





HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIETÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME NEUVIEME.

CONTENANT

L'Histoire Romaine depuis la Dictature perpétuelle de SYLLA *jusqu'au Triumvirat de* CESAR, *de* POMPE'E, *& de* CRASSUS. *Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de* CRASSUS. *Depuis la mort de* CRASSUS *jusqu'à celle de* POMPE'E. *Depuis la mort de* POMPE'E *jusqu'à celle de* CESAR. *Depuis la mort de* CESAR *jusqu'au prémier Consulat d'*OCTAVIEN. *Depuis le prémier Consulat d'*OCTAVIEN *jusqu'à la mort de* CASSIUS *& de* BRUTUS. *Depuis la mort de* CASSIUS *& de* BRUTUS, *jusqu'au parfait Etablissement de l'Empire d'*OCTAVIEN. *Depuis l'Etablissement de l'Empire d'*OCTAVIEN *jusqu'à la mort de* CLAUDE. *Le Regne d'*AUGUSTE. *Le Regne de* TIBERE; *le Regne de* CAIUS CALIGULA; *le Regne de* CLAUDE.

ENRICHIE DES FIGURES ET DES CARTES NECESSAIRES.





A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

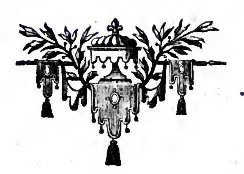
Chez ARKSTÈE ET MERKUS.

MDCCXLVIII.



TABLE DES CHAPITRES DE CE NEUVIEME VOLUME.

SUITE DU LIVRE TROISIEME.



HISTOIRE



HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE III.

HISTOIRE ROMAINE.

CHAPITRE X.

HISTOIRE DE ROME,

Depuis la Dictature perpétuelle de SYLLA *jusqu'au Triumvirat de* CESAR, *de* POMPEE, *&* *de* CRASSUS.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

SYLLA devenu ainsi Dictateur perpétuel, ou plutôt Souverain absolu de *Rome*, entreprit de réformer le Gouvernement, en quoi il fut secondé par *L. Valérius Flaccus*, qu'il avoit fait son Maître de la Cavalerie. La prémière Loi qu'il prescrivit pour cet effet, avoit rapport à l'Election des principaux Magistrats, & ordonnoit que personne ne seroit revêtu de la Préture qu'après avoir été Questeur, & ne pourroit être élevé au Consulat qu'après avoir passé par la Préture. Malgré cette Loi, qui n'étoit qu'un ancien Usage renouvellé, *Lucrétius Ofella*, qui avoit fait le siége de *Prénefte*, enhardi par le service qu'il avoit rendu à la République en cette occasion, brigua ouvertement le Consulat, quoiqu'il n'eût eu jusqu'alors aucune Charge. *Sylla* lui allégua la nouvelle Loi; mais *Ofella*, en-

Le Dictateur fait

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

mettre à mort Ofella.

hardi par les obligations qu'on lui avoit, & par la faveur du Peuple, continua à solliciter les suffrages; ce qui irrita si fort le Dictateur, qui voyoit du haut de son tribunal les mouvemens qu'*Ofella* se donnoit, qu'il dépecha un Centurion avec ordre de lui couper la tete. Cette exécution indigna les Spectateurs; mais *Sylla* leur fit sentir qu'ils n'étoient plus un Peuple libre, par la Fable que voici. *Un Laboureur*, dit-il, *incommodé de vermine, ôta ses habits, & tua ce qu'il y trouva d'insectes. Peu de tems après ils recommencérent à le tourmenter, & le nombre de ceux qu'il tua alors, fut bien plus grand que la prémière fois. Ils ne laissérent pas de revenir à la charge une troisième fois. Alors le pauvre Laboureur perdant patience, jetta ses habits au feu, & se défit d'un seul coup de toute cette vermine. Vous n'avez qu'à vous apliquer cette Fable. Vos séditions ne vous ont couté que peu de sang jusqu'ici. Prenez garde que la fin de l'Apologue ne vous convienne un jour* (a). Cette Fable, racontée par un homme tel que *Sylla*, fit trembler toute l'Assemblée. Le tumulte fut appaisé sur le champ, & l'Election des Consuls se fit au gré du Dictateur. Le choix tomba sur *M. Tullius Décula & Cn. Cornélius Dolabella*, deux des principaux Officiers de l'Armée de *Sylla*. Les nouveaux Consuls partirent d'abord pour les Provinces qui leur étoient assignées, le prémier pour la *Gaule*, & l'autre pour la *Macédoine*, laissant *Sylla* Maître absolu dans la Capitale, où il fit plusieurs Loix, toutes équitables & sages, à l'exception d'une seule, rélative aux Proscriptions. En vertu de cette Loi, ceux qui échappoient à la mort après avoir été proscrits, devoient être tués en quelque endroit qu'on les trouvât; & ceux qui leur donnoient retraite, se rendoient non seulement coupables de mort, mais, par une sévérité inouïe, leurs Biens étoient déclarés confisqués, & leurs Enfans exclus de tous les Emplois considérables. Par une autre Loi, il affoiblit extrêmement l'autorité des Tribuns du Peuple, auxquels il étoit défendu par cette Loi, de parler dans l'Assemblée du Peuple pour ou contre une Loi qui étoit en délibération. Outre cela, les Tribuns du Peuple ne devoient être choisis que dans l'Ordre des Sénateurs; & ceux qui avoient été revêtus de la Puissance Tribunitienne, ne pouvoient par cela même prétendre à aucune Charge éminente. Ces restrictions empêchérent les Ambitieux de briguer un Poste qui bornoit leurs prétentions; mais les Tribuns reprirent bientôt leur ancienne autorité, & la conservérent jusqu'au tems des Empereurs, qui ne leur laissérent, avec le nom de leur Charge, qu'une vaine ombre de pouvoir. Les Pontifes, les Augures & les Décemvirs, dont la fonction étoit de garder & d'expliquer les Livres des *Sibylles*, furent, en vertu d'une autre Loi, remis en possession de leurs anciens Privilèges, & autorisés à remplir les places qui venoient à vaquer dans leurs Corps respectifs: prérogative dont ils avoient joui dès le tems de leur institution, mais qui avoit été transférée au Peuple dans le tems que la Faction Plébéienne avoit eu l'autorité en main. *Sylla* augmenta chacun de ces Collèges de cinq Membres nouveaux, desorte que le nom de *Décemvirs* fut changé en celui de *Quindécemvirs*. Le

Sylla fait plusieurs bonnes Loix.

Tem-

(a) Appian. Bell. Civil. L. I.

Temple de *Jupiter Capitolin* ayant été brulé deux ans auparavant, & les Livres *Sibyllins*, qu'on y gardoit, réduits en cendres, *Sylla* chargea les *Quindécemvirs* de réparer cette perte, en cherchant des Copies, ou du moins des Fragmens de ces Livres, dans les Villes d'*Erythrée*, de *Samos*, d'*Ilion*, &c. Ils formérent de cette Collection un Ouvrage nouveau, plus grand, mais moins autentique que les Livres originaux, qui avoient été gardés à *Rome* depuis le Règne de *Tarquin le Superbe* * (*a*). *Sylla* eut la mor-

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

(*a*) Appian. ibid. Pomponius de Orig. Juris. Tacit. Annal. L. XI. Cic. de Legib. L. III. Ulpian. Digest.

* Les Anciens ne font rien moins que d'accord fur le nombre des *Sibylles*. *Suidas* en compte quatorze, *Elien* quatre, *Solin* feulement trois, & fuivant d'autres il n'y en a eu que deux, mais la plupart des Savans en fixent avec *Varron* le nombre à dix. Quelques Auteurs modernes, à la vérité en dépit de l'autorité de *Varron* & de celle des Anciens, réduifent toutes les *Sibylles* à une feule. S'il faut les en croire, une feule & même *Sibylle* eut différens noms, empruntés de l'endroit où elle rendoit fes Oracles. Elle n'avoit point, difent-ils, de demeure fixe, mais elle erroit de lieu en lieu. *Erythrée*, fa Patrie, fut le prémier endroit où elle publia fes Prédictions; elle courut enfuite le Monde, & finit fa vie à *Cumes* en *Italie*. Quoi qu'il en foit à cet égard, il eft certain que les *Sibylles* ont été en grande vénération à *Rome*, & parmi plufieurs Peuples de l'*Orient*. On fit une Collection de leurs Oracles, dont les Copies furent multipliées dans la plupart des Villes de la *Grèce*, de l'*Italie*, & de l'*Afie*. Les *Payens* regardoient ces Rapfodies Prophétiques comme les Arrêts du Sort: auffi le Peuple y avoit-il recours dans des tems de calamités, & dans des affaires importantes. *St. Jérôme* étoit de fentiment, que Dieu leur donna le Don merveilleux de Prophétie, comme une récompenfe de leur fingulière chafteté; d'autres prétendent que le Démon leur a découvert l'avenir; & il y en a qui attribuent leur enthoufiafme à une efpèce de mélancolie. C'étoient probablement des Phanatiques, qui fe donnoient des airs de Prophéteffes pour en impofer à la Multitude. Les Auteurs *Payens* eux-mêmes avouent que leurs Prédictions étoient conçues en termes ambigus. *Callide enim*, dit Cicéron, *qui illa compofuit* (1), *perfecit, ut quodcunque accidiffet, prædictum videretur*. On affirme la même chofe de la Collection qui fut fubftituée par ordre de *Sylla* à la place des anciens Livres, après que le *Capitole* eut été réduit en cendres. Les différens Fragmens, dont les *Quindécemvirs* compoférent cet Ouvrage, n'étoient qu'une Compilation d'Erreurs ridicules. L'Ouvrage fut encore augmenté dans la fuite, ce qui obligea *Tibère* à arrêter le cours de cette licence par un févère Decret. Pour ce qui eft des huit Livres qui paffent préfentement fous le nom des *Sibylles*, les plus habiles Critiques conviennent qu'ils font, au moins en partie, l'Ouvrage de quelque *Chrétien* du Second Siècle. Plufieurs Pères de l'Eglife ont cité plus d'une fois les Livres des *Sibylles* en faveur de la Religion *Chrétienne*. De-là le nom de *Sibyllifies*, par lequel *Celfe* défigne les *Chrétiens*. Mais *Origène* & *St. Auguftin* ont toujours parlé de ces Livres avec mépris. Sous le Règne de l'Empereur *Honorius*, le fameux *Stilicon*, dont nous aurons occafion de parler dans la fuite, fit réduire en cendres les Fragmens des Livres *Sibyllins* que *Sylla* avoit fait raffembler: action hautement blâmée par le Poëte *Rutilius* (2). Le Docteur *Hyde*, choqué des contradictions dont les *Payens* ont chargé l'Hiftoire des *Sibylles*, a eu recours à une fuppofition ingénieufe, pour rendre raifon de tout ce qui a rapport à cette Hiftoire. Il obferve que dans la Conftellation appellée *la Vierge*, il y a une Etoile brillante que les *Perfes* nommoient *Sambula*; & remarque que les *Perfes*, qui étoient fort infatués de l'Aftrologie Judiciaire, regardoient le Signe de *la Vierge* comme plus propre qu'aucun autre à découvrir l'avenir. Les *Grecs*, qui ont emprunté toutes leurs connoiffances des Peuples *Orientaux*, adoptérent ces idées fabuleufes, &, fuivant leur coutume, les embellirent de leurs fictions. Leurs Poëtes imaginérent une *Sibylle Vierge*, par allufion au mot de *Sambula*; la promenérent en divers Pays, & lui firent jouer le rôle de Prophéteffe (3).

(1) Cic. de Divinat. L. II.
(2) Dempfter. ad Rofin. L. III. c. 24. & Po- lyb. Hiftor. c. 8.
(3) Hyde de Relig. Perfarum.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

mortification de voir quelques-unes de ſes Loix abrogées avant ſa mort; mais la plupart conſervérent leur autorité, & ſont encore actuellement partie du *Droit Romain*. Vers ce même tems *Sylla*, ſous prétexte de remplacer les Citoyens qui avoient péri durant le cours des Guerres Civiles, remit en liberté 10000 Eſclaves, qu'il nomma d'après lui *Cornéliens*. Ces Affranchis, qu'il honora outre cela du Droit de Bourgeoiſie, ne pouvoient que vôter en toute occaſion à ſon gré, & être inviolablement attachés à ſes intérêts. Il récompenſa enſuite les vieux Légionaires qui avoient ſervi ſous lui, leur donnant des Terres dans les Colonies qui s'étoient déclarées en faveur de ſes Ennemis. Par ce moyen il s'aſſuroit un grand nombre d'Amis dans les Provinces. D'un autre côté, les 10000 Affranchis qui ſe trouvoient dans *Rome*, étoient autant d'hommes ſur leſquels il pouvoit compter en cas de beſoin.

Triomphe de Sylla.

Comme la tranquillité la plus profonde règnoit dans la Capitale, *Sylla*, croyant devoir profiter de cette conjoncture, ſe décerna l'honneur du Triomphe, en qualité de Vainqueur de l'*Aſie*, de la *Grèce*, & du Royaume de *Pont*. De longtems *Rome* n'avoit vu un Triomphe ſi magnifique. Il dura deux jours. Le prémier jour on porta en proceſſion devant *Sylla* quinze mille livres peſant d'Or, & cent quinze mille livres d'Argent; ſommes prodigieuſes, qui n'étoient cependant qu'une partie des dépouilles de l'*Aſie* & de la *Grèce*. Le lendemain ſon Char fut précédé de treize mille livres d'Or, & de ſept mille livres d'Argent, que le jeune *Marius* avoit ſauvées de l'incendie du *Capitole*, & que *Sylla* avoit recouvrées à *Prèneſte*. Immédiatement après la cérémonie, le Vainqueur harangua le Peuple, & fit un détail pompeux de ſes exploits. Comme il attribuoit tous ſes ſuccès à la Fortune, il ordonna qu'on ne le déſignât par aucun autre nom que par celui de *Fortuné*: titre qu'il regardoit comme auſſi honorable, que ceux que les autres Héros tiroient des Pays qu'ils avoient ſubjugués (a) *. Son Triomphe fut ſuivi des plus ſuperbes Jeux qu'on eût jamais vus à *Rome*. Quelques Auteurs atteſtent, que dans les *Jeux Olympiques* qu'on célébra cette année, il n'y eut d'autre prix diſputé que celui de la Courſe, les plus habiles Acteurs de la *Grèce* ayant quité leur Patrie pour ſe faire admirer à *Rome* (b).

Cependant la Faction de *Marius* commençoit à revivre en *Afrique*. *Cnéus Domitius Ahénobarbus*, neveu du grand *Marius*, avoit levé dans ce Pays une Armée de 20000 hommes, & engagé *Hiarbas*, un des Rois de *Numidie*, à joindre ſes forces aux ſiennes. *Sylla*, inſtruit de ces menées, ordonna à *Pompée* de paſſer au-plutôt de la *Sicile*, qu'il venoit de pacifier, en *Afrique*. *Pompée* s'embarqua d'abord avec cinq Légions, & ayant mis pié à terre en *Afrique* marcha droit à l'Ennemi. Dans le tems que les deux

Heureuſe expédition de Pompée en Afrique.

(a) Appian. ibid. (b) Plut. & Appian. ibid.

* *Plutarque* dit que la femme de *Sylla* ayant mis au monde deux jumeaux, un garçon & une fille, *Sylla* nomma le garçon *Fauſtus*, & la fille *Fauſta*. Cependant dans ſes Lettres aux *Grecs*, il s'appelle lui-même *Epaphrodite*, c'eſt-à-dire *aimé de Vénus*. Ses trophées, qui ſubſiſtoient encore du tems de *Plutarque*, portoient cette inſcription, *Lucius Cornelius Sylla Epaphroditus* (1).

(1) Plut. in Sylla.

deux Armées étoient en présence, & rangées en ordre de bataille, il s'éleva une affreuse tempête; sur quoi *Domitius*, s'imaginant que *Pompée* ne l'attaqueroit point ce jour-là, fit sonner la retraite. Mais dans le tems que ses Troupes regagnoient leur Camp en desordre, le jeune Général, profitant de l'occasion, les chargea brusquement, & après un combat qui dura quelques heures, remporta une victoire complette. De 20000 hommes dont l'Armée de *Domitius* avoit été composée, il y en eut 17000 de tués, & ce ne fut pas sans peine qu'il regagna son Camp avec les misérables restes de son Armée. *Pompée* le poursuivit, força son Camp, le tua lui-même, & fit *Hiarbas* prisonnier. Après cette victoire toutes les Villes qui avoient abandonné le parti de *Sylla*, ouvrirent leurs portes à *Pompée*. Le Pays de *Hiarbas* fut conquis ensuite, & donné à *Hiempsal*, qui s'étoit toujours déclaré contre le parti de *Marius*. Une expédition si glorieuse, achevée dans l'espace de quarante jours par un Général de vingt-quatre ans, allarma le Dictateur lui-même, qui ordonna au jeune Héros de licencier ses Troupes, & de revenir à *Rome*. *Pompée* & ses Légions reçurent avec un sensible chagrin cet ordre, qui auroit pu produire une nouvelle Guerre Civile, si le Général *Romain* avoit eu moins de pouvoir sur lui-même. Car dans le tems que les Légionaires commençoient à se mutiner, il leur protesta qu'il s'ôteroit plutôt la vie à lui-même, que de plonger *Rome* dans de nouveaux troubles. Ayant ainsi calmé les esprits, & licencié trois de ses Légions, il revint à *Rome*, où il fut reçu avec de grands témoignages d'amitié par le Dictateur, qui vint à sa rencontre, l'embrassa avec tendresse, & l'honora du surnom de *Grand*, ordonnant à tous ceux qui étoient présens, de lui donner ce titre glorieux (*a*).

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Sylla jaloux de Pompée.

Le tems d'élire de nouveaux Consuls étant venu, *Sylla*, quoique Dictateur, sollicita cette Charge, & l'obtint. Il eut pour Collègue *Q. Cæcilius Métellus*, surnommé *Pius*, qui s'étoit déclaré pour lui à son arrivée en *Italie*. Jamais on n'avoit vu d'Année Consulaire aussi paisible. Le seul nom de *Sylla* faisoit trembler tout le monde; & les *Romains*, autrefois si amoureux de leur Liberté, portoient tranquillement le joug d'un Maître impérieux. Cependant le Dictateur, pour gagner l'affection de ses Concitoyens, les régala de quelques Fêtes d'une magnificence sans égale. Il consacra la dixième partie de son bien à *Hercule*, & donna à cette occasion un Festin à tous les Habitans de *Rome*. Ce Festin dura plusieurs jours, & couta des sommes prodigieuses, les mets les plus recherchés y étant servis avec une abondance qui tenoit de la plus extravagante profusion. *Plutarque* dit que le Vin que *Sylla* y fit verser au Peuple, étoit vieux au moins de quarante ans. Mais la joie de cette superbe Fête fut troublée par la mort de sa femme *Métella*, qu'il avoit toujours respectée, quoique sa conduite n'eût été rien moins que régulière. La douleur que cette perte causa au Dictateur, ne fut pas néanmoins de fort longue durée. Peu de mois après il régala le Peuple d'un Combat de Gladiateurs; & comme en ces tems-là les hommes & les femmes étoient assis pêle-mêle, une jeune Dame d'une beau-

(*a*) Plut. in Pomp.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

beauté extraordinaire, & de la prémière naiſſance, vint ſe placer à côté de *Sylla*. Elle étoit fille de *Meſſala*, & ſœur du fameux Orateur *Hortenſius*. Son nom étoit *Valérie*, & il n'y avoit que quelques jours qu'elle étoit ſéparée de ſon mari. Etant vive & gaie, quoique ſage, & d'une réputation ſans tache, elle s'aprocha de *Sylla* par derrière, & s'appuyant légérement de la main ſur ſon épaule, lui ôta un poil de ſon habit, & alla enſuite ſe remettre à ſa place. Le Dictateur tourna bruſquement la tête, & parut ſurpris de ce trait de familiarité. *Valérie* remarquant ſon air étonné: *Ce n'eſt pas, Seigneur*, lui dit-elle, *faute de reſpect que j'ai pris cette liberté; mais parce que je ſouhaitois d'avoir auſſi quelque part à votre bonheur* *. *Sylla*, charmé de cette réponſe, & frappé des attraits de *Valérie*, s'informa ſous main de ſon nom, de ſa famille, & de ſon caractère. Depuis ce tems, les deux Amans ne firent que ſe jetter des œillades dans tous les endroits publics où ils ſe rencontroient. En un mot, le vieux Guerrier ſe laiſſa enflammer par des minauderies, auſſi ſottement qu'auroit pu faire un jeune-homme ſans expérience; & ſa paſſion alla enfin au point d'épouſer celle qui l'avoit allumée (*a*).

Sylla devient amoureux de Valérie, & l'épouſe.

Dans ce même tems *Pompée* ſollicitoit le Sénat & le Peuple de lui accorder l'honneur d'un Triomphe, qu'il ſembloit avoir mérité par ſes dernières victoires, & le Sénat étoit diſpoſé à lui accorder ſa demande. Mais *Sylla*, apparemment jaloux de la gloire de ce jeune Héros, oppoſa à ſes prétentions une Loi, qui bornoit l'honneur du Triomphe aux Préteurs & aux Conſuls, quand ils avoient remporté une victoire avec une Armée commandée par eux-mêmes; au-lieu que *Pompée* n'étoit qu'un ſimple Chevalier *Romain*, & n'avoit obtenu ſes victoires que ſous les auſpices du Dictateur. Malgré ces raiſons, *Pompée* continua ſes ſollicitations, & eut même la hardieſſe, après que *Sylla* lui eut déclaré qu'il employeroit tout ſon crédit contre lui, de répondre à ce Dictateur, *N'importe, le Peuple aime à adorer le Soleil levant*. *Sylla* n'entendant pas bien ces paroles, & remarquant un air de ſurpriſe ſur le viſage de ceux qui étoient préſens, demanda ce que le Jeune-homme avoit dit. Quand on l'en eut inſtruit, il s'étonna de ſon audace, & cria enſuite juſqu'à deux fois, *Qu'il triomphe au nom des Dieux*.

Réponſe hardie de Pompée à Sylla.

Pompée, profitant de cette eſpèce de conſentement, règla ſur le champ les préparatifs de ſon Triomphe; & pour faire plus de dépit à ſes Envieux, il ordonna que ſon Char fût tiré par quatre Eléphans, ſes Soldats ayant pris un grand nombre de ces Animaux guerriers dans le tems qu'il faiſoit la guerre en *Afrique*. Mais comme la porte de la Ville ſe trouva trop étroite pour que quatre Eléphans puſſent y paſſer de front, il fut obligé de ſe ſervir de Chevaux comme à l'ordinaire. C'eſt ainſi qu'un ſimple Chevalier *Romain* obtint les plus grands honneurs militaires avant qu'il eût atteint l'âge requis pour avoir ſéance dans le Sénat. Mais pendant qu'il ſe repaiſſoit des plus flateuſes eſpérances, le Sort lui préparoit un redoutable

Triomphe de Pompée.

(*a*) Plut. ibid.

* Ce paſſage eſt remarquable, en ce qu'il fait voir, que c'eſt une ſuperſtition très ancienne, que celle de s'imaginer que l'attouchement d'une perſonne heureuſe porte bonheur.

table Rival en la perſonne de *Jules-Céſar*, qui fit cette même année ſa prémière campagne dans l'*Orient*. Il avoit épouſé, comme nous l'avons obſervé ci-deſſus, la fille de *Cornélius Cinna*, & avoit été revêtu à l'âge de dix-ſept ans, s'il en faut croire *Suétone* (*a*), de la Charge de Grand Prêtre de *Jupiter*, par le crédit de la Faction de *Marius*, qui étoit alors toute-puiſſante. *Plutarque* à-la-vérité contredit en cette occaſion *Suétone*, & aſſure que *Céſar* brigua la Dignité de Souverain-Pontife dans le tems que *Sylla* donnoit la loi à *Rome*, & que ce Dictateur le fit échouer dans ſa ſollicitation. Peu de tems après, *Sylla* voulut l'obliger à répudier ſa femme *Cornélie*, qui lui avoit déjà donné une fille nommée *Julie*. Mais le jeune *Romain* eut le courage de réſiſter en face au redoutable Maître de la République, quoique ce dernier eût contraint depuis peu *Piſon* à répudier ſa femme *Annia*, qu'il aimoit tendrement. Par un effet de la même tyrannie, *Pompée* s'étoit ſéparé de ſa femme *Antiſtia* pour épouſer *Emilie*, belle-fille de *Sylla* par ſa femme *Métella*, qui avoit été mariée à *Emilius Scaurus*. Le Dictateur, irrité du refus de *Céſar*, réſolut de le proſcrire, & ce ne fut qu'avec des peines infinies que les Amis de la Famille *Julia* parérent ce coup. Quelques-uns d'eux lui ayant repréſenté que *Céſar* étoit un jeune Etourdi dont il n'avoit rien à craindre, *Sylla* répondit qu'*il démêloit en lui, tout jeune qu'il étoit, plus d'un* Marius. *Céſar*, inſtruit de la manière dont *Sylla* penſoit à ſon égard, ſortit de *Rome*, & erra pendant quelque tems dans le Pays des *Sabins*, où il eut un jour le malheur d'être ſurpris par quelques ſoldats de *Sylla*. Mais *Cornélius*, qui commandoit ces ſoldats, lui permit pour deux *Talens* de ſe ſauver.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Jules-César réſiſte à Sylla.

Il ſort de Rome & ſe retire en Bithynie.

Céſar, ne ſe croyant plus en ſureté en *Italie*, ſe retira à la Cour de *Nicomède*, Roi de *Bithynie*, dont le commerce ne lui fit guères honneur (*b*). Le détail que nous venons de donner, eſt fondé ſur l'autorité de *Plutarque*; car *Suétone* non ſeulement ne dit rien de la fuite de *Céſar*, mais il affirme même que *Sylla* lui pardonna par égard pour l'interceſſion des Veſtales, de *M. Æmilius* & d'*Aurélius Cotta* (*c*). Après avoir reſté quelque tems à la Cour du Roi de *Bithynie*, il alla ſervir ſous *Marcus Minucius Thermus*, en ce tems-là Préteur d'*Aſie*. *Suétone* dit que ce Général l'envoya en *Bithynie*, & lui conféra le Commandement de la Flotte que *Nicomède* avoit équipée pour attaquer *Mitylène*, la ſeule Ville en *Aſie* qui refuſât de ſe ſoumettre aux *Romains* après le Traité de Paix conclu entre *Mithridate* & *Sylla*. *Céſar* ſe diſtingua à la priſe de cette Ville, & mérita pluſieurs Couronnes Civiques, qu'on n'accordoit qu'à ceux qui avoient ſauvé la vie à quelque Citoyen *Romain* (*d*).

Sa prémière Campagne.

Mais pour revenir à *Sylla*, il prit cette année la Ville de *Nole* en *Campanie*, & *Volaterre* en *Etrurie*, les deux ſeules Places qui oſaſſent faire quelque réſiſtance. Toute l'*Italie* ſe trouvant alors tranquille, il refuſa le Conſulat pour l'année ſuivante, & recommanda aux Tribus *P. Servilius Vatia*, homme de mérite, & ſon ancien ami, & *Appius Claudius Pulcher*, qui furent

(*a*) Sueton. in Julio.
(*b*) Plut. in Cæſar.
(*c*) Sueton. in Julio.
(*d*) Sueton ibid.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

rent élus Consuls dans le *Champ de Mars*. *Cicéron* plaida la prémière fois en public cette année en faveur de *Roscius*, dont le Pére avoit été proscrit & tué par ordre de *Sylla*. Comme il manqua dans sa harangue aux ménagemens qu'il auroit dû avoir pour une autorité qui avoit fait trembler *Rome*, il jugea à propos d'abandonner sa Patrie, & de se retirer à *Athènes*, où il s'apliqua à l'étude de la Philosophie, en continuant cependant à cultiver son goût pour l'Eloquence.

Cicéron *plaide en public.*

Telle étoit la situation de la République, quand *Sylla*, après avoir fait mourir plus de 100000 Citoyens *Romains*, ôté la vie à 90 Sénateurs, proscrit plus de 2600 Chevaliers, & enséveli plusieurs Peuples alliés sous les ruïnes de leurs Villes, résolut d'abdiquer le pouvoir qu'il avoit usurpé, & de se mettre de niveau avec le reste du Peuple. Cette démarche ne lui fut certainement suggérée ni par la Politique ni par l'Ambition. Le Peuple *Romain* n'avoit fixé aucun terme à son autorité. Aucun trouble domestique n'étoit à craindre, *Rome* étant déjà accoutumée au joug. Ses Amis, qui avoient autant d'intérêt à sa conservation que lui-même, suffisoient pour le garantir des attentats de ses Ennemis. D'un autre côté, la condition de simple Particulier étoit accompagnée pour lui d'une infinité de dangers. Mais toutes ces considérations furent trop foibles pour l'empêcher de rendre à la République son ancienne liberté: dessein qui ne peut avoir eu son principe que dans une grandeur d'ame, à laquelle aucun des anciens Historiens semble n'avoir rendu assez justice.

Quand il eut à cet égard pris son parti, il convoqua le Peuple, & du haut de la Tribune aux Harangues lui fit part de sa résolution. Il représenta en peu de mots le déplorable état où il avoit trouvé la Ville à son retour d'*Asie*, & ajouta que les maux de la République l'avoient obligé à user de remèdes violens; qu'en ménageant le sang, il n'auroit fait qu'irriter la maladie au-lieu de la guérir, &c. Il termina sa harangue par ces paroles, qui furent entendues avec les plus vifs transports de joie: *Romains, je vous laisse vos propres Maîtres, j'abdique ma Charge, je me dépouille moi-même du pouvoir illimité que vous m'avez conféré, & je suis prêt à rendre compte de mon administration à quiconque voudra me le demander.* Il renvoya ensuite ses Licteurs, & se promena tranquillement sur la Place, accompagné d'un petit nombre d'Amis. Tout le Peuple avoit peine à en croire ses yeux sur un changement si étrange. Quoique la Ville fût remplie d'une infinité de personnes, dont *Sylla* avoit fait massacrer les Parens ou les Amis, il n'y eut cependant qu'un Jeune-homme qui l'attaquât par des discours injurieux, dans le tems qu'il s'en retournoit chez lui. *Sylla* ne daigna point lui répondre, mais s'étant tourné du côté d'un petit nombre d'Amis qui l'accompagnoient: *Voilà un Jeune-homme*, dit-il, *qui empêchera qu'un autre n'abdique la Puissance Souveraine, quand il s'en trouvera revêtu.* Peu de jours après il se retira à une Maison de campagne dans le voisinage de *Cumes*; mais il n'y fit pas un long séjour, de peur que ses Ennemis ne crussent qu'il s'absentoit par un principe de crainte.

Sylla *abdique la Dictature.*

Dès la prémière Election de Consuls qui se fit après son abdication, il eut la mortification de voir *Pompée*, sa créature, l'emporter sur lui en fait de

de crédit dans l'Assemblée du Peuple. *Pompée* vouloit faire nommer le prémier au Consulat son Ami *M. Æmilius Lepidus*, pendant que *Sylla* briguoit le même honneur pour *Q. Lutatius Catulus*. *Lepidus* étoit un homme d'un caractère violent, & ennemi déclaré de *Sylla*; au-lieu que *Catulus* étoit son intime ami, & d'ailleurs un homme d'un mérite distingué. L'animosité fut plus grande entre les Chefs des deux Partis, qu'entre les Candidats eux-mêmes: mais *Pompée*, qui étoit le favori du Peuple, l'emporta. Son Ami *Lépidus* fut nommé le prémier, & cela uniquement en sa considération *. Quand *Pompée* sortit de la foule, charmé de l'espèce de victoire qu'il venoit d'obtenir, *Sylla* le prit à part, & lui dit qu'il avoit fait avoir la préférence au plus mauvais Sujet par-dessus le plus excellent Citoyen qu'il y eût dans *Rome*; mais qu'il éprouveroit, quand il seroit trop tard pour y remédier, qu'il avoit nourri un serpent dans son sein. La prédiction de *Sylla* ne se trouva que trop vraie, comme nous le verrons dans la suite.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Pompée *se déclare contre* Sylla *à l'Elect on des Consuls.*

Sylla *se plonge dans la débauche.*

A peine les deux Consuls furent-ils entrés dans l'exercice de leur Charge, que leur mesintelligence éclata. *Sylla* se retira à une Maison de campagne, où il se plongea dans les plus infames débauches, quoiqu'il eût plus de soixante ans. Les charmes de *Valérie* ne furent pas capables d'empêcher qu'il ne liât le commerce le plus scandaleux avec de misérables Histrions. *Roscius* le Comédien, *Sorex* le Bouson, & *Métrobius* qui jouoit sur le Théatre des rôles de Femme, étoient ses principaux favoris. Il passoit les jours & les nuits avec eux à boire, & à se plonger dans d'autres débauches. Ce genre de vie lui attira une maladie, qui termina bientôt ses jours. Ses entrailles se corrompirent, & sa chair se remplit de poux, mais en si grande quantité, que quoique plusieurs personnes travaillassent nuit & jour à le nettoyer, ce qu'ils en emportoient n'étoit rien en comparaison de ce qui renaissoit sans cesse. Ses habits, les linges dont on le frottoit dans le Bain, sa nourriture même étoit inondée de cette dégoutante vermine. Voyant à la fin que le mal étoit incurable, il s'apliqua à mettre la dernière main aux *Memoires de sa Vie*. Dans le XXII. Livre de cet Ouvrage il disoit, que les *Chaldéens* lui avoient prédit qu'après avoir vécu heureux, il mourroit dans la fleur de ses succès & de sa prospérité. Dix jours avant de mourir, il dressa un Code de Loix pour les Habitans de *Pouzzole*, qui étoient en division entre eux. La veille même de sa mort, il aprit que *Granius*, Magistrat de *Pouzzole*, & Débiteur de la Commune de cette Ville, différoit de payer, dans l'espérance de pouvoir frustrer ses Concitoyens de ce qui leur étoit dû, dès-que *Sylla* auroit rendu les derniers soupirs. Cette nouvelle le mit dans une telle fureur, qu'il se fit amener *Granius* dans sa chambre, & ordonna à ses Esclaves de l'étrangler. La

* Les deux Consuls étoient parfaitement égaux en dignité & en puissance. Mais c'étoit un honneur d'être nommé le prémier, le Peuple témoignant plus d'affection pour le prémier Consul que pour son Collègue. Au reste la différence entre eux étoit si peu considérable, que le Consul que le Peuple avoit nommé le prémier, ne pouvoit pas même faire porter le prémier devant lui les Faisceaux Consulaires, à moins qu'il ne fût plus âgé que son Collègue, ou qu'il n'eût un plus grand nombre d'enfans que lui, ou enfin qu'il n'eût déja été Consul.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

La colère, & l'agitation qu'il se donna, firent crever un abcès, & il jetta beaucoup de sang & de pus. Les forces lui manquérent, & après avoir fort mal passé la nuit, il mourut le lendemain, laissant après lui deux enfans fort jeunes, qu'il avoit eu de *Métella*. *Valérie* accoucha dans la suite d'une fille nommée *Posthuma*, suivant l'usage établi chez les *Romains* à l'égard des enfans qui naissoient après la mort de leurs Pères (*a*).

Mort de Sylla. Année après le Deluge 2936. Avant J. C. 73. De Rome 675.

Sylla fut sans contredit un des plus grands Capitaines, & des plus habiles Politiques de son tems; mais il semble que la plupart des Anciens ayent affecté de couvrir d'un voile toutes ses bonnes qualités, & de n'avoir songé qu'à mettre dans tout leur jour ses défauts & ses crimes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne sauroit rien imaginer de plus héroïque que son abdication. Qu'auroit fait de plus l'homme du monde le plus vertueux, que de rendre à sa Patrie son ancienne Liberté, que de réformer la République par d'excellentes Loix, que de remettre en vigueur d'anciennes Institutions, & enfin d'abdiquer sa Puissance aussitôt qu'il ne fut plus nécessaire pour le Bien public qu'il en restât revêtu? Le plus zèlé Patriote en auroit-il fait davantage? La cérémonie de ses Funérailles fournit une nouvelle occasion de brouillerie aux deux Consuls. *Lépidus* vouloit que son Corps fût déposé dans le Tombeau de ses Ancêtres sans aucune marque de distinction; mais *Catulus* & *Pompée* employérent tout leur crédit pour qu'on rendît au mérite de *Sylla* les honneurs qui lui étoient dus.

Ses Funérailles. Son Corps, placé sur un superbe Lit de parade, fut porté par quatre Sénateurs. Les Collèges des Prêtres & des Vestales environnoient le Corps. Puis marchoit le Sénat avec les Magistrats revêtus des Ornemens de leurs Dignités. Ensuite venoient les Chevaliers *Romains*, un nombre prodigieux d'Officiers, qui avoient servi sous lui en *Afrique*, en *Grèce*, en *Asie*, & en *Italie*. Les Vestales & les Pontifes chantoient des hymnes à la louange du Mort. Le Lit de parade fut porté au Champ de *Mars*, où étoit dressé le bucher. On lui érigea plusieurs Statues, & l'on grava sur son Tombeau une Epitaphe, qu'il avoit lui-même composée, & qui revenoit en substance à ceci: *Qu'il avoit surpassé amis & ennemis, les uns par le bien, les autres par le mal qu'il leur avoit fait* (*b*). De tous ses Amis, dont le nombre étoit très grand, il n'y eut que le seul *Pompée*, dont l'ingratitude l'avoit piqué au vif, qu'il ne mit point dans son Testament.

Son Epitaphe.

Nouveaux troubles excités par Lépidus. A peine *Sylla* eut-il rendu les derniers soupirs, que de nouveaux troubles vinrent agiter la République. *M. Æmilius Lépidus* s'attacha à faire renaître les anciennes querelles entre la Noblesse & le Peuple, dans l'espérance de se rendre par ce moyen aussi puissant que *Sylla* même l'avoit été. Il entreprit d'abord de faire casser toutes les Loix que *Sylla* avoit faites; mais *Catulus* s'opposa hautement à ce dessein; & la mesintelligence entre eux alla au point, que le Sénat fut obligé de leur faire promettre par serment, qu'ils ne prendroient point les armes l'un contre l'autre. Pour leur ôter toute occasion de manquer à leur parole, *Lépidus* fut envoyé dans la *Gaule Narbonnoise*, qui lui étoit échue par le Sort.

Cet

(*a*) Plut. in Sylla. Appian. Bell. Civil. L. I.

(*b*) Plut. & Appian. ibid.

Cet indigne Consul sortit à-la-vérité de *Rome* à la tête d'une Armée; mais au-lieu de passer les *Alpes*, il resta en *Etrurie*, jusqu'à ce que le tems de son Consulat fût sur le point d'expirer. Il s'aprocha alors de *Rome* avec son Armée, qu'il avoit renforcée par les levées qu'il venoit de faire en *Etrurie*, & déclara ouvertement qu'il vouloit se procurer un second Consulat, de gré ou de force. Il comptoit d'entrer dans *Rome* sans rencontrer la moindre opposition; mais, à son grand étonnement, il trouva son Collègue & *Pompée* sous les armes, l'un posté au passage du Pont *Mulvius*, & l'autre au Pié du *Janicule*. S'étant trop avancé pour pouvoir reculer, il continua à marcher vers la Ville; mais il fut repoussé par *Catulus* & par *Pompée*, & réduit à se sauver honteusement en *Etrurie*.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Lépidus *défait par* Catulus *& par* Pompée.

La Capitale étant délivrée de tout danger par la défaite du séditieux Consul, *Pompée* eut ordre d'aller faire tête à *M. Junius Brutus*, qui s'étoit déclaré pour *Lépidus*, & qui commandoit un gros Détachement dans la *Gaule Cisalpine*. *Brutus*, instruit de l'aproche de *Pompée*, se renferma dans *Modène*, où, après avoir soutenu un siége, il fut obligé de se rendre à discrétion avec toute son Armée. *Pompée* traita les prisonniers avec beaucoup d'humanité, mais il fit décapiter *Brutus*, sans s'embarrasser de la haine qu'une exécution si odieuse pourroit lui attirer (*a*).

Dans ce même tems *Lépidus*, ayant rassemblé ses forces dispersées, & fait de nouvelles levées en *Etrurie*, & dans les Pays d'alentour, prit pour la seconde fois le chemin de *Rome*. Mais trouvant *Catulus* prêt à le bien recevoir, & ayant apris immédiatement après la défaite de *Brutus*, & la prise de *Modène*, il reprit le chemin de l'*Etrurie*. Sa retraite laissa aux *Romains* la liberté de choisir de nouveaux Consuls, qui furent *D. Junius Brutus* surnommé *Lépidus*, & *Mamercus Æmilius Livianus*. *Lépidus*, ayant perdu alors toute espérance d'obtenir le Consulat, quita l'*Italie*, & passa en *Sardaigne*, où il leva une nouvelle Armée, dans le dessein de transporter le siége de la guerre en *Sicile*. Mais la mort le surprit avant qu'il eût le tems d'exécuter ce coupable dessein. On prétend qu'il mourut du chagrin que lui causa une Lettre, dans laquelle on l'informoit que sa femme lui étoit infidèle. Son Parti tomba avec lui, & *Catulus* partagea avec *Pompée* la gloire d'avoir garanti *Rome* des nouveaux malheurs qui la menaçoient (*b*).

Lépidus *meurt en* Sardaigne.

Pendant que tout ceci se passoit en *Italie*, *Muréna*, que *Sylla* avoit laissé en *Asie*, attaqua, sans la moindre raison, le Roi de *Pont*, & donna lieu par-là à la seconde Guerre de *Mithridate*, dont on trouvera le détail dans notre Histoire du Royaume de *Pont*.

L'*Italie* jouïssoit d'une profonde tranquillité; mais le Parti de *Marius* & de *Sylla* continuoit à être soutenu en *Espagne* par le vaillant *Sertorius*, dont nous avons différé jusqu'ici de rapporter les exploits. Dès la prémière nouvelle des avantages que *Sylla* avoit remportés en *Italie*, *Sertorius*, que la Faction de *Marius* avoit fait Préteur d'*Espagne*, gagna ce Pays, dont il trouva moyen de s'attacher les Habitans par des manières affables & pleines de bonté. C'est ainsi que l'*Espagne* se trouva engagée à prendre part aux trou-

Sertorius *se retire en* Espagne.

(*a*) Plut. in Pomp. Appian. Bell. Civil. ibid. (*b*) Plut. & Appian. ibid.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

troubles de la République, & devint le Théatre d'une Guerre Civile. *Sylla*, devenu maître de *Rome*, envoya *Caius Annius* avec une puissante Armée pour chasser *Sertorius* d'*Espagne*. Ce dernier, instruit à tems de ce dessein, détacha sur le champ *Julius Salinator* avec un Corps de 6000 hommes pour garder les passages des *Pyrénées*: commission qui fut si bien exécutée, qu'*Annius* se trouva réduit à camper au pié des Montagnes, sans savoir quel chemin prendre. Mais durant ces entrefaites un certain *Calpurnius Lanarius*, gagné par *Annius*, assassina *Salinator*; ce qui épouvanta tellement les Troupes qui étoient sous ses ordres, qu'elles abandonnérent les passages, & fournirent occasion à *Annius* de pénétrer jusqu'au cœur de l'*Espagne*. *Sertorius* ne se trouvant point en état de tenir la campagne, se retira avec 3000 hommes à *Carthagène*, d'où il passa avec une Flotte en *Afrique*. Plusieurs de ceux qui l'avoient accompagné dans ce trajet, descendirent sur la Côte pour s'y procurer quelques rafraîchissemens; mais ils furent attaqués, & passés au fil de l'épée par les *Barbares*. Ce nouveau malheur força *Sertorius* à reprendre le chemin de l'*Espagne*. Les Côtes étant bien gardées par les Troupes d'*Annius*, il tenta inutilement des descentes en différens endroits. A quelque distance de la Côte il rencontra une Flotte de Pirates *Ciliciens*, & les ayant engagés à se joindre à lui, il alla faire une descente dans l'Ile de *Pityusa*, dont il fit la Garnison, qu'*Annius* y avoit mise, prisonnière de guerre. Ce léger avantage détermina *Annius* à venir l'attaquer avec une Flotte, à bord de laquelle il y avoit jusqu'à 5000 soldats. Quoique les Vaisseaux de *Sertorius* fussent plus propres à aller en course qu'à soutenir un combat, ce vaillant homme résolut de risquer un engagement; mais une violente tempête fit échouer la plupart de ses Vaisseaux. *Sertorius* lui-même passa dix jours de suite en Mer, toujours battu de la tempête, & croyant périr à chaque instant avec tout son monde. Le calme étant revenu, il passa le Détroit, & prit terre un peu audelà de l'Embouchure du *Bétis*. Il rencontra en cet endroit quelques Navigateurs nouvellement arrivés des Iles *Atlantiques*, ou *Fortunées* *; & fut si charmé de la description qu'ils lui en firent, qu'il conçut le dessein d'aller vivre

* Ces Iles, suivant *Plutarque*, n'étoient qu'au nombre de deux, séparées l'une de l'autre par un Canal étroit, & éloignées de la Côte d'*Afrique* d'environ 10000 stades. La description qu'il nous en donne, s'accorde parfaitement avec ce que nous lisons sur ce sujet dans le IV. Livre de l'*Odyssée*. Mais cette conformité de descriptions n'empêche pas que nous n'ignorions quelles Iles les Anciens ont prétendu désigner par le nom d'*Atlantiques* ou de *Fortunées*. *Platon* en fait un tableau magnifique dans son *Timée*, & leur donne tant d'étendue, qu'*Ortelius* & *Sanson* en ont inféré, qu'il avoit eu en vue l'*Amérique*; mais avant Mr. *Rusbeck* personne ne s'étoit avisé de dire que l'*Atlantis* de *Platon* est la *Scandinavie*, qui comprend les Royaumes de *Norvège* & de *Suède*. Charmé des belles gelées de son Pays, cet Auteur allègue dans son Ouvrage, intitulé *Atlantica*, jusqu'à 102 argumens en faveur de son opinion, & trouve que certaines Ruïnes peu éloignées d'*Upsal*, ont précisément la même situation & les mêmes dimensions que *Platon* attribue à la Capitale d'*Atlantis*. Nous convenons que la *Norvège* & la *Suède* peuvent avoir leurs agrémens, mais nous avons peine à croire qu'*Homère* ait voulu parler d'un de ces deux Pays dans sa description des *Champs Elysiens*, qu'il place dans l'Ile d'*Atlantis*. Un Printems perpétuel ne régne certainement pas en *Suède*, ni en *Norvège*. La conjecture de *Kircher*, qui prétend que les *Iles Fortunées* sont les *Canaries*, est bien plus vraisemblable.

vivre tranquillement dans cet heureux séjour. A peine eut-il communiqué ce dessein aux Pirates *Ciliciens*, que ces hommes avides de butin, & peu sensibles aux douceurs d'une vie innocente, l'abandonnérent, & allérent au secours d'*Ascalis* Roi de *Mauritanie*, qui étoit en guerre avec ses Sujets.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Sertorius, qui craignoit d'être abandonné de ce qui lui restoit de Troupes, passa aussi en *Afrique*, dans l'intention de prendre parti contre *Ascalis*. Dès-qu'il fut arrivé en *Mauritanie*, il marcha droit à l'Ennemi, défit *Ascalis* en bataille rangée, & l'obligea à se réfugier dans la Ville de *Tingis*, présentement *Tanger*, où il l'assiégea. *Pacianus*, que *Sylla* avoit envoyé au secours du Roi, alla à la rencontre de *Sertorius* avec une puissante Armée, mais il eut le malheur d'être entiérement défait, ceux de ses soldats qui eurent le bonheur d'échaper au carnage, ayant été faits prisonniers de guerre. Après cette victoire *Sertorius* se rendit non seulement maître de *Tingis*, mais aussi du Pays. Ayant délivré ainsi les Sujets d'*Ascalis* du joug tyrannique de leur Maître, il leur remit tout ce qui leur appartenoit, Villes, Terres, Richesses, & ne voulut d'autre récompense que celle que le Peuple lui offrit librement (*a*).

Il passe en Afrique.

Il défait Pacianus & prend la Ville de Tingis.

Dans ce même tems les *Lusitaniens*, qui se voyoient menacés d'une nouvelle guerre de la part d'*Annius*, vinrent le supplier par une Ambassade de vouloir se mettre à leur tête. Ravi de cette proposition, il s'embarqua sur le champ avec 2500 *Romains*, qui l'avoient suivi dans sa fuite, & 700 *Africains*, qui souhaitoient de partager sa fortune. Il rencontra sur la route une Flotte *Romaine* commandée par *Cotta*, mais il eut pourtant le bonheur de gagner les Côtes de la *Lusitanie*. Les Habitans le reçurent avec de grands témoignages de joie, & lui conférent le Commandement de toutes leurs Forces. Aussi répondit-il parfaitement à leur attente. Il étoit, suivant *Plutarque*, exemt de tout vice, & également incapable de se laisser amollir par la volupté, ou ébranler par la crainte. Il récompensoit libéralement, & ne punissoit qu'à regret. Pour ce qui est du Métier de la Guerre, aucun des plus fameux Capitaines de l'Antiquité ne l'entendit mieux que *Sertorius*. Il varioit sa manière de disposer ses Cohortes & ses Escadrons, suivant l'Ennemi qu'il avoit à combattre. Son talent particulier consistoit à harasser l'Ennemi, à dresser des embuscades, & à éviter un engagement général, quand il n'étoit pas sûr de la victoire. Grace à de si rares qualités, *Sertorius*, à la tête de 8000 hommes, soutint la guerre contre quatre Généraux *Romains*, qui avoient sous leurs ordres 120000 Fantassins, 6000 Chevaux, & 2000 Archers. *Titus Didius*, Gouverneur de *Bétique*, fut le prémier qui osa se mesurer avec lui ; mais ce mal-habile Général fut défait avec perte de 2000 hommes. Aussitôt *Sylla* dépêcha *Métellus*, un des meilleurs Généraux qu'il y eût alors dans *Rome*, pour arrêter les progrès de ce nouvel Ennemi. Mais cette expédition fit très peu d'honneur à *Métellus*. Son prémier soin, immédiatement après son arrivée, fut de faire savoir à *L. Domitius*, Préteur de l'*Espagne Citérieure*, qu'il eût à venir à son secours.

Il est fait Général des Lusitaniens.

Son Caractére.

Il défait T. Didius.

Ser-

(*a*) Plut. in Sertor.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Sertorius, instruit de la marche de *Domitius*, détacha *Hirtuléius*, ou *Herculéius*, son Questeur, qui mit en fuite le Corps commandé par le Préteur. Pour réparer cet échec, *Métellus* ordonna à *Lucius Lollius*, Préteur de la *Gaule Narbonnoise*, de quiter sa Province, & de le venir joindre. *Lucius* obéit, mais il eut le malheur de rencontrer aux environs d'*Ilerda*, présentement *Lérida*, le brave *Hirtuléius*, qui lui tua bien du monde, & entre autres Officiers de marque son Lieutenant-Général.

Remporte de grands avantages sur les Romains.

Le bruit de tant de victoires détermina ceux qui étoient mécontens du gouvernement de *Sylla*, & en particulier ceux qui étant proscrits, avoient trouvé moyen de se sauver, à venir de tous côtés grossir l'Armée de *Sertorius*. Le Camp de ce Général se trouva même si rempli d'illustres Citoyens *Romains*, qu'il en forma un Sénat, dont il mit l'autorité en opposition avec celle du Sénat de *Rome*. Il tira du même Corps ses Questeurs, ses Tribuns Militaires, & les autres Officiers de son Armée. Par ces différens arrangemens il fit de la *Lusitanie* une République redoutable, & dont les Chefs étoient presque tous *Romains*. *Sylla*, irrité de ce qui se passoit en *Espagne*, envoyoit continuellement des renforts à *Métellus*; mais *Sertorius*, à la tête d'une poignée de soldats endurcis aux travaux de la Guerre, & accoutumés à vivre presque de rien, harassa tellement l'Armée *Romaine*, que *Métellus* lui-même commença à perdre courage. *Sertorius* empêchoit ses Troupes de se pourvoir d'eau, & les troubloit dans leurs fourages. Si elles s'avançoient, elles le trouvoient sur leur chemin; & quand elles s'arrêtoient en quelque endroit, il venoit les assaillir. Il arrivoit de-là que *Sertorius*, sans combattre, avoit tous les avantages attachés à la victoire. Ce grand-homme ayant apris que son Rival avoit parlé de lui avec mépris, comme s'il n'osoit pas en venir aux mains par un principe de lâcheté, défia *Métellus* à un combat singulier; mais ce dernier, qui étoit avancé en âge, tourna la proposition en raillerie, sachant, comme *Théophraste* l'observe, qu'*un Général doit mourir en Général, & pas en Gladiateur*.

Il érige la Lusitanie *en République. Harasse les Troupes de* Métellus.

Son refus ne laissa pas de lui faire quelque tort dans l'esprit de la Multitude. Ainsi, pour rétablir sa réputation par une entreprise d'éclat, il tourna ses armes contre *Laccobriges* *, Ville considérable, espérant de s'en rendre maître dans l'espace de deux jours, à cause qu'il n'y avoit dans la Place qu'un seul puits. Mais *Sertorius* trouva moyen de faire entrer 6000 outres remplies d'eau dans la Ville, & ordonna d'en faire sortir toutes les bouches inutiles; desorte que *Métellus* perdit son tems, & consuma ses provisions, sans rien avancer. Quand les vivres commencérent à lui manquer, il envoya *Aquinus* à la tête de 6000 hommes, pour ramasser tout ce qu'il pourroit trouver de vivres aux environs. *Sertorius*, toujours alerte, plaça une embuscade sur le chemin par où devoit revenir cet Officier avec son monde. Le Détachement fut taillé en piéces; & ceux qui échappérent au carnage, furent faits prisonniers, à l'exception du seul *Aquinus*, qui se sauva par la fuite. *Métellus* n'eut alors d'autre parti à pren-

Défait Aquinus *& oblige* Métellus *à lever le siége de* Laccobroges.

* L'ancienne Ville de *Laccobriges* étoit située au même endroit où est à présent *Lagos*, près de la Baye de *Cadix*.

Depuis la Dictature perpetuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

prendre, que de lever honteusement le siége; ce qu'il fit avec de grandes huées de la part des *Espagnols*, qui insultoient à son malheur du haut de leurs remparts (*a*).

Gagne l'affection des Lusitaniens.

Sertorius s'étant concilié l'estime, l'amour & l'admiration des *Lusitaniens* par tant de glorieux succès, & plus encore par sa conduite obligeante, s'attacha à leur faire sentir les avantages d'une Discipline exacte, & les accoutuma à garder leurs rangs, & à attendre les ordres de leurs Officiers; desorte que d'une Troupe de Brigands, il en fit une excellente Armée. Outre cela, il leur fournit de l'or & de l'argent, pour en orner leurs casques, leurs boucliers, & leurs cuirasses; & il fut même les engager à s'habiller à la *Romaine*. Mais ce qui charma le plus les *Lusitaniens*, sur-tout les principaux d'entre eux, fut le soin qu'il prit de faire instruire leurs enfans. Car il rassembla tous ceux de la plus haute naissance dans *Osca**, Ville alors très considérable, & leur donna des Maîtres pour leur aprendre les Arts des *Grecs* & des *Romains*. Les Parens étoient ravis de voir leurs enfans avec des robes bordées de pourpre, allant en bon ordre aux Ecoles publiques, sans songer que c'étoient autant d'ôtages de leur fidélité †. *Sertorius* payoit leurs Maîtres, & prenoit non seulement connoissance de leurs progrès, mais faisoit même porter à ceux d'entre eux qui avoient mérité cet honneur, les *Bullæ aureæ*, qui étoient en usage pour les Enfans de condition chez les *Romains*.

Les *Espagnols* & les *Lusitaniens* observoient en ce tems-là une coutume, en vertu de laquelle tous ceux qui se dévouoient à un de leurs Généraux, devoient, quand ce Général venoit à être tué, périr par leur propre épée, ou par celle de l'Ennemi ‡. *Sertorius* avoit dans ses Troupes plusieurs milliers de ces sortes de victimes volontaires; & *Plutarque* nous aprend à cette occasion, que son Armée ayant été défaite dans le voisinage d'une Ville d'*Espagne*, les Soldats portérent leur Général sur leurs épaules, & le mirent en sureté avant que de se sauver eux-mêmes. Pour se faire respecter davantage, *Sertorius* profita du caractère superstitieux de ceux qui étoient sous ses ordres. Un *Lusitanien*, nommé *Spanus*, ayant trouvé un jour la femelle d'un Daim qui venoit de mettre bas une Biche, prit la Biche, qui

Biche de Sertorius.

(*a*) Plut. ibid.

* La Ville d'*Osca*, présentement *Huesca*, appartient actuellement au Royaume d'*Arragon*.

† Ce trait de politique l'assuroit en même tems de l'affection & de la fidélité des *Lusitaniens*. *Alexandre le Grand* avoit fait la même chose avant lui.

‡ La même coutume étoit établie dans les *Gaules*, où quelques Guerriers hardis, appellés *Soldurii*, se dévouoient à la mort, en cas que leur Prince ou leur Général vînt à être tué. Cet engagement étoit inviolable (1). *Dion* nous aprend qu'un certain *Pacuvius* se dévoua en plein Sénat à *Auguste* à la manière des *Espagnols*, & voulut forcer tous ceux qui étoient présens à imiter son exemple. Cette coutume n'est point particulière aux *Gaules* & à l'*Espagne*, puisque de notre tems même on en trouve des exemples dans l'Ile de *Ceylan* & dans le Royaume de *Tonquin*. Ceux qui se dévouent de cette manière, sont appellés, en quelques endroits, *Les Vassaux du Roi en ce Monde & dans l'autre*. Nous aurions souhaité que *Plutarque* nous eût conservé le nom par lequel on désignoit ces hommes héroïques en *Espagne*.

(1) Cæsar Bell. Gall. L. III.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

qui étoit toute blanche, & l'apporta à *Sertorius*. Le Général aprivoisa si bien cette bête, qu'elle venoit à lui quand il l'appelloit, & s'étoit accoutumée à n'avoir aucune peur du tumulte d'un Camp. La voyant si docile, il résolut de la faire regarder comme un présent de *Diane*, & donna à entendre que sa Biche l'instruisoit des choses les plus cachées. S'il avoit reçu avis secrettement de quelque course des Ennemis, ou de quelqu'une de leurs entreprises, il feignoit que la Biche l'avoit averti pendant qu'il dormoit, de faire marcher ses Troupes de tel côté. Ou bien, s'il avoit apris que quelqu'un de ses Lieutenans eût remporté une victoire, il cachoit les Messagers, & faisant paroître la Biche couronnée de fleurs, il exhortoit ses soldats à sacrifier aux Dieux, qui alloient bientôt leur donner avis de quelque grand succès *. Ces artifices firent une telle impression sur l'esprit des *Lusitaniens*, qu'ils regardérent *Sertorius* comme un Libérateur que les Dieux mêmes envoyoient à leur secours. Aussi *Métellus*, qui avoit d'ailleurs toutes les qualités d'un bon Général, ne put-il, durant la vie de *Sylla*, remporter le moindre avantage sur lui, ni gagner une seule Ville. Quand *Sylla* fut mort, la République, allarmée des progrès que *Sertorius* faisoit en *Lusitanie*, résolut d'envoyer contre lui un autre Général avec une puissante Armée. Tous les Généraux *Romains* sollicitérent une commission si honorable, & entre autres *Pompée*, qui venoit d'appaiser les troubles excités par *Lépidus*. Pour mieux parvenir à son but, *Pompée* tenoit une Armée sur pié aux environs de *Rome*. *L. Philippus* fut le prémier qui en fit la proposition dans le Sénat, dont la plupart des Membres témoignérent être fort surpris qu'on voulût conférer à un Jeune-homme un poste si distingué. Un d'eux demanda à *Philippe* s'il vouloit qu'on envoyât *Pompée* en *Espagne comme Proconsul*, c'est-à-dire, *à la place d'un Consul?* Non, répondit *Philippe*, mais *pro Consulibus*, c'est-à-dire, *à la place des deux Consuls*; voulant donner à connoître par-là, que les Consuls de cette année étoient absolument incapables de s'acquiter avec honneur d'une commission si difficile. Après de longs débats, *Pompée* fut nommé Commandant en Chef de l'Armée qui devoit être envoyée en *Lusitanie* au secours de *Métellus* (*a*).

Pompée *est nommé Chef de l'Armée destinée contre* Sertorius.

Immédiatement après le départ de ce Général, la République éleva au Consulat *Cn. Octavius Nepos* & *Caius Curio*, qui se firent une affaire particulière de soutenir les sages Réglemens que *Sylla* avoit faits contre les entreprises des Tribuns du Peuple. Le Dictateur avoit presque anéanti leur pouvoir, mais leur ambition se réveilla après leur mort. A la tête de ce Collége se trouvoit en ce tems-là un certain *Cnéus Sicinius*, qui étoit une espè-

(*a*) Plut. in Pomp. & Sertor.

* Nous trouvons dans l'Histoire Ancienne divers exemples de ces sortes d'artifices mis en usage par les plus grands Généraux, & par les plus sages Législateurs, pour se prêter à la crédulité du Peuple. Quelques années auparavant *Marius*, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, trompa son Armée par le moyen d'une *Syrienne* qui passoit pour une Prophétesse, & par des Vautours qui venoient à lui quand il les appelloit. Au reste ces sortes de ruses ne sont pas particulières aux Siècles d'ignorance, & l'on pourroit en produire plus d'un exemple rélatif à notre tems.

espèce de Boufon, dont le grand talent consistoit à contrefaire les gens, & à tourner en ridicule les discours les plus sérieux des plus grands Orateurs. Quoiqu'il n'eût ni probité ni principes, il avoit su néanmoins plaîre à la Multitude. Enhardi par la faveur du Peuple, il cita un jour les Consuls à comparoître dans l'Assemblée des *Comices*, & à y rendre compte pourquoi ils avoient dépouillé les Tribuns de leurs anciennes prérogatives. Les Consuls obéirent à la citation; & étant comparus devant le Peuple au jour marqué, *Curion* parla avec toute la dignité d'un Consul, & toute l'éloquence d'un grand Orateur. Il prouva que les derniers troubles ne devoient être imputés qu'à la puissance excessive que les Tribuns avoient usurpée. Pendant qu'il parloit, *Sicinius* contrefaisoit tous ses mouvemens & tous ses gestes, pour empêcher que le Peuple ne fût frappé de la force de ses argumens. Mais cet indigne moyen n'eut point le succès qu'il s'en étoit promis; la vérité triompha du goût que la Populace a pour les boufonneries, & les Tribuns restérent dans l'état d'abaissement où *Sylla* les avoit mis. Cette espèce de victoire fut uniquement due à *Curion*. Son Collègue *Octavius*, qui se trouvoit attaqué d'un rhumatisme, mais qui ne laissoit pas d'être présent tout couvert d'emplâtres, fut aussi l'objet des plaisanteries de *Sicinius*. Car étant descendu de la Tribune aux Harangues, ce Boufon s'aprocha de lui, pour lui dire *qu'il avoit de grandes obligations à son Collègue, qui avoit empêché par ses gestes qu'il ne fût mangé des Mouches*. Ce goût de plaisanterie, auquel *Sicinius* s'abandonnoit sans réserve à l'égard de tout le monde, lui fit tant d'ennemis, qu'il fut assassiné même avant que le tems de son Tribunat fût expiré (*a*).

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Les Tribuns tâchent de recouvrer leur ancienne autorité.

Cette année *Jules-César*, quoiqu'il n'eût encore que vingt & deux ans, commença à se produire au Barreau. Après avoir signalé sa valeur devant *Mitylène*, comme nous l'avons vu ci-dessus, il s'apliqua à l'étude de l'Eloquence, & intenta cette même année une accusation à *Cn. Cornélius Dolabella*, autrefois Gouverneur de *Macédoine*, qui avoit été honoré du Consulat & d'un Triomphe. Il le chargeoit de malversation; mais *Quintus Hortensius* & *Caius Aurélius Cotta*, les deux plus grands Orateurs qu'il y eût dans *Rome*, plaidérent avec tant d'éloquence en faveur de l'Accusé, qu'il fut absous. Cependant *César* fut admiré, & auroit pu se faire valoir par le talent de la Parole, si malheureusement pour sa Patrie, il n'avoit pas eu un talent plus grand encore pour le Métier de la Guerre *.

Jules-César commence à se produire au Barreau.

Peu de tems après avoir fait son plaidoyer contre *Dolabella*, il s'embarqua pour *Rhodes*, dans le dessein de se perfectionner dans l'étude de l'Eloquence

(*a*) Cic. in Bruto. Quintil. L. XI. & Plut. in Crasso.

* Dans ses Plaidoyers, dit *Plutarque* (1), il avoit toutes les graces d'un excellent Orateur. Aussi, outre l'aptitude naturelle qu'il avoit à l'Eloquence, il s'y étoit exercé avec beaucoup de soin. Il auroit sans contredit égalé à cet égard les plus grands-hommes de son tems, si une ambitieuse politique n'avoit point détourné son attention à d'autres objets. C'est ce qui lui faisoit dire dans sa réponse au Panégyrique que *Cicéron* avoit composé à l'honneur de *Caton*, que les Lecteurs ne devoient pas comparer le stile d'un Homme de Guerre à celui d'un excellent Orateur, qui s'y étoit apliqué toute sa vie (2).

(1) Plut. in Caesare. (2) Idem ibid.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

quence sous *Apollonius*, un des plus habiles Rhétoriciens de son tems; mais il fut pris sur la route par quelques Pirates, qui infestoient ces Mers. Quand ils lui demandérent 20 *Talens* pour sa rançon, il se mit à rire de ce qu'ils ne connoissoient pas mieux la valeur de leur Prisonnier, & leur promit, de son propre mouvement, jusqu'à 50 *Talens*, c'est-à-dire, 9687 livres sterling. Il envoya d'abord quelques-uns de ses domestiques lever cette somme dans les Villes voisines, & resta en attendant avec un Ami & deux de ses serviteurs entre les mains de ces Brigands. Durant les trente-huit jours qu'il passa avec eux, il composa des Harangues & des Piéces en vers, qu'il leur récitoit, reprochant à ceux d'entre eux qui ne les admiroient pas assez, leur grossièreté & leur ignorance. La familiarité avec laquelle il les traitoit, étoit toujours accompagnée de fierté; & il lui arriva plusieurs fois de les menacer, par manière de plaisanterie, que s'ils interrompoient son sommeil, il les feroit crucifier. Les Pirates, considérant cette espèce de raillerie comme un trait de simplicité, en étoient fort contens. Sa rançon, que les *Milesiens* levérent par le moyen d'une taxe qu'ils s'imposérent à eux-mêmes, ayant été payée, il se rendit à *Milet*, où il eut soin de faire équiper quelques Vaisseaux, qui surprirent les Pirates, & en amenérent plusieurs prisonniers à *Pergame*. Comme c'étoit à *Junius*, en qualité de Préteur d'*Asie*, à décider de leur sort, *César* alla lui demander ses ordres sur ce sujet, dans le tems qu'il faisoit une tournée dans les Provinces de son Département. *Junius*, qui étoit très avare, & qui espéroit tirer de grandes sommes des Pirates, répondit qu'il régleroit cette affaire à loisir. Aussitôt *César* ayant pris congé de lui, retourna à *Pergame*, où, sans autre forme de procès, il fit mettre les Pirates en croix: suplice dont il les avoit menacés plus d'une fois, & qu'ils n'avoient jamais cru devoir leur être infligé par ses ordres (a) *. *César* se rendit ensuite à *Rhodes*, où il étudia les régles de l'Eloquence sous le fameux Rhétoricien *Apollonius Molon* †, qui avoit en ce tems-là *Cicéron* pour auditeur. Dans

Il fait mettre les Pirates en croix.

(a) Plut. in Cæsare.

* *Plutarque* contredit ici *Suétone*, que nous avons suivi. Le prémier de ces Auteurs affirme, que *César* fut pris par les Pirates près de l'Ile de *Pharmacuse*, à son retour de *Bithynie*.

† *Plutarque* nomme *Apollonius* fils de *Molon*, & d'un seul homme en fait deux, suivant Mr. *Dacier* dans ses Notes sur *Plutarque*. Mais ce savant Critique se trompe certainement, *Strabon* assurant en termes exprès que *Molon* & *Apollonius* étoient tous deux natifs d'*Alabande*, Ville de *Carie*; qu'ils étoient l'un & l'autre disciples de *Ménéclès* l'*Alabandien*, & qu'ils professoient le même Art à *Rhodes*, où *Molon* vint s'établir après *Apollonius*, qui lui apliqua à cette occasion ces mots d'*Homère*. Ὀψὲ μόλων. D'autres ont désigné ce Rhétoricien par le surnom de μαλακὸς (1). *Cicéron* distingue aussi l'un de l'autre ces deux Rhétoriciens, appellant l'un *Molon*, & l'autre *Apollonius* l'*Alabandien*. „ J'ai toujours, dit-il „ dans son Livre de *Oratore*, fait cas d'*Apollonius*; car quoiqu'il enseignât pour de l'argent, „ il ne vouloit cependant donner de leçons qu'à ceux qui avoient les qualités nécessaires „ pour en profiter ". *Plutarque* dit au sujet de ce même *Apollonius*, „ que n'entendant „ pas trop bien le *Latin*, il demanda à *Cicéron* de déclamer en *Grec* ". L'Orateur *Romain*

(1) Strab. L. XIV. p. 655, 660, 661.

Depuis la Dictature perpetuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Dans ce même tems *Pompée*, après avoir passé l'Hiver dans la *Gaule Narbonnoise*, arriva au commencement du Printems sur les frontières de l'*Espagne Citérieure*. La prémière nouvelle qu'il y aprit, fut que les Troupes *Romaines*, sous les ordres de *Perperna*, ou *Perpenna*, avoient, en dépit de leur Général, prêté serment de fidélité à *Sertorius*. *Perperna*, après la mort de *Lépidus* dont il étoit le Lieutenant, avoit rassemblé les restes de son Armée, montant à 53 Cohortes, c'est-à-dire, à près de 32000 hommes. Il avoit pris avec cette Armée la route de l'*Espagne*, dans le dessein de s'y établir, comme avoit fait *Sertorius*, & de faire la guerre à *Métellus* pour son propre compte, regardant comme une chose au-dessous de sa naissance & de son rang, de servir sous un homme qui n'étoit pas même né *Romain*; mais quand ses soldats surent que *Pompée* avoit passé les *Pyrénées* à la tête d'une puissante Armée, ils prirent leurs armes & leurs drapeaux, & déclarérent à *Perperna* qu'ils l'abandonneroient s'il ne les menoit point à l'instant même au Camp de *Sertorius*, & s'il ne remettoit pas son autorité entre les mains de ce Général, qui étoit capable de se défendre lui-même & ceux qui servoient sous lui. *Perperna* y consentit, quoique bien à contre-cœur.

Perperna *se retire en Espagne.*

Ses Troupes vont joindre Sertorius.

Aussitôt que *Sertorius* se vit à la têre d'une nombreuse Armée, il se mit en marche pour arrêter les progrès de *Pompée*, dont la réputation sembloit annoncer de grands exploits. Il étoit à la fleur de son âge, pouvoit avoir trente ans, avoit obtenu déjà l'honneur d'un Triomphe & le surnom de *Grand*, & venoit d'être autorisé à agir séparément & indépendamment de *Métellus*. avec le titre de *Proconsul*. Immédiatement après son arrivée, plusieurs Villes, qui jusqu'alors avoient été fidèles à *Sertorius*, parurent être disposées à ouvrir leurs portes à un Général déjà si renommé. *Sertorius*, pour dissiper cette prévention, alla mettre le siège devant *Laurone*. *Pompée*, comptant de l'obliger à lever le siège, marcha droit à lui, & dans l'idée qu'il l'avoit renfermé entre son Armée & la Ville, il envoya un Messager aux *Lauronites*, pour leur faire dire que ceux qui les assiégeoient, ne tarderoient guères à se retirer honteusement. *Sertorius* l'ayant su, ne fit qu'en rire, & dit *qu'il aprendroit à l'Ecolier de* Sylla *qu'un Général doit plus regarder derrière que devant soi*. En effet il avoit laissé dans le Camp, d'où il étoit parti pour investir la Ville, un Détachement de 6000 hommes, qui tenoient *Pompée* en échec. Le jeune Général se trouva très embarrassé, n'osant livrer bataille à l'Ennemi, & ayant honte d'abandonner ceux qu'il étoit venu secourir.

Sertorius *assiége* Laurone.

main y consentit; mais dans le tems que tous ceux qui étoient présens admiroient son éloquence, & la pureté de sa diction, *Apollonius* garda un profond silence. Enfin, remarquant que son air pensif causoit quelque inquietude à *Cicéron*: „ Ayez bon courage, *lui* „ *dit-il*, car je vous loue & vous admire; mais je crains pour la pauvre *Grèce*, en voyant „ les deux seuls Ornemens qui nous restent sur le point d'être transférés aux *Romains*. S'il en faut croire *Josèphe* (2), ce fut ce même *Apollonius* qui fournit à *Apien* toutes les faussetés qu'il publia contre les *Juifs*.

(1) Joseph. Contr. Apion. L. II.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Et la prend aux yeux de Pompée.

Les Assiégés, voyant qu'il ne leur restoit aucune espérance, se rendirent à discrétion. *Sertorius* laissa la vie & la liberté aux Habitans; mais il fit pourtant bruler leur Ville, non par cruauté (ce n'étoit nullement le caractère de ce Général) mais afin qu'il fût dit qu'une Ville que *Pompée* avoit prétendu secourir, avoit été brulée sous ses yeux, & si près de lui, qu'il avoit presque pu se chauffer au feu qui en consumoit les murailles (*a*). *Frontin* assure que *Pompée*, sans en être venu à une bataille, perdit durant le siège de *Laurone* 10000 hommes en plusieurs petites rencontres (*b*). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après que la Ville se fut rendue, il se retira avec *Métellus* au pié des *Pyrénées*, où leurs Troupes passérent un très mauvais Hiver.

Les Tribuns du Peuple recouvrent leur ancienne puissance.

L'année suivante les Faisceaux Consulaires furent donnés à *L. Octavius* & à *Aurélius Cotta*. Ce dernier, pour faire cesser une cherté de vivres causée par quelques Pirates *Ciliciens*, eut recours à un remède pire que le mal. On prétendoit qu'il seroit facile de reprimer l'audace de ces Pirates, si les Tribuns du Peuple avoient plus d'autorité. Ainsi *Cotta*, se prêtant à cette idée, consentit qu'à l'avenir les Tribuns pourroient être élevés aux prémières Charges de l'Etat. Par ce moyen ils commencérent à recouvrer leur ancienne autorité, qui causa à la fin la ruïne du Gouvernement Républicain (*c*).

Hirtuléius *entièrement défait par* Métellus.

Mais il est tems de revenir aux affaires d'*Espagne*. Dès-que la Saison de recommencer les Opérations de la guerre fut venu, *Métellus* alla attaquer *Hirtuléius*, un des Lieutenans de *Sertorius*, & le mit en fuite après une action qui dura tout un jour. *Hirtuléius* laissa 20000 des siens sur la place, fut lui-même dangereusement blessé, & pensa tomber entre les mains de l'Ennemi (*d*). *Sertorius* ayant reçu la nouvelle de cette défaite, s'avança avec toute la diligence possible vers *Sucrone*, où *Pompée* étoit campé. Ils étoient bien aises l'un & l'autre de combattre avant que *Metellus*, qui revenoit de la *Bétique*, fût arrivé; l'un pour avoir moins d'Ennemis sur les bras, l'autre pour ne point partager avec un Collègue l'honneur de la victoire qu'il se promettoit.

Bataille entre Pompée *&* Sertorius.

Ce fut vers le soir que l'action s'engagea; car *Sertorius* avoit attendu que le jour commençât à baisser, parce que les Ennemis ne connoissoient point les lieux, & qu'ainsi l'obscurité devoit leur être également desavantageuse, soit qu'il leur fallût fuir, soit qu'ils eussent à poursuivre. *Pompée*, qui commandoit l'aile droite de son Armée, renversa bientôt l'aile gauche des Ennemis sous les ordres de *Perperna*. *Sertorius* accourt aussitôt, & fait changer les choses de face. La terreur passa du côté des Ennemis, & *Pompée* courut même un très grand danger de sa personne. Il fut attaqué, quoiqu'à cheval, par un *Africain* qui combattoit à pié, mais qui étoit d'une taille gigantesque. Déjà l'*Africain* avoit le bras levé pour porter au Général *Romain* un terrible coup, quand celui-ci eut le bonheur de couper la main de son Ennemi. Il continua ensuite à fuir; mais une Troupe de *Libyens* s'étant jettée sur lui, il alloit être pris ou tué, sans la précaution qu'il eut

Pompée *défait.*

(*a*) Plut. in Pomp. & Sertor.
(*b*) Front. Strat. L. I. c. 5.
(*c*) Appian Bell. Civil. L. I. Salust. in Fragm. Plut. in Cic.
(*d*) Front. ibid.

eut de leur abandonner son cheval, qui avoit un riche harnois. Pendant que les *Barbares* se disputent la dépouille du cheval, *Pompée*, quoique blessé à la cuisse, échappe, & regagne son Camp.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Afranius, d'un autre côté, venoit de mettre en fuite l'aile que *Sertorius* avoit été obligé d'abandonner; mais pendant que ses Troupes ne songeoient qu'à piller, *Sertorius* arrive tout-à-coup, & force les pillards à se retirer en desordre. Le lendemain de grand matin il rangea son Armée en ordre de bataille dans la même Plaine, résolu d'en venir à une seconde action; mais sur la nouvelle que *Métellus* venoit de joindre *Pompée* il se retira, en disant, *Si cette vieille n'étoit survenue, j'aurois renvoyé ce petit garçon à* Rome *après l'avoir châtié comme il le mérite* (a).

Sertorius avoit pour lors un grand chagrin. Sa Biche s'étoit perdue dans le tumulte de la dernière action, & il se voyoit privé par-là d'un moyen puissant pour gouverner un Peuple superstitieux; mais heureusement quelques-uns de ses gens la rencontrérent dans un Bois, & l'ayant reconnue à sa couleur, ils la ramenérent à *Sertorius*. Ce Général leur promit une récompense considérable s'ils lui gardoient le secret; & l'ayant tenu cachée pendant quelques jours, un matin il dit aux Chefs des *Espagnols* qui étoient auprès de lui, qu'il avoit eu pendant la nuit un songe qui lui annonçoit quelque évènement heureux. Il donna ensuite audience à tout le monde, selon sa coutume. Tout d'un coup on lâche la Biche, qui vint en bondissant à *Sertorius*, mit la tête sur ses genoux, & lui lecha la main droite qu'il lui tendit. *Sertorius* la caressant à son tour, & versant même quelques larmes, tous ceux qui étoient présens demeurérent d'abord très surpris; puis avec mille cris de joie ils le reconduisirent chez lui, en protestant qu'ils étoient prêts à répandre pour sa défense jusqu'à la dernière goute de leur sang (b).

Sertorius, ne jugeant pas à propos de combattre les forces réunies de *Pompée* & de *Métellus*, abandonna son Camp pendant l'obscurité de la nuit, ce qui ouvrit le chemin à *Pompée* pour aller au-devant de *Métellus*. Quand ce dernier arriva, *Pompée* voulut faire baisser ses Faisceaux devant lui, mais *Métellus* s'y opposa, & ne voulut prendre d'autre avantage sur *Pompée*, que celui de donner le mot lorsqu'ils campoient ensemble. Ces deux Généraux, qui agissoient avec un concert parfait, résolurent de suivre *Sertorius*, & de l'attaquer dans son nouveau poste. Ils trouvérent son Armée, partagée en deux Corps, l'un commandé par *Perperna*, & l'autre par *Sertorius* lui-même. Après avoir passé quelques jours à s'observer, *Métellus* attaqua *Perperna*, & *Pompée* mena ses forces contre *Sertorius*, espérant de recouvrer la réputation qu'il avoit perdue dans la dernière bataille. L'action dura tout le jour; mais à la fin *Pompée* fut mis en fuite, après avoir perdu 6000 hommes, & entre autres *Memmius*, son Lieutenant, qui étoit un des meilleurs Officiers de son tems. D'un autre côté, *Métellus* battit *Perperna*, & lui tua 5000 hommes; mais *Sertorius* ayant ramené les fuyards au combat, repoussa *Métellus* à son tour, & le blessa même de sa lance. Ce

Nouvelle défaite de Pompée.

(a) Plut. in Pomp. & Sertor.

(b) Idem ibid.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Ce malheur procura la victoire à *Métellus*; car ses soldats voyant couler le sang de leur Général, s'animérent tellement, qu'il ne fut pas possible aux *Espagnols* de soutenir leur effort. *Sertorius* se retira dans une Ville forte située au pié des Montagnes, non dans l'intention d'y soutenir un siége, mais pour mieux tromper *Pompée* & *Métellus*. Ces deux Généraux donnérent dans le piège; car au-lieu de poursuivre les *Lusitaniens*, ils allérent assiéger la Place où *Sertorius* s'étoit retiré; mais pendant qu'ils se préparoient à l'attaquer, il fit une sortie, & s'étant rendu en *Lusitanie*, il alla s'y mettre à la tête des Troupes qui l'attendoient. Aussi le vit-on bientôt reparoître avec une nombreuse Armée, & présenter la bataille aux deux Généraux, qui eurent la prudence de ne la point accepter; mais il leur fut impossible de se garantir des attaques continuelles de *Sertorius*, qui les chassa de la plupart de leurs postes, & qui, en interceptant leurs Convois, les obligea à la fin à se séparer. *Métellus* se retira dans la *Gaule Narbonnoise*, & *Pompée* dans le Pays des *Vaccæi*, qu'*Isidore* place au pié des *Pyrénées*. Il écrivit de-là au Sénat une Lettre, pour demander un promt secours d'hommes & d'argent, déclarant que pour peu qu'on attendît à lui envoyer des renforts, il se trouveroit réduit à ramener son Armée en *Italie*. Telles furent les extrémités auxquelles *Sertorius* réduisit les deux plus grands Capitaines de son Siècle (*a*).

Sertorius *est contraint par* Métellus *à se retirer.*

Pompée *&* Métellus *réduits à de grandes extrémités.*

Tant de succès glorieux ne furent pas capables d'éteindre dans le cœur de *Sertorius* son amour pour sa Patrie. Comme il souhaitoit ardemment d'y finir ses jours, il fit savoir à *Métellus* & à *Pompée*, qu'il étoit prét à mettre bas les armes, pourvu que le Decret de sa proscription fût révoqué. *Plutarque* nous aprend que ce desir extrême de revoir sa Terre natale, venoit de l'attachement tendre & respectueux qu'il avoit toujours eu pour sa Mère, qui l'avoit élevé avec beaucoup de soin, son Père étant venu à mourir pendant qu'il étoit encore fort jeune. Quand il reçut dans la suite la fâcheuse nouvelle de la mort de sa Mère, il pleura amèrement, & resta sept jours couché à terre, sans donner le mot, ni même voir ses plus intimes Amis. Les Chefs de son Armée eurent toutes les peines du monde à l'obliger à paroître en public, & à prendre soin des affaires, qui se trouvoient alors dans une situation très avantageuse. Ces differens traits prouvent que *Sertorius* étoit d'un caractère doux & aimable, & n'avoit eu recours aux armes que parce que ses Ennemis l'y avoient forcé. Les Historiens ne marquent point quelle réponse *Pompée* & *Métellus* lui firent. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Decret de sa proscription ne fut point révoqué.

Sertorius *offre de mettre bas les armes.*

Le bruit des exploits de *Sertorius* étant parvenu jusqu'aux extrémités de l'Orient, *Mithridate le Grand* crut devoir profiter de l'embarras des *Romains*. Ce Monarque, comme nous l'avons vu dans l'Histoire du Royaume de *Pont*, avoit été obligé par *Sylla* à accepter une Paix telle que ce Général avoit bien voulu la lui donner. Dès-que *Sylla* fut mort, il songea à renouveller pour la troisième fois la guerre contre les *Romains*, & mit pour cet effet sur pié une nombreuse Armée. *Mithridate* avoit alors à sa Cour deux Ro-

Mithridate *envoie une Ambassade à* Sertorius.

(*a*) Plut. ibid.

Depuis de Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Romains fugitifs, *L. Magius* & *L. Fannius*, qui avoient été autrefois attachés au Parti dont *Sertorius* foutenoit les reftes. Ils confeillérent à *Mithridate* de faire alliance avec ce grand Capitaine. Le Roi de *Pont*, aprouvant cette idée, envoya des Ambaffadeurs à *Sertorius*, avec ordre de lui offrir 3000 Talens, & 40 Galéres pourvues de tout, à condition qu'il lui fût permis de faire la conquête de ces Provinces d'*Afie*, qu'il avoit été obligé de céder en conféquence du Traité fait avec *Sylla*.

Sertorius donna audience à ces Ambaffadeurs à la tête de fon Sénat, & lorfqu'ils furent retirés il mit l'affaire en délibération. Tous opinérent à accepter les offres du Roi, puifqu'il ne leur demandoit qu'un vain confentement pour une chofe qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'empêcher, & qu'en échange il leur accordoit les fecours les plus néceffaires. Ici nous ne faurions trop admirer la nobleffe des fentimens de *Sertorius*. Ce grand-homme, qui fentoit parfaitement tout ce que les offres de *Mithridate* avoient d'avantageux, ne laiffa pas de rejetter fa demande. *Je confens*, dit-il, *que* Mithridate *s'empare de la* Bithynie *& de la* Cappadoce, *Pays fur lesquels les* Romains *n'ont aucun droit; mais je ne veux pas qu'il s'empare de* l'Afie Mineure, *à laquelle il a renoncé par un Traité folemnel: car*, ajouta-t-il, *je dois faire fervir ma puiffance à l'agrandiffement de la République, & non pas m'agrandir de fes pertes.*

Alliance entre Sertorius & Mithridate.

Sertorius renvoya les Ambaffadeurs avec cette réponfe, qui furprit étrangement *Mithridate*. *Quels ordres*, s'écria-t-il, *m'enverroit donc* Sertorius *préfidant au Sénat de* Rome, *puifque banni, & relegué fur les Côtes de la Mer* Atlantique, *il me menace de la guerre fi j'entreprens fur l'*Afie? Cependant le Traité fe conclut aux conditions prefcrites par *Sertorius*. Le Roi de *Pont* lui fournit 3000 Talens & une Flotte de 40 Galéres; & *Sertorius* envoya à ce Prince un Corps de Troupes, fous le Commandement de *Marcus Marius*, ou, comme d'autres l'appellent, *Marcus Varius*, un des Sénateurs qui avoient été profcrits par *Sylla* (a).

Pendant que *Mithridate* faifoit de prodigieux préparatifs pour la guerre en *Afie*, & *Sertorius* en *Efpagne*, *P. Servilius*, fous le titre de Proconful, défit les Pirates qui infeftoient les Côtes & les Mers, prit *Ifaure* leur Capitale *, & fut honoré d'un Triomphe, & du furnom d'*Ifaurique*. L'année fuivante *Licinius Lucullus* & *Aurelius Cotta* furent nommés Confuls. Le pré-

(a) Plut. in Sert. Cic. pro Lege Manil. & pro Murena. Tit. Liv. L. XCIII. Appian. in Mithridate. Oros. L. VI. c. 2.

* *Ifaure*, appellée dans la fuite *Ifauropolis*, & préfentement *Saura*, étoit la Capitale de l'*Ifaurie*, Pays de l'*Afie Mineure*. Cette Ville avoit beaucoup perdu de fa fplendeur du tems de *Pline*. Outre *Ifaure*, *Servilius* prit les Villes de *Phafelis*, d'*Olympus*, & de *Coricus*, qui fervoient de retraite aux Pirates. La prémiére étoit fituée fur les confins de la *Lycie* & de la *Pamphylie*. Les Habitans, qui étoient prefque tous Pirates, alloient en courfe avec une forte de Vaiffeau qu'on nomma d'après eux *Phafelus*. Ils étoient fi pauvres, qu'ils n'offroient en facrifice à leurs Dieux que du poiffon falé. De-là le Proverbe, *Sacrificium Phafelitarum*, pour défigner un préfent de peu de valeur. La Ville d'*Olympus* étoit fituée fur la Côte maritime de *Cilicie*, & celle de *Coricus* étoit un fameux Port dans le même Pays, & eft connue à préfent fous le nom de *Curco*.

Depuis de Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

prémier, en faisant la cour à une Maîtresse de *Céthégus*, un des Tribuns du Peuple, obtint le Commandement des Troupes qui devoient être envoyées en *Cilicie*. Son Collègue fut mis à la tête de la Flotte destinée à garantir la *Bithynie* de l'invasion dont ce Royaume étoit menacé de la part de *Mithridate*. Mais avant de partir, il fit avoir à *Marc-Antoine*, Père du Triumvir, une Commission illimitée de pourvoir à la sureté de toutes les Côtes appartenant à la République.

Marc-Antoine *défait les Pirates.*

Marc-Antoine mit en mer pour donner la chasse aux Pirates, qui avoient rassemblé une nombreuse Flotte à la hauteur de l'Ile de *Crète*; mais en étant venu aux mains avec eux, la plupart de ses Vaisseaux furent pris, & ses gens pendus aux mâts, avec les chaînes qu'il avoit fait préparer pour l'Ennemi. Ce cruel spectacle le toucha au point qu'il en mourut de douleur peu de jours après (*a*). Vers ce même tems *Cotta* arriva en *Bithynie*, où il trouva *Mithridate* à la tête d'une puissante Armée. Toutes les Villes de *Paphlagonie* ouvrirent leurs portes à ce Monarque, dans l'idée qu'en se soumettant à lui, elles se soumettoient à la République, à cause que *Marius*, que *Sertorius* avoit envoyé en *Asie* comme Proconsul, marchoit toujours devant les Troupes du Roi, accompagné de ses Licteurs avec leurs Faisceaux. Les *Bithyniens* se feroient pareillement révoltés, si *Jules-Cesar*, qui se trouvoit à *Rhodes*, n'avoit pas levé, de sa propre autorité, un Corps de Troupes, par le moyen duquel il retint les Villes de *Bithynie* dans le devoir. Ce fut-là le coup d'essai de ce jeune Guerrier, qui, à l'âge de vingt-quatre ans, égaloit déjà en prudence & en valeur les plus vieux Généraux (*b*). D'un autre côté, le Consul *Cotta*, ayant été défait sur mer par la Flotte de *Mithridate*, fut obligé de se réfugier à *Chalcédoine*, où *Mithridate* l'assiégea; mais son Collègue *Luculle* força ce Prince à se retirer. Le Consul, enhardi par cet avantage, enleva ensuite plusieurs Places à l'Ennemi, & termina la campagne par une victoire complette, qu'il remporta sur la Flotte du Roi, comme nous l'avons vu dans notre Histoire du Royaume de *Pont*.

Luculle *remporte divers avantages sur* Mithridate.

Conspiration contre Sertorius.

Les Armes *Romaines* ne furent pas moins victorieuses en *Espagne* qu'en *Asie*. Les Sénateurs, & les autres Patriciens, qui servoient sous *Sertorius*, se croyant en état de résister à l'Ennemi sans lui, commencérent à devenir jaloux de sa gloire. Ils avoient pour Chef *Perperna*, qui, tant en particulier qu'en public, ne cessoit de déclamer contre *Sertorius* & son Sénat. Cet ambitieux Patricien, pour secouer le joug de l'obéissance, & dans l'espérance de succéder au Commandement de l'Armée en *Lusitanie*, conspira la perte de son Général, & fit entrer dans la conjuration plusieurs Officiers. Les Conjurés, n'osant pas attaquer *Sertorius* à force ouverte, à cause de l'extrême affection que les *Lusitaniens* avoient pour lui, firent tous leurs efforts pour le perdre dans leur esprit. Dans cette perfide vue, les Gouverneurs des Villes se mirent à traiter les Habitans avec la dernière sévérité, publiant qu'ils en agissoient ainsi par ordre exprès de *Sertorius*. Cet-

(*a*) Cic. Act. II. in Verr. Flor. L. III. c. 7. Tit. Liv. L. XCIV.

(*b*) Sueton in Julio c. 4. Vell. Paterc. L. II. c. 42.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Cette conduite força plusieurs Villes à se révolter, & obligea *Sertorius* à charger quelques Officiers d'aller appaiser une révolte, qui auroit pu devenir générale; mais ces Traîtres, gagnés par les Conspirateurs, ne firent qu'augmenter le mal. *Sertorius* s'en vengea sur quelques Enfans *Lusitaniens*, dont il fit mourir les uns, & dont les autres furent vendus pour Esclaves C'est le seul trait de cruauté dont on ait jamais pu accuser ce grand-homme * (*a*).

Un des principaux Officiers de l'Armée, nommé *Manlius*, étoit du nombre des Conjurés, que *Perperna* avoit gagnés. Ce *Manlius* découvrit toute la conspiration à un jeune *Romain*, pour qui il avoit conçu une passion honteuse; & ce Jeune-homme en fit confidence à son tour à un certain *Aufidus*. Comme ce dernier étoit lui-même un des Conspirateurs, & qu'il ignoroit que *Manlius* fût du complot, il fit peu de cas de la confidence; mais quand le jeune *Romain* lui eut nommé *Perperna*, *Gracinus*, *Q. Fabius*, *Tarquitius*, les deux Sécrétaires de *Sertorius*, & divers autres, qu'*Aufidus* savoit tous être du complot, il alla sur le champ trouver *Perperna*, & le pressa de hâter l'exécution de leur dessein. *Perperna*, du consentement des autres Conjurés, choisit ce jour-là même, & résolut d'inviter *Sertorius* à un festin, pour avoir occasion de l'assassiner. Comme il n'étoit pas facile d'engager ce Général à quelque partie de plaisir, il eut recours à l'artifice, & fit fabriquer quelques Lettres supposées, qui contenoient la nouvelle d'une victoire remportée sur *Pompée* & sur *Métellus* par un des Lieutenans de *Sertorius*. Ce dernier, charmé de ce qu'il venoit d'aprendre, promit de se trouver au festin, après qu'il auroit été rendre graces aux Dieux de l'heureux succès qu'ils venoient d'accorder à ses armes.

Sertorius étoit naturellement sérieux, & ennemi de tout discours indécent. Au milieu du repas les Conjurés, feignant d'être échaufés de vin, commencérent à tenir des propos extrêmement libres, qui obligérent *Sertorius* à leur tourner le dos, comme pour s'épargner le déplaisir de les voir & de les entendre. Dans cet instant *Perperna*, ayant pris une coupe remplie de vin, la laissa tomber, ce qui devoit servir de signal. Aussitôt *Antoine*, qui étoit le plus près de *Sertorius*, tira son poignard, & l'en blessa. Le vaillant Général voulut se lever; mais l'Assassin qui lui avoit porté le coup, s'étant jetté sur lui, lui saisit les mains, & fournit par-là moyen à ses Complices de l'achever.

Sertorius *assassiné.*

Sertorius étoit incontestablement un des plus grands Capitaines que la République ait jamais eu à son service. Le Sénat en étoit si convaincu, qu'il en-

(*a*) Plut. ibid.

* *Plutarque* tâche cependant de le justifier. „ La manière cruelle, *dit-il*, dont *Sertorius* „ traita les Otages *Espagnols*, semble prouver que naturellement il n'étoit point clément. „ Pour moi, je suis persuadé, que les outrages faits à un homme d'un excellent naturel, „ peuvent altérer son caractère & ses sentimens; & c'étoit-là, si je ne me trompe, le cas „ de *Sertorius* (1) ". *Sopbocle* fait dire la même chose à *Electre* en d'autres termes: *Il est bien difficile dans ma situation de modérer son ressentiment. Les grands malheurs altèrent nos inclinations naturelles, & nous rendent méchans malgré nous.* C'est la seule apologie dont la cruauté de *Sertorius* soit susceptible.

(1) Plut. in Sert.

Depuis la Dictature perpetuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

envoya contre lui deux de ses plus habiles Généraux, *Métellus* & *Pompée*; mais l'éclat de la réputation que ces fameux Guerriers s'étoient acquise en d'autres lieux, fut terni en *Espagne*. Jamais ils ne purent remporter aucun avantage considérable sur le Général *Lusitanien*, qui les força enfin à n'oser plus paroître en campagne devant lui. *Pompée*, qui avoit été honoré dans sa jeunesse d'un Triomphe & du surnom de *Grand*, & qui avoit rempli du bruit de ses exploits l'*Italie*, la *Sicile* & l'*Afrique*, essuya des défaites continuelles en *Espagne*, aussi longtems que *Sertorius* vécut. Après sa mort, l'infame *Perperna* se chargea du Commandement de l'Armée; mais on s'apperçut bientôt qu'il savoit aussi peu commander qu'obéir; car *Pompée*, qui s'étoit tenu pendant quelque tems dans l'éloignement & dans l'inaction, n'eut pas plutôt apris la nouvelle de l'assassinat de *Sertorius*, qu'il vint attaquer *Perperna*, & prit ce Traître lui-même prisonnier, après avoir remporté sur lui une victoire facile & complette. Comme *Perperna*, immédiatement après la mort de *Sertorius*, s'étoit emparé de tous ses Papiers, il offrit à *Pompée* de lui faire voir des Lettres, dans lesquelles les principaux Citoyens de *Rome* avoient invité *Sertorius* à passer en *Italie*; mais *Pompée*, ne voulant avoir aucune entrevue avec ce Scélérat, envoya ordre à *Perperna* de lui faire tenir tous les Papiers de *Sertorius* cachetés. Dès-qu'il les eut reçus, il les fit jetter au feu sans les avoir décachetés, en présence de tous les Officiers de son Armée. Il commanda en même tems qu'on mît à mort *Perperna*, pour empêcher que ce Traître ne nommât quelques-uns de ceux qui avoient entretenu correspondance avec *Sertorius*, & ne causât par-là de nouveaux troubles. Par rapport au reste des Conjurés, quelques-uns furent pris, & punis du dernier suplice; d'autres passérent en *Afrique*, où ils périrent par la main des Habitans du Pays. *Aufidus* seul échapa au châtiment qu'il n'avoit que trop mérité; encore ne fut-ce que pour finir, quelques années après, ses jours dans un misérable Village d'*Espagne*, pauvre, & détesté de tout le monde (*a*). La mort de *Perperna* mit fin à une guerre qui avoit occupé les meilleurs Généraux, & l'élite des Forces de la République, durant l'espace de dix ans. *Pompée* eut l'honneur de terminer heureusement cette guerre, & ce fut le seul honneur qu'il y acquit. Il resta encore quelque tems en *Espagne*, pour mettre les Villes révoltées à la raison, & revint ensuite avec son Armée en *Italie*.

Défaite & prise de Perperna.

Perperna *mis à mort.*

Fin de la Guerre en Espagne. Année après le Déluge 2930. Avant J. C. 30. De Rome 679.

Guerre des Esclaves sous Spartacus.

A peine la rebellion fut-elle étouffée en *Espagne*, qu'il s'éleva de nouveaux troubles dans le sein de l'*Italie* même. Sous le Consulat suivant, qui fut celui de *Térentius Varro* & de *Cassius Varus*, quelques Esclaves de *Capoue*, ayant rompu leurs chaînes, prirent les armes, & sous la conduite d'un Gladiateur *Thrace*, nommé *Spartacus*, défirent, d'abord quelques Milices qu'on envoya contre eux, & ensuite un Préteur *Romain*, nommé *Claudius Pulcher*, qui commandoit un Corps de 3000 hommes. Ces heureux succès augmentérent tellement la réputation de *Spartacus*, qu'il se vit bientôt à la tête d'un Corps de 10000 hommes, avec lesquels il défit le Préteur *Vatinius*. Il entra peu de tems après dans la *Gaule Cisalpine*, pour four-

nir

(*a*) Plut. in Sert. & Pomp.

nir à ses Troupes, composées principalement de *Gaulois*, une occasion de retourner chez eux; car s'il n'avoit pas eu cette espèce de condescendance, il lui auroit été impossible de les gouverner.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

L'Année suivante, sous le Consulat de *Gellius Poplicola* & de *Cornélius Lentulus*, *Cnixus*, un des Chefs des Esclaves *Gaulois*, se sépara de lui, & retourna en *Apulie*, où il fut attaqué, & taillé en pièces avec toute son Armée, par le Consul *Gellius* & le Proconsul *Anius*. La nouvelle de cette défaite détermina *Spartacus*, qui se trouvoit dans la *Gaule Cisalpine*, & qui étoit dans le dessein de chercher une retraite parmi les *Gaulois Transalpins*, à revenir sur ses pas, & à attaquer le Consul *Lentulus* qui le poursuivoit. La victoire se déclara non seulement pour lui en cette occasion, mais il eut outre cela le bonheur de défaire peu de tems après l'Armée triomphante du Consul *Gellius*. Jamais la République n'avoit éprouvé une plus cruelle humiliation. Ses deux Consuls, & ses invincibles Légions, venoient de prendre honteusement la fuite devant un Esclave *Thrace*, dont le titre le plus honorable étoit celui de Gladiateur. *Spartacus* ne voulut donner quartier à aucun des Prisonniers *Romains*, qu'il fit tous immoler autour du bucher de *Cnixus*. Comme son Armée se trouvoit forte de 120000 hommes, tous Esclaves fugitifs, il ravagea la plupart des Provinces d'*Italie*, & se rendit après cela en *Lucanie*, où il eut soin de faire des Magazins pour la subsistance de sa nombreuse Armée.

Cnixus *taillé en pièces avec son Armée.* Spartacus *défait les deux Consuls.*

L'année suivante, sous le Consulat d'*Aufidius Orestes* & de *Lentulus Sura*, le Sénat donna la commission de faire la guerre au rebelle Gladiateur à *Licinius Crassus*, un des Chefs du Parti de *Sylla*, & qui avoit eu beaucoup de part à la plupart des victoires de ce fameux Capitaine *Crassus*, ayant levé en peu de jours six Légions, détacha *Mummius*, un de ses Lieutenans, avec deux Légions, pour observer l'Ennemi. L'imprudent *Mummius* n'eut pas plutôt découvert l'Armée de *Spartacus*, qu'il rangea ses Troupes en bataille contre l'ordre exprès de son Général. Le *Thrace* accepta cette espèce de défi, & mit les *Romains* en fuite dès la prémière attaque. *Crassus* arriva peu de tems après, & ayant fait à *Mummius* d'amers reproches sur sa témérité, il ordonna qu'on décimât 500 Légionaires, qui s'étoient retirés à l'aproche de l'Armée de *Spartacus*: sévérité, qui le fit autant respecter de ses Troupes, qu'il en avoit été aimé jusqu'alors. Il marcha ensuite à l'Ennemi; & ayant rencontré un Corps de 10000 Rebelles, qui ravageoient le Pays, il les fit tous passer au fil de l'épée. *Spartacus*, n'osant plus tenir la campagne après cet échec, prit quelques mesures pour passer en *Sicile*; mais la chose ne lui ayant point réussi, il gagna une Presqu'île dans le voisinage de *Rhège*. Pour lui ôter tout moyen de se sauver, *Crassus* fit creuser tout autour de son Camp, depuis une Mer jusqu'à l'autre, un Fossé long de 300 stades, & dont la largeur & la profondeur étoient de 15 piés. Mais le vaillant *Spartacus*, profitant de l'occasion que lui fournissoit une nuit orageuse, fit combler une partie du Fossé, & s'étant ouvert un chemin à travers l'Armée ennemie, alla camper en rase campagne. *Crassus* craignit qu'il ne marchât droit à *Rome*; mais il fut bientôt rassuré, en voyant un grand Corps de Rebelles se séparer de l'Armée de *Spartacus*,

Crassus *chargé du soin de faire la guerre à* Spartacus.

Il défait un Corps de dix mille Rebelles.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Valeur des Esclaves.

dans l'intention de ne plus servir sous lui. *Crassus* les attaqua sans perdre de tems, & les défit après un long combat. L'Ennemi perdit en cette occasion 12300 hommes, dont il n'y en eut que deux de blessés par derrière; tous les autres furent tués en combattant dans leurs rangs avec une valeur incroyable. Après cette défaite, *Spartacus* se retira du côté des Montagnes de *Pétilie*. Mais ses Troupes, enhardies par un léger avantage qu'elles venoient de remporter sur deux Officiers de l'Armée de *Crassus*, l'obligérent à les ramener à la charge contre les *Romains*. C'étoit ce que *Crassus* souhaitoit, les Amis de ce Général lui ayant écrit de *Rome*, que le Peuple avoit dessein de le rapeller, & de conférer le Commandement de l'Armée à *Pompée*. Pour rendre un engagement inévitable, il alla camper près de l'Ennemi. *Spartacus*, se voyant comme investi par les *Romains*, rangea ses Troupes en ordre de bataille avec toute l'habileté d'un grand Général. Son cheval lui ayant été amené immédiatement avant l'action, il le tua de son épée, disant, *Si je remporte la victoire, j'aurai un grand nombre de meilleurs chevaux; & si je la perds, je n'aurai pas besoin de celui-ci*. En achevant ces mots, il alla se mettre à la tête de son Infanterie. Ses gens, animés par son exemple, firent des prodiges de valeur. La victoire fut longtems douteuse, mais elle se déclara enfin en faveur des *Romains*. *Spartacus*, abandonné de tous les siens, continua néanmoins à se défendre avec un courage indomté. Une blessure, qu'il venoit de recevoir, l'empêchant de se soutenir, il combattit à genoux, tenant son bouclier d'une main, & son épée de l'autre. A la fin percé de coups, il expira sur un monceau de *Romains*, qu'il avoit immolés à sa fureur. Il périt dans cette bataille 40000 Rebelles tués sur la place, au lieu que la perte des *Romains* ne fut que de 1000 hommes. Les Fugitifs s'étant ralliés au nombre de 5000, & ayant gagné la *Lucanie*, *Pompée* reçut ordre du Sénat de les aller exterminer: ce qu'il fit heureusement, & sans beaucoup de peine. Cependant il écrivit au Sénat une Lettre, dans laquelle il s'attribuoit la gloire d'avoir terminé la guerre, disant entre autres choses aux *Pères Conscrits: Crassus a vaincu les Gladiateurs en bataille rangée, mais moi j'ai arraché jusqu'aux dernières racines de la Rebellion*. Tel est le vrai génie de l'ambition, qui aime à tirer avantage de cela même qui devroit naturellement l'humilier.

Spartacus *défait & tué.*

Crassus fut extrêmement choqué de la vanité de *Pompée*, qui alloit à lui enlever la gloire qu'il avoit justement méritée; cependant, comme il aspiroit au Consulat, & qu'il n'ignoroit pas que *Pompée* étoit le maître des suffrages du Peuple, il dissimula son ressentiment. *Pompée*, qui briguoit la même Dignité, & qui souhaitoit depuis longtems d'obliger *Crassus*, profita avec empressement de cette occasion, déclarant ouvertement que l'élection de *Crassus* lui feroit autant de plaisir que la sienne propre. Cette déclaration produisit son effet, le choix unanime des Tribus ayant décerné les Faisceaux Consulaires à ces deux Rivaux. La bonne intelligence qui règna d'abord entre eux, ne fut pas de longue durée. *Pompée* ne prétendit licentier les Troupes qu'il avoit amenées avec lui d'*Espagne*, qu'après avoir obtenu l'honneur du Triomphe. D'un autre côté, *Crassus* ne voulut pas

Pompée *& Crassus élus Consuls.*

pas se démettre du Commandement de l'Armée qu'il avoit menée contre *Spartacus*, aussi longtems que *Pompée* resteroit à la tête d'un Corps aussi considérable que celui qui avoit été sous ses ordres, le but de ce Général ambitieux étant visiblement de suivre l'exemple de *Sylla* *.

Ils se brouillent ouvertement.

Ces sortes de discours irritérent cruellement *Pompée*; & la haine entre les deux Collègues en vint enfin au point, que le Sénat & le Peuple crurent devoir les suplier de licentier leurs Troupes, & de sacrifier au Bien Public leurs ressentimens particuliers. Mais ils furent l'un & l'autre également inflexibles. *Crassus* vouloit que *Pompée* licentiât le prémier son Armée, comme ayant terminé le prémier la guerre en *Espagne*: proposition à laquelle *Pompee* ne vouloit absolument point entendre avant l'arrivée de *Métellus*, qui devoit triompher avec lui. Le Peuple, craignant de voir *Rome* exposée de-nouveau aux horreurs d'une Guerre Civile, alla jusqu'à se prosterner dans la *Place des Comices* aux piés des deux Rivaux, pour les engager à se réconcilier. Mais cette démarche même n'ayant produit aucun effet, un Chevalier *Romain*, nommé *Ovatius Aurélius*, qui avoit demeuré quelques années à la Campagne, & qui se trouvoit par hazard à *Rome*, monta à la Tribune aux Harangues, & raconta de-là au Peuple une vision qu'il prétendoit avoir eue en songe. *Jupiter*, dit-il, *m'est apparu la nuit passée, & vous avertit*, ô Romains, *par ma bouche, de ne point permettre que la mesintelligence entre les deux Consuls dure plus longtems.* Quand *Ovatius* eut cessé de parler, le Peuple renouvella ses instances. *Crassus*, touché d'un sentiment de piété, fit les prémières avances, s'aprocha de *Pompée*, & lui présenta la main. *Pompée* ayant reçu cette marque d'amitié d'une manière obligeante, ils s'embrassérent, & licentiérent leurs Troupes peu de tems après (*a*).

Ils se réconcilient en apparence.

Ils briguent l'un & l'autre la faveur du Peuple.

Cependant, comme leur racommodement n'étoit pas sincère, chacun d'eux s'apliqua à gagner la faveur du Peuple. *Pompée* fit bassement sa cour à la Multitude, en remettant les Tribuns en possession de leur ancienne autorité, ce qui contribua puissamment à la destruction de la République. Il engagea aussi le Préteur *M. Aurélius Cotta* à proposer qu'on donnât quelques Chevaliers *Romains* pour Assesseurs à *Pompée*, afin de l'aider à juger les Causes Civiles. Le Droit de juger ces sortes de Causes, que *Sylla* avoit ôté aux Chevaliers, leur fut ainsi rendu par *Pompée*; ce qui engagea leur Ordre entier à se déclarer en sa faveur. D'un autre côté, *Crassus*, quoique

(*a*) Plut. In Crass. & Pomp. Cic. pro Lege Manil.

* Personne ne doutoit que ce ne fût-là réellement son dessein: *Mirandum in modum*, dit *Cicéron*, *Cneus noster Syllani regni similitudinem concupivit.* ἰδὼς σοὶ λέγω, *nihil ille unquam minus obscurè tulit.* C'est-à-dire, notre Ami *Pompée* a une envie étrange d'obtenir une puissance pareille à celle de *Sylla*; je ne vous dis que ce que je sai de science certaine, car il n'en fait point mystère (1). Et dans un autre endroit, *Hoc turpe Cneius noster biennio ante cogitavit; ita Syllaturit animus ejus, & proscripturit.* C'est-à-dire, *Pompée* a déjà conçu ce honteux dessein depuis deux ans, tant il desire ardemment d'imiter *Sylla*, & de proscrire comme lui (2).

(1) Cic, ad Attic. L. VII. Epist. 9.

(2) Idem ibid. Epist. 10.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

que naturellement avare, fit des dépenses prodigieuses pour captiver la bienveillance des Citoyens. Dans un festin qu'il leur donna, il fit dresser jusqu'à dix mille tables, & l'on distribua en même tems à tous ceux d'entre eux qui n'étoient pas fort à leur aise, assez de blé pour pouvoir en nourrir leurs familles durant trois mois entiers. De si excessives largesses surprendront moins, quand on fera attention que *Crassus* étoit le plus riche Particulier qu'il y eût dans *Rome*, & que son Bien montoit à plus de 7000 *Talens*, c'est-à-dire, à 1356250 Livres sterling. Tant de marques de libéralité n'empêchérent pas néanmoins que *Pompée* ne conservât toujours la prémiére place dans l'affection & dans l'estime de la Multitude (*a*). La Censure, qui avoit été supprimée durant les Guerres Civiles, fut renouvellée cette année en la personne de *L. Gellius Poplicola* & de *Cn. Cornélius Lentulus*. Leur prémier soin fut de nommer *Q. Catulus* Prince du Sénat, après quoi ils rayérent soixante-quatre Membres de la Liste des Sénateurs. Dans le dénombrement qu'ils firent, le nombre des Citoyens en état de porter les armes, se trouva être de 450000.

Pompée & *Crassus* eurent pour Successeurs au Consulat le fameux Orateur *Q. Hortensius*, & *Q. Métellus* fils de *Métellus Dalmaticus*. Comme *Rome* ne se trouva agitée d'aucun trouble durant leur Magistrature, *Pompée* ne se mêla plus des affaires, & ne se montra même que rarement en public. Quand il lui arrivoit d'y paroître, il se faisoit toujours accompagner d'un grand nombre de Cliens, pour se faire considérer comme un homme d'un rang supérieur & d'un mérite extraordinaire. Il dédaignoit même de fréquenter la plupart des Patriciens, & n'avoit de liaison qu'avec un petit nombre d'Amis choisis (*b*).

L'année suivante les Tribus élevérent au Consulat *L. Cæcilius Métellus*, & *Q. Marcius* surnommé *Rex*. Le prémier mourut avant que d'entrer dans l'exercice de sa Charge; & un autre, dont l'Histoire ne nous a point transmis le nom, fut élu à sa place. Mais ce dernier étant aussi venu à mourir peu de tems après son élection, le Peuple superstitieux jugea que les Dieux vouloient que la République fût gouvernée par *Marcius* seul une année entière. Pendant la Magistrature de ce Consul, le Sénat envoya *Q. Cæcilius Métellus* avec une Flotte pour subjuguer l'Ile de *Crète*, dont les Habitans avoient pris le parti de *Mithridate*, & fourni retraite aux Pirates. Nous avons donné le détail de cette expédition dans notre Histoire de *Crète* (*c*).

Les Mers infestées par des Pirates.

Sous le Consulat suivant, qui fut celui de *C. Calpurnius Piso* & de *M. Acilius Glabrio*, *Gabinius*, Tribun du Peuple, proposa, à l'instigation de *Pompée*, de faire la guerre aux Pirates, dont la puissance & le nombre alloient de jour en jour en augmentant. Ces Brigands avoient commencé par équiper quelques Vaisseaux légers; mais s'étant vus protégés par *Mithridate*, qui les prit à son service durant la guerre qu'il soutint contre *Rome*, ils mirent en mer jusqu'à 1000 Galéres, & exercérent une espèce de Souveraineté sur toutes les Côtes de la Mer *Méditerranée*. Tous les Temples, situés

(*a*) Plut. in Crasso. Cic. de Legib. L. III. Saluft. de Bell. Catilin.

(*b*) Plut. ibid.

(*c*) Supr. T. V. p. 432 & seq.

situés sur les Côtes d'*Italie*, de *Grèce* & d'*Asie*, éprouvérent les effets de leur avide fureur, de-même que toutes les Maisons de campagne bâties à une petite distance du rivage. Ils réduisirent en esclavage un nombre prodigieux d'Habitans; blocquérent tous les Ports de la République; pillérent la Ville de *Cayéte*; coulérent à fond une Flotte Consulaire à *Ostie*; & ayant fait une descente près de *Misène*, emmenérent la fille de *Marc-Antoine* avec plusieurs autres personnes de distinction. Ils surprirent même, & emmenérent avec eux deux Préteurs *Romains*, *Sextilius* & *Belliénus*, revêtus de leurs Robes de pourpre, & accompagnés de leurs Licteurs. Quand quelqu'un des prisonniers se déclaroit *Romain*, ils feignoient d'être effrayés, & se jettoient à ses genoux pour lui demander pardon. Ils le revêtoient ensuite de sa Toge, afin, disoient-ils, qu'on ne fût plus exposé à le méconnoître; & après s'être longtems joués de lui, ils plaçoient une échelle sur le bord de leur Vaisseau en pleine mer, disant à leur prisonnier de sortir, & de s'en aller où bon lui sembleroit.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Mais tous les maux dont nous venons de faire l'énumération, n'étoient rien en comparaison de la famine que leurs déprédations continuelles causoient, non seulement en *Europe*, mais aussi en *Asie* & en *Afrique*. Ainsi la proposition que fit *Gabinius* de nettoyer les Mers de ces Pirates, fut reçue avec de grands aplaudissemens, quoiqu'il n'eût réellement d'autre but que de procurer de nouveaux honneurs à *Pompée*. L'autorité de ce Général ambitieux devoit s'étendre sur toutes les Mers jusqu'aux *Colomnes d'Hercule*, & sur la Terre-ferme jusqu'à 400 stades des Côtes. La même Loi lui conféroit le pouvoir de lever autant de Soldats & de Matelots qu'il jugeroit à propos; de tirer du Trésor public les sommes qu'il voudroit, sans être obligé d'en rendre compte; & de choisir à son gré quinze Sénateurs pour être ses Lieutenans. Au reste, une puissance si redoutable devoit lui être confiée pour trois ans. Les *Pères Conscrits* n'eurent aucune peine à démêler les vues de *Gabinius*; & à cette occasion le Consul *Calpurnius* déclara lui-même à *Pompée*, qu'en suivant les traces de *Romulus*, il pourroit bien finir un jour comme lui. Mais le Peuple pensa le déchirer en pièces, pour avoir parlé avec trop de liberté à son favori. Le Sénat, remarquant que les Tribus étoient déterminées à passer la Loi, eut recours à son ancienne méthode, de déconcerter les mesures des Tribuns, en gagnant quelques-uns de leurs Collègues. *Trébellius* & *Roscius* furent ceux que les Sénateurs réussirent à faire entrer dans leurs intérêts (*a*). Comme personne ne révoquoit en doute qu'une Commission si étendue, que le Tribun *Gabinius* appelloit le *Proconsulat des Mers*, ne regardât *Pompée*, il y eut un concours prodigieux de monde dans la *Place des Comices* le jour marqué pour décider si la proposition de *Gabinius* passeroit en Loi ou non. Le Tribun *Trébellius* entreprit de s'y opposer; mais le Peuple l'ayant menacé de le déposer, il fut contraint de garder le silence. *Catulus*, Prince du Sénat, s'étant levé alors, fit un long Discours, qui étoit proprement un Panégyrique de *Pompée*. En terminant sa Harangue, il conseilla aux Tribus de ne pas exposer à tant de dangers le plus grand-

La Loi Gabinia.

(*a*) Plut. in Pomp. Dio Cass. L. LVI.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

grand-homme que la République eût dans son sein: *Si vous le perdez*, disoit-il, *où trouverez-vous un autre* Pompée, *ou qui pourrez-vous lui substituer?* A ces mots le Peuple, qui avoit écouté avec une extrême attention, cria tout d'une voix, *C'est toi-même*, Catulus, *que nous choisirons pour le remplacer. Catulus*, n'étant plus en état de résister à la volonté de tout un Peuple, & charmé en même tems de l'estime qu'on venoit de lui témoigner, leva son opposition, & se retira. Le Tribun *Roscius* voulut parler alors; mais les clameurs du Peuple lui ayant imposé silence, il leva deux doigts en l'air, pour marquer qu'il demandoit qu'on partageât le Commandement en question entre *Pompée* & un autre. Le Peuple comprit parfaitement sa pensée, & fut indigné de la proposition. Le cri que la Multitude jetta à cette occasion, fut si effroyable, qu'un Corbeau, qui voloit au-dessus de l'Assemblée, en fut frappé comme d'un coup de tonnerre, & tomba au milieu de la Place (*a*).

Hortensius & divers autres Sénateurs parlérent avec beaucoup d'éloquence, & furent écoutés avec attention; mais leurs harangues ne firent aucune impression sur leurs auditeurs. *Cicéron* n'ouvrit pas la bouche, quoiqu'il eût la plus belle occasion du monde de déployer ses talens. Il ne vouloit avoir ni *Pompée*, ni le Sénat, ni le Peuple pour ennemis. Tout le jour ayant été employé en discours & en débats, on remit la conclusion de l'affaire au lendemain.

La Loi passe.

Le Peuple s'étant rassemblé, la Loi passa sans aucune opposition. Avec le titre de Proconsul, *Pompée* obtint bien des choses qui ne lui avoient point été accordées par la Loi. Car on lui décerna 500 Vaisseaux, 120000 Fantassins, 5000 Chevaux, 20, ou, suivant *Appien*, 25 Lieutenans-Généraux pris entre les Sénateurs, 2 Questeurs, & 6000 Talens *Attiques*, qu'on lui compta avant qu'il partît de *Rome*. C'est ainsi que le Peuple, séduit par ses Tribuns, se forgeoit lui-même des fers; car il ne tenoit qu'à *Pompée* de suivre l'exemple de *Sylla*, & de se rendre maître absolu de la République (*b*).

Pompée *extermine les Pirates.*

Cependant il n'abusa pas de son pouvoir, & se conduisit avec tant de prudence & de probité, qu'au-lieu des trois ans qui lui avoient été accordés, il nettoya les Mers de Pirates dans l'espace de quatre mois, après avoir pris ou coulé à fond, suivant quelques-uns, 1300, & suivant d'autres 846 de leurs Vaisseaux, fait passer au fil de l'épée 10000 de ces Brigands, & s'être rendu maître de 120 Villes ou Châteaux dont ils s'étoient emparés. Dans cette glorieuse expédition, le Proconsul mit en liberté un nombre incroyable de Captifs, & fit plus de 20000 prisonniers, qu'il envoya peupler les Villes désertes de *Cilicie*, savoir *Mallus*, *Adana*, *Epiphanie*, & *Soli*, qui fut appellée dans la suite à son honneur *Pompéjopolis* (*c*).

La Loi Manilia.

La nouvelle des victoires de *Pompée* n'eut pas plutôt été apportée à *Rome*, que *Manilius*, Tribun du Peuple, à l'instigation des Amis & des Agens du Proconsul, proposa en sa faveur une nouvelle Loi, en vertu de laquelle *Luculle* devoit être rappellé d'*Asie*, où il faisoit la guerre à *Mithridate* & à

Tigra-

(*a*) Plut. ibid.
(*b*) Plut. & Appian. ibid.
(*c*) Appian. & Plut. ibid. c. 31. Cic. pro Lege Manilia. Vell. Paterc. L. II.

Tigrane; la conduite de cette guerre avec la *Cilicie*, où *Marcius Rex* commandoit, & la *Bithynie*, qui étoit échue à *Acilius Glabrio*, devoit être donnée à *Pompée*. La Souveraineté des Mers se trouvant avec cela réunie en sa personne, le Proconsul étoit proprement Monarque absolu de l'Empire *Romain*; car les Provinces qui n'étoient pas soumises à son pouvoir par le prémier Decret, comme la *Phrygie*, la *Lycaonie*, la *Galatie*, la *Cappadoce*, la *Cilicie*, l'*Arménie*, &c. lui étoient assujetties par cette nouvelle Loi, qui fut appellée, d'après son auteur, la *Loi Manilia*. Quand le Tribun en fit la proposition dans l'Assemblée du Peuple, les Patriciens, & tous les Républicains zèlés, en furent consternés. *Nous avons donc à la fin*, dirent-ils, *un Souverain; la République est devenue une Monarchie; les services de* Luculle, *& l'honneur de* Glabrion *& de* Marcius, *deux dignes Sénateurs, doivent être sacrifiés à l'avancement de* Pompée; Sylla *n'a jamais poussé la tyrannie plus loin*, &c.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Lâcheté du Sénat.

De pareils discours sembloient annoncer les plus fortes oppositions. Cependant le jour où la Loi devoit passer ou être rejettée, étant venu, il n'y eut que *Catulus* & *Hortensius* qui osassent s'y opposer. Le prémier fit tout son possible pour détourner le Peuple de confier une autorité si étendue à un seul homme; il insista sur l'injustice qu'on feroit à *Luculle*; décrivit en termes pompeux les exploits de ce Général, tant par Terre que par Mer; fit l'énumération de tous les maux qu'une puissance illimitée peut traîner à sa suite, &c. Mais remarquant que sa Harangue déplaîsoit à la Multitude, il adressa la parole aux Sénateurs: *Fuyons*, leur dit-il, *Pères Conscrits; retirons-nous, comme nos Pères ont fait, sur quelque Montagne, ou sur des Rochers, qui pourront nous fournir un azile contre la servitude dont nous sommes menacés*. Deux grands-hommes plaidérent en faveur de la Loi, savoir, *Cicéron* & *César*; le prémier aspiroit au Consulat, que le Parti de *Pompée* pouvoit plus aisément lui faire obtenir que celui de *Catulus* & le Sénat. Il fit à cette occasion ce Discours qui nous est parvenu, & qui sera un sujet d'admiration pour tous les siècles. Par rapport à *César*, il étoit charmé de voir le Peuple perdre insensiblement cet esprit Républicain & ce goût pour la Liberté, qui auroient pu arrêter l'exécution des projets ambitieux qu'il avoit déjà formés. Ainsi l'Intérêt public, comme cela n'arrive que trop souvent, fut sacrifié en cette occasion à des vues particulières. Le Decret passa avec l'unanimité des suffrages de toutes les Tribus; & le Peuple, de son propre mouvement, accorda à *Pompée* un pouvoir aussi étendu que celui que *Sylla* avoit usurpé par la force des armes (*a*). Ce fut sur les Côtes d'*Asie* qu'il reçut la nouvelle de ce qui s'étoit passé à *Rome*; &, ce qui paroîtra surprenant, il la reçut avec un air de répugnance. *Quoi*! dit-il, Rome *veut-elle me charger encore d'une nouvelle guerre? N'aurai-je donc jamais aucun repos? Faut il que je sacrifie aux desirs de mes Compatriotes les douceurs d'une vie retirée, & le plaisir d'être avec une femme que j'aime? Heureux ceux qui confondus dans la foule, vivent ignorés & tranquilles? Plutarque* nous aprend

Cicéron & César plaident en faveur de Pompée.

Dissimulation de Pompée.

(*a*) Plut in Pomp. Dio. L. XXXVI. Tit. Liv. L. C. Vell. Paterc. L. II. c. 33. Cic. Pro Lege Maniliâ.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

aprend que même les plus zèlés Amis de *Pompée* furent choqués de son hypocrisie, qui étoit d'autant plus grossière, que tout le monde savoit combien il s'étoit donné de peine pour obtenir cette nouvelle Commission. *Lucullé*, se voyant ainsi dégradé, revint à *Rome*, où il fut reçu par la Noblesse avec toutes les marques possibles d'estime, & honoré d'un superbe Triomphe. Pour ce qui est de *Pompée*, il continua la guerre contre *Mithridate* & *Tigrane*, & acheva ces glorieux exploits que nous avons décrits au long dans notre Histoire du Royaume de *Pont* (*a*).

Caractère de Catilina.

Pendant que *Pompée* reculoit les Frontières de la République en *Asie*, *Rome* se vit exposée aux plus grands dangers par la scélératesse de quelques-uns de ses Citoyens. A la tête de ces Misérables étoit *Lucius Sergius Catilina*, né d'une Famille Patricienne, mais infame par un grand nombre de débauches, d'incestes, de meurtres, & d'autres crimes horribles. On prétend qu'ayant eu, pendant sa prémière jeunesse, un commerce criminel avec une Femme de distinction, il en eut une fille, qu'il épousa dans la suite. Il débaucha aussi la Vestale *Fabia Térentia*, sœur de *Térentia*, femme de *Cicéron*. Du tems des Proscriptions de *Sylla*, il avoit été un des impitoyables ministres des fureurs de ce Tyran, dont la faveur, jointe à sa naissance & à son courage personnel, l'élevérent aux prémières Dignités de la République. Il avoit été Questeur, & Lieutenant-Général dans plusieurs Armées, & avoit gouverné l'*Afrique* en qualité de Préteur. Mais il s'étoit également deshonoré dans tous ces différens Emplois. Noyé de dettes & de crimes, il ne lui restoit d'autre ressource pour se soustraire aux poursuites de ses Créanciers, qu'en renversant l'Etat de fond en comble.

Sa Conjuration.

Comme il attendoit avec impatience quelque occasion d'exciter des troubles, il s'en offrit une peu de tems après son retour d'*Afrique*, où il avoit exercé la Charge de Préteur. *P. Autronius Pœtus*, & *P. Cornélius Sylla* neveu du Dictateur, ayant été élus Consuls, furent dépouillés de leur Emploi pour s'être rendus coupables de brigue. *Catilina* n'eut aucune peine à les faire entrer dans un complot contre les nouveaux Consuls qui les avoient remplacés, savoir, *Aurélius Cotta* & *Manlius Torquatus*. Son plan étoit de les assassiner tous deux, de faire massacrer la plupart des Sénateurs, & de s'emparer de l'Autorité Souveraine. *Autronius* & *Sylla* s'étoient associés *Cn. Pison*, Jeune-homme de naissance mais factieux, & que l'indigence & l'ambition rendoient capable de tout.

Les Conspirateurs manquent leur coup.

Leur noir projet devoit s'exécuter le 1. de *Janvier*, c'est-à-dire, le même jour que les Consuls entreroient dans l'exercice de leur Charge. Mais les Conjurés n'ayant point trouvé d'occasion favorable ce jour-là, ils remirent la chose au 5 de *Février*. Un mal-entendu entre eux fit échouer encore cette seconde entreprise, *Catilina* ayant donné le signal trop tôt (*b*). Cependant ce détestable Citoyen ne renonça point pour cela à son projet, comme nous le verrons dans la suite.

Vers ce même tems un autre jeune *Romain* forma aussi le dessein de renverser la Constitution de la République, mais il prit mieux ses mesures que *Cati-*

(*a*) Supr. Tom. VI. p. 603 & seq. (*b*) Sallust. Bell. Catilin. Plut. in Cic.

Catilina. On voit assez que nous voulons parler de *Jules-César*, qui, après avoir rempli les Charges de Tribun Légionaire & de Questeur, venoit d'être fait Edile. Il profita du pouvoir que lui donnoit ce dernier Emploi, pour se concilier l'affection du Peuple. A des manières obligeantes il ajoutoit une libéralité sans bornes; & l'on prétend à ce dernier égard, qu'avant que d'avoir obtenu aucune Charge, il étoit endetté de plus de 1300 *Talens*, c'est-à-dire, d'environ 251875 Livres Sterling. Une si prodigieuse somme fut principalement employée en Spectacles propres à charmer le Peuple, sans qu'une pareille conduite, qui devoit naturellement être suspecte, donnât pour cela le moindre ombrage à ses Ennemis. *Cicéron* fut le prémier qui démêla les intentions de ce jeune Ambitieux, au moins en partie. *Dans la plupart de ses actions*, disoit-il quelquefois, *j'entrevois un Tyran; mais quand je fais attention au soin qu'il a de ses cheveux, je ne saurois m'imaginer qu'il songe à renverser la République.*

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Jules-César gagne la faveur du Peuple.

Comme l'Edilité l'obligeoit à rester à *Rome*, il entreprit de réparer la *Voie Appia*, & acheva ce grand ouvrage presque entièrement à ses dépens. Il donna au Peuple un Combat de 320 Couples de Gladiateurs, & fit bâtir un Portique de bois avec des sièges tout autour dans la grande Place, pour que les Spectateurs pussent voir à leur aise les Jeux *Mégalesiens*, qui furent célébrés à *Rome* durant son Edilité. Ces différens moyens le rendirent autant & peut-être plus agréable à la Multitude, que *Pompée* même. Enhardi par la faveur du Peuple, il fit une Oraison funèbre à l'honneur de sa Tante *Julie*, quoiqu'elle fût veuve de *Marius*, dont le nom étoit odieux au Sénat & à la Noblesse. A cette occasion il osa étaler les images de ce Tyran, ce que personne n'avoit eu la hardiesse de faire depuis que *Sylla* s'étoit vu la prémière fois à la tête du Gouvernement. Les Patriciens l'accusérent hautement de vouloir faire revivre la Faction d'un Ennemi déclaré de la Patrie; mais le Peuple aprouva l'action, & l'encouragea par-là à entreprendre une plus hardie encore, qui fut de placer dans le Capitole pendant la nuit les Statues & les Trophées de *Marius*, que *Sylla* avoit fait ôter. Au point du jour, l'éclat de ces Statues, qui étoient des Chefs-d'œuvre de l'Art, attira un concours infini de Spectateurs, dont plusieurs ne purent s'empêcher de verser des larmes de joie. Mais la Noblesse se plaignit amèrement de *César*, & *Catulus* alla jusqu'à l'accuser en plein Sénat de briguer la même puissance que *Marius* avoit usurpée. Il finit son discours par ce mot célèbre: *Ce n'est plus par des souterrains, c'est en dressant ouvertement ses batteries, que* César *attaque la République.* Mais l'Accusé sut se défendre avec tant d'art, qu'il fut non seulement déclaré absous, mais aussi aprouvé par le Peuple.

Il fait revivre la Faction de Marius.

Jules-César étant devenu ainsi l'idole du Peuple, trouva moyen de faire obtenir les Faisceaux Consulaires à un de ses Parens nommé *L. Julius-César*. La République donna pour Collègue à ce nouveau Consul *C. Marcius Figulus*, homme d'un caractère doux & pacifique. Durant leur Magistrature, *César* fit condamner plusieurs Partisans de *Sylla*, les uns à l'exil, & les autres à la mort, pour les meurtres qu'ils avoient commis durant le règne tyrannique du Dictateur. Parmi ces derniers se trouva *L. Belliénus*, Oncle de *Catilina*; mais *Catilina* lui-même fut épargné, quoiqu'il eût été un

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

des principaux instrumens des fureurs de *Sylla* (a). Ce Scélérat étoit Ami de *César*, à qui, suivant toutes les apparences, il avoit fait part de son détestable projet de renverser le Gouvernement. Voici le détail que les Anciens nous ont donné de cette affreuse Conspiration.

Conspiration de Catilina. Année après le Deluge 2940. Avant J. C. 59. De Rome 689.

Catilina, après avoir échoué deux fois dans l'exécution de son dessein, s'attacha à grossir son Parti d'un grand nombre de Sénateurs & de Chevaliers, dans la ferme résolution de faire une troisiéme tentative. Les Complices qu'il avoit dans le Sénat, étoient *P. Lentulus Sura*, *P. Autronius*, *L. Cassius Longinus*, *C. Céthegus*, *Publius* & *Servius Sylla*, *L. Varguntéius*, *Q. Annius*, *M. Porcius Læca*, *L. Bestia*, & *Q. Curius*; & parmi les Chevaliers *M. Fulvius Nobilior*, *L. Statilius*, *P. Gabinius Capito*, & *C. Cornélius*. Il y a lieu de croire que *M. Licinius Crassus* fut aussi du complot, & que *César* en favorisa sous main l'exécution. Ces deux hommes, également rusés & ambitieux, attendirent jusqu'au soir de la veille du jour marqué pour l'exécution de l'entreprise, avant que de vouloir se déclarer. Outre les Sénateurs & les Chevaliers dont nous avons rapporté les noms, *Catilina* eut soin de s'attacher tous les scélérats de la Ville, & tous ceux qui avoient dissipé leurs biens par les desordres les plus honteux.

La Conspiration est découverte à Cicéron.

Comme il étoit fort difficile que les complots de pareilles gens restassent longtems cachés, *Cicéron* en fut informé par *Fulvie*, Femme de distinction, mais qui s'étoit deshonorée par un commerce criminel avec *Quintus Curius*, un des Conspirateurs. Celui-ci, se voyant méprisé par *Fulvie*, après s'être ruïné pour elle, se vanta, pour regagner ses bonnes graces, *qu'il seroit bientôt assez riche pour lui plaire*; ajoutant, *que le moyen qu'il mettroit en œuvre pour cela, étoit un secret qu'il ne lui diroit jamais*. Ce discours excita la curiosité de *Fulvie*, qui, plus artificieuse que son Amant, lui arracha son secret à force de caresses. Dès-qu'elle fut ce qui se tramoit, elle fit part du complot à *Cicéron*, suprimant seulement le nom de celui par qui elle en avoit été instruite. Cette découverte servit beaucoup à porter *Cicéron* au Consulat, & à en exclure *Catilina*, qui étoit son Compétiteur. Les Tribus lui donnérent pour Collégue *C. Antonius*, homme naturellement amoureux de ses aises, & qui jusqu'alors ne s'étoit mêlé des Affaires publiques qu'autant qu'il le faloit pour prouver qu'il n'en étoit pas absolument incapable. *Cicéron* fut très satisfait d'avoir un pareil Collégue, qu'il pourroit gouverner sans peine.

Consulat de Cicéron.

A peine les deux Consuls furent-ils entrés dans l'exercice de leur Charge, que *P. Servilius Rullus*, Tribun du Peuple, remit sur le tapis la Loi Agraire, qui avoit déjà causé tant de troubles. Mais *Cicéron* se servit si bien de l'ascendant que son éloquence lui donnoit sur les esprits, qu'il engagea le Peuple à sacrifier son intérêt particulier à la Tranquillité publique. Il songea ensuite à détacher son Collégue du parti des Tribuns, & en vint à bout, en lui résignant le Gouvernement de la *Macédoine*, qu'il avoit obtenu par le sort, & en prenant celui de la *Gaule*, qui étoit échu à *Antoine*, & se trouvoit être moins profitable. Cet Orateur étouffa peu de tems après

(a) Plut. in Cæsare. Sallust. Bell. Catilin.

après une Sédition naissante, qui auroit pu avoir de funestes suites. *Roscius Othon*, Tribun du Peuple, ayant porté une Loi pour assigner aux Chevaliers *Romains* des places distinguées dans les Jeux, cette nouveauté avoit excité un grand mécontentement parmi les Plébéiens. Tout sembloit annoncer une espèce de Sédition, quand *Cicéron*, averti à tems de ce qui se passoit, harangua la Multitude, & l'engagea à consentir à la proposition d'*Othon* (a).

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Catilina, au desespoir de voir *Cicéron* comblé de gloire, résolut de briguer encore une fois le Consulat, & prépara tout pour une révolte déclarée, en cas qu'il vînt à échouer dans son projet. Il emprunta le plus d'argent qu'il put, & porta ses partisans à en faire de-même. Les sommes levées de cette manière, furent remises entre les mains d'un certain *Manlius*, Soldat de fortune, qui avoit servi avec beaucoup de réputation sous *Sylla*, & qui demeuroit alors à *Fésules* en *Etrurie*. Comme cette Ville étoit une Colonie des Soldats de *Sylla*, *Manlius*, qui avoit beaucoup de pouvoir sur eux, les engagea dans le complot, & fit en *Etrurie* des levées considérables. *Luculle*, ce fameux Général que *Pompée* avoit remplacé dans l'*Orient*, informé de ces préparatifs, en instruisit le Sénat. D'un autre côté, *Cicéron* entretint correspondance avec *Fulvie*, & gagna même quelques-uns des Conspirateurs, qui par son conseil témoignérent le plus de zèle pour l'exécution de l'entreprise. Ce fut par leur moyen qu'il découvrit les desseins de *Catilina*, les sentimens de ses Complices, leur nombre, & les vues tant générales que particulières des Conspirateurs. Il aprit qu'une des parties du projet étoit de mettre le feu en différens quartiers de la Ville en même tems, & de profiter du desordre que causeroit cette conflagration pour assassiner dans leurs maisons les principaux Membres du Sénat; de se rendre ensuite maître du Capitole, & de s'y fortifier jusqu'à ce que *Manlius* fût arrivé d'*Etrurie* avec ses Vétérans. Deux Chevaliers *Romains* devoient aller tuer *Cicéron* dans sa propre maison; mais ce Consul fit sur le champ convoquer le Sénat, & en présence de *Catilina* informa les *Pères Conscrits* du risque qu'ils couroient. Il leur fit part en même tems de tout le complot; & quoiqu'il ne jugeât pas à propos de nommer ceux qui lui avoient révélé la conspiration, le Sénat ne laissa pas d'autoriser les Consuls par un Decret à *veiller au salut de la République*.

Catilina *songe à se révolter ouvertement.*

Comme cette ancienne Formule conféroit, au moins pour un tems, une puissance illimitée à ceux auxquels elle étoit apliquée, *Cicéron* chargea quelques Sénateurs d'aller tenir dans les bornes du devoir les principales Villes d'*Italie*. Il eut soin aussi de placer des Gardes dans les différens quartiers de *Rome*, pour empêcher les Incendiaires d'exécuter leur dessein. Par son avis le Sénat promit non seulement le pardon, mais aussi de grandes récompenses à chacun des Conspirateurs qui viendroient faire quelque découverte. Mais aucun d'eux (chose presque incroyable) ne décela quelqu'un de ses Complices. Le Consul auroit pu à-la-vérité, en vertu du pouvoir dont il se trouvoit revêtu, faire mettre à mort *Catilina* & ses infames partisans. Mais un pareil procédé étant de dangereuse conséquence, il aima mieux

Les Consuls revêtus d'une puissance illimitée.

(a) Plut. in Cic. Cic. in Rull. & Pison.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

mieux engager *Catilina* à quiter *Rome*, pour gagner le Camp de *Manlius* près de *Fésules*. Dans cette vue il assembla les *Pères Conscrits*, parmi lesquels on vit paroître *Catilina*. Les Sénateurs, auprès desquels il vint s'asseoir, quitérent aussitôt leur place. A cette vue, *Cicéron*, ne pouvant plus cacher son indignation, lut d'abord quelques Lettres qui lui avoient été remises par *Licinius Crassus* *; & ayant adressé ensuite la parole à *Catilina*, il fit cette fameuse Harangue, qui sera admirée aussi longtems que les hommes conserveront quelque goût pour la noble & belle Eloquence. *Catilina* écouta le Discours du Consul avec une tranquillité apparente, & eut l'audace de suplier les *Pères Conscrits* de ne se pas laisser prévenir contre lui par les calomnies de son plus cruel Ennemi, d'un *Homme nouveau*, qui n'avoit pas même dans *Rome* une maison à lui, & qui avoit forgé une conspiration pour acquérir le titre de *Défenseur de la Patrie*. Il ajouta que *Cicéron*, dans ses conversations particuliéres avec ses Amis, se moquoit de la crédulité des Sénateurs, & des fausses allarmes qu'il leur avoit données. Des accusations si odieuses, & si destituées de fondement, attirérent à *Catilina*, de la part de toute l'Assemblée, les noms de *Parricide*, d'*Incendiaire*, &c. Ce qui mit ce Scélérat dans une telle fureur contre *Cicéron*, qu'il s'écria à haute voix: *Puisque vous me poussez à bout, je ne périrai point seul, & j'aurai la satisfaction de faire que ceux qui ont juré ma ruïne, la partagent avec moi.* En achevant ces mots il sortit du Sénat, & ayant mandé *Céthegus*, *Lentulus*, & les autres Chefs des Conspirateurs, il les informa de ce qui venoit de se passer; leur fit sentir qu'il ne pouvoit plus rester avec sureté à *Rome*; les exhorta à profiter de la prémiére occasion de mettre le feu à la Ville, d'assassiner les Sénateurs, & sur-tout de se défaire du Consul, qui étoit seul capable de faire avorter leur dessein. *Je vais*, ajouta-t-il, *me mettre à la tête des forces que* Manlius *a levées en* Etrurie, *& vous me verrez bientôt de retour avec une Armée capable d'inspirer de la frayeur aux plus hardis de mes Ennemis.*

Harangue de Cicéron contre Catilina.

Catilina quite Rome.

Le départ de *Catilina*, qui sortit de *Rome* avec 300 de ses partisans, fit un plaisir sensible à *Cicéron*; cependant, comme il craignoit que les Tribuns du Peuple n'animassent la Multitude contre lui, en insinuant qu'il avoit banni un Citoyen *Romain* de sa propre autorité, il prononça le lendemain sa seconde Harangue contre *Catilina*, instruisit le Peuple du véritable état des affaires, & déclara de la manière la plus positive, qu'il garantiroit la République des dangers dont elle étoit menacée (*a*).

Dès-que *Catilina* eut gagné le Camp de *Manlius* aux environs de *Fésules*, il prit sur lui le Commandement des Troupes, & se revêtit en même tems de toutes les marques de l'Autorité Suprême, se faisant précéder par des Lic-

(*a*) Plut. in Cic. Saluft. ibid.

* Au milieu de la nuit *Crassus* reçut un paquet de Lettres, entre lesquelles il y en avoit une pour lui; les autres étoient à différentes adresses. *Crassus* ayant ouvert la sienne qui étoit anonyme, & voyant qu'on l'avertissoit de sortir de *Rome*, parce que bientôt *Catilina* devoit y faire un grand carnage, alla sur le champ trouver le Consul, & lui remit tout le paquet, pour éviter les soupçons que ses liaisons avec *Catilina* auroient pu donner.

Licteurs avec leurs haches & leurs faisceaux. Le Sénat, instruit d'une rebellion si ouverte, déclara *Catilina* & *Manlius* Ennemis de la Patrie, & ordonna en même tems au Consul *Antoine* de se mettre en campagne avec une Armée Proconsulaire, & à *Cicéron* de rester à *Rome* pour y veiller à la conduite des Conspirateurs. A la requisition de *Cicéron* on passa un Decret, par lequel l'impunité étoit promise à tous ceux qui abandonneroient *Catilina*, & qui reviendroient à *Rome* dans un tems limité. Le même Decret déclaroit coupables de haute trahison, ceux qui iroient joindre ce Scélérat; ce qui n'empêcha pas un grand nombre de Séditieux de sortir de *Rome* pour aller trouver leur Chef. De ce nombre fut le fils d'*Aulus Fulvius*, Sénateur vénérable; mais celui-ci fit poursuivre & ramener son fils à *Rome*, où en vertu de son autorité paternelle il le condamna à la mort, & fit exécuter sur le champ la sévère sentence qu'il venoit de prononcer.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Catilina *declaré Ennemi de la Patrie.*

Vers ce même tems *Lentulus* & les autres Chefs de la Conspiration tâchérent de gagner les Ambassadeurs des *Allobroges* qui se trouvoient alors à *Rome*, afin de tirer du secours de la *Gaule Transalpine*. Mais les Ambassadeurs découvrirent tout le complot à *Q. Fabius Sanga*, qui étoit le Protecteur de leur Nation, conformément à la coutume de ces tems-là, où les différens Etats soumis à la République; avoient chacun dans le Sénat un Patricien qui prenoit soin de leurs intérêts. *Sanga* les mena d'abord au Consul, qui les engagea à continuer leurs négociations avec les Conjurés, afin d'avoir par ce moyen des preuves indubitables de la Conspiration. Les Ambassadeurs, s'étant prêtés aux vues de *Cicéron*, demandérent un Traité par écrit, signé de tous les Chefs du complot, avec lesquels ils convinrent de partir dans quelques jours, & de passer par l'*Etrurie*, pour que *Catilina* y ratifiât le Traité.

Est trahi par les Ambassadeurs des Allobroges.

Cicéron, averti par les Ambassadeurs du jour de leur départ, envoya secrettement deux Préteurs, avec quelques gens armés, pour ramener à *Rome* & eux & ceux qui les accompagnoient. Les Préteurs s'acquitérent fidèlement de leur commission. Ils joignirent les Ambassadeurs, & *Vulturéius* qui s'étoit chargé de les présenter à *Catilina* près du Pont *Milvius*, & les ramenérent avec tous leurs papiers. *Cicéron* en reçut la nouvelle vers le soir. A l'instant même il fit appréhender *Lentulus*, *Gabinius*, *Céthegus*, *Statilius*, & d'autres Chefs de la Conspiration, dans leurs maisons. Les Coupables, par égard pour le caractère de Citoyens *Romains*, furent donnés en garde à quelques-uns des plus illustres Sénateurs. Ensuite le Consul, sur la déposition des *Allobroges*, ordonna qu'on visitât la maison de *Céthegus*, où l'on trouva une grande quantité de matières combustibles, & toutes sortes d'armes. Ayant assemblé alors le Sénat dans le Temple de la Concorde, il engagea *Vulturéius*, sur la promesse qui lui fut faite de l'impunité, à déclarer tout ce qu'il savoit. Les *Pères Conscrits*, sentant tout ce qu'ils devoient à *Cicéron*, reconnurent que c'étoit à sa sagesse, à sa vigilance, & à son courage, qu'ils avoient l'obligation de voir *Rome* préservée des flammes; & la République subsistant encore, *Catulus* & *Caton* allérent jusqu'à l'appeller le *Père de sa Patrie*, titre qu'aucun *Romain* n'avoit porté avant lui.

Les Chefs de la Conspiration appréhendés.

Cicéron *appellé Père de sa Patrie.*

L. Gel-

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

L. *Gellius* proposa qu'on donnât au Consul une Couronne Civique, marque d'honneur qu'on n'accordoit que dans les Armées.

Quand il fut question de décider du châtiment qui seroit infligé aux Coupables, *L. Tarquitius*, qui étoit de ce nombre, comparut devant les Sénateurs, & accusa *M. Licinius Crassus*, le plus riche Citoyen de *Rome*, d'avoir eu part à la Conjuration. Tout le Sénat se recria au nom de *Crassus*.

Crassus accusé & absous.

Plusieurs ne le pouvoient croire criminel, & ceux-là mêmes qui le soupçonnoient de l'être, faisoient encore plus de bruit que les autres, dans l'idée qu'il ne falloit pas irriter un Sénateur si puissant. L'avis de *Tarquitius* fut déclaré faux, & lui-même mis en prison, jusqu'à ce qu'il révélât le nom de celui qui l'avoit suborné.

Les *Pères Conscrits*, après de vifs débats, se déterminérent simplement à faire mettre *Lentulus*, *Céthegus*, *Statilius* & *Gabinius* dans la prison publique, pour y être gardés jusqu'à ce que le Sénat eût décidé quel suplice leur seroit infligé. *Céthegus* profita de cet intervalle pour écrire quelques Lettres à ses Amis, afin de les encourager à faire les derniers efforts pour le tirer de prison & ses trois Complices. Mais *Cicéron*, instruit du contenu de ces Lettres, fit placer des Gardes sur les remparts, aux portes, & dans les chemins de traverse, & ayant rassemblé le Sénat, il exhorta les *Pères Conscrits* à en venir à une résolution finale au sujet des Prisonniers.

Le Sénat délibère sur le châtiment des Conspirateurs.

Syllanus, qui avoit été élu Consul pour l'année suivante, fut, suivant la coutume, le prémier qui donna son avis. Il déclara, sans hésiter, qu'il les croyoit dignes de mort. Tous ceux qui votérent après lui, furent du même sentiment à l'exception de *T. Néron* & de *Jules-César*. Ce dernier fit à la louange de la Clémence une Harangue qui nous a été transmise, & que tous les Connoisseurs regardent comme un Chef-d'œuvre d'Eloquence. Cette Harangue fit une si forte impression sur l'Assemblée, que la plupart des Sénateurs, & entre autres *Syllanus* lui-même, retractérent leur avis. Mais *Caton*, quand ce fut son tour de donner son suffrage, dépeignit avec de si vives couleurs le dessein horrible des Conjurés, & démontra si clairement que la Clémence, tant vantée par *César*, étoit incompatible avec la sureté de l'Etat, que tous les Sénateurs revinrent à leur prémier sentiment. *César* seul persista dans son opinion, & fit tant de bruit, que quelques Gardes, qui se tenoient à la porte de la sale, accoururent & voulurent le tuer; mais *Cicéron* & *Curion* empêchérent la chose *. La manière dont *César* se conduisit dans toute cette affaire, le rendit suspect d'avoir eu part à la Conjuration. Un des Sénateurs entreprit même de prouver par les papiers de *Catilina*, que ce dernier étoit d'intelligen-

César suspect d'avoir eu part à la Conjuration.

* Il arriva une avanture assez ridicule durant la contestation entre *Caton* & *César*. *Servilie*, sœur de *Caton*, qui aimoit éperdûment *César*, lui envoya par un Esclave une Lettre fort tendre. L'Esclave, qui avoit ordre de remettre le Billet-doux en main propre, ne trouvant pas *César* chez lui, se rendit à la porte du Sénat pour s'aquiter de sa commission. *Caton*, ayant remarqué ce qui se passoit, s'écria aussitôt, que le Billet qui venoit d'être rendu à *César*, lui avoit été envoyé par quelqu'un des Conjurés. *César* sourit, & donna la Lettre à *Caton*, qui après l'avoir parcourue, la lui rejetta d'un air chagrin (1).

(1) Plut. in Cat.

ligence avec *César*. *Cicéron* empêcha que cette propofition n'eût des fuites, dans la crainte que le crédit de *César* ne fervît à le fauver & le refte des Coupables. Quand *César* fortit de l'Affemblée du Sénat, les Chevaliers qui étoient de garde, tournérent vers lui la pointe de leurs épées nues, en fixant les yeux fur le Conful, comme pour recevoir fes ordres. Mais *Cicéron* leur fit figne de le laiffer échapper, foit par égard pour le Peuple, foit parce qu'une pareille condamnation étoit abfolument irrégulière (*a*).

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Cicéron *lui fauve la vie.*

Dès-que le Decret pour l'exécution des Criminels fut paffé, *Cicéron*, quoiqu'il fût déjà tard, alla de l'Affemblée aux Prifons; & pour empêcher les Criminels de fe fauver, de manière ou d'autre, pendant la nuit, il les fit exécuter en fa préfence. En retournant chez lui, il fe tourna vers la Multitude qui l'accompagnoit, & dit à haute voix, VIXERUNT, *Ils ont vécu*: expreffion en ufage parmi les *Romains*, pour ne pas dire MORTUI SUNT, *Ils font morts*. Les Parens & les Amis des Confpirateurs avoient réfolu de les tirer de prifon cette même nuit. Il n'eft guères poffible d'exprimer la joie que le Peuple témoigna en aprenant la mort des Chefs de la Conjuration. Le Conful fut conduit jufqu'à fa maifon avec les acclamations les plus flateufes pour lui. Les noms de *Libérateur de* Rome, de *fecond Fondateur de la Ville*, de *Père de la Patrie*, &c. lui furent prodigués. Cette nuit fut plus glorieufe pour lui, que le plus beau jour de Triomphe ne l'avoit jamais été pour un Conquérant. D'autres Confuls avoient reculé les Frontiéres de la République par leurs victoires; mais *Cicéron* venoit de conferver l'Etat même, & de fauver la vie à fes Compatriotes (*b*).

Exécution des Conjurés.

Cicéron & *Antoine* n'eurent pas plutôt remis les Faifceaux Confulaires à *D. Junius Syllanus* & à *L. Licinius Muréna*, que *Q. Métellus* & *L. Beftia*, deux Tribuns du Peuple, pour ravir à *Cicéron* l'honneur d'avoir étouffé la Rebellion, propoférent de rapeller *Pompée* d'*Afie* pour l'envoyer contre *Catilina*. *Céfar*, jaloux de la gloire de *Cicéron*, & du crédit que ce Conful s'étoit acquis, appuya la propofition des Tribuns, mais *Caton* s'y oppofa hautement: fermeté qui irrita tellement *Céfar* & les Tribuns, qu'ils l'arrachérent avec violence de la Tribune aux Harangues. Quand les *Pères Confcrits* eurent apris ce qui venoit de fe paffer, ils dépouillérent de leurs Emplois les Tribuns, & *Céfar*, qui étoit actuellement Préteur. *Métellus* fe rendit en *Afie* pour fe plaindre à *Pompée* du peu d'intérêt que le Peuple *Romain* prenoit à fa gloire; mais *Pompée* ne fit pas grand cas de ces plaintes. Pour ce qui eft de *Céfar*, il refufa d'abord de fe foumettre au Decret du Sénat; mais à la fin il jugea à propos d'abdiquer fa Charge, & fe renferma dans fa maifon. Le Peuple, dont il étoit l'idole, lui offrit de le rétablir dans fon pofte, mais il refufa d'accepter cette offre fans le confentement du Sénat: modération qui charma tellement les *Pères Confcrits*, qu'après l'avoir comblé de louanges, ils le rétablirent dans l'exercice de la Préture. C'eft ainfi que par le départ de *Métellus*, & par la retenue politique de *Céfar*, la tranquillité fut rendue à la Ville.

Troubles excités par Céfar *& par les Tribuns.*

Pendant que ceci fe paffoit à *Rome*, *Catilina* prenoit avec fon Armée le

(*a*) Saluft. ibid. Plut. & Cic. in Cæfare.

(*b*) Plut. in Cic.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

le chemin de la *Gaule Transalpine*, dont tous les Habitans paroissoient disposés à se déclarer en sa faveur. Pour parer ce coup, *Q. Métellus Céler*, quitant le *Picénum*, alla se poster au pié des *Alpes*. D'un autre côté, *Antoine*, qui avoit été Consul en même tems que *Cicéron*, suivit *Catilina* de près, desorte que les Rebelles se trouvoient comme renfermés entre deux Armées. Comme il ne restoit plus à *Catilina* d'autre ressource qu'une bataille, il résolut de la tenter. Dans cette vue il marcha du côté d'*Antoine*, qu'il regardoit comme ayant encore quelque attachement pour lui, & rencontra ce Proconsul près de la Ville de *Pistoie*. Aussitôt il rangea son Armée en bataille. Sa prémière Ligne consistoit en huit Cohortes; la seconde étoit formée par les Vétérans qui avoient servi sous *Sylla*; & dans la troisième, il avoit mis toutes ses nouvelles Levées, armées de bâtons, de fourches, &c. Son Armée étant ainsi disposée, il la mena à une assez grande distance de son Camp, pour marquer clairement qu'il étoit résolu d'en venir aux mains. *Antoine* remarqua ces mouvemens de l'Ennemi, sans en faire aucun de sa part, quoique tous les Officiers de son Armée le pressassent de ne pas laisser échapper une occasion aussi favorable de finir tout-à-coup une dangereuse guerre. *Si* Catilina *se sauve*, disoient-ils, *& gagne la* Gaule, *quel sera le sort de* l'Italie? *Que de sang ne faudra-t-il pas répandre avant que les Rebelles soient domptés!* Mais *Antoine* persista dans le refus de livrer bataille; conduite que quelques Historiens ont attribuée à l'affection secrette qu'il avoit pour *Catilina* & pour son Parti. Quoi qu'il en soit à cet égard, quand les Légionaires firent de nouvelles instances pour être menés à l'Ennemi, il feignit d'être indisposé, & remit le Commandement de l'Armée à *Pétréius*, qui, après avoir servi trente ans, s'étoit élevé par son mérite, du rang de simple Soldat à celui de Lieutenant-Général. Les Soldats, surs de la victoire sous un pareil Chef, sortirent de leur Camp en deux lignes, & attaquérent l'Ennemi avec une fureur incroyable. Les Rebelles soutinrent le choc avec une intrépidité sans égale, & obligérent la prémière ligne de *Pétréius* à reculer. Mais ce vaillant homme étant accouru avec un Corps de Troupes fraîches, les Rebelles furent contraints à leur tour de se retirer en desordre. *Catilina* ayant rapellé alors à ses gens la promesse qu'ils lui avoient faite avant l'action, de vaincre ou de mourir, les ramena à la charge. La victoire fut assez longtems en suspens, & ne se déclara contre les Rebelles qu'après que ceux-ci eurent perdu les deux Officiers qui commandoient les ailes de leur Armée. *Catilina* ne se trouvant plus alors en état de gouverner un si grand Corps, ses Troupes furent mises en desordre. Comme il avoit pris son parti, & qu'il avoit résolu de ne pas survivre à ses Amis, il se jetta au plus fort de la mêlée, & y trouva bientôt la mort, qu'il cherchoit.

Catilina *se résout à donner bataille à* Antoine.

Antoine *remet le Commandement de l'Armée à* Pétréius.

Catilina *défait & tué.*

Aussitôt que *Catilina* eut cessé de combattre, toutes ses Troupes prirent la fuite, laissant le champ de bataille à *Pétréius*. Cet habile Général ne voulut point permettre à ses soldats de poursuivre les Fuyards, afin que ces derniers, qui étoient la plupart Citoyens de *Rome*, pussent aller rejoindre leurs familles. Trois mille des Rebelles furent tués pendant l'action. Pour ce qui est de *Catilina*, on le trouva couché sur un monceau de corps

morts,

Depuis la Dictature perpetuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

morts, respirant encore, & ayant dans les derniers momens de sa vie ce même air terrible, qui l'avoit rendu jusqu'alors l'effroi de ses Ennemis (*a*).

César mêlé dans la Conspiration.

La seule chose qui restoit à faire, étoit de punir les Complices de *Catilina*. *L. Vettius*, Chevalier *Romain*, se porta Accusateur contre eux, & nomma *César* parmi les Coupables. *Q. Curius* en fit autant, & en allégua pour preuve la déposition de *Catilina* lui-même, qui avoit avoué que *César* étoit un de ses principaux Complices. *Vettius* s'engagea à produire comme une preuve du fait, un Ecrit de la propre main de *César*, qu'on avoit trouvé parmi les papiers de *Catilina*. Mais *César* en apella au témoignage de *Cicéron*, qui reconnut avoir reçu de lui de grandes lumiéres au sujet de la Conspiration. Ce n'est pas que cet Orateur le crût innocent, mais il jugeoit qu'il y avoit du danger à faire regarder comme coupable un homme si chéri du Peuple (*b*). On prit ensuite les précautions nécessaires contre les autres Conspirateurs; & bientôt on ne vit plus la moindre trace de la Conjuration, ni à *Rome*, ni dans aucune des Provinces de l'Empire.

César élu Souverain-Pontife.

La Charge de Souverain-Pontife étant venue à vaquer vers ce même tems, *César* en fut revêtu par les suffrages du Peuple, quoiqu'il eût pour Compétiteurs *Servilius Isauricus* & *Lutatius Catulus*, deux des plus grands-hommes de la République. Mais la joie qu'il éprouva en cette occasion, fut détrempée de quelques chagrins domestiques. Sa femme *Pompéia*, fille de *Pompéius Rufus*, avoit conçu une violente passion pour *P. Clodius*, jeune Patricien que ses débauches rendoient infame. Comme *Aurélie* Mère de *César*, & *Julie* sa fœur, éclairoient de près la conduite de *Pompéia*, & l'empêchoient de voir son Amant, cette Femme passionnée, pour avoir un entretien avec lui, profita de l'occasion que lui offroit une Fête solemnelle. C'étoit une Coutume aussi ancienne que la République même, de célébrer, à la fin de chaque Année Consulaire, certaines Cérémonies Religieuses, dans la maison du Consul ou du Préteur. Les Vestales s'y rendoient, & offroient un sacrifice à la *Bonne Déesse* *, dont le nom n'étoit connu que des Femmes. Il n'étoit permis à aucun homme d'assister à ce sacrifice; &

(*a*) Salust. ibid. (*b*) Plut. in Cic.

* *Cicéron* nous aprend tout ce qu'on peut savoir au sujet de la *Bonne Déesse*, & des sacrifices qu'on lui offroit. Voici ce qu'il en dit dans sa Harangue touchant les Réponses des Aruspices. „ Quel sacrifice y a-t-il aussi ancien que celui qui nous a été transmis par „ nos prémiers Rois, & qui est de même date que la Ville de *Rome*? Quel sacrifice aussi „ secret, que celui qui est caché non seulement aux yeux des Curieux, mais même à la vue „ de tous les Hommes? *Clodius* seul a eu l'audace de violer une Cérémonie si sainte. Ce „ sacrifice, qui est offert par les Vestales dans la maison du prémier Magistrat pour la „ prospérité du Peuple *Romain*, & dont la célébration est accompagnée de cérémonies in„ connues, à l'honneur d'une Déesse, dont c'est un sacrilége même de savoir le nom, ce „ sacrifice a été profané par *Clodius*, &c. ". Tout ce qui avoit raport à la Fête de la *Bonne Déesse* se traitant d'une manière si mystérieuse, il n'y a pas lieu d'être surpris que les Anciens nous ayent laissé si peu de lumières sur ce sujet. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le nom de la *Bonne Déesse* étant su des Femmes, ait pu rester ignoré. *Plutarque* prétend que c'étoit la même Divinité que la *Gynæcea* des *Grecs*, c'est-à-dire, *la Déesse des Femmes*; & ajoute que suivant les *Phrygiens* elle étoit Mère de *Mydas*, mais de *Bacchus* suivant les *Grecs*; & que les *Romains* en faisoient une *Dryade*, épouse de *Faunus*.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

& le Maître même de la maison ne pouvoit sans se rendre coupable de sacrilège, rester chez lui durant la célébration des Mystères. Quelques Auteurs affirment que les Femmes qui assistoient à la Cérémonie, portoient leurs scrupules superstitieux au point de couvrir d'un voile épais les Tableaux qui représentoient des Hommes, ou des Animaux mâles. *Clodius* convint avec *Pompéia*, qu'il se rendroit chez elle le jour de la Fête, déguisé en Chanteuse; car la Danse & la Musique servoient d'accompagnemens à la Cérémonie. Une Esclave, qui étoit du secret, avoit ordre de l'introduire dans l'appartement de sa Maîtresse. La jeunesse de *Clodius* favorisoit assez son déguisement, pour qu'il ne fût guères possible d'appercevoir la tromperie. La Confidente alla d'abord avertir *Pompéia* de l'arrivée de son Amant. Mais comme celle-ci ne vint pas aussitôt que *Clodius* le souhaitoit, il s'impatienta, & commença à errer de côté & d'autre, évitant les lumières le plus qu'il lui étoit possible. Une autre Esclave d'*Aurélie* l'apperçut, & le prit d'abord pour une femme; mais ayant conçu quelque soupçon, elle le questionna, & *Clodius* fut obligé de lui répondre. Sa voix le trahit; & l'Esclave courut toute effrayée à l'endroit où étoit la compagnie, criant qu'elle avoit trouvé un homme dans la maison. Aussitôt *Aurélie* fait cesser les Mystères; & après avoir fermé les portes, on se met à chercher par-tout avec des flambeaux. *Clodius* fut enfin trouvé dans la chambre de l'Esclave qui l'avoit introduit, & toutes les femmes s'attroupant autour de lui le mirent dehors, & instruisirent leurs maris dès la nuit même de ce qui venoit d'arriver.

César répudie sa femme Pompéia.

L'attentat impie de *Clodius* fut le lendemain la matière de toutes les conversations. On lui intenta l'accusation d'avoir profané les saints Mystères; mais le Peuple, quoique naturellement superstitieux, se déclara en sa faveur; desorte que ses Juges, par complaisance pour la Multitude, le déclarérent innocent. *César* répudia sa femme; mais étant cité pour rendre témoignage contre *Clodius*, il dit qu'il ne savoit rien à sa charge. La contradiction apparente qu'il y avoit entre cette réponse & la conduite qu'il venoit de tenir à l'égard de *Pompéia*, engagea les Accusateurs à lui demander pourquoi donc il avoit répudié sa femme. *Parce*, répondit-il, *que ma femme ne doit pas même être soupçonnée.* Le desir de plaîre à la Multitude, qui sembloit avoir pris *Clodius* sous sa protection, est le vrai mot de l'énigme en question (*a*).

Fausse idée politique de Pompée.

L'année suivante *M. Pupius Piso*, un dès Lieutenans de *Pompée*, fut, à la recommandation de ce Général, élevé au Consulat, & eut pour Collègue *M. Valérius Messala*. Peu de tems après leur élection, on reçut nouvelle que *Pompée*, après avoir conquis plusieurs Royaumes dans l'*Orient*, se préparoit à revenir à *Rome*. Quelques Sénateurs, craignant qu'il ne tournât ses armes victorieuses contre sa Patrie, auroient voulu qu'on eût pris des précautions contre un pareil dessein. Mais leurs frayeurs furent bientôt dissipées. *Pompée* souhaitoit bien de se rendre Maître absolu de la République; mais il étoit, d'un autre côté, assez peu clair-voyant pour s'imaginer pouvoir arriver à son but sans violence. En conséquence de cette fausse

(*a*) Plut. in Cæsare.

fausse idée, il licentia ses Troupes immédiatement après avoir mis pié à terre à *Brunduse*, & arriva à *Rome* avec une suite aussi peu nombreuse que s'il fût revenu d'une partie de plaisir. Toute la Ville alla à sa rencontre, & le reçut avec de grandes acclamations. Il demanda l'honneur du Triomphe, qui lui fut accordé sans la moindre difficulté. La marche dura deux jours. Pour donner quelque idée de la magnificence de son Triomphe, il suffira de remarquer, que son Char fut précédé par 324 Captifs de la plus haute distinction, parmi lesquels on comptoit *Aristobule* Roi de *Judée*, & son fils *Antigone*; *Oltbacès*, qui avoit régné dans la *Colchide*; *Tigrane*, fils de *Tigrane* Roi d'*Arménie*, avec sa femme & sa fille; cinq fils & deux filles de *Mithridate* Roi de *Pont*; une Reine de *Schytie*, &c. Les Dépouilles qui furent étalées à cette occasion, valoient plus de trois millions sterling; & l'Or & l'Argent qu'on remit par son ordre aux Questeurs, montoient au triple de cette somme. Le Triomphateur fit donner outre cela à chaque Soldat de son Armée la valeur de près de 50 Livres sterling, & récompensa tous les Officiers à proportion. Il ne fit mourir aucun des prisonniers, comme la plupart des autres Triomphateurs avoient fait avant lui, & ne les retint pas même en prison; mais il les renvoya tous, à l'exception d'*Aristobule* & de *Tigrane*, dans leurs Pays respectifs, aux dépens du Public (a).

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Son Triomphe.

Après la cérémonie du Triomphe, *Pompée* affecta de vivre dans une espèce de retraite, ne voulant pas même se prévaloir des Titres & des Honneurs qui lui avoient été décernés. Son but étoit d'avoir une Autorité Souveraine, sans paroître la desirer; mais il ne tarda guères à éprouver qu'il étoit plus aisé de donner la loi dans un Camp à des subalternes, que de gouverner sans force ses égaux dans un Etat libre. Plus d'un Patricien se regardoit comme ne lui étant inférieur à aucun égard. *Lucullе* se souvenoit que c'étoit à lui qu'il devoit la facilité qu'il avoit trouvée à faire des conquêtes dans l'*Orient*. *Crassus* avoit toujours été le Rival de *Pompée*, depuis que ce dernier lui avoit enlevé l'honneur d'un Triomphe, en s'attribuant la gloire d'avoir terminé la guerre contre les Esclaves, comme nous l'avons vu ci-dessus. *Pompée* à-la-vérité l'emportoit sur *Crassus* en fait d'exploits militaires; mais les immenses richesses de ce dernier formoient une espèce de compensation, & le mettoient de niveau avec son Rival; car on prétend qu'il possédoit un million trois cens cinquante six mille deux cens cinquante Livres sterling. *Caton* étoit trop bon Républicain pour permettre que *Pompée* portât quelque coup mortel à la Liberté publique. *Cicéron*, quoique moins desintéressé dans ses vues que *Caton*, aimoit cependant sa Patrie, & étoit d'ailleurs redoutable par son éloquence. *César*, qui, pour ainsi dire, ne commençoit alors qu'à paroître sur le Théatre, se sentoit trop d'ambition pour se soumettre à quelqu'un. Malgré tout cela, *Pompée* eut assez de crédit pour faire nommer au Consulat *L. Afranius* & *Q. Métellus*, qui avoient servi sous lui.

A peine les nouveaux Consuls furent-ils entrés dans l'exercice de leur Charge, que leur Protecteur entreprit deux choses, dont aucune ne lui ré-

(a) Plut. in Pomp. Appian. in Mithridatic. Dio. L. XXXVII. Plin. L. VII. c. 26 & L. XXXVII. c. 2.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Il sent la folie de son projet.

réussit; l'une fut de distribuer des Terres à ses Vétérans; & l'autre de faire aprouver par un seul Decret tout ce qu'il avoit fait dans l'*Orient*. Il en fit lui-même la proposition, mais il eut la mortification d'essuyer un refus unanime de la part de tous les Sénateurs. Aucun d'eux ne marqua plus de chaleur que le Consul *Metellus*, qui, quoique créature de *Pompée*, ne laissoit point de le haïr dans le fond du cœur, pour avoir répudié sa sœur *Mucie* *. Par raport à l'autre Consul, c'étoit un homme peu considéré, & d'une parfaite incapacité. *Pompée*, irrité du refus qu'il venoit d'essuyer de la part du Sénat, eut recours aux Tribuns, & engagea l'un d'eux, nommé *Flavius Népos*, à proposer ses deux demandes au Peuple; mais *Lucullé*, *Caton* & *Métellus* s'opposérent de toutes leurs forces aux vues de *Pompée*. Leur opposition donna occasion à un tumulte dans la Place publique; & le Tribun, devenu furieux, porta l'audace jusqu'à faire mettre en prison le Consul *Métellus*; mais *Pompee*, quoiqu'auteur du tumulte, fit remettre le Consul en liberté, pour ne point s'attirer la haine du Sénat. Ce ne fut qu'alors proprement qu'il commença à sentir que c'étoit un projet chimérique, que de vouloir régner dans une République autrement que par la force des armes. Comme il n'avoit cependant pas assez de pouvoir sur lui-même pour refrener son ambition, il s'attacha à gagner l'infame *Clodius*, à cause qu'il étoit un des favoris du Peuple. L'illustre Vainqueur de tant de Rois s'avilit jusqu'à employer tout son crédit pour faire obtenir une place de Tribun à *Clodius*, quoiqu'il n'ignorât point que le but de cet indigne Citoyen en briguant cette Charge, étoit de se venger de *Cicéron*, qui avoit servi de témoin contre lui, dans l'accusation qu'on lui avoit intentée d'avoir profané les Mystères de la *Bonne Déesse*. Delà tant d'amères plaintes contre *Pompée*, qu'on trouve dans quelques-unes des Lettres de *Cicéron*. La conduite que ce grand Capitaine tint alors, diminua beaucoup l'opinion avantageuse que le Peuple & la Noblesse avoient eue de lui avant son retour (*a*).

César envoyé en Espagne.

Vers ce même tems le Gouvernement de l'*Espagne Ultérieure*, qui comprenoit la *Lusitanie* & la *Bétique*, c'est-à-dire, le *Portugal* & l'*Andalousie*, étant échu par le Sort à *César*, après sa Préture, ce jeune Ambitieux se prépara à partir pour sa Province; mais ayant été arrêté par quelques-uns de ses Créanciers, *Crassus* s'engagea à satisfaire ceux qui ne vouloient plus accorder de délais, & se rendit sa caution pour 830 *Talens*, c'est-à-dire, pour 160812 Livres sterling. Rien n'empêchant plus alors *César* de se rendre

(*a*) Plut. ibid. Cic. in Epist. 13. L. I. ad Attic. & alib. pass.

* *Mucie* étoit la troisième fille de *Q. Mucius Scævola*. Durant l'expédition de *Pompée* en *Asie*, elle profita de l'absence de son mari pour avoir une intrigue avec *César*. Leur commerce criminel éclata même si fort, que *Pompée* la répudia avant son retour d'*Asie*. Elle étoit sœur des deux *Métellus*, *Céler* & *Népos*; & *Pompée* prévoyoit sans doute qu'il s'attireroit la haine de ces deux Patriciens; mais la conduite de *Mucie* étoit si scandaleuse, que *Pompée* se crut obligé en honneur de se séparer d'elle, quoiqu'elle lui eût donné trois enfans. Il n'oublia jamais l'outrage que *César* lui avoit fait, mais il se plaignit plusieurs fois, durant le cours des Guerres Civiles, que *César* étoit son *Ægysthe*, puisqu'après l'avoir deshonoré, il vouloit encore lui ôter la vie, à l'exemple d'*Ægyste*, Amant de *Clytemnestre* & meurtrier d'*Agamemnon*.

dre à ſon Gouvernement, il ſe mit en chemin. En paſſant les *Alpes*, il ſe trouva un jour dans un petit Village, dont les Habitans étoient fort pauvres. A la vue d'un endroit ſi miſérable, quelques-uns de ſes Amis lui demandérent par manière de plaiſanterie, ſi dans ce Village on briguoit auſſi les Charges, & ſi l'on s'y diſputoit les prémiers Rangs: *J'aimerois mieux*, répondit *Céſar* d'un air ſérieux, *être le prémier parmi ces pauvres* Barbares, *que le ſecond dans la Ville de* Rome *. On devine aſſez par cette réponſe, que *Céſar* ne reſta pas oiſif dans ſa Province. Pour s'y occuper, il fit, ſans le moindre ſujet légitime, la guerre aux *Eſpagnols*, & s'étant avancé juſqu'aux bords de l'Océan, il aſſujettit divers Peuples, qui n'avoient pas encore ſubi le Joug *Romain*.

Depuis la Dictature perpétuelle de Sylla jusqu'au Triumvirat, &c.

Son ambition.

A ſon retour en *Italie*, il apporta avec lui de quoi payer ſes dettes, qui montoient à 1600000 Livres ſterling, tant avoit été grande ſa prodigalité. Il aſpiroit au Triomphe & au Conſulat, mais principalement au dernier de ces honneurs, qu'il ne pouvoit obtenir ſans paroître en perſonne dans la *Place des Comices*. D'un autre côté, ceux qui demandoient un Triomphe, étoient obligés de s'arrêter dans les Fauxbourgs, & d'y attendre la réponſe du Sénat. Ainſi réduit à opter, il entra en Ville, & s'y donna tous les mouvemens poſſibles pour réuſſir dans ſon deſſein. La manière dont il s'y prit pour réuſſir, fut un chef-d'œuvre de Politique, & ſervit de fondement à ſon élevation future. Les deux Citoyens qui faiſoient en ce tems-là la figure la plus conſidérable dans l'Etat, étoient ſans contredit *Pompée* & *Craſſus*. Comme leur puiſſance ſe trouvoit à peu près égale, & qu'il y avoit une inimitié déclarée entre eux, *Céſar* vit clairement que pour obtenir le Conſulat, il devoit néceſſairement gagner un des deux; mais le choix l'embarraſſoit. D'ailleurs, en ſe déterminant pour l'un, il ne pouvoit manquer de s'attirer la haine de l'autre. Ainſi il ſongea à les réconcilier, & à unir leurs intérêts communs avec les ſiens, & en vint à bout. Pour cimenter davantage leur liaiſon, ils s'engagérent par les promeſſes les plus ſolemnelles de s'entre-ſecourir, & de ne rien entreprendre ſans le conſentement de tous les trois. Ainſi ſe forma le prémier Triumvirat. Le Public ne s'apperçut qu'aſſez longtems après que *Rome* avoit trois Souverains. Le Sénat ne vit autre choſe que la réconciliation de *Pompée* & de *Craſſus*, & *Céſar* fut comblé de louanges pour avoir contribué à une ſi bonne œuvre. *Caton* ſeul démêla les funeſtes ſuites de cette eſpèce d'Alliance, & dit hautement que *Rome* avoit perdu ſa liberté, mais on ne l'écouta que quand le mal fut ſans remède (*a*). Le Triumvirat ſubſiſta juſqu'à la mort de *Craſſus*, & fut ſuivi de l'entière ſubverſion de la Républiqúe.

Il aſpire au Conſulat.

Le prémier Triumvirat.

Année après le Déluge 2944. Avant J. C. 55. De Rome 693.

CHA-

(*a*) Plut. in Pomp. Cæſ. & Catone. Dio. Caſſ. L. XXXVII. Appian. Bell. Civil. L. I. Suet. in Julio.

* *Plutarque* ajoute à ce récit, que *Céſar*, liſant un jour l'Hiſtoire d'*Alexandre le Grand*, parut d'abord fort penſif, & fondit enſuite en larmes. Ses Amis lui ayant demandé la cauſe de ſa douleur: *Croyez vous*, leur répondit-il, *que j'aye tort de répandre des pleurs, quand je conſidère qu'*Alexandre *à mon âge avoit déjà ſoumis tant de Peuples, pendant que j'ai n'ai encore rien fait de mémorable?*

CHAPITRE XI.

HISTOIRE DE ROME,

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de CRASSUS.

Depuis le premier Triumvirat jusqu'à la mort de Craſſus.

LE prémier avantage que *Céſar* recueillit de ſon aſſociation, fut d'être nommé au Conſulat, *Pompée* & *Craſſus* ayant employé tout leur crédit en ſa faveur. Il n'avoit que deux Compétiteurs, *L. Lucéius Hirrus* & *M. Calpurnius Bibulus*. Le prémier, homme très ſavant *, étoit fort peu ſtilé aux Affaires; ainſi *Céſar* auroit été charmé de l'avoir pour Collègue, afin de règner ſeul. Il n'eut pas même honte d'acheter publiquement les ſuffrages; mais les Sénateurs, pour lui donner l'excluſion, & faire élire *Bibulus*, convinrent de combattre *Céſar* avec ſes propres armes, & d'offrir au Peuple de plus grandes ſommes qu'il n'avoit fait. *Caton* lui-même, malgré la ſévérité de ſa morale, fut de ſentiment, qu'on étoit diſpenſé en pareil cas d'obſerver les Loix qui défendoient d'acheter les voix. Chaque Sénateur même contribua à fournir les ſommes néceſſaires pour cela. Par ce moyen *Bibulus* fut donné pour Collègue à *Ceſar*. La prémière choſe que fit ce dernier après être entré dans l'exercice de ſa Charge, fut de faire aprouver toute la conduite de *Pompée*. Enſuite il s'attacha uniquement à gagner la bienveillance du Peuple. Dans cette vue il dreſſa le projet d'une Loi Agraire, qu'il accompagna de tant de ſages reſtrictions, que les Sénateurs eux-mêmes n'y purent rien trouver à redire. Il demandoit ſimplement, *Que certaines Terres en* Campanie, *appartenant au Public, fuſſent partagées entre ceux des plus pauvres Citoyens qui auroient trois enfans, ou davantage.* *Céſar* déclara dans l'Aſſemblée du Sénat, qu'il ne vouloit rien faire ſans le conſentement des *Pères Conſcrits*, ni propoſer quelques-uns de ſes Amis pour Commiſſaires dans la diſtribution, pour ne pas donner lieu au moindre ſoupçon. Les Sénateurs, n'ayant rien à objecter contre la Loi même, ne laiſſérent pas de renvoyer de jour à autre à y donner leur conſentement. *Céſar* ſe plaignant un jour de ces délais, *Caton* lui dit clairement, *qu'il ne desaprouvoit point la diſtribution des Terres telle qu'elle étoit propoſée, mais qu'il en craignoit les ſuites. Nous ne voulons pas*, ajouta-t-il, *que vous achetiez la faveur du Peuple aux dépens du Tréſor public.* Une déclaration ſi nette piqua tellement *Céſar*, qu'il ordonna à ſes Licteurs de mener *Caton* en priſon; mais immédiatement après il le fit relâcher. L'exemple de *Caton* fut ſuivi par le Conſul *Bibulus*, & par la plupart des Sénateurs, qui déclarérent que quoiqu'ils n'euſſent rien à objecter contre la Loi, ils ne prétendoient cependant *ſouffrir aucune innovation*. *Céſar* eut alors recours au

Céſar & Bibulus Conſuls.

Céſar dreſſe le projet d'une Loi Agraire.

Qui eſt rejettée par le Sénat.

* A juger de ſon ſavoir par ce que *Cicéron* nous en dit, c'étoit un des meilleurs Hiſtoriens de *Rome*. Outre l'Hiſtoire de la Guerre des Alliés, il écrivit celle du Conſulat de *Cicéron*, à la requiſition de ce Conſul, qui lui-même avoit déjà publié une pareille Hiſtoire en *Grec* & en *Latin*.

au Peuple, qu'il convoqua dans la *Place des Comices*. *Pompée* & *Crassus* s'étant rendus avec lui au lieu de l'Assemblée, il monta à la Tribune aux Harangues, & adressant la parole à ses deux Associés, il leur demanda s'ils aprouvoient la Loi? On devine aisément leur réponse, qui fut, *Qu'ils aprouvoient la chose, & qu'ils la soutiendroient contre tous les Ennemis du Peuple qui voudroient s'y opposer*. *Pompée* ajouta avec plus de chaleur que de prudence, *Si quelqu'un s'oppose à cette Loi avec l'épée, je lui résisterai avec l'épée & le bouclier*. Cette menace, qui ne s'accordoit ni avec sa dignité, ni avec ses intérêts, le rendit odieux au Sénat, sans augmenter pour cela à son égard l'affection du Peuple, qui bornoit toute sa reconnoissance à la personne de *César*. *Bibulus* s'opposa néanmoins à la Loi, mais il fut indignement chassé de l'Assemblée par le Peuple, qui mit en pièces ses Faisceaux, blessa ses Licteurs, &c. Les Sénateurs, intimidés par ces actes de violence, gardérent le silence, desorte que la Loi passa sans plus essuyer la moindre contradiction (*a*). Cette victoire remportée sur *Bibulus* & sur le Sénat, rendit *César* Maître absolu dans *Rome*, & toute l'Autorité Consulaire se trouva réunie en lui. Aussi cette année fut-elle apellée, par manière de plaisanterie, l'*Année du Consulat de* Jules *& de* César. Les soupçons conçus au sujet du Triumvirat, se trouvant confirmés par la nouvelle liaison que *César* contracta avec *Pompée*, en lui donnant sa fille *Julie* en mariage, *Caton*, qui aimoit sincèrement sa Patrie, déclama ouvertement contre la Puissance Arbitraire usurpée par les Triumvirs; & quand la Loi Agraire fut portée devant les Sénateurs, pour qu'ils la confirmassent, il resta inflexible, quoique menacé d'être envoyé en exil. A la fin cependant *Cicéron* le détermina à y acquiescer, en lui disant, *Que si* Caton *pouvoit se passer de* Rome, Rome *ne pouvoit pas se passer de* Caton.

Depuis le premier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

La Loi passée par le Peuple.

Et enfin aprouvée par le Sénat.

Pour gagner la faveur des Chevaliers, comme il avoit fait celle du Peuple, *César* diminua le tiers des rentes qu'ils devoient payer annuellement au Trésor public. *Cicéron*, trop clairvoyant pour ne point démêler le but de toutes ces innovations, ne perdit aucune occasion de représenter ce qu'on avoit à craindre de la part des Triumvirs, & se permit même à cet égard quelques railleries *, qui lui attirérent les effets de la vengeance des trois plus redoutables Ennemis qu'il pût avoir. La première marque de haine qu'ils lui donnérent, fut de faire obtenir la Charge de Tribun à *P. Clodius*, son Ennemi mortel. Nous verrons bientôt le séditieux *Clodius* donner l'essor à sa rage contre ce grand Orateur, & hâter la ruïne de l'Etat, en bannissant un des plus fermes Soutiens de la Liberté publique (*b*).

P. Clodius élu Tribun.

César,

(*a*) Plut. in Cæs. Suet. in Jul. Dio. L. XXX.

(*b*) Plut. in Cic. Dio. Cass. L. XXXVIII. Cic. ad Attic. L. I. Epist. 19.

* *Cicéron* aimoit la raillerie jusqu'à l'excès, & étoit un de ceux qui sacrifient un Ami à un bon-mot. C'est à son tour d'esprit satyrique qu'il a dû principalement attribuer la plupart de ses malheurs. Quoique ses plaisanteries fussent ordinairement ingénieuses, il lui arriva cependant d'en faire plusieurs basses & ridicules. On en trouve de ce genre dans quelques-unes de ses plus belles Harangues. *Macrobe* nous aprend qu'un des Affranchis de *Cicéron* avoit fait une collection de tous les traits d'esprit de son Maître sous le titre d'*Ineptiæ*. C'est une chose surprenante, qu'un aussi beau Génie n'ait pas senti qu'il étoit au-dessous de la dignité d'un Magistrat de dire des pointes.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Craffus.

César, après avoir ainfi établi fon autorité & celle de fes deux Collègues, fongea à avancer fes intérêts particuliers. *Pompée* avoit fait nommer pour l'année fuivante deux Confuls, qui lui étoient perfonnellement dévoués, favoir *L. Calpurnius Pifo* & *A. Gabinius*. Pour gagner *Pifon*, *César* époufa fa fille *Calpurnie*; après quoi, foutenu du crédit de *Pompée* & de *Craffus*, il obtint, tant du Sénat que du Peuple, le Gouvernement des *Gaules Tranfalpine* & *Cifalpine*, contre toutes les Loix, pour l'efpace de cinq ans, avec le Commandement de quatre Légions.

Clodius entreprend de perdre Cicéron.

Sous le Confulat de *Pifon* & de *Gabinius*, les Triumvirs continuérent à gouverner la République par le moyen des Confuls, qui étoient leurs créatures. Ces derniers permirent à *Clodius* de fe venger de *Cicéron*; ce qui ne laiffoit pas d'avoir quelque difficulté, à caufe des fervices éminens que *Cicéron* avoit rendus à fa Patrie, & que le Peuple n'avoit point encore oubliés. Ainfi *Clodius* fut obligé d'avoir recours à des voies indirectes.

Moyens qu'il met en œuvre pour cela.

Le prémier moyen qu'il mit en œuvre, fut de faire paffer plufieurs Loix avantageufes au Peuple; enfuite il obligea les Chevaliers & les Sénateurs, en diminuant le pouvoir que les Cenfeurs avoient de les dégrader; & pour que perfonne ne fût oublié, il acheva de remplir fon plan, en affignant aux Confuls des Provinces d'une grande étendue. Jufqu'alors le Département des Confuls avoit été règlé par le Sort; mais *Clodius* prétendit que le droit d'affigner à chacun d'eux fa Province, appartenoit au Peuple. En vertu de ce droit, les Tribus donnérent à *Pifon* la *Macédoine*, l'*Achaïe*, la *Theffalie* & la *Béotie*; & à *Gabinius* la *Syrie*, & la plupart des Royaumes de l'*Orient*. *Cicéron*, qui voyoit où le Tribun en vouloit venir, trouva moyen de gagner un autre Tribun, nommé *L. Ninnius Quadratus*, qui par fa conftante oppofition déconcerta tous les projets de *Clodius*. Ce dernier, pour ne plus rencontrer cet obftacle en fon chemin, eut recours à l'artifice, & promit à *Cicéron* de ne rien entreprendre qui pût lui déplaîre, pourvu qu'il engageât *Ninnius* à ne plus prendre à tâche de rompre fes mefures. Quelques Hiftoriens affurent que *César* & *Pompée* eurent la baffeffe de protefter à l'Orateur, que le Tribun n'avoit aucun mauvais deffein contre lui, & que *Cicéron* fut la dupe de ce trait de perfidie.

Vers ce même tems *Clodius* fit paffer une autre Loi, ordonnant que quand un Tribun du Peuple propoferoit quelque Loi dans l'Affemblée des *Comices*, on n'auroit aucun égard à ce qui pourroit être dit par les Augures. Comme la plupart des Membres de ce Collège étoient Amis de *Cicéron*, le Tribun craignoit que, fous prétexte de Religion, ils ne portaffent le Peuple à rejetter le Decret qu'il avoit déjà dreffé contre *Cicéron*.

Il propofe une Loi dans la vue d'attaquer Cicéron.

Tout étant ainfi préparé pour exécuter fon projet, *Clodius* monta à la Tribune aux Harangues, & propofa la Loi fuivante, qui étoit proprement le but où tendoient tous ces autres préparatifs, favoir, *Que quiconque fe trouveroit avoir eu part à la mort d'un Citoyen* Romain, *avant que le Peuple eût paffé fentence de condamnation contre lui, feroit puni comme Criminel d'Etat*. *Cicéron*, remarquant que c'étoit à lui qu'on en vouloit, prit un habit de deuil, laiffa croître fa barbe, & implora le fecours de fes Amis. Plufieurs Chevaliers prirent le deuil avec lui, & follicitérent le Peuple en fa-

fa-

faveur. De ce nombre étoit le fils de *Crassus* le Triumvir, qui avoit étudié les règles de l'Eloquence sous *Cicéron* avec beaucoup de succès. Vingt mille Jeunes-gens, la fleur de la Noblesse *Romaine*, ayant à leur tête ce fils de *Crassus*, accompagnoient par-tout *Cicéron*. *Clodius*, d'un autre côté, entouré de toute la Canaille de *Rome*, & de la lie des Esclaves, faisoit insulter & couvrir de boue ce grand-homme, pendant qu'il parcouroit la Place & la Ville pour imployer la protection des Citoyens.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

Il faut avouer que *Cicéron* se conduisit dans cette fâcheuse conjoncture d'une manière qui ne fit pas trop d'honneur à sa fermeté. Les conseils de ses Amis ne servirent qu'à augmenter son embarras. *Luculle* vouloit qu'on eût recours aux armes: moyen qui auroit pu réussir, puisque tout l'Ordre des Chevaliers, & un grand nombre de Citoyens, s'étoient déclarés ouvertement en sa faveur. Mais *Caton* & *Hortensius* étoient d'avis qu'il ne devoit pas ternir sa gloire passée, en imitant une conduite qu'il avoit si hautement blâmée en *Catilina*. *Cicéron*, ne sachant à quoi se déterminer, eut recours enfin à *César*, qu'il suplia de vouloir le mener en *Gaule* en qualité d'un de ses Lieutenans-Généraux. C'étoit, à tout prendre, le meilleur parti. *César*, qui ne vouloit que le tirer de *Rome*, où son éloquence lui donnoit trop d'ascendant, lui accorda volontiers sa demande. *Clodius*, considérant qu'une proie qu'il croyoit déjà tenir, alloit lui échapper, fit tout son possible pour détourner *Cicéron* de son dessein. Il feignit pour cet effet de vouloir se réconcilier avec lui, & lui fit dire par quelques Amis communs, qu'il savoit que c'étoit sa femme *Térentia* qui l'avoit animé à rendre témoignage contre lui dans l'affaire de *Pompéia*, & qu'il souhaitoit de vivre desormais en bonne intelligence avec lui. *Cicéron*, quoique très habile d'ailleurs, se laissa grossièrement tromper en cette occasion. Il déclara à *César* qu'il ne l'accompagneroit pas, & se fit par-là un Ennemi de plus, & un Ennemi très redoutable: car non seulement *César* se déclara pour *Clodius*, mais engagea même *Pompée* à rester neutre dans l'affaire. Aussitôt *Clodius* intenta à *Cicéron* une accusation publique devant les Tribus, d'avoir fait mourir *Lentulus*, *Céthegus*, & d'autres Citoyens *Romains*, sans qu'on leur eût fait leur procès dans les formes. *Cicéron*, pour conjurer cet orage, eut recours à *Pompée*, qui lui devoit la plupart de ses Charges, & qui avoit toujours fait profession d'être son Ami; mais *Pompée* se retira à une de ses Maisons de campagne, pour qu'on ne le pût point taxer d'ingratitude, de laisser condamner un ancien Ami sans se donner aucun mouvement en sa faveur. *Cicéron* lui dépêcha d'abord son gendre *Pison*; &, sur quelque difficulté qu'il fit de revenir, il alla le trouver lui-même; mais *Pompée*, incapable de soutenir la vue d'un homme qui lui avoit rendu de si grands services, mais qu'il ne devoit point secourir s'il vouloit tenir la parole donnée à *César*, sortit par une porte de derrière, après avoir ordonné à ses domestiques de dire qu'il s'en étoit retourné à *Rome*. *Cicéron*, s'appercevant clairement qu'il étoit abandonné, assembla ses plus fidèles Amis, & leur demanda leur avis. *Luculle*, qui avoit vieilli sous le harnois, fut de sentiment qu'il falloit tenter la voie des armes; mais le reste de ses Amis soutint qu'il devoit céder à l'orage, & sortir de *Rome*. *Cicéron*, que la seule idée de répandre le sang

César *se déclare contre* Cicéron.

Pompée *l'abandonne.*

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Craffus.

fang de fes Concitoyens révoltoit, fe rangea à ce dernier fentiment, & quita *Rome* au milieu de la nuit, dans l'intention de fe retirer en *Sicile*, dont *Vigilius*, qui lui devoit fa fortune, étoit Préteur; mais cet ingrat Gouverneur lui ayant refufé de le recevoir dans l'Ile, il s'embarqua à *Brundufe*, & gagna *Dyrrachium*, où il fit paroître un abattement d'efprit qui fit peu d'honneur à fa philofophie. Il avoue lui-même, qu'au plus fort de fa douleur, il fut fur le point de fe donner la mort, mais que fon Ami *Atticus* empêcha la chofe (*a*) *.

Dans ce même tems *Clodius* trouva moyen de faire paffer le Decret de fon banniffement, confifqua fes Effets, que perfonne à l'honneur éternel de l'Exilé ne voulut acheter quand ils furent expofés en vente, fit réduire en cendres fes Maifons de campagne & celle qu'il avoit en Ville, & ordonna aux Pontifes de confacrer le terrain où fa maifon avoit été dans *Rome*, à la *Paix* & à la *Liberté*, afin d'en rendre la reftitution en quelque forte impoffible.

Malgré ce triomphe de *Clodius*, *Caton* ne laiffoit pas de s'oppofer en toute occafion à fes pernicieux deffeins, pour fe défaire, du moins pendant quelque tems, d'un Surveillant fi incommode. Le Tribun fit paffer un Decret, qui déclaroit les Etats du Roi de *Chypre* confifqués au profit de la République, & qui chargeoit *Caton* d'exécuter cet Arrêt. Pour hâter fon départ, on lui ordonna de commencer par rétablir dans *Byzance* quelques-uns des principaux Citoyens, qui avoient été chaffés de cette Ville par la Populace.

Quand *Cicéron* & *Caton* furent partis, *Clodius*, & les Triumvirs, dont ce

(*a*) Plut. in Cic. & Pomp. Cic. pro Seftio, Domo fuâ, & alib. paff. Dio Caff. L. XXXVIII.

* *Cicéron* vint d'abord à *Vibone*, Ville fituée en *Lucanie*, & qui avoit choifi *Cicéron* pour fon Protecteur; mais un certain *Vibius*, qui avoit été comblé de graces par cet Orateur, non feulement refufa de le recevoir dans fa maifon, mais ne voulut pas même lui permettre d'entrer en Ville. *Cicéron* paffa enfuite quelques jours dans la maifon d'un homme qu'il nomme *Sica*. Avant que de s'embarquer à *Brundufe*, il fit auffi quelque féjour chez fon Ami *M. Lænius Flaccus*, qui avoit une Maifon de campagne près de cette Ville. Ne voulant pas demeurer plus longtems dans un même lieu, il ne fut cependant où porter fes pas. La *Grèce* & l'*Epire* étoient infeftées d'une troupe de Brigands à la folde d'*Autronius*, fon Ennemi juré. Le Gouvernement de la *Macédoine* étoit entre les mains de *Pifon*, Ami de *Clodius*. Enfin il fe détermina pour *Cyzique*, Ville de *Myfie*.. C'eft ce qui paroit par la Lettre qu'il écrivit à fa femme *Térentia*, avant que de s'embarquer. *J'ai paffé*, dit-il, *treize jours à* Brundufe, *dans la maifon de* M. Lænius Flaccus. *Ce fidèle Ami me traite avec une extréme bonté en dépit de* Clodius. *Je vai le quiter, & m'embarquer pour la* Macédoine, *d'où je compte de me rendre à* Cyzique, *& de finir-là ma courfe.* Ce fut le 13. d'*Avril* qu'il prit congé de fnn Ami *Flaccus*, qui l'accompagna jufqu'au Port. *Cicéron* eut d'abnrd le vent favorable, mais peu d'heures après une violente tempête obligea le Pilote à regagner le même Port. Dès-que le vent fut un peu tombé, il remit en mer, & arriva bientôt à *Dyrrachium*. Si quelque chofe au monde avoit été capable de le confoler, c'auroit été l'accueil que lui firent les Habitans de cette Ville; mais il témoigna une foibleffe indigne non feulement d'un Philofophe, mais même d'un Homme nrdinaire. Plongé dans une profonde trifteffe il ne faifnit que foupirer, & tournnit fréquemment les yeux du côté de l'*Italie*. Les *Grecs*, qui venoient lui rendre vifite, las de fes plaintes éternelles, furent réduits à inventer des fonges & d'heureux préfages qui annonçoient fon rapel. Tant il eft difficile d'être grand dans l'adverfité. Après avoir fait quelque féjour à *Dyrrachium*, *Cicéron* fe rendit à *Theffalonique*, où il refta jufqu'à ce qu'il fut rapellé.

ce Tribun étoit l'odieux outil, régnérent sans la moindre opposition. Mais dans ce même tems on reçut à *Rome* la nouvelle, que les *Helvétiens*, après avoir abandonné leur Pays, & brulé leurs Villes & leurs Maisons, se préparoient à entrer en *Gaule* par le chemin de *Genève*. *César*, à qui la *Gaule* avoit été assignée pour Département, se trouva obligé de quiter *Rome*, & d'aller défendre le Pays confié à ses soins. La diligence qu'il fit en cette occasion fut si grande, qu'il gagna les bords du *Rhône* dans l'espace de huit jours. A son arrivée il fit rompre le Pont de *Genève*; & comme il n'y avoit qu'une Légion dans la Province, il ordonna de grandes levées, & différa de répondre à la proposition que les *Helvétiens* lui faisoient de leur accorder le passage, qu'il eût fait construire un Mur depuis le Lac *Léman* jusqu'au Mont *Jura*. Ce Mur avoit 16 piés de haut sur une longueur de 19000 pas, avec un Fossé & des Redoutes d'espace en espace. Comme *César* étoit parti de *Rome* vers le commencement du Mois d'*Avril*, & que l'ouvrage en question se trouva achevé avant le 15. du même Mois, il est clair, qu'outre la Légion *Romaine*, quelques milliers d'Habitans du Pays doivent y avoir mis la main. Quand les Députés des *Helvétiens* vinrent demander réponse au tems marqué, *César* leur dit que les *Romains* ne permettoient jamais à des Armées étrangères de passer sur leurs Terres; & ajouta que si les *Helvétiens* prétendoient forcer le passage malgré lui, il sauroit bien les en empêcher. Cependant, comme il étoit persuadé qu'il ne pourroit pas leur résister avec le peu de Troupes qu'il avoit sous ses ordres, il chargea *Labiénus*, un de ses Lieutenans-Généraux, de défendre les lignes, & retourna en *Italie*, d'où il revint peu de tems après avec cinq Légions. Il marcha ensuite du côté de la *Saone*, que les *Helvétiens* étoient occupés à passer, tomba sur eux, & en tua un grand nombre sur la place. Cet échec les découragea au point, qu'ils envoyérent des Députés au Camp des *Romains* pour négocier un Accommodement; mais comme ils refusérent de donner des Otages, *César* détacha sa Cavalerie, avec ordre de les harasser dans leur marche. Cet ordre fut exécuté; mais les *Romains* s'étant engagés dans un combat en lieu desavantageux, furent repoussés avec perte. D'un autre côté *César* n'étoit pas sans inquiétude sur la subsistance de son Armée. Les blés que lui avoient promis les *Eduens*, ne venoient point; & lorsqu'il les demandoit, on le payoit de belles paroles, dont il ne voyoit aucun effet. La fidélité des *Eduens* lui devenant suspecte, il résolut d'approfondir la cause de tous ces délais affectés. Dans cette vue, il interrogea *Liscus*, Souverain Magistrat des *Eduens*, & un Seigneur du Pays nommé *Divitiacus*, qui servoient l'un & l'autre dans l'Armée *Romaine*. Le prémier lui dit que *Dumnorix*, frère cadet de *Divitiacus*, aspirant à la Tyrannie, & comptant sur le secours des *Helvétiens*, avoit secrettement fait transporter tout le blé hors de la Province, afin de faire périr de faim l'Armée *Romaine*. *Divitiacus* avoua la chose, mais sans nommer son frère. *César* eut assez de clémence pour pardonner au Coupable, en considération de *Divitiacus* (*a*).

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

César va à la rencontre des Helvétiens.

Il refuse le passage aux Helvétiens.

Et leur tue quelque monde.

Perfidie de Dumnorix.

Comme il restoit peu de vivres dans l'Armée *Romaine*, *César* tourna vers *Bi-*

(*a*) Caes. Bell. Civil. L. I. c. 1—18.

Depuis le premier Triumvirat jusqu'à la mort de Craffus.

Bibracte, Ville Capitale des *Eduens* *. Les *Helvétiens*, avertis de ce mouvement, s'avancérent du même côté, & en vinrent bientôt à un engagement avec les *Romains*. La victoire, après avoir balancé affez longtems, fe détermina enfin pour les *Romains*, qui s'emparérent du Camp & des Bagages de l'Ennemi, & qui firent un grand nombre de prifonniers. Aprés cette défaite, qui couta aux *Helvétiens* jufqu'à 130000 hommes, ces *Barbares* eurent recours à la clémence du Vainqueur; qui, après les avoir obligés à mettre bas les armes, & à donner des Otages, les renvoya dans leur Pays. Les *Boiens* feuls, à la requifition des *Eduens*, eurent la permiffion de s'établir dans les *Gaules*, leur ancien féjour. Les *Eduens* demandérent auffi à *Céfar* de les protéger contre *Ariovifte* Roi des *Germains*, qui, à l'occafion de leurs démélés avec les Peuples de l'*Auvergne* †, avoit époufé le parti de ces derniers, & s'étoit rendu maître d'une grande partie du Pays des *Séquanois* ‡, après quoi il avoit impofé un tribut aux *Eduens*. *Céfar*, charmé de cette nouvelle occafion d'acquérir de la gloire, fe prêta à leur demande, & fit inviter *Ariovifte* à une entrevue. Sur le refus de ce dernier, le Général *Romain* lui envoya d'autres Députés, pour exiger de fa part qu'il rendît aux *Eduens* leurs Otages, & qu'il n'amenât plus dans les *Gaules* aucune Bande de *Germains*. Il lui fit dire en même tems qu'il ne devoit pas oublier que c'étoit fous fon Confulat qu'il avoit été honoré des titres d'*Ami* & d'*Allié* du Peuple *Romain*. *Ariovifte* répondit qu'il avoit le droit de faire la guerre quand & à qui il lui plaîfoit; qu'il n'étoit tenu de rendre raifon à qui que ce fût des conditions qu'il impofoit à fes Ennemis, & qu'il ne prétendoit point rendre aux *Eduens* leurs Otages, &c. Cette fière réponfe détermina *Céfar* à faire la guerre à *Ariovifte*, & même à aller au-devant de lui.

Défaite des Helvétiens.

Céfar demande une entrevue à Ariovifte.

Après quelques jours de marche, il aprit que le *Germain* s'avançoit avec toutes fes forces pour s'emparer de *Befançon*, Capitale des *Séquanois*. Durant le féjour que les *Romains* firent en cet endroit, on leur dit des chofes terribles touchant les Ennemis qu'ils alloient chercher. On leur en repréfenta la taille & l'audace comme fi prodigieufes, que plufieurs jeunes Officiers de l'Armée *Romaine* en furent effrayés. Pour empêcher que cette frayeur n'eût de funeftes fuites, *Céfar* reprocha à ceux qui l'avoient conçue leur lâcheté en plein Confeil de Guerre, & ce reproche produifit tout l'effet qu'il pouvoit en efpérer. Il mena enfuite fon Armée contre l'Ennemi.

Quand

* Les Géographes modernes ne font nullement d'accord fur la fituation de *Bibracte*. Ils conviennent tous, que c'étoit la Ville la plus confidérable des *Eduens*, & plufieurs d'entre eux prétendent qu'elle étoit au même endroit où fe trouve actuellement la Ville d'*Autun*. On l'apella d'abord, fuivant eux, *Bibracte*, & dans la fuite *Auguftodunum*, d'après l'Empereur *Augufte*. Ils ajoutent qu'elle retint ce dernier nom jufqu'au tems de l'Empereur *Conftantin*, qui la fit rebâtir, & d'après lequel elle fut apellée *Flavia*, nom de la Famille dont ce Prince defcendoit. Mr. *Valois* place l'ancienne Ville de *Bibracte* près d'un Village nommé *Beauvray*, environ à deux lieues d'*Autun*. D'autres foutiennent que la Ville de *Pébrac*, fur les frontières de l'*Auvergne* & du *Gevaudan*, eft l'ancienne Capitale des *Eduens*.

† Ces Peuples habitoient, fuivant *Strabon*, entre l'*Océan*, les *Pyrénées* & le *Rhin*. *Lucain* dit qu'ils fe vantoient de tirer leur origine des *Troyens* qui vinrent s'établir dans les *Gaules* fous la conduite d'*Antenor*. *Sidonius*, pour faire honneur à fa Nation, adopte cette fable.

‡ Les *Séquanois* habitoient le Pays connu préfentement fous le nom de *Franche-Comté*.

Quand il ne fut plus qu'à la distance de cinq milles du Camp d'*Arioviste*, ce Prince lui envoya offrir l'entrevue qu'il avoit refusé auparavant. *César* accepta la proposition.

Depuis le premier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

Les deux Camps étoient séparés par une grande Plaine, au milieu de laquelle étoit un Tertre d'une médiocre largeur. Ce fut-là que s'avancérent *César* & *Arioviste*. Durant la conférence, dans laquelle les deux Chefs firent paroître une égale hauteur, quelques Cavaliers *Germains* s'aprochérent du Tertre, & lancérent des traits & des pierres sur les *Romains*. *César* quita sur le champ *Arioviste*, & se retira au milieu des siens, leur défendant néanmoins de faire aucun acte d'hostilité qui pût engager un combat. Peu de tems après que *César* eut regagné son Camp, il y vit arriver quelques Députés, qui venoient demander de la part du Roi, que le Général *Romain* lui envoyât des Ambassadeurs, pour continuer la Négociation commencée. *César* y consentit. Mais à peine ceux qu'il chargea de cette commission furent-ils arrivés au Camp d'*Arioviste*, que ce perfide les fit mettre aux fers, & étant décampé le même jour, il alla se poster de façon à pouvoir intercepter les Convois des *Romains*. *César* le suivit, & offrit aux *Germains* la bataille cinq jours consécutifs; mais *Arioviste* refusa constamment d'en venir à une action. Ce refus surprit *César*, qui, curieux d'en savoir la raison, interrogea des prisonniers, & aprit d'eux que quelques Prophétesses, que les *Germains* avoient dans leur Camp, leur avoient prédit qu'ils ne pouvoient vaincre s'il combattoient avant la nouvelle Lune. Le Proconsul crut devoir profiter de cette idée superstitieuse des Ennemis. Ainsi, dès le lendemain, il s'avança avec son Armée jusqu'à leur Camp, comme pour y donner l'assaut; ce qui obligea *Arioviste* à hazarder un engagement, dans lequel son Armée fut entiérement défaite. Ce Prince se sauva au-delà du *Rhin* avec un petit nombre des siens; mais deux de ses femmes & une de ses filles périrent dans la fuite. Une autre de ses filles fut faite prisonnière, avec plusieurs *Germains* de la prémière distinction. Après cette victoire, *César* mit ses Troupes en quartiers d'Hiver, & ayant passé les *Alpes* retourna dans la *Gaule Cisalpine*, pour y faire les préparatifs nécessaires pour la campagne suivante *(a)*.

Perfidie d'Arioviste.

Défaite de l'Armée d'Arioviste.

A *Rome* le Tribun *Clodius*, qui étoit dévoué à *César*, remarquant que ce Général avoit éclipsé dans une seule campagne toute la gloire de *Pompée*, commençoit à n'avoir plus pour ce dernier aucun ménagement. Il ôta le jeune *Tigrane* d'entre les mains du Préteur *L. Flavius*, à qui *Pompée* l'avoit confié, & l'envoya en *Arménie*, où il y avoit lieu de craindre que ce Prince n'excitât de nouveaux troubles. *Pompée* sentit alors qu'il avoit besoin d'appui, & songea à rapeller son ancien Ami *Cicéron*, qu'il avoit si lâchement abandonné. Comme la chose ne pouvoit se faire que par un Decret du Sénat ou du Peuple, & que ce dernier moyen étoit impraticable durant le Tribunat de *Clodius*, il tâcha de gagner les *Pères Conscrits*; mais les Consuls *Pison* & *Gabinius* rendirent inutiles toutes les tentatives qu'on fit à cet égard. L'année suivante, la prémière chose que les nouveaux Con-

Clodius cesse de ménager Pompée.

(a) Caes. ubi supr. c. 18—55.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

Consuls, *P. Cornélius Lentulus* & *P. Cæcilius Métellus*, proposérent au Sénat, fut le rapel de *Cicéron*, & cette proposition fut reçue avec de grands aplaudissemens; mais quand l'affaire fut portée devant le Peuple, *Clodius* vint armé dans la *Place des Comices*, à la tête d'une Troupe de Gladiateurs. *Milon*, un des Tribuns, loua une autre Troupe de Gladiateurs, pour opposer à *Clodius* des armes pareilles aux siennes. Grace à cette précaution, le Decret du rapel de *Cicéron* fut passé, non seulement par les Sénateurs, mais aussi par le Peuple, en dépit de toutes les oppositions de *Clodius*.

Cicéron *rapellé*.

Dès-que *Cicéron* eut reçu l'agréable nouvelle de ce qui venoit de se passer à *Rome*, il quita *Thessalonique*, & se rendit d'abord à *Dyrrachium*, & ensuite à *Brunduse*, où sa réception fut une espèce de Triomphe. De *Brunduse* il partit pour *Rome*, & eut la satisfaction de voir toute l'*Italie* prendre part à sa joie. Les Colonies & les Villes municipales qui se trouvoient sur sa route, l'envoyérent féliciter par des Députés: témoignages d'affection qui alloient en augmentant, à mesure qu'il aprochoit de *Rome*. Tout le Sénat en corps vint le recevoir à la Porte *Capène*, & le conduisit au Capitole, d'où il fut *porté à sa demeure*, comme il s'exprime lui-même, *sur les épaules de tous les Habitans de Rome*. Après son retour il ne tarda guères à reprendre dans le Sénat son prémier ascendant; & comme le blé étoit devenu excessivement cher à *Rome*, il procura à *Pompée*, son Bienfaiteur, l'honorable Commission d'en fournir à la Ville, avec une puissance illimitée dans tous les Ports de la *Méditerranée*, pendant l'espace de cinq ans. Il engagea ensuite les Pontifes à le remettre en possession du terrain où sa maison avoit été bâtie, & obtint des *Pères Conscrits* que ses maisons, tant en Ville qu'à la Campagne, seroient rebâties aux dépens du Public (a).

Il est reçu à Rome avec de grandes marques d'honneur.

César *marche contre les* Belges.

Pendant que ceci se passoit à *Rome*, *César* aprit que les *Belges* venoient de former une ligue contre les *Romains*. Pour être en état de faire tête à ces nouveaux Ennemis, il leva sur le champ deux Légions en *Insubrie*, repassa les *Alpes* dès le commencement du Priutems, & ayant joint *Labiénus* arriva en quinze jours sur les frontières des *Belges* *. Les *Rhémois* se soumirent à son aproche; ce qui irrita tellement contre eux le reste des *Belges*, qui avoient choisi pour leur Chef *Galba* Roi de *Soissons*, qu'ils allérent mettre le siège devant une de leurs Villes, nommée *Bibrax*. *César* envoya d'abord un nombreux Détachement au secours de cette Place, & obligea par-là les Assiégeans à abandonner leur entreprise. En se retirant de devant *Bibrax*, *Galba* marcha droit à *César*, & alla camper environ à trois mille des *Romains*. Après que les deux Armées eurent resté quelques jours en présence, *Galba* voulut passer la Rivière d'*Aisne*. *César*, averti de ce mouvement, part avec toute sa Cavalerie & ses Troupes armées à la légère, passe le pont, & arrive à l'autre bord, pendant que les Ennemis étoient embarrassés au passage de la Rivière. Quelque effort de bravoure que fissent les *Belges*, les *Romains* en tuérent un grand nombre, & forcé-

(a) Dio. Cass. L. XXXVI. Plut. in Cic. Cic. pro Domo suâ. Pro Sext. In Pison. & alib. pass.

* La *Gaule Belgique* comprenoit cette grande étendue de Pays qui est bornée d'un côté par la *Seine* & de l'autre par la *Mer Britannique*.

forcérent le reste à se retirer. Dès le lendemain *César* entra dans le *Soissonnois*, & arriva devant *Noviodunum*, présentement *Noyon*, avant même les Troupes du Pays qui venoient de quiter l'Armée des *Belges*. Les Habitans lui ouvrirent leurs portes, exemple que ceux de *Beauvais* & d'*Amiens* imitérent pareillement.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

Ceux de Soissons, *de* Beauvais, & d'Amiens, *lui ouvrent leurs portes.*

Les *Nerviens* furent plus difficiles à domter. Ils habitoient le Pays connu présentement sous le nom de *Cambresis*, & avoient toujours eu du goût pour le Métier des Armes. Apres s'être joints aux *Artésiens*, & aux Habitans du *Vermandois* leurs voisins, ils mirent leurs femmes & leurs enfans dans des lieux inaccessibles à l'Ennemi. Lorsque *César* arriva à eux, il les trouva derrière la *Sambre*. Dès-que les *Nerviens* apperçurent les *Romains*, ils sortirent d'un Bois où ils s'étoient mis en embuscade, & attaquérent d'abord leur Cavalerie, & ensuite leurs Légions, avec une fureur incroyable. *César* avoue qu'il n'eut pas le tems de donner tous les ordres nécessaires. La Cavalerie fit mise en fuite, mais les Légionaires firent des prodiges de valeur. La neuvième & la dixième Légion chassérent les *Artésiens* jusques dans la Rivière, & en tuérent un très grand nombre. Dans un autre endroit, la huitième & la onzième Légion repoussérent les *Vermandois*. Tout ceci se passoit à l'aile gauche. A l'autre aile, la septième & la douziéme Légion souffrirent extrêmement. Elles furent entourées de tous côtés, tous les Centurions de la quatrième Cohorte ayant été tués, & la plupart des autres Officiers blessés. Dans cette extrémité, *César* arrache à un soldat un bouclier de Fantassin, & court se mettre à la tête de la Légion. Deux Légions, qui avoient eu la commission de garder le bagage, ayant en même tems joint le Proconsul, le combat se renouvella, & finit par la défaite entière des *Nerviens*, qui furent presque tous taillés en pièces. Leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfans se soumirent au Vainqueur, qui les laissa en possession de leurs Villes & de leur Liberté.

Il est attaqué par les Nerviens.

Qu'il défait.

César s'avança ensuite contre les *Aduatiques* *, qui à son aproche firent semblant de mettre bas leurs armes, dont ils cachérent la troisième partie, dans le dessein de s'en servir pour attaquer les *Romains* pendant la nuit, ce qu'ils firent. Cette perfidie irrita tellement le Général *Romain*, que le lendemain il entra à main armée dans leur Ville, fit passer un grand nombre d'Habitans au fil de l'épée, & en vendit pour Esclaves jusqu'à 53000. Dans ce même tems *P. Crassus*, fils du Triumvir, subjugua sept autres Peuples †, & se rendit maître de leurs Villes. Le bruit de ces exploits attira au Proconsul des Ambassades de la part de plusieurs Nations *Germaniques*, pour rendre leurs hommages au Vainqueur. Mais il ne put leur donner audience sur le champ, & ne prit que le tems nécessaire pour distribuer ses Troupes en quartiers d'Hiver dans le Pays *Chartrain*, l'*Anjou* &

Plusieurs Nations lui envoient faire leurs soumissions.

* Les *Aduatiques* étoient les restes des *Cimbres* & des *Teutons*, que *Marius* avoit défaits en *Italie*. Ils avoient été laissés sur les bords du *Rhin* pour garder le bagage & le butin de leurs Compatriotes, & s'y étoient établis après l'entière défaite des *Cimbres*.

† Ces sept Peuples étoient les *Veneti*, les *Unelli*, les *Osysmii*, les *Curiosolitæ*, les *Sesuvii*, les *Aulerci*, & les *Rhedones*.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Craſſus.

& la *Tourraine*;* après quoi il alla paſſer l'Hiver dans l'*Inſubrie* (*a*). Par ces conquêtes *Céſar* effaça le ſouvenir des victoires que *Pompée* avoit remportées dans l'*Orient*, & s'acquit en même tems un grand nombre d'Amis en *Italie*, par le moyen des riches dépouilles qu'il enleva aux *Gaulois*.

L'année ſuivante *Marcius Philippus* & *Cornélius Lentulus* furent élevés au Conſulat. Durant leur Magiſtrature, *Ptolémée Aulète*, Roi d'*Egypte* que les *Alexandrins* avoient chaſſé du Trône, fut rétabli par *Gabinius*, Proconſul de *Syrie*, comme nous l'avons rapporté au long dans notre Hiſtoire d'*Egypte*. *Galba*, un des Lieutenans-Généraux de *Céſar*; fut attaqué dans des quartiers d'Hiver à *Octodure* par un grand Corps de *Gaulois*, qu'il mit en fuite, aprés leur avoir tué 10000 des leurs ſur la place; après quoi, pour avoir des quartiers d'Hiver plus tranquiles, il paſſa dans le Pays des *Allobroges*.

Galba *défait un Corps de* Gaulois.

Vers ce même tems, *Céſar*, qui étoit alors en *Ilyrie*, ayant appris que les *Veneti*, c'eſt-à-dire, les anciens Habitans de *Vannes* en *Bretagne*, avoient, conjointement avec quelques autres Peuples, tâché de recouvrer leurs Otages, & faiſoient de grands préparatifs de guerre, envoya ordre de bâtir une Flotte ſur la *Loire*, & ſe hâta d'aller joindre l'Armée. A ſon arrivée, il conféra le Commandement de la Flotte à *Brutus*, qui mit d'abord en mer, attaqua la Flotte ennemie, & remporta ſur elle une victoire complette. A la réception de cette nouvelle, les *Veneti* ſe ſoumirent; mais *Céſar* fit mourir les principaux de cette Nation, & vendre tous les autres pour Eſclaves. Dans ce même tems *Titurius Sabinus*, qui avoit été détaché contre les *Unelli*, défit leur Général *Veridorix*, & les ſubjugua enſuite, auſſibien que les *Aulerci* & les *Lexovii* *. *Craſſus*, que *Céſar* avoit envoyé en *Aquitaine*, aſſiégea la Capitale des *Sociates*, & la prit; mais le reſte des Habitans du Pays perſiſtant dans le deſſein de ne ſe point ſoumettre, *Craſſus* marcha à eux, & leur tua près de 30000 hommes dans une ſeule bataille. La conquête de toute l'*Aquitaine* fut une ſuite de cette victoire. De toutes les Nations *Gauloiſes*, il ne reſtoit plus en armes que les *Morins* & les *Ménapiens*, c'eſt-à-dire, les anciens Habitans du Territoire de *Térouenne*, de *Gueldre*, de *Juliers* & de *Clèves*. *Céſar* alla en perſonne les attaquer; mais comme ils trouvérent moyen de ſe retirer dans des lieux inacceſſibles, tout ce que le Général *Romain* put faire, fut de ravager leur Pays, après quoi il mit ſes Troupes en quartiers d'Hiver dans les Contrées des *Aulerci* & des *Lexovii*, & alla paſſer quelques mois dans la *Gaule Ciſalpine*. Quoique la diſtance où il ſe trouvoit de *Rome* fût aſſez grande, il ne laiſſa pas de diriger de-là les affaires de la République. Ce fut à ſon inſtigation que *Clodius* entreprit de faire abattre la nouvelle maiſon de *Cicéron*; mais *Milon* empêcha l'exécution de ce deſſein.

Céſar *excite* Clodius *à commettre divers actes de violence.*

Les glorieux exploits de *Céſar* ne pouvoient guères manquer de donner de l'ombrage à *Pompée*, dont les liaiſons avec *Cicéron*, d'un autre côté, ne plaſ-

(*a*) Cæſ. L. II. c. 1——33.

* Quelques Savans prennent les *Unelli* pour le Peuple de *Coutance*, d'autres les placent à une plus petite diſtance de la *Bretagne*. Les Pays des *Aulerci* & des *Lexovii* comprenoient *Evreux* & *Liſieux*.

plaisoient nullement à *César*. Cependant ils restérent Amis en apparence, de peur que *Crassus* ne les abandonnât, s'ils en venoient à une rupture déclarée. D'ailleurs *César* avoit grand besoin du secours de *Pompée*, pour empêcher que les Faisceaux Consulaires ne fussent donnés à *Domitius Abénobarbus*, qui avoit déclaré que dès-qu'il seroit Consul, il abrègeroit le Proconsulat de *César*. C'étoit une chose assez difficile que de parer ce coup, *Abénobarbus* étant soutenu par *Caton*, & par tous les Ennemis du Triumvirat, dont le nombre étoit considérable. De tous les bons Patriotes, *Cicéron* étoit le seul qui gardât des mesures avec les Triumvirs, le souvenir de son exil faisant sur lui de vives impressions.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

Pour empêcher qu'*Abénobarbus* ne fût nommé Consul, *Pompée* & *Crassus* convinrent de se mettre sur les rangs; mais sentant qu'il ne leur feroit point possible de réüssir sans le secours de *César*, ils se rendirent à *Lucques*, où ce Proconsul passoit l'Hiver. Dès-qu'il fut instruit de leur dessein, il y entra volontiers. Ce n'est pas qu'il ne sentît très bien qu'un second Consulat ne pourroit qu'augmenter le crédit de *Pompée* & de *Crassus*; mais, à tout prendre, cet inconvénient étoit beaucoup moindre que celui qu'il s'agissoit d'éviter. Ainsi *César* fit savoir aux Agens & aux Emissaires qu'il avoit à *Rome*, de ne rien épargner pour s'assurer des suffrages.

Pompée *& Crassus conviennent de demander le Consulat.*

Abénobarbus, ignorant qu'il dût avoir deux Triumvirs pour Compétiteurs, alla le jour de l'Election solliciter les voix de grand matin. Il étoit accompagné de *Caton* qui devoit le présenter aux Tribus, & d'un Esclave, qui, comme il faisoit encore obscur, portoit un flambeau devant lui; mais à peine eut-il fait quelques pas, que plusieurs Assassins, qui l'attendoient, tuérent l'Esclave. *Abénobarbus* & *Caton* se sauvérent par la fuite, mais ce dernier eut le malheur d'être blessé au bras.

Le Sénat, ayant été instruit de cette violence, ordonna qu'on en recherchât les auteurs. Mais *Clodius*, à la tête de la plus vile populace, s'y opposa hautement. D'un autre côté, un Tribun nommé *Caius Cato*, déclara qu'il ne permettroit pas la tenue des *Comices;* desorte que l'Année Consulaire étant expirée, la République tomba dans un Interrègne; ce qui affligea tellement les Sénateurs, qu'ils prirent le deuil comme dans des tems de Calamité publique. Comme les *Pères Conscrits* savoient que *Crassus* & *Pompée* étoient les prémiers auteurs de ces troubles, ils leur demandérent en plein Sénat s'ils aspiroient au Consulat? Ils avouérent qu'oui, après quoi tous les autres Candidats ayant renoncé à leurs prétentions, le Peuple procéda à l'Election, & nomma *Pompée* & *Crassus* Consuls, avec unanimité de suffrages (*a*).

Crassus *& Pompée nommés Consuls.*

César, n'ayant plus de rapel à craindre, marcha contre les *Usipiens* & les *Tenctères* *, qui, étant chassés de leur Patrie par les *Suèves*, avoient passé le *Rhin*, dans l'intention de s'établir dans la *Gaule Belgique*. Dès-qu'il parut,

(*a*) Dio Cass. L. XXXIX. Plut. in Pomp. Cic. de Provinc. Consular.

* Quelques Géographes modernes placent ce Peuple aux environs de *Zutphen*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avoit point de demeure fixe (1).

(1) Tacit. de Morib. German.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

parut, les *Germains* lui envoyérent une Députation, pour lui offrir de l'assister de toutes leurs forces s'il vouloit leur assigner des Terres. *César* répondit qu'il n'y avoit plus de place dans les *Gaules* pour de nouveaux-venus, mais qu'il demanderoit aux *Ubiens*, Peuple de *Cologne*, de leur permettre de s'établir parmi eux. Ils feignirent alors d'entrer en Négociation avec les *Ubiens*, & durant ces entrefaites ils attaquérent en trahison quelques Escadrons *Romains*, qui perdirent en cette occasion environ 70 hommes. *César*, irrité de cette perfidie, les attaqua à l'improviste, & en fit un terrible massacre. Ceux d'entre eux qui crurent se sauver par la fuite, furent atteints sur les bords du *Rhin*, où les *Romains* en passérent un si grand nombre au fil de l'épée, que de 400000 hommes il y en eut très peu qui eurent le bonheur de se sauver. Après avoir donné un si terrible exemple de sévérité, *César*, voulant pénétrer en *Germanie*, & y répandre la terreur du Nom *Romain*, fit construire un pont sur le *Rhin*. Cet ouvrage s'étant trouvé achevé dans l'espace de dix jours, il entra en *Germanie*, saccagea le Pays des *Sicaınbres* *, sema l'épouvante parmi les *Suèves* †, & après leur avoir fait sentir qu'il y avoit dans le Monde un Peuple plus redoutable qu'eux, repassa le *Rhin*, & fit rompre le pont construit par son ordre sur ce Fleuve. Toute cette expédition fut terminée dans l'espace de dix-huit jours (*a*).

César défait les Usipiens & les Tenctères.

Il passe le Rhin.

Il se détermine à passer dans la Grande-Bretagne.

Après avoir domté les *Gaulois*, & fait redouter les Armes *Romaines* à divers Peuples de *Germanie*, il résolut de passer dans la *Grande-Bretagne*, & de punir ces Insulaires pour avoir envoyé aux *Gaulois* des secours continuels contre les *Romains*. L'entreprise étoit dangereuse. Aussi, avant que de s'y embarquer, s'informa-t-il soigneusement de tous les Marchands qui trafiquoient dans les *Iles Britanniques*, de quelle manière les Habitans du Pays faisoient la guerre, sous quelles Loix ils vivoient, & quels étoient leurs meilleurs Ports. Il envoya ensuite un Officier *Romain*, nommé *C. Volusénus*, avec un Vaisseau de guerre, pour visiter les Côtes de la *Grande-Bretagne*, & lui en faire son rapport.

Cependant le bruit du dessein de *César* s'étoit répandu dans la *Grande-Bretagne*, & y avoit jetté l'allarme. Plusieurs Peuples lui envoyérent des Députés, pour lui faire leurs soumissions, & pour offrir de lui donner des Otages. *César* répondit gracieusement aux Députés, & les renvoya dans leur Pays, en les faisant accompagner de *Comius Artésien*, en qui il avoit alors beaucoup de confiance. Ce *Comius*, dont le nom étoit connu & considéré dans la *Grande-Bretagne*, avoit ordre de parcourir différens Peuples, & de les exhorter à reconnoître l'Empire *Romain*, & à envoyer des Otages à *César*, qui alloit arriver; mais *Comius*, ne se fiant point aux Habitans, resta

(*a*) Cæs. Bell. Gall. L. IV. c. 1—17.

* Nous ne saurions marquer au juste quel étoit le Pays des *Sicambres*. Tout ce que nous savons d'eux, c'est qu'ils occupoient une partie des bords de l'*Yssel*, & qu'ils possédoient une assez grande étendue de Pays en *Allemagne*.

† Les *Suèves* habitoient cette partie de la *Germanie* qui forme à présent le Duché de *Mecklebourg*, le Marquisat de *Brandebourg*, la *Thuringe*, & une partie de la *Saxe*.

resta cinq jours sur la Côte; après quoi, sans avoir mis le pié hors de son Vaisseau, il alla faire à son Général le rapport qu'il jugea à propos.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

César partit de l'endroit du Continent où le trajet dans l'Ile est le plus court, & ayant mis à la voile sur le minuit commença à voir terre vers la quatrième heure du jour. Le rivage qu'il découvroit, n'étoit pas propre pour une descente. Il étoit dominé par des Dunes, du haut desquelles les *Barbares* pouvoient lancer des traits jusqu'au bord de l'eau. La Flotte, à l'aide du vent & de la marée, avança encore huit milles; & comme le rivage en cet endroit étoit aisé & uni, il fut résolu d'y descendre. La chose ne laissoit pas d'être très difficile. Des Troupes pesamment armées, & qui n'étoient point au fait des endroits où l'eau se trouvoit plus ou moins profonde, ne pouvoient que combattre avec desavantage contre des gens agiles, & qui connoissoient parfaitement les lieux. Déjà le courage commençoit à manquer aux *Romains*, quand celui qui portoit l'Aigle de la dixième Légion les ranima par son exemple. Après avoir exhorté ceux qui étoient autour de lui à le suivre, s'ils ne vouloient pas que l'Aigle qu'il portoit tombât entre les mains des *Barbares*, il s'élance hors du Vaisseau. La crainte de la honte surmonta celle du danger, & tous les autres le suivirent. Bientôt les *Romains* parvinrent au rivage, après quoi ils chassérent les Insulaires devant eux, & les dissipérent absolument. La consternation que ce prémier avantage remporté par les *Romains* produisit sur eux, fut tel qu'ils envoyérent à *César* des Députés, pour lui faire des protestations d'obéissance. *César* leur demanda des Otages. Mais dans ce même tems les Vaisseaux de transport de la Flotte *Romaine* ayant été fort maltraités par une violente tempête, & les Vivres commençant à manquer dans le Camp de *César*, les Insulaires conçurent l'espérance d'exterminer leurs Ennemis. Ainsi, bien loin d'envoyer les Otages promis, ils profitérent d'une occasion favorable, qui s'offrit peu de jours après, d'attaquer la septième Légion, pendant qu'elle étoit occupée à couper des blés. *César*, averti de cette perfidie, accourt aussitôt avec quelques Cohortes, & dégage ses Compatriotes.

Les Insulaires eurent néanmoins la hardiesse de venir l'attaquer dans son Camp quelques jours après, mais ils furent de-nouveau obligés de prendre la fuite. Il n'en fallut pas davantage pour les déterminer à renouer la Négociation qu'ils avoient rompue. Dés le même jour leurs Députés vinrent en faire la proposition à *César*, qui ne demandoit pas mieux. La Paix leur fut accordée, à condition qu'ils livreroient un nombre d'Otages double de celui qu'ils avoient promis en prémier lieu. Comme l'Equinoxe, tems où la Mer devient orageuse, aprochoit, *César* mit en mer avec les Otages, & fit le trajet sans avoir perdu un seul Vaisseau. Il assigna des quartiers d'Hiver à ses Troupes dans la *Gaule*, & s'en retourna en *Insubrie* (a).

Il s'en retourne en Gaule.

Pendant que *César* se distinguoit par tant d'exploits, *Pompée* & *Crassus* gouvernoient *Rome* avec une puissance absolue. *C. Trébonius*, Tribun du Peuple, pour mettre les Consuls de niveau avec *César*, proposa une Loi qui donnât à *Crassus* le Gouvernement de la *Syrie*, de l'*Egypte* & de la *Macédoine*;

La Loi Trébonia.

(a) Cæs. Bell. Gall. L. IV. c. 7—37.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

doine; & à *Pompée* celui des deux *Espagnes*, pour l'espace de cinq ans. *Caton* s'étant opposé à ce projet, dont il prévoyoit les dangereuses conséquences, fut saisi par ordre du Tribun, & mis en prison. Comme le tems de la commission de *César* étoit sur le point d'expirer, & que par cette Loi toute l'autorité se feroit trouvée entre les mains de *Pompée* & de *Crassus*, les Amis de *César* ne voulurent y donner leur consentement, que quand les Tribus eurent arrêté & conclu qu'il garderoit encore cinq ans le Gouvernement des *Gaules*. La Loi *Trebonia* passa alors à la grande pluralité des voix. Outre les articles que nous avons indiqués, cette Loi portoit, Qu'aucun des trois Gouverneurs ne pourroit être rapellé qu'après les cinq ans expirés; qu'ils lèveroient autant de Troupes qu'ils le jugeroient nécessaire; & enfin, qu'ils feroient les maîtres d'exiger des Rois & des Etats en alliance avec la République, autant d'argent & de monde qu'ils le jugeroient à propos. C'étoit les rendre en d'autres termes Maîtres de l'Empire *Romain*. *Pompée* choisit de rester à *Rome*; mais *Crassus*, qui desiroit avec ardeur de faire la guerre aux *Parthes*, s'embarqua à *Brunduse* avant la fin de son Consulat, & mit à la voile pour l'*Asie*. *Pompée*, afin d'engager le Peuple dans ses intérêts, fit bâtir à ses dépens un vaste Théatre de pierre, & donna à la Multitude de superbes Spectacles, dans lesquels on vit jusqu'à 500 Lions & 18 Eléphans.

L'année suivante *Domitius Abénobarbus* & *Claudius Pulcher* furent élevés au Consulat. Le prémier étoit ennemi juré du Triumvirat; & *Caton*, actuellement Préteur, se trouvoit en situation à l'aider; mais comme les Triumvirs avoient de puissantes Armées sous leur commandement, ils ne craignoient ni Préteur ni Consuls. *César* & *Crassus* étoient à-la-vérité éloignés de *Rome*; mais *Pompée*, sans y être autorisé par une Loi, ou par aucun exemple, ayant levé une Armée, pour faire, disoit-il, comme les deux autres, la garde dans l'enceinte de *Rome*; desorte que les plus zélés Patriotes n'osoient absolument rien entreprendre en faveur de la Liberté publique.

Seconde expédition de César en Angleterre.

Pendant que *Pompée* tenoit ainsi la Capitale en respect, *César* méditoit une seconde expédition dans les Iles *Britanniques*. L'exécution de ce dessein fut retardée d'abord par une révolte, qu'*Indutiomarus*, Chef des *Tréviriens*, avoit excitée parmi ses Compatriotes; & ensuite, par une entreprise du même genre de la part de *Dumnorix* l'*Eduen*; mais le prémier de ces Rebelles se soumit dès-que *César* marcha à lui, & l'autre fut tué dans une rencontre. Ces obstacles étant levés, *César* s'embarqua avec 5 Légions & 2000 Chevaux, & mit pié à terre dans l'Ile sans rencontrer la moindre opposition. Il commença par forcer les retranchemens de l'Ennemi, ce qui épouvanta tellement les Insulaires, qu'ils n'osérent plus paroître en campagne en Corps d'Armée. *César* s'étant avancé dans le Pays, fit passer la *Thamise* à ses soldats, en dépit de tous les efforts des Ennemis, qui s'étoient postés sur l'autre bord. Ces derniers, sous les ordres de leur Chef *Cassivelaunus*, n'auroient pas laissé de donner bien de l'embarras à *César* avec leurs chariots de guerre, si *Mandrabatius*, Prince des *Trinobantes*, par haine contre *Cassivelaunus*, par qui son Père *Immanuentius* avoit été tué, n'avoit point engagé ses Compatriotes à se déclarer en faveur des *Romains*. *Cassivelaunus*,

velaunus, après quelques attaques qui n'eurent point le succès qu'il s'en étoit promis, se soumit au Vainqueur, & donna des Otages. Sur quoi *César*, craignant qu'il ne s'élevât de nouveaux troubles en *Gaule*, fit embarquer ses Troupes, & regagna le Continent avant l'Equinoxe d'Automne (*a*) *.

Depuis le prémier Triumvirat jusqu'à la mort de Crassus.

A son retour, il reçut des Lettres de *Rome*, qui lui aprenoient la mort de sa fille *Julie*. C'étoit une femme d'un mérite supérieur, & qui avoit eu l'habileté d'empêcher que son Père & son Mari n'en vinssent à une rupture déclarée. L'estime & la considération que tout le monde faisoit profession d'avoir pour elle, alloient au point, qu'après sa mort on l'enterra dans le *Champ de Mars* : honneur qui ne s'accordoit qu'aux plus grands Héros de la République (*b*).

Mort de Julie.

Soulèvement général dans la Gaule.

César, à son retour en *Gaule*, trouva le Pays affligé de famine, ce qui l'obligea à séparer ses Troupes pour les faire plus facilement subsister. Cette séparation fournit aux *Eburones*, présentement le Peuple de *Liège*, l'occasion de prendre les armes contre *Sabinus* & *Cotta*, que *César* avoit mis dans leur Pays avec une seule Légion & cinq Cohortes. Dans ce même tems *Ambiorix*, un des principaux d'entre les *Gaulois*, vint dire à *Sabinus* & à *Cotta*, qui se trouvoient assiégés dans leur Camp, que toutes les Nations *Gauloises* étoient en marche pour les attaquer, & qu'il leur offroit passage sur ses Terres, pour rejoindre *César* ou *Labienus*. Les *Romains* acceptérent l'offre, mais ils furent menés dans une embuscade par le perfide *Ambiorix*, & presque tous taillés en pièces. Les *Aduatiques*, instruits de ce qui venoit de se passer, attaquérent aussitôt en trahison *Quintus Cicéro*, qui se trouvoit dans leur Pays à la tête d'une Légion; mais le vaillant *Romain* se défendit si bien, qu'il donna le tems à *César* de le venir dégager. Cependant les *Romains* étoient harcelés de tous côtés, & ne laissoient pas de perdre bien du monde, quoiqu'ils se défendissent avec une extrême valeur. Pour n'être pas accablé par le nombre, *César* se vit réduit à demander du secours à *Pompée*, qui lui donna deux Légions de l'Armée qu'il tenoit sur pié dans l'enceinte de *Rome*. *Pompée* ne pénétroit pas les desseins de *César*, que *Caton* déméloit parfaitement, quoiqu'il ne fût pas en son pouvoir de s'y opposer. Tout ce qu'il put faire, fut de tâcher d'abolir l'odieuse coutume d'acheter les suffrages. Pour cet effet il fit défendre la chose par une Loi expresse; mais il s'attira par-là l'inimitié des Pauvres & des Riches, parce qu'il ôtoit aux uns le moyen le plus sûr de parvenir aux Dignités, & aux autres une ressource pour avoir de quoi vivre sans travailler;

Pompée *envoie deux Légions à* César.

Vains efforts de Caton *pour empêcher qu'on n'achette les suffrages.*

(*a*) Cæs. Bell. Gall. L. V. c. 1—23. (*b*) Plut. in Pomp.

* *César*, nonobstant les grands avantages qu'il remporta en *Angleterre*, à ce qu'il dit, quitta cette Ile, sans y laisser des Troupes, ni fortifier une seule Place; ce qui donne quelque lieu de soupçonner, que ses deux expéditions ne furent pas si merveilleuses qu'il les représente dans ses *Commentaires*. Le Poëte *Lucain* dit en termes exprès, qu'il tourna le dos aux Insulaires,

Territa quæsitis ostendit terga Britannis.

Dion assure que toute l'Infanterie *Romaine* fut défaite dans une action, & auroit été exterminée sans le secours de sa Cavalerie. *Horace* & *Tibulle* insinuent en plus d'un endroit, que de leur tems les Habitans de la *Grande-Bretagne* n'étoient rien moins que subjugués.

Depuis le premier Triumvirat jusqu'à la mort de Craſſus.

vailler; & le mal n'en reſta pas-là. Quand il fut queſtion d'élire de nouveaux Conſuls, les Canditats ne ſongérent plus à gagner les voix de quelques Particuliers, mais à acquérir pour de grandes ſommes la protection des Triumvirs, ou des Conſuls en charge. Le choix ſeroit certainement tombé ſur ceux qui offroient le plus, ſi un Tribun, nommé *Q. Mutius Scævola*, n'avoit pas trouvé moyen de diſſoudre l'Aſſemblée du Peuple toutes les fois que l'Election étoit ſur le point de ſe faire. Ainſi l'Année Conſulaire finit avant qu'il y eût une Election de faite, & la République tomba dans un long Interrègne (*a*).

Deſordres cauſés dans Rome *par l'ambition de* Pompée.

Pompée, qui commandoit une Armée dans le voiſinage de *Rome*, fit ſi bien par ſes intrigues, qu'on réſolut d'attendre ſept mois avant que de choiſir de nouveaux Conſuls. Durant cet intervalle, ſes Amis, pour ſonder les diſpoſitions du Peuple, affectoient de dire que dans la ſituation préſente des affaires, *Rome* devroit être gouvernée par un ſeul homme; & le Tribun *C. Lucèius* alla même juſqu'à propoſer de nommer *Pompée* Dictateur; mais *Caton* ſe déclara ſi hautement contre cette propoſition, qu'il s'en fallut peu que le Tribun ne fût privé de ſa Charge. *Pompée*, craignant de perdre la faveur du Peuple, permit alors que *Domitius Calvinus* & *Valérius Meſſala* fuſſent élus Conſuls; mais *Rome* n'en fut guères plus tranquille pour cela, les cinq mois que les Conſuls devoient reſter en charge, ne s'étant paſſés qu'en ſéditions & en maſſacres. Les Candidats qui briguoient les Charges Curules, offroient publiquement de l'argent aux Chefs des Factions; & ceux qui recevoient le prix de leur protection, employoient la violence en faveur de leurs nouveaux Amis; deſorte qu'on ne diſpoſoit preſque d'aucun Emploi, qu'il n'en eût couté la vie à pluſieurs Citoyens (*b*).

Mort de Craſſus.

Pendant que la République éprouvoit ces troubles dans ſon ſein, *Craſſus* faiſoit contre les *Parthes* une guerre malheureuſe, qui lui couta ſon fils, & dans laquelle il perdit enſuite lui-même la vie, comme nous l'avons rapporté au long dans un autre endroit de cet Ouvrage (*c*). Sa mort donna occaſion à une Guerre Civile entre *Céſar* & *Pompée*, qu'il avoit tenus en reſpect durant ſa vie. Dès-que la nouvelle de ſa mort leur fut parvenue, ils ne gardérent plus enſemble aucune meſure. *Pompée* ne pouvoit point ſouffrir d'égal, ni *Céſar* de ſupérieur. De-là les nouveaux troubles où *Rome* ſe vit plongée, & qui aboutirent à la ruïne de l'Etat Républicain, comme nous le verrons dans le Chapitre ſuivant.

(*a*) Dio. Caſſ. L. XL. Cic. ad Q. Fratrem L. III. & ad Attic. L. IV. Epiſt. 15, 16.

(*b*) Appian. Bell. Civil. L. II. Cic. ad Q. Fratrem L. VIII. Epiſt. ult.

(*c*) Supr. T. VII. p. 398. &c.

CHA-

CHAPITRE XII.

HISTOIRE DE ROME,

Depuis la mort de CRASSUS *jusqu'à celle de* POMPEE.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

UN des Triumvirs étant mort, & l'autre étant à une grande distance de *Rome*, *Pompée*, qui continuoit à faire son séjour dans la Capitale, y fomentoit les troubles, comptant d'obtenir la Dictature par ce moyen. *Rome* étoit, pour ainsi dire, le théatre d'une guerre ouverte entre ceux qui briguoient les Charges. Le mal fut encore augmenté par l'assassinat de *Clodius;* évènement que *Cicéron* déguise avec tout l'art possible. Voici ce qu'en disent les Historiens.

Clodius tué par Milon.

Un jour que *Milon* alloit de *Rome* à *Lanuvium* avec quelques-uns de ses domestiques, il rencontra *Clodius*, qui s'en revenoit de sa Maison de campagne. *Milon* étoit dans un chariot, avec sa femme & quelques autres Dames. *Clodius* étoit à cheval. Ils se rencontrérent près de *Bovilles*, & passérent l'un devant l'autre en se regardant de mauvais œil, mais sans se donner aucune autre marque de ressentiment. Leurs Esclaves, au-lieu d'imiter cet exemple, commencérent à s'entre-quereller, & en vinrent bientôt des paroles aux coups. *Milon*, à la vue de ce combat, descend de son chariot, & attaque l'épée à la main les Esclaves de *Clodius*. Ce dernier ayant reçu dans la mêlée une blessure dangereuse à la tête, fut transporté par un de ses Esclaves à une maison près de-là. *Milon* l'y suivit, & considérant qu'il y avoit moins de risque pour lui à tuer son Ennemi qu'à lui laisser la vie après l'avoir blessé, il acheva l'ouvrage qu'un de ses Esclaves avoit commencé. Quelques Auteurs disent que *Milon*, voyant que son Rival étoit sur le point de mourir de la blessure qu'il avoit reçue dans la mêlée, le laissa en cet état, & revint au plus vite à *Rome*, pour empêcher qu'on n'y racontât cette affaire d'une manière qui lui fît tort. Quoi qu'il en soit, le corps sanglant de *Clodius* fut transporté en Ville. A la vue de leur Protecteur assassiné, quelques milliers de Citoyens coururent à la maison de *Milon*, dans le dessein d'y mettre le feu; mais il les repoussa à la tête de ses Esclaves, & en tua plusieurs. Ils se rendirent ensuite avec le corps mort dans la sale où le Sénat avoit coutume de s'assembler, & y ayant brisé en pièces les siéges des Sénateurs, ils en firent un bucher, sur lequel ils placérent le corps. Le feu qui fut mis au bucher, se communiqua bientôt à la sale, & réduisit en cendres le superbe Edifice où le plus auguste Sénat de la Terre avoit tenu si longtems ses séances. Pendant que tout ceci se passoit, *Milon* eut recours à un artifice, par le moyen duquel il espéroit d'être déclaré innocent du meurtre de *Clodius*. Il gagna un des Tribuns, nommé *M. Cæcilius*, qui, ayant convoqué une Assemblée composée uniquement de ses Créatures, ordonna à *Milon* de comparoître devant son tribunal, dans le dessein de l'absoudre. Mais le Peuple, plus

Troubles causés par sa mort.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

irrité que jamais, attaqua *Milon* & son Tribun, qui pensérent être tués; dispersa l'Assemblée; &, sous prétexte de chercher les Amis de *Milon*, commit toutes sortes de violences.

Tant de troubles, dont *Rome* étoit agitée, fournirent aux Amis de *Pompée* l'occasion de faire revivre l'ancien projet de le nommer Dictateur. Pendant que le Sénat délibéroit sur ce sujet, *Caton*, toujours zèlé pour les intérêts de la Liberté, insinua qu'il vaudroit mieux le faire seul Consul, parce que tout Consul étoit tenu de rendre compte de son ministère au Sénat & au Peuple, au-lieu qu'un Dictateur n'étoit responsable de sa conduite à personne. L'expédient de *Caton* fut goûté, & *Pompée* eut l'honneur inouï jusqu'alors d'être fait seul Consul. On lui accorda en même tems une augmentation de Troupes, & une Somme annuelle de mille *Talens*, c'est-à-dire, 193750 Livres sterling pour leur entretien. Le Gouvernement d'*Espagne* lui fut continué outre cela pour quatre ans, avec la permission de gouverner cette Province par ses Députés.

Pompée *nommé seul Consul.*

Aussitôt que *Pompée* fut entré dans l'exercice de sa Charge, il fit entamer l'affaire du meurtre de *Clodius*, & fixa le jour où la cause en question seroit plaidée. *Appius Claudius*, frère du défunt, se présenta au jour marqué pour se porter comme Accusateur contre *Milon*, & fut écouté avec une extrême attention. *Cicéron* entreprit la défense de l'Accusé, mais il fut si intimidé par la présence de *Pompée*, & des soldats qui l'environnoient, qu'il put à peine ouvrir la bouche; desorte que *Milon* fut condamné au bannissement. Il se retira à *Marseille*, où *Cicéron* lui envoya la Harangue qu'il avoit composée pour sa défense. On assure que *Milon*, en la lisant, s'écria, *C'est un grand bonheur pour moi que* Cicéron *n'ait point prononcé cette harangue, je n'aurois pas mangé d'aussi bon poisson que je fais à présent.*

Milon *condamné.*

Succès des Armes Romaines *dans la* Gaule.

Pendant que *Pompée* exerçoit à *Rome* une autorité absolue, *César* assuroit ses conquêtes dans la *Gaule Transalpine*. Il fit rentrer sous le joug de la République quelques Peuples qui s'étoient révoltés; & à l'aproche de l'Hiver il se retira en *Insubrie*, pour être plus à portée de la Capitale. Il craignoit que *Pompée*, qui ne tenoit plus à lui par les liens du sang, ou par des égards pour *Crassus*, ne prît sur lui trop de supériorité. Afin de parer ce coup, il envoya à *Rome* des sommes immenses pour être distribuées à la populace, paya les dettes de quelques pauvres Citoyens, & prêta de l'argent à d'autres sans en prétendre aucun intérêt. En un mot, après avoir conquis les *Gaules*, comme l'a dit un Ancien, avec le fer des *Romains*, il subjugua *Rome* avec l'or des *Gaulois*. Mais à peine fut-il arrivé en *Insubrie*, qu'il reçut la nouvelle que les *Gaulois* venoient de prendre les armes; qu'ils avoient mis à leur tête un vaillant Prince nommé *Vercingétorix*; & que divers Peuples voisins s'étoient joints à eux. Le Proconsul repassa d'abord les *Alpes*, gagna *Narbonne*, & se rendit de-là devant *Noviodunum*, Ville des *Bituriges*. *Vercingétorix* accourut pour défendre cette Place, mais il fut défait & obligé de se retirer. *César*, s'étant rendu maître de *Noviodunum*, mena ses Troupes devant *Avaricum*, présentement *Bourges*, une des plus fortes Places des *Gaules*. La Ville fut prise d'assaut, malgré la vigoureuse résistance des Assiégés, & de 40000 *Gaulois*; il y en eut plus de

Les Gaulois se révoltent.

César *défait* Vercingétorix.

de 39000 passés au fil de l'épée. Le Général *Romain* entreprit ensuite de réduire sous son obéissance *Gergovie*, Capitale des *Arverniens*, qu'il assiégea à la vue de *Vercingétorix*. Mais pendant qu'il étoit occupé à ce siège, il reçut avis que les *Nithiobrigiens* s'étoient révoltés, & que les *Eduens* avoient formé le projet de mener au Camp de *Vercingétorix* 10000 hommes, qu'ils devoient envoyer aux *Romains*. Sur cet avis, *César*, laissant le soin du siège de *Gergovie* à *Fabius*, alla au-devant des *Eduens*, qui lui demandérent pardon de leur faute, & qui furent incorporés aux Troupes auxiliaires de la République. Mais peu de tems après toute la Nation des *Eduens* secoua le Joug *Romain*, & massacra tous les *Italiens* qui se trouvoient dans leur Capitale. *César* ne sut d'abord quelles mesures prendre. A la fin il prit le parti d'attaquer le Camp de l'Ennemi; mais dans le tems que ce Camp alloit être forcé, il vit avec un chagrin inconcevable ses soldats tourner tout-à-coup leur attaque contre la Ville, dans l'espérance de s'en rendre maîtres. *Vercingétorix* défendit si bien la Place, que *César*, après avoir perdu autour de 700 hommes, fut réduit à lever le siège. En se retirant, il prit la route de *Noviodunum*, où il avoit laissé la Caisse Militaire, le Bagage, & les Vivres de l'Armée; mais les *Eduens* révoltés s'étoient emparés du tout, & avoient mis le feu à la Ville. Ce malheur fit prendre à *César* la résolution de gagner *Agendicum*, présentement *Sens*, où il espéroit que son Lieutenant *Labiénus* viendroit le joindre. Ce dernier, qui s'étoit déjà mis en marche sur la nouvelle qu'il avoit reçue de la situation embarrassante où *César* se trouvoit, fut attaqué par un Général *Gaulois*, nommé *Camulogénus*. Le *Romain* défit ce *Barbare*, gagna *Agendicum* où il avoit laissé son gros bagage, & alla de-là au-devant de *César*.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Est obligé de lever le siége de Gergovie.

Camulogénus *défait par* Labiénus.

Nonobstant cette défaite, presque tous les Peuples de la *Gaule Celtique* se déclarérent en faveur des Révoltés, &, après avoir reconnu *Vercingétorix* pour leur Chef, vinrent attaquer *César*, qui les repoussa avec perte, & les poursuivit jusqu'à *Alésie*, où il les assiégea. Comme cette Place étoit très avantageusement située, *Vercingétorix*, après avoir levé du monde de tous côtés, s'y renferma avec 80000 hommes. *César* fit d'abord investir la Ville, & fortifia son Camp avec tout le soin & l'art possibles, dans l'intention d'affamer les Assiégés. Comme ces derniers étoient en très grand nombre, les vivres commencérent bientôt à leur manquer. *Vercingétorix* fit sortir de la Place tous ceux qui étoient hors d'état de porter les armes; mais ces malheureux périrent de faim dans la ligne de circonvallation, *César* ayant eu l'inhumanité de ne les point laisser passer. A la fin il arriva au secours de la Ville une Armée de 150000 hommes, sous les ordres de quatre Généraux *Gaulois*, dont le principal étoit *Comius*, Prince des *Atrebates*, que *César* avoit comblé de faveurs. Ils attaquérent à différentes reprises les retranchemens de *César*, & livrérent jusqu'à trois batailles. Mais ayant toujours été repoussés, *Vercingétorix* rendit la Place à discrétion. *César* réduisit tous les *Gaulois* qui s'y trouvoient en esclavage, à l'exception des *Arverniens* & des *Eduens*, espérant gagner ces deux Nations par cette distinction. Il ne fut point trompé dans son attente; les *Arverniens* se soumirent sur le champ, & les *Eduens* le reçurent dans leur Capitale, où il

César *assiége* Alésie.

Défait les Troupes réunies des Gaulois, *& prend la Place.*

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

passa tranquillement l'Hiver, après avoir partagé son Armée de façon à tenir dans le devoir tout le Pays d'alentour. Ainsi finit une campagne, dans laquelle *César* acquit plus de gloire par sa conduite comme Général, & par sa bravoure comme Soldat, que n'avoit jamais fait avant lui aucun autre *Romain* (*a*). On ordonna à *Rome* des Prières publiques pour remercier les Dieux de tant d'heureux succès.

Pompée brigue la faveur du Sénat.

Vers ce même tems *Pompée*, pour augmenter son crédit par une nouvelle alliance, avoit épousé *Cornélie*, fille de *Cæcilius Métellus*, Sénateur extrêmement considéré des Patriciens. Comme *César* étoit fort aimé du Peuple, *Pompée* ne songea qu'à briguer la faveur du Sénat. Dans cette vue, il s'associa au Consulat son Beau-père, quoique cette Dignité eût été conférée à lui seul; & par ce trait de générosité il se concilia l'affection de la plupart des Patriciens. Quand le tems d'élire de nouveaux Consuls fut venu, *Caton*, poussé par un motif de zèle pour le Bien public; se mit au nombre des Candidats; mais les Tribus lui préférérent *Claudius Marcellus* & *Sulpicius Rufus*, dévoués l'un & l'autre à *Pompée*. Durant leur Magistrature, *Cicéron* fut obligé de reprendre pour un tems la profession des Armes, en conséquence d'un Decret fait sous le dernier Consulat de *Pompée*. Par ce Decret il étoit ordonné que tous ceux qui avoient été Consuls ou Préteurs depuis quelques années, se rendissent dans les Provinces qui viendroient à leur écheoir par le Sort, & y exerçassent les Charges respectives de Proconsuls ou de Pro-préteurs. La *Cilicie* & l'Ile de *Chypre* tombérent en partage à *Cicéron*, qui s'embarqua sur le champ à *Brunduse* avec deux Légions. Etant arrivé en *Cilicie*, il alla camper près d'*Iconium*, où il fut informé par *Antiochus*, Roi de *Comagène*, que les *Parthes* avoient passé l'*Euphrate*. Aussitôt *Cicéron* traversa la *Cappadoce*, & vint à *Cybistra* dans le Pas du Mont *Taurus*, afin d'empêcher l'Ennemi de faire des incursions dans sa Province. Sur l'avis qu'il reçut à son arrivée, que les *Parthes* s'assembloient aux environs du Mont *Amanus*, il marcha à eux, les mit en fuite, & s'empara de plusieurs Forteresses dont ils s'étoient rendus maîtres. Mais ce qui lui fit le plus d'honneur, fut la prise de *Pindénissum*, Place forte de *Cilicie*, qu'il obligea à se rendre après un siège de 57 jours. En un mot, quoiqu'il fût plus Orateur que Soldat, il se signala par des exploits qui lui valurent, de la part de ses Soldats, le titre d'*Imperator* (*b*). Son frère *Quintus Cicero*, qui l'accompagnoit dans son expédition, & qui avoit servi avec beaucoup de réputation sous *César* dans les *Gaules*, eut sans doute part aux glorieux succès de cette campagne.

Expédition de Cicéron en Cilicie.

Cependant *César* passoit l'Hiver à *Bibracte*, Capitale des *Eduens*, partageant son attention entre ce qui se passoit à *Rome*, & entre les préparatifs nécessaires pour terminer la guerre dans les *Gaules* la campagne prochaine. Son parti prévaloit à *Rome* dans les *Comices*; & le Peuple, qu'il avoit su gagner par ses bontés, s'étoit ouvertement déclaré pour lui; mais le Sénat panchoit du côté de *Pompée*. Le Consul *Marcellus*, qui étoit aveuglément dans

(*a*) Cæsar. ibid. L. VII. c. 1—89.

(*b*) Plut. in Cic. L. V: ad Attic. Epit. 15, 18, 20, & alib. pass.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

dans les intérêts de ce dernier, proposa aux Sénateurs assemblés en Corps, de rapeller *César*, avant que le tems qu'il devoit rester en charge fût expiré; & comme cette proposition fut rejettée, il fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour mortifier le Proconsul de *Gaule*. Entre autres choses, il ordonna qu'un Sénateur de *Novocomum*, que *César* avoit fait mettre au nombre des Colonies *Romaines*, fût battu de verges; & il eut même la cruauté de dire à ce malheureux Sénateur, qu'il en avoit agi ainsi à son égard, afin qu'à son retour il pût montrer ses épaules à *César*.

Peu de tems après, *César* demanda au Sénat la prolongation de son Proconsulat; mais comme *Pompée*, & son Esclave *Marcellus*, gouvernoient à leur gré les *Pères Conscrits*, il essuya un refus. On prétend que quand la nouvelle de ce refus lui fut apportée en *Gaule*, il mit la main sur la garde de son épée, & s'écria en présence de ses Officiers, *Ceci me donnera ce que* Pompée *me refuse*. *Plutarque* fait tenir ce discours à un Officier que *César* avoit envoyé à *Rome*, & qui attendoit, à la porte de la sale où les Sénateurs étoient assemblés, le résultat de leur délibération sur la demande de son Général (*a*). Cette conduite du Sénat engagea *César* à se hâter de mettre la dernière main à son expédition contre les *Gaulois*. Ces derniers, après la Journée d'*Alésie*, avoient résolu d'agir séparément, & de mettre sur pié autant d'Armées qu'ils avoient de Provinces. *César*, instruit de leur dessein, marcha contre eux, malgré la rigueur de la saison, & subjugua successivement les *Bituriges*, les *Carnutes* & les *Rhémiens*. Il entra ensuite dans le Pays des *Bellovaques*, qu'il défit en bataille rangée, tua *Corréus*, un de leurs principaux Chefs, & par cette seule victoire fit renaître la tranquillité dans toute la *Gaule Belgique*. Du Pays des *Bellovaques* il passa dans celui des *Eburons*, qu'il ravagea, pendant que *Labiénus* en faisoit de même à l'égard des *Tréviriens*. Dans ce même tems *Dumnarus*, Général des *Andiens* révoltés, assiégea *Limonum*, présentement *Poitiers*, dans le Pays des *Pictones*; mais *Caninius* & *Fabius*, deux des Lieutenans-Généraux de *César*, l'obligérent à lever le siège. *Fabius* le poursuivit, lui tua 12000 hommes, & ayant dispersé le reste, entra sur les Terres des *Carnutes*, & les subjugua non seulement, mais aussi les Nations que *César* apelle *Armorici*, & qui habitoient le long des bords de l'Océan. Il ne restoit plus d'autres Généraux *Gaulois* qui osassent paroître en campagne, que *Drapés* le *Sénonien*, & *Lutérius* le *Cadurcéen*: cependant, à l'aproche des *Romains*, ils jugérent à propos de se retirer dans une Place forte apellée *Uxellodunum* *.

César subjugue différens Peuples Gaulois.

Caninius les suivit de près, & mit leurs Troupes en fuite; mais comme la Place étoit pourvue d'une bonne Garnison, & d'une quantité suffisante de Vivres, il ne lui fut pas possible de s'en rendre maître. *César* accourut bientôt:

(*a*) Appian. Bell. Civil. L. I. Plut. in Cæsare.

* *Sanson* croit qu'*Uxellodunum* est *Cahors* dans le *Quercy*, mais il se trompe; les Anciens ayant désigné *Cahors* par les noms de *Devona*, *Dibona* & *Divona*. D'ailleurs, *Hirtius*, dans sa Continuation des *Commentaires de César*, place *Uxellodunum* sur les frontières du *Quercy*, au-lieu que *Cahors* étoit, suivant tous les Géographes modernes, vers le centre de cette Province. C'est ce qui a fait juger au *P. Briet* & à *Cellarius*, que l'ancienne Ville d'*Uxellodunum* étoit située sur la frontière qui sépare le *Quercy* du *Limousin*.

Depuis la mort de Crassus *jusqu'à celle de* Pompée.

bientôt du fond de la *Gaule Belgique*; & ayant obligé la Ville à lui ouvrir ses portes. en ôtant l'eau aux Habitans, il fit couper la main droite à tous ceux qui étoient en état de porter les armes, pour intimider d'autres Villes. Il réduisit ensuite en Province *Romaine*, sous le gouvernement d'un Préteur, toutes les *Gaules* depuis les *Pyrenées* & les *Alpes* jusqu'au *Rhin*. Durant ses différentes expéditions contre les *Gaulois*, *César*, à ce que prétendent quelques Historiens, prit 800 Villes, subjugua 300 Peuples différens, & défit en plusieurs batailles jusqu'à trois millions d'hommes, dont il y eut un million de tués, & autant de faits prisonniers. On auroit quelque lieu de soupçonner qu'il y a en ceci de l'exagération, si *Plutarque*, & d'autres Historiens dignes de foi, tant *Grecs* que *Romains*, n'attestoient point la chose.

Toutes les Gaules *réduites en Province* Romaine.

Après que *César* eut assigné à ses Troupes différens quartiers pour maintenir la tranquillité dans une plus grande étendue de Pays, il alla passer l'Hiver à *Némétocenna* dans le centre de la *Gaule Belgique*, & gouverna de-là avec tant de sagesse & de douceur les Peuples qu'il venoit de subjuguer, que tout le monde fut obligé d'avouer qu'il n'étoit pas moins propre à être à la tête d'une Nation qu'à celle d'une Armée. Dans ce même tems *Pompée* trouva moyen de faire nommer au Consulat deux Ennemis déclarés de *César*, savoir, *Claudius Marcellus* & *Æmilius Paulus*. *Scribonius Curio*, aussi une de ses Créatures, fut mis à la tête des Tribuns. Ce dernier étoit un jeune Patricien à talens extraordinaires, mais perdu de réputation à cause de ses débauches. Son Père, qui avoit été honoré d'un Consulat & d'un Triomphe, s'étoit toujours conduit d'une manière irréprochable; mais le fils avoit également abusé des faveurs de la Nature & de la Fortune. Quoique jeune encore, il avoit contracté pour la valeur de 4843750 Livres sterling de dettes. *Appius Claudius Pulcher*, qui passoit pour Ennemi de *César*, & *Calpurnius Piso*, furent élus Censeurs. Desorte que de tous les principaux Magistrats, *Calpurnius*, Beau-père de *César*, étoit le seul sur qui il pût compter. Mais sa Charge ne lui donnoit pas grand crédit dans les circonstances présentes. Son Collègue, naturellement plus hardi que lui, dégrada non seulement quelques Chevaliers *Romains*, mais aussi divers Sénateurs, & entre autres l'Historien *Saluste*, qui fut noté d'infamie en punition de ses débauches (a). Les deux Censeurs firent le dernier Dénombrement qui eut lieu sous la République, & trouvérent que le nombre des Citoyens en état de porter les armes, montoit à 320000.

Pompée *fait élever aux principales Charges les Ennemis de* César.

Tel étoit l'état des affaires à *Rome*, lorsque *César*, après avoir passé l'Hiver dans la *Gaule Cisalpine*, repassa les Monts pour observer de plus près les démarches de *Pompée* & de ses autres Ennemis. Durant le séjour qu'il fit dans ce Pays, il aprit que les deux Consuls avoient juré sa perte; & que, pour mieux réussir dans leur dessein, le Tribun *Curion* devoit proposer qu'on lui ôtât son Gouvernement & le Commandement de l'Armée. Mais en peu de jours il vint à bout de déconcerter les mesures que son Compétiteur avoit prises pendant plusieurs années. Il avoit amassé dans la

(a) Dio. Cass. L. XL. Vell. Paterc. L. II. Val. Max. L. IX. c. 1.

la *Gaule* d'immenses trésors; & quoiqu'il eût distribué des sommes considérables parmi des personnes de tous les rangs, & même à des Esclaves, il lui en restoit encore de fort grandes pour lui-même. Ce furent ces restes du butin qu'il avoit fait sur les *Gaulois*, qu'il employa à gagner ceux-là-mêmes que *Pompée* avoit élevés aux plus éminentes Charges. *Marcellus* résista à toutes ses offres; son Collègue *Paul Emile* se vendit pour 1500 *Talens*, c'est-à-dire, pour 310625 Livres sterling: argent qu'il employa à bâtir un superbe Palais, qui fut apellé dans la suite de son nom. Pour ce qui est du Tribun *Curion*, comme il étoit noyé de dettes, & livré à ses plaisirs, *César* le fit entrer dans ses intérêts, en lui fournissant de quoi contenter ses Créanciers, & son goût pour la débauche. Cependant *Curion* ne manifesta pas tout d'un coup, mais peu à peu, le changement que les bienfaits de *César* avoient produit en lui.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

César gagne un des Consuls & un des Tribuns.

Pompée, d'un autre côté, continuoit à avoir en *Curion* la plus parfaite confiance, & le pressoit sans relâche de proposer au Peuple le rapel de *César*; mais l'artificieux Tribun renvoya la chose, sous de vains prétextes, d'un mois à l'autre; & quand il n'y eut plus moyen de reculer, la dernière année de la Magistrature de *César* étant sur le point d'expirer, il trouva moyen de rendre à *César* le service le plus important, sans se déclarer pour lui. Il fit au Sénat & au Peuple la proposition de continuer les deux Généraux dans l'exercice de leur Charge, ou de les rapeller tous deux. Le Tribun prévoyoit que *Pompée* ne consentiroit jamais à abdiquer le Gouvernement d'*Espagne*, ni le Commandement de l'Armée, ce qui autoriseroit *César* à en faire de-même. *Cornélius Scipio*, un des Amis de *Pompée*, remontra que dans le cas présent il y avoit une extrême différence entre le Proconsul de l'*Espagne* & celui de la *Gaule*, le tems du prémier n'étant point encore expiré. *Curion* répondit que la République se trouvant en quelque sorte assujettie à deux Souverains, il faloit tenir la même conduite à l'égard de l'un & de l'autre. *Celui des deux*, ajouta-t-il, *qui restera seul armé, deviendra le Tyran de Rome; au-lieu que le pouvoir de l'un contre-balancera celui de l'autre, si tous deux conservent leurs Emplois.* Le Sénat auroit voulu rapeller *César* seul, mais le Peuple étoit entièrement pour l'alternative proposée par *Curion*. *Pompée* lui-même, ne sachant comment parer ce coup, sortit de *Rome*, sous prétexte de se rendre à son Gouvernement; mais il s'arrêta à une Maison de campagne éloignée de quelques milles de la Capitale, d'où il écrivit au Sénat une Lettre, dans laquelle il déclaroit aux *Pères Conscrits* qu'il étoit prêt à abdiquer ses Emplois, & à licentier son Armée, pourvu que *César* en fit de-même. *Curion*, convaincu que le but de *Pompée* étoit d'engager le Sénat à rapeller *César*, déclara à *Pompée*, dès qu'il fut de retour à *Rome*, que c'étoit à lui à donner l'exemple de la démission qu'il proposoit. Envain *Pompée* allégua-t-il que c'étoit à *César* à abdiquer le prémier des Charges qu'il n'étoit plus en droit de posséder, le tems pendant lequel il devoit en être revêtu étant actuellement expiré. *Curion* proposa qu'on les dépouillât l'un & l'autre de leurs Emplois, & qu'en cas de refus de leur part on les déclarât Ennemis de la Patrie.

Après de longs débats, qui n'aboutirent à rien, il fut simplement réso-

lu-

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

lu qu'on détacheroit de chaque Armée une Légion pour la *Syrie*, où *Bibulus* avoit besoin de renfort contre les *Parthes*. *Pompée* fit demander en même tems à *César* la Légion qu'il lui avoit autrefois prêtée. *César*, quoique démêlant les vues de son Rival, qui étoient d'affoiblir son Armée, remit les deux Légions à *Appius Claudius*, que le Sénat avoit envoyé pour les recevoir, & les conduire en *Italie*. A leur départ, *César* combla les Officiers de présens, & donna à chaque soldat 250 *Dragmes*, c'est-à-dire, environ 5 Livres sterling monnoie d'*Angleterre*. Quand les deux Légions arrivérent en *Italie*, au-lieu de prendre la route de l'*Orient*, elles allérent, par ordre du Consul *Marcellus*, joindre les Troupes de *Pompée*.

Deux Légions détachées de l'Armée de César.

Vers ce même tems, *Cicéron* revint de *Cilicie*, & demanda l'honneur du Triomphe pour la victoire qu'il avoit remportée sur les *Parthes*. Son absence l'avoit empêché de prendre parti: ainsi, ayant une grace à demander, il continua à rester neutre, & voulut même faire l'office de Médiateur; mais *Pompée* rejetta toute proposition d'Accommodement, dans la fausse idée que les Troupes de *César* étoient mécontentes de leur Général, parce qu'il les exposoit à de trop fréquens dangers. La même erreur fut cause qu'il négligea les préparatifs nécessaires pour faire tête à un aussi puissant Rival. *Cicéron*, étonné de voir ensemble tant de négligence & tant de témérité, lui demanda un jour quelles forces il prétendoit opposer à *César*? *Je n'ai besoin*, répondit-il, *que de frapper la terre du pié, & aussitôt il en sortira une Armée entière.* L'espérance qu'il avoit conçue que l'Armée de *César* abandonneroit son Chef, le faisoit parler ainsi.

Pompée ne veut entendre à aucun Accommodement.

Dans ce même tems, *Pompée* ayant fait élever au Consulat deux de ses Amis, savoir *Clodius Marcellus* & *Cornélius Lentulus*, *César*, avant que les nouveaux Consuls entrassent dans l'exercice de leurs Charges, écrivit au Sénat, pour demander aux *Pères Conscrits* de le continuer dans son Gouvernement, comme ils avoient fait *Pompée*. Cette grace lui étant refusée, il repassa les *Alpes* avec la troisième Légion, & s'avança jusqu'à *Ravenne*, d'où il écrivit une Lettre aux nouveaux Consuls, dans laquelle, après avoir parlé en termes pompeux de ses conquêtes & de ses exploits, il déclaroit qu'il étoit prêt à abdiquer son pouvoir, pourvu que *Pompée* en fît autant. Cette proposition causa de longs débats dans le Sénat: à la fin cependant il fut conclu unanimement, que *César* abdiqueroit toutes ses Charges, & seroit traité comme Ennemi de sa Patrie, si, dans un tems marqué, il n'obéissoit pas à ce Decret. Trois Tribuns, savoir *Cassius Longinus*, *Marc-Antoine* & *Curion*, protestérent contre cet Arrêt du Sénat. Mais les Consuls, après avoir tâché inutilement de les porter à lever leur opposition, les chassérent honteusement de l'Assemblée du Sénat. *César*, instruit de ce qui venoit de se passer, & souhaitant de donner un air de justice à sa conduite, demanda par Lettre aux *Pères Conscrits*, que puisqu'ils lui ôtoient son Gouvernement de la *Gaule*, & le Commandement de l'Armée, ils lui laissassent au moins celui d'*Illyrie*, avec le Commandement de deux Légions. Il y a lieu de supposer qu'il n'auroit jamais fait ces propositions, s'il avoit cru que le Sénat les lui auroit accordées; mais il savoit que ses Ennemis avoient résolu de le réduire à la condition de simple Particulier. Ainsi il affecta une

Demande de César rejettée.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

une extrême modération, quoique déterminé à garder son Gouvernement & le Commandement de l'Armée. A la fin les trois Tribuns qui avoient épousé son parti, ne se croyant plus en sureté à *Rome*, où ils couroient risque d'être dégradés par les Consuls, partirent de nuit déguisés en Esclaves, & gagnérent le Camp de *César* devant *Ravenne*. Dès-que le Sénat fut instruit de leur départ, cet illustre Corps ordonna par Decret, *Que les Consuls en charge, le Proconsul* Pompée, *les Préteurs, & tous ceux qui ayant été Consuls se trouvoient dans* Rome, *ou aux environs, pourvussent à la sureté publique par les moyens les plus propres.*

Decret qui sert de signal à une Guerre Civile.

Ce fatal Decret fut le signal d'une Guerre Civile, & fit prendre les armes à deux puissans Partis, qui prétendoient l'un & l'autre n'avoir en vue que le maintien des Loix & celui de la Liberté. Le parti de *Pompée* se couvroit des dehors les plus spécieux: il faisoit valoir le nom respectable de la République, qui reconnoissoit *Pompée* pour son Général, par cela même que le Sénat & tous les Consuls s'étoient rangés sous ses Drapeaux. D'un autre côté, le Peuple & ses Tribuns s'étoient déclarés pour *César*.

Année après le Déluge 2955. Avant J. C. 44. De Rome 704.

La prémière démarche des Consuls *Marcellus* & *Lentulus* fut d'aller trouver *Pompée*, qui étoit à une Maison de campagne dans le voisinage de *Rome*. *Marcellus*, en l'abordant, lui présenta une épée. *Nous vous chargeons*, lui dit-il, en parlant au nom de tous deux, *de la défense de la République, & du Commandement des Troupes.* *Pompée* déclara qu'il obéiroit à leurs ordres, ajoutant avec une feinte modestie, *A moins qu'on ne trouve quelque heureux expédient pour terminer les choses à l'amiable.* Par le même Decret, qui dépouilloit *César* du Commandement de l'Armée & de son Gouvernement, *Lucius Domitius* étoit nommé pour le remplacer, & autorisé à lever 4000 hommes pour le mettre en état de prendre possession de son Gouvernement (a).

Pompée & le Sénat font des préparatifs de guerre.

Les *Pères Conscrits*, après avoir fait le funeste pas dont nous venons de parler, s'assembloient tous les jours, afin de délibérer sur les mesures qu'il y avoit à prendre, en cas que *César* refusât de se soumettre au Decret. *Pompée* logeoit dans les Fauxbourgs, sa qualité de Général ne lui permettant pas d'entrer en Ville. Ainsi les Sénateurs alloient le trouver, dans le dessein de délibérer avec lui sur leurs intérêts communs. La prémière question qu'ils agitérent, rouloit sur le nom qu'on donneroit à l'entreprise de *César*; & il fut conclu qu'on l'apelleroit un *tumulte*, afin de faire regarder la chose comme une de ces émotions soudaines, qui viennent à naître & à cesser presque dans le même instant. Ils ordonnérent ensuite à *Pompée* de lever un Corps de 30000 *Romains*, & d'engager au service de la République autant de Troupes étrangères qu'il jugeroit à propos. *Pompée* prit encore une autre précaution importante, qui fut de nommer au Gouvernement de différentes Provinces des Amis sur qui il pouvoit compter. Il donna la *Syrie* à son Beau-père *Cæcilius Métellus Scipio*, qui partit d'abord avec le jeune *Pompée*, dans l'intention de rassembler une Flotte sur la Côte d'*Asie*. *L. Domitius Ahénobarbus* fut nommé pour remplacer *César* en qualité de Gou-

(a) Plut. in Cæsare. Appian. Bell. Civil. L. I. Dio. Cass. L. XL. Hirt. Comment. L. VIII. C. 50. Sueton. in Julio.

Depuis la mort de Craſſus jusqu'à celle de Pompée.

Gouverneur de la *Gaule Tranſalpine;* mais avant que de quiter l'*Italie*, il eut l'imprudence de ſe renfermer dans *Corfinium.* La Charge de Propréteur de *Sicile* fut conférée à *Caton*, celle de *Sardaigne* à *Cotta*, & enfin celle d'*Afrique* à *L. Ælius Tubero. M. Calpurnius Bibulus* & *Cicéron* eurent la commiſſion de pourvoir à la ſureté des Côtes d'*Italie.* Les autres Provinces, ſavoir, le *Pont*, la *Bithynie*, l'Ile de *Chypre*, la *Cilicie*, la *Macédoine*, &c. furent données aux Partiſans de *Pompée*, qui depuis ce tems prit le titre de *Généraliſſime de la République*, & gouverna avec une puiſſance auſſi abſolue que s'il avoit été Roi de *Rome* (*a*).

Céſar exhorte ſes Soldats à ne le point quiter.

Ce fut dans ce même tems que les trois Tribuns, *Cicéron*, *Antoine*, & *Longinus*, qui avoient été chaſſés de *Rome*, arrivérent au Camp de *Céſar* habillés en Eſclaves. Ce Général les fit voir en cet état à la Légion qu'il avoit avec lui, exagérant les traitemens que ces Magiſtrats & lui-même avoient eſſuyés de la part du Sénat. Il termina ſon diſcours en exhortant ſes ſoldats à défendre l'honneur & la perſonne d'un Général ſous la conduite duquel ils avoient glorieuſement fait la guerre durant l'eſpace de neuf ans Quand il eut ceſſé de parler, la Légion s'écria tout d'une voix, qu'elle combattroit pour maintenir les droits de ſon Chef & des Tribuns du Peuple, & vengeroit les outrages qui leur avoient été faits. Ce témoignage d'affection & de fidélité charma *Céſar*, & le détermina à commencer au-plutôt les hoſtilités. Dans cette vue il ſongea à ſe rendre maître d'*Ariminum*, Ville ſituée ſur les frontières de la *Gaule Ciſalpine* & de l'*Italie* proprement dite. Comme cette entrepriſe étoit une déclaration formelle de guerre, il eut ſoin de cacher ſon deſſein, & envoya un Détachement du côté du *Rubicon*, avec ordre à l'Officier qui commandoit ce Corps, de l'attendre ſur les bords de cette Rivière. Il aſſiſta le lendemain à un combat de Gladiateurs, & donna un grand feſtin. Vers la fin du jour il ſe leva de table, priant ſes Convives de l'attendre juſqu'à ce qu'il revînt, ce qu'il feroit bientôt. Mais au-lieu de rejoindre ſes Amis, il quita *Ravenne* où il étoit alors, après avoir ordonné à quelques-uns de ſes plus intimes Confidens de le ſuivre, en prenant différentes routes pour être moins remarqués. Il alla lui-même en chariot de louage, & après avoir ſuivi quelque tems un autre chemin, prit enſuite celui d'*Ariminum.* Quand il fut arrivé ſur les bords du *Rubicon*, toutes les horreurs d'une Guerre Civile s'offrirent à ſon eſprit, & le tinrent en ſuſpens ſur ce qu'il devoit faire. Tantôt il vouloit paſſer la Rivière, mais un inſtant après il changeoit d'avis, ne pouvant ſoutenir l'idée des calamités qui ſeroient les ſuites de cette démarche. Au milieu de ces cruelles agitations, il adreſſa la parole à *Aſinius Pollio: Si je ne paſſe point le* Rubicon, lui dit-il, *je ſuis perdu; & ſi je le paſſe, de combien de malheurs* Rome *ne va-t-elle point être enveloppée.* Ayant parlé ainſi, il tomba pendant quelques momens dans une profonde rêverie ſur l'implacable haine de ſes Ennemis. Cette idée le détermina, & lui arracha ces mots, *Le ſort en eſt jetté.* En achevant ces mots, il traverſa la Rivière, & marcha avec toute la diligence poſſible vers *Ariminum*, dont il ſe rendit maître

Il paſſe le Rubicon.

(*a*) Plut. in Pomp.

maître avant la pointe du jour *. De-là, comme il n'avoit avec lui qu'une seule Légion, il envoya ordre à la grande Armée qu'il avoit en *Gaule*, de le venir joindre (*a*).

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Il n'est guères possible d'exprimer la consternation où *Rome* se trouva plongée, quand la nouvelle de cette entreprise y fut arrivée. Les Citoyens se retiroient à la Campagne, pendant que les Habitans de la Campagne cherchoient une retraite dans la Ville. Les Sénateurs s'assemblérent plusieurs fois, sans pouvoir en venir à quelque résolution fixe. Plusieurs d'entre eux, sans rien proposer, se contentoient de combattre l'avis des autres. *Pompée* lui-même n'étoit guères moins allarmé. Comme il n'avoit pas encore rassemblé ses Troupes, qui étoient répandues en différentes Provinces, il ne se trouvoit point en état de résister à *César*. Mais rien ne lui faisoit plus de peine, que les reproches qu'on étoit en droit de lui faire, d'avoir comme forcé *César* à prendre les armes contre sa Patrie, & d'avoir, dans ce tems-là même, négligé les préparatifs nécessaires pour lui résister. *M. Favonius*, par allusion à l'arrogant langage qu'il avoit tenu auparavant, le pria de *frapper la terre du pié, & d'en faire sortir des Armées, comme il l'avoit promis*. Chaque Sénateur se croyoit autorisé à le blâmer, & à lui donner des avis. Dans cette étrange confusion *Pompée*, se voyant dans *Rome* sans Troupes, & craignant que le Peuple, s'il l'armoit, ne se déclarât contre lui, résolut de se rendre à *Capoue*, où étoient les deux Légions que *César* avoit remises à *Appius*. Il communiqua son dessein au Sénat, & déclara en même tems que si quelque Sénateur ou Magistrat refusoit de le suivre, il seroit traité comme Ennemi de la Patrie. Cette déclaration fit son effet, & détermina tous ceux qui étoient revêtus de quelque éminente Charge, à se rendre en *Campanie* avec *Pompée* (*b*). Durant ces entrefaites, *César*, après avoir levé de nouvelles Troupes dans la *Gaule Cisalpine*, donna ordre à *Marc-Antoine* de s'assurer d'*Arétium*, & à quelques autres Officiers d'en faire de-même à l'égard de *Pisaurum* & de *Fanum*, pendant qu'il iroit avec la treizième Légion assiéger *Auximum*, qui lui ouvrit ses portes. Il s'avança de-là vers *Picénum*, où la douzième Légion vint le joindre. La Ville de *Picénum* s'étant soumise d'abord, il prit la route de *Corfinium*, Capitale des *Pélignes*, que *Domitius Ahénobarbus* défendoit avec 30 Cohortes. Mais *César* eut à peine investi la Ville, que la Garnison vint remettre entre ses mains tous les Sénateurs qui s'étoient réfugiés dans la

Rome plongée dans la plus affreuse consternation.

Pompée sort de Rome.

César s'empare d'Arétium, de Pisaurum, &c.

Prend Corfinium.

(*a*) Plut. in Cæsare. Dio. Cass. L. XLI. Epit. Liv.

(*b*) Dio. Cass. & Plut. ibid. Cæsar. Bell. Civil. L. I. c. 8. Tit. Liv. L. CIX. c. 46.

* Quelques Auteurs, & entre autres *Suétone* (1), disent que dans le tems que *César* étoit en suspens sur le parti qu'il devoit prendre, il vit tout-à-coup un homme d'une taille extraordinaire, jouant d'une flûte de roseaux. Ce spectacle fit accourir un grand nombre de Légionaires. Parmi ceux que la curiosité attira, il s'en trouva un qui tenoit en main une trompette. L'Inconnu lui arracha cet instrument, & s'étant mis à sonner la charge, se jetta dans la Rivière, & la traversa. *César* le suivit d'abord, en s'écriant: *Allons où les Dieux nous apellent, & où la fureur de nos Ennemis nous pousse; le sort en est jetté.*

(1) Suéton. in Julio.

Depuis la mort de Craffus *jusqu'à celle de* Pompée.

la Place. Pour marquer fa clémence, ce Général accorda aux Prifonniers la vie & la liberté *. *Domitius*, craignant le reffentiment du Vainqueur, avoit ordonné à un de fes Efclaves qui lui fervoit de Médecin, de lui donner une prife de poifon. Quand il eut avalé le poifon, & que la clémence de *Céfar* eut diffipé fes craintes, il fut au defefpoir d'avoir eu recours à un remède auffi dangereux. Mais l'Efclave, qui ne lui avoit fait prendre qu'un foporifique, le détrompa, & obtint la liberté comme récompenfe de fon affection (*a*). *Pompée*, ne fe croyant plus en fureté à *Capoue* après la prife de *Corfinium*, fe retira à *Brundufe*, dans le deffein de paffer dans l'*Orient*, où il avoit de puiffans Amis. *Céfar* le fuivit à travers l'*Apulie*, & étant arrivé avec fon Armée devant *Brundufe*, inveftit la Place du côté de terre, & entreprit de fermer le Port. Mais avant qu'il eût eu le tems d'exécuter ce projet, la Flotte qui avoit tranfporté les deux Confuls avec 30 Cohortes à *Dyrrachium* étant revenue, *Pompée* réfolut de fe fauver. Il cacha foigneufement ce deffein, mais il fit en même tems tous les préparatifs néceffaires pour en faciliter l'exécution. Par fes ordres on mura les portes, & l'on creufa de profonds foffés dans toutes les rues, à l'exception de celles qui conduifoient au Port. Le fond des foffés étoit garni de perches pointues. Ces précautions prifes, il ordonna expreffément que tous les Citoyens euffent à refter dans leurs maifons, pour qu'aucun d'eux ne pût faire part de fon deffein à l'Ennemi. En moins de trois jours toutes fes Troupes furent embarquées, hormis fon Infanterie légèrement armée, qu'il avoit poftée fur les remparts, & qui gagna en hâte les Vaiffeaux à la vue d'un fignal qui devoit lui être donné. *Céfar* voyant les remparts vuides, les fit efcalader par fes foldats, qui, en voulant pour-

Affiège Pompée *dans* Brundufe.

fui-

(*a*) Plut. Appian. Cæfar. ibid.

* *Domitius*, auffitôt que la Ville de *Corfinium* fut inveftie, trouva moyen de faire tenir à *Pompée* une Lettre, dans laquelle il l'exhortoit à voler au fecours d'une Place de cette importance. *Ne perdez point de tems*, lui difoit-il, *mais profitez de l'occafion d'entourer Céfar de tous côtés. Pour peu que vous vous hâtiez, la guerre fera bientôt finie. Vous ne fauriez vous refufer fans deshonneur aux inftances de tant de Sénateurs & de Chevaliers* Romains. *Ils ont recours à vous, & font convaincus que vous n'abandonnerez point* 33 *Cohortes de vos meilleures Troupes, qui font renfermées dans cette Ville.* Mais la réponfe de *Pompée* ne répondit nullement à l'attente de *Domitius*. Il lui dit que la prudence ne lui permettoit pas de hazarder une bataille dans les conjonctures préfentes, lui reprocha de s'être renfermé dans *Corfinium*, & lui confeilla de venir joindre au-plutôt l'Armée Confulaire. Mais comme ce confeil fe trouvoit impraticable, *Domitius* fe prépara à foutenir un fiège, affigna aux Troupes leurs poftes, & pour les mieux encourager, promit à chaque foldat quatre acres de terre. *Céfar*, d'un autre côté, fit tous les préparatifs néceffaires pour pouffer le fiège avec vigueur. La huitième Légion étant arrivée avec 20 Cohortes de *Gaulois* & 300 Chevaux *Germains*, il affigna à ce Corps un Camp particulier, fous les ordres de *Curion*. *Domitius*, quoiqu'il n'attendît aucun fecours, publia que toutes les Forces de la République étoient en marche pour le dégager. Mais fur le bruit qui fe répandit qu'il fongeoit à fe fauver, fes Troupes mirent la main fur lui, & ouvrirent les portes de la Ville à l'Ennemi. Comme ce tumulte arriva de nuit, *Céfar*, de peur que l'obfcurité n'engageât fes gens à commettre quelque violence, différa d'entrer en Ville jufqu'au lendemain. A la pointe du jour *Lentulus Spinther*, un des Sénateurs qui fe trouvoient renfermés dans la Place, alla faire fa cour à *Céfar*, qui le reçut très favorablement, & accorda même à *Domitius* la vie & la liberté.

Depuis la mort de Craffus jufqu'à celle de Pompée.

fuivre les fuyards, fe feroient précipités dans les foffés que *Pompée* avoit fait creufer, fi les *Brundufiens* ne les avoient point avertis. *Céfar*, fe voyant par la retraite de fon Rival maître de toute l'*Italie* depuis les *Alpes* jufqu'à la Mer, auroit voulu le fuivre & l'attaquer avant qu'il eût été joint par les renforts qu'il attendoit d'*Afie*. Mais comme il manquoit de Vaiffeaux, il réfolut de fe rendre prémiérement à *Rome* pour y établir fon autorité, & de paffer enfuite en *Efpagne* pour en chaffer les Troupes que *Pompée* y avoit fous les ordres d'*Afranius* & de *Pétréius*. Avant de quiter *Brundufe*, il envoya *Scribonius Curio* avec 3 Légions en *Sicile*, & commanda à *Q. Valérius*, un de fes Lieutenans, de raffembler ce qu'il pourroit de Vaiffeaux, & de s'en fervir pour transporter une Légion en *Sardaigne*. *Caton*, qui commandoit en *Sicile*, fur la prémiére nouvelle de l'arrivée de *Curion*, abandonna l'Ile, & gagna le Camp des Confuls à *Dyrrachium*; & *Q. Valérius* ne parut pas plutôt avec fa petite Flotte à la hauteur de *Sardaigne*, que les *Caralitains*, préfentement les Habitans de *Cagliari*, chafférent *Aurélius Cotta*, à qui le Sénat avoit confié le Gouvernement de cette Ile, & fe foumirent au Lieutenant de *Céfar*. Ce dernier marchoit dans ce même tems droit à *Rome*, & cela avec d'autant plus de confiance, qu'il venoit de fe rendre maître de toute l'*Italie* fans répandre une goute de fang. Etant en chemin il écrivit à tous les Sénateurs qui fe trouvoient actuellement en *Italie*, de fe tranfporter à la Capitale pour l'affifter de leurs confeils. Il fouhaitoit fur-tout de voir *Cicéron*, qu'il fit folliciter inutilement par *Oppius* & par *Cælius*, leurs Amis communs, de venir à fa rencontre. Ainfi il alla le trouver lui-même à fa Maifon de campagne, où il eut une longue conférence avec lui, fans pouvoir néanmoins l'engager à revenir * à *Rome*.

Pompée *abandonne* l'Italie à Céfar.

Les Lieutenans de Céfar *fe rendent maitres de la* Sicile *& de la* Sardaigne.

Céfar *va* à Rome.

A mefure que *Céfar* s'aprochoit de la Capitale, il logeoit fes Troupes dans les Villes municipales qui fe trouvoient fur fa route. S'étant enfuite avancé jufqu'à *Rome*, par un feint refpect pour les ufages établis, il prit fon quartier dans les Fauxbourgs, où tous les Citoyens fe rendirent en foule pour contempler de près ce grand Capitaine, après une abfence de près de dix ans. Les Tribuns du Peuple, qui avoient cherché un azile dans fon Camp, commencérent alors à reprendre leurs fonctions, & parlérent hautement en fa faveur. *Marc-Antoine* & *Caffius Longinus*, deux des plus zélés Partifans de *Céfar*, propoférent même aux Sénateurs qui fe trouvoient à *Rome*, d'aller entendre l'apologie que le Vainqueur des *Gaulois* confentoit à faire de fa conduite. Les Sénateurs y confentirent, & furent charmés

Le Sénat s'affemble.

* Voici comment s'exprime fur ce fujet l'Orateur *Romain* dans une de fes Lettres à *Atticus* (1). *J'ai vu* Céfar, *qui m'a preffé fortement de revenir à* Rome, *mais je n'en ai voulu rien faire. Il regardoit mon abfence comme une condamnation tacite de fa conduite envers* Pompée, *& il eft perfuadé que mon exemple engage la plupart des Sénateurs à refter à la Campagne.* *Céfar* déclara à *Cicéron* qu'il ne prétendoit l'employer qu'à faire un Accommodement entre lui & *Pompée*. *Cicéron* répondit qu'il étoit prêt à le fuivre à *Rome*, pourvu qu'il lui fût permis de dire librement fon avis fur l'état des affaires. *Céfar*, peu content de cette réponfe, prit congé de *Cicéron*, après l'avoir exhorté amicalement à ne rien faire dans une affaire fi délicate fans y avoir bien penfé.

(1) Epift. 10.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

més de la manière noble & éloquente dont ce grand Capitaine justifia ses démarches. Il encouragea les timides, donna des espérances à ceux qui s'imaginoient que tout étoit perdu, & termina sa harangue en proposant de faire une Députation à *Pompée*, pour lui offrir un Accommodement. Il pria même les *Peres Conscrits*, pour qui il témoignoit avoir beaucoup d'égards, de nommer quelques Personnes de leur Corps, qui allassent faire des ouvertures de Paix aux Consuls, & au Général de l'Armée Consulaire. Mais aucun des Sénateurs ne voulut se charger de cette commission, les uns parce qu'ils craignoient le ressentiment de *Pompée*, & les autres parce qu'ils ne se fioient pas à la sincérité de *César* *.

La prémière précaution que *César* songea à prendre, fut de tirer du Trésor public les sommes dont il avoit besoin pour continuer la guerre. Mais *Métellus*, l'un des Tribuns, s'y opposa, en vertu d'une Loi qui défendoit d'ouvrir le Trésor, à moins que ce ne fût en présence & du consentement des Consuls. *Les Armes*, lui répondit *César*, *& les Loix, ne s'accordent point ensemble. Dès-que j'aurai mis bas les armes, j'obéirai aux Loix. Pour vous, faites d'aussi longues harangues qu'il vous plaira; mais pour le présent, je vous conseille de vous retirer.* En achevant ces mots, il marcha droit au Temple de *Saturne*, où l'argent appartenant au Public étoit déposé. Mais les Clés du Trésor ayant été emportées par le Consul *Lentulus*, il ordonna qu'on enfonçât les portes. *Métellus* s'y étant opposé, *César* mit la main sur la garde de son épée, & menaça de le tuer: *Vous savez, Jeune-homme*, ajouta-t-il, *qu'il m'en coute davantage à faire une pareille menace qu'à l'exécuter.* Ces paroles effrayérent tellement *Métellus*, qu'il s'en alla sur le champ; après quoi *César* prit du Trésor les sommes qu'il voulut, & que quelques Historiens font monter à 300000 livres pesant d'Or.

Une si prodigieuse somme le mit en état de lever des Troupes dans toute l'*Italie*, & d'envoyer des Gouverneurs dans toutes les Provinces sujettes à la République. Il donna à *Marc-Antoine* le Commandement en Chef des Armées en *Italie*, fit son frère *C. Antonius* Gouverneur d'*Illyrie*, assigna la *Gaule Cisalpine* à *Licinius Crassus*, nomma *M. Æmilius Lépidus* Gouverneur de la Capitale; & ayant fait rassembler quelques Vaisseaux pour croiser dans les Mers *Adriatique* & *Méditerranée*, il conféra le Commandement d'une de ses Flottes à *P. Cornélius Dolabella*, & celui de l'autre au jeune *Hortensius*, fils du fameux Orateur de ce nom. Comme *Pompée* avoit disposé de la plupart des mêmes Charges en faveur de ses Amis, on vit bientôt le feu de la guerre s'allumer dans toutes les Parties du Monde connu.

César ne voulut confier à aucun de ses Lieutenans la conduite de la guerre

* *César* affirme qu'il tâcha plusieurs fois de terminer à l'amiable ses différends avec *Pompée*. En allant à *Brunduse*, il fit inviter son Rival à une entrevue; mais comme les Consuls avoient déjà mis à la voile pour *Dyrrachium*, *Pompée* répondit qu'il ne pouvoit rien faire sans eux. Durant les prémiers jours du siége, *César* fit faire la même proposition à *Pompée*, qui y fit la même réponse. Dans la prémière harangue que *César* fit au Sénat après son retour, il pria les *Péres Conscrits* de députer quelques Membres de leur Corps pour moyenner un Accommodement avec *Pompée* & les Consuls. Mais tous ceux qui avoient tant soit peu de pénétration, remarquérent fort bien que *César* n'avoit en ceci d'autre but, que de rejetter le blâme sur *Pompée* & sur son parti.

re en *Espagne*, qui étoit la Province favorite de *Pompée*, mais il s'en chargea lui-même. Dans cette vue, après avoir réglé en hâte les affaires à *Rome*, il alla rassembler ses Légions à *Ariminum*, passa les *Alpes*, & entra dans la *Gaule Transalpine*. Etant-là il aprit que les Habitans de *Marseille* avoient résolu de lui fermer l'entrée de leur Ville, & que *L. Domitius Ahénobarbus*, qu'il avoit généreusement remis en liberté après la prise de *Corfinium*, étoit parti pour *Marseille* avec 7 Galères, dans l'intention d'engager cette Ville à se déclarer en faveur de *Pompée*. *César*, pour parer ce coup, manda quinze des principaux Magistrats de *Marseille*, & leur conseilla de se soumettre, & d'imiter l'exemple que toute l'*Italie* venoit de leur donner à cet égard. Ces Magistrats, de retour chez eux, envoyérent peu de tems après à *César* la réponse suivante. „ Puisque le Peu„ ple *Romain* est divisé en deux partis, nous n'entreprendrons pas de „ décider lequel des deux a tort ou raison. Nous avons de grandes obli„ gations aux deux Compétiteurs; ainsi pour n'offenser aucun d'eux, nous „ fermerons notre Ville & notre Port à l'un & à l'autre ". Cette déclaration ne les empêcha pas néanmoins de recevoir *Domitius* & son Escadre, & de déclarer ce *Romain* Général de toutes leurs Forces. *César*, justement irrité d'une si noire perfidie, fit investir la Place par 3 Légions, & ordonna qu'on bâtît à *Arélas*, présentement *Arles*, 12 Galères, pour bloquer le Port. Mais comme le siège auroit pu traîner en longueur, il en laissa la direction à *C. Trébonius*, & le Commandement de la Flotte à *D. Brutus*, & se rendit en *Espagne*, où il commença la guerre avec toute la valeur & l'habileté d'un grand Héros. *Pompée* avoit trois Généraux dans ce vaste Pays, qui étoit partagé en deux Provinces *Romaines*. *Varron* commandoit dans l'*Espagne Ultérieure*, & *Pétréius* & *Afranius* avec un pouvoir égal, & deux puissantes Armées, dans l'*Espagne Citérieure*. Dans le tems que *César* se trouvoit encore à *Marseille*, il avoit envoyé *Q. Fabius*, un de ses Lieutenans, avec 3 Légions, pour prendre possession de quelques défilés dans les *Pyrenées*, dont *Afranius* s'étoit emparé. *Fabius* s'acquita heureusement de sa commission, & laissa le chemin ouvert à *César*, qui le suivit de près. Dès-qu'il eut passé les Montagnes, il envoya observer la situation de l'Ennemi, & aprit qu'*Afranius* & *Pétréius*, après avoir joint ensemble leurs forces, qui consistoient en 5 Légions, en 20 Cohortes de Naturels du Pays, & en 5000 Chevaux, s'étoient postés avantageusement sur une hauteur, aux environs d'*Ilerda*, présentement *Lérida*, en *Catalogne*. Sur cet avis il s'avança jusqu'à la vue de l'Ennemi, & alla camper dans une Plaine entre le *Sicoris* & la *Cinga*, présentement le *Ségro* & la *Cinça*. Entre la hauteur sur laquelle *Afranius* s'étoit posté, & la Ville d'*Ilerda*, il y avoit au milieu d'une petite Plaine un terrain élevé, dont *César* entreprit de s'emparer, dans le dessein de couper la communication du Camp ennemi avec la Ville. Trois Légions de *César* en vinrent à cette occasion aux mains avec un nombre égal de Légions ennemies. L'action dura cinq heures, sans que la victoire se déclarât: à la fin cependant les soldats de *César* furent obligés de se retirer. Deux jours après ce combat, des pluyes continuelles & la fonte des neiges enflérent tellement les deux Rivières entre lesquelles *César* étoit

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Siège de Marseille.

César entre en Espagne.

Est en grand danger.

Depuis la mort de Crassus *jusqu'à celle de* Pompée.

étoit campé, que les ponts que ce Général avoit fait construire, furent emportés, & tout le Pays d'alentour couvert d'eau. Par-là son Camp se trouva n'avoir plus de communication avec les Villes qui s'étoient déclarées en sa faveur, & son Armée courut risque de périr de faim, le boisseau de blé se vendant dans son Camp pour la valeur de 1. l. 12 s. 3½ d. sterling. Il tâcha de faire rebâtir ses ponts, mais envain, la force du courant rendant inutiles tous les efforts qu'on employa à cet égard (*a*). La situation embarassante où *César* se trouvoit, ne fut pas plutôt sue à *Rome*, que le parti de *Pompée* commença à y reprendre courage. Plusieurs Personnes de distinction vinrent féliciter la femme d'*Afranius* sur l'heureux succès des armes de son époux en *Espagne*. Divers Sénateurs, qui jusqu'alors s'étoient tenus neutres, se hâtérent d'aller joindre *Pompée*, dans la ferme persuasion que *César* étoit perdu sans ressource. *Cicéron* fut de ce nombre. Malgré les remontrances d'*Atticus*, & les Lettres que *César* lui écrivit * pour l'engager à n'épouser aucun parti, il quita l'*Italie*, & mit pié à terre à *Dyrrachium*, où *Pompée* le reçut avec de grands témoignages de joie & d'amitié. Mais *Cicéron* ne tarda guères à se repentir du peu d'égard qu'il avoit eu aux conseils de ses Amis, & ne put jamais se pardonner à lui-même d'avoir ajouté foi si aisément aux nouvelles qui lui étoient venues d'*Espagne*. Sa tristesse & sa mauvaise humeur éclatoient en toute occasion, & plus d'une fois même il soulagea son mécontentement par de piquantes railleries †. Une conduite si bizarre le fit soupçonner de s'entendre avec *César*. Quoi qu'il en soit, *Pompée* n'eut pas en lui la moindre confiance, & lui ordonna même de se rendre au Camp de *César*, où il auroit moins sujet de railler, & plus lieu d'être effrayé. Son ancien Ami *Caton* ne lui fit pas non plus une réception fort favorable. Il étoit choqué de le voir se déclarer si mal-à-propos pour un parti auquel il auroit pu rendre de plus grands services, en observant une exacte neutralité. *Cicéron* fut si touché de ces différens reproches, qu'il quita le Camp, & ne parut pas même à la Bataille de *Pharsale*.

Cicéron *se rend au Camp de* Pompée.

Mais la joie des Partisans de *Pompée* ne fut pas de longue durée; car *César*, après avoir essayé plusieurs fois inutilement de rebâtir ses ponts, fit construire des Barques avec toute la diligence possible. Ces Barques furent transportées de nuit sur des chariots à 22 milles de son Camp, & servirent à faire passer le *Sicoris* à un grand Détachement, qui bâtit un pont sur cette Ri-

(*a*) Cæsar Bell. Civil. L. I. c. 14—46. Appian. Bell. Civil. L. II. c. 14. &c. Dio Cass. L. IV.

* Voici comment il s'exprime dans une de ses Lettres: *Ce n'est surement point la justice de la cause de mon Ennemi, qui vous a engagé à prendre parti contre moi. Tout le monde croira que je vous ai donné quelque sujet de plainte, ce qui me feroit une sensible peine. Un homme d'honneur qui aime sa Patrie, ne doit point épouser de parti dans une Guerre Civile. Vous ne sauriez rien faire de plus sage ni de plus avantageux pour votre réputation, que de ne vous point mêler du tout dans cette querelle.*

† *Pompée* lui ayant dit un jour qu'il avoit joint l'Armée à *Dyrrachium* un peu trop tard: *Comment trop tard?* répondit *Cicéron*: *Je ne vois pas que vos affaires soient si avancées.* Un autre jour, qu'on vint lui dire que sept Aigles avoient été prises dans le Camp de *Pompée*, & que les Devins regardoient cet accident comme un heureux présage: *Ils auroient bien raison*, dit-il, *si nous faisions la guerre aux Pies.*

Rivière, à l'insu de l'Ennemi, dans l'espace de deux jours, & ouvrit par-là à l'Armée une communication avec le Pays voisin. *César* n'ayant plus de famine à craindre, harcela tellement les Troupes d'*Afranius* & de *Pétréius*, qu'il obligea ces Généraux à se soumettre sans en venir même à une bataille, & devint maître par-là de toute l'*Espagne Citérieure*. Ces deux Lieutenans de *Pompée* licentiérent leurs Troupes, & retournérent eux-mêmes en *Italie*, après avoir promis solemnellement de ne jamais plus faire la guerre à *César* (a). La nouvelle de la conquête de l'*Espagne Citérieure* produisit un tel effet, que non seulement les Habitans de l'*Espagne Ultérieure*, mais aussi une Légion *Romaine* entière, refusérent d'obéir plus longtems à *Varron*, que *Pompée* avoit fait Gouverneur de cette Province, & qui se vit par-là obligé à se rendre avec son autre Légion, & tout ce qu'il avoit d'argent.

Depuis la mort de Crassus *jusqu'à celle de* Pompée.

César, après avoir réduit toute l'*Espagne* sous son obéissance dans l'espace de quelques mois, donna quatre Légions à *Cassius Longinus* pour gouverner les deux Provinces, & revint ensuite devant *Marseille*, qui ne pouvoit plus guères tenir, quoiqu'elle eût fait une vigoureuse résistance. La perfidie des Habitans méritoit un sévère châtiment; cependant il leur accorda la liberté & la vie, & se contenta d'enlever toutes les armes de leurs Arsenaux, & de les obliger à lui remettre tous leurs Vaisseaux. De *Marseille César* se rendit dans la *Gaule Cisalpine*, & de-là à *Rome*, où il jetta les fondemens de sa grandeur future.

Il réduit toute l'Espagne sous son obéissance. Marseille *se rend.*

Il trouva la Ville dans un état bien différent de celui où il l'avoit vue autrefois. La plupart des Sénateurs & des Magistrats étoient venus joindre *Pompée* à *Dyrrachium*. Quelques Préteurs néanmoins étoient restés, & entre autres *M. Æmilius Lépidus*, qui fut dans la suite un des Triumvirs avec *Octavius* & *Marc-Antoine*. Le Préteur, pour gagner les bonnes graces de *César*, le nomma Dictateur de sa propre autorité, & contre le gré du Sénat. *César* accepta la nouvelle Dignité qu'on lui offroit, mais il n'en abusa point comme *Sylla* avoit fait, ni ne la garda pas si longtems. Durant l'espace d'onze jours qu'il remplit les fonctions attachées à la Dictature, il se concilia l'affection du Peuple & des Patriciens par sa modération & par sa douceur. Il rapella tous les Exilés, excepté *Milon*, l'Assassin de *Clodius*. Il accorda les droits & les privilèges de Citoyens *Romains* à tous les *Gaulois* au-delà du *Pô*, & remplit, en qualité de Souverain-Pontife, ce qu'il y avoit de places vacantes dans les Colléges Sacerdotaux. Quoiqu'on se fût attendu qu'il aboliroit toutes les dettes contractées depuis le commencement des troubles, il se contenta de réduire l'intérêt au quart. Mais le principal usage qu'il fit de sa Dictature, fut de présider à l'élection des Consuls pour l'année suivante, s'étant fait nommer lui-même à cette Dignité avec *Servilius Isauricus* un de ses plus zélés partisans.

César *nommé Dictateur.*

Il est élu Consul.

A peine eut-il été élevé au Consulat, qu'il songea à suivre *Pompée*, & à porter la guerre dans l'*Orient*. Dans cette vue il partit pour *Brunduse*, où il avoit ordonné à douze Légions de se rendre au-plutôt, mais il n'y en trouva que cinq à son arrivée. Les autres, craignant les dangers de la

(a) Cæsar Bell. Civil. L. I. c. 46—82.

Depuis la mort de Craffus jufqu'à celle de **Pompée.**

la Mer, & peu difpofées à s'engager dans une nouvelle guerre, avoient marché lentement, en fe plaignant fur la route, que leur Général ne faifoit que les traîner d'un Pays dans un autre, fans leur donner feulement le tems de refpirer. *Quand*, difoient-elles, *& où* Céfar *nous accordera-t-il à la fin quelque repos? Il nous mène, comme fi les plus cruelles fatigues ne faifoient aucune impreffion fur nous. Nos épées & nos boucliers ne peuvent plus nous fervir. Du moins nos bleffures auroient dû convaincre* Céfar *que nous ne fommes que des hommes, fujets aux mêmes maladies & aux mêmes maux que le refte des mortels.*

Céfar, fans les attendre, mit à la voile avec les 5 Légions & 600 Chevaux, au commencement de *Janvier*. Quand les Légions qui étoient reftées en arrière, trouvérent que leur Général étoit parti fans elles, leurs murmures fe changérent en fentimens d'indignation contre leurs Officiers, qui leur avoient fait faire fi peu de diligence. Pendant qu'elles attendoient à *Brundufe* les Vaiffeaux qui devoient les tranfporter en *Epire*, *Céfar* arriva en *Chaonie*, partie feptentrionale de l'*Epire* près des Monts *Cérauniens*. Il débarqua fes Troupes en cet endroit, & renvoya les Vaiffeaux à *Brundufe*.

La guerre qu'il alloit commencer, étoit plus difficile qu'aucune de celles qu'il avoit faites jufqu'alors. Depuis un an *Pompée* raffembloit des Troupes dans tout l'*Orient*. En quittant l'*Italie*, il n'avoit eu à-la-vérité que cinq Légions; mais depuis fon arrivée à *Dyrrachium*, il lui étoit venu une Légion de *Sicile*, une autre de *Crète*, & deux de *Syrie*. Trois mille Archers, fix Cohortes de Frondeurs, & 7000 Chevaux lui avoient été envoyés par différens Princes en alliance avec *Rome*. Toutes les Villes libres d'*Afie* avoient renforcé fon Armée de leurs meilleures Troupes. A en croire même un Poëte Hiftorien, il lui vint des fecours depuis l'*Inde* & le *Gange* du côté de l'Orient, & depuis l'*Arabie* & l'*Ethiopie* du côté du Midi. Ce qu'il y a de certain, c'eft que la *Grèce*, l'*Afie Mineure*, la *Syrie*, la *Paleftine*, l'*Egypte*, & toutes les Nations depuis la *Méditerranée* jufqu'à l'*Euphrate* prirent les armes en fa faveur. Il avoit dans fes Efcadrons prefque tous les Chevaliers *Romains*, c'eft-à-dire la fleur de la jeune Nobleffe, & fes Légions confiftoient principalement en Vétérans endurcis aux fatigues de la Guerre. *Pompée* lui-même étoit un grand Capitaine, & avoit fous lui quelques-uns des meilleurs Généraux de la République. Outre cela, fa Marine étoit compofée de 500 Vaiffeaux de guerre, fans compter un bien plus grand nombre de petits Bâtimens, qui croifoient continuellement le long des Côtes, & qui interceptoient toutes les Munitions de guerre & de bouche qu'on deftinoit à fon Rival. Deux cens Sénateurs qui l'accompagnoient, lui formoient un Sénat plus nombreux que celui de *Rome*. *Cornélius Lentulus & Claudius Marcellus*, qui venoient de fortir de charge en qualité de Confuls, préfidoient dans cette Affemblée, mais fous la direction de *Pompée* leur Protecteur, qui leur ordonna de tenir leurs féances à *Theffalonique*, où il leur fit bâtir pour cet effet une fale magnifique. Dans une des féances de ce nouveau Sénat, il fut réfolu, fur la propofition qu'en fit *Caton*, qu'aucun Citoyen *Romain* ne feroit mis à mort qu'en bataille, & qu'aucune Ville fujette à la République ne feroit faccagée. Dans ce même tems les *Pères Confcrits*, affemblés à *Theffalonique*, décidérent qu'eux feuls repréfentoient le Sénat *Romain*,

Pompée *raffemble de nombreufes Forces.*

&

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

& que les Sénateurs qui se trouvoient à *Rome*, n'étoient que des Fauteurs de la Tyrannie. Et véritablement, comme la fleur des Patriciens étoit avec *Pompée*, & que les hommes les plus vertueux qu'il y eût dans la République avoient cherché un azile dans son Camp, on le considéroit, généralement parlant, comme l'unique Soutien de la Liberté. Ce coup d'œil détermina bien des personnes, qui avoient été neutres jusqu'alors, à le venir joindre. De ce nombre furent *Brutus*, qui conspira dans la suite contre *César*, *Tidius Sextius* & *Labiénus*. *Brutus*, dont le Père avoit été mis à mort en *Galatie* par ordre de *Pompée*, ne lui avoit jamais parlé depuis ce tems-là, ni même rendu le moindre témoignage extérieur de civilité. Mais en cette occasion il sacrifia à l'Intérêt Public son ressentiment particulier. *Pompée* le reçut avec de grandes démonstrations de joie, & voulut lui conférer quelque Charge distinguée; mais il refusa cette grace, & pria *Pompée* de l'accorder à d'autres, que leur âge, ou les Emplois dont ils avoient été revêtus, en rendoient plus dignes. *Tidius Sextius*, quoique vieux & très incommodé, alla jusqu'en *Macédoine*, pour y joindre *Pompée*. *Labiénus* abandonna pareillement son ancien Bienfaiteur, sous lequel il avoit servi si longtems dans les *Gaules*, & qui l'avoit même honoré du Commandement en Chef de toutes ses Forces au-delà des *Alpes* *. En un mot, le Parti de *Pompée* acquit un air si respectable, que la cause que ce Général défendoit, fut apellée *la bonne cause*, & le Parti de *César* regardé comme uniquement composé de Suppôts de la Tyrannie (*a*).

Plusieurs Personnes de distinction vont trouver Pompée.

César prend Orique & Apollonie.

Mais pour revenir à *César*, à peine eut-il mis pié à terre, qu'il marcha du côté d'*Orique*, & s'en rendit maître, *L. Torquatus*, qui y commandoit de la part de *Pompée*, ayant abandonné la Place à son aproche. De-là il s'avança vers *Apollonie*, située sur les frontières de la *Macédoine*. Cette importante Place se rendit pareillement sans coup férir, n'étant pas en état de soutenir un siège. Ces deux conquêtes pouvoient faciliter le siège de *Dyrrachium*, en cas que *César* jugeât à propos de l'entreprendre. Dans ce même tems *César* reçut la nouvelle, que sa Flotte, qu'il avoit renvoyée à *Brunduse* pour transporter le reste de ses Troupes, avoit été attaquée par une Escadre de la Flotte de *Pompée* sous les ordres de *Bibulus*, qui, après en avoir pris 30 Vaisseaux, avoit eu la barbarie de les faire réduire en cendres avec tout l'Equipage qui étoit à bord. Cette nouvelle fit un déplaisir d'autant plus sensible à *César*, qu'il aprit en même tems que *Bibulus* s'étoit emparé avec 110 Vaisseaux de guerre de tous les Ports situés entre *Salonium* & *Orique*; desorte que les Légions qui se trouvoient à *Brunduse*, ne pouvoient pas mettre en mer sans courir risque de tomber entre les mains de l'Ennemi.

Une

(*a*) Plut. in Pomp.

* Il paroit étrange, dit *Dion*, que *Labiénus* abandonnât *César*, qui l'avoit comblé de tant d'honneurs. Voici la raison que cet Historien rend de ce procédé. *Labiénus*, dit-il, *enorgueilli de ses richesses & de ses Dignités, s'oublia au point de se croire de niveau avec* César. *Celui-ci, choqué de son insolence, commença à avoir un air réservé à son égard, ce qui piqua* Labiénus, *& l'engagea à venir se ranger sous les Etendarts de* Pompée.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Fait de nouvelles Propositions d'accommodement.

Une situation si fâcheuse détermina *César* à faire de nouvelles Propositions d'accommodement. Dans cette vue il envoya *Vibullius Rufus*, Ami intime de *Pompée*, qu'il avoit fait deux fois prisonnier, savoir à *Corfinium* & en *Espagne*, pour lui proposer les conditions suivantes. Qu'ils licentieroient tous deux leurs Armées dans l'espace de trois jours; qu'ils renoueroient leur ancienne amitié par des fermens solemnels; & qu'ils retourneroient ensemble en *Italie*. *Rufus*, qui craignoit pour *Dyrrachium*, se hâta de gagner le Camp de *Pompée*, voyageant jour & nuit sans prendre le moindre repos. Il aprit, en arrivant, que *Pompée* ignoroit les derniers exploits de *César*; mais dès qu'il l'eut instruit de la prise d'*Orique* & d'*Apollonie*, il décampa sur le champ, & par de longues marches gagna *Dyrrachium*, dans l'espérance de surprendre cette importante Place; mais à la réception de la nouvelle inattendue de l'arrivée de *Pompée*, il fit alte au-delà de l'*Apsus*, & se retrancha en cet endroit, n'ayant qu'un petit Corps de Troupes avec lui, en comparaison de la formidable Armée de son Rival. Cependant, comme *Pompée* n'osoit pas faire passer la Rivière à son Armée en présence de l'Ennemi, tout resta tranquille de part & d'autre pendant quelque tems. Pour ce qui est des Propositions d'accommodement, *Pompée*, se défiant de la sincérité de *César*, répondit qu'il n'entendroit à aucun accord, afin qu'on n'eût pas occasion de dire qu'il devoit la vie, & son retour en *Italie*, à la bonté de *César*. Nonobstant ce refus, *César*, soit pour gagner du tems, ses Troupes n'étant pas encore venues, ou pour rejetter le blâme d'une Guerre Civile sur son Rival, chargea *Vatinius* d'aller traiter en son nom avec *Pompée*. *Labiénus* fut député pour conférer avec lui; mais dans le tems même qu'ils parloient ensemble, quelques soldats de *Pompée* déchargérent leurs dards sur *Vatinius* & sur ceux qui l'accompagnoient. Divers Centurions furent blessés, & *Vatinius* lui-même pensa être tué (*a*).

Comme *César* n'avoit pas assez de monde avec lui pour hazarder une action, il écrivit Lettre sur Lettre à *Marc-Antoine*, qui commandoit les Légions qu'il avoit laissées en *Italie*, le pressant de hâter leur embarquement. Mais *Antoine*, soit qu'il manquât de Vaisseaux de transport, soit qu'il craignît les Escadres de l'Ennemi qui couvroient la Mer, restoit à *Brunduse*, ce qui mettoit *César* dans un cruel embarras. Quelquefois ce grand Capitaine accusoit *Antoine* de lâcheté; d'autres fois il le soupçonnoit de couver le perfide dessein de vouloir se détacher de lui, & de faire un troisième Parti dans la République. A la fin, pour se tirer de peine, il se détermina à une entreprise hardie, & qui ne peut être justifiée que par la confiance qu'il avoit toujours eue en son bonheur *. Il prit un habit d'Esclave, & se

(*a*) Cæsar. Bell. Civil. L. III. c. 19.

* La plupart des Historiens traitent cette action de téméraire; & lui-même ne fait aucune mention dans ses *Commentaires* ni de cette action, ni d'une autre entreprise aussi dangereuse rapportée par *Suétone*. Pendant qu'il faisoit la guerre dans les *Gaules*, il reçut avis durant son absence, que les *Gaulois* avoient entouré son Armée. Dans une situation si embarrassante, il s'habilla comme un des Habitans du Pays, & à la faveur de ce déguisement il passa à travers l'Armée ennemie, & regagna son Camp.

ſe rendit ſecrettement à bord d'une Barque de Pêcheurs, qui étoit dans la Rivière d'*Anius*, ou, comme *Stabon* l'apelle, *Aoüs*, dans l'intention de paſſer à *Brunduſe*, quoique la Flotte ennemie croiſât ſur les Côtes de la *Grèce* & de l'*Italie*. La Barque mit à la voile à l'entrée de la nuit, & gagna l'embouchure de la Rivière. Mais il arriva malheureuſement qu'il s'éleva tout-à-coup un vent violent, qui, malgré tous les efforts des Matelots, empêcha la Barque de gagner le large. *Céſar*, qui juſqu'alors n'avoit point ouvert la bouche, déclara au Maître du Vaiſſeau qui il étoit, & ayant pris cet homme par la main, *Ne craignez rien, mon Ami*, lui dit-il; *vous portez* Céſar, *& ſa fortune*. Les Mariniers, encouragés par la préſence de *Céſar*, firent tout ce qui étoit en leur pouvoir pour tenir la mer; mais la tempête étoit ſi violente, que *Céſar* lui-même, deſeſpérant d'aborder en *Italie*, permit au Pilote de regagner la côte, où ſes ſoldats vinrent le recevoir, & lui témoignérent, avec une tendreſſe mêlée de reſpect, combien ils étoient touchés du chagrin qu'il avoit de ſe trouver avec ſi peu de monde, comme s'il ne pouvoit pas remporter de victoire avec eux ſeuls (*a*). *Céſar* n'eut pas plutôt mis pié à terre, qu'il dépêcha *Poſthumius*, un de ſes Lieutenans, pour porter à *Marc-Antoine*, à *Gabinius* & à *Calénus* l'ordre de lui amener les Légions à tout riſque. *Gabinius* crut qu'il valoit mieux prendre un détour, & côtoyer l'*Illyrie*. Mais les *Illyriens*, qui à ſon inſu s'étoient déclarés pour *Pompée*, l'attaquérent tout-à-coup, & l'exterminérent avec tout ſon monde. *Marc-Antoine* & *Calénus*, qui prirent leur route par mer, penſérent tomber entre les mains des Amiraux de *Pompée*, mais ils eurent néanmoins le bonheur d'amener leurs Troupes à *Nymphæum*, dans le voiſinage d'*Apollonie*. *Pompée*, inſtruit de l'arrivée d'*Antoine*, ſe mit auſſitôt en marche pour l'empêcher de joindre *Céſar*. D'un autre côté, *Céſar* décampa à l'inſtant même, & marcha en hâte au ſecours de ſon Lieutenant, qu'il joignit avant que *Pompée* eût eu le tems de s'y oppoſer. *Pompée*, ne ſe ſentant plus la même ſupériorité, alla occuper un poſte avantageux dans le voiſinage de *Dyrrachium*, connu ſous le nom d'*Aſparagium*. *Céſar*, ayant à la fin eu le bonheur de raſſembler ſes Troupes en un Corps, réſolut de terminer la guerre par une action générale, & de décider la deſtinée du Monde par ſa propre mort, ou par celle de ſon Rival. Pour cet effet il préſenta la bataille à *Pompée*, & tint ſon Armée longtems ſous les armes en préſence de l'Ennemi. Mais *Pompée* refuſant d'en venir aux mains, il décampa, & feignit d'en vouloir à *Dyrrachium*, dans l'eſpérance d'attirer par ce moyen *Pompée* dans la Plaine. Mais *Pompée*, regardant comme un projet chimérique l'entrepriſe ſur *Dyrrachium*, ſuivit *Céſar* de loin, & alla camper ſur une hauteur apellée *Pétra*, & voiſine de la Mer, d'où il pouvoit recevoir des vivres de *Grèce* & d'*Italie*, pendant que *Céſar* n'en pouvoit tirer que de l'*Epire* à grands fraix. Cet inconvénient ſuggéra à *Céſar* un nouveau projet, qui fut de renfermer de tous côtés une Armée bien plus nombreuſe que la ſienne. Il fit conſtruire pour cet effet une ligne de circonvallation depuis la Mer tout autour du Camp de *Pompée*, &

Depuis la mort de Craſſus *jusqu'à celle de* Pompée.

Une partie des Troupes de Céſar *défaite en* Illyrie.

Céſar aſſiége Pompée dans ſon Camp.

(*a*) Plut. in Cæſare.

Depuis la mort de Craſſus juſqu'à celle de Pompée.

& tint ce Général ſi étroitement bloqué, que quoique ſes ſoldats reçuſſent ſuffiſamment de proviſions par mer, les chevaux de ſon Armée moururent bientôt en grand nombre faute de fourrage. Les Troupes de *Céſar*, quoique manquant elles-mêmes de blé, ſupportérent la diſette avec beaucoup de courage, proteſtant qu'elles ſe nourriroient plutôt d'écorces d'Arbres, que de laiſſer échapper *Pompée*, qu'elles tenoient en leur pouvoir *. A la fin *Pompée*, effrayé des ravages que les maladies commençoient à faire dans ſon Armée, eſſaya à diverſes repriſes, quoique toujours inutilement, de forcer les barrières entre leſquelles il ſe trouvoit renfermé. Un jour *Pompée* lui-même attaqua un des Forts de l'Ennemi; & ce fut à cette occaſion qu'un Soldat de fortune, nommé *M. Caſſius Scæva*, & qui étoit en ce tems-là Centurion, ſe diſtingua par des prodiges de valeur. Il réſiſta preſque ſeul à tous les efforts des Ennemis, en fit un grand carnage; & quoiqu'il fût bleſſé à la tête, qu'il eût perdu un œil, & qu'il fût percé de part en part, il continua à combattre, juſqu'à ce que *Sylla*, un des Lieutenans de *Céſar*, vint le dégager avec deux Légions. Ce Fort n'étoit défendu que par une ſeule Cohorte de la ſixiéme Légion, qui réſiſta à tous les efforts de *Pompée* à la tête de quatre Légions complettes. Il n'y eut aucun des ſoldats de la Cohorte qui ne fût bleſſé, les quatre Légions leur ayant lancé juſqu'à 30000 traits, dont le vaillant *Caſſius* en reçut lui ſeul juſqu'à 230 ſur ſon bouclier. *Céſar*, pour récompenſer ſa bravoure, lui fit un préſent de 200000 *Seſterces*, l'éleva au grade de *Primipilus*, ou de prémier Centurion de la Légion, & accorda, pour toujours dans la ſuite, à toute la Cohorte double paye & une double portion de vivres (*a*).

Valeur étonnante de Caſſius Scæva.

Pompée ſe trouvant réduit à la derniére extrémité faute de fourrage, réſolut de tout riſquer pour forcer les lignes de l'Ennemi. Pour cet effet, par le conſeil de deux Déſerteurs †, il embarqua ſes Archers, ſes Frondeurs, & ſon Infanterie armée à la légére, & ayant marché par terre avec 60 Cohortes, il alla attaquer cette partie des lignes de *Céſar* qui étoient ſur le bord de la Mer, & qu'on n'avoit point encore eu le tems de finir. Il partit de ſon Camp au milieu de la nuit, & étant arrivé au poſte qu'il avoit deſſein de forcer à la pointe du jour, il commença en même tems l'at-

(*a*) Cæſar ibid. L. III. c. 53. Lucan. L. VI. Suet. in Julio.

* *Céſar* nous aprend que dans cette extrémité, ceux de ſon Armée qui avoient été en *Sardaigne*, indiquérent le moyen de faire du pain d'une certaine Racine apellée *Clæra*, qu'ils détrempoient dans du lait. Il ajoute qu'à l'occaſion de quelques railleries que firent les ſoldats de *Pompée* ſur la famine qui régnoit dans ſon Camp, les ſiens leur jettérent pluſieurs de ces pains, diſant qu'*auſſi longtems que la terre produiroit de pareilles racines, ils ne laiſſeroient pas échapper* Pompée.

† C'étoient deux fréres nommés *Roſcillus* & *Egus*, *Allobroges* de nation, & d'un rang diſtingué dans leur Pays. Ils commandoient les Auxiliaires qu'ils avoient amenés au ſecours de *Céſar*. Sur quelques plaintes que leurs ſoldats avoient faites à *Céſar*, de ce qu'ils leur retenoient une partie de leur paye, ce Général leur avoit réproché en ſecret cette injuſtice; mais au lieu de prendre ces reproches en bonne part, les deux Chefs ſe ſauvérent avec ce qu'ils purent emporter d'argent, & ſe rendirent au Camp de *Pompée*. Comme ils connoiſſoient parfaitement toute la ligne de circonvallation de *Céſar*, ils donnérent de bonnes inſtructions à *Pompée* (1).

(1) Dio Caſſ. L. XLI. Cæſar. ibid. L. III. c. 60.

l'attaque par terre & par mer. La neuvième Légion, qui défendoit cette partie des lignes, fit pendant quelque tems une vigoureuse résistance; mais ayant été prise en queue par les gens de *Pompée*, qui vinrent débarquer entre les deux lignes de *César*, elle prit la fuite avec tant de précipitation, que le secours que *Marcellinus* lui envoya d'un poste voisin, ne fut point capable de l'arrêter. L'Enseigne qui portoit l'Aigle de la Légion, fut blessé mortellement; mais il eut cependant, avant de mourir, la présence d'esprit de remettre son Drapeau à un Cavalier *Romain*, avec prière de le porter à *César*. Les Troupes de *Pompée* poursuivirent les fuyards, & en firent un tel carnage, qu'il ne resta en vie qu'un seul Centurion de la prémière Cohorte. Elles attaquérent ensuite un Fort voisin gardé par *Marcellinus*; mais *Marc-Antoine* étant accouru à son secours, elles jugérent à propos de se retirer. Peu de tems après, *César* lui-même arriva avec un puissant renfort, & prit poste sur le rivage. Il considéra de là le Camp qu'il avoit été obligé d'abandonner, & dont une Légion venoit de s'emparer par ordre de *Pompée*. Dans le dessein de reprendre ce Camp, & de réparer en quelque sorte par-là l'échec qu'il avoit reçu, *César* s'avança à la tête de 33 Cohortes en deux lignes; & étant arrivé à l'endroit qu'il se proposoit d'attaquer, avant que *Pompée* eût reçu avis de sa marche, il força le prémier retranchement, malgré tous les efforts de *Titus Pulcio* pour le défendre, & pénétra jusqu'au second, où la Légion s'étoit retirée. Mais ici la fortune lui tourna tout-à-coup le dos. Son aile droite, en cherchant l'entrée du Camp, marcha le long du côté extérieur d'un retranchement d'environ 400 pas, que *César* avoit fait faire autrefois depuis son Camp jusqu'à une Rivière prochaine. Elle prit ce retranchement pour le rempart du Camp, & s'étant, par un effet de cette méprise, séparée de son aile gauche, il lui fut impossible de la rejoindre, en ayant été empêchée par *Pompée*, qui arriva sur ces entrefaites à la tête d'une Légion & d'un grand Corps de Cavalerie. La Légion que *César* avoit attaquée, reprit alors courage, & faisant brusquement une vigoureuse sortie, repoussa l'Ennemi jusqu'au prémier retranchement, & le mit en desordre. *Pompée* acheva la défaite, & renversa ou mit en fuite, avec sa Cavalerie, tout ce qui se présentoit devant lui. Envain *César* fit-il les derniers efforts pour arrêter ses Légionaires; les Porte-enseignes eux-mêmes jettérent à terre les Aigles *Romaines*, & les laissérent entre les mains de l'Ennemi, qui en cette occasion prit jusqu'à 32 Drapeaux; malheur que *César* n'avoit jamais essuyé jusqu'alors. Ce Général lui-même courut risque d'être tué par un de ses propres gens, qu'il avoit arrêté au milieu de sa fuite. Ce misérable, encouragé par le désespoir, tira son épée, & voulut en percer *César*; mais un des Gardes du Général l'empêcha d'exécuter son dessein, en lui coupant le bras. *César* perdit en cette occasion 960 Fantassins, 400 Chevaux, 5 Tribuns, & 32 Centurions. Il n'auroit tenu qu'à *Pompée* de se rendre maître de son Camp, & de finir la guerre d'un seul coup. Mais craignant quelque embuscade, il poursuivit les Ennemis jusqu'aux portes de leur Camp, & revint ensuite sans rien entreprendre de plus; ce qui fit dire à *César*, *qu'il auroit été perdu sans ressource, si* Pompée *avoit su faire usage de sa victoire.*

Depuis la mort de Crassus *jusqu'à celle de* Pompée.

Pompée *force les lignes de* César.

César *défait.*

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Le malheur que *César* venoit d'éprouver, le mortifia sensiblement, mais ne lui fit point perdre courage. Après que, par des discours convenables aux circonstances, il eut relevé les espérances abattues de ses Troupes, il prit avec elles le chemin d'*Apollonie*, où il laissa ses Malades & ses Blessés. De-là il se rendit en *Macédoine*, où *Scipio Métellus*, Beau-père de *Pompée*, étoit à la tête d'une Armée. Il comptoit d'attirer son Rival dans quelque Plaine, ou de chasser *Scipion*, si son gendre ne lui amenoit point de secours. Il eut bien de la peine à subsister en chemin, les Pays qu'il traversa refusant de fournir des vivres à son Armée; tant sa dernière défaite avoit fait de tort à sa réputation. En arrivant en *Thessalie* il fut joint par *Domitius*, un de ses Lieutenans, qu'il avoit envoyé avec trois Légions pour subjuguer l'*Epire*. Toutes ses Forces se trouvant alors réunies en un Corps, il marcha droit à *Gomphi*, la prémière Ville de *Thessalie* qui avoit été auparavant dans ses intérêts, mais qui venoit de se déclarer contre lui. Il attaqua cette Place avec tant de vigueur, que quoique la Garnison fût très nombreuse, & les murs d'une hauteur extraordinaire, il s'en rendit maître en peu d'heures. De *Gomphi* il se transporta avec son Armée devant *Métropolis*, autre Place considérable de *Thessalie*, qui lui ouvrit d'abord ses portes; ce que firent pareillement toutes les autres Villes du Pays, à l'exception de *Larisse*, dont *Scipion* s'étoit rendu maître.

Il se retire en Macédoine.

Pompée le poursuit.

D'un autre côté, *Pompée*, cédant aux sollicitations importunes des Sénateurs & de plusieurs Officiers de son Armée, quita son Camp devant *Dyrrachium*, & suivit *César*, dans la ferme résolution de ne lui point livrer bataille, mais seulement de lui couper ses Convois. Comme il s'offrit plus d'une occasion d'en venir aux mains, & qu'il les rejetta toutes, ses Amis commencérent à porter de lui des jugemens peu favorables. Les uns lui reprochérent de traîner la guerre en longueur, afin de garder plus longtems l'autorité qu'il s'étoit arrogée sur le Sénat, & sur les Princes étrangers qui étoient sous ses ordres. *Domitius Ahénobarbus* ne cessoit de l'apeller, par dérision, *Agamemnon*, & *le Roi des Rois*, insinuant par-là qu'il se plaisoit à voir tant de Rois & de Généraux lui venir faire leur cour. *Favonius*, qui à l'exemple de *Caton* s'étoit mis sur le pié de dire tout ce qu'il pensoit, se plaignit par manière de plaisanterie, que l'ambition de *Pompée* l'empêcheroit de manger cette année des figues à *Tusculum*. Ces réflexions, jointes aux plaintes de ses soldats, le déterminérent enfin à risquer une bataille. Dans cette vue il gagna une grande Plaine, peu éloignée des Villes de *Pharsale* & de *Thèbes*. La dernière de ces Villes s'apelloit aussi *Philippi*, d'après *Philippe* Roi de *Macédoine*, & Père de *Persée*, qui, après avoir subjugué les *Thébains*, mit dans leur Ville une Colonie de *Macédoniens*. Cette Plaine étoit arrosée par l'*Enipée*, & entourée de hautes Montagnes de tous côtés. Par un reste d'éloignement à en venir à une action générale, *Pompée* alla camper sur le panchant d'une hauteur presque inaccessible. Son Beau-père *Scipion* vint le joindre en cet endroit avec quelques Légions, qu'il avoit amenées de *Syrie* & de *Cilicie*. Ce renfort néanmoins ne fut pas capable de surmonter son irrésolution, fondée sur cette sage Maxime, *Qu'il valoit mieux détruire son Ennemi par les fatigues &*

Murmures dans son Armée.

Répugnance de Pompée à en venir à une action.

& par le besoin, que de combattre une Armée de Vétérans réduits au desespoir.
Comme il différoit de jour en jour, sous différens prétextes, d'en venir aux mains, ses Officiers l'obligérent à assembler un Conseil de Guerre, dans lequel ils opinérent tous à livrer bataille dès le lendemain. *Plutarque* & *César* affirment que les Officiers de *Pompée* comptoient tellement sur la victoire, que *Domitius*, *Spinther* & *Scipion* se disputérent d'avance la Charge de Souverain-Pontife, dont *César* alloit être dépouillé. D'autres donnérent commission aux Amis qu'ils avoient à *Rome*, d'y louer pour eux des maisons telles qu'il en falloit pour des Consuls & des Préteurs, comme étant surs d'obtenir ces Dignités immédiatement après la bataille. Il y en avoit qui briguoient déjà la confiscation des plus riches partisans de *César*. *Spinther* se contentoit des jardins que *César* avoit à *Baies*, & de la maison d'*Hortensius*. La succession des Consuls se trouvoit déjà réglée pour plusieurs années, mais il y eut une violente contestation sur le choix des Préteurs. Les Amis de *Hirtius*, que *Pompée* avoit chargé de l'expédition contre les *Parthes*, demandoient qu'on pensât à lui, quoiqu'il fût absent. En un mot, ils étoient tous moins occupés des moyens de vaincre, que du soin de recueillir d'avance les fruits de la victoire: „ tout comme, *dit Plutarque*, s'il avoit été question de combattre *Tigrane* l'*Arménien*, ou quelque petit Roi, & pas ce *César*, qui avoit pris 1000 Villes d'assaut, subjugué plus de 300 Nations différentes, remporté des victoires sans nombre, & fait un million de prisonniers, sans compter un nombre presque pareil qui avoit péri par son épée ". Leur téméraire confiance étoit fondée sur la grandeur de leurs forces, l'Armée de *Pompée* consistant en 45000 Fantassins, 7000 Chevaux, & un grand nombre d'Archers & de Frondeurs; au-lieu que *César* n'avoit que 22000 hommes de pié, & 1000 chevaux (*a*).

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Téméraire confiance des Officiers de Pompée.

Le jour qui devoit décider de la destinée du Monde étant venu, *Pompée* assembla ses Troupes, & leur adressa la Harangue suivante, qui nous a été conservée par divers Auteurs. „ Comme c'est votre ardeur qui vous „ a déterminés à hazarder une bataille contre mon sentiment, que j'aye „ la satisfaction d'admirer votre valeur. Supérieurs à l'Ennemi en nombre, surpassez-le aussi en hardiesse & en courage; rapellez-vous le souvenir de la glorieuse Bataille de *Dyrrachium*; soutenez la réputation que „ vous y avez acquise; & déconcertez les projets desespérés d'un homme „ qui en veut à votre liberté, & qui ne demande qu'à établir un Gouvernement Monarchique. N'oubliez pas que *Pompée* est à votre tête, que votre „ cause est celle du Sénat, & que les Dieux mêmes sont vos protecteurs ".

Discours de Pompée à ses Troupes.

Quand il eut fini sa Harangue, il fit ouvrir les portes de son Camp, & en sortit à la tête de son Armée. *César* s'attendoit si peu à en venir aux mains ce jour-là, qu'il avoit déjà donné le signal pour décamper, dans le dessein de marcher vers *Scotuse*, son Armée manquant également de vivres & de fourrage. Mais dans le tems que ses soldats étoient occupés à enlever leurs tentes, on vint lui dire qu'on voyoit dans le Camp ennemi des mouvemens qui annonçoient une action. Un moment après cette nouvelle fut confirmée,

(*a*) Appian. Plut. Cæsar, ubi supr.

Depuis la mort de Craſſus juſqu'à celle de Pompée.

mée, & l'on ſut de plus que les prémiers rangs des Troupes de *Pompée* s'avançoient déjà dans la Plaine. *Ceſar*, tranſporté de joie à l'ouïe d'une nouvelle ſi favorable, dit à ceux qui ſe trouvoient autour de lui, qu'*enfin ce jour tant ſouhaité étoit arrivé, où ſes ſoldats auroient des hommes à combattre, & point la famine.* Il ordonna alors qu'on dreſſât devant ſa tente l'Etendard rouge, qui étoit le ſignal ordinaire de la bataille parmi les *Romains*. A cette vue tout le monde alla ſe ranger de ſoi-même en ordre de bataille, & trois Légions eurent la commiſſion d'aplanir les remparts & de combler les foſſés: car *auſſi bien*, ajouta *Céſar*, *nous paſſerons la nuit dans le Camp de* Pompée. Ce langage n'étoit point fondé ſur de vains préſages de victoire, qu'on étoit venu lui annoncer de toutes parts *; mais ſur la néceſſité d'encourager ſes Troupes, & ſur la valeur tant de fois éprouvée de ſes Vétérans. Auſſitôt que le terrain fut aplani, il harangua ſes ſoldats ſuivant ſa coutume, & accompagna ſon diſcours d'un air de ſatisfaction & de confiance.

Diſcours de Céſar à ſes Soldats.

„ Mes Amis, *leur dit-il*, le plus difficile eſt „ fait; nous n'aurons plus à combattre aujourd'hui la faim & le beſoin, „ mais des hommes. Et quels hommes encore? Les mêmes qui ont quitté l'*Italie*, parce qu'ils n'oſoient pas nous faire tête, après nous avoir voulu priver des honneurs dûs à nos victoires. S'il vous reſte quelque amitié pour moi, après toute celle que je vous ai témoignée, donnez-m'en des preuves à préſent, & n'oubliez pas les promeſſes que vous m'avez faites à *Dyrrachium*. Vous y avez fait vœu de vaincre ou de mourir; & il ne ſera pas difficile à des Vétérans de vaincre de nouveaux ſoldats, ſur-tout quand ils combattent ſous un Général qui, à ce que je ſai, n'en vient à un engagement qu'à contre-cœur. Je ne parle que des ſoldats nés en *Italie*; car pour ce qui eſt des *Aſiatiques*, n'en ſoyez pas en peine, leurs propres frayeurs ſuffiront pour les diſperſer. J'ai fait détruire vos retranchemens, pour qu'il ne vous reſte aucune autre reſſource que la victoire, & que l'Ennemi puiſſe voir que notre deſſein eſt de loger dans ſon Camp ".

Diſpoſition des deux Armées.

En achevant ces mots, il s'avança dans la Plaine, & régla la diſpoſition de ſon monde ſur celle de l'Ennemi. *Pompée* étoit à l'aile gauche avec les deux Légions que *Céſar* lui avoit rendues au commencement de la guerre †. *Scipion*, Beau-père de *Pompée*, ſe trouvoit au centre avec les Légions qu'il avoit amenées de *Syrie*, & les Renforts fournis par divers Rois & Etats d'*Aſie*. La Légion *Cilicienne*, & quelques Cohortes qui avoient ſervi en *Eſpagne*, ſe trouvoient poſtées à la droite

* Il avoit trois jours auparavant purifié ſon Armée par un ſacrifice, ſuivant la coutume, quand le Devin, qui avoit examiné les entrailles de la prémière victime, vint lui dire que dans trois jours il y auroit une action déciſive. *Ceſar* lui demanda, s'il avoit apperçu quelque choſe dans les entrailles qui lui annonçât un heureux évènement. *Les Dieux*, répondit le Devin, *promettent un grand changement: ſi vous vous croyez heureux à préſent, attendez-vous à quelque grand malheur; mais ſi votre ſituation eſt fâcheuſe, comptez ſur une autre meilleure.* La nuit avant la bataille il vit une lumière flamboyante, qui paſſa ſur ſon Camp, & qui tomba dans celui de *Pompée* (1).

† *Céſar* & *Appien* s'accordent à dire que *Pompée* s'étoit placé à l'aile gauche, mais *Plutarque* affirme qu'il ſe trouvoit à l'aile droite.

(1) Plut. in Pomp. & Cæſare.

droite sous les ordres d'*Afranius* *. Comme l'aile droite de *Pompée* étoit couverte par l'*Enipée*, il plaça sur la gauche ses Frondeurs, ses Archers, & son Corps de Cavalerie de 7000 hommes. Toute l'Armée étoit rangée en trois lignes, entre lesquelles il y avoit très peu de vuide. Voici comment *César* avoit disposé son monde. Il plaça la dixième Légion, qui s'étoit distinguée dans toutes les occasions, à son aile droite, & la neuvième Légion à la gauche; mais comme cette dernière avoit beaucoup souffert à la Journée de *Dyrrachium*, la neuvième Légion fut postée de façon à pouvoir la soutenir en cas de besoin. Le reste des forces de *César* servit à remplir l'espace qui séparoit les deux ailes. *Marc Antoine* commandoit l'aile gauche, *Sylla* la droite, & *Cnéus Domitius Calvinus* le Corps de réserve. Pour ce qui est de *César*, il se mit à son aile droite vis-à-vis de *Pompée*, qu'il ne vouloit point perdre de vue. Son Armée étoit aussi rangée en trois lignes, mais avec de plus grands vuides entre les Corps. *Pompée*, comme nous l'avons dit, avoit placé toute sa Cavalerie à son aile gauche, dans le dessein de s'en servir contre la dixième Légion, à la tête de laquelle *César* combattit toujours en personne. Comme ce grand Capitaine n'avoit que 1000 chevaux à opposer aux 7000 de l'Ennemi, il y suppléa, en choisissant parmi les Légionaires de la troisième ligne six Cohortes, dont il forma un Corps d'élite d'Infanterie. Ces Cohortes furent rangées derrière la dixième Légion, avec ordre d'avancer aussitôt que la Cavalerie ennemie viendroit à la charge, & d'aider les Légionaires à soutenir la prémière attaque de la Cavalerie. Il leur recommanda aussi de ne lancer leurs javelines qu'à une très petite distance de l'Ennemi, & de ne blesser les Cavaliers qu'au visage, la plupart d'entre eux étant de jeunes Patriciens, qui aimeroient mieux conserver leur beauté, que remporter la victoire. Toute la Plaine, depuis *Pharsale* jusqu'à l'*Enipée*, étoit couverte de deux Armées, habillées & armées de la même manière, & portant les mêmes Drapeaux, des Aigles *Romaines*. *Pompée* ayant remarqué que les Troupes de *César* gardoient parfaitement leurs rangs, attendant tranquillement le signal de la bataille, & que les siennes au contraire s'avançoient en desordre, commanda à l'Infanterie, qui formoit le prémier rang, d'attendre l'Ennemi de pié ferme †.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Les

* *Plutarque* contredit encore *César* sur cet article, & donne le Commandement de l'aile droite à *Lucius Domitius Ahénobarbus*, sans nommer seulement *Afranius*. Ce qu'il y a de certain, c'est que le témoignage de *César* est au sujet de cette mémorable bataille de plus grand poids, que celui d'aucun autre Historien.

† *César* blâme cette conduite dans son III. Livre des *Guerres Civiles*. Voici les propres termes de ce grand homme: „ Il y avoit autant d'espace entre les deux Armées „ qu'il en falloit pour s'entre-charger, mais *Pompée* avoit ordonné aux siens d'attendre l'at- „ taque de pié ferme. Le conseil lui en avoit été donné par *Triarius*, qui espéroit que „ les javelines des soldats de *César* seroient moins d'effet, si elles étoient lancées par des „ gens en mouvement. Mais, à mon avis, ces sortes d'espérances sont très mal fondées; „ parce qu'il y a naturellement de l'avantage à commencer l'attaque, & qu'un Général „ habile doit plutôt augmenter l'ardeur de ses Troupes que la reprimer. C'est dans cette „ vue que nos Ancêtres ont sagement ordonné que les Trompettes sonnassent la charge „ de tous côtés, & que tous les soldats jettassent un cri à-la-fois, afin de s'encourager „ da-

Depuis la mort de Craſſus *juſqu'à celle de* Pompée.

Journée de Pharſale.

Année après le Déluge 2956. Avant J. C. 43. De Rome 705.

Les deux Armées, quoique déjà à portée de s'attaquer, gardérent pendant quelque tems un morne ſilence. En effet, rien au monde n'étoit plus propre à cauſer une profonde mélancolie, que l'idée que des hommes, le plus étroitement unis enſemble par les liens du ſang & de l'amitié, alloient s'entre-tuer. A la fin les Trompettes ſonnérent la charge, & l'Armée de *Céſar* s'avança en bon ordre pour commencer l'attaque, étant encouragée par l'exemple d'un Centurion, nommé *Caius Craſtinus*, qui à la tête de 120 hommes attaqua la prémière ligne de l'Ennemi avec une valeur ſans égale. C'eſt ce qu'il avoit promis à *Céſar*, qui l'ayant rencontré un matin qu'il ſortoit de ſa tente, lui avoit demandé, *Ce qu'il penſoit du ſuccès de la bataille? La victoire eſt à toi*, lui répondit *Craſtinus* en lui tendant la main, *tes Ennemis ſeront défaits; & pour ce qui me regarde, je ſerai, mort ou vif, le ſujet de tes louanges.* En conſéquence de cet engagement il marcha fièrement aux Ennemis, & en fit un terrible carnage. Mais dans le tems qu'il avoit déjà percé la prémière ligne, un des ſoldats de *Pompée* le bleſſa tellement, qu'il tomba bientôt mort à terre *. Pendant que l'Infanterie combattoit ainſi au centre, la Cavalerie de *Pompée* chargeoit celle de *Céſar*, & l'obligeoit à reculer. *Céſar* fit avancer auſſitôt les ſix Cohortes qu'il avoit poſtées à l'Arrière-garde, comme un Corps de réſerve. La manière nouvelle dont ces Cohortes, conformément à l'ordre qui leur en avoit été donné, attaquérent les 7000 hommes de Cavalerie ſur leſquels *Pompée* avoit fondé de ſi grandes eſpérances, produiſit un tel effet, qu'ils prirent la fuite en deſordre, laiſſant l'Infanterie à la merci de l'Ennemi. Les Légionaires de *Céſar* ne pourſuivirent point les fuyards, mais entourérent l'Infanterie de cette aile, & la taillérent preſque toute en pièces. *Pompée* fut ſi tranſporté de fureur en voyant l'élite de ſes forces prendre la fuite, ou taillée en pièces, qu'il quita ſon Armée, & marcha à pas lents vers ſon Camp, comme un homme tout hors du ſens, & qu'on n'auroit jamais ſoupçonné dans cet inſtant d'avoir acquis par ſes exploits le ſurnom de *Grand* †. Dès qu'il fut arrivé à ſon Camp, il ſe retira dans ſa tente ſans prononcer un ſeul mot, & y reſta, comme frappé de la foudre, juſqu'à ce qu'il reçut la nouvelle de la défaite entière de ſon Armée. *Céſar*, devenu maître du champ de bataille, marcha droit aux retranchemens de l'Ennemi, pour ne pas laiſſer à *Pompée* le tems de ſe reconnoître. Ce dernier, aprenant que ſon Rival venoit à lui, parut revenir de ſon égarement, &

Défaite de Pompée.

„ devantage, & d'inſpirer plus de crainte à l'Ennemi (1) ". Il faut avouer néanmoins que de très grands Généraux ont très ſouvent tenu la même conduite que *Céſar* blâme ici dans *Pompée*.

* *Céſar* avoue lui-même, que ſa Cavalerie auroit été taillée en pièces, ſi les ſix Cohortes ne s'étoient point avancées pour la ſoutenir. Il faut donc que *Plutarque* ſe ſoit trompé, quand il dit que ces Cohortes attaquérent la Cavalerie de *Pompée*, avant que celle-ci eût le tems d'attaquer celle de *Céſar*. Les Mémoires qu'il a ſuivis dans ce qu'il rapporte au ſujet de cette bataille, paroiſſent n'avoir pas été fort fidèles.

† *Plutarque* aplique fort ingénieuſement à *Pompée*, dans le tems que ce Général quita le champ de bataille, quelques vers tirés de l'XI. Livre de l'*Iliade*, où *Homère* parle de la fuite d'*Ajax* devant *Hector*.

(1) Cæſar. Bell. Civil. L. III.

& s'écria, *Quoi! jusques dans mon Camp?* Après avoir prononcé ce peu de mots, il déposa les marques de sa Dignité, & s'étant déguisé pour être moins reconnu, il prit le chemin de la Ville de *Larisse*, qui avoit toujours été dans ses intérêts. Son Camp, quoique vaillamment défendu par quelques Cohortes, auxquelles il en avoit confié la garde, fut pris à la fin *. Il seroit difficile d'exprimer la surprise de *César*, quand, après avoir forcé les retranchemens, il trouva les pavillons des principaux Officiers de l'Armée ennemie ornés de magnifiques tapisseries, leurs lits parsemés de fleurs, leurs tables couvertes, en un mot tous les préparatifs de quelque grand festin. Telle étoit la téméraire confiance des Amis de *Pompée*, qu'ils ne s'occupoient d'avance que de l'idée des plaisirs qu'ils devoient goûter après la victoire. *César* trouva dans la tente de *Pompée* la Cassette où il gardoit ses Lettres; mais par une grandeur d'ame digne de lui, il brula tous les Papiers qui y étoient, sans en lire un seul, disant *qu'il aimoit mieux ignorer des crimes, que d'être obligé de les punir (a).*

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

César se rend maître du Camp de Pompée.

Le lendemain, quand on fit le compte des morts, il parut que *César* n'avoit point perdu au-delà de 200 hommes, parmi lesquels il y avoit environ 30 Centurions, dont les obsèques se firent, par ordre du Général, de la manière la plus solemnelle. Les cendres de *Crastinus*, qui avoit commencé la bataille, furent déposées dans une Tombe qu'on érigea à son honneur. La perte de *Pompée* se trouva monter à 15000 hommes suivant quelques Auteurs, & à 25000 suivant d'autres †. *Asinius Pollio*, cité par *Plutarque*, dit que *César*, quand il vit le champ de bataille couvert de tant de morts, s'écria avec un profond soupir: *Ils l'ont voulu; ils m'ont réduit, par leur obstination, à la cruelle nécessité de vaincre, pour ne pas périr moi-même.* Les corps de 10 Sénateurs & de 40 Chevaliers furent trouvés parmi les morts. Un de ces Sénateurs étoit *Domitius Ahénobarbus*, qui se sauva du Camp, lorsque *César* l'attaqua; mais n'en pouvant plus de fatigue, quelques Cavaliers ennemis le joignirent, & le tuérent. *César* prit 24000 Prisonniers, 8 Aigles, & 180 Drapeaux. Tous les Citoyens *Romains* furent sur le champ mis en liberté par ses ordres; & il faut avouer, que jamais Vainqueur ne se plut davantage que *César* à faire des actes de clémence. Quelques

Sa clémence & sa modération.

(a) Plut. in Pomp. & Cæsar. Appian. Bell. Civil. L. II. Dio. Cass. L. XLI. Cæsar. Bell. Civil. L. III. c. 60—91.

* *César* dit que les Cohortes, après s'être longtems défendues, gagnérent une Montagne voisine, où il résolut de les investir. Mais comme elles manquoient d'eau, elles se retirérent du côté de *Larisse*. *César* les poursuivit à la tête de la quatrième Légion, & les joignit après avoir fait six milles. Comme elles n'osoient pas en venir aux mains avec une Légion victorieuse, elles se réfugiérent sur une hauteur, dont le pié étoit baigné par une petite Rivière. Les soldats de *César*, quoiqu'épuisés de fatigue, se mirent aussitôt à creuser un canal pour détourner le cours de l'eau; ce qui obligea les fuyards à mettre bas les armes, & à implorer la clémence du Vainqueur. Ils se rendirent tous, à l'exception de quelques Sénateurs, qui se sauvérent à la faveur de la nuit.

† *Appien* cite quelques Ecrivains, qui font monter la perte, que *César* essuya en cette occasion, à 1200 Légionaires. *Asinius Pollio*, qui étoit dans l'Armée de *César* durant l'action, réduit le nombre des morts du côté de *Pompée* à 6000; mais son témoignage est contredit par celui de tous les Anciens.

Depuis la mort de Craſſus *juſqu'à celle de* Pompée.

ques Auteurs attribuent ſa modération à un principe de politique; mais il paroit manifeſtement par toute ſa conduite, tant avant qu'après la Journée de *Pharſale*, qu'il étoit naturellement humain & bon. Il avoit toujours eu une affection particulière pour le jeune *Marcus Brutus*, qu'il croyoit être ſon fils *. Comme *Brutus* venoit de combattre ſous les Etendards de *Pompée*, il fut extrêmement inquiet en ne le voyant point paroître après la bataille; auſſi eut-il peine à modérer ſa joie, quand il le vit venir à lui pour implorer ſa clémence. Il le reçut avec les plus grands témoignages d'amitié, ne le ſoupçonnant nullement de pouvoir devenir un jour le complice de ſa mort. *Céſar*, quoique victorieux, ſentoit qu'il n'y avoit point de ſureté pour lui, tant que ſon Rival ſeroit en vie. Les Flottes de *Pompée* couvroient la Mer. *Lælius*, qui commandoit une de ces Flottes, venoit d'aſſiéger *Vatinius* Lieutenant de *Céſar* dans *Brunduſe*, & *Caius Caſſius* avoit brulé plus de 40 de ſes Galères dans le Détroit de *Meſſane*. Outre cela, les reſtes de ſes Troupes pouvoient ſe réunir en un corps, & par le moyen de quelques nouvelles levées, & de divers renforts d'Auxiliaires, former de-nouveau une Armée auſſi redoutable que celle qui avoit paru dans la Plaine de *Pharſale*. L'*Egypte*, l'*Afrique*, la *Numidie*, le *Pont*, la *Cilicie*, la *Cappadoce*, & la *Galatie*, ſembloient avoir épouſé ſa cauſe. Les 15 Cohortes & les 300 Galères que *Pompée* avoit laiſſées à *Dyrrachium*, pouvoient le ſuivre, & recommencer la guerre en quelque autre endroit. Ainſi, pour achever ſon ouvrage, ſoit par la mort, ſoit par la captivité de ſon Compétiteur, *Céſar* réſolut de pourſuivre *Pompée*, dans quelque partie du Monde qu'il ſe retirât. Pour cet effet, après s'être arrêté deux jours à *Pharſale*, afin de rendre aux Dieux de ſolemnelles actions de graces de la victoire qu'il avoit obtenue, & de donner quelque repos à ſes ſoldats, il partit le troiſième jour avec ſa Cavalerie, avançant chaque jour le plus qu'il lui étoit poſſible, ſe faiſant ſuivre par une Légion, qui n'étoit pas obligée cependant à faire la même diligence (*a*).

César ſe détermine à pourſuivre Pompée.

Fuite & avantures de Pompée.

Pour ce qui eſt de *Pompée*, il prit le chemin de *Lariſſe*. Quand il fut à quelque diſtance de ſon Camp, il deſcendit de cheval, & n'étant point pourſuivi, marcha à ſon aiſe avec le petit nombre de ceux qui compoſoient ſa ſuite. Dans une ſi triſte ſituation, les plus cruelles réflexions devoient naturellement s'offrir à ſon eſprit. Il avoit été toujours victorieux pendant l'eſpace de 34 ans, & venoit d'aprendre dans un âge avancé les calamités de la guerre, & combien étoit terrible l'obligation de fuir, en abandonnant ſon Armée à la merci du Vainqueur. Il voyoit s'évanouïr en un ſeul jour la gloire & la puiſſance qu'il avoit acquiſes par tant de batailles dans un ſi grand nombre d'années. Après avoir été à la tête d'une puiſſante Armée, honoré des hommages de pluſieurs Rois, il ſe trouvoit réduit à la néceſſité de finir avec une ſuite ſi peu conſidérable, que ſes Ennemis mêmes

(*a*) Cæſar. Bell. Civil. L. III. Appian. L. II.

* *Céſar* avoit été paſſionnément amoureux de *Servilie* Mère de *Brutus*, qui s'étoit livrée entièrement à lui. Ainſi, comme *Plutarque* l'obſerve, il n'avoit pas tort de s'imaginer que *Brutus* fût ſon fils.

mes auroient eu peine à le reconnoître. Etant arrivé à *Larisse*, il ne voulut point entrer dans la Ville, quoique les Habitans l'en pressassent fortement, pour que cette démarche ne les exposât point au ressentiment de *César*. Il les exhorta même à se soumettre au Vainqueur, & à implorer à tems sa clémence. De *Larisse* il continua sa route avec *L. Lentulus*, qui avoit été Consul l'année d'auparavant, *P. Lentulus*, & le Sénateur *Favonius*, & gagna vers le soir la Vallée de *Tempé* en *Thessalie*, extrêmement fatigué, & manquant de tout. N'en pouvant plus de soif, il s'agenouilla pour puiser un peu d'eau dans une Rivière qui arrosoit ce fertile Pays. S'étant levé ensuite, il traversa la Plaine, & alla passer la nuit sur le bord de la Mer dans la cabane d'un misérable Pêcheur. On peut juger combien cette nuit doit avoir été terrible. Le lendemain, à la pointe du jour, il s'embarqua dans un petit Vaisseau sur le Fleuve *Pénée*, & n'ayant pris avec lui que ses Affranchis, il renvoya ses Esclaves, en leur conseillant d'aller trouver *César*, & de n'avoir aucune appréhension. Comme il côtoyoit le rivage avec son Vaisseau, il apperçut un grand Navire à l'ancre, & sur le point de mettre à la voile. Le Maître du Navire, nommé *Péticius*, qui étoit un Citoyen *Romain* *, & qui connoissoit *Pompée*, le prit à son bord, avec les deux *Lentulus*, *Favonius*, & ceux de sa suite dont il témoigna souhaiter d'être accompagné. A peine s'étoient-ils embarqués, qu'ils apperçurent *Déjotarus*, Tétrarque de *Galatie*, qui avoit servi sous *Pompée*, & qui s'étant sauvé après la bataille, se hâtoit de gagner le rivage. A la requisition de *Pompée*, *Péticius* le reçut pareillement à bord. *Cicéron* dit que ce Prince avoit joint *Pompée* avant la bataille, dans la persuasion, fondée sur le vol des Oiseaux, que ses armes seroient victorieuses.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Le Navire étant arrivé à *Amphipolis*, sur les frontières de la *Macédoine* & de la *Thrace*, *Pompée* y prit quelque argent de ses Amis, & gagna peu de jours après un des Ports de l'Ile de *Lesbos*, dans l'intention de recevoir à bord *Cornélie*, femme de *Pompée* & son fils *Sextus*, qu'il avoit, dès le commencement de la guerre, fait partir pour *Mitylène*, Capitale de l'Ile. En arrivant au Port, il envoya un Messager en Ville, ne voulant pas apporter lui-même à *Cornélie* des nouvelles bien différentes de celles qu'elle attendoit. Comme elle n'avoit rien apris de son époux depuis l'avantage qu'il avoit remporté près de *Dyrrachium*, elle croyoit la guerre finie, & les Troupes de *César* entièrement dispersées. Le Messager, la trouvant toujours dans la même idée, lui aprit par ses larmes le malheur de son époux, avant que d'avoir eu le tems de lui dire un seul mot. Quand il se fut acquité de sa commission, *Cornélie* tomba en foiblesse, & resta assez longtems dans

Pompée *arrive à* Mitylène.

* *Plutarque* dit que *Péticius* avoit la nuit d'auparavant vu en songe *Pompée* dans un misérable état; & que dans le tems qu'il racontoit son songe aux Passagers, un de ses Matelots lui vint dire, qu'il voyoit une petite Barque qui s'éloignoit du rivage, & que ceux qui y étoient faisoient signe qu'ils souhaitoient d'être reçus à bord. *Péticius* s'étant aussitôt levé, apperçut un homme habillé précisément comme *Pompée* lui avoit apparu en songe; ainsi ne doutant nullement que ce ne fût lui, il l'apella par son nom, & le reçut à son bord, résolu de le transporter par-tout où il jugeroit à propos (*1*).

(1) Plut. in. Pomp.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

dans cet état. Revenue à elle-même, elle se rendit sur le bord de la Mer, où la vue de *Pompée* lui causa un second évanouïssement. Dès-qu'elle eut recouvré l'usage de ses sens, elle lui parla en ces termes: *C'est à ma cruelle destinée, & point à la vôtre, que je dois attribuer le triste état où je vous vois réduit. D'une Flotte de* 500 *Voiles qui étoit sous vos ordres avant votre mariage avec la malheureuse* Cornélie, *il ne vous reste plus qu'un misérable Vaisseau.*

Entrevue de Pompée & de Cornélie.

Pourquoi donc êtes-vous venu me trouver? ou pourquoi ne m'avez-vous point abandonnée à mon sort, puisque je suis la cause de toutes vos infortunes? Que j'aurois été heureuse, si j'avois rendu mon dernier soupir avant que d'avoir reçu la fatale nouvelle de la mort de Crassus! *Ou bien, que j'aurois été sage, si j'avois suivi sa destinée, comme je voulois! Mais j'étois réservée à de plus grands desastres, à être l'instrument de la ruïne de* Pompée le Grand. *Chère Cornélie*, lui répondit Pompée, *vous n'avez été accoutumée jusqu'ici qu'aux faveurs de la Fortune, qui ne vous a peut-être trompée qu'en ceci, qu'elle a été trop constante à votre égard; mais il nous convient, comme mortels, de supporter constamment nos maux, & d'attendre quelque retour favorable. Peut-être remonterons-nous au même degré de puissance & de grandeur dont nous venons de descendre.*

Tous les *Mityléniens*, qui étoient accourus au Port pour rendre leurs hommages à leur ancien Protecteur, furent les témoins de cette entrevue; & touchés de compassion, ils invitérent *Pompée* à venir dans leur Ville. Mais ce généreux *Romain*, après les avoir remerciés, répondit qu'il ne vouloit pas les exposer au ressentiment du Vainqueur, auquel il leur conseilla de se soumettre. S'étant ensuite tourné vers *Cratippe* le Philosophe, qui demeuroit en ce tems-là à *Mitylène*, & qui étoit aussi venu voir son ancien Ami, il se mit à argumenter contre lui sur les dispensations de la Providence. Mais *Cratippe* évita sagement d'entrer en matière, & se contenta de l'encourager à supporter son malheur avec dignité. *Plutarque* observe qu'il auroit été facile au Philosophe de répondre à ses objections, en montrant qu'il étoit nécessaire, eu égard aux desordres qui régnoient dans la République, que l'Autorité Souveraine se trouvât entre les mains d'un seul, & en lui demandant quelle raison il y avoit de supposer, qu'en cas qu'il eût été Vainqueur, il auroit fait un meilleur usage de sa fortune que *César*? Mais les dispensations de la Providence, ajoute *Plutarque*, sont entre les mains de l'Etre Suprême, & c'est-là qu'il faut les laisser (*a*).

Il arrive à Attalie.

Pompée, ayant pris à bord sa Femme & ses Amis, partit de *Mitylène*, dans le dessein de se rendre en *Cilicie*. Il mit pié à terre à *Attalie*, Ville de *Pamphylie*, où il trouva 60 Sénateurs de son parti, 7 ou 8 Vaisseaux de sa Flotte, & quelques Bandes de soldats. Il aprit en cet endroit que *Caton* avoit rallié un Corps nombreux de Troupes, & qu'il avoit passé avec ce Corps en *Afrique*. De *Pamphylie* il mit à la voile avec sa petite Flotte pour l'Ile de *Chypre*, où il reçut avis que les *Rhodiens* avoient refusé de recevoir dans leurs Ports un des *Lentulus* & ceux de sa suite; & qu'*Antioche*, Capitale de la *Syrie*, avoit, à l'instigation des Citoyens *Romains* qui y faisoient commerce, pris ouvertement le parti de *César*. Dans l'embarras où

(*a*) Plut. in Pomp. Dio. L. XLII.

où le jettoit cette nouvelle, il consulta le peu d'Amis que sa mauvaise fortune lui avoit laissés, & les pria de lui marquer un lieu qui pourroit lui servir d'azile. Les uns lui conseillérent de passer en *Afrique*, & de se rendre à la Cour de *Juba*, Roi de *Mauritanie*, qui avoit hautement épousé sa cause. *Pompée* lui-même vouloit se retirer en *Parthie*, comme le seul Pays qui pût le mettre en état de faire tête à son Compétiteur. Mais ce projet fut regardé par tous ses Amis, comme suggéré uniquement par le desespoir; ils lui représentérent que les *Parthes* étoient les éternels Ennemis du Nom *Romain*; qu'ils avoient été neutres jusqu'alors; qu'ils étoient charmés de voir la République se détruire elle-même; & enfin, qu'il n'y avoit aucune prudence à exposer la jeune & belle *Cornélie* aux brutalités d'une Cour dissolue. Ce dernier motif, qui eut plus de pouvoir sur lui que tous les autres, le fit renoncer au dessein de chercher de la protection parmi les Ennemis de *Rome*, quoiqu'il n'eût aucune retraite parmi les Amis de la République ou ses Alliés. *Théophane*, le *Mitylénien*, qui avoit la générosité de l'accompagner dans sa suite, le détermina à passer en *Egypte*, où il avoit lieu de se promettre tout le secours possible de la part du jeune *Ptolémée*, dont il avoit rétabli le Père sur le Trône: faveur que le jeune Prince avoit reconnue, en lui envoyant une Flotte pour être employée contre *César*. Dès-que la résolution de suivre le conseil de *Théophane* eut été prise, *Pompée* & *Cornélie*, avec tous ceux de leur suite, partirent de l'Ile de *Chypre*, & prirent la route de l'*Egypte*, les uns dans des Galères, & le reste dans des Vaisseaux de charge (*a*).

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Songe à se retirer en Parthie.

Théophane *le détermine à passer en* Egypte.

Dans ce même tems *César*, qui ne songeoit qu'à poursuivre son Rival, arriva sur les bords de l'*Hellespont*, qu'il tenta de passer avec un petit nombre de Galères. Ayant rencontré sur sa route la Flotte de *Pompée* sous les ordres de *Caius Cassius*, il lui ordonna de se rendre, quoique sa Flotte fût forte, suivant *Appien*, de 70 Vaisseaux. *Cassius* fut si frappé de ce trait d'audace, fondé sur l'intrépidité & sur la bonne fortune de *César*, qu'il obéit sur le champ (*b*). *Cicéron* semble insinuer (*c*) que *Cassius* ne joignit *César* avec sa Flotte, qu'après la guerre d'*Alexandrie*, quand le Vainqueur alla faire la guerre à *Pharnace*, qui s'étoit déclaré en faveur de *Pompée*. *César*, à son arrivée en *Asie*, affranchit les *Cnidiens* des taxes qu'ils étoient obligés de payer: grace qu'il leur accorda en considération de *Théopompe* leur compatriote, qui avoit fait une collection de Fables. Il remit aussi à tous les *Asiatiques* un tiers des impôts, & reçut sous sa protection les *Ioniens*, les *Æoliens*, & les autres Peuples de l'*Asie Mineure*, qui vinrent se soumettre. Comme il lui auroit été difficile de savoir au juste quelle route *Pompée* avoit prise, il résolut de se rendre au-plutôt en *Egypte*, avant que son Rival eût le tems de gagner ce puissant Royaume, d'y rallier ses forces, & d'y recommencer la guerre par le moyen des secours que lui fourniroit le jeune *Ptolémée*. Dans cette vue, il mit à la voile pour *Rhodes*, s'y arrêta pour attendre deux Légions qui devoient lui venir du Continent, &

César *le poursuit*.

(*a*) Plut. ibid. Vell. Paterc. L. II. c. 53. Appian. ibid. p. 480. Dio. L. XLII. & Lucan. L. VIII.
(*b*) Suet. in Jul. Cæsar. c. 63. Appian. p. 482, 483.
(*c*) Cic. ad Attic. L. II. Epist. 15.

Depuis la mort de Craſſus *juſqu'à celle de* Pompée.

& partit pour l'*Egypte* ſans communiquer ſon deſſein à quelque autre qu'au ſeul *M. Brutus*, en qui il avoit une entière confiance (*a*).

Pompée *arrive ſur les Côtes* d'Egypte.

Mais *Pompée* gagna les Côtes d'*Egypte* avant *Céſar*. Comme il aprit en y abordant, que *Ptolémée* étoit en guerre avec ſa Sœur, & qu'il campoit avec ſon Armée dans le voiſinage de *Péluſe*, il lui dépêcha quelqu'un pour l'informer de ſa venue & implorer ſa protection. Le Roi, qui étoit encore fort jeune, ne répondit rien au Meſſager; mais *Photin*, *Achillas*, & *Théodote*, qui gouvernoient le Prince, délibérérent entre eux ſur la conduite qu'il faudroit tenir à l'égard de *Pompée*. *Photin* étoit proprement le Prémier-Miniſtre, *Achillas* le Général en Chef, & *Théodote* un vil Rhétoricien, mais que le Roi conſidéroit beaucoup, à cauſe qu'il lui avoit donné quelques leçons ſur l'Art de parler. Pendant que ces trois hommes délibéroient, *Pompée* étoit obligé de reſter dans ſon Vaiſſeau à une aſſez grande diſtance du rivage, pour y attendre le réſultat de leurs délibérations. Sur quoi *Plutarque* obſerve, que ce même *Pompée*, qui regardoit comme au deſſous de lui d'avoir recours à la clémence de *Céſar*, un *Romain*, & ſon Beau-père, n'avoit pas honte de ſe mettre à la diſcrétion de trois indignes Favoris. *Photin* & *Achillas* étoient d'avis qu'il falloit recevoir *Pompée*, regardant comme un ſujet éternel de reproche pour les *Egyptiens*, s'ils abandonnoient l'Ami le plus fidèle, & le Bienfaiteur le plus généreux de leur Roi; mais *Théodote* entreprit de prouver que, dans la conjoncture préſente, il n'y avoit pas moins de danger à accorder à *Pompée* ſa demande, qu'à la lui refuſer. *Si nous recevons* Pompée, dit-il, *nous le rendrons notre Maître*, & Céſar *notre Ennemi: ſi nous le renvoyons, nous nous rendrons odieux à* Pompée *par notre ingratitude*, & *à* Céſar, *pour avoir laiſſé échapper ſon Ennemi*. Il termina ſon avis par ſoutenir, *que le meilleur parti qu'il y eût à prendre, étoit de le faire venir & de le tuer. Par ce moyen*, ajouta-t-il, *nous gagnerons les bonnes graces de l'un, & nous n'aurons plus lieu de craindre l'autre; car un homme mort ne ſauroit mordre*. Ce déteſtable avis fut aprouvé, & *Achillas* eut la commiſſion d'en procurer l'exécution. *L. Septimius* & *Salvius*, dont le prémier avoit été Tribun & l'autre Centurion dans les Armées *Romaines*, ſe rendirent, avec trois ou quatre autres Officiers, à bord d'un petit Vaiſſeau, pour aller trouver *Pompée* pendant que toute l'Armée *Egyptienne* étoit rangée en ordre de bataille ſur le rivage. Les Amis de *Pompée*, allarmés de la réception peu honorable qu'on lui faiſoit, lui conſeillérent de gagner le large ſans perdre un ſeul moment; mais l'intrépide *Romain* les exhorta à prendre courage. La Barque *Egyptienne* ayant, ſur ces entrefaites, abordé la Galère, *Septimius* ſalua *Pompée* en *Latin*, lui donnant le titre d'*Imperator*. *Achillas* le complimenta en *Grec*, & l'invita à venir à bord de ſon Vaiſſeau, la Mer ayant vers les bords trop peu de profondeur pour ſa Galère. *Pompée*, voyant pluſieurs Galères du Roi remplies de monde, & le rivage couvert de ſoldats, commença à ſoupçonner quelque trahiſon; cependant, ſans faire paroître aucune crainte, il prit congé de *Cornélie*, qui pleuroit déjà ſa mort; & ayant ordonné à deux

Les Egyptiens délibérent ſur la conduite à tenir envers Pompée.

Avis de Théodote.

(*a*) Plut. in Bruto. Appian. p. 483. Cæſ. ibid.

deux Centurions, à un de ses Affranchis nommé *Philippe*, & à *Scénés* qui étoit Esclave, de passer avec lui dans la Barque *Egyptienne*, il les y fit descendre les prémiers, & les suivit, en répétant à sa femme & à son fils des vers ïambiques de *Sophocle*, dont le sens est, *Que celui qui tombe une fois entre les mains d'un Tyran, devient esclave, quoique libre auparavant.* Comme ceux qui se trouvoient dans la Barque gardoient un profond silence, *Pompée*, considérant attentivement *Septimius*, lui adressa la parole en ces termes, *Ami, n'avons-nous pas autrefois servi ensemble? Septimius* répondit brusquement, *non. Pompée*, ne pouvant plus continuer une pareille conversation, prit alors en main un petit Livre, où il avoit écrit une Harangue *Grecque*, qu'il devoit faire à *Ptolémée*, & commença à la lire. Quand la Barque fut près du rivage, *Cornélie*, qui ne perdoit point son époux de vue, & qui attendoit l'évènement avec impatience, apperçut plusieurs personnes de distinction qui alloient à sa rencontre. A cette vue, la triste *Cornélie* prit courage, s'imaginant qu'on venoit pour conduire *Pompée* au Roi; mais dans cet instant, comme *Philippe* son Affranchi lui donnoit la main pour l'aider à sortir de la Barque, *Septimius* vint par derrière, & lui passa l'épée au travers du corps. *Achillas* & *Salvius* lui portérent en même tems plusieurs coups de leurs épées. L'infortuné *Romain*, ne pouvant ni se défendre, ni se sauver, se couvrit le visage de son habit, sans prononcer une seule parole, ni faire aucune action indigne de lui. *Cornélie*, qui durant cette cruelle scène avoit les yeux fixés sur son époux, voyant l'éclat du fer meurtrier des Assassins, jetta un cri qui fut entendu jusqu'au rivage. Les Matelots, qui étoient à bord de la Galère, remarquant que la Flotte *Egyptienne* avoit mis à la voile, levérent l'ancre sur le champ, & favorisés par un vent frais garantirent la vertueuse *Cornélie*, & son fils *Sextus*, de la captivité, & des cruels outrages que de barbares Assassins n'auroient pas manqué de leur faire essuyer. La veuve de *Pompée* & son fils gagnérent heureusement l'Ile de *Chypre*; mais quelques-uns des autres Vaisseaux furent pris par les *Egyptiens*, & tous ceux qui étoient à bord cruellement massacrés (*a*).

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Pompée le Grand cruellement assassiné.

On coupa la tête à *Pompée* pour l'embaumer, & en faire présent à *César*; mais le corps fut laissé nud sur le rivage. L'Affranchi *Philippe* se tint auprès du cadavre, attendant que la multitude eût satisfait sa curiosité; après quoi l'ayant lavé avec de l'eau de la Mer, il l'enveloppa d'une de ses robes, & fit un bucher de quelques planches pourries, qui avoient appartenu autrefois à une Barque de Pêcheur. Pendant qu'il étoit occupé à rendre ces derniers devoirs à son Maître, un vieux *Romain*, qui dans sa jeunesse avoit servi sous *Pompée*, l'aida à s'en acquiter *. Telle fut la fin d'un Héros,

(*a*) Plut. in Pomp. Tit. Liv. L. CXII. Appian. p. 481. Vell. Paterc. L. II. c. 53. Dio, L. XLII.

* *Lucain* dit que le corps de *Pompée* fut jetté dans la Mer, & que *Servius Codrus*, qui avoit été autrefois Questeur de *Pompée*, & qui étoit venu avec lui de *Chypre*, l'apporta à terre, & l'enterra.

E latebris pavidus decurrit ad æquora Codrus,
Quæstor ab Idalio Cyneræ littore Cypri;

Depuis la mort de Craffus *jufqu'à celle de* Pompée.

ros, honoré avec raifon du furnom de *Grand*, & fameux par des victoires remportées dans toutes les Parties du Monde connu; mais s'étant malheureufement engagé dans une Guerre Civile, plutôt par le defir de fe rendre feul Maître de la République, que par le généreux deffein de la fauver, il périt dans cette entreprife par fa propre faute *.

Le lendemain *Lucius Lentulus*, Conful nouvellement forti de charge, qui avoit quité l'Ile de *Chypre*, après avoir côtoyé quelque tems le rivage, appercevant un bucher funèbre, & *Philippe*, qu'il connoiffoit, fe tenant auprès, par un fecret preffentiment alla à terre. Il aprit bientôt que fes apréhenfions n'étoient que trop fondées; & n'étant plus maître de fa douleur, il fondit en larmes, & s'écria, *Eft-ce-là le fort de* Pompée *le grand?* Mais dans le tems qu'il déploroit ainfi le malheur de fon Ami, il fut lui-même faifi par les Gardes du Roi, & jetté dans une prifon obfcure, où il fut mis à mort peu de tems après (*a*).

Céfar *arrive en* Egypte.

Céfar, faifant toujours toute la diligence poffible pour joindre *Pompée*, arriva à *Alexandrie* précifément dans le tems qu'on venoit d'y recevoir la nouvelle de la mort de fon Rival. La tête de cet infortuné *Romain* lui fut préfentée, quand il entra en Ville, par *Théodote*, mais, fuivant d'autres, par *Achillas*. Ce funefte préfent étoit couvert d'un voile, & accompagné du cachet de *Pompée*, fur lequel étoit gravé un lion tenant entre fes griffes une épée; mais *Céfar* détourna avec horreur les yeux de cet objet; & réfléchiffant fur les liens d'amitié qui l'avoient uni avec *Pompée*, fur l'inconftance de la fortune, & fur les calamités qui tombent fouvent en partage aux plus grands-hommes, fondit en larmes. Il garda le cachet, mais il commanda que la tête fût enterrée avec pompe dans les Fauxbourgs d'*Alexandrie*, où il fit ériger un Temple à *Néméfis*, la Déeffe de la Vengeance. Il engagea auffi *Ptolémée* à rendre la liberté à tous les Amis de *Pompée* qui avoient été emprifonnés par fes ordres. Après leur avoir procuré cette grace, il les reçut avec les marques de la plus fincère amitié, & eut foin d'écrire à tous les Amis qu'il avoit à *Rome*, que le principal avantage qu'il avoit recueilli de fa victoire, étoit de fauver chaque jour la vie à quelques Citoyens *Romains*, qui avoient pris les armes contre lui (*b*).

Fait enterrer la tête de Pompée.

Céfar étant détenu à *Alexandrie* par les Vents *Etéfiens* †, qui fouflent dans

(*a*) Plut. in-Pomp. Cæfar Bell. Civil. L. III. (*b*) Plut. Appian. Cæf. ibid.

Infauftus Magni fuerat comes: ille per umbras
Aufus ferre gradum, victum pietate timorem
Compulit, ut mediis quæfitum corpus in undis
Duceret ad terram, traberetque ad littora Magnum.

Aurèle Victor ajoute que *Codrus*, ayant réduit le corps en cendres, enterra ces cendres, & traça fur le tombeau les mots fuivans, CIGIT POMPEE LE GRAND.

* S'il étoit refté dans fon Camp à *Dyrrachium*, & près de la Mer, dont il étoit le maître, il auroit fait périr de famine l'Armée de *Céfar*; mais il fe laiffa attirer en *Theffalie*, & combattit fon Rival dans le tems qu'il auroit pu le vaincre fans tirer l'épée. A-la-vérité fon Armée le força, en quelque manière, à quiter fon prémier Camp; mais c'eft ce manque d'autorité fur fes Troupes, qu'on ne fauroit pardonner à un Général qui portoit le furnom de *Grand*.

† Par les Vents *Etéfiens* nous entendons ceux qui fouflent dans certains tems fixes. Leur nom vient du mot *Grec* ἔτος *année*, étant annuels. C'eft ainfi que les Vents du Nord, qui durant la Canicule règnent conftamment fur les Côtes d'*Egypte*, & empêchent pendant

dans ces Parages durant la Canicule, passa son tems à se faire payer des sommes que le Père du Roi règnant lui devoit, & à prononcer sur les différends entre le jeune *Ptolémée* & sa sœur *Cléopatre*. *Aulète*, comme nous l'avons raporté dans l'Histoire d'*Egypte*, avoit engagé *César*, dans le tems de son prémier Consulat, en lui promettant 10000 *Talens*, à le faire reconnoître Roi d'*Egypte* par le Sénat & le Peuple *Romain*. Cette somme n'avoit été payée qu'en partie; & *César*, qui manquoit d'argent pour entretenir son Armée, exigea le reste avec une rigueur, que *Photin*, Prémier-Ministre de *Ptolémée*, eut la malice de faire paroître plus grande encore qu'elle n'étoit. Dans cette vue, il fit enlever dans les Temples tous les Vases d'or & d'argent, & ordonna qu'on ne servît plus la table du Roi en Vaisselle de prix, afin d'avoir occasion d'animer contre *César* la Populace d'*Alexandrie*, en répandant le faux bruit, que ce *Romain* avoit dépouillé les Temples des Dieux & le Palais du Prince de tout ce qui s'y étoit trouvé d'or & d'argent. Il fit outre cela distribuer du blé moisi aux soldats de *César*, & répondit, quand on lui en porta des plaintes, qu'ils n'avoient qu'à le prendre, puisqu'aussi-bien ils étoient nourris aux dépens d'autrui. Des airs si méprisans déterminérent *César*; quoiqu'il n'eût avec lui que 3200 Fantassins & 800 Chevaux, à exiger avec plus de rigueur ce qui lui étoit dû; mais *Photin*, au-lieu de le satisfaire, le pressoit journellement de s'en aller, lui conseillant de songer à des affaires bien plus importantes qu'une misérable dette. *César* répondit qu'il n'étoit point venu en *Egypte* pour demander conseil, mais pour recevoir l'argent qui lui étoit dû par le feu Roi, & pour terminer les différends entre le Prince règnant & sa Sœur *Cléopatre*.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Photin tâche d'exciter les Alexandrins à se révolter.

A ce dernier égard il ordonna, peu de tems après, au frère & à la sœur de licentier leurs Armées, & de faire plaider leur cause devant son tribunal. Les *Egyptiens* regardérent cet ordre comme souverainement injurieux à la majesté de leur Roi, qui étant un Prince indépendant ne pouvoit reconnoître aucune puissance supérieure. *César* répondit qu'il ne prétendoit point prononcer comme Supérieur, mais comme Arbitre nommé par le feu Roi, qui avoit mis ses enfans sous la tutèle du Peuple *Romain*. Cette réponse ayant calmé l'émotion pour un tems, la cause fut plaidée devant *César*, qui, charmé de la beauté de *Cléopatre*, devint bientôt, de juge impartial, un des plus zélés partisans de cette Reine. Cette injustice irrita *Ptolémée* au point, qu'il souleva contre *César* toute la Ville d'*Alexandrie*. Les Soldats *Romains*, qui étoient auprès de *Ptolémée*, se saisirent de sa personne dans le tems qu'il animoit la multitude à prendre les armes, & le gardérent dans la maison où leur Général étoit logé; mais comme les forces de *César* étoient dispersées en différens quartiers de la Ville, il auroit été déchiré en pièces par la Populace, sans les assurances qu'il donna du haut d'un balcon aux Ci-

César cite Ptolémée & Cléopatre à comparoître devant lui.

Tumulte dans la Ville d'Alexandrie.

dant plusieurs jours tous les Vaisseaux de partir d'*Alexandrie*, sont apellés *Etésiæ* dans les *Commentaires de César*. Dans d'autres Auteurs les Vents d'Occident & d'Orient sont désignés par le même nom, quand ils continuent à soufler durant certaines saisons (1).

(1) Salmas. Exercit. in Solin. p. 421.

Depuis la mort de Crassus jusqu'à celle de Pompée.

Citoyens, que les différends entre *Pompée* & *Cléopatre* seroient bientôt terminés à la satisfaction de l'un & de l'autre. En conséquence de cette promesse, il leur produisit le lendemain ce Roi & sa Sœur, & fit lire à haute voix le Testament de leur Père, dans lequel ce Prince avoit ordonné que, suivant la coutume du Pays, son fils ainé & sa fille ainée se marieroient, & règneroient conjointement sous la tutèle du Peuple *Romain*. *César* ajouta qu'en vertu de ce Testament, dont il étoit l'Exécuteur, *Ptolémée*, comme étant l'ainé des fils, & *Cléopatre* en qualité de fille ainée du feu Roi, règneroient ensemble; & que le plus jeune fils d'*Aulète*, & son autre fille nommée *Arsinoé*, partageroient la Puissance Souveraine dans l'Ile de *Chypre*. Il ajouta ce dernier article pour appaiser le Peuple, l'Ile de *Chypre* ayant été depuis quelque tems subjuguée par les *Romains*, & étant actuellement gouvernée par un Préteur, comme les autres Provinces *Romaines*. *Photin* fut le seul qui n'aprouva point ce Decret. Comme ce Ministre avoit été la principale cause de la brouillerie entre *Cléopatre* & son Frère, il ne doutoit pas que son autorité & sa vie ne fussent également en danger, si le retour de cette Princesse avoit lieu. Pour parer ce coup, il sema non seulement de nouveaux sujets de mécontentement parmi le Peuple, mais il engagea aussi *Achillas* à amener son Armée, qui étoit forte de 20000 hommes, de *Péluse* à *Alexandrie*, pour chasser *César* de cette dernière Ville. Cette démarche donna lieu à la fameuse Guerre d'*Alexandrie*, dont nous avons donné le détail dans notre Histoire d'*Egypte* (a). Le Roi *Ptolémée* étant venu à périr dans cette guerre, *Alexandrie* & toute l'*Egypte* se soumirent au Vainqueur, qui plaça sur le Trône le jeune *Ptolémée* & *Cléopatre*. C'étoit réellement remettre toute la puissance entre les mains de cette Reine, *Ptolémée* n'étant alors âgé que d'onze ans; mais les bontés que *Cléopatre* avoit eues pour lui, méritoient bien qu'il fît quelque chose pour elle. Le Roi, *Achillas*, *Photin*, & tous les Complices de l'assassinat de *Pompée*, périrent dans cette guerre. Il n'y eut que le seul *Théodote* d'excepté. Ce misérable, après avoir abandonné l'*Egypte*, mena une vie errante pendant quelques années. A la fin, après la mort de *César*, il tomba en *Asie* entre les mains de *M. Brutus*, qui le fit mettre à mort, après lui avoir fait souffrir les tourmens les plus recherchés. Les cendres de *Pompée* furent transportées à *Rome*, & remises à sa femme *Cornélie*, qui les fit déposer en terre à sa Maison de campagne dans le voisinage d'*Albe* (b).

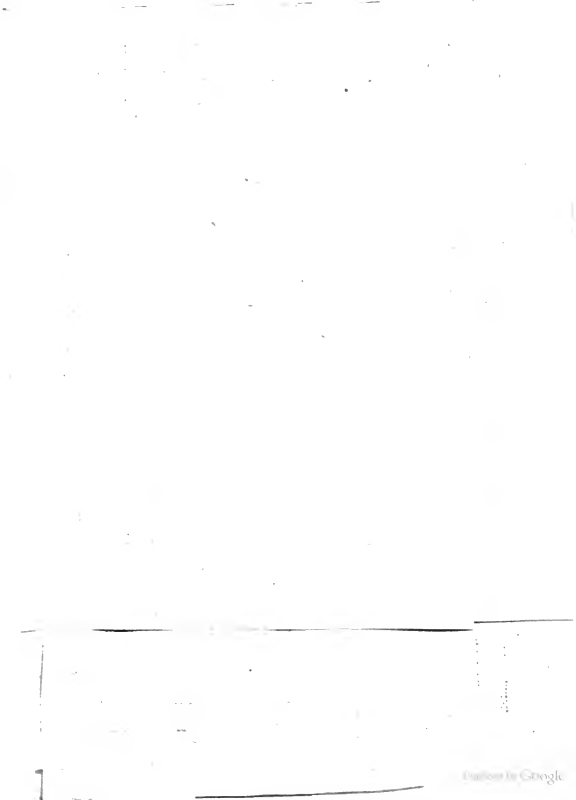
Guerre d'Alexandrie.

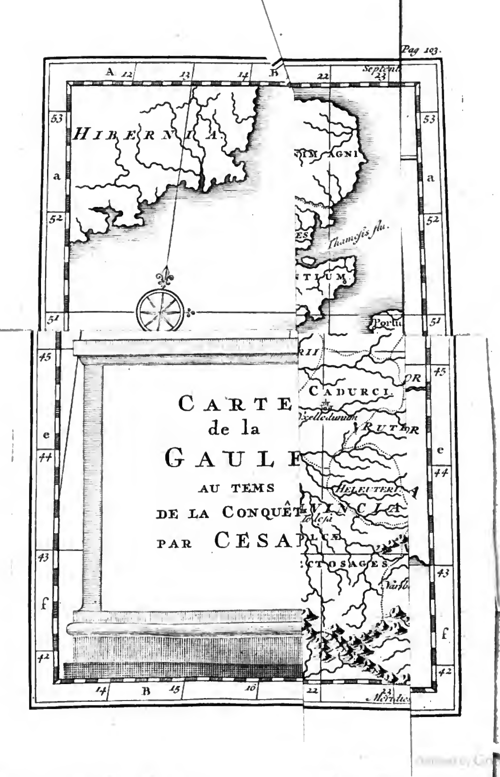
(a) Supr. T. VI. ad loc.

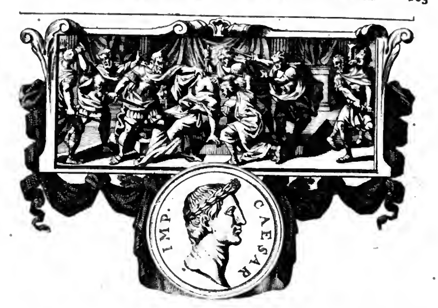
(b) Plut. in Pomp. Dio. Vell. Paterc. ibid.



CHA-




CARTE
de la
GAULE
AU TEMS
DE LA CONQUÊTE
PAR CESAR
HIBERNIA
Thamesis flu.
CADURCI
Uxellodunum
Septent.
Meridies



CHAPITRE XIII.

HISTOIRE DE ROME

Depuis la mort de POMPEE jusqu'à celle de CESAR.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

QUand on eut reçu à *Rome* la nouvelle de la mort de *Pompée*, le Sénat & le Peuple s'empressérent, à l'envi l'un de l'autre, de combler d'honneurs leur nouveau Maître. Du consentement unanime de tous les Ordres de la République, *César* fut proclamé Consul pour cinq ans, nommé Dictateur, contre l'ancien usage, non pour six mois, mais pour un an; déclaré Chef du Collège des Tribuns pour toute sa vie; & autorisé à faire la Paix & la Guerre, suivant son bon-plaisir: desorte que toutes les Dignités, & toute la Puissance de la République, se trouvoient comme réunies en la seule personne de *César*, qui, sans employer ni violence ni proscriptions, eut une autorité plus grande que *Sylla* n'en avoit acquise par la mort & le bannissement d'un nombre innombrable de Citoyens. Comme le nouveau Dictateur ne pouvoit pas se rendre à *Rome* pour y prendre possession de toutes les Dignités qui venoient de lui être conférées, il nomma *Marc-Antoine* son Maître de la Cavalerie, & l'envoya à *Rome* avec un Corps de Troupes, avec ordre de gouverner l'*Italie* pendant son absence.

César comblé d'honneurs.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

César marche contre Pharnace.

Le Dictateur, après avoir terminé la guerre d'*Alexandrie*, & placé *Cléopatre* sur le Trône d'*Egypte*, fut obligé de quiter ce Royaume, & de marcher contre *Pharnace*, Roi du *Bosphore Cimmérien*, qui, voyant les *Romains* engagés dans une Guerre Civile, avoit profité de cette occasion pour recouvrer les Etats que son Père *Mithridate le Grand* avoit possédés en *Asie*. Dès le commencement de ces troubles, il avoit levé une puissante Armée, & s'étoit rendu maître de la *Colchide*, & de plusieurs Places fortes en *Arménie*, en *Cappadoce*, dans le *Pont*, & en *Bithynie*. Après la Journée de *Pharsale*, *César* avoit détaché contre lui *Domitius Calvinus* avec une partie de son Armée; mais *Pharnace*, ayant défait *Domitius* en bataille rangée, s'étoit emparé de cette partie des Royaumes de *Pont* & de *Cappadoce* qui étoit encore soumise aux *Romains*. Enhardi par ces heureux succès, il se prépara à passer de *Bithynie* dans l'*Asie* proprement ainsi nommée.

Il pardonne à Déjotare.

César, qui s'étoit endormi dans le sein des plaisirs à la Cour de *Cléopatre*, se réveilla au bruit des exploits de *Pharnace*, & ayant laissé une partie de ses forces en *Egypte* passa avec le reste en *Syrie*. En traversant la *Galatie*, *Déjotare*, qui avoit accompagné *Pompée* dans sa fuite, parut devant lui en habit de Supliant, & implora une clémence, par laquelle il s'étoit acquis plus de gloire, que par toutes ses victoires. Le Dictateur fut également peu touché de ses soumissions & de ses louanges; cependant, comme il étoit naturellement bon, il lui pardonna, & lui permit de reprendre les marques de la Royauté; mais il lui ordonna en même tems d'envoyer à son secours la Légion qu'il avoit dressée à la manière des *Romains*, & toute sa Cavalerie, pour être employée contre *Pharnace*. *César* entra avec ce renfort dans le Royaume de *Pont*, que *Pharnace* avoit conquis; & sans donner, ni à lui-même, ni à ses Troupes le tems de respirer, ou d'écouter des propositions de Paix, que le Roi ne faisoit que pour gagner du tems, il l'attaqua, & remporta une victoire complette. C'est à l'occasion de cette victoire, qu'il écrivit à son Ami *Aminitius* ou *Anitius* ces mots, qui ont tant de fois été répétés depuis, *Veni, vidi, vici*: *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*. Le combat se donna près de l'endroit où *Triarius* avoit été autrefois défait par *Mithridate*, & servit ainsi à réparer l'affront fait aux Armes *Romaines*. Après cette défaite, *Pharnace* gagna avec mille chevaux, misérables restes d'une puissante Armée, la Ville de *Sinope*, où il fit tuer les chevaux, afin de regagner plus aisément le *Bosphore* avec son monde; mais à peine fut-il arrivé dans ses Etats, que celui à qui il en avoit confié le gouvernement durant son absence, le fit saisir, & mettre à mort. Aussitôt *César* donna ce Royaume à *Mithridate* le *Pergaménien*, comme une récompense due aux services qu'il avoit rendus en *Egypte*. Mais ce n'étoit-là néanmoins qu'un vain titre. L'Usurpateur étant en possession du Pays, trouva moyen de s'y maintenir; ce qui lui fut d'autant plus facile, que les *Romains* étoient trop occupés de leurs propres querelles, pour avoir le tems de songer à lui (a).

Défaite Pharnace.

Part pour Rome.

César, après avoir mis les affaires en *Asie* sur le meilleur pié qu'il lui étoit possible, & laissé *Cælius Vinicianus* dans le *Pont*, pour empêcher les Ha-

(a) Dio L. XLII. Plut. in Cæs. Appian. in Mithridat. p. 254. Sueton. in Jul. Hirt. de Bell. Alexandr.

Habitans de ce Royaume de rémuer, partit pour *Rome* accompagné d'une seule Légion. Il traversa l'*Asie*, & passa de-là dans la *Grèce*, obligeant par-tout les Publicains à lui apporter l'argent qu'ils auroient dû remettre aux Questeurs à *Rome*. Son arrivée soudaine en *Italie* remplit les uns de joie, d'autres de crainte, & tint également le Sénat & le Peuple en suspens. On n'ignoroit pas la bonté de son naturel; mais la plupart de ceux qui l'avoient cruellement irrité, étoient dans de mortelles apréhensions qu'il suivît plutôt les exemples de *Sylla*, & de son Oncle *Marius*, que ses inclinations naturelles. *Ciceron* fut le prémier qui éprouva les effets de sa clémence. Ce grand Orateur avoit épousé le parti de *Pompée*, & après sa défaite s'étoit retiré à quelque distance de *Rome*, ne se souciant pas d'y paroître qu'il n'eût obtenu sa grace de *César*. Aussi eut-il à peine apris que le Dictateur étoit arrivé à *Tarente*, & avoit pris la route de *Brunduse*, qu'il alla au devant de lui avec un air de confiance mêlé de crainte & de respect. *César*, qui le reconnut de loin, pour lui épargner la honte de faire des soumissions peu convenables au rang qu'il tenoit dans la République, mit pié à terre, courut l'embrasser, & se promena avec lui un bon bout de chemin, sans lui témoigner le moindre mécontentement sur sa conduite passée. *Cicéron*, quoique charmé d'un procédé si généreux, jugea cependant à propos de se tenir à quelque distance de la Capitale, où il se réndoit rarement, & uniquement pour faire sa cour au Dictateur. Ce fut durant cette retraite qu'il s'apliqua particulièrement à l'étude de la Philosophie, & qu'il composa la plupart de ces Ouvrages qui seront admirés dans tous les âges. *Quintus Cicero*, frère de l'Orateur qui avoit autrefois servi sous le Dictateur dans les *Gaules* en qualité d'un de ses Lieutenans, & qui avoit reçu de lui un grand nombre de bienfaits, avoit, dès le commencement de la guerre, abandonné son Bienfaiteur pour suivre le parti de *Pompée*; mais, nonobstant son ingratitude, *César* lui pardonna, à la pressante requisition d'*Aulus Hirtius*, de *Caius Trébonius*, & du fameux *Titus Pomponius Atticus*, qui fut le fidèle Ami de l'Orateur, au milieu même de ses plus grands malheurs. Plusieurs autres, qui avoient porté les armes contre le Dictateur, obtinrent non seulement leur pardon, mais furent même honorés de sa confiance. Une conduite si différente de celle que *Sylla* & *Marius* avoient tenue, lui concilia l'affection de ceux-là mêmes qui l'avoient regardé auparavant comme un Usurpateur. Il fit son entrée dans *Rome* sans aucune pompe, accompagné seulement d'un petit nombre de Légionaires; & trouvant toute la Ville en trouble, à l'occasion d'une mesintelligence entre *Marc-Antoine* son Maître de la Cavalerie, & *P. Cornélius Dolabella* un des Tribuns du Peuple qui n'étoit pas moins dans les intérêts de *César* qu'*Antoine* lui-même, il calma les esprits, & engagea le Peuple à rejetter la Loi que *Dolabella* avoit proposée. Cette Loi, qui tendoit à procurer une abolition de toutes les dettes, avoit déjà donné lieu à un combat, entre *Antoine* & ses Légionaires d'un côté, & *Dolabella* à la tête des Débiteurs insolvables de l'autre; mais ces derniers payérent chèrement leur témérité, huit cens d'entre eux étant restés sur la place, au-lieu qu'il n'y eut qu'un petit nombre de Légionaires de tués.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Réception qu'il fait à Cicéron.

Sa clémence.

Son entrée dans Rome.

Il appaise les troubles dont Rome étoit agitée.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Durant le peu de séjour que *César* fit à *Rome*, il donna aux Citoyens de magnifiques Spectacles, & leur remit les rentes des maisons qu'ils louoient du Public. Il confisqua ensuite les biens de ceux qui continuoient à porter les armes contre lui, & les fit vendre en public; mais quand on exposa en vente les terres, les maisons, & les meubles de *Pompée*, personne n'en voulut rien offrir, par un principe de respect pour la mémoire de ce grand-homme. *Marc-Antoine*, moins délicat, les acheta à bas prix, & prit immédiatement après possession de sa maison, où il passa son tems, comme il paroit par la seconde *Philippique* de *Cicéron*, dans une continuelle débauche. Quand les Officiers de *César* vinrent lui demander la petite somme qu'il devoit pour l'achat de la maison & des meubles de *Pompée*, il leur répondit d'un air méprisant, *Qu'il étoit fort surpris que* César *exigeât le payement d'une misérable dette d'un homme qui lui avoit rendu de si importans services.* Cette espèce de reproche causa quelque refroidissement entre le Dictateur & son Maître de la Cavalerie. Pour ce qui est des autres Amis de *César*, aucun d'eux n'eut sujet de se plaindre de lui, ni de se repentir d'avoir épousé ses intérêts. En qualité de Souverain-Pontife, il fit les uns Augurs, les autres Pontifes, les autres Décemvirs, aux soins desquels les *Livres Sybillins* étoient confiés, & pour l'amour d'eux il augmenta le nombre des Préteurs jusqu'à dix. Comme le nombre des Sénateurs se trouvoit extrêmement diminué, par la mort de quelques-uns, & par la fuite de plusieurs autres, il accorda la Dignité Sénatoriale aux principaux Officiers de son Armée, & à ceux des Chevaliers qui s'étoient rangés sous ses Etendards. Quoique l'Année Consulaire avec laquelle sa Dictature expiroit dût finir dans peu de jours, il assembla les Tribus dans le *Champ de Mars*, & leur proposa pour Consuls deux de ses Lieutenans, *Q. Fufius Calénus* & *P. Vatinius*, qui l'avoient servi dans toutes ses guerres avec beaucoup de fidélité. Le peu de durée de leur Consulat fit dire à *Cicéron*, par manière de plaisanterie, *Que l'année du Consulat de* Vatinius *&* *de* Fufius *n'avoit ni Printems, ni Eté, ni Automne.* L'année suivante, *César* se fit nommer Consul, mais sans abdiquer la Dictature. Comme Consul, il choisit pour Collègue *M. Æmilius Lépidus*, qui ne faisoit que de revenir de l'*Espagne Citérieure*, qu'il avoit gouvernée avec beaucoup de prudence & de modération. Ce choix mortifia sensiblement *Marc-Antoine*, qui aspiroit à la Dignité Consulaire; mais son insolence & ses débauches scandaleuses lui avoient fait d'autant plus de tort dans l'esprit du Dictateur, qu'il s'étoit outre cela rendu haïssable au Peuple par ses manières impérieuses, dans le tems qu'il remplissoit la Charge de Maître de la Cavalerie (*a*). *César*, après avoir réglé les affaires en *Italie*, & pris les mesures les plus propres pour maintenir la tranquillité dans la Capitale, songea aux moyens de continuer avec succès la guerre en *Afrique*, où *Pompée* avoit encore un puissant parti, à la tête duquel se trouvoit le fameux *Caton*, avec un grand nombre d'Officiers de marque. Dans le tems que *Pompée* suivoit *César* en *Thessalie*, il laissa dans son Camp à *Dyrrachium*, comme nous l'avons dit ci-dessus, quinze Cohortes, sous les ordres de *Caton*;

Marc-Antoine achette la maison de Pompée.

Second Consulat de César.

(*a*) Plut. in Cæf. & Anton. Cic. Philipp. II. Macrob. Saturn. L. II. c. 3. Epit. Liv. Cic. ad Attic. & passim alibi.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Caton. Celui-ci, ayant reçu à *Dyrrachium* la nouvelle de la défaite de *Pompée*, prit la résolution, en cas que *Pompée* fût tué, de mener les quinze Cohortes en *Italie*, de les y licentier, & puis d'aller vivre en quelque endroit retiré, où il n'auroit rien à craindre de la part de *César*; mais si *Pompée* restoit en vie, il devoit garder ses Troupes sur pié. Pour cet effet il quita *Dyrrachium*, cette Place étant trop voisine de *Thessalie* où *Pompée* avoit été défait, & passa dans l'Ile de *Corcyre*, où étoit la Flotte. Il y trouva *Cicéron*, auquel, comme observateur scrupuleux des Loix, il offrit le Commandement des Troupes qui étoient sous ses ordres, à cause que *Cicéron* avoit été Consul, au lieu que lui-même n'avoit été revêtu que de la Charge de Préteur. Mais *Cicéron*, qui se repentoit déjà de s'être déclaré pour *Pompée*, & qui s'en retournoit actuellement en *Italie*, refusa le Commandement sous différens prétextes; ce qui irrita tellement *Cnéus*, fils de *Pompée*, qu'il lui reprocha sa lâcheté & sa trahison; & ayant mis l'épée à la main, il l'auroit tué, si *Caton* ne lui avoit point retenu le bras, jusqu'à ce que l'Orateur effrayé fût hors de portée. La même nuit *Caton* le fit sortir secrettement du Camp, & par ce moyen lui sauva la vie. *Cicéron* se rendit sur le champ à bord d'un petit Vaisseau, & mit à la voile pour *Brunduse*, d'où il écrivit à *Oppius* & à *Balbus* *, deux des plus zélés partisans de *César*, pour les suplier d'employer leurs bons offices en sa faveur, & d'engager leur Maître à lui pardonner l'imprudence qu'il avoit eue de se déclarer en faveur de *Pompée*. Pendant que *Cicéron* faisoit voile du côté de l'*Italie*, plusieurs illustres *Romains*, qui s'étoient sauvés de la bataille de *Pharsale*, arrivérent dans l'Ile de *Corcyre*, ignorant quelle route *Pompée* avoit prise; desorte que *Caton* se vit tout-à-coup à la tête d'une Armée considérable, & entouré d'un grand nombre d'Officiers de marque. Ce zélé Républicain ne doutoit nullement que *Pompée* n'eût cherché une retraite en *Egypte*, où le jeune *Ptolémée*, son Pupile, étoit sur le Trône, ou dans la Province d'*Afrique*, dont *P. Accius Varus* s'étoit emparé avant la bataille de *Pharsale*, après avoir tué *Curion* que *César* avoit détaché contre lui, & taillé en pièces son Armée. Ainsi il résolut de le suivre, & ayant pris tout son monde

Conduite de Caton après la Journée de Pharsale.

Caton se retire en Afrique.

* *Caius Appius* étoit un des principaux Favoris de *César*. *Charisius*, *Aulu-Gelle* & *Pline*, affirment qu'il composa divers Ouvrages fort estimés des Anciens, & entre autres la Vie de *Scipion l'Africain*, & celle de *Pompée le Grand*. *Plutarque* l'accuse d'avoir rabaissé les exploits de *Pompée*, & d'avoir trop relevé ceux de *César*. Du tems de *Suétone*, il étoit regardé comme le véritable Auteur des Guerres d'*Alexandrie*, d'*Afrique*, & d'*Espagne*, qui nous ont été transmises sous le nom de *Hirtius*. Le même Ecrivain attribue à *Hirtius* d'autres Ouvrages, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Pour ce qui est de *Balbus*, il étoit de *Gadès*, ou, suivant d'autres, de *Cartéia*. Il servit d'abord dans les Armées de *Quintus Métellus* & de *Pompée* contre *Sertorius*. Plusieurs années après il fit connoissance avec *César*, dans le tems que ce dernier gouvernoit l'*Espagne* en qualité de Préteur, & obtint à sa recommandation tous les privilèges attachés à la qualité de Citoyen *Romain*. Ces privilèges lui furent disputés dans la suite; mais *Balbus* trouva un Avocat zélé en la personne de *Cicéron*, qui lui fit gagner sa cause. Avant que la guerre s'allumât entre *César* & *Pompée*, un certain *Théophane*, grand Favori de ce dernier, adopta *Balbus*, & le fit son héritier. *Sidonius Apollinaris* exalte les Mémoires que *Balbus* avoit composés en forme de Journal: *Quis Balbi Ephemeridem*, dit-il, *famlo adæquaverit* (1)?

(1) Sidon. Apoll. L. IX. Epist. 14. Plin. L. VII. Dio. Cass. L. XLVIII. Cic. ad Att. L. III. Epist. 7.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

monde à bord, il mit à la voile pour l'*Afrique*. Avant que de s'embarquer, il permit à ceux qui n'avoient point envie de le suivre, de s'en retourner en *Italie*.

En arrivant en *Afrique*, il trouva *Sextus*, le plus jeune fils de *Pompée*, qui lui aprit la mort tragique de son Père en *Egypte*. Cette nouvelle consterna les Troupes, mais ne les empêcha pas cependant de déclarer hautement, qu'elles répandroient jusqu'à la dernière goute de leur sang pour la défense de leur Liberté; & qu'après avoir perdu *Pompée*, elles ne vouloient d'autre Chef que *Caton*. Ainsi, par compassion pour tant de braves gens, il se chargea du Commandement, & prit sur le champ le chemin de la Ville de *Cyrène*, qui lui ouvrit ses portes, quoiqu'elle les eût tenu fermées à *Labiénus* quelques jours auparavant. Ce fut dans cette Ville qu'il reçut la nouvelle que *Scipion*, Beau-père de *Pompée*, étoit arrivé en *Afrique* avant lui, & avoit cherché un azile dans les Etats de *Juba* Roi de *Mauritanie*, où il avoit trouvé *Accius*, ou, comme *Plutarque* l'apelle, *Appius Varus*, à la tête d'une nombreuse Armée. *Caton* se détermina aussitôt à l'aller joindre; & ayant fait charger d'eau & d'autres provisions nécessaires un grand nombre de Bêtes de somme, il commença une marche, dont les incommodités passent toute imagination. Ses Troupes traversérent durant plusieurs jours des Déserts affreux, couverts de sables brulans, & uniquement habités par des Tigres, des Lions, & des Serpens monstrueux *. *Caton* lui-même marchoit toujours à la tête de son monde, afin d'encourager les soldats par son exemple. *Plutarque* dit que depuis la Journée de *Pharsale* il n'avoit point monté à cheval ni été en chariot; & que pour témoigner son affliction, il n'avoit, depuis cette fatale Journée, jamais été à table qu'assis, disant, *Qu'il ne se coucheroit que pour dormir* †. Les soldats, animés par son exemple, surmontérent toutes les difficultés, & arrivérent à la fin, au nombre de 10000 hommes, à *Utique*. Là il y eut une violente dispute parmi les principaux Officiers, au sujet du Commandement de l'Armée. *Varus*, qui avoit d'abord joint *Caton*, avec *Scipion* & divers Sénateurs, soutenoit que c'étoit à lui à commander en qualité de Gouverneur d'*Afrique*; Province qui lui avoit été donnée par *Pompée* même. D'un autre côté, toute l'Armée demandoit *Caton* pour Chef; & il n'y eut pas jusqu'à *Varus* & à *Scipion*, qui ne témoignassent être disposés à y consentir; mais *Caton* lui-même s'y opposa, disant, *Qu'il ne vouloit point violer ces Loix, pour la défense desquelles il avoit pris les armes; & que n'étant que Propréteur, il ne lui convenoit pas de commander en présence de* Sci-

Caton *traverse les Déserts d'*Afrique.

Le Commandement de l'Armée est donné à Scipion.

* *Plutarque* nous aprend que *Caton* prit avec lui dans sa marche quelques-uns de ceux qu'on apelloit *Psilli*, & dont la profession étoit de guérir les morsures des Serpens, en suçant le venin. Cette cure n'avoit rien de merveilleux; car nous lisons dans *Homère*, qu'anciennement on guérissoit des blessures par le même moyen. Mais les *Psilli*, dont parle *Plutarque*, se vantoient de pouvoir enchanter les Serpens, & de desarmer leur fureur en les engourdissant. C'est à ce prétendu Art que le Prophète *Jérémie* fait allusion en ces termes: *Voici, je m'en vai envoyer contre vous des basilics, contre lesquels il n'y aura point d'enchantement* (1).

† Cette manière de marquer de la tristesse, paroîtra étrange de nos jours. L'attitude d'être couché à table, ne peut que nous paroître incommode. Il est manifeste cependant, par l'exemple de *Caton*, qu'on étoit anciennement dans des idées entièrement différentes.

(1) Jérém. VIII. 17.

Scipion, *qui étoit Proconsul*. Il ajouta que c'étoit un heureux augure, que de voir un *Scipion* à la tête d'une Armée *Romaine* en *Afrique*, & que le nom seul suffisoit pour remplir les soldats de courage. Dès-que *Scipion* eut été déclaré Général en Chef de toutes les Forces de la République en *Afrique*, il nomma *Labiénus*, qui s'étoit distingué glorieusement en plus d'une occasion, son prémier Lieutenant-Général. *Juba*, Roi de *Mauritanie*, n'eut pas plutôt apris l'arrivée de *Caton*, qu'il vint à *Utique*, pour conférer avec lui. Ce Prince avoit toujours eu un attachement extrême pour le parti de *Pompée*; mais comme il sentoit qu'on commençoit à avoir besoin de lui, il prit un air de protection, dont *Caton* fut extrêmement offensé. Dès la prémière entrevue qu'il eut avec lui & avec *Scipion*, il se plaça au milieu d'eux; mais *Caton*, irrité de cette marque d'orgueil, prit lui-même son siège, & le plaça de l'autre côté de *Scipion*, qui se trouva ainsi au milieu. Telle étoit la fierté de ces *Républicains*, même dans le tems que leur Patrie avoit besoin d'un secours étranger. *Scipion* avoit sous lui plusieurs Officiers d'un mérite distingué, savoir, *Labiénus*, *Afranius*, *Pétréius*, les deux fils de *Pompée*, *Cnéus* & *Sextus*, *Faustus Sylla*, qui avoit épousé leur sœur, sans compter un grand nombre de Sénateurs & de Chevaliers, tous résolus de préférer la mort à l'esclavage, & de sauver la République, ou de périr avec elle. Le Roi *Juba* promit de les assister de tout son pouvoir, & de les venir joindre avec toutes ses forces, dès-que le tems d'ouvrir la campagne seroit venu (a).

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

César se détermine à passer en Afrique.

La dixième Légion se révolte.

César, se voyant maître de toute l'*Asie*, de la *Grèce*, de l'*Egypte*, & de l'*Italie*, se détermina à passer en *Afrique*, pour y détruire les restes du parti de *Pompée*; mais dans le tems qu'il faisoit les préparatifs nécessaires pour cette expédition, il reçut la nouvelle que la dixième Légion, qu'il avoit toujours particulièrement favorisée, s'étoit révoltée ouvertement, & avoit tué *Galba* & *Cosconius*, deux Officiers de marque qui s'étoient mis en devoir d'appaiser le tumulte. *César* dépêcha sur le champ *Crispus Salustius*, le fameux Historien, pour appaiser la sédition par son éloquence. *Saluste* avoit de grandes obligations à *César*, ayant été fait par lui, non seulement Préteur dans la dernière Election, mais aussi rétabli dans le Sénat, dont il avoit été chassé à cause de ses infames débauches. Il vola donc à *Capoue*, où les Mutins étoient campés; mais il trouva qu'une Soldatesque mutinée étoit plus difficile à haranguer qu'une Multitude desarmée. Obligé de prendre la suite pour se dérober à la fureur des Légionaires, il se rendit en hâte à *Rome*, pour annoncer à *César* que les Rebelles, bien loin de vouloir entendre à quelque proposition d'accommodement, s'avançoient vers la Capitale. *César*, étonné de leur hardiesse, plaça des Gardes aux portes de la Ville, sur les remparts, & en divers autres endroits; & quand il sut qu'ils aprochoient, il leur fit demander par quelques Officiers de confiance, ce qu'ils vouloient. Leurs Chefs répondirent qu'ils prétendoient parler à *César* lui-même. *Qu'ils viennent donc en Ville*, repartit ce Dictateur, *& qu'ils se rendent dans le* Champ

(a) Plut. in Cat. Appian. Bell. Civil. L. II. Hirt. de Bell. Afric. Dio. L. XLIII.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Champ de Mars, *sans autres armes que leurs épées*. Quand ils se furent rendus à l'endroit marqué, *César*, sans que les conseils de ses Amis pussent l'en détourner, alla écouter leurs plaintes. La présence d'un Général fameux par tant de victoires, leur inspira un tel respect, que les plus hardis d'entre eux n'osérent pas prononcer un seul mot. *César* les ayant encouragés alors à lui faire part de leurs sujets de mécontentement, ils le priérent de leur accorder leur congé, alléguant leur âge, leurs blessures, & la longueur de leurs services. Comme le Dictateur alloit avoir une nouvelle guerre sur les bras, ils comptoient que ce Général leur feroit de grands présens pour les engager à le suivre. Aussi rien n'égala-t-il leur étonnement, quand, sans témoigner la moindre surprise, il leur répondit froidement, *Votre demande est juste, je vous licentie, & il ne tient qu'à vous de partir*. *César*, remarquant leur consternation, ajouta, après un moment de silence, *Je n'ai pas dessein néanmoins de vous priver des récompenses qui vous sont dues; vous les aurez, quand j'aurai triomphé du reste de mes Ennemis.* A ces mots ils s'écriérent tous, que puisqu'il avoit dessein de les récompenser, ils le suplioient de leur permettre de mériter ces récompenses par de nouveaux services. Mais *César*, sans paroître avoir aucun égard à leur demande, *Allez, Citoyens*, leur dit-il, *retournez à vos maisons*. Ce mot de *Citoyens* fut pour eux un coup de foudre. Ils s'écriérent tous, *Qu'ils étoient Soldats, & qu'ils prétendoient le suivre en* Afrique. Le Dictateur, feignant de mépriser également leurs offres & leurs menaces, leur tourna le dos, & descendit de son tribunal. Les Légionaires se prosternérent alors à ses piés, le conjurant de les punir plutôt que de les licentier si honteusement. Il fut longtems inflexible; mais à la fin, en apparence par égard pour les sollicitations importunes de ses Amis, il dit aux Révoltés, „ *Que leur rebellion le surprenoit d'autant plus, qu'elle venoit de la part d'une Légion qui s'étoit toujours distinguée par sa fidélité; qu'il ne pouvoit gagner sur lui-même de châtier des hommes qu'il avoit si tendrement aimés; qu'à son retour* d'Afrique *il leur donneroit les récompenses qu'il leur avoit promises; mais qu'il ne souffriroit en aucune façon qu'ils l'accompagnassent dans l'expédition qu'il alloit entreprendre, pour leur faire sentir qu'il pouvoit bien vaincre sans eux* ". Ce discours fit sur eux une si profonde impression, que les larmes aux yeux ils le supliérent de vouloir plutôt les décimer, que de les priver de l'honneur d'avoir part à ses victoires. *Nous vous suivrons comme Volontaires*, dirent-ils tous d'une voix, *si vous refusez de nous mettre au nombre de vos Légions*. Ces paroles, dictées par le repentir le plus sincère, touchérent *César*; il ne lui fut pas possible de dissimuler plus longtems; & le nom de *Soldats* qu'il leur rendit, fut suivi de l'assurance qu'ils partageroient avec lui la gloire & les avantages de toutes ses victoires (a).

César appaise la révolte.

César pardonne aux Mutins.

Après avoir regagné ainsi, par son habileté & par son courage, l'affection & la confiance de la Légion rebelle, il se rendit à *Rhège*, qui étoit le lieu du rendez-vous de son Armée. Quoiqu'il n'y trouvât qu'une seule Légion

(a) Appian. Hirt. Liv. Dio. ibid.

Légion & 600 Chevaux, il prit les devans avec ce peu de Troupes, laissant ordre aux autres Légions de suivre en *Sicile*, à mesure qu'elles arriveroient. A peine eut-il fait débarquer son monde, qu'il déclara avoir dessein de partir dès-que le vent seroit favorable, sans attendre les 5 Légions, & un Corps de 2000 chevaux qui étoit en marche pour le joindre. En conséquence de cette résolution, il mit en mer le 6 des *Calendes* de *Janvier*, c'est-à-dire, suivant la manière de calculer le tems alors en usage, le 30 de *Septembre*. En quatre jours il arriva à *Adrumétum*, sur la Côte d'*Afrique*; & ayant mis son monde à terre à une petite distance de cette Ville par le conseil de *Plancus* un de ses Lieutenans, il envoya sommer *Considius*, qui commandoit dans la Place, de se soumettre; mais *Considius*, comptant sur sa nombreuse Garnison, & sur un Corps *Mauritanien* de 3000 chevaux, tua le Messager de sa propre main, & alla ensuite à la tête de toutes ses Troupes attaquer *César* dans un Camp qu'il n'avoit pas encore eu le tems de fortifier. *César* se retira en bon ordre du côté de *Ruspine*, à une petite distance d'*Adrumétum*. *Considius* le suivit, & harassa extrêmement les soldats de *César* dans leur marche. Ce fut à cette occasion qu'un petit Corps de 30 Chevaux *Gaulois*, qui formoit une partie de l'Arrière-garde, mit en fuite 2000 Chevaux *Mauritaniens*, & les rechassa jusqu'aux portes d'*Adrumétum*. *César* eut bien de la peine à gagner *Ruspine*; mais n'ayant pas trouvé en cet endroit assez de vivres pour faire subsister son Armée, il marcha droit à *Leptis*, dont les Habitans pourvurent, autant qu'il leur fut possible, aux besoins de son Armée. Peu de tems après être arrivé dans cette Ville, il eut la consolation de voir arriver, à bord de quelques Galères & d'un petit nombre de Vaisseaux de transport, une partie des Troupes qu'il attendoit de *Sicile*. Il fut d'elles que le reste de sa Flotte avoit pris le chemin d'*Utique*; ce qui lui fit beaucoup de peine, cette Ville étant entre les mains de l'Ennemi. Ainsi il dépêcha *Rabirius Posthumius*, avec ordre de côtoyer le rivage, & d'envoyer à *Leptis* les Vaisseaux qu'il rencontreroit sur sa route. Cependant les Troupes de *César*, se trouvant en quelque sorte assiégées dans *Leptis*, commencèrent à manquer de vivres; &, pour comble de malheur, la plupart des Partis qu'il envoya pour en chercher à la Campagne, furent taillés en pièces. Un jour un Parti de Cavalerie, qu'il envoya pour querir du fourage, ayant rencontré un *Africain* qui jouoit très bien de la flûte, mit pié à terre pour l'entendre; mais un Corps d'Ennemis étant arrivé sur ces entrefaites, la plupart des Cavaliers furent tués, & le reste poursuivi jusqu'à leur Camp. Dans une autre rencontre, qui arriva peu de jours après, la meilleure Infanterie de *César* fut mise en fuite par un nombreux Détachement de l'Armée de *Scipion*. A cette occasion le Dictateur, voyant un de ses Porte-enseignes fuir avec le reste, l'obligea à tourner la tête, en lui disant, *Regarde de ce côté-là, c'est-là qu'est l'Ennemi*. Cependant il ne put jamais engager ses Troupes effrayées à faire ferme, mais il regagna son Camp avec elles en grand desordre. La disette devenant de jour en jour plus pressante, il résolut d'aller lui-même chercher sa Flotte; & s'étant embarqué pour cet effet au milieu de la nuit, il mit à la voile, accompagné seulement d'un petit nombre d'Officiers. Ses soldats,

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Il passa en Sicile.

Est admis dans Leptis.

Son Armée souffre beaucoup par la disette.

Plusieurs de ses Partis taillés en pièces.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

ne le voyant plus le lendemain, perdirent toute espérance; & ce ne fut qu'à grand' peine que ses Lieutenans, les Tribuns & les Centurions les empéchérent de se soumettre à *Scipion*, qui s'avançoit vers eux avec 10 Légions & 20 Eléphans. Mais leurs frayeurs furent bientôt calmées, *César* ayant, dès le lendemain de son départ, rencontré le reste de sa Flotte, qu'il amena d'abord à *Leptis*. Dès-que ses Troupes furent débarquées, il décampa dans le dessein de pénétrer plus avant dans le Pays; mais à peine eut-il fait trois milles, qu'il reçut avis que l'Ennemi marchoit à lui en bon ordre, & avec une puissante Armée. Cette nouvelle le détermina à s'arrêter. Il rangea ses Troupes sur une seule ligne, pour empêcher qu'elles ne fussent entourées, & attendit l'Ennemi de pié ferme. *Labiénus*, qui commandoit ce nombreux Corps de *Romains* & de *Mauritaniens*, attaqua *César* avec une telle fureur, que ce grand Capitaine eut besoin de tout son courage & de toute son habileté pour empêcher ses soldats de prendre honteusement la fuite. Il se trouvoit déjà entouré de tous côtés, & auroit été taillé en pièces avec tout son monde, si un soldat de la dixième Légion, en tuant le cheval de *Labiénus*, n'avoit point causé quelque desordre dans les Bataillons ennemis. Ceux qui se trouvoient autour du Général, le voyant tomber, & le croyant mort, commencérent à reculer. *César*, profitant de leur consternation, s'avance aussitôt à la tête d'un Corps choisi de Légionaires, & chasse devant lui la prémière ligne de l'Ennemi, avant que *Labiénus* fût revenu à lui; mais comme la seconde ligne tint bon, *César* jugea à propos de reprendre le chemin de son Camp, avant que la prémière ligne eût le tems de se rallier; ce qu'elle commençoit déjà à faire, étant commandée par d'excellens Officiers. Comme *César* se retiroit, *M. Pétréius* & *Cnéus Piso*, deux zélés partisans de *Pompée*, parurent subitement à la tête d'1100 Chevaux *Numides*, & d'un bon Corps d'Infanterie légèrement armée, & tombérent sur son Arrière-garde. On prétend que *Pétréius*, s'étant rapellé en cette occasion les bienfaits qu'il avoit autrefois reçus de *César*, épargna son Bienfaiteur, sous prétexte de ne pas devoir enlever à son Général la gloire d'achever la victoire. Quoi qu'il en soit, *César* regagna son Camp à *Leptis*, & se rendit la même nuit à *Ruspine*, se retranchant sous les murs de cette Ville, pour faire tête à *Scipion*, qui venoit de joindre *Labiénus* avec 8 Légions & 4000 Chevaux. Ce fut de ce Camp, où il ne se croyoit nullement en sureté, qu'il envoya Messager après Messager en *Italie* & en *Sicile*, pour instruire ses Amis du risque qu'il couroit, & les conjurer de lui fournir un promt secours. *Aliénus*, Préteur de *Sicile*, à la prémière nouvelle du danger où le Dictateur se trouvoit, lui fit tenir de puissans renforts, que ce vaillant Général n'eut pas plutôt reçus, qu'il alla présenter la bataille à *Scipion*, dont le Camp étoit peu éloigné du sien. *Caton*, qui commandoit dans *Utique*, ayant apris que l'Armée de *César* étoit en mouvement, écrivit une Lettre à *Scipion*, pour lui conseiller, comme il avoit fait à *Pompée*, de ne point hazarder de bataille; mais *Scipion*, enorgueilli par les avantages qu'il venoit de remporter, rejetta fièrement l'avis, & répondit à *Caton*, s'il ne lui suffisoit pas de se tenir lui-même à l'abri de tout

Son Armée court risque d'être taillée en pièces.

Il regagne son Camp.

Reçoit des renforts de Sicile.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

tout péril, sans empêcher les autres de profiter des occasions de marquer du courage? Cette réponse fit avouer à *Caton*, qu'il craignoit d'avoir mal fait en confiant le Commandement de l'Armée à *Scipion*, qui, disoit-il, ne me paroit guères propre au Métier de la Guerre; que si la victoire, ajouta-t-il, se déclare pour lui, je ne doute pas qu'il ne devienne un aussi cruel Tyran que *César* même (a). Mais pour revenir à *César*, ayant su que l'Ennemi comptoit beaucoup sur un Oracle en vertu duquel la famille de *Scipion* devoit toujours être victorieuse en *Afrique*, il donna à un homme de cette famille, connu dans son Armée sous le nom de *Scipio Salutio*, & qui étoit généralement méprisé, le titre de Général; soit, comme *Plutarque* l'observe, pour tourner en ridicule *Scipion* qui commandoit l'Armée ennemie, ou pour tourner l'Oracle à son avantage. Il quita ensuite son Camp devant *Ruspine*, & marcha droit à *Utique*, dans le dessein d'obliger les Ennemis à un engagement, en menaçant d'assiéger cette Ville, qui étoit le grand Magazin de toutes leurs Munitions de guerre & de bouche.

César bloqué par l'Ennemi.

D'un autre côté *Scipion* & *Labiénus*, après avoir reçu un renfort de 18000 Fantassins, de 800 Chevaux, & de 30 Eléphans, que *Juba* Roi de *Mauritanie* leur amena, résolurent, de concert avec ce Prince, de former trois Camps, afin de couper les vivres à l'Armée de *César*. Mais dans le tems que ce grand Capitaine se trouvoit par-là en quelque sorte bloqué, il reçut l'agréable nouvelle, que la neuvième & la dixième Légion étoient enfin arrivées de *Sicile*, & en pleine marche pour le venir joindre. Aussitôt, laissant dans son Camp un nombre suffisant de Troupes pour le défendre, il alla à la rencontre des deux Légions, & les conduisit dans son Camp devant *Utique*. Comme il se croyoit alors assez fort pour faire tête à l'Ennemi, il tint ses Troupes plusieurs jours de suite rangées en ordre de bataille; mais l'Ennemi n'acceptant pas le défi, il quita *Utique*, qui se trouvoit en état de soutenir un long siège, & attaqua *Thapsus*, Place importante, mais plus foible. *Juba*, *Scipion* & *Labiénus* le suivirent, & allérent se poster séparément environ à 1500 pas de l'Ennemi. Dès que *César* sut qu'ils étoient occupés à se retrancher, il sortit de son Camp, & traversant avec une diligence incroyable d'épaisses Forêts & des chemins impraticables, il attaqua les Troupes qui étoient sous les ordres de *Scipion*, avant qu'elles eussent eu le tems d'achever leurs ouvrages, & les mit en fuite. Il attaqua ensuite, successivement, & avec le même succès, le Camp de *Labiénus* & celui de *Juba*, s'en rendit maître, & laissa 50000 soldats ennemis sur le champ de bataille dans les trois Camps, sans avoir perdu plus de 50 hommes.

Marche aux Ennemis & les défait.

Les Chefs de l'Armée de Pompée tués ou pris.

Après cette triple victoire, *Thapsus*, *Adrumétum* & *Zama* ouvrirent leurs portes à *César*; & les Chefs du Parti qui lui étoit opposé, perdant toute espérance, se tuérent eux-mêmes, ou furent mis à mort par ordre du Vainqueur. *Scipion* tâcha de se sauver par mer; mais son Vaisseau ayant été pris, il aima mieux mourir, que d'avoir obligation de la vie à *César*. *Juba* & *Pétréius* se battirent en combat singulier; & comme *Juba* y fut tué, *Pétréius* ordonna à un de ses Esclaves de lui rendre le même service. *Afranius*

(a) Plut. in. Cat. & Cæs. Appian. Hirt. ibid.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

nius & *Sylla*, avec un petit Corps de Troupes, prirent leur route le long de la Côte d'*Afrique*, dans l'intention d'aller joindre les deux fils de *Pompée*, que *Caton* avoit envoyés en *Espagne*. Ils furent rencontrés, défaits, & pris par *Sitius*, un des Lieutenans de *César*, qui les auroit sauvés; mais ses soldats, n'écoutant que la voix de leur fureur, les taillérent en piéces. De tous les Chefs du Parti de *Pompée*, *Labiénus* seul trouva moyen de se sauver & de passer en *Espagne*.

Toute l'Afrique *se soumet à l'excep-tion d'*Uti-que.

Toutes les Forces de l'Ennemi étant ainsi dispersées, & les Chefs du Parti exterminés, l'*Afrique* entière se soumit à l'exception de la Ville d'*Utique*, où *Caton* avoit formé une espèce de Sénat, composé de 300 *Romains* qui l'étoient venus trouver. La nouvelle de la victoire remportée par *César* à *Thapsus*, jetta toute la Ville dans la dernière consternation. Quelques Citoyens coururent aux armes, d'autres ne songérent qu'aux moyens de ne point tomber entre les mains du Vainqueur. Mais *Caton* s'efforça de calmer leurs frayeurs, en leur représentant que les choses n'étoient peut-être pas si desespérées qu'on le croyoit. Il assembla ensuite son Sénat, & exhorta tous ceux qui le composoient, à ne se point séparer ". „ Si vous restez ensemble, *leur dit-il*, *César* vous respectera davantage, „ en cas que vous combattiez contre lui, & sera plus disposé à vous par- „ donner, en cas que vous jugiez à propos de vous soumettre. Si vous „ prenez ce dernier parti, je ne vous blâmerai pas; mais si vous êtes ré- „ solus de combattre pour la conservation de votre Liberté, je serai votre „ Compagnon, &, si vous le voulez, votre Chef. Les affaires de *César* „ ne sont pas dans une situation aussi avantageuse, que peut-être il se l'i- „ magine. L'*Espagne* s'est déjà déclarée en faveur des fils de *Pompée*: *Ro-* „ *me*, peu accoutumée à l'esclavage, ne demande qu'à secouer le joug. „ L'*Italie* ne se soumettra jamais à un Souverain, qui ne reconnoit d'au- „ tre loi que son caprice. *Utique* est pourvue de tout ce qu'il faut pour „ soutenir un long siége. Ainsi défendons jusqu'à la dernière extrémité, „ tout ce que nous avons de plus cher au monde. Malgré l'incertitude „ des évènemens, nous vivrons heureux, si le succès répond à notre at- „ tente; & si la fortune nous est contraire, nous aurons du moins l'avan- „ tage de mourir glorieusement ". Ce discours de *Caton* donna du courage aux plus timides. Tous déclarérent unanimement, qu'ils soutiendroient un siége, & qu'ils aimoient mieux périr avec *Caton*, que de se sauver en abandonnant un *Romain* aussi distingué par sa vertu.

Quand il fut question de délibérer sur les mesures qu'il falloit prendre pour la défense de la Ville, quelques avis allérent à mettre les Esclaves en liberté. Mais *Caton* s'y opposa, disant qu'il n'étoit jamais permis de disposer du bien d'autrui. Pour lever cette difficulté, quelques Sénateurs affranchirent sur le champ leurs Esclaves, & les pourvurent d'armes; mais la plupart des Sénateurs refusérent d'imiter cet exemple. „ A quoi bon, „ *disoient-ils*, risquer tout pour sauver *Utique*? Avons nous oublié quel En- „ nemi nous avons en tête? N'est-ce pas ce *César*, auquel l'Empire *Ro-* „ *main* s'est soumis? Et qui de nous est un *Pompée*, un *Scipion*, ou un *Caton*? „ Dans le tems que toute la Terre reconnoit *César* pour son Maître, *Uti-*

*Le Sénat d'*Utique *se détermi-ne à se sou-mettre.*

„ *que*

„ *que* seule déclarera-t-elle la guerre à celui qui a chassé d'*Italie Pompée le* „ *Grand* & *Caton* lui-même? Connoissons mieux nos propres forces, & en- „ voyons des Députés pour implorer la clémence du Vainqueur". *Caton*, démélant ces dispositions, écrivit à *Juba*, qui campoit avec un petit Corps de Troupes sur une hauteur voisine, & à *Scipion*, dont la Flotte étoit à l'ancre sous un Promontoire voisin d'*Utique*, de ne pas trop s'aprocher de cette Ville, la fidélité des Habitans, & celle des Sénateurs qui formoient son Conseil, lui étant également suspectes. Peu de tems après, un grand Corps de Cavalerie, qui avoit échappé à la défaite, dépêcha un Messager à *Caton*, pour lui dire que les sentimens étoient partagés parmi ceux qui composoient ce Corps, les uns voulant le venir joindre, au-lieu que les autres prétendoient aller trouver *Juba*, pour ne se pas renfermer dans une Ville menacée d'un siège. *Caton* se hâta d'aller conférer avec les Chefs; mais dans le tems qu'après avoir parlé aux Officiers, ceux-ci consultoient leurs soldats, *Caton* reçut la nouvelle que la plupart des Sénateurs venoient d'exciter un tumulte dans la Ville, & exhortoient les Habitans à lui fermer leurs portes, & à envoyer des Députés à *César*. Cette nouvelle s'étant aussitôt répandue, le Corps de Cavalerie fit dire à *Caton* par ses Officiers, que jusqu'au dernier homme tous viendroient joindre *Caton*, pourvu qu'il chassât de la Ville, ou qu'il fit tailler en pièces les Habitans, qui ne manqueroient pas de le trahir, dès-qu'ils verroient paroître les Drapeaux de *César*. Cette condition paroissant trop cruelle au vertueux *Caton*, il aima mieux se priver d'un si puissant secours, que de l'obtenir à ce prix. Dès-qu'il fut de retour en Ville, la plupart des Sénateurs lui témoignérent sans détour qu'ils n'étoient, ni en état, ni dans l'intention de résister à *César*, auquel ils menacérent même de livrer ceux de leurs Collègues qui voudroient soutenir un siège. Ce langage obligea *Caton* à demander aux Commandans du Corps de Cavalerie de rester au moins une nuit dans la Ville avec leur monde, afin de faciliter la fuite de tant de dignes Sénateurs. Pendant que ces derniers se préparoient à partir, on aprit que *César* aprochoit avec son Armée. *Caton* fit aussitôt fermer toutes les portes hormis celle qui menoit vers la Mer, accompagna ses Amis jusqu'au Port, & les ayant vu s'embarquer dans les Vaisseaux qu'il leur avoit fait préparer, il revint en Ville, & congédia le Corps de Cavalerie, en conseillant à plusieurs de ses Amis de profiter de cette occasion pour sortir en sureté d'une Place qui tomberoit bientôt entre les mains de l'Ennemi.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Humanité de Caton.

Plutarque observe que quoiqu'il pressât instamment ses autres Amis de se sauver, il ne donna pas néanmoins ce conseil à son fils, ne croyant pas devoir l'engager à abandonner son Père. Quand *César* ne se trouva plus qu'à une médiocre distance de la Ville, les Sénateurs qui étoient restés dans *Utique*, chargérent *Lucius César*, un des parens du Dictateur qui avoit suivi le parti de *Pompée*, d'aller intercéder en leur faveur. *Caton* approuva leur choix, & composa lui-même le Discours que ce Député devoit adresser à *César*. *Lucius*, en prenant congé de *Caton*, lui dit qu'il ne se feroit aucun scrupule de solliciter à genoux la clémence de *César* en sa faveur; mais *Caton* ne voulut pas seulement lui permettre de prononcer son nom.

Sa fermeté.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

nom. *Je ne veux pas*, dit-il, *devoir à un Tyran des graces que je ne puis regarder que comme des marques de tyrannie : de ce genre est l'action de donner la vie, parce qu'elle suppose qu'on a la puissance de faire mourir.* Cependant, lorsque *Lucius* fut sur le point de partir, il lui recommanda son fils, & le reste de ses Amis, & l'ayant tendrement embrassé il lui dit adieu. Pendant que ceux qui devoient accompagner *Lucius* se revêtoient d'habits de Suplians, *Caton* eut lieu d'être extrêmement surpris de la constance d'un jeune *Romain*, nommé *Statilius*, qui, quoiqu'à la fleur de l'âge, protesta qu'il aimeroit mieux mourir, que d'avoir obligation de la vie à un Usurpateur. *Caton*, après avoir fait d'inutiles efforts pour le déterminer à se soumettre, & à se joindre aux autres Suplians, le recommanda aux instructions d'*Apollonide* & de *Démétrius*, deux célèbres Philosophes, disant, *C'est à vous qu'il apartient d'aprendre à ce Jeune-homme ce qu'il lui convient de faire* *. Vers le soir il fit ouvrir les portes de la Ville, exhortant également les *Romains* & les Habitans à aller au-devant du Vainqueur, & à implorer sa clémence. Pour lui, suivant sa coutume, il usa du bain avant de souper. Etant dans le bain, il se souvint de *Statilius*, & dit au Philosophe *Apollonide*, qui étoit presque toujours avec lui, *Hé bien*, Apollonide, *avez vous domté le courage trop élevé de* Statilius? *Est-il parti sans nous dire adieu? Non*, répondit le Philosophe*: tout ce que j'ai pu dire, n'a produit aucun effet sur lui : il reste inflexible, & veut imiter votre exemple. C'est ce que nous verrons bientôt*, repartit *Caton.* Il apella son fils, & lui conseilla, entre autres choses, de ne se jamais mêler d'Affaires d'Etat, *parce qu'il lui seroit impossible, eu égard à la situation présente des affaires, de s'y conduire comme il lui conviendroit, & qu'il y auroit de la honte à s'y conduire autrement.*

Fermeté de Statilius.

En sortant du bain il alla souper, ce qu'il fit assis, suivant la coutume qu'il en avoit prise depuis la Bataille de *Pharsale*. Plusieurs de ses Amis particuliers, & quelques-uns des principaux Citoyens d'*Utique*, soupérent avec lui. *Apollonide* Philosophe Stoïcien, & *Démétrius* qui étoit de la Secte des *Péripatéticiens*, furent du nombre des prémiers. Après le repas on agita diverses questions Philosophiques, & entre autres celles qu'on appelloit les *Parodoxes des Stoïques*, comme, par exemple, *Qu'il n'y a que les Gens-de-bien qui soient libres, & que tous les Méchans sont esclaves.* Cette maxime fut attaquée par le *Péripatéticien* †, mais *Caton* en soutint la vérité avec beaucoup de chaleur ; &, au plus fort de la dispute, il laissa échapper quelques mots, qui marquoient clairement qu'il avoit dessein de conserver sa liberté aux dépens de sa vie. Quand il eut achevé de parler, tout

Caton défend les principes des Stoïques.

* *Caton* vouloit dire par-là, que la disposition d'ame où *Statilius* croyoit être, avoit plutôt sa source dans un principe de vaine gloire, que dans une véritable fermeté ; & que ce qui convenoit à *Caton*, qui avoit toujours fait profession d'une vertu sévère, & qui étoit sur un pié d'égalité avec *César*, ne convenoit pas à un Jeune-homme comme *Statilius. Epictète* observe, *Qu'il n'appartient qu'à une personne extraordinaire d'imiter une vertu extraordinaire.*

† Les *Péripatéticiens* soutenoient que la Vertu & le Vice n'avoient aucun rapport avec la Liberté ou la Servitude, prenant ces derniers mots dans un sens trop restreint & trop litéral.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

tout le monde garda le silence, & parut triste; mais *Caton*, pour détourner l'attention sur quelque autre objet, se mit à entretenir la compagnie du risque que ses Amis couroient actuellement sur Mer, & de la situation fâcheuse de ceux d'entre eux qui devoient traverser un aride Désert.

La compagnie s'étant séparée, il se promena avec ses Amis comme il avoit accoutumé de faire après souper, donna quelques ordres aux Officiers de la Garde, & puis se retira, ayant prémièrement embrassé son fils, & chacun de ses Amis, avec plus d'affection que de coutume. Comme tout ceci fortifioit les soupçons déjà conçus touchant son dessein de s'ôter la vie, son fils, étant entré dans son apartement à son insu, ôta son épée, qu'il avoit toujours auprès de lui. *Caton* resté seul se coucha, & ayant pris le *Dialogue de* Platon *sur l'Immortalité de l'Ame*, il se mit à le lire avec beaucoup d'attention. Après avoir lu quelque tems dans un transport de joie, qu'excitoit en lui l'espérance d'une heureuse immortalité, il jetta les yeux sur l'endroit où avoit été son épée, & ne la voyant pas apella un de ses Esclaves, à qui il demanda froidement qui avoit pris son épée? Comme l'Esclave ne lui faisoit point de réponse, il continua à lire; & quelques momens après, sans témoigner aucune impatience, & seulement pour savoir ce qu'elle étoit devenue, il ordonna qu'on la lui apportât. Il reprit ensuite son Livre, & ayant fini le *Dialogue* sans qu'on eût fait ce qu'il venoit de commander, il apella tous ses serviteurs l'un après l'autre, & leur dit d'un ton de colère qu'il étoit trahi, puisqu'on vouloit le livrer entre les mains de ses Ennemis nud & desarmé. Un de ses Esclaves tâcha de l'appaiser; mais à peine eut-il commencé à parler, que *Caton* lui donna au visage un coup si violent qu'il se fit mal à la main. Son fils & le reste de ses Amis accoururent au bruit, & s'étant jettés à ses piés, s'efforcérent de le détourner de l'exécution du projet qu'il avoit formé contre lui-même, & ne rougirent pas d'employer pour cet effet jusqu'aux suplications & aux larmes: mais *Caton*, s'étant relevé, *Pourquoi personne*, dit-il, *ne me persuade-t-il par des argumens, ou ne m'enseigne-t-il ce que je dois faire, en cas que j'aye formé quelque dessein blâmable? De quel droit me desarme-t-on, & m'empêche-t-on de faire usage de ma raison?* Se tournant alors vers son fils, *Et vous, Jeune-homme*, dit-il, *pourquoi ne liez-vous pas à votre Père les mains sur le dos, pour que* César, *quand il viendra, n'ait rien à craindre de lui? car, pour m'ôter la vie, je puis me passer d'épée; je n'ai, pour finir mes jours, qu'à retenir, pendant quelques instans, mon soufle, ou donner de la tête contre la muraille.* En achevant ces mots, il renvoya son fils, & le reste de ses Amis, à l'exception des deux Philosophes, *Démétrius* & *Apollonide*, auxquels il dit d'un ton de voix plus tranquile: *Pouvez-vous m'alléguer quelque argument qui prouve, que ce ne soit pas une chose indigne de* Caton *de demander la vie à son Ennemi? Je n'ai encore rien décidé sur ce sujet, mais je veux me mettre dans la disposition d'exécuter ce qui me paroîtra le plus raisonnable.* Comme les Philosophes gardérent le silence, ne pouvant guères faire autrement sans combattre leurs propres principes, *Caton* leur dit qu'il ne manqueroit pas de leur demander leur avis, quand il auroit besoin de faire usage des préceptes de leur Philosophie: *mais en attendant*, dit-il, *allez dire à mon fils, qu'il*

Lit le Dialogue de Platon *sur l'Immortalité de l'Ame.*

Son Fils & ses Amis s'efforcent en vain de le détourner de son dessein de se tuer.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

qu'il ne contraigne point son Père à une chose qu'il ne sauroit lui persuader. Démétrius & Apollonide, s'étant retirés alors, lui envoyérent un instant après son épée par un jeune Esclave. *Caton* la prit avec un air de satisfaction, & l'ayant tirée en examina la pointe, puis la remettant au fourreau, *C'est à présent*, dit-il, *que je suis maître de moi-même.* Il reprit alors le *Dialogue*, & l'ayant relu jusqu'à deux fois * il tomba dans un doux sommeil. Vers minuit il apella deux de ses Affranchis, *Cléanthe* son Médecin, & *Butas*, qu'il employoit principalement dans les Affaires publiques. Il envoya ce dernier au Port, pour voir si ses Amis avoient mis à la voile, & ordonna à l'autre de lui apliquer quelque remède à la main qui lui faisoit mal. Ces différens ordres furent reçus avec beaucoup de joie, parce qu'ils sembloient donner lieu d'espérer que *Caton* avoit renoncé au dessein de s'ôter la vie. *Butas* revint bientôt, & lui aprit que tous ses Amis étoient en mer, hormis *Crassus*, qui s'étoit arrêté pour quelque affaire, mais qui alloit s'embarquer. Il ajouta que le vent étoit fort, & la mer extrêmement agitée. A l'ouïe de cette dernière nouvelle, il soupira, & renvoya *Butas* pour voir si quelques Vaisseaux n'avoient pas été rejettés sur la Côte, & si ses Amis n'avoient pas besoin de secours. Immédiatement après il se rendormit, & ne se réveilla qu'à la pointe du jour, quand *Butas*, étant revenu, lui annonça que la tempête étoit presque calmée, & qu'on n'entendoit aucun bruit du côté du Port. *Caton* s'étant recouché alors, comme s'il avoit voulu se rendormir, dit à *Butas* de se retirer, & de fermer la porte après lui. A peine fut-il sorti, que *Caton*, comme s'il avoit attendu que tous ses Amis fussent

Intérêt qu'il prend à ses Amis.

Il se passe l'épée au travers du corps.

* Ce *Dialogue* paroit trop long pour avoir pu être lu deux fois en si peu de tems; mais une chose plus étrange encore, est que *Caton* ait lu, avant de se tuer, un *Dialogue* qui condamne en propres termes ce qu'il alloit faire. *Un Philosophe*, dit *Platon* dans ce Dialogue, *ne doit jamais se tuer, la chose n'étant pas même permise à ceux auxquels la vie est à charge; car Dieu les a placés dans un poste qu'ils ne sont pas en droit de quiter sans sa permission. Les Dieux ont soin de nous, & nous formons une partie de leur bien. Si un de vos Esclaves se tuoit sans votre ordre, vous croiriez qu'il vous auroit fait tort, & vous l'en puniriez si la chose dépendoit de vous.* Peut-être *Caton* résista-t-il à ces argumens, en vertu de ce que *Socrate* ajoute: *Il faut que nous attendions avec patience qu'il plaise à Dieu de nous envoyer un ordre exprès de sortir de la vie.* Peut-être qu'il regarda sa situation actuelle comme exprimant un pareil ordre. C'est le commentaire que *Cicéron* fait sur son action dans le I. Livre de ses *Tusculanes. Cato autem sic abiit è vitâ, ut causam moriendi nactum se esse gauderet. Vetat enim dominans ille in nobis deus injussu hinc nos suo demigrare; cum vero causam justam deus ipse dederit, ut tunc Socrati, nunc Catoni, sæpe multis, næ ille, medius fidius, vir sapiens lætus ex his tenebris in lucem illam excesserit; nec tamen ille vincula carceris ruperit, leges enim vetant; sed tanquam a magistratu, aut ab aliquâ potestate legitimâ, sic à deo evocatus atque emissus exierit.* Mais cette frivole distinction renverse tout le but du *Dialogue*. Si chaque homme avoit le droit de juger quand sa situation l'autorise à sortir de la vie, le *Suicide* pourroit toujours être justifié. Il faut convenir néanmoins que *Caton* est moins à blâmer, que ceux qui se tuent parce qu'ils se trouvent accablés de tristesse, de douleur, de pauvreté, ou de crainte. Il y a, suivant nous, une prodigieuse différence entre la lâcheté de ces derniers, & le desespoir d'un homme courageux, qui se tue par Raison d'Etat, s'il est permis de parler ainsi; car quoique l'action soit mauvaise; cependant, comme *Plutarque* l'observe dans la comparaison qu'il fait entre *Romulus & Thésée*, *on doit regarder comme le plus excusable celui qui est poussé par la plus forte cause, comme cédant à un coup plus violent.* Et quel coup plus violent peut-on imaginer que la ruïne de la Patrie?

fussent en sureté, se passa son épée au travers du corps; mais comme il ne pouvoit pas se servir trop bien de sa main, il ne mourut pas d'abord de sa blessure, mais il tomba sur son lit, & renversa une table sur laquelle il avoit tracé quelques Figures de Géométrie. Son fils & quelques-uns de ses serviteurs accoururent au bruit, & le trouvérent nageant dans son sang. Ses regards, qui avoient quelque chose de terrible, leur causérent un tel effroi, que pendant un tems ils ne songérent pas même à lui donner le moindre secours. A la fin *Butas* se mit à recoudre la plaie; mais *Caton*, ayant repris ses esprits, repoussa le Médecin, rouvrit lui-même la blessure, & expira immédiatement après, dans la 48. ou, suivant d'autres, dans la 55. année de son âge. Il étoit un des plus vertueux Citoyens que *Rome* eût jamais produit, ayant toutes les vertus, & pas un seul des défauts de *Caton* le *Censeur*, un de ses illustres Ancêtres. Par sa constance invincible il auroit soutenu la République, si les Dieux eux-mêmes, dit *Plutarque*, n'en avoient pas résolu le renversement.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Regrets & douleur des Habitans d'Utique.

Dès que sa mort fut sue, tous les Habitans d'*Utique* se rendirent à sa maison, l'apellant leur *Bienfaiteur*, leur *Défenseur*, & le seul *Romain qui fût libre*. Quoique dans ce moment même on vînt leur annoncer que *César* aprochoit, ni la crainte du danger présent, ni la desunion qui régnoit entre eux, ni même l'empressement qu'avoit chacun d'eux d'aller faire sa cour au Vainqueur, ne les empêchérent point de lui faire des obséques solemnelles. Que l'impression que les vertus de *Caton* firent sur eux, devoit être forte, puisqu'ils honorérent si ouvertement sa mémoire, à l'aproche d'un Ennemi victorieux, dont ils alloient implorer la clémence! Quand *César*, déjà aux portes d'*Utique* avec son Armée, aprit la mort de *Caton*, il dit, Caton, *je t'envie ta mort, puisque tu m'as envié la gloire de te conserver la vie* *.

La Ville d'*Utique* fut remise par *Lucius César* entre les mains du Vainqueur, qui pardonna à quelques-uns de ses Ennemis, mais il en fit mourir secrettement quelques autres. *Lucius César*, qui durant tout le cours de la guerre avoit traité cruellement les Ennemis de *Pompée*, fut du nombre des derniers; mais le fils de *Caton*, sa fille, *Statilius*, & plusieurs autres, obtinrent leur grace. Son fils fut tué dans la suite à la Bataille de *Philippes*, & mourut ainsi plus glorieusement qu'il n'avoit vécu. Car on assure qu'il étoit extrêmement débauché, & qu'étant logé, durant le séjour qu'il fit en *Cappadoce*, dans la maison de *Marphadate*, Seigneur de la Famille Royale, il eut un commerce criminel avec la femme de son Hôte, nommée

* *Plutarque* semble révoquer en doute, que *César* eût pardonné à *Caton*. Le Livre, dit cet Ecrivain, que *César* composa contre *Caton*, ne marque pas trop de disposition à lui faire grace. Auroit-il épargné un homme, dont la mémoire paroit lui avoir été si odieuse? Mais, avec la permission de *Plutarque*, nous croyons que *César* en auroit agi envers *Caton*, comme il fit envers *Cicéron*, envers *Brutus*, envers *Marcellus*, ses plus mortels Ennemis, & envers tant d'autres, non pas véritablement par un principe d'affection, mais par vanité, & peut-être par politique. Pour ce qui est de l'Ouvrage dont *Plutarque* fait mention, *César* le composa moins par haine contre *Caton*, que pour sa propre justification. *Cicéron* avoit donné au Public un Panégyrique de *Caton*. Ce Panégyrique piqua *César* au vif, & le détermina à y faire une Réponse, qu'il apella *Anti-Caton*, & qui ne pouvoit contenir sa propre apologie, sans attaquer fortement le grand-homme qui s'étoit donné la mort à *Utique*.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

mée *Psyché*, qui signifie *Ame* en Grec. Ce nom donna lieu à quelques plaisanteries des *Romains*: *Que* Caton *&* Marphadate *devoient être bien bons amis, puisqu'ils n'avoient qu'une seule & même ame; que* Caton *étoit noble & généreux; qu'il avoit une Ame Royale*, &c. La fille de *Caton* épousa *Brutus*, un des Conspirateurs, & finit sa vie d'une manière qui répondoit à sa naissance, comme nous le verrons dans la suite. Pour ce qui est de *Statilius*, qui témoigna vouloir imiter *Caton*, il changea d'avis par le conseil d'*Apollonide* & de *Démétrius*; mais il s'attacha dans la suite à *Brutus*, & périt à la fin avec plusieurs illustres *Romains*, à la Journée de *Philippes* (*a*).

César *subjugue la Mauritanie & la Numidie.*

César, se voyant maître d'*Utique*, & de toute la Province *Romaine* en *Afrique*, entra en *Numidie* & en *Mauritanie*, & réduisit ces deux Royaumes en Provinces *Romaines*. Il nomma *Crispus Salustius* Gouverneur de ces Provinces en qualité de Proconsul, en lui recommandant d'apauvrir & de ruïner les Habitans au point, qu'ils ne fussent plus en état de jamais secouer le joug. Les fertiles Plaines de *Numidie* furent partagées entre les soldats de *P. Sitius*, qui avoit conquis une grande partie de ce Pays. *Sitius*, ayant été chassé de *Rome*, nous ne savons à quelle occasion, s'étoit réfugié en *Mauritanie*, & y avoit rassemblé un grand nombre de *Romains* exilés. Il se mit avec cette espèce d'Armée au service d'un petit Roi de *Mauritanie* nommé *Bogud*, qui étoit alors en guerre avec *Juba*. *Bogud* le fit Général en Chef de toutes ses Forces; Emploi dont il s'acquita avec une extrême fidélité, & avec tant de bonheur, qu'il se rendit même maître de *Cyrta*, Capitale des Etats de *Juba*. Cette diversion fut d'une utilité infinie à *César*, en ce qu'elle obligea *Juba* à laisser une partie de ses Troupes sous le Commandement de *Sabura*, un de ses meilleurs Généraux, pour défendre son Royaume; mais, durant l'absence de ce Prince, *Sitius*, après avoir défait & tué *Sabura*, se rendit maître de tout le Pays, & alla ensuite avec son Armée victorieuse joindre *César*, qu'il connoissoit à peine. Il rencontra sur sa route un Corps de *Romains*, qui s'étoient sauvés de la bataille de *Thapsus*, sous les ordres d'*Afranius* & de *Faustus Sylla*, les défit, & prit leurs Chefs prisonniers. Parmi ceux qui tombérent à cette occasion entre ses mains, se trouvoit la femme de *Sylla*, fille de *Pompée*. *Sitius* la remit à *César*, qui eut la générosité de l'envoyer à ses frères en *Espagne*. Peu de tems après, la Flotte de *Sitius* surprit dans le Port d'*Hippone* l'Escadre qui transportoit en *Italie Scipion* & les autres *Romains* qui avoient quité *Utique*, & les fit presque tous prisonniers. *Scipion* se tua lui-même, mais tous les autres furent menés à *Sitius*, qui les remit entre les mains de *César*. Ce Dictateur récompensa de si importans services, en donnant à *Sitius* en Souveraineté une fertile Contrée située sur les frontières de la *Numidie*. Cette étendue de Pays avoit appartenu auparavant à un Prince *Numide* nommé *Manasses*, qui venoit d'en être chassé, pour s'être déclaré en faveur de *Juba*, & avoir servi dans l'Armée de ce Roi contre *César* (*b*). Ce grand Capitaine, ayant subjugué toute l'*Afrique*, & réglé les affaires de cette Province, retourna à *Utique*, où sa Flotte l'attendoit. Etant-là, il

P. Sitius *rend des services importans à César.*

Comment récompensés.

(*a*) Plut. in Cat. & Cæs. Dio. Cass. ibid. (*b*) Hist. de Bello Africano.

il donna ordre qu'on rebâtît *Carthage*; ce qu'il fit pareillement à l'égard de *Corinthe*, peu de tems après son retour en *Italie*; desorte que ces deux fameuses Villes, qui avoient été détruites la même année, sortirent aussi la même année de leurs ruïnes, sous lesquelles elles avoient été comme ensévelies durant l'espace d'un siècle. Deux ans après elles furent repeuplées de quelques Colonies *Romaines*, & c'est de ces nouveaux Habitans de *Corinthe* que sont descendus les *Corinthiens* auxquels St. Paul écrivit ses deux *Epitres*. Comme le Dictateur n'avoit plus d'Ennemis en *Afrique*, il sortit de ce Pays enrichi de gloire & de butin, & mit à la voile pour l'*Italie* vers la *Mi-Avril*; trois jours après il gagna *Caralos*, présentement *Cagliari*, d'où il se rendit à *Ostie*; mais comme le vent fut contraire, & le tems orageux, il fut 28 jours à faire ce trajet.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Carthage & Corinthe rebâties.

Quand il aprocha de *Rome*, tous les Citoyens vinrent à sa rencontre, & le conduisirent au *Capitole*, où il rendit de solemnelles actions de graces aux Dieux pour les glorieux succès qu'ils avoient accordé à ses armes. Le Sénat & le Peuple le comblérent d'honneurs à l'envi l'un de l'autre. On ordonna des prières & des sacrifices durant l'espace de 40 jours. Par un Decret du Sénat sa Garde fut triplée, & le nombre des Licteurs, qui l'accompagnoient en qualité de Dictateur, doublé. Sa Dictature fut prolongée pour dix ans, & la Dignité de *Censeur*, qui avoit jusqu'alors été partagée entre deux Magistrats, conférée à lui seul, sous le titre de *Réformateur des Mœurs*, celui de *Censeur* ne paroissant pas assez noble. Sa Personne fut déclarée sacrée & inviolable; &, pour l'élever au-dessus de ses Concitoyens, il fut résolu qu'il auroit sa place durant sa vie à côté des Consuls; qu'il donneroit le prémier son avis dans toutes les délibérations publiques; qu'il seroit assis à tous les Spectacles dans une Chaire Curule; & que même après sa mort cette Chaire resteroit au même endroit, pour immortaliser sa mémoire. On porta encore l'adulation à ce point d'impiété, que de mettre sa Statue dans le *Capitole* à côté de celle de *Jupiter*, avec cette inscription sur le piédestal, A César Demi-Dieu.

César revient à Rome.

Honneurs que lui accordent le Sénat & le Peuple.

Cet habile Dictateur avoit trop de pénétration pour ne pas voir que cette profusion d'honneurs ne venoit que d'un principe de crainte. Ainsi, en acceptant ces marques de distinction, il déclara qu'il ne se serviroit de l'autorité qu'on vouloit bien lui confier, que pour empêcher que la République ne fût replongée dans de nouveaux troubles, & que pour en rendre tous les membres heureux, autant que cela dépendroit de lui. „ Je ne „ renouvellerai pas, *dit-il*, les massacres de *Sylla* & de *Marius*, dont le „ seul souvenir me fait horreur. J'aurois souhaité de sauver l'Etat sans ré- „ pandre une seule goute de sang, & sans priver *Rome* d'un seul Citoyen; „ mais puisque la chose n'a point été en mon pouvoir, à présent que mes „ Ennemis sont domtés, je laisserai-là l'épée, & tâcherai uniquement de „ gagner par de bons offices ceux qui continuent à me haïr. Vous ne „ trouverez pas en moi un *Marius* ni un *Sylla*, mais un Père indulgent, & „ un zèlé Protecteur. Pour ce qui est de mes Troupes, je les garderai sur „ pié, moins pour ma défense, que pour celle de la République. Elles „ ne vous feront pas à charge cependant. Les richesses que j'ai appor-

Discours de César au Sénat.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

„ tées d'*Afrique*, suffiront pour les entretenir, & même pour subvenir en „ partie aux dépenses du Gouvernement". Ce discours, & le pardon qu'il accorda peu de jours après à *M. Claudius Marcellus*, un de ses plus mortels Ennemis, calmérent les frayeurs du Sénat & du Peuple. *Marcellus* avoit été Consul cinq ans auparavant, & durant son Consulat il avoit employé tout son crédit & toute son autorité contre *César*. Il avoit combattu sous les Etendards de *Pompée* à *Pharsale*; mais, après cette fatale journée, il s'étoit retiré à *Mitylène* dans l'Ile de *Lesbos*, pour s'y apliquer uniquement à l'étude de la Philosophie. *Cicéron*, qui avoit toujours été son intime Ami, engagea les *Pères Conscrits* à intercéder en corps en sa faveur. Ainsi, dès la prémière fois que *César* parut dans le Sénat, *Lucius Piso* lui fit un discours touchant pour obtenir la grace de *Marcellus*. Tous les *Pères Conscrits* le secondérent, & ayant quité leurs places, entourérent le tribunal du Dictateur, implorant sa clémence en faveur d'un des plus dignes Membres de leur Corps. *César* les écouta avec beaucoup d'attention; & dès qu'ils eurent achevé de parler, *Je pardonne très volontiers à* Marcellus, dit-il, *tant par égard pour votre intercession, que pour son propre mérite. Qu'il vienne reprendre sa place dans le Sénat. Je le compterai desormais au nombre de mes Amis, pour convaincre tout le monde du respect que j'ai pour cet auguste Corps.* Les *Pères Conscrits* lui témoignérent leur reconnoissance par des remercimens; & *Cicéron* en particulier composa à cette occasion une fameuse Harangue, qu'on ne sauroit lire sans admiration. Mais la clémence de *César* ne fut d'aucun usage à *Marcellus*. Dès-qu'il eut apris ce qui s'étoit passé à *Rome*, il quita *Mitylène*, & se rendit à *Athènes*, dans l'intention de passer de-là en *Italie*; mais étant sur le point de s'embarquer, il fut assassiné par un certain *Magius Chilon*, aussi zélé partisan de *Pompée* que lui-même. On ne sait pas bien quelle cause l'engagea à commettre ce crime; quelques personnes soupçonnérent *César* d'y avoir eu part; mais *Cicéron* trouve ce soupçon mal fondé, puisque *Magius* s'ôta la vie avec le même fer qu'il venoit de plonger dans le sein de *Marcellus* *.

César pardonne à Marcellus.

Le Dictateur ayant par sa clémence, & par ses manières obligeantes envers tout le monde, dissipé les craintes des Sénateurs, convoqua le Peuple, pour lui témoigner sa reconnoissance de l'attachement qu'il avoit toujours marqué pour sa personne. Il entra ensuite dans le détail de ses victoires, disant, „ Qu'il avoit en dernier lieu conquis un Pays si riche & si „ étendu, que la Ville de *Rome* pourroit en tirer annuellement 200000 Bois- „ seaux de blé, & trois millions de Mesures d'huile". En considération de tant de conquêtes, le Sénat & le Peuple lui décernérent quatre Triomphes. Ainsi il triompha quatre fois dans un même mois, savoir, des *Gaulois*, de l'*Egypte*,

Ses Triomphes.

* Voici comment *Cicéron* s'exprime sur ce sujet: *Il seroit injuste de soupçonner* César *d'avoir eu aucune part à la mort de* Marcellus, *puisque* Magius *se perça de la même épée qu'il venoit de plonger dans le sein de* Marcellus. *Je ne saurois deviner ce qui a pu le porter à commettre un aussi noir attentat.* Marcellus *avoit été sa caution peu de tems auparavant à* Sunium. *Peut être* Magius *n'étant point en état de satisfaire ses Créanciers, eut recours à* Marcellus, *& que ce dernier le rebuta incivilement, ce qui lui étoit assez naturel* (1).

(1) Cic. ad Attic. L. XIII. Epist. 10.

gypte, de *Pharnace*, & de *Juba*. Dans son prémier Triomphe, on porta devant son Char les noms de 300 Peuples, & de 800 Villes, dont il s'étoit rendu maître par la mort d'un million d'Ennemis. Parmi les Prisonniers se trouvoit *Vercingétorix*, qui avoit soulevé les *Gaulois* contre *César*, & entrepris de secourir *Alécie* à la tête de 300000 hommes. Les Soldats de *César* le suivoient couronnés de lauriers, & toute la Ville accompagnoit la Procession d'acclamations de joie; mais, au milieu de ces témoignages de satisfaction, l'essieu du Char de triomphe s'étant cassé près du Temple de la *Fortune*, le Vainqueur courut risque d'être écrasé sous les roues. Les *Romains*, naturellement superstitieux, regardérent cet accident comme étant de très mauvais augure; cependant le seul inconvénient qui en résulta, fut d'empêcher que la Procession ne pût s'achever de jour; mais *César* répara cet inconvénient, en faisant marcher, dès-qu'il commença à faire nuit, 40 Eléphans, 20 à chaque côté de son Char. Ces Eléphans portoient sur leur dos un nombre prodigieux de flambeaux, disposés en forme de pyramides. Par ce moyen tout le monde put, sans la moindre confusion, se rendre au *Capitole*. Là *César*, pour donner au Peuple un exemple de respect religieux, monta à genoux les degrés du Temple. Après avoir offert à *Jupiter* les sacrifices ordinaires, il regarda la Statue que le Sénat & le Peuple avoient érigée à son honneur près de celle de ce Dieu; & choqué de l'inscription, A CESAR DEMI-DIEU, il ordonna que ce dernier mot fût effacé. Le second Triomphe avoit rapport à l'*Egypte*. Les Portraits de *Ptolémée*, de *Photin*, & d'*Achillas*, furent portés devant le Char avec les Représentations des Villes de *Péluse* & d'*Alexandrie*, du Palais des Rois d'*Egypte*, de la Tour de *Pharos*, &c. Le Char étoit précédé d'un grand nombre de Prisonniers du prémier rang, & entre autres *Arsinoé*, sœur de *Cléopatre*, chargée de fers; mais, après avoir servi d'ornement, elle fut remise en liberté, & seulement bannie d'*Egypte*, pour qu'elle n'y excitât pas de nouveaux troubles au préjudice de *Cléopatre* *. Le troisiéme Triomphe étoit destiné à célébrer la défaite de *Pharnace* Roi de *Pont*. Au milieu des dépouilles que le *Pont*, la *Bithynie*, & la *Galatie* avoient fournies au Vainqueur, se lisoient en grands caractères ces mots fameux, VENI, VIDI, VICI, pour marquer la rapidité, plutôt que la difficulté ou l'importance de la victoire. La conquête de l'*Afrique* & de la *Numidie*, avec la défaite de *Juba* & de ses Alliés, formoit le sujet du quatrième Triomphe. *Juba*, fils du Roi *Juba*, qui étoit alors fort jeune, précédoit avec les autres Captifs le Char du Vainqueur; mais, après la Procession, *César* lui rendit la liberté, & lui donna une éducation convenable à son rang, le faisant instruire dans toutes les Sciences auxquelles de jeunes Patriciens s'apliquoient en ce tems-là à *Rome*. Aussi ce jeune Prince devint-il dans la suite un des plus savans Princes de son tems, & fut, à cause de cela même, tellement chéri d'*Auguste*, que cet Empereur lui donna le Royaume de *Gétulie* en *Afrique*, & en mariage *Cléopatre Séléne*, fille de la

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Juba fils du Roi Juba mené en triomphe.

* Cette jeune Princesse alla faire son séjour dans l'*Asie* proprement dite; car ce fut-là qu'*Antoine* la trouva après la Bataille de *Philippes*, & qu'il la fit mourir, à la requisition de *Cléopatre* (1).

(1) Hist. de Bello Alexandrino. Joseph. Antiq. L. XV. c. 4.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

Sa libéralité envers ses Soldats & le Peuple Romain.

la Reine *Cléopatre* & de *Marc-Antoine* *. Les *Romains* ne furent pas si contens de ce Triomphe que des trois autres. *César* ayant fait porter les Statues de *Scipion*, de *Pétréius* & de *Caton*, parmi celles des Rois & des Princes qu'il avoit subjugués, ils ne purent voir *Caton* se déchirant les entrailles, comme sa Statue le représentoit, sans répandre des larmes. La valeur des Vases d'or & d'argent, qui dans ces Triomphes furent portés devant *César*, montoit à 65000 *Talens* c'est-à-dire, à plus de douze millions monnoie d'*Angleterre*, sans compter 1822 Couronnes d'or, pesant 15033 livres, qui étoient des présens qu'on lui avoit faits après ses différentes victoires, suivant la coutume de ces tems-là. Ces Sommes servirent à payer aux Troupes, non seulement leurs arrérages, mais aussi à chaque soldat la valeur de 150 livres sterling, le double de cette somme à chaque Centurion, & le triple à chaque Tribun, & à chaque Officier de Cavalerie. Pour ce qui est du Peuple *Romain*, dont il briguoit la faveur, il fit présent à chaque Particulier de dix Boisseaux de froment, du même nombre de Mesures d'huile, & ajouta 100 *Denarii* aux 300 qu'il leur avoit promis avant de partir pour l'*Afrique*. Il régala ensuite le Peuple à 22000 tables, servies de tout ce qu'on peut imaginer de plus rare & de plus exquis, tant en mêts qu'en vins; & pour qu'il ne manquât rien à la magnificence de ces festins, il donna à la Ville un Combat de 2000 Gladiateurs, avec des Représentations de Combats de Terre & de Mer, dans quelques-uns desquels il y eut quelquefois jusqu'à 3 ou 4000 Combattans d'un côté; sans compter plusieurs autres Spectacles de différent genre †. Ces Fêtes durérent

* Il composa divers Ouvrages, & entre autres l'Histoire de *Rome*, qu'il écrivit en *Grec*, & qui est souvent citée par les Anciens avec beaucoup d'éloge, mais qui est perdue à présent avec le reste de ses Ouvrages. Une de ses Productions, qu'on a bien sujet de regreter, regardoit les affaires d'*Assyrie*, & étoit tirée principalement des Ecrits de *Bérose*.

† Les deux fameux *Pantomimes*, *Labérius* & *Publius*, brillérent en cette occasion. *Labérius*, quoique né Chevalier *Romain*, représenta sur le Théatre des Pièces de sa façon. *César* l'en récompensa par un présent de 500 *Sesterces*, & d'une Bague d'or, ce qui le faisoit rentrer dans l'Ordre des Chevaliers, dont il étoit sorti en montant sur le Théatre comme Acteur. *Macrobe* nous a transmis une partie d'un des Prologues de cet Auteur (1), qui peut nous faire juger de son génie & de son goût. *Horace* à-la-vérité l'accuse de manquer d'élégance (2). Mais *Scaliger* croit la censure très injuste, & soutient les vers cités par *Macrobe*, plus élégans que ceux par lesquels *Horace* s'est avisé de les reprendre (3). Quand *Labérius*, après avoir reçu la Bague d'or, alla reprendre sa place parmi les Chevaliers, *Cicéron*, près duquel il passa devant l'Orchestre où les Sénateurs étoient assis, lui dit qu'il lui feroit volontiers place, mais qu'il en manquoit lui-même. Ce qu'il en disoit, étoit par allusion au grand nombre de Sénateurs que *César* avoit créés en dernier lieu. *Je ne suis point surpris*, répondit Labérius, *que vous, qui vous servez ordinairement de deux siéges à-la-fois, vous trouviez mal à votre aise quand vous êtes assis comme un autre homme.* Ces mots contenoient un reproche que son inconstance & sa duplicité n'avoient que trop mérité (4).

Publius étoit *Syrien* d'origine. Il fut élevé à *Rome*, où il servit en qualité d'Esclave: son esprit & ses talens lui ayant procuré sa liberté, il composa des Pièces de Théatre, & les représenta avec de grands aplaudissemens dans plusieurs Villes d'*Italie*. A la fin, s'étant rendu à *Rome* dans le tems des Triomphes de *César*, il fit un défi à tous les Poëtes Dramatiques & à tous les Acteurs, & remporta le prix sur chacun d'eux, même sur *Laberius* (5). Il nous reste encore une Collection de Sentences tirées de ses Ouvrages, que *Joseph Scaliger* vante beaucoup, & qu'il a lui-même traduite en *Grec*.

(1) Macrob. Saturn. L. II. c. 7.
(2) Horat. Satyr. L. I. Satyr. 10. v. 5, 6.
(3) Scaliger de Re Poët. L. I. c. 10.
(4) Macrob. Saturn. L. II. c. 7.
(5) Id. ibid.

rent plusieurs jours, & attirérent un si prodigieux nombre de Spectateurs à *Rome*, que la plupart furent obligé de passer les nuits en plein air, & qu'outre un grand nombre d'autres, auxquels le même malheur arriva, il y eut jusqu'à deux Sénateurs étouffés dans la foule (*a*).

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

César, après s'être assuré, par les différens moyens que nous venons d'indiquer, l'affection des Soldats & du Peuple, s'apliqua uniquement à réformer le Gouvernement, & à établir un bon ordre dans la Ville. Dans cette vue il fit publier plusieurs excellentes Loix. Il commença par accorder de grands privilèges aux familles de ceux qui avoient perdu la vie dans les Guerres Civiles, rapella les Habitans qui s'étoient établis dans des Pays étrangers, & attira à *Rome* par le droit de Bourgeoisie & par d'autres avantages, tous ceux qui s'étoient acquis de la réputation en fait d'Arts & de Sciences. Il défendit en même tems par une autre Loi à tous les Citoyens au-dessus de l'âge de 20 ans & au-dessous de 40 de s'absenter de la Capitale plus de trois ans, sous quelque prétexte que ce fût *. D'autres Loix servirent à reprimer le luxe excessif qui régnoit à *Rome* & dans toute l'*Italie*; il restreignit l'usage des Litières, des Robes brodées & des Joyaux à des Personnes du prémier rang, ou prodigieusement riches; il limita la dépense des Festins par diverses Loix Somptuaires, qu'il fit exécuter à la dernière rigueur, ses Officiers étant entrés plus d'une fois dans les maisons des Citoyens opulens, & ayant enlevé de leur table les mets défendus par la Loi. Tous les Marchés fourmilloient de délateurs, ensorte qu'on n'y pouvoit rien acheter, ou vendre, sans qu'il en fût informé.

Il réforme le Gouvernement.

Loix Somptuaires.

Par rapport à l'Administration des Finances, il se la réserva; mais pour celle de la Justice, il la confia aux Sénateurs & aux Chevaliers d'une probité distinguée. Comme le long séjour qu'il avoit fait dans les *Gaules* à la tête d'une Armée, lui avoit procuré le moyen d'usurper une Puissance Souveraine,

(*a*) Dio. L. XLII. Plin. L. XXXIV, XXXVI, XXXVII. Sueton. in Cæs. Vell. Paterc. L. II. c. 56.

* *Plutarque* dit que *César* fit un dénombrement du Peuple, par lequel il parut que le nombre des Citoyens se trouvoit réduit de 320000 à 150000; tant, ajoute-t-il, la Guerre Civile avoit fait de ravage dans la seule Ville de *Rome*, pour ne rien dire du reste de l'*Italie*. Mais il n'y a que trois erreurs dans ce passage. 1. *Suétone* ne parle point de ce dénombrement, & *Auguste* lui-même dit dans les *Marmora Ancyriana*, que sous son sixième Consulat il dénombra le Peuple, ce qui ne s'étoit point fait depuis 42 ans. 2. Avant que la guerre s'allumât entre *César* & *Pompée*, le nombre des Citoyens *Romains*, dit *Plutarque*, n'alloit qu'à 320000; mais c'est ce qui est impossible, puisque longtems auparavant le nombre en étoit bien plus grand. Enfin il n'est pas possible que dans le prétendu dénombrement fait par *César*, il ne se soit trouvé que 150000 Citoyens, puisque peu de tems après ce Dictateur tira de *Rome* 80000 hommes, pour en former des Colonies. Ajoutons à tout cela, que 18 ans après *Auguste* fit un dénombrement, & trouva plus de quatre millions de Citoyens en état de porter les armes. *Rualdus* a non seulement découvert ces erreurs, mais en a aussi trouvé la source; car il fait voir que *Plutarque*, faute de bien entendre le *Latin*, avoit été abusé par un passage de *Suétone*, qui dit de *César*, *recensum populi ne more, nec loco solito, sed vicatim per dominos insularum egit. atque ex viginti trecentisque millibus accipientium frumentum è publico ad centum quinquaginta retraxit* (1). *Suétone* parle en cet endroit de la revue que *César* fit des pauvres Citoyens, & qu'il réduisit de 320000 à 150000. *Plutarque* a pris le mot de *recensus* pour celui de *census*.

(1) Sueton. in Jul. c. 4.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Il dispose de toutes les Charges.

veraine, pour empêcher que d'autres ne marchassent sur ses traces, il statua par une Loi expresse, qu'aucun Préteur ne resteroit plus d'un an dans son Gouvernement, & aucun Homme Consulaire plus de deux ans. Il nommoit à toutes les Charges non seulement dans *Rome*, mais aussi dans toutes les Provinces, le Peuple, qui s'assembloit dans la *Place des Comices*, comme de tout tems, n'osant choisir aucun autre que celui que le Dictateur proposoit. Les Tribuns, les Préteurs, les Questeurs, & même les Consuls, étoient tous des hommes qui avoient servi sous lui, & le Gouvernement des Pays sujets à la République ne fut donné qu'aux plus zélés partisans du Dictateur. *A. Alliénus* eut la *Sicile*, *M. Junius Brutus* la *Gaule Cisalpine*, un autre *Junius Brutus*, surnommé *Albinus*, la *Gaule Transalpine*, *Servius Sulpicius* l'*Achaïe*, *Crispus Salustius* la *Numidie*, *P. Vatinius* l'*Illyrie*, *Q. Cornificius* la *Syrie*, & *Q. Cassius Longinus* l'*Espagne*; desorte que la suprême autorité de *César* n'étoit pas moins solidement établie dans les Provinces les plus éloignées que dans la Capitale même.

Cæcilius Bassus *excite des troubles en* Syrie.

A la-vérité, un certain *Cæcilius Bassus* excita quelques troubles en *Syrie*. C'étoit un Chevalier *Romain*, qui avoit combattu pour *Pompée* à la Journée de *Pharsale*. Il se retira ensuite à *Tyr*, où, sous prétexte de se mêler de Négoce, il engagea dans son parti plusieurs qui avoient eu de l'affection pour *Pompée*, & même quelques Soldats *Romains*, qui se trouvoient en garnison à *Tyr*. *Sextus César*, que le Dictateur avoit fait Gouverneur de cette Province, ayant conçu quelques soupçons sur son sujet, le cita à comparoître devant lui. *Bassus*, sans témoigner la moindre crainte, dit au Gouverneur qu'il levoit des Volontaires, dans le dessein d'aider *Mithridate* à réduire sous son obéissance le Royaume de *Pergame*, que *César* lui avoit donné. *Sextus*, ajoutant foi à ce discours, le renvoya, & n'ouvrit les yeux que quand *Bassus*, après avoir rassemblé un grand nombre de Conjurés, se rendit maître de la Ville de *Tyr*. Pour faciliter le succès de son entreprise, il fit répandre le bruit, que *César* avoit été tué en *Afrique*, & que le Sénat venoit de le nommer Président de *Syrie*. Par cette imposture, il se vit en état de mettre sur pié assez de forces pour livrer bataille à *Sextus*; mais il fut entièrement défait, & obligé de se réfugier dans *Tyr*, où il resta dans l'inaction, jusqu'à ce qu'il eût été guéri des blessures qu'il avoit reçues dans la bataille.

Sextus César, *Gouverneur de* Syrie, *assassiné par ses soldats.*

Dès-qu'il fut rétabli, il trouva moyen d'exciter les Troupes de *Sextus*, qui n'étoit qu'un misérable débauché, à se révolter contre leur Chef, & à l'assassiner. Elles vinrent ensuite joindre *Bassus*, à l'exception d'un petit Corps, qui se retira en *Cilicie*. *Bassus*, se voyant de-nouveau à la tête d'une puissante Armée, marcha droit à *Apamée*, & s'étant rendu maître de cette Ville, il s'y fortifia, & en fit le lieu de sa résidence. Mais *Antistius Vétus*, après s'être mis à la tête de ceux qui s'étoient retirés en *Cilicie*, & avoir reçu divers autres renforts, reprit avec eux le chemin de la *Syrie*. Les fils d'*Antipater*, & divers autres Princes voisins, qui étoient charmés de témoigner leur affection au Dictateur, vinrent le joindre dans ce Pays. Ainsi *Antistius* se retrouva en état de résister à *Bassus*, & même de le forcer à n'oser plus paroître en campagne. Il se retira à *Apamée*, où il fut assiégé; mais comme il ne manquoit ni de valeur ni d'habileté,

Anti-

Antistius, après avoir perdu tout l'Eté devant cette Place sans pouvoir remporter le moindre avantage, fut obligé, vers la fin de la campagne, de lever le siège (*a*). *Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.*

César, ayant apris ce qui se passoit en *Syrie*, dépêcha sur le champ *Statius Murcus*, que *Josèphe* nomme *Marcus*, pour remplacer *Sextus* dans le Gouvernement de *Syrie*, & lui donna trois Légions pour terminer cette fâcheuse guerre. Ces Légions, jointes aux Troupes qu'*Antistius* commandoit, formérent une Armée considérable; desorte que *Bassus* fut obligé de-nouveau à se renfermer dans *Apamée*, dont les forces réunies de *Murcus* & d'*Antistius* recommencérent le siège. Durant ce siège, les deux Partis demandérent du secours aux Princes & aux Etats voisins. Un Roi *Arabe*, nommé *Alcaudonius*, ayant été sollicité également par *Bassus* & par *Murcus*, vint se placer avec toutes ses forces entre le Camp d'*Apamée* & celui des *Césaréens*, qui couvroit le siège, offrant son secours au Parti qui lui donneroit le plus. En conséquence de cette disposition, *Bassus* fut préféré. Ce Rebelle fut joint dans ce même tems par *Pacore* à la tête d'un Corps nombreux de *Parthes*, & se vit, par ces deux renforts, en état d'obliger les *Césaréens* à lever de-nouveau le siège (*b*). Le Dictateur, instruit de cette retraite, envoya ordre à *Q. Martius Crispus*, Gouverneur de *Bithynie*, de marcher avec trois Légions, qu'il avoit sous son commandement, au secours de *Murcus*. *Bassus* à son aproche, se retira dans *Apamée*, où il fut assiégé pour la troisième fois; mais ayant tenu bon jusqu'à la mort de *César*, il fut enfin secouru par *Cassius*, qui s'empara de la *Syrie*, comme nous le verrons dans la suite de cette Histoire.

César réforme le Calendrier.

Tandis que les Lieutenans du Dictateur faisoient la guerre dans l'*Orient*, le Dictateur lui-même, pour montrer qu'il veilloit à tout, entreprit la réformation du Calendrier *Romain*. Cette réformation, qui étoit de son département en qualité de Souverain-Pontife, devenoit plus nécessaire d'année en année. Les Fêtes des *Romains* & leurs Jours solemnels ne tomboient plus au tems de leur institution. L'Année des *Romains* avoit consisté jusqu'alors en douze Mois Lunaires; mais comme il s'en falloit d'onze jours que ces douze Mois n'égalassent une Année Solaire, c'étoit au Collège des Pontifes à ajouter les intercalations nécessaires. C'est ce qu'ils faisoient ordinairement, en ajoutant de deux ans en deux ans une espèce de Mois intercalaire, qui étoit alternativement de 22 & de 23 jours. *Plutarque* nomme ce Mois dans un endroit *Mercidinus* (*c*), & dans un autre *Mercidonius* (*d*). La place qu'on lui avoit assignée dans le Calendrier *Romain*, étoit entre le 23. & le 24. de *Février*. Mais le soin de cette intercalation ayant été laissé aux Pontifes, ils ajoutérent ou négligérent d'ajouter le Mois en question suivant qu'il convenoit à leurs vues d'allonger ou d'abréger le tems que les Magistrats annuels auroient dû rester en charge; ce qui ne pouvoit qu'être une source de desordres, tant en Astro-

(*a*) Dio. L. XLVII. Libo. apud Appian. de Bell. Civil. L. II. Epit. Liv. L. CXIV. Joseph. Antiq. L. XIV. c. 17. & de Bell. Judaic. L. I. c. 8.

(*b*) Dio. L. XLVII. Vell. Paterc. L. II. c. 69. Appian. L. III. & IV. Cic. ad Attic. L. XIV. Epist. 9.

(*c*) Plut. in Numa. (*d*) Id. in Cæsare.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

Astronomie qu'en Politique. Ce fut pour réformer de si crians abus, que *César* entreprit un ouvrage, qu'il acheva heureusement, & qu'on ne sauroit assez dignement louer *.

Cependant cet ouvrage donna occasion à quelques-uns de ses Ennemis de dire, qu'après avoir assujetti la Terre, il prétendoit aussi gouverner les Cieux. Il n'y a pas lieu de s'étonner que des Ignorans tinssent de pareils discours; mais que *Cicéron* lui même, qui avoit traduit *Aratus* longtems auparavant, & qui par cela même devoit être au fait du besoin que le Calendrier avoit eu d'être corrigé, ait donné dans un pareil travers, c'est ce qu'on a peine à comprendre. Cet Orateur alla même jusqu'à faire sur ce sujet plusieurs piquantes railleries. Quelqu'un ayant dit un jour en sa présence, qu'une certaine Constellation devoit se lever le lendemain, *Oui*, répondit CICERON, *& cela par ordre de* CESAR; insinuant par-là que ce Dictateur s'imaginoit pouvoir aussi commander aux Corps Célestes. Mais *César*, qui savoit mieux que *Cicéron*, quels avantages la réformation du Calendrier devoit procurer à la Postérité, & quelle gloire en reviendroit à lui-même, dédaigna de prendre connoissance de pareilles plaisanteries, qui ne pouvoient deshonorer que leur Auteur (*a*).

Les deux fils de Pompée *en* Espagne.

Dans ce même tems, les deux fils de *Pompée*, ayant rassemblé au-delà des

(*a*) Plut. in Cic. & Cæsare.

* Voici comment il s'y prit. 1. Il abolit l'Année Lunaire, qui consistoit en 12 mois, ou en 355 jours, & introduisit à la place l'usage de l'Année Solaire, qui consiste dans le retour du Soleil au même point du Zodiaque dont cet Astre est parti. 2. Ayant inféré des meilleures Observations Astronomiques de son tems, que ce retour se faisoit en 365 jours & 6 heures, il en composa son Année Solaire. 3. Il distribua ces 365 jours en 12 mois arbitraires, dont quelques-uns consistoient en 31 jours, d'autres en 30, & un seul, savoir celui de *Février*, en 28 jours. 4. Les 6 heures, qui au bout de 4 ans forment un jour entier, il les ajouta ensemble au bout de ce terme. 5. Il plaça ce jour entre le 23. & le 24. jour de *Février*, dans le même endroit du Calendrier où avoit été inféré auparavant le Mois intercalaire *Mercidinus*. Comme cette addition se fit en mettant le dernier de ces jours, qui étoit nommé *Sextus Kalendas*, deux fois dans le Calendrier, l'Année fut apellée *Annus Bissextilis* par les *Latins*. 6. *César* fixa le commencement de cette Année au 1. de *Janvier*, parce que c'étoit-là le jour où les Magistrats annuels de *Rome* entroient dans l'exercice de leurs Charges. 7. Il fixa pareillement les Solstice d'Hives au 1. de *Janvier*; mais comme l'Année *Julienne* est d'onze minutes plus longue que l'Année Solaire, ce Solstice arrive à présent quelques jours plutôt. 8. Outre le Mois *Mercidinus*, qui fut inféré comme à l'ordinaire, *César* ajouta à l'Année présente deux Mois, qu'il plaça entre les Mois de *Novembre* & de *Décembre*, desorte que cette Année fut de 445 jours, savoir 365 jours pour l'Année ordinaire, 23 pour le Mois *Mercidinus*, & 67 pour les deux Mois additionels. Cette Année, la plus longue que les *Romains* eussent jamais eue, fut apellée par eux l'*Année de confusion*, à cause du desordre qu'elle mit dans toutes leurs affaires. Un Astronome d'*Alexandrie*, nommé *Sosigène*, fut employé par *César* pour les Calculs Astronomiques; & *Flavius*, qui faisoit les fonctions de Sécrétaire, eut la commission de donner aux Mois leurs *Kalendes*, leurs *Ides* & leurs *Nones*, & de marquer les Jours des Fêtes, &c. qui se célébroient parmi les *Romains*. Mais les Pontifes, auteurs de l'ancienne confusion, ne comprenant pas trop bien le nouveau Calcul, placérent durant 36 ans de suite le Jour intercalaire un an plutôt qu'il ne falloit, ce qui forma douze Années bissextiles au lieu de neuf. *Auguste*, Successeur de *Jules-César*, pour corriger cette erreur, ordonna que durant les douze prémières années il n'y auroit plus d'Année bissextile. Depuis ce tems le Calendrier *Julien* a été observé sans essuyer d'autres changemens, que ceux qui y furent faits par ordre de *Grégoire XIII.* dont nous avons eu occasion de faire mention dans un autre endroit.

des *Pyrenées* ceux du Parti de leur Père qui avoient survécu aux Journées de *Pharsale* & de *Thapsus*, se rendirent maîtres d'une grande partie de l'*Espagne*. Les *Espagnols*, se souvenant d'avoir servi sous leur Père, vinrent les joindre de tous côtés; desorte qu'ils se virent bientôt à la tête d'une nombreuse Armée, composée en partie de *Romains*, & en partie de Naturels du Pays. Ils avoient outre cela d'habiles Généraux, & entre autres *Labiénus*, qui avoit apris l'Art de la guerre sous *César* lui-même, & qui s'étoit distingué en plusieurs occasions par sa conduite & par sa valeur. *César* avoit à-la-vérité, immédiatement après la conquête de l'*Afrique*, envoyé d'abord en *Espagne Caius Didius*, & après lui *Q. Fabius Maximus* & *Q. Pædius*, deux de ses Lieutenans, avec un Corps de Troupes qu'il crut suffisant pour résister aux *Espagnols*. Mais le Parti Républicain, étant favorisé par les Habitans du Pays, s'étoit rendu maître de plusieurs Villes, & avoit obligé les Troupes de *César* à se renfermer dans leurs Places fortes. La présence du Dictateur se trouvant absolument nécessaire, *César* résolut de passer en *Espagne*; mais avant que de quiter *Rome*, il assembla les *Comices*, & s'étant fait élire Consul pour la quatrième fois, nomma *M. Æmilius Lépidus*, que les Tribus lui avoient donné pour Collègue, son Maître de la Cavalerie. Tous les autres postes furent remplis par ses Amis & ses Créatures, personne n'osant s'opposer à l'élection de ceux qu'il jugea à propos de recommander aux Tribus assemblées; car quoiqu'il ne leur disputât point le droit de se déterminer en faveur de qui elles voudroient, il ne laissa pas d'écrire à chaque Tribu en particulier en ces termes: CESAR *recommande telle personne à telle Tribu, & demande qu'on veuille la choisir.* Cette recommandation étoit réellement un ordre, auquel les plus hardis n'avoient garde de desobéir; de façon que toute l'autorité de la République se trouvant entre les mains de ses partisans, il pouvoit compter que tout seroit tranquile dans la Capitale durant son absence.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

César élu Consul pour la quatrième fois.

Tous les arrangemens nécessaires étant ainsi faits, *César* prit congé de *Cléopatre*, qu'il avoit invitée à *Rome*, & logée dans sa maison durant le séjour qu'elle avoit fait dans cette Ville, & partit pour l'*Espagne* au commencement de cette année, qui fut la prémière Année *Julienne*. Vingt & quatre jours après son départ, il arriva dans la Province de *Bétique*, où il rassembla les Troupes qui se trouvoient dans ces quartiers & aux environs. S'étant mis à leur tête, il fit toute la diligence possible pour surprendre *Cordubæ*, où il espéroit trouver *Sextus*, le plus jeune des deux *Pompées*. Mais ce dernier, ayant été instruit à tems de l'arrivée & du dessein de *César*, dépêcha sur le champ un Exprès à son frère *Cnéius*, qui assiégeoit la Ville d'*Ulla*, pour l'informer du danger qui le menaçoit, & le conjurer de lever le siège, & de venir à son secours. *Cnéius* avoit réduit la Place aux dernières extrémités, & se préparoit déjà à donner un assaut général; mais l'arrivée inattendue du Dictateur, & le danger où se trouvoit son frère, l'engagérent à renoncer à son dessein, & à voler du côté de *Corduba*. *César*, après avoir inutilement tenté d'attirer *Cnéius* à une action, décampa de nuit, & alla investir la Ville d'*Atégua*, éloignée d'environ seize milles de *Corduba*, & dont le Parti Républi-

Il part pour l'Espagne.

Investit la Ville d'Atégua.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

publicain avoit fait sa Place d'armes. *Cnéius* le suivit, & alla occuper quelques hauteurs voisines des retranchemens de *César*, dans le dessein de lui couper la communication avec le Pays d'alentour, & de l'obliger par ce moyen à lever le siège. Mais le Dictateur, que des difficultés ne faisoient qu'animer, continua son entreprise avec une fermeté digne de lui. Les Assiégés se défendirent avec une valeur incroyable; mais se trouvant à la fin réduits aux dernières extrémités, la Garnison, qui étoit principalement composée de *Romains*, résolut de couper la gorge à tous les Habitans, de mettre le feu à la Ville, & de tâcher dans une sortie générale de forcer les lignes de l'Ennemi, afin de gagner le Camp de *Cnéius*, qui étoit tout près de la Ville. Le massacre se fit; mais la Garnison, après avoir fait la sortie, fut rechassée en Ville avec grand'perte. A la fin *L. Minutius Flaccus*, qui commandoit dans la Place, & qui avoit fait des prodiges durant le siège, capitula à des conditions honorables, & mit *César* en possession du peu de Magazins que le feu avoit épargnés. D'*Atégua César* marcha vers *Bursavolis*, qu'il surprit, & dont la plupart des Habitans furent par son ordre passés au fil de l'épée, pour avoir cruellement massacré ceux de leurs Concitoyens qui leur avoient conseillé de se rendre. Ces deux Places étant ainsi réduites sous son obéissance, *César* marcha aux Ennemis pour les combattre. Ils étoient campés dans le voisinage d'*Ucubis*, présentement *Lucubi*, suivant *Mariana*, dans le voisinage de *Grenade*. *César* prit poste à une petite distance de leur Camp, ce qui donna occasion à diverses escarmouches, dans une desquelles la Cavalerie de *César* fut très mal-menée. *Pompée*, fier de cet avantage, prit la résolution d'en venir à une action générale. Il écrivit même à ses Amis, que *César* n'avoit avec lui que quelques soldats mal disciplinés, & n'oseroit certainement pas hazarder d'engagement, mais qu'il trouveroit bien moyen de l'y forcer. Pour cet effet, il marcha du côté d'*Hispalis*, présentement *Serville*, & s'avança de-là dans la Plaine de *Munda* *. Dès que *César* fut instruit des mouvemens de l'Ennemi, il décampa à son tour, &, après deux jours de marche, se rendit avec son Armée dans la même Plaine où *Pompée* étoit campé. Les Troupes de *Pompée* se rangérent le lendemain de grand matin en ordre de bataille. Leurs Généraux les postérent sur un terrain assez élevé, dont un côté étoit défendu par la Ville de *Munda*, & l'autre par une petite Rivière, & par un Marais, desorte qu'elles ne pouvoient être attaquées que de front. *César* disposa pareillement ses Troupes avec beaucoup d'art, & s'étant avancé à quelque distance de son Camp, fit faire alte, dans l'espérance que les Ennemis abandonneroient le poste avantageux qu'ils occupoient, & viendroient à sa rencontre. Mais comme ils ne branlérent pas, *César* feignit de vouloir se fortifier dans l'endroit où il étoit, ce qui détermina le jeune Général, qui regardoit cette manœuvre comme une marque de frayeur, à avancer dans la Plaine, & à charger les Troupes

Et se rend maître de plusieurs Places;

Pompée va camper dans la Plaine de Munda.

César l'y suit.

* La Ville de *Munda* est placée par les anciens Géographes dans la Province de *Bétique*, environ à 20000 de *Mallaga*, dans une fertile Plaine arrosée par une petite Rivière. C'étoit autrefois une Place considérable; mais à présent ce n'est plus suivant *Mariana*, qu'un misérable Village, qui porte toujours son ancien nom.

pes de *César*, avant qu'elles se fussent retranchées. L'Armée de *Pompée* étoit de beaucoup la plus nombreuse, étant forte de 13 Légions, de 600 Chevaux, & d'une prodigieuse quantité d'Auxiliaires, parmi lesquels se trouvoit *Bocchus*, Roi de *Mauritanie*, avec toutes ses forces, commandées par ses deux fils jeunes Princes de grande espérance. *César* avoit 80 Cohortes, 3 Légions, savoir, la troisième, la cinquième, & la dixième, & un Corps de 8000 Chevaux. L'aproche de l'Ennemi parut donner de l'inquiétude à *César*, qui n'ignoroit pas qu'il alloit en venir aux mains avec des soldats qui n'étoient guères inférieurs aux siens en valeur & en habileté, & qui outre cela avoient à leur tête des Officiers d'un mérite distingué. *Cnéius*, l'ainé des deux frères, passoit pour bon Général, & *Labiénus* étoit considéré comme immédiatement au-dessous de *César*. Cependant le Dictateur, souhaitant de mettre fin à la Guerre Civile, soit par sa mort, soit par celle de ses Rivaux, donna le signal de la bataille, & chargea l'Ennemi avec sa valeur ordinaire. Au prémier choc, qui fut terrible, les Auxiliaires des deux côtés prirent la fuite, laissant aux *Romains* à vuider la querelle entre eux. Jamais victoire ne fut plus opiniâtrement disputée. Les soldats de *César*, qui étoient accoutumés à vaincre, furent attaqués avec tant de vigueur, qu'ils commencérent à reculer; & quoiqu'ils ne tournassent pas le dos, il est certain que la seule honte les en empêcha. Tous les Historiens conviennent, que jamais *César* ne se trouva exposé à un plus grand danger; & il dit lui-même à ses Amis, quand il rentra dans son Camp, qu'il avoit souvent combattu pour la victoire, mais que pour le coup il venoit de combattre pour sa vie. Se croyant abandonné par la Fortune, qui l'avoit favorisé jusqu'alors, il fut presque tenté de se percer de son épée, & de prévenir sa défaite par une mort volontaire; mais étant revenu à lui-même, il sentit qu'il lui seroit plus honorable de périr à la tête de ses Troupes par la main de l'Ennemi, que de se tuer lui-même dans un accès de desespoir. Cette idée l'ayant engagé à mettre pié à terre, il arracha un bouclier à un de ses Légionaires, & se précipita au milieu des Ennemis en criant à ses gens, *N'avez-vous pas honte de livrer votre Général entre les mains de ces Enfans?* A ces mots, les soldats de la dixième Légion, animés par son exemple, renouvellérent le combat, & firent un terrible carnage parmi les Ennemis. Mais nonobstant tous leurs efforts, les Troupes de *Pompée* ne lâchérent point le pié, & quoique extrêmement fatiguées revinrent à la charge avec la même vigueur. Ce fut alors que les Légionaires de *César* commencérent à perdre courage, & que le Dictateur eut toutes les peines du monde à les empêcher de se débander. La bataille avoit déjà duré depuis le lever jusqu'au coucher du Soleil, sans aucun avantage considérable de part ni d'autre. A la fin un simple accident procura la victoire au Dictateur. *Bogud*, ce Roi de *Mauritanie* dont nous avons parlé ci-dessus, avoit joint *César*, immédiatement après son arrivée en *Espagne*, avec quelques Escadrons de Cavalerie *Numide*; mais dès le commencement de l'action, saisi de crainte il s'étoit retiré avec ses Auxiliaires sur une hauteur à une petite distance du Camp de l'Ennemi. En cet endroit il resta tout le jour spectateur oisif de ce qui se passoit.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

La Bataille de Munda.

Année après le Déluge 2959.
Avant J. C. 42.
De Rome 708.

Triste situation de César.

Depuis la mort de Pompée juſqu'à celle de Céſar.

paſſoit dans la Plaine. Vers le ſoir ſoit par honte, ſoit par compaſſion pour *Céſar*, il alla attaquer le Camp de *Pompée* avec tout ce qu'il avoit de forces autour de lui. *Labiénus* accourut auſſitôt pour défendre ſon Camp; ce que *Céſar* n'eut pas plutôt remarqué, qu'il cria à ſes Légionaires, *Courage, mes Amis, la victoire eſt à la fin à nous*; Labiénus *fuit*. Cet artifice produiſit ſon effet: les ſoldats de *Céſar*, s'imaginant que *Labiénus* avoit réellement pris la fuite, firent un dernier effort, & chargérent ſi bruſquement l'aile qu'il commandoit, qu'elle ſe retira en deſordre. L'aile droite, où *Pompée* commandoit, continuoit cependant à ſe défendre; mais à la fin elle eut le même ſort que l'autre aile, & *Pompée* lui-même fut obligé de ſe ſauver, pour ne point tomber entre les mains de l'Ennemi. Quelques-unes de ſes Troupes ſe retirérent dans leur Camp, & les autres dans la Ville de *Munda*. Le Camp fut d'abord emporté l'épée à la main; & pour ce qui eſt de la Ville, *Céſar*, ſans perdre de tems, la fit entourer d'une ligne de circonvallation.

César remporte la victoire, & ſe rend maître du Camp de l'Ennemi.

Tel fut le ſuccès de la Bataille de *Munda*, qui fut le coup de mort pour la liberté de la République; perſonne n'oſant plus depuis ce tems-là s'oppoſer le moins du monde à la volonté de *Céſar*. Cette bataille ſe donna le 17 du Mois de *Mars*, ſuivant notre manière de compter, le même jour qu'on célébroit à *Rome* la Fête connue ſous le nom de *Liberalia* *. *Plutarque* obſerve que ce jour étoit l'anniverſaire de celui où quatre ans auparavant *Pompée le Grand* ſe mit en chemin pour commencer la guerre. Cette Journée ne couta à *Céſar* qu'environ 1500 hommes, tant tués que bleſſés, au-lieu que la perte des Ennemis fut de 30000 hommes. Le fameux *Labiénus*, *Attius Varus*, & 3000 Chevaliers eurent le malheur d'être tués. Dix-ſept Officiers de marque, tous les Drapeaux, & même juſqu'aux Faiſceaux de *Pompée*, que ce Général avoit pris en qualité de Gouverneur d'*Eſpagne*, furent pris (*a*).

Aſſiège Munda.

Immédiatement après la bataille, *Céſar* fit achever ſes lignes autour de *Munda*, & donna ordre qu'au-lieu de terre on employât les corps morts de l'Ennemi qui couvroient la Plaine, & qu'on en fît des monceaux, dont la hauteur fût égale à celle des remparts. La choſe étant faite, *Céſar* en eut horreur. Ainſi, laiſſant le ſoin du ſiège à *Fabius Maximus*, un de ſes Lieutenans, il prit la route de *Corduba*, après avoir eu ſoin de faire enterrer *Attius Varus* & *Labiénus* d'une manière honorable. Son deſſein, en mar-

(*a*) Plut. in Cæſar. Applan. Bell. Civil. L. II. Auth. Comment. de Bell. Hiſpan.

* *Plutarque* dit que cette bataille fut gagnée, τῇ τῶν Διονυσίων ἑορτῇ: paſſage que la plupart des Interprètes, comme l'obſerve Madame *Dacier*, ont très mal entendu. L'ancienne Verſion *Latine* porte: *hanc victoriam obtinuit Saturnalibus*: or les *Dionyſia* & les *Saturnalia* étoient deux Fêtes différentes. D'autres ont rendu le nom de *Dionyſia* par celui de *Bacchanales*, quoique cette dernière Fête eût déjà été abolie depuis 141 ans (1). *Plutarque* entend par *Dionyſia* la Fête que les *Romains* apelloient *Liberalia*, & qui ſe trouva fixée dans leur Calendrier au 17 de *Mars*. *Liberalia*, dit *Feſtus*, *Liberi Feſta*, *quæ apud Græcos dicuntur Dionyſia*. Comme *Liber* & *Dionyſus* ſont deux noms de *Bacchus*, quelques Interprètes ont confondu les *Liberalia* avec les *Bacchanales*.

(1) Tit. Liv. L. XXXIX.

marchant vers *Corduba*, étoit de poursuivre les Chefs du Parti contraire qui avoient pris la fuite. Mais *Pompée* l'ainé avoit déjà gagné sa Flotte, qui étoit à *Cartéia*, Ville éloignée de *Corduba* d'environ 170 milles. Les Habitans de *Cartéia* lui avoient ouvert leurs portes; mais dès-qu'ils apprirent qu'il venoit d'être défait à *Munda*, ils envoyérent des Députés à *César*, pour l'informer qu'ils s'étoient assurés de la personne de *Pompée*. Ce dernier ne laissoit pas d'avoir un grand nombre d'Amis parmi les Habitans, & la Ville se trouvoit divisée en deux Factions, qui en vinrent plus d'une fois aux mains, & remplirent la Ville de sang & de carnage. *Pompée* lui-même fut blessé dans un de ces combats; mais s'étant néanmoins rendu maître d'une des portes de la Ville, il gagna sa Flotte, & mit en mer avec 30 Galères. *Didius*, qui commandoit la Flotte de *César* à *Gadès*, instruit de sa fuite, le poursuivit, après avoir eu soin de prendre à bord un Corps de Cavalerie, & un autre d'Infanterie, en cas que l'Ennemi se sauvât à terre. Au bout de quatre jours de navigation, il surprit les Galères de *Pompée*, dans le tems que les Soldats & les Matelots en étoient sortis pour aller acheter des vivres, en réduisit en cendres plusieurs, prit le reste, & par ce moyen coupa la retraite à l'Ennemi par mer. *Pompée*, n'ayant plus d'autre ressource, voulut chercher un azile dans les Montagnes qui bordoient la Mer; mais comme il avoit été dangereusement blessé dans *Cartéia* au bras gauche; & qu'outre cela, comme si tous les malheurs s'étoient ligués contre lui, il venoit de se démettre le pié, ce qui l'obligeoit à se faire porter en litière; la Cavalerie ennemie, qui avoit été embarquée dans cette intention, l'atteignit bientôt. L'infortuné *Romain* eut à peine le tems de se retirer dans un petit Château qui se trouvoit sur sa route. Ses Ennemis, sous la conduite de *Césennius Lento* attaquérent la Place sur le champ, comptant de l'emporter d'assaut, mais ils furent repoussés, & poursuivis avec grand' perte. *Didius* se mit aussitôt à assiéger le Château dans les formes, & à l'environner d'une ligne de circonvallation, ce qui effraya tellement les gens de *Pompée*, qu'ils résolurent d'abandonner leur Chef, qui n'étoit pas en état de les suivre, à la merci de l'Ennemi. Mais la sortie qu'ils firent pour se sauver, leur réussit très mal, la plupart d'entre eux ayant été taillés en pièces. *Pompée* les avoit accompagnés; mais ne pouvant faire assez de diligence à cause de sa blessure, il se cacha dans une caverne, d'où il fut tiré par ses Ennemis, qui le tuérent sur le champ. Ce furent ses propres soldats qui eurent la perfidie d'indiquer le lieu de sa retraite. Ainsi périt l'ainé des fils de *Pompée*, après avoir fait les derniers efforts pour venger la mort de son Père. Il n'avoit jamais commandé en Chef; cependant dans ce prémier essai, s'il est permis de parler ainsi, il fit des merveilles, qui obligérent *César* même à lui donner les plus grandes louanges. Pour ce qui est de son frère cadet, quelques Auteurs disent qu'il ne se trouva point à la Bataille de *Munda*, mais qu'il resta à *Corduba*, pour défendre cette importante Place en cas de malheur; d'autres disent qu'il se retira à *Corduba* après l'action. Quoi qu'il en soit, il n'eut pas plutôt appris la triste nouvelle de la défaite de son frère, qu'il partagea ce qu'il avoit d'argent entre les Cavaliers qui étoient avec lui; &, sous prétexte d'aller négo-

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

La Flotte de Pompée l'ainé détruite par Didius.

Pompée gagne un Château.

Où il est assiégé & tué.

Sort du plus jeune des fils de Pompée.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

négocier un Accommodement avec *César*, quita la Ville, & s'étant bien déguisé il se retira en *Celtibérie*, où il se cacha avec tant de soin, que *César* ne put jamais le découvrir (*a*). Mais pour revenir à *César*, dès-que les lignes devant *Munda* furent achevées, il marcha vers *Corduba*, qui étoit défendue par un Corps de Troupes sous les ordres d'un zélé Républicain, nommé *Scapula*. Ce partisan de *Pompée*, instruit de l'aproche de *César*, arma tous les Esclaves, & tous les Bandits, dont il y avoit un très grand nombre dans la Ville, & confiant la garde de la Place à la treizième Légion, il sortit à la tête de cette multitude indisciplinée, & s'empara d'un pont. L'Armée de *César*, sans s'arrêter à forcer ce pont fit un détour, & parut tout-à-coup devant *Corduba*. A cette vue *Scapula* rentra dans la Ville, & y donna un magnifique repas à tous ses Amis. Après le repas, il mit ses plus beaux habits, distribua parmi ceux de sa suite ce qu'il avoit d'argent, & s'étant placé sur un bucher qu'il avoit fait dresser, il ordonna à un des siens de le tuer, pendant qu'un autre de ses serviteurs mettroit le feu au bucher; ce qui fut exécuté.

César marche vers Corduba.

Après la mort de cet intrépide *Romain*, la Ville se trouva partagée en deux Factions, dont l'une vouloit se rendre, & l'autre soutenir un siège; mais la prémière de ces Factions s'étant trouvée la plus forte, une des portes fut livrée à *César*. La treizième Légion, qui avoit toujours eu un extrême attachement pour *Pompée*, se voyant ainsi trahie, mit le feu aux maisons pour périr dans les flammes, plutôt que de tomber entre les mains du Vainqueur. Mais ce remède, plus terrible que le mal, n'empêcha pas qu'ils ne fussent presque tous exterminés par les soldats de *César*. Ce Dictateur, devenu ainsi maître de *Corduba*, prit la route d'*Hispalis*, présentement *Séville*. Il rencontra en chemin *Césennius*, qui lui aprit la fin tragique du fils ainé de *Pompée*, en lui présentant en même tems la tête de ce jeune *Romain*, qu'il fit exposer à la vue du Public suivant quelques Auteurs, pendant que d'autres Ecrivains assurent qu'il la fit enterrer honorablement (*b*). A une petite distance d'*Hispalis*, quelques Députés de cette Ville vinrent le suplier de leur donner un Détachement & un Officier de confiance, pour les aider à mettre à la raison plusieurs de leurs Concitoyens. *César*, sentant tout ce que cette demande avoit de favorable pour lui, les fit accompagner de *Caninius Rébilius* à la tête d'un bon nombre de Fantassins, qui entrérent en Ville avec les Députés, sans rencontrer la moindre opposition. Mais dans ce même tems les Amis de *Pompée* envoyérent secrettement un certain *Philon* en *Lusitanie*, pour y demander du secours à *Cæcilius Niger*, qui continuoit à soutenir le Parti de *Pompée*. *Philon* revint bientôt avec un nombreux Corps de *Lusitaniens*, & ayant été admis de nuit dans la Ville attaqua les soldats de *César*, & les tailla tous en pièces. Aussitôt *César* accourut pour investir la Ville; mais en construisant les lignes de circonvallation, il laissa plusieurs ouvertures, pour que les *Lusitaniens* pussent se sauver, de peur que le desespoir

Hispalis reçoit des Troupes de César.

(*a*) Author. Bell. Hispan. Appian. Bell. Civil. L. II. Vell. Paterc. L. II. Sueton. in Julio. Dio. L. XLIV. (*b*) Appian. Bell. Civil. L. II.

fespoir ne les portât à mettre le feu aux maisons, ou à démolir les remparts. Il eut soin, d'un autre côté, de placer quelques Escadrons sur la route que les *Lusitaniens* devoient suivre, après être sortis des lignes. Ces Escadrons, qui s'étoient tenus cachés par ses ordres, parurent tout-à-coup, dans le tems que les *Lusitaniens* se croyoient déjà en sureté, les attaquérent, & les passérent au fil de l'épée, sans qu'il en réchappât un seul. *César*, ayant recouvré ainsi *Hispalis*, s'avança du côté d'*Asta* *, dont les Habitans lui envoyérent les clés de leur Ville par des Ambassadeurs. Dans ce même tems il reçut la triste nouvelle de la mort de l'Amiral *Didius*, qui lui avoit rendu tant de services importans. Après avoir détruit la Flotte de *Pompée*, il fit radouber ses Vaisseaux. Pendant que son monde étoit occupé à cet ouvrage, il se retira dans un Château voisin, où il fut attaqué à l'improviste par un Corps de *Lusitaniens*, qui s'étoient sauvés de la bataille de *Munda*. L'Amiral *Romain* défendit la Place avec beaucoup de valeur; mais les *Lusitaniens* ayant mis le feu à ses Vaisseaux, il fit une sortie, dans le dessein de les sauver. Mais dans le tems que ses gens s'empressoient d'éteindre les flammes, un Corps de *Lusitaniens*, qui s'étoit tenu caché dans des brossailles, le prit en queue, & l'empêcha de regagner le Château, pendant qu'un autre Corps l'attaquoit en flanc, & un troisiéme de front. *Didius* fit des prodiges de bravoure, mais il fut taillé à la fin en piéces avec la plupart des siens. Le chagrin que sa mort causa au Dictateur, fut en quelque sorte soulagé par l'agréable nouvelle, qui lui fut apportée presque dans le même tems, de la reddition de *Munda*. Quand les Assiégés se virent réduits aux derniéres extrémités, ils désertérent en grand nombre, & passérent dans le Camp de *César*, qui les incorpora dans ses Troupes. Mais avant de partir de la Ville, ils étoient convenus avec leurs Amis dans la Place, qu'à un certain signal ces derniers feroient une vigoureuse sortie, pendant que les Déserteurs attaqueroient dans le Camp ceux qui se trouveroient à portée. Ce complot ayant été découvert la veille du jour marqué pour l'exécution, les soldats, qui y avoient part, furent décimés par ordre de *Fabius*, & tous les Officiers mis à mort. Quelques jours après les Assiégés firent une sortie, dans le dessein de s'ouvrir une route en forçant les retranchemens de l'Ennemi; mais la plupart ayant péri dans cette entreprise, *Fabius* emporta à la fin la Place d'assaut. De *Munda* il marcha droit à *Ursaon*, Place également fortifiée par l'Art & par la Nature, l'assiégea, & en obligea les Habitans à se rendre.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

César *recouvre* Hispalis.

Prise de Munda. *Et d'*Ursaon.

Le Dictateur ayant réduit ainsi sous son obéissance toutes les Places qui s'étoient déclarées pour *Pompée*, & avoir fait payer aux *Espagnols* d'immenses contributions, sous prétexte de les punir de leur rebellion, se retira à *Hispalis*. Il écrivit de cette Ville une Lettre de consolation à *Cicéron* sur la perte de sa fille *Tullie*, qui étoit morte en couches, dans le tems que

* *Asta*, que *Pline* honore du titre de *Regia*, n'étoit qu'environ à 16000 de *Galès*, suivant l'*Itinéraire* d'*Antonin*, & située sur les bords de l'Océan. *Pomponius Mela* & *Ptolomée* font mention de cette Ville. *Martin de Roa* est de sentiment, qu'elle se trouvoit où est présentement *Xerès della Frontéra*; mais d'autres en placent les ruines entre *Xerès* & *Tribuxena*.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

que son époux *P. Cornélius Dolabella* se trouvoit avec *César* en *Espagne*. Cette Lettre, à ce qu'il paroit par les Ouvrages de *Cicéron*, fut écrite la veille des *Kalendes* de *Mai*. Peu de jours après *César* quita *Hispalis*, & marcha avec la meilleure partie de son Armée du côté de *Carthagène*, où il régla avec des Députés de la plupart des Villes les affaires des deux Provinces d'*Espagne*; après quoi il s'embarqua pour *Rome*, ayant terminé en sept mois une expédition, que peu de Généraux auroient finie en autant d'années (*a*).

Retour de César à Rome. Son Triomphe choque les Romains.

César arriva à *Rome* au commencement d'*Octobre*, & entra dans la Ville en triomphe, ce qui déplut aux *Romains* plus qu'aucune chose qu'il eût faite jusqu'alors. Ils trouvoient qu'il y avoit de la cruauté à se rejouïr d'un avantage qu'il auroit fallu déplorer, & qui avoit presque besoin d'apologie. Ce qui rendoit son Triomphe plus odieux, étoit qu'il n'avoit, ni par Lettres, ni par Exprès rien communiqué au Sénat de ses victoires: silence qu'on avoit attribué à un principe de honte de se voir obligé de répandre du sang *Romain*. Le Triomphe de *César* fut suivi de ceux de deux de ses Lieutenans, *Q. Fabius Maximus*, & *Q. Pédius*, mais avec cette différence, que les représentations des Villes, &c. qui furent portées devant le Dictateur, étoient d'Ivoire; au-lieu que celles qui précédérent ses Lieutetenans dans leur Procession Triomphale, n'étoient que de bois; ce qui fit dire à un *Grec*, nommé *Chrysippe*, que les Statues portées devant *Fabius* & *Pédius* n'étoient que les niches de celles qui avoient orné le Triomphe de *César* (*b*). Ce sujet de mécontentement n'empêcha pas que le Sénat & le Peuple ne s'empressassent également à combler *César* d'honneurs; ce qui ne servit qu'à le rendre plus odieux. On le nomma Dictateur perpétuel. Tous les Magistrats, & même les Tribuns du Peuple, lui furent assujettis. Par un Décret solemnel, le droit de lever des Troupes, de commander les Armées, de déclarer la Guerre, de faire la Paix, & d'administrer les deniers de l'Etat, ne fut conféré qu'à lui seul. Parmi d'autres titres, on lui donna celui d'*Impérator*, non dans le sens où ce même titre avoit été donné autrefois à des Généraux après quelque victoire signalée, mais comme désignant la plus grande autorité qu'il y eût dans la République. C'est de lui que le nom d'*Imperator*, ou d'*Empereur*, & celui de *César*, passérent à ses Successeurs; & ce fut proprement alors que la Dignité Impériale fut introduite dans *Rome*, quoiqu'elle n'y parût bien établie que quelques années après. On soupçonne ses Ennemis & ses Flateurs d'avoir puissamment contribué à le combler de tant d'honneurs, à cause qu'ils en prirent occasion de le calomnier, & de lui faire perdre l'affection de ceux qui étoient attachés à l'ancienne forme de Gouvernement. D'un autre côté, *César* s'apliqua entiérement à regagner l'amitié de ses plus mortels Ennemis. Il pardonna non seulement à ceux qui avoient porté les armes contre lui, mais accorda même des graces à plusieurs d'entre eux; desorte que le Sénat & le Peuple, pour lui témoigner leur reconnoissance du généreux usage qu'il faisoit de son pouvoir, firent bâtir un Temple à la *Clémence*. Comme

Créé Dictateur perpétuel.

Et Imperator.

Sa générosité & sa clémence.

(*a*) Auth. Bell. Hispan. Dio. Vell. Paterc. ibid. Cic. ad Attic. L. XIII. Epist. 20.

(*b*) Dio. L. XLIII. Appian. ibid. Quintilian. L. VI. c. 4. Plut. in Cæsar.

me le Peuple ne laissoit pas de conserver toujours de l'attachement pour *Pompée*, il ordonna que toutes les Statues de ce grand-homme, qui avoient été abattues, fussent érigées de nouveau; ce qui fit dire à *Cicéron*, que *César*, en relevant les Statues de *Pompée*, avoit empêché que les siennes ne fussent renversées. Pour gagner la confiance du Sénat & du Parti Républicain, contre l'avis de ses meilleurs Amis, il congédia ses Gardes, disant qu'il valoit mieux souffrir une fois la mort, que de la redouter éternellement. L'amitié du Peuple lui paroissant la plus sure garde, il mit tout en œuvre pour se concilier le cœur des Citoyens, donnant fréquement des Spectacles, & faisant de tems en tems distribuer du blé aux plus pauvres d'entre eux. Pour plaire à son Armée, il peupla de Colonies différens endroits, & entre autres *Carthage*, & *Corinthe* *. Pour ce qui est des Patriciens, il les mit dans ses intérêts, en leur accordant les prémières Charges, & le Gouvernement des Provinces. Quoiqu'il eût été nommé Consul pour dix ans, il conféra les Faisceaux Consulaires pour le reste de l'année à *Q. Fabius Maximus* & à *C. Trébonius*. Il porta même si loin le prétendu respect pour les anciennes Coutumes, que le Consul *Fabius Maximus* étant venu à mourir le jour même qu'il devoit sortir de charge, il créa *Caninius Rebilius* Consul pour le peu d'heures qui restoient encore, c'est-à-dire, jusqu'à six heures du soir. Comme quelques-uns des principaux Citoyens se hâtoient d'aller féliciter le nouveau Consul, *Ne perdons point de tems*, dit Ciceron, *de peur qu'il ne soit sorti de charge avant que nous n'arrivions à sa maison* †. Pour ce qui est de *César*, l'envie de contenter ses Amis l'engagea à augmenter le nombre des Préteurs jusqu'à 16 & celui des Questeurs jusqu'à 40; il créa six nouveaux Ediles, & multiplia les autres Magistrats Curules à proportion. Mais comme plusieurs de ceux qui lui avoient rendu de grands services restoient sans recompense, il leur accorda des places dans le Sénat, augmentant le nombre des Sénateurs depuis 300 jusqu'à 900. Les *Pères Conscrits* furent d'autant plus choqués de cette nouveauté, qu'ils se trouvoient associés à des simples Soldats, à des fils d'Affranchis, à des *Gaulois* & à des *Espagnols*, honorés en dernier lieu du Droit de Bourgeoisie, &c. Après que le Dictateur eut ainsi avili le Sénat, il commença à traiter cette Compagnie avec mépris. Un jour que les Sénateurs, après lui avoir conféré quelque privilège extravagant, vinrent en Corps lui annoncer la chose, dans le tems qu'il administroit la justice dans la Place publique, il ne daigna pas seulement se lever pour les recevoir, quoiqu'ils fussent accompagnés des Consuls, des Préteurs, & de tous les Magistrats Curules. *Plutarque* dit qu'il voulut se lever; mais que *Cornelius Balbus*, un de ses Amis, ou plutôt de ses Adulateurs, l'en empêcha: *Souvenez-vous*, lui dit-il, *que vous êtes* Cesar, *& laissez-leur vous rendre le*

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

Il augmente le nombre des Magistrats & des Sénateurs.

* Ces deux Villes, eurent l'étrange conformité d'être détruites & rebâties dans le même tems.

† *Cicéron* fit plus d'une plaisanterie sur ce sujet. *Nous avons eu*, disoit-il, *un Consul si vigilant, qu'il n'a pas même fermé l'œil pendant tout son Consulat.* Caninius *fut si sévère, que durant son Consulat, aucun de nous n'a eu le tems de dîner, de souper, ni de dormir: On ne sauroit nier que* Caninius *n'ait été Consul, mais on peut demander sous quel Consulat, &c.*

S 2

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Il offense le Sénat,

le respect dû à votre Dignité. Quoiqu'il en soit, il offensa non seulement le Sénat, mais aussi le Peuple, qui s'imaginoit que l'affront rejaillissoit en partie sur lui. *César*, sentant la faute qu'il avoit commise, se retira sur le champ dans sa maison, & fit répandre le bruit par ses Emissaires, qu'étant sujet au mal-caduc, dont il commençoit à sentir quelque atteinte, quand le Sénat vint le trouver, il n'avoit pas osé se lever. Peu de tems après, il s'attira la haine des Tribuns; car étant assis un jour dans une Chaire dorée pour voir la Cérémonie des *Lupercalia*, *Marc-Antoine*, qui étoit alors Collègue de *César* en qualité de Consul, après avoir couru çà & là dans la Ville à demi-nud, comme c'étoit la coutume durant cette Solemnité *, alla se jetter aux piés de *César* dans la Place publique, & lui présenta un Diadême, entre-lassé de feuilles de Laurier. Cette action fut applaudie par quelques personnes, qui s'étoient placées dans cette intention tout près du Dictateur; mais quand *César* refusa le Diadême, le Peuple entier témoigna son contentement par de grandes acclamations. *Antoine* offrit l'emblême de la Souveraineté pour la seconde fois, & comme le Dictateur réitéra son refus, il y eut aussi un redoublement d'acclamations. *César*, remarquant que la chose ne réussiroit pas, se leva, & ordonna que la Couronne fût portée au *Capitole*, disant qu'il n'appartenoit qu'au seul *Jupiter* d'être Roi des *Romains*. Le lendemain toutes les Statues de *César* se trouvérent ornées de Couronnes; mais *Flavius* & *Marullus*, deux Tribuns du Peuple, non seulement enlevérent ces Couronnes, mais firent même mener en prison ceux qui avoient applaudi la veille à l'action d'*Antoine*. Le Peuple approuva hautement le procédé de ses Tribuns, les comparant au fameux *Brutus*, Fondateur de la République. *César*, indigné de leur audace, les dépouilla de leur Charge, & dans une harangue qu'il fit contre eux, il eut l'imprudence d'appeller ceux qui pouvoient les admirer, des *Bruti* & des *Cumæi*, c'est-à-dire, des *bêtes* & des *foux* †. Peu de jours après, comme il s'en retournoit d'*Albe* à *Rome*, quelques-uns de ses Amis, quand

Et le Peuple.

* Les *Lupercalia* étoient, comme nous l'avons observé ci-dessus, dans leur institution primitive, particulières aux Bergers. Les jeunes Patriciens, & quelques-uns des Magistrats parcouroient ce jour-là les rues de la Ville à demi-nuds, frappant tous ceux qu'ils rencontroient, avec une courroie de cuir, par manière de divertissement. Des Dames du prémier rang se plaçoient sur leur route, & étendoient les mains pour recevoir quelque coup, dans l'idée que c'étoit un remède qui facilitoit les accouchemens, & qui les aidoit à devenir enceintes.

† Les *Cumæi*, comme l'observe Madame *Dacier*, étoient fameux par leur stupidité; *σκώπτεται εἰς ἀναισθησίαν ἡ Κύμη. La stupidité de* Cumes *est tournée en proverbe*, dit *Strabon* (1). En voici quelques preuves, rapportées par cet Auteur. Ils furent 300 ans, avant de s'aviser de charger de quelques droits les Marchandises qui entroient dans leurs Ports. Un trait de bêtise plus fort encore, c'est qu'ayant engagé leurs Portiques pour une certaine somme, qu'ils manquérent de payer au tems marqué, leurs Créanciers ne voulurent plus leur permettre de se promener sous ces Portiques. Cependant la Saison des pluyes étant venues, ces mêmes Créanciers leur en accordérent la permission à son de trompe. C'est ce qui donna lieu à cette plaisanterie. *Les* Cuméens *étoient assez stupides pour ignorer qu'ils pouvoient pendant la pluye se mettre à l'abri sous leurs Portiques; mais un Crieur public les instruisit à cet égard de leur privilèges.*

(1) Strab. L. XIII.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

quand il rentra en Ville, le saluérent, en lui donnant le titre de Roi; mais cette nouveauté ayant paru déplaire au Peuple, *César* feignit d'en être choqué, & dit à haute voix, *mon titre est* Cesar, *& pas Roi.* Cette envie, si mal calculée de vouloir être Roi, lui fit un tort infini dans l'esprit du Peuple, & fournit à ses Ennemis secrets un prétexte spécieux de conspirer contre lui. Les zélés Républicains détestant son ambition, commencerent à délibérer entre eux sur les moyens les plus propres de secouer le joug. Le Chef des Conspirateurs étoit *C. Cassius*, Ami sincère de sa Patrie, & Ennemi de *César*, à cause que ce Dictateur avoit accordé une Préture honorable à *Brutus*, quoiqu'il avouât en même tems, que *Cassius* pouvoit y prétendre avec plus de droit. Ainsi *Cassius*, animé d'un double motif, & dont le plus foible étoit très puissant, forma d'abord le plan de la Conspiration, & en fit part ensuite à quelques-uns de ses Amis, qu'il savoit être Ennemis secrets du Tyran & de la Tyrannie. *Brutus* étant extrêmement considéré du Peuple & du Sénat, *Cassius* le regarda comme un de ceux qu'il falloit absolument gagner. Il comptoit parmi ses Ancêtres Paternels le fameux *Junius Brutus*, qui chassa les *Tarquins* *; & descendoit par sa Mère des *Servilii*, une des plus illustres Maisons de *Rome*; mais ce qui, au sentiment de *Plutarque*, l'emportoit sur tout le reste, il étoit à-la-fois neveu & gendre de *Caton* d'*Utique*. Zélé Républicain, il sentoit qu'il n'y avoit plus de République, si le Dictateur restoit en vie. Mais les obligations, qu'il avoit à *César*, empêchoient qu'il n'eût recours à des moyens violens. Après la Journée de *Pharsale*, il avoit non seulement obtenu sa grace, mais aussi celle de plusieurs de ses Amis. Il se trouvoit actuellement revêtu d'une Préture honorable, & pouvoit se flater de remplacer quelque jour *César*. Car ayant été accusé un jour d'avoir eu part à une conspiration contre le Dictateur, ce dernier rejetta l'accusation, disant que *Brutus* n'étoit pas tellement pressé par son ambition, qu'il n'attendît patiemment que *César* mourût de mort naturelle.

Conspiration formée contre lui.

Cassius *s'efforce d'engager* Brutus *dans la Conspiration.*

Cassius, qui avoit déjà formé le projet d'assassiner le Dictateur, auroit bien souhaité de faire entrer dans ses vues un homme tel que *Brutus*; mais comme, d'un autre côté, il n'osoit pas lui communiquer ouvertement son dessein, il parsema le tribunal, où *Brutus* avoit accoutumé de s'asseoir en qualité de Préteur, de divers Papiers, sur lesquels étoient tracés ces mots: Brutus, *vous dormez*; *vous n'êtes plus le même*, Brutus; & au bas de la statue

* *Denys d'Halicarnasse* & *Dion Cassius* assurent que *Marcus Brutus* ne descendoit point du fameux *Junius Brutus*. La Famille *Junia* étoit suivant eux partagée en deux Branches, l'une Patricienne, & l'autre Plébéienne. La prémière fut éteinte en la personne de *Brutus*, après qu'il eut sacrifié ses deux fils à la sureté de sa Patrie. L'autre vécut longtems après, & fut féconde en Héros. Comme le *Marcus Brutus*, dont nous parlons à présent, portoit le même nom que l'ancien Consul, & étoit de la même Famille, le Peuple le regardoit comme un des descendans du prémier *Brutus*. *Plutarque* lui-même, sur l'autorité de *Posidonius* le Philosophe, croyoit que *Brutus* tiroit son origine d'un troisième fils de *Junius Brutus*, qui étoit encore fort jeune, quand ses deux frères furent exécutés par l'ordre de leur Père. Quelques Ecrivains, pour décrier davantage *Brutus*, qui joua un si grand rôle dans cette Conspiration, prétendent qu'il descendoit d'une Famille basse, qui n'étoit parvenue aux Charges que depuis un petit nombre d'années.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

tue du fameux *Junius Brutus* il écrivit les mots suivans, *Plût-au-Ciel que tu fusses encore en vie, ou que quelqu'un de tes descendans te ressemblât!* *Cassius*, remarquant que ces exhortations indirectes faisoient une profonde impression sur l'Ame de *Brutus*, employa d'abord sa femme *Junia*, qui étoit sœur de *Brutus*, pour faire revivre dans le sein de son frère les sentimens généreux qui étoient particuliers à leur Famille; & dans la suite il resolut à tout hazard de lui ouvrir son cœur, espérant de pouvoir gagner un homme qui, quoiqu'il n'eût aucune haine pour la personne du Tyran, ne laissoit pas de détester la tyrannie. Pour cet effet, comme le Sénat devoit s'assembler peu de jours après pour délibérer à ce qu'on disoit, sur le titre de *Roi* que *César* demandoit, *Cassius* rendit à cette occasion une visite à *Brutus*, & lui demanda s'il se trouveroit au Sénat aux *Calendes* de *Mars*, quand les Amis de *César* proposeroient de lui conférer le titre de Roi. *Brutus* répondit qu'il avoit dessein de s'absenter ce jour-là. *Mais si vous y êtes appellé*, repartit *Cassius*. *Alors*, dit *Brutus*, *je crois qu'il sera de mon devoir de parler non seulement, mais aussi de m'opposer de toutes mes forces à un projet aussi odieux; & même de mourir plutôt que de survivre à la liberté de ma Patrie.*

Discours de Cassius à Brutus.

Ah! repartit *Cassius*, *il n'y a point de* Romain, *qui ne soit charmé de mourir avec vous pour une si belle cause. Ces Papiers, semés à dessein sur votre tribunal, vous ont marqué ce que pensent les plus vaillans & les plus illustres Citoyens de* Rome. *On demande à d'autres Préteurs des Jeux, des Spectacles, des Gladiateurs*, &c. *Mais c'est de vous seul, dont le nom est terrible aux Tyrans, qu'on attend la destruction d'un Pouvoir arbitraire.* Ces paroles touchérent *Brutus* au point, que nonobstant les faveurs dont le Dictateur l'avoit comblé, il entra dans les mesures de *Cassius*, & devint lui-même dès-lors le Chef de la Conspiration.

Brutus se fait Chef de la Conspiration.

Le nom de *Brutus* augmenta bientôt le nombre des Conjurés, parmi lesquels on compta *C. Trebonius*, *Servius Sulpicius Galba*, les deux *Servilius Casca*, *Publius Caius*, *Décimus Brutus Albinus*, *Tullius Cimber*, & *Lucius Minucius Bacilius*. Tous ceux que nous venons de nommer, avoient servi sous *César* dès le commencement des Guerres Civiles, & avoient toujours eu de l'affection pour lui. D'autres, qui s'étoient constamment déclarés contre son Pouvoir arbitraire, se laissérent plus aisément engager dans la Conspiration. Parmi ces derniers se trouvoient *M. Junius Brutus*, *L. Cassius*, frère de *C. Cassius*, *Cn. Domitius Ahénobarbus*, *P. Turullius*, *C. Attilius*. *L. Pétronius*, *C. Cornélius Cinna*, *Cassius Parmensis*, *L. & C. Cæcilius*, *Rubrius Ruga*, *M. Spurius*, *P. Sextius Naso*, *Pontius Aquila*, *Antistius Labeo*, & plusieurs autres au nombre de soixante, dont les noms ne nous ont point été transmis. Pour ce qui est de *Cicéron*, quoiqu'on le crût bon Républicain, comme il étoit naturellement timide, & qu'il avoit reçu bien des graces de *César*, *Brutus* crut ne lui point devoir faire part de son projet. Les Conspirateurs auroient volontiers engagé dans leur Parti le fameux *Statilius*, qu'*Apollonide* & *Démétrius* avoient empêché de se tuer. Pour le sonder, *Brutus* lui demanda un jour, quel de deux maux étoit le plus grand? *De porter patiemment le joug d'un Tyran, ou de s'exposer à une Guerre Civile en le secouant?* *Statilius* répondit sur le champ à cette question, *Qu'il prendroit le parti de la patience, plu-*

tôt

tôt que de s'exposer aux horreurs d'une Guerre Civile. *Brutus* tâcha pareillement de gagner *Favonius*, qui étoit un Philosophe de grande réputation; & lui ayant fait la même question qu'à *Statilius*, il en reçut la même réponse.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Brutus tâche en vain d'engager dans la Conjuration Statilius & Favonius.

Dans ce même tems les Ennemis de *César* n'oublioient rien pour exciter le Peuple contre lui, en répandant toutes sortes de faux bruits, comme par exemple, qu'il avoit dessein de fixer le siège de son Empire en *Egypte* ou en *Phrygie*, & d'y transporter toutes les richesses de l'*Italie*, en abandonnant *Rome* à la merci de ses Créatures & de ses Favoris. *César*, apprenant ce qu'on disoit sur son chapitre, commença à soupçonner qu'il se tramoit quelque chose contre lui. Quelques-uns de ses Amis jugérent que *Marc-Antoine* & *Dolabella* pouvoient bien avoir part au complot, & conseillérent à *César* de se défier d'eux. Mais ce Dictateur leur répondit, *Je ne défie beaucoup moins de ces gens gras & bien peignés que de ces hommes maigres & pâles, comme Cassius & Brutus.* Cependant comme il ajoutoit trop aisément foi aux discours de ses Flatteurs, parmi lesquels il y avoit quelques-uns des Conjurés, qui lui disoient qu'après qu'il auroit fini la Guerre Civile, la République auroit plus d'intérêt à sa conservation que lui-même, il négligea les précautions nécessaires à sa sureté; & eut plus d'attention à faire des préparatifs pour l'exécution de ses vastes projets, que de se mettre à couvert des attentats de ses Ennemis domestiques. Car il avoit résolu d'attaquer les *Parthes*, & après avoir vengé la mort de *Crassus*, & les *Romains* tués à la Journée de *Carrhes*, de traverser l'*Hyrcanie*, de marcher ensuite le long de la Mer *Caspienne* jusqu'au Mont *Caucase*, & de-là en *Scythie*; de ce dernier Pays il devoit passer en *Germanie*, de *Germanie* dans les *Gaules*, & de-là enfin en *Italie*, faisant ainsi le vaste tour de son Empire, qui étoit borné de tous côtés par la Mer. Il avoit déja donné ordre à seize Légions & à un Corps 10000 Chevaux, de prendre la route de *Brunduse*, & il devoit les suivre dans peu de jours. Mais ses Amis, qui souhaitoient de lui faire obtenir le titre de *Roi* avant son départ, publiérent, que, suivant un Oracle des *Sibylles*, les *Romains* ne vaincroient jamais les *Parthes*, à moins qu'ils n'eussent un Roi à leur tête. *Aurélius Cotta*, un des plus zèlés Partisans de *César*, auquel la garde des *Livres Sibyllins* étoit confiée, devoit faire ce rapport au Sénat, & proposer que *César* portât le nom de Dictateur en *Italie*, mais fût autorisé à prendre le titre de *Roi*, rélativement aux Nations étrangères sujettes à la domination de la République. Le Sénat fut convoqué pour opiner sur ce sujet le jour des *Ides* de *Mars*, & les Conjurés choisirent le même jour pour exécuter leur dessein; car *César* ne pouvoit guères manquer de se rendre au Sénat à cette occasion, & il y avoit moins de risque à l'attaquer au milieu des *Pères Conscrits*, qui étoient la plupart ses Ennemis secrets, que dans un autre endroit, où le Peuple auroit pu le secourir. Tous les anciens Historiens font mention d'un grand nombre de prodiges, qui suivant eux étoient des présages manifestes de la mort tragique de *César*. On vit, disent-ils, en l'air des Figures humaines toutes de feu, qui s'entre-combattoient; une grande Flamme sortit de la main d'un homme, sans qu'il en eût ressenti la moindre douleur; une Victime, que *César* offrit aux Dieux, se trouva ê-

Vastes desseins de César.

Les Conjurés choisissent les Ides de Mars pour l'exécution de leur dessein.

Divers prodiges qui précédent la mort de César.

tre

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

tre sans cœur; un fameux Devin, nommé *Spurina*, le pria de se donner garde des *Ides* de *Mars*, parce qu'il étoit menacé ce jour-là de quelque grand danger. Ils ajoutent que le jour étant venu, *César*, en allant au Sénat, rencontra *Spurina*, & lui dit par manière de raillerie, *Les Ides de Mars sont venues. Cela est vrai*, répondit le Devin, *mais elles ne sont point passées.* La nuit qui précéda l'exécution du complot, le Dictateur soupa chez *M. Lépidus*; & la conversation étant tombée sur le genre de mort le plus digne d'envie, *César* qui étoit occupé à signer quelques Lettres, s'écria avant qu'aucun autre eût donné son avis, *La mort la plus promte est la meilleure.* Après le souper, il passa une nuit très inquiète. A peine eut-il fermé les yeux, que les portes & les fenêtres de son apartement s'ouvrirent tout-à-coup. S'étant assis dans son lit, il s'apperçut que sa femme *Calpurnie* dormoit profondément, mais il lui entendit prononcer quelques mots mal articulés, & entre-coupés de soupirs. Elle songeoit en ce tems-là, que le Pinacle *, dont le Sénat avoit permis que la maison de *César* fût embellie venoit de tomber; & qu'elle-même tenoit entre ses bras le corps sanglant de *César*, & l'arrosoit de ses larmes. Dès-qu'il fut jour, elle pria le Dictateur de ne point sortir, mais de renvoyer l'Assemblée du Sénat à un autre tems. Si vous méprisez les Songes, ajouta-t-elle, consultés les Dieux par des Sacrifices, ou de quelque autre manière. Il fit ce qu'elle voulut, & dès le grand matin il y eut par son ordre des sacrifices offerts aux Dieux; mais au rapport des Prêtres, tous les présages se trouvérent funestes. *César* n'étoit pas facile à intimider. Il avoit bravé la mort en mille occasions, & remporté plusieurs victoires & entre autres celle de *Munda*, quoique les auspices ne fussent rien moins que favorables. Cependant, comme il n'avoit jamais remarqué en *Calpurnie* la moindre superstition, il commença à croire que ses frayeurs pourroient bien être des avertissemens de la part des Dieux. *Marc-Antoine*, qui venoit lui faire la cour tous les matins, se trouvant alors avec lui, il fut sur le point de l'envoyer porter ordre au Sénat de ne se point assembler ce jour-là; mais comme la plupart de ses Troupes étoient déjà embarquées, & qu'il devoit les suivre dans quatre jours, il resta en suspens jusqu'à ce que les *Pères Conscrits* commencérent à arriver au-lieu de leur Assemblée, qui étoit une grande sale, que *Pompée* avoit fait bâtir près de son Théatre (*a*).

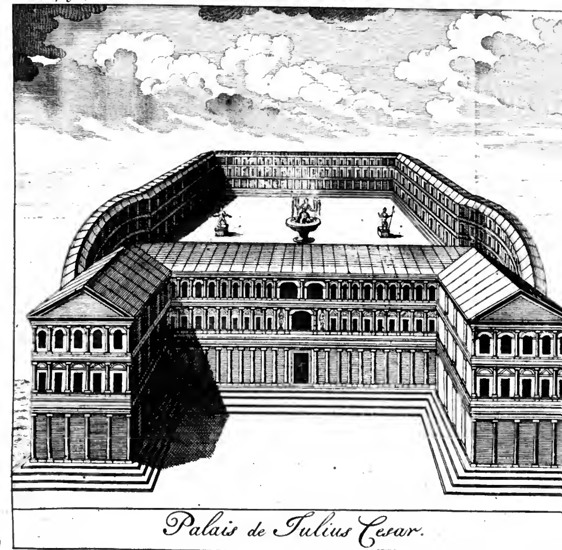
César *est allarmé.*

Constance & Intrépidité de Brutus.

Pendant que *César* délibéroit ainsi en lui-même, s'il permettroit au Sénat de s'assembler au jour marqué, ou s'il en assigneroit quelque autre, *Brutus* administroit la justice dans la Place publique en qualité de Préteur. Quelques Historiens assurent qu'il écouta les Causes qui furent plaidées devant

(*a*) Plut. in Cæs. & Bruto. Appian. Bell. Civil. L. II. Dio. L. XLIV. Suet. in Jul.

* Le Pinacle, suivant Madame *Dacier*, étoit un ornement placé au sommet des Temples. Les *Grecs* l'apelloient ἀετὸς, ἀέτωμα & les *Latins fastigium*. Il n'étoit point permis aux Particuliers de mettre de pareils ornemens à leurs maisons sans le consentement du Sénat, qui avoit l'inspection de tout ce qui concernoit les Edifices, tant publics que particuliers; c'est ainsi que le Sénat accorda à *Poplicola* la distinction, que les portes de sa maison s'ouvrissent en dehors. Les Pinacles étoient ordinairement embellis de Statues, ou de quelques marques d'honneur.



Palais de Julius Cesar.

Depuis la mort de Pompée juſqu'à celle de Céſar.

vant lui avec autant d'attention, & qu'il rendit ſes jugemens ſur chacune d'elles avec autant de préſence d'eſprit, que s'il n'avoit eu que cela en tête. Quoiqu'il eût pris avec lui, en ſortant de ſa maiſon, une dague, qu'il avoit actuellement ſous ſa robe, fermement réſolu de la plonger dans le ſein de *Céſar* avant que de s'en retourner chez lui, on ne remarqua pas cependant la moindre inquiétude ſur ſon viſage, pendant tout le tems qu'il fut ſur ſon tribunal. Quelqu'un, qu'il avoit condamné à une amende, s'étant écrié qu'il en appelloit à *Céſar*, *Brutus* jetta les yeux ſur les Conſpirateurs, & dit, *Quelque puiſſant que ſoit Céſar, il ne m'empêchera pas néanmoins de faire exécuter les ſentences conformes aux Loix de Rome*. Il ne laiſſa pas d'arriver pluſieurs choſes qui allarmérent *Brutus* & ſes Complices, & qui penſérent déconcerter toutes leurs meſures.

Dans le tems que *Brutus* adminiſtroit la juſtice dans la Place, on vint lui dire que ſa femme *Porcie* ſe mouroit. Elle étoit fille de *Caton*, & la ſeule perſonne qui n'étoit point mêlée dans la Conſpiration, à qui il en eût fait part. Avant que de lui révéler ce ſecret, il avoit paru plus d'une fois extrêmement agité, & les efforts continuels qu'il faiſoit pour cacher ſon inquiétude, ne ſervoient qu'à la trahir davantage. Comme *Porcie* s'étoit appliquée avec ſuccès à l'étude de la Philoſophie, & qu'elle avoit un courage & une prudence au-deſſus de ſon Sexe, elle réſolut de ne s'informer des ſecrets de *Brutus*, qu'après avoir eſſayé ſi elle avoit aſſez de fermeté pour ne les point révéler au milieu des tourmens. Dans cette vue, elle renvoya tous les domeſtiques qui ſe trouvoient dans ſon apartement, & ayant pris un couteau, elle s'en fit une profonde bleſſure à la cuiſſe. *Brutus*, qui ſe trouvoit alors chez lui, étant accouru, elle lui parla en ces termes: „ O *Brutus*, je ſuis la fille de *Caton*, & je vous ai été donnée „ en mariage, non ſeulement pour partager votre table & votre lit, mais „ auſſi votre bonheur & vos diſgraces. Plus je vous examine, & plus „ je ſuis charmée de vous avoir pour époux. Mais quelle marque d'affection puis-je vous donner, ſi je ſuis hors d'état d'adoucir vos „ chagrins cachés? Je n'ignore pas que la plupart des Femmes ſont trop „ foibles, pour qu'on doive leur confier d'importans ſecrets; mais une naiſſance heureuſe, une ſage éducation, & l'avantage d'avoir converſé a„ vec des hommes d'un mérite ſupérieur, ſont propres à nous donner les „ forces qui nous manquent. Je ſuis fille de *Caton*, & femme de *Brutus*; & „ nonobſtant ces deux titres, j'ai voulu m'éprouver moi-même, & j'ai „ trouvé que j'étois en état de braver la douleur ". Ayant parlé ainſi, elle lui fit voir ſa bleſſure, & lui marqua l'eſſai qu'elle avoit fait de ſa propre fermeté. *Brutus* lui communiqua alors tout le plan de la Conſpiration, après quoi il leva les mains au Ciel, & pria les Dieux de faire réuſſir ſon entrepriſe *.

Femme de Brutus.

Brutus *lui communique le plan de la Conjuration.*

Cependant,

* *Valère-Maxime* eſt le ſeul Auteur qui ſupoſe, que *Porcie* avoit été inſtruite du Complot, avant de ſe faire une bleſſure. Suivant lui, ſon époux lui révéla tout le ſecret, la nuit qui précéda l'exécution du projet. Le lendemain *Porcie* ſe donna un coup dangereux avec un raſoir; & quand *Brutus* lui en témoigna ſa douleur dans les termes les plus touchans, elle lui répondit, qu'elle avoit voulu faire un eſſai de courage & de fermeté étant réſolue de ſe tuer elle-même, ſi le ſuccès de l'entrepriſe des Conjurés ne répondoit pas à leur attente.

Depuis la mort de Pompée *jusqu'à celle de* César.

Cependant, malgré toute la fermeté de *Porcie*, quand le jour marqué pour l'exécution du Complot fut venu, elle se trouva cruellement agitée. Au moindre bruit qu'elle entendoit dans la rue, elle sortoit de sa maison, & demandoit à ceux qui venoient de la Place, ce que *Brutus* faisoit. A la fin, vaincue par la crainte, elle tomba en foiblesse; & ce fut à cette occasion qu'on courut annoncer à *Brutus*, que sa femme se mouroit. Cet intrépide *Romain* descendit de son tribunal; mais au lieu d'aller chez lui, il se rendit au Portique de *Pompée* attenant la Sale où les Sénateurs devoient s'assembler, & y attendit avec les autres Conspirateurs l'arrivée de *César*. Comme ils ne le virent point paroître, à cause que sa femme & quelques Devins le retenoient dans sa maison, ils crurent que le Complot étoit découvert. Divers accidens, effets du simple hazard, servirent à confirmer ce soupçon. Pendant qu'ils attendoient ainsi la venue de *César*, un Citoyen prit par la main *Casca*, qui étoit du nombre des Conjurés, & lui dit, *Vous m'en avez fait un Secret, mais* Brutus *m'a communiqué le tout.* *Casca*, que ces paroles avoient grandement allarmé, fut tout-à-coup rassuré, quand celui qui venoit de lui parler, ajouta avec un souris, *Comment êtes-vous devenu tout-à-coup assez riche pour aspirer à la Charge d'Edile?* Ces mots rassurérent *Casca*, qui se croyoit trahi. Le Sénateur *Popilius Lœnas* donna lieu à de nouveaux soupçons; car après avoir abordé *Brutus* & *Cassius* d'une manière obligeante, il leur dit à l'oreille, *Fasse le Ciel que votre dessein réussisse; mais je vous conseille de vous hâter, la chose n'étant plus un secret.* Ayant parlé ainsi, il les laissa extrêmement consternés. *Décimus Brutus*, surnommé *Albinus*, que *César* avoit fait son Héritier en second, n'étant pas moins allarmé que le reste des Conspirateurs à l'ouïe de ces paroles, se rendit, du consentement de *Brutus* & de *Cassius*, à la maison de *César* pour s'informer de la cause qui l'empêchoit de venir. Le Dictateur, qui le considéroit comme un de ses plus fidèles Amis, lui avoue en confidence le songe que sa femme avoit fait la nuit d'auparavant, & les présages tirés des Sacrifices. *Décimus*, craignant que la Convocation du Sénat ne fût renvoyée à un autre jour, tourna en ridicule le songe de *Calpurnie*, & les présages des Devins, & dit à *César*, qu'il auroit bien tort de donner au Sénat un sujet de plainte aussi fondé. *Les Sénateurs*, ajouta-t-il, *ont été convoqués par vous-même, & sont prêts à voter unanimement que vous serez reconnu Roi dans toutes les Provinces hors de l'Italie, & que par-tout ailleurs que dans la Patrie il vous sera permis de porter un Diadême. Cela étant, si on vient leur dire qu'ils n'ont qu'à se séparer, mais qu'ils se rassembleront dès-que* Calpurnie *aura fait de meilleurs songes, que diront vos Ennemis? Ou quel de vos Amis osera entreprendre votre apologie, ou soutenir, que la servitude n'est pas entière d'un côté, & la tyrannie de l'autre? Mais si de vaines frayeurs ont sur vous un tel ascendant que vous regardiez ce jour comme malheureux, il sera plus décent que vous alliez vous-même indiquer au Sénat un autre jour où il pourra se rassembler.* En achevant ces mots, il prit *César* par la main, & le tira en quelque sorte de sa maison. Il n'étoit guères loin, quand un Esclave inconnu s'avança vers lui; mais ne l'ayant pas pu joindre à cause de la foule, il alla à sa maison, & pria *Calpurnie* de lui permettre d'y rester jusqu'au retour de *César*, parce qu'il avoit des choses de la

Constance de Brutus.

Divers accidens augmentent l'inquiétude des Conjurés.

Décimus Brutus *engage* César *à venir au Sénat.*

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

la dernière importance à lui communiquer. Peu de tems après *Artémidore*, qui étoit natif de l'Ile de *Cnide*, & Rhétoricien de profession, remit entre les mains de *César* un Papier, qui contenoit les principaux articles de ce qu'il auroit souhaité de lui dire. Ce Rhétoricien avoit observé, que dès que le Dictateur recevoit quelques Papiers, il les remettoit entre les mains de quelques-uns des Officiers qui se trouvoient autour de lui; ainsi, en l'abordant, il lui cria, *Lisez vîte ceci*, César; *vous y verrez des choses importantes, & qui vous touchent de près*. Divers Auteurs assurent qu'*Artémidore*, ne pouvant point s'approcher de *César* à cause de la foule, donna le Papier à un autre, qui le présenta au Dictateur. Quoi qu'il en soit, *César* commença plusieurs fois à le lire, mais fut toujours interrompu. Quand il fut arrivé à la porte de la Sale, où les *Pères Conscrits* étoient assemblés, *Popilius Lænas*, qui venoit de souhaiter un heureux succès à *Brutus* & à *Cassius*, eut un entretien particulier avec *César*, qui l'écoutoit avec une extrême attention.

Artémidore remet à César un Papier contenant la découverte du Complot.

Les Conspirateurs allarmés.

Les Conspirateurs, ne pouvant point entendre ce qu'il disoit, mais craignant qu'il ne découvrît leur trahison, furent excessivement allarmés. Ils se préparoient déjà à se poignarder eux-mêmes, mais les regards de *Lænas*, & l'air tranquile de *César*, les rassurérent; & ce qui acheva de dissiper leurs frayeurs, fut que *Lænas*, en se retirant, baisa la main de *César*, ce qui démontroit clairement, qu'il en avoit obtenu quelque grace. Le Dictateur entre ensuite dans la Sale, où les Sénateurs étoient assemblés. C'étoit un des Bâtimens, que *Pompée* avoit fait construire pour l'utilité publique; d'où *Plutarque* infère, que quelque Divinité dirigea les pas de *César* vers cet endroit pour qu'il y expiât la mort de *Pompée*. Quand le Dictateur entra dans la Sale, tous les Sénateurs se levérent par respect. Quelques-uns des Conjurés se tinrent derrière son siège, qui étoit placé au milieu de la Sale; d'autres allérent au-devant de lui, sous prétexte de joindre leurs sollicitations à celles que *Métellus Cimber* lui faisoit en faveur de son frère, qui avoit été banni. Dans ce même tems, *Trébonius* * attira *Marc-Antoine*, qui auroit fait les derniers efforts pour défendre *César*, du côté de la porte de la Sale, & le mena dans le Portique pour lui faire un long discours, qu'il avoit étudié d'avance. Dès-que *César* fut assis, les Conjurés renouvellérent leurs instances en faveur du frère de *Cimber*, & lui baisérent la main d'un air respectueux. Mais le Dictateur rejetta leur demande; & comme ils insistoient avec importunité, il leur parla d'abord d'un ton de colère, & les repoussa ensuite. Alors *Cimber*, ayant pris la robe de *César* à deux mains, la lui enleva d'alentour le cou, qui étoit le signal dont les Conjurés

Les Conjurés entourent César dans le Sénat.

* *Plutarque* nous aprend dans la Vie de *César*, que *Brutus Albinus* entretint *Antoine* hors de la Sale; mais dans la vie de *Brutus* il affirme que ce fut *C. Trébonius* qui lia conversation avec cet Ami de *César*. Son témoignage, à ce dernier égard, s'accorde avec celui de tous les Historiens. *Cicéron*, dont l'autorité est de grand poids sur cet article, dit en termes exprès dans sa *Seconde Philippique*, en adressant la parole à *Antoine* même, *Cum interficeretur* Cæsar, *tum te à Trebonio vidimus sevocari*; & dans un autre endroit, *sceleratum Trebonium? quo scelere nisi quod te idibus martiis à debita tibi peste seduxit*; insinuant qu'*Antoine* méritoit le même sort que *César*.

Depuis la mort de Pompée jusqu'à celle de César.

Et se jettent sur lui.

Conjurés étoient convenus. Dans cet instant *Servilius Casca*, qui se tenoit derrière lui, tira sa dague, & l'en blessa au cou; mais le coup ne fut ni mortel, ni même dangereux, comme étant parti de la main d'un homme épouvanté de la hardiesse de son action. *César* se retournant aussitôt vers lui, empoigna sa dague, & tous deux se mirent ensemble à crier: le Blessé en *Latin*, *Perfide* Casca *que fais-tu*? & *Casca* en *Grec*, *Mon frère*, *aide-moi*. Ceux qui ne savoient rien de la Conspiration, furent saisis d'une telle horreur, qu'ils ne purent, ni fuir, ni secourir *César*, ni même prononcer une seule parole. Mais les Conjurés, qui avoient pris leurs précautions, l'environnérent de tous côtés, desorte que de quelque part qu'il se tournât, il trouvoit toujours quelqu'un qui le frappoit, ou qui lui présentoit une épée nue aux yeux ou au visage. *Cassius*, s'étant prémièrement tourné vers une Statue, que la République avoit érigée dans la Sale à l'honneur de *Pompée*, & ayant imploré à voix basse le secours de ce Héros, courut à *César* comme un furieux, & lui fit une profonde blessure à la tête, encourageant les autres Conjurés à suivre son exemple. Dans l'ardeur avec laquelle ils s'empressoient tous à partager l'honneur d'avoir tué le Tyran, plusieurs d'entre eux s'entre-blessérent. *Brutus* en particulier reçut une blessure à la main par *Cassius*, & la plupart furent tachés de leur propre sang, ou de celui de *César*. Le Dictateur, quoiqu'assailli ainsi de tous côtés, continua cependant à se défendre, jusqu'à ce qu'il vit *Brutus* lui-même un poignard à la main. Cette vue lui perça le cœur. Il ne luta plus contre la mort, & s'écria seulement, *Quoi! mon fils*, Brutus, *& toi aussi*? après quoi il se couvrit le visage de sa robe, & s'abandonna tranquilement à la fureur de ses Ennemis. Les Conjurés l'ayant poussé alors, par hazard ou exprès, contre le piédestal sur lequel étoit posée la Statue de *Pompée*, qui en fut ensanglantée, l'achevérent de 25 coups. La plupart des Sénateurs furent saisis d'étonnement & d'horreur; mais aucun d'eux n'osa lui prêter le moindre secours. Quelques Auteurs assurent, que sentant ses genoux se derober sous lui, il eut l'attention d'arranger sa robe de façon à tomber décemment (*a*).

Circonstances de sa mort.

Il est tué. Année après le Déluge 2960. Avant J.C. 39. De Rome 709.

Ainsi mourut dans la 56. année de son âge, le plus grand Guerrier que *Rome*, ou peut-être la Terre entière, eût jamais eu, après qu'il eut gagné 50 Batailles, pris d'assaut plus de 1000 Villes, & tué, s'il en faut croire *Pline* (*b*), 1192000 hommes. C'étoit sans contredit un homme à talens extraordinaires, & également propre à vaincre des Peuples, & à les gouverner. Honoré & adoré par ses Amis, il étoit estimé & respecté par ses Ennemis mêmes. Mais comme son ambition, qui ne connoissoit aucunes bornes, l'engagea à usurper un Pouvoir arbitraire sur ceux qui étoient aussi libres que lui, il éprouva à la fin le sort que méritent tous les Tyrans. Si l'état de la République avoit rendu un Usurpateur absolument nécessaire, *Rome* n'auroit jamais pu en trouver un qui fût meilleur que *César*. Mais comme *Brutus*, *Cicéron*, & les plus vertueux aussi-bien que les plus habiles d'entre les *Romains* en jugérent autrement, la puissance du Dictateur étoit une vraie usurpation, & par cela même chaque *Romain* étoit autorisé par toutes les Loix de *Rome* à le tuer.

CHA-

(*a*) Plut. in Cæsare & Bruto. Flor. L. IV. c. 2. Sueton. in Julio. c. 81, 88, 91. Appian. L. II. p. 522. Cic. L. II. de Divin.

(*b*) Plin. L. VII. c. 25.

CHAPITRE XIV.

HISTOIRE DE ROME

Depuis la mort de CESAR jusqu'au prémier Consulat d'OCTAVIEN.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Dès-que *César* eut rendu l'esprit, *Brutus* s'avança au milieu de la Sale, & voulut rendre raison aux *Pères Conscrits* des motifs de son entreprise, & les exhorter à approuver une action, qui venoit de rendre la liberté à leur Patrie. Mais ils se sauvérent tous, & portérent avec eux la terreur & la confusion dans tous les quartiers de la Ville. La presse fut si grande à la porte de la Sale, & dans le Portique, que quelques Sénateurs eurent le malheur d'être étouffés dans la foule, & que d'autres furent dangereusement blessés, en courant contre les dagues nues des Conjurés. Les Amis de *César*, ayant appris la tragique scène qui venoit de se passer, se renfermérent dans leurs maisons, ignorant les suites que cet événement pourroit avoir. Les Artisans, après avoir fermé leurs boutiques, coururent, les uns pour voir le corps du Dictateur, & les autres pour s'informer des particularités de sa mort. Dans ce même tems *Brutus* & ses Complices marchoient en corps par la Ville, tenant en main leurs dagues ensanglantées, non comme des personnes qui cherchent à se sauver, mais d'un air de confiance. Quelques Patriciens, qui n'avoient point eu part à la Conspiration, se joignirent à eux l'épée nue, souhaitant de partager l'honneur de l'action. De ce nombre furent *C. Octavius*, *P. Lentulus Spinther*, *Favonius*, *Patiscus*, *L. Statius Marcus* qui avoit servi sous *César* en qualité de son Lieutenant contre les fils de *Pompée* en *Espagne*, *A. Aquinius*, & divers autres, qui payérent chèrement dans la suite ce trait d'ostentation, ayant été tués à cause de cela même par *Antoine* & par le jeune *Octavien*. A mesure qu'ils avançoient dans leur marche, ils annonçoient au Peuple qu'ils avoient tué le Roi de *Rome*, & le Tyran de leur Patrie. Ils étoient précédés par un Héraut, qui portoit au bout d'une lance une Cape, symbole de la Liberté parmi les *Romains*, comme pour féliciter les Citoyens de ce qu'ils étoient sortis d'esclavage. En arrivant à la *Place des Comices*, *Brutus*, montrant son poignard ensanglanté, s'écria, *Cicéron, nous avons vengé la République*. Il tint ce langage, à ce qu'on peut conjecturer, soit pour engager ce fameux Orateur dans la Cause commune, soit pour faire croire à la Multitude, que celui qui avoit autrefois garanti sa Patrie des attentats de *Catilina*, avoit aussi contribué à la délivrer de la Tyrannie de *César*. Quoi qu'il en soit, le Peuple ne se joignit point à eux, mais continua à parcourir la Ville d'un air triste & effrayé. Mais pendant que la plupart des Citoyens pleuroient la perte d'un Maître qui leur avoit fait tant de largesses, d'autres, profitant de la consternation générale, se mirent à piller plusieurs maisons. Ce n'étoient plus ces anciens Ro-

La mort de César répand la consternation dans Rome.

Les Conjurés invitent le Peuple à reprendre son ancienne liberté.

Romains, qui préféroient la liberté à la vie. Accoutumés à vendre leur voix au plus offrant, ils avoient besoin d'argent pour subvenir à leur luxe & à leurs débauches. Ainsi *Brutus*, & ceux qui le suivoient, jugérent à propos de gagner le *Capitole*, où ils furent accompagnés d'une Troupe de Gladiateurs appartenant à *Décimus Brutus Albinus*.

Sa mort donne occasion à de grands troubles dans la Ville.

Le lendemain, comme les Conspirateurs n'attaquoient aucun Citoyen, ni en sa personne, ni en ses biens, les Sénateurs & une partie considérable du Peuple prirent courage, & se rendirent au *Capitole*. *Brutus* leur fit une harangue telle qu'il convenoit aux circonstances. Tout le monde applaudit à son discours, & l'invita à venir en Ville. Aussitôt les Conspirateurs se rendirent dans la Place publique, *Brutus* étant entouré & gardé par tout ce qu'il y avoit de plus illustre à *Rome*, pendant que ses Complices se mêloient tranquilement dans la foule. Dès que le Peuple, qui étoit disposé à mettre tout à feu & à sang, apperçut *Brutus* montant à la Tribune aux Harangues, il se sentit frappé de respect, & l'écouta en silence & avec attention. L'intrépide *Romain* exposa les motifs qui l'avoient engagé à tuer *César*, & protesta solemnellement, que, ni lui, ni ses Amis, n'avoient eu en vue, que de délivrer *Rome* d'un joug tyrannique, & de rétablir les choses sur l'ancien pié; mais la Populace, plus effrayée de l'idée de la pauvreté que de celle de la dépendance, témoigna par des regards pleins de tristesse, que l'action des Conjurés l'affligeoit véritablement. *Brutus* & ses Amis reprirent alors le chemin du *Capitole*, & comme ils craignoient d'y être assiégés, ils renvoyérent plusieurs Personnes de distinction qui les avoient accompagnés, trouvant qu'il n'étoit pas juste que ceux qui n'avoient point eu part à l'action, en partageassent les dangers (*a*).

Brutus *harangue le Peuple.*

Mais retourne avec ses Amis au Capitole.

Comme *César* devoit partir dans peu de jours pour entreprendre son expédition contre les *Parthes*, il avoit résigné son Consulat à *P. Cornélius Dolabella*, jeune-homme âgé de 25 ans, qui avoit épousé *Tullie* fille de *Cicéron*. Le nouveau Consul, par respect pour *César*, voulut attendre que le Dictateur fût parti avant que de commencer les fonctions de sa Charge; mais il n'eut pas plutôt appris la nouvelle de sa mort, qu'il parut en public avec ses Licteurs & leurs faisceaux, sans la permission du Sénat ni du Peuple. Comme cette démarche ne pouvoit se faire qu'en conséquence de l'autorité du Dictateur, on s'attendoit à voir *Dolabella* se déclarer contre *Brutus* & le reste des Conjurés, mais, au grand étonnement de tout le monde, ce gendre de *Cicéron* monta sur le champ au *Capitole* avec toute la pompe attachée à la Dignité de Consul; & après avoir félicité *Brutus* sur le succès de sa glorieuse entreprise, il déclara qu'il protégeroit de tout son pouvoir ceux qui y avoient eu part. Du *Capitole* il revint à la Place publique, où il exhorta la multitude à se joindre aux Libérateurs de la Patrie; & après avoir hautement déclamé contre *César*, & élevé *Brutus* jusqu'au Ciel, il alla jusqu'à proposer qu'on statuât par une Loi, qu'à l'avenir le Peuple *Romain* célébreroit les *Ides* de *Mars* d'une manière aussi solemnelle qu'il célébroit le Jour de la Fondation de *Rome*. *Le jour*, dit-il, *où*

Dolabella *se charge des Fonctions Consulaires, & se déclare pour* Brutus.

(*a*) Plut. Dio. Cass. Appian. ibid.

où Rome *recouvra sa liberté par la mort d'un Tyran, doit paroître aussi heureux à tous les* Romains, *que celui où la Ville fut fondée. Ce dernier jour fut celui de sa naissance, & l'autre est celui où elle reprit sa liberté. Quand la liberté manque, c'est un malheur que de naître.* Mais l'indigente Populace, à laquelle le Dictateur avoit fait tant de libéralités, bien loin d'être touchée de ce discours auroit mis le Consul en pièces, s'il n'avoit pas gagné à tems le *Capitole*.

Depuis la mort de César *jusqu'au premier Consulat* d'Octavien.

Cependant les menaces de la Multitude contre les Ennemis du Dictateur n'empêchérent pas *L. Cornélius Cinna* de se déclarer en faveur de ces derniers. *César* avoit épousé en prémières noces *Cornélie* sœur de *Cinna*, & par cette raison lui avoit conféré cette même année la Dignité de Préteur, avec promesse de l'élever au Consulat. Mais *Cinna* étoit dans le fond du cœur ennemi de la Tyrannie. Aussi, dès-que *César* fut mort, il se déclara non seulement en faveur des Conjurés, mais prononça, revêtu de toutes les marques de sa Dignité, dans la Place publique, une harangue contre son beau-frère, auquel il prodigua les noms odieux de *Tyran*, d'*Usurpateur*, &c. Quand il eut achevé de parler, il se dépouilla, en présence du Peuple, des ornemens affectés à sa Charge, en s'écriant, *Je les ai reçus de* César *contre les Loix de* Rome; *& je les résigne présentement au Peuple* Romain, *qui seul a le droit d'en disposer.* Mais quelque généreux que fût ce procédé, la Populace témoigna en être offensée, & *Cinna* fut obligé de se sauver (*a*).

Conduite généreuse, & desinteressée de L. Cornélius Cinna.

Dans ce même tems *Antoine* & *Lépidus*, qui étoient absolument dans le Parti de *César*, & qui s'étoient tenus cachés pour ne pas éprouver le même sort que lui, apprenant dans quelles dispositions se trouvoit le Peuple, reparurent en public. Dans les prémières délibérations des Conjurés sur l'exécution de leur dessein, ils furent tous, hormis *Brutus*, de sentiment qu'*Antoine* devoit être tué avec *César*, son ambition, & le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit des Soldats, ne le rendant guères moins dangereux que le Dictateur même: mais *Brutus*, dont les intentions étoient droites, rejetta absolument cet avis, disant, *Qu'une action, entreprise pour la defense des Loix, devoit être exemte de la moindre apparence d'injustice. J'espère même*, ajouta-t-il, *qu'*Antoine, *ambitieux comme il est, sera sensible à la généreuse émulation de partager notre gloire.* Mais *Antoine*, bien loin de répondre à l'attente de *Brutus*, se tint caché, déguisé en Esclave, jusqu'à ce qu'il eut appris que la Populace paroissoit vouloir venger la mort de *César*. Alors on le vit reparoître avec toute la Majesté d'un Consul, comme il l'étoit actuellement, & dirigea les affaires si adroitement qu'on vit bientôt éclôre ce Triumvirat, qui porta le coup mortel à la République.

Antoine *sauvé par* Brutus.

La prémière démarche qu'il fit fut d'ordonner à *Lépidus* d'amener en Ville une Légion qu'il commandoit dans le voisinage, & d'aller camper dans le *Champ de Mars*. Les Conspirateurs, allarmés de ces mesures, envoyérent du *Capitole* quelques Députés à *Antoine* & à *Lépidus*, pour leur remontrer que ce qu'ils venoient de faire, n'avoit pas sa source dans un principe de haine contre *César*; que de nouveaux troubles achèveroient de ruïner l'Etat, &c. Les deux Amis de *César*, sous prétexte de vouloir venger

Antoine *ordonne à* Lépidus *d'amener en Ville une Légion.*

(*a*) Appian. Bell. Civil. L. II. Vell. Paterc. L. II. c. 58.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

venger la mort de ce Dictateur, aspiroient à la Puissance Souveraine; mais comme *Décimus Brutus* étoit déjà parti de *Rome* pour se mettre à la tête d'une Armée de Vétérans dans la *Gaule Cisalpine*, Province dont *César* lui avoit conféré le Gouvernement, ils dissimulérent leur dessein, & pour gagner du tems répondirent, qu'ils étoient prêts à sacrifier leurs intérêts particuliers au Bien public, & à permettre au Sénat de s'assembler, pour se règler sur les avis des illustres Citoyens, qui composoient ce Corps. En conséquence de cette promesse, *Antoine*, comme Consul, convoqua le Sénat pour le lendemain matin dans le Temple de *Tellus*, proche de sa maison, eut soin en même tems de faire placer des Gardes en différens endroits de la Ville, pour tenir en respect la Populace, & ordonna pareillement que l'argent & les papiers de *César* fussent portés chez lui. Le jour suivant, dès la pointe du jour, les *Péres Conscrits* s'assemblérent; & l'on peut dire que cet auguste Corps ne se trouva jamais convoqué dans une conjoncture plus délicate. Il s'agissoit de décider, si *César* étoit un Usurpateur ou un légitime Magistrat, & s'il falloit punir ou récompenser ceux qui l'avoient tué. Comme aucun des Conjurés ne parut dans le Sénat, pour ne se point exposer à la fureur de la Populace, la question fut débattue avec plus de tranquilité qu'on n'auroit pu l'espérer. La plupart des *Péres Conscrits* étoient favorables aux Conspirateurs, & cependant d'avis différens. Les uns vouloient les déclarer Libérateurs de la Patrie, & leur accorder de grandes recompenses. D'autres panchoient à approuver l'action, sans aucune remunération pour ceux qui l'avoient commise, puisqu'ils n'en demandoient pas. Il y en eut qui soutenoient, qu'il falloit ensévelir le passé dans l'oubli, sans louanges ni récompenses pour les Auteurs de la mort de *César*. Mais les Amis de ce Dictateur déclarérent hautement, que l'action étoit détestable; que néanmoins ils ne refusoient pas d'entrer dans les mesures nécessaires à la fureté de ceux qui l'avoient commise, par égard pour tant d'illustres Maisons. Il fut conclu à la fin, à la pluralité des voix, qu'avant que de rien statuer, il falloit décider une question préliminaire, savoir, *si* César *étoit un Tyran, ou un légitime Magistrat*, toutes les autres questions dépendant de la décision de celle-là. *Antoine* prévoyant que la pluralité iroit à déclarer le Dictateur Tyran, para ce coup avec une dextérité, qui paroîtra incroyable à ceux qui jugent de son habileté par les Lettres ou par les Harangues de *Cicéron*. *Avez-vous bien pesé*, dit-il, *Pères Conscrits, les effets de la décision de cette question. Si vous déclarez le Dictateur Tyran, non seulement cette Capitale, mais aussi toutes les Provinces de l'Empire seront plongées dans un état de confusion & de desordre. La République n'aura plus de Magistrats, les Provinces plus de Gouverneurs, les Armées plus de Chefs, &c.* César *seul ayant disposé de toutes les Charges. En déclarant* César *Usurpateur, il faut que nous abdiquions nos Charges, & son Corps, conformément aux Ordonnances de nos ancêtres, doit être ignominieusement trainé par les rues, & jetté dans le* Tibre. *De quel œil ce spectacle sera-t-il regardé par la Populace, qui adore* César? *Vous allez plonger la République, & le Monde entier, dans une guerre sanglante, & dans des troubles sans fin.* Ce discours fit un effet prodigieux. Ceux qui n'avoient aucune obliga-

Antoine assemble le Sénat.

Différens avis des Pères Conscrits.

*Discours d'*Antoine.

obligation à *César*, persistérent à la-vérité dans leur sentiment; mais tous les Magistrats en charge, & ceux qui avoient été nommés pour leur succéder *, opinérent à ne point décider la question, & à accorder une amnistie générale pour le passé. *Dolabella* étoit du nombre de ces derniers. Comme il n'avoit pas encore atteint l'âge prêscrit par les Loix pour pouvoir être Consul, il sentoit que le Peuple ne le revêtiroit point de cette Dignité. Cependant plusieurs Préteurs, à la sollicitation des Amis des Conjurés, c'est-à-dire, des Républicains zèlés, abdiquérent publiquement leurs Charges, qu'ils tenoient de la seule autorité de *César*. La Division qui règnoit à cette occasion dans le Sénat auroit probablement allumé une Guerre Civile, quand *Cicéron*, par une admirable Harangue, qui nous a été transmise, non dans la Langue où il la prononça, mais en *Grec* (*a*), détermina les *Pères Conscrits* à ne point décider la question, *si* César *étoit un Tyran ou non*; & à accorder une amnistie générale pour le passé. L'Acte d'amnistie fut proclamé, avec cette addition, contre l'avis de *Cicéron*, qu'on ne changeroit rien à tout ce qui avoit été règlé par *César* durant son Gouvernement. C'étoit le déclarer en même tems innocent & coupable, y ayant une contradiction formelle, à confirmer ce qui avoit été fait sous sa Dictature, & à résoudre, en même tems, qu'on ne poursuivroit pas ceux qui l'avoient mis à mort. Voici comment *Cicéron* s'exprime sur ce sujet dans une de ses Lettres à *Atticus*, *Le Tyran n'est plus, mais la Tyrannie subsiste toujours. Nous témoignons une grande joie de sa mort; & dans le même tems nous confirmons toutes ses Ordonnances* (*b*).

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Cet Acte d'amnistie parut tranquiliser tout le monde. *Antoine* & *Lépidus* étoient résolus cependant de se venger des Conspirateurs, espérant de s'élever sur leurs ruïnes au même Poste que *César* avoit occupé; mais comme ils se défioient l'un de l'autre, & qu'ils craignoient tous deux *Décimus Brutus*, Gouverneur de la *Gaule Cisalpine*, ils cachérent soigneusement leurs desseins ambitieux, & firent publier l'amnistie dans tous les quartiers de la Ville. Les Conspirateurs n'en restérent pas moins pour cela dans leur azile. Pour les rassurer, *Antoine* & *Lépidus* envoyérent leurs enfans comme ôtages au *Capitole*; & ce ne fut qu'alors que *Brutus*, *Cassius*, & leurs Amis, vinrent en Ville. Le même soir, en signe de parfaite réconciliation, *Antoine* invita *Cassius* à souper, ce que *Lépidus* fit pareillement à l'égard de *Brutus*. Comme *Antoine* aimoit à railler, il demanda à *Cassius*, *s'il n'avoit pas quelque poignard caché sous sa robe? oui*, répondit *Cassius*, qui étoit naturellement brusque & violent, *j'en ai un bien aiguisé pour qui osera aspirer à la Tyrannie*. Cette réponse mit fin aux plaisanteries.

Brutus & *ses Amis descendent en Ville.*

La

(*a*) Dio. L. XLIV. 58. Plut. in Cic. Brut. & Cæs. Appian. L. II.
(*b*) Cic. Philip. I. Vell. Paterc. L. II. c. Dio. L. XLIV.

* *César*, prévoyant que son expédition contre les *Parthes* l'empêcheroit de revenir à *Rome* de quelque tems, avoit nommé au Consulat, à ce que *Cicéron* nous aprend, pour les deux années suivantes, *Aulus Hirtius* & *C. Vibius Pansa*, pour la premiére année & *Decimus Brutus* avec *Lucius Munatius Plancus*, pour la seconde. Suivant *Dion Cassius*, il avoit nommé au Consulat pour trois ans, suivant *Appien* pour cinq, & suivant *Suétone* pour un plus grand nombre d'années encore. Mais l'autorité de *Cicéron* est plus respectable sur ce sujet, que celle d'aucun autre Historien, la plupart de ces choses s'étant passées sous ses yeux.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

La tranquilité sembloit entièrement rétablie, & l'on commençoit déjà à honorer les Conjurés du titre de *Tyrannicides*, quand *Antoine*, qui ne pouvoit parvenir à son but que par de nouveaux troubles, s'avisa du moyen suivant pour en exciter. *César*, ayant fait son Testament l'année précédente, avoit nommé son Beau-père *Calpurnius Piso*, pour en être l'exécuteur. *Marc-Antoine* s'adresse donc à *Pison*, & le pressa de faire lire le Testament en public, comptant sur l'effet que produiroit cette lecture. D'un autre côté, les Ennemis du Dictateur s'efforçoient d'engager *Pison* à n'avoir pas pour *Antoine* une complaisance si dangereuse. A la fin l'affaire fut portée devant le Sénat, où elle donna occasion à de nouvelles disputes. *Antoine & Pison* vouloient que le Testament fût lu, & le Corps du Dictateur honorablement enterré. " Ceux, *disoit Pison*, qui se vantent d'avoir „ tué un Tyran, nous traitent eux-mêmes de la manière du monde la plus „ tyrannique. Ils prétendent faire ratifier tout ce que *César* a fait en leur „ faveur, & demandent en même tems que sa dernière volonté soit sup„ primée. Pour ce qui est des Obsèques de *César*, vous en ordonnerez ce „ que vous jugerez à propos; mais à l'égard de son Testament, dont il „ m'a nommé l'Exécuteur, j'ai résolu d'en faire la lecture en présence de „ tout le Peuple ". Après bien des contestations, dans lesquelles *Cassius* tint toujours pour la négative, *Brutus* céda à la fin; & il fut résolu que le Testament seroit ouvert, que les Obsèques de *César* se feroient aux dépens du Public, & qu'on rendroit à ce Dictateur un Culte Divin. *Brutus* commit en cette occasion une faute impardonnable, & que *Cassius* lui reprocha hautement; car la lecture du Testament, & les Honneurs décernés à *César*, furent également funestes aux Vengeurs de la République, & à la République même.

Brutus se rend à la fin.

Testament de César.

Il parut par le Testament de *César*, qu'il avoit nommé ses Héritiers, *C. Octavius*, *Lucius Pinarius*, & *Quintus Pedius*, ses arrière-neveux. Il laissa à *Octavius*, petit-fils de sa sœur *Julie*, les trois quarts de son bien, & le reste aux deux autres. Il étoit ordonné outre cela, par un des articles de son Testament, que le jeune *Octavius* prendroit son nom, & seroit adopté dans la Famille *Julia*; & qu'en cas qu'un de ses arrière-neveux vînt à mourir, ou répudiât son héritage, *Decimus Brutus* & *M. Antoine* seroient substitués à leur place. Plusieurs des Conjurés étoient nommés Tuteurs de ses enfans, en cas qu'il en eût; & *Décimus Brutus*, qu'il aimoit particulièrement, devoit succéder aux droits d'*Octavius*, si ce dernier venoit à mourir sans laisser de postérité mâle, & être adopté aussi dans la Famille du Dictateur. Il légua au Peuple *Romain* les beaux Jardins qu'il avoit au-delà du *Tibre*, & à chaque Citoyen une Somme de 75 Drachmes *Attiques*, ou 3000 Sesterces. Ces derniers témoignages d'affection rallumérent la haine des Citoyens contre *Brutus* & ses Complices, qui ne furent plus désignés par le titre glorieux de *Tyrannicides*, mais par l'odieux nom d'*Assassins*. *Brutus*, frappé de ce changement, monte à la Tribune aux Harangues, & par le Discours suivant, tâche d'appaiser la Multitude. " On a „ pris grand soin de vous prévenir contre nous. Nous sommes accusés à„ la-fois de cruauté, d'ingratitude & de perfidie. A en croire nos Enne-

Troubles causés par la lecture de ce Testament.

Discours de Brutus au Peuple.

„ mis,

„ mis, nous avons violé les fermens qui nous lioient à *César*. Quels fermens, Dieux immortels! *César* avoit-il le droit de les exiger? ne nous les a-t-il pas extorqués à main armée? Des engagemens forcés vous paroissent-ils obligatoires? *César* ne s'est-il pas conduit en Tyran depuis la mort de *Pompée*? Il a disposé de tous les grands Emplois, sans votre avis, ni celui du Sénat. Les Revenus des Provinces ont été portés dans ses coffres. Ses Ordres arbitraires ont été une Loi pour tous les *Romains*, sans distinction. Qui d'eux n'a-t-il pas outragé de la manière la plus cruelle, en lui ôtant sa liberté, le plus grand de tous les biens? Il n'a fait la guerre au-dehors, que pour mieux apprendre à subjuguer ses Concitoyens. On dit qu'il méditoit de hauts projets en faveur de la République, dans le tems qu'il a été tué. Je comprens bien, que par de nouvelles guerres, faites aux dépens de la République, il auroit pu acquérir de nouveaux lauriers; mais quel avantage nous feroit-il revenu de ses victoires? Toute augmentation de Pouvoir entre ses mains n'auroit servi qu'à appesantir nos chaînes. Encore, s'il nous avoit laissé quelque ombre d'espérance d'abdiquer un jour le Pouvoir qu'il avoit usurpé, nous aurions patiemment porté le joug; mais le nom de *Dictateur Perpétuel* ne nous annonçoit qu'une servitude éternelle. Il affectoit même du mépris pour les noms sacrés de *Liberté* & de *République*. On lui a entendu tourner en ridicule *Sylla*, parce qu'il avoit abdiqué son autorité, ce qui prouve que bien loin d'avoir l'intention de l'imiter, il vouloit un Diadème, le titre de Roi, & une Puissance absolue. Sa Personne, dit-on, étoit sacrée & inviolable. Mais n'a-t-il pas manqué le prémier envers ceux qui avoient la même prérogative? n'a-t-il pas déposé deux de nos Tribuns, & ne les a-t-il pas même exilés, sans autre raison que parce qu'ils avoient trouvé mauvais que ses Statues fussent ornées d'un Diadème." S'étant tourné ensuite vers les vieux Légionaires, qui avoient la plupart reçu des Terres de *César* par voie de récompense pour leurs longs Services, „ Pour vous, braves Vétérans, *dit-il*, quand vous êtes entrés dans le Service, est-ce à *César*, ou à la République que vous avez prêté le serment de fidélité? Vouz avez combattu sous *César*, mais l'avez-vous fait pour lui? Vous avez vaincu, & vos Victoires méritotent d'être amplement récompensées. Nous avons bien dessein de remplir les promesses que *César* vous a faites. Il n'est pas juste que vous perdiez à sa mort. Ceux, qui ont déjà des Terres, en resteront possesseurs; & les autres seront payés de leurs Services du prémier argent qui sera porté au Trésor. J'en contracte l'engagement au nom de la République, & ma parole sera toujours inviolable, excepté quand il s'agira de soutenir la tyrannie (*a*)". Cette Harangue, qui n'étoit pas une *frivole apologie*, comme quelques Partisans du Pouvoir absolu affectent de la nommer (*b*), appaisa le Peuple & les soldats; mais *Antoine* & *Pison* trouvérent bientôt moyen de leur inspirer de-nouveau des sentimens de fureur, en exposant le Corps du Dictateur à la vue du Public

(*a*) Appian. L. II. Dio. L. XLIV.

(*b*) Catrou & Rouillé Vol. XVII. p. 404.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

blic *. Ils avoient fait dresser une espèce de Théatre dans la grand' Place, & sur ce Théatre un petit Temple de bois doré, sur le modèle de celui de *Vénus*. Dans ce Temple il y avoit un lit d'ivoire, dont les rideaux étoient de drap d'or & de pourpre. Le Corps de *César* étoit couché sur le lit, & tout auprès pendoit la robe qu'il portoit le jour qu'il fut assassiné. Tous les Habitans de *Rome* accoururent pour voir le cadavre d'un Héros, dont la perte les fit de-nouveau fondre en larmes. Ceux-là sur-tout, qui avoient servi sous lui, étoient inconsolables, & demandoient vengeance à haute voix. Pour les animer encore davantage, *Antoine* monta à la Tribune aux Harangues, & prononça l'Oraison funèbre du Dictateur, dans laquelle il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit faire impression sur ses Auditeurs. Il fit l'énumération de toutes les victoires qu'il avoit remportées, des conquêtes sans nombre qu'il avoit faites, des différentes Nations qu'il avoit subjuguées &c. parla ensuite de tous les Titres d'honneur que la République lui avoit conférés, de ses qualités de Dictateur, de Consul, de Censeur, de Souverain-Pontife, mais sur-tout du nom glorieux de *Père de la Patrie*. De cet article, il passa à celui de ses vertus, exaltant son humanité, son courage, son éloquence, sa générosité, sa clémence envers ses Ennemis &c. Après cela, il répeta le serment que le Peuple de *Rome* lui avoit prêté, & par lequel il s'étoit engagé solemnellement à le défendre. Pour que son discours fit encore plus d'impression, *Antoine* étala l'habit ensanglanté de *César*, montra en combien d'endroits il avoit été percé, & indiqua le nombre des blessures que *César* avoit reçues de la main de ses Meurtriers. Ce détail mit le Peuple dans des transports de fureur, qu'*Antoine* eut l'art d'augmenter encore. Car s'étant tourné vers le Capitole, *Grand* Jupiter, dit-il, *& vous Dieux*, *Protecteurs de l'Empire* Romain, *je vous appelle à témoins que j'avois résolu de venger sa mort*, *& de remplir mes engagemens. Mais le Decret des* Pères Conscrits, *m'a lié les mains. Suis-je coupable de sacrilège & de parjure?* A ces mots la Populace jetta de grands cris, au milieu desquels on n'entendoit prononcer aucun autre mot que celui de *Vengeance*. Les Sénateurs parurent cruellement irrités contre *Antoine*, du langage qu'il venoit de tenir. Comme il ne vouloit pas cependant rompre entièrement avec eux, il termina ainsi son discours: *Oui*, *les Dieux mêmes me dégagent de l'obligation qui m'étoit imposée par mon serment. Le passé doit être enseveli dans l'oubli; puisque c'est le crime de quelques démons Enne-*

Antoine anime la Populace en faisant l'Oraison funèbre du Dictateur.

* Suivant quelques Historiens, les Conjurés voulurent d'abord jetter le Corps du Dictateur dans le *Tibre*, pour dérober à la vue du Peuple cet objet de compassion; mais le tumulte, qui s'éleva dans le Sénat, les en empêcha. Trois de ses Esclaves l'emportèrent secrettement de-là dans une litière & eurent soin de l'embaumer, comptant bien que dans la suite le Sénat ou le Peuple lui feroit de magnifiques Obsèques.

† *Suétone* est le seul Auteur ancien qui dise, qu'*Antoine* ne fit point d'Oraison funèbre. *Le Consul*, dit cet Historien, au-lieu *de faire une Harangue*, *suivant la coutume*, *à l'honneur du défunt*, *ordonna simplement à un Héraut de lire à haute voix le Decret du Sénat qui plaçoit* César *au rang des Dieux*, *& qui ordonnoit qu'on lui rendît des honneurs Divins.* Antoine *ne dit que quelques mots à la louange de l'illustre Défunt.* C'est une chose étonnante que *Suétone* ait ignoré une particularité attestée par tous les autres Historiens, & confirmée par *Cicéron*, qui en fait un sujet de reproche à *Antoine*, dans sa *Seconde Philippique*.

Ennemis de Rome, *plutôt que celui des hommes. Tout ce qui nous reste à faire, est d'honorer la Mémoire de notre illustre Dictateur, & de le placer au nombre des Dieux immortels* (a).

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Antoine avoit à peine achevé sa Harangue, qu'un des Spectateurs monta, comme un homme transporté de fureur, sur le Théatre, & déployant de-nouveau la robe de *César* aux yeux du Peuple, *voilà*, s'écria-t-il, *les dépouilles d'un Héros aimé des Dieux, & respecté des hommes jusqu'à l'adoration.* Ces mots, interrompus de fréquens soupirs, prononcés d'un ton lamentable, & accompagnés de tous les signes extérieurs d'affliction, causérent une émotion générale. Dans ce même tems on vit paroître tout-à-coup une Représentation de *César* en cire. Aucune des 23 blessures que ce Dictateur avoit reçues, n'y étoit oubliée. Ce spectacle mit le comble à la fureur du Peuple. La Place publique ne retentit que d'imprécations & de menaces. Quelqu'un s'étant avisé de dire qu'il ne falloit pas différer plus longtems la Cérémonie des Obsèques, le Peuple, perdant toute retenue, prit les Chaires des Magistrats, & tout ce qui se trouva sous sa main, & en fit un bucher. Quand le feu, qui dévora dans un moment le Corps de *César*, le lit, & le Temple, commença à bruler, les Vétérans, qui avoient servi sous ce grand Capitaine, jettérent dans les flammes toutes les récompenses militaires qu'il leur avoit données. Plusieurs Femmes de distinction, pour témoigner leur douleur, & honorer sa mémoire, jettérent pareillement dans le feu leurs bijoux, les ornemens de leurs enfans, & tout ce qu'elles avoient de précieux sur elles. La Multitude enragée, en dépit des Gardes, qui étoient autour du bucher, en tirérent des tisons ardens, dans le dessein de s'en servir pour aller réduire en cendres les maisons des Conjurés; mais comme ces derniers avoient eu la précaution de rassembler un grand nombre de leurs Amis & de leurs Domestiques, il leur fut facile de repousser une Populace, qui n'avoit d'autres armes que son affliction & sa rage. Ces furieux en s'en retournant, rencontrérent un *Cinna* *, qui avoit toujours eu un attachement extrême pour *César*; mais le prenant pour un autre du même nom, & Complice de la Conspiration, ils se jettérent sur lui & le mirent en piéces. *Brutus* & ses Amis furent si allarmés de ces actes de violence, qu'ils crurent devoir sortir de la Ville. Ainsi ils se retirérent à *Antium*, dans le dessein de revenir à *Rome* dès-que la fureur du Peuple seroit calmée. Tous les Etrangers qui demeuroient dans *Rome*, menérent deuil sur *César* à la manière de leurs Pays respectifs, &

Différens artifices mis en œuvre pour animer la Multitude.

Le Corps de César brulé.

Sort d'un Cinna.

Brutus & ses Amis sortent de la Ville.

(a) Dio. Appian. Sueton. ibid.

* On prétend, que le *Cinna* dont il est question ici avoit fait un songe effrayant la nuit d'auparavant. *César* lui étoit apparu, & l'avoit prié à souper. Sur le refus qu'il fit d'accepter cet honneur, le Dictateur l'en pressa instamment & l'ayant à la fin pris par la main, le mena dans un endroit obscur. Cette étrange vision lui donna un accès de fiévre. Cependant, comme on devoit enterrer le Corps de *César* le lendemain, il crut devoir être présent à cette cérémonie. Un de ceux sur qui la Harangue d'*Antoine* avoit fait le plus d'impression, le voyant, demanda à un autre, *Qui il étoit?* Le nom de *Cinna* fut prononcé, & vola bientôt de bouche en bouche. La Populace, qui entouroit *Cinna*, se jetta alors sur lui, & le mit en piéces.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

& particuliérement les *Juifs*, qui veillérent plusieurs nuits à l'endroit où son Corps avoit été réduit en cendres *. A la fin on lui rendit des Honneurs Divins, & le Peuple lui érigea un Autel au même endroit, qui fut dans la suite toujours regardé comme sacré, *Octavien* y ayant fait bâtir un Temple, & dresser une Colomne de Jaspe haute de 20 piés, avec cette inscription, AU PERE DE SA PATRIE (*a*).

Antoine tâche de gagner le Sénat.

Les *Pères Conscrits* & les Conjurés furent également irrités de la Harangue d'*Antoine*. Ils se plaignirent de ce que, malgré le Decret du Sénat, & contre sa parole donnée, d'ensévelir le passé dans l'oubli, il s'étoit étendu sur les louanges de *César*, afin d'animer le Peuple. *Antoine* sentant, qu'il s'étoit découvert trop-tôt, & que le Sénat pouvoit traverser ses desseins, résolut de se concilier l'affection des Sénateurs, ou, du moins, de leur en imposer pour un tems, en infligeant de sévères châtimens aux Auteurs des troubles qui étoient excités journellement en différens quartiers de la Ville. Un certain *Amatius*, qui se disoit petit-fils de *Marius*, & qui prétendoit avoir le droit de venger la mort de *César*, en qualité de son Parent, commit de grands desordres, étant suivi par une troupe de gens de la lie du Peuple, que la réputation de son prétendu Grand-pére attiroit autour de lui. Mais *Antoine*, pour faire sa cour au Sénat, le fit appréhender & mettre à mort, sans aucune forme de procès. Comme le Peuple se rendoit chaque jour en foule à l'Autel qui avoit été érigé à l'honneur de *César*, *Antoine* le fit démolir. La Populace s'assembla dès le lendemain pour rebâtir l'Autel; mais *Dolabella* du consentement de son Collègue, attaqua cette Multitude à la tête de quelques Légionaires. Ceux qui échappérent à l'épée des Soldats, furent poursuivis en Justice par les deux Consuls, & punis avec la dernière rigueur, comme Perturbateurs de la Tranquillité publique. Les Esclaves qui avoient eu part au desordre, furent tous crucifiés; & ceux qui étoient de condition libre, précipités du haut du Roc *Tarpéien*.

Il punit Amatius & divers autres.

Propose de rappeller Sextus Pompéius.

Après ces exécutions, *Antoine* ayant assemblé le Sénat, assura les *Pères Conscrits*, qu'il ne s'appliqueroit desormais qu'à calmer les troubles, & à prévenir les calamités d'une Guerre Civile. En même tems, pour achever de se concilier la bienveillance des *Pères Conscrits*, il proposa le rapel de *Sextus Pompéius*, fils de *Pompée le Grand*, qui, depuis la Bataille de *Munda* s'étoit toujours tenu caché en *Celtibérie*. Il opina même à lui faire rendre ses Biens, qui avoient été confisqués par *César*, & à lui conférer le Commandement en Chef de toutes les Forces Navales de la République, de la même manière que son Père en avoit été revêtu. Cette proposition fut écou-

(*a*) Plut. Appian. Dio. Suet. ibid.

* *César* avoit particuliérement favorisé les *Juifs*. Il rétablit *Hyrcan*, le fils d'*Alexandre*, sur le Trône de *Judée*, & assura la Couronne à ce Prince & à sa Famille par un Décret, qu'il fit graver sur des Tables d'airain en *Grec* & en *Latin*, & suspendre dans le *Capitole à Rome*, & dans les Temples de *Tyr*, de *Sidon*, & d'*Askalon* en *Phénicie*. Il rabattit une partie du tribut annuel que les *Juifs* payoient à la République: pour témoigner sa reconnoissance du secours qu'il avoit reçu de la Nation *Judaïque* dans la guerre d'*Alexandrie*, il confirma, avant de quitter cette Ville, tous les privilèges dont les *Juifs* y jouïssoient, & fit graver ces privilèges sur l'airain (1).

(1) Joseph. Antiq. L. XIV. c. 17.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

écoutée avec surprise, & reçue avec un applaudissement général. On attribua un changement si étrange à la peur qu'*Antoine* commençoit à avoir des Conjurés; d'autres soupçonnérent qu'il souhaitoit de s'assurer de la protection du Sénat contre le jeune *Octavien*, Héritier du Dictateur, qui étoit déjà parti de *Grèce* pour se rendre à *Rome*. Tous les Sénateurs ne laissérent pas de le combler de louanges, qui étoient d'autant plus sincéres, que le rétablissement du jeune *Pompée* sembloit renfermer une condamnation implicite de la mémoire de *César*. *Cicéron* lui-même, trompé par ces apparences de zèle, exalta jusqu'au Ciel la conduite d'*Antoine*, prémièrement en plein-Sénat, & après cela dans une Lettre qu'il lui écrivit, & dont le Consul fit usage dans la suite pour réfuter les invectives de cet Orateur.

Les *Pères Conscrits* furent très satisfaits de voir tenir une pareille conduite à un Consul qui avoit toujours fait profession d'être Ami de *César*; mais la Populace ne put s'empêcher de lui reprocher son inconstance, & son ingratitude envers la mémoire de son Bienfaiteur. *Antoine* ne manqua pas de se faire un mérite auprès du Sénat, de ces témoignages de mécontentement de la part du Peuple. Il feignit même de craindre que la Multitude irritée n'attentât à ses jours, & demanda une Garde au Sénat pour sa sureté. Cette demande ne pouvoit guères lui être refusée, puisque c'étoit pour l'amour des Sénateurs qu'il avoit encouru la haine du Peuple; ainsi elle lui fut accordée; mais *Antoine*, sous ce prétexte, choisit 6000 Légionaires, qui avoient servi avec lui sous *César*, & qui bruloient du desir de venger la mort de leur Général. Le Sénat fut allarmé de voir le Consul se promener dans les rues de *Rome* avec une si grande multitude de gens armés. Il n'y eut pas jusqu'à ses Amis mêmes, qui ne lui remontrassent, qu'un cortège si nombreux le rendoit suspect & odieux à un Peuple libre. *Antoine* promit de renvoyer ses Gardes dès-que le danger feroit passé; & pour ôter tout soupçon qu'il aspirât à la Dictature, il fit passer dans l'Assemblée du Peuple une Loi, par laquelle cette Dignité étoit pour toujours abrogée. Cette démarche calma pour un tems les frayeurs des *Pères Conscrits*; mais *Antoine* leur donna bientôt de nouveaux sujets de crainte; car ayant gagné le Sécretaire de *César*, que quelques Historiens appellent *Fabérius*, & d'autres *Fabirius*, & s'étant rendu par ce moyen maître, des Papiers du Dictateur, il plaça dans le Sénat qui il voulut, rappella plusieurs Citoyens d'exil, en tira d'autres de prison, &c. & le tout en conséquence des ordres de *César*. Les *Romains* appellérent, par raillerie, ces nouveaux Magistrats *Caronites*, parce que leurs Lettres Patentes leur étoient expédiées par ceux qui avoient déjà passé le *Styx* dans la Barque de *Caron*. On les nomme aussi *Orcini*, qui étoit l'épithète qu'on donnoit aux Esclaves que leurs Maîtres affranchissoient à leur lit de mort. *Antoine*, après avoir par ce moyen introduit plusieurs de ses Amis dans le Sénat, commença à se donner des airs d'indépendance, sachant bien qu'il n'avoit rien à craindre de la part du Senat, ni de celle du Peuple. D'ailleurs, presque toute l'autorité se trouvoit entre ses mains. Il étoit Consul; un de ses frères, *Lucius Antonius*, avoit la Charge de Tribun du Peuple, & l'autre, *C. Antonius*, celle de Préteur; desorte que sans prendre le titre de *Dictateur* ou de *Roi*,

On lui accorde une Garde.

Il devient suspect au Sénat.

Il agit de concert avec le Sécretaire de César.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Roi, on peut dire qu'il gouvernoit *Rome* avec une puissance absolue (*a*). Pour ce qui est de *Lépidus*, *Antoine* l'attacha à son Parti, en lui procurant la Dignité de Souverain-Pontife, qui étoit venue à vaquer par la mort de *César*, & en faisant épouser sa fille *Antonia* au jeune *Lépidus* son fils.

Brutus *donne de magnifiques Spectacles au Peuple.*

Quoique plusieurs des Conjurés fussent revenus en toute fureté à *Rome*, *M. Brutus* cependant continuoit à faire son séjour à *Antium*, parce qu'il avoit appris que plusieurs des Vétérans qui avoient servi sous *César*, l'attendoient sur la route. Son absence n'empêcha pas, qu'en qualité de Préteur il ne donnât de magnifiques Spectacles au Peuple. Ces Spectacles consistérent non seulement en Combats de Bêtes feroces, mais aussi en Représentations de Pièces de Théatre (*b*). *César* avoit, avant sa mort, assigné des Provinces aux principaux d'entre les Conjurés, savoir, la *Macédoine* à *M. Brutus*, la *Syrie* à *Cassius*, l'*Asie* à *Trébonius*, la *Bithynie* à *Cimber*, & la *Gaule Cisalpine* à *Décimus Brutus*. Suivant quelques Auteurs, ces Provinces leur furent données par le Sénat. Quoi qu'il en soit à cet égard, ils restérent dans la Capitale ou aux environs, pour éclairer la conduite d'*Antoine*, qui aspiroit manifestement à la Puissance Souveraine, malgré toutes ses protestations.

Origine d'Octavien.

Telle étoit la situation des affaires quand on reçut la nouvelle, que la jeune *Octavien*, fils adoptif de *César*, venoit prendre possession de l'Héritage du Dictateur. Il étoit fils de *Caius Octavius*, qui avoit été Préteur de *Macédoine*, & d'*Accia*, fille de *Julie*, sœur de *César*. La Famille des *Octaviens* étoit partagée en deux branches, savoir, celle des *Cnéii* & celle des *Caii*. Les prémiers avoient été élevés de bonne heure aux prémières Charges de la République; mais les autres, dont le fils adoptif de *César* tiroit son origine, n'étoient que de simples Chevaliers au tems de la seconde Guerre *Punique*. Le Bisayeul d'*Octavien* avoit servi en *Sicile* comme Tribun Légionaire. Sa Mère *Accia*, ou *Atia*, étoit fille de *Julie* & de *Accius Balbus*, dont la Famille, à ce qu'il paroit par plusieurs anciennes Inscriptions, avoit été, longtems avant la naissance d'*Octavien*, une des plus illustres d'*Aricie*, ancienne Ville du *Latium* *.

Octa-

(*a*) Appian. L. III. & VIII. Dio. L. XLIV. (*b*) Plut. in Bruto. Plut. in Bruto. Cic. in epist. Pass. & in Philippic.

* *Marc-Antoine* reprocha un jour à *Octavien* la bassesse de son origine. Suivant lui, le Bisayeul Paternel d'*Octavien* étoit un Affranchi. Du côté de sa Mère, *Antoine* descendoit d'un Parfumeur, qui fit dans la suite le métier de Boulanger dans la Ville d'*Aricie*. *Cassius Parmensis*, dans une Lettre qu'il écrivit à *Octavien* avant la Bataille d'*Actium*, lui dit qu'il devoit le jour à un Banquier & à une Femme élevée dans les Moulins d'*Aricie*. Mais ces calomnies ont été savamment réfutées par *Joseph Rocco Volpi*, Jésuite *Italien*, dans ses *Antiquités du Latium*, où il prouve par diverses anciennes Inscriptions, que la Famille des *Octaviens*, avant de se transplanter à *Rome*, ce qu'elle fit suivant lui sous le Règne de *Tarquin l'Ancien*, avoit rempli les prémières Charges dans la République de *Vélitres*. Pour ce qui est de la Famille *Atia*, il fait voir, que plusieurs Siècles avant la naissance d'*Octavien*, elle avoit été une des plus illustres d'*Aricie*. *Virgile* la fait descendre d'*Atys* Ami d'*Iule*, fils d'*Enée*.

Alter Atys, genus unde Atii duxere Latini,
Parvus Atys, pueroque puer dilectus Iulo (1).

plusieurs

(1) Æneid. L. V. 569, 570.

Octavien étoit né sous le Consulat de *Cicéron* & de *Caius Antonius*, c'est-à-dire, l'An de *Rome* 690. Son Père *Caius Octavius*, étant venu à mourir dans le tems qu'il n'étoit âgé que de quatre ans, sa Mère se remaria en secondes nôces avec *Lucius Marcius Philippus*, descendu de ces *Philippi*, qui se signalérent dans les guerres de *Macédoine*. Dès son enfance il porta le surnom de *Thurinus*, emprunté, à ce que *Suétone* conjecture, de son Père, qui chassa les restes de l'Armée de *Catilina* des environs de *Thurium*, Ville de la *Grande-Grèce*, & qui fut surnommé à cause de cela *Thurinus*. Sa Mère *Accia*, & son Beau-Père *Philippe*, lui donnérent une si excellente éducation, qu'à l'âge de neuf ans il harangua le Peuple, & qu'avant que d'avoir atteint douze ans, il prononça l'Oraison funèbre de sa Grand'Mère *Julie*. Tous les Ecrivains de son tems attestent, que dès son enfance il donna des preuves frappantes d'habileté & de génie. Ses talens extraordinaires, joints à un air majestueux & aimable, prévenoient en sa faveur tous ceux qui le voyoient. Son Grand-Oncle *Jules-César* étoit si charmé de lui, qu'il résolut de l'adopter, en cas qu'il vînt à mourir sans laisser d'héritier. Il vouloit le prendre avec lui en *Espagne*, quand il y alla pour faire la guerre aux fils de *Pompée*, afin d'avoir occasion de lui enseigner le Métier de la Guerre; mais sa Mère *Accia*, allarmée d'une légère indisposition qu'il eut immédiatement avant le tems fixé pour le départ, le garda à *Rome* presque jusqu'à la fin de la guerre, la bataille de *Munda* s'étant donnée avant qu'il arrivât en *Espagne*. Il songeoit à s'en faire accompagner dans son expédition contre les *Parthes*. Pour cet effet il lui fit prendre les devants & l'envoya à *Apollonie*, au-delà de la Mer *Adriatique*, pour l'attendre dans cette Ville, & s'y perfectionner en même tems dans l'Art de parler sous le fameux Rhétoricien *Apollodore* de *Pergame*. Après un séjour de six mois dans la Ville d'*Apollonie*, il y reçut la tragique nouvelle de la mort de son Oncle. Il ne fut pas d'abord si tout le Sénat avoit eu part à la Conspiration, ou si le Dictateur venoit de tomber sous les coups de quelques Ennemis particuliers; mais il apprit, peu de jours après, que soixante des plus illustres Sénateurs étoient complices du meurtre; que la plupart de ceux-là mêmes des *Pères Conscrits* qui n'avoient point trempé dans la Conjuration, ne laissoient pas de regarder les Conjurés comme les Libérateurs de leur Patrie, que ce Parti étoit très puissant; qu'*Antoine*, *Lépidus*, & les autres Amis de son Grand-Oncle, sous prétexte de vouloir venger sa mort, ne songeoient qu'à leurs propres intérêts; que *Rome* étoit rem-

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Son éducation.

Affection de César pour Octavien.

Il apprend à Apollonie la mort de son Oncle.

plusieurs Ecrivains, & entre autres *Volpi*, sont de sentiment qu'*Octavien* fut élevé dans la Ville d'*Ulubres*, située dans le district de *Vélitres*; car *Suétone* dit qu'il fut élevé *in avito suburbano prope Velitras*; & que dès-qu'il sut parler, il défendit aux Grenouilles des environs de sa maison de coasser; & depuis ce tems, ajouta-t-il, *negantur ibi coaxare*. Ils inférent de ce passage, qu'*Octavien* fut élevé dans un endroit près de *Vélitres*, & qu'il devoit y avoir beaucoup de Grenouilles, c'est-à-dire, à *Ulubres*, située dans les Marais du *Pomptin* (1). C'est par allusion à leur séjour que *Cicéron* apelle les Habitans de *Vélitres* des Grenouilles (2).

(1) Suet. in Octav.

(2) Cic. Epist. familiar. L. VII. Epist. 18.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Il rejette l'avis de ses Amis & passe en Italie.

Il se déclare Héritier de César.

On lui fournit des armes, de l'argent, &c.

remplie de troubles, &c. Il reçut dans ce même tems des Lettres de sa Mère & de son Beau-Père, qui lui conseilloient de ne former pour le présent aucune prétention, le parti le plus sûr étant de mener, au moins pour un tems, une vie retirée & obscure. Il y eut même quelques-uns de ses Amis, qui lui conseillérent de renoncer à l'adoption de *César*, de partager le funeste sort de ce Dictateur. D'autres auroient voulu l'engager à chercher une retraite parmi les Troupes qui étoient en *Macédoine*, & qui ayant servi la plupart sous *César*, devoient l'accompagner dans son expédition contre les *Parthes*. Mais *Octavien*, rejettant ces timides conseils, résolut de passer au-plutôt en *Italie*, pour s'informer sur les lieux de l'état des affaires. Ainsi s'étant embarqué dans un petit Vaisseau, il passa la Mer *Adriatique*, & mit pié à terre entre *Brunduse* & *Hydruntum*. La prémière de ces deux Villes étoit le lieu ordinaire de débarquement pour ceux qui venoient de l'Orient; mais *Octavien* évita de s'y rendre, avant que d'avoir fait sonder par quelques personnes intelligentes & adroites les dispositions des Habitans & de la Garnison. Cette dernière n'eut pas plutôt appris l'arrivée du fils adoptif de *César*, qu'elle alla le recevoir en Corps, & le mena en Ville comme en triomphe. *Octavien* remercia ces généreux Guerriers de leur attachement pour la mémoire de son Oncle; & après avoir offert aux Dieux un sacrifice solemnel, il se déclara Héritier de *César*, & son Fils par adoption, & changea le nom de *Caius Octavius* qu'il avoit porté jusqu'alors, en celui de *Caius Julius César Octavianus* *. C'est par ce dernier nom que nous continuerons à le distinguer jusqu'à ce que nous le désignions par celui d'*Auguste*, que le Sénat lui donna après la Journée d'*Actium*.

C'étoit, sans doute, une démarche fort hardie à un Jeune-homme de 18 ans, de prendre, dans une conjoncture aussi délicate, le nom de *César*, & de se déclarer l'Héritier de ce Dictateur, contre le sentiment de tous ses Amis. Mais la fortune parut toujours prendre plaisir à le favoriser; & contribua surement plus à son élevation que son habileté. Tous les Ecrivains de son tems, Historiens & Poëtes, gens d'esprit, mais indignes flatteurs, l'ont représenté comme le plus grand Général, le plus profond Politique, & le Prince le plus accompli que la Terre eût jamais vu; mais c'est à ses actions à décider, si ces éloges dont ils ont été bien payés, lui conviennent ou non. Quoi qu'il en soit, la Garnison de *Brunduse*, qui étoit très nombreuse, & principalement composée de ces braves Vétérans, que *César* avoit eu intention de mener contre les *Parthes*, offrirent non seulement leurs services à *Octavien*, mais le mirent en possession de

toutes

* Les Personnes adoptées prenoient tous les trois noms de celui qui les adoptoit; mais pour indiquer leur propre origine, elles ajoutoient à la fin leur *nom*, ou leur *surnom*; le prémier précisément tel qu'elles le portoient auparavant. Par exemple, quand *M. Junius Brutus* eut été adopté par *Q. Servilius Cæpio Agalo*, il fut appellé *Q. Servilius Cæpio Agalo Brutus*. Le surnom recevoit quelque légère altération, comme dans le cas présent, *Octave* se nomma d'après son Père adoptif *C. Julius Cæsar*, mais changea le surnom d'*Octave* en celui d'*Octavien*, pour marquer qu'il étoit de la Famille des *Octaviens*.

toutes les Munitions de guerre & de bouche, que *César* avoit fait assembler pour son expédition contre les *Parthes*, & qui devoient être transportées de *Brunduse* dans l'Orient. Dans ce même tems *Octavien* eut le bonheur d'intercepter le tribut annuel que les Provinces situées au-delà de la Mer envoyoient à *Rome*, comme aussi les vivres & l'argent destinés à l'entretien & payement des Troupes de la République en *Macédoine*. Suivant les Loix *Romaines*, il commit en cette occasion un crime capital, & qui auroit été puni de mort dans d'autres tems; mais *Octavien*, quoique très jeune encore, avoit déjà formé le dessein de se rendre Maître de la République, sous prétexte de venger la mort de son Oncle. Se trouvant fourni d'hommes, d'argent, & de vivres, il partit de *Brunduse*, & traversa la *Campanie* pour se rendre à *Rome*. Le 14 des *Calendes* de *Mai* il arriva à *Naples*, & alla le lendemain rendre visite à *Cicéron*, qui étoit à sa Campagne dans le voisinage de *Cumes*, où cet Orateur s'étoit retiré pour s'éloigner d'*Antoine*, sous l'autorité duquel tout plioit à *Rome*. *Cicéron* parle de cette visite dans une de ses Lettres à *Atticus* (a). *Octavien* avoit besoin d'un homme aussi éloquent & aussi respecté dans le Sénat que *Cicéron*; & cet Orateur, à son tour, étoit hors d'état de se défendre contre *M. Antoine* *, à moins que d'avoir un Protecteur aussi puissant qu'*Octavien*. Celui-ci se rendit de *Cumes* à *Rome*, & fut joint, en traversant la *Campanie*, par les Amis de son Oncle, ses Parens, ses Affranchis, & même ses Esclaves. Outre cela, les Vétérans, auxquels *César* avoit donné des Terres en *Italie*, vinrent offrir leurs services à son fils adoptif. Quand il ne fut plus qu'à une petite distance de *Rome*, la plupart des Magistrats, les Officiers de l'Armée, & le Peuple, vinrent en foule au-devant de lui. *Antoine* seul ne marqua aucun empressement à cet égard, & ne daigna pas même lui envoyer un de ses Domestiques pour le complimenter. Ses Amis mêmes, choqués de son ingratitude, la condamnèrent hautement; mais *Octavien*, avec un air de fausse bonté l'excusa: *C'est à moi*, dit-il, *qui ne suis qu'un Jeu-*

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Il va rendre visite à Cicéron.

Accord entre Cicéron & Octavien.

(a) Cic. ad Attic. L. IV. Ep. 10.

* *Plutarque* dit que *Cicéron* avoit conçu une extrême amitié pour *Octavien*, à l'occasion du songe suivant. Pendant que *Pompée* & *César* étoient encore en vie, *Cicéron*, dit *Plutarque*, vit en songe les fils des Sénateurs, qui se rendoient au *Capitole*, comme si *Jupiter* avoit eu dessein de déclarer qui d'eux seroit un jour Souverain de *Rome*. Les Citoyens, curieux de savoir sur qui alloit tomber le choix, entourérent le Temple. Les jeunes Patriciens revêtus de leurs robes de pourpre, étoient assis, & gardoient un profond silence. Tout-à-coup les portes s'ouvrent, & les jeunes Patriciens passent un à un devant le Dieu. Mais quand *Octavien* se présenta, *Jupiter*, étendant la main, dit à haute voix, O Romains, *quand celui-ci sera devenu Maître de* Rome, *il mettra fin à toutes vos guerres cruelles*. Le même Auteur ajoute, que les traits de ce jeune Héros étoient si bien gravés dans l'Ame de *Cicéron* que le lendemain il le reconnut dans le *Champ de Mars* au milieu d'un grand nombre de Jeunes-gens de son âge, qui revenoient de leurs exercices. Frappé de cette vue il lui demanda qui il étoit, & ayant appris qu'il étoit petit-fils de *Julie*, sœur de *César*, il lui témoigna depuis ce tems-là beaucoup d'amitié en toute occasion. Mais, par malheur, nous ne trouvons pas un mot de toute cette belle Histoire dans les Oeuvres de *Cicéron*, qui n'en auroit pas fait un secret à son Ami *Atticus*.

Depuis la mort de César *jusqu'au prémier Consulat* d'Octavien.

Jeune-homme, *& un simple Particulier*, *à aller saluer un homme qui est mon ainé*, *& qui occupe le poste le plus éminent de la République.* Ainsi il résolut d'aller rendre visite à *Antoine* le lendemain; mais comme il avoit dessein de faire prémièrement ratifier son adoption par le Préteur, suivant la coutume établie parmi les *Romains*, il exigea de ses Amis qu'ils se rendissent le jour suivant, de grand matin dans la Place publique bien accompagnés, pour se trouver présens à la cérémonie, qui se fit de la manière suivante.

Octavien *prouve son Adoption.*

Discours qu'il adresse à Antoine *à leur prémière entrevue.*

Dès le matin *Octavien* se rendit à l'endroit que nous venons d'indiquer, & prouva devant *Caius*, frère d'*Antoine*, en ce tems-là Préteur de la Ville, son adoption, déclara avec les cérémonies accoutumées, qu'il y consentoit, & fit enrégistrer son consentement dans des Régistres publics. De la Place *Octavien* se rendit aux Jardins de *Pompée*, où *Antoine*, qui se les étoit apropriés après la mort de ce grand homme, faisoit sa résidence. Le Consul le fit attendre assez longtems à la porte, pour l'accoutumer de bonne heure à l'air d'autorité qu'il vouloit prendre sur lui. A la fin il l'admit dans son appartement, & le reçut avec beaucoup de civilité. *Octavien* entama la conversation. Il commença par remercier *Antoine* de son attachement pour la mémoire de son Père, & de l'Oraison funèbre qu'il avoit faite à sa louange. Ensuite il se plaignit modestement de l'acte de pardon qu'il avoit passé en faveur des Conjurés, qu'il auroit pu châtier aussi sévèrement & d'une manière aussi arbitraire qu'il avoit fait *Amatius*. Il lui rappella, en termes obligeans, l'amitié que *César* avoit eue pour lui, & les bons offices que ce Dictateur lui avoit rendus. Il le conjura par la mémoire de son Ami & de son Bienfaiteur, de l'aider à venger la mort de *César*, du moins de ne le point traverser dans l'exécution d'une entreprise si digne de louanges. Il termina son discours, en faisant entendre à *Antoine*, qu'il avoit résolu de payer incessamment tout ce que son Père avoit légué au Peuple & aux Soldats; & qu'ainsi il le prioit de lui remettre, comme au principal Héritier de *César*, l'argent qu'il avoit fait transporter de la maison de ce Dictateur dans la sienne; *Mais*, dit-il, *comme cette somme ne pourra point suffire*, *faites-moi le plaisir de me prêter encore quelque argent*, *ou de m'en faire avoir à intérêt des Questeurs*, *pour que je puisse m'acquiter de ce qui est dû à ceux dont mon Père s'est souvenu dans son Testament. Par rapport aux meubles*, *je consens que vous les gardiez*, *comme des marques de son affection. Mais à l'égard de l'argent comptant*, *j'en ai besoin*, *& ainsi j'espère que vous donnerez ordre qu'on me le remette sans délai.*

Réponse d'Antoine.

Antoine, étonné de la hardiesse de ce Jeune-homme, & piqué de ce qu'il avoit dit au sujet de l'argent de son Père, qui, suivant *Plutarque*, montoit à 4000 *Talens*, lui répondit d'un air d'autorité, „ Qu'il s'abusoit étrangement, s'il croyoit que *César* lui eût légué l'Empire *Romain*, aussi-bien „ que ses richesses & son nom: Que sa mort auroit dû apprendre à son „ fils adoptif, que la Constitution de la République excluoit également les „ Souverains Héréditaires & Electifs; & par conséquent, qu'il n'étoit pas „ en droit de demander raison à un Consul de ce qu'il avoit fait en remplissant les fonctions de sa Charge: Que pour ce qui est des obligations, „ qu'il

„ qu'il feignoit de lui avoir à cause des honneurs rendus à la mémoire „ de son Père, il l'en dispensoit, n'en ayant point agi ainsi par égard pour „ lui, mais par un principe d'affection pour sa Patrie. Cependant, *ajouta-t-il*, c'est à moi seul que vous devez son nom & ses biens; car si *César* „ avoit été traité comme un Usurpateur, ce que moi seul j'ai empêché, „ il n'y auroit eu, ni Testament, ni Héritage, ni Adoption. J'avoue „ que j'ai permis qu'on passât dans le Sénat quelques Decrets favorables „ aux Conspirateurs; mais les raisons qui m'ont déterminé à en agir ainsi, „ sont d'une nature à ne pouvoir être comprises par un homme de votre „ âge. Au reste, l'argent, que vous demandez, ne monte pas à une „ somme aussi considérable que vous pourriez le croire; d'ailleurs, cet ar- „ gent appartient à la République, & a été en grand' partie distribué aux „ Magistrats, qui l'employeront aux besoins de l'Etat. Ce qui en reste, je „ suis prêt à vous le remettre; mais permettez-moi, Jeune-homme, de „ vous donner le conseil de ne pas employer cet argent en libéralités inu- „ tiles; servez-vous en plutôt pour renvoyer chez eux ceux qui vous ont „ accompagné jusqu'ici. La Populace est un monstre insatiable, & qui „ paye toujours d'ingratitude le bien qu'on lui fait. Comme vous êtes versé „ dans l'Histoire *Grecque*, vous ne sauriez ignorer que les Favoris de la „ Multitude n'ont pas d'ordinaire la vie fort longue, & que l'affection du „ Peuple est plus inconstante que les flots de la Mer (*a*).

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Octavien, piqué au vif de ce discours, prit congé d'*Antoine*, en affectant de répéter plusieurs fois le nom de *César*. Il savoit, que le Consul ne retenoit l'argent & les biens de son Père, qu'afin de le mettre hors d'état de s'en servir pour acheter la faveur du Peuple. Ainsi il résolut d'exposer en vente toutes les maisons & toutes les terres, qui avoient appartenu au Dictateur, déclarant qu'il n'acceptoit l'héritage, que pour empêcher *Antoine* de priver tant de Familles des effets de la libéralité de *César*; mais le Consul, pour que la vente n'eût point lieu, engagea quelques Particuliers à reclamer les Terres, comme ayant fait partie du patrimoine de leurs Ancêtres, dont le Dictateur s'étoit emparé durant la Guerre Civile. D'un autre côté, les Questeurs, à l'instigation d'*Antoine*, formérent des prétentions sur une partie de ces Terres, comme ayant été confisquées au profit du Public. *Octavien*, prévoyant que cette affaire traîneroit en longueur, exposa alors en vente son propre patrimoine, avec les biens de sa Mère & de son Beau-père, qui en firent un sacrifice volontaire, pour favoriser ses desseins. Du provenu de ces ventes il paya une partie des legs de son Père, & par cette générosité apparente il charma tellement la Populace, qu'elle se déclara hautement en sa faveur, & se répandit en invectives contre *Antoine*, de ce qu'il lui retenoit les biens de son Père. Peu de jours après il s'éleva une nouvelle dispute entre *Antoine* & *Octavien*, à l'occasion des Jeux

Artifices d'Antoine.

Octavien gagne la faveur du Peuple.

(*a*) Liv. L. CXVII. Appian. L. III. p. 531, 533. Dio. L. XLV. Vell. Paterc. L. II. c. 60. Sueton. in Octav. Cic. Epist. ad Attic. 10 & 13. L. XIV. Oros. L. VI. c. 10.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Jeux publics, que l'Edile *Crotonius* devoit donner au Peuple. Le Sénat avoit ordonné par un Decret, comme nous l'avons dit ci-dessus, qu'à tous les Spectacles on placeroit une Chaire dorée & une Couronne d'Or pour *César*, & que même après la mort de ce Dictateur ces marques de distinction seroient continuées pour immortaliser sa mémoire. En vertu de ce Decret, *Octavien* ne manqua point d'envoyer la Chaire & la Couronne; mais l'Edile, gagné par *Antoine*, ne voulut point les admettre. L'affaire ayant été portée devant le Consul, *Antoine* répondit froidement, qu'il en feroit part au Sénat; *Et moi*, répondit *Octavien*, *j'irai placer la Chaire de mon Père dans l'endroit où elle doit être, pendant que vous consulterez les Pères Conscrits. Antoine*, irrité de ce trait d'audace, menaça *Octavien* de le faire mettre en prison, s'il exposoit en public la Chaire & la Couronne de son Père, soit aux Jeux de *Crotonius*, soit à ceux qu'il devoit donner lui-même à l'honneur du Dictateur devant le Temple de *Vénus. Octavien*, remarquant que cette défense ne plaisoit point au Peuple, songea à en tirer avantage. Dans cette vue, il monta à la Tribune aux Harangues, & se plaignit de l'affront fait à la mémoire de son Père, adressant la parole à *Antoine*, comme si ce Consul avoit été présent: *Pourquoi faut-il que votre haine contre moi*, dit-il, *s'étende jusqu'à* César *auquel vous avez tant d'obligations? Pourquoi voulez-vous m'empêcher de rendre à la mémoire de mon Père ces mêmes honneurs que vous lui avez procurés, & que le Sénat lui a décernés? Sacrifiez-moi à votre vengeance, si vous le voulez; mais n'outragez pas les manes d'un grand-homme, à qui vous êtes redevable de votre Dignité? Du moins, ô* Antoine, *permettez que je paye les legs qu'il a faits à ses Concitoyens; j'abandonne volontiers tout le reste à votre avarice insatiable. Je me croirai assez riche, si je me trouve en état de distribuer au Peuple ce que mon Père lui a laissé par son Testament.*

Rupture entre Octavien & Antoine.

Ce Discours mit la Populace en fureur contre *Antoine*, dont l'ingratitude fut détestée même de ses propres Gardes, qui avoient servi la plupart sous *César*. Le Consul, instruit de ces dispositions, crut devoir faire son apologie. Il dit à tout le monde, *Qu'il conservoit des sentimens de la plus haute vénération pour la mémoire de* César, *& qu'il estimoit aussi son fils; mais que comme ce Jeune-homme, fier du nom de* César, *prétendoit se mettre de niveau avec un Consul, il s'étoit vu obligé de lui faire sentir la différence qu'il y avoit entre un Particulier & le prémier Magistrat de la République; qu'il consentoit à oublier tout le passé, pourvu qu'*Octavien *voulût à l'avenir avoir pour lui le respect & la déférence que son âge & son Emploi exigeoient.* Cette explication fut, à la requisition des Officiers, suivie d'une entrevue, dans laquelle, après bien des assurances mutuelles d'amitié, ils s'engagérent à s'entr'aider à venger la mort de *César* (a).

Ils se réconcilient.

Octavien & *Antoine* avoient leurs vues dans cette prétendue réconciliation. Ce dernier espéroit que son Année Consulaire étant sur le point d'expirer, il pourroit, par le crédit d'*Octavien*, obtenir le Gouvernement de la

(a) Plut. Dio. Appian. ibid.

la *Gaule Cisalpine*, que le Dictateur avoit donné à *Décimus Brutus*, & dont la possession lui avoit été confirmée dans la suite par un Decret du Sénat. Comme il connoissoit de quelle importance étoit ce Gouvernement rélativement à l'*Italie*, il représenta à *Octavien*, que par cela même qu'il songeoit à venger la mort de son Père, il ne devoit pas souffrir qu'un de ses Assassins étendît son autorité jusqu'aux portes de *Rome*. *Octavien* donna dans le piège, & promit de l'aider de tout son crédit. L'affaire ayant été portée devant le Sénat, les *Pères Conscrits*, qui envisageoient la cause des Conspirateurs comme étant la même que celle de la Liberté, s'y opposérent fortement. D'ailleurs, ils ne pouvoient pas ôter à *Brutus* une Province que *César* lui avoit donnée, sans annuller le Decret par lequel leur Assemblée confirmoit tout ce que le Dictateur avoit fait. Ainsi la proposition fut rejettée à la grande pluralité des voix. Il y en eut même, qui, démêlant les vues ambitieuses d'*Antoine*, opinérent à déclarer cette Province un Etat libre, plutôt que d'en confier le Gouvernement à un homme qui en feroit une Place d'armes, d'où il intimideroit la Capitale: mais comme la *Gaule Cisalpine* convenoit parfaitement à ses desseins, *Antoine* eut recours au Peuple, dont il avoit trouvé moyen de gagner les Tribuns; & l'aveugle Multitude, malgré les remontrances du Sénat, lui accorda le Gouvernement qu'il demandoit. Ce fut en grande partie aux intrigues & au crédit d'*Octavien* qu'*Antoine* eut l'obligation de réussir en cette occasion. Les *Pères Conscrits* dépêchérent d'abord un Messager à *Brutus* pour l'informer de ce qui se passoit, & lui conseiller de ne point remettre son Gouvernement entre les mains d'*Antoine*, mais de s'y maintenir, s'il le falloit, par la force des armes (*a*).

Depuis la mort de César *jusqu'au prémier Consulat* d'Octavien.

Antoine *obtient du Peuple le Gouvernement de la* Gaule Cisalpine.

Les Amis de *César* croyoient avoir tout gagné par la réconciliation entre *Octavien* & *Antoine*; mais comme les intérêts de ces deux Rivaux étoient diamétralement opposés, chacun d'eux aspirant au même Pouvoir, dont *César* avoit été revêtu, il n'étoit pas possible qu'ils restassent longtems unis. *Antoine*, s'imaginant être déjà maître de l'*Italie*, commença à traverser les mesures d'*Octavien*, & alla même jusqu'à lui défendre sous de sévères peines, de corrompre le Peuple par des libéralités; & comme *Octavien*, par l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de la Multitude, comptoit de faire nommer au Tribunat *Flaminius*, une de ses Créatures, *Antoine* employa tout son crédit, & toute son autorité, pour lui faire manquer son coup. Ainsi la haine des deux Rivaux devint bientôt plus violente que jamais. *Antoine* ne nommoit jamais *Octavien* sans le désigner par les titres de *Jeune-homme téméraire, imprudent & séditieux*; pendant qu'*Octavien*, d'un autre côté, mettoit tout en œuvre pour animer la Populace contre *Antoine*. Le Sénat fut ravi de cette division; mais les Gardes d'*Antoine*, & les Amis du Dictateur, s'efforçoient à l'envi de lui remontrer les dangereuses conséquences de cette desunion, & de l'exhorter à se réconcilier avec le fils de leur Général. *Votre sureté*, disoient-ils, *& la nôtre, demandent égale-*

Nouvelle rupture entre Antoine *&* Octavien.

(*a*) Appian. L. III. c. 9.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

également la ruïne des Conjurés. Si leur Parti prend le dessus, nous serons proscrits, comme Fauteurs de la Tyrannie. Nous ne pouvons nous soutenir que par votre union avec le jeune Octavien. *Aidez-le donc à exécuter le généreux dessein qu'il a de venger la mort de* César. *Qu'il ne soit point dit que le meilleur Ami du Dictateur empêche son fils de poursuivre ceux qui ont lâchement assassiné son Père.* *Antoine* ne desiroit pas avec moins d'ardeur que ses Officiers & ses soldats, de détruire les Conjurés; mais il ne pouvoit digérer que ce fût par le ministère d'*Octavien*. Il craignoit que sous prétexte de venger la mort de *César*, ce jeune Ambitieux ne s'emparât de l'Autorité souveraine, après avoir ruïné le Parti Républicain. Ce fut-là le motif secret qui l'engagea à traverser *Octavien*, qu'il voyoit chéri du Soldat & du Peuple. Cependant, comme il lui importoit extrêmement de ne pas choquer ses Officiers & ses Légionaires, qui l'avoient suivi depuis la mort du Dictateur, il entreprit de justifier sa conduite par la Harangue suivante, qui se trouve toute entière dans *Appien* (*a*), & qui dévoile tous les mystères de sa mauvaise politique. Après avoir indiqué les troubles, dont la Ville fut agitée immédiatement après la mort de *César*, il continue son discours en ces termes. „ Le cri général étoit que la République venoit de renaître, & le Sénat paroissoit disposé à décerner des récompenses aux Conjurés, comme aux Auteurs de la Liberté. Si ce Decret avoit passé, *César* auroit été déclaré Tyran, & nous aurions tous été enveloppés dans sa condamnation comme ses Complices; mais je tins seul tête aux Conspirateurs, à leurs Parens, à leurs Amis, &, j'ose le dire, au Sénat même. Les Partisans des Conjurés, comprenant que si *César* n'étoit point déclaré Tyran, les Conjurés couroient risque d'être punis, faisoient les derniers efforts pour que la mémoire du Dictateur fût flétrie. Comme les deux Partis soutenoient leur sentiment avec une ardeur égale, je m'avisai de proposer un pardon Général pour les Conspirateurs, plutôt qu'une récompense. Les *Pères Conscrits* approuvérent mon idée; & voyant les Conspirateurs à couvert de toute recherche, consentirent aisément à ne plus insister sur la décision de la question rélative à *César* même. C'est ainsi que je conservai l'honneur de son nom, & que j'empêchai ses biens d'être confisqués, & cette adoption, dont *Octavien* est si fier, d'être annullée. Il jouït des fruits de mes soins. Pour que le Testament de son Père restât valide, je consentis à un Acte de pardon en faveur des Conjurés; mais n'inférez pas de-là que j'aye prétendu leur laisser la vie; ce n'est qu'un délai que je leur ai accordé; il n'a pas tenu à moi qu'ils n'ayent tous été mis en pièces le jour des Obsèques du Dictateur. Sous prétexte de faire son Oraison funèbre, j'animai le Peuple contre eux, & les forçai à sortir de *Rome*. Je me suis opposé à toutes les mesures du Sénat tendant à leur sureté. J'ai obtenu du Peuple, en dépit des *Pères Conscrits*, la *Gaule Cisalpine*, d'où, avec votre secours, je compte de chasser *Décimus Brutus*. En un mot, j'ai „ dessein

Antoine entreprend de justifier sa conduite.

(*a*) Idem ibid.

„ dessein de tout risquer pour venger l'assassinat de votre Général, & exterminer tous ceux qui y ont eu part". Cette Harangue contenta ses Officiers; cependant ils insistérent sur la nécessité d'une réconciliation entre lui & *Octavien*, avec qui il eut une seconde entrevue, qui se termina comme la première, par des promesses mutuelles de s'aider; après quoi ils se séparérent aussi ennemis que jamais. *Octavien* vouloit qu'*Antoine* l'aidât à venger la mort de son Père, sans avoir intention pourtant de le mettre à la tête d'un Parti, qui, après avoir ruïné celui des Conjurés, seroit resté maître de la République. D'un autre côté, *Antoine*, qui se soucioit très peu de venger l'assassinat commis en la personne du Dictateur, témoignoit seulement en avoir le dessein, pour se faire aimer des Soldats & de la Populace. Il aspiroit à la Puissance Souveraine, & tous ceux qu'il trouvoit à cet égard en son chemin, *Octavien*, *Brutus* ou *Cassius*, lui étoient également odieux.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Nouvelle réconciliation entre Antoine *&* Octavien.

Antoine, pour engager davantage dans ses intérêts son Collègue *Cornélius Dolabella*, & pour affoiblir en même tems le Parti des Conjurés, le détermina à demander le Gouvernement de *Syrie* que *César* avoit conféré à *Cassius*, & le Commandement de l'Armée que ce Dictateur devoit mener contre les *Parthes*. Le Sénat, irrité d'une demande si propre à exciter des troubles, lui remontra, *Que c'étoit insulter à-la-fois à la mémoire de* César, *qui avoit donné le Gouvernement en question à* Cassius, *& au Sénat, qui, par un Decret spécial avoit confirmé tout ce que le Dictateur avoit fait.* Mais *Dolabella*, qui s'étoit absolument livré à *Antoine*, répondit, *Que* Cassius, *étant un Assassin souillé du sang de son Bienfaiteur, ne devoit pas rester en possession de ses bienfaits.* Le Sénat n'ayant pas voulu se rendre à cet argument, l'affaire fut portée devant le Peuple, qui accorda volontiers le Gouvernement de la *Syrie* à *Dolabella*, dans l'espérance de voir bientôt punir les Conjurés, mais sans faire attention que la mort des Assassins de *César* seroit suivie de près de l'état d'esclavage pour la République en général. *Antoine*, profitant de la disposition du Peuple, fit donner en même tems à son frère *C. Antonius* le Gouvernement de la *Macédoine* & de l'*Illyrie*, qui avoit été conféré à *M. Brutus*. Par ces nouveaux arrangemens, *Brutus* & *Cassius* se trouvoient privés de leurs Gouvernemens; mais le Sénat, dont toutes les espérances étoient fondées sur ces dignes Patriotes, & qui se défioit autant d'*Octavien* que d'*Antoine*, leur procura d'autres Provinces, savoir, *Cyrène* & *Crète* à *Cassius*, & la *Bithynie* à *Brutus* (a). Comme la réconciliation entre *Antoine* & *Octavien* n'étoit nullement sincère, leur prétendue amitié fut de peu de durée. Quelques jours après s'être engagés solemnellement à s'entr'aider, *Antoine* fit appréhender divers Soldats, sous prétexte, qu'*Octavien* les avoit engagés à le tuer. Ce point n'a jamais été bien éclairci. Quelques Ecrivains sont de sentiment, que ce n'étoit qu'un artifice d'*Antoine*, pour faire perdre à *Octavien* l'affection du Peuple. D'autres panchent à croire, qu'*Octavien* avoit réellement formé un

Le Gouvernement de la Syrie conféré à Dolabella & celui de la Macédoine & de l'Illyrie à C. Antonius.

Nouvelle rupture entre Antoine *&* Octavien.

(a) Dio. L. XLIV. Liv. L. CXVII. Appian. L. III. p. 543—546.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

un pareil dessein à la sollicitation des *Pères Conscrits*, avec lesquels il s'entendoit en ce tems-là. *Cicéron*, quoique fort Ami d'*Octavien*, ne nie pas le fait; mais il tâche d'en faire honneur à *Octavien*, qu'on ne sauroit assez louer, suivant lui, d'avoir voulu délivrer sa Patrie d'un aussi cruel Ennemi. Plusieurs zèlés Républicains conjecturérent, que c'étoit une chose concertée entre les Chefs des deux Partis, afin d'avoir un prétexte plausible de lever des Troupes; mais la suite fit bien voir que chacun d'eux vouloit perdre son Rival, & souhaitoit de rester seul à la tête de la Faction opposée à celle des Conspirateurs. Dans cette vue, ils mirent sur pié de nouvelles Forces. *Antoine* envoya ordre à son frère *Caius*, à qui il avoit fait avoir en dernier lieu le Gouvernement de la *Macédoine*, d'amener en *Italie* quatre des Légions qui se trouvoient dans cette Province. Il espéroit que *Lépidus*, qui étoit actuellement en *Espagne* à la tête de quatre Légions, & *Plancus*, qui en commandoit trois autres dans la *Gaule Transalpine*, se déclareroient en sa faveur. D'un autre côté, *Octavien*, craignant d'être accablé par son Ennemi, se retira en *Campanie*, où il rassembla 10000 braves Véterans, qui avoient servi sous *César*, & qui avoient été récompensés de leurs services par quelques Terres dans cette partie de l'*Italie*. Ils furent les prémiers qu'on désigna par le nom d'*Evocati*, parce qu'après avoir servi le tems prescrit par les Loix, & avoir obtenu les récompenses dues à leur valeur, ils furent invités de-nouveau à reprendre les armes. Il trouva pareillement moyen de corrompre à force d'argent, deux des Légions d'*Antoine*, la Légion *Martia* & la quatrème Légion.

Ils lèvent des Troupes.

Après avoir levé ainsi une Armée de sa propre autorité, il marcha droit à *Rome*; mais il jugea à propos de faire alte près du Temple de *Mars*, environ à deux milles de la Ville, où il feignoit de ne vouloir entrer qu'après en avoir obtenu la permission du Peuple. *Canutius*, un des Tribuns, fit une Harangue au Peuple, dans laquelle il déclara que le but d'*Octavien*, en entrant dans la Ville de *Rome* avec une nombreuse Armée, étoit uniquement de défendre ses Concitoyens contre les attentats d'un Consul ambitieux. La Populace, dont les vues sont toujours bornées, en crut son Tribun, & permit à *Octavien* d'amener avec lui en Ville toutes ses forces. *Antoine* se trouvoit alors à *Brunduse*, où il étoit allé appaiser un tumulte, que quelques Mutins avoient excité parmi les Légions de *Macédoine*; mais comme on l'attendoit à toute heure avec ses Gardes, & les Légions qui lui étoient restées fidèles, on étoit dans la persuasion générale qu'une Guerre Civile s'allumeroit bientôt dans l'enceinte des murs de *Rome* même. Dans cette idée, les uns se déclaroient pour *Antoine*, & d'autres pour *Octavien*; mais les plus clairvoyans d'entre les Sénateurs se tenoient neutres, & excitoient sous main les Chefs des deux Partis, afin de les porter à s'entre-détruire (*a*). *Cicéron*, par un principe d'aversion pour *Antoine*, prit le parti d'*Octavien*, qu'il avoit assisté de ses conseils depuis son arrivée en *Italie*. Cet Orateur ne perdoit aucune occasion de décrier *Antoine*, comme

Octavien entre dans Rome à la tête d'une Armée.

Cicéron favorise Octavien.

(a) Appian. Dio. Vell. Paterc. ibid. Cic. in Epist. ad Attic. & Famil. pass.

me cela paroit par les inimitables Harangues, qui sont parvenues jusqu'à nous, & connues sous le nom de *Philippiques*, nom emprunté des Harangues de *Demosthène* contre *Philippe* Père d'*Alexandre*. *M. Brutus*, qui se trouvoit toujours dans le voisinage de *Rome*, écrivit plusieurs Lettres à *Cicéron*, pour lui dire, „ Qu'il paroissoit clairement, que malgré son prétendu amour pour la Liberté, il s'accommoderoit très bien d'un Tyran; „ qu'il recherchoit beaucoup moins la Liberté de sa Patrie, qu'un bon „ Maître pour lui-même; pour ce qui est de nos Pères, disoit *Brutus*, la „ plus douce servitude leur paroissoit horrible. Je ne me suis pas encore „ déterminé, dit-il dans une de ses Lettres, si je ferai la guerre ou la „ paix; mais j'ai pris mon parti sur une chose, qui est de n'être jamais „ esclave. Je m'étonne que vous craigniez les dangers d'une Guerre Civile, & que vous ne redoutiez pas mille fois davantage une infame Paix. „ Tout ce que vous pouvez vous promettre de la destruction de la puissance d'*Antoine*, est d'établir celle d'*Octavien* (a). "

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Brutus *se plaint de sa conduite.*

Mais pour revenir à *Antoine*, après qu'il eut appaisé le tumulte excité à *Brunduse* par les Emissaires d'*Octavien*, & avoir congédié les Officiers qui lui étoient suspects, il ordonna à ses Légions de se rendre à *Ariminum*; mais il prit lui-même le chemin de *Rome*, où il entra à la tête d'un millier de Légionaires bien armés. Dès le lendemain, il se rendit à *Albe*, dans l'espérance de regagner les deux Légions révoltées qui avoient leurs quartiers dans cette Ville. Mais ayant trouvé les portes de la Ville fermées, il alla à *Tibur*, où il avoit une grande quantité de Munitions de guerre & de bouche. Il fut joint en cet endroit par la dixième Légion arrivée en dernier lieu de *Macédoine*, par plusieurs Sénateurs, & un grand nombre de Chevaliers *Romains*, qui vinrent lui offrir leurs services. Il lui vint aussi de tous les coins de l'*Italie* des Vétérans; qui avoient autrefois servi sous lui; desorte qu'il prit le chemin d'*Ariminum* à la tête de cinq Légions & d'un Corps considérable de Chevaliers *Romains*. *Octavien* se trouvoit dans ce même tems à *Albe* avec les deux Légions, qui avoient abandonné *Antoine*, une de nouvelles levées, & deux de Vétérans, qui avoient servi sous son Père. Il écrivit de-là au Sénat, pour se plaindre de l'inconstance de quelques Membres de leur Corps, qui, après lui avoir donné les plus fortes assurances de fidélité, avoient épousé hautement les intérêts de son Rival. Il déclara en même tems, que si les *Pères Conscrits* le jugeoient à propos, il marcheroit contre *Antoine* avec toutes ses forces. Le Sénat loua le zèle du jeune Général, mais renvoya à délibérer sur une affaire si importante, jusqu'à l'Election des nouveaux Consuls. Les Soldats, d'un autre côté, le pressérent de prendre le titre de *Propréteur*, sans attendre que le Sénat ou les Consuls le lui conférassent, & de se mettre à leur tête en cette qualité. *Octavien*, comprenant parfaitement qu'il donneroit par-là de l'ombrage au Sénat, dont il vouloit conserver la bienveillance, aussi longtems qu'il auroit *Antoine* pour Rival, refusa le titre qu'on lui offroit. Quand

Antoine *s'avance avec son Armée vers* Ariminum.

*Modestie affectée & vues particulières d'*Octavien.

(a) Plut. in Brut. & Cic.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Quand ses plus intimes Amis, qu'il consultoit dans toutes les affaires importantes, lui remontrérent que ses Troupes se feroient une peine d'obéir à un Citoyen, qui n'étoit revêtu d'aucun caractère qui lui donnât de l'autorité, il leur fit part des raisons de son refus. „ Le Sénat, *dit-il*, s'est „ déclaré pour moi, non par amitié, mais à cause qu'il redoute *Antoine*. „ On veut se servir de moi pour le détruire, & ensuite me détruire moi „ par le ministère de ceux qui ont assassiné mon Père; mais il n'est pas „ tems encore que je paroisse démêler les odieux Mystères de leur politi- „ que, ce que je ferois surement si j'acceptois le titre que l'Armée a la „ générosité de m'offrir. On verroit que je veux empiéter sur l'autorité „ du Sénat, & je serois bientôt aussi haï qu'*Antoine* même. Dissimulant „ donc encore quelque tems, mon respect apparent engagera les *Pères* „ *Conscrits* à me conférer une Dignité, dont ils savent que mes Soldats „ veulent m'honorer malgré eux ". La chose arriva, comme il l'avoit prévu; & même, à la requisition de *Cicéron*, qui souhaitoit d'avoir un puissant Protecteur contre *Antoine*, les Sénateurs lui firent ériger une Statue, lui accordérent une place dans leur Assemblée, & lui permirent de pouvoir être Consul dix ans avant l'âge fixé par les Loix. C'est ainsi que le timide Orateur s'assuroit un Défenseur aux dépens de la sureté publique (*a*).

Dans ce même tems *Antoine* dépécha un Messager d'*Ariminum* à *Décimus Brutus*, pour l'informer du Decret du Peuple, qui lui ôtoit le Gouvernement de la *Gaule Cisalpine*. *Brutus* opposa à ce Decret celui du Sénat, qui confirmoit tout ce qui avoit été fait par *César*. Après divers messages, *Antoine* le menaça à la fin de le faire déclarer Ennemi de la République, si dans un tems qu'il lui marquoit, il ne résignoit pas le Gouvernement d'une Province qui lui avoit été donnée par le Peuple *Romain*. *Brutus*, sans se laisser le moins du monde effrayer par ses menaces répondit, qu'il avoit été nommé au Gouvernement de la *Gaule Cisalpine* par un Decret du Sénat, & qu'il n'abdiqueroit sa Charge, que quand ceux qui la lui avoient conférée, le jugeroient à propos. Aussitôt le Consul étant entré dans la Province à la tête d'une nombreuse Armée, se rendit maître de plusieurs Villes, & mit même le siège devant *Mutina*, présentement *Modène*, où *Brutus* s'étoit retiré avec une troupe de Gladiateurs, & trois Légions, dont il en avoit lui-même autrefois commandé deux sous *César*. Le siège de *Mutina* fut envisagé par le Sénat comme une déclaration de guerre; mais toute délibération sur ce sujet fut renvoyée jusqu'après le tems que les nouveaux Consuls seroient entrés dans l'exercice de leur Charge. Ces Consuls étoient *Caius Vibius Pansa*, & *Aulus Hirtius*, grands Amis de *Cicéron*. C'est à ce *Hirtius* que nous devons la Rélation des Guerres d'*Alexandrie* & d'*Afrique*, qui est annexée aux *Commentaires de César*.

Antoine *envahit la* Gaule Cisalpine, *& met le siège de*vant Mutina.

Dès-que ces nouveaux Magistrats eurent commencé les fonctions de leur Charge, ils assemblérent le Sénat, & après avoir représenté d'une maniè-re pathétique les maux dont la République étoit menacée, ils proposérent aux

(*a*) Appian. Dio. Plut. ibid. & Cic. pass. in Epist. & Philippic. 1 & 2.

aux *Pères Conscrits* les deux questions suivantes, savoir, *Quelles récompenses méritoient les deux Légions qui avoient abandonné* Antoine *pour se ranger sous les Drapeaux* d'Octavien; *& comment il faudroit s'y prendre pour faire renoncer* Antoine *à ses prétentions sur la* Gaule Cisalpine? Il fut résolu unanimement, que les deux Légions seroient récompensées, & les Consuls autorisés à en agir à cet égard comme ils le trouveroient à propos. Pour ce qui est d'*Antoine*, quelques Sénateurs furent d'avis, qu'il falloit lui envoyer une Députation, pour le conjurer au nom du Sénat de lever le siège de *Mutina*, & de sortir de la *Gaule Cisalpine*. Mais *Cicéron*, dans une Harangue qui est parvenue jusqu'à nous, savoir sa cinquième *Philippique*, fit voir qu'il étoit au-dessous de la dignité du Peuple *Romain* d'entrer en négociation avec un Citoyen révolté, & qu'en agir ainsi, étoit le vrai moyen de lui donner le tems de se fortifier dans la Province qu'il avoit usurpée. Il déclara donc, & employa toute son éloquence pour faire valoir son sentiment; qu'il falloit lui déclarer la guerre sur le champ, comme à un Ennemi de sa Patrie. Sa Harangue étoit remplie d'invectives contre *Antoine*, & de grands éloges pour *Octavien*; ce qui semble justifier la vérité de ce que *M. Brutus* écrivit à son Ami *Atticus*, savoir, que *Cicéron*, en épousant les intérêts du jeune *César*, avoit moins dessein de délivrer sa Patrie d'un Joug tyrannique, que de se procurer un bon Maître à lui-même. D'autres pensent que *Cicéron*, trompé par la modestie apparente, & par les feintes protestations du jeune Politique, crut réellement qu'*Octavien* n'avoit aucune autre vue que de mettre la République & lui-même à couvert des entreprises ambitieuses d'*Antoine*. Quoi qu'il en soit, après de vifs débats, qui durérent trois jours, *Cicéron* détermina les *Pères Conscrits* à passer un Decret, par lequel il étoit ordonné à *Antoine*, de lever le siège de *Mutina* sur le champ, de sortir de la *Gaule Cisalpine*, & de passer avec ses Troupes le *Rubicon*, qui séparoit la *Gaule* de l'*Italie*, pour attendre sur les bords de ce Fleuve les ordres ultérieurs du Sénat, le tout sous peine d'être déclaré Ennemi de la Patrie. Mais *Antoine*, qui avoit une Armée nombreuse sous son commandement, & qui ne pouvoit s'imaginer qu'*Octavien* voulût se liguer avec les Conspirateurs contre lui, ne respecta ni les Députés du Sénat qui vinrent lui communiquer le Decret, ni le Decret même. Aussitôt, sur la proposition qu'en fit *Cicéron*, *Antoine* fut déclaré Ennemi de la Patrie, & les deux Consuls eurent ordre de lever des Troupes, & d'aller au secours de *Brutus*, qui se trouvoit dans *Mutina*, & hors d'état de tenir plus longtems. *Octavien* reçut en même tems ordre de joindre ses forces à celles des Consuls, & d'agir de concert avec eux contre l'Ennemi commun. Il fut revêtu d'une autorité égale à celle des Consuls, & le Sénat passa un Decret, en vertu duquel les Vétérans qui servoient sous lui, auroient chacun un certain nombre d'arpens de terre dès-que la guerre seroit finie, avec une exemtion perpétuelle du service à l'avenir (*a*).

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Antoine reçoit ordre du Sénat de lever le siège de Mutina.

Il est déclaré Ennemi de la Patrie.

Pen-

(*a*) Cic. Philip. 5. & Epist. ad Brut. 15. Liv. L. CXVIII. Vell. Paterc. L. II. c. 81. Sueton. in Octav. Plut. in Anton. Appian. L. III. p. 359, 360. Dio. L. XLVI. p. 310.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Pendant que les Consuls levoient du monde, on reçut à *Rome* la nouvelle de la mort de *Caius Trébonius*, qui par un Decret du Sénat avoit été envoyé en *Asie* en qualité de Proconsul. La manière, dont il finit sa vie, est rapportée par *Cicéron* de la manière suivante. *Dolabella* ayant obtenu, comme nous l'avons vu ci-dessus, par le crédit d'*Antoine*, le Gouvernement de la *Syrie*, se rendit d'abord dans sa Province; mais à son arrivée il trouva *Trébonius* en possession de plusieurs Villes, dont il s'étoit emparé, en qualité de Lieutenant de *Brutus*, qui avoit été nommé Gouverneur de *Syrie* avant *Dolabella*. Ce dernier, ne se trouvant pas en état de le chasser des Places dont il étoit en possession, l'invita à une entrevue, dans laquelle on s'abstiendroit de part & d'autre de tout acte d'hostilité. Le crédule Républicain, comptant sur les promesses de *Dolabella*, se trouvoit en ce tems-là à *Smyrne*, aussi tranquile que dans la plus profonde paix; mais son perfide Rival, profitant de sa sécurité, surprit la Ville au milieu de la nuit, & ayant pris *Trébonius* lui-même prisonnier, le livra à un Exilé *Romain*, nommé *Samiarius*; qui, après lui avoir fait souffrir, par ordre de *Dolabella*, pendant deux jours, les tourmens les plus recherchés, commanda qu'on lui coupât la tête, & que son corps fût traîné par toutes les rues de *Smyrne*, & ensuite jetté dans la Mer. La tête fut promenée au bout d'une lance dans tous les quartiers de la Ville, & placée après cela vis-à-vis du Tribunal où il administroit la Justice. Elle fut ôtée de-là par les Soldats, qui étant irrités contre *Trébonius*, comme ayant été Complice de la mort de *César*, traitérent les misérables restes de ce Proconsul de la manière la plus outrageante * (*a*). C'est ainsi que *Trébonius* fut la prémière victime immolée aux manes de *César*. Le Dictateur, dont il étoit un des principaux Favoris, l'avoit élevé au Consulat pour les trois derniers mois de l'an 708, après lui avoir donné deux ans auparavant le Gouvernement de l'*Espagne Citérieure*, où il fut envoyé pour arrêter les progrès des fils de *Pompée*

C. Trébonius cruellement mis à mort par ordre de Dolabella.

(a) Cic. Philippic. XI.

* *Appien*, *Dion Cassius* & *Velléius Paterculus* raportent la chose autrement. Ils disent que *Trébonius*, qui avoit été envoyé en *Syrie* par *Brutus*, comme son Lieutenant, refusa d'admettre *Dolabella*, quoique Consul, dans les Villes de *Smyrne* & de *Pergame*; mais que cependant, par respect pour la Dignité Consulaire il pourvut son Armée de vivres & fit savoir aux *Ephésiens* qu'ils pouvoient lui ouvrir les portes de leur Ville. Pendant que le Consul étoit en marche du côté d'*Ephèse* à la tête de son Armée, *Trébonius* détacha un petit Corps de Troupes pour l'observer. Comme il continuoit tranquillement sa route sans commettre aucune hostilité, la plus grande partie du détachement s'en retourne à *Smyrne*. Alors *Dolabella* étant brusquement tombé sur ceux qui étoient restés, les tailla tous en pièces; il s'avança ensuite, à la faveur de l'obscurité de la nuit jusqu'à *Smyrne*, surprit la Ville, & passa au fil de l'épée tous ceux qui firent la moindre résistance. Quelques-uns de ses Soldats, étant entrés dans la maison où *Trébonius* logeoit, le prirent dans son lit. Le Proconsul conjura le Centurion, qui commendoit le Parti, de le mener à *Dolabella*: *C'est ce que nous ferons volontiers*, répondit le Centurion, qui étoit un des Vétérans de *César*, *mais il faut que votre tête reste ici.* En achevant ces mots, il lui coupa la tête, qui servit de jouet à ses Soldats (1).

(1) Vell. Paterc. L. II. c. 69. Appian. L. III. p. 542, 543. Dio. L. XLVII. p. 344.

pée. Il servit le Dictateur avec une extrême fidélité, jusqu'à ce qu'il s'apperçut qu'il aspiroit à la Puissance Souveraine. Alors l'amour de sa Patrie l'emportant sur toutes les obligations particulières, il partagea avec *Brutus* la gloire de tirer ses Compatriotes d'esclavage, au moins pour un tems. Quand on eut reçu à *Rome* la nouvelle de sa mort, le Sénat, indigné de la cruelle perfidie de *Dolabella*, le déclara, sur la proposition qu'en fit *Cicéron*, Rebelle & Ennemi de la Patrie. Dans ce même tems cet auguste Corps passa un Decret, par lequel il étoit ordonné que *Brutus* auroit le Gouvernement de la *Macedoine* & de l'*Illyrie*, avec le Commandement des Forces qui se trouvoient dans ces Provinces, jusqu'à ce que la République eût recouvré son ancienne majesté; Qu'il pourroit se servir de la Flotte, qu'*Apuléius* avoit fait équiper par ordre de *César*: Qu'il auroit pareillement à sa disposition toutes les Munitions de guerre & de bouche, & tout l'argent, montant à la somme de 7000 *Talens*, que *César* avoit mis dans la Ville de *Démétriade*, & qu'il destinoit pour son expédition contre les *Parthes*: Que *Cassius* se chargeroit du Gouvernement de la *Syrie*, & feroit la guerre à *Dolabella*, pour venger la mort de *Trébonius*: Et enfin, que tous ceux qui commandoient des Troupes appartenant à la République, obéiroient aux ordres de ces deux Généraux (a).

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Dolabella *déclaré Rebelle, & Ennemi de la Patrie.*

Antoine ayant été instruit par ses Amis de l'étrange démarche que le Sénat venoit de faire, profita de cette occasion pour inspirer des soupçons au Consul *Hirtius* & au jeune *Octavien* contre les *Pères Conscrits*. Il leur écrivit une Lettre en commun, dans laquelle il leur rappellé toutes les obligations qu'ils avoient au Dictateur; leur reproche leur ingratitude d'abandonner la cause de leur Bienfaiteur pour embrasser celle de ses Assassins; & leur découvre les desseins secrets du Sénat, qui étoient de se servir d'eux pour s'entredétruire. Ces remontrances firent une profonde impression sur l'ame d'*Octavien*, & lui inspirérent quelque envie de se réconcilier avec son Rival. Mais comme l'intérêt étoit sa seule règle de conduite, & qu'il craignoit qu'en cas qu'il se joignît à *Antoine*, ce Général ne prétendit être reconnu pour le Chef du Parti; il alla son prémier train, qui étoit de faire sa cour au Sénat, jusqu'à ce qu'il se vît aussi puissant que son Rival. Conformément à ce plan, non seulement il ne témoigna aucune défiance par rapport au Sénat; mais pour donner une preuve du respect qu'il avoit pour les Consuls, il remit d'abord à *Hirtius* la Légion de *Mars*, & la quatrième, qui avoit quité le Parti d'*Antoine*; & que le Consul, par un ordre secret du Sénat, demandoit qui lui fût remise. Après cela il joignit le reste de ses forces à celles de *Hirtius*, & alla avec ce Consul dans la *Gaule Cisalpine* au secours de *Décimus Brutus*, tandis que *Pansa*, l'autre Consul, continuoit à lever du monde en *Italie*. *Hirtius* & *Octavien* prirent *Bononie*, & plusieurs autres Villes dont *Antoine* s'étoit emparé; & s'étant avancés ensuite jusqu'aux environs de *Mutina*, ils allérent cam-

Antoine *tâche de gagner* Hirtius *&* Octavien.

Hirtius *&* Octavien *marchent au secours de* Décimus Brutus.

(a) Cic. ad Familiar. L. XIII. Epist. 7. & Philippic. 11. Strabo. L. XIV. p. 646. Vell. Paterc. L. II. c. 69. Appian. L. III. p. 542. & L. IV. p. 624. Dio. L. XLVII. p. 344.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

camper à une petite distance des lignes d'*Antoine*, dans le dessein de lui couper toute communication avec le Pays d'alentour, & de le forcer par ce moyen à lever le siège. Dans ce même tems, un Soldat de fortune, nommé *P. Ventidius*, qui avoit servi sous *César*, & qui étoit un Ami particulier d'*Antoine*, ayant quité *Rome*, où *Cicéron* étoit absolument le maître, parcourut toutes les Colonies que *César* avoit fondées en *Italie*, & y leva deux Légions, presque entièrement composées de Vétérans, dans l'intention de les mener au secours d'*Antoine*. Mais avant que d'exécuter ce dessein, il fit entrer secrettement dans *Rome* plusieurs de ses soldats, avec ordre d'appréhender *Cicéron*, qui ne cessoit de déclamer contre *Antoine*, & de favoriser en tout *Octavien*. Cet Orateur, ayant été averti à tems, abandonna la Ville, & alla se cacher à la Campagne. Aussitôt *Ventidius*, voyant son projet éventé, marcha en hâte du côté de *Mutina*; mais comme *Hirtius* & *Octavien* s'étoient emparés de tous les passages, il se retira dans le *Picénum*, où il leva une autre Légion, tenant toujours ses Troupes prêtes à marcher dès-que le service d'*Antoine* pourroit l'exiger (*a*).

Ventidius lève du monde pour Antoine.

Le Consul Pansa part pour la Gaule Cisalpine.

Dans ce même tems *Pansa*, ayant levé quatre Légions à *Rome*, quita cette Ville, & après avoir traversé la *Gaule Cisalpine*, arriva à *Bononie*. Comme le Pays entre *Bononie* & *Mutina* étoit parsemé de Bois & de Marais, *Hirtius* & *Octavien* envoyérent à sa rencontre la Légion de *Mars*, composée principalement de Vétérans, avec leurs Gardes, ou Cohortes Prétoriennes, sous le commandement de *Corfuléius*, pour couvrir sa marche. D'un autre côté *Antoine* envoya de nuit ses deux meilleures Légions, la seconde & la trente-troisième, avec ordre de se cacher dans les roseaux qui bordoient un grand Marais, situé des deux côtés de la *Voie Æmilia*, par laquelle le Consul *Pansa* devoit passer. *Corfuleius* joignit l'Armée Consulaire avant qu'elle arrivât au Marais, & étoit à l'avant-garde à la tête de la Légion de *Mars* & des Cohortes Prétoriennes, quand en entrant sur la chaussée, qui traversoit le Marais, il apperçut quelques gens armés entre les roseaux. Cependant il ne laissa point de continuer son chemin avec la Légion de *Mars*; mais il ne fut pas loin, qu'il se vit investi par les deux Légions d'*Antoine*, qui, ayant paru tout-à-coup, l'attaquérent avec une fureur incroyable. Dans ce même tems *Antoine* s'avança en personne à la tête de sa Cavalerie dans une Plaine voisine. Le Consul *Pansa* mena aussitôt deux Légions au secours de celle de *Mars*, qui en étoit aux prises avec deux des Légions d'*Antoine*; mais ces braves Vétérans ayant refusé d'admettre dans leurs rangs de nouvelles Levées, plus propres à les embarrasser qu'à les secourir, le Consul mena ses deux Légions dans la Plaine, pour empêcher *Antoine* de gagner la chaussée, où l'on se battoit de part & d'autre avec toute la valeur imaginable. Les deux Légions d'*Antoine* vouloient se venger de celle de *Mars*, qui avoit abandonné leur Parti; & celle-ci, à son tour étoit résolue de maintenir la réputation qu'elle s'étoit acquise sous *César*. Ainsi l'engagement devint une espèce de querelle par-

Antoine attaque le Consul Pansa.

(*a*) Appian. Dio. Vell. Paterc. ibid. Cic. Philippic. 11.

particulière entre les Soldats; & jamais Troupes ne se signalérent par de plus grands prodiges de valeur. Comme le nombre des Combattans des deux côtés étoit à peu près égal, les deux Légions d'*Antoine* étant soutenues par ses Gardes, & la Légion de *Mars* secondée par les Cohortes Prétoriennes, l'action dura depuis le matin jusqu'au soir sans que la Victoire se déclarât. Les Gardes d'*Octavien* furent presque tous taillés en pièces; mais ceux de *Hirtius*, après avoir fait un terrible massacre parmi les Ennemis, obligérent la seconde Légion d'*Antoine* à reculer, ce qu'elle fit en bon ordre. La Légion de *Mars*, & la trente-troisième Légion d'*Antoine*, combattirent tout le jour, jusqu'à ce que *Corfulćius* mena son monde au secours du Consul *Pansa*, qui en étoit aux mains dans la Plaine avec *Antoine*, dont la Cavalerie l'entouroit de tous côtés. Mais comme les Légionaires de *Corfulćius* se trouvoient épuisés de fatigue, ils n'arrivérent à la Plaine qu'après que le Consul eût été mortellement blessé, & ses Troupes mises en fuite. *Torquatus*, Questeur de l'Armée Consulaire, avoit, durant le combat, formé une espèce de Camp, pour avoir une retraite en cas de malheur. Ce fut dans ce Camp que les Légions du Consul se retirérent, portant avec elles leur Général, qui étoit percé de part en part d'une javeline. *Antoine* les poursuivit, comptant de forcer aisément des retranchemens faits à la hâte. Les Légions Consulaires, quoique battues dans la Plaine, se défendirent si bien, qu'*Antoine*, craignant que *Hirtius* ne vînt l'attaquer, se contenta de l'avantage qu'il venoit de remporter, & retourna à son Camp devant *Mutina*. Mais dans le tems que ses Troupes revenoient en desordre, comme cela arrive souvent après une Victoire, *Hirtius* parut tout-à-coup à la tête de vingt Cohortes, & les ayant chargées, avant qu'elles eussent le tems de se former, leur tua bien du monde. Cependant ces braves Vétérans, quoique n'en pouvant plus de lassitude, combattirent avec courage, à l'exemple de leur Général, qui se distingua extrêmement; mais enfin, ils furent défaits, & obligés de se sauver par la fuite à travers le Marais des deux côtés de la *Voie Æmilia*. *Hirtius*, qui remplit également dans cette action les devoirs de Général & de Soldat, ne voulut point permettre à ses gens de poursuivre les fuyards, de peur de donner dans quelque Embuscade, le soir commençant déjà à tomber, & le Pays étant rempli de brossailles & de Marais.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Combat opiniâtre.

Antoine *défait* Pansa.

Mais est défait lui-même par Hirtius.

Antoine passa une triste nuit avec une partie de ses forces dans un petit Village appellé *Forum Gallorum*, présentement *Castel Franco*, d'où il regagna à la pointe du jour son Camp devant *Mutina*. Sa Cavalerie se rallia dans l'obscurité, & revint au Camp à minuit, après avoir soutenu deux combats, & fait une marche de soixante stades, dans un Pays de Bois & de Marais. Suivant quelques Auteurs, *Octavien* se trouva au prémier combat; & *Antoine* lui reprocha dans la suite, qu'il avoit fuï honteusement devant lui, après avoir jetté ses armes, pour se sauver plus aisément à travers les Bois & les Marais, où, suivant lui, il se tint caché pendant deux jours. D'autres disent qu'il resta dans son Camp aux environs de *Mutina*, & qu'il repoussa en cet endroit avec beaucoup de valeur un Détachement

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

de l'Armée d'*Antoine*, qui vint attaquer ses retranchemens. Ils ajoutent que la gloire qu'il acquit en cette occasion, lui valut de la part du Sénat le titre d'*Imperator*. La perte fut à peu près égale des deux côtés; dans la prémière action, les Gardes d'*Octavien*, & un grand nombre de Légionaires de *Pansa*, perdirent la vie; mais dans la seconde *Hirtius* ne perdit presque point de monde, au-lieu que le nombre des morts fut considérable du côté des Ennemis (*a*). Après la bataille, les deux Armées rentrérent dans leurs Camps devant *Mutina*. *Antoine* se proposa uniquement de défendre ses lignes, en continuant à pousser le siège avec toute la vigueur possible. *Hirtius* & *Octavien*, craignant que la Place ne fût obligée de capituler, auroient voulu hazarder un engagement; mais comme *Antoine* se tenoit renfermé dans ses lignes, les deux Généraux résolurent de les attaquer dans l'endroit qui leur paroissoit le plus foible. *Antoine* envoya aussitôt contre eux toute sa Cavalerie; mais elle fut mise en fuite par les Légionaires de l'Ennemi, qui s'étoient saisis d'une hauteur. Deux Légions, qu'*Antoine* fit avancer ensuite, furent attaquées si vaillamment par *Hirtius*, qu'elles se retirérent en desordre dans leurs retranchemens. Le Consul poussa sa pointe, & se laissant entraîner par son ardeur, entra dans les lignes avec les fuyards, & pénétra jusqu'au quartier du Général, où il reçut un coup qui le coucha mort par terre.

Bataille de Mutina.

Le Consul Hirtius tué.

La mort de *Hirtius*, & l'absence de son Collègue, qui se trouvoit à *Bononie* mortellement blessé, obligérent *Octavien* à se charger du Commandement en Chef de l'Armée. Quelques Ecrivains assurent qu'il fit paroître en cette occasion autant de bravoure que d'habileté. Car, à la tête de quelques Légionaires, il tira le corps du Consul d'entre les mains de l'Ennemi, & un de ses Porte-enseignes ayant été tué, il prit lui-même le Drapeau, & combattit dans le prémier rang. Mais comme il remarqua, que les Troupes Consulaires étoient en quelque sorte découragées par la perte de leur Chef, il regagna en bon ordre la Plaine voisine, où il remporta une victoire complette. Quelques Historiens attribuent tout l'honneur de cette Journée à *Décimus Brutus*, qui ayant attaqué l'Arrière-garde des Ennemis, dans le tems qu'ils étoient aux prises avec *Octavien*, les força à se sauver en desordre dans leur Camp *. Quoi qu'il en soit à cet égard, *Antoine*, affoibli par tant de pertes, & craignant une troisième bataille, leva le siège dès le lendemain, & se retira du côté des *Alpes*, prenant le chemin de la *Gaule Transalpine*, dans le dessein de joindre *Lépi-*

(*a*) Cic. Philippic. 14. Sueton. in Octav. Vell. Paterc. L. IV. c. 61. Dio. Appian. ibid.

* La Bataille de *Mutina* se donna le 17 des *Calendes* de *Mai*, comme il paroit par une Lettre que *Galba*, qui s'y trouva, écrivit à *Cicéron* (1). Ceux qui prétendent qu'*Auguste* gouverna l'Empire *Romain*, 46 ans, 4 mois 1 jour, semblent dater le commencement de son Règne du troisième jour après cette bataille (2).

(1) Cic. L. X. ad Familiar. Epist. 30.
(2) Usher ad A. M. 4671. Theophyl. Antiochen. in Autolycho, & Clement. Alexandrin. L. X. Stromat.

Lépidus, *Plancus*, & *Asinius Pollio*, qui se trouvoient à la tête d'un bon nombre de Troupes (a).

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Décimus Brutus, se voyant ainsi délivré, ne sut pendant quelque tems comment se conduire à l'égard d'*Octavien*, qu'il savoit être son Ennemi mortel, malgré le secours qu'il venoit de lui donner. A la fin, par le conseil de ses Amis, il lui dépêcha un Messager, pour l'inviter à une entrevue sur les bords du *Scultemnis*, présentement le *Panaro*. *Octavien* reçut le Messager assez froidement, mais consentit cependant à l'entrevue; ce que *Brutus* n'eut pas plutôt appris, qu'il fit rompre les ponts construits sur la Rivière qui séparoit les deux Armées, & demanda par un second message, que la conférence pût se tenir en présence de leurs Troupes, & la Rivière entre deux. Ces précautions étoient raisonnables, puisque tout le monde savoit qu'*Octavien* avoit juré la perte de tous ceux qu'il nommoit les Meurtriers de son Père. Les conditions ayant été acceptées, *Octavien* & *Brutus* se rendirent sur les deux bords opposés du Fleuve. Ce dernier commença par remercier le fils de *César* du secours qu'il lui avoit prêté, & reconnut lui devoir la liberté dont il jouïssoit. *Vous ne m'avez aucune obligation*, répondit *Octavien*, *puisque je n'ai point secouru* Mutina *pour l'amour de vous, mais pour châtier l'insolence* d'Antoine, *qui pourra néanmoins devenir un jour mon Ami; au-lieu que je conserverai une haine immortelle contre vous, & contre tous ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang de mon Père. Brutus*, irrité d'une réponse si piquante & si hautaine, repliqua que *puisqu'* Antoine *étoit suffisamment humilié, il se trouvoit en état de gouverner la* Gaule Cisalpine, *qui lui avoit été assignée par le Sénat, & dans laquelle il n'étoit permis à aucun autre Général d'entrer sans son consentement.* *Octavien* fit semblant de ne pas comprendre tout ce que cette replique avoit d'offensant, & quitant les environs de *Mutina*, se rendit à *Bononie*, où il trouva le *Consul Vibius Pansa* peu éloigné de sa fin. Dès-qu'il sut l'arrivée d'*Octavien*, il le fit venir, & l'ayant embrassé tendrement, il lui parla en ces termes. *J'ai toujours aimé votre Père plus que moi-même; & quand il fut tué j'aurois hazardé ma vie pour sauver la sienne, si j'avois eu des armes. Je n'ai jamais renoncé au desir, ni à l'espérance de venger quelque jour sa mort, quoique quelques motifs de prudence, que vous avez vous-même approuvés, m'ayent lié les mains, & retenu dans le Parti du Sénat. Ma mort, qui est prochaine, m'interdit tout espoir à cet égard. Cependant avant que d'expirer, je m'acquiterai envers le fils de ce que j'ai dû au Père. Sachez donc que vous êtes odieux & suspect au Sénat. Rien ne seroit plus agréable aux* Peres Conscrits, *que de vous voir périr avec* Antoine, *& ils se proposent de vous faire servir à vous ruïner réciproquement. S'ils se sont déclarés en votre faveur, c'est qu'ils vous ont regardé comme le plus foible. Ils en ont fait plus d'une fois l'aveu à* Hirtius *& à moi. L'amitié dont* César *m'a honoré, m'oblige à vous donner un avis, que je suivrois moi-même si j'étois à votre place. Accordez-vous avec* Antoine; *car il ne vous reste aucun autre*

Entrevue entre Décimus Brutus & Octavien.

Derniers avis de Pansa à Octavien.

(a) Appian. Dio. ibid. Plut. in Anton.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

autre moyen pour vous agrandir, & même pour rester en vie. Mon dessein n'a pas été, comme le Sénat l'a cru, de détruire Antoine, *mais de le contraindre par la force des armes à se réconcilier avec vous, & de réunir ensuite nos forces, pour poursuivre conjointement les Assassins de notre commun Bienfaiteur. Je vous remets vos deux Légions, & serois charmé de pouvoir en faire de-même à l'égard du reste de l'Armée. Mais je n'en suis pas le maître. La plupart des Officiers sont des Espions du Sénat, qui ont ordre d'éclairer de près votre conduite. Permettez donc que je remette les autres Légions entre les mains de Torquatus.* Les paroles du Consul mourant firent une profonde impression sur l'ame d'*Octavien*, & produisirent à la fin le fameux Triumvirat. *Pansa* mourut peu de tems après (*a*) *.

Pansa meurt de ses blessures.

Dans ce même tems le Sénat, sur la nouvelle des avantages remportés sur *Antoine* par les Généraux de la République, décerna cinquante jours d'Actions de graces aux Dieux pour l'heureux succés de la Campagne. Par le même Décret, il fut ordonné qu'on récompenseroit en argent, aux dépens du Public, ceux des Légions victorieuses qui étoient restés en vie, aussi-bien que les Veuves & les Héritiers de ceux qui avoient péri dans la bataille, ou qui étoient morts ensuite de leurs blessures: chose nouvelle, & qui jusqu'alors ne s'étoit pas encore pratiquée après aucune victoire. Les corps des deux Consuls furent, par ordre du Sénat, transportés à *Rome*, & enterrés avec la dernière magnificence dans le *Champ de Mars*; ce qui fut encore une nouveauté. Les corps de trois autres Officiers de marque, savoir *Caius Péducéus*, *Décimus Corfuléius*, & *Pontius Aquila*, accompagnérent ceux des Consuls, & furent déposés avec beaucoup de pompe dans les tombeaux de leurs Familles respectives, la plupart des Sénateurs s'étant trouvés à leurs Obsèques (*b*).

Les Corps des deux Consuls portés à Rome & enterrés solemnellement.

Le Sénat, croyant n'avoir plus rien à craindre de la part d'*Antoine*, commença à négliger *Octavien*. Le Triomphe, qu'il demanda, lui fut refusé, & accordé à *Décimus Brutus*, qui certainement n'avoit pas tant mérité cet honneur que lui. *Cicéron* vouloit qu'on lui décernât une Ovation, mais il perdit toute son éloquence en cette occasion. D'un autre côté, les *Pères Conscrits* comblérent *Décimus* de marques de distinction. Ils ordonnérent à *Torquatus* de lui remettre les Troupes que *Pansa* avoit comman-dées,

(*a*) Appian. Bell. Civil. L. III.

(*b*) Brutus ad Cic. Epist. 6. Dio. L. XLVI. Sueton. in Octav.

* *Octavien* fut soupçonné d'avoir fait périr les deux Consuls, en tuant *Hirtius* de sa propre main dans la bataille, & en faisant mettre du poison dans la plaie de *Pansa* par son Médecin, nommé *Glycon*. Il est certain que ce Médecin fut mis à la torture, mais sauvé par le crédit d'*Octavien*. *Décimus Brutus* écrivit à-la-vérité à *Cicéron* en faveur de *Glycon*, qu'il croyoit incapable d'un crime aussi noir. Pour ce qui est du Consul *Hirtius*, *Aquilius Niger* dit qu'*Octavien* le tua par malheur dans la mêlée. Nous ne garantissons pas la vérité de ces bruits odieux, mais nous ne les regardons pas non plus comme des Calomnies entièrement destituées de fondement, qui est le titre par lequel quelques Ecrivains modernes se plaisent à les désigner. Mais nous aurons dans la suite plus d'une occasion de prouver qu'*Octavien* étoit capable de tout ce qu'on peut imaginer de plus odieux.

dées, le nommérent Général en Chef de toutes les Forces qui se trouvoient dans la *Gaule Cisalpine*, & le chargérent, sans nommer seulement *Octavien*, de poursuivre *Antoine*, comme l'Ennemi de la Patrie. On fit des priéres publiques dans tous les Temples de *Rome* pour l'heureux succès de ses armes. Comme le siége de *Mutina* avoit été levé le jour de sa naissance, le Sénat ordonna par un Décret, que ce jour seroit tenu pour heureux, & marqué dans les *Fastes* comme tel. Pour achever d'irriter *Octavien*, il fut résolu outre cela, qu'on érigeroit une Statue à l'honneur de *Pontius Aquila*, un des Conspirateurs, qui avoit été tué à la Journée de *Mutina*, & que ses Héritiers seroient remboursés aux dépens du Public, de toutes les pertes qu'il avoit essuyées durant la guerre.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Partialité du Sénat en faveur de Brutus.

Tant de faveurs prodiguées aux Conjurés, donnoient suffisamment à connoître les dispositions du Sénat. Aussi dès-lors *Octavien* prit-il la résolution de suivre le conseil de *Pansa*, & de se réconcilier avec *Antoine*. Dans cette vue, il lui renvoya un grand nombre d'Officiers, qui avoient été faits prisonniers à la dernière bataille, & entre autres un des intimes Amis d'*Antoine*, nommé *Décius*, auquel il avoit laissé entrevoir ses intentions. *Ventidius*, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, avoit levé trois Légions pour *Antoine*, & se préparoit à joindre ce Général après la bataille de *Mutina*. *Octavien* eut l'habileté de le surprendre avec des forces supérieures, & auroit pu aisément tailler ses Troupes en pièces; mais il le laissa échapper, après avoir eu avec lui une conférence particulière, dans laquelle il le chargea de dire à *Antoine* en son nom, qu'il n'entendoit pas ses vrais intérêts. Dans ce même tems, il s'ouvrit entièrement à *Lépidus*, à *Plancus*, & à *Asinius Pollio*, tous anciens Amis du Dictateur, & avec lesquels il avoit toujours entretenu une correspondance secrette. Il leur écrivit que le Sénat, dévoué sans réserve aux Assassins de son Père, avoit juré sa perte; que pour eux, ils ne devoient pas compter sur un traitement plus favorable; que leurs Ennemis communs ne cherchoient qu'à semer la division parmi eux, afin de les détruire plus aisément l'un après l'autre; que leur propre sureté demandoit qu'ils réunissent leurs forces, & qu'ils vengeassent de concert la mort de *César* &c. Il ajouta quelques plaintes sur le chapitre d'*Antoine*; mais, il les exprima avec tant de ménagement qu'on pouvoit aisément s'appercevoir qu'il voudroit bien entendre à un Accommodement (*a*).

Antoine est chassé de l'Italie par Décimus Brutus.

Dans ce même tems *Antoine*, pressé par *Brutus*, tâchoit de gagner les *Alpes*, dans le dessein de les passer & de joindre *Lépidus*, qui commandoit sept Légions dans la *Gaule Transalpine*, & sur l'amitié duquel il croyoit pouvoir compter. *Brutus*, lui ayant fait ainsi vuider l'*Italie*, écrivit au Sénat, qu'il avoit dispersé son Armée, & qu'*Antoine* lui-même se tenoit caché dans quelque coin des *Alpes*, où il ne pourroit guères manquer de tomber entre ses mains. Les *Péres Conscrits*, ravis de cette nouvelle, s'écriérent que la République avoit enfin recouvré son ancienne Liberté, & nom-

(*a*) Cic. ad Attic. L. I. Epist. 15. ad Familiar. L. X. Epist. 20. Dio. L. XLVI. Appian. L. III.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

nommérent dix Commissaires, comme si *Antoine* étoit déjà pris, pour instruire son procès. Ils ne parloient pas moins que de casser toutes les Loix qui avoient été faites sous son Consulat, & durant le Règne du Dictateur. A la réquisition de *Cicéron*, les Biens d'*Antoine* furent confisqués, aussi bien que ceux de ses Partisans & de ses Amis, & il y eut de sévères peines décernées contre ceux qui en recèleroient quelque partie. Pendant que *Cicéron*, à la tête du Sénat, donnoit ainsi un libre cours à sa haine contre *Antoine*, ce Général se trouvoit dans les *Alpes* très mal à son aise. Contraint de passer ces Montagnes, il n'avoit eu le tems de prendre avec lui, ni son bagage, ni les provisions nécessaires pour une longue marche. Ses Troupes furent obligées de se nourrir de la chair de leurs chevaux, & ensuite de fruits sauvages, & de racines, telles qu'en produisoient ces lieux presque inhabités. La faim les força même à manger jusqu'à des écorces d'arbres. *Plutarque* dit que dans une si terrible extrémité, *Antoine*, quoique très accoutumé au luxe & à l'aise, donna un exemple admirable de patience à toute l'Armée, & que dans l'adversité on auroit eu de la peine à le distinguer d'un homme de bien. Il supporta les fatigues & le besoin avec la fermeté d'un Héros. Mais après tout, c'en étoit fait de lui, & de son Armée, si *Culeo*, un des Lieutenans de *Lépidus*, qui gardoit les passages, avoit fait son devoir. Mais pour une somme d'argent il laissa passer l'objet de la haine du Sénat, & tous ceux qui l'accompagnoient.

L'Armée d'Antoine reduite à de grandes extrémités.

Aussitôt qu'*Antoine* eut passé les Monts, il écrivit à *Lépidus*, à *Plancus*, & à *Asinius Pollio*, pour les faire souvenir de leur ancienne amitié, & les exhorter à se réunir avec lui contre les Meurtriers de *César*. *Lépidus*, très surpris de son arrivée, ne sut comment se conduire dans une conjoncture si embarrassante. C'étoit un homme d'une illustre Famille, mais de peu de mérite, & d'une ambition sans bornes. Il craignoit que s'il se joignoit à *Antoine*, qui étoit fort aimé des Troupes, ce Général ne jouât un rôle trop distingué, & ne lui enlevât, pour ainsi dire, le Commandement de sa propre Armée. Cette considération seule le détermina à rejetter la proposition d'*Antoine*, & à lui écrire, que puisque le Sénat l'avoit déclaré Ennemi de la Patrie, il ne pouvoit pas se déclarer pour lui, sans s'attirer un Decret du même genre; mais il l'assura en même tems, que son intention étoit d'éviter d'en venir à un engagement avec lui, ou de lui faire le moindre mal, quelque ordre que le Sénat pût lui donner à cet égard. *Asinius Pollio*, au contraire, répondit sur le champ à *Antoine*, qu'il le trouveroit prêt à agir en tout de concert avec lui; car il avoit été un des Amis particuliers de *César*, & haïssoit mortellement tous ceux qui avoient eu part à son assassinat. Pour ce qui est de *Plancus*, il entretint une correspondance secrette avec les deux Partis, ne voulant se déclarer que pour celui qui auroit le dessus.

Antoine va camper avec son Armée près de

Telle étoit la situation des affaires, quand *Antoine* forma un projet hardi, & qui lui réussit au-delà de son attente. Il alla camper avec son Armée tout près de celle de *Lépidus*, sans précaution ni aucun air de défiance, comme s'ils avoient été de même Parti. Immédiatement après son arrivée,

Depuis la mort de César jusqu'au premier Conſulat d'Octavien.

arrivée, il envoya à ce Général quelques Officiers, pour lui rappeller le ſouvenir de leur ancienne amitié, & le conjurer par la mémoire de *Céſar* de vouloir l'aider à venger le meurtre de leur Bienfaiteur commun. Mais *Marcus Juventius Laterenſis*, un des plus intimes Amis de *Lépidus*, & zèlé Républicain dans le fond du cœur, fit tout ſon poſſible pour le diſſuader de s'unir d'intérêt avec *Antoine*. Afin de mieux cacher ſon attachement pour le Parti des Conſpirateurs, il repréſenta adroitement à *Lépidus*, qu'ayant ſept Légions ſous ſes ordres, il étoit un des plus puiſſans Généraux de la République, & qu'il feroit toujours pancher la balance du côté où il voudroit ſe mettre; au-lieu que s'il ſe joignoit à *Antoine*, toute l'autorité ſe trouveroit bientôt entre les mains de cet homme hautain & impérieux. Par ce moyen le zèlé Patriote tâchoit d'empêcher une union, qui ne pourroit être que funeſte à ſa Patrie. Mais *Antoine*, ſentant que ſa ruine étoit inévitable, ſi *Lépidus* prenoit la réſolution d'agir de concert avec *Brutus*, ſe détermina à tout riſquer. Ses cheveux étoient longs & en déſordre, & il ne s'étoit point fait raſer la barbe depuis ſa défaite. A ces marques de douleur, il ajouta un habit de deuil, & ſe rendit en cet équipage au Camp de *Lépidus*, où il ſe mit à haranguer les Soldats, qui avoient tous ſervi avec lui ſous le Dictateur. Tous furent touchés de ſon extérieur, & plus encore de ſon diſcours; ce que *Lépidus* n'eut pas plutôt remarqué, qu'il fit ſonner les trompettes, pour qu'on ne l'entendît pas de ſi loin. Cet artifice ne ſervit qu'à augmenter la compaſſion des Soldats, qui envoyérent ſecrettement *Clodius* & *Lælius* en habits de femme, pour conſeiller à *Antoine* d'attaquer *Lépidus*, avec aſſurance qu'ils étoient la plupart prêts à le recevoir à bras ouverts, & même à tuer *Lépidus*, s'il le trouvoit bon. *Antoine* ne voulut abſolument point permettre qu'on fît la moindre violence à ce Général; mais le lendemain de grand matin il ſe mit en marche à la tête de ſes Troupes, fit ſonder une Rivière * qui ſéparoit les deux Camps, & fut le prémier qui gagna l'autre bord. Les Soldats de *Lépidus* ne l'eurent pas plutôt apperçu, qu'ils coururent à lui pour le recevoir, & ſe mirent à applanir leurs remparts pour le recevoir. *Antoine* entra dans le Camp au milieu des acclamations de la Soldateſque, & marcha droit au quartier du Général, qu'il trouva endormi dans ſa tente. On peut facilement concevoir l'étonnement de *Lépidus* à la vue d'*Antoine* entouré de ſes Gardes. Il ſe jetta à ſes piés, & lui offrit le Commandement de l'Armée. *Antoine* le traita civilement, lui donna le nom de *Père*, & lui laiſſa même le titre de *Général*, & les autres avantages attachés à ce caractère, à l'exception de l'autorité qu'il ſe réſerva. Le généreux *Juventius Laterenſis* fut ſi touché des malheurs qu'il voyoit prêts à fondre ſur ſa Patrie, qu'il ſe tua dans le tems que les deux Généraux s'embraſſoient l'un l'autre (*a*).

Antoine entre dans celle de Lépidus.

Entre dans le Camp de Lépidus en habit de deuil, & excite la pitié des Soldats.

Qui le reçoivent dans le Camp, & le déclarent leur Général.

Cette

(*a*) Appian. L. III. Vell. Paterc. L. II. c. 63.

* Cette Rivière, que les Anciens apellent *Argenteus*, & les Modernes *Argens*, a ſa ſource près de *St. Maximin* en *Provence* & ſe jette dans la *Méditerranée* à une petite diſtance de *Fréjus*.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Cette union arriva le 4. des *Calendes* de *Juin*, comme on peut le voir par les Lettres de *Cicéron* (a). *Asinius Pollio*, qui étoit campé à une petite distance de-là, suivit l'exemple de *Lépidus*. *Munacius Plancus*, qui avoit jusqu'alors été indéterminé, jugea qu'il étoit plus que tems de se remettre avec toute son Armée entre les mains d'*Antoine*, que *Ventidius* vint joindre dans ce même tems avec trois Légions *. Ainsi ce même homme, qui peu de tems auparavant avoit quité l'*Italie* en prenant la fuite, y retourna avec 23 Légions & plus de 10000 Chevaux.

Pendant que ces étranges révolutions arrivoient aux piés des *Alpes*, *Octavien* se trouvoit à *Bononie* avec la quatrième Légion, celle de *Mars*, & avec quelques autres qui étoient restées avec lui, après la Bataille de *Mutina*. Ce Général, sachant que le Sénat avoit chargé *Décimus Brutus* de la commission de faire la guerre à *Antoine*, en conclut que le but de cette Compagnie étoit de le réduire lui-même à la condition de simple Particulier. Pour parer ce coup, il résolut de briguer la Charge de Consul, qui vaquoit par la mort d'*Hirtius* & de *Pansa*. Mais comme il sentoit que les Sénateurs, qui étoient presque tous dans les intérêts de *Brutus* & de *Cassius*, ne manqueroient pas de traverser son dessein, il s'adressa à *Cicéron*, dont la vanité, & l'ambition lui étoient connues Il lui écrivit une Lettre, dans laquelle il s'ouvrit à lui comme à un Ami de cœur. Pour flatter son ambition, il lui dit qu'il souhaitoit d'être son Collègue au Consulat, afin d'apprendre sous un si grand Maître la manière de gouverner la République; qu'il ne briguoit cet honneur que comme un dédommagement du Triomphe, qui lui avoit été refusé, sans prétendre la moindre autorité. *Cicéron*, déjà avancé en âge, fut la dupe d'un *Enfant*, qui étoit le nom par lequel il désignoit ordinairement *Octavien*; & au grand étonnement de tout le Monde, il proposa dans le Sénat la nomination d'*Octavien* à la Dignité Consulaire, comme le seul moyen d'empêcher qu'il ne se raccommodât avec *Antoine*. Il ajouta qu'*Octavien* étant encore fort jeune, les *Pères Conscrits* devoient lui donner un Collègue, que son âge & sa prudence missent en état de veiller à sa conduite. A ces mots les Sénateurs remarquant clairement qu'il s'indiquoit lui-même, firent de grands éclats de rire; & ce fut une terrible mortification pour *Cicéron*, de voir les projets de sa vanité démêlés & déconcertés en même tems; car tous les Amis des Conjurés s'écriérent comme de concert, que tout étoit perdu, si l'on mettoit le fils de *César* à la tête de la République (b).

Octavien se sert de l'ambition de Cicéron pour parvenir au Consulat.

Octavien se réconcilie avec Antoine.

Octavien, trouvant qu'il n'avoit rien à espérer de la part du Sénat, résolut de ne point différer sa réconciliation avec *Antoine*. Ainsi il lui écrivit

(a) Cic. ad Famil. Epist. 29. Plancus ad Cic. L. X. (b) Applan. Dio. ibid.

* On est, pour ainsi dire, d'accord, qui c'est lui qui bâtit la Ville de *Lion*. *Dion Cassius* dit, que le Proconsul *L. Munatius Plancus* plaça son quartier près d'une Ville nommée *Lugudunum* dans le voisignage de laquelle, il établit une Colonie ou Peuplade à qui il donna le nom de *Lugdunum*. L'Ancienne Ville fut bâtie l'An de *Rome* 364, par deux frères *Momorus* & *Atepomarus* Chefs de *Gaules*, lesquels vivoient du tems du fameux *Brennus*. Quelque tems après *Lugudunum* & *Lugdunum* devinrent une seule & même Ville (1).

(1) Plut. de Fluviis.

vit une Lettre, l'invitant à revenir en *Italie*, & l'exhortant à oublier le passé, & à l'aider à humilier leurs Ennemis communs. *Antoine*, charmé de ces dispositions d'*Octavien*, prit sur le champ le chemin de l'*Italie*. Il mena avec lui 17 Légions & 1000 Chevaux, ayant laissé 6 Légions en *Gaule* sous les ordres de *Varius*, un de ses Amis de table, qu'on désignoit à cause de cela même par le surnom de *Cotylon*, qui signifie une *Bouteille*.

Depuis la mort de César *jusqu'au prémier Consulat* d'Octavien.

La nouvelle de la conjonction des Armées d'*Antoine* & de *Lépidus* n'eut pas plutôt été apportée à *Rome*, qu'elle y causa une consternation générale. Le Sénat s'assembla sur le champ, & déclara que non seulement *Lépidus*, mais aussi tous les Légionaires de son Armée, qui ne rentreroient pas dans leur devoir avant les *Calendes* de *Septembre*, seroient tenus pour Ennemis de la Patrie. Ce Decret fut donné la veille des *Calendes* de *Juillet*, comme il paroit par une des Lettres de *Cicéron* à *C. Cassius* (a). La Statue de *Lépidus* fut abattue par ordre du Sénat, & celle du généreux *Juventius Laterensis* mise à la place. Comme le Sénat ignoroit encore la réconciliation d'*Octavien* & d'*Antoine*, & le Traité qui venoit d'être conclu entre eux & *Lépidus*, les *Pères Conscrits* eurent recours à *Octavien*, & lui confiérent, conjointement avec *Décimus Brutus*, la conduite de la guerre contre *Antoine* & *Lépidus*. *Octavien*, qui n'étoit pas novice dans l'art de tromper, remercia les Sénateurs dans les termes les plus affectueux de l'honneur qu'ils lui faisoient, & se mit, sans délai, à lever des Troupes. Quand il se vit de-nouveau à la tête d'une Armée, il jetta le masque, & déclara hautement à ses Troupes, que le Sénat n'avoit d'autre but que d'extermi-ner tous les Amis de son Père, en semant parmi eux des sujets de division, & en les armant l'un contre l'autre; mais qu'étant instruit de ce perfide dessein, il s'étoit ligué avec *Antoine* & *Lépidus*, qui alloient arriver en *Italie* à la tête de 17 Légions, que c'étoit-là l'unique moyen qui leur restât pour se sauver: *Croyez-vous*, ajouta-t-il, *que ceux qui ont assassiné mon Père, épargnent ma vie ou la vôtre, s'ils restent les maîtres? Et ils resteront les maîtres, si nous sommes desunis? Quelle sureté avez-vous de rester en possession des Maisons & des Terres que mon Père vous a assignées, si toute l'autorité se trouve entre les mains de ceux qui approuvent son assassinat, & qui voudroient anéantir tout ce qu'il a fait? Vous savez que l'ambition n'est point mon défaut, puisque j'ai refusé la Préture, que vous-mêmes m'avez offerte. Mais à présent votre intérêt plus que le mien, demande que vous m'aidiez à parvenir au Consulat. Revêtu de cette Dignité, je serai en état de vous maintenir dans la possession de ce qui vous appartient, & de nous venger en même tems de ceux qui ont juré notre perte.*

Lépidus *déclaré Ennemi de la Patrie.*

La Conduite de la guerre contre Antoine & Lépidus *confiée à* Octavien & *à* Décimus Brutus.

*Discours d'*Octavien *à ses Soldats.*

Les Soldats reçurent ce discours avec de grandes acclamations de joie, & envoyérent sur le champ des Députés à *Rome*, pour demander au nom des Légions que leur Général fût élevé au Consulat. Le Sénat fit aux Députés une réception obligeante, mais rejetta leur demande, sous prétexte qu'*Octavien* n'avoit pas encore atteint l'âge prescrit par les Loix pour pouvoir être élu Consul. Mais les Députés, qu'on avoit eu soin d'instrui-re,

*Les Soldats d'*Octavien *demandent le Consulat pour lui.*

(a) Cic. L. XII. ad Familiar. Epist. 10.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

re, alleguérent les exemples de *Rullus*, de *Décius*, de *Corvinus*, des deux *Scipions*, de *Pompée*, & de *Dolabella*. Les Ennemis d'*Octavien* répondirent que la plupart de ceux qu'on venoit de nommer, avoient été de zélez Défenseurs de la Liberté; que par rapport à *Dolabella*, *César* lui avoit conféré les Faisceaux Consulaires sans le consentement du Sénat. Ainsi les *Pères Conscrits* déclarérent ne pouvoir consentir à ce qu'on exigeoit d'eux. Un des Députés nommé *Cornélius* ayant mis alors la main sur la garde de son épée, *Si vous ne voulez pas le faire Consul*, dit-il, *ceci le fera*. En achevant ces mots il se retira avec ses compagnons, & alla rendre compte au Général du mauvais succès de leur négociation. Les Soldats, irrités du refus des Sénateurs, pressérent *Octavien* de les mener à *Rome*, disant qu'en qualité d'Héritier de *César* il avoit le droit de disposer du Consulat suivant son bon-plaisir. Le jeune Ambitieux, charmé de ce discours, se mit aussitôt en chemin avec 8 Légions. Il passa le *Rubicon*, comme son Père avoit fait, quand il commença la Guerre Civile, & ayant partagé son Armée en deux Corps, il s'avança en hâte avec l'un vers la Capitale, pour surprendre ses Ennemis, pendant que l'autre le suivoit à petites journées. La nouvelle inattendue de l'approche d'*Octavien* remplit la Ville de terreur. Plusieurs Sénateurs, & entre autres le timide *Cicéron*, se retirérent à la Campagne. Ceux qui osérent rester, s'assemblérent & prirent les résolutions suivantes. Que l'argent que le Sénat avoit promis aux deux Légions, la quatrième & celle de *Mars*, leur seroit envoyé d'abord. Que la même somme seroit promise aux autres Légions sous les ordres d'*Octavien*, qui, quoiqu'absent, seroit en droit de prétendre au Consulat. Ces résolutions lui furent aussitôt communiquées par des Députés, qui n'étoient pas encore partis, que les *Pères Conscrits* commencérent à avoir honte de leur peu de fermeté. Dans ce même tems deux Légions, qui avoient été en *Afrique*, arrivérent aux portes de *Rome*. Le Sénat les regarda comme un secours, qui leur venoit de la part des Dieux, & forma le dessein de se servir d'elles, & d'une Légion que *Vibius Pansa* avoit renvoyée pour garder la Ville, & de se mettre en posture de défense. Deux Préteurs, savoir *Quintus Gallius Lupercus*, & *Marcus Cornutus*, avoient gouverné la Ville, & remplacé les Consuls, depuis la mort de *Hirtius* & de *Pansa*. Le prémier, qui étoit dans le fond du cœur des Amis d'*Octavien*, resta inactif, mais le dernier, zèlé Républicain, & Ami déclaré de *Brutus*, fit tout son possible pour animer les *Pères Conscrits*, & pour leur inspirer des résolutions dignes du rang qu'ils tenoient dans la République. Il ordonna, que tous les Citoyens en état de porter les armes, se trouvassent sur les remparts, plaça des Gardes à toutes les avenues de la Ville, & détacha plusieurs Cohortes pour garder le *Janicule*, où le Trésor public avoit été transporté.

Octavien prend le chemin de Rome.

Résolutions prises par le Sénat.

Cependant *Octavien* approchoit. Quand il ne se trouva plus qu'à une petite distance, il envoya des Emissaires en Ville, pour déclarer de sa part aux Citoyens que leurs biens & leur vie étoient en sureté. Enhardis par cette déclaration, ils vinrent en foule voir leurs Amis & leurs Parens, qui servoient sous *Octavien*, & leur apportérent des rafraîchissemens. Plusieurs Sénateurs se mélérent avec le Peuple, & vinrent rendre leurs hommages

Octavien est reçu à Rome avec de grandes

mages au jeune Général, qui, accompagné d'un Corps choisi de Légionaires, entra le lendemain en Ville au milieu des acclamations d'un monde infini. Les Vestales, parmi lesquelles sa Mère & ses Sœurs s'étoient cachées, vinrent à sa rencontre, & l'accompagnérent jusqu'à sa maison, où tous les Patriciens se rendirent pour lui faire la cour. *Cicéron*, qui étoit revenu en Ville dès-qu'il eut appris l'arrivée des deux Légions d'*Afrique*, fut un des derniers à lui rendre ses devoirs. *Octavien* le reçut froidement, & quand l'Orateur le félicita sur son retour, *Vous êtes le dernier de mes Ennemis*, lui répondit *Octavien* avec un souris amer, *qui m'ayez honoré d'une visite*. Il n'ignoroit pas que *Cicéron*. étoit entiérement dans les intérêts de *Brutus* & de *Cassius*; & outre cela il avoit appris que l'Orateur, dans la Harangue qu'il avoit faite pour engager le Sénat à lui refuser les Faisceaux Consulaires, s'étoit servi d'un terme odieux & équivoque; *Egregius iste juvenis laudandus, honorandus, & tollendus est*. Le mot de *tollere* signifie également *élever quelqu'un, & s'en défaire*. Le lendemain il envoya un Détachement s'emparer du *Janicule*, & paya de l'argent qui y fut trouvé, 500 *Drachmes* à chacun de ses soldats. Le Préteur *Quintus Gallius* somma le Peuple à comparoître dans le *Champ de Mars*, pour y procéder à l'élection des nouveaux Consuls. Mais son Collègue *Marcus Cornutus*, prévoyant les funestes suites qu'auroit le Consulat d'*Octavien*, tint la République pour perdue, & se tua lui-même. Ce trait de fermeté *Romaine* auroit été fort célébré dans d'autres tems; mais les Ecrivains serviles, qui vécurent sous *Auguste* & sous ses Successeurs, ont à peine daigné en faire mention. Le jour de l'Election, *Octavien* sortit de la Ville, pour laisser aux *Comices* une apparence de liberté. Le Peuple étant assemblé, l'unanimité des voix déclara *Octavien* Consul, & lui donna pour Collègue un de ses Parens, nommé *Quintus Pœdius*. Dès-qu'il fut qu'on l'avoit choisi, il retourna en Ville, ou, dans le tems qu'il offroit un sacrifice suivant la coutume, six, d'autres disent douze Vautours furent vus. Comme la même chose étoit arrivée au Fondateur de *Rome*, *Octavien* en conclut qu'il seroit revêtu un jour de la même Autorité que *Romulus*.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

acclamations.

Octavien *élu Consul.* Année après le Déluge 2971. Avant J. C. 38. De Rome 710.

La plupart des anciens Historiens, & des Chronologistes modernes considerent cette année comme la prémiére du long Régne d'*Octavien*, connu dans la suite sous le nom d'*Auguste*. Cependant *Antoine* & *Lépidus* ne laissoient pas de partager son Autorité, qui d'ailleurs lui étoit encore contestée dans l'Orient & dans l'Occident par le Parti Républicain. *Tite-Live* dit qu'*Octavien* n'avoit que 19 ans quand il fut nommé Consul, (*a*). Mais *Suétone* assure qu'il usurpa le Consulat à l'âge de 20 ans (*b*). Suivant *Plutarque*, qui cite les *Commentaires* d'*Octavien* même, ce jeune Ambitieux fut honoré de la Dignité Consulaire, ayant à peine 20 ans (*c*). Il fut déclaré Consul, dit *Velleius Paterculus* (*d*), le jour avant qu'il atteignît sa 20. année, le 10. des *Calendes* d'*Octobre*. Mais cet Historien se trompe, puisqu'il s'en falloit un mois & cinq jours qu'*Octavien* n'eût 20 ans. D'ailleurs il

(*a*) Liv. L. CXIX.
(*b*) Sueton. in Octavio. c. 16.
(*c*) Plut. in Bruto.
(*d*) Vell. Paterc. L. II.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

il n'obtint pas le Consulat au Mois de *Septembre*, dans lequel il étoit né, mais au Mois *Sextilis*, qui fut appellé à cause de cela *Auguste*, comme il paroit par le témoignage de *Suetone* (*a*), & par le Decret du Sénat, qu'on peut lire dans *Macrobe* (*b*). *Dion* observe que le 19. du Mois d'*Août* il fut fait Consul la prémière fois, & qu'il mourut le même jour (*c*); & *Tacite* nous apprend qu'après la mort d'*Auguste*, la Multitude superstitieuse admira les étranges accidens de la fortune, *Qu'il eût achevé de vivre, & commencé à règner le même jour*, &c. (*d*). Après avoir rapporté ce qui arriva dans l'Occident depuis la mort du Dictateur jusqu'au prémier Consulat d'*Octavien*, il est nécessaire de marquer les révolutions dont l'Orient fut le témoin durant le même période.

Ce qui arriva dans l'Orient depuis la mort de César jusqu'au Consulat d'Octavien.

Brutus & *Cassius* ayant quité *Rome* pour se dérober à la fureur de la Populace, que la Harangue d'*Antoine* & la vue du Corps mort de *César* avoient excitée contre eux, se retirérent à *Antium*, dans le dessein de retourner en Ville, & d'y reprendre les fonctions de leur Charge (étant l'un & l'autre Préteurs) dès-que l'orage seroit calmé. Mais comme *Antoine* continuoit journellement à exciter des troubles, ils écrivirent à leurs Amis, que ne pouvant s'acquiter de leur Emploi, ils avoient dessein d'aller passer le reste de l'année comme simples Particuliers dans quelque coin de l'*Italie*. Le Sénat, qui les favorisoit sous main, instruit de leur résolution, les chargea du soin de pourvoir la Ville de blé, que *Brutus* devoit envoyer d'*Asie*, & *Cassius* de *Sicile* (*e*). Le but des *Pères Conscrits*, en les chargeant de cette commission, étoit de leur fournir l'occasion d'assembler des Flottes, & d'engager les Gouverneurs de ces Provinces dans leurs intérêts. Mais *Octavien* étant arrivé dans ce même tems d'*Apollonie* à *Rome*, la Ville commença à se partager en deux Factions, dont l'une se déclara pour lui, & l'autre pour *Antoine*, les Légionaires, sans s'embarrasser qui avoit tort ou raison, se vendant publiquement au plus offrant.

Brutus va en Grèce.

Brutus & *Cassius*, se voyant hors d'état de rendre aucun service à leurs Compatriotes en *Italie*, résolurent de passer dans la *Grèce*, & de-là dans les Provinces de l'Orient, où ils espéroient de réunir un corps des Légions qui s'y trouvoient répandues çà & là. *Brutus*, ayant traversé la *Lucanie*, vint à *Elée*, Ville maritime, pour passer de-là à *Athènes*. Il renvoya d'*Elée* à *Rome* sa chère *Porcie*, qui l'avoit accompagné jusque-là. Cette illustre *Romaine*, quoique pénétrée de la plus vive douleur, eut cependant le courage de renfermer dans son ame toute son affliction; mais un simple accident triompha de sa fermeté. Elle vit par hazard dans la maison où elle étoit logée un Tableau qui représentoit *Hector* prenant congé d'*Andromaque* pour aller combattre les *Grecs*, & lui rendant son jeune fils *Astyanax*, pendant qu'elle regardoit son époux d'un œil, où la tendresse se trouvoit mêlée avec la douleur. Le rapport qu'il y avoit entre cette Pièce & sa propre situation, & le souvenir des malheurs qui tombérent en par-

(*a*) Sueton. in Octavio. c. 31.
(*b*) Macrob. L. I. Saturnal. c. 12.
(*c*) Dio. L. LVI. p. 590.
(*d*) Tacit. L. I. Annal. c. 9.
(*e*) Appian. L. III. p. 530. Cic. ad Atticum. L. XV. Epist. 9, 11, 12.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

partage à *Hector*, la firent fondre en larmes. Elle se rendoit souvent à l'endroit où étoit le Tableau, & s'en retournoit toujours le visage baigné de pleurs *. *Brutus* ne sentoit pas moins qu'elle ce que leur séparation avoit de triste. Mais comme l'amour de la Patrie l'emportoit chez lui sur tout autre attachement, il prit congé de *Porcie*, & après l'avoir recommandée à la protection des Dieux, il s'embarqua dans un petit Vaisseau, & mit à la voile pour *Athènes*. En arrivant dans cette Ville, il fut reçu avec de grandes acclamations, & avec toutes les démonstrations possibles d'amitié & d'estime.

Comment il est reçu à Athènes.

Les *Athéniens* avoient encore ces nobles sentimens d'honneur, de vertu, & d'amour pour la Liberté, par lesquels leurs Ancêtres s'étoient rendus si célèbres; & par cela même ils ne pouvoient s'empêcher d'admirer un homme, qui avoit si généreusement sacrifié au Bien public son intérêt particulier. Ils le comparoient lui, & *Cassius*, qui vint le joindre peu de jours après son arrivée à *Athènes*, à *Harmodius* & à *Aristogiton*, deux braves *Athéniens*, qui par la mort du Tyran *Hipparque* avoient rendu la Liberté à leur Patrie. Leurs Ancêtres, pour perpétuer la mémoire d'une action si glorieuse, avoient, environ 500 ans avant le tems dont il est question ici, fait dresser des Statues à ces deux Héros.

Les Athéniens érigent des Statues à Brutus & à Cassius.

Comme le même esprit animoit les *Athéniens* contemporains de *Brutus* & de *Cassius*, ils ordonnérent pareillement qu'on érigeroit des Statues à ces généreux *Romains*, vis-à-vis de celles d'*Harmodius* & d'*Aristogiton*. Quelle différence entre la manière de penser de ces *Athéniens* & celle de la plupart de nos Ecrivains modernes! Cependant, quoique comblé de marques d'estime & d'honneur, *Brutus* sembloit avoir entièremenr renoncé aux Affaires, pour s'appliquer uniquement à l'étude de la Philosophie Il se trouvoit à toutes les leçons de *Théomneste* l'*Académicien*, & de *Cratippe* le *Péripatéticien*, comme s'il avoit eu dessein de passer dans la retraite le reste de ses jours. Mais son goût pour la Philosophie ne l'empêchoit pas de prendre des mesures pour recommencer la guerre.

Il gagne plusieurs jeunes Romains.

Dans cette vue, il s'attacha à gagner l'affection des jeunes *Romains* qui faisoient leurs études à *Athènes*. De ce nombre étoit *Marcus Tullius*, fils de *Cicéron*, dont il disoit ordinairement, *Qu'endormi ou éveillé il ne pouvoit s'empêcher d'admirer un jeune homme d'un courage aussi élevé, & autant ennemi des Tyrans.* L'argent ayant commencé à manquer à *Brutus* durant son séjour à *Athènes*, le jeune *Marcus* lui fournit généreusement tout ce qu'il pouvoit épargner. *J'ai loué*, dit-il à ce sujet dans une de ses Lettres, *un logement dans le voisinage de* Brutus, &

* *Plutarque* dit qu'à cette occasion *Acilius*, un des Amis de *Brutus*, cita deux vers qu'*Homère* prête à *Andromaque*, & dont le sens est: *puisque mon* Hector *vit encore, je retrouve en lui seul mon Père, ma Mère, & mes Frères.* A quoi *Brutus* répondit en souriant: *Mais il ne faut pas que je réponde à* Porcie *comme* Hector *fit à* Andromaque, *vous ne devez vous occuper que des Ouvrages qui conviennent à votre sexe. Car quoique la foiblesse naturelle de son corps l'empêche de supporter les travaux, dont les hommes sont capables, elle ne laisse pas d'avoir une ame aussi ferme & aussi active qu'aucun de nous.* *Plutarque* a tiré cette particularité des *Mémoires de Brutus* écrits par *Bibulus* fils de *Porcie*. Car *Porcie*, quand *Brutus* l'épousa, étoit veuve de *M. Calpurnius Bibulus*, dont elle eut un fils, aussi nommé *Bibulus* (1).

(1) Plut. in Bruto.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

&, *autant que ma pauvreté le permet, je pourvois à ses besoins. J'ai dessein de haranguer en* Grec *devant* Cassius, *mais devant* Brutus *je haranguerai en* Latin, &c. (*a*). Il semble que *Cassius* se soit rendu vers ce tems-là en *Syrie*, où nous le suivrons bientôt. Par rapport à *Brutus*, il fit un plus long séjour à *Athènes*, d'où il envoya *Hérostrate*, qu'il avoit su engager dans ses intérêts, en *Macédoine*, pour sonder les Troupes *Romaines* qui étoient dans cette Province. *Hérostrate* s'acquita parfaitement bien de sa commission; car ou il trouva les Troupes *Romaines* dans cette Province prétes à se déclarer pour *Brutus*, ou il les y disposa. Aussi *Brutus*, jettant le masque, se mit à lever du monde dans toutes les Villes de la *Grèce*, où plusieurs *Romains*, mécontens de la situation présente des affaires, s'étoient retirés. Il manquoit d'argent, mais le hazard lui en fournit; Car ayant appris que le Questeur *Vetus Antistius*, son Ami particulier, qui avoit été chargé du soin de transporter à *Rome* les Tributs d'*Asie*, étoit sur le point d'arriver à *Caryste* en *Eubée*, il alla à sa rencontre, & l'engagea sans peine à lui remettre une partie du Trésor *.

Lève des Troupes.

Le jour de sa naissance, *Brutus* donna un magnifique festin au Questeur. Vers la fin du repas, dans le tems qu'on buvoit à la victoire de *Brutus*, & à la liberté de *Rome*, *Brutus* s'étant fait donner une grande coupe, & la tenant en main, prononça à haute voix ce vers, que *Patrocle*, sur le point de mourir, adresse à *Hector* †.

Apollon & le Sort conspirent contre moi.

Dès-qu'on sut que *Brutus* levoit du Monde, tous les restes de l'Armée de *Pompée*, qui depuis la défaite de leur Général, avoient erré en *Thessalie* & aux environs, vinrent le joindre avec empressement. Il se servit d'eux pour obliger *Cinna*, qui menoit 500 Chevaux à *Dolabella* en *Asie*, de lui livrer ce Corps. Le jeune *Cicéron* gagna une Légion entière, que *Pison* vouloit mener à *Marc-Antoine* en *Italie*. •

Brutus, se voyant à la tête d'une Armée considérable, s'embarqua avec un

(*a*) Cic. L. XVI. ad Famil. Epist. 21.

* *Plutarque* dit qu'*Antistius* donna à *Brutus* de l'argent qu'il transportoit en *Italie* πεντήκοντα μυριάδας, cinq cens *Myriades*, que l'Interprète *Latin* rend par 20000 *Sesterces*; somme que *Brutus* specifie lui-même dans une Lettre à *Cicéron* (1). *Pomponius Atticus* lui envoya pareillement un présent de *C M Sesterces*, quand il quita l'*Italie*, & ordonna qu'on lui en remît encore 300 en *Epire* (2)

† *Plutarque* prétend que *Brutus* cita ce vers comme par inspiration, & sans qu'aucune circonstance précédente le lui dictât. Mais, suivant Madame *Dacier*, cela n'est guères aparent. *Brutus*, dit-elle, *mit ce vers dans la bouche de* César, *pour signifier qu'en tuant* César, *il n'avoit fait que prêter son Ministère à* Apollon *& au* Sort, *& que sa mort étoit l'Ouvrage des Dieux & du Destin.* Quelques Historiens, cités par *Plutarque*, assurent que le mot que *Brutus* donna aux siens à la bataille de *Philippes*, étoit *Apollon*; d'où ils infèrent, que le vers cité durant le festin fut un présage de sa défaite (3).

(1) Cic. Lib. XVI. ad Brut. Epist. 11.
(2) Corn. Nep. in vitâ Pomp. Attic.
(3) Plut. ibid.

un nombreux Détachement pour *Démétriade*, Ville de *Thessalie*, dont nous avons plus d'une fois fait mention dans l'Histoire de la *Grèce*, & s'y empara d'une prodigieuse quantité d'armes, qui avoient été amassées dans cette Ville par *César* pour son expédition contre les *Parthes*, & qui devoit être remise entre les mains d'*Antoine*. La *Macédoine* étoit gouvernée alors par *Hortensius*, fils du fameux Orateur de ce nom, qui fut le Rival de *Cicéron* en fait d'Eloquence. Comme il aimoit sincèrement sa Patrie, il se déclara pour *Brutus* sans hésiter; & avant que *Caius Antonius*, qui avoit été nommé son Successeur, fût arrivé, il remit à ce Chef du Parti Républicain sa Province & son Armée. Ce n'est pas tout; car aussi ardent pour la grande cause de la Liberté que *Brutus* lui-même, il leva du monde dans tous les Pays soumis à sa jurisdiction.* Quelques Puissances voisines fournirent aussi du secours à *Brutus*; & une Reine de *Thrace*, nommée *Polémocratia*, dont l'Epoux avoit été massacré par ses Sujets rebelles, eut recours à lui, & après lui avoir livré tous ses trésors, se remit elle-même & son fils sous sa protection. *Brutus* reçut cette Princesse avec cette humanité qui lui étoit particulière, & l'envoya à *Cyzique* dans l'*Asie Mineure*, pour y rester jusqu'à ce qu'il s'offrît quelque occasion favorable de la rétablir dans son Royaume (*a*).

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

S'empare d'un grand Magazin d'armes à Démétriade.

Sur la nouvelle que *Brutus* reçut dans ce même tems, que *Caius*, frère d'*Antoine*, alloit joindre *Gabinius*, qui commandoit trois Légions dans *Dyrrachium* & dans *Apollonie*, ce Général résolut de le prévenir. Ainsi il se mit d'abord en marche, & fit tant de diligence, qu'il devança considérablement ceux qui devoient pourvoir son Armée de vivres. A une petite distance de *Dyrrachium*, il fut attaqué d'une maladie, que les *Grecs* appellent *Bulimia*, c'est-à-dire, une *Faim violente* *. Comme son Armée étoit elle-même sur le point de périr faute de nourriture, on eut recours aux Ennemis, qui, instruits de l'état où se trouvoit *Brutus*, lui fournirent des provisions en abondance. Ce témoignage de bienveillance fut suivi de près d'un autre plus marqué encore, toute la Garnison étant venue le joindre jusqu'à *Gabinius* même.

Trois Légions de Gabinius viennent le joindre.

Caius Antonius, apprenant ce qui étoit arrivé à *Dyrrachium*, gagna au plus vîte *Apollonie*, & somma tous les Soldats, qui se trouvoient aux environs de cette Ville, de s'y rendre. Mais comme il vit qu'ils passoient tous dans l'Armée de *Brutus*, & soupçonnant la Garnison d'*Apollonie* d'être disposée à en faire de-même, il s'avança en hâte vers *Buthrotus*, présentement *Butronto* sur les bords de la Mer *Ionienne*. *Brutus* le suivit de près, & en chemin faisant tailla en pièces trois des sept Cohortes qui l'accompagnoient. Après cet exploit, *Brutus* rendit compte par Lettre aux *Pères Conscrits* de ce qu'il avoit fait en *Grèce* & en *Macédoine*. Sa Lettre fut

(*a*) Cic. L. V, IX, X & XII. Epist. Famil. IV. p. 666. &c. Dio. L. XLVII. p. 339. & Philippic. 11. Plut. in Bruto. Appian. L. Vell. Paterc. L. II. c. 67.

* Le mot de *Bulimia* est composé de deux mots *Grecs*, βοῦς un *bœuf* & λιμὸς faim, & signifie une *faim insatiable*.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

fut lue en plein Sénat par le Consul *Pansa*. La joie qu'elle causa, fut générale, & détermina les Sénateurs à passer un Decret, par lequel le Gouvernement de la *Macédoine*, de l'*Illyrie* & de la *Grèce* étoit donné à *Brutus* en qualité de Proconsul. Par le même Decret (*a*), *Cassius* & lui furent autorisés à disposer de l'argent appartenant au Public, & à exiger les sommes, qu'ils jugeroient à propos des Provinces sujettes à la République. Les Rois & les Villes de l'Orient, en alliance avec le Peuple *Romain*, eurent ordre aussi de les secourir de tout leur pouvoir (*b*).

Brutus *nommé au Gouvernement de la* Grèce, *de la* Macédoine *&* *de* l'Illyrie.

Caius Antonius *mis en fuite & fait prisonnier.*

Dans ce même tems le jeune *Cicéron*, que *Brutus* avoit détaché avec un Corps d'Infanterie à la poursuite de *Caius Antonius*, l'ayant joint près de *Byllis*, présentement *Bullis*, en *Illyrie*, l'attaqua, & défit entièrement son Armée. *Caius* se retira avec ses Troupes dans une espèce de Marais, où il fut entouré par les Soldats de *Brutus*, sans la moindre possibilité de se sauver. Il n'auroit tenu qu'à ce Général de l'exterminer avec tout son monde, mais il ne voulut point permettre qu'on l'attaquât, disant que tous les Soldats d'*Antoine* seroient bientôt dans son Camp; ce qui arriva aussi, car non seulement ils vinrent se rendre à *Brutus*, mais ils lui livrérent même leur Général. Après cette jonction ce zèlé Républicain eut sous ses ordres huit Légions, un nombreux Corps de Cavalerie, quelques milliers d'Archers & de Frondeurs, & plusieurs Compagnies de *Macédoniens*, qu'il faisoit exercer journellement à la manière des *Romains* (*c*).

Accueil obligeant que Brutus *lui fait.*

Brutus fit l'accueil du monde le plus obligeant à *Caius Antonius*, & lui laissa même le titre de Proconsul, & toutes les prérogatives attachées à cette Dignité, quoique divers Sénateurs, & particuliérement *Cicéron*, le sollicitassent par Lettres à délivrer la République d'un Ennemi aussi dangereux. Mais s'étant apperçu à la fin qu'il ne se servoit de la liberté qui lui étoit donnée, que pour corrompre les Officiers, & souffler un esprit de sédition aux Soldats, il le fit mener à bord d'un Vaisseau, où on le retint prisonnier. Plusieurs Soldats, qu'il avoit trouvé moyen de séduire, se retirérent à *Apollonie*, d'où, se repentant de leur faute, ils firent dire à leur Général, que s'il vouloit se rendre où ils étoient, ils rentreroient dans leur devoir. *Brutus* répondit, *que ce n'étoit point-là l'usage parmi les* Romains; *que ceux qui avoient failli, devoient venir demander pardon à leur Général.* Ils le firent, & éprouvérent une clémence, dont *Brutus* avoit déjà donné tant de preuves en d'autres occasions (*d*).

Vers ce même tems ce Général reçut une Lettre du fameux *Titus Pomponius Atticus*, dans laquelle étoit, à ce qu'il semble, renfermée la copie d'une Lettre écrite par *Cicéron* à *Octavien* après la Bataille de *Mutina*. Après l'avoir félicité sur sa victoire, l'Orateur disoit, *Qu'on se promettoit de sa part, qu'il laisseroit vivre en paix les Citoyens, pour lesquels tous les Gens-de-bien avoient des sentimens d'amitié & d'estime*, indiquant par ces mots *Brutus* & ses Partisans. Comme c'étoit reconnoître indirectement en *Octavien*

(*a*) Cic. Philipp. 10. Appian. L. III. p. 567. & L. IV. p. 622 & 633.
(*b*) Idem ibid. & Vell. Patercul. L. II.
(*c*) Plut. in Bruto. Appian. L. IV. p. 632, 633.
(*d*) Plut. in Bruto.

tavien une Autorité supérieure aux Loix, *Brutus* en fut très piqué, & en témoigna son mécontentement par Lettres à *Atticus* & à *Cicéron* lui-même. *J'aimerois mieux mourir*, écrivit-il à Cicéron, *que de lui devoir la vie. Je ne saurois m'imaginer que le Peuple* Romain *ait provoqué la colère des Dieux au point qu'il faille demander grace à* Octavien *pour un seul Citoyen, & bien moins encore pour les Libérateurs du Monde* (a). *Cicéron* avoit, à ce qu'il paroit, reproché (nous ne savons à quelle occasion) à *Casca* d'avoir eu part à l'assinat de *César*, & favorisoit de tout son pouvoir le Parti d'*Octavien*. *Brutus* se plaignit dans les termes les plus forts de cette double injustice; & ses Lettres, qui se trouvent encore parmi celles de *Cicéron*, seront d'éternels monumens du caractère noble & généreux de ce digne Patriote, en dépit de tous les Flatteurs d'*Auguste*, & de toute la malice des serviles Panegyristes du Pouvoir absolu.

Depuis la mort de César jusqu'au premier Consulat d'Octavien.

Lettres de Brutus à Cicéron.

Brutus, se trouvant à la tête d'une puissante Armée, & maître de la *Grèce*, de la *Macédoine*, de l'*Illyrie* & de la *Thrace*, résolut de passer en *Asie*, pour y joindre *Cassius*, dont nous allons à présent rapporter les exploits. Nous avons vu ci-dessus, que *P. Cornélius Dolabella*, à la sollicitation de *Marc-Antoine*, avoit, en dépit du Sénat, obtenu du Peuple le Gouvernement de *Syrie*. Dès-que *Cassius* eut appris cette nouvelle, il quita *Athènes*, & se rendit prémièrement en *Asie*, Province actuellement gouvernée par *Trébonius*, un des Conspirateurs. Ce Gouvernement lui avoit été conféré peu de jours avant la mort de *César*, & il en avoit pris le chemin, quand *Octavien* arriva à *Rome*, comme il paroit par diverses Lettres de *Cicéron* (b). *Cassius* fut très bien reçu par *Trébonius*, comme aussi par *P. Lentulus*, qui lui avoit été associé en qualité de Proquesteur extraordinaire, son Questeur ordinaire étant *L. Patiscus*. C'est ce que nous recueillons des Lettres de *Cicéron* (c), que quelques Auteurs paroissent n'avoir point consultées, ou avoir mal entendues. Ils fournirent l'un & l'autre de l'argent à *Cassius*, qui fut joint, peu de tems après, par un Corps de Cavalerie, que *Dolabella* avoit envoyé en *Asie*, avec ordre de continuer sa route, & d'aller attendre *Cassius* en *Syrie*. *Lentulus*, dans une de ses Lettres à *Cicéron*, s'attribue l'honneur d'avoir engagé ces Troupes dans le Parti de *Cassius* (d). Dès-qu'on fut en *Asie* & en *Cilicie* que *Cassius* levoit du Monde, les *Romains*, dispersés çà & là dans ces Provinces, vinrent de tous côtés se ranger sous ses Drapeaux.

Cassius passe en Asie.

Est joint par un Corps de Cavalerie, & par les Romains dispersés en Asie & en Cilicie.

Ces nouveaux renforts le mirent en état de prendre la route de la *Syrie*, dans l'intention de s'emparer de cette Province, avant l'arrivée de *Dolabella*. A peine fut-il parti, que *Dolabella* mit pié à terre sur la Côte d'*Asie*, ravagea le Pays, se rendit maître de *Tarse*, & commit en la personne de *Trébonius* le perfide meurtre que nous avons rapporté ci-dessus. *Cassius*, à son arrivée en *Syrie*, trouva *Statius Murcus* & *Marcius Crispus*, qui continuoient le siège d'*Apamée*, où *Q. Cæcilius Bassus* s'étoit renfermé. Ces deux Chefs

Comme aussi par Statius Murcus, Cæcilius Bassus & Marcius Crispus.

(a) Cic. ad Brut. Epist. 16.

(b) Cic. ad Attic. L. XIV. Epist. 10. & L. XIII. ad Familiar. Epist. 73. Collata cum Epist. 43, 44.

(c) Cic. L. XII. ad Familiar. Epist. 14, 15.

(d) Idem. ibid. Epist. 14.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Chefs vinrent d'abord le joindre avec toutes leurs forces, & les Soldats de *Bassus* l'obligérent à en faire de même. Ainsi le siége fut levé, & la Ville remise entre les mains de *Cassius*, dont les forces se trouvérent monter alors à 8 Légions. Depuis ce tems il prit le titre de Proconsul, comme il paroit par ses Lettres à *Cicéron* (*a*), quoique *Cicéron* ne lui donnât pas ce titre, comme ne lui ayant pas été accordé encore par le Sénat (*b*). *Murcus* & *Crispus* embrassérent l'un & l'autre avec ardeur le Parti de *Cassius*, qui fit le prémier des deux Gouverneur de *Syrie*, & Amiral de sa Flotte: Pour *Bassus*, comme il ne se soucioit pas de s'engager dans cette guerre, il lui accorda la permission de se retirer (*c*).

Se rend maitre de toute la Syrie.

Cassius se rendit en peu de tems maître de toute la *Syrie*; & la chose lui fut d'autant plus facile, qu'il s'étoit déja acquis un grand nom dans cette Province, en la défendant contre les *Parthes*, après la fatale Journée de *Carrhes* (*d*). De *Syrie* il passa en *Phénicie* & en *Judée*, & s'empara de ces deux Pays (*e*). Dans ce même tems, il reçut avis qu'*Alliénus*, un des Lieutenans de *Dolabella*, traversoit la *Palestine* avec quatre Légions, que *César* avoit laissées en *Egypte* après la Guerre d'*Alexandrie*. Sur cet avis, il alla à sa rencontre, & l'ayant joint à l'improviste, il l'obligea à réunir ses 4 Légions aux huit qu'il avoit déja sous ses ordres. Ce détail se trouve dans une Lettre qu'il écrivit à *Cicéron* de son Camp en *Galilée* (*f*). Pour pouvoir entretenir un Corps si nombreux, il fut contraint de lever d'excessives contributions; & comme la *Judée* fut taxée à 700 *Talens*, *Antipater* chargea *Phasaël* & *Hérode*, ses deux fils, *Malichus*, & quelques autres, de lever cette somme, assignant pour cet effet à chacun une certaine étendue de Pays. *Hérode*, ayant fourni le prémier son contingent, se concilia par ce moyen la faveur de *Cassius*. Mais *Gophna*, *Emmaüs*, *Lydda*, *Thamna*, & quelques autres Villes de *Judée*, ne paroissant pas se mettre en peine de payer leur contingent, *Cassius* en fit vendre les Habitans au plus offrant, afin de hâter le payement de ce qu'il avoit exigé. Il fut si irrité contre *Malichus*, qui usoit pareillement de délais affectés, qu'il l'auroit fait mourir, si *Hyrcan* ne l'avoit point appaisé par un présent de 100 *Talens*, qu'il lui envoya par *Antipater* (*g*).

Oblige Alliénus à lui remettre ses 4 Légions.

Pendant que ceci se passoit en *Judée*, *Dolabella*, après avoir fait un assez long séjour en *Asie*, dont il accabla les Habitans de taxes (*h*), passa prémièrement en *Cilicie*, & de là en *Syrie*, où sa Flotte, composée de Vaisseaux *Lyciens*, *Pamphyliens* & *Ciliciens*, vint le joindre peu de tems après sous le Commandement de *L. Figulus* (*i*). Comme il avoit amené avec lui 2 Légions, il voulut entrer dans *Antioche*, comme Gouverneur de la Province; mais ayant été repoussé par les Habitans, & par la Garnison que *Cassius*

(*a*) Cic. L. XI. ad Familiar. Epist. 11, 12.
(*b*) Idem. ibid. Epist. 7, 8, 9, 10.
(*c*) Dio. L. XLVII. p. 343. & Cic. L. XII. ad Famil. Epist. 11, 12.
(*d*) Supr. T. VII. Hist. des Parthes ad loc.
(*e*) Joseph. Antiq. L. XIV. c. 18, & de Bell. Judaic. L. I. c. 9.
(*f*) Cic. L. XII. ad Familiar. Epist. 11, 12.
(*g*) Joseph. Antiq. L. XIV. c. 18. & de Bell. Judaic. L. I. c. 9.
(*h*) Cic. ad Brut. Epist. 3, 4. & L. XII. ad Famil. Epist. 15.
(*i*) Appian. L. IV. p. 624.

Cassius y avoit laissée, avec perte d'environ 100 hommes, il se retira de nuit à *Laodicée*. Durant sa marche, la plupart des Troupes qu'il avoit mises sur pié en *Asie*, l'abandonnérent, une partie reprenant le chemin d'*Antioche*, pour y joindre les Soldats de *Cassius*, & le reste passant le Mont *Amanus* pour se rendre en *Cilicie* (*a*). Comme les Habitans de *Laodicée* avoient conservé un extrême attachement pour la mémoire de *César*, ils reçurent *Dolabella* à bras ouverts, & le mirent en possession de leur Ville; ce que *Cassius* n'eut pas plutôt appris, qu'il marcha en hâte vers *Laodicée*, laissant *Hérode* Gouverneur de la *Célé-Syrie* avec un Détachement considérable de son Armée pour tenir la Province en respect (*b*). A son arrivée il trouva *Dolabella* campé au pié des murs de la Ville. Il paroit même par une Lettre de *Cassius Parmensis*, & point, à ce que nous conjecturons, de *Cassius Longinus*, à *Cicéron*, que *Dolabella* avoit fait abattre une partie des Murailles, pour joindre son Camp à la Ville (*c*).

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

Dolabella *se retire à* Laodicée.

Où il est assiégé par Cassius.

Laodicée étant dans une Presqu'île, *Cassius*, pour empêcher *Dolabella* de se sauver par terre, fit élever un rempart tout à travers de l'Isthme. Il dépêcha en même tems des Messagers aux *Phéniciens*, aux *Lyciens*, & aux *Rhodiens* pour leur demander des Vaisseaux, qu'il avoit dessein d'employer à bloquer le Port. Mais les *Sidoniens* seuls lui envoyérent ce qu'ils avoient de Vaisseaux équipés dans le Port. A peine ces Vaisseaux furent-ils arrivés, que la Flotte de *Dolabella*, commandée par *L. Figulus*, parut à la hauteur de *Laodicée*. *Cassius*, quoique sa Flotte fût très inférieure en nombre de Navires à celle de *Dolabella*, voulut néanmoins hazarder un engagement, dans lequel on se battit avec beaucoup de valeur de part & d'autre. Mais à la fin *Figulus* défit la Flotte de *Cassius*, & en prit 5 Vaisseaux avec tout l'Equipage. Pour réparer cet échec, *Cassius* dépêcha de nouveaux Messagers à ceux qui n'avoient eu la prémière fois aucun égard à sa demande, & outre cela à *Cléopatre* Reine d'*Egypte*, & à *Sérapion*, qui commandoit au nom de cette Princesse dans l'Ile de *Chypre*. Les *Tyriens*, les *Aradiens*, & *Sérapion* pareillement, à l'insu de sa Maîtresse, firent ce que *Cassius* exigeoit d'eux. Mais *Cléopatre*, qui avoit de grandes obligations à *César*, & qui par cela même ne pouvoit que détester ses Assassins, lui refusa du secours, sous prétexte que l'*Egypte* étoit affligée d'une maladie contagieuse. Les *Rhodiens* & les *Lyciens* déclarérent qu'ils avoient dessein de maintenir une exacte neutralité, quoique personne n'ignorât que la Flotte de *Dolabella* consistoit principalement en Navires de *Lycie* & de *Rhodes*. C'est de quoi *Lentulus*, qui étoit Proquesteur extraordinaire d'*Asie*, se plaignit dans ses Lettres au Sénat & à *Cicéron*. Car *Dolabella* avoit été déclaré Ennemi du Peuple *Romain*, & la République venoit de renouveller son alliance avec les *Rhodiens* (*d*).

La Flotte de Cassius battue.

Statius Murcus, Amiral de la Flotte de *Cassius*, ayant rassemblé un nombre considérable de Vaisseaux de guerre en *Phénicie*, & sur la Côte d'*Asie*,

(*a*) Lentul. ad Cic. L. XII. ad Familiar. Epist. 15.
(*b*) Joseph. Antiq. L. XIV. c. 19.
(*c*) Cic. L. XII. ad Familiar. Epist. 15.
(*d*) Cic. ad Familiar. L. XII. Epist. 14, 15.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

sie, risqua deux autres combats, dans le prémier desquels l'avantage fut assez égal de part & d'autre; mais dans le second la Flotte de *Dolabella* fut entiérement défaite. *Murcus* bloqua alors le Port avec sa Flotte victorieuse. *Dolabella* tenta plus d'une fois de s'ouvrir un passage à la tête de sa Garnison, mais il fut toujours repoussé. A la fin la Ville fut, à son insu, livrée à l'Ennemi par *Quintius*, un des principaux Officiers de son Armée. *Dolabella*, craignant que *Cassius* ne vengeât cruellement la manière perfide dont il en avoit agi à l'égard de l'infortuné *Trébonius*, ordonna à un de ses Gardes de lui couper la tête. Le Soldat obéit, & se tua ensuite de la même épée. L'exemple de *Dolabella* fut imité par *M. Octavius* son Lieutenant, & par *Q. Marsus*, un autre de ses principaux Officiers. *Cassius* commanda que leurs corps fussent enterrés d'une manière convenable, quoiqu'ils eussent refusé cet honneur aux misérables restes de *Trebonius*, qu'ils avoient fait jetter dans la Mer, après leur avoir insulté d'une manière barbare. Mais *Cassius*, à la vue de la tête de *Dolabella*, sembloit avoir oublié la vengeance due aux manes de son Ami. Pour ce qui est des Soldats qui avoient servi sous *Dolabella*, quoiqu'ils eussent été déclarés Ennemis de la Patrie aussi bien que leur Général, *Cassius* les reçut en grace, & après leur avoir fait prêter serment de fidélité, il les incorpora dans ses Légions (*a*).

Défaite de la Flotte de Dolabella & prise de Laodicée. Mort de Dolabella.

S'il en faut croire *Appien*, *Cassius* pilla les Temples & le Trésor de *Laodicée*, imposa aux Habitans des taxes insupportables, & fit passer toute la Noblesse au fil de l'épée; desorte que la Ville se vit réduite dans la condition du monde la plus déplorable (*b*). Ce recit d'*Appien* ne paroissant pas assez tragique à deux Historiens modernes, ils ont jugé à propos d'y ajouter, *Que les rues furent en un instant couvertes de corps morts*; *que le sang y couloit par ruisseaux*; *que ni Temples*, *ni Palais*, *ne furent épargnés*, *que ceux auxquels le Vainqueur voulut bien faire grace*, *furent obligés de payer des sommes si exorbitantes*, *que la mort leur paroissoit moins douloureuse que la vie* (*c*). Ces Auteurs, Défenseurs déclarés du Pouvoir Arbitraire, ne perdent aucune occasion de noircir les généreux Partisans de la Liberté. Ils suivent constamment les Ecrivains les moins favorables à ces derniers, sans se mettre en peine de ce que d'autres Ecrivains, moins partiaux, ont dit sur le même sujet. Dans le cas présent, *Dion Cassius*, qui très souvent ne s'accorde point avec *Appien*, après avoir rapporté que *Cassius* donna quartier aux Troupes de *Dolabella*, ajoute, *Le seul châtiment qu'il infligea aux Habitans de* Laodicée, *consista à leur faire payer une somme d'argent* (*d*). Il n'est point parlé ici de *ruisseaux de sang*, de *rues couvertes de corps morts*, de *taxes si exorbitantes qu'elles rendoient la mort même desirable.*

Cassius, après la prise de *Laodicée*, s'étant rendu maître de toute la *Syrie*, informa les *Pères Conscrits* de l'heureux succès de ses armes. Le Sénat,

(*a*) Appian. L. LV. p. 625. & seq. Dio. L. XLVII. p. 345. & seq. Liv. L. XII. Strabo L. XVI. p. 752. Vell. Paterc. L. II. p. 69. Oros. L. VI. c. 18.

(*b*) Appian. ibid. p. 625, 626.

(*c*) Catrou & Rouillé, T. XVII. p. 584.

(*d*) Dio. L. XLVII. p. 345.

nat, pour lui en témoigner sa reconnoissance, ordonna par un Decret à tous les Habitans des Provinces dont il étoit Gouverneur, comme aussi à ceux des Etats en alliance avec la République, de l'assister de tout leur pouvoir. Un ordre pareil fut donné à l'égard de *Brutus* (*a*). Ainsi ces deux hommes, qui, comme *Plutarque* l'observe (*b*), s'étoient enfuis de *Rome*, sans avoir ni Argent, ni Armes, ni Vaisseaux, ni Soldats, ni une seule Ville sur laquelle ils pussent compter, se trouvoient maîtres de plusieurs grandes Provinces, avoient plus de 20 Légions sous leur commandement, & pouvoient faire tête aux forces réunies d'*Octavien*, d'*Antoine* & de *Lépidus*.

Depuis la mort de César jusqu'au prémier Consulat d'Octavien.

L'Empire *Romain* étoit divisé en deux Partis opposés, celui des *Césaréens*, c'est-à-dire, de ceux qui vouloient introduire un Gouvernement Arbitraire; & celui des Républicains; c'est-à-dire, des zèlés Défenseurs de leur Liberté & des anciennes Loix & Constitutions de la République. Le prémier de ces Partis eut le dessus dans l'*Orient*, & l'autre dans l'*Occident*: ce dernier Parti ayant été embrassé par tous les Peuples dont les Pays étoient situés entre l'Ocean & le Détroit de *Messine*. Pour ce qui est de la *Sicile*, elle obéissoit en ce tems-là à *Sextus Pompéius*, fils de *Pompée le Grand*, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler dans la suite. Telle étoit la situation des affaires au commencement du prémier Consulat d'*Octavien*. Ce qui arriva en *Italie*, & dans les autres Pays soumis à la République expirante, depuis ce Consulat jusqu'à la mort de *Brutus* & de *Cassius*, sera le sujet du Chapitre suivant.

(*a*) Vell. Paterc. ibid. c. 62. Appian. L. III. p. 567, 568.

(*b*) Plut. in Bruto.



CHAPITRE XV.

HISTOIRE DE ROME

Depuis le prémier Consulat d'OCTAVIEN jusqu'à la mort de CASSIUS & de BRUTUS.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Octavien *fait condamner* Brutus & Cassius.

LA prémière démarche que fit *Octavien*, après son entrée dans le Consulat, fut de faire confirmer son adoption dans une Assemblée générale du Peuple. Ensuite, il obtint du Sénat la révocation du Decret, par lequel *Dolabella*, dont la mort n'étoit pas encore sue à *Rome*, avoit été déclaré Ennemi de la Patrie (*a*). Peu de tems après, son Collègue, à son instigation, proposa qu'il fût statué par une Loi, qu'on instruiroit le procès de tous ceux qui avoient eu part au meurtre de *César*. En conséquence de cette Loi, qui passa sans la moindre opposition, *L. Cornificius*, se chargea d'intenter accusation contre *Brutus*, & le fameux *M. Vipsanius Agrippa* * entreprit la même chose à l'égard de *Cassius*. Tous les Conspirateurs furent cités, & quelques Historiens rapportent au sujet de cette citation une circonstance remarquable, qui est, que quand le Héraut prononça le nom de *Brutus*, le Peuple & le Sénat fondirent en larmes. Parmi les Juges qui furent choisis pour décider une cause de cette importance, *Silicius Coronas* fut le seul qui eut le courage de se déclarer en faveur des Accusés, & ce trait de genérosité lui couta la vie; car quoiqu'*Octavien* dissimulât son ressentiment, & feignît même d'être réconcilié avec *Silicius*, il ne laissa pas de le sacrifier à sa vengeance peu de tems après. Malgré l'opposition de ce digne Concitoyen, tous les Conjurés furent, sans être entendus, condamnés à un bannissement perpétuel, & leurs biens confisqués (*b*).

Invite Antoine & *Lépidus à passer en Italie.*

Mais comme *Brutus* & *Cassius* étoient à la tête de 20 Légions, *Octavien* jugea qu'il ne seroit pas facile de les détruire sans le secours d'*Antoine* & de *Lépidus*. Ces deux Chefs, auxquels il avoit eu soin de

(*a*) Appian. L. III. p 586. Dio. L. XLVI. p. 321, 322.

(*b*) Liv. L. CXX. Vell. Paterc. L. II. c. 69. Sueton. in Nerone c. 3. Dio. L. XLVI. p. 322. Plut. in Bruto.

* *Marcus Vipsanius Agrippa* étoit, suivant *Suétone* (1) d'une naissance assez basse, mais d'une Famille Equestre, suivant *Cornelius Nepos* (2). Le prémier de ces Historiens dit que l'Empereur *Caligula*, honteux d'avoir *Agrippa* pour Grand-Père, publia que sa Mère *Agrippine* n'étoit point fille d'*Agrippa*, mais le fruit d'un commerce incestueux entre *Julie* Femme d'*Agrippa*, & son Père *Auguste*; aimant mieux, par une folle & criminelle vanité devoir le jour à un inceste qu'à un mariage légitime (3). *Agrippa* fut élevé dès son enfance avec *Octavien*, & servit toujours sous lui avec la derniere fidélité. *Velleius Paterculus* lâche adulateur des *Césars*, dit que son Oncle *Capito* se joignit à *Agrippa*, comme Accusateur de *Brutus* (4).

(1) Sueton. in Calig.

(2) In Vita Attic.

(3) Idem. ibid.

(4) L. II. c. 69.

de dépêcher des Messagers, passérent les *Alpes* à la tête de 17 Légions & entrérent dans la *Gaule Cisalpine*. Le Sénat, allarmé de leur aproche, quoique pas instruit encore de l'intelligence secrette qu'il y avoit entre eux & *Octavien*, ordonna à ce dernier de s'opposer à leurs entreprises. *Octavien* fut ravi de l'occasion qui s'offroit de mettre la dernière main au Traité entamé depuis quelque tems entre lui & son Rival. Mais avant de sortir de *Rome*, il chargea *Quintus Poedius*, son Collègue & sa Créature, d'insinuer au Sénat, comme de son propre mouvement, que ce seroit une chose avantageuse à la République, d'annuller le Decret contre *Antoine* & *Lépidus*, & de ne pas réduire au desespoir de pareils Citoyens, particulièrement *Antoine*, qui étoit un grand Capitaine, & guères moins à redouter que *Sylla* & *Marius*. Cette proposition ne fut nullement agréable aux *Pères Conscrits*; mais cependant, comme ils soupçonnoient qu'elle étoit faite de concert avec *Octavien*, ils lui écrivirent pour avoir son avis sur une affaire aussi délicate. *Octavien* consentit volontiers à la révocation du Decret; mais, pour mieux tromper le Sénat, il répondit dans sa Lettre, que son consentement lui avoit été en quelque façon extorqué par les pressantes sollicitations de ses Soldats.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Le Sénat ne tarda guères à voir clairement, qu'*Octavien* proposoit de gagner *Antoine*, afin d'agir de concert contre les Défenseurs de la Liberté. Mais comme cette auguste Compagnie ne se trouvoit pas en état de lui résister, il fallut bien casser tous les Decrets faits contre *Antoine* & ses Partisans. *Antoine*, pour témoigner sa reconnoissance à *Octavien* du service qu'il venoit de lui rendre, marcha d'abord contre *Décimus Brutus*, qui campoit dans le voisinage de *Mutina* avec 10 Légions, dont 4 consistoient en Vétérans, la plupart malades; les six autres étoient de nouvelles levées. Deforte que *Brutus*, ne pouvant pas résister aux forces réunies & supérieures d'*Antoine* & de *Lépidus*, résolut de quiter la *Gaule Cisalpine*, & de se rendre par l'*Illyrie* en *Macédoine*, où *Brutus* avoit une Armée sous ses ordres. Trouvant tous les passages occupés par les Troupes d'*Octavien*, il prit le chemin des *Alpes*, dans l'intention de passer le *Rhin*, & de traverser la *Germanie* pour se rendre en *Macédoine*. Mais la crainte des fatigues & des dangers inséparables d'un si long voyage, fit une si vive impression sur les Troupes nouvellement levées, qu'elles abandonnérent toutes *Brutus*, & passérent dans le Camp d'*Antoine*. Leur exemple fut bientôt suivi par les 4 autres Légions; de façon que l'Armée de *Brutus* se trouva réduite à quelques Escadrons de Cavalerie *Gauloise*, dont la plupart même témoignoient ne le suivre qu'avec répugnance. *Brutus* non seulement leur permit de s'en retourner chez eux, mais leur fournit même de l'argent pour les frais du voyage. Ainsi, accompagné simplement de 300 Chevaux, il s'avança jusqu'aux bords du *Rhin*, dont le cours rapide effraya le peu de *Gaulois* qu'il avoit avec lui au point qu'ils se sauvérent tous, à l'exception de dix, qui ne voulurent point l'abandonner. Dans cette extrémité, il renonça à l'idée d'entrer en *Germanie*, & s'étant habillé à la *Gauloise*, il résolut, à la faveur de ce déguisement, qu'il lui étoit d'autant plus facile de soutenir, qu'il parloit très bien la langue du Pays, de passer par la *Gaule* en

Les Decrets contre Antoine & ses Partisans révoqués.

Malheurs & mort de D. Brutus.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* *de* Brutus.

en *Italie*, espérant de gagner la *Macédoine*, sans être découvert. Mais il n'étoit guères loin, qu'il fut pris par une Compagnie franche, qui le mena, à sa requisition, au Seigneur de ce District, nommé *Camillus*, ou, comme d'autres l'appellent, *Camelius*, qu'il avoit comblé de bienfaits durant la vie du Dictateur. Mais cet ingrat, après lui avoit fait un accueil obligeant, dépêcha un Messager à *Antoine*, pour l'informer, qu'il avoit *Brutus* en sa puissance, & qu'il attendoit ses ordres sur son sujet. *Antoine* fut touché des malheurs d'un homme si distingué par sa naissance, & par les Charges éminentes dont il avoit été revêtu. Mais comme l'intérêt de son Parti demandoit qu'il en fût défait, il écrivit à *Camillus* de le faire mourir, & de lui envoyer sa tête: ordre que le perfide *Gaulois* exécuta sans aucun égard pour les loix sacrées de l'Hospitalité. *Dion Cassius*, *Valère Maxime* & *Sénèque* attestent unanimement, que *Brutus* se conduisit en cette occasion d'une manière bien peu convenable à un homme de son rang, & du caractère qu'on lui avoit connu jusqu'alors, & qu'il demanda instamment qu'on lui laissât la vie, même après qu'*Helvius Blasia*, son intime Ami, se fut tué en sa présence, pour l'animer par son exemple (*a*). *Cicéron* au contraire, qui le connoissoit particulièrement, parle de lui comme d'un homme qui ne fut jamais *ni effrayé, ni même troublé* (*b*), & l'autorité de *Cicéron* seul est de plus de poids, que celle d'un grand nombre d'Historiens, qui ont écrit longtems après. Cependant les Pères *Catrou* & *Rouillé*, dans leur Histoire *Romaine*, ne font aucune mention de ce passage, qui ne leur auroit pas permis de se répandre en déclamations sur l'infame lâcheté de ce *perfide Assassin*, comme il leur plaît d'appeller *Brutus*. Quand sa tête fut apportée à *Antoine*, il la considéra d'un œil inquiet, & la fit remettre ensuite à ses Amis, qui eurent soin qu'elle fût enterrée d'une manière honorable (*c*).

Ainsi mourut *Décimus Junius Brutus*, un an & demi après la mort de *César*. Le Dictateur l'avoit toujours distingué par des marques particulières d'amitié & de confiance, comme il paroit par son Testament, & par les Charges éminentes auxquelles il l'éleva. Car il l'avoit nommé un de ses Héritiers en second, en cas que quelqu'un de ses petits-neveux renonçât à son héritage, & l'avoit fait son Maître de la Cavalerie. Le Gouvernement de la *Gaule Cisalpine*, avec le Consulat, furent ajoutés aux bienfaits que nous venons d'indiquer (*d*). Aussi faut-il avouer que *Décimus* servit fidèlement *César*, tout le tems que ce Général mit de sages bornes à son ambition; mais dès-qu'il le vit aspirer à la Puissance Souveraine, il ne l'envisagea plus que comme un Tyran, & préféra l'Intérêt public à son avantage particulier, ce qui est un crime affreux aux yeux de tous les Partisans du Despotisme. *Antoine* fit d'abord savoir à *Octavien* qu'il avoit immolé *Décimus* aux manes de son Père, & vint avec *Lépidus* à la tête de son Armée au devant de lui. L'endroit qu'ils choisirent pour leurs conférences particulières, étoit une petite Ile formée par le *Rhénus*, présentement

(*a*) Dio. L. XLVI. p. 325. Val. Max. L. IX. Seneca Epist. 82.
(*b*) Cic. L. XII. ad Familiar. Epist. 21.
(*c*) Dio. ibid. p. 325.
(*d*) Vell. Patercul. L. II. c. 64.

ment le *Reno*, qui se jette dans le *Pô*, après avoir arrosé le Territoire de *Bononie*, ou *Bologne* *. Les deux Armées s'avancérent jusqu'aux bords opposés de la Rivière, d'où, par le moyen de deux ponts de communication, il y avoit moyen de passer dans l'Ile. *Lépidus* y entra le prémier pour voir si les deux autres pouvoient risquer d'y venir. Telle étoit la malheureuse condition de ces hommes ambitieux, de se défier l'un de l'autre, dans le tems même qu'ils se réconcilioient. *Lépidus* ayant donné le signal dont on étoit convenu, les deux Généraux se rendirent dans l'Ile, accompagnés chacun de 300 hommes, qui restérent à la tête des ponts, pendant que les deux Chefs s'avancérent vers le lieu de l'entrevue, qui étoit un endroit élevé, d'où ils pouvoient être également vus de leurs Gardes & des deux Armées. Après qu'ils se furent salués avec de grandes démonstrations d'amitié, ils s'assirent, *Antoine & Lépidus* cédant la place la plus honorable à *Octavien* en qualité de Consul. La conférence dura trois jours, pendant lesquels ils eurent la précaution de parler si bas, quoiqu'il y eût quelquefois entre eux de violens débats, que leurs Gardes n'en purent pas même entendre un seul mot. A la fin ils convinrent des Articles suivans: 1. *Qu'*Octavien *abdiqueroit le Consulat, qui lui donnoit une sorte de prééminence, en faveur de* Ventidius, *un des Lieutenans-Généraux d'*Antoine. 2. *Que l'Autorité Suprême seroit partagée entre eux trois, pour l'espace de cinq ans, sous le nom de* Triumvirs, *& en qualité de Réformateurs de la République.* 3. *Qu'ils feroient ratifier ce partage par le Peuple* Romain. 4. *Qu'*Antoine *auroit la* Gaule Transalpine *& la* Gaule Cisalpine, *à l'exception de* Narbonne, *qui seroit donnée à* Lépidus *avec les deux* Espagnes; *& qu'*Octavien *auroit pour sa portion l'*Afrique, *la* Sicile *& la* Sardaigne. 5. *Que l'*Italie *& les Provinces Orientales qui se trouvoient au pouvoir de* Brutus *& de* Cassius, *resteroient pendant quelque tems en commun.* 6. *Qu'*Antoine *&* Octavien *réuniroient sur le champ leurs forces, & feroient la guerre à* Brutus *& à* Cassius, *pendant que* Lépidus *resteroit avec quatre Légions à* Rome *pour y maintenir l'Autorité du Triumvirat.* C'est ainsi que l'Empire du Monde fut partagé entre ces trois Chefs, comme s'ils venoient de l'acquérir par droit d'héritage. Ils convinrent outre cela de divers autres Articles. Comme c'étoit une chose de la dernière importance, particulièrement pour *Octavien* & pour *Antoine*, qui devoient aller combattre *Brutus & Cassius*, de s'assurer de la fidélité des Légions, il fut arrêté que chaque Légionaire recevroit à la fin de la guerre 5000 *Drachmes*, chaque Centurion 25000, & chaque Tribun 50000. A ces sommes immenses furent ajoutées d'autres récompenses plus solides encore. Les Triumvirs demeurérent d'accord de promettre à leurs Soldats, qu'à leur retour de l'*Orient* ils auroient des établissemens dans dix-huit des meilleures Villes d'*Italie*, qui seroient choisies par les

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Octavien, Antoine & Lépidus *entrent en conférence dans une Ile.*

Articles dont ils conviennent.

* *Appien* prétend que les Triumvirs s'assemblérent dans une Ile formée par le *Labinius*, dans le voisinage de *Mantoue* (1). Mais outre que le *Labinius*, ou comme d'autres l'apellent le *Lavinius*, est assez loin de *Mantoue*, & plutôt aux environs de *Bononie*, cette Rivière n'est pas assez large pour former une Ile; car ce n'est proprement qu'un Ruisseau, connu à présent sous le nom de *Lavino*.

(1) Appian. de Bell. Civil. L. IV. sub init.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

La Proscription.

les trois Chefs, & abandonnées aux Soldats, avec les maisons & les terres qui en dépendoient. Pour ce qui est des anciens Proprietaires, ils devoient, par la plus criante de toutes les injustices, être chassés de leurs demeures, & réduits à la nécessité de périr de faim & de misére. Quelques-unes de ces malheureuses Villes furent même nommées, savoir, *Capoue*, *Rhège*, *Bénéventum*, *Lucérie*, *Ariminum*, & *Vibo*.

Les Triumvirs ayant besoin de sommes prodigieuses pour continuer la guerre, & sachant qu'il y avoit encore à *Rome* plusieurs Républicains zélés, qui exciteroient probablement des troubles en *Italie*, durant leur séjour dans l'*Orient*, en vinrent enfin à la barbare résolution d'exterminer non seulement leurs Ennemis, mais aussi ceux qui possédoient de grands biens, ou qui passoient pour avoir conservé encore quelque attachement pour leur Liberté & leurs Loix. Cet expédient leur fournissoit le moyen de maintenir leur puissance, & de trouver en même tems les sommes nécessaires pour l'entretien de leurs Troupes. Ces derniers points furent conclus sans la moindre dispute; mais la liste de ceux qui devoient être proscrits, ne fut pas si facile à dresser, chacun d'eux voulant détruire ses Ennemis, & sauver ses Amis. *Antoine* ne voulut à cet égard convenir de rien, que le nom de *Cicéron* ne fût dans la fatale liste. *Octavien* tâcha de sauver cet Orateur, & demanda qu'*Antoine* sacrifiât *Lucius César*, son Oncle maternel. Pour ce qui est de *Lepidus* quelques Auteurs assurent que, contre le sentiment des deux autres, il insista sur la condamnation de son propre frère *L. Æmilius Paulus*, qui avoit dans le Sénat donné le prémier sa voix pour le Decret, qui le déclara Ennemi de la Patrie quand il eut épousé les intérêts d'*Antoine*. D'autres Historiens disent qu'il intercéda en faveur de son frère, mais qu'*Octavien* & *Antoine* furent inflexibles. Quoi qu'il en soit, la soif de se venger triompha du desir d'obtenir grace pour leurs Parens & leurs Amis. *Octavien* sacrifia à la fin *Cicéron* à *Antoine*; *Antoine* livra *Lucius* à la vengeance d'*Octavien*; & *Lépidus* obtint la permission de faire mourir son frère, ou fut forcé de l'abandonner au ressentiment de ses Collègues.

L'Article de la condamnation de ces trois hommes étant réglé, la liste des autres fut bientôt dressée, chacun des Triumvirs nommant simplement ses Ennemis, ou les Ennemis de ses Créatures. Le prémier de tous fut *Paulus*, frère de *Lépidus*; *Lucius César*, Oncle d'*Antoine*, suivoit; & *Cicéron* étoit le troisiéme. Après ceux-ci venoient *Plotius*, élu Consul, & frère de *Plancus*, un des Lieutenans d'*Antoine*; *Quintus*, qui avoit aussi été nommé au Consulat pour l'année suivante, & dont *Asinius Pollio* avoit épousé la fille; *Thoranius*, qui avoit eu un soin tout particulier de l'éducation d'*Octavien*; & plusieurs autres, dont nous aurons occasion de parler dans la suite de cette Histoire. Les trois Chefs confirmérent tous ces Articles par serment, & après s'être embrassés, allérent communiquer le résultat de leurs conférences à leurs Armées respectives, qui furent très satisfaites des égards qu'on avoit eus pour leurs intérêts. Le même jour les deux Armées se réunirent *. Ainsi fut conclu le second Trium-

* Tous les Articles ayant été arrêtés & signés par les Triumvirs, l'Armée témoigna souhaiter que l'amitié entre *Antoine* & *Octavien* fût cimentée par quelque alliance, & for-

Triumvirat, environ un an & demi après la mort de *César*. Nous verrons bientôt quelles en furent les funestes suites (*a*). A peine les deux Armées eurent-elles ratifié cette espèce de Traité par leur consentement, que les Triumvirs résolurent de publier le Decret de Proscription, & se hâtèrent de le faire exécuter, avant que leurs Ennemis pussent être informés de leur sanguinaire dessein. Le fatal Decret commençoit ainsi: *M. Lépidus, Marc-Antoine & Octavien César, choisis pour la réformation de la République. Si la générosité de* Jules César *ne l'avoit point porté à épargner quelques perfides, & à leur accorder avec la vie, dont ils étoient indignes, des honneurs & des charges qu'ils méritoient aussi peu, il n'auroit pas été leur victime, & nous-mêmes n'aurions point été obligés d'en agir d'une manière desagréable envers ceux qui nous ont déclarés Ennemis de la Patrie. Mais les cruels desseins qu'ils tramoient contre nous, l'horrible trahison commise en la personne de* César, *& la connoissance certaine que nous avons de leurs exécrables machinations, nous forcent à prévenir les maux dont nous sommes menacés.* Ce préambule étoit suivi d'une apologie de la conduite des Triumvirs, fondée sur les avantages que *César* avoit procurés au Peuple *Romain* par ses victoires, sur l'ingratitude de ses Assassins, & sur la nécessité d'empêcher que la Ville ne fût replongée dans de nouveaux troubles. La Pièce finissoit par ces mots: *Personne ne recevra, ne recèlera, n'aidera à se sauver aucun des Proscrits, ni n'entretiendra avec eux la moindre intelligence sous peine d'être proscrit lui-même. Quiconque apportera à quelqu'un des Triumvirs la tête d'un Proscrit, recevra, s'il est de condition libre,* 25000 Sesterces, *&* 10000 *s'il est Esclave. Tout Esclave, qui tuera son Maître, en cas que ce dernier soit proscrit, obtiendra de plus le Droit de Bourgeoisie. La même récompense sera donnée à celui qui marquera l'endroit où une personne proscrite se tient cachée, & le nom du Délateur restera inconnu.*

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* Brutus.

Le second Triumvirat.

Le Decret de Proscription.

Ce Decret fut d'abord envoyé à *Rome* avec la liste de tous ceux qui avoient été condamnés à mort. Quelques Compagnies de Soldats, chargés d'exécuter les ordres cruels des Triumvirs, arrivérent le soir avant le Decret, & ayant rencontré dans les rues quatre Proscrits, ils les tuérent sur le champ; d'autres furent inhumainement massacrés dans leurs maisons; quelques-uns éprouvérent le même sort dans le tems qu'ils soupoient avec leurs Amis, & d'autres dans les Temples, où ils avoient cru trouver un azile. La Ville fut remplie en un instant de confusion & d'horreur. On n'entendoit que des cris & des lamentations. Comme la liste des Proscrits n'étoit pas encore rendue publique, chacun craignoit de s'y trouver, ce qui ne pouvoit que produire une consternation générale. Il y en eut qui, par désespoir, résolurent d'envelopper toute la Ville dans leur malheur, & qui pour cet effet mirent le feu à différens quartiers. L'obscurité de la nuit, les flammes qui commençoient à s'élever en plusieurs endroits, les gémissemens

Rome *dans la plus affreuse consternation.*

(*a*) Appian. L. IV. p. 589, 590. Dio. L. XLVI. p. 325, 326. Plut. in Cic. & Antonio. Flor. L. IV. c. 6.

ça en quelque sorte ce dernier à répudier *Servilie*, la fille de *Servilius Isauricus*, & d'épouser *Clodie* fille du fameux *P. Clodius*, & de *Fulvie*, qu'*Antoine* avoit épousée après la mort de son prémier mari (1).

(1) Plut. in Antonio.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* *de* Brutus.

mens des mourans qu'on assassinoit dans les rues, &c. remplissoient toute la Ville d'épouvante & de terreur. *Q. Pœdius*, le seul Consul qu'il y eût alors à *Rome*, pour calmer, au moins en partie, les frayeurs de la Multitude, couroit de rue en rue, en faisant publier par-tout que le nombre de ceux qui étoient condamnés à mort, étoit fort petit, & que, dès-qu'il seroit jour, il en feroit afficher les noms dans la Place publique. La liste qui parut le lendemain, avec le Decret de Proscription, ne contenoit que 17 noms. La Médiocrité de ce nombre calma un peu l'agitation des esprits; mais le Consul *Pœdius*, qui s'étoit prodigieusement échaufé à courir de tous côtés dans la Ville pour rassurer le Peuple, mourut la nuit suivante (*a*).

Durant ces cruelles allarmes, les Triumvirs, à la tête de leurs forces réunies, avançoient vers *Rome*, où ils entrérent trois jours consécutifs, *Octavien* le prémier jour, *Antoine* le second, & *Lépidus* le troisiéme, chacun d'eux étant accompagné de sa Cohorte Prétorienne, & d'une Légion. La prémière chose qu'ils firent après leur arrivée, fut d'obtenir un Decret, qui confirmoit l'Autorité qu'ils venoient d'usurper. La proposition en fut faite par le Tribun *P. Titius* aux Tribus assemblées, qui passérent le Decret en ces termes: *Le Peuple* Romain, *légitimement convoqué, a jugé bon d'établir trois Personnes pour gouverner la République, & de les revêtir de l'Autorité Consulaire. Ces Personnes sont* M. Antoine, M. Lépidus *&* César Octavien, *dont l'Autorité sera reconnue & respectée pendant l'espace de cinq ans.* Dès-que ce Decret fut passé, *Octavien*, en conséquence d'un des Articles de la Convention, résigna le Consulat, les uns disent à *C. Carrinas*, d'autres à *Ventidius* *. Quoi qu'il en soit, ces deux hommes furent nommés Consuls par les Triumvirs pour le reste de l'année; mais ils jouérent un triste rôle, toute l'Autorité résidant entre les mains des Triumvirs. Ces trois Tyrans, se regardant comme Souverains despotiques, ajoutérent la nuit suivante les noms de 130 hommes à la liste des Proscrits. Peu de jours après, ce nombre fut augmenté de 150 nouveaux noms. A la fin, la fatale liste se trouva contenir les noms de 300 Sénateurs & de plus de 2000 Chevaliers. Il n'est pas possible de se figurer les horreurs de cette affreuse Proscription.

Etat déplorable où la Ville se trouve.

Tout Citoyen, que les Triumvirs soupçonnoient de desaprouver leur tyrannie, ou qui étoit riche, étoit condamné à mort sans miséricorde. Comme c'étoit un crime capital de receler quelqu'un, & que la trahison & le meurtre pouvoient compter sur de grandes récompenses, plusieurs furent dénoncés ou assassinés par leurs Esclaves ou leurs Affranchis, d'autres par leurs Hôtes ou leurs Parens. Il y en eut un grand nombre,

(*a*) Appian. Dio. Flor. Plut. ibid.

* Nous avons parlé au long de *Ventidius* dans un autre endroit (1). Nous ajouterons simplement ici, qu'il avoit été Muletier, & que quand il fut élevé au Consulat, on trouva les Vers suivans affichés en plusieurs endroits de la Ville.

Concurrite, omnes augures, aruspices;
Portentum inusitatum conflatum est recens:
Nam mulos qui fricabat, Consul factus est (2).

(1) Supra T. VII. ad loc. (2) Val. Max. L. VI. c. 9. A. Gell. L. XV. c. 4. Plin. L. VII. c. 43.

bre, qui s'enfuirent dans des Forêts & autres lieux inhabités, où ils périrent de misère avec leurs enfans. On ne voyoit par-tout que sang & que carnage; les rues couvertes de Corps morts; les têtes des plus illustres Sénateurs exposées sur la Tribune aux Harangues, & leurs Corps laissés sans sépulture dans les rues, pour servir de pâture aux Chiens ou aux Oiseaux de proie. Plusieurs, qui n'étoient point du nombre des Proscrits, périrent par malice ou par méprise; d'autres eurent le même sort pour avoir caché ou défendu leurs Amis.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Quelques anciens Historiens semblent avoir pris plaisir à décrire les horreurs de cette sanglante Proscription, qui fit un Désert de la Capitale du Monde. Ils rapportent divers exemples touchans de l'affection que des Femmes témoignérent pour leurs Epoux, & de la fidélité que des Esclaves firent paroître pour leurs Maîtres; mais ils n'en allèguent que très peu de l'amour que des Enfans marquérent pour leurs Parens. *Oppius* cependant, pour ne parler que de celui-là, tel qu'*Enée*, porta son Père, qui avoit déjà atteint un âge avancé, sur ses épaules jusqu'au bord de la Mer, & se sauva de-là avec lui en *Sicile*. Sa piété ne resta pas longtems sans récompense; car de retour à *Rome*, quand les Triumvirs eurent mis fin à la Proscription, il trouva le Peuple si charmé de son action généreuse, que les Tribus le nommérent Edile avec unanimité de voix; & comme il manquoit d'argent pour fournir à la dépense des Jeux ordinaires, les Artisans travaillérent pour rien aux ouvrages rélatifs à ces Jeux, & le Peuple se taxa non seulement lui-même pour trouver les sommes nécessaires, mais fit présent outre cela à *Oppius* de douze fois la valeur du bien de son Père, qui avoit été confisqué par les Triumvirs. *Caius Hosidius Géta* fut pareillement sauvé par son fils, qui eut soin de faire publier que son Père s'étoit tué lui-même; & pour donner un air de vérité à la chose, il employa en obsèques le peu de bien qu'il avoit. Par ce moyen *Hosidius* resta en vie; mais il eut le malheur de perdre un de ses yeux qu'il avoit tenu trop longtems couvert d'une emplâtre, pour se mieux déguiser. Pour ce qui est de l'impiété barbare de ces enfans, qui ont été capables de trahir leurs Parens, elle doit être ensévelie avec eux dans un éternel oubli. Rien n'est plus propre à rendre la mémoire des Triumvirs infame, que d'avoir donné lieu à de pareilles horreurs. Plusieurs Esclaves aimérent mieux mourir au milieu des plus cruels tourmens, que d'indiquer l'endroit où leurs Maîtres se tenoient cachés; d'autres ne voulant pas leur survivre, se donnérent la mort. Plusieurs Dames signalérent leur courage dans ces funestes circonstances; & leur généreuse affection ne doit point être passée sous silence. La femme de *Q. Ligarius*, voyant son mari trahi par un de ses Esclaves, déclara à ceux qui venoient de lui couper la tête, qu'elle l'avoit tenu caché, & qu'ainsi elle devoit subir le même sort que lui. Mais comme ceux à qui elle s'adressoit, n'eurent aucun égard à sa dénonciation, elle alla trouver les Triumvirs, leur reprocha leur cruauté, s'accusa d'avoir récelé *Ligarius*, & demanda la mort comme une grace. Ayant été chassée par leurs Officiers, elle se renferma dans sa maison, & s'y laissa mourir de faim. *Acilius* fut trahi par un de ses Escaves, & appréhendé, mais

Quelques-uns des Proscrits sauvés par leurs Enfans.

D'autres par leurs Femmes.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & *de* Brutus.

Lucius Antonius *sauvé par sa sœur.*

mais racheté par sa femme, qui sacrifia tous ses joyaux pour lui conserver la vie. *Apuléius*, *Antistius*, *Antius*, *Q. Lucrétius Vispallio*, *Titus Vinius*, & divers autres, furent sauvés par l'habileté de leurs femmes. *Lucius*, Oncle d'*Antoine*, dut sa conservation à sa sœur *Julie*, dans la maison de laquelle il s'étoit réfugié. Les Ministres des Triumvirs tâchérent d'entrer par force dans l'appartement où il étoit caché; mais sa sœur, se tenant à l'entrée de la porte, leur cria plus d'une fois, *Vous ne tuerez* Lucius César *qu'après avoir commencé par moi, moi, qui ai donné la vie à votre Général.* Les Assassins, frappés de ces mots comme d'un coup de foudre, se retirérent. Mais *Julie* se rendit sur le champ à la Place publique, où son fils étoit sur son tribunal; recevant les têtes des Proscrits, & payant aux Meurtriers les récompenses promises. *J'ai violé votre Decret*, dit-elle à *Antoine*, *& je viens me dénoncer moi-même. J'ai reçu mon frère dans ma maison, & je suis résolue de l'y défendre, jusqu'à ce que vous jugiez à propos de nous faire mourir tous deux. Votre conduite*, répondit *Antoine*, *est celle d'une bonne sœur, mais d'une mauvaise Mère.* La chose en resta-là, & il ne fut plus question de recherche par rapport à *Lucius*.

Quoique la Campagne & la Ville fourmillassent de Délateurs & d'Assassins, plusieurs illustres Citoyens ne laissérent pas de trouver moyen d'aller joindre *Brutus* en *Macédoine*, ou *Sextus Pompéius* en *Sicile*. Ce dernier faisoit croiser continuellement un grand nombre de petites Barques sur les Côtes d'*Italie*, pour recevoir à bord ceux qui avoient le bonheur de se sauver. Les Personnages les plus distingués qui eurent ce bonheur, outre ceux que nous avons nommés, furent, *Valérius Messala*, *Bibulus*, *Arianus*, *Métellus*, *Restio*, *Appius*, *Ménéius*, *Junius*, *Pomponius*, *Hirtius*, *Apuléius*, *Aruntius*, *Coponius*, & *Ventidius*. *Messala* & *Bibulus* eurent permission des Triumvirs de s'en retourner chez eux, comme n'ayant eu aucune part à la mort de *César*; mais ils aimérent mieux rester avec *Brutus* en *Macédoine*, & se signalérent à la journée de *Philippes*. *Bibulus* fut élevé dans la suite aux prémières Charges de l'Etat. *Arianus* & *Métellus* furent sauvés par leurs Enfans; *Restio*, *Appius*, *Ménéius*, & *Junius* par leurs Esclaves. *Restio* avoit fait marquer un de ses Esclaves au front avec un fer chaud: châtiment, qu'on infligeoit aux Esclaves qui se déroboient par la fuite de la maison de leurs Maîtres. Cet Esclave ayant découvert par hazard l'endroit où son Maître s'étoit caché, vint tout-à-coup lui demander s'il y avoit quelque chose de son service? Depuis la punition infligée, *Restio* avoit toujours traité l'Esclave avec beaucoup d'humanité, & l'avoit même comblé de graces; cependant il ne douta pas que l'esclave ne profitât de l'occasion de se venger, ce que celui-ci n'eut pas plutôt remarqué, qu'il lui parla en ces termes. *Pouvez-vous croire que les marques gravées sur mon front y ayent fait une impression plus profonde, que les faveurs que vous m'avez accordées depuis n'en ont faite dans mon cœur?* Après avoir parlé ainsi, il le conduisit dans une caverne, où il le nourrit pendant quelque tems de ce qu'il gagnoit chaque jour par son travail. A la fin, une Compagnie de Soldats s'étant avancée un jour vers la caverne, le fidèle Esclave, allarmé du danger qui menaçoit son Maitre, les suivit de près, & fondant brusquement

Fidélité de quelques Esclaves.

quement sur un pauvre Païsan, le tua en leur présence, & lui coupa la tête en s'écriant, *Me voici vengé à présent des marques que je porte sur le front.* A la vue de ces marques, les Soldats, ne doutant point que ce ne fût *Restio*, qu'il venoit de tuer, lui arrachérent la tête des mains, & la portérent sur le champ aux Triumvirs. Dès-qu'ils furent partis, l'Esclave mena son Maître au bord de la Mer, où ils eurent le bonheur de trouver une des Barques de *Sextus Pompéius*, qui les transporta en *Sicile*.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & *de* Brutus.

La générosité des Esclaves d'*Appius* & de *Ménéius* ou *Ménénius*, étoit encore plus héroïque; car ils se laissérent tuer revêtus des habits de leurs Maîtres, pendant que ces derniers se sauvoient déguisés en Esclaves. *Pomponius*, ne sachant aucun autre moyen de sortir de *Rome*, prit l'habillement d'un Préteur, & partit de grand matin avec ses Esclaves déguisés en Licteurs. Il voyagea aux dépens du Public, disant par-tout qu'il étoit envoyé par les Triumvirs pour négocier un Traité avec le jeune *Pompée*. Il fut parfaitement bien reçu dans toutes les Villes qui se trouvoient sur sa route: plusieurs bandes de Soldats & d'Assassins le rencontrérent, mais personne n'arrêta ni n'examina l'Ambassadeur des Triumvirs; desorte qu'il gagna la *Sicile* sans avoir été reconnu. *Hirtius*, *Apuléius* & *Aruntius* tuérent avec le secours de leurs Amis, de leurs Cliens & de leurs Esclaves, les Soldats envoyés pour les assassiner, & se sauvérent l'épée à la main. *Ventidius*, pas le Consul, trompa les Meurtriers, en feignant d'en être un lui-même, & en rodant par-tout avec ses Amis, comme pour découvrir où quelques-uns des Proscrits pouvoient se tenir cachés. Le Sénateur *Coponius* fut sauvé par sa femme, qui le garantit de la mort aux dépens de sa vertu. *Antoine*, après plusieurs années de follicitations inutiles, obtint enfin d'elle les faveurs qu'il souhaitoit, aussitôt qu'il eut fait rayer de la fatale liste le nom de son mari. Un autre Sénateur, las de se tenir toujours caché çà & là & d'être dans des allarmes éternelles, revint à *Rome*, alla dans un coin de la Ville tenir une petite Ecole, & continua la même profession jusqu'à la fin de la Proscription sans avoir été découvert, personne ne s'imaginant qu'un pauvre Pédant se trouvât sur une même liste avec des Chevaliers & des Senateurs (*a*).

Entreprise bardie de Pomponius.

Avant que de quiter ce sujet, sur lequel nous nous sommes déjà arrêtés assez longtems, il est nécessaire d'instruire nos Lecteurs du sort de *Cicéron*. La grande réputation de cet Orateur, les obligations que le monde savant lui a, & les Ouvrages admirables qu'il a laissés après lui, exigent que nous rapportions jusqu'aux moindres circonstances qui accompagnérent sa mort. Il se trouvoit chez son frère *Quintus*, qui étoit proscrit aussi-bien que lui, à sa Maison de campagne près de *Tusculum*, quand il reçut la nouvelle de la Proscription. A la réception de cette nouvelle, son frère & lui prirent d'abord le chemin d'*Astura* *, ou *Stura*, une autre de ses Mai-

Sort de Cicéron.

(*a*) Appian. L. IV. Vell. Patercul. L. II. Dio. L. XLVII. Val. Max. L. VI. c. 8. & L. IX. c. 11. Sueton. in Octavio. Macrob. Saturnal. L. I. c. 11.

* *Pline* parle d'*Astura* comme d'une Rivière & d'une Isle (1); & *Cicéron* semble, insinuer

(1) Plin. L. III. c. 5 & 6.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Maisons de campagne, située sur le bord de la Mer entre les Promontoires d'*Antium* & de *Circæum*. Leur dessein étoit de passer en *Macédoine*, s'il y avoit moyen. Ils firent ce voyage, chacun dans sa litière, & agités de la plus cruelle inquiétude. Comme dans le prémier trouble ils avoient oublié de prendre avec eux quelque argent, ils convinrent entre eux, que *Cicéron* feroit toute la diligence possible du côté de la Mer, & que *Quintus* s'en retourneroit pour querir l'argent dont ils pourroient avoir besoin. Ayant pris congé l'un de l'autre, *Quintus* se mit en chemin, & gagna sa maison sans avoir été découvert. Il s'y crut d'autant plus en sureté, que les Satellites des Triumvirs l'y avoient cherché inutilement depuis peu de jours. Mais comme dans la plupart des maisons il y avoit presque autant de Délateurs que de Domestiques, son retour fut su d'abord, & sa maison remplie d'Assassins, qui n'ayant pu le trouver, mirent son fils à la torture, pour l'obliger à indiquer l'endroit où son Père étoit caché. Mais l'affection filiale fut dans ce jeune *Romain* plus forte que les tourmens les plus recherchés. Cependant, comme la douleur lui arrachoit de tems en tems quelques gémissemens, *Quintus*, qui n'étoit pas loin de-là, ne put les entendre sans une émotion plus cruelle que la mort même. L'idée d'un fils mourant à la torture pour lui sauver la vie lui parut si affreuse, qu'il vint se présenter lui-même à ses Bourreaux, les conjurant de le faire mourir, mais d'épargner son fils, dont la tendresse & la grandeur d'ame toucheroient les Triumvirs mêmes, s'ils en étoient instruits. Mais ces Monstres, également insensibles à l'affliction du Père, & aux larmes du fils, répondirent *qu'ils devoient mourir tous deux*, l'un en qualité de Proscrit, & l'autre comme ayant désobei au Decret. Il s'éleva alors une nouvelle contestation entre le Père & le fils à qui tomberoit le prémier sous le fer des Assassins; mais ces derniers décidérent la question, en les décapitant tous deux en même tems. Quoique la vie de *Q. Cicéro* n'eût été rien moins qu'exemte de blâme, sa mort ne laissa pas d'avoir quelque chose d'héroïque. Pour ce qui est de celle de son fils, elle sera toujours célébrée comme un exemple admirable de tendresse & de piété filiale (*a*).

Circonstances touchantes de la mort de son frère.

Il s'embarque pour passer en Macédoine.

Mais pour revenir au frère ainé, *Cicéron* ayant gagné *Astura*, & rencontré par bonheur un Vaisseau prêt à mettre à la voile, s'y embarqua, dans l'intention de passer en *Macédoine*, où étoit *Brutus*. Mais, soit qu'il craignît les dangers d'un pareil voyage, soit qu'il comptât toujours sur l'amitié d'*Octavien*, qui lui avoit de grandes obligations, il changea bientôt de sentiment, & ordonna au maître du Vaisseau de le mettre à terre au Promontoire de *Circæum*, d'où il prit par terre le chemin de *Rome*. Après avoir fait environ 200 stades*, il changea de-nouveau d'avis, & reprit le chemin de la Mer, agité de mille pensées différentes, mais toutes également cruelles. Tantôt il vouloit se rendre en secret à la maison d'*Octavien*

Change d'avis.

(*a*) Appian. Dio. Plut. Val. Max. ibid. Seneca in Suasor.

nuer dans une de ses Lettres à *Atticus* (1), que sa Maison étoit dans l'Isle. Dans la suite il se forma tout près de-là un Village, qui fut appellé *Astura*, à ce que *Servius* nous aprend (2).

(1) Ad Attic. L. XII. Epist. 19. (2) Servius Æneid. 7. v. 801.

vien, & s'y tuer lui-même sur l'autel de ses Dieux domestiques, afin de l'exposer au ressentiment des Furies vengeresses de l'amitié violée. Mais la crainte d'être pris en chemin lui faisoit bientôt rejetter cette pensée. Après plusieurs autres projets, tous funestes, il permit à la fin que ses Domestiques le menassent par mer à une Maison de campagne qu'il avoit dans le voisinage de *Gaëte*. Près de l'endroit où il devoit mettre pié à terre, étoit un Temple dédié à *Apollon*, d'où une volée de Corbeaux vint se percher sur les mâts & sur les voiles de la Barque où se trouvoit *Cicéron*; ce qui fut regardé comme un mauvais augure. Cependant *Cicéron* alla à terre, & étant entré dans sa maison, se coucha pour prendre quelque repos. Les Corbeaux le suivirent, & firent un bruit terrible autour des fenêtres de l'appartement où il étoit couché. Un d'eux même fut assez hardi pour voler jusque dans l'appartement, alla se percher sur le lit où étoit couché *Cicéron* la tête couverte, & fit tant qu'il lui tira peu à peu le drap qu'il avoit sur le visage. Ses Domestiques, ayant remarqué la chose, jugérent que c'étoit un avis pour eux. Ainsi moitié de gré moitié de force, ils le remirent dans sa litière, & l'amenérent. A peine furent-ils partis, qu'une bande de Soldats commandée par un Centurion, nommé *Herennius*, & par *Popilius Lænas* Tribun militaire, vint à la maison. *Cicéron* avoit autrefois entrepris la défense de *Popilius*, accusé d'avoir tué son propre Pére, & l'avoit tiré d'affaire par son éloquence. Mais l'ingrat Tribun, que rien ne touchoit que l'espérance de gagner la faveur d'*Antoine*, avoit promis d'apporter la tête de *Cicéron*. Il trouva la maison fermée; mais y étant entré par force, il menaça tous les Esclaves de les faire mettre à la torture, s'ils ne montroient pas où leur Maître étoit caché. Les fidèles Esclaves, sans témoigner la moindre frayeur, répondirent, qu'ils ignoroient où il pouvoit être. A la fin, un Jeune-homme, nommé *Philologus* *, Affranchi de *Quintus*, & que *Cicéron* avoit pris soin d'instruire avec une affection véritablement paternelle, dit au Tribun, que les Domestiques de *Cicéron* le portoient dans une litière vers la Mer par des allées ombragées d'arbres de côté & d'autre. Aussitôt *Popilius* part, & va se poster à l'endroit où aboutissoient les différentes allées, pendant qu'*Hérennius* suivoit la litière à la piste. Quand *Cicéron* apperçut *Hérennius*, il ordonna à ses Serviteurs de s'arrêter & prenant sa barbe avec la main gauche comme il avoit accoutumé, il regarda fixement les Meurtriers au visage. Ce trait de fermeté, auquel ils ne s'attendoient point de sa part, son air défait & abattu, ses cheveux & sa barbe en desordre, &c. frappérent tellement les Soldats qui accompagnoient *Hérennius*, qu'ils se mirent les mains devant les yeux, dans le tems que ce Centurion lui coupoit la tête, &, par un ordre exprès d'*Antoine*, la main droite, avec laquelle il avoit écrit les *Philippiques*. *Hérennius* & *Popilius* se hâterent d'aller déposer ces sanglans trophées aux piés d'*Antoine*,

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Il va à une Maison de Campagne près de Gaëte.

Une bande de Soldats le cherche.

Est découvert.

Sa tête & sa main droite coupées & portées à Antoine.

* *Plutarque* semble révoquer en doute la trahison de *Philologus*; au moins il assure que cette particularité avoit été ignorée de *Tyron*, Esclave affranchi de *Cicéron* qui publia une histoire de sa vie, dont on faisoit grand cas du tems de *Plutarque*, mais qui n'est point parvenue jusqu'à nous. *Appien* dit que *Cicéron* fut trahi & découvert par un certain *Cyrillus*, qui avoit été autrefois au service de *Clodius*, son mortel Ennemi.

Depuis la prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* *de* Brutus.

toine, qui tenoit une Assemblée du Peuple pour l'élection de quelques nouveaux Magistrats. Dès-que ce Tyran les apperçut, il s'écria ravi de joie, *Voici le terme des Proscriptions*; *vivez*, Romains; *vous n'avez plus rien à craindre*. Il prit la tête en sa main, & la considéra longtems avec une extrême satisfaction, dans le tems que tous ceux qui étoient présens, fondoient en larmes. Après qu'il eut repu sa vengeance d'un spectacle si agréable pour lui, il envoya, à ce que divers Ecrivains attestent, la tête de l'Orateur à sa femme *Fulvie*, qui étoit naturellement plus cruelle encore que le Triumvir lui-même, & qui avoit toujours mortellement haï *Cicéron*, dès le tems de son prémier époux *Clodius*, qui fut tué par *Milon*. Cette Furie infernale, après avoir insulté aux misérables restes de son Ennemi par les reproches les plus injurieux, prit cette vénérable tête, & en ayant arraché la langue, qui avoit proféré tant d'amères invectives contre ses deux maris, elle la perça plusieurs fois d'un poinçon d'or, qu'elle portoit dans ses cheveux. *Fulvie* ayant assouvi ainsi son impuissante rage, *Antoine* fit placer la tête & la main au haut de la Tribune aux Harangues, où *Rome* ne put voir sans horreur les restes d'un homme qui avoit tant de fois, en cet endroit même, charmé tout le monde par sa divine éloquence (*a*) *.

Cruauté de Fulvie.

Son Caractère.

Telle fut la fin du plus grand Orateur qu'il y ait jamais eu. Durant son Consulat, qui fut tout-à-fait glorieux, il découvrit avec une étonnante sagacité les trames les plus secrettes du séditieux *Catilina*, déconcerta toutes ses mesures, & sauva *Rome*: service qui lui valut le titre, supérieur à tous les autres, de *Père de sa Patrie*. Que si le Peuple *Romain* lui avoit de grandes obligations, lui, de son côté, ne manquoit pas de l'en faire souvenir: *il parloit souvent*, *à propos ou non*, *des Nones de Décembre*, comme *Brutus* le remarque dans une de ses Lettres à *Atticus*. Il aimoit sa Patrie, mais il ne poussa jamais son zèle au point de sacrifier son intérêt particulier au Bien public. C'est ce que *Brutus*, qui avoit une sincère affection pour lui, insinue dans plusieurs Lettres écrites à *Pomponius Atticus*, leur Ami commun. *Nous craignons trop*, dit-il dans une de ses Lettres, *la mort*, *l'exil & la pauvreté. Ces choses paroissent de grands maux à* Cicéron, *qui*, *pourvu qu'il ait ce qu'il souhaite*, *pourvu qu'il soit respecté & loué*, *compte pour rien un Esclavage honorable*, *comme si l'honneur étoit compatible avec une chose aussi infame que l'Esclavage*. Et il dit dans autre endroit: *Je n'ai pas grande idée de tous ces beaux Arts*, *que* Cicéron *possede à un degré si éminent*; car

(*a*) Vell. Patercul. L. II. c. 66. Seneca in Suasor. Orat. 7. Plut. in Cic. Dio. L. XLVII. Appian. L. IV. Tacit. Dialog. de Orat.

* Nous avons suivi le récit de *Plutarque*; d'autres Auteurs disent que les Esclaves & les Domestiques de *Cicéron*, voyant que *Popilius* & *Hérennius* en vouloient à la vie de leur Maître, se mirent en posture de défense; mais que *Cicéron* leur défendit d'user de violence, disant: *Obéissons aux arrêts du Destin & ne répandons pas plus de sang que les Dieux n'en demandent*. En achevant ces mots, il avança la tête hors de la litière, & cria à *Popilius*, *Avance Vétéran*, *& montre-nous ce que tu sais faire*. Le Tribun s'approcha à l'instant même, & lui emporta la tête d'un seul coup (1).

(1) Appian. L. IV. & Val. Max.

car quel usage lui avons-nous vu faire de tout ce qu'il a écrit au sujet de la Liberté de sa Patrie, du vrai bonheur, de la mort, & de l'exil? &c. *Plutarque* nous aprend que quoique *Brutus* & ses Amis aimassent *Cicéron*, ils ne voulurent cependant pas lui communiquer leur grand dessein, parce qu'ils étoient déterminés à n'admettre au nombre des Conspirateurs, que des gens hardis, & qui osoient mépriser la mort; au-lieu que *Cicéron* étoit naturellement timide. Outre cela l'âge l'avoit rendu si circonspect, qu'il n'auroit voulu rien hazarder, ce qui auroit traîné en longueur une affaire, que le moindre retardement pouvoit faire manquer (*a*). Mais après tout, l'intrépidité avec laquelle il s'offrit à la mort, doit réparer en quelque sorte ce que sa pusillanimité & son irrésolution eurent de blâmable dans plusieurs circonstances de sa vie. Il mourut le 7. des *Ides* de *Decembre*, à l'âge de 64 ans, & fut généralement regretté. *Antoine* lui-même fit une sorte de réparation d'honneur à sa mémoire; car au-lieu de récompenser le perfide *Philologus*, il le livra à *Pomponie*, veuve de *Quintus Cicéro*, & sœur de de *Pomponius Atticus*, qui, après lui avoir fait souffrir les tourmens les plus affreux que la cruauté même put inventer, obligea ce misérable à couper des pièces de sa propre chair, à les bouillir, & à les manger en sa présence. Mais *Tyron*, Affranchi de *Cicéron*, ne fait pas seulement mention de cette perfidie de *Philologus*. *Octavien*, qui sacrifia lâchement *Cicéron* à son plus mortel Ennemi, témoigna plusieurs années après l'estime qu'il avoit pour ce grand-homme; car étant allé voir un jour un de ses neveux, & trouvant qu'il tenoit en ses mains un Livre, l'enfant voulut cacher le Livre sous sa robe; mais *Octavien* l'ayant pris, & voyant que c'étoit un Ouvrage de *Cicéron*, en lut debout une grande partie, & le rendit ensuite à son neveu disant: *C'étoit un savant homme, mon fils, & qui aimoit fort son pays* (*b*).

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Cruauté de Pomponie envers Philologus.

Au plus fort de la Proscription, & dans le tems que *Rome* voyoit égorger chaque jour plusieurs de ses meilleurs Citoyens, *Lépidus* se mit en tête d'obtenir l'honneur du Triomphe, à cause de quelques légers avantages qu'il avoit autrefois remportés sur les *Espagnols* révoltés. Le Decret qui lui accordoit cet honneur, fut dressé par lui-même, du consentement de ses deux Collègues, & commençoit ainsi: ***A tous ceux qui honoreront notre Triomphe par des Sacrifices, des Festins, & autres démonstrations de joie, santé, & bonheur; mais aux autres misère & proscription.*** Ce Décret attira un concours de monde plus grand qu'on n'en avoit jamais vu en pareille occasion: le Char du Vainqueur fut accompagné de tous les Patriciens, qui, à l'envi les uns de autres, offrirent des Sacrifices pour le Salut de *Lépidus* & de ses Collègues, & firent des festins à leurs Amis, & à ceux des Triumvirs. L'honneur du Triomphe fut pareillement décerné à *L. Munatius Plancus* pour quelque exploit peu considérable qu'il avoit fait en *Gaule* (*c*). Comme les Soldats étoient en droit de chanter, durant la Procession Triomphale, des vers satyriques sur les Généraux victorieux, on leur entendit dire plus d'une fois; ***De Germanis, non de Gallis, duo triumphant Consules.*** Le mot

Triomphe de Lépidus.

(*a*) Plut. in Bruto.
(*b*) Plut. in Cic.
(*c*) Vide Grutter. Inscript. p. 297. & Appian. L. IV. p. 607.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

mot Latin *Germani* signifie également frères, & *les Habitans de Germanie*; de-sorte, que le sens de ces paroles pouvoit être, que les Consuls triomphoient des *Germains*, ou bien de leurs *Frères*; car ils étoient l'un & l'autre complices, au moins par leur consentement, de la Proscription de leurs frères (a).

Cruauté & Avarice des Triumvirs.

Les Dames Romaines taxées.

Après avoir fait répandre le sang de tant d'illustres Citoyens par un principe de vengeance, un motif d'avarice, & la nécessité d'amasser les sommes nécessaires pour faire la guerre à *Brutus* & à *Cassius*, déterminérent les Triumvirs à proscrire tous les plus riches Citoiens, & à confisquer leurs biens. Il accabloient le Peuple de taxes, s'emparoient de tout l'or & de tout l'argent, en vaisselle ou en espèces, qu'ils pouvoient trouver, & enlevoient par force des sommes immenses, que des Etrangers & des Citoyens de *Rome* avoient déposées entre les mains des Vestales. Mais toutes ces horribles rapines ne leur ayant pas encore produit la somme de 200000 *Talens* qu'il leur falloit, à ce qu'ils s'imaginoient, pour soutenir les dépenses de la guerre, ils dressérent une liste de 1400 des plus riches Dames de *Rome*, Mères, Filles, ou Parentes de ceux qui avoient été proscrits, & les taxérent toutes également, & d'une manière excessive, quoique le degré de parenté de la plupart avec quelqu'un des Proscrits fût assez éloigné.

Pour parer ce coup, les Dames, après avoir eu inutilement recours aux Parentes des Triumvirs, convinrent d'aller toutes en corps, & de plaider leur cause devant le Tribunal de ces Magistrats, dans le tems qu'ils feroient occupés à administrer la Justice dans la Place publique. Après s'être fait jour à travers la foule & tous les Satellites, qui entouroient les Tyrans, elles demandérent audience. Les Triumvirs, allarmés d'un spectacle si extraordinaire, commandérent à leurs Gardes de disperser ces femmes, mais cette violence ayant causé de grands murmures parmi le Peuple, une d'elles obtint enfin la permission de parler. Celle que les Suppliantes avoient choisie pour cet effet, étoit fille du fameux Orateur *Hortensius*, & s'appelloit *Hortense*. Cette Dame parla aux Triumvirs en ces termes. „ Les „ femmes infortunées qui viennent ici implorer votre Justice & votre „ Bonté, n'auroient jamais osé paroître en cet endroit, si elles n'avoient „ eu recours auparavant à tous les autres moyens que leur modestie naturelle leur permettoit d'employer. Quoique la démarche que nous faisons, puisse paroître contraire aux loix de cette retenue prescrite à notre Sexe, la mort de nos Pères, de nos Enfans, de nos Frères, & de nos Epoux, suffiroit pour nous justifier, sur-tout puisque leur mort sert de prétexte aux nouveaux malheurs dont nous sommes menacées. Vous prétendez qu'ils vous avoient offensés. Mais quel mal vous ont fait les femmes pour les réduire à un état de pauvreté? Si elles sont aussi coupables que les hommes, pourquoi ne les pas proscrire comme eux? Vous avons-nous déclarés Ennemis de la Patrie? Avons-nous suborné vos Soldats, levé des Troupes contre vous ou empêché que vous ne parvinssiez aux prémières Dignités de la République? Ce n'est pas notre ambition, qui nous attire le malheur dont nous nous plaignons. L'Empire, „ les

Discours d'Hortense aux Triumvirs.

(a) Vell. Patercul. L. II. c. 67.

„ les Dignités & les Honneurs ne font point pour nous. De quel droit „ fournirons-nous aux dépenses d'une guerre, qui ne nous intéresse en aucune façon? Il est bien vrai que dans la Guerre *Punique* nos Mères ont „ assisté la République, qui se trouvoit réduite alors à de grandes extrémités; mais elles ne furent point obligées d'exposer en vente, ni leurs „ terres, ni leurs meubles, ni leurs maisons. Quelques bagues, & autres „ joyaux suffirent; & ce fut de leur propre mouvement, & sans y être „ forcées, qu'elles s'en dessaisirent. Quel danger menace présentement „ la Ville? Si les *Gaulois* ou les *Parthes* campoient sur les bords du *Tibre*, „ vous ne nous trouveriez pas moins zélées que nos Mères à contribuer „ à la défense de notre commune Patrie. Mais nous ne pouvons, ni ne „ voulons prendre part aux Guerres Civiles. Ni *Marius*, ni *César*, ni *Pompée*, n'ont jamais songé à nous obliger de nous ingérer dans des querelles d'Etat. *Sylla* lui même, le prémier Tyran de *Rome*, n'a jamais exigé rien de pareil. Et vous prenez cependant le titre glorieux de Réformateurs de la République: titre, qui sera pour vous un éternel sujet „ de reproche, si vous persistez dans l'inique résolution de dépouiller de „ leurs biens des personnes qui ne vous ont offensés en rien.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Les Triumvirs, irrités de la hardiesse de ce Discours, & craignant qu'il n'excitât quelque tumulte, ordonnérent à leurs Licteurs d'écarter ces incommodes Suppliantes; mais le Peuple murmurant de cette violence, ils renvoyérent l'affaire au lendemain, quand pour appaiser la Multitude, qui avoit hautement épousé la cause d'*Hortense* & de ses Compagnes, ils réduisirent le nombre de celles qui étoient taxées, de 1400 à 400. Pour retrouver d'un autre côté ce qu'ils perdoient par cette diminution, ils taxérent plus de 100000 hommes, Etrangers & Citoyens, sans en exemter même les Prêtres, qu'ils obligérent à payer sur le champ la quinzième partie de leur bien, & une année entière de leurs revenus. En exigeant le payement de cette nouvelle taxe, les Soldats commirent des cruautés si inouïes, que les Triumvirs ne purent se dispenser de charger un des Consuls de faire punir les coupables avec la dernière sévérité. Mais le timide Magistrat, craignant d'irriter les Légionaires, se contenta de faire mettre en croix quelques Esclaves, qui déguisés en Soldats, avoient commis d'énormes cruautés (*a*).

La plupart des Dames dispensées de payer la taxe.

Les Triumvirs, ayant fait massacrer inhumainement 300 Sénateurs & 2000 Chevaliers, & levé par des vexations barbares les sommes nécessaires pour leur expédition dans l'*Orient*, convoquérent à la fin le peu de Sénateurs qui étoient restés en vie, & leur déclarérent dans la Sale où ils avoient coutume de s'assembler, que la Proscription étoit finie. *Lépidus* entreprit de justifier le passé, & assura les *Pères Conscrits*, que du moins pour lui il ne donneroit aucun sujet de plainte à l'avenir. Mais *Octavien*, encore altéré de sang, déclara ouvertement, *qu'il se réservoit encore la liberté de punir les coupables*. Et *Suétone* nous aprend à cet égard, que quoiqu'il eût au commencement de la répugnance, à signer le fatal Decret qui

Fin de la Proscription.

(*a*) Dio. Appian. ibid.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

qui condamnoit à la mort tant de Citoyens, il fut néanmoins le plus cruel des trois quand on le mit en exécution (*a*). Quelques Ecrivains anciens, & plusieurs Auteurs modernes, ont tâché de le laver de ce reproche, & de rejetter tout le blâme sur *Antoine*. Suivant eux, *Octavien* étoit l'homme le plus humain, le plus doux, & le plus modéré qui ait jamais règné. Mais son Histoire nous fournit trop de preuves du contraire. Nous n'alléguerons à cet égard qu'un exemple, que nous avons omis dans le récit de ce qui arriva sous son Consulat, & nous réserverons le reste pour quelque autre endroit. Le Préteur *Quintus Gellius* l'avoit aidé en plusieurs occasions de tout son pouvoir, & s'étoit employé avec tout le zèle possible en sa faveur, quand il brigua son prémier Consulat. Aussi à peine *Octavien* eut-il obtenu cette éminente Dignité, qu'il lui conféra le Gouvernement d'*Afrique* avec le titre de Proconsul: mais peu de tems après, s'étant mis en tête que le Préteur avoit tramé quelque dessein contre lui, il le fit enlever par une bande de Soldats de dessus son Tribunal, & apliquer à la Question comme un vil Esclave. Il ne confessa rien; & surement il n'étoit point coupable, ayant toujours eu beaucoup d'affection pour *César* & pour *Octavien*. Mais ni son attachement aux intérêts du Consul, ni son innocence, ne purent le garantir du dernier suplice. Le doux *Octavien* le condamna à la mort; cependant, avant que de faire exécuter cette sentence, il fit venir *Gellius* devant lui, afin d'avoir le plaisir féroce de lui arracher les yeux de ses propres mains; ensuite il ordonna au Bourreau, bien moins barbare que lui, de l'achever (*b*). Cet exemple ne démontre-t-il pas, de la manière la plus frappante, les inclinations sanguinaires d'*Octavien*?

Cruautés d'Octavien.

Après que les Triumvirs eurent déclaré, au contentement inexprimable du Sénat & du Peuple, que la Proscription avoit pris fin, ils nommérent, de leur propre autorité, sans même assembler le Peuple, les Consuls pour l'année suivante. Leur choix tomba sur *M. Æmilius Lépidus* le Triumvir, & sur *Lucius Munacius Plancus*. Cet important article étant règlé, comme *Antoine* & *Octavien* n'étoient occupés que de leur expédition contre *Brutus* & *Cassius*, ils créérent, de concert avec *Lépidus*, des Consuls, des Préteurs, & des Ediles, pour plusieurs années, en prenant garde de ne choisir que des sujets dont ils étoient surs. Cette précaution leur paroissoit nécessaire, pour empêcher le Peuple d'élever aux mêmes postes, durant leur absence, des hommes peu affectionnés au Triumvirat. Après avoir pris ainsi leurs mesures par rapport à la Ville, *Antoine* & *Octavien* partagérent d'abord les Troupes & l'Argent entre eux, & partirent ensuite, le prémier pour *Brunduse*, & l'autre pour *Rhége*, où les Flottes qui devoient les transporter dans l'*Orient*, étoient prêtes pour recevoir leurs Troupes à bord. Mais avant que de rapporter les grands évènemens qui décidérent du sort de la malheureuse République, il est nécessaire de donner un détail abrégé de ce qui se passa dans l'*Orient*, depuis la prise de *Laodicée* par *Cassius*, jusqu'à l'arrivée d'*Antoine* & d'*Octavien* en *Macédoine*.

Les Triumvirs nomment des Consuls, des Préteurs &c. pour plusieurs années.

Cassius s'étant, par la prise de *Laodicée*, rendu Maître de toute la *Syrie*, forma

Cassius prend la résolution

(*a*) Sueton. in Octav. (*b*) Idem ibid.

forma le dessein d'envahir l'*Egypte*; car *Cléopatre* avoit non seulement épousé le Parti des Triumvirs, mais vouloit même leur fournir une puissante Flotte. Il étoit déjà en chemin quand il fut rappellé par *Brutus*, qui lui écrivit Lettre sur Lettre pour l'engager à venir à son secours contre les Triumvirs, qui exterminoient tous leurs Amis en *Italie*, & rassembloient de grandes forces, dans le dessein de passer avec elles en *Macédoine*. *Ce n'est point*, lui disoit-il dans une de ses Lettres, *pour nous acquérir l'Empire, mais pour délivrer notre Patrie, que nous avons mis sur pié de si nombreuses Armées. Nous ne devons pas tant penser à obtenir de la gloire par de nouvelles conquêtes, qu'à détruire ceux qui ont réduit* Rome *en servitude. Souvenons-nous de ce que nous avons entrepris, & tenons-nous-en à nos prémiers desseins. Il est plus que tems que nous tournions nos pas vers* l'Italie, *qui gémit sous le joug des Tyrans. Volons au secours de nos Concitoyens.* Comme *Cassius* avoit une extrême déférence pour *Brutus*, il laissa-là son entreprise sur l'*Egypte*, & ayant confié le Gouvernement de la *Syrie* au fils de son frère avec une Légion, il alla au-devant de lui avec tout le reste de ses forces. Sur sa route il détacha un Corps de Cavalerie en *Cappadoce*, avec ordre de faire mourir le Roi *Ariobarzane*, sur l'avis qu'il avoit reçu que ce Prince entretenoit une correspondance secrette avec ses Ennemis. *Ariobarzane* ayant été exécuté, ses Sujets, que *Cassius* regardoit comme mal intentionnés pour le Parti Républicain, furent obligés de payer des sommes considérables. En passant par *Tarse*, il fut touché de compassion du misérable état où il trouva cette malheureuse Ville, & lui remit le reste de la taxe qui avoit été imposée à ses Habitans, pour avoir pris le Parti de *Dolabella*, & avoir refusé de fournir des vivres aux Troupes que *Tullius Cimber*, un des Conspirateurs, menoit en *Syrie*. Cette conduite, qu'ils tinrent, après des engagemens de fidélité pris, & confirmés par une Couronne d'or, dont ils firent présent à *Cassius*, irrita ce Général au point qu'il les condamna à une amende de 1500 *Talens*. Pour trouver cette somme, ils commencérent par vendre les Terres appartenant au Public, & les Ornemens de leurs Temples, ensuite leurs Enfans de l'un & de l'autre sexe, & à la fin leurs Femmes & leurs Vieillards. La Somme, provenue de ces ventes, ne suffisant pas encore pour former celle de 1500 *Talens*, ils se virent à la fin réduits à vendre quelques-uns de leurs jeunes Citoyens, qui étoient déjà en état de porter les armes; mais ceux-ci, préférant la mort à l'esclavage, se tuérent eux-mêmes: ce que *Cassius* n'eut pas plutôt apris, qu'il leur remit le reste du payement, & les exemta de taxes pour l'avenir. De *Tarse* il continua sa route dans l'intention d'aller joindre *Brutus*, qui avoit résolu de passer en *Asie* avec la plus grande partie de son Armée (*a*). Il étoit déjà même en marche, quand il reçut la nouvelle que *Caius Antonius*, qu'il avoit fait prisonnier, venoit d'exciter une sédition parmi les Troupes qui étoient restées en *Macédoine*. Aussitôt il revint sur ses pas, appaisa la sédition, & ayant fait garder de près *Caius* dans la Ville d'*Apollonie*,

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

d'envahir l'Egypte. *Mais est rappellé par* Brutus.

Est touché de la misere des Habitans de Tarse.

Brutus *passe en* Asie.

(*a*) Plut. in Bruto, Appian. L. IV. p. 625. & L. V. p. 675. Dio. L. XLVII.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Ionie, il se rendit en *Asie*, où tous les Princes de ce Pays, & entre autres *Déjotare*, Roi ou Tétrarque de *Galatie*, vinrent le joindre.

Caius Antonius *mis à mort.*

A peine *Brutus* eut-il quité la *Macédoine*, que *Caius Antonius* trouva moyen, tout prisonnier qu'il étoit, de débaucher un grand nombre de Soldats. Peut-être même se seroit-il sauvé; mais sur l'avis que *Caius Clodius*, à la garde duquel *Brutus* l'avoit confié, eut de toutes ses menées, il le fit mourir, sans qu'on puisse dire, si ce fut de sa propre autorité, ou par ordre de *Brutus*. Tel est le récit de *Dion Cassius* (*a*). Mais *Plutarque* nous aprend, que *Brutus* ayant reçu nouvelle de la mort de *Cicéron*, envoya ordre à *Hortensius* de faire mourir *Caius Antonius*; & il ajoute, qu'à cause de cela même *Antoine*, ayant fait dans la suite *Hortensius* prisonnier à la Journée de *Philippes*, l'immola sur le tombeau de son frère. Quoi qu'il en soit, *Brutus*, craignant que la mort d'*Antoine* n'occasionnât des troubles en *Macédoine*, regagna en hâte ce Royaume. En y arrivant, il se mit à la tête d'une Légion, & obligea les Mutins à demander grace. Comme *Brutus* étoit naturellement clément, & d'une magnanimité qui le rendoit supérieur à une passion aussi basse que la vengeance, il ne put se résoudre à punir de mort un seul des Légionaires séditieux, *respectant*, comme s'exprime *Appien*, le *caractère d'un Citoyen Romain*, même dans un Ennemi. Ses Officiers le pressérent d'en châtier au moins quelques-uns, afin de donner un exemple. Le Général parut céder à leurs instances; & ayant fait préparer une Galère, il donna ordre qu'on y embarquât les plus coupables, comme s'il avoit eu dessein de les faire jetter dans la Mer; mais il fit savoir en même tems sous main au Commandant de la Galère, de les mener en quelque endroit où ils fussent en fureté, & de les laisser-là (*b*).

Clémence extrême de Brutus.

Brutus, ayant calmé ainsi tous les troubles en *Macédoine*, retourna d'abord en *Asie*. Ce fut, à ce qu'on croit communément, durant ce voyage qu'il fit battre une nouvelle Pièce de monnoie, qui eut cours pendant quelque tems dans tout l'*Orient*. D'un côté, étoit la tête de *Brutus*, & de l'autre un *Pileus* ou *Chapeau*, emblême de la Liberté, entre deux poignards, avec cette légende, *Eid. Mar.* pour éternifer le souvenir des *Ides de Mars*, qui fut le dernier jour de la vie & de l'empire de *César*. *Brutus* avoit donné rendez-vous à *Cassius* à *Smyrne*, & ce fut dans cette Ville que ce dernier vint le joindre. Comme ils ne s'étoient point vus depuis leur départ d'*Athènes*, l'un pour la *Syrie*, & l'autre pour la *Macédoine*, on peut aisément comprendre qu'ils furent charmés de se retrouver. Ils avoient été Amis intimes longtems avant la mort de *César*; étoient proches parens, *Cassius* ayant épousé *Julie*, Sœur de *Brutus*; & ils se regardoient comme les seuls protecteurs de leur Patrie opprimée. Leur joie redoubla quand ils comparérent leur situation présente avec celle où ils s'étoient trouvés en quitant l'*Italie*. *Cassius* témoigna tout le respect possible à *Brutus*, ayant la plus haute idée de sa probité & de sa vertu. D'un autre côté *Brutus* considérant *Cassius* comme étant son ainé, & d'une constitution plus foible que lui, voulut que les conférences se tinssent dans le Camp de son Ami, les deux Armées étant à quelque distance l'une de l'autre.

Brutus *&* Cassius *se rejoignent à* Smyrne.

Quand

(*a*) Idem ibid. p. 340, 341. & L. XLIX. p. 341. (*b*) Dio. Appian. ibid.

Quand il fut question de se déterminer sur les mesures qu'il y avoit à prendre, *Brutus* jugea qu'ils devoient transporter toutes leurs forces en *Macédoine* & en *Thessalie*, & y faire tête aux Triumvirs, qui probablement débarqueroient leurs Troupes dans un de ces deux Pays; mais *Cassius* fut de sentiment, qu'il falloit avant toutes choses domter les *Rhodiens* & les *Lyciens*, pour ne pas laisser derrière eux des Puissances Maritimes aussi redoutables; car ces deux Peuples avoient refusé de leur fournir du secours, sous prétexte d'observer une exacte neutralité: ce qui ne les avoit pas empêchés d'assister sous main les Triumvirs. Pour ce qui est des forces de l'Ennemi, *plus elles seront grandes*, dit *Cassius*, *moins nous aurons lieu de les redouter. Elles trouveront à combattre en* Grèce, *en* Macédoine, *& en* Thessalie, *un terrible Ennemi, la Famine. Où leurs Généraux amasseront-ils des vivres pour une si prodigieuse Multitude. Tournons donc nos armes contre leurs Amis les* Lyciens *& les* Rhodiens, *pendant qu'ils seront eux-mêmes aux prises avec la faim & la misère* (*a*).

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Brutus se rendit à l'avis de *Cassius*, qui avoit donné de grandes preuves d'habileté à la malheureuse Journée de *Carrhes*, comme nous l'avons vu dans l'Histoire des *Parthes* (*b*). Ainsi ils convinrent, qu'avant que d'avancer plus loin du côté de l'*Occident*, *Brutus* iroit attaquer les *Lyciens*, pendant que *Cassius* en feroit de-même à l'égard des *Rhodiens*; mais comme *Brutus* avoit employé de grandes sommes à équiper une Flotte, il demanda à *Cassius* de vouloir partager avec lui le trésor immense qu'il avoit amassé en *Asie*. Cette demande fut très mal prise des Amis de *Cassius*, qui, pour l'empêcher de s'y prêter, lui dirent: *Qu'il n'étoit pas juste qu'un argent qu'il avoit épargné avec tant de soin, & acquis avec tant de peine, servît à enrichir les Soldats de Brutus.* Mais *Cassius*, sans écouter seulement pareils discours, donna généreusement le tiers de tout son trésor; après quoi les deux Généraux partirent, chacun pour son expédition (*c*).

Résultat de leur Conference.

Comme la Ville de *Rhodes* avoit en ce tems-là une puissante Flotte en Mer, *Cassius*, avant que de faire une descente dans l'Ile, prit la précaution d'exercer ses Matelots à *Mindus*, Ville maritime de *Carie*. Etant-là, il reçut une Ambassade des *Rhodiens*. Les Ambassadeurs étoient chargés de lui rapeller le souvenir des victoires que leurs Maîtres avoient autrefois remportées sur *Démétrius* Roi de *Macédoine*, sur *Mithridate le Grand* Roi de *Pont*, & sur plusieurs autres, & de lui représenter que ce ne seroit pas une chose facile de subjuguer les *Rhodiens*; qu'il s'exposoit à perdre en cette occasion la gloire qu'il s'étoit acquise jusqu'alors: que leurs Forces Navales avoient toujours été redoutées, &c. Ils alloient continuer, quand *Cassius* les interrompit: *Puisque vous avez une opinion si avantageuse*, leur dit il, *de votre valeur, je vous fournirai bientôt occasion d'en donner des preuves. Vous avez envoyé des secours à* Dolabella, *& à moins que vous n'en fassiez de-même à mon égard, ni la nombreuse Flotte que vous avez en Mer, ni la réputation de vos Forces Navales ne m'empêcheront d'envahir votre Ile, & d'en assiéger*

Les Rhodiens envoyent une Ambassade à Cassius.

(*a*) Appian. ibid. p. 616. Liv. L. CXXII.
(*b*) Supr. T. VII. ad loc.
(*c*) Plut. in Bruto. Appian. L. IV. p. 626. Dio. L. XLVII. p. 346.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

siéger la Capitale. Cette réponse effraya les plus sages Citoyens, qui vouloient qu'on accordât à *Cassius* sa demande; mais la Populace, & deux Orateurs, nommés *Alexandre* & *Mnaseas*, qui représentérent en termes pompeux, la puissance des *Rhodiens*, le nombre de leurs Vaisseaux, l'habileté de leurs Matelots, & les fortifications de la Ville & du Port, furent cause qu'on ne voulut entendre à aucun accommodement. Peu de tems après, dans une Assemblée du Peuple, *Alexandre* fut nommé Chef des Forces de terre, & *Mnaseas* eut le Commandement de la Flotte. La Noblesse, qui redoutoit la valeur des *Romains*, envoya une seconde Ambassade à *Cassius*, & fit choix pour cet effet d'*Archélaüs*, qui avoit autrefois enseigné la Langue *Grecque* à ce Général dans la Ville de *Rhodes*, & pour lequel cet illustre *Romain* avoit témoigné en toute occasion beaucoup de respect. *Archélaüs* lui rapella le souvenir de leur ancienne amitié, de l'alliance qui subsistoit encore entre la République de *Rhodes* & celle de *Rome*, & des instructions qu'il avoit reçues dans cette Ville. *Cassius* répondit, „ Que „ si *Archélaüs* avoit consenti aux hostilités de ses Compatriotes contre lui, „ leur amitié étoit par cela même rompue; mais que s'il leur avoit con„ seillé d'embrasser ses intérêts, il avoit résolu de venger le peu de cas „ que les *Rhodiens* avoient fait de ses avis". Par rapport à leur alliance avec *Rome*, il dit, „ Qu'en vertu du Traité fait avec la République, ils „ étoient obligés de l'assister contre ceux qui ne cherchoient qu'à détruire „ le Gouvernement Républicain, & à introduire une Puissance Arbitraire; „ qu'il leur demandoit du secours comme Préteur & Proconsul nommé par „ le Sénat & par la partie la plus saine du Peuple *Romain*; & que s'ils re„ fusoient de le reconnoître comme tel, il ne pouvoit les envisager que „ comme Ennemis de *Rome*". *Archélaüs* trouvant *Cassius* inflexible, & les raisons qu'il alléguoit pour faire la guerre aux *Rhodiens* sans replique, prit congé de lui, & revint à *Rhodes*, où il trouva *Alexandre* & *Mnaseas* prêts à mettre en Mer avec une Flotte de 33 Vaisseaux de guerre, & d'un grand nombre de Bâtimens moins considérables. Dès qu'ils eurent apris la réponse du Général *Romain*, ils partirent, & rencontrérent la Flotte ennemie à la hauteur de *Gnide*, où ils avoient autrefois défait la Flotte de *Mithridate le Grand*. L'endroit leur paroissant de bon augure, ils attaquérent d'abord les *Romains*, qui avoient pour Amiral *Statius Murcus*. Le combat fut long & sanglant; mais à la fin les *Rhodiens* furent vaincus, après avoir perdu, outre un grand nombre de Soldats & de Matelots, cinq de leurs meilleurs Vaisseaux, dont il y en eut trois de pris, & deux coulés à fond. Après cette bataille, *Cassius*, qui en avoit été spectateur du haut d'une Montagne voisine, se rendit avec son Armée à *Loryma*, Ville maritime de *Carie*, située vis-à-vis de l'Ile de *Rhodes*, & y fit passer ses Troupes à bord de plusieurs Vaisseaux de transport, qu'il avoit eu soin d'y rassembler. Ces Troupes eurent ordre de passer dans l'Ile & de s'y fortifier, pendant qu'avec une Flotte de 80 Vaisseaux de guerre, il bloqueroit la Ville de *Rhodes* par Mer. Il espéroit que les Habitans, effrayés du danger qui les menaçoit, se soumettroient, & lui accorderoient ses demandes. Dans cette vue il resta quelques jours devant la Place sans l'attaquer; mais au bout de ce

Ils refusent de se soumettre.

Discours de Cassius au député de Rhodes.

Les Rhodiens vaincus dans une Bataille Navale.

ce terme, il vit avec un extrême étonnement la Flotte des *Rhodiens* sortir en bon ordre du Port, & lui présenter la bataille. Dans ce second engagement, ces Insulaires furent battus de-nouveau, & obligés, après avoir perdu deux de leurs Galères, de se retirer sous les remparts de leur Ville, qui fut investie d'abord par terre & par mer, &, après une courte, mais vigoureuse défense, forcée de se rendre à discrétion (*a*). S'il en faut croire *Appien*, quelques-uns des plus riches Citoyens, pour sauver leurs biens, remirent la Ville par trahison entre les mains de *Cassius*, après qu'il leur eut promis solemnellement de ne la point détruire.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Les Rhodiens défaits de nouveau & leur Ville prise.

Quoi qu'il en soit à cet égard, les Habitans ne virent pas plutôt *Cassius* Maître de la Place, qu'ils lui donnérent à l'envi l'un de l'autre, les noms de *Roi* & de *Maître*. Mais *Cassius*, qui avoit ces titres en horreur, *Je ne suis*, leur dit-il, *ni votre Roi, ni votre Maître, mais le destructeur d'un Tyran, qui vouloit être votre Maître & votre Roi.* Il ordonna ensuite qu'on dressât un tribunal dans la grande Place, & s'y étant assis, avec un lance plantée en terre devant lui, comme c'étoit la coutume parmi les Généraux *Romains*, quand ils avoient pris une Place d'assaut, il commença par faire défendre à ses Soldats, sous peine de mort, de piller les maisons, ou de faire la moindre violence aux Habitans. Il commanda après cela qu'on lui amenât cinquante des Citoyens, qui s'étoient déclarés le plus hautement contre lui, & prononça contre eux sentence de mort, qui fut exécutée sur le champ. Vingt-& cinq autres, qui s'étoient sauvés, furent condamnés à un bannissement perpétuel. Ces terribles arrêts furent suivis d'un ordre d'apporter au Général, dans un tems limité, tout l'or & tout l'argent, appartenant aux Temples, au Public, ou aux Particuliers. Ceux qui cachoient la moindre quantité de ces métaux devoient être punis de mort, & il y avoit des récompenses promises aux Délateurs, le dixiéme de la somme aux Personnes libres, & la Liberté aux Esclaves. Au commencement divers Citoyens cachérent leurs trésors, ne croyant pas que de la menace on passeroit aux effets; mais quand ils virent que trois ou quatre des plus riches de la Ville venoient de perdre la vie par la main du Bourreau, pour avoir caché une partie de leurs richesses, ils demandérent que le terme fût prolongé; ce qui leur ayant été accordé, ils tirérent de divers tombeaux, puits & autres endroits, l'or & l'argent qu'ils y avoient mis, & le déposérent aux piés de *Cassius*, qui par ce moyen amassa une somme de 8000 *Talens* (*b*). Ce Proconsul, après avoir châtié ainsi les *Rhodiens*, retourna au Continent, laissant *Lucius Verus* avec une bonne Garnison dans l'Ile, pour se faire payer d'une amende de 500 *Talens*, qu'il avoit imposée aux *Rhodiens* en partant.

Cassius traite les Rhodiens avec sévérité.

A peine eut-il regagné le Continent, qu'il reçut la nouvelle que *Cléopatre* avoit quité l'*Egypte*, & mis en mer avec une nombreuse Flotte, pour aller joindre *Antoine* & *Octavien*. Sur cet avis, il envoya *Statius Murcus* avec 60 Vaisseaux de guerre, croiser sur la Côte du *Péloponnèse*, dans l'espérance d'y rencontrer la Flotte de *Cléopatre*; mais les Vaisseaux de cette Flotte

Flotte de Cléopatre dispersée par une tempête.

(*a*) Appian. L. IV. p. 627—632. Dio. L. XLVII. p. 346.

(*b*) Supr. T. VII. Dans l'Histoire de Rhodes.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Flotte furent disperſés par une violente tempête, & échouérent la plupart ſur la Côte d'*Afrique*: malheur qui obligea la Reine d'*Egypte* à regagner ſes Etats, & à renoncer, au moins pour un tems, au projet de ſecourir les Triumvirs. *Caſſius*, ne laiſſant plus d'Ennemis derrière lui, ſe mit en marche pour aller trouver *Brutus*, obligeant toutes les Provinces d'*Aſie* qu'il traverſoit de lui payer, ſans en rien rabattre, dix années de taxes (*a*).

Pendant que *Caſſius* ſe ſignaloit ainſi contre les *Rhodiens*, *Brutus* faiſoit la guerre en *Lycie*, conformément au plan concerté entre lui & ſon Collègue. Avant que de commencer les hoſtilités, il envoya démander aux *Lyciens* un ſecours d'hommes & d'argent; mais un certain *Maucrate*, qui avoit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit des Habitans du Pays, leur conſeilla de rejetter la démande de *Brutus*, & s'étant chargé du ſoin de pourvoir à tout, poſta divers Corps de troupes ſur les Frontières, pour empêcher les *Romains* de pénétrer en *Lycie*. Mais le Général ennemi détacha contre eux un Corps de Cavalerie, qui les ayant chargés bruſquement, leur tua 600 hommes, & ouvrit un paſſage dans le Pays à toute l'Armée (*b*). *Dion* affirme que les *Lyciens*, qui étoient un Peuple valeureux, allérent à la rencontre de *Brutus* avec toutes leurs forces, & lui livrérent bataille ſur les Frontières de leur Pays; mais qu'ils furent vaincus par les *Romains*, qui ſe rendirent maîtres de leur Camp, & de tout leur Bagage (*c*). Quoiqu'il en ſoit, *Brutus*, après cette prémière eſcarmouche ou bataille, entra en *Lycie*, & ne trouvant point d'Armée qui l'arrêtât, marcha droit à la Capitale, nommée *Xanthe* *, où la fleur de la Nation s'étoit retirée, dans le deſſein d'y ſoutenir un ſiége. *Brutus*, ſe ſentant de la répugnance à répandre le ſang de ces malheureux, relâcha ſans rançon tous les Priſonniers qu'il avoit faits, eſpérant de gagner la Nation par ce trait de générosité & de clémence; mais les *Lyciens*, peu touchés de ſa magnanimité, ne voulurent entendre à aucun Accommodement; deſorte que *Brutus* ſe vit obligé, malgré lui, d'entreprendre un ſiége, qu'il prévoyoit devoir être terrible. *Xanthe* étoit une des plus fortes Villes de l'*Aſie*. Car outre la hauteur & l'épaiſſeur extraordinaires de ſes murs, il y avoit tout autour un foſſé de 50 piés de profondeur, & large à proportion. Les Habitans avoient enlevé tout le Bois, à une aſſez grande diſtance, détruit les Villages voiſins, & emporté les matériaux; ce qui réduiſit *Brutus* à la néceſſité de faire venir de loin tout ce qui étoit néceſſaire pour la conſtruction de ſes machines, & même juſqu'à de la terre pour combler le foſſé, le terrain d'alentour étant un roc tout nûd. Mais, nonobſtant toutes les difficultés qu'il eut à ſurmonter, & qu'il s'imaginoit lui-même devoir l'arrêter quelques mois,

Brutus entre en Lycie.

Siége mémorable de Xanthe.

(*a*) Appian. & Dio. ibid. & Vell. Patercul. L. II. c. 70.
(*b*) Plut. In Bruto.
(*c*) Dio. L. XLVII. p. 347.

* *Xanthe* étoit, ſuivant *Strabon* (1), la Capitale de toute la *Lycie*. Ce fut de cette Ville, que la Rivière qui la traverſoit, tira ſon nom, ſuivant *Stephanus*; & la Ville, à ſon tour, fut appellée *Xanthe* d'après ſon Fondateur, qui étoit *Egyptien*, ſuivant les uns, & *Crétois*, ſuivant d'autres.

(1) Strab. L. XIV.

mois, en peu de jours les machines furent construites, le fossé comblé, & les murs déjà entamés par l'action du bélier. Tant étoit grande l'ardeur des Soldats, animés par l'exemple du Général, qui partageoit avec eux les peines & les dangers de l'entreprise. Les Assiégés se défendirent bien, & furent toujours repoussés avec perte, *Brutus* tenant la moitié de son Armée sous les armes nuit & jour. A la fin, quand il y eut une assez grande brêche à la muraille, les *Xanthiens* commencérent à songer à se sauver. Quelques-uns d'eux se jettérent dans la Riviére, qui traversoit la Ville, espérant d'échapper à la nage; mais ils furent pris dans des filets, où les *Romains* avoient attaché de petites sonnettes, dont le son les avertissoit quand il y avoit quelqu'un de pris; mais la plupart, convaincus qu'il n'y avoit plus moyen de tenir, résolurent de faire une sortie générale, & de tâcher de gagner les Montagnes voisines. *Brutus*, soupçonnant leur dessein, ordonna à ses gens de se retirer à quelque distance de la porte. Les *Xanthiens*, qui attribuérent cet éloignement à la négligence des Soldats, firent leur sortie au milieu de la nuit; mais ils furent repoussés avec grand' perte par les *Romains*, qui les attendoient. Le lendemain en plein jour, ils firent une autre sortie, mirent le feu aux machines des Assiégeans, & regagnérent en hâte leurs remparts. Les *Romains* les suivirent de si près, que plus de 2000 entrérent en Ville avec eux. Mais la herse étant venue à tomber, soit par un stratagême des *Xanthiens*, soit parce que les cordes qui la tenoient suspendue se rompirent par hazard, plusieurs *Romains* furent écrasés, & les autres renfermés, sans pouvoir être secourus de leurs Amis. Dans une si cruelle extrémité, ils résolurent de vendre chérement leur vie, & marchérent pour cet effet en bon ordre vers un Temple consacré à *Sarpédon* Roi de *Lycie*, le même qui fut tué à la guerre de *Troye*. Ils se retranchérent en cet endroit, & soutinrent à leur tour un siége dans le cœur de la Ville.

Pendant qu'ils se défendoient avec toute la valeur imaginable, *Brutus* & les siens faisoient les derniers efforts pour dégager leurs compagnons, mais inutilement, les *Xanthiens* combattant avec une bravoure, dont les *Romains* étoient eux-mêmes surpris. Comme il ne leur étoit pas possible de soulever ou de mettre en piéces la herse, dont les barres étoient de fer, ils tâchérent d'escalader les murs, ne se servant point pour cela d'échelles, (car les Assiégés les avoient réduites en cendres, aussi-bien que les tours de bois, dans une de leurs sorties) mais de longues cordes, auxquelles étoient attachés des crochets de fer. En jettant ces crochets par dessus les murs, ils essayérent d'escalader la Ville; mais cette invention n'eut pas le succès que les *Romains* s'en étoient promis, les Assiégés ayant coupé les cordes avec leurs épées, ou les ayant repoussés eux-mêmes avec leurs boucliers. Dans le tems que *Brutus* se trouvoit dans la plus cruelle inquiétude sur le sort de ses 2000 braves Soldats, une Compagnie d'*Oenandiens* *, qui servoient sous

* *Oenoenda*, ou suivant d'autres, *Oenéanda*, étoit suivant *Pline* & *Stephanus*; située sur les confins de la *Lycie*. Elle subsistoit encore dans le VI. Siécle de l'*Ere Chrétienne*, & il en est parlé dans la *Notitia de l'Empire de Constantinople*, qu'on attribue au Grammairien *Hiéroclès*. Les Habitans de cette Ville portoient une haine irréconciliable aux *Xanthiens*, leurs Voisins.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

sous lui, & qui haïssoient mortellement les *Xanthiens*, ayant grimpé au haut d'un rocher escarpé attenant les murs, se jettérent de-là dans la Ville, & ayant ouvert une fausse porte à quelques *Romains*, qui les suivoient, ils allérent tous ensemble à une des principales portes, qu'ils mirent en piéces, malgré toute la résistance qu'ils rencontrérent de la part des Assiégés. Mais dans le tems que toute l'Armée entroit en Ville, quelques étincelles du feu, qui consumoit les machines, furent portées par le vent sur les toits de plusieurs maisons, & causérent une conflagration, qui devint bientôt générale. *Brutus*, craignant que la Ville ne fût entiérement détruite par les flammes, ordonna à ses Soldats d'aider les Habitans à éteindre l'incendie; mais les *Xanthiens*, saisis d'une phrénésie, que *Plutarque* appelle un desir violent de mourir, repoussérent les Soldats qui venoient à leur secours; & bien loin de souhaiter qu'on éteignît le feu, ils l'attisérent eux-mêmes. *Brutus*, au désespoir de voir périr de si braves gens monta à cheval, & faisant le tour des remparts, cria aux Habitans d'épargner leur vie, & de sauver leur Ville. Mais les *Xanthiens* étoient déterminés à ne point survivre à leur Liberté. Les uns coupérent la gorge à leurs femmes, à leurs enfans, & à leurs esclaves, en présence des Soldats, & se jettérent ensuite au milieu des flammes. Non seulement les hommes, mais même les femmes, & les enfans, se précipitérent du haut des murs. On vit des enfans découvrir leur poitrine à leurs Pères, en les supliant d'y plonger l'épée. Quel pouvoir n'a point l'éducation? Les *Xanthiens* avoient inspiré à leurs enfans dès leur prémière jeunesse les plus héroïques sentimens d'amour pour la Liberté, & d'aversion pour l'Esclavage Ils leur avoient raconté souvent, que leurs Ancêtres avoient mieux aimé se laisser ensévelir sous les ruïnes de leur Patrie, que de se soumettre à *Harpage*, Lieutenant de *Cyrus*, ou à *Alexandre de Macédoine*, ce fameux Conquérant de l'*Asie*; car dans leurs guerres contre les *Perses* & les *Macédoniens*, ils avoient mis le feu à leur Ville, & s'étoient laissés dévorer par les flammes. Quand la Ville fut presque entiérement réduite en cendres, on trouva une femme qui s'étoit pendue ayant son enfant attaché à son cou, & une torche à la main, dont elle s'étoit servie pour mettre le feu à sa maison. Quand on raporta à *Brutus* ce tragique évènement, il fondit en larmes, & fit promettre une récompense à tout Soldat qui sauveroit un *Xanthien*; mais nonobstant ses soins généreux, il ne put conserver la vie qu'à 150 Citoyens, & cela encore malgré eux (*a*). *Appien* dit qu'il n'y eut que quelques Esclaves de sauvés, & environ 150 femmes, qui manquoient d'époux pour les tuer; & il ajoute que *Brutus* trouva moyen de garantir divers Temples de la conflagration générale (*b*).

La Ville prise. Résolution désespérée des Xanthiens.

Traits du désespoir des Xanthiens.

Brutus tâche de gagner ceux de Patare par la douceur.

De *Xanthe Brutus* mena son Armée devant *Patare* *, autre Ville de *Lycie*,

(*a*) Plut. in Bruto. Appian. L. IV. p. 633—635. (*b*) Appian. ibid.

* *Patare* étoit située dans une Presqu'île, que *Stephanus* appelle la *Quersonnèse Lycienne*. *Tite-Live* (1) donne à cette Ville le titre de *Caput Gentis*, *la Capitale de la Nation*. Dans notre Histoire de *Lycie*, nous avons parlé de *Patare*, aussi bien que du fameux Oracle d'*Apollon*, qui étoit six mois dans cette Ville, & six autres à *Délos* (2).

(1) Liv. L. XXXVII. c. 15. (2) Servius in Æneid. IV. v. 143.

cie, mais souhaitant d'épargner la Place & les Habitans, avant que d'en venir à des hostilités, il fit dire par des Députés, qu'il souhaitoit de ne pas être obligé de traiter les Habitans de *Patare*, comme il avoit fait les *Xanthiens*. Il fit accompagner ces Députés de quelques prisonniers faits à *Xanthe*, espérant que le récit que ces derniers feroient de ce qui étoit arrivé à leurs Compatriotes, ôteroit l'envie d'imiter leur exemple. Mais cette précaution fut inutile. Les Habitans répondirent qu'ils aimoient mieux mourir en braves gens, que d'acheter la vie aux dépens de leur honneur & de leur Liberté. *Brutus*, toujours humain, essaya de les engager à se rendre, en leur renvoyant ceux des *Xanthiens* captifs qui leur étoient apparentés. Les *Pataréens* restant toujours obstinés, le Général *Romain* crut devoir user de sévérité, en faisant vendre, un à un, les Prisonniers *Xanthiens* au pié des murs de *Patare*; mais comme c'étoit à contre-cœur qu'il en agissoit ainsi, après que quelques-uns de ces infortunés eurent été vendus, il remit le reste en liberté, déclarant qu'il ne pouvoit pas gagner sur lui de condamner à une éternelle servitude des hommes qui avoient si vaillamment combattu pour leur Liberté. Pendant qu'il étoit dans cette espèce de perplexité, il trouva enfin par bonheur le moyen de triompher de leur obstination. Un de ses Partis, en parcourant le Pays, rencontra par hazard plusieurs des principales Dames de *Patare*, & les ayant fait prisonnières, les amena à *Brutus*, qui les renvoya sur le champ sans exiger d'elles aucune rançon. Ces Femmes, de retour dans la Ville, exaltérent tellement la sagesse, la justice, & les manières obligeantes de *Brutus*, que leurs Maris & leurs Parens, qui tenoient tous le prémier rang parmi leurs Concitoyens, résolurent de se rendre. *Brutus* les traita avec une extrême bonté & pardonna même à ceux qui avoient jusqu'au bout voulu soutenir un siège. *Plutarque* nous apprend que le Général *Romain* n'exigea de toute la Nation que 150 *Talens*, somme peu considérable en comparaison des 8000 *Talens* que *Cassius* avoit extorqués aux *Rhodiens*. Mais, s'il en faut croire *Appien*, *Brutus*, à l'imitation de *Cassius*, ordonna à ceux de *Patare*, sous peine de mort, de lui apporter tout leur or & tout leur argent, promettant des récompenses à ceux qui découvriroient quelque trésor caché. Cette promesse engagea l'Esclave d'un riche Citoyen à indiquer à un Centurion l'endroit où son Maître avoit enfoui la plus grande partie de son bien. Le Citoyen fut d'abord appréhendé, & mené devant *Brutus* avec le perfide délateur. La Mère de l'Accusé, qui les suivit, déclara qu'elle avoit caché le trésor à l'insu de son fils, & par conséquent que c'étoit elle qui devoit être punie. D'un autre côté l'Esclave soutenoit son prémier rapport, affirmant que c'étoit son Maître qui avoit péché contre l'Edit. *Brutus* écouta avec patience les raisons alléguées de part & d'autre, & étant convaincu à la fin que l'accusation de l'Esclave n'avoit d'autre fondement que la haine qu'il portoit à son Maître, il loua la tendresse & la générosité de la Mère, rendit le trésor au fils, & condamna l'Esclave à être mis en croix. Ce jugement, qui fut bientôt répandu dans toute la *Lycie*, lui gagna le cœur des Habitans, & les détermina à lui porter de leur propre mouvement tout ce qu'ils avoient d'argent (a).

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Et en vient à bout à la fin.

Exemples de la bonté & de la justice de Brutus.

Après

(a) Dio. L. XLVII. p. 347. Appian. L. IV. p. 635, 636.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* de Brutus.

Après que *Brutus* eut réduit ainsi, plus par sa clémence que par la force de ses armes, toute la *Lycie* sous son obéissance, il quita ce pays, & entra en *Ionie*, où il trouva le fameux Rhéteur *Théodote*, qui avoit contribué le plus à la mort de *Pompée le grand*, comme nous l'avons vu dans l'Histoire d'*Egypte*. Ce scélérat avoit pris la fuite quand *César* arriva à *Alexandrie*, & avoit mené depuis ce tems là une vie errante en divers endroits de l'*Asie*, haï & abhorré par-tout. Dès-que *Brutus* sut qu'il étoit en *Ionie*, il le fit saisir, & sacrifier aux manes de l'illustre *Romain*, qui avoit été massacré par son avis, comme il avoit l'impudence de le dire lui-même (*a*). Cet acte de justice fut agréable à presque tous les Princes d'*Asie*, qui avoient une extrême vénération pour la mémoire de *Pompée*. D'*Ionie* *Brutus* passa en *Lydie*; & s'étant arrêté à *Sardes*, Capitale du Pays, il y attendit *Cassius*, qui, après la prise de *Rhodes*, lui avoit donné rendez-vous aux environs de cette Ville. Ils furent charmés de se revoir; & les deux Armées en témoignérent aussi leur satisfaction, en leur donnant à l'un & à l'autre le titre d'*Imperator*. Comme durant leur séparation, il s'étoit passé bien des choses qui leur avoient fourni des sujets réciproques de plainte, après les prémiers complimens ils se retirérent en particulier, dans le dessein d'ajuster tous leurs différends, avant que de prendre aucun arrangement. Nous ignorons quel peut avoir été le sujet de leur débat; mais leur contestation fut extrêmement animée, & même au point qu'on les trouva tous deux fondant en larmes. Leurs Amis, qui se tenoient à la porte de l'appartement où se passoit cette scène, commencérent à craindre qu'elle n'eût quelque funeste suite; cependant ils n'osérent pas les interrompre, parce qu'ils avoient ordonné qu'on les laissât seuls. Malgré cet ordre néanmoins, *M. Favonius*, qui se faisoit plus valoir par une sorte de liberté *Cynique* de dire tout ce qu'il vouloit, que par sa qualité de Sénateur, entra dans l'appartement, &, sans savoir quel étoit le sujet de la dispute, prononça d'un ton de Déclamateur un vers qu'*Homère* met dans la bouche de *Nestor*, & dont voici le sens, *Ecoutez mon avis, car je suis plus âgé que vous deux.* *Cassius* éclata de rire, mais *Brutus*, offensé de l'impertinence du prétendu *Cynique*, le mit dehors, l'appellant *Chien*, par allusion à sa Secte. Cet incident servit pourtant à terminer le débat, *Cassius* fit préparer un souper le même soir, & *Brutus* y invita ses Amis. Dans le tems que tout le monde étoit à table, on vit arriver *Favonius*, qui prit la place la plus honorable, quoique *Brutus* lui criât à haute voix, *Qu'il n'étoit pas invité.* *Favonius* ne laissa pas de rester, & contribua beaucoup aux agrémens du festin, qui fut assaisonné de savoir, d'esprit, & de gayeté (*b*).

Théodote *mis à mort par ordre de* Brutus.

Brutus *&* Cassius *se rejoignent à* Sardes.

Débat violent entre les deux Généraux

Equité de Brutus.

Le lendemain *Brutus*, sur l'accusation des Habitans de *Sardes*, fit noter d'infamie *Lucius Pella*, qui avoit été autrefois Censeur, pour avoir altéré la Monnoie. Cette sentence irrita *Cassius*, qui, peu de jours auparavant, avoit absous en Public deux de ses Amis accusés du même crime, & s'étoit contenté de les reprimander en particulier. Il ne dissimula point ses sentimens sur ce sujet à *Brutus*, qu'il taxa d'être trop sévère, dans le tems que

(*a*) Plut. in Pomp. & Bruto. (*b*) Plut. in Bruto.

que la douceur feroit plus utile à leurs intérêts. *Brutus*, en forme de réponse, lui rappella le souvenir des *Ides de Mars*, jour du meurtre de *César*, qui n'opprimoit lui-même personne, mais qui protégeoit les Oppresseurs. Il le pria de considérer, que, s'il leur étoit permis de manquer à la justice sous quelque prétexte, il valoit beaucoup mieux souffrir que les Amis de *César* fussent injustes, que de permettre à leur propres Amis de l'être. *Dans le prémier cas*, ajouta-t-il, *on ne pouvoit nous accuser que de lâcheté; au-lieu qu'à présent, si nous usons de connivence, nous donnons lieu à la même accusation, & sommes outre cela complices de nos Amis.* On peut juger par ce trait des sentimens de *Brutus* (a). Les deux Généraux de la République, se trouvant maîtres de toutes les Provinces Orientales, depuis la *Macédoine* jusqu'à l'*Euphrate*, après plusieurs délibérations, résolurent de se rendre de *Sardes* à *Abyde*, de passer l'*Hellespont*, & d'aller en *Macédoine* au devant d'*Antoine* & d'*Octavien*. Ces deux Triumvirs, malgré tous les efforts de *Statius Murcus*, Amiral de *Cassius*, avoient transporté leurs Troupes à *Dyrrachium*, sans perdre un seul homme, ni un seul vaisseau. De-là ils détachérent *Décidius Saxa* & *Caius Norbanus*, avec huit Légions, pour se saisir des défilés entre la *Thrace* & la *Macédoine*, afin d'empêcher *Brutus* & *Cassius* de venir à eux, avant qu'ils eussent rempli leurs Magazins. *Brutus* & *Cassius*, informés de leurs mouvemens, se hâtérent de gagner *Abyde*, où la Flotte *Lycienne* devoit se rendre pour transporter leurs Troupes d'*Asie* en *Europe*.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Antoine & Octavien *passent en* Macédoine.

Ce fut pendant cette marche que *Brutus* vit dans sa tente un Spectre ou un Esprit. Voici comment cette étrange particularité est rapportée par *Plutarque* (b), *Florus* (c), & *Appien* (d). *Brutus* étant naturellement fort sobre, ne donnoit qu'une très petite portion de tems au sommeil. Suivant *Plutarque*, il ne dormoit jamais durant le jour, comme c'étoit la coutume parmi les *Romains*, mais seulement pendant la nuit, quand il avoit dépêché ses affaires, & que tout le monde étant allé prendre quelque repos, il ne restoit personne pour lui tenir compagnie. Depuis quelques jours, comme il avoit l'esprit occupé du succès de la guerre qu'il alloit commencer, il ne faisoit que sommeiller un peu après souper, & employoit le reste de la nuit à écrire quelques dépêches, ou à la lecture, jusqu'à la troisième veille qui étoit l'heure où les Tribuns & les Centurions venoient lui demander ses ordres. Sur le point donc de passer en *Europe*, une nuit bien tard, tout le monde étant endormi dans son Camp, *Brutus* entendit tout-à-coup la porte de son Pavillon s'ouvrir, & apperçut une Figure monstrueuse, qui alla se présenter devant lui sans dire un seul mot. Alors *Brutus*, lui adressant la parole, *Qui es-tu*, lui dit-il, *Dieu ou Homme, & qu'est-ce qui t'amene ici? Je suis*, répondit le Spectre, *ton mauvais Génie*, Brutus, *& tu me reverras près de la Ville de* Philippes. *Hé bien*, repartit *Brutus*, sans marquer la moindre frayeur, *je t'y verrai donc.* A ces mots, le Phantôme disparut. *Brutus* apella aussitôt ses Domestiques, qui lui dirent tous qu'ils n'avoient rien vu ni entendu. Il ne ferma plus l'œil du reste de la nuit; & dès-

Brutus *voit un Spectre.*

(a) Plut. in Bruto.
(b) Idem ibid.
(c) Flor. L. IV. c. 7.
(d) Appian. L. IV. p. 665.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* *de* Brutus.

Cassius *explique la vision par des raisons prises dans la Philosophie d'E*picure.

Brutus *&* Cassius *passent en* Europe.

dès-qu'il fit jour, il alla faire part à *Cassius* de ce qui lui étoit arrivé. Celui-ci, qui avoit été élevé dans les principes de la Philosophie d'*Epicure*, attribua la vision à la force de l'Imagination. Pour défendre son sentiment, il allégua l'exemple des Songes, qui représentent souvent à l'ame des objets avec autant de vivacité, que s'ils étoient réellement présens. *Mais*, ajouta-t-il, *n'allons pas croire qu'il y ait des Esprits ou des Anges, & bien moins encore que des Esprits puissent revêtir une forme humaine, ou agir sur nous. Quant à moi, je voudrois qu'il y en eût, afin que nous puissions fonder notre confiance non seulement sur nos Armées & sur nos Flottes, mais aussi sur le secours de ces Etres immortels, qui doivent être favorables à une cause aussi juste & aussi sainte que la nôtre* *. Ce discours contenta *Brutus*, qui ne craignoit rien pour lui-même, mais qui étoit dans des inquiétudes mortelles sur le sort de ses Amis & de sa Patrie. Les deux Généraux étant arrivés à *Abyde*, passérent l'*Hellespont*, & traversérent ensuite la *Thrace*, dans le dessein de déloger *Saxa & Norbanus*, qui s'étoient emparés des défilés entre ce Pays & la *Macédoine*. *Plutarque* rapporte, que durant leur marche deux Aigles se perchérent sur les prémières Enseignes, & suivirent toujours les Soldats, qui les nourrirent jusqu'auprès de la Ville de *Philippes*, ne s'envolant que la veille de la bataille.

Ils font la revue de leurs forces.

A l'arrivée de *Brutus* & de *Cassius* en *Thrace*, ils furent joints par *Rhascupolis*, un des Rois du Pays, à la tête de 3000 hommes. Ce Prince les mena par des chemins qui abrégeoient beaucoup la route, à l'endroit où les deux Généraux des Triumvirs campoient avec 8 Légions. Etant-là, ils jugérent, avant que d'entreprendre de forcer les passages, qui étoient gardés par un Corps de Troupes aussi nombreux, devoir faire la revue de leurs Armées, offrir un sacrifice solemnel pour l'heureux succès de leurs armes, & rappeller à leurs Soldats la justice de la cause qu'ils défendoient. Par la revue, qui se fit des deux Armées, il parut qu'elles consistoient en 80000 Fantassins & en 20000 Chevaux, en comptant les *Romains* & les Auxiliaires. Le sacrifice qui fut offert ensuite, eut quelque chose de solemnel par le nombre prodigieux des victimes. Après cette Cérémonie *Brutus & Cassius* se placérent sur un Tribunal, ayant à leur droite les Magistrats *Romains* de leur Parti, & à leur gauche les Rois & les Princes étrangers

* Voici le discours que *Plutarque* prête à *Cassius* en cette occasion: „ C'est l'opinion de „ notre Secte, ô *Brutus*, que nous ne souffrons ni ne voyons tout ce que nous croyons „ voir ou souffrir; que c'est l'ame de l'homme, qui a en soi ce qui fait & ce qui reçoit „ l'impression qui remue les sens, comme il paroit par les songes. Car la nature de notre „ Entendement le porte à agir toujours, & son action n'est autre chose qu'Imagination. „ Outre cela, dans la situation où tu te trouves, ton corps, accablé de fatigues, travaille „ le sur ton ame, & la tient en suspens & en trouble. Mais au reste, de dire qu'il y ait „ des Esprits ou des Anges qui ayent une forme humaine, cela n'est point apparent: „ pour moi, je voudrois qu'il y en eût, afin que nous eussions confiance, non seulement „ en nos armes, nos chevaux & nos navires, mais aussi au secours des Dieux, puisque „ la cause que nous défendons est juste (1)". Le principe de *Cassius* étoit vrai, que notre Imagination échaufée peut nous représenter des objets qui n'existent pas. Mais il se trompe, en inférant de-là qu'il ne sauroit y avoir des Esprits, qui revêtent une figure humaine.

(1) Plut. in Bruto.

gers, qui les avoient joints. *Cassius*, qui étoit l'ainé, porta la parole, & s'étant étendu sur la justice de leur cause, sur les cruautés inouïes exercées par les Triumvirs en *Italie*, sur le déplorable état où *Rome* étoit réduite, il finit sa harangue par déclarer qu'il étoit convenu avec son Collègue, de donner sur le champ à chaque Soldat 2500 Drachmes, 5000 à chaque Centurion, & le double de cette somme à chaque Tribun. Cette nouvelle charma toute l'Armée, qui en témoigna sa joie par des acclamations, & par des protestations d'un attachement inviolable aux intérêts de leurs Chefs, qui étoient les Défenseurs de la Patrie. L'argent fut distribué d'abord, & les Officiers des Troupes étrangères furent comblés en même tems de magnifiques présens; desorte que toutes les Troupes marchérent avec une extrême allegresse vers la Plaine d'*Orique*, qui étoit bornée du côté de la *Macédoine* par les défilés dont nous avons parlé. *Norbanus*, qui campoit en cet endroit, sur le prémier avis qu'il eut de la marche de l'Ennemi, dépêcha un Exprès à *Decidius*, qui gardoit la Côte du Golphe *Mélaïque*, pour le prier de venir au-plutôt à son secours. Les deux Corps, ainsi réunis, se postérent si avantageusement dans les défilés, qu'il sembloit impossible de les en chasser. *Brutus*, très embarassé, consulta *Rhascupolis*, qui étant *Thrace* de naissance, & bien au fait de toutes les routes du Pays, lui dit qu'il y avoit un autre passage par-dessus les Montagnes, mais qu'il faudroit faire une marche de trois jours sans trouver une goute d'eau; que si les Troupes prenoient de l'eau avec elles il s'engageoit à les mener le quatrième jour, par des routes inconnues même aux Bêtes sauvages, sur les bords de l'*Arpessus*, qui n'étoit qu'à une journée de marche de la Ville de *Philippes*. Les Soldats prirent courage, se pourvurent d'eau, & s'en remettant entièrement à la conduite de *Rhascupolis*, commencérent leur marche. *Bibulus*, gendre de *Brutus*, & le Prince *Thrace*, se trouvoient à la tête de l'Armée, & l'Arrière-garde étoit commandée par *Brutus* & *Cassius*. On ne sauroit exprimer ce qu'ils souffrirent sur la route. Le quatrième jour, il s'en fallut peu que les *Romains* ne massacrassent *Rhascupolis*, qu'ils soupçonnoient de trahison. Mais dans le plus fort de leur mécontentement, quelques Soldats, qui avoient pris les devans, apperçurent la Rivière, & firent un cri pour en témoigner leur joie. Ce cri fut répété par toute l'Armée, & entendu même jusques dans le Camp de *Norbanus* & de *Saxa*, qui abandonnérent aussitôt leur poste, & se retirérent en hâte à *Amphipolis*, de peur d'être environnés de tous côtés. Ils envoyérent en même tems un Exprès à *Antoine* & à *Octavien*, pour les informer que l'Ennemi avoit passé les défilés, & s'avançoit vers les frontières de la *Macédoine*. Aussitôt *Antoine*, pour empêcher les Généraux Républicains de s'emparer d'*Amphipolis* sur le *Strymon*, dont les Triumvirs avoient dessein de faire leur Place d'armes, partit des environs de *Dyrrachium*, & gagna *Amphipolis* à grandes journées. Son arrivée fut si soudaine, & sa marche si promte, que *Brutus* & *Cassius* ne crurent la chose que quand ils virent son Avant-garde s'avancer dans les Plaines de *Philippes*. Cette Ville, fameuse par la bataille qui se donna aux environs, & par l'Epitre que *St. Paul* écrivit dans la suite à ses Habitans, appartenoit proprement à la *Thrace*; mais la

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Es distribuent des sommes aux Soldats.

Norbanus & Saxa *abandonnent leur poste.*

Antoine *arrive avec ses Troupes dans la Plaine de* Philippes.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

la plupart des Géographes la mettent en *Macédoine*, conformément à la division qui eut lieu depuis le tems de *Philippe* Père d'*Alexandre*, qui, après avoir subjugué le Pays situé entre le *Strymon*, ancienne borne de la *Macédoine*, & le *Nessus* ou *Nestus*, ajouta cette Ville à son Royaume Héréditaire. De-là-vient que dans le *Livre des Actes*, *Philippes* est apellée *la principale Ville d'une partie de la* Macédoine, c'est-à-dire, de cette partie au-delà du *Strymon*, qui fut ajoutée à l'ancien Royaume des *Macédoniens* (*a*).

La Ville de *Philippes*, ainsi nommée d'après *Philippe* Père d'*Alexandre*, qui la fortifia contre les incursions des *Thraces*, étoit située sur un terrain élevé, qui abondoit en Sources, & avoit au Nord plusieurs Collines couvertes de bois, au Midi un Marais qui s'étendoit jusqu'à la Mer *Egée*, & à l'Orient les défilés dont nous avons parlé, & que quelques Ecrivains appellent les Défilés de *Topiris*, & d'autres les Défilés de *Symbolon*. Du côté de l'Occident, elle avoit une large Plaine, qui s'étendoit jusqu'au *Strymon*. Dans cette Plaine, à une petite distance de la Ville, étoit une hauteur, que *Brutus* alla occuper, pendant, que *Cassius* s'emparoit d'un poste très avantageux, éloigné d'environ 3 milles du Camp de *Brutus*, & plus près de la Mer. Ils firent construire des lignes de communication d'un Camp à l'autre, & fortifier par des ouvrages l'intervalle qui les séparoit; desorte qu'il ne leur étoit pas possible de souhaiter une situation plus avantageuse, ayant la Plaine de *Philippes* devant eux, le *Strymon* & le Marais à leur gauche, les Défilés de *Topiris* à leur droite, & derrière eux la Mer. Ainsi ils pouvoient recevoir toutes sortes de provisions, non seulement d'*Asie*, mais aussi de *Sicile*, qui étoit entre les mains du jeune *Pompée* (*b*).

Brutus & Cassius occupent des postes avantageux.

Antoine aprit à *Amphipolis* la position avantageuse de l'Ennemi; cependant, après avoir laissé dans cette Ville une Légion sous les ordres de *Pinarius*, il s'avança hardiment dans la Plaine, & alla camper à la vue des Généraux Républicains; mais il n'entreprit rien qu'après avoir été joint par *Octavien*, qui arriva dix jours après, ayant été détenu à *Dyrrachium* par une indisposition, dont il fut attaqué le même jour qu'il y débarqua. C'étoit un beau spectacle, que de voir vis-à-vis l'une de l'autre les deux plus puissantes Armées que *Rome* eût jamais levées, prêtes à en venir à une action générale, qui alloit décider du sort de l'Empire *Romain*. L'Armée de *Brutus* & de *Cassius* consistoit en 19 Légions & en 20000 Chevaux, & celle des Triumvirs dans le même nombre de Légions, & 13000 Chevaux; desorte que les forces des deux Partis étoient à peu près égales; mais les Troupes de *Brutus* l'emportoient sur celles des Triumvirs, par la richesse de leurs armes; car quoique *Brutus* eût accoutumé ses Soldats à la frugalité, ce Général ne laissoit pas d'être dans l'idée qu'un air de magnificence devoit naturellement leur inspirer du courage, & les engager à faire les derniers efforts, pour conserver leurs armes, qui etoient en quelque sorte tout leur bien. C'étoit aussi le sentiment de *César* (*c*), & celui de *Sertorius* (*d*), quoique *Mithridate* & d'autres grands Capitaines ayant été d'un avis

(*a*) Act. c. XVI. v. 12.
(*b*) Plut. in Bruto. Appian. L. IV. p. 480.
(*c*) Sueton. in Cæsare. c. 67.
(*d*) Plut. in Sertorio.

avis directement opposé. *Antoine* campoit vis-à-vis de *Cassius*, & *Brutus* vis-à-vis d'*Octavien*. Ce dernier ne fit rien qui mérite d'être rapporté; mais *Antoine* harassa continuellement l'Ennemi, afin de l'engager à une action; car les Triumvirs commençoient à manquer de vivres, n'ayant que la *Thrace* & la *Macedoine* qui pussent leur en fournir, à cause que *Pompée*, *Murcus*, & *Abénobarbus*, leur avoient par le moyen de leurs Flottes, coupé toute communication avec l'*Afrique*, l'*Espagne* & l'*Italie*. D'un autre côté, *Brutus* & *Cassius* recevoient journellement des renforts d'*Asie* & de *Sicile*, & avoient assemblé une quantité prodigieuse de provisions à *Neapolis*, & dans l'Ile de *Thasus*, d'où on les transportoit dans leurs Camps sans le moindre risque. *Antoine* entreprit à-la-vérité de leur couper la communication avec la Mer, en s'ouvrant un passage à-travers le Marais qui étoit entre eux & le rivage, & acheva ce grand ouvrage avant que l'Ennemi eût le moindre soupçon de son dessein; mais *Cassius* ne vit pas plutôt, à son grand étonnement, des tours s'élever au milieu des roseaux, qu'il fit tirer une ligne tout à travers le Marais, depuis son Camp jusqu'à la Mer, & après avoir garni cette ligne, d'espace en espace, de tours & de quelques autres ouvrages, il se conserva, en dépit de tous les efforts d'*Antoine*, une communication libre avec la Mer, & avec les Villes situées sur la Côte.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Les Triumvirs commencent à manquer de vivres.

La *Thrace* & la *Macédoine* se trouvant bientôt épuisées de vivres, les nombreuses Troupes des Triumvirs éprouvérent de plus en plus les incommodités de la disette. *Antoine*, pour se tirer d'une situation si fâcheuse, souhaitoit d'en venir à une action, que les Ennemis, instruits des besoins de son Armée, évitoient avec soin. S'ils avoient persisté dans cette résolution, les Triumvirs auroient dû reprendre le chemin de *Dyrrachium*, & s'en retourner de-là en *Italie*, ou tâcher de forcer leurs retranchemens, ce qui probablement leur auroit mal réussi; mais *Brutus* changea d'avis, & dans un Conseil de guerre, composé de tous les hauts Officiers de l'Armée, déclara qu'il vouloit remettre la décision de la querelle à un Engagement général, afin de rendre à *Rome* sa prémière Liberté, ou de mettre fin une bonne fois à la misère de tant de Peuples, qui partageoient les dépenses, les troubles, & les dangers de cette funeste guerre. *Cassius*, qui n'étoit nullement de cet avis, s'étendit sur la fâcheuse situation des affaires de l'Ennemi, sur le manque de vivres dans leur Camp, & sur les extrémités auxquelles ils se trouveroient bientôt réduits. *Leurs forces*, disoit-il, *se fondront d'elles mêmes: si nous pouvons reprimer pour un tems l'ardeur prématurée qui nous transporte, nous verrons l'Ennemi fuir devant nous, & nous abandonner son Camp & son Bagage sans coup férir. Mais où fuira-t-il. La Macédoine & la Thessalie sont épuisées de Vivres; les Mers sont couvertes de nos Flottes. Leur seule ressource est donc une bataille, qui pourroit rétablir leurs affaires, & dont ils sont d'autant plus en droit de se promettre un heureux succès, que leurs forces sont supérieures aux nôtres. Brutus* se rendit à ces argumens, qui étoient sans replique, & les deux Généraux se tinrent renfermés dans l'enceinte de leurs retranchemens, méprisant les bravades d'*Antoine*, qui s'avançoit chaque jour avec son Armée en ordre de bataille jusqu'aux portes de leur Camp; mais leurs Soldats, regardant une conduite si prudente,

Brutus veut hazarder une Action générale contre le sentiment de Cassius.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius *&* *de* Brutus.

Un Engagement général résolu à la pluralité des voix.

comme venant d'un principe de timidité, s'en plaignirent. Plusieurs même d'entre eux commencérent à déserter; ce qui, joint à quelques avantages que la Cavalerie légère des Généraux Républicains avoit remportés en diverses escarmouches, détermina de-nouveau *Brutus* à hazarder un engagement. *Cassius* s'y opposa pour les raisons que nous avons indiquées *; mais la plupart des Officiers, craignant une désertion générale, se rangérent au sentiment de *Brutus*; de sorte qu'il fut décidé, à la grande pluralité des voix, qu'on livreroit bataille. *Cassius* se rendit à la fin, mais en protestant toujours qu'il persistoit dans son sentiment. Un des Amis de *Brutus*, nommé *Atellius*, fut aussi d'avis qu'il falloit différer l'engagement, & traîner la guerre en longueur jusqu'à l'Hiver suivant. *Quel avantage*, lui demanda *Brutus*, *vous promettez-vous de ce delai? Quand je n'y gagnerois pas autre chose*, répondit *Atellius*, *je ne laisserois pas d'en vivre plus longtems*. Cette réponse choqua *Cassius*, & tous les Officiers qui l'entendirent. La bataille étant résolue pour le lendemain, *Brutus* invita ses Amis le soir à un festin, où il fit paroître beaucoup de gayeté. *Cassius* soupa en particulier avec quelques-uns de ses plus intimes Amis, &, durant le repas, il fut plus pensif & plus silentieux que de coutume. *Valérius Messala*, jeune Patricien distingué par son esprit & par ses lumières, qui soupa avec lui atteste, que *Cassius* en se levant de table le prit par la main, & que l'ayant pressée en signe d'amitié, il lui dit en *Grec*, *Rendez-moi témoignage*, Messala, *que je suis contraint*, *de-même que* Pompée le grand *l'a été avant moi*, *d'exposer la Liberté du Peuple* Romain *au hazard d'une bataille; cependant nous devons prendre courage*, *comptant sur la fortune*, *dont il seroit injuste de se défier*, *quoique nous ayions pris de fausses mesures*. Telles furent, à ce que *Messala* assure, les dernières paroles que *Cassius* lui adressa (a) †.

Le lendemain, à la pointe du jour, une Cotte d'armes rouge, qui étoit parmi les *Romains* le signal de la bataille, fut placée au haut des tentes des deux Généraux lesquels, pendant que leurs Troupes se préparoient à sortir

(a) Plut. in Bruto. Appian. L. IV. p. 652, 653.

* Quelques Auteurs disent qu'il fut aussi détourné du projet de livrer bataille par quelques funestes présages. Dans le tems que *Cassius* alloit offrir un sacrifice, un de ses Officiers en lui présentant une guirlande, qu'il devoit avoir sur la tête en sacrifiant, la lui offrit à l'envers. Peu de tems auparavant, dans une Procession solemnelle, celui qui portoit, suivant la coutume, la statue d'or de la Victoire devant *Cassius*, tomba. Plusieurs Oiseaux de proie parurent journellement au-dessus du Camp (1). Ces prétendus prodiges, qu'un homme d'un sens ordinaire mépriseroit à présent, effrayérent, à ce qu'on prétend, *Cassius* lui-même, en dépit des principes d'*Epicure*.

† *Plutarque* dit, *Qu'en prenant congé, il l'invita à souper avec lui le lendemain, qui étoit son jour de naissance*. La manière équivoque dont l'Auteur *Grec* s'exprime, donne lieu de douter, si ce fut *Cassius* qui invita *Messala*, ou bien *Messala* qui invita *Cassius*. Madame *Dacier* a préféré le second sens, à cause, dit-elle, que *Cassius*, triste & pensif comme il étoit, ne devoit guères avoir envie de faire un festin le lendemain. Mais cette savante Dame semble avoir oublié ce qu'elle a sans doute lu dans *Appien*, *Que* Cassius *fut tué le jour même de sa naissance* (2); desorte que c'étoit le jour de naissance de *Cassius*, & point celui de *Messala*. D'ailleurs *Cassius* ne ressentoit d'autre tristesse, que celle que lui causoit l'idée de se voir obligé de risquer une bataille, dans le tems que sans rien hazarder, il pouvoit compter sur la victoire.

(1) Plut. ibid.

(2) Appian. L. IV. p. 655.

tir de leurs retranchemens, entrérent en converſation dans l'eſpace qui ſéparoit les deux Camps. *Caſſius*, ſouhaitant de ſavoir ce que *Brutus* feroit en cas de défaite, lui parla en ces termes: *Veuillent les Dieux, ô* Brutus, *que nous triomphions de nos Ennemis, & que nous paſſions le reſte de nos jours tranquillement & en proſpérité; mais par cela même que les plus grands intérêts des hommes ſont ceux ſur leſquels on peut le moins compter, & que ſi la bataille ne réuſſit pas ſuivant nos deſirs, il ſera difficile que nous nous revoyions, dites-moi, ſi vous avez réſolu, de vous ſauver par la fuite, ou de mourir? Brutus* répondit, *Etant jeune encore,* Caſſius, *& peu inſtruit des affaires de ce Monde, je condamnai fort* Caton *de s'être défait lui-même, trouvant qu'il n'étoit point permis à un homme d'abandonner le poſte que la Providence lui avoit aſſigné, ou de ne point prendre en gré ce qu'il plaiſoit aux Dieux de lui envoyer. Mais ma ſituation préſente m'a fait changer de ſentiment; de ſorte que ſi nous perdons la bataille, je ne veux plus m'embarraſſer de nouveaux préparatifs de guerre, mais me délivrer des miſéres de ce Monde; car j'ai ſacrifié ma vie à mon Pays aux* Ides de Mars, *& depuis ce tems-là j'ai toujours vécu avec liberté & avec honneur* (*a*). A ces mots *Caſſius* ſourit, & l'ayant embraſſé tendrement: *Avec ces nobles ſentimens*, lui dit-il, *marchons hardiment à l'Ennemi: car nous vaincrons, ou nous ne craindrons plus les Vainqueurs.* Ils conſultérent enſuite leurs Amis ſur la maniére dont il faudroit ranger leur Armée en bataille. *Brutus* demanda de commander l'aile droite, quoique ce poſte convînt davantage à *Caſſius*, tant à cauſe de ſon âge que de ſon habileté. *Meſſala* fut mis à la même aile, à la tête de l'élite des Légions, avec ordre de ſecourir *Brutus* en cas de néceſſité.

Depuis le prémier Conſulat d'Octavien juſqu'à la mort de Caſſius *&* de Brutus.

Entrevue entre Brutus *&* Caſſius *avant la Bataille.*

Pendant que les Tribuns & les Centurions rangeoient leur monde, *Brutus* paſſa quelques minutes dans ſa tente, où il écrivit une Lettre à ſon Ami *Atticus*, pour lui dire, *Que ſes affaires étoient dans une ſituation telle qu'il ſeroit vainqueur, & rendroit la Liberté au Peuple* Romain, *ou bien qu'il perdroit la vie, & n'auroit plus d'eſclavage à redouter.* Dans la même Lettre il blâmoit la conduite d'*Antoine*, *qui, pouvant trouver place parmi les* Brutus, *les* Caſſius, *& les* Catons, *s'étoit joint à* Octavien; ajoutant *que s'ils n'étoient pas défaits dans la bataille qui alloit ſe donner, ils en viendroient bientôt à une rupture* (*b*). L'évènement juſtifia cette prédiction, comme nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire.

Lettre de Brutus *à* Atticus *avant la Bataille.*

Les deux Généraux Républicains ayant rangé leur monde en ordre de bataille, ſortirent de leurs retranchemens, & s'avancérent dans la Plaine, où l'Armée des Triumvirs les attendoit. *Antoine* commandoit l'aile droite, & *Octavien* la gauche; mais celui-ci ſe retira avant la bataille, en conſéquence d'un ſonge que ſon Médecin, nommé *Artorius*, avoit fait la nuit précédente. Ce Médecin eut en ſonge une viſion, qui marquoit clairement qu'*Octavien* devoit ſe retirer du Camp. Ce Triumvir obéit, comme il le marque lui-même dans ſes Mémoires cités par *Plutarque*, que *Dion* ſemble ne pas avoir conſultés, puiſqu'il écrit qu'*Octavien* ſe trouva à la bataille, mais malade, & ſans armes, n'étant pas encore rétabli de ſon indiſpo-

Octavien *ſe retire avant la Bataille.*

(*a*) Plut. ibid. Appian. L. IV. p. 653, 655. Dio. L. XLVII. (*b*) Plut. ibid.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

disposition précédente. *Brutus*, avant que d'engager l'action, envoya à tous les Commandans des buletins avec le mot de la bataille, qui étoit, suivant quelques-uns, *Liberté*, & suivant d'autres, *Apollon*, & parcourut à cheval tous les rangs, exhortant les Soldats à bien faire leur devoir. Son exhortation fit tant d'effet sur eux, qu'ils fondirent sur l'Ennemi avant même que le signal du combat eût été donné. *Messala*, à la tête de ses Légions, au-lieu d'attaquer de front, prit un détour, & ayant pénétré jusques dans le Camp d'*Octavien*, fit un terrible carnage de tous ceux qu'il y trouva, & defit, entre autres, 2000 *Lacédémoniens*, qui étoient arrivés depuis peu au secours d'*Octavien*. Ce Triumvir lui-même venoit de se retirer, à la sollicitation d'*Artorius*; mais les Soldats percérent la litière dans laquelle il se faisoit porter ordinairement, à coups de traits & de javelines; ce qui donna lieu au bruit qui fut cru pendant quelque tems, qu'il avoit été tué. *Brutus* ayant, dans ce même tems, chargé l'Ennemi en front, le mit aisément en fuite, tailla trois Légions entiéres en piéces, & poursuivit les fuyards. Comme *Octavien* ne paroissoit point, *Brutus* crut la République délivrée de ce Tyran, & fut confirmé dans cette opinion par quelques-uns de ses Soldats, qui lui dirent qu'ils avoient tué *Octavien*, dont ils lui décrivirent l'âge & la figure (*a*). Mais le Poltron étoit en sureté dans le Camp d'*Antoine*, ou caché entre les roseaux du Marais voisin (*b*). *Brutus* prit un grand nombre de Drapeaux & trois Aigles.

Les gens de Brutus chargent sans ordre. Défont l'aile gauche de l'Ennemi.

Lâcheté d'Octavien.

Brutus, en poursuivant trop loin les fuyards, abandonna l'aile commandée par *Cassius*. Aussitôt *Antoine*, profitant de cette faute, attaqua l'Ennemi en front, & détacha en même tems quelques Légions, avec ordre de traverser le Marais, & de prendre le Corps de *Cassius* en flanc. Le prémier choc fut si terrible, qu'*Antoine*, suivant quelques Auteurs, se retira dans le Marais, & ne reparut que quand ses Troupes commencérent à avoir quelque avantage. Quoi qu'il en soit, on se battit avec beaucoup de valeur. A la fin les Légions, qui avoient traversé le Marais, étant survenues, tout-à-coup, les Soldats de *Cassius*, gagnérent leur Camp, dont les Légions victorieuses, qui les talonnoient de près, n'eurent aucune peine à s'emparer. Cet échec répandit une consternation si générale dans tout le reste de l'Armée, qui continuoit encore à se soutenir dans la Plaine qu'on vit bientôt, d'abord la Cavalerie, & ensuite l'Infanterie, se retirer d'un pas précipité du côté de la Mer. *Cassius* fit en cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand Capitaine. Il retourna plusieurs fois à la charge, à la tête de ses Gardes & de ceux qu'il put rallier, & arracha un Drapeau d'entre les mains de l'Officier qui le portoit, pour qu'il fût plus facile à ses gens de le distinguer & de le suivre; mais ses Gardes Prétoriennes mêmes l'ayant abandonné, il se retira sur une éminence peu éloignée de la Ville de *Philippes* (*c*).

L'aile gauche commandée par Cassius défaite, & son Camp pris.

Dans ce même tems *Brutus*, s'imaginant avoir remporté une victoire complette, ramenoit ses Troupes, chargées des dépouilles du Camp d'*Octavien*,

(*a*) Idem ibid. Flor. L. IV. c. 7. Vell. Paterc. L. II. c. 70.

(*b*) Sueton. in Octav. Plin. L. VII. c. 45.

(*c*) Plut. ibid.

vien, quand jettant les yeux sur celui de *Cassius*, il n'y apperçut aucune tente, pas même celle du Général, quoique bien plus élevée que les autres. Ceux qui étoient autour de lui, l'informérent, qu'ils distinguoient des armes & des boucliers, qui ne leur paroissoient pas avoir appartenu aux Troupes qui avoient été laissées pour garder le Camp. D'un autre côté on ne voyoit pas autant de Corps morts autour de l'endroit, qu'il y en auroit eu après la défaite de tant de Légions. Cependant *Brutus* soupçonnant le malheur arrivé à *Cassius*, laissa une Garde suffisante dans le Camp ennemi, rappella ses Troupes, qui étoient à la poursuite des fuyards, & vola au secours de son Collègue. Celui-ci, qui avoit la vue courte, n'appercevoit du sommet de la hauteur sur laquelle il s'étoit retiré, rien que la destruction de son Camp, & encore d'une manière confuse; mais ceux qui l'accompagnoient, lui dirent qu'ils voyoient un grand Corps de Cavalerie venant à eux. Comme *Cassius* ignoroit la victoire de *Brutus*, il crut que c'étoit un Parti ennemi détaché après lui. Pour s'en éclaircir, il ordonna à un de ses intimes Amis nommé *Titinius*, d'aller reconnoître ce qui en étoit. *Titinius* part, & n'étant plus qu'à une petite distance du Parti, est reconnu par quelques Amis qu'il avoit dans ce Corps. Ceux-ci mettent d'abord pié à terre, & l'embrassent, pendant que leurs compagnons, qui savoient qu'il étoit un des favoris de *Cassius*, l'entourent, en lui demandant, *Quelles nouvelles il avoit de son Général?* *Cassius* remarquant tout ceci de loin, & croyant que les Cavaliers, qui avoient mis pié à terre, venoient de faire *Titinius* prisonnier, s'écria, *Hélas! Pour conserver les restes d'une misérable vie, j'ai exposé le meilleur de mes Amis à être pris devant mes yeux.* Ayant parlé ainsi, il se retira dans sa tente avec un de ses Affranchis, nommé *Pindarus*, qu'il avoit toujours gardé auprès de lui depuis la malheureuse Journée de *Carrhes*. On ne sait pas bien ce qui se passa entre eux; mais la tête de *Cassius* fut trouvée séparée de son Corps, & *Pindarus* ne reparut plus, ce qui donna lieu de le soupçonner d'avoir assassiné son Maître (*a*). *Tite-Live* (*b*), & *Plutarque* (*c*), dans la Vie de *César*, disent que *Cassius* se tua avec le même poignard dont il s'étoit servi pour tuer *César*; mais tous les autres Historiens, & *Plutarque* lui-même, dans la Vie de *Brutus* & dans celle d'*Antoine*, rapportent les circonstances de sa mort, telles que nous venons de les marquer. Quelques minutes après que *Cassius* eut perdu la vie, ses gens virent revenir *Titinius* couronné de fleurs, à cause de la victoire remportée par *Brutus*, & se hâtant de le venir joindre avec le Corps de Cavalerie. Mais sa joie fut bientôt changée en une profonde tristesse, quand il aprit la mort de son Général, & la méprise qui y avoit donné lieu. Il fondit en larmes, & après avoir dit, *mon retardement est cause de sa mort*, il tira son épée, & se tua sur le corps de son Ami. *Brutus*, sur le prémier avis qu'il eut de la défaite de *Cassius*, courut à son secours; mais il n'aprit sa mort qu'en aprochant du Camp. Il arrosa

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Brutus marche au secours de Cassius.

Mort de Cassius.

(*a*) Idem ibid. Appian. p. 655. Vell. Patercul. L. VII. c. 70. Dio. L. XLVII. p. 354. Val. Max. L. VI. c. 8.

(*b*) Liv. L. CXXIV.

(*c*) Plut. in Cæs. prope finem.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

arrosa son corps d'un torrent de pleurs, & l'appella *le dernier des* Romains, voulant dire par-là, que jamais *Rome* ne produiroit aucun Citoyen qui l'égalât. Il fit transporter secrettement son corps dans l'Ile de *Thasus*, de peur que ses obsèques, si on les célébroit dans le Camp, ne décourageassent l'Armée. Il assemble ensuite les Soldats de *Cassius*, les console, & pour réparer en quelque sorte la perte qu'ils venoient de faire, il promit à chaque homme 2000 Drachmes.

Son Caractère.

Cassius étoit un des plus grands Généraux de son Siècle, & avoit donné des preuves de sa valeur, & de son habileté dans l'Art Militaire, durant l'expédition de *Crassus* contre les *Parthes*. Il persista jusqu'à la fin dans son idée, qu'il ne falloit point livrer bataille aux Triumvirs, &, s'il avoit vécu, il auroit probablement fait entrer *Brutus* dans son sentiment. L'opinion avantageuse que son Collègue avoit de sa vertu, & l'éloge magnifique dont il l'honora après sa mort, suffisent pour réfuter toutes les calomnies, que les flateurs mercénaires des *Césars* ont employées pour flétrir sa réputation. On disoit à-la-vérité communément, à ce que *Plutarque* nous aprend, *que* Brutus *haissoit le Pouvoir tyrannique*, & Cassius *seulement le Tyran*, à cause de quelque offense particulière *; mais cet Auteur, quoique nullement Ami de *Cassius* †, le justifie à cet égard, & assure que dès son enfance il eut une haine mortelle contre toute la race des Tyrans: c'est de quoi il allègue lui-même l'exemple suivant. Etant encore dans sa première jeunesse, il alla un jour à l'école avec *Faustus* fils de *Sylla*. En chemin faisant *Faustus* se mit à vanter la puissance illimitée de son Père, ce qui irrita tellement *Cassius*, qu'il lui donna deux ou trois soufflets. Les Parens de *Faustus* se plaignirent de cet affront à *Pompée*, qui fit aussitôt comparoître devant

* Un des sujets de plainte que *César* avoit donnés à *Cassius*, consistoit en ce que ce Dictateur, après la prise de *Mégare*, s'étoit aproprié quelques Lions, qui étoient dans cette Ville, & que *Cassius*, en qualité d'Edile, y avoit fait mener pour servir aux Spectacles qu'il devoit donner au Peuple *Romain*. Mais *Plutarque* attribue la haine de *Cassius* à une autre cause que voici. *Brutus*, & lui sollicitoient la *Pratura Urbana*, c'est-à-dire, la *Préture de la Ville*. Pour fomenter de petits sujets de division qu'il y avoit déjà entre eux, *César* feignoit de les favoriser sous main l'un & l'autre. Quand ils firent valoir leurs raisons devant le Dictateur, *Brutus* ne put opposer que sa réputation d'homme d'honneur & de probité à un grand nombre d'exploits, par lesquels *Cassius* s'étoit distingué dans la guerre contre les *Parthes*. Après avoir écouté les deux Parties, *César* décide, *Que la justice parloit en faveur de* Cassius, *mais que la Préture devoit être donnée à* Brutus. *Cassius* eut une autre Préture, qui ne calma point son ressentiment (1). Mais ce qui le détermina le plus puissamment à tuer *César*, fut sa haine naturelle contre les Tyrans (2).

† *Plutarque* étoit extrêmement prévenu contre *Cassius*, comme on peut facilement s'en convaincre en parcourant ses Ouvrages. Ces préjugés venoient apparemment de la sévérité avec laquelle le Général Républicain traita les *Rhodiens*. Cassius *ayant pris* Rhodes, dit Plutarque, *y donna de grandes marques de cruauté*. Mais avec sa permission, le châtiment de 50 Révoltés ne paroit pas une action cruelle. Comme il prit la Ville d'assaut, il auroit, à l'exemple de divers autres Généraux *Romains*, pu faire passer au fil de l'épée tous les Habitans qu'il trouva en armes; mais il se contenta du suplice de 50 des plus coupables; Pour ce qui est des richesses des Habitans, elles lui appartenoient de droit; mais comme *Plutarque* étoit *Grec*, l'amour de son Pays fit tort, en plus d'une occasion, à la justesse de ses raisonnemens Philosophiques.

(1) Plut. ibid.

(2) Idem ibid.

devant lui les deux enfans; mais le jeune *Cassius*, bien loin de se rendre aux remontrances de *Pompée*, ou de donner la moindre satisfaction à *Faustus*, menaça de le frapper, même en présence de *Pompée*, s'il osoit répéter les discours qu'il avoit tenus en allant ensemble à l'école. Il avoit quelque disposition à l'avarice, étoit naturellement passionné, & se laissoit plus gouverner par la crainte que par l'affection. Mais qui est sans défauts? *Cassius* avoit au fond des intentions droites, & auroit probablement sauvé sa Patrie, s'il avoit vécu un peu plus longtems. *Brutus*, devenu seul Général de deux puissantes Armées, jugea à propos de retirer ses Troupes du Camp d'*Octavien*, dont elles s'étoient emparées. *Antoine* pareillement, instruit de la défaite totale de son Collègue, abandonna le Camp de *Cassius*, qu'il ne se croyoit pas en état de défendre contre les Troupes victorieuses de *Brutus;* desorte que les deux Armées allérent reprendre leurs prémiers postes. *Brutus* étoit inconsolable de la perte de *Cassius*, n'ayant aucun Officier propre à remplacer ce grand Capitaine. D'un autre côté, les Triumvirs, qui ignoroient la mort de *Cassius*, étoient découragés, ayant perdu 16000 de leurs meilleurs Légionaires, au-lieu que la perte des Ennemis ne montoit pas à beaucoup près à la moitié de ce nombre. D'ailleurs, il n'y avoit presque plus de vivres dans leur Camp, & aucun moyen d'en recevoir, ni par terre, ni par mer. Telle étoit leur situation, quand un Serviteur de *Cassius*, nommé *Démétrius*, étant venu le soir trouver *Antoine*, l'instruisit de la fin tragique de *Cassius*, & lui remit en même tems l'habit qu'il avoit ôté du Corps de son Maître, & son épée encore sanglante. *Antoine*, ravi de cette nouvelle, en fit aussitôt part à son Collègue, avec lequel il convint de ranger le lendemain, à la pointe du jour, leur monde en ordre de bataille, & d'essayer d'engager les Troupes de *Brutus* à une action, avant qu'elles fussent revenues de la frayeur que la mort de *Cassius* devoit leur avoir causée; mais *Brutus*, ayant son Camp rempli de prisonniers, qui demandoient une nombreuse garde, & remarquant que le Camp de *Cassius* étoit en grand desordre, les Soldats, qui avoient été défaits, étant jaloux & irrités de la gloire que l'Armée de *Brutus* s'étoit acquise, resta dans ses retranchemens. Comme ses Troupes, animées par leur dernière victoire, témoignoient souhaiter d'en venir à un second engagement, il assembla les Soldats des deux Armées, & après avoir exalté leur valeur, & blâmé légérement les siens d'avoir attaqué l'Ennemi avant que d'en avoir reçu l'ordre de leur Général, il s'étendit sur le triste état où les Troupes des Triumvirs se trouvoient réduites, & assura les deux Armées, que pourvu qu'elles modérassent pendant quelque tems leur ardeur, elles auroient la satisfaction de voir les Armées d'*Antoine* & d'*Octavien*, périr de famine, ou, par une honteuse fuite, abandonner la *Grèce* & la *Macédoine*. *Mais*, ajouta-t-il, *hazarder une seconde bataille, c'est nous mettre au pouvoir de la Fortune, dans le tems que nous sommes sûrs de la victoire, en restant inactifs dans notre Camp.* Il fit distribuer ensuite à chaque Soldat 1000 Drachmes & les renvoya très satisfaits de la générosité de leur Chef, pour les ordres duquel ils promirent d'avoir la plus parfaite déférence, soit

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Les deux Armées retournent à leurs prémiers postes.

Antoine & Octavien ayant apris la mort de Cassius, tâchent en vain d'engager Brutus à une seconde Bataille.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & *de* Brutus.

qu'il voulût les mener à l'Ennemi, ou les tenir dans l'inaction (*a*).

La Flotte des Triumvirs détruite par les Amiraux de Brutus.

Fâcheuse situation des affaires des Triumvirs.

Les vivres devenant plus rares de jour en jour dans le Camp d'*Antoine* & d'*Octavien*, ces Triumvirs se trouvérent dans un cruel embarras. Toute leur espérance étoit fondée sur une Flotte qu'ils attendoient d'*Italie*, & à bord de laquelle il y avoit une grande quantité de Munitions de bouche, deux Légions de Vétérans, dont l'une étoit celle de *Mars*, une Cohorte Prétorienne, & un bon Corps de Cavalerie; mais dans le tems qu'ils attendoient avec impatience l'arrivée d'un si puissant renfort, ils reçurent la nouvelle, que leur Flotte, commandée par *Cnéius Domitius Calvinus*, avoit été entiérement défaite par *Cnéius Domitius Ahénobarbus* & *Lucius Statius Murcus*, les deux Amiraux de leurs Ennemis. La plupart des Vaisseaux avec les Soldats qui étoient à bord, furent pris ou coulés à fond. & il n'y en eut qu'un petit nombre qui se sauva parmi les rochers de la Mer *Adriatique*; mais y ayant été bloqués par la Flotte ennemie, les Mariniers & les Soldats, après consumé tous leurs vivres, furent réduits par la famine à se nourrir de leurs voiles, qu'ils firent bouillir avec de la graisse, qui devoit servir à carener leurs Navires. Cette victoire fut remportée par les Amiraux de la République, le même jour que se donna la bataille de *Philippes*, & la nouvelle d'une si terrible défaite, qui fut bientôt apportée aux Triumvirs, les découragea tellement, qu'ils commencérent à regarder leurs affaires comme désespérées, n'ayant ni vivres, ni espérance d'en recevoir. Outre cela, comme ils campoient dans un terrain bas, entouré de Marais, & qu'immédiatement après la bataille, il étoit tombé une prodigieuse quantité de pluye, qui avoit inondé les tentes, les deux Armées furent attaquées de maladies, qui emportoient chaque jour un grand nombre de Soldats. D'un autre côté, *Brutus* avoit des vivres pour longtems; occupoit un terrain élevé, & n'avoit aucune insulte à craindre de la part de l'Ennemi; sans compter, qu'étant maître de la Mer, il pouvoit recevoir d'*Asie*, d'*Afrique*, de *Sicile*, & d'*Espagne*, tout ce dont il pourroit avoir besoin.

Les Triumvirs, pour se tirer d'un si mauvais pas, mirent tout en œuvre, pour irriter les Soldats de *Brutus*, & les porter à se mutiner, parce que leur Général sembloit se défier de leur valeur. Il ne se passoit point de jour, qu'ils ne rangeassent leurs Troupes en bataille, & qu'ils ne s'avançassent jusqu'aux portes du Camp de l'Ennemi; mais *Brutus*, qui savoit que leur courage étoit l'effet du désespoir, ne donna pas dans le piège. *Antoine* & *Octavien*, voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'en venir à une action, détachérent deux Légions pour s'emparer d'une hauteur que *Brutus* avoit abandonnée, quoiqu'elle fût peu éloignée du Camp de *Cassius*. A 600 pas de-là, du côté de la Mer, ils postérent dix Légions, & deux autres près du même endroit, dans l'intention de couper la communication entre les Flottes de l'Ennemi & ses Armées. *Brutus*, à son tour fit construire plusieurs ouvrages depuis son Camp jusqu'au rivage, & par ce moyen garda, en dépit de tous les efforts des Triumvirs, une communication libre avec la Mer; mais comme dans plusieurs escarmouches qu'il y eut

(*a*) Plut. in Bruto. Appian. p. 656. Dio. p. 355.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

eut entre les Soldats des deux Partis qui couvroient les Ouvriers, & que les gens de *Brutus* eurent toujours l'avantage, ils furent si animés par ces heureux succès, qu'ils vinrent en foule demander à leur Général, *Quelle lâcheté avez-vous remarquée en nous depuis peu, pour nous garder ainsi, comme des prisonniers, dans l'enceinte de nos retranchemens, & ne pas vouloir nous permettre de nous servir de nos armes, que nos Ennemis ont en dernier lieu trouvées si rédoutables?*

Les Troupes de Brutus se mutinent & demandent à être menées à l'Ennemi.

Brutus s'efforça de les calmer, en leur représentant la différence prodigieuse qu'il y avoit entre leur situation & celle de l'Ennemi; mais inutilement, quoique les Triumvirs eussent été tout nouvellement abandonnés par un Corps nombreux de *Germains*, qui avoient déserté pour ne pas mourir de faim. Cependant, par une obstination inconcevable, ils persistérent dans leur demande d'être menés à l'Ennemi, qui ne devoit pas, disoient-ils, périr par la famine, mais par leur épée. Le prudent Général ayant absolument rejetté leur demande, quelques milliers, tant de *Romains* que d'Auxiliaires, passérent dans le Camp des Triumvirs; parmi les Auxiliaires en question se trouvoit *Amyntas*, Général en Chef des *Galates* envoyés par le vieux Roi *Déjotare*, & *Rhascupolis*, qui avoit été si utile à *Brutus* & à *Cassius* dans leur marche à travers la *Thrace*. Quelques Ecrivains à-la-vérité assurent que *Rhascupolis* s'en retourna chez lui avec les Troupes qui étoient sous ses ordres. Quoiqu'il en soit, cette désertion causa à *Brutus* une extrême inquiétude, qui fut encore augmentée par les desordres qui arrivoient chaque jour dans le Camp de *Cassius*, dont les Soldats refusoient d'obéir à l'Officier que *Brutus* avoit substitué à la place de ce Général. Dans une si fâcheuse conjoncture, *Brutus* céda à la fin aux sollicitations importunes de ses Soldats, & résolut de se tirer lui-même & l'Empire *Romain* de peine, par une action générale & décisive; ce que, suivant tous les Anciens, il n'auroit jamais fait, s'il avoit été informé de l'avantage qui venoit d'être remporté par sa Flotte; mais il n'aprit cette victoire que vingt jours après, c'est-à-dire, le soir même du jour qui précéda le combat. Quelques Auteurs attribuent la chose à la négligence, d'autres à la trahison de ses Officiers, mais *Plutarque* à la Providence, laquelle, comme l'Etat de *Rome*, dit-il, avoit besoin d'un Gouvernement Monarchique, empêcha que *Brutus* ne fût instruit de cet heureux succès, pour ôter le seul homme capable de faire tête à celui que le destin avoit choisi, pour lui remettre les rênes de l'Empire *Romain* *. Quoi qu'il en soit, la veille

Brutus se rend à la fin aux sollicitations de ses Soldats.

* Car cet Empire, dit Madame *Dacier*, n'étoit plus en état de se soutenir lui-même. Il étoit nécessaire qu'il tombât sous la domination d'un seul. Aussi longtems qu'il y avoit un si grand nombre de Compétiteurs, tant d'Aspirans à l'Autorité Souveraine, leur prétention commune ne pouvoit être qu'une source inépuisable de Guerres Civiles; & rien n'étoit plus opposé à un Gouvernement Monarchique que *Brutus*. Il falloit donc que *Brutus* ne fût plus. Tout ceci, ajoute cette savante Dame, prouve clairement la vérité de ce que dit *Platon*, que le Gouvernement Monarchique est le plus parfait de tous, mais alors il faut que le Monarque gouverne conformément à la Loi. C'est ce que nous accordons volontiers. Mais le Monarque sera-t-il libre d'obéir lui même à la Loi ou non? Les Sujets n'auront-ils d'autre sureté à cet égard que son bon plaisir. Ce n'a surement pas été là l'Idée de *Platon*.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & *de* Brutus.

veille de la bataille, vers le soir, mais trop tard pour que *Brutus* pût changer les mesures qu'il avoit prises, un certain *Caius Clodius*, déserta du Camp Ennemi, pour l'informer que les Triumvirs, avoient reçu avis de la perte de leur Flotte, & que cette nouvelle étoit cause qu'ils se hâtoient si fort d'en venir à une action. Mais son rapport fut si peu cru, que *Brutus* ne voulut pas même l'admettre en sa présence, étant persuadé, qu'il avoit inventé la chose pour lui faire sa cour (*a*).

Brutus *fait mourir tous ses Esclaves captifs, & remet en Liberté les* Romains *de condition libre.*

Le Général Républicain, avant que de livrer bataille, se trouva obligé de prendre une précaution, qui, quoique nécessaire, semble donner lieu de l'accuser de cruauté. Il avoit fait dans la dernière action un grand nombre de prisonniers, tant esclaves que de condition libre. Pour garder ces prisonniers, il falloit un Corps de Troupes, dont il avoit besoin. Or comme *Antoine* & *Octavien* avoient inhumainement fait massacrer tous leurs prisonniers sans distinction, *Brutus*, ayant raison de soupçonner les Esclaves, qui étoient en son pouvoir, d'avoir tâché de corrompre ses Soldats, il les fit tous mourir. Quoique leur mort ne fût qu'une juste represaille, les flateurs des *Césars* n'ont pas laissé de se répandre en déclamations sur la prétendue cruauté de *Brutus*, sans dire un mot de sa clémence envers les Affranchis, & les Citoyens *Romains*. En en renvoyant un grand nombre, il leur dit, *Qu'avec l'Ennemi ils étoient Captifs & Esclaves; mais avec lui Affranchis & Citoyens de* Rome. Il en cacha lui-même quelques autres, & les aida à se sauver secrettement, parce que quelques-uns de ses Officiers & de ses Amis témoignoient ne pas approuver qu'il les épargnât.

Volumnius & Sacculio, *deux Comédiens, faits prisonniers.*

Parmi les prisonniers, il y avoit un Comédien nommé *Volumnius*, & *Sacculio*, qui faisoit des rôles de Boufon. Ces Histrions, par des plaisanteries hors de saison, & dont *Brutus* ne daigna point prendre connoissance, irritérent contre eux quelques-uns des principaux Officiers de l'Armée. Ces Officiers se plaignirent à leur Général, que même, dans leur situation présente, ces misérables ne pouvoient s'empêcher d'insulter à la vertu. *Brutus*, qui songeoit à autre chose, ne répondit rien à cette accusation; mais *Messala Corvinus* fut de sentiment, qu'il falloit les faire fouetter publiquement sur un échafaut; &, après ce châtiment flétrissant, les renvoyer nuds à *Antoine* & à *Octavien*, ce qui seroit un affront cruel pour ces deux Généraux, qui n'avoient pas honte d'admettre de pareilles gens dans leur commerce le plus familier. Cet avis fit rire quelques-uns de ceux qui étoient présens; mais *Publius Casca*, qui porta le prémier coup à *César*, *Il ne nous convient pas*, dit-il, d'un air sérieux, *de marquer de la gayeté après la perte de* Cassius. *Et pour toi*, Brutus, *tu montreras le respect que tu portes à la mémoire de ton Collègue, en punissant ou en épargnant ceux qui osent se moquer de lui. Pourquoi me dis-tu cela*, répondit Brutus, *& que ne fais-tu toi-même ce que tu juges à propos?* Cette réponse fut interprétée comme un consentement à la mort de ces misérables, qui furent amenés sur le champ & tués (*b*).

Brutus *promet à ses Soldats les dépouil-*

Brutus s'étant défait, tant par sa sévérité que par sa clémence, de la plupart de ses prisonniers, assembla ses Soldats la veille de la bataille, &, pour

(*a*) Plut. ibid. (*b*) Idem ibid.

pour les engager à bien faire leur devoir, leur promit le pillage de *Thessalonique* & de *Lacédémone*, deux Villes qui s'étoient déclarées pour les Triumvirs. C'est-là, suivant *Plutarque*, la seule faute inexcusable dont *Brutus* se soit jamais rendu coupable; car si *Antoine* & *Octavien*, dit cet Auteur, furent plus cruels dans les récompenses qu'ils donnérent à leurs Soldats après la victoire, s'ils chassérent la plupart des anciens Habitans d'*Italie* pour mettre leurs Soldats en possession de leurs Terres & de leurs Villes, personne n'ignore que le but qui les avoit portés à entreprendre la guerre, étoit de dominer: mais la haute idée que tout le monde avoit conçue de la vertu de *Brutus*, ne lui permettoit, ni de vaincre son Ennemi, ni de se conserver lui-même, que par des moyens honnêtes & justes, surtout après la mort de *Cassius*, qu'on regardoit généralement comme poussant *Brutus* à plusieurs actions peu conformes à son Caractère doux & généreux. Mais après tout, *Plutarque* pensoit si avantageusement de *Brutus*, qu'il panche à croire que ce ne fut pas de son propre mouvement qu'il fit cette promesse, mais par complaisance pour ses Officiers, aux conseils desquels il déféroit souvent contre son inclination, sur tout ce qui pouvoit contribuer à mettre les Soldats de *Cassius* à la raison. Car cette Armée étoit devenue insolente après la mort de son Général, & son audace étoit proportionnée au peu de courage qu'elle avoit témoigné dans le combat (*a*).

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

les de deux Villes Grecques.

Brutus, après avoir encouragé ses gens par l'espoir de la récompense, & avoir fait les préparatifs nécessaires pour la journée du lendemain, se retira fort avant dans la nuit dans sa tente, où s'il en faut croire *Plutarque*, le même Spectre, qui lui avoit dit qu'il le reverroit à *Philippes*, lui apparut de-nouveau, sous la même forme qu'il avoit eue auparavant. Le Phantôme disparut un instant après, sans qu'il y eût un seul mot de prononcé de part ni d'autre; mais *Publius Volumnius*, homme adonné à l'étude de la Philosophie, qui se trouvoit actuellement dans le Camp de *Brutus*, & qui mit par écrit les différens prodiges qui précédérent cette grande bataille *, ne fait aucune mention de cette Apparition (*b*). Quoi qu'il en soit, *Brutus*, sans se mettre en peine, ni de ce Prodige, ni d'aucun autre, fit sortir le lendemain ses Troupes de leurs retranchemens, dans la ferme résolution de rendre la Liberté à sa Patrie, ou de mourir dans la peine. Il choisit son terrain en Général habile, rangeant ses lignes à une petite distance de son Camp, afin d'avoir une retraite sure, en cas de malheur. Ensuite il adresse la parole à ses Soldats, en ces termes. *Compagnons, vous avez voulu en venir*

Le Génie de Brutus lui apparoit de-nouveau.

Discours de Brutus à ses Soldats avant la Bataille.

(*a*) Idem ibid. (*b*) Plut. in Brut. & Cæs. prope fin. Appian. L. IV. p. 668.

* Le prémier Etendard, c'est-à-dire, l'Etendard qui appartenoit à la prémière Légion, fut couvert d'un essein d'Abeilles. Une sorte de sueur huileuse, ayant l'odeur de rose, sortit du bras d'un Centurion, & la sueur continua, quoiqu'on l'essuyât très souvent. Le prémier homme que les Troupes de *Brutus* rencontrérent à la porte du Camp, quand elles en sortirent pour entrer dans la Plaine, étoit un *Ethiopien*, ou Nègre, qu'elles taillérent en pièces, comme étant de mauvais augure. Quand les deux Armées ne furent plus qu'à une petite distance l'une de l'autre, deux Aigles combattirent en l'air entre les Armées, jusqu'à ce qu'enfin celle qui étoit du côté de *Brutus*, s'envola, & prit la fuite, &c. (1).

(1) Plut. ibid.

*Depuis le prémier Consulat d'*Octavien *jusqu'à la mort de* Cassius & *de* Brutus.

nir aux mains avec l'Ennemi en rase campagne, dans le tems qu'il ne tenoit qu'à vous de remporter une victoire complette, en restant tranquiles dans vos retranchemens; mais vous avez méprisé cette espèce de victoire, comme n'étant pas assez honorable; vous voulez de la gloire achetée aux dépens de votre sang. Gardez-vous donc de démentir cette audace avec laquelle vous avez demandé la bataille, si vous voulez maintenir l'honneur de votre prémière victoire, & répondre à la confiance que j'ai en votre valeur. Cette journée doit décider, si Rome *sera toujours heureuse & libre, ou condamnée à une éternelle servitude & à des misères sans fin.*

Antoine & *Octavien* n'osoient pas en croire leurs yeux, quand ils apperçurent de loin une Cotte-d'armes, signal ordinaire de la bataille, au haut de la tente de *Brutus*. Charmés d'un spectacle qui étoit l'objet de leurs plus ardens desirs, ils ordonnérent à leurs gens de se préparer au combat; mais ils ne les firent point sortir de leurs retranchemens avant trois heures après midi. Pour les animer davantage, leurs Généraux promirent à chaque Soldat 500 Drachmes après la victoire, leur dépeignirent avec les couleurs les plus vives les calamités qui les attendoient, s'ils étoient vaincus. *Vous n'avez*, dirent-ils, *que le choix, de vaincre, ou de périr de famine, le plus misérable de tous les genres de mort.* Ayant parlé ainsi, ils firent marcher leurs Soldats d'un pas lent à l'Ennemi, qui les attendoit de pié ferme. Quand les deux Armées furent en présence, *Brutus* eut la mortification de voir un vaillant Chevalier, nommé *Cumulatus*, dont il estimoit beaucoup la bravoure, abandonner son poste, & passer dans le Camp des Triumvirs.

La seconde Bataille de Philippes.

Brutus *défait l'aile gauche de l'Ennemi*

Mais son aile gauche est défaite par Antoine.

Dans la crainte que d'autres n'imitassent ce perfide exemple, *Brutus* fit d'abord donner le signal de la bataille, & chargea l'aile gauche de l'Ennemi, commandée par *Octavien*, avec tant de valeur, que tout plia devant lui. Comme la Cavalerie d'*Octavien*, fut mise en desordre dès le prémier choc, celle de *Brutus* se fit jour à travers l'Infanterie, & extermina des Légions entières. Mais pendant que son aile droite se distinguoit si glorieusement, sa gauche commandée par les Lieutenans-Généraux de *Cassius*, Officiers de peu de mérite, fut malmenée par *Antoine*. La Cavalerie de *Cassius* lâcha le pié, laissant le flanc de l'aile, qu'elle devoit couvrir, sans défense. Aussitôt les Fantassins, craignant d'être entourés, étendirent leurs rangs à droite & à gauche, afin de faire tête par-tout; mais comme cette manœuvre les affoiblit, ils furent rompus & mis en desordre par les Bataillons serrés d'*Antoine*. La Plaine fut bientôt couverte de fuyards, dont les uns tâchoient de gagner le Camp, d'autres le bord de la Mer, mais la plupart l'aile droite de leur Armée pour chercher un azile parmi les Troupes victorieuses de *Brutus*. *Antoine* ne poursuivit point les fuyards; mais, en grand Capitaine, marcha directement à *Brutus*, & attaqua son Arrière-garde avec une fureur incroyable. Ce généreux Républicain fit en cette occasion, tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Général expert, & d'un vaillant Soldat, & mérita la victoire, quoiqu'il ne l'obtînt pas: mais les Troupes de *Cassius*, qui avoient été dispersées, s'étant mêlées entre ses rangs, & portant par-tout avec elles le desordre & la confusion, firent pencher la balance en faveur de l'Ennemi, après que *Brutus* eut pendant longtems résisté avec une valeur sans égale aux forces réunies des deux Armées. Il essaya plusieurs

Ce qui cause la défaite de toute l'Armée.

plusieurs fois, mais inutilement, de ramener ses Soldats à la charge, les gens de *Cassius* ayant communiqué leur trouble & leur frayeur au reste de l'Armée. A la fin, étant entouré de tous côtés, il se vit sur le point d'être taillé en pièces, ou de tomber vivant entre les mains de ses plus cruels Ennemis. Ce fut en cette occasion que l'élite des Officiers de *Brutus* fut tuée, en voulant défendre leur Général, qui ayant par leur secours percé à travers les Bataillons ennemis qui les environnoient, se retira du champ de bataille. *Lucilius Lucinus*, un de ses intimes Amis, fut du nombre de ceux qui l'accompagnérent. Ce généreux *Romain*, voyant un Corps de Cavalerie *Thrace*, sous le Commandement de *Rhascus*, frère de *Rhascupolis*, s'avançant directement du côté de *Brutus*, résolut de l'arrêter, & de risquer sa vie pour sauver celle de son Général. Pour cet effet, sans communiquer son dessein à *Brutus*, il fit alte, jusqu'à ce que les *Thraces* l'eussent joint & entouré. Il leur cria alors, qu'il étoit *Brutus*, & demanda d'être mené à *Antoine*, & point à *Octavien*. Les *Thraces*, ravis d'avoir fait une si importante prise, détachérent à l'instant même une partie de leur Corps pour instruire *Antoine* de cette intéressante nouvelle, & sans continuer à poursuivre les fuyards, revinrent au champ de bataille avec leur prisonnier. Le bruit s'étant répandu dans toute l'Armée, que *Brutus* venoit d'être pris, & que les *Thraces* l'amenoient à *Antoine*, toute l'Armée accourut pour le voir. Les uns plaignoient son malheur; d'autres l'accusoient d'avoir manqué à ce qu'il se devoit à lui-même, en souffrant que des *Barbares* le prissent en vie. *Antoine* se trouva fort embarrassé, ne sachant comment recevoir un si illustre Captif, ni quel traitement lui faire: mais il fut bientôt tiré de peine; car à l'aproche des *Thraces*, il reconnut le Prisonnier, qui l'ayant abordé, lui parla en ces termes. *Soyez assuré*, Antoine, *qu'aucun Ennemi n'a ni n'aura jamais* Marcus Brutus *en vie. Dieux immortels! empêchez que la Fortune ne triomphe jamais à ce point de la vertu. Mais qu'il soit trouvé mort ou en vie, on le trouvera toujours dans un état digne de lui. Pour moi, je me suis rendu pour le sauver, & me voici prêt à éprouver tous les tourmens que vous jugerez à propos de me faire souffrir, sans demander grace, ni en attendre.*

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

Stratagème de Lucilius *pour sauver la vie à* Brutus.

Antoine, charmé de la fidélité, de la vertu, & de la générosité de *Lucilius*, dit alors aux *Thraces*, qui paroissoient au désespoir de s'en être ainsi laissé imposer: *Mes Amis, je m'apperçois que vous êtes irrités d'avoir été trompés par* Lucilius; *mais comptez que vous avez fait un butin plus précieux que celui que vous souhaitiez de faire: vous cherchiez un Ennemi, & c'est un Ami que vous m'amenez: je ne sai pas bien comment j'aurois traité* Brutus, *si vous l'aviez amené en vie; mais je ne suis point en peine au sujet de* Lucilius, *& je regarde comme un grand avantage pour moi de l'avoir pour Ami.* En achevant ces mots, il embrassa *Lucilius*, & le recommanda aux soins d'un de ses Amis. Une conduite si généreuse gagna le cœur de *Lucilius*, qui dès-lors eut un attachement inviolable aux intérêts d'*Antoine* (*a*).

Le carnage que les Légions victorieuses firent, en poursuivant les fuyards,

(*a*) Plut. ibid.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

fuyards; fut affreux. Quelques-uns des Officiers de *Brutus*, ne voulant pas survivre à la Liberté de leur Patrie, moururent l'épée à la main, en défendant les postes qui leur avoient été assignés. De ce nombre furent *Marcus*, le fils du grand *Caton*; *L. Cassius*, neveu du fameux Collègue de *Brutus*; *C. Flavius*, un des plus intimes Amis du Général que nous venons de nommer; *Marcus*, le fils de *Luculle*, qui vainquit *Mithridate le Grand*; *Démétrius*, *Apollonide*, & plusieurs autres. Le jeune *Caton* se distingua extrêmement en cette occasion; car après que le Corps qu'il commandoit eut été mis en déroute, il retourna plusieurs fois à la charge avec le peu de forces qu'il put rallier, renversa tout ce qui se présentoit devant lui, & après avoir souvent répété son nom, afin d'exciter davantage la fureur de l'Ennemi, il tomba à la fin percé de coups sur un monceau d'Ennemis, qu'il avoit immolés aux manes de son Père, & à la République mourante. On ne se feroit pas attendu à une pareille conduite de la part du jeune *Caton*; car, dégénérant de la vertu de son Père, il avoit vécu jusqu'alors dans le desordre & dans l'oisiveté; mais sa mort rendit au nom de *Caton* un lustre, qui n'auroit jamais dû être terni (a).

Mort glorieuse du jeune Caton.

Ce qui arriva à Brutus *après la perte de la Bataille.*

Brutus, profitant du service que *Lucilius* lui avoit rendu, arriva vers la nuit à un endroit creux au pié d'un grand rocher, accompagné d'un petit nombre d'Amis & d'Officiers. Là, élevant les yeux vers le Ciel, il prononça deux vers *Grecs*, dont *Volumnius*, qui étoit avec lui, dit avoir oublié l'un, mais dont l'autre, tiré de la *Médée* d'*Euripide*, signifioit; *punissez, grand* Jupiter, *l'Auteur de tous ces maux;* désignant apparemment *Antoine*, qui s'en souvint, & qui les répéta, quand après la bataille d'*Actium*, il se trouva réduit à la nécessité de se tuer lui-même.

Brutus nomma ensuite plusieurs de ses Amis, qui avoient perdu la vie dans la bataille devant ses yeux, & poussa un profond soupir, en prononçant les noms de *Flavius* & de *Labeon*, dont l'un étoit son Lieutenant, & l'autre Inspecteur de ses Ouvriers. Dans ce même tems un de ses Serviteurs, qui mouroit de soif, & qui voyoit que *Brutus* étoit aussi altéré, alla puiser à un Ruisseau voisin un peu d'eau qu'il lui aporta dans son casque. Pendant que le Général buvoit, on entendit quelque bruit au-delà du Ruisseau, ce qui obligea *Volumnius*, & *Dardanus* l'Ecuyer de *Brutus*, à courir de ce côté-là, pour voir ce qui pouvoit en être la cause. Ils revinrent un instant après; mais ne trouvant point d'eau, ils demandérent ce qu'elle étoit devenue? *Elle est toute bue*; répondit *Brutus* en souriant; *mais on ira d'abord vous en querir d'autre*. Celui qui avoit aporté la prémière eau étant retourné, pensa tomber entre les mains des Ennemis, qui le blessérent dangereusement. *Brutus*, comprenant par-là qu'il étoit entouré de tous côtés, exhorta ceux qui étoient avec lui à tâcher de gagner leur Camp avant le retour de la lumière; car il croyoit n'avoir pas perdu beaucoup de monde, & que ceux qui s'étoient sauvés avoient trouvé un azile dans le Camp. *Statilius* entreprit de se faire jour à travers l'Ennemi, promettant qu'en cas qu'il ne fût point pris, il tiendroit en l'air une torche allumée, & reviendroit sur le champ. *Statilius* gagna le Camp, & tint la torche en l'air, ce qui fit concevoir à *Brutus*

(a) Plut. ibid. & in Catone.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

tus quelque espérance de racommoder ses affaires. Il attendit longtems le retour de *Statilius*, & on lui entendit dire plus d'une fois, *S'il étoit en vie, il reviendroit; mais il a été tué à son retour.* A la fin, las d'attendre, & le jour commençant à poindre, il dit un mot à l'oreille à quelqu'un de ses Domestiques, nommé *Clytus*, qui ne lui répondit qu'en fondant en larmes. Aussitôt *Brutus*, ayant pris à part *Dardanus* son Ecuyer, lui parla pendant quelque tems, & adressa ensuite la parole à *Volumnius* en *Grec*, le conjurant, par leurs études communes, & par leur ancienne amitié, de tirer son épée, & de terminer ses malheurs. *Volumnius*, & après lui divers autres, ne lui répondirent que par des pleurs. Un d'eux, pour détourner *Brutus* de la pensée de se tuer, s'étant levé brusquement, *Ne nous arrêtons pas plus longtems ici*, dit-il, *prenons tous la fuite. Sans doute*, répondit *Brutus*, *prenons la fuite, mais que ce soit avec nos mains, & point avec nos piés.* Ayant alors donné la main à chacun d'eux, il leur dit d'un air de contentement, *Que c'étoit une satisfaction bien douce pour lui, de trouver qu'aucun de ses Amis ne lui avoit manqué; qu'il ne se plaignoit pas de la fortune par rapport à lui-même, mais par rapport à sa Patrie; que pour lui, il se croyoit beaucoup plus heureux que ceux qui avoient remporté la victoire, rien ne lui pouvant ravir cette réputation, qui est l'apanage de la vertu, & que la Tyrannie & l'injustiee ne sauroient mériter* *. Il conjura ensuite ses Amis de pourvoir à leur sureté, disant, qu'il espéroit qu'*Antoine* & *Octavien*, contens de sa mort, ne pousseroient pas plus loin leur vengeance. En achevant ces paroles, il se retira avec deux ou trois de ses plus intimes Amis. De ce nombre étoit un *Epirote*, nommé *Straton*, avec qui il avoit fait connoissance, dans le tems qu'ils étudioient la Rhétorique ensemble. Ce fut à lui que *Brutus* eut recours, le supliant, au nom de leur ancienne amitié, de lui donner la dernière preuve de son affection, en lui rendant un service, que tous ses autres Amis lui refusoient. Comme *Straton* ne pouvoit gagner sur lui-même de souiller ses mains du sang de son Ami, *Brutus* apella un de ses Esclaves, ce que le fidèle *Epirote* n'eut pas plutôt entendu, que s'écriant, *Empêchez, ô Dieux! qu'il ne soit jamais dit que* Brutus, *faute d'Amis, soit mort de la main d'un Esclave*, il se couvrit les yeux de son bras gauche, & présenta la pointe de son épée à *Brutus*, qui se jetta dessus avec tant de violence, qu'elle le perça de part en part, & qu'il rendit l'esprit un moment après (*a*). Quelques Historiens rapportent autrement les circonstances de sa mort. Suivant eux, il prit son épée par la garde des deux mains, & se la passa à travers le corps sans le secours de son fidèle Ami *Straton*. Mais la plupart des Auteurs s'accordent sur cet article, que *Messala*, ayant quel-

Ses dernières paroles à ses Amis.

Mort de Brutus.

Années après le Déluge 2963. Avant J. C. 37. De Rome 711.

(*a*) Plut. ibid. Liv. L. CXXIV. Vell. Patercul. L. II. c. 74. Appian. L. IV. p. 665, 666.

* Quelques Auteurs disent, que quand *Brutus* ne vit le matin aucun moyen d'échaper, il s'écria, *O Vertu! je me suis attaché à toi, te regardant comme un bien solide. Mais tu n'es qu'un vain nom, ou tout au plus que l'Esclave de la Fortune* (1). Mais *Volumnius*, qui étoit présent, &, des Mémoires duquel *Plutarque* a tiré les particularités de sa mort, ne dit pas un mot de ce discours, qui ne convenoit guerès au caractère de *Brutus*.

(1) Flor. L. IV. c. 7. Dio. L. XLVII. sub fin. Vid. Plut. de Superstit. init.

Depuis le premier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

quelque tems après fait sa paix avec *César Octavien*, présenta *Straton* à ce Triumvir, disant les yeux baignés de larmes, *Voici, ô César, celui qui a rendu le dernier devoir d'Ami à mon cher* Brutus.

Son Caractère.

Ainsi mourut *Brutus* dans la 40. année de sa vie *, & avec lui périt la Liberté de *Rome*, & du Peuple *Romain*. Homme rare en qui la malice même de ses Ennemis ne pût jamais discerner de défaut †; d'une humanité presque sans exemple; d'un attachement inviolable au Bien Public ‡; en un mot, d'un mérite si parfait, qu'il sembloit être formé exprès pour marquer le pouvoir de la Vertu ‡. Un exemple frappant de sa droiture admirable,

* *Brutus* mourut, suivant *Velléius Paterculus* dans la 37. année de son âge. Mais l'autorité de cet Historien nous paroit moins respectable que celle de *Cicéron*, qui nous aprend que *Brutus* nâquit dix ans après qu'*Hortensius* parut la prémière fois au Barreau, sous le Consulat de *Lucius Crassus* & de *Quintus Scævola*, l'An de *Rome* 658; desorte que *Brutus* doit être venu au monde l'an de la Ville 668: or comme il est mort en 711, il faut nécessairement qu'il ait fini sa vie à l'âge de 43 ans (1).

† *Ceux qui le haïssoient le plus*, dit *Plutarque* (2), *comme Complice de la Conspiration contre* César, *quand dans toute cette affaire il y avoit quelque action généreuse de faite, en faisoient honneur à* Brutus, *& chargeoient* Cassius *de tout ce qu'il pouvoit y avoir d'odieux.* Madame *Dacier* fait sur ces paroles le commentaire suivant. *Il paroit par ce passage, que même du tems de* Plutarque, *il y avoit encore des gens auxquels la mémoire de* Brutus *étoit odieuse, à cause de la part qu'il avoit eue au meurtre de* César; *& je suis de sentiment, que cette haine subsiste encore, & durera jusqu'à la fin du Monde.* Elle auroit dû ajouter parmi des Esclaves ou des personnes élevées dans le servile principe, que c'est un attentat affreux que de garantir sa Patrie de l'oppression par la mort d'un Tyran.

‡ Le Bien Public, comme *Plutarque* l'observe, étoit la seule règle de son amitié & de sa haine. Ce fut par ce principe, que d'Ennemi de *Pompée*, il devint son Ami, & d'Ami de *César*, son plus mortel Ennemi. Quand *César* & *Pompée*, prirent les armes l'un contre l'autre, tout le monde s'attendoit à voir *Brutus* prendre le parti de *César*; d'autant plus, que son Père avoit été mis à mort par *Pompée*; mais lui, immolant son ressentiment à l'intérêt de sa Patrie, se déclara pour *Pompée*, quoiqu'auparavant il ne daignât pas même le saluer. Dans la suite, il servit en qualité de Lieutenant-Général sous *Sestius*, que *Pompée* avoit nommé Gouverneur de *Sicile*, & partit pour cette Ile; mais ne trouvant aucune occasion, d'y déployer son zèle pour sa Patrie, & ayant apris que *César* & *Pompée* alloient en venir à un engagement décisif, il se hâta de gagner la *Macédoine* pour partager le danger. *Pompée* fut si surpris, & en même tems si charmé de sa venue, que s'étant levé de son tribunal, il courut l'embrasser. C'est ainsi que *Brutus* se déclara pour le parti du Meurtrier de son Père, parce qu'il crut ce parti le plus juste. La même considération du Bien Public lui fit détester *César*, qui l'avoit comblé de faveurs. Or se peut-il rien de plus généreux & de plus héroïque, que de sacrifier au salut de sa Patrie les plus grandes obligations, & les plus cruelles injures?

‡ „ *Brutus*, dit l'Auteur de sa Vie, étoit à cause de sa vertu estimé par le Peuple, aimé
„ de ses Amis, admiré des gens-de-bien, & à couvert de toute haine même de la part de
„ ses Ennemis: car il étoit d'un naturel aimable, d'une grande magnanimité, incapable de
„ s'abandonner à la colère, à la volupté, ou à l'avarice; ferme & inflexible dans son sen-
„ timent, & zélé pour tout ce qui lui paroissoit honnête & juste. Ce qui le faisoit le plus
„ respecter parmi le Peuple, étoit la haute idée qu'on avoit de sa droiture; au-lieu que
„ personne ne s'imaginoit que *Pompée*, même *Pompée le Grand*, s'il avoit vaincu *César*,
„ auroit consenti à soumettre sa puissance aux Loix. Pour ce qui est de *Cassius*, homme
„ violent & que l'avarice poussa plus d'une fois à passer les bornes de la Justice, on étoit
„ généralement persuadé qu'il songeoit bien plus à acquérir de la domination pour lui-
„ même, qu'à conserver au Peuple sa Liberté. Les prémiers Auteurs des troubles,
„ dont

(1) Cic. in Brut. (2) Plut. in Brut.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

mirable, nous est fourni par le refus qu'il fit, contre l'avis de *Cicéron*, & de ses autres Amis, de se servir des secours de l'Art Oratoire, même pour soutenir la Cause la plus juste, quand, après la mort de *César*, il fit une harangue au Peuple *Romain*. On ne sauroit dire que *Brutus*, qui s'étoit rendu fameux par son éloquence *, ne fût pas au fait de l'Art de remuer les

„ dont *Rome* fut agitée, *Cinna*, *Marius* ou *Carbon*, aspiroient manifestement à l'Empire. „ Mais même les Ennemis de *Brutus* n'osérent jamais lui imputer rien de pareil. *Antoine* „ rendit souvent ce témoignage honorable à *Brutus* disant: Qu'il étoit le seul qui eût con- „ spiré contre *César*, parce que l'action lui paroissoit belle; mais que tous les autres en a- „ voient voulu à l'*Homme*, & point au *Tyran*, par un principe d'envie & de malice (1) ". Dans ce passage, *Plutarque* rend justice à la vertu de *Brutus*, mais il marque en même tems combien il étoit prévenu contre *Cassius*: préjugés dont nous avons indiqué la cause (2). Nous finirons cet article par le jugement que *Cicéron* portoit de *Brutus*. Bruto *certe meo nullo loco deero, idque etiam si mihi cum illo nihil fuisset, facerem propter ejus singularem incredibilemque virtutem.*

* *Plutarque* assure qu'il parloit très bien en *Latin*, & qu'il haranguoit & plaidoit d'une manière distinguée; mais qu'en *Grec* il se faisoit admirer par cette brièveté sententieuse des *Lacédémoniens*, particulièrement dans ses Epitres, dont une Collection a été publiée en *Grec* par *Aldus*, & en *Latin* par *Ranutius Florentius*. *Plutarque* en cite trois, dont il écrivit la prémière vers le commencement de la guerre aux Habitans de *Pergame*, en ces termes. *J'aprens que vous avez donné de l'argent à* Dolabella: *si vous l'avez donné volontairement, vous m'avouerez que j'ai sujet de me plaindre; mais si c'est involontairement, prouvez-le en m'en donnant de votre propre mouvement.* La seconde, dont l'inscription est dans la Copie *Grecque*, aux *Bithyniens*, dans la Copie *Latine*, aux *Galates*, & dans *Plutarque*, aux *Samiens*, contenoit ces mots. *Vos délibérations sont ennuyeuses, vos actions lentes: quelle sera, croyez-vous, la fin de tout ceci?* La troisième, adressée aux *Rhodiens*, disoit. *Les* Xanthiens, *se défiant de ma clémence, ont fait de leur Pays leur tombeau. Ceux de* Patare, *qui se sont soumis, n'ont rien perdu de leur prémière liberté. Il ne tient qu'à vous d'embrasser le sentiment de ceux de* Patare, *ou le sort des* Xanthiens (3). La même Lettre se trouve dans *Velléius Paterculus*, mais moins concise (4). Le discours que *Brutus* fit devant *César* à *Nicée*, Capitale de la *Bithynie*, en faveur de *Déjotare* Roi de *Galatie*, est fort vanté par *Cicéron* (5), & par l'Auteur du *Dialogue sur les Orateurs Latins*, qu'on attribue à *Tacite*. Quoique ce Prince fût accusé de divers crimes, l'éloquence de *Brutus* lui conserva une grande partie de son Royaume. La liberté & la véhémence avec lesquelles il parla en cette occasion, donnérent lieu à cette mémorable parole de *César* sur son sujet, que *Cicéron* rapporte dans la 1. Lettre de son IV. Livre à *Atticus*; *De quo quidem ille ad quem diverti, Cæsarem solitum dicere, Magni refert hic quid velit, sed quidquid volt, valde volt. Idque eum animadvertisse cum pro Deiotaro Niceæ diceret, valde eum vehementer & libere dicere* Et véritablement, la froideur naturelle de son ame, comme le remarque son Historien (6), étoit telle, que quand une fois elle étoit mise en mouvement par des motifs de vertu, il étoit bien difficile de l'arrêter. *Brutus*, par cela même que son stile étoit si concis (7), trouvoit que *Cicéron* manquoit de force (8); pendant que *Cicéron* jugeoit que la sienne étoit négligée, & que les parties de son Discours ne tenoient pas bien ensemble (9). Le stile de *Brutus* avoit un autre défaut: il s'y mêloit souvent quelque vers; *versus hi fere excidunt*, dit *Quintilien*, *quos Brutus ipso componendi ductus studio, sæpissime facit* (10). *Cicéron* avoue que *Brutus* trouvoit à redire à son stile (11); & cependant cet Orateur dit de la Harangue que *Brutus* fit sur la mort de *César*: *Est autem Oratio scripta elegantissime, sententiis, verbis, ut nihil possit ultra* (12).

A la qualité de bon Orateur, *Brutus* joignoit celle d'excellent Philosophe. Il avoit étudié

(1) Idem ibid.
(2) Supr. Not. † p. 212.
(3) Plut. ibid.
(4) L. II. c. 70.
(5) Cic. in Orator.
(6) Plut. ibid.
(7) Quintil. L. XII. c. 10.
(8) Vid Dial. de Causis Corrupt. Eloq.
(9) Auctor. de Caus Corrupt. Eloq.
(10) Quintil. L. IX. c. 4.
(11) Cic. ad Attic. L. XIV. Epist. 20.
(12) Idem ibid. L. XV. Epist. 1.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & *de* Brutus.

les passions: Art, dont *Antoine* ne se prévalut que trop dans cette même occasion. Telle étoit l'intégrité de *Brutus*, qu'il ne pouvoit se résoudre à mettre en œuvre des moyens le moins du monde équivoques, quoique la fin qu'il se proposoit, n'eût rien que d'honnête. Le meurtre de *César* fut eu égard au Gouvernement, qui avoit lieu alors, une action légitime *, quelque chose qu'ayent pu dire sur ce sujet les serviles Partisans du Pouvoir Arbitraire. On peut juger de ce que les *Romains*, & *Cicéron*, homme prudent s'il en fut jamais, pensoient de cette action, par un passage d'une de ses Lettres à *Atticus*, où, déplorant les malheurs de la République, il dit; *mais malgré le nuage qui pend sur nos têtes, je suis tout consolé, quand je songe aux Ides de* Mars. *Nos Héros ont fait tout leur possible, & se sont conduits avec un courage qui leur a acquis une gloire immortelle.* D'ailleurs ce n'étoit pas une chose sans exemple dans l'Histoire *Romaine*, que de tuer un Tyran

dié avec soin les opinions de toutes les Sectes des Philosophes *Grecs*; mais il estimoit particulièrement les *Platoniciens*, & il s'apliqua entièrement à l'étude des Dogmes de l'ancienne *Académie* (1). Il étoit aussi extrêmement versé dans la connoissance des Belles-Lettres, & composa plusieurs Livres, savoir, un *de Officiis*, cité par *Charisius* & par *Priscien*, sans doute le même que *Sénèque* apelle περὶ καθήκοντος (2); un autre de *Virtute*, dont *Cicéron* (3) & *Sénèque* (4) font mention, & un troisième, *de Patientiâ*, cité par *Diomède*. Il fit un Abrégé de l'*Histoire Romaine de Fannius* (5), & celle d'*Antipater* (6); mais nous ignorons s'il mit la dernière main à l'Abrégé de l'*Histoire de Polybe*, qu'il avoit entrepris. Car *Plutarque* (7) dit simplement, que la veille de la Journée de *Pharsale*, *Brutus* passa tout son tems, jusqu'au soir, à travailler à cet Abrégé. Il composa aussi un Panégyrique de *Caton*, que *César* ne trouvoit guères bien écrit (8).

* Par les Loix de *Rome*, la domination d'un seul étoit Tyrannie; & tout homme étoit en droit de tuer le Tyran: *eum jus fasque esset occidi, neve ea cædes capitalis noxa haberetur.* La seule raison qu'on puisse alléguer contre l'Assassinat de *César*, est qu'un Usurpateur étoit devenu un mal nécessaire; c'est l'argument que *Sénèque* tâche de faire valoir contre *Brutus* & ses Amis (9). Mais *Brutus*, *Cicéron*, & le Sénat, c'est-à-dire, l'élite de *Rome*, en jugérent autrement. Et quels Juges plus compétens pourroit-on demander? Pendant quelque tems même la Liberté se trouve rétablie; si elle ne subsista pas plus longtems, ce fut un effet de la perfidie d'*Octavien*, qui étant déjà Empereur, proposa plus d'une fois d'abdiquer sa puissance. *Drusus*, fils de sa femme, fit la même déclaration. *César* lui-même auroit pu reprimer l'insolence des Particuliers, rendre leur force aux Loix, & rétablir la République sur ses anciens fondemens. Par-là il auroit fait un glorieux usage de sa puissance usurpée. Mais bien loin d'en agir ainsi, il foula de plus en plus aux piés les Loix les plus sacrées de son Pays. Les noms mêmes de *Liberté* & de République lui étoient devenus odieux, ou du moins n'exprimoient, suivant lui, que des chimères; *Nihil esse Rempublicam, appellationem modo sine corpore ac specie* (10). Il se moquoit de *Sylla*, parce qu'il avoit résigné son pouvoir; il ne songeoit qu'à un Diadême, au titre de Roi, & qu'à gouverner le Monde suivant son bon-plaisir; *nullos non honores ad libidinem cepit & dedit, spreto Patriæ more;* ses prétentions alloient jusqu'à ce point d'extravagance qu'il vouloit que ses paroles tinssent lieu de Loix, *debere homines pro legibus habere quæ dicat* (11). Ainsi il fut tué légitimement, quoiqu'il ne le fût pas suivant les formes prescrites par la Loi, devenues impraticables sous le gouvernement d'un Tyran. *Abusus dominatione, & jure cæsus existimaretur*, dit *Suétone* (12).

(1) Plut. in Brut.
(2) Seneca Epist. 95.
(3) Cic. Tuscul. 1. & de finib. 2.
(4) Consol. ad Helv. c. 9.
(5) Ad Attic. L. XII. Epist. 5.
(6) Ibid. L. XIII. Epist. 8.
(7) Plut. ubi supra.
(8) Cic. ad Attic.
(9) Seneca de Benefic. L. II. c. 26.
(10) Sueton. in Cæs.
(11) Idem ibid.
(12) Idem ibid.

Tyran *. Et pour ce qui eſt de la manière dont ils s'y prirent, elle convenoit ſans doute à la dignité de l'action; car à qui appartenoit-il de concerter une pareille entrepriſe qu'à des Sénateurs diſtingués par leur amour pour la Liberté? Ou quel endroit pouvoit-on choiſir pour y tuer un Tyran de *Rome*, qui fût plus convenable que cette Chaire de Dictateur, où il étoit aſſis en dépit des Loix de ſa Patrie? Si nous nous ſommes arrêtés ſi longtems ſur l'article des grandes qualités de *Brutus*, nous eſpérons que l'excellence de ſon caractère, & ſon attachement inviolable au Bien Public, feront notre apologie. L'Hiſtoire doit ſervir, non ſeulement à notre inſtruction, mais auſſi à nous rendre meilleurs. D'ailleurs, peut on blâmer un *Anglois* de chérir la Liberté, & d'aimer à parler de celui qu'on peut apeller le *Génie de la Liberté*, *Marcus Brutus*?

Depuis le prémier Conſulat d'Octavien juſqu'à la mort de Caſſius & de Brutus.

Revenons à préſent aux Plaines de *Philippes*. *Antoine* n'eut pas plutôt apris la mort de *Brutus*, qu'il ſe rendit à l'endroit où étoit le corps mort, l'arroſa de ſes larmes, le couvrit d'un manteau de pourpre, & chargea un de ſes Affranchis d'avoir ſoin des obſéques de l'illuſtre défunt. Ayant été informé, quelque tems après, que l'Affranchi n'avoit point brulé le manteau avec le corps, & avoit retenu une partie de l'argent qui devoit être employé aux funérailles, il le fit punir de mort. *Octavien* qui n'avoit pas aſſez de grandeur d'ame pour penſer comme *Antoine*, ne put s'empêcher de laiſſer paroître un lâche dépit à la vue du corps mort de ce même *Brutus*, devant lequel il avoit pris la fuite peu de tems auparavant. Il fit ſéparer la tête du corps, & chargea un de ſes Amis de la porter à *Rome*, & de la

Générosité d'Antoine, & lâche dépit d'Octavien.

* *Servilie*, Mère de *Brutus*, étoit de la Famille de *Servilius Abala*, qui tua *Spurius Manlius*, pour avoir excité le Peuple à la Révolte, & aſpiré à la Puiſſance Souveraine. Le fameux Dictateur *Quintus Cincinnatus*, dont il étoit le Maître de la Cavalerie, loua le zèle de *Servilius*, & aprouva l'action (1). On ne ſait pas ſi *Brutus* deſcendoit du fameux *Junius Brutus*, qui chaſſa *Tarquin le Superbe*. *Denys* d'*Halicarnaſſe* aſſure qu'il n'en deſcendoit pas (2). *Dion* affirme poſitivement, qu'il ne reſta perſonne de la race de *Junius Brutus* après l'exécution de ſes deux fils (3). D'un autre côté, s'il en faut croire *Plutarque*, *Junius Brutus* eut pluſieurs enfans d'une ſœur des *Vitellius* (4); cet Auteur ajoute, ſur l'autorité du Philoſophe *Poſidonius*, qu'à-la-vérité deux des fils de *Brutus* furent mis à mort par ordre de leur Père; mais qu'un troiſième encore enfant reſta en vie, & que c'étoit de lui que deſcendoit *Marcus Brutus*. Le même Philoſophe écrit, que de ſon tems il y avoit pluſieurs perſonnes de la famille de *M. Brutus*, dont les traits avoient beaucoup de rapport avec ceux de *Junius Brutus* (5). *Cicéron* parle auſſi de notre *Brutus*, comme d'un des deſcendans de *L. Brutus*: *L.* Brutus fut *l'homme*, dit-il, *qui après avoir affranchi la République du joug des Rois, laiſſe* 500 *ans après des deſcendans capables de l'imiter* (6). Et dans un autre endroit (7): *S'il manquoit des Chefs pour délivrer notre Patrie, je ſuſciterois les* Brutus, *qui contemplent l'un & l'autre l'image de* L. Brutus, *& dont l'un peut auſſi fixer ſes regards ſur celle* d'Ahala. *Des hommes qui ont de pareils Ancêtres, conſulteroient-ils des Etrangers, plutôt que leur propre Famille?* Mais après tout, *Cicéron*, qui parle ici en Orateur, & pas en Hiſtorien, ne ſauroit invalider le témoignage de *Denys* d'*Halicarnaſſe*, & de *Dion*. Un Orateur ſe met moins en peine de la vérité des faits, que de leur aptitude à émouvoir. Ainſi nous ne ſaurions rien déterminer ſur ce ſujet; mais, tout bien peſé, nous préférons l'autorité des deux Hiſtoriens à celle de *Ciceron* & de *Plutarque*.

(1) Plut. ibid. & Liv. L. IV.
(2) Dion. Hal. L. V.
(3) Dio. L. XLIV.
(4) Plut. in Valerio.
(5) Plut. in Bruto.
(6) Cic. Philip. 1.
(7) Idem Philip. 2.

Depuis le prémier Consulat d'Octavien jusqu'à la mort de Cassius & de Brutus.

la mettre aux piés de la Statue de *César* (*a*); mais le Vaisseau ayant été accueilli d'une violente tempête à la hauteur de *Dyrrachium*, la tête fut probablement, par un principe de superstition, jettée dans la Mer (*b*). Le reste du Corps fut brulé par ordre d'*Antoine*, qui eut l'attention d'ordonner que les cendres fussent déposées dans une urne, & envoyées à *Servilie*, Mère de *Brutus*. Pour ce qui est de *Porcie* sa femme, *Valère Maxime*, & *Nicolas* le Philosophe *Péripatétique*, disent que, déterminée à ne pas survivre à son époux, mais étant observée de si près par ses Amis, qu'elle ne pouvoit se servir ni de poison, ni d'un poignard, elle avala des charbons ardens, & expira entre les bras de ses femmes (*c*). Mais il y a lieu de soupçonner que ce récit est fabuleux, puisque *Plutarque* assure (*d*) que, de son tems on voyoit encore une Lettre de *Brutus* à ses Amis, dans laquelle il se plaignoit de la mort de *Porcie*, & leur reprochoit de l'avoir laissée mourir de mélancolie; desorte que l'Histoire des charbons ardens, qui a été le sujet d'une belle Epigramme (*e*), n'est qu'une fable.

Mort de Porcie.

Plusieurs des Partisans de Brutus se soumettent aux Vainqueurs.

La mort de *Brutus* ne fut pas plutôt sue dans son Camp, que ceux qui s'y étoient retirés, au nombre de 14000 hommes, se soumirent aux deux Généraux victorieux, à des conditions honorables. D'autres gagnérent l'Ile de *Thasus*, & passérent de-là en *Asie*. *Antoine* & *Octavien* trouvérent dans le Camp de *Brutus*, outre des provisions de toutes les sortes, des sommes prodigieuses, qui les mirent en état de contenter leurs Vétérans, & de les licentier: ce qu'ils firent avec d'autant plus de plaisir que ces Vétérans, fiers de leur victoire, n'avoient pas pour les ordres de leurs Chefs la soumission nécessaire. Par cette dernière victoire les Triumvirs établirent, sur les ruïnes de la République, l'Autorité qu'ils avoient usurpée, & devinrent Maîtres de tout l'Empire *Romain*, à l'exception de la *Sicile*, qui étoit encore au pouvoir de *Sextus* fils de *Pompée le Grand*; mais l'opposition qu'ils rencontrérent de sa part ne fut guères considérable, comme nous le verrons dans le Chapitre suivant.

(*a*) Plut. in Anton. & Brut. Appian. L. IV. p. 668. Suet. in Octav. c. 13.
(*b*) Dio. L. XLVII. p. 356.
(*c*) Plut. in Brut.
(*d*) Idem ibid.
(*e*) Martial. L. I.



CHA-



CHAPITRE XVI.

HISTOIRE DE ROME

Depuis la mort de BRUTUS & de CASSIUS, jusqu'au parfait Etablissement de l'Empire d'OCTAVIEN.

LEs prémiers jours qui suivirent la bataille, furent employés par les Triumvirs à punir ceux de leurs Ennemis, qui avoient eu le malheur de tomber entre leurs mains. *Antoine*, après avoir reproché à *Hortensius* la mort de son frère *Caius*, le fit massacrer sur son tombeau. Il fit pareillement mourir *Varron*, un illustre Sénateur, qui ayant eu constamment pour lui une haine irréconciliable, ne put s'empêcher de lui reprocher ses débauches, même dans le tems qu'il se trouvoit en son pouvoir. *Varron* ne s'en tint point à de simples reproches, & ajouta la menaçante prédiction, que sa vie scandaleuse le meneroit quelque jour à une fin tragique. *Livius Drusus*, Père de cette *Livie* qui épousa dans la suite *Auguste*, ne voulant pas survivre à la Liberté de sa Patrie, se tua lui-même dans sa tente. *Quintilius Varus*, s'étant revêtu de toutes les marques d'honneur qu'il avoit jamais portées, aima mieux mourir par les mains de

Les Triumvirs se vengent de leurs Ennemis.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Cruauté d'Octavien.

de ses Affranchis, que d'être exposé aux insultes d'un Ennemi sans pitié. *Octavien* fit paroître en cette occasion une cruauté indigne d'un *Romain*: cruauté que quelques-uns de ses flateurs atribuérent à une indisposition douloureuse, qui lui avoit aigri l'humeur. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il fut aussi cruel & aussi insolent après la victoire, qu'il avoit été timide avant la bataille. Nous avons vu le lâche dépit qu'il témoigna à la vue du corps mort de *Brutus*. Sa conduite envers les prisonniers répondit parfaitement à un si odieux début. Il se fit un plaisir d'insulter par des paroles outrageantes aux plus illustres Captifs, les faisant mourir ensuite sans miséricorde. Un d'eux lui ayant demandé comme une grace particulière, de permettre que son corps fût enterré après sa mort, il répondit que *dans peu les Corbeaux règleroient cette affaire*. Un Père demandant grace pour son fils, & le fils pour son Père, il leur ordonna par un excès de barbarie dont l'Histoire des Nations les plus féroces ne fournit presque aucun exemple, de combattre l'un contre l'autre, promettant la vie à celui qui tueroit son antagoniste. Témoin de cette horrible scéne, il vit tranquillement le fils massacrer son Père, & se tuer ensuite lui-même, pour se punir du crime qu'il venoit de commettre. D'autres disent qu'il obligea le Père & le fils à tirer au sort, pour savoir qui auroit la vie sauve, & que le Père se livra lui-même au suplice pour garantir son fils de la mort; mais que ce dernier, ne voulant pas devoir la vie au meurtrier de son Père, se poignarda lui-même en présence du Tyran. Ce n'étoit donc pas sans raison que les autres prisonniers, étant amenés devant *Antoine* & devant lui chargés de fers, donnérent au prémier le titre honorable d'*Imperator*, & chargérent l'autre d'imprécations. De ce nombre fut le fameux *M. Favonius*, qui, sur le point d'être égorgé, reprocha à *Octavien* sa cruauté avec toute la Liberté d'un Philosophie *Cynique* (a) *.

Le Parti Républicain puissant encore.

Les Triumvirs, ayant ainsi versé le sang d'un grand nombre d'illustres Citoyens, commencérent à délibérer sur les mesures qu'il falloit prendre pour établir leur Autorité, & détruire ceux qui pourroient encore vouloir s'opposer à leurs desseins. Car *Pompée* se trouvoit en possession de la *Sicile*; *Domitius Ahénobarbus* & *Statius Murcus*, Amiraux de *Brutus*, commandoient deux puissantes Flottes, le prémier sur les Côtes de la *Macédoine*, & l'autre dans la Mer *Ionienne*; *Cassius Parmensis* †, un des Conspirateurs, ayant

(a) Sueton. in Juilo, & Dio. L. XLVII.

* *M Favonius* avoit toujours été Ami intime de *Brutus*, qui cependant ne lui avoit point voulu faire part de la Conspiration, pour la raison que voici. Un jour *Brutus*, s'entretenant avec lui & avec *Statilius*, qui étoit de la Secte d'*Epicure*, leur proposa quelques questions dans le dessein de les sonder; *Favonius* déclara que suivant lui la plus injuste Tyrannie étoit préférable à une Guerre Civile. Quoi qu'il n'eût eu aucune part au meurtre de *César*, ni aprouvé l'action, il servit pourtant sous *Brutus* avec la dernière fidélité, & mourut avec une constance digne d'un Sénateur *Romain*, & d'un Philosophe (1).

† *Cassius Parmensis* étoit un des Conspirateurs. Quelque tems après la Bataille de *Philippes*, il alla trouver *Antoine*, & servit sous lui à la Journée d'*Actium*. S'étant retiré ensuite à *Athènes* il y fut massacré par ordre d'*Octavien*. *Parme* étoit sa Ville natale: de-là le sur-

(1) Plut. in Bruto.

ayant été laissé en *Asie* par *Brutus* & *Cassius*, avec une nombreuse Flotte, & quelques Troupes de Terre, renforça sa Flotte de 30 Vaisseaux *Rhodiens*. Comme il fut joint ensuite par *Clodius*, Gouverneur de *Rhodes*, à la tête de 3000 hommes, par *Lépidus* Gouverneur de *Crète* avec la Garnison que *Brutus* y avoit laissée, par *Clodius*, *Torulus*, le jeune *Cicéron*, & plusieurs autres *Romains* de la prémière distinction, qui s'étoient sauvés en *Asie*, il donna beaucoup d'ombrage aux Triumvirs. Ainsi, dans une conférence particulière ils convinrent entre eux, qu'*Antoine* prendroit la route de l'Orient pour s'en assurer, & qu'*Octavien* méneroit les vieilles Troupes en *Italie*, les y mettroit en possession des Terres qui leur avoient été promises, & chasseroit le jeune *Pompée* d'une retraite, qui servoit d'azile à tous les zélés Républicains. Avant de partir ils licentiérent tous leurs Vétérans, à l'exception de 8000. *Octavien* prit avec lui en *Italie* 4 Légions, & 4000 Chevaux; au-lieu qu'*Antoine* eut 10000 Chevaux & 6 Légions. Il fut aussi arrêté, qu'*Octavien* donneroit deux de ses Légions à son Collègue, & en recevroit à la place deux autres, qu'*Antoine* avoit laissées en *Italie* sous le Commandement de *Calénus*, un des Lieutenans de ce Triumvir (*a*). Quoique les 43 Légions qu'ils avoient eues au commencement de la guerre, se trouvassent réduites à 28, il leur falloit de prodigieuses sommes pour payer 5000 Drachmes à chaque Soldat, & pour récompenser les Officiers à proportion. Ce fut là le principal motif de l'expédition d'*Antoine* en *Asie*, où il mena, pour lui servir de Gardes, 4000 Vétérans, outre les forces, que nous avons indiquées. Ces Vétérans, quoique le tems de leur service fût expiré, consentirent à l'accompagner en qualité de Volontaires. Un nombre tout pareil accompagna *Octavien* en la même qualité (*b*).

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Après une marche de quelques jours, *Octavien* arriva à *Dyrrachium*, où nous le laisserons quelque tems pour suivre *Antoine* dans sa mémorable, mais fatale expédition. Après une aussi belle victoire que celle qu'il venoit de remporter (car *Octavien* ne se trouva point à la prémière bataille, & dans la seconde il fut mis en fuite par *Brutus*) il céda à la tentation de visiter la *Grèce*, séjour de l'adulation la plus délicate. Là, déposant toute sa majesté,

Antoine & Octavien partent. *Conduite obligeante* d'Antoine *envers les* Grecs.

(*a*) Appian. ibid. p. 672, Dio. L. XLVIII. p. 358.

(*b*) Appian. ibid. Liv. L. CXXV. Vell. Patercul. L. II. c. 4. Plut. in Anton.

surnom de *Parmensis*. Cette Ville se trouvant dans l'ancienne *Etrurie*, qui s'étendoit, suivant *Cluvier*, jusqu'aux bords du *Pô*, il n'y a pas lieu d'être surpris qu'*Horace* l'appelle *Etrusque* (1). Il étoit, au sentiment de cet inimitable Auteur, un grand Faiseur de vers, mais un médiocre Poëte. Il laissa après lui une si prodigieuse quantité d'Ecrits, qu'ils auroient pu lui servir de bucher.

——— ——— ———Hetrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse, librisque
Ambustum propriis———— ———— (2).

Quintilius Varus, son Assassin, trouva parmi ses Papiers une Tragédie, intitulée *Thyeste*, qu'il publia comme étant son propre Ouvrage. Ce qu'il y a de certain, c'est que *Quintilius* s'empara, après sa mort, de tous ses Papiers, parmi lesquels il y avoit diverses Tragédies. Les vers sur *Orphée*, qui ont été publiés sous son nom, sont de plus nouvelle date.

(1) Horace Satyr. X.

(2) Idem ibid.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

jesté, il prit plaisir à assister, comme un simple Particulier, aux disputes des Philosophes dans les Ecoles & les Académies d'*Athènes*, à voir les Jeux publics, & à être présent aux Cérémonies Religieuses des *Grecs*. Comme il aimoit à être appellé l'*Ami de la Grèce*, & particulièrement l'*Ami d'Athènes*, il y administra la justice avec beaucoup d'équité, & fit des présens considérables à cette Ville, quoiqu'il eût lui-même grand besoin d'argent, sa Caisse Militaire étant presque épuisée par tout l'argent que son Collègue, & lui avoient distribué aux Vétérans après la bataille. Avant que de quiter l'*Attique*, il fit examiner avec soin le Temple d'*Apollon Pythien*, comme s'il avoit eu dessein de le réparer. Mais il renonça à ce projet en arrivant en *Asie*, où il se rendit avec toutes ses forces, laissant *Lucius Censorinus*, un de ses Lieutenans, pour gouverner la *Grèce* pendant son absence. En *Asie*, tous les Rois & Princes qui étoient dans quelque espèce de dépendance de la République, vinrent lui faire leur cour, plusieurs d'entre eux amenant avec eux leurs femmes & leurs filles, pour captiver la bienveillance du Triumvir. Les Reines s'entre-disputoient l'honneur de lui faire les plus magnifiques présens, & d'étaler le plus de charmes à ses yeux. Cette foule de Souverains, qui l'accompagnoient partout où il alloit, & qui lui rendoient toutes sortes d'hommages, flattoit extrêmement sa vanité. Mais rien ne lui fut si agréable que la réception qu'on lui fit à *Ephèse*. Les Femmes de cette Ville vinrent au devant de lui revêtues des habits qu'elles avoient accoutumé de porter en célébrant les Fêtes de *Bacchus*; & les Hommes déguisés en *Satyres* & en *Faunes*. La Procession se fit au son de divers instrumens, & fut interrompue de tems en tems par des vers qu'on chanta à sa louange, & dans lesquels les titres de *Bacchus le gracieux*, & l'*Aimable* ne lui furent point épargnés.

Les Princes d'Asie lui font leur cour.

Sa conduite envers les Asiatiques.

Si ces épithètes lui convenoient à certains égards, il faut avouer qu'à d'autres égards il ne les méritoit guères. *Pétronius*, un des Conspirateurs, & *Quintus*, qui étoit accusé d'avoir fait tomber *Dolabella* entre les mains de *Cassius*, furent mis à mort par ses ordres. Encore cette sévérité est-elle susceptible d'apologie; mais on ne sait quel nom donner à la conduite qu'il tint envers plusieurs Citoyens riches, dont il accorda les biens à ses Boufons & à ses Flateurs, qui souvent demandoient & obtenoient les biens d'un homme qui se trouvoit en parfaite santé, en disant à *Antoine* qu'il étoit mort. C'est ainsi qu'un de ses Cuisiniers, après lui avoir préparé un souper qu'il avoit trouvé excellent, demanda & obtint pour récompense la maison d'un des principaux Citoyens de *Magnèsie*. Mais comme la grande affaire qui l'avoit amené en *Asie*, étoit de trouver les sommes nécessaires pour payer les Légions victorieuses, il somma tous les Etats Amis & Alliés de *Rome* en *Asie*, d'envoyer des Députés à *Ephèse*. Ces Députés s'y étant rendus, il commença par leur reprocher ce qu'ils avoient fait en faveur de *Brutus* & de *Cassius*, nonobstant toutes les bontés de *César* pour eux, & leur notifia ensuite que les 28 Légions victorieuses, qui alloient à plus de 150000 hommes, attendoient de son Collègue & de lui de grandes récompenses. *Jugez*, dit-il en finissant sa Harangue, *des sommes qu'il nous faut par le nombre de nos Soldats, & par les promesses, que nous leur avons faites.*

Son discours aux Députés des Villes d'Asie.

tes. C'eſt pour dégager une partie de ces promeſſes que mon Collègue s'eſt rendu en Italie, *où il donnera à nos Soldats des terres & des maiſons, dont il ſera obligé de chaſſer les anciens Propriétaires. Mais pour vous, j'en veux agir à votre égard avec plus d'humanité. On ne vous ôtera, ni vos champs paternels, ni vos Temples, ni les ſépulcres de vos Ancêtres. Comme vous avez voulu courir les mêmes riſques que nos Ennemis, nous ne pouvons, à préſent que les Dieux nous ont accordé la victoire, vous traiter en Alliés, mais nous devons vous faire ſervir d'exemple. Cependant, comme les Loix de l'Humanité ne proportionnent pas toujours le châtiment au crime, nous nous contenterons d'une ſomme d'argent, la même que vous avez donnée à nos Ennemis, un tribut de dix années. Toute la différence qu'il y aura, c'eſt qu'au-lieu du terme de deux ans que vous avez eu pour faire le payement à nos Ennemis, nous exigeons que le nôtre ſe faſſe en un an. C'eſt la ſeule punition que nous prétendons vous infliger; & même nous ſerions diſpoſés à vous pardonner votre faute, ſans le preſſant beſoin que nous avons d'argent.* A ces mots les Députés ſe jettérent aux piés d'*Antoine*, remontrant, le viſage baigné de pleurs, que l'aſſiſtance qu'ils avoient donnée à *Brutus* & à *Caſſius* ne pouvoit pas être tournée en crime, puiſqu'ils y avoient été forcés d'une manière, qui les rendoit plus dignes de pitié que de châtiment; & que pour ce qui regardoit la ſomme qu'on leur demandoit, il n'étoit pas en leur pouvoir de la fournir, puiſque *Brutus* & *Caſſius* leur avoient enlevé non ſeulement leur or & leur argent en eſpèces, mais auſſi leur vaiſſelle, & juſqu'aux ornemens de leurs Villes & de leurs Temples. *Antoine* ne s'étant point rendu à ces raiſons, *Hybréas*, Orateur & Agent de quelques Villes *Aſiatiques*, ſe leva, & dit: *Puiſque vous avez réſolu de doubler nos taxes, voudriez-vous bien auſſi avoir la bonté de doubler nos Etès & nos Automnes? Sans quoi il nous ſera impoſſible de vous contenter.* Cette hardieſſe ne déplut pas à *Antoine* *; qui comme *Plutarque* l'obſerve, aimoit bien une raillerie ſpirituelle, & accordoit volontiers aux autres la même Liberté qu'il prenoit au leur. Les Députés obtinrent à la fin, avec bien de la peine, qu'ils ne payeroient que neuf ans de tribut, & cela dans l'eſpace de deux années (*a*): deſorte que tous les Princes, Rois, & Etats libres d'*Aſie*, furent obligés d'accabler leurs Sujets de taxes pour le payement de cette ſomme (*b*).

Depuis la mort de Brutus & de Caſſius. &c.

Les Aſiatiques accablés de taxes.

Antoine fit enſuite un tour dans la plupart des Provinces d'*Aſie*, donnant par-

Sa générosité.

(*a*) Plut. in Anton. Appian. L. V. p. 673, 674. (*b*) Appian. ibid.

* Le même *Hybréas* dit quelque tems après à *Antoine*, qui demandoit encore de l'argent: *L'*Aſie *vous a déjà fourni* 200000 *Talens: Si cette prodigieuſe ſomme ne vous eſt point parvenue, faites rendre compte à ceux qui l'ont reçue; que s'ils vous l'ont remiſe, & qu'elle ſoit déjà dépenſée; & vous & nous, ſommes tous ruinés.* Ces mots, dit *Plutarque*, piquérent *Antoine* au vif; car il ſe faiſoit bien des choſes en ſon nom, ſans qu'il en ſût rien: non qu'il fût facile à tromper, mais parce qu'il ſe fioit trop à ceux qu'il employoit. Il étoit naturellement ſincère, & dès qu'il ſentoit avoir tort, il ne croyoit pas au-deſſous de lui de demander pardon à ceux qu'il avoit offenſés. La Liberté qu'il accordoit aux autres de le railler, avoit ſes inconvéniens; car il s'imaginoit que ceux qui profitoient de cette eſpèce de permiſſion, ne le tromperoient point par de lâches flateries, ne conſidérant pas qu'une ſubtile adulation ſe déguiſe quelquefois en raillerie (1).

(1) Plut. in Anton.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

par-tout des marques de son caractère bon & généreux. Il pardonna à *Lucius*, frère de *Cassius*, & à plusieurs autres, que la réputation de clémence attira auprès de lui : mais il fut inexorable à l'égard de ceux qui avoient eu part au meurtre de *César*. Il exemta les *Xanthiens* de tout tribut, & les engagea à rebâtir leur Ville. Il donna aux *Rhodiens*, que *Cassius* avoit traités avec une extrême sévérité, les Iles d'*Andros*, de *Tenos*, de *Naxos* & de *Myndus*. Les Habitans de *Tarse* & de *Laodicée* furent aussi exemtés de toute taxe. Les *Athéniens*, qu'il n'avoit garde d'oublier, eurent les Iles d'*Egine*, de *Teos*, de *Céa*, de *Sciathus* & de *Péparéthus* (*a*); desorte que tout le poids des exorbitantes contributions, montant à la somme de 200000 *Talens*, tomba sur les Habitans de l'*Asie* proprement dite, de *Syrie*, *Phrygie*, *Mysie*, *Galatie*, *Cappadoce*, *Cilicie* & *Palestine*. Comme il manquoit d'argent comptant pour payer ses Soldats, pendant qu'on levoit la taxe il envoya toute sa Cavalerie à *Palmyre* ou *Tadmor*, pour y prendre les dépouilles de cette riche Ville en guise de payement; mais les Habitans, informés à tems de ce dessein, passérent avec leurs familles & tous leurs effets de l'autre côté de l'*Euphrate*; si bien que la Cavalerie du Triumvir s'en retourna à vuide. Après sa retraite, les *Palmyréniens* regagnérent leurs demeures; mais irrités du traitement qu'on leur avoit préparé, ils se mirent sous la protection des *Parthes*, ce qui donna lieu à la seconde guerre des *Romains* contre cette Nation belliqueuse (*b*).

Il cite Cléopatre à comparoître devant lui.

Antoine étant arrivé en *Cilicie*, dépêcha de-là *Dellius* en *Egypte*, pour citer *Cléopatre* à comparoître devant lui, & à venir rendre compte de la conduite qu'elle avoit tenue durant la guerre. Car quoiqu'elle eût fourni du secours à *Dolabella*, *Sérapion*, qui commandoit de sa part dans l'Ile de *Chypre*, s'étoit joint à *Brutus*, & à *Cassius*. *Dellius*, qui fut chargé de cette commission, étoit un habile Historien, & un homme d'esprit, mais d'une lâche complaisance pour les inclinations de ses Maîtres *. Comme il connoissoit le tempérament d'*Antoine*, après une courte conversation avec la Reine, il jugea aisément quelle impression une Femme aussi belle, aussi adroite, & aussi spirituelle feroit sur le Triumvir. Ainsi il l'encouragea à se rendre en *Cilicie*, disant qu'*Antoine* étoit un galant homme, qui la recevroit avec tous les égards dus à son rang, à son sexe, à son mérite extraordinaire, & à son illustre naissance. Elle compta beaucoup sur la parole de *Dellius*,

(*a*) Appian. ibid. p. 675. (*b*) Idem ibid.

* *Quintus Dellius* écrivit en *Grec* l'Histoire de la malheureuse Expédition d'*Antoine* contre les *Parthes*, dans laquelle il l'accompagna en qualité d'un de ses principaux Officiers. C'est à lui qu'*Horace* adresse la III. Ode de son II. Livre, où l'on voit les principes les plus sains de la Philosophie d'*Epicure*. Son caractère n'avoit rien d'estimable. *Messala Corvinus* l'appelloit ordinairement *desultorem bellorum civilium*, c'est-à-dire, le *Voltigeur des Guerres Civiles*. Car il quita *Dolabella* pour prendre le parti de *Cassius*, passa ensuite du Parti de *Cassius* dans celui d'*Antoine*, & à la fin abandonna *Antoine* pour aller joindre *Octavien*. Durant son séjour en *Egypte*, il fut amoureux de *Cléopatre*, qui ne dédaigna pas les hommages d'un aussi beau génie. Du tems de *Sénèque* on voyoit quelques-unes de ses Lettres à cette Reine, écrites avec trop de familiarité (1).

(1) Senec. L. I. de Clementia c. 10. & M. Senec. Suas. 1. Strabo L. XI. & Lips. ad 1. Annal. Tacit.

Dellius, mais bien davantage encore sur sa propre beauté, qui devoit être très grande, à en juger par ses conquêtes. Elle avoit captivé le cœur de *Jules-César*, du fils ainé de *Pompée*, & d'*Antoine* lui-même, dans le tems qu'il servoit sous *Gabinius*, Gouverneur de *Syrie*. *Cléopatre* étoit alors encore jeune, & novice en fait de coqueterie; mais actuellement elle joignoit à une beauté parfaite, l'art de la faire valoir. Sur-tout elle se fioit sur son esprit; car quoiqu'il y eût à *Rome* des personnes qui l'égaloient en beauté, il n'y en avoit aucune qui pût lui être comparée à l'égard des agrémens de la conversation, & d'une certaine grace naturelle, également répandue sur tout ce qu'elle faisoit ou disoit. Le seul ton de sa voix étoit si harmonieux, qu'aucun Instrument de Musique ne flatoit aussi agréablement l'oreille. Outre cela, elle s'exprimoit avec tant de facilité, & en tant de Langues différentes, que tout le monde la regardoit comme un prodige. Elle répondoit, sans le secours d'un Interprête aux Ambassadeurs de plusieurs Peuples, & entendoit, entre autres Langues, l'*Ethiopien*, le *Troglodite*, l'*Hébreu*, l'*Arabe*, le *Syrien*, le Langage des *Mèdes*, & celui des *Parthes*; ce qui étoit d'autant plus merveilleux en elle, que la plupart des Rois, ses Prédécesseurs, avoient à peine été capables d'aprendre l'*Egyptien*, & que plusieurs d'eux avoient oublié le *Macédonien*, leur Langue primitive (*a*).

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Ses charmes.

En partant, *Cléopatre* prit avec elle de prodigieuses sommes d'argent, tous ses joyaux, sa vaisselle, & les plus riches ornemens des Rois d'*Egypte*. *Antoine* lui écrivit plus d'une Lettre pour hâter sa venue; mais elle ne paroissoit pas avoir de grands égards pour ses ordres. A la fin, elle se mit en chemin, & alla s'embarquer à l'embouchure du *Cydnus* dans une petite Galère, qui la transporta à *Tarse* en *Cilicie*, où elle trouva *Antoine*. Nous ne répèterons point ici ce que nous avons eu occasion de dire sur ce sujet dans notre Histoire d'*Egypte* (*b*). Le *Triumvir* fut si épris des charmes de sa personne, de la vivacité de son esprit, & des charmes de sa conversation, que dès ce prémier jour il conçut pour elle une passion, qui fit tous les malheurs de sa vie. Ce ne fut plus le même homme. Uniquement occupé de *Cléopatre*, il négligea toute autre affaire, & accompagna cette Reine en *Egypte*, où il passa l'Hiver suivant avec elle dans un commerce scandaleux, très conforme à ses inclinations vicieuses, mais bien indigne d'un homme de son âge & de son rang (*c*).

Elle arrive à Tarse en Cilicie.

Et rend Antoine épris d'elle.

Pendant qu'*Antoine* s'abandonnoit à la volupté avec tant d'imprudence, son Collègue s'occupoit à règler les affaires d'*Italie*, & à partager entre ses Vétérans les Terres qu'il leur avoit promises. Ayant embarqué ses Troupes à *Dyrrachium*, il passa le Golphe *Adriatique* sans rencontrer aucune Escadre ennemie, & mit pié à terre à *Brunduse*, où il tomba dangereusement malade. Comme ses Médecins désespéroient de sa guérison, la nouvelle de sa mort se répandit dans toute l'*Italie*, & fut reçue différemment suivant la différence des inclinations & des intérêts. La plupart des Sénateurs regardé-

Octavien tombe dangereusement malade.

(*a*) Plut. in Anton. Joseph. Antiq. L. XIV. c. 23. Appian. L. V. p. 673. Dio. L. XLVIII. p. 371.

(*b*) Supr. T. VI. ad loc.

(*c*) Plut. Appian. Dio. ibid. Vid. T. VI. ubi supr.

Depuis la mort de Brutus & *de* Cassius. &c.

gardérent ce bruit comme un des artifices d'*Octavien* pour découvrir leurs sentimens; c'est ce qui engagea le Sénat à ordonner par un Decret, qu'on offriroit aux Dieux des priéres & des sacrifices pour le rétablissement de sa santé, qu'il recouvra peu de tems après.

Dès-qu'il fut en état de soutenir les fatigues du voyage, il partit pour *Rome*, où il fut reçu avec de grandes acclamations, sur-tout de la part de la Populace. Peu avant son arrivée, les Faisceaux Consulaires avoient été transférés de *Lépidus* & de *L. Munatius Plancus* à *L. Antonius*, frère du Triumvir, & à *P. Servilius Vatia Sauricus*; mais *Fulvie*, femme d'*Antoine*, qui étoit très ambitieuse, avoit pris un tel ascendant sur les nouveaux Consuls, qu'on pouvoit dire qu'elle seule gouvernoit la Ville de *Rome*. *Octavien* s'étant opposé à sa domination, elle ne tarda guéres à en venir avec le jeune Triumvir à une rupture, qui alluma enfin une Guerre Civile dans le sein même de l'*Italie*. *Octavien* rencontra dans la distribution des Terres un grand nombre d'obstacles, la plupart insurmontables. Comme le Trésor public étoit épuisé, il ne lui étoit pas possible de contenter ses Soldats, sans leur donner les Villes qu'il leur avoit promises; & ce don, d'un autre côté, ne pouvoit qu'irriter le Peuple. La plupart des Habitans de ces malheureuses Villes venoient chaque jour en foule à *Rome*: les femmes, tenant entre leurs bras des enfans, dont l'âge tendre & l'innocence touchoient de compassion les Amis des Triumvirs, faisoient journellement retentir les Temples & les Places publiques de leurs cris & leurs lamentations. Les Citoyens de *Rome* parlérent en cette occasion avec une hardiesse extraordinaire. *Cette guerre*, disoient-ils, *n'a été entreprise que pour l'avantage particulier des Triumvirs. C'est à eux, qui en retirent le profit, à en porter les charges; & il ne se peut rien de plus injuste, que de prétendre contenter les Soldats aux dépens de tant de malheureuses familles. Octavien* souffrit toutes ces plaintes avec une profonde dissimulation. Ne voulant pas causer de nouveaux troubles, il emprunta le plus d'argent qu'il lui fut possible; mais les sommes ne s'étant point trouvées à beaucoup près suffisantes, il exécuta son prémier dessein, & distribua à ses Soldats les Terres qu'il leur avoit promises au commencement de la guerre. *Crémone*; Ville qui s'étoit distinguée par son attachement aux intérêts de *Brutus*, souffrit le plus par cette inique distribution, & *Mantoue* guéres moins. *Virgile* pensa périr par la main d'un Centurion, nommé *Arrius*, qui le poursuivit l'épée nue, parce qu'il lui disputoit la possession de sa petite Ferme sur les bords du *Mincius*; & c'en auroit été fait du plus grand Poëte, que l'*Italie* ait jamais produit, si, après s'être jetté dans cette Riviére, il ne s'étoit pas sauvé à la nâge. Ce malheur semble avoir contribué le plus à la réputation & à la fortune de cet inimitable Auteur; car il l'engagea à se transporter à *Rome*, où ses talens merveilleux pour la Poësie n'eurent pas plutôt été connus de *Mécene* & d'*Asinius Pollio*, qu'il obtint par leur moyen la restitution de sa Ferme; ce qui forme le sujet de la prémière de ses Bucoliques: Pièce admirable, qu'il composa à l'âge de 28 ans.

Il se brouille avec Fulvie.

Virgile *court risque d'être tué.*

Octavien lui-même courut plus d'un risque dans l'exécution de son dessein, tant de la part des Soldats que de celle du Peuple. Presque tous les Vétérans

Octavien *rencontre de grands*

Vétérans étoient mécontens des Terres qui leur avoient été assignées. Les Soldats d'*Antoine* accusoient *Octavien* de partialité, disant que les meilleures Terres étoient pour ceux qui avoient servi sous lui. *Fulvie* eut soin de souffler ce feu; & étant secondée par le Consul *Lucius*, son beau-frère, qu'elle trouva moyen de gagner absolument, elle mit tout en œuvre pour animer le Peuple & les Soldats contre un homme, qui aspiroit visiblement à la Souveraineté. La chose lui réussit au-de là de son attente, comme il paroit par les deux exemples suivans. Un Soldat ayant pris place parmi les Chevaliers à un Spectacle public, *Octavien* ordonna à un Officier de le chasser de-là. Un moment après les Ennemis du Triumvir répandirent le bruit, que le Soldat avoit été assassiné par ses ordres. Dès-que les Jeux furent finis les Légionaires, qui se trouvoient-là, vinrent lui demander avec menace à voir leur camarade. *Octavien* le fit aussitôt chercher & amener devant eux. Le Soldat déclara qu'on ne lui avoit fait aucun mal; & cette déclaration, bien loin d'appaiser ses compagnons, les irrita, parce qu'elle les privoit d'un prétexte spécieux pour massacrer leur Général. L'autre exemple est encore plus frappant. Le Triumvir avoit marqué à ses Vétérans le jour où ils devoient se rendre dans le *Champ de Mars*, pour y procéder à la distribution des Terres. Les Légionaires s'assemblérent au tems marqué; mais *Octavien* n'étant pas venu aussitôt qu'ils l'avoient cru, ils se mirent à parler de lui d'une manière insolente. *Nonnius*, un des Tribuns, les exhorta à ne point tenir de pareils discours; mais cette brutale Soldatesque, après avoir traité cet Officier de vil adulateur, l'attaqua personnellement, & l'obligea à se jetter dans le *Tibre*, où il se noya. Ceux qui l'avoient insulté, tirérent son corps de la Rivière, & le placérent sur la route qui menoit au *Champ de Mars*, afin qu'*Octavien* pût le voir, & inférer de cet exemple ce qu'il auroit à craindre pour lui-même, s'il irritoit les Légions. *Octavien*, quoiqu'instruit de ce qui venoit d'arriver, alla, contre l'avis de ses Amis, au *Champ de Mars*, & n'ayant fait simplement que détourner les yeux en passant près du corps de *Nonnius*, il parut dans l'Assemblée avec une apparente tranquillité. Il feignit adroitement de croire que le Tribun avoit été tué dans une querelle particulière, & après avoir recommandé à ses Soldats de ne pas porter une autre fois leur ressentiment à de pareils excès, il procéda à la distribution des Terres, & étendit sa libéralité même jusqu'aux morts, en donnant aux femmes & aux enfans de ceux qui avoient perdu la vie à la bataille de *Philippes*, la portion qui leur seroit tombée en partage. Cette fausse & inique générosité charma tellement ceux qui en étoient les objets, qu'ils demandérent que les Auteurs de la mort de *Nonnius* fussent punis comme ils le méritoient. Mais le rusé Triumvir répondit, qu'ils étoient suffisamment punis par les reproches de leur conscience (*a*).

Depuis la mort de Brutus & *de* Cassius. &c.

Obstacles dans la distribution des Terres.

Octavien, ayant ainsi regagné l'affection de ses Soldats, & ne pouvant supporter plus longtems la conduite hautaine & impérieuse de *Fulvie*, répudia sa fille *Clodie*, après avoir déclaré avec serment, que quant à lui elle

Il répudie Clodie *fille de* Fulvie.

(*a*) Appian. Dio. ibid.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

le étoit encore vierge. *Fulvie*, au désespoir de cet affront, résolut de ne plus garder de mesures, & de mettre tout en œuvre pour perdre *Octavien*. Dans cette vue, elle exhorta ouvertement les Vétérans qui avoient servi sous son époux, à prendre les armes contre son ingrat Collègue, qui, quoiqu'il n'eût en aucune façon contribué à la victoire, prétendoit en recueillir seul tout l'avantage. Elle paroissoit dans toutes les Assemblées du Peuple avec les enfans qu'elle avoit d'*Antoine*, & y faisoit d'amères plaintes de la manière dont elle étoit traitée par un homme, qui auroit dû la protéger contre toutes les insultes de ses Ennemis. Son beau-frère *Lucius* tenoit le même langage, soutenant hautement, que l'unique but d'*Octavien* étoit d'asservir l'*Italie*, de s'emparer de toute l'Autorité de ses Collègues, & d'assujettir à sa volonté le Sénat & le Peuple. Il prétendoit agir de concert avec son frère, dont le grand intérêt, disoit-il, étoit de garantir la République de la Tyrannie du rusé & ambitieux *Octavien*. Une brouillerie si déclarée entre le jeune Triumvir d'un côté, & *Lucius* & *Fulvie* de l'autre, produisit deux Factions, & déchira de-nouveau la République en deux Partis. Les Vétérans, qui avoient servi sous *Antoine*, & ceux des Habitans d'*Italie* qui avoient été chassés de leurs demeures, épousérent la querelle de *Fulvie* & de *Lucius*. Les Amis du feu Dictateur, & les Légionaires, qui étoient contens des Terres qu'on leur avoit assignées, se déclarérent pour *Octavien*; desorte que l'*Italie* se trouvoit sur le point de voir une nouvelle guerre s'allumer dans le sein même de *Rome*, où il se commettoit journellement quelques meurtres, tant par l'insolente Populace, que par la Soldatesque des deux Factions opposées. Pour mettre le comble aux malheurs de *Rome* & de l'*Italie*, une famine commença à se faire sentir dans toute l'étendue de ce Pays. Cette famine venoit de plusieurs causes, dont les trois principales étoient: Que la plupart des Terres n'avoient point été cultivées depuis le commencement de la Guerre Civile: Que les Mers étoient couvertes d'Escadres ennemies: Et enfin, que *Sextus Pompéius* se trouvoit Maître de la *Sicile*, dont le Continent, & particuliérement la Capitale, tiroient leur blé.

La République partagée en deux factions.

Dans une si fâcheuse conjoncture, *Octavien* auroit bien voulu entendre à un accommodement avec *Fulvie*; mais livrée à son ressentiment, elle n'écouta que les conseils de *Manius*, Agent de son mari, qui soutenoit qu'il n'y avoit qu'une guerre qui pût arracher *Antoine* d'entre les bras de *Cléopatre*, & le ramener en *Italie*. *Fulvie* suivit un si pernicieux avis, & abandonnant *Rome*, se retira à *Préneste*, Ville qui s'étoit déclarée en sa faveur. Là on la vit le casque en tête, & l'épée au côté, assembler quelques Légions, les haranguer, donner la parole, & faire toutes les fonctions d'un Général. *Octavien*, craignant que le jeune *Pompée* ne profitât de cette querelle entre lui & *Fulvie*, envoya une Députation au Camp de *Préneste*, pour exhorter son Ennemie, & *Lucius Antonius*, qui, quoique Consul, ne jouoit cependant par rapport à *Fulvie* que le rôle d'Officier subalterne, à se réunir avec lui contre leurs Ennemis communs. Les Députés, qui avoient tous été choisis dans l'Ordre des Sénateurs, & qui étoient Amis communs des Triumvirs, auroient réussi à persuader *Lucius*, s'il n'en avoit pas été empê-

Fulvie *sort de* Rome & *forme un Camp à* Préneste.

empêché par l'implacable *Fulvie* & par *Manius*. Celui-ci, dans un Discours étudié, accusa *Octavien* de songer à s'emparer de toute l'Autorité du Triumvirat, & à réduire *Antoine* à la condition de simple Particulier, quoique la victoire remportée dans les Plaines de *Philippes* fût uniquement due à sa valeur. *Et quelle autre vue*, dit-il, *pourroit avoir ce jeune Ambitieux en distribuant des Terres à* 34 *Légions*, *au lieu de* 28? *Il cherche à se faire un puissant Parti aux dépens d'un nombre infini de Malheureux, qui ont été chassés de leurs demeures, pour faire place à ses partisans, dont plusieurs n'ont eu aucune part à la dernière guerre. C'est pour l'amour d'eux qu'il a ravagé l'Italie, n'épargnant pas même les Temples des Dieux. Il leve actuellement des Troupes, sous prétexte d'aller faire la guerre à* Pompée; *mais il est bien clair qu'il a un tout autre but, qui doit nous donner de l'ombrage, puisque, dans la situation présente des affaires, l'expédition, dont il s'agit, est absolument impossible, faute de Vivres & de Vaisseaux. Son vrai dessein est de se rendre redoutable, & d'usurper une puissance tyrannique, non seulement sur le Sénat & le Peuple, mais aussi sur ses Collègues. Que s'il prétend être sincèrement disposé à une réconciliation, qu'il licentie ses Troupes, qu'il rende compte des sommes immenses qui lui ont passé par les mains, & qu'à l'avenir il agisse de concert avec ceux qui n'ont autre chose en vue que le Bien Public* (a).

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Discours de Manius *contre* Octavien.

Octavien, jugeant la guerre inévitable sur le rapport de ses Députés, se mit à rassembler ses Légions, ce que firent pareillement *Lucius* & *Fulvie*. Il parut, durant ces entrefaites, quelques Manifestes de part & d'autre. *Lucius* & *Octavien* s'écrivirent aussi plusieurs Lettres piquantes. Ce dernier, remarquant qu'un grand nombre de Vétérans se rangeoit sous les Drapeaux de ses Ennemis, dépêcha un Exprès à *Salvidien*, qui devoit gouverner l'*Espagne* en qualité de son Lieutenant, lui ordonnant d'amener au-plutôt en *Italie* les 6 Légions, qui étoient sous ses ordres. *Salvidien*, qui n'étoit pas encore arrivé dans sa Province, revint d'abord sur ses pas, repassa les *Alpes*, & gagna avec une vitesse incroyable la *Gaule Cisalpine*, où il trouva *Octavien* occupé à y rassembler ses forces. *Caius Asinius Pollio* & *Publius Ventidius*, deux des Lieutenans de *Lucius*, qui étoient campés aux piés des *Alpes*, suivirent *Salvidien*, &, en lui coupant ses Convois, le réduisirent lui & son Armée à une facheuse situation. Dans ce même tems *Lucius*, ayant rassemblé un Corps nombreux de Troupes, alla à la rencontre de *Salvidien*, dans l'intention de l'attaquer de front, pendant que ses deux Lieutenans le prendroient en queue. Le projet étoit bien conçu, & *Salvidien* auroit été infailliblement taillé en pièces avec tout son monde, si *Vipsanius Agrippa* n'avoit pas amené à son secours un Corps choisi de Vétérans, & attaqué la Ville de *Sutrium*, après s'être posté entre lui & *Lucius*. Comme les Habitans de cette Ville s'étoient signalés par leur attachement aux intérêts de *Lucius*, il vola à leur secours, ce qui donna occasion à *Salvidien* de joindre *Agrippa*, & de s'emparer avec lui, après qu'il eut emporté *Sutrium* d'assaut, de tous les Défilés qui menoient aux deux Camps de *Pollion* & de *Ventidius*. *Lucius* essaya de s'ouvrir une route

Les deux Partis font des préparatifs de Guerre.

Salvidien *un des Lieutenans d'*Octavien *tiré d'un grand danger par* Agrippa.

(a) Appian. ibid. Dio. L. XLVIII. p. 359, 360. Vell. Paterc. L. II. c. 24. Suet. in Octav. c. 62.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

route l'épée à la main; mais la chose s'étant trouvée impraticable, il résolut de se retirer dans la Ville de *Pérusie*, & d'y attendre, comme dans un lieu de sureté, l'arrivée de ses deux Lieutenans. *Agrippa* & *Salvidien* le suivirent de près, & investirent la Place avant qu'il eût eu le tems de réfléchir sur le danger auquel il s'exposoit lui-même & ses Troupes.

Lucius *assiégé dans Pé.* rusie.

Octavien n'eut pas plutôt apris la triste situation de *Lucius*, qu'il se rendit devant *Pérusie*, & y concerta avec ses Lieutenans les mesures pour pousser le siège avec vigueur; mais comme il étoit impossible de prendre d'assaut une Place si forte, & défendue d'ailleurs par une Armée entière, il entreprit de s'en rendre maître par famine. Dans cette vue, il entoura la Ville d'une ligne de circonvallation, qui avoit 56 stades de circuit. Depuis son Camp jusqu'au *Tibre* il fit faire des lignes, qu'il garnit de retranchemens, & de plusieurs tours placées de distance en distance, c'est-à-dire, environ à 60 piés l'une de l'autre. Ces tours étoient remplies d'Archers, de Frondeurs, & de toutes sortes de Machines pour empêcher l'Ennemi de recevoir des Convois par eau. *Lucius*, d'un autre côté, harassoit continuellement les Ouvriers & les Légions qui les couvroient par de brusques sorties, dans lesquelles ses gens, qui étoient la plupart Gladiateurs, avoient tout l'avantage. Dans une de ces sorties *Octavien* lui-même pensa tomber entre les mains de l'Ennemi. Dans ce même tems *Fulvie* détacha de son Camp à *Prénesle L. Munatius Plancus* avec un Corps nombreux de Troupes choisies, lui ordonnant de joindre *Ventidius* & *Pollion*, & d'obliger avec leurs forces réunies l'Ennemi à lever le siège, ou bien à hazarder une action. *Plancus*, en dépit d'*Agrippa* & de *Salvidien*, qu'*Octavien* détacha contre lui, joignit *Pollion* & *Ventidius*, & s'avança avec eux jusqu'à *Fulginium*, à 160 stades de *Pérusie*. *Lucius* fut charmé de leur aproche, qu'ils eurent soin de lui notifier par des feux allumés pendant la nuit, & par d'autres signaux. Il ne doutoit nullement qu'ils ne fissent les derniers efforts pour le dégager. Et véritablement c'étoit bien leur dessein; mais *Plancus*, après avoir examiné avec soin les retranchemens de l'Ennemi, déclara qu'il n'y avoit pas moyen de secourir la Place sans risquer de perdre tout leur monde, & qu'ainsi il ne falloit point y songer, son avis l'emporta; & comme aucun d'eux n'aprouvoit la conduite de *Lucius*, qui s'étoit engagé témérairement dans une guerre à l'insu de son frère, ils se retirérent laissant leur Général & ses Troupes dans la situation qu'on peut s'imaginer. Comme les Assiégés se trouvoient déjà réduits à de grandes extrémités faute de vivres, ils firent une sortie, mais ils furent repoussés après avoir combattu depuis neuf heures du soir jusqu'au lendemain matin. *Lucius*, voulant se défendre jusqu'à la fin, fit un inventaire de toutes les provisions qu'il y avoit dans la Place, dont il eut soin qu'on distribuât chaque jour une petite quantité aux Soldats & aux Habitans de condition. Pour ce qui est des Esclaves, & de la Valetaille de l'Armée, il ne leur fit rien donner, quoiqu'il les tînt renfermés dans la Ville, & qu'on les observât de près, de peur qu'ils n'allassent informer l'Ennemi de la cruelle famine qu'éprouvoit la Garnison. C'étoit proprement condamner à la mort un très grand nombre d'hommes innocens; inhumanité dont l'Histoire ne fournit que très peu d'exemples.

Les Généraux de Lucius *désespérent de le pouvoir secourir.*

Cruauté de Lucius *envers les Esclaves.*

Ces

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Ces Misérables erroient çà & là dans les ouvrages, pour se nourrir d'herbes & de racines. Il y en eut même, qui mangérent jusqu'à la chair de leurs compagnons morts. A la fin, les Soldats ne pouvant plus supporter la famine, demandérent permission à *Lucius* de faire une sortie génerale, aimant mieux mourir en braves gens l'épée à la main, que de vivre ainsi. Le Général aprouva leur résolution, disant qu'ils n'avoient d'autre ressource que leur valeur, & qu'il falloit vaincre ou mourir.

La Garnison réduite à de grandes extrémités fait une sortie désespérée.

Pour éviter la confusion, qui a souvent lieu pendant la nuit, ils firent leur sortie à la pointe du jour. Pour mieux réussir dans leur projet, ils se pourvurent de bêches, d'échelles, de crocs, & d'autres machines nécessaires pour ruïner les ouvrages dont *Octavien* avoit entouré la Ville. Dès que le jour commença à paroître, ils coururent à l'Ennemi comme des Tigres affamés, taillérent en pièces les Gardes avancées, comblérent le Fossé en un instant, arrachérent les Palissades, & commencérent à détruire les Retranchemens, pendant que du haut de quelques tours roulantes qu'ils avoient préparées pour cet effet, & remplies d'Archers, il pleuvoit des traits sur l'Ennemi. La terre fut bientôt couverte de corps morts, & l'on n'entendoit par-tout que des gémissemens de blessés & de mourans. Les Soldats d'*Octavien* firent un terrible carnage parmi les Agresseurs. Mais comme ces derniers redoutoient moins la mort que la famine, ils continuérent à combattre avec une valeur incroyable, & vinrent même à bout de chasser les Ennemis de tous leurs postes. Après une action soutenue pendant plusieurs heures avec toute l'opiniâtreté possible, la victoire se seroit enfin déclarée pour les Soldats de *Lucius*; mais les Troupes d'*Octavien* étant supérieures en nombre, & continuellement relevées par des Troupes fraîches, les Assiégés furent enfin précipités du haut du rempart, où ils s'étoient longtems maintenus en dépit de tous les efforts des Assiégeans. Leur chute, bien loin de les décourager, les anima à revenir à la charge, en exhortant leurs compagnons, qui en étoient encore aux mains, à tenir ferme. A la fin *Lucius*, charmé d'une fidélité & d'une valeur si étonnantes, & sachant que leur courage ne servoit qu'à les faire périr, fit sonner la retraite. Aussitôt les Troupes d'*Octavien* jettérent de grands cris, frappant de leurs épées contre leurs boucliers, suivant la coutume des *Romains*, quand ils venoient de remporter quelque victoire. Ces marques de joie furent regardées par ces braves gens comme une insulte. Ainsi ayant rassemblé le peu d'échelles qui leur restoient, ils retournérent à la charge avec une nouvelle fureur; & ce ne fut qu'avec une extrême difficulté, & même avec larmes, que *Lucius* les engagea à se retirer. *Octavien* doubla les Gardes cette nuit, & disposa plusieurs Corps de Troupes sur les remparts de telle manière, qu'ils pouvoient s'entre-secourir en cas d'attaque (*a*).

Lucius *se résout à capituler.*

Lucius, se trouvant réduit à la dernière extrémité, & sans aucune espérance de secours, résolut de capituler, & de sauver la vie à tant de braves Guerriers. Dans cette vue il dépêcha trois des principaux Officiers de son Armée pour traiter avec *Octavien* en son nom. Le rusé Général reçut

(*a*) Appian. Dio. ibid.

Depuis la mort de Brutus & *de* Cassius, &c.

çut les Députés d'une manière obligeante, & répondit à leurs propositions, qu'il pardonnoit de bon cœur à tous eux qui avoient servi sous *Antoine* contre les Meurtriers de son Père; mais que pour les autres il exigeoit qu'ils se rendissent à discrétion. C'étoit-là le langage qu'il tint aux trois Officiers en commun; mais ayant pris ensuite *Furnius*, un des trois, en particulier, il lui dit qu'il avoit dessein de faire grace à toute l'Armée, hormis un très petit nombre de coupables. Sur le rapport des Députés, plusieurs illustres *Romains*, qui de tout tems avoient été Ennemis déclarés du Triumvirat, craignant de tomber entre les mains d'*Octavien*, dont ils connoissoient le naturel sanguinaire, pressérent *Lucius* d'insister sur une Amnistie génerale, & de ne se point rendre à d'autres conditions. *Lucius*, ému de compassion envers tant de vaillans Guerriers, qu'*Octavien* ne manqueroit pas d'immoler à sa vengeance, prit le parti de s'aller remettre lui-même entre les mains du jeune Vainqueur, & d'intercéder en faveur de tous ses Amis. *Octavien* lui fit l'accueil du monde le plus obligeant, & promit un pardon général à tous ceux qui s'étoient rangés sous ses Drapeaux, pourvu qu'ils se rendissent sans plus faire la moindre résistance, & le missent en possession de la Ville. *Lucius*, comptant sur la parole d'*Octavien*, ordonna à ses gens d'aller dès le lendemain reconnoître le Triumvir pour leur Général; ce qu'ils n'eurent pas plutôt fait, qu'ils furent incorporés dans ses Troupes.

Il va en personne traiter avec Octavien.

Pour ce qui est des Habitans de *Perusie*, qui avoient marqué un attachement inviolable aux intérêts de *Lucius*, *Octavien* ordonna que ceux qui formoient le Sénat ou le Conseil de la Ville, fussent amenés devant lui chargés de fers, & les condamna tous à la mort, contre les Articles du Traité, & sa parole donnée. Quelques-uns de ces infortunés Magistrats tâchérent de se justifier, d'autres demandérent grace; mais il leur fit à tous la même réponse, *Moriendum est, il faut mourir.* On les mena au nombre de 300, tous enchaînés, au pié d'un Autel dédié à *Jules-César*, & on les immola en cet endroit, comme autant de victimes, aux manes de ce Héros, le jour même des *Ides de Mars*, Anniversaire de sa Mort. Avec eux furent sacrifiés par le barbare Tyran, *Caius Flavius*, *Clodius Bithynicus*, & *Canutius*, trois illustres Sénateurs de *Rome*, & zélés Défenseurs de leurs anciens Privilèges. La Ville fut abandonnée par ses ordres au pillage. Un certain *Sestius*, surnommé *Macedonicus*, à cause qu'il avoit servi longtems en *Macédoine*, ne voulant pas survivre à la ruïne de sa Patrie, mit le feu à sa maison; mais par malheur les flammes s'étant communiquées aux maisons voisines, toute la Ville fut en peu de tems entièrement réduite en cendres. Telle fut la fin de cette malheureuse Guerre, connue sous le nom de *Guerre de Pérusie*. Par rapport à *Pollion*, *Ventidius*, *Plancus*, & les autres Lieutenans d'*Antoine*, quoiqu'ils eussent encore sous leurs ordres 13 Légions, & 1500 Chevaux, ils se retirérent tous dans les Places maritimes, pour y attendre du secours de la part d'*Antoine*. *Octavien* les ayant poursuivis, *Asinius Pollio* se rendit à bord de la Flotte commandée par *Domitius Ahenobarbus*, Amiral de *Brutus*, amenant avec lui 7 Légions. *Plancus*, poursuivi par *Agrippa*, abandonna les 2 Légions qu'il commandoit, & alla joindre *Fulvie* à *Preneste*. Les Légions se rendirent à *Agrippa*; mais *Plancus*

Cruauté horrible d'Octavien.

Pérusie *réduite en cendres.*

cus & *Fulvie*, ayant quité *Préneste*, se rendirent à *Putéoles*, & de-là à *Brundise*, d'où ils passérent en *Macédoine*. Les autres Chefs se sauvérent en *Sicile*, où ils furent très bien reçus par *Sextus Pompéius*, qui, s'il n'avoit pas été d'un naturel indolent, auroit pu, à la faveur de ces troubles, se rendre maître de l'*Italie*; car *Statius Murcus* s'étant brouillé avec *Domitius Ahénobarbus*, l'autre Amiral Républicain, lui avoit amené 2 Légions complettes, 24 Vaisseaux, & des Sommes immenses qu'il avoit extorquées aux Villes maritimes d'*Asie*. Outre cela, il avoit reçu des renforts considérables, consistant en Vétérans, qui avoient survécu à la Journée de *Philippes*; mais l'indolent *Pompée*, quoiqu'en état d'envahir l'*Italie*, ou du moins d'y faire tête aux Triumvirs, se contenta de ravager les Côtes, jouant le rôle d'un Pirate plutôt que celui d'un Général (*a*). Les Chefs des Troupes de *Lucius* se trouvant ainsi dispersés, & chassés de l'*Italie*, *Tibère Claude Néron*, à la tête d'un petit nombre de Vétérans, & de quelques milliers d'Esclaves qu'il avoit rassemblés, en leur promettant la Liberté, entreprit de soutenir le parti de *Lucius* dans le voisinage de *Naples*. *Tibère* descendoit d'une des plus illustres Familles de *Rome*, & avoit été honoré par *Jules-César* de divers Emplois considérables, & entre autres de celui de Questeur de son Armée. Dans la Guerre d'*Alexandrie*, il eut le Commandement de la Flotte du Dictateur, & acquit beaucoup de gloire en cette occasion. Il fut créé dans la suite Préteur, & élevé à la Dignité de Souverain-Pontife. Mais nonobstant tant de faveurs, après l'assassinat de *César*, il opina à accorder un pardon général à tous les Conspirateurs, & exhorta même les Consuls à leur accorder des récompenses. Il s'étoit garanti par la fuite de l'effet des Proscriptions, & ayant pris le parti de *Lucius* dès le commencement de cette guerre, il s'étoit renfermé dans la Ville de *Pérusie*; mais il n'y resta pas longtems, & trouva moyen de gagner la *Campanie*, où il leva l'Armée dont nous venons de parler. Comme cette Armée ne consistoit principalement qu'en nouvelles levées, peu propres à soutenir l'idée des armes victorieuses d'*Octavien*, elle ne tarda guères à se disperser. *Tibère*, ainsi abandonné par ses forces, se sauva avec sa femme *Livi*, & son fils *Tibère*, qui n'avoit pas encore deux ans du côté de la Mer, espérant trouver quelque Vaisseau qui le transportât en *Sicile*. *Livie* étoit fille de *Livius Drusus Claudianus*, qui perdit la vie dans la Bataille de *Philippes*, en combattant contre les Triumvirs. *Livius* descendoit de la Famille *Claudia*, d'où lui venoit le surnom de *Claudianus*; mais sa branche avoit été adoptée depuis longtems dans la Famille *Livia*. Le seul homme de distinction qui accompagnât *Tibère* & *Livia*, étoit *Caius Velléius*, Grand-père du fameux Historien *Velléius Paterculus*, qui avoit servi avec beaucoup de réputation dans les Armées de *Pompée* & de *Brutus*. Mais son âge & ses infirmités ne lui permettant pas de se transporter avec eux en *Sicile*, le regret de les quiter, & la crainte de tomber entre les mains de l'impitoyable *Octavien*, le déterminerent à se tuer de sa propre épée. Pour ce qui est de *Tibère* & de *Livie*, après avoir échappé à mille dangers, ils trouvérent heu-

Depuis la mort de Brutus & de Cassius.

Les Généraux de Lucius dispersés.

(*a*) Appian. ibid. p. 672. Vell. Paterc. L. II. c. 72, 77. Dio. L. XLVIII. p. 362—368.

Depuis la mort de Brutus *&* de Cassius. *&c.*

heureusement, accompagnés d'un seul domestique, une petite Barque, qui les transporta en *Sicile*. Et nous ne saurions nous dispenser ici de réfléchir avec *Velléius Paterculus* sur les étranges coups de la Fortune, qui nous donnent lieu de conclure, que nos craintes sont très souvent aussi mal fondées, que nos espérances mêmes. *Livie* fuyoit devant un Ennemi dont elle devoit gagner & conserver l'affection jusqu'à la fin de sa vie; & l'enfant, qu'elle portoit entre ses bras, devoit succéder à *Octavien*, & gouverner après lui l'Empire avec une autorité absolue. *Tibère* s'étant sauvé par la fuite, *Octavien* retourna à *Rome*, où il entra en habit de Triomphe, & la tête couronnée de Laurier. On célébra des Fêtes publiques plusieurs jours de suite, & il fut ordonné par un Decret du Sénat, & du Peuple, *Que quelque Général, qui obtînt à l'avenir l'honneur d'un Triomphe*, Octavien *seroit censé avoir part à cet honneur* (*a*).

Fin de la Guerre de Pérusie.

Année après le Déluge 2964 Avant J. C. 35. De Rome 713.

Pendant que *César Octavien* faisoit la guerre en *Italie* à *Lucius*, & y prenoit des mesures dignes d'un profond Politique, *Antoine* s'abandonnoit en *Egypte* aux plaisirs avec *Cléopatre*, qui n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit entretenir & augmenter la passion qu'il avoit pour elle *. Mais dans ce

(a) Appian. Dio. Vell. Patercul. ibid.

* Les Poëtes n'ont point donné à *Omphale*, Reine de *Lydie*, un plus grand ascendant sur *Hercule*, que l'Histoire n'en donne à la belle Reine d'*Egypte* sur *Antoine*. Tel qu'*Hercule*, d'un fier Guerrier il devint l'Esclave d'une Femme artificieuse, & un objet de risée, non seulement pour l'*Egypte*, mais aussi pour tous les Peuples qui connoissoient la République *Romaine*. Par complaisance pour son idole, il s'habilla à la *Grecque*, ne portant rien qui le distinguât des *Asiatiques* efféminés qui composoient la Cour de *Cléopatre*. Il ne songeoit qu'à plaire à cette Reine, qui ne le quitoit ni jour oi nuit. Elle jouoit aux dez avec lui, alloit à la chasse avec lui; & quand il jugeoit à propos d'exercer le peu de Troupes qui étoient sous ses ordres, ce qu'il ne faisoit que pour la divertir, elle étoit toujours présente. On ne parloit à la Cour que de Fêtes, de Spectacles, de Parties de plaisirs, &c. La joie & les dissipations avoient chassé toute idée d'affaires. Les deux Amans désignoient leur manière de vivre par un nom particulier, l'appellant la *Vie inimitable*. Ils se régaloient tour à tour, & faisoient eo ces occasions des dépenses effroyables. *Plutarque* rapporte sur ce sujet, rélativement à *Antoine*, deux exemples, qu'il tenoit de son Grand-père *Lamprias*, qui les avoit apris d'un certaio *Philotas*, Médecin d'*Amphysse*. *Philotas* fut invité par un des Cuisiniers d'*Antoine* à voir les superbes préparatifs qu'il faisoit pour un souper de ce Triumvir. Etant entré dans la cuisine, il fut surpris de la prodigieuse variété de choses rares qu'il apperçut; mais rien ne le frappa davantage, que la vue de huit Sangliers, qui devoient être rôtis à différentes broches. *Vous avez apparemment bien du Monde à souper*, dit *Philotas* au Cuisinier? Mais celui-ci, riant de sa simplicité: *Il n'y aura*, répondit-il, *que douze Convives; mais chaque plat doit-être servi à point; car*, ajouta-t-il, *il se pourroit*, qu'Antoine *voulût souper dans ce moment, dans une heure, ou plus tard; & comme j'ignore quand il le voudra, il faut que je fasse ensorte qu'il y ait toujours un repas de prêt pour le tems où* Antoine *ira se mettre à table*. Le même *Philotas* étant ensuite au service du fils ainé qu'*Antoine* eut de *Fulvie*, & admis avec quelques autres des principaux Domestiques à sa table, quand le jeune *Antoine* ne dînoit pas avec son Père, il arriva un jour qu'un autre Médecin, grand faiseur d'argumens, ennuya la compagnie de ses impertinens Paralogismes. *Philotas*, las de l'entendre, lui fit à son tour cet argument. *Il y a une espèce de fièvre pour laquelle l'eau froide est bonne: tout homme qui a la fièvre a une espèce de fièvre: donc l'eau froide est bonne pour tous ceux qui ont la fièvre.* Ce sophisme imposa sileoce au Charlatao, & fit tant de plaisir au jeune *Antoine*, que s'adressant à *Philotas*, & lui montrant une table couverte de Vaisselle, il lui dit, *Philotas, tout cela est à vous*. Ce Médecin le remercia; mais ne pouvant s'imaginer qu'il eût le pouvoir de faire un présent de si grand prix, il s'en retourna

ce même tems la *Syrie* & la *Palestine* se trouvant épuisées par les sommes prodigieuses qu'on les avoit obligées à payer, les *Aradiens* massacrérent ceux qui étoient venus recueillir les taxes; & joints ensuite aux *Palmyréniens*, & à divers petits Princes de *Syrie*, ils appellérent les *Parthes* à leur secours. Ceux-ci, charmés de cette invitation, passérent l'*Euphrate*, sous les ordres de *Pacore*, fils de leur Roi, & de *Labiénus* Général *Romain* *, défirent en bataille rangée *Saxa*, Lieutenant d'*Antoine* en *Syrie*, & le forcérent à se réfugier en *Cilicie*. Après cette victoire, les deux Généraux partagérent leur Armée. *Labiénus*, à la tête de cette partie de l'Armée qui fut laissée sous ses ordres, poursuivit *Saxa* en *Cicilie*, où il le tua, & mit ses Troupes en fuite. Il ravagea ensuite l'*Asie Mineure*, & ayant obligé les Lieutenans d'*Antoine* à se sauver dans les Iles, il subjugua toutes les Places jusqu'à l'*Hellespont* & la *Mer Egée*.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius &c.

Dans ce même tems *Pacore*, avec l'autre partie de l'Armée, se rendit maître de la *Syrie* & de la *Phénicie* jusqu'à *Tyr*, qui fut la seule Ville qui lui opposa de la résistance, les restes des Forces *Romaines* dans ce Pays s'étant jettées dans cette Place (*a*). Ces fâcheuses nouvelles, & d'autres plus tristes

Les Parthes ravagent la Syrie & y remportent de grands avantages sur les Lieutenans d'Antoine.

(*a*) Dio. Appian. & in Parthicis. Flor. L. IV. c. 9. Epit. Liv. L. CXXVII. Plut. in Anton. Joseph. Antiq. L. XIV. c. 23.

tourna sans en rien emporter. A peine fut-il revenu chez lui, que des Esclaves, suivis d'un Officier du jeune *Antoine*, vinrent lui aporter toute la Vaisselle, en le priant d'y faire mettre sa marque. *Philotas* s'en excusa, par la raison que nous avons indiquée; mais l'Officier combattit ses scrupules, en lui disant: *Ignorez-vous que celui qui vous fait ce présent est le fils d'*Antoine, *qui pourroit, sans s'incommoder, vous donner une Vaisselle toute pareille d'or. Mais si vous voulez suivre mon avis, prenez la valeur de la Vaisselle en argent; car, parmi les différentes pièces, il pourroit s'en trouver quelqu'une rare par son antiquité, ou de la façon de quelque grand Maître, & dont pour cette raison* Antoine *feroit peut-être grand cas.*

Pour revenir à *Cléopatre*, elle inventoit chaque jour de nouvelles folies pour le divertir. Quelquefois les deux Amans se promenoient de nuit dans les rues, *Cléopatre* habillée comme une Femme du commun, & *Antoine* en Esclave, & ainsi déguisés, ils entroient dans des maisons publiques, & s'y mêloient avec la Populace. *Cléopatre* prenoit grand plaisir à ces expéditions, qui lui fournissoient occasion de déployer son esprit & sa gayeté, en racontant les avantures qui lui arrivoient, ce qu'elle faisoit avec une grace sans égale. Ces courses nocturnes leur attirérent souvent des injures, & quelquefois des coups. Une conduite si indécente pour une Reine, & pour un Homme qui réunissoit en sa personne les qualités de Magistrat *Romain* & de grand Capitaine, & qui outre cela avoit déjà 40 ans passés, choqua tous les gens sages, mais plut fort à la Populace, qui disoit qu'elle étoit bien obligée à *Antoine* de lui donner la Comédie, & de réserver ses rôles tragiques pour les *Romains*. Nous avons parlé au long dans notre Histoire d'*Egypte* des autres divertissemens extravagans d'*Antoine*, & en particulier de la plaisante avanture qui lui arriva en pêchant à la ligne avec *Cléopatre* (1).

* Ce *Labiénus* étoit fils de *Titus Labiénus*, qui avoit été Lieutenant de *César* en *Gaule*, & un de ses plus intimes Amis; mais ayant épousé dans la suite la cause de *Pompée*, il devint son Ennemi mortel, & fut tué combattant contre lui à la Journée de *Munda* (2). Son fils fut envoyé par *Brutus* & *Cassius*, un peu avant la Bataille de *Philippes*, en qualité d'Ambassadeur au Roi des *Parthes*, pour lui demander du secours, & il étoit à la Cour de *Parthie* quand la bataille se donna. La défaite de ses Amis l'engagea à rester à cette Cour, d'où il revint avec *Pacore*, après qu'*Orode* eut pris la résolution d'attaquer les *Romains* (3).

(1) Supr. T. VI. ad loc.
(2) Cæsar. Comment. & Plut. in Cæs.
(3) Dio. L. XLVIII. p. 371. Flor. L. IV. c. 9. Vell. Patercul. L. II. c. 78.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

triste encore touchant l'état de ses affaires en *Italie*, & la malheureuse guerre entre son frère & *Octavien*, réveillérent *Antoine* de cette espèce d'ivresse où il étoit plongé, & le déterminérent à marcher contre les *Parthes*. Dans cette vue ayant rassemblé jusqu'à 200 Vaisseaux, il mit à la voile pour *Tyr*; mais trouvant, à son arrivée en cette Ville, tout le Pays d'alentour entre les mains de ses Ennemis, & recevant dans ce même tems plusieurs lamentables Lettres de *Fulvie*, il résolut de laisser-là les *Parthes*, & de passer directement en *Italie*. Après avoir eu soin de renforcer la Garnison de *Tyr*, il se rendit à *Athènes*, où il trouva *Fulvie*, qu'il blâma hautement comme ayant été la principale cause des derniers troubles. Ce fut à *Athènes* qu'il aprit qu'*Octavien* s'étoit emparé de la *Gaule Transalpine*, & avoit forcé le fils de *Calénus* après la mort de son Père à lui remettre onze Légions, qu'il commandoit dans cette Province. Comme la *Gaule Transalpine*, par un accord particulier entre les Triumvirs après la Bataille de *Philippes*, avoit été cédée à *Antoine*, il regarda un pareil procédé comme une déclaration de guerre. Ainsi mettant en mer sans perdre de tems, il partit pour l'*Italie*, sans s'inquieter le moins du monde de *Fulvie*, qu'il laissa malade à *Sicyone*. Ce trait de mépris acheva l'ouvrage que son infidélité avoit commencé, *Fulvie* étant morte peu de tems après le départ de son époux. *Antoine*, en passant la Mer *Ionienne*, rencontra l'Amiral Républicain *Domitius Ahénobarbus*, qui au lieu de l'attaquer, vint lui remettre le Commandement de sa Flotte. *Asinius Pollio*, qui, après la reddition de *Pérusie*, s'étoit sauvé à bord de la Flotte de *Domitius*, lui avoit conseillé cette démarche *. Les deux Flottes réunies jettérent l'ancre sur la Côte d'*Epire*, & firent voile de-là pour *Brunduse*. Cette Place, dans laquelle *Octavien* avoit 5 Légions, ferma ses portes à *Antoine*, sous prétexte qu'il avoit avec lui *Domitius*, Ennemi déclaré d'*Octavien*. *Antoine* fit aussitôt bloquer la Place, & dépêcha un de ses Officiers en *Sicile* à *Pompée*, pour inviter ce Général à se réunir avec lui contre *Octavien*. *Pompée*, charmé de cette proposition, fit une descente, & prit plusieurs Villes sur la Côte, pendant qu'*Antoine* continuoit le siège de *Brunduse* avec beaucoup de vigueur. Aussitôt *Octavien*, ayant rassemblé ses Légions, & détaché *Agrippa* avec un Corps considérable pour faire tête à *Pompée*, marcha avec le reste au secours de la Ville assiégée. Mais ses Véterans refusant de tirer l'épée contre *Antoine*, il fut obligé d'entendre à un Accommodement, qui se fit enfin par l'entremise de *Coccéius*, de *Pollion*, & du fameux *Mécène* †. Ces deux

Antoine retourne en Italie.

Mort de Fulvie.

Antoine arrive en Italie & assiége Brunduse.

* *Appien* affirme qu'*Antoine*, à la vue de la Flotte de *Domitius* dans la Mer *Ionienne*, rangea sa Flotte en ordre de bataille, & s'avança en personne de son côté seulement avec 5 Galères. *Plancus*, qui se trouvoit alors avec *Antoine*, le taxa d'imprudence, ce qui n'empêcha pas *Antoine* d'avancer toujours. Quand sa Galère ne fut plus qu'à une petite distance de celle de l'Amiral, un de ses Gardes cria à *Domitius* de faire baisser son Pavillon devant le Triumvir. A ces mots, l'Amiral Républicain, salua *Antoine* comme son Général, & s'étant rendu à bord de sa Galère lui remit le Commandement de sa Flotte. C'est ainsi qu'*Appien* raconte la chose; mais nous avons préféré l'autorité de *Velléius*, suivant lequel *Pollion* avoit su engager *Domitius* à épouser le Parti d'*Antoine*. Pour conserver la mémoire de cet évènement remarquable, *Antoine* fit frapper une Médaille, où sa tête est représentée d'un côté, & sur le revers la proue d'un Vaisseau avec les noms des deux Généraux.

† *Caius Cilnius Mecenas*, bien connu par les vers de *Virgile* & d'*Horace*, descendoit des anciens

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

deux Rivaux s'étant réciproquement engagés à oublier le passé, les Soldats de l'une & l'autre Armée, pour rendre l'union de leurs Généraux plus durable, demandérent qu'elle fût cimentée par les liens du sang, & proposérent un mariage entre *Antoine* & *Octavie* sœur d'*Octavien*, veuve depuis peu par la mort de *Marcellus*. *Octavien* aimoit & respectoit infiniment sa sœur, qui méritoit ces sentimens à tous égards; car quoiqu'elle surpassât toutes les femmes de son siècle, même *Cléopatre*, en beauté, les charmes de son corps étoient bien inférieurs encore à ceux de son ame. Quoique la Reine d'*Egypte* eût captivé le cœur d'*Antoine*, il ne laissa pas de consentir au mariage proposé, & d'en témoigner une grande joie. Les Triumvirs eurent ensuite une entrevue, dans laquelle, après de fortes assurances d'amitié, ils en vinrent à un nouveau partage de l'Empire *Romain*. En vertu de ce partage, *Codropolis* *, Ville d'*Illyrie*, devoit servir de limite à leurs Etats; tout, depuis cette Ville du côté de l'Occident, devoit appartenir à *Octavien*, & tout ce qui étoit du côté de l'Orient à *Antoine*: desorte que le prémier avoit la *Dalmatie*, les deux *Gaules*, l'*Espagne*, & la *Sardaigne*; & l'autre, toutes les Provinces Orientales jusqu'à l'*Euphrate*. L'*Afrique* fut laissée à *Lépidus*, qu'*Octavien* avoit envoyé avec 6 Légions dans cette Province, peu de tems avant l'arrivée d'*Antoine*. Il fut arrêté qu'*Antoine* feroit la guerre aux *Parthes*, & *Octavien* à *Pompée*, si ce dernier refu-

Octavien & Antoine *se réconcilient.*

Ils partagent l'Empire Romain.

anciens Rois d'*Etrurie*. La famille *Cilnia* étoit, suivant *Tite-Live* (1), une des plus illustres d'*Etrurie*. Le surnom de *Mecænas* lui venoit probablement de quelque endroit appartenant à sa Famille: au moins *Varron* nous aprend-il que tous les Noms *Latins*, qui se terminent en *as*, désignent quelque endroit. *Pline* parle des Vins de *Mecænatium*, & les met au nombre des meilleurs Vins de l'*Italie*: *Cæsenatia vina*, dit-il, *& Mecænatia* (2). Cet illustre *Romain* fut le Protecteur déclaré des Gens de-lettres; & c'est à cause de cela que son nom a passé à tous ceux qui favorisent les Beaux-Arts, & en particulier la Poësie:

Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Marones,

Dit *Martial*. *Mécène* étoit outre cela lui-même un très beau *Génie*, & auroit été un excellent Orateur, s'il n'avoit pas été trop adonné à ses plaisirs. *Ingeniosus vir ille fuit*, dit *Sénèque* (3). *magnum exemplum Romanæ Eloquentiæ daturus, nisi illum enervasset felicitas, imo castrasset*; & dans un autre endroit (4), *Habuit Mecænas grande & virile ingenium, nisi ipse illud discinxisset*. Après la Bataille de *Philippes*, il intercéda auprès d'*Octavien* en faveur d'*Horace*, & obtint sa grace, quoiqu'il eût servi sous *Brutus* en qualité de Tribun Légionaire. Il fit rendre à *Virgile* sa Ferme, dont les Soldats d'*Octavien* s'étoient emparés. Ministre & Favori d'*Auguste*, il avoit un talent admirable pour ménager les affaires les plus difficiles; mais il aimoit trop ses plaisirs, pour chercher le travail, quand il pouvoit l'éviter. Quelques Ecrivains, & sur-tout *Juvenal* & *Sénèque*, lui attribuent un caractère luxurieux, indolent & efféminé. Ses excellentes qualités ont fourni à *Meiboom* la matière d'un Volume entier, sous le titre de *Mecænas*, auquel nous renvoyons nos Lecteurs.

* Cette Ville est apellée par *Appien Scodra*, dont la situation s'accorde avec celle de *Codropolis*. *Scodra*, connue présentement des *Turcs* sous le nom d'*Escodar*, & des *Italiens* sous celui de *Scutari*, étoit anciennement la Capitale du Pays des *Labéates*, Peuple d'*Illyrie*, & est actuellement la Capitale de l'*Albanie*. Elle est située sur le *Drino* environ à 60 milles à l'Orient de *Raguse*. Cette Place, qui étoit le boulevard de l'*Illyrie* du côté de la *Macédoine*, est souvent mentionnée par *Tite-Live*, & par les autres Auteurs *Romains*, qui parlent de la guerre entre la République & *Gentius* Roi des *Illyriens*. *Florus* se trompe assurément, quand il place *Scodra* en *Macédoine*, & qu'il en fait la Capitale de ce Royaume.

(1) Liv. L. X.
(2) Plin. L. XIV. c. 6.
(3) Senec. Epist. 19.
(4) Idem Epist. 92.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

refusoit de se soumettre à des conditions raisonnables. L'*Italie* fut laissée en commun aux deux Triumvirs, pour y lever les Troupes dont ils auroient besoin. *Antoine* ajouta à ces conditions, qu'*Octavien* pardonneroit à *Domitius Ahénobarbus*, & à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui dans la guerre de *Pérusie*. Les deux Généraux, après ces arrangemens pris, se rendirent ensemble à *Rome*, où le mariage d'*Antoine* & de l'incomparable *Octavie* fut solemnisé avec la dernière magnificence. Après la cérémonie, *Antoine*, pour donner à *Octavien* une preuve certaine de la sincérité de ses intentions, l'informa, que *Salvidien* *, un de ses Lieutenans, lui avoit offert ses Troupes & son service, dans le tems qu'*Octavien* l'avoit envoyé en *Espagne*, & qu'il lui avoit renouvellé la même offre à *Brunduse*. *Octavien*, irrité de cette perfidie, accusa d'abord *Salvidien* de trahison devant le Sénat, qui le déclara Ennemi du Peuple *Romain*, le condamna à mort, & ordonna qû'on rendroit publiquement des actions de graces aux Dieux, qui avoient permis que la trahison fût découverte. Dans ce même tems *Manius*, dont nous avons fait mention ci-dessus, fut mis à mort par ordre d'*Antoine*, comme ayant été le principal auteur des derniers troubles (*a*).

Antoine épouse Octavie sœur d'Octavien.

Grande disette de blé à Rome.

Comme *Pompée*, qui étoit maître de la Mer, tenoit alors tous les Ports de l'*Italie* bloqués par ses Escadres, *Rome* se trouvoit réduite à une extrême disette, particulièrement de blé. *Antoine*, pour remédier à un mal si pressant, sollicita son Collègue, ou d'en venir à un Accommodement avec *Pompée*, ou de l'obliger par une vigoureuse guerre à rappeller ses Flottes. *Octavien* auroit préféré ce dernier parti, à cause que *Pompée* venoit de lui enlever les Iles de *Sardaigne* & de *Corse*; mais comme il manquoit d'argent pour faire la guerre, du consentement d'*Antoine*, il imposa deux nouvelles taxes aux Habitans de *Rome* & d'*Italie*, ce qui irrita tellement contre lui la Populace, qu'elle l'attaqua dans la Place publique, & l'auroit déchiré en pièces, si *Antoine* n'étoit point venu à son secours avec un Corps de Troupes, qui campoit aux portes de la Ville. Les mutins furent bientôt dispersés, & les corps de plusieurs d'eux, que les Soldats passérent au fil de l'épée, jettés dans le *Tibre*; mais la famine continuant toujours, cet exemple de sévérité ne fut pas capable de tenir le Peuple en bride. Ainsi *Antoine*, craignant une sédition générale, écrivit à *Lucius Scribonius Libo*, qui étoit alors en *Sicile* avec *Pompée* son gendre pour l'inviter à venir à *Rome*, afin d'y négocier un Accommodement entre *Pompée*, *Octavien* & lui-même. *Pompée* & *Statius Murcus* furent très contens de cette proposition;

La Populace se révolte.

Les Triumvirs se déterminent à en venir à un Accommodement avec Pompée.

(*a*) Plut. & Appian. ibid. Liv. Epit. L. CXXVII. Dio. L. XLVIII. p. 375.

* *Salvidien* étoit fils d'un simple Païsan. Un jour qu'il gardoit le troupeau de son Pére, quelques enfans de son âge virent comme une flamme autour de sa tête. Ce présage de grandeur le détermina à embrasser la Profession des Armes, dans laquelle il parvint aux prémiers postes. Il accompagna *César* dans la plupart de ses guerres; & comme il se distingua dans toutes les occasions, le Dictateur le nomma au Consulat pour gouverner la République pendant son absence, quoique *Salvidien* n'eût pas encore été admis dans le Sénat. A la mort du Dictateur, il prit le parti de son fils *Octavien*, & eut beaucoup de part à ses victoires. Mais dans la suite, ne se croyant pas récompensé par *Octavien*, comme il le méritoit, il offrit ses services à *Antoine*, dont la perfidie fut cause de sa mort.

tion; mais *Ménas*, que quelques Hiſtoriens appellent *Ménodore*, un des Affranchis de *Pompée*, & Officier de Mer diſtingué par ſon habileté & par ſa valeur, s'oppoſa non ſeulement à ce projet, mais par des inſinuations, deſtituées de fondement, rendit *Murcus* ſuſpect à *Pompée*. *Murcus*, remarquant que ſon Maître n'avoit plus en lui aucune confiance, ſe retira à *Syracuſe*, où il fut aſſaſſiné par quelques Eſclaves, que *Pompée* fit mourir dans la ſuite, pour ſe juſtifier d'avoir eu part à l'aſſaſſinat. Tout le monde ne laiſſa pas d'être perſuadé que *Ménas* avoit fait maſſacrer *Murcus* par ordre de *Pompée*.

Depuis la mort de Brutus & de Caſſius. &c.

Malgré l'oppoſition de *Ménas*, *Pompée* permit à *Libon* de ſe rendre à *Rome*, où il détermina *Octavien* & *Antoine* à avoir une entrevue avec *Pompée*, pour y diſcuter enſemble leurs prétentions, & terminer leurs différends. *Pompée* y conſentit à la ſollicitation de ſes Officiers, & s'avança avec ſa Flotte juſqu'au Promontoire formé par le Mont *Miſénus*, où lui & *Libon* dans une Galère, & les deux Triumvirs ſur une eſpèce de Mole, eurent une entrevue. *Pompée* demanda à être admis dans le Triumvirat à la place de *Lépidus*, dont l'autorité alloit de jour en jour en diminuant; mais cette prétention parut ſi déraiſonnable à *Antoine* & à *Octavien*, qu'après de longs débats on ſe ſépara ſans en venir à quelque réſolution. *Pompée*, qui ſavoit qu'il ne tenoit qu'à lui de réduire *Rome* & l'*Italie* aux dernières extrémités, & d'en forcer les Habitans à prendre les armes contre les Triumvirs, vouloit s'en retourner en *Sicile*. Mais *Libon* lui conſeilla de s'arrêter, & de continuer la Négociation au moins par des Députés, ce qu'il fit. Le ſecond jour, il renonça à ſa demande d'être admis dans le Triumvirat, mais il propoſa les préliminaires ſuivans. „ Que ceux „ qui avoient eu part à la mort de *Céſar*, feroient ſimplement bannis, & „ auroient la Liberté de choiſir eux-mêmes le lieu de leur exil. 2. Que „ ceux qui avoient été proſcrits pour quelque autre raiſon, pourroient revenir à *Rome*. 3. Que ces derniers feroient remis en poſſeſſion de leurs „ Biens & de leurs Terres ". *Antoine* & *Octavien* rejettérent abſolument les deux prémiers Articles, & accordérent ſeulement, que ceux qui n'avoient point été du nombre des Conjurés, auroient le droit de racheter leurs Biens. La plupart de ceux qui ſe trouvoient autour de *Pompée*, las d'une guerre ruïneuſe, & craignant le ſort de *Murcus*, déclarérent qu'ils vouloient s'en retourner à *Rome*, même aux conditions propoſées par les Triumvirs; ce qui déplut tellement à *Pompée*, qu'il déchira ſa robe, & appella ceux qui étoient capables de ſouſcrire à de pareilles conditions, de vils traîtres, & de lâches déſerteurs. *Ménas*, ajouta-t-il, *eſt le ſeul vrai Ami que j'aye au Monde*; Ménas *ſeul m'a donné des conſeils ſalutaires & déſintéreſſés*. Cependant, vaincu par les ſollicitations de ſa Mère *Mutie*, de *Julie* Mère d'*Antoine*, & de *Libon* ſon Beau-père, il conſentit à une ſeconde entrevue, dans laquelle, après trois jours de débats, on convint des Articles ſuivans. „ Que *Pompée* reſteroit en poſſeſſion de la *Sicile*, de „ la *Sardaigne*, & des Iles adjacentes, & auroit outre cela le *Péloponnèſe*. „ 2. Qu'il lui feroit permis de briguer le Conſulat quoiqu'abſent, & de „ faire remplir cette Charge par quelqu'un de ſes Amis. 3. Que la dignité „ de Souverain-Pontife lui feroit conférée, & qu'on lui rendroit des biens „ de

Les Triumvirs ont une entrevue avec Pompée.

Demandes de Pompée.

Articles d'Accommodement entre les Triumvirs & Pompée.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

„ de son Père, qui avoient été confisqués, 70000 grands Sesterces. 4. „ Que ceux qui s'étoient rangés sous ses Drapeaux uniquement par crainte, auroient la permission de s'en retourner chez eux, & que le quart „ de leurs Biens seroit rendu aux Proscrits, qui n'avoient point eu part à „ la mort de *Cesar*. 5. Que le Commerce & la Navigation seroient libres; que *Pompée* retireroit ses Troupes d'*Italie*; qu'il ne permettroit „ plus de descente sur les Côtes, & ne feroit plus bâtir de Vaisseaux. 6. „ Qu'à l'avenir il ne donneroit plus de retraite aux Esclaves fugitifs; que „ ceux d'entre eux, qui avoient porté les armes sous lui, seroient déclarés libres, & que ses Légionaires, quand le tems de leur service viendroit à expirer, auroient leur portion dans le partage des Terres avec „ ceux d'*Antoine* & d'*Octavien*. 7. Qu'il feroit partir au-plutôt pour *Rome* „ le blé qu'il avoit retenu; qu'il obligeroit les *Siciliens* à payer annuellement ce qu'ils devoient de blé à la République, & qu'il nettoyeroit „ la Mer de Pirates ".

Les Triumvirs se régalent tour à tour.

Ce Traité fut signé par les trois Chefs, & envoyé à *Rome* pour y être déposé entre les mains des Vestales (a). Cette Négociation étant ainsi terminée, ils convinrent de se donner, tour à tour un repas d'amitié, & le fort voulut que ce fut à *Pompée* à donner le prémier repas. *Antoine* lui demanda où il avoit dessein de les recevoir? *In Carinis*, répondit plaisamment *Pompée*: car le mot de *Carinæ* signifie *Vaisseaux* en *Latin*, & étoit aussi le nom d'un Quartier de *Rome*, où *Pompée le Grand* avoit eu un superbe Palais, dont *Antoine* s'étoit emparé. *Antoine* comprit la raillerie, mais ne répondit rien, n'étant pas fort promt en reparties. Le jour du festin étant venu, *Pompée* fit aprocher sa Galère du rivage, & ayant fait construire un pont depuis son Bord jusqu'au Promontoire, il reçut ses deux Convives avec toute la politesse imaginable. *Octavien* semble avoir manqué en cette occasion à sa prudence ordinaire; & ce repas auroit couté cher à lui & à son Collègue, si *Pompée* n'avoit pas été doué d'une ame grande

Générosité de Pompée.

& généreuse. Car dans le tems qu'ils étoient à table, & que *Pompée* & *César* échaufés de vin, commençoient à railler *Antoine* sur ses amours avec la belle Reine d'*Egypte*, *Ménas* vint dire à l'oreille à *Pompée*: *Vous avez à présent une belle occasion de venger la mort de votre Père & de votre frère, & de vous rendre Maître de tout l'Empire* Romain; *faites couper le cable, & laissez-moi le soin du reste.* Le coup étoit sûr, & la tentation violente, la Flotte de *Pompée* étant rangée en ordre de bataille, & toutes les Forces des Triumvirs à terre. Mais le généreux *Romain*, ne voulant pas acheter l'Empire du Monde aux dépens de son honneur, après un instant de réflexion, *Ménas*, dit-il, *peut manquer à sa Parole, mais la chose ne convient pas au fils de* Pompée. Il est bien fâcheux que les caractères des grands-hommes ne nous ayent été tracés que par des Historiens qui, soit par crainte, soit par adulation, décrient les Ennemis des Princes, dont ils recherchent la faveur. *Velléius Paterculus*, qui écrivit son Histoire du tems d'*Auguste*, a affecté de dépeindre *Pompée* avec les plus noires couleurs.

(a) Appian. Dio. Plut. ibid.

leurs. Mais la grandeur d'ame qu'il fit paroître en cette occasion, suffit pour réfuter cet indigne flateur. *Plutarque* rapporte un peu autrement le fait en question: suivant lui *Pompée* répondit à *Ménas*: *C'est ce que vous auriez pu faire sans me le communiquer; mais je vous avoue que je ne saurois gagner sur moi-même de manquer à ma parole.* Il paroit par cette réponse, que l'idée d'un aussi grand avantage, jointe au plaisir de se venger, surprit pour un instant sa générosité, mais ne servit néanmoins qu'à relever la grandeur d'ame qu'il eut de se refuser à une perfidie, quelque avantage qu'il eût pu en retirer (*a*). *Antoine* & *Octavien* régalérent *Pompée* à leur tour avec de grandes démonstrations d'amitié. Pour cimenter davantage encore leur union, *Pompée*, qui étoit sincère, proposa de donner sa fille en mariage à *M. Marcellus*, fils qu'*Octavie* avoit eu de son prémier époux, & qui étoit encore en bas-âge. La proposition fut acceptée. Ce *Marcellus* est celui qu'*Octavien* nomma pour lui succéder, en cas qu'il vînt à mourir sans laisser de postérité mâle, & dont *Virgile* parle d'une manière si belle & si touchante (*b*). Avant de se séparer, les trois Chefs disposérent des Faisceaux Consulaires pour les années suivantes en faveur d'*Antoine* & de *Libon* pour la prémière, d'*Octavien* & de *Pompée* pour la seconde, de *Domitius* & de *Sosius* pour la troisième, & d'*Antoine* & de *César* pour la quatriéme. Les Consuls de cette année, dans laquelle le Traité fut conclu, étoient *Cn. Domitius Calvinus* & *C. Asinius Pollio*, qui avoient succédé à *L. Antonius* & à *P. Servilius Vatia Isauricus*; mais avant la fin de leur année, d'autres, savoir, *L. Cornélius Balbus* & *P. Canidius Crassus*, nous ne savons pour quelle raison, furent substitués à leur place (*c*).

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

La Fille de Pompée fiancée à Marcellus Neveu d'Octavien.

Pompée, après avoir pris congé d'*Octavien* & d'*Antoine*, s'en retourna en *Sicile*, pendant que les deux Triumvirs reprenoient le chemin de *Rome*, où ils furent reçus avec de grandes acclamations de joie de la part des Citoyens, qui se voyoient délivrés d'une famine dont ils avoient déjà commencé à ressentir les effets. Le contentement du Peuple fut augmenté par le retour d'un grand nombre d'illustres Citoyens, qui avoient été proscrits par les Triumvirs, ou obligés de quitter leur Patrie de peur de tomber entre les mains d'*Octavien* après la reddition de *Pérusie*. De ce nombre furent *L. Aruntius Saturninus*, *M. Titius*, *M. Claudius Tibérius Néro*, *M. Cicero*, le fils de l'Orateur, & plusieurs autres Citoyens de la prémière distinction, qui, après avoir assuré *Pompée* d'une éternelle reconnoissance, revinrent dans leur Patrie, où ils furent reçus avec ces marques d'estime & d'affection qui étoient dues à leur mérite. Les louanges de *Pompée*, qui eut tout l'honneur de ce retour, devinrent le sujet de toutes les conversations.

Les Citoyens proscrits reviennent à Rome.

Antoine & *Octavien*, après avoir fait à *Rome* un séjour assez court *, se mirent

Octavien va dans la Gaule Transalpine.

(*a*) Appian. ibid. Plut. in Antonio.
(*b*) Virgil. Æneid. L. IV. v. 868. & seq.
(*c*) Dio. L. XLIX.

* Durant le séjour qu'*Antoine* & *Octavien* firent ensemble à *Rome* après la conclusion du Traité, ils se divertissoient souvent ensemble à jouer aux dez. Comme *Antoine* perdoit toujours, & qu'un malheur si continuel le chagrinoit, un *Egyptien*, qui étoit avec lui, & qui passoit pour fort habile en Astrologie, lui dit que sa fortune, quoique brillante, étoit éclipsée par celle d'*Octavien*, & qu'ainsi il lui conseilloit de se tenir à quelque distance de ce

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

mirent en chemin, le prémier pour la *Grèce*, & l'autre pour la *Gaule*. Quelques Nations *Transalpines* ayant entrepris de secouer le Joug, *Octavien*, auquel la *Gaule* étoit tombée en partage, marcha contre elles en personne, & n'eut aucune peine à les mettre à la raison; après quoi, il repassa les *Alpes* & s'arrêta en *Etrurie*. Pour ce qui est d'*Antoine*, il dépêcha *Ventidius* en *Asie* pour brider les incursions des *Parthes*, mais n'alla lui-même que jusqu'à *Athènes*, où il passa l'Hiver avec sa nouvelle épouse dans des divertissemens aussi extravagans que ceux par lesquels il s'étoit deshonoré avec *Cléopatre* à *Alexandrie*. Ayant déposé toutes les marques de son Autorité, il assistoit aux Spectacles publics habillé à la *Grecque*, & passoit des journées entières dans le *Lycée* à écouter les disputes des Philosophes. Pendant qu'il menoit ainsi une vie oisive à *Athènes*, *Ventidius* se distinguoit glorieusement dans la guerre qu'il faisoit aux *Parthes*. Nous avons rapporté dans autre endroit (*a*) les victoires qu'il remporta sur cette Nation belliqueuse. *Antoine* donna à l'occasion de la prémière de ces victoires un Festin public à tous les *Grecs* de quelque distinction, & des Jeux auxquels il présida en personne. Comme il aimoit le vin, il étoit charmé qu'on lui donnât le nom de *Bacchus*: Divinité qu'il représenta dans une Procession solemnelle qu'il fit à l'occasion des avantages remportés dans l'*Orient* par son Armée. Durant ces rejouïssances les *Grecs* ne mirent aucunes bornes à leurs flateries; ils se prosternérent devant le prétendu *Bacchus*, le supliant d'épouser *Minerve* Déesse tutélaire de leur Ville. *Antoine*, choqué d'un trait d'adulation aussi grossier, consentit au mariage, mais il demanda 1000 *Talens* pour servir de dot à la Déesse. *Votre père* Jupiter, répondit un des *Athéniens*, *ne demanda rien en mariage avec votre Mère* Sémélé. *Cela est vrai*, repliqua *Antoine*; *mais* Jupiter *étoit riche*, *& moi j'ai grand besoin d'argent*. *Antoine* ne voulut rien rabattre de la somme, qui fut levée sur tous les Habitans, dont le mécontentement éclata par des Satyres & par des Chansons, dont les amours d'*Antoine* & de *Cléopatre* formoient le principal sujet. Mais il se moqua des vers, & prit l'argent, quoique *Dellius*, pour mortifier davantage les *Athéniens*, lui représentât gravement, qu'il péchoit contre les Loix *Romaines*, qui accordent trois ans pour le payement d'une Dot (*b*).

Antoine passe l'Hyver à Athènes dans l'oisiveté.

Flaterie des Athéniens punie.

Vers ce même tems *Antoine* reçut la nouvelle d'une seconde Victoire remportée par *Ventidius* sur les *Parthes*. Le plaisir que lui fit cette nouvelle fut un peu tempéré par une autre qu'il reçut immédiatement après. On lui mandoit, que *Pacore* faisoit de grands préparatifs pour envahir de-nouveau la *Syrie*; & comme il sentoit le tort que causoit à sa réputation la vie oisive qu'il menoit à *Athènes*, pendant que son Lieutenant acquéroit une immortelle gloire, il assembla ses Troupes dès le commencement du Printems,

Il se détermine à passer dans l'Orient.

(*a*) Supr. T. VII. ad loc. (*b*) Plut. in Anton. Appian. ibid. & Dio. ibid.

ce Jeune-homme. *Car votre Génie*, ajouta-t-il, *craint le sien. Le vôtre est fier*, *& hardi loin de lui*, *mais sans courage en sa présence.* L'Imposteur tenoit apparemment ce langage pour faire sa Cour à *Cléopatre*, en obligant *Antoine* à retourner en *Egypte*, ce qu'il fit peu de tems après (1).

(1) Plut. in Anton.

tems, & reprit avec les marques de sa Dignité toute la majesté d'un Général *Romain*. Quand son Armée fut sur le point de se mettre en marche, il se fit une guirlande de quelques branches de l'Olivier consacré à *Minerve*, & remplit un vase de l'eau de la *Clepsydre* pour l'emporter avec lui *. A la fin il quita *Athènes*, après avoir donné un grand festin à tous les Habitans de cette Ville, & prit avec toutes ses forces la route de l'*Orient*. Mais avant que d'y arriver, il aprit que *Ventidius* avoit remporté une troisiéme victoire, plus glorieuse encore que les deux autres, & par laquelle la mort de *Crassus* étoit vengée, & l'honneur du Nom *Romain*, qui avoit tant souffert à la Journée de *Carrhes*, entièrement rétabli: car *Pacore* lui-même, & plus de 20000 hommes de ses meilleures Troupes y furent tués (*a*). Si *Ventidius* avoit poussé sa pointe, il auroit pu étendre les bornes de l'Empire *Romain* jusqu'aux bords du *Tigre*; mais ne voulant pas donner d'ombrage à *Antoine*, il tourna ses armes contre ceux qui s'étoient révoltés en *Syrie* & en *Phénicie* durant la dernière guerre.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Son Lieutenant Ventidius *remporte de grands avantages sur les* Parthes.

Quand *Antoine* arriva, il trouva son Lieutenant devant *Samosate*, Capitale de *Commagène*, dans laquelle *Antiochus*, Roi de ce Pays, s'étoit retiré. La prémière chose que fit le Triumvir, fut d'envoyer *Ventidius* à *Rome*, pour y demander l'honneur du Triomphe, étant bien aise d'éloigner un homme, dont la gloire éclipsoit la sienne. Dès le commencement du siège, *Antiochus* avoit offert à *Ventidius* 1000 *Talens* pour son pardon, & promis une parfaite soumission aux ordres d'*Antoine*. Mais comme ce Général alloit arriver, *Ventidius* fit dire à *Antiochus*, qu'il pouvoit s'adresser à *Antoine* lui-même. Celui-ci rejetta les offres du Roi, qui, voyant qu'il n'y avoit point d'autre ressource, se defendit avec tant de valeur, qu'*Antoine* commença à se repentir de n'avoir pas accepté les 1000 *Talens*. A la fin le Général *Romain* fut très content d'en venir à un Accommodement pour 300 *Talens*, afin de pouvoir lever le siège avec quelque espèce d'honneur: sans quoi il auroit été obligé de se retirer honteusement, ses Soldats étant très irrités du renvoi de *Ventidius*, sous lequel ils avoient remporté tant de belles victoires (*b*). Après ce médiocre exploit, *Antoine*, ayant établi *Sosius* son Lieutenant dans la *Cilicie*, la *Syrie*, & la *Palestine*, laissa l'Armée sous ses ordres, & alla rejoindre *Octavie* à *Athènes*.

Antoine *assiège* Samosate.

Il s'en retourne à Athènes.

De nouvelles brouilleries s'étant élevées entre *Pompée* & *Octavien*, ce dernier ne s'occupa qu'à faire des préparatifs de guerre, voulant profiter de la prémière occasion qui s'offriroit pour envahir la *Sicile*. Le dernier Traité de Paix régloit leurs prétentions, mais pas leurs desseins ambitieux; & cette même animosité entre *Jules-César* & *Pompée le Grand*, qui avoit ravagé l'Empire *Romain*, subsistoit encore dans l'ame de leurs enfans. Le prétexte de leur querelle étoit le *Péloponnèse*, qui avoit été cédé à *Pompée* en

Nouvelles brouilleries entre Pompée *&* Octavien.

(*a*) Supr. T. VII. p. 416. (*b*) Plut. in Anton. Appian. in Parthic. Dio. L. XLIX. p. 405.

* C'étoit une Fontaine dans la Citadelle d'*Athènes*, & on l'apelloit *Clepsydre*, à cause qu'elle étoit quelquefois pleine d'eau, & quelquefois vuide, comme ces Vaisseaux anciennement en usage parmi les *Grecs*, & les *Egyptiens*, dont on se servoit pour mesurer le tems par l'eau qui s'écouloit. *Antoine* s'imaginoit que cette eau lui porteroit bonheur.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

en vertu du Traité. *Octavien* soutenoit que les taxes que cette Province devoit à la République avant le Traité, appartenoient aux Triumvirs; au-lieu que *Pompée* prétendoit que ce Pays lui avoit été cédé sans aucune restriction. Une rupture paroissant inévitable, *Pompée* eut soin d'augmenter le nombre de ses Galères. C'étoit une violation manifeste du Traité; & comme *Octavien*, de son côté, se mit à faire des levées, *Pompée*, informé de ces préparatifs, bloqua de-nouveau les Ports d'*Italie*. Les *Romains*, craignant de se voir encore exposés à la famine, commencérent à murmurer, & parurent disposés à se soulever, si leurs griefs n'étoient pas redressés dans peu. *Belle Paix en vérité!* disoient-ils, *qui nous a donné quatre Tyrans, au-lieu de trois.* Mais *Octavien*, qui avoit une nombreuse Armée sur pié, continua ses préparatifs de guerre tant par Mer que par Terre, sans se mettre en peine des murmures du Peuple. Il pria *Antoine* par Lettres de quiter *Athènes* pour un tems, & de venir en *Italie*, afin d'y concerter ensemble les mesures les plus propres pour traverser les desseins de *Pompée*. Il sollicita aussi *Lépidus*, qui étoit alors en *Afrique*, de passer avec sa Flotte en *Sicile*. *Antoine* se rendit à *Brunduse*; mais n'y ayant point trouvé *Octavien* au tems marqué, il s'en retourna à *Athènes*, soit parce qu'il se défioit de ce Triumvir, ou à cause de quelques prodiges *. Quelle que puisse avoir été la raison de la conduite qu'il tint en cette occasion, il revint à *Athènes*, laissant une Lettre pour *Octavien*, dans laquelle il l'exhortoit à s'en tenir aux conditions du dernier Traité. Pour ce qui est de *Lépidus*, qui étoit d'un naturel indolent, il employa tout l'Eté à faire des préparatifs, & ne quita l'*Afrique* que l'année suivante; desorte que tout le fardeau de la guerre, tomba sur *Octavien*, dont l'ambition déméfurée ne lui laissoit aucun repos. Cependant, au milieu des soins dont il étoit agité, il fut si touché des charmes de *Livie*, qu'après avoir répudié sa femme *Scribonie* †, il l'épousa, quoiqu'actuellement enceinte, son époux *Claude Tibère Néron* n'ayant pas osé s'opposer aux inclinations d'un Amant aussi redoutable. *Livie* avoit déjà un fils de *Tibère*, qui portoit le nom de son Père, & accoucha, trois mois après son mariage avec *Octavien*, d'un autre fils, qui fut nommé *Drusus*. Mais nous aurons, dans la suite de cette Histoire, plus d'une occasion de parler de ces deux enfans & de leur Mère *Livie*. *Octavien*, quoique charmé de la possession de *Livie*, ne laissa pas de continuer avec la même ardeur ses préparatifs de guerre, rapella les Légions qu'il avoit laissées dans la *Gaule Transalpine*, & fit rassembler un grand nombre

Rome *réduite de nouveau à de tristes extrémités.*

Octavien *devient amoureux de* Livie *& l'épouse.*

* Une de ses Sentinelles fut dévorée par des Loups, & il n'en resta rien d'entier que le visage, ce qui étoit un funeste présage. Les Habitans de *Brunduse* lui dirent, qu'à la pointe du jour ils avoient vu un Loup sortant de sa tente.

† *Scribonie* étoit sœur de *Scribonius Libo*, Beau-père de *Pompée*. *Octavien* l'épousa dans la vue Politique d'empêcher par cette alliance, que *Pompée* ne se joignît à *Antoine*, qui paroissoit disposé à prendre le parti de *Lucius* & de sa femme *Fulvie*; *Libon*, *Saturninus*, & quelques autres, avoient déjà travaillé à former une ligue entre *Antoine* & *Pompée*. Ainsi, pour gagner *Libon*, *Octavien* épousa sa sœur, & eut d'elle la fameuse *Julie*, dont il sera fait mention dans la suite. Mais comme il avoit consulté dans ce mariage son intérêt, & point son inclination, il répudia *Scribonie* pour épouser *Livie*, qui passoit pour une des plus charmantes Femmes de son tems.

nombre de Vaiſſeaux dans les Ports d'*Etrurie*, & à *Ravenne*. Mais comme ſa Flotte n'étoit pas aſſez forte pour réſiſter à celle de *Pompée*, il auroit été obligé de différer ſon expédition en *Sicile* juſqu'au retour d'*Antoine*, & à l'arrivée de *Lépidus*, ſi la fortune ne l'avoit pas favoriſé au-delà de ſon attente. Car *Ménas*, le fameux Affranchi de *Pompée*, Officier d'une haute valeur & qui entendoit parfaitement bien le Service de Mer, irrité de ce que ſon Maître ne vengeoit pas la mort de quelques-uns de ſes Affranchis tués par les Sénateurs qui étoient autour de lui, alla joindre *Octavien* avec trois Légions, & la nombreuſe Flotte qu'il commandoit, & lui livra les Iles de *Sardaigne* & de *Corſe*, dont il avoit le Gouvernement. *Octavien* reçut le Traître avec de grandes démonſtrations d'amitié & d'eſtime, l'admit à ſa table, lui accorda le privilège de porter une bague d'or, & de prendre place parmi les Chevaliers *Romains*, & le nomma Amiral de la Flotte, qu'il venoit d'amener avec lui. *Pompée*, regardant ce procédé comme une déclaration de guerre, envoya *Ménécrate*, un autre de ſes Affranchis, & Ennemi mortel de *Ménas*, ravager les Côtes d'*Italie* avec une puiſſante Eſcadre; mais *Ménécrate* ayant rencontré à ſon retour une Eſcadre d'*Octavien*, commandée par *C. Calviſius*, & ſon ancien Ennemi *Ménas*, il y eut une action ſanglante, dans laquelle *Ménécrate* & *Ménas* ſe diſtinguérent par deſſus tous les autres Chefs, la haine, qu'ils ſe portoient, faiſant plus d'effet ſur eux, que l'amour de la gloire n'en produiſoit ſur les autres Chefs. Ils en vinrent aux mains avec une fureur difficile à concevoir. Enfin, après un long combat *Ménécrate* ayant été dangereuſement bleſſé, *Ménas* ſe rendit maître de ſa Galère. Alors *Ménécrate*, aimant mieux mourir que tomber entre les mains de ſon mortel Ennemi, ſe jetta dans la Mer, & s'y noya. Un autre Affranchi, nommé *Démocharès*, ſe chargea auſſitôt du Commandement de la Flotte, & ayant attaqué l'Eſcadre de *Calviſius*, prit pluſieurs de ſes Galères, en coula à fond d'autres, & obligea le reſte à aller échouer contre la côte; deſorte que *Calviſius* n'échappa à la faveur de la nuit qu'avec un petit nombre de Galères, & gagna la Baye de *Cumes* avec *Ménas* (*a*).

Depuis la mort de Brutus & *de* Caſſius. &c.

Ménas *Affranchi de* Pompée *va joindre* Octavien.

Nouvelle rupture entre Octavien & Pompée.

La Flotte d'Octavien *défaite par celle de* Pompée.

Octavien, qui ſe trouvoit en ce tems-là à *Tarente*, où il avoit aſſemblé une nombreuſe Flotte, ſur la prémière nouvelle de cet engagement, réſolut de paſſer le Détroit de *Meſſane*, & d'aller joindre *Calviſius* & *Ménas*. Mais ayant été attaqué dans le Détroit par *Pompée* & par *Démocharès*, qui étoit revenu à *Meſſane*, la plupart de ſes Vaiſſeaux furent coulés à fond, ou briſés en pièces contre les rochers. *Octavien* lui-même gagna avec bien de la peine le rivage, où il penſa tomber entre les mains de l'Ennemi, qui l'ayant ſuivi à terre, s'étoit poſté de façon à pouvoir ſe flater de le tenir bientôt. Mais, comme il connoiſſoit le Pays, il gagna par des chemins détournés le ſommet d'une Montagne voiſine, où il ſe tint caché avec quelques-uns de ſes Serviteurs.

Octavien *vaincu dans un Combat de Mer par* Pompée.

Après avoir évité un danger, il tomba dans un autre. Un Eſcave de *Paul Emile*, dont le Père avoit été proſcrit par *Octavien*, voyant le Triumvir

(*a*) Appian. Dio. ibid.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

vir sans Gardes, crut devoir profiter de l'occasion de venger la mort de son vieux Maître, ainsi s'étant aproché de lui une dague à la main, il tâcha de le poignarder; mais ayant manqué son coup, il fut taillé en pièces par les Serviteurs d'*Octavien* (*a*). Pendant que ce Triumvir se tenoit caché au haut de la Montagne, *Cornificius*, qui commandoit sous lui, soutenoit le combat avec beaucoup de valeur. Vers le soir *Calvisius* & *Ménas* parurent tout-à-coup avec leurs Escadres, ce qui obligea *Pompée* à faire sonner la retraite. Le lendemain *Octavien* eut le déplaisir d'appercevoir de l'endroit où il s'étoit retiré, la plupart de ses Vaisseaux échoués, quelques-uns à demi-brulés, d'autres encore en flamme, & la Mer couverte des débris de sa Flotte; mais ce qui l'affligea le plus, fut de voir la Flotte ennemie s'avancer à pleines voiles contre celle de *Ménas* & de *Calvisius*, qui ne se trouvoient pas en état de lui résister. Cependant ils rangérent leurs Vaisseaux en ordre de bataille; mais dans le tems que l'engagement alloit commencer, il s'éleva une violente tempête. La Flotte de *Pompée* gagna d'abord le Port de *Messane*; mais les Vaisseaux d'*Octavien* périrent presque tous. Comme la tempête dura toute la nuit, *Octavien*, pour s'épargner un spectacle aussi triste que celui de voir les débris de sa Flotte, se rendit de grand matin à *Vibonium*, Ville du *Brutium*, d'où il envoya ordre à ses Lieutenans de garder soigneusement les Côtes d'*Italie*, pour empêcher *Pompée* d'y faire quelque descente. Mais bien loin que celui-ci songeât à faire passer des forces dans le Continent, il eut l'imprudence de souffrir que les restes dispersés de la Flotte d'*Octavien* gagnassent *Vibonium* (*b*).

La Flotte d'Octavien détruite par une tempête.

Ce Triumvir n'ayant plus ni Vaisseaux ni Argent, dépêcha *Mécène* à *Antoine*, pour lui demander du secours contre leur Ennemi commun. *Antoine*, qui étoit alors en *Syrie*, à ce que dit *Dion*, ou à *Athènes*, suivant *Appien*, promit d'assister son Collégue de toutes ses forces. Il tint parole, & arriva peu de tems après en *Italie* avec 300 Vaisseaux. Mais *Octavien* ayant, durant ces entrefaites, reçu la nouvelle d'une victoire complette remportée par *Agrippa* sur les *Gaulois* révoltés, se seroit volontiers passé du secours d'*Antoine*. Ce Collégue lui paroissant déja trop puissant, il différa d'aller au devant de lui sous divers prétextes. *Antoine*, quoique mécontent de ces délais affectés, l'attendit longtems à *Tarente*, parce qu'il souhaitoit d'obtenir d'*Octavien*, à la place de quelques Vaisseaux, qu'il lui cederoit, des Troupes de terre, qui pourroient lui être de plus d'usage dans son expédition contre les *Parthes*. A la fin il perdit patience, & fit d'amères plaintes à *Octavie* de la conduite de son frère. Cette illustre *Romaine*, qui étoit venue avec lui de *Grèce*, quoiqu'elle se trouvât enceinte, lui demanda & obtint la permission d'aller trouver son frère, ne doutant pas qu'elle ne vînt à bout de les remettre bien ensemble. Etant en chemin vers *Rome*, elle rencontra *Octavien*, & eut une conférence avec lui en présence de ses deux Amis *Mécène* & *Agrippa*, qu'elle voulut avoir pour témoins de ce qui se passeroit entre eux. Après qu'elle eut répondu avec beaucoup de prudence & d'adresse aux plaintes de son frère contre son époux, elle le

Antoine arrive en Italie.

Mesintelligence entre lui & Octavien.

(*a*) Appian. L. V. Dio. L. XLVIII. (*b*) Appian. Dio. &c.

le conjura, lui & ses deux favoris, les yeux baignés de larmes, de ne la pas rendre la plus infortunée de toutes les femmes, de la plus heureuse qu'elle étoit: *Car à présent*, ajouta-t-elle, *tout le Peuple* Romain *a les yeux fixés sur moi, à cause des liens qui m'unissent aux deux plus grands-hommes de la Terre, étant la femme de l'un, & la sœur de l'autre. Si deux hommes qui me sont si chers, en viennent à une rupture, je serai également à plaindre, de quelque côté que panche la victoire.*

Depuis la mort de Brutus & de Cassius &c.

Octavien, adouci par les prières d'une sœur qu'il aimoit tendrement, consentit à une entrevue avec *Antoine* dans un endroit proche de *Tarente*. *Antoine* s'y rendit le prémier, & dès-qu'il apperçut *Octavien* qui s'avançoit, il sauta dans une Chaloupe, dans le dessein de l'aller recevoir de l'autre côté d'une Rivière qui les séparoit. *Octavien* en fit de même, desorte que les deux Chaloupes se rencontrérent au milieu de la Rivière. Après s'être embrassés, il y eut entre eux une contestation obligeante sur le bord où ils mettroient pié à terre. *Antoine* vouloit se rendre du côté d'où *Octavien* étoit venu, & celui-ci s'y opposoit, & demandoit qu'*Antoine* lui permît de le ramener à l'endroit d'où il étoit venu. A la fin *Octavien* l'emporta, sous prétexte d'attendre sa sœur, qui étoit retournée à *Tarente*. Ils se rendirent ensemble à la Ville, où *Octavien* passa la nuit sans autres Gardes autour de lui que ceux d'*Antoine*, qui passa de-même la nuit suivante dans le Camp d'*Octavien*. Tous leurs petits différends ayant été terminés à l'amiable, ils convinrent, qu'*Octavien* donneroit à *Antoine* deux de ses Légions pour être employées contre les *Parthes*, & qu'*Antoine* à son tour cederoit à *Octavien* cent Galères armées. *Appien* dit qu'*Antoine* céda 150 Vaisseaux, & *Octavien* 20000 Hommes. Outre cela, *Octavie* obtint de son époux 20 petits Vaisseaux, ou, suivant *Appien*, 10 Galères à trois rangs de rames, pour son frère, & de son frère 1000 Fantassins pour son époux. Afin de rendre leur union plus durable, *Octavien* fiança sa fille *Julie*, qu'il avoit eue de *Scribonie*, à *Antylle*, fils d'*Antoine*; & ils demeurérent d'accord, que les cinq ans du Triumvirat venant d'expirer, ils prolongeroient leur Autorité pour cinq autres années, sans consulter le Sénat ni le Peuple. Après ces arrangemens, *Antoine* reprit de-nouveau le chemin de *Syrie*. *Octavie* l'accompagna jusqu'à *Corcyre*, d'où, pour qu'elle ne fût point exposée aux dangers de cette expédition, il la renvoya en *Italie* pour y rester jusqu'à la fin de cette guerre, la confiant elle, & les enfans qu'il avoit eus, tant d'elle que de *Fulvie* sa prémière femme aux soins d'*Octavien* (*a*). Il est assez vraisemblable qu'*Antoine* avoit déjà conçu le dessein de s'en retourner en *Egypte*, & qu'ainsi il étoit charmé de renvoyer *Octavie*.

Octavie engage son frère à avoir une entrevue avec son Mari.

Leurs différends terminés à l'amiable.

Octavien, immédiatement après le départ de son Collègue, fit de grands préparatifs de guerre contre *Pompée*, tant par Terre que par Mer. Il nomma *Agrippa* au Commandement en Chef de ses Forces Navales, & eut la satisfaction de voir cet Officier assembler, dans l'espace de quelques mois, une Flotte capable de tenir contre celle de *Pompée*. Les Forces de Terre & de Mer se trouvant en état d'agir, *Octavien* résolut de faire une descente

Octavien fait de grands préparatifs de guerre contre Pompée.

(*a*) Plut. in Anton. Appian. p. 726, 727. Dio. L. XLVIII. p. 390, 391.

Depuis la mort de Brutus *&* de Cassius. *&c.*

te en *Sicile* en trois endroits différens. *Lépidus*, qu'il avoit fait venir d'*Afrique*, devoit débarquer à *Lilybæum*, au midi de l'Ile; *Statilius Taurus*, qui étoit à *Tarente*, au côté oriental du Cap *Pachynum*; & *Octavien* lui-même à la côté occidentale du Cap *Pélorum*. Pour ce qui est d'*Agrippa*, il devoit croiser avec une nombreuse Escadre à la hauteur de *Myles*, Ville située sur la Côte septentrionale de l'Ile, où l'on disoit que *Pompée* avoit rassemblé toutes ses Forces Navales. *Ménas*, par un effet de sa légèreté naturelle, avoit déjà abandonné le parti d'*Octavien*, qui ne le considéroit pas assez, & étoit venu rejoindre *Pompée* avec son Escadre. *Calvisius*, quoiqu' excellent Officier de Mer, ne fut pas employé dans cette expédition, à cause de l'échec que son Escadre avoit reçu de la part de celle de *Ménas*.

Ménas *abandonne* Octavien *& vient rejoindre* Pompée.

Toutes les Flottes d'*Octavien* mirent à la voile un seul & même jour, qui fut celui de la nouvelle Lune dans le Mois de *Juillet*, ce Mois & ce Jour étant consacrés à la mémoire de *Jules-César*. Mais à peine eurent-elles mis en Mer qu'il s'éleva un terrible orage, qui déconcerta toutes les mesures d'*Octavien*. *Statilius Taurus*, prévoyant l'orage, s'en retourna à *Tarente* avec les 102 Vaisseaux qu'il commandoit; mais les Escadres d'*Octavien*, de *Lépidus* & d'*Agrippa* souffrirent beaucoup, particulièrement celle d'*Octavien*, qui perdit en cette occasion 6 des Vaisseaux qu'*Octavie* lui avoit donnés, 26 autres & un grand nombre de Vaisseaux légers, apellés *Liburnicæ* par les *Latins*. Ce ne fut qu'avec des peines infinies que son Vaisseau gagna la Baye de *Vélie*, où, comme dans tous les dangers, il avoit un soin extrême de sa personne, il alla à terre, laissant ses Amis & ses Matelots luter toute la nuit contre les vents & les Flots. Quand il eut gagné le rivage, & qu'il se trouva hors de danger, la fureur succéda à la crainte, & lui arracha cet insultant discours, qu'il adressa à *Neptune* lui-même: *Je vaincrai, à la fin, ouï, je vaincrai*, Neptune, *malgré toi*. *Lépidus*, qui étoit arrivé d'*Afrique* avec 12 Légions, & 5000 Chevaux *Numides*, à bord de 80 Vaisseaux de guerre, & d'un millier de Vaisseaux de transport, après avoir perdu quelques-uns de ses Navires, debarqua à *Lilybæum*, en dépit de toute l'opposition qu'il rencontra de la part de *Plennius*, que *Pompée* avoit placé en cet endroit avec quelques Légions, & un grand nombre de Frondeurs & d'Archers. Les autres Escadres furent obligées de gagner les prémiers Ports, où elles purent aborder. *Pompée*, regardant, ces orages fréquens au milieu de l'Eté, quand la Mer est ordinairement calme, comme des marques visibles de la protection de *Neptune*, en rendit à ce Dieu de solemnelles actions de graces, & se donna à lui-même le nom de *Fils de Neptune*. D'un autre côté, *Octavien*, croyant avoir sujet de se plaindre du Dieu de la Mer, en conserva toujours du ressentiment; car même plusieurs années après, il fit ôter la Statue de *Neptune* du Cirque, où l'on célébroit les Jeux publics. Mais son prémier soin fut de réparer le dommage que sa Flotte avoit essuyé, & de prévenir les troubles que la nouvelle de ce desastre pourroit causer à *Rome*. Il envoya *Mécène* calmer les esprits des Habitans de cette Capitale, & eut tout lieu d'être satisfait de la manière adroite dont ce favori s'acquita de cette commission.

La Flotte d'Octavien essuye un second naufrage.

Lépidus *débarque en* Sicile.

Dans ce même tems, il se rendit successivement aux différends Ports

où

où ses Vaisseaux s'étoient réfugiés, & à force de promesses & de récompenses, fit en sorte que sa Flotte se trouva en état de remettre en mer avant la fin de l'Eté. Cette seconde entreprise lui réussit mieux que la prémière; car *Messala Corvinus* débarqua trois Légions, & alla camper près de *Taurominium* à une petite distance de *Lépidus*. Plusieurs autres Légions mirent pareillement pié à terre en divers endroits de l'Ile, & *Statilius Taurus* se rendit maître du Cap de *Scylaceum*. Mais, d'un autre côté, *Papias*, un des Amiraux de *Pompée*, ayant rencontré une Escadre, à bord de laquelle il y avoit quatre Légions de *Lépidus*, attaqua les Vaisseaux de transport, en prit quelques-uns, en coula d'autres à fond, & obligea le reste à s'en retourner en *Afrique*. En cette occasion deux des Légions de *Lépidus* furent prises, noyées, ou taillées en pièces. Dans ce même tems *Octavien*, qui se trouvoit alors dans un Port des Iles *Æoliennes*, remarquant que toute la Côte de *Sicile*, qu'il pouvoit appercevoir, étoit bordée des Vaisseaux de *Pompée*, laissa le Commandement de la Flotte à *Agrippa*, & retourna à *Vibonium* pour hâter le départ du reste de sa Flotte. Immédiatement après son départ, *Agrippa*, qui cherchoit quelque occasion de se signaler, s'empara d'*Hière*, une des Iles *Æoliennes*, Place de la dernière importance. Il prit ensuite le chemin de *Myles*, dans le dessein de surprendre *Démocharès*, qui avoit dans ce Port une Flotte de 40 Vaisseaux sous ses ordres. Mais ayant apris que *Papias*, s'avançoit au secours de *Démocharès*, il jugea à propos de commencer par combattre le prémier. Il le fit, & eut tout l'avantage dans l'action, *Papias*, qui donna des marques de la plus haute valeur, ayant perdu 30 Galères, au-lieu qu'il n'en perdit lui-même que cinq. La nouvelle de cette victoire détermina *Octavien*, qui étoit alors à *Scylaceum*, & qui croyoit *Pompée* bloqué par *Agrippa*, à embarquer la fleur de son Armée, pour venir assiéger *Taurominium*. Mais comme durant ces entrefaites *Pompée* parut tout-à-coup sur la Côte avec sa Flotte, *Octavien* & ses Soldats furent saisis d'une telle frayeur, qu'il auroit été très facile à *Pompée* de les tailler en pièces. Mais au-lieu de les charger brusquement, la plus grande partie du jour étant déjà écoulée, il alla se poster avec ses Forces de terre au pié d'une Montagne voisine, & y passa la nuit, que l'Ennemi employa à fortifier son Camp. Le lendemain, à la pointe du jour, *Octavien* ne doutant point que *Pompée* n'attaquât son Camp, laissa à ses Lieutenans *L. Cornificius*, *Titinius*, & *Carcius*, le soin de le défendre, & se rendit à bord de sa Flotte. Mais en évitant un danger, il tomba dans un autre; car *Pompée*, croyant son Camp trop bien fortifié, attaqua sa Flotte, & ne tarda guères à convaincre son Rival, que s'il n'avoit pas de conduite il ne laissoit pas d'avoir du courage. La Flotte d'*Octavien* fut mise en fuite dès le prémier choc; plusieurs des Vaisseaux furent pris; & le reste, à un petit nombre près, coulé à fond ou brulé. Comme la bataille se donna près du rivage, ceux des Soldats d'*Octavien* qui pouvoient nager, se réfugiérent dans le Camp de *Cornificius*; mais presque tous les autres se noyérent, ou furent pris. *Octavien* se sauva dans une Chaloupe, & gagna le rivage, n'ayant avec lui qu'un seul Domestique. N'en pouvant plus de fatigue, & accablé du chagrin que lui causoit sa défaite, il se coucha sur le rivage, &

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

La Flotte d'Octavien remet en Mer.

Une des Escadres de Pompée défaite par Agrippa.

Pompée défait une Escadre commandée par Octavien, qui se trouve en grand danger.

Depuis la mort de Brutus *&* *de* Cassius. *&c.*

& s'y endormit si profondement, qu'il fut transporté, sans se réveiller par quelques Officiers qui le connoissoient, à un Camp que *Messala* avoit formé dans le voisinage pour la défense de la Côte *. Son prémier soin, après son réveil, fut de pourvoir à la sureté des Troupes qu'il avoit laissées sous les ordres de *Cornificius* en *Sicile*. Dans cette vue il dépêcha sur le champ un Messager à *Agrippa*, pour lui ordonner d'envoyer incessamment à leur secours un Corps de Légionaires, commandé par *Laronius*. Et véritablement *Cornificius* se trouvoit réduit aux dernières extrémités. Les Flottes de *Pompée* l'empêchoient de recevoir des vivres par mer, & tous les Convois par terre lui étoient coupés par la Cavalerie *Numide*. Dans une si cruelle situation, il abandonna son Camp sans savoir quelle route prendre. A la fin il résolut de marcher du côté de *Myles*, dont *Agrippa* s'étoit saisi; mais il fut tellement harassé sur la route par des Partis ennemis, que ses Soldats commencérent à se croire perdus sans ressource. *Cornificius* les encouragea par ses discours & par son exemple, jusqu'à ce qu'ils se trouvérent renfermés par les Troupes de *Pompée* dans une étroite Vallée, dont le terrain n'étoit couvert que de poussière & de cendres vomies par le Mont *Ætna*. Comme il n'y avoit pas la moindre goute d'eau en cet endroit, ils auroient, ou péri de soif, ou été obligés de se rendre à discrétion, si *Agrippa* n'étoit pas arrivé à tems à leur secours. Dès-que les *Numides* virent aprocher les Légions *Romaines*, ils se retirérent, laissant la Liberté à *Cornificius* de continuer sa marche. Ce Général fut si charmé d'être sorti heureusement de ce mauvais pas, que de retour à *Rome*, quand il lui arrivoit de souper chez quelqu'un de ses Amis, il revenoit toujours chez lui comme en triomphe, monté sur un Elephant. probablement à cause que cet animal guerrier lui avoit servi de monture dans sa retraite (*a*).

Ses Troupes en Sicile réduites aux dernières extrémités.

Mais secourues par Agrippa.

Dans ce même tems *Octavien* étant revenu de *Sicile*, avoit joint *Agrippa* dans le voisinage de *Tyndaris*, où il étoit campé avec 21 Légions, 2000 Chevaux, & 5000 Fantassins armés à la légère. De-là ils marchérent ensemble vers *Messane*, dans le dessein d'assiéger cette Place, où *Pompée* avoit toutes ses Munitions de guerre & de bouche. *Lépidus*, qu'*Octavien* avoit averti de son projet, le joignit en chemin avec tout ce qu'il commandoit de Forces tant de terre que de mer. Ce Triumvir, depuis son prémier débarquement dans l'Ile, s'étoit rendu suspect à *Octavien* en plus d'une occasion. Il avoit à-la-vérité, à son arrivée, pris quelques petites Places sur la Côte, & assiégé *Plennius* dans *Lilybæum*; mais n'agissant ensuite que défensivement, il avoit laissé *Octavien* se tirer d'affaire comme il pouvoit, sans lui donner le moindre secours, précisément comme s'il s'étoit entendu avec *Pompée*. Cependant, par des motifs qu'il manifesta peu de tems après, il aprouva le plan d'*Octavien*, & vint le joindre devant *Messa-*

(*a*) Liv. L. CXXIX. Vell. Patercul. L. II. c. 79. Suet. in Octavio. Appian. L. V. Dio. L. XLIX. Oros. L. VI. c. 18.

* Il lui arriva en cet endroit un accident, qui, quoique très frivole en lui-même, lui donna des espérances flateuses. Un grand Poisson sautant hors de la Mer, vint tomber à ses piés, ce qui fut interprété par les Devins, comme un hommage que la Mer lui rendoit, & par cela même comme un présage de victoire.

Messane, qui étoit déjà investie de tous côtés. *Pompée* ayant rassemblé en un corps toutes les Troupes qu'il avoit çà & là dans l'Ile, se posta à une petite distance du Camp d'*Octavien*, & réunit pareillement en une Flotte ses différentes Escadres, avec ordre d'observer la Flotte ennemie qui bloquoit l'entrée du Port. Après quelques actions peu importantes, tant entre les Flottes qu'entre les deux Armées, *Pompée* fit proposer à *Octavien* de terminer leurs différends par une Bataille Navale, dans laquelle il y auroit 300 Vaisseaux de chaque côté. Cette proposition ne fut nullement du goût d'*Octavien*, qui jusqu'alors n'avoit pas été fort heureux sur Mer. Cependant, comptant sur la valeur & sur l'expérience d'*Agrippa* d'un côté, & de l'autre se défiant de la fidélité de *Lépidus*, qui avoit, suivant quelques Auteurs, 12, suivant d'autres, 20 Légions sous ses ordres, il accepta le défi; & le jour où la bataille devoit se donner, fut fixé. On fit, de part & d'autre, de grands préparatifs pour un engagement, qui devoit décider du sort de ces deux puissans Rivaux. Le jour marqué étant venu, les Flottes se rangérent de grand matin en ordre de bataille entre *Myles* & *Naulocus*. Comme il y avoit une trêve entre les deux Armées, elles accoururent sur le rivage pour voir une action si intéressante pour elles. Le signal étant donné, l'engagement commença avec cette espèce de fureur particulière à des hommes que la haine & l'esprit de Parti animent. *Agrippa* fit des prodiges de valeur à son ordinaire, & *Pompée*, qui savoit qu'il y alloit du tout pour lui, se distingua extrêmement depuis le commencement jusqu'à la fin de l'action. Jamais victoire ne fut plus opiniâtrement disputée, les Soldats aussi-bien que les Officiers des deux Partis combattant, à l'exemple de leurs Généraux, avec toute la bravoure imaginable. La Mer fut couverte de corps morts, & l'on n'entendoit que les cris des Mariniers & des Soldats, qui s'encourageoient au combat, ou bien ceux des Blessés & des Mourans. La victoire, après avoir longtems balancé, pancha à la fin du côté d'*Agrippa*; la Flotte de *Pompée* fut mise en fuite, & cet infortuné *Romain* se vit obligé de s'avouer vaincu. Il ne se sauva de sa nombreuse Flotte que 17 Vaisseaux, le reste ayant été pris, brulé, ou coulé à fond (*a*). *Démocharès*, un des ses Amiraux, fut fait prisonnier; mais il se tua lui-même, pour n'avoir pas le deshonneur d'être mené en triomphe. *Apollophane*, son autre Amiral, se rendit avec sa Galère à *Agrippa* dès le commencement de l'action. Nous ignorons ce que devint *Papias*, un autre de ses Affranchis en qui il avoit beaucoup de confiance, aucun des Anciens ne faisant mention de lui dans le détail qu'ils nous donnent de cette grande action. Pour ce qui est de *Ménas*, son inconstance & sa perfidie ordinaire l'avoient engagé, longtems avant la bataille, à abandonner *Pompée* pour la seconde fois. *Octavien* le reçut, moins comme un renfort, que pour affoiblir l'Ennemi; mais il ne lui donna aucun poste de confiance, & déplaça tous les Officiers de l'Escadre qu'il avoit amenée avec lui. Ce Traître, dont le courage & l'habileté sembloient promettre des sentimens plus généreux, se retira, s'il en faut croire *Horace*, avec de grandes riches-

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Messane *assiégée par Octavien & par Lépidus.*

Action générale par Mer entre Pompée *& les deux Triumvirs.*

La Flotte de Pompée *entièrement défaite.*

Années après le Déluge 2968. Avant J. C. 31. De Rome 717.

(*a*) Liv. Vell. Patercul. Sueton. Appian. Dio. Oros. ibid. Flor. L. IV. c. 18.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

richesses, & servit dans la suite en qualité de Tribun Militaire. L'honneur d'une si glorieuse journée fut dû entièrement à *Agrippa*; car *Octavien*, s'il en faut croire *Antoine*, n'eut pas même le courage de regarder les deux Flottes rangées en ordre de bataille, mais se coucha dans sa Galère les yeux levés vers le Ciel, & resta dans cette attitude jusqu'à ce qu'*Agrippa* eût mis l'Ennemi en fuite. Quelques Auteurs, pour justifier le courage de leur Héros, prétendent, que dans le tems de l'action, il se trouva accablé d'un si profond sommeil, que ses Amis eurent bien de la peine à l'éveiller, pour qu'il donnât la parole & le signal de la bataille. Quoi qu'il en soit, on trouveroit fort étrange de nos jours, si le Commandant en Chef d'une Flotte ou d'une Armée, disoit, pour s'excuser de n'avoir point eu part à une action mémorable, qu'il dormoit, & qu'il ne s'étoit réveillé qu'après l'action. *Octavien*, à-la-vérité rendit en quelque sorte justice à la valeur d'*Agrippa*, lui faisant présent d'un Etendard bleu, & d'une Couronne Rostrale. Il méritoit sans doute une récompense plus considérable, ayant entièrement détruit la Flotte ennemie, avec perte seulement de 3 Vaisseaux de son côté; mais nous le verrons bientôt élevé aux plus grands honneurs, & mis par *Octavien*, devenu Maître de *Rome*, au-dessus de tous les Sujets de l'Empire *Romain*.

Octavien soupçonné de lâcheté.

Fuite de Pompée.

A l'égard de *Pompée*, au-lieu d'aller se mettre à la tête de ses Forces de terre, & de les encourager par sa présence, il les abandonna à la merci du Vainqueur; & prenant à son bord sa fille avec quelques uns de ses Amis qui étoient à *Messane*, comme aussi ses Trésors qu'il avoit déposés dans cette Ville, il passa le détroit de l'*Asie* avec 17 Galères, miserables restes d'une Flotte de 350 Voiles. Son dessein étoit de se rendre à *Antoine*, dont la Mère *Julie* avoit autrefois reçu de lui le traitement le plus favorable, quand elle abandonna *Rome*, durant la guerre de *Pérusie*. Immédiatement après sa retraite, *Tisiénus Gallus*, un de ses Lieutenans, passa dans le Camp du Vainqueur avec toutes les Forces, qui étoient sous ses ordres.

Messane & toute la Sicile se soumettent au Vainqueur.

Pour ce qui est de *Plennius*, qui commandoit 8 Légions dans *Lilybæum*, à la première nouvelle de la défaite de *Pompée*, il marcha avec toute la diligence possible du côte de *Messane*, & se jetta dans la Place, avant qu'*Octavien* ou *Agrippa* eussent la moindre connoissance de son dessein. Mais voyant qu'il n'avoit aucun secours à espérer, il profita de l'absence d'*Octavien* pour capituler avec *Lépidus*, qui lui accorda des conditions honorables, & incorpora ses Troupes parmi ses Légions. *Agrippa*, qu'*Octavien* avoit chargé du soin de continuer le siège avec *Lépidus*, se plaignit de ce procédé, le supliant de ne point passer outre avant l'arrivée de son Collègue, qui devoit revenir, disoit-il, au plus tard le lendemain. Mais *Lépidus*, sans égard pour ses remontrances, reçut *Plennius* dans son Camp, & abandonna la Ville au pillage. *Octavien* étant arrivé à la pointe du jour, envoya quelques-uns de ses Amis faire des représentations à son Collègue sur le sujet de plainte qu'il lui avoit donné.

Mesintelligence entre Octavien & Lépidus.

Lépidus, qui se trouvoit à la tête de 22 Légions, répondit avec hauteur, qu'il ne souffriroit pas qu'*Octavien* s'attribuât à lui seul toute l'Autorité du Triumvirat, puisqu'il n'y avoit pas plus de droit que lui. Sur cette réponse *Octavien* après avoir eu soin de gagner par ses Emissaires la

pluparte

plupart des Officiers de *Lépidus*, se rendit à son Camp avec un nombreux Corps de Cavalerie, sous prétexte de venir terminer leurs différends à l'amiable. Dès-qu'il parut, les Légions de *Plennius*, qu'il avoit déja trouvé moyen de débaucher, vinrent lui offrir leurs services. *Lépidus*, allarmé de ce changement, attaqua *Octavien* à la tête de ses Gardes, tua son Ecuyer, le blessa lui-même, & l'obligea à se retirer. Cependant, le lendemain *Lépidus* eut la mortification de se voir abandonner par toutes ses Troupes, qui sortirent en bon ordre de leur Camp, & passérent, Enseignes déployées, dans celui de son Rival *. Le malheureux Triumvir étant ainsi abandonné, quita toutes les marques de sa Dignité. Il prit ensuite un habit de deuil, & après avoir resté pendant quelque tems parmi ceux qui s'empressoient à venir rendre leurs hommages à *Octavien*, il se jetta aux piés de son Collégue, & lui demanda bassement la vie, qui lui fut accordée avec son bien, *Octavien* le méprisant trop pour vouloir le faire mourir. *Suétone* est le seul Auteur qui dise, qu'*Octavien* l'envoya en exil à *Circéii*, petite Ville sur la Côte du *Latium*. Ce fut uniquement à la Fortune qu'il eut l'obligation de se voir un des trois Chefs de l'Empire *Romain*, n'ayant ni habileté, ni bravoure, ni activité. Ainsi il finit sa vie, comme il auroit dû naturellement la passer, dans l'obscurité & dans le mépris. Toute l'autorité du Triumvirat passa par ce changement entre les mains d'*Antoine* & d'*Octavien*, qui partagérent tous les Etats de la République, le prémier possédant tout l'Orient depuis les frontières de l'*Illyrie*, & les bords du Golphe *Adriatique*, & l'autre tout le reste (*a*). Aucun Général *Romain* ne se vit jamais à la tête d'une aussi puissante Armée, qu'*Octavien* en commandoit alors en *Sicile*. Il avoit sous ses ordres 45 Légions, 25000 Chevaux, 160000 Fantassins armés à la légére, & outre cela 600 Vaisseaux de guerre, sans compter un nombre prodigieux de petits Vaisseaux. Sa puissance égaloit en quelque sorte son ambition. Mais elles eurent l'une & l'autre beaucoup à souffrir par l'insolence de ses Soldats. La guerre en *Sicile* étant finie, les Légionaires, enhardis par leur nombre, demandérent leur congé, & les mêmes récompenses qui avoient été accordées à ceux qui avoient vaincu *Brutus* & *Cassius* dans les Plaines de *Philippes*. *Octavien* tâcha de les appaiser, en leur promettant les récompenses dues à leur valeur, dès-qu'*Antoine* seroit revenu de l'*Orient*; ajoutant que les *Illyriens* qui avoient déclaré la guerre, devoient avant toutes choses être subjugués. Mais les Mutins refusérent de marcher, avant qu'il les eût contentés. Le Général, n'y sachant d'autre remède, fit faire des couronnes, des bracelets, des éperons &c. en grande quantité, pour être distribués

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Lépidus abandonné par ses Soldats.

(a) Appian. L. V. p. 741. Dio. L. XLIX. p. 398. Sueton. in Octavio.

* *Appien* dit qu'*Octavien* alla seul au Camp de *Lépidus* comptant sur son propre mérite, & sur l'autorité qu'il s'étoit acquise par ses victoires; mais que les Soldats de *Pompée*, qui le respectoient extrêmement, s'attroupérent autour de lui. *Lépidus*, choqué de cet empressement, ordonna à ses Gardes de les disperser. *Octavien*, qui reçut une blessure en cette occasion, ne laissa pas de se rendre à l'endroit où étoient les Aigles des Légions, & en ayant pris une, il exhorta les Légionaires à le suivre, ce qu'ils firent sur le champ.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

bués aux Soldats qui s'étoient distingués dans la guerre, & des robes d'écarlate pour les Officiers; mais un Tribun, nommé *Ofilius*, eut l'insolence de lui dire, *Qu'il pouvoit garder ces jouets pour des enfans, mais qu'il falloit à ses Soldats de l'argent ou des terres.* A ces mots toute l'Armée jetta un grand cri; ce qui obligea *Octavien* à descendre de son Tribunal, & à se retirer. L'audacieux Tribun disparut la nuit, & ne fut plus revu, ayant été apparemment dépêché par ordre d'*Octavien*. Cet exemple rendit les autres plus prudens, mais nullement plus traitables; car toutes les fois qu'*Octavien* se montroit en public, ils crioient tous d'une voix, *De l'argent, ou notre congé*; desorte qu'il fut à la fin réduit à renvoyer ceux qui avoient achevé le tems de leur service, au nombre de 20000. Il appaisa les autres à force de promesses, & en leur donnant par tête 500 *Drachmes*, qu'il leva sur les *Siciliens*. Ayant ensuite règlé les affaires de *Sicile*, il s'en retourna à *Rome*, où il fut reçu avec toutes les démonstrations possibles de joie. Le Sénat en Corps vint le recevoir aux portes de la Ville, & le conduisit au *Capitole* suivi de tout le Peuple couronné de fleurs. Du *Capitole*, après qu'il eût rendu aux Dieux de solemnelles actions de graces de l'heureux succès accordé à ses armes, le Sénat l'accompagna jusqu'à son Palais. Le lendemain il convoqua les *Pères Conscrits*, suivant la coutume, dans le Temple de *Bellone*, où, par un discours étudié, qu'il fit publier dans la suite, il leur donna un détail de son expédition, & leur déclara qu'il s'étoit exposé à tant de dangers dans la seule vue de rendre à *Rome* sa prémière tranquillité. Quand il eut achevé de parler, il se retira; & les Sénateurs, que l'esprit d'esclavage avoit déjà gagnés, lui décernérent des honneurs tels qu'il eut lui même honte de les accepter. Cependant il leur permit de faire ériger à son honneur dans la Place publique une Statue d'or avec cette inscription, *A César, pour avoir rétabli la paix par mer & par terre*, & d'ordonner la célébration d'une Fête annuelle le jour de la victoire qu'il avoit remportée sur *Pompée*. On lui décerna aussi un Triomphe, mais il se contenta d'une Ovation. Le lendemain de son Ovation, dont la cérémonie se fit le jour des *Ides* de *Novembre* (*a*), il assembla le Peuple, pour le remercier de l'honneur qu'il venoit de lui accorder, diminua les taxes, & remit à tous ceux qui avoient loué des maisons du Public, ce qu'ils devoient au Trésor. C'est ainsi qu'il commença à briguer la faveur du Peuple aux dépens du Public, étant résolu à profiter de la prémière occasion qui s'offriroit d'écraser *Antoine*, comme il avoit fait *Pompée* & *Lépidus*, afin de rester seul Maître de l'Empire. Comme la Ville & le Plat-pays souffroient extrêmement par un grand nombre de Voleurs & de Meurtriers qui infestoient les rues & les grands-chemins, il chargea *Sabinus*, un de ses Lieutenans, de poursuivre ces Brigands & de les exterminer, & il établit à *Rome* plusieurs Compagnies pour la garde de la Ville sous le commandement d'un Officier, qu'il apella *Præfectus Vigilum*. La sureté fut suivie de près par l'abondance dans toute l'*Italie*, la *Sicile*, dont *Octavien* étoit le maître, fournissant du blé en abondance. Quelques Villes porté-

Il renvoie les uns & appaise les autres.

Honneurs décernés à Octavien par le Sénat.

Il brigue & gagne l'affection du Peuple.

(*a*) Appian. L. V. p. 746. Dio. L. XLIX. p. 400. Sueton. ibid. c. 22. Oros. L. VI. c. 18.

portérent la reconnoissance jusqu'à ériger des Autels à leur Bienfaiteur, sur-tout après une action généreuse de sa part, qui leur donna de hautes idées de sa prudence & de la bonté de son caractère. Il avoit trouvé parmi les papiers de *Pompée* diverses Lettres que les principaux Membres du Sénat lui avoient écrites. *Octavien* porta ses Lettres dans la Place publique, & sans les avoir ouvertes il les jetta au feu en présence de tout le Peuple, protestant qu'il étoit charmé d'avoir cette occasion de sacrifier son ressentiment particulier au bien de sa Patrie. Il déclara en même tems d'une façon solemnelle, qu'il vouloit abdiquer son Autorité dès-qu'*Antoine* seroit revenu de son expédition contre les *Parthes*. Cette déclaration, quoique peu sincère, acheva de lui gagner le cœur des Citoyens, qui sur le champ le nommérent Tribun du Peuple pour toute sa vie, espérant que cette nouvelle Dignité l'engageroit à renoncer au titre odieux de Triumvir. Il acepta avec joie le Tribunat perpétuel, qui rendoit sa personne sacrée, mais il renvoya la suppression du Triumvirat jusqu'au retour d'*Antoine*, à qui il dépêcha *Bibulus* pour lui faire part de sa résolution. *Octavien* sortit après cela de *Rome*, & marcha à la tête de son Armée contre les *Illyriens*, qui avoient secoué le joug de la République.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Il est nommé Tribun perpétuel du Peuple.

Pendant que ceci se passoit à *Rome*, *Pompée* excitoit de nouveaux troubles dans l'*Orient*. De *Sicile* il fit voile pour l'Ile de *Lesbos*, où il aprit la malheureuse expédition d'*Antoine* contre les *Parthes*. Cette nouvelle lui fit venir l'idée de suplanter *Antoine* dans l'*Orient*, ou du moins d'y partager l'Empire avec lui. Dans cette vue il envoya des Ambassadeurs aux Rois de *Pont*, de *Thrace* & de *Parthie*, sollicitant leur amitié, & leur offrant des conditions très avantageuses. Il rassembla en même tems le plus de Troupes qu'il lui fut possible, sous prétexte de vouloir secourir *Antoine*, & se défendre lui-même contre *Octavien*. *Antoine*, instruit de toutes ces particularités, ordonna à *Marcus Titius* de se charger du Commandement de l'Armée qui étoit en *Syrie*, & d'observer les mouvemens de *Pompée*. *Titius* eut commission de le recevoir avec toutes les marques possibles d'honneur, s'il se rendoit lui-même & ses Troupes; & de le tailler lui & son Armée en pièces, s'il refusoit de se soumettre. Mais *Pompée*, avant l'arrivée de *Titius*, avoit jetté le masque, & pris plusieurs Villes de l'*Asie Mineure*, entre autres *Nicée* & *Nicomédie*. *Titius* marcha aussitôt contre lui, & après avoir défait sa petite Armée il l'obligea à se rendre à discrétion. Dès-qu'*Antoine* fut qu'il avoit été pris, il écrivit à *Titius* de le faire mourir; mais changeant d'avis presque aussitôt, il envoya une seconde Lettre, par laquelle il ordonnoit à son Lieutenant de conserver la vie à *Pompée*. Le second Messager étant par malheur arrivé avant le prémier, *Titius*, dans l'idée que le dernier ordre qu'il recevoit avoit aussi été dépêché le dernier, fit exécuter le prisonnier, craignant que s'il le laissoit en vie, il ne vengeât quelque jour l'infidelité qu'il avoit eue de l'abandonner pour se ranger au parti d'*Antoine*. Cette action rendit *Titius* si odieux aux *Romains*, qui avoient toujours conservé de l'affection pour *Pompée* & pour sa famille, que non seulement ils lui témoignérent que sa vue leur faisoit de la peine, mais que même ils le chassérent du Cirque avec des huées & des

Pompée excite de nouveaux troubles en Asie.

Mais est batu, fait prisonnier & mis à mort.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

des imprécations, dans le tems qu'il leur donnoit des Jeux & des Spectacles à ses dépens (*a*).

On crut que la mort de *Pompée* mettroit fin à toutes les guerres Civiles; mais l'ambition sans bornes d'*Octavien* & d'*Antoine* excita bientôt dans l'Etat de nouveaux troubles. La passion d'*Antoine* pour *Cléopatre*, & les présens extravagans qu'il lui faisoit de Provinces entières, fournirent à *Octavien* un prétexte spécieux pour lui faire la guerre, quoique son vrai motif fût le desir de se défaire d'un Compétiteur aussi redoutable, tant par sa valeur, que par l'estime qu'avoient pour lui tous les Gens de guerre. *Antoine* avoit laissé *Octavie* en *Italie*, comme nous l'avons dit ci-dessus; & s'étoit rendu en *Syrie*, où il donna à *Cléopatre*, qui vint l'y trouver, toute la *Phénicie*, la *Cele-Syrie*, *Chypre*, & une partie considérable de l'*Arabie* & de la *Judée*. Cette prodigalité déplut extrêmement au Peuple *Romain*, & le rendit d'autant plus odieux, que sa conduite avec *Cléopatre* étoit tout-à-fait scandaleuse. Peu de tems après il alla attaquer les *Parthes* avec 13 Légions, 10000 Chevaux *Gaulois* ou *Espagnols*, & plus de 30000 Fantassins armés à la légère. Mais cette puissante Armée, qui fit trembler tout l'*Orient*, ne servit qu'à rendre sa retraite plus honteuse, comme nous l'avons vû dans notre Histoire des *Parthes* (*b*). Comme tous les malheurs qu'il éprouva dans cette fatale expédition vinrent de sa passion pour *Cléopatre*, qui lui fit négliger de sages mesures, pour ne suivre que celles qui pouvoient hâter son retour auprès d'une femme dont il étoit comme enchanté, les *Romains* furent indignés de sa conduite. Mais ce qui les irrita plus que toute autre chose, fut, qu'après avoir pris, d'une manière perfide (*c*), *Artabaze*, Roi d'*Arménie*, il mena ce Prince en triomphe dans *Alexandrie*, les *Romains* regardant la cérémonie du Triomphe comme ne devant se faire que dans leur Capitale.

La prodigalité d'Antoine offense le Peuple Romain.

Octavien excite le Peuple contre lui.

Octavien profita habilement de toutes ces fautes d'*Antoine*, pour lui faire perdre de plus en plus l'affection du Peuple; & quand il crut les esprits assez échaufés, il résolut d'envoyer sa sœur *Octavie* à son époux, pour avoir un prétexte plausible de lui déclarer la guerre, s'il lui faisoit l'affront de la renvoyer sans la voir. *Antoine* revenoit alors de son expédition contre les *Parthes*, & attendoit à *Leucopolis*, ou. comme *Plutarque* l'apelle, *Leucocomé*, l'arrivée de *Cléopatre*, qu'il avoit priée de l'y venir trouver. La Reine arriva à la fin, & aporta avec elle des habits pour ses Soldats, & des sommes prodigieuses d'argent pour leur être distribuées. Dans ce même tems *Niger*, un des intimes Amis d'*Antoine*, vint lui rendre de la part d'*Octavie*, qui se trouvoit déjà à *Athènes*, des Lettres, par lesquelles elle informoit son mari qu'elle alloit arriver avec des habits pour ses Soldats, un grand nombre de chevaux, de riches présens pour ses Amis & ses Officiers, & 2000 hommes bien armés pour recruter les Cohortes Prétoriennes. Ces nouvelles déplurent à *Cléopatre*, qui sentoit bien qu'*Octavie* venoit lui disputer le cœur d'*Antoine*. Pour résister à une Rivale si digne d'être aimée,

Cléopatre engage Antoine à renvoyer Octavie.

(*a*) Appian. p. 747. Dio. p. 402. Strabo L. III. p. 141. Liv. Epit. L. CXXXII. Vell. Patercul. L. II. c. 82. & 97.

(*b*) Supr. T. VII. p. 506.

(*c*) Ibid. p. 507.

aimée, elle étala aux yeux d'*Antoine* une tristesse très bien contrefaite, & feignit de mourir d'amour pour lui. Quand elle étoit près de lui, elle le regardoit d'une manière languissante, & avec des yeux où la passion la plus vive étoit peinte. Elle laissoit tomber quelques larmes en sa présence, & se hâtoit ensuite de les essuyer, comme ayant honte de le rendre témoin de sa foiblesse. Ces artifices, dont un Amant un peu habile n'auroit pas été la dupe, firent un si prodigieux effet sur *Antoine*, qu'il fit dire à *Octavie*, qu'elle ne poursuivît pas son voyage, mais qu'elle s'en retournât à *Rome*. Il ramena ensuite *Cléopatre* à *Alexandrie*, où il passa l'Hiver dans le desordre & dans les plaisirs.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Octavie étant revenue à *Rome*, son frère lui ordonna de sortir de la maison de son mari, puisqu'il la traitoit avec tant de mépris; mais la vertueuse *Octavie* refusa de lui obéir, disant que quoiqu'elle respectât beaucoup son frère, il ne lui étoit pas possible de gagner sur elle-même de déférer à ses commandemens en cette occasion. Ainsi elle le conjura de ne la point obliger à quiter la maison d'un homme qu'elle vouloit toujours honorer comme son époux malgré son inconstance; & le suplia de ne point faire la guerre à *Antoine* pour un affront qui la regardoit elle seule, parce que ce seroit une chose honteuse, si l'on disoit dans le monde, que deux aussi grands Capitaines eussent engagé le Peuple *Romain* dans une guerre, l'un pour soutenir sa Maîtresse, & l'autre pour épouser la querelle de sa sœur malgré elle.

Conduite sage d'Octavie.

Octavien se rendit aux raisons de sa sœur, & lui permit de rester dans la maison de son mari, où ce modèle de son sexe éleva ses enfans avec un soin extraordinaire, sans faire à cet égard aucune distinction entre les siens, & ceux qu'*Antoine* avoit eus de *Fulvie*. Elle prit sous sa protection tous ceux que son mari envoyoit à *Rome* pour y solliciter des Charges, & employoit en leur faveur tout le crédit qu'elle avoit sur l'esprit de son frère. Vers ce même tems *Antoine* fit une nouvelle faute qui redoubla le mécontentement qu'on avoit déjà conçu contre lui. Un jour, après avoir donné un festin à tout le Peuple d'*Alexandrie*, il fit dresser dans une grande place un trône d'argent avec deux sièges d'or, l'un pour lui, l'autre pour *Cléopatre*, & de plus petits sièges à leurs piés pour ses enfans. Tout cet appareil devoit servir à proclamer *Cléopatre*, Reine d'*Egypte*, de *Chypre*, d'*Afrique*, & de *Célo-Syrie*, ce qu'il fit lui-même. *Césarion*, qu'elle avoit eu de *Jules-César*, lui fut ensuite associé. Pour ce qui est de ses propres enfans, que *Cléopatre* lui avoit donnés, il fit présent à *Alexandre* de l'*Arménie*, de la *Médie*, de la *Parthie*, & du reste des Provinces Orientales depuis l'*Euphrate* jusqu'à l'*Indus*. *Cléopatre*, sœur jumelle d'*Alexandre*, eut la *Libye* & *Cyrène*; & *Ptolémée*, qu'il surnomma *Philadelphe*, la *Phénicie*, la *Syrie*, la *Cilicie*, & tous les Pays de l'*Asie Mineure* depuis l'*Euphrate* jusqu'à l'*Hellespont*: le tout accompagné pour chacun d'eux du superbe titre de *Roi des Rois*. Ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette cérémonie, fut que *Cléopatre* y parut habillée comme la Déesse *Isis*, & *Antoine* comme le Dieu *Osiris*; & depuis ce tems il leur arriva plusieurs fois de donner au-

Antoine donne un nouveau sujet de mécontentement au Peuple Romain.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

audience au Peuple dans l'appareil particulier à ces Divinités (a).

Octavien l'accuse devant le Sénat.

Articles d'accusation produits contre Octavien par Antoine.

Octavien, profitant du mécontentement général, que la manière, dont *Antoine* venoit de disposer d'un si grand nombre de Provinces, avoit excité à *Rome*, l'accusa devant le Sénat & le Peuple d'avoir tenu en cette occasion une conduite injurieuse à la Majesté de l'Empire *Romain*. *Antoine*, instruit de cette démarche de son Collègue, envoya quelques-uns de ses Amis à *Rome* pour plaider sa cause, & intenter aussi des articles d'accusation à *Octavien*. Les principaux articles produits contre ce Triumvir, furent 1. Qu'il n'avoit point partagé avec lui la *Sicile* enlevée en dernier lieu à *Pompée*. 2. Qu'il ne lui avoit pas rendu les Vaisseaux qu'il lui avoit prêtés. 3. Qu'après avoir abrogé la puissance de *Lépidus*, son Collègue, il s'étoit aproprié à lui-même son Armée, son Gouvernement, & ses revenus. Enfin, qu'il avoit partagé presque toute l'*Italie* entre ses Soldats, sans rien laisser pour les siens. *Octavien* répondit sur tous ces Chefs, qu'il n'avoit ôté à *Lépidus* son Gouvernement, qu'après qu'il eut paru que ce Triumvir étoit incapable de gouverner; que pour ce qui concernoit les conquêtes qu'il avoit faites par la guerre, il les partageroit avec *Antoine*, dès-que celui-ci lui donneroit sa part de l'*Arménie*; & que par rapport aux Soldats d'*Antoine*, ils avoient surément tort de reclamer quelques arpens de terre en *Italie*, après avoir subjugué toute la *Médie*, & conquis l'Empire des *Parthes* par leurs immortels exploits sous la conduite de leur invincible Général. *Antoine* fut si irrité de cette amère ironie, que quoiqu'il fût déjà sur les bords de l'*Araxe* dans le dessein d'envahir la *Parthie*, il laissa-là cette expédition, & ordonna à *Canidius*, un de ses Lieutenans, de gagner avec 16 Légions la côte de la Mer *Ionienne* & de s'y tenir prêt à passer en *Europe* au prémier ordre. Cet arrangement étant ainsi pris, *Antoine* se rendit avec *Cléopatre* à *Ephèse*, où ses Lieutenans avoient rassemblé 300 Vaisseaux, dont la Reine en avoit fourni 200 avec 20000 *Talens* & des vivres pour toute l'Armée. Les Amis d'*Antoine* lui conseillérent de renvoyer *Cléopatre* en *Egypte*, jusqu'à la fin de la guerre; mais cette Princesse, craignant que la Paix ne se fit pendant son absence, à condition qu'*Antoine* reprendroit *Octavie*, persuada à force d'argent *Canidius* de représenter à *Antoine*, qu'il n'étoit pas juste d'éloigner honteusement une Reine qui contribuoit si puissamment aux fraix de la guerre; que ce seroit irriter les *Egyptiens*, dont les Vaisseaux formoient une partie si considérable de ses Forces Navales; & enfin que *Cléopatre* ne cédoit à aucun des Rois qui l'accompagnoient, en prudence & en bon-sens, comme il paroissoit manifestement par la manière dont elle gouvernoit un Royaume aussi étendu que l'*Egypte*. Le bonheur d'*Octavien* voulut qu'*Antoine* suivît ce pernicieux conseil. *Cléopatre* resta, & les deux Amans partirent d'*Ephèse* pour *Samos*, qui étoit le lieu du rendez-vous général. Ce fut-là que tous les Princes & tous les Peuples depuis l'*Egypte* jusqu'au *Pont-Euxin*, & depuis l'*Arménie* jusqu'à l'*Illyrie*, envoyérent du monde, des armes, & des provisions. Il fut notifié en même tems par

Antoine se détermine à faire la guerre à Octavien.

De quelle manière il passe son

(a) Plut. in Anton. Dio. L. XLIX. p. 615, 416. & L. L. p. 421.

par une proclamation, que tous les Danseurs, Musiciens, Bouffons, Comédiens &c. eussent à se rendre à *Samos*; desorte qu'il arrivoit plusieurs fois, qu'un Vaisseau, qu'on croyoit chargé de Munitions de guerre, n'amenoit que des Machines de Théatre & des Histrions. Ainsi pendant que tout le monde éprouvoit des sentimens de frayeur à la vue de la cruelle guerre qui alloit éclater, la joie & les plaisirs sembloient avoir choisi pour leur séjour l'Ile de *Samos*. Chaque Ville, renfermée entre les limites du Gouvernement d'*Antoine*, eut ordre de faire transporter dans cette Ile un Bœuf pour être offert en sacrifice; & les Rois qui accompagnoient ce Triumvir, s'efforçoient, à l'envi l'un de l'autre, à lui donner de magnifiques fêtes: aussi étoit-ce une question ordinaire parmi les Spectateurs, *Que feront-ils pour célébrer leur triomphe après la victoire, puisqu'ils se réjouissent si fort à l'entrée d'une dangereuse guerre* (a)?

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

tems à Samos.

De *Samos*, *Antoine* mit à la voile pour *Athènes*, où il mena la même vie. *Cléopatre*, qui l'accompagnoit, jalouse des honneurs qu'*Octavie* avoit reçus à *Athènes*, mit en œuvre toute son adresse pour se concilier la bienveillance des *Athéniens*, qui à leur tour lui décernérent les honneurs les plus brillans, & lui envoyérent une Députation de plusieurs Citoyens pour lui venir offrir ce Decret. *Antoine* lui-même, en qualité de Bourgeois d'*Athènes*, se trouva, à la tête de cette Députation, & harangua la Reine au nom du Peuple. Durant son séjour parmi les *Athéniens*, *C. Sosius* & *Domitius Abénobarbus*, Consuls régnans, furent obligés de sortir de *Rome*, où ils n'étoient pas en sureté pour avoir entrepris de défendre *Antoine*. Ils se réfugiérent tous deux à *Athènes*, & irritérent tellement *Antoine* contre *Octavien*, qu'il répudia solemnellement *Octavie*, & envoya même des Officiers à *Rome* pour la chasser de sa maison. La vertueuse *Octavie* obéit sans se plaindre, & se retira dans sa propre maison avec tous ses enfans, excepté *Antylle*, qu'*Antoine* avoit eu de *Fulvie*, & qui étoit actuellement avec son Père. La seule plainte qui lui échappa, fut qu'elle étoit bien malheureuse d'être regardée comme une des causes de la Guerre Civile. Cependant tous ceux qui étoient un peu clairvoyans, démêloient bien que la rupture entre les deux Triumvirs ne devoit être atribuée qu'à l'ambition sans bornes d'*Octavien*, qui trouvoit que la moitié de l'Empire *Romain* n'étoit pas assez pour lui. Cette injustice auroit pu lui couter cher, sans l'oisiveté & les débauches d'*Antoine*, si ce dernier avoit su profiter de ses avantages, son Rival, qui n'avoit fait presque aucun préparatif, auroit été perdu sans ressource. D'ailleurs l'*Italie* étoit dans une fermentation extraordinaire à l'occasion des taxes qu'*Octavien* avoit imposées aux Habitans; si bien qu'on eut lieu de regarder comme une faute plus grande encore qu'aucune de celles qu'*Antoine* avoit commises, l'imprudence qu'il eut de renvoyer la guerre jusqu'à l'année suivante; ce qui donna le tems à *Octavien* de calmer le Peuple, & de se mettre en état de disputer l'Empire avec des forces égales à celles de son Ennemi (b).

Et à Athènes.

Il répudie Octavie.

Durant le séjour d'*Antoine* à *Athènes*, plusieurs de ses Amis, que *Cléopatre*

Antoine abandonné par plu-

(a) Plut. ibid.

(b) Idem ibid.

Depuis la mort de Brutus *&* *de* Cassius. *&c.*

sieurs de ses Amis.

tre regardoit de mauvais oeil, parce qu'ils avoient trouvé mauvais qu'elle accompagnât *Antoine* dans son expédition, l'abandonnérent, & allérent trouver *Octavien*. De ce nombre furent *Plancus* & *Titius*. Le prémier, en arrivant à *Rome*, accusa *Antoine* devant le Sénat de différens crimes avec tant d'acharnement, que *Coponius* ne pût s'empêcher de lui dire, *Surement vous n'avez jamais remarqué ce que vous imputez à* Antoine *que la veille de votre départ*, lui reprochant par-là sa lâcheté d'avoir souffert ces crimes si longtems, ou sa stupidité de ne les avoir pas apperçus plutôt *. La conduite de *Pollion* fut bien plus généreuse. *Pollion*, après avoir abandonné *Antoine*, menoit une vie privée en *Italie* depuis les prémiéres intrigues du Triumvir avec *Cléopatre*; mais quand *Octavien* le pressa de servir sous lui dans cette guerre, il répondit avec franchise: *J'ai servi* Antoine, *peut être mieux qu'il ne m'a récompensé; cependant, comme les bienfaits que j'ai reçus de lui sont plus connus que mes services, pour n'être point taxé d'ingratitude, je ne prendrai point les armes contre lui, mais j'attendrai tranquillement l'événement, & ce qu'il plaira au Vainqueur de faire de moi.*

Antoine avoit fait en faveur de *Cléopatre* un Testament souverainement injurieux au Peuple *Romain*. *Plancus* & *Titius*, qui n'ignoroient aucun des secrets d'*Antoine*, en donnérent connoissance à *Octavien*, qui fit aussitôt demander ce Testament aux Vestales de *Rome*, entre les mains de qui il avoit été déposé. Ces Vierges répondirent qu'elles ne pouvoient lui remettre ce dépôt, sans se rendre coupables de sacrilège; mais qu'ayant la force en main, il pouvoit le venir prendre s'il le jugeoit à propos; ce qu'il fit. Il commença par le lire en particulier, & à faire quelques marques aux endroits qui lui parurent convenir le plus à son dessein; après quoi il en fit faire la lecture en plein Sénat. *Antoine* déclaroit dans ce Testament, que *Césarion*, fils de *César* & de *Cléopatre*, étoit le fruit d'un légitime mariage, & par cela même le vrai héritier de *Jules-César*. C'étoit dépouiller *Octavien* de l'héritage qu'il ne possédoit qu'en qualité de fils adoptif du Dictateur. Par le même Testament il donna à *Cléopatre* & à ses enfans toutes les Terres qu'il possédoit, ou dont il croyoit pouvoir disposer, & voulut que son corps en quelque endroit qu'il mourût, fût-ce à *Rome* même, fût envoyé en *Egypte*, pour y être enterré comme *Cléopatre* le jugeroit à propos. *Octavien* insista particuliérement, sur les articles du Testament, qui avoient raport à ses funerailles, & aux Provinces de l'Empire *Romain*, dont *Antoine* faisoit présent à une Princesse, non seulement étrangère, mais même ennemie de la République. Ces accusations, qui étoient

Octavien *se sert du Testament* d'Antoine *pour exciter le Peuple contre lui.*

* *Plancus* étoit un des plus serviles flatteurs de *Cléopatre*. Quoiqu'il eût été Consul, Commandant en Chef d'une Armée, & Gouverneur d'une Province, il n'eut pas honte de paroître à la Cour d'*Egypte*, parmi des Comédiens & des Boufons, dont la naissance étoit encore au-dessous de leur profession. Un jour, pour divertir la Reine, il représenta en public *Glaucus*, & s'étant fait peindre le Corps de verd, il dansa tout nud sur un Théatre, ayant une longue queue de poisson attachée par derrière, & une couronne de roseaux sur la tête. Une pareille conduite, peu convenable à un homme de son âge & de son rang, le rendit un objet de mépris aux yeux des *Egyptiens* mêmes. Ce fut à l'occasion du reproche qu'*Antoine* lui fit de s'être rendu coupable de quelques extorsions qu'il prit le parti de passer dans le Camp d'*Octavien*, qui le reçut avec de grandes marques d'affection.

étoient fondées sur une pièce autentique, révoltérent la plupart de ceux-là mêmes, qui avoient jusqu'alors pris son parti. Cependant il y eut encore quelques-uns de ses Amis, qui entreprirent de le défendre, disant que c'étoit un procédé tout-à fait étrange, que de vouloir condamner un homme vivant pour une chose, qui ne devoit avoir lieu qu'après sa mort. Pour rendre cette apologie inutile, *Caius Calvisius* l'accusa de divers autres crimes; comme d'avoir fait présent à *Cléopatre* de la fameuse Bibliothèque des Rois de *Pergame*, qui consistoit en 200000 Volumes: D'avoir permis aux *Ephésiens* de lui donner le titre de leur Reine: Que plusieurs fois, dans le tems qu'il donnoit audience à des Rois & à des Princes, il avoit reçu des Lettres amoureuses de *Cléopatre*, & avoit lu ces Lettres assis sur son Tribunal: Qu'un jour que *Furnius*, Orateur très éloquent & très respecté parmi les *Romains*, plaidoit devant lui, il se leva au milieu du plaidoyer, pour suivre *Cléopatre*, qui venoit de passer: Que dans une Fête solemnelle il s'étoit levé de table, & avoit marché sur le pié à cette Princesse, ce que tous les Convives avoient interprété comme un rendez-vous &c. Ces chefs d'accusation, qui paroîtroient ridicules de notre tems, furent proposés sérieusement par *Calvisius*, & firent une telle impression sur les Amis d'*Antoine*, qu'ils lui dépêchérent un certain *Géminius*, pour l'avertir d'être davantage sur ses gardes, s'il ne vouloit pas être dépouillé de ses Charges, & déclaré Ennemi du Peuple *Romain*. L'arrivée de *Géminius* allarma *Cléopatre*, qui, affectant de le considérer comme un Espion d'*Octavien*, le tournoit en ridicule à chaque repas, où elle avoit toujours soin de le faire placer au bas bout de la table. *Géminius* supporta patiemment tous ces affronts, dans l'espérance de trouver à la fin quelque occasion d'entretenir *Antoine* en particulier. Mais ce Triumvir, bien loin de lui accorder une audience particulière, lui demanda un soir en pleine table, ce qu'il étoit venu faire à *Athènes*. *L'affaire qui m'a amené ici*, répondit-il, *mérite bien une sérieuse considération, & n'est pas du nombre de celles dont on peut s'entretenir en buvant bouteille. Cependant il y a une chose que vos Amis m'ont chargé de vous dire, & que vous pouvez entendre aussi-bien ivre qu'à jeun; votre situation en deviendra beaucoup meilleure, si vous renvoyez* Cléopatre *en* Egypte. *Vous avez très bien fait*, *Géminius*, répondit la Reine en fureur, *de nous aprendre cet important secret, sans attendre qu'il vous fût arraché à force de tourmens.* Peu de jours après *Géminius*, craignant les effets du ressentiment de *Cléopatre*, se retira à petit bruit, & regagna *Rome*, où il fut suivi de près par plusieurs Amis d'*Antoine*, qui ne pouvoient plus supporter les manières insolentes de cette impérieuse Reine. De ce nombre furent *Marcus Syllanus*, & l'Historien *Dellius*. Le dernier avoit dit dans un repas, où le vin n'étoit pas de son goût, que les Amis d'*Antoine* buvoient du vinaigre, pendant qu'à *Rome Sarmentus* étoit abreuvé de vin de *Falerne*. *Horace* fait mention de ce *Sarmentus* (*a*), qui étoit un des Boufons d'*Octavien*. *Cléopatre* fut si irritée de cette raillerie, qu'elle ordonna qu'on assassinât

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Les manières impérieuses de Cléopatre obligent plusieurs Amis d'Antoine à le quiter.

(*a*) Horat. L. I. Satyr. 5.

Guerre déclarée à Cléopatre.

*Forces d'*Octavien *&* d'Antoine.

fassinât *Dellius*; mais celui ci, averti de ce dessein par un Médecin nommé *Glaucus*, s'enfuit, & se rendit à *Rome* (*a*).

Octavien, se trouvant en état de faire tête à *Antoine*, n'attendit pas davantage à déclarer la guerre; mais avec cette restriction, qu'elle ne fut déclarée qu'à *Cléopatre* seule, de peur d'engager les Amis d'*Antoine*, qui étoient encore en grand nombre, à prendre les armes. Cependant *Antoine* fut privé de son Gouvernement, & de son Consulat, pour s'être laissé gouverner par une Femme. Le Decret portoit outre cela, que *Cléopatre* avoit tellement ensorcelé *Antoine* par ses charmes & ses breuvages, qu'il n'étoit plus maître de lui-même; & que ce n'étoit pas *Antoine*, qui devoit faire la guerre aux *Romains*, mais l'Eunuque *Mardion*, *Photine* & *Iras*, Suivantes de *Cléopatre*, & *Charmion*, une autre de ses Femmes, qui étoient les Conseillers & les prémiers Ministres d'*Antoine* (*b*). Cette guerre fut, dit-on, précédée d'un grand nombre de signes & de prodiges *, qui furent tous parfaitement bien expliqués, après la défaite d'*Antoine*. Les Forces des deux Rivaux répondoient aux Pays qui étoient sous leur domination. *Antoine* possédoit toutes les Provinces depuis l'*Euphrate* & l'*Arménie* jusqu'à la Mer *Ionienne* & l'*Illyrie*, & depuis *Cyrène* jusqu'à l'*Ethiopie*. Le Gouvernement d'*Octavien* s'étendoit depuis l'*Illyrie* jusqu'à l'Océan, & comprenoit toute la Côte de l'*Afrique* vis-à-vis de l'*Italie*, de la *Gaule*, & de l'*Espagne*. Divers Rois s'étoient rangés sous les Etendards d'*Antoine*; savoir *Bocchus* Roi de *Mauritanie*, *Tarcondemus* ou *Tarcondimotus*, Roi de la *Cilicie Supérieure*; *Archélaüs* Roi de *Cappadoce*, *Philadelphe* Roi de *Paphlagonie*, *Mithridate* Roi de *Commagène*, & *Adallas* Roi de *Thrace*. Tous ces Princes l'accompagnérent en personne: mais *Polémon* Roi de *Pont*, *Malchus* Roi d'*Arabie*, *Hérode* Roi de *Judée*, & *Amyntas*, Roi de *Lycaonie* & de *Galatie*, se contentérent de lui envoyer des renforts. L'Armée d'*Antoine* étoit environ de 100000 hommes & de 12000 chevaux. Sa Flotte consistoit en 500 Vaisseaux de guerre, dont quelques-uns avoient huit & d'autres dix rangs de rames. Pour ce qui est d'*Octavien*, il n'avoit aucun Prince étranger dans son Armée, dont l'Infanterie pouvoit monter à 80000 hommes, la Cavalerie étant à peu près aussi forte que celle de l'Ennemi. Il n'avoit que 250 Vaisseaux, mais très légers, & bien pourvus de Matelots, de Rameurs & de Soldats. La Flotte d'*Antoine* au contraire sembloit

n'avoir

(*a*) Plut. ibid. Dio. L. I. p. 420. (*b*) Plut. ibid. Dio. p. 421, 422.

* La Ville de *Pisaurum*, où *Antoine* avoit fondé une Colonie, fut engloutie par un tremblement de terre; une statue de marbre d'*Antoine* à *Albe* sua durant plusieurs jours. Dans le tems qu'il se trouvoit lui-même dans la Ville de *Patras*, le Temple d'*Hercule* fut consumé par la foudre, & à *Athènes* un vent violent enleva la statue de *Bacchus* de la *Gigantomachie*, qui étoit un Bâtiment public, où le Combat des Dieux contre les Géans étoit représenté en peinture. Ces deux derniers prodiges furent regardés comme très funestes à *Antoine*, qui prétendoit descendre d'*Hercule*, & qui se faisoit apeller le *jeune Bacchus*. La même tempête renversa à *Athènes* les statues d'*Eumène* & d'*Attale*, qui avoient été consacrées à *Antoine*, & qu'on apelloit les *Antoines*, mais laissa debout les statues voisines. Quelques Hirondelles firent leurs nids dans la proue de la Galère Amirale de *Cléopatre*, apellée *Antoniade*; mais d'autres Hirondelles les en chassérent & détruisirent leurs nids (1).

(1) Plut. in Anton.

n'avoir été équipée que pour paroître, les Officiers, qui manquoient de monde, ayant été obligés d'employer des Portefaix, des Laboureurs, & même des Enfans; & avec tout cela les Vaisseaux n'avoient-ils pas l'équipage nécessaire (a).

Depuis la mort de Brutus & de Cassius &c.

Avant que les Flottes & les Armées en vinssent à un engagement, les deux Généraux se firent la guerre par écrit, & s'attaquérent l'un l'autre par de piquantes Lettres. *Octavien* reprocha à *Antoine* ses folles dépenses en festins, & ses intrigues avec *Cléopatre*. *Antoine*, à son tour, rapella à *Octavien* le souvenir du fameux repas des douze Dieux, auquel il présida habillé en *Apollon*, pendant que les autres Convives, hommes & femmes, représentoient chacun un Dieu ou une Déesse, & passoient la nuit aussi-bien que lui dans les plus infames débauches *. A ce sujet de reproche il ajouta son mariage précipité avec *Livie* contre toutes les règles de la décence, & *Scribonie* répudiée, parce qu'elle ne vouloit pas se soumettre à l'humeur capricieuse de cette nouvelle maîtresse; & à cette occasion toutes les Dames *Romaines*, avec lesquelles *Octavien* avoit été en intrigue criminelle, furent remises sur la scène. *Antoine* l'accusa dans une de ses Lettres, d'avoir marqué de la lâcheté dans tous les engagemens où il s'étoit trouvé, & entra dans le détail de toutes les circonstances honteuses que nous avons rapportées ci-dessus. *Octavien* repliqua que c'étoit une chose ridicule de combattre plus longtems avec la plume; mais que s'il vouloit aprocher à la tête d'une Armée, il pourroit sans rencontrer la moindre opposition, débarquer son monde en *Italie*, où ses Flottes trouveroient des Ports sûrs, & ses Forces de terre toute l'entendue de pays qu'il leur falloit pour y camper & pour s'y ranger en ordre de bataille. *Antoine* opposa à ces bravades un défi, le sommant d'en venir avec lui à un combat singulier; & ajouta que s'il rejettoit cette proposition, il étoit prêt à se rendre avec son Armée dans les Plaines de *Pharsale*, où *César* & *Pompée* avoient auparavant décidé leur querelle. Cependant il n'y eut rien de fait cette année. *Octavien* rassembla sa Flotte & son Armée à *Brunduse*, & *Antoine* vint au-devant de lui jusqu'à *Corcyre*; mais la fin de l'Eté aprochant, ils se retirérent l'un & l'autre, & mirent leurs Armées en quartiers d'Hiver (b).

Ils s'écrivent de piquantes Lettres.

Dans ce même tems l'Année Consulaire étant venue à expirer, *Octavien* se fit nommer Consul pour la troisième fois, & s'associa *M. Valérius Messala* à la place d'*Antoine*, qui, en vertu de l'accord fait entre les deux Triumvirs & *Pompée*, auroit dû être revêtu du Consulat cette année. *Messala* résigna les Faisceaux Consulaires aux *Calendes* de *Mai* à *M. Titius*, qui avoit abandonné *Antoine* avec *Plancus*, & *Titius* les abdiqua à son tour aux *Calendes* d'*Octobre*, en faveur de *Cn. Pompeius*, de la famille ou des services duquel l'Histoire ne dit pas un mot. Dès que la Saison le permit les deux

Troisième Consulat d'Octavien.

(a) Plut. ibid. Dio. p. 422, 423. (b) Plut. & Dio. ibid.

* Cette Fête, qui fut apellée le *Dodecatheon*, à cause que les Convives représentoient douze Divinités, tant de l'un que de l'autre sexe, avoit servi de matière à plusieurs Epigrammes Satyriques. Les débauches les plus infames d'*Antoine* n'aprochoient pas de celles dont *Octavien* se rendit coupable en cette occasion.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Antoine *campe à* Actium *près de sa Flotte.*

deux Armées entrérent en campagne, & les Flottes mirent en mer. Celle d'*Antoine* se rendit dans le Golphe d'*Ambracie* entre les Iles de *Corcyre* & de *Céphalenie*, & son Armée campa à *Actium* près de sa Flotte. Pendant que les Vaisseaux d'*Antoine* étoient à l'ancre en cet endroit, la Flotte d'*Octavien* surprit *Toryne*, petite Ville peu éloignée d'*Actium*. Cette entreprise inattendue causa une frayeur extrême dans le Camp d'*Antoine*, à cause qu'il n'y avoit encore que peu de Légions arrivées, & qu'on n'avoit aucunes nouvelles du reste. Mais *Cléopatre*, pour dissiper les frayeurs tourna la chose en plaisanterie: *Nous avons à-la-vérité*, dit-elle, *grand sujet de trembler*, *à présent que* César *a pris* Toryne *, faisant allusion au mot de *Toryne*, qui dans la Langue de ce Pays-là signifioit une *Spatule*. Le lendemain, dès qu'il fit jour, *Octavien* parut avec ses Vaisseaux rangés en ordre de bataille à la hauteur d'*Actium*. Comme les Légions d'*Antoine* n'étoient pas encore venues, il n'avoit à bord de sa Flotte qu'un petit nombre de Soldats; ainsi il auroit été infailliblement défait, si *Octavien* l'avoit attaqué. Pour tromper son Rival, ce qui, *Agrippa* étant absent, ne lui étoit pas difficile, il arma tous ses Rameurs & ses Matelots, & les ayant placés de maniére à pouvoir être vus, il feignit d'avoir dessein d'attaquer l'Ennemi; ce qu'*Octavien* n'eut pas plutôt remarqué, qu'il se retira, comme *Antoine* l'avoit espéré.

Et Octavien *de l'autre côté du Golphe d'*Ambracie.

*Exploits d'*Agrippa.

L'Armée d'*Octavien* campoit de l'autre côté de l'embouchure du Golphe d'*Ambracie*, dans un endroit où *Octavien* fit bâtir dans la suite la Ville de *Nicopolis*, pour éterniser le souvenir de sa victoire. Pendant qu'elle restalà *Antoine*, qui connoissoit parfaitement le Pays, trouva moyen de lui couper toute communication avec l'eau (*a*). Dans ce même tems le vaillant *Agrippa*, à la tête d'une Escadre, & d'un bon Corps de Troupes de débarquement, ravagea les Côtes de la *Grèce*, intercepta tous les Convois qui venoient à *Antoine* d'*Egypte*, de *Syrie*, & d'*Asie*, & faisant des descentes prit d'assaut plusieurs Villes. De ce nombre fut *Méthone* dans le *Péloponnèse*, où *Bogud*, Roi de *Mauritanie*, qui avoit pris le parti d'*Antoine*, & défendu la Place, fut tué, & toute la Garnison taillée en pièces. De *Méthone Agrippa* mit à la voile pour *Leucas*, à une petite distance d'*Actium*, & à la vue d'*Antoine* se rendit maître de cette Ile & des Vaisseaux qu'il y trouva. Les Villes de *Patras* & de *Corinthe* furent pareillement obligées de lui ouvrir leurs portes, après qu'il eut défait *Q. Nasidius*, qu'*Antoine* avoit envoyé pour arrêter le progrès de ses armes. En revenant des Côtes de la *Grèce* dans l'intention de joindre *Octavien*, il rencontra *Sosius*, un des Amiraux d'*Antoine*, qui venoit de mettre en fuite *L. Taurésius*, qu'*Octavien* avoit envoyé avec un nombreuse Escadre pour observer les mouvemens de l'Ennemi. *Agrippa* l'attaqua avec sa valeur ordinaire, prit quelques-uns de ses Vaisseaux, en coula d'autres à fond, & dispersa le reste. *Sosius*

(*a*) Plut. ibid.

* Il est impossible de rendre cette allusion avec agrément dans notre Langue. *Toryne* est le nom d'une Ville, & signifie aussi une Spatule. Ainsi la plaisanterie dépouillée de son agrément, revient à ceci, *nous avons bien sujet de trembler, à présent qu'*Octavien *vient de nous enlever une Spatule.*

Sosius lui-même périt dans le combat; & avec lui *Tarcondimotus* Roi de *Cilicie*. Vers ce même tems un Corps de Cavalerie, commandé par *Antoine* en personne, fut défait par un Détachement de la Cavalerie d'*Octavien* sous le Commandement de *Titius* & de *Statilius Taurus*. Ces avantages, joints à l'arrivée d'*Agrippa* avec son Escadre victorieuse, engagérent *Antoine* à abandonner pendant la nuit le Camp qu'il avoit fait fortifier vis-à-vis de celui de l'Ennemi, & à gagner *Actium* de l'autre côté du Golphe d'*Ambracie*, où étoit la plus grande partie de son Armée. Pendant qu'il resta à *Actium*, plusieurs Personnes de distinction, voyant que sa Flotte étoit malheureuse dans toutes ses entreprises, & que lui-même continuoit à perdre son tems avec *Cléopatre*, l'abandonnérent, & passérent dans le Camp d'*Octavien*. De ce nombre furent les Rois *Amyntas* & *Déjotare*, & *Cn. Domitius Abénobarbus*, qui, nonobstant toute l'affection qu'il avoit pour *Antoine*, ne pouvoit plus supporter les hauteurs de *Cléopatre*. Cette désertion de la part de *Domitius*, qu'*Antoine* regardoit comme le plus fidèle de ses Amis, lui alla au cœur: cependant il en agit généreusement à son égard; car, malgré les remontrances de *Cléopatre*, il lui renvoya tout son équipage, avec ses Amis & ses Serviteurs; ce qui toucha si sensiblement *Domitius*, qui déjà ne se portoit pas trop bien quand il s'enfuit, qu'il mourut peu de tems après, son indisposition ayant été considérablement augmentée par le regret d'avoir abandonné un homme qui lui faisoit du bien, nonobstant son infidélité. La fuite de *Domitius* fit un tort infini aux affaires d'*Antoine*, presque tout le monde étant dans l'idée qu'un homme aussi intelligent & aussi habile ne l'auroit pas quité, s'il n'avoit pas jugé sa ruïne inévitable. *Antoine* commença alors à se défier de ses meilleurs Amis, & en fit même mourir quelques-uns sur de simples soupçons savoir, *Jamblichus*, petit Roi d'*Arabie* qui mourut à la torture, & *Q. Posthumius* Sénateur de la prémière distinction (a).

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Plusieurs Personnes de distinction passent dans le Camp d'Octavien.

A la fin *Canidius*, Commandant en Chef des Forces d'*Antoine*, arriva avec le reste des Légions, & voyant le danger de plus près, changea, peu de tems après son arrivée, de sentiment au sujet de *Cléopatre*. Il supplia le Triumvir de la renvoyer, & de se retirer lui-même en *Thrace* ou en *Macédoine*, pour y décider la querelle en rase campagne avec ses Forces de terre; d'autant plus, que *Dicomes*, Roi des *Gétes*, étoit prêt à le joindre avec une grande Armée. *Il n'y a*, ajouta-t-il, *aucune honte à vous, à abandonner l'Empire de la Mer à* Octavien, *qui dans les guerres qu'il a soutenues contre* Pompée, *s'est rendu très habile en fait de Combats de mer. Mais rien au monde ne seroit moins raisonnable à vous, qui avez servi sur terre avec tout l'éclat possible, que de disperser vos Troupes, si courageuses & si bien disciplinées, sur différens Vaisseaux. Que peut-on imaginer de plus ridicule, que de dépendre de la Mer & des Vents, pour une victoire que la valeur & l'expérience de vos Soldats, éprouvées en tant d'occasions, vous feroient surement remporter sur le Continent?*

Canidius conseille à Antoine de renvoyer Cléopatre, & de se retirer.

Antoine auroit volontiers profité de l'avis de son prudent & fidèle Général; mais *Cléopatre*, dont les conseils étoient des oracles pour lui, l'obligea, contre

Mais Antoine se détermine pour une

(a) Plut. ibid. Vell. Patercul. L. II. c. 84. Dio. L. L. p. 427, 428.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

contre ses propres lumières, à risquer son Empire & sa vie dans un Combat de Mer. La perfide & lâche Reine songeoit déjà, à ce que *Plutarque* nous aprend, à s'enfuir, & étoit moins occupée des moyens de secourir *Antoine*, que de ceux de se sauver, dès-que tout seroit perdu (*a*). *Antoine* s'étant ainsi déterminé à hazarder un Combat naval, se rendoit souvent de son Camp à l'endroit où sa Flotte étoit à l'ancre, quelquefois seul, & quelquefois accompagné seulement de quelques-uns de ses Amis particuliers, comme ne soupçonnant aucun danger. Un des Esclaves d'*Octavien*, l'ayant apperçu par hazard, courut avertir son Maître, qu'il avoit vu *Antoine* se rendre de son Camp au bord de la Mer, très mal accompagné. Le Triumvir, profitant de l'avis, ordonna que la même nuit un Parti choisi passeroit le Golphe, dont l'entrée n'avoit qu'un mille de largeur, & attendroit *Antoine* sur cette langue de terre, qui menoit de son Camp à la Mer. Ses ordres furent exécutés si secrettement, & toute l'affaire fut si bien conduite, que, sans l'impatience de quelques Soldats, qui parurent trop-tôt, *Antoine* étoit pris, & la guerre finie sans répandre une goute de sang; car l'Officier qui marchoit devant lui, tomba entre les mains des Soldats, & on eut toutes les peines du monde à sauver *Antoine* (*b*).

Action par Mer.

Antoine *sur le point de tomber entre les mains de l'Ennemi.*

Cet infortuné *Romain*, quoique résolu à déferer au conseil de la Reine, sentoit bien que quand on en viendroit aux mains, les *Egyptiens* efféminés prendroient apparemment la fuite. Pour les en empêcher, il fit mettre le feu à tous leurs Vaisseaux, à l'exception de soixante, qu'il conserva, comme une espèce de garde pour *Cléopatre*. Des autres Escadres de *Syrie*, de *Grèce*, de *Cilicie*, du Royaume de *Pergame* & de *Phénicie*, il choisit les meilleures Galères, depuis trois rangs de rames jusqu'à dix. Le reste fut condamné aux flammes, faute de Mariniers. Dans le tems qu'il faisoit la revue des Troupes qui devoient s'embarquer, un vieux Officier, qui avoit souvent combattu sous ses ordres, & dont tout le corps étoit couvert de cicatrices, lui adressa à haute voix ces paroles: *Mon Général, que ne vous fiez-vous à ces blessures, & à cette épée, plutôt qu'à du bois pourri? Laissez la Mer à ceux d'*Egypte *& de* Phénicie, *gens nourris sur cet élément; mais à nous autres* Romains, *donnez-nous la terre, où nous sommes accoutumés à braver la mort, & à chasser nos Ennemis devant nous.* *Antoine* ne répondit rien; seulement par ses regards, & par le mouvement de sa main, il parut lui vouloir marquer d'avoir bon courage, quoique lui-même n'augurât guères bien de ses affaires. C'est ce qui parut par un ordre qu'il donna à ses Pilotes, qui vouloient laisser leurs voiles à terre; mais il les obligea à les prendre avec eux, disant, *Nous ne devons pas laisser échapper un seul de nos Ennemis.* Ce qui étoit représenter sous une face avantageuse une timide précaution (*c*).

La disposition des deux Flottes.

Les Flottes étant sur le point d'en venir aux mains, il s'éleva une violente tempête, qui dura quatre jours. Le cinquième, l'orage ayant cessé, les deux Flottes s'avancérent l'une contre l'autre en bon ordre. *Gellius Publicola* commandoit l'aile droite de celle d'*Antoine*, *Cælius* la gauche & *Marcus Octavius* avec *Marcus Justeius* le Corps de réserve. Du côté d'Oc-

(*a*) Plut. Dio. ibid. (*b*) Plut. ibid. (*c*) Plut. Ibid. Dio. p. 428.

d'*Octavien*, *Agrippa* fut placé au centre, ayant *Larius* à sa droite, & *Aruntius* à sa gauche. Pour ce qui est d'*Octavien* & d'*Antoine*, ils se trouvoient tous deux, suivant quelques Auteurs, à l'aile droite de leurs Flottes; suivant d'autres, sans s'attacher à quelque endroit particulier, chacun d'eux parcourut dans un Vaisseau léger toutes les divisions de sa Flotte, encourageant leurs gens, & leur rapellant le souvenir de leurs anciens exploits *. *Ce jour*, dit *Antoine* à ses Soldats, *j'attends l'Empire du Monde de votre valeur, & vous pouvez attendre de ma part des récompenses proportionnées à un si grand service.* *Octavien* se servit du même motif pour exciter les siens à faire leur devoir, & eut soin de leur faire savoir un heureux présage qu'il avoit eu †. *Antoine* ordonna aux Capitaines de ses Vaisseaux de se tenir à l'embouchure du Golphe. *Agrippa* ne crut pas devoir attaquer l'Ennemi dans cette situation; ainsi il s'en tint à la distance de huit stades jusqu'à midi. Un vent frais s'étant levé alors, l'aile gauche de la Flotte d'*Antoine* se mit en mouvement. *Agrippa*, charmé de ce trait d'imprudence, fit reculer son aile droite, dans le dessein d'attirer l'Ennemi en pleine mer, afin que ses Vaisseaux, qui étoient légers, eussent occasion d'entourer les Galères d'*Antoine*, que leur pesanteur rendoient peu propres au mouvement. L'action n'eut point du tout l'air d'un Combat de mer; mais plutôt de l'Attaque de quelque Place forte. Les Soldats d'*Octavien* se servirent de piques, de javelines, de traits, & de plusieurs matières combustibles pour mettre le feu aux Vaisseaux ennemis, pendant que les Soldats d'*Antoine* lançoient une infinité de traits du haut de leurs tours de bois. Au milieu du

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

La Bataille d'Actium. Année après le Déluge 2973. Avant J. C. 26. De Rome 722.

* Suivant *Plutarque*, *Antoine* commanda l'aile droite conjointement avec *Publicola*. Le même Auteur place *Octavien* à l'aile droite de sa Flotte, *Agrippa* à la gauche, & *Aruntius* au centre (1). *L'aile droite des Vaisseaux* Juliens, dit *Velleius Paterculus* (2), *étoit confiée aux soins de* M. Larius, *la gauche à ceux d'*Aruntius, *& toute la Flotte à* Agrippa. *César fut présent par-tout.* *Le Commandement de la Flotte* d'Antoine *fut donné à* Publicola *& à* Sosius. Pour ce qui est des Forces de terre, les Historiens assurent unanimement, que *Taurus* commandoit en Chef du côté d'*Octavien*, & *Canidius* de celui d'*Antoine*. Ce Triumvir avoit à bord de sa Flotte 20000 Légionaires & 2000 Archers (3); *Octavien*, d'un autre côté, se trouvoit à la tête de 8 Légions & de 5 Cohortes Prétoriennes. Pour ce qui est du nombre de ses Vaisseaux, *Florus* le fait monter à 400, & celui des Vaisseaux d'*Antoine* seulement à 200; mais ces derniers, ajoute cet Auteur, l'emportoient beaucoup par la grandeur, tous étant depuis six rang de rames, jusqu'à neuf rangs; outre cela, ils étoient si couverts d'ouvrages, qu'on les auroit pris pour autant de Forteresses (4). Au reste ce nombre de 200 ne s'accorde nullement avec les 300 Vaisseaux dont *Octavien* assure dans ses *Commentaires* s'être rendu maître en cette occasion (5).

† *Octavien* étant sorti de sa tente à la pointe du jour pour visiter sa Flotte, rencontra un Paisan avec un Ane, qu'il faisoit marcher devant lui. Par une curiosité mêlée de superstition, il lui demanda son nom. *Mon nom*, répondit le Paisan, *est* Eutychès, *& mon Ane s'appelle Nicon.* Le prémier de ces mots signifie *heureux* en *Grec*, & l'autre *Vainqueur*. *Octavien* regarda ce présage comme lui annonçant une victoire certaine; & quand dans la suite il érigea un trophée en cet endroit, il y ajouta deux statues d'airain, dont l'une représentoit le Paisan, & l'autre son Ane (6). *Pline* ajoute (7), que la victime qu'*Octavien* offrit en sacrifice avant la bataille, fut trouvée avoir un double foie.

(1) Appian. ibid.
(2) Vell. Patercul. L. II. c. 85.
(3) Plut. ibid.
(4) Flor. L. IV. c. 11.
(5) Plut. ibid.
(6) Idem ibid. Sueton. in Octav. c. 96.
(7) Plin. L. XI. c. 37.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

du combat *Agrippa* ordonna à *Aruntius* d'étendre son aile gauche, & d'envélopper l'Ennemi. *Publicola* s'avança pour s'y opposer; mais comme par ce mouvement le Corps de réserve resta sans défense, *Agrippa* fondit dessus & le mit en desordre. Cependant la victoire restoit douteuse, les Troupes d'*Antoine* se défendant avec une valeur incroyable. L'action dura plusieurs heures avec un avantage à peu près égal, les Matelots & les Gens de guerre à bord des deux Flottes étant encouragés par les cris de leurs Armées respectives, qui attendoient l'évènement rangées en ordre de bataille, l'une sur la côte septentrionale, & l'autre sur la côte méridionale du Golphe d'*Ambracie*.

Pendant que les Triumvirs se disputoient ainsi la victoire, les 60 Galères de *Cléopatre* s'avancérent tout-à-coup à pleines voiles entre les deux Flottes. Aucun des deux partis ne fut d'abord ce que ce mouvement pouvoit signifier. *Antoine*, qui voyoit son Corps de réserve assez malmené, s'attendoit à quelque action de valeur de la part d'une Princesse, qui l'avoit jetté dans l'embarras où il se trouvoit. Aussi son étonnement fut-il inexprimable, quand il vit toute l'Escadre *Egyptienne* diriger avec un vent favorable, sa course vers le *Péloponnèse*. C'est de cette manière que les Historiens rapportent la fuite des *Egyptiens*, sans indiquer d'autre raison d'un abandon si infame, que la frayeur de leur Reine, épouvantée du danger & du bruit affreux de la bataille. Ce qu'ils ajoutent est plus étonnant encore. *Antoine* avoit donné trop de preuves de courage pour pouvoir être soupçonné de lâcheté; & dans l'occasion présente il s'agissoit non seulement de l'Empire du Monde, mais aussi de sa vie. D'ailleurs, la valeur, avec laquelle ses Soldats combattoient, sembloit lui annoncer une victoire certaine; car quoique son Corps de réserve eût été attaqué avec quelque avantage par *Agrippa*, chaque Vaisseau ne laissoit pas de se soutenir contre plusieurs de ceux de la Flotte d'*Octavien*. Mais en cette rencontre, *Antoine* fit paroître une foiblesse inconcevable, & vérifia, comme *Plutarque* l'observe, l'ancien proverbe, que l'*ame d'un Amant anime un autre corps*; car il ne vit pas plutôt le Vaisseau de la Reine s'éloigner, que l'amour triomphant de son ambition & de son honneur, il renonça à l'Empire du Monde, & se jetta dans une Galère à cinq rangs de rames, accompagné seulement de deux domestiques, *Scellius* & *Alexandre* le *Syrien*: démarche d'autant plus honteuse, qu'il la fit dans le tems que ses Amis & ses Soldats sacrifioient généreusement leur vie, pour suivre une Femme impudique, qui, en le perdant sans ressource, achevoit un ouvrage qu'elle avoit déjà commencé depuis longtems. Dès-qu'il eut joint la Galère de *Cléopatre*, il fut reçu à bord; mais, sans la voir, il se plaça au gouvernail, où, les coudes appuyés sur les genoux, & la tête sur les deux mains, comme un homme accablé de tristesse & de honte, il resta quelque tems dans cette même attitude (*a*).

Fuite de Cléopatre.

Antoine le fuit.

Valeur des Troupes d'Antoine.

La valeur, que les Troupes d'*Antoine* firent paroître en cette occasion, ne, ne sauroit être assez admirée; car quoique leur Général les eût abandonnées,

(*a*) Plut. ibid. Dio. L. L. p. 439, 440. Flor. L. IV. c. 11. Vell. Patercul. L. II. c. 85.

données, & que la nouvelle de sa fuite fût sue de toute la Flotte, elles ne laissérent pas de combattre avec la même ardeur que s'il avoit été présent, & probablement la victoire se feroit déclarée en leur faveur, si vers le soir un vent violent n'avoit point dispersé leurs Vaisseaux, & fourni occasion à l'Ennemi de les attaquer dans ce desordre, & manquant de Chef pour les rallier. Trois cens Vaisseaux tombérent entre les mains du Vainqueur; mais il n'y eut à peu près que 5000 hommes de tués dans l'action, à ce qu'*Octavien* rapporte lui-même dans ses *Commentaires* cités par *Plutarque* (*a*) *. Les Troupes de terre d'*Antoine* ne témoignérent pas moins de fidélité & d'affection pour leur Général, que n'avoient fait celles de mer. Elles ne voulurent pas croire qu'un Chef d'Armée tel qu'*Antoine*, qui avoit sous ses ordres 19 Légions entières, & 12000 Chevaux, pût les abandonner, sur-tout, après avoir eu occasion d'envisager la Fortune sous plus d'une face. Ses Soldats comptoient donc de le voir bientôt reparoître, pour leur donner, après s'être mis à leur tête, une occasion de lui témoigner leur zèle & leur fidélité. Quand à la fin ils ne purent plus douter qu'il n'eût pris la fuite, ils ne laissérent pas de se tenir réunis en un Corps pendant l'espace de sept jours, sans prêter l'oreille aux offres avantageuses qui leur furent faites de la part d'*Octavien*. Mais quand ils se virent abandonnés par *Canidius* même, & par la plupart de leurs Chefs, qui se sauvérent tous, ils acceptérent les conditions offertes par *Octavien*, & furent incorporés à ses Légions. Telle fut la fameuse Bataille d'*Actium*, dont les Anciens, & particulièrement les Poëtes de ce tems-là, ont tant parlé (*b*). Elle se donna le second jour de *Septembre* de l'An de *Rome* 722, sous le Consulat de *César Octavien* & de *Messala Corvinus*. Cet évènement mémorable ayant rendu *Octavien* seul Maître de tout l'Empire *Romain*, *Dion* (*c*), *Suétone*, & après eux *Aurèle Victor* & *Eutrope*, comptent depuis ce tems-là les années de son Règne.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Sa Flotte est défaite.

Et ses Forces de terre mettent bas les armes.

Les Troupes auxiliaires, qui avoient servi sous *Antoine*, se retirérent après la bataille perdue, & firent ensuite leur paix avec le Vainqueur aux meilleures conditions qu'il leur fut possible d'obtenir. *Octavien* déposa quelques-uns des Princes, en laissant les autres en possession de leurs Pays; mais il leur imposa à tous aussi bien qu'aux Etats libres qui s'étoient déclarés pour *Antoine*, des amendes excessives. A l'égard des *Romains*, *Octavien* pardonna à quelques-uns, à la sollicitation de ses Amis & de sa Mère *Mucie*; d'autres furent punis avec la dernière sévérité, en quoi il ne fit que suivre ses inclinations naturelles. Parmi ces derniers se trouva le fils du fameux *Curion*, qui s'étoit distingué entre les plus zèlés partisans de *César* le Dictateur, & avoit perdu sa vie en *Afrique* pour ses intérêts, comme nous l'avons rapporté ci-dessus. Son fils s'attacha à la fortune d'*Antoine*; &

Conduite d'Octavien envers les Vaincus.

(*a*) Plut. in Anton.
(*b*) Virgil. L. VIII. Æneid. Ovid. Metam. L. XV. Horat. Epod. 9. & Propert. L. IV. Eleg. 6.
(*c*) Dio. L. LV. p. 590. & L. LI. in Init.

* S'il en faut croire *Orose*, du côté d'*Antoine* il y eut 12000 morts, & 6 ou 7000 blessez; dont 1000 moururent de leurs blessures (1).

(1) Oros. L. VI. c. 19.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

& comme il fut fait prisonnier à la Journée d'*Actium*, *Octavien* le fit mourir, sans aucun égard pour les services de son Père (*a*).

Antoine poursuivi.

Dès le lendemain de la victoire, *Octavien* détacha une Escadre de Vaisseaux légers à la poursuite de *Cléopatre* & d'*Antoine*. Celui-ci voyant ces Vaisseaux s'aprocher de sa Galère, ordonna à son Pilote de les attendre. Ce trait de fermeté fut cause que toute l'Escadre revira de bord, à l'exception d'un seul Vaisseau, commandé par *Euryclès* le *Lacédémonien*, qui, abordant fièrement la Galère d'*Antoine*, menaça ce Triumvir de sa lance. *Qui es-tu*, lui cria *Antoine*, toujours assis au gouvernail, *qui as la hardiesse de me poursuivre ainsi? Je suis*, répondit-il, Euryclès *le fils de* Lacharès, *que le bonheur de* César *amène ici pour venger la mort de mon Père.* Ce *Lacharès* avoit été condamné à mort pour vol par *Antoine*. Cependant le *Lacédémonien*, ne se souciant point d'en venir à un combat avec un si fameux Guerrier, attaqua & prit une autre Galère, & outre cela encore un Vaisseau richement chargé. *Euryclès* se retira très content de sa capture; & dès-qu'il fut parti, *Antoine* reprit son attitude mélancholique, & la garda trois jours, sans voir la Reine, jusqu'à ce qu'il arrivât à *Tænare* en *Laconie*.

Antoine aussi épris de Cléopatre que jamais.

Les femmes de *Cléopatre* firent ensorte que les deux Amans se revirent en cet endroit, & la passion d'*Antoine* ne tarda guères à redevenir aussi violente que jamais, quoiqu'il eût toutes les raisons du monde de détester *Cléopatre*. Il reçut à *Tænare* le détail de la défaite totale de sa Flotte, mais croyant que ses Légions formoient encore ensemble un Corps d'Armée, il écrivit à *Canidius* de les mener par la *Macédoine* en *Asie*, où il se proposoit de transporter le siège de la guerre. Son dessein étant de gagner d'abord l'*Afrique*, il donna un de ses plus grands Vaisseaux, chargé d'argent monnoyé, & d'une prodigieuse quantité de vases d'or & d'argent, à ses Amis, pour qu'ils partageassent le tout entre eux, & pourvussent ensuite à leur sureté; mais comme ils refusérent cette offre les larmes aux yeux, & lui déclarérent qu'ils ne l'abandonneroient jamais, il les consola avec toute la bonté imaginable, en se plaignant de son malheur, qui le mettoit hors d'état de leur donner des marques de reconnoissance telles que leur fidélité & leur affection en méritoient. Il ajouta que ce seroit à lui une injustice criante, de souffrir qu'ils partageassent son infortune; & qu'ainsi il leur commandoit absolument de l'abandonner à son mauvais destin, & de pourvoir à leur sureté. Il écrivit à *Théophile*, Gouverneur de *Corinthe*, pour le prier de tenir ses Amis cachés jusqu'à ce qu'ils eussent fait leur paix avec *Octavien*.

Sa générosité envers ses Amis.

Antoine étant arrivé en *Afrique*, envoya de-là *Cléopatre* en *Egypte*, & l'y suivit peu de tems après. Nous ne répèterons point ici ce que nous avons dit dans notre Histoire d'*Egypte* (*b*), touchant la conquête de ce Royaume par *Octavien*, la fin tragique d'*Antoine* & de *Cléopatre*, & les circonstances touchantes de leur mort. Toutes les statues d'*Antoine* furent abattues & détruites, tant en *Egypte* qu'à *Rome*. Sa mémoire fut déclarée infame par le servile Sénat, qui passa un Decret, défendant à tous ceux de sa famille de

(*a*) Dio. L. LI. p. 443, 444.

(*b*) Supr. T. VI. p. 514.

de porter à l'avenir le nom de *Marcus*. Il mourut dans la 53. ou, suivant d'autres, dans la 56. année de son âge, laissant après lui sept enfans, qu'il avoit eus de ses trois femmes *Fulvie*, *Octavie*, & *Cléopatre*; car il épousa cette Reine après avoir répudié *Octavie*. Nous ignorons ce que devinrent les deux fils, *Alexandre* & *Ptolémée*, que *Cleopatre* lui avoit donnés; mais pour ce qui est de sa fille *Cléopatre*, la vertueuse *Octavie* l'éleva avec ses propres enfans, & lui fit épouser *Juba* Roi de *Mauritanie* un des plus dignes Princes de son Siècle. *Antylle*, l'ainé des fils qu'il avoit eus de *Fulvie*, fut livré par son propre Gouverneur *Théodore* entre les mains des Soldats d'*Octavien*, qui le tuérent par ordre de leur Maître. *Julius Antonius*, frère cadet d'*Antylle*, & né de la même Mère, devint un des principaux favoris d'*Octavien*, & épousa dans la suite *Marcella*, une des filles qu'*Octavie* avoit données à son prémier époux; mais s'étant engagé après cela dans une intrigue scandaleuse avec *Julie*, fille unique d'*Octavien*, il fut mis à mort par ordre de cet Empereur. *Octavie* n'eut d'*Antoine* que deux filles, dont l'ainée s'apelloit *Antonia Major*, & l'autre *Antonia Minor*. La prémière fut mariée à *L. Domitius Aénobarbus*, dont elle eut *Cn. Domitius*, Père de l'Empereur *Néron*. *Antonia Minor*, qui hérita également de la beauté & de la vertu de sa Mère, épousa *Drusus* fils de *Tibère* & de *Livie*, & gendre d'*Octavien*. De ce mariage nâquit *Germanicus*, qui fut regardé comme le plus grand Général de son tems, & *Claude*, qui règna avant *Néron*. *Caius*, surnommé *Caligula*, le fils de *Germanicus*, gouverna pareillement l'Empire *Romain*; desorte que la Famille d'*Antoine*, en dépit de tous les malheurs de ce Triumvir, donna trois Empereurs à *Rome*; au-lieu qu'aucun des descendans d'*Octavien* ne posséda cette Autorité souveraine qu'il avoit acquise en foulant aux piés les loix les plus sacrées de son Pays, & par un nombre infini d'actes de cruauté & d'injustice.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

Postérité d'Antoine.

Mais pour reprendre le fil de notre narration, *Octavien* ayant subjugué l'*Egypte*, & règlé les affaires de ce Royaume, partit d'*Alexandrie* au commencement du Mois de *Septembre* de l'An de *Rome* 723, dans le dessein de traverser la *Syrie*, l'*Asie Mineure*, & la *Grèce*, pour se rendre en *Italie*. A son arivée à *Antioche*, il trouva dans cette Ville *Tiridate*, qui avoit été élevé sur le Trône de *Parthie*, que *Phrahate* lui disputoit, & des Ambassadeurs de *Phrahate*. *Octavien*, dont les deux Rivaux implorérent également le secours, fit une réponse obligeante à *Tiridate* & aux Députés de son Compétiteur, ne voulant que les animer l'un contre l'autre, afin de les affoiblir tous deux, & le rendre le Nom *Parthe* moins redoutable aux *Romains*. Après cela, ayant nommé *Messala Corvinus*, Gouverneur de *Syrie*, il entra dans la Province d'*Asie*, proprement ainsi nommée, & y prit ses quartiers d'Hiver (*a*). Au commencement de l'année suivante *Octavien* entra dans l'exercice de son cinquième Consulat, & eut les Collègues suivans, *Licinius Crassus* jusqu'aux *Calendes* de *Juillet*, *C. Antistius* jusqu'aux *Ides* de *Septembre*, & *M. Tullius*, fils du fameux Orateur, depuis ce tems jusqu'à la fin de l'année. Il employa tout l'Hiver à régler les affaires des différentes

Octavien règle les affaires de l'Egypte, & l'Asie Mineure &c.

(*a*) Dio. L. LI. p. 447.

Depuis la mort de Brutus *&* *de* Cassius. *&c.*

tes Provinces de l'*Asie Mineure*, & des Iles adjacentes, & passa au Printems suivant en *Grèce*, d'où il partit pour *Rome*. Ce fut au Mois de *Sextilis* apellé dans la suite *Augustus*, qu'il y fit trois entrées triomphantes, car il fut honoré de trois Triomphes. Le prémier lui fut décerné à cause des victoires qu'il avoit remportées sur les *Dalmates* &c. avant que d'entrer en guerre avec *Antoine*; le second, à cause de la journée d'*Actium*; & le troisième pour avoir subjugué l'*Egypte*. Dans la procession du dernier, qui fut le plus magnifique des trois, on mena devant le Char du Vainqueur *Alexandre* & *Cléopatre*, qu'*Antoine* avoit eus de la Reine d'*Egypte*, & la représentation de cette Reine fut portée sur un Lit de parade, avec un Aspic pendu à son bras. Les trésors, qu'*Octavien* & ses Soldats avoient apportés d'*Egypte*, étoient si prodigieux, que la valeur de l'argent monnoyé tomba de dix à quatre *pour cent*, & que le prix de tout augmenta à proportion (*a*). Après ce Triomphe le nom d'*Empereur* lui fut conféré, non pas dans le sens ordinaire, qui n'emportoit qu'un titre d'honneur, mais dans un sens d'Autorité Souveraine (*b*).

Il retourne à Rome.

Ses Triomphes.

Octavien se trouvoit au comble de ses vœux. Mais d'un autre côté, les dangers sans nombre qui accompagnent une Puissance usurpée, se présentérent à son esprit, & y excitérent des mouvemens d'inquiétude. L'aversion naturelle des *Romains* pour un Gouvernement Monarchique, leur amour pour la Liberté, & les *Ides* de *Mars*, lui firent craindre qu'il ne s'élevât quelque nouveau *Brutus*. C'est ce qui étoit arrivé à *Jules-César*; au-lieu que *Sylla*, après avoir abdiqué son injuste Autorité, étoit mort tranquillement dans son lit au milieu de tous ses Ennemis. La crainte, passion qui chez lui l'emportoit sur toutes les autres, ternit à ses yeux tout l'éclat du Trône, & le disposa à imiter l'exemple de *Sylla*. Cependant, avant que d'en venir à cet égard à quelque résolution fixe, il crut devoir consulter ses deux plus intimes Amis, *Agrippa* & *Mécène*, dont le prémier n'étoit pas moins distingué par sa probité que par sa valeur. Pour *Mécène*, il passoit avec raison pour un des plus grands Politiques de son Siècle. *Agrippa*, uniquement sensible à cette espèce de gloire, qui s'acquiert par des actions nobles, se déclara ouvertement pour une généreuse abdication. Il s'étendit sur les risques qui accompagnent un Gouvernement Monarchique, qui a pour objet un Peuple libre, & élevé dans le sein d'une République. Il n'eut garde d'oublier les exemples de *Sylla* & de *César*, & termina son avis en exhortant *Octavien* à convaincre tout le monde, en rendant la Liberté à sa Patrie, qu'il n'avoit pris les armes que pour venger la mort de son Père. *Mécène*, d'un autre côté, lui remontra, qu'il s'étoit trop avancé pour reculer; qu'après tant de sang répandu, il n'y avoit aucun endroit sûr pour lui que le Trône; qu'il ne se seroit pas plutôt dépouillé de la Puissance Souveraine, qu'il se trouveroit exposé à la vengeance des Enfans & des Amis de tant d'illustres *Romains* que les malheurs des tems l'avoient obligé de sacrifier à sa sureté; que c'étoit une chose absolument

Octavien songe à abdiquer son Autorité.

Mais il en est dissuadé par Mécène.

(*a*) Dio. L. LI. p. 458, 459. Sueton. in Octav. c. 22. Oros. L. VI. c. 19.

(*b*) Dio. L. LII. p. 493, 494.

lument néceſſaire pour le bonheur & pour la tranquillité de la République, que l'Autorité Souveraine fût entre les mains d'un ſeul, &c. *Octavien* témoigna être également obligé à l'un & à l'autre de leurs conſeils, mais parut vouloir ſuivre celui de *Mécène*. Ce grand Miniſtre d'Etat dès que ſon Maître eut pris à cet égard ſon parti, lui donna ces ſages inſtructions, qui ſe trouvent rapportées au long dans *Dion Caſſius* (a), & qui feront toujours regardées comme un chef-d'œuvre en fait de Maximes Politiques. Il lui dit entre autres choſes, „ Qu'il ſeroit heureux dans toutes „ ſes entrepriſes, & fameux dans l'Hiſtoire après ſa mort, s'il ne s'écar- „ toit jamais de cette régle, ſavoir, de gouverner les autres, comme il „ ſouhaiteroit d'être gouverné lui-même, s'il étoit né pour obéir ". Il ajouta, que ſi, en prenant en main la Suprême Puiſſance il craignoit le nom de *Roi*, nom ſi odieux dans une République, il n'avoit qu'à prendre celui d'*Empereur*, & ſous ce nom, familier aux *Romains*, jouïr de tous les privilèges attachés à la Royauté.

Depuis la mort de Brutus & de Caſſius, &c.

Il continue les anciens Magiſtrats.

Octavien, après avoir pris la réſolution de ne point abdiquer ſa Puiſſance, ne laiſſa pas, pour faire croire au Peuple que l'ancien Gouvernement ſubſiſtoit toujours, de laiſſer aux Magiſtrats, leurs Charges, avec les privilèges extérieurs qui y étoient attachés, mais préciſément avec le degré de pouvoir qu'il jugea à propos de leur laiſſer. Il leur permit de prononcer ſur toutes les Cauſes, excepté celles qui étoient capitales; & quoique quelques-unes de ces dernières fuſſent laiſſées au Gouverneur de *Rome*, il ſe réſerva à lui-même la déciſion des principales. Il eut grand ſoin de faire ſa cour au Peuple: le nom même dont il couvrit ſa Puiſſance uſurpée, étoit une eſpèce de flaterie; car il l'apelloit la *Puiſſance du Tribunat*, quoiqu'à en juger par l'uſage qu'il en faiſoit, il auroit pu l'apeller la *Puiſſance Dictatoriale*. Pour captiver davantage encore la bienveillance du Public, il eut ſoin que la Ville fût abondamment pourvue de vivres, & régala fréquemment les Citoyens de Jeux & de Spectacles: excellens moyens pour diſpoſer les hommes à ſouffrir patiemment l'eſclavage. Pour ce qui eſt du Sénat, il le remplit de ſes Créatures, & augmenta le nombre des *Pères Conſcrits* juſqu'à mille. Il fournit à pluſieurs d'entre eux, qui n'étoient pas en état de ſoutenir les dépenſes attachées à leur rang, aux dépens du Tréſor public de quoi ſubſiſter, & affecta en toute occaſion beaucoup de reſpect pour cet auguſte Corps, qu'il avoit dépouillé de toute autorité. Pour empêcher les Sénateurs d'exciter de nouveaux troubles dans des Provinces éloignées, il fit publier un Edit, défendant à tout Membre du Sénat de ſortir d'*Italie* ſans en avoir obtenu la permiſſion, à l'exception de ceux qui avoient des Terres en *Sicile* ou dans la *Gaule Narbonnoiſe*, qui comprenoit en ce tems-là le *Languedoc*, la *Provence*, & le *Dauphiné*. Comme ces Provinces étoient ſur les Frontières de l'*Italie*, & dans une profonde tranquillité, il étoit permis à ceux qui y avoient des Terres, de s'y retirer. Avant la fin de ſon ſixième Conſulat, il fit un Dénombrement du Peuple, par lequel il parut que le nombre des Citoyens en état de porter les armes montoit

Il fait ſa cour au Peuple.

Et aux Sénateurs, qu'il dépouille cependant de leur pouvoir.

(a) Dio, L. LIII. p. 464, &c.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius. &c.

montoit à 463000, hommes, le plus grand qu'il y eût eu jusqu'alors (*a*) *.

Il embellit la Ville.

Il fit aussi célébrer les Jeux qui avoient été décernés par le Sénat à l'honneur de la Journée d'*Actium*; & il fut statué que ces Jeux seroient renouvellés chaque cinquième année, quatre Collèges de Prêtres étant nommés pour en avoir soin, savoir, les Pontifes, les Augures, les Septemvirs, & les Quindecemvirs (*b*). Pour gagner davantage les bonnes graces du Peuple, il cassa par un Edit plusieurs Loix injustes & sévères faites durant le Triumvirat. Divers Bâtimens publics, construits par ses ordres, contribuérent extrêmement à embellir la Ville, qui avoit en ce tems là, s'il en faut croire quelques anciens Auteurs, 50 milles de circuit, & contenoit près de quatre millions d'Ames, en comptant Hommes, Femmes, Enfans, & Esclaves. Il s'apliqua aux affaires, réforma les abus, fit respecter le Nom *Romain*, procura au Peuple l'abondance & des plaisirs, & n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le rendre cher à la Multitude (*c*).

Il feint de vouloir abdiquer son Autorité.

Mais le Sénat l'oblige à la garder.

Ce fut au commencement de son septième Consulat, que voyant le Peuple charmé de la douceur de son Gouvernement, & le Sénat rempli de ses Créatures, il se rendit, par le conseil d'*Agrippa* & de *Mécène*, à l'Assemblée des *Pères Conscrits*, pour leur marquer dans un discours étudié, qu'il avoit dessein d'abdiquer son Autorité, & de remettre tout sur l'ancien pié, étant bien persuadé que la plupart des Sénateurs le suplieroient de garder en main les rênes du Gouvernement; ce qui arriva aussi; car non seulement ils l'interrompirent pendant qu'il parloit, mais ils le conjurérent, après qu'il eut achevé de parler, de rester à la tête de l'Empire. Par cet artifice, il parvint à son but, qui étoit de se faire confirmer son Autorité par le Sénat & par le Peuple pour l'espace de dix ans; car il ne voulut pas se charger de ce fardeau pour un tems plus long, disant que pendant ce tems il pourroit règler tout de façon que la République n'auroit plus besoin de Chef. Il comptoit bien que dès-que le terme en question seroit expiré, il y auroit moyen de le prolonger encore pour dix ans, ce qui eut lieu de dix ans en dix ans jusqu'à la fin de sa vie. Quelques Senateurs proposérent, à l'occasion de ce nouvel arrangement, de donner un nouveau nom à *Octavien*. Les uns furent d'avis qu'il falloit l'apeller *Romulus*, pour signifier qu'il étoit le second Fondateur de *Rome*; d'autres lui offrirent d'autres titres; mais le respectable nom d'*Auguste*, proposé par *Munacius Plancus*, eut la préférence, en ce qu'il exprimoit plus de dignité que de puissance, les choses les plus sacrées, comme les Temples, étant désignées chez les *Romains* par ce titre †. *Octavien* lui-même paroissoit incliner à prendre le nom de *Romu-*

(*a*) Dio, L. LIII. p. 496. & Marmor. Capuana T. III. Annal. Pighii, p. 495.

(*b*) Dio, ibid. p. 496.

(*c*) Idem ibid.

* Il est fait mention de ce Dénombrement dans les Marbres de *Capoue*, en ces mots: *Sous mon sixième Consulat*, j'ai fait *avec mon Collègue* Agrippa *le Dénombrement du Peuple, la chose n'ayant pas été faite depuis quarante & un ans* (c'est-à-dire, depuis que *Cn. Lentulus* & *L. Gellius* avoient été Censeurs) & nous avons trouvé que le nombre des Citoyens montoit à 463000. *Eusèbe*, que divers Ecrivains modernes ont suivi, a quatre millions cent-soixante quatre mille.

† C'est ce qui paroit par ce passage d'*Ovide* dans son I. Livre des *Fastes*.

Sed

Romulus; mais craignant que ce nom ne fût interprété comme exprimant le desir de se faire Roi, il y renonça, & accepta celui d'*Auguste* (*a*), par lequel nous le désignerons dans la suite de cette Histoire.

Depuis la mort de Brutus & de Cassius, &c.

Quoique toute la Puissance du Sénat & du Peuple résidât en la personne d'*Auguste*, il ne laissa pas de la partager avec les *Pères Conscrits*, assignant au Sénat le Gouvernement des Provinces qui étoient tranquilles, & gardant pour lui-même celles qui couroient le plus de risque d'être attaquées. Son but en cette occasion étoit d'avoir un air de générosité & de modération, en gardant cependant toute l'Autorité militaire entre ses mains; car il n'y avoit de Troupes que dans les Provinces, qui formoient son partage. Les Provinces laissées aux Sénateurs, furent apellées *Sénatoriales*, & les autres *Impériales*. Les Provinces Sénatoriales étoient, l'*Afrique*, c'est-à-dire, l'ancien Empire de *Carthage*, la *Numidie*, l'*Asie* proprement dite, ou l'ancien Royaume de *Pergame*, la *Grèce*, apellée par la plupart des Historiens l'*Achaïe*, l'*Epire*, la *Dalmatie*, la *Macédoine*, la *Sicile*, la *Sardaigne*, l'Ile de *Crète*, la *Libye*, la *Cyrénaïque*, la *Bithynie*, le *Pont*, & cette partie de l'*Espagne* connue sous le nom de *Bétique*. Les Provinces Impériales étoient, le reste de l'*Espagne*, comprenant les Provinces de *Tarragone* & de *Lusitanie*, toute la *Gaule* & la *Germanie*, la *Célé-Syrie*, la *Phénicie*, la *Cilicie*, l'Ile de *Chypre*, & le Royaume d'*Egypte*. A la tête des Provinces, tant de l'une que de l'autre sorte, furent mis des hommes d'un rang distingué, sous le titre de *Proconsuls* ou de *Propréteurs*, ceux, à qui ces Charges furent conférées, devant avoir été Consuls ou Préteurs; mais un simple Chevalier eut le Gouvernement de l'*Egypte*, parce qu'*Auguste* craignoit qu'en le donnant à quelque *Romain* d'une illustre naissance, les richesses & la situation du Pays ne l'engageassent peut-être à se rendre indépendant de l'Empire (*b*). Tous ces Gouverneurs ne possédoient leur Charge qu'un an, & devoient sortir de leurs Provinces dès que leurs Successeurs étoient arrivés, & se trouver à *Rome* au plus tard dans l'espace de trois mois (*c*). Le partage en question se fit, suivant *Ovide*, aux *Ides* de *Janvier* *; au-lieu qu'*Auguste* fut revêtu d'une Puissance Souveraine par le Sénat & par le Peuple le septième des *Ides* du même mois, comme il paroit par les Marbres

Il prend le titre d'Auguste. Sa Politique en partageant les Provinces avec le Sénat.

(*a*) Dio, ibid. p. 597. Flor. L. IV. Liv. L. CXXXIV.

(*b*) Dio, ibid. p. 504, 505. Tacit. Annal. L. I. p. 35.

(*c*) Idem ibid.

Sed tamen humanis celebrantur honoribus omnes:
Hic socium summo cum Jove numen habet.
Sancta vocant Augusta patres: Augusta vocantur
Templa sacerdotum rite dicata manu.
Hujus & augurium dependet origine verbi:
Et quodcunque sua Jupiter auget ope, &c.

* *Ovide* parlant du partage des Provinces, s'adresse à *César Germanicus* en ces termes:
Idibus in magni castus Jovis æde sacerdos
Semimaris flammis viscera libat ovis;
Redditaque est omnis populo provincia nostro,
Et tuus Augusto nomine dictus avus (1).

(1) Ovid. Fast. L. I.

Depuis la mort de Brutus & *de* Cassius. &c.

Fin de la République.

Année après le Déluge 2977. Avant J. C. 22.

De Rome 626.

bres de *Narbonne* (*a*); & c'est depuis ce tems que plusieurs Auteurs commencent à dater son Empire. Telle fut la fin de la plus grande République, & telle l'origine de la plus vaste Monarchie qui ait jamais été connue. Monarchie, infiniment supérieure en puissance, en richesses, en étendue & en durée à toutes celles qui avoient précédé; puisqu'elle comprenoit la plus considérable, & de beaucoup la meilleure partie de l'*Europe*, de l'*Asie*, & de l'*Afrique*. Pour ce qui est des revenus annuels de cet Empire, ils montoient, tout au moins, à 40 millions monnoie d'*Angleterre*. Mais le luxe vint à bout de faire succomber cette Puissance sous son propre poids. Le Peuple n'étoit plus qu'une vile populace, & ces fiers Citoyens, accoutumés à prendre des résolutions qui décidoient du sort des plus puissans Empires, avoient perdu tout sentiment au point de se croire très heureux, pourvu qu'ils eussent du pain & des spectacles. La Noblesse, d'un autre côté, étoit vénale, oisive, vicieuse, sans aucun zèle pour le Bien-public, & uniquement touchée du desir de se concilier la faveur du Prince à force de soumission & de flateries. Ainsi il n'y a pas lieu d'être surpris que les *Romains* ayent perdu leur liberté, sans avoir jamais pu la recouvrer.

(*a*) Vid. Inscript. Grut. p. 229.



CHA-

CHAPITRE XVII.

HISTOIRE DE ROME,

Depuis l'Etablissement de l'Empire ROMAIN jusqu'à la mort de NERON, le dernier de la Famille des CESARS.

LE prémier & principal soin d'*Auguste*, devenu Maître absolu de l'Empire *Romain*, fut de contenter ses Soldats, & de se les attacher de plus en plus. Dans cette vue, il les dispersa dans toute l'*Italie* en 32 Colonies, pour pouvoir les rassembler plus aisément en cas de besoin. Il garda sur pié 25 Légions dont il y en eut 17 en *Europe*; savoir, 8 sur les bords du *Rhin*, 4 sur ceux du *Danube*, 3 en *Espagne*, & 2 en *Dalmatie*. Les 8 autres furent envoyées en *Asie* & en *Afrique*, 4 dans le voisinage de l'*Euphrate* & en *Syrie*, 2 en *Egypte*, & 2 dans la Province d'*Afrique*, c'est-à-dire, dans les Etats qui avoient anciennement appartenu à *Carthage*. Ces Légions furent constamment entretenues, même dans les tems les plus paisibles, par *Auguste*, & durant quelques siècles par ses Successeurs. Le nombre total en montoit à 170650 hommes. Aux environs de *Rome* il y avoit toujours 12 Cohortes, c'est-à-dire, environ 10000 hommes. Neuf de ces Cohortes s'apelloient *Cohortes prætoriæ*, ou *Cohortes Prétoriennes* & les trois autres *Cohortes Urbanæ*, ou *Cohortes de la Ville*. Elles étoient destinées à garder la personne de l'Empereur, & à maintenir la tranquillité dans la Capitale. Les Gardes Prétoriennes eurent, comme nous le verrons dans la suite de cette Histoire, beaucoup de part aux révolutions qui arrivérent dans l'Empire, jusqu'au Règne de *Constantin le Grand*, qui les licentia l'An 311 de l'*Ere Chretienne*. Outre ces Forces de terre nombreuses & bien disciplinées, *Auguste* eut soin d'avoir toujours en Mer deux puissantes Flottes, l'une dans la Mer *Adriatique*, à la hauteur de *Ravenne*, pour tenir en respect la *Dalmatie*, la *Grèce*, *Chypre*, l'*Asie*, & le reste des Provinces Orientales; l'autre à *Misénum* dans la *Méditerranée*, pour avoir soin de la *Gaule*, de l'*Espagne*, de l'*Afrique*, & des Provinces Occidentales. Elles devoient aussi nettoyer la mer de Pirates, escorter les Vaisseaux qui transportoient à *Rome* le tribut annuel des Provinces situées au-delà de la Mer, & transporter elles-mêmes du blé & d'autres provisions nécessaires pour la subsistance des Habitans de *Rome*. Pour ce qui est du Gouvernement Civil, il réforma quelques-unes des anciennes Loix, & en fit de nouvelles; affectant néanmoins de ne faire aucun changement à cet égard que de l'avis & du consentement des *Pères Conscrits*. Les *Comices* s'assembloient comme auparavant dans le *Champ de Mars*; mais on n'élevoit aux grandes Charges que ceux qu'*Octavien* avoit auparavant recommandés aux Centuries. En un mot, les mêmes Emplois, avec leur pompe, leurs ornemens,

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les Forces de l'Empire.

Politique d'Auguste.

 &

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

& leur air d'autorité, continuérent à subsister, mais sans aucun pouvoir (*a*). Cependant le Sénat témoigna être si charmé de son gouvernement, qu'il l'honora du titre de *Père de la Patrie*.

Il est apellé le Père de la Patrie.

Vers la fin de cette année, *Auguste*, après avoir tout réglé dans la Capitale, quita l'*Italie*, & passa en *Gaule*, dans le dessein d'aller subjuguer les Iles *Britanniques*; mais ayant apris en arrivant à *Narbonne* que les *Salasses* aux piés des *Alpes*, d'un côté, & de l'autre, les *Cantabres* & les *Asturiens* en *Espagne*, avoient secoué le joug, il envoya contre les premiers *Térentius Varro*, & marcha en personne contre les autres, après avoir commencé les fonctions de son huitième Consulat, & s'être associé en qualité de son Collègue *Titus Statilius Taurus*, un de ses Lieutenans. Avant que de quiter la *Gaule*, il fit le Dénombrement des habitans des trois Provinces dans lesquelles ce Pays étoit partagé: Dénombrement qui fut le prémier de ceux qui se firent hors de l'*Italie* (*b*). A son arrivée en *Espagne*, il défit les *Cantabres* en bataille rangée près de *Vellica*, à une petite distance de l'*Ebre*, & les obligea à se retirer avec leurs femmes & leurs enfans sur une de leurs plus hautes Montagnes, apellée par les Anciens *Vindius*, & par les modernes la *Montagne* d'*Asturias*. Mais *Auguste* étant tombé malade durant ces entrefaites, le soin de cette guerre fut confié à *C. Antistius*; qui ayant mis en fuite les Troupes réunies des *Cantabres* & des *Asturiens*, les obligea à gagner une autre Montagne presque inaccessible, qu'il entoura d'un fossé large & profond, qui avoit quinze milles de circuit, & qui étoit fortifié outre cela de plusieurs tours placées de distance en distance. Par ce moyen toutes les avenues se trouvant fermées, la famine ne tarda guères à se faire sentir parmi les Assiégés; cependant, bien loin de vouloir se rendre, leur amour pour la Liberté alla au point, que les femmes mangérent jusqu'à leurs propres enfans, & que les jeunes-gens se nourrirent de la chair des vieillards pour prolonger leur misérable vie. Après plusieurs tentatives inutiles pour forcer les retranchemens des *Romains*, les *Asturiens* proposérent d'implorer la clémence du Vainqueur; mais les *Cantabres* rejettérent cet avis, disant que le seul parti qui leur restât, étoit de mourir l'épée à la main. Cette diversité de sentimens produisit entre eux une sanglante querelle, dans laquelle les *Asturiens*, au nombre de 10000 furent poussés jusqu'au retranchement des *Romains*, qu'ils supplièrent de la manière la plus touchante de les recevoir aux conditions qu'ils jugeroient à propos. Mais *Tibère*, Gendre de l'Empereur, n'ayant point voulu les recevoir dans son Camp, quelques-uns de ces malheureux se tuérent de leur propre épée; d'autres allumérent de grands feux, s'y précipitérent, & périrent au milieu des flammes; & d'autres enfin s'empoisonnérent, en buvant le suc d'une herbe venimeuse (*c*).

Le prémier Dénombrement hors de l'Italie.

Les Cantabres & les Asturiens défaits.

Ils en viennent aux mains ensemble.

L'Année Consulaire étant expirée dans ce même tems, *Auguste*, qui continuoit à faire sa résidence à *Tarragone*, où il s'étoit retiré dès l'ouverture de la campagne, entra dans son neuvième Consulat, & prit pour Collègue *M. Junius Silanus* (*d*). Cette année fut marquée par la conquête totale

(*a*) Dio, ibid. p. 511. Sueton. in Octavio.
(*b*) Dio, L. IV. p. 535. Tacit. Annal. L. I. c. 39. Sueton. L. II. c. 26.
(*c*) Oros. L. VI. c. 22.
(*d*) Sueton. in Octav. c. 26.

tale de l'*Espagne*, qui, durant l'espace de plus de deux siécles avoit obligé les *Romains* à tenir sur pié de nombreuses Armées. Les *Cantabres*, qu'*Antistius* tenoit resserrés de tous côtés, furent à la fin forcés de se rendre à discrétion, au nombre de 23000. Il y en eut 10000 d'incorporés parmi les Auxiliaires *Romains* pour être employés contre les *Asturiens*; le reste fut desarmé, & vendu à son de trompe; mais la plupart se tuérent eux-mêmes, ne se souciant plus de vivre après avoir perdu leur Liberté & leurs armes (*a*). Le Pays des *Cantabres*, présentement la *Biscaye*, étant connus, *Auguste* partagea son Armée en deux Corps; il envoya l'un, sous le Commandement du *Titus Carisius*, en *Lusitanie*, où quelques *Asturiens* s'étoint retirés, & il mena lui-même l'autre Corps dans leur Pays. Les *Asturens*, qui se trouvoient en *Lusitanie*, hazardérent une bataille, qui dura deux jours, mais au bout de ce terme ils furent totalement défaits par *Carisius*, qui leur rendit le glorieux témoignage, que leur valeur égaloit celle des *Romains*. D'un autre côté, *Auguste*, & *Antistius* étant entrés dans le Pays de ce Peuple valeureux, mais infortuné, se rendirent maîtres de toutes les Places fortes. Ainsi les deux plus braves Nations d'*Espagne* furent reduites à la fin à recevoir le joug, qu'elles portérent sans pouvoir jamais le secouer dans la suite. *Auguste*, avant de quiter le Pays, fit bâtir plusieurs Villes pour contenir les *Espagnols* dans les bornes du devoir, entre autres *Cesar Augusta*, présentement *Saragosse*, & *Augusta Emerita*, présentement *Mérida*, apellée ainsi parce qu'elle avoit été fondée par *Auguste*, & peuplée par ses Vétérans apellés *Emeriti* en *Latin* (*b*). Il fit bâtir pareillement un pont de pierre sur l'*Ebre*, pour faciliter la marche des *Romains* d'une Province à l'autre.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les Cantabres entiérement subjugués.

Comme aussi les Asturiens.

Les Armes *Romaines* ...rent victorieuses cette année en divers autres endroit. *Marcus Crassus*, ...n des Lieutenans d'*Auguste*, défit les *Mæsiens*, Natio... ...auvage, dont le P...s étoit situé au-delà du *Danube*. *M. Vincius* remport... des avantages con...érables sur plusieurs Peuples de *Germanie*: avantages qui valurent à *Augu*... le titre d'*Imperator*, dans un sens militaire, à cause que c'étoit sous ses ...spices que *Vincius* avoit combattu. *Terentius Varro* surnommé *Murén*... subjuga les *Salasses*, & les obligea à accepter les conditions qu'il voulu... ...ien leur accorder. Après qu'ils eurent livré leurs arme..., *Varron* envoya la... ...eur de leur Jeunesse, au nombre de 40000 hommes, à *Eporédie*, présent...ent *Ivrée*, où il les condamna à un esclavage de vingt ans. *Auguste* parta...a leur Pays entre les Soldats de sa Garde, & fonda dans la nouvelle Colo... une Ville, qu'il nomma *Augusta Prætoria*, & qui est connue présentemen... ...ous le nom d'*Aoste* (*c*). On attribua tout l'honneur de cette expédition ... *Auguste*, quoiqu'il fût actuellement en *Espagne*, & l'on érigea par ordre ... Sénat un superbe Monument à son honneur au milieu des *Alpes*, sur lequel ...ent gravés les noms de 43 Peuples, qui demeuroient dans ces Montagnes & qu'il avoit, disoit le Monument, soumis à l'Empire (*d*).

Les Salasses subjugués.

Pen-

(*a*) Oros. ibid. Dio, L. LIII. Vell. Patercul. L. II.

(*b*) Sueton. in Octav. Dio, ibid. p. 514 ... c. 20 Oros. ibid.

(*c*) Dio, Sueton. ...

(*d*) Dio ibid. p. 513, Epit. Liv. ... Plin. L. III.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Cornélius Gallus *banni.*

Pendant qu'*Auguste* faisoit la guerre aux Rebelles *Espagnols*, *Cornélius Gallus*, à qui *Virgile* adresse sa dixième & dernière Eclogue, fut condamné à un bannissement perpétuel par le Sénat, pour avoir tenu des discours trop hardis sur le Chapitre d'*Auguste*. L'Empereur, qui faisoit grand ca de lui à cause de la beauté de son génie, lui avoit donné le Gouvernement de l'*Egypte*: Emploi qu'il exerça de la manière la plus tyrannique, accablant les Habitans d'impôts, & dépouillant les Cités les plus considérables, & particulièrement celle de *Thèbes*, de leurs richesses & de leurs ornemens. A une avidité sans bornes il joignoit un orgueil insupportable, se faisant ériger des Statues dans les plus grandes Villes de ce Royaume, & graver son nom sur les Pyramides. *Auguste*, instruit de sa conduite, le rapella avec ordre de ne jamais mettre le pié dans sa maison, ni dans aucune des Provinces de son Département. *Gallus*, que cet ordre mortifioit extrêmement, tint sur le Chapitre de l'Empereur plusieurs discours offensans, pour lesquels, aussi-bien que pour ses rapines, il fut condamné à un bannissement perpétuel par les suffrages unanimes du Sénat; mais il prévint l'exécution de cet Arrêt, en se donnant lui-même la mort (*a*). On assure qu'*Auguste*, dont il avoit gagné l'affection, par ses exploits militaires, & par la beauté de ses vers, pleura, quand il reçut en *Espagne* la nouvelle de sa mort. Cependant il remercia les *Pères Conscrits* du zèle qu'ils avoient témoigné en cette occasion pour la sureté de sa personne, & l'honneur de son nom (*b*). Cette même année mourut *Amyntas*, Roi de *Pisidie*. Il avoit été Sécrétaire du vieux Roi *Déjotare*, & élevé par *Marc-Antoine*, pour le récompenser de ses Services, sur le Trône de *Pisidie*, où *Auguste* le laissa, sans permettre néanmoins que quelqu'un de ses descendans y montât après lui; desorte que la *Pisidie*, avec la *Galatie* & la *Lycaonie*, furent alors réduites en Province *Romaine*, que *M. Lollius* gouverna le premier en qualité de Propréteur (*c*).

Il se tue lui-même.

La Pisidie, la Galatie, &c. réduites en Province Romaine.

Durant le séjour d'*Auguste* en *Espagne*, *Agrippa*, qui étoit resté à *Rome*, s'apliquoit à orner cette Capitale de magnifiques Bâtimens. Entre plusieurs autres Edifices publics, qu'il fit bâtir à ses propres dépens, on admira le plus le Portique & le Temple de *Neptune*, les Bains chauds apellés *Thermæ Agrippæ*, & le *Panthéon*, Temple fameux, ainsi nommé, suivant *Dion*, à cause qu'on y voyoit les Statues d'un grand nombre de Dieux. Ce superbe Bâtiment fut achevé cette année sous le neuvième Consulat d'*Auguste*, & subsiste encore en son entier de notre tems. Pendant qu'*Auguste* resta à *Tarragone*, sa santé ne lui permettant pas encore de se mettre en chemin pour revenir à *Rome*, il eut la satisfaction de voir les Peuples les plus éloignés venir du fond du Septentrion & de l'Orient, c'est-à-dire, les *Scythes*, les *Sarmates*, les *Indiens*, & les *Séres* *, rechercher son amitié par des

Le Panthéon.

(*a*) Strabo L. XVII. p. 81[?] Ammian. Marcel. L. XVII. Dio L. LIII. p. 512. Eufeb. in Chron.

(*b*) Sueton. in Octav. c. 66. Dio, ibid.

(*c*) Dio, ibid. p. 514. Eutrop. L. VII. Sext. Ruf. in Breviar. Eufeb. in Chron.

* Les *Séres*, ...ême Peuple que nous apellons à présent les *Chinois*, passent pour avoir été les pre[miers] qui ayent travaillé en Soye: de là le mot de *Sericum*, en usage chez les Latins, [pour] signifier *un habit de Soye*. Du Pays des *Séres*, c'est-à-dire, de la *Chine*, la Soye

des Ambassades, & par de riches présens (*a*). *Florus* nous aprend que les *Séres* mirent quatre ans à faire leur voyage, & que leurs présens consistoient en Perles, en Pierres précieuses, & en Eléphans. La renommée de la modération de *César* au milieu de ses victoires, fut, s'il en faut croire *Suétone*, (*b*), la principale cause qui détermina ces Nations éloignées à solliciter sa bienveillance. Cette année se termina par deux mariages, l'un de *Cléopatre Sélène*, fille de la fameuse *Cléopatre* & d'*Antoine*, avec *Juba* Roi de *Gétulie*; & l'autre de *Julie*, fille d'*Auguste* & de *Scribonie*, avec *Marcellus*, qu'*Octavie* avoit eu de son prémier époux, & qu'*Auguste*, qui ne comptoit plus d'avoir des enfans de *Livie*, avoit déjà adopté. Quoique l'indisposition de l'Empereur le retînt toujours en *Espagne*, les Cérémonies en usage parmi les *Romains* en pareille occasion, ne laissérent pas d'être de la dernière magnificence (*c*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

L'année suivante *Auguste* eut les Faisceaux Consulaires pour la dixième fois, & pour Collègue *C. Norbanus Flaccus*; mais nous ignorons si cet Empereur étoit alors en *Espagne*, en voyage, ou à *Rome*. A son retour dans la Capitale, où il revint vers la fin de l'année que nous venons de parcourir, ou au commencement de l'année suivante, le Sénat lui donna plus d'Autorité que jamais, & lui conféra le droit illimité de n'avoir d'autre régle de ses actions que sa volonté. Cette Compagnie ratifia en même tems par un serment solemnel toutes ses actions & résolut que *Marcellus*, quoiqu'il n'eût pas alors plus de seize ans, auroit, à cause de son mérite extraordinaire, une place dans le Sénat parmi ceux d'un rang Prétorien & qu'il pourroit demander le Consulat dix ans avant le terme prescrit par les Loix. Il fut pareillement statué en faveur de *Tibère*, gendre d'*Auguste*, qu'il lui seroit permis de briguer les Charges Curules cinq ans plutôt que de coutume. A peine ces résolutions eurent-elles été prises, que *Marcellus* fut fait Edile, & *Tibère* Questeur (*d*).

Nouveaux Honneurs décernés à Auguste.

Cette

(*a*) Flor. L. IV. c. 12. Sueton. ibid. c. 21. Oros. L. VI. c. 21. Eutrop. L. VII.
(*b*) Sueton. Ibid.
(*c*) Dio, ibid. p. 515.
(*d*) Idem ibid.

Soye fut apportée en *Perse*, & de *Perse* en *Grèce* & en *Italie*. Elle fut longtems fort chère dans ces Contrées Occidentales, se vendant au poids de l'Or; car les *Perses*, pour se réserver à eux-mêmes cette Manufacture, ne vouloient point permettre qu'on fît sortir des Vers à Soye de *Perse*, ni que quelqu'un, qui fût au fait de la manière de les élever, passât de *Perse* dans l'Occident. Mais l'Empereur *Justinien*, qui mourut l'An de l'*Ere Chrétienne* 565, pour favoriser le Commerce de ses Sujets, envoya deux Moines aux *Indes* pour y aprendre la manière de gouverner les Manufactures de Soye, & apporter quelques Vers à Soye quand ils reviendroient. Ces Moines lui dirent à leur retour que les Vers à Soye ne pouvoient pas être apportés de si loin, mais bien leurs œufs. *Justinien* profita de l'avis; & c'est de ces œufs, dont on fit venir une grande quantité à *Constantinople*, que sont venus tous les Vers à Soye qui ont été depuis ce tems-là en *Europe*. Les Anciens savoient si peu comment se faisoit la Soye, qu'ils croyoient qu'elle croissoit sur des Arbres comme le Coton. Au commencement les Femmes seules portoient des habits de Soye, les Hommes n'osant pas pousser le luxe jusqu'à ce point. Sous le Règne de *Tibère* il fut statué par une Loi. *ne vestis serica viros foedaret* (1); & *Lampridius* blâme entre autres choses *Héliogabale* d'avoir porté le prémier *Holosericum*, un habit tout entier de Soye (2).

(1) Tacit. Annal. L. II. c. 33.
(2) Pride. Connect. & Voss. in Etym. ad Vocem *Sericum* & de Idolol. L. IV. c. 90. & Salmas. in Not. ad Tertull.

Funeste expédition d'Ælius Gallus *dans l'Arabie* Heureuse.

Il est trahi par Syllæus.

Il défait les Arabes, *& leur enleve plusieurs Villes.*

Il renonce à son entreprise & s'en retourne en Egypte.

Cette année fut remarquable par une expédition contre les *Arabes* Méridionaux, entreprise par *Ælius Gallus*, Chevalier *Romain* & le troisiéme Gouverneur d'*Egypte* sous *Auguste*. L'Empereur, sachant que le Pays de ces *Arabes* abondoit en Or, en Argent, & en d'autres choses précieuses, forma le dessein d'en gagner l'amitié par des Traités, & de s'ouvrir ainsi une route pour commercer avec eux, ou bien de les assujetter par ses armes. Il avoit en cela encore une autre vue, qui étoit, dès qu'il auroit le pié dans leur Pays, comme Ami ou comme Vainqueur, d'attaquer les *Troglodites*, entre le Pays desquels & l'*Arabie Méridionale* il n'y avoit que le Détroit connu présentement sous le nom de *Détroit de Babelmandel*. *Auguste* fournit pour cette expédition 10000 hommes à *Ælius Gallus*. *Herode*, Roi de *Judée*, lui en envoya 5000 tirés de ses propres Gardes; & *Obodas* Roi des *Arabes Nabathéens* 1000 autres, sous le Commandement de *Syllæus* son prémier Ministre. Celui-ci offrit à *Gallus* de lui servir de guide: le tout dans l'intention de le trahir, & de faire échouer son entreprise. *Gallus* avoit proposé de traverser la Contrée des *Nabathéens*, & de passer de-là dans l'*Arabie Heureuse*; mais *Syllæus* l'ayant abusé, en lui disant qu'il n'y avoit pas moyen de faire ce chemin par terre, il fit construire 130 Vaisseaux de transport à *Cléopatris*, un des Ports de la Mer *Rouge*, & y ayant embarqué son Armée, il mit à la voile pour *Leucocome*, Ville maritime des *Nabathéens* située de l'autre côté de cette même Mer. Cette navigation étant très dangereuse à cause du nombre prodigieux de rochers qui se trouvent dans cette partie du Golphe d'*Arabie*, & *Syllæus* lui faisant prendre exprès la plus mauvaise route, il fut quinze jours à faire ce trajet, & perdit un grand nombre de Vaisseaux. En arrivant à terre, ses Troupes furent attaquées d'une maladie commune dans ce Pays, qui l'obligea à rester sans rien faire à *Leucocome* & aux environs, le reste de l'Eté & tout l'Hiver. Au commencement du Printems suivant il partit de *Leucocome*, &, après une marche de six mois du côté du Midi, toujours mené par le perfide *Syllæus*, il arriva à la fin sur les bords de l'*Arabie Heureuse*. A son aproche, *Sabus*, Roi du Pays, s'enfuit, abandonnant sa Capitale, que *Gallus* prit d'assaut. De-là il poursuivit sa marche du côté du Midi, & arriva le sixiéme jour sur les bords d'une Rivière, dont un nombreux Corps d'*Arabes* paroissoit vouloir lui disputer le passage; mais *Gallus* les ayant attaqués brusquement en tailla 10000 en pièces, avec perte de 2 hommes seulement. Ensuite, sans coup férir, il se rendit maître d'*Annestus*, d'*Asca*, de *Magusum*, de *Tommacum*, de *Labeccia*, de *Mariaba*, Ville qui avoit six milles de circuit, d'*Athrula*, qu'il pourvut d'une bonne Garnison, & de *Caripéta*. De cette dernière Place il vint, après quelques journées de marche, devant *Marsyabæ*, Ville apartenant aux *Rhamanites*, qui étoient gouvernés par un petit Prince nommé *Ilasarus*. Il assiégea la Place, mais il fut obligé de se retirer faute d'eau. Dans ce même tems ses Soldats commencèrent à être attaqués de diverses maladies, causées par la chaleur du Climat, & par la qualité du Terroir; desorte qu'il jugea à propos de regagner le Pays des *Nabathéens*, & de-là l'*Egypte*. Heureusement pour lui, il venoit de découvrir les perfides menées de *Syllæus*. Ainsi s'étant pour-

pourvu d'un Guide plus fidèle, il arriva en six jours à *Anagrana*; d'où, après avoir mis en fuite le Roi *Sabus*, qui harceloit ses Troupes durant leur marche, il poursuivit son chemin jusqu'à *Négra*, apellée aussi *Hygra*, Ville maritime de la Contrée des *Nabathéens*, qu'il gagna au bout de 60 jours; au-lieu qu'il avoit mis auparavant six mois pour venir de-là jusqu'aux frontières d'*Arabie*. Il embarqua son Armée à *Négra*, & ayant passé le Golphe *Arabique* en onze jours, il mit pié à terre à *Myos Hormus*, & ramena par la route de *Coptus* les misérables restes de son Armée à *Alexandrie*. Dans cette expédition, qui dura deux ans, les Ennemis ne lui tuérent en plusieurs escarmouches que 7 hommes, mais il en perdit un très grand nombre par la famine & par les maladies (*a*). *Galien* fait mention de quelques-unes des Compositions Médicinales qu'il employa contre les Maladies, qui règnoient dans son Armée, & entre autres de la Thériaque, qu'il présenta à *Auguste*, à son retour, disant qu'elle avoit sauvé la vie à plusieurs de ses Soldats (*b*). Le malheureux succès de l'expédition d'*Ælius* guérit les *Romains* de l'envie de tenter de-nouveau quelque chose de pareil; si bien que les Habitans de l'*Arabie Heureuse* dans l'Orient, & les *Ecossois* dans le Nord, comme nous le verrons dans la suite, furent les seuls Peuples qui restérent libres jusqu'à la chute de l'Empire *Romain*, pendant que toutes les autres Nations du Monde connu alors, gémissoient sous le joug.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Pendant qu'*Ælius Gallus* employoit une partie de l'Armée *Egyptienne* dans le fond de l'*Arabie*, *Candace*, Reine d'*Ethiopie*, attaqua avec une puissante Armée la Province de *Thébaide* dans la *Haute-Egypte*, & surprit entre autres Villes *Syène* & *Eléphantine*. Les *Romains*, qui tombérent à cette occasion entre les mains des *Ethiopiens*, furent emmenés en captivité, les Statues d'*Auguste* renversées, & tout le Pays ravagé. *C. Pétronius*, qui étoit en ce tems-là Gouverneur d'*Egypte*, ayant rassemblé avec toute la diligence possible un Corps de 10000 Fantassins, & de 800 Chevaux, marcha à cette Princesse guerrière, qu'il joignit aux environs de *Pselcha*, la Clé de l'*Ethiopie* du côté de l'*Egypte*. De *Pselcha Pétrone* avança plus de 800 milles dans le Pays; & après avoir traversé ces mêmes Déserts où une Armée entière de *Cambyse* fut engloutie dans des sables mouvans, il prit, sans rencontrer aucune opposition, les Villes de *Premnis*, d'*Aboccis*, de *Phturis*, de *Cambyses*, d'*Atteva*, & de *Stadisis*. Cette dernière Place étoit près des Cataractes du *Nil*. Animé par de si heureux succès, le Général *Romain* s'avança jusqu'à *Napata*, que *Dion* apelle *Tenape*, Capitale du Royaume, qu'il prit, & qu'il détruisit. De-là il marcha encore en avant, jusqu'à ce qu'il se vit arrêté par de vastes Déserts & par des chaleurs insupportables. Il revint donc sur ses pas, & ayant mis une Garnison de 400 hommes dans *Premnis*, une des plus fortes Places d'*Ethiopie*, & avoir pourvu cette Garnison de vivres pour deux ans, il revint à *Alexandrie*, emmenant avec lui plusieurs milliers de Captifs, qu'il fit vendre pour Escla-

Candace *Reine d'E*thiopie *envahit* l'Egypte.

Mais est défaite par Pétrone, *qui lui prend plusieurs Villes.*

(*a*) Dio, ibid. p. 516—524. Strabo L. XVI. Judaic. L. I. c. 16. Plin. L. VI. c. 28. p. 780. & L. II. p. 118. & L. XVII. p. 820. (*b*) Galen. de Antidot. L. II. Joseph. Antiq. L. XV. c. 12. & de Bell.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

Eſclaves, à l'exception de mille, parmi leſquels ſe trouvoient les principaux Officiers de l'Armée de *Candace*, & dont il avoit deſſein de faire préſent à *Auguſte*.

La Reine Candace *fait la paix avec les* Romains.

La Reine d'*Ethiopie* n'eut pas plutôt apris le départ des *Romains*, qu'ayant raſſemblé de nouvelles forces, elle fit attaquer la Garniſon de *Premnis*; mais *Pétrone* étant revenu avec une promptitude incroyable, elle fut obligée non ſeulement de lever le ſiège, mais de faire même la paix à des conditions très avantageuſes aux *Romains*. Cependant *Auguſte* lui remit dans la ſuite le tribut annuel qui lui étoit impoſé par le Traité, & lui rendit toutes les Villes dont *Pétrone* s'étoit emparé (*a*).

Les Cantabres *les* Aſturiens *ſe revoltent de nouveau, mais ſont mis à la raiſon.*

Pendant que ceci ſe paſſoit dans l'Orient, les *Aſturiens* & les *Cantabres* tentérent encore une fois de recouvrer leur Liberté; car ayant ſurpris par ſtratagême un grand Corps de *Romains*, ils les paſſérent tous au fil de l'épée. Mais *Ælius Lamia*, à qui *Auguſte* avoit confié le Gouvernement de cette partie d'*Eſpagne*, vengea bientôt leur mort, mettant tout le Pays à feu & à ſang, & faiſant cruellement maſſacrer tous les jeunes-gens en état de porter les armes. Par ces terribles moyens, en moins d'un mois, la rebellion fut entièrement étouffée (*b*).

Auguſte *dangereuſement malade.*

L'année ſuivante *Auguſte*, tomba ſi dangereuſement malade, qu'on deſeſpéra de ſa vie. Quand il ſe crut ſur le bord du tombeau, il manda les Magiſtrats Curules, & les principaux Membres, tant de l'Ordre des Sénateurs que de celui des Chevaliers. Tous vinrent dans l'idée qu'il alloit nommer en leur préſence ſon Succeſſeur, & garder l'Empire dans ſa Famille. Ainſi ils furent étrangement ſurpris de voir l'Empereur, ſans dire un ſeul mot, remettre ſon Teſtament entre les mains de *Calpurnius Piſo*, qu'il s'étoit aſſocié comme Collègue pour ſon onziéme Conſulat. Ce Teſtament étoit accompagné d'un Livre écrit de ſa propre main, qui contenoit un détail exact des Villes, Provinces, Alliés, Forces, Richeſſes, & Taxes de tout l'Empire *Romain*. Les articles de ſon Teſtament, qui ne devoit être ouvert qu'après ſa mort, n'ont jamais été ſçûs; mais de ce qu'il ne nomma point de Succeſſeur, & que dans une conjoncture auſſi délicate il remit aux principaux Magiſtrats un état des Revenus & des Forces de l'Empire, tout le Monde inféra qu'il vouloit rendre à la République ſon ancienne forme de Gouvernement. Il donna, en préſence de tous les aſſiſtans, ſon anneau à *Agrippa*, marquant par cette action, ſuivant l'explication qu'on en donna alors, que ſi les *Romains* vouloient être gouvernés par un ſeul, ils feroient très bien de choiſir *Agrippa*, qui méritoit à tous égards leur confiance. Pour ce qui eſt de *Marcellus*, ſon gendre, ſon neveu, & ſon fils par adoption, qu'il devoit, à ce que tout le monde s'imaginoit, nommer ſon Succeſſeur, il parut l'avoir entièrement oublié. Cette conduite d'*Auguſte* à l'article de la mort, & dans un tems où ſa ſincérité ne pouvoit guères être révoquée en doute, lui gagna l'affection de tout le Peuple, plus qu'aucune choſe qu'il eût faite juſqu'alors. On

Sa conduite en cette occaſion.

(*a*) Strabo L. XVII. p. 820. Dio, L. LIV. p. 524, 525. Plin. L. VI. c. 29.

(*b*) Dio, ibid. p. 523, 524.

On le jugea plus digne d'être mis au rang des Dieux, en considération de l'amour desintéressé qu'il témoignoit pour sa Patrie, que son Père *Jules-César* pour ses exploits militaires. Mais l'Apothéose d'*Auguste* ne devoit pas avoir lieu sitôt; car *Antonius Musa*, fameux Médecin *Grec*, & frère d'*Euphorbe*, Médecin de *Juba* Roi de *Mauritanie*, par des potions rafraîchissantes, & l'usage du bain froid, guérit l'Empereur. Le Sénat & le Peuple, pour en témoigner leur contentement réel, ou feint, firent d'abord ériger une Statue d'airain à l'honneur de *Musa* vis-à-vis de celle d'*Esculape*: distinction flatteuse s'il en fut jamais. Il eut aussi la permission de porter un Anneau d'or, & tous ceux de sa profession furent par reconnoissance exemptés pour toujours de l'obligation de payer quelque taxe que ce fût (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Antonius *Musa le guérit.*

Le rétablissement d'*Auguste*, causa une joie extrême dans la Ville; on frappa des Médailles, dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous; & l'on célébra les plus magnifiques Jeux qu'on eût vus jusqu'alors à *Rome*. Quelques *Romains*, étant dans leur lit de mort, ordonnérent à leurs enfans d'offrir des victimes en leur nom pour témoigner leur reconnoissance à *Jupiter Capitolin*, avec cette inscription, *Le jour de notre mort fut celui du rétablissement* d'Auguste (*b*). Aussitôt que l'Empereur fut en état de sortir, il se rendit au Sénat, & après avoir remercié les *Pères Conscrits* dans les termes les plus obligeans, de l'inquiétude qu'ils avoient témoignée durant sa maladie, & de la joie que son rétablissement leur avoit causée, il ouvrit son Testament, & voulut en faire la lecture en pleine Assemblée, pour convaincre les Sénateurs qu'il ne s'étoit point nommé de Successeur, & que son intention avoit été de rétablir l'ancienne forme de Gouvernement, ou de leur laisser le droit de se choisir un Souverain; mais ils s'écriérent tous d'une voix, „ Qu'ils ne souffriroient pas qu'il prît cette peine, étant très „ convaincus de la générosité de ses sentimens, & de son zèle desintéressé pour le Bien public " (*c*).

Réjouissances à Rome *pour son rétablissement.*

La conduite d'*Auguste* durant sa maladie, donna occasion à une mesintelligence entre *Marcellus* & *Agrippa*. Le prémier, croyant avoir sujet de se plaindre que son Oncle lui eût préféré un Soldat de fortune, en témoigna son ressentiment, non pas à l'Empereur, mais à son Favori, qu'il traita en plusieurs occasions avec beaucoup de mépris. D'un autre côté, *Agrippa* n'étoit pas homme à digérer un affront. Ainsi *Auguste*, pour prévenir les fâcheuses suites que leur mécontentement réciproque pourroit avoir, trouva bon de les séparer. Dans cette vue il fit *Agrippa* Gouverneur de *Syrie*; mais celui-ci, quoiqu'il partît d'abord de *Rome*, n'alla que jusqu'à *Mitylène*, dans l'Ile de *Lesbos*, d'où il envoya ses Lieutenans pour gouverner les Provinces confiées à ses soins (*d*).

Mesintelligence entre Marcellus *&* Agrippa.

Auguste, croyant son autorité suffisamment établie, résigna les Faisceaux Consulaires, après les avoir eus neuf ans de suite, à *P. Sestius*, Homme d'une

(*a*) Dio, ibid. p. 517. & seq.
(*b*) Sueton. in Octavio.
(*c*) Sueton. & Dio, ibid.
(*d*) Dio, L. LIII. p. 518. Vell. Paterc. L. II. c. 91. Joseph. Antiq. L. XI. c. 13. Sueton. ibid. c. 66.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

d'une conduite irréprochable, mais Ami constant de *Brutus*, sous qui il avoit servi à la Journée de *Philippes* en qualité de Proquesteur, & dont il respectoit la mémoire au point de garder son portrait dans sa maison, & de faire en toute occasion l'éloge de ce généreux Patriote. Les Sénateurs furent si touchés de la grandeur d'ame qu'*Auguste* témoignoit en préférant un Homme du caractère de *Sestius* à plusieurs de ses Amis, qui aspiroient à la même Dignité, qu'ils le comblérent de nouveaux honneurs. Ils le déclarérent Proconsul perpétuel de l'Empire *Romain*, l'autorisérent à convoquer le Sénat quand il le voudroit, &, ce qui lui plut davantage que tout le reste, ils lui permirent d'exercer l'Autorité du Tribunat, & de jouïr de tous les privilèges annexés à cet Emploi, non seulement à *Rome*, mais aussi dans les Provinces les plus éloignées. Jamais une Puissance si étendue n'avoit été accordée; mais l'Empereur l'accepta volontiers, parce qu'elle rendoit sa personne sacrée, & le mettoit à couvert de toute insulte, de quelque genre qu'elle fût. Ses Successeurs ne se dessaisirent jamais de cette Puissance; mais à l'exemple d'*Auguste*, ils voulurent qu'il parût par les Regîtres publics qu'ils en étoient revêtus. La chose y étoit exprimée par ces mots, *Tribunitiæ potestatis primum, secundum*, &c. (*a*). C'est ainsi que les *Romains* se forgeoient de jour en jour à eux-mêmes de nouvelles chaînes.

Auguste *comblé de nouveaux honneurs.*

Tiridate à Rome.

Sous le Consulat de *Cn. Calpurnius Piso* & de *L. Sestius*, *Phrahate* Roi de *Parthie* ayant été remis sur le Trône par les *Scythes*, *Tiridate*, que les *Parthes* avoient élu à sa place, étant obligé de se sauver, vint à *Rome*, avec les principaux de son Parti, pour demander du secours à *Auguste*, promettant de lui faire hommage de la Couronne s'il la recouvroit par son moyen. D'un autre côté, *Phrahate*, aprenant que son Rival se trouvoit à *Rome*, envoya des Ambassadeurs à *Auguste*, pour demander qu'on lui livrât ses Esclaves rebelles, comme il les apelloit, & qu'on relâchât son fils, que *Tiridate* avoit remis entre les mains d'*Auguste* à *Antioche*, quand il passa par cette Ville après avoir fait la conquête de l'*Egypte*. L'Empereur introduisit les Ambassadeurs des deux partis dans le Sénat; mais après qu'ils eurent plaidé la cause de leurs Princes respectifs devant les *Peres Conscrits*, sans consulter les Sénateurs il fit la même réponse qu'il avoit déjà faite à *Antioche*, savoir, „ Qu'il ne livreroit point *Tiridate* entre les mains „ de *Phrahate*, & qu'il n'assisteroit aucun d'eux contre l'autre ". Cependant, pour leur accorder quelque chose à tous deux, il permit à *Tiridate* de rester à *Rome*, en lui assignant des revenus proportionnés à son rang, & renvoya à *Phrahate* son fils, à condition qu'il rendroit tous les Drapeaux pris dans les batailles livrées à *Crassus* & à *Antoine*, & qu'il remettroit en Liberté les Prisonniers *Romains* qui étoient en sa puissance. *Phrahate* le promit, mais ne tint parole que trois ans après (*b*).

*Réponse d'*Auguste *aux Ambassadeurs de Tiridate & à ceux de* Phrahate.

Cette année *Marcellus* fut attaqué d'une fièvre lente, dont *Antonius Musa* entreprit de le guérir; mais quoique ce Médecin employât les mêmes remèdes, qui avoient rétabli *Auguste*, le Malade n'en reçut aucun soulagement, & mourut

(*a*) Dio, ibid. p. 518, 519. Vid. Noris Anton. Pag. Critic. in Annal. Baronii. p. 109. de Cenotaph. Pisana & L. Cæs. p. 191. & (*b*) Dio, ibid. Justin. L. XLII. c. 5.

rut âgé de 19 ans, au regret inexprimable de l'Empereur, d'*Octavie* sa Mère, & du Peuple *Romain*, dont il avoit gagné l'affection par sa modestie, & par plusieurs autres excellentes qualités. Quoiqu'il règnât cette année une Maladie épidemique qui fit de terribles ravages, on ne laissa pas de soupçonner l'ambitieuse *Livie* d'avoir fait empoisonner *Marcellus* par *Musa*, pour qu'il fît place à ses propres fils *Tibère* & *Drusus*. Ses obsèques furent célébrées avec la dernière magnificence dans le *Champ de Mars*. *Auguste* lui-même, qui étoit son plus proche parent, prononça, suivant la coutume, son Oraison funèbre (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

L'année suivante, sous le Consulat de *M. Claudius Marcellus Æserninus*, & de *L. Aruntius*, une Peste affreuse ravagea *Rome*, & toutes les autres Villes d'*Italie*; & ce Fléau, qui fut cause qu'on ne cultiva point les Terres, ne tarda guères à être suivi d'une Famine générale. Les Eaux du *Tibre* grossirent tellement, que la plus grande partie de la Capitale fut inondée. La Foudre tomba sur le *Panthéon*, & y mit en pièces plusieurs Statues, &c. La populace s'imagina que les Dieux envoyoient ces calamités, & en préparoient d'autres encore, parce qu'ils étoient irrités qu'on eût souffert qu'*Auguste* abdiquât le Consulat. Cette folle idée engagea un grand nombre de Citoyens, de la lie du Peuple, à se rendre à l'endroit où le Sénat tenoit ses séances, menaçant de mettre le feu à l'Edifice, si *Auguste* n'étoit pas nommé Dictateur sur le champ. Les *Pères Conscrits* y consentirent volontiers; après quoi la même multitude se rendit à la maison d'*Auguste*, avec 24 Haches & Faisceaux, supliant ce Prince d'accepter la Dictature; mais comme il possédoit déjà toute l'Autorité qu'il pouvoit souhaiter, il eut la prudence de refuser un titre odieux, & inutile. Cependant, pour ne point paroître mépriser les faveurs du Peuple, il accepta la Charge de Pourvoyeur Général, qui avoit été autrefois conférée à *Pompée le Grand*, & eut soin de faire règner l'abondance dans la Ville, nommant annuellement pour cette commission deux hommes, qui avoient été Préteurs deux ans auparavant. Pour ce qui est de l'Emploi de Censeur perpétuel, qu'on vouloit aussi lui faire accepter, il refusa absolument d'y entendre, & nomma à cette importante Charge *Paulus Æmilius Lépidus*, frère du Triumvir qui l'avoit proscrit, & *L. Munacius Plancus*, autrefois un des plus zèlés partisans d'*Antoine*; mais *Lépidus* étant venu à mourir peu de tems après, & *Plancus*, qui étoit un homme perdu d'honneur, n'étant nullement propre à reprimer les vices d'autrui, *Auguste* se chargea des fonctions de la Dignité, mais sans vouloir en prendre le titre. A cette occasion il fit plusieurs excellentes Loix rélatives à la réformation des Mœurs, par lesquelles il mérita l'amour & l'estime de tous les gens de bien. Il transféra le soin des Jeux & des Spectacles publics des Ediles aux Préteurs, qu'il réduisit au nombre de dix; mais il les exemta de l'obligation de donner les Spectacles à leurs dépens, voulant que le Peuple donnât quelque chose pour ses propres plaisirs, & payant le reste du Trésor public. La Charge d'Edile étant le prémier degré pour parvenir aux honneurs, les jeunes Patriciens

Auguste refuse la Dictature, & l'Emploi de Censeur perpétuel.

Il fait plusieurs excellentes Loix.

(*a*) Dio, ibid. p. 517, 519. Vell. Patercul. L. II. c. 93. Tacit. Annal. L. II. Virgil. Æneid. L. VI.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

ciens dépensoient souvent tout leur bien en Spectacles magnifiques, dans l'espérance d'être dédommagés ensuite par quelque Charge éminente, à laquelle le Peuple avoit le droit de nommer; & ce fut pour arreter cet abus, qu'*Auguste* confia le soin de ces Jeux aux Préteurs, & voulut que le Peuple & le Public en partageassent la dépense. Il donna aux Ediles Curules la commission de faire éteindre les feux, leur accordant pour cet effet 600 Esclaves, qui étoient nourris & entretenus par l'Etat. Il défendit pareillement par un Edit exprès tout Combat de Gladiateurs sans le consentement du Sénat; encore ne pouvoit-on en donner que deux par an, & le nombre des Combattans ne devoit pas aller au-delà de 120. Comme plusieurs personnes du prémier rang, hommes & femmes, avoient eu en dernier lieu la bassesse de jouer des rôles & de danser sur le Théatre, *Auguste* arrêta ce scandale, en défendant sous de sévères peines, qu'aucun de ceux qui appartenoient à l'Ordre des Sénateurs ou des Chevaliers, n'eût à paroître sur le Théatre, & il étendit cette défense jusqu'aux enfans, & aux petits-fils des Sénateurs (*a*). Dans tous ces Réglemens il agit en Prince Souverain & en Législateur; mais en d'autres occasions rélatives aux Loix, il affecta de comparoître devant les Tribunaux des Juges comme un simple Particulier, & même de plaider pour ses Amis, & de les accompagner quand ils étoient cités devant les Préteurs, ou devant d'autres Juges. Cette complaisance lui attira quelquefois des discours injurieux, comme dans le cas d'un certain *M. Primus*, qui étoit accusé d'avoir fait une incursion dans le Pays des *Odrysiens*, dans le tems qu'il avoit gouverné la *Macédoine*. *Primus* soutenoit avoir attaqué les *Odrysiens* par ordre d'*Auguste*. Ce Prince étant arrivé sur ces entrefaites, le Préteur lui demanda si ce que *Primus* affirmoit étoit vrai ou non. *Auguste* répondit que *Primus* se trompoit, ne lui ayant point donné d'ordre pareil. Une déclaration si positive, qui ne laissoit lieu à aucune replique, irrita tellement *L. Muréna* qui plaidoit pour *Primus*, qu'il demanda à l'Empereur, *Ce qu'il venoit faire là? Et quelle raison l'amenoit dans un endroit où il n'étoit ni attendu, ni nécessaire? Le Bien public*, répondit *Auguste* avec une extrême modération. Ce trait lui fit beaucoup d'honneur dans l'esprit de bien des gens; mais d'autres, qui haïssoient *Auguste*, & qui soupiroient après l'ancienne forme de Gouvernement, profitérent de cette occasion pour exciter *Muréna* à former avec eux une conspiration contre celui qu'ils apelloient le *Tyran de Rome*. *Muréna* & *Fannius Cæpio*, le prémier d'une vertu sans reproche, & l'autre un infame débauché, furent les deux principaux auteurs de la Conjuration. Mais avant que le tems marqué pour l'exécution fût arrivé, *Muréna* découvrit le tout à sa sœur *Térentilla*, & celle-ci à *Mécène* son mari, qui en informa l'Empereur, après avoir conseillé à son beaufrère & aux autres Conspirateurs de se cacher, jusqu'à ce qu'il eût obtenu leur pardon. Mais *Auguste* ne voulut avoir aucun égard pour les sollicitations de *Mécène* & de *Proculéius*, qui étoit propre frère de *Muréna*, & tellement en faveur auprès de l'Empereur, que ce Prince avoit été longtems en suspens si ce feroit à lui ou à *Marcel-*

Sa modération.

Conspiration contre Auguste.

(*a*) Dio, ibid. p. 521—524, Sueton. ibid.

Marcellus qu'il donneroit sa fille *Julie* en mariage. *Auguste* étant inflexible, les Conjurés furent cités; & comme ils ne comparurent point, le feu & l'eau leur furent interdits dans toute l'étendue de l'Empire *Romain*. *Cæpion* fut conduit de nuit par un fidèle Esclave jusqu'au bord du *Tibre*, où il s'embarqua dans un petit Vaisseau qui le transporta à *Ostie*. D'*Ostie* l'Esclave le conduisit à *Laurentum*, & de-là à *Cumes*, où un autre Esclave le livra à un Centurion, qui lui coupa la tête, qu'il apporta à *Rome*. *Muréna* fut découvert dans la Capitale même, & assassiné par les Emissaires d'*Auguste*. Comme les Conjurés furent absous par les suffrages de quelques Juges, l'Empereur craignant les suites de cette disposition d'esprit, fit les deux Loix suivantes, savoir, „ Que tous les Criminels qui refuseroient de „ comparoître, seroient condamnés aux mêmes châtimens qui leur au„ roient été infligés, s'ils avoient été convaincus dans toutes les formes: „ Et qu'à l'avenir, dans des affaires criminelles, les Juges donneroient „ leurs avis non par écrit, mais de vive voix ". Pour diminuer un peu le mécontentement que causoit la sévérité de ces nouvelles Loix, il ne prit aucune connoissance de la hardiesse qu'eut le vieux *Cæpion*, non seulement de rendre la Liberté à l'Esclave qui avoit mené son fils hors de *Rome*, mais aussi de faire mettre en croix l'autre Esclave, après qu'on l'eut promené par toutes les rues de *Rome* avec un écriteau, où étoit marquée la cause de son suplice. Dans ce même tems *Auguste*, pour faire sa cour au Sénat, que la mort de deux Patriciens avoit indisposé contre lui, donna aux *Pères Conscrits Chypre* & la *Gaule Narbonnoise*, qui furent dès-lors mises au nombre des Provinces Proconsulaires, & gouvernées par des Magistrats nommés par le Sénat (*a*). Cette même année les *Cantabres* & les *Asturiens* se révoltérent de-nouveau, mais ils furent bientôt remis sous le joug par *C. Furnius*. Plusieurs *Cantabres* préférerent à cette occasion la mort à l'esclavage, tant l'amour de la Liberté étoit profondement gravé dans le cœur de ce Peuple valeureux (*b*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Découverte & punie.

La Chypre & la Gaule Narbonnoise données au Sénat.

L'*Italie* & toutes les Provinces Occidentales se trouvant dans la plus profonde tranquillité, *Auguste* résolut de faire un tour dans l'*Orient*, & partit dans cette vue pour la *Sicile* vers la fin de l'année, laissant au Peuple l'entière liberté de se choisir les Consuls qu'il jugeoit à propos. Ainsi le tems des grandes Elections étant venu, les Centuries s'assemblérent, & nommérent unanimement au Consulat l'Empereur, qui eut cette fois-là *M. Lollius* pour Collègue; mais ce Prince ayant refusé, non seulement d'accepter cette Dignité, mais même de nommer un autre à sa place, les Centuries s'assemblérent de-nouveau pour procéder à une autre élection. Le désordre, excité dans les *Comices* par l'ambition des deux Compétiteurs *L. Silanus* & *Q. Æmilius Lépidus*, fut si grand que les plus sages Citoyens jugérent à propos d'en informer *Auguste*, & de le prier de revenir à *Rome*, pour calmer par sa présence des troubles qui pourroient avoir de fâcheuses suites. *Auguste* reçut cette nouvelle avec une satisfaction secrette, espérant que les plus zélés Républicains sentiroient par-là qu'ils n'étoient plus capables

Troubles excités dans la Ville à l'occasion des Elections.

(*a*) Dio, L. LIII. p. 504. & L. LIV. p. 523. (*b*) Idem ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

bles de se gouverner eux-mêmes. Cependant, de peur que l'ambition de deux hommes, qui avoient un nombre prodigieux de Cliens, & qui étoient alliés aux Principales Familles de *Rome*, n'enfantât une Guerre Civile; il fit venir les deux Compétiteurs, les reprimanda sévèrement, & leur ordonna de se tenir à une certaine distance de *Rome* jusqu'après l'élection. Mais ce remède ne servit de rien, les Amis de *Silanus* & de *Lépidus* agissant avec la même chaleur que si ces Rivaux avoient été présens; à la fin le parti de *Lépidus* l'emporta.

Agrippa *fait Gouverneur de* Rome.

Pour empêcher qu'il n'arrivât rien de pareil à l'avenir, *Auguste*, qui ne pouvoit pas toujours être à *Rome*, jugea devoir créer un nouveau Magistrat, dont la fonction seroit proprement de maintenir la tranquillité dans la Capitale. *Agrippa* lui parut l'homme le plus propre à remplir une si importante Charge. Ainsi il lui envoya ordre de quiter l'Ile de *Lesbos*, & de se rendre auprès de lui en *Sicile*. Pour concilier plus de respect & plus d'autorité à sa nouvelle Charge, il lui commanda de répudier *Marcella*, quoique fille d'*Octavie*, & sa propre nièce, & d'épouser sa fille *Julie*, veuve de *Marcellus*. On prétend qu'*Auguste* suivit en cette occasion l'avis de *Mécène*, qui lui dit que puisqu'il avoit déjà rendu *Agrippa* si puissant, il devoit, ou s'en défaire, ou l'attacher inviolablement à ses intérêts, en lui donnant sa fille en mariage (*a*). Immédiatement après la célébration de ce mariage, qui se fit avec la dernière magnificence, *Agrippa* prit congé d'*Auguste*, & partit pour *Rome*, où il s'acquita de son Emploi d'une manière qui lui attira les louanges & l'amour du Sénat & du Peuple.

Il épouse Julie *fille* d'Auguste.

Dans ce même tems *Auguste*, après avoir règlé les affaires de *Sicile*, passa en *Grèce*, où il donna des marques particulières de sa faveur aux *Lacédémoniens*, leur faisant présent de l'Ile de *Cithère*, & de cinq autres Villes, comme une récompense de l'acceuil qu'ils avoient fait à *Livie*, quand elle quita l'*Italie* avec son époux & son fils. Il châtia les *Athéniens* pour avoir érigé des Statues à *Brutus* & à *Cassius*, & s'être déclarés dans la suite pour *Antoine*. Il leur ôta l'Ile d'*Egine*, & la Ville d'*Erétrie*, leur défendant de vendre à l'avenir le Droit de Bourgeoisie, qui leur rapportoit de prodigieuses sommes, les *Romains* eux-mêmes se faisant une gloire d'être Bourgeois d'*Athènes* (*b*). *Auguste* alla passer l'Hiver à *Samos*.

Auguste *fait un tour dans* l'Orient.

Dès le commencement du Printems, sous le Consulat de *M. Apuléius* & de *P. Silius Nerva*, l'Empereur se rendit de *Samos* en *Asie*, & règla les affaires des Provinces qu'il traversa, comme si elles lui avoient apartenu à lui-même, & pas au Sénat. Il priva ceux de *Cyzique* de leur liberté, pour avoir fait battre de verges & mettre à mort quelques Citoyens *Romains*. Il infligea la même punition aux Habitans de *Tyr* & de *Sidon*, regardant ce remède comme le plus propre à faire cesser les cruelles Factions qui règnoient dans ces deux Villes. Comme il s'aprochoit des frontières de *Parthie*, *Phrahate*, Roi de ce Pays, craignant d'autant plus une guerre étrangère qu'il étoit haï de ses Sujets, lui renvoya non seulement tous les Drapeaux & tous les Prisonniers qui étoient tombés entre les mains des Par-

Phrahate *renvoie aux* Romains *leurs Aigles & leurs Drapeaux.*

(*a*) Dio, ibid. p. 525. Vell. Patercul. L. II. c. 93. Sueton. in Octavio. (*b*) Dio, ibid.

Parthes durant les guerres contre *Crassus* & *Antoine*, mais se soumit aussi à toutes les conditions qu'il plut à l'Empereur de lui imposer, donnant pour ôtages quatre de ses fils, avec leurs femmes & leurs enfans (*a*). Sur quoi *Justin* observe, qu'*Auguste* fit plus par la grandeur de son nom, qu'aucun autre Général n'auroit pu faire par une longue & sanglante guérre (*b*); Mais *Tacite* affirme que ce ne fut pas la crainte d'*Auguste*, mais le peu de confiance que *Phrabate* avoit en ses Sujets qui le détermina à se soumettre (*c*). *Strabon* (*d*) est précisément dans les mêmes idées, aussi-bien que *Josèphe* (*e*) *. Quoi qu'il en soit, *Auguste*, aussi glorieux d'avoir recouvré les Drapeaux & les Prisonniers *Romains* que s'il les avoit repris l'épée à la main, envoya ordre au Sénat de fermer le Temple de *Janus*, qui avoit été ouvert lorsqu'il partit pour l'*Orient*, & d'offrir des sacrifices d'action de graces aux Dieux qui lui avoient accordé un si heureux succès dans son expédition. Pour conserver la mémoire d'un évènement qu'il regardoit comme le plus glorieux de tout son Règne, de retour à *Rome* il fit bâtir au Capitole un Temple à *Mars le Vengeur* sur le plan de celui qui avoit été bâti autrefois à l'honneur de *Jupiter Férétrien*. Ce nouveau Temple fut orné des Drapeaux que *Phrabate* avoit rendus, comme d'autant de Monumens de l'hommage que ce Prince avoit rendu à *Auguste* (*f*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Dans ce même tems l'Empereur règla les affaires d'*Arménie*. *Artabaze* Roi de ce Pays, ayant été fait prisonnier par *Antoine*, & mené à *Alexandrie*, comme nous l'avons raporté ci-dessus, son fils *Artaxias*, que *Dion* apelle *Artabaze*, monta sur le Trône. Mais celui-ci s'étant rendu odieux à ses Sujets par divers actes de Tyrannie, les *Arméniens* portérent leurs plaintes à *Auguste*, demandant d'avoir pour Roi *Tigrane*, frère cadet d'*Artabaze* & qui étoit actuellement à *Rome*. *Auguste* leur accorda cette grace, & envoya *Tibère*, fils de *Livie*, qui l'avoit accompagné dans l'*Orient*, avec une Armée, pour chasser *Artaxias* d'*Arménie*, & placer *Tigrane* sur le Trône. Mais *Artaxias* ayant été tué par ses propres Sujets avant l'arrivée

Auguste *fait* Tigrane *Roi* d'Arménie.

(*a*) Dio, ibid.
(*b*) Justin. L. XLII. c. 5.
(*c*) Tacit. Annal. L. II. c. 1.
(*d*) Strabo L. VI. p. 228.
(*e*) Joseph Antiq. L. XVIII. c. 3.
(*f*) Sueton. ibid. p. 526.

* En rassemblant tout ce que nous avons pu tirer de leurs différens Ecrits, voici comment la chose nous paroit s'être passée. Une très belle *Italienne*, nommée *Thermuse*, ayant été envoyée autrefois en présent par *Auguste* à *Phrabate*, le Roi la garda d'abord sur le pié de concubine, & l'épousa ensuite, après qu'elle lui eut donné un fils. Pour assurer la succession à ce fils, elle proposa à *Phrabate* de remettre ses autres fils, nommés *Sarospade*, *Cérospade*, *Phrabate* & *Vonone*, entre les mains d'*Auguste*. *Phrabate*, qui ne se croyoit pas en sureté de la part de ses Sujets, tant qu'il y auroit quelqu'un de la Famille d'*Arsace* en âge de règner, consentit volontiers à la proposition de la Reine, & quand tout fut règlé entre lui & *Auguste*, & que ce Prince demanda des ôtages, il lui livra ses quatre fils, qui furent menés à *Rome*, où ils restérent plusieurs années. Pour ce qui est du fils de *Thermuse*, qui s'apelloit *Phrabatice*, il fut élevé comme Héritier présomtif de la Couronne. Les *Parthes* avoient un attachement si superstitieux pour la Maison d'*Arsace*, que *Phrabate* étoit persuadé que ses Sujets ne le déposeroient pas aussi longtems qu'ils n'auroient pas d'autre de la Famille à mettre en sa place. De-là, suivant *Strabon* & *Josèphe* (1), cette facilité à livrer ses fils aux *Romains*. Mais sa perte vint du remède même qu'il mit en œuvre pour la prévenir (2).

(1) Strab. & Joseph. ubi supr.
(2) Supr. T. VII. p. 428.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

vée de *Tibère*, & *Tigrane* étant monté ensuite sur le Trône sans rencontrer la moindre opposition, le jeune *Romain* n'eut aucune occasion de se signaler par quelque exploit militaire. Cependant il présida au Couronnement du nouveau Roi, qui se fit avec une extrême magnificence, & il obligea *Tigrane* à recevoir le Diadème de sa main, comme si c'étoit lui qui lui donnât le Royaume (*a*). *Velléius Paterculus*, grand adulateur de *Tibère*, dit qu'étant entré en *Arménie* à la tête de ses Légions, il subjugua tout le Pays, & obligea les *Arméniens* à recevoir pour leur Roi *Tigrane*, qu'il nomme *Artavasde*. Cet Historien ajoute que les *Parthes* furent si effrayés à son aproche, précédée du bruit de son nom & de ses exploits, qu'ils renvoyérent à *Auguste* les Drapeaux & les Prisonniers *Romains* (*b*). Mais d'autres Ecrivains attribuent le recouvrement des Aigles *Romaines* à *Auguste*, & assurent que *Tibère* ne fit rien de remarquable en cette occasion. Cette année *Julie*, qui n'avoit point eu d'enfans de son prémier époux *Marcellus*, donna à *Agrippa* un fils, qui fut nommé *Caius*, & dont le jour de naissance fut marqué par des sacrifices, & d'autres témoignages de joie (*c*). Vers la fin de l'Eté *Auguste* quita la *Syrie*, & étant accompagné par *Herode*, Roi de *Judée*, jusqu'au bord de la Mer, il mit à la voile pour *Samos*, où il passa l'Hiver suivant. Comme l'Année Consulaire vint à expirer dans ce même tems, *Auguste* fut nommé Consul dans l'Assemblée du Peuple, & eut *C. Sentius Saturninus* pour Collègue. Mais *Auguste* refusant d'accepter cette Charge, les Factions se renouvellérent, & le *Champ de Mars* fut ensanglanté en plus d'un endroit; desorte que l'Empereur, pour remédier à un mal si dangereux, nomma de sa propre autorité un Collègue à *Sentius*. Celui dont il fit choix pour cet effet, étoit *Q. Lucrétius Vespillo*, qui avoit été autrefois proscrit par les Triumvirs, mais qui servoit actuellement sous *Auguste* en qualité de Lieutenant. Ces deux Magistrats, conjointement avec *Agrippa*, maintinrent la tranquillité dans la Ville, en punissant avec la dernière sévérité les principaux Auteurs du dernier tumulte (*d*). Durant le séjour qu'*Auguste* fit à *Samos*, il reçut une seconde Ambassade de la part du Roi des *Indes*, pour demander d'entrer en alliance avec les *Romains*. Les Ambassadeurs, à ce que nous aprend *Nicolas de Damas*, qui les vit quand ils passérent par *Antioche*, remirent à *Auguste* une Lettre écrite en *Grec*, dans laquelle le Monarque *Indien* disoit à cet Empereur, que quoiqu'il règnât sur 600 Rois, il faisoit néanmoins un tel cas de son amitié, qu'il avoit cru devoir la rechercher par une Ambassade, malgré la distance des lieux; qu'il étoit prêt à se rendre en tel endroit qu'*Auguste* jugeroit à propos de lui indiquer; & qu'au prémier avis qui lui seroit donné de sa part, il l'assisteroit de toutes ses forces, pourvu que l'entreprise fût juste. La Lettre étoit signée, *Porus Roi des Indes*. Les 600 Rois dont il se vantoit d'être le Monarque, étoient des *Rajas*, ou petits Princes, qui gouvernoient ses Etats sous lui, & dont les Descendans, tributaires du *Grand Mogol*, gouvernent, de notre tems même, leurs Sujets avec une Autorité abso-

Qui reçoit la Couronne de la main de Tibère.

Naissance de Caius César.

(*a*) Dio, ibid.
(*b*) Vell. Patercul. L. II. c. 94.
(*c*) Dio, ibid. p. 526.
(*d*) Idem ibid.

absolue. Quelques-uns des Ambassadeurs moururent sur la route, & il n'y en eut que trois qui s'acquitérent de leur commission. L'un d'eux étoit *Zarmar*, Gymnosophiste, qui ayant accompagné *Auguste* à *Athènes*, se brula dans cette Ville en sa présence, comme *Calanus*, autre Philosophe de la même Secte, avoit fait autrefois en présence d'*Alexandre le Grand*; car c'étoit la coutume parmi les Gymnosophistes de finir leurs jours en se jettant au milieu d'un bucher, quand ils croyoient avoir assez vécu, ou qu'ils redoutoient quelque infortune (*a*). Parmi les présens qu'ils apportérent, il y avoit de prodigieuses Vipéres, des Serpens longs de dix coudées, une Tortue de Riviére de trois coudées, une Perdrix plus grosse qu'un Vautour, & plusieurs Tigres, les prémiers qui eussent jamais été vus des *Grecs* ou des *Romains* (*b*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Dès le commencement du Printems, *Auguste* partit de *Samos*, après avoir déclaré les Habitans libres, & revint à *Rome*, où il fut reçu avec toutes les marques possibles d'honneur & de joie, le retour des Drapeaux & des Prisonniers qui avoient été entre les mains des *Parthes*, étant envisagé par les *Romains* comme une des plus grandes victoires. L'Empereur lui-même regarda cet évènement comme si glorieux pour lui, qu'il fit frapper un grand nombre de Médailles, dont plusieurs, qui sont parvenues jusqu'à nous, portent sur le revers cette légende, *Signis receptis*. Les Poëtes de ce tems-là n'oubliérent pas d'embellir leurs Piéces d'un fait si susceptible des ornemens de la Poësie (*c*). Trois Arcs de triomphe lui furent décernés par le Sénat; & l'on érigea non seulement un Autel à la *Fortune*, avec cette inscription, *Fortunæ reduci*, mais il fut aussi statué que le jour de l'arrivée d'*Auguste* dans la Capitale seroit célébré annuellement par des Sacrifices, des Jeux, des Spectacles, &c. & distingué des autres jours par le nom d'*Augustalia*, ou de *Fête d'Auguste*. Cette année mourut le Prince des Poëtes *Latins* dans sa 51 année. *Auguste* & *Mécène*, ses deux grands Bienfaiteurs, héritérent la principale partie de ses Biens. Il avoit dessein de suivre l'Empereur dans l'*Orient*, mais il fut obligé par le mauvais état de sa santé de rester à *Naples*, d'où il passa à *Athènes*, pour y saluer *Auguste* à son retour de l'Ile de *Samos*. L'Empereur le reçut avec beaucoup d'amitié; mais *Virgile*, quitant *Athènes* pour visiter les Antiquités de *Mégare* dans la saison la plus chaude de l'année, tomba malade dans cette dernière Ville, ce qui ne l'empêcha point de s'embarquer pour l'*Italie*, & de gagner *Brunduse*, où il mourut peu de tems après y être arrivé. Comme il n'avoit pas encore mis la dernière main à son *Ænéide*, il ordonna par son Testament que ce Poëme fût réduit en cendres; mais *Auguste*, pour nous exprimer avec un ancien Poëte, préserva *Troye* d'une seconde conflagration. Le corps de *Virgile* fut, en vertu d'un des articles de son Testament, transporté à *Naples*, pour y être déposé dans un Monument, bâti dans ce dessein sur la route de *Naples* à *Pouzzole*. Sur le Monument étoit gravé un Distique, que le Poëte avoit composé lui-même, & dans lequel il marquoit modeste-

Auguste revient à Rome.

Mort de Virgile.

(*a*) Dio, ibid. p. 527. Strabo L. XV. p. 719, 720.

(*b*) Strabo ibid.

(*c*) Fast. L. V. Horat. L. IV. Od. 15. &c.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

destement sa naissance, sa mort, le lieu de sa sépulture, & ses ouvrages * (*a*).

Auguste Censeur.

Mais pour revenir à *Auguste*, comme la Ville de *Rome* étoit infectée en ce tems-là d'une dépravation générale, le Sénat engagea l'Empereur à accepter la Charge de Censeur pour cinq ans. A cette occasion la Puissance Consulaire lui fut conférée pour toute sa vie, avec ordre qu'on porteroit toujours devant lui douze Faisceaux, & qu'il seroit assis dans une Chaire Curule entre les Consuls. Les *Pères Conscrits* le supliérent aussi de faire de nouvelles Loix, offrant de s'engager par serment à les observer. Mais *Auguste* rejetta ce dernier article, disant que si les Loix étoient bonnes, elles seroient bien observées sans cet engagement; & que si elles étoient mauvaises, le serment feroit plus de mal que de bien (*b*).

Agrippa marche contre les Germains.

La présence d'*Agrippa* ne se trouvant plus nécessaire à *Rome*, *Auguste* l'envoya en *Gaule* pour arrêter les incursions des *Germains*, qui, ayant passé le *Rhin*, commettoient d'horribles desordres dans les Pays soumis à l'Empire. Mais à l'aproche de ce fameux Général ils repassérent le Fleuve, & allérent se cacher dans leurs Forêts. *Agrippa* laissa un bon Corps de Troupes pour garder les bords du *Rhin* qui séparoit la *Gaule* de la *Germanie*, & passa de-là en *Espagne*, où les *Cantabres*, nonobstant les pertes qu'ils avoient essuyées, venoient d'exciter de nouveaux troubles. La plupart de leurs jeunes Guerriers avoient depuis quelques années été faits prisonniers, & vendus pour Esclaves aux Nations voisines; mais ayant trouvé moyen de rompre leurs chaînes, ils avoient coupé la gorge à leurs Maîtres, & de retour dans leur Pays ils s'y étoient fortifiés & avoient attaqué les Garnisons *Romaines* avec une fureur incroyable.

Son expédition contre les Cantabres.

Agrippa alla à eux sans perdre de tems, mais il éprouva de leur part une résistance à laquelle il ne s'étoit point attendu. Comme les *Cantabres* avoient été en guerre avec les *Romains* depuis plus de deux siécles, ils étoient au fait de leur manière de combattre.

Leur Valeur.

D'ailleurs ils sentoient qu'il falloit vaincre ou mourir, les traitemens les plus sévères leur étant réservés en cas qu'ils eussent le malheur d'être vaincus. Animés par cette idée, ils se défendirent si bien, qu'*Agrippa* avoua dans la suite n'avoir jamais eu de guerre plus dangereuse sur les bras. Ce grand Capitaine fut obligé d'avoir recours aux priéres & aux menaces, & même de marquer quelques Légionaires d'infamie, avant que de pouvoir engager ses Troupes à combattre de bonne grace un aussi redoutable Ennemi. Mais étant venu à la fin à bout de leur persuader de hazarder une bataille en rase campagne, il les anima tellement par son exemple, qu'après une action opiniâtre & sanglante, il remporta une victoire complette, qui véritablement lui couta cher, mais qui termina la guerre.

Les Cantabres entiérement subjugués.

Tous les *Cantabres* en état de porter les armes furent taillés en piéces; & leurs Places fortes ayant été prises & rasées, leurs femmes, leurs enfans, & leurs vieillards, les seules personnes qui restassent en vie, furent

(*a*) Vid. Tib. Donat. in vitâ Virgilii. (*b*) Dio, Sueton. ibid.

* Voici quel étoit ce distique:

Mantua me genuit: Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope: cecini pascua, rura, Duces.

furent obligés de quiter leurs Montagnes, & de venir s'établir dans la Plaine. C'est ainsi qu'*Agrippa* acheva de mettre sous le joug un Peuple valeureux, qui avoit donné de l'occupation aux *Romains* pendant plus de 200 ans, c'est-à-dire, depuis *Scipion* l'*Africain*, le prémier *Romain* qui eût fait la guerre en *Espagne*. Un service si important parut au Sénat mériter l'honneur d'un Triomphe; mais *Agrippa* refusa modestement cet honneur, attribuant toute la gloire de son expédition à *Auguste*, sous les auspices duquel il avoit combattu. Il connoissoit le caractère jaloux de ce Prince, qui n'étoit rien moins qu'un grand Guerrier. Ainsi pour ne lui donner aucun ombrage, il diminua habilement son propre éclat, de peur de ternir celui de son Maître, ce qui auroit pu avoir de fâcheuses suites (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Après son retour à *Rome*, *Agrippa* s'apliqua entièrement à embellir la Ville de nouveaux édifices, & à la pourvoir d'eau, dont il falloit une quantité prodigieuse pour les Habitans, & pour cette multitude infinie d'Etrangers qui se rendoient à la Capitale de tous les endroits du Monde connu. Les Eaux *Virgo*, *Julia*, & *Tepula*, furent conduites à ses dépens dans la Ville par des Aqueducs superbes, qui étoient la plupart soutenus par de grandes & belles colomnes de marbre. Les Aqueducs des eaux *Appia* & *Marcia* furent pareillement embellis & réparés par ses ordres. En un mot, c'est à *Agrippa* que *Rome* a l'obligation de cette abondance d'excellente eau dont elle jouït jusqu'à ce jour; & c'est à ce qu'*Auguste* faisoit allusion, quand il répondit au Peuple, qui se plaignoit de la rareté & de la cherté du Vin, qu'*Agrippa avoit eu soin que les Citoyens ne mourussent point de soif* (*b*).

Rome *embellie par* Agrippa.

Vers la fin de cette année *Auguste* accorda l'honneur d'un Triomphe à *Lucius Cornélius Balbus*, pour avoir subjugué les *Garamantes*, Peuple d'*Afrique*, jusqu'alors inconnu aux *Romains*. *Balbus* se rendit Maître de tout leur Pays, situé entre l'*Afrique*, proprement ainsi nommée, c'est-à-dire, l'ancien Empire de *Carthage*, la *Basse-Ethiopie*, & la *Gétulie*, étendant par-là les frontières de l'Empire *Romain* jusqu'au *Nigris*. Une conquête si importante valut à *Balbus*, quoiqu' étranger, étant né à *Gadès* en *Espagne*, & revêtu seulement depuis peu du droit de Bourgeoisie, la distinction la plus flateuse qu'un *Romain* pût obtenir (*c*). Cette même année *Ælius Gallus*, Préfet d'*Egypte*, fit un voyage jusqu'à *Syène* & aux frontières d'*Ethiopie*, dans lequel *Strabon* l'accompagna. Ce Géographe nous aprend qu'il vit à *Thèbes* la Statue de *Memnon*, laquelle, suivant les Poëtes (*d*), saluoit le Soleil levant en rendant un cri harmonieux. Il ajoute qu'étant un jour près de cette Statue, il entendit un pareil son, sans savoir d'où il partoit; mais qu'il lui parut que le son venoit de quelques-uns de ceux qui se trouvoient-là (*e*).

Les Garamantes subjugués.

L'année suivante, sous le Consulat de *P. Cornélius Lentulus* & de *Cn. Cornélius Lentulus*, frères ou parens, *Auguste* prorogea son Autorité de cinq ans, les dix prémières années de sa Puissance absolue étant sur le point d'expi-

(*a*) Dio, ibid. p. 528. Sueton. in Octavio.
(*b*) Cassiod. L. VII. Epist. 6. Front. in Adquæduct.
(*c*) Fasti Capit. Dio, ibid. Plin. L. V. c. 5. Solinus c. 32.
(*d*) Vid. Juvenal. Satyr. 15. Dionys. in Perieg. v. 249. & alios.
(*e*) Strab. L. XVII. p. 816.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Auguste *comble* Agrippa *de nouveaux honneurs.*

d'expirer. Il n'ignoroit pas que cette démarche animeroit contre lui les zélés Républicains; ainsi, craignant le sort de son Père, il eut soin de ne paroître jamais en public, sans avoir sous sa robe une cuirasse; & pour ôter à ses Ennemis toute espérance de revoir jamais l'ancienne forme de Gouvernement, il partagea en quelque manière la Puissance Souveraine avec *Agrippa*, en lui conférant une Autorité presque égale à la sienne, & la prérogative du Tribunat pour cinq ans; desorte que le peu de Républicains qui étoient demeurés de reste, sentant que s'ils tuoient *Auguste*, *Agrippa* ne manqueroit pas de lui succéder, & de venger sa mort, étant également chéri du Peuple & des Soldats, ne songérent plus à recouvrer leur Liberté (*a*). La prémière chose qu'*Auguste* entreprit après la prorogation de sa Puissance, fut de réformer le Sénat, plusieurs hommes sans naissance, ou deshonorés par leur conduite, ayant trouvé moyen de s'introduire dans cet auguste Corps durant le trouble des Guerres Civiles. Pour chasser du Sénat tant d'indignes Sujets, il convint avec *Agrippa*, qu'il s'étoit associé en qualité de Censeur, de réduire le nombre des *Pères Conscrits* de 1000 à 600; mais pour ne se point rendre odieux en les choisissant tous lui-même, il en nomma seulement 30 autorisant chacun d'eux d'en élire 5; des 5 que chacun d'eux nommoit, un seul devoit être choisi, par le sort, & ainsi de suite.

Réforme le Sénat.

Quoique chacun des 30 Electeurs se fût engagé par serment à ne choisir aucun de ses parens, ni aucun sujet indigne, ce dernier article ne laissa pas d'être très mal observé. Ainsi *Auguste* & *Agrippa* se virent dans la nécessité de changer la manière de procéder à l'élection, & de faire eux-mêmes toute la nomination; en quoi il faut avouer qu'ils se conduisirent avec la plus parfaite impartialité, ne choisissant que des gens de mérite, & rendant par ce moyen à l'Ordre des Sénateurs son ancien éclat. Ceux, qui furent dégradés, au nombre de 400, conservérent cependant le privilège d'assister aux Spectacles avec les anciennes marques de leur Dignité, & de prétendre aux prémières Charges, comme s'ils avoient encore été actuellement Sénateurs. Mais, nonobstant cette distinction, plusieurs d'entre eux furent peu de tems après mis à mort, pour avoir à ce qu'on disoit, conspiré contre l'Empereur. *Tacite* dit à ce sujet, (*b*) qu'*Auguste* profita de cette occasion pour se défaire de quelques Républicains qui lui étoient suspects. D'autres Auteurs ont prétendu que ce Prince, en faisant mourir plusieurs Sénateurs dégradés, avoit suivi l'odieuse maxime, *Qu'un Prince doit se défaire de ceux qu'il a offensés.* Quoi qu'il en soit, il est certain qu'*Auguste* témoigna peu de tems après une crainte extrême d'être assassiné, n'admettant personne en sa présence qu'avec bien des précautions, & ne permettant aux Sénateurs de l'aborder qu'un à la fois. Cette précaution donna occasion aux *Pères Conscrits* de proposer au timide Empereur de veiller, tour à tour, jour & nuit à la porte de son appartement. Pendant qu'ils délibéroient sur cette proposition, *Antistius Labéo*, savant Jurisconsulte, & homme de beaucoup d'esprit, fit semblant de dormir, ronfla quelques momens, & paroissant se réveiller tout-à-coup: *Ne comptez pas sur*

Plusieurs des Sénateurs dégradés mis à mort, pour avoir conspiré contre l'Empereur.

(*a*) Dio, ibid. p. 529.

(*b*) Tacit. Annal. L. X.

fur moi, dit-il, *pour la garde de l'Empereur; car je suis homme à m'endormir, & furement j'incommoderai beaucoup plus* Auguste, *que je ne pourrai lui être utile.* Les Sénateurs ne purent s'empêcher de rire; & l'Empereur, honteux de sa timidité, laissa-là cette affaire (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Auguste, après avoir ainsi rendu au Sénat son prémier lustre, s'apliqua à réformer divers abus qui s'étoient introduits dans la Ville. Il ordonna que ceux qui seroient convaincus d'avoir voulu acheter les suffrages du Peuple par argent, seroient exclus de toutes Charges publiques pour cinq ans. Afin néanmoins que ceux qui étoient en possession de vendre leurs voix, n'eussent pas sujet de se plaindre de cette Loi, il leur fit distribuer beaucoup d'argent, à condition de ne rien recevoir des Candidats. Pour arrêter le cours des débauches de la Jeunesse *Romaine*, il taxa à de grandes sommes ceux qui n'étoient pas mariés à un certain âge. Il permit aux Patriciens & aux Plébéiens de contracter ensemble des mariages, statuant que quoiqu'un Patricien épousât une *Liberta* ou *Affranchie*, ses enfans ne laisseroient pas d'appartenir à l'ordre des Patriciens, & comme la Famille *Hortensia* avoit été réduite par les Guerres Civiles à une extrême pauvreté, il donna au jeune *Hortensius* une grande somme d'argent, qui le mit en état d'épouser une femme de distinction. Les déréglemens des femmes mariées étoit une des principales raisons de l'aversion que les jeunes *Romains* avoient pour le mariage; mais *Auguste*, qui avoit débauché lui-même un grand nombre de femmes, sans épargner celle de *Mécène* son Favori, refusa de rémédier à ce desordre, disant qu'il chargeoit les maris de veiller à la conduite de leurs femmes. Ayant ainsi réformé divers abus dans l'Etat, il s'apliqua à règler plusieurs choses rélatives à la Religion, & fit bruler jusqu'à 2000 Volumes de prétendues Prophéties, ne conservant que celles qui passoient pour être l'ouvrage de quelques-unes des *Sibylles*. Encore fit-il examiner avec soin tous les prétendus Oracles *Sibyllins*, avec ordre de réduire en cendres tous ceux qui ne seroient pas jugés autentiques. Ce qui en resta fut copié par les Pontifes, & déposé dans le Temple d'*Apollon*, qu'il avoit fait bâtir dans son propre Palais (*b*). Personne n'ignore que les Oracles des *Sibylles* étoient en grande vénération parmi les *Payens*, & que divers Auteurs *Chrétiens* en ont fait valoir l'Autorité. Cette année *Julie* donna à *Agrippa* un second fils, qui fut nommé *Lucius*. *Auguste* l'adopta lui & son frère *Caius*, les déclarant ses Successeurs, pour empêcher plus efficacement les anciens Républicains d'attenter à sa vie pour se remettre en liberté (*c*).

Auguste *réforme divers abus.*

Naissance de Lucius Cæsar.

L'année suivante, sous le Consulat de *C. Furnius* & de *C. Junius Silanus*, les *Jeux Séculaires*, qui avoient été célébrés cent ans auparavant, furent donnés par *Auguste* & *Agrippa* avec une magnificence extraordinaire. Un des Acteurs l'ayant apellé dans ces Jeux *Dominus*, c'est-à-dire, *Seigneur* ou *Souverain*, il en témoigna du mécontentement, & fit publier, dès le lendemain, un Edit, par lequel il défendit, sous de sévères peines, que qui

Auguste *rejette le titre de* Seigneur *ou* Souverain.

(*a*) Dio, & Sueton. Ibid.
(*b*) Sueton. ibid. Dio, ibid. p. 531—533.
(*c*) Dio, ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

qui que ce fût lui donnât ce titre à l'avenir. C'est à l'occasion de ces Jeux qu'*Horace* composa l'Hymne qui a pour titre, *Carmen Seculare*, & qu'on chanta au sacrifice qui fut offert à *Pluton* & à *Proserpine* avant la célébration des Jeux. La plus grande partie de cette année se passa en Divertissemens & en Spectacles. *Auguste* aimoit beaucoup une espèce de Tournoi, ou Exercice Guerrier, apellé *Troye*, qu'il jugeoit tout-à-fait propre à rendre la jeune Noblesse agile & robuste. Il faisoit aussi cas de la Lute, mais il ne permettoit pas aux femmes d'y assister. A force de récompenses, il attira à *Rome* les meilleurs Acteurs qu'il y eût en différens Pays, les prit sous sa protection, & ne voulut point permettre que les Préteurs & les Ediles les fissent battre de verges en public, suivant l'ancien usage, quand ils n'avoient pas contenté les Spectateurs. Mais quoiqu'il les protégeât, il ne leur permettoit point pour cela de vivre dans le dérèglement. Ayant apris qu'un certain *Stéphanion*, Comédien de profession, avoit avec lui une femme déguisée en garçon, il le condamna à être fouetté sur les trois Théatres, & ensuite banni de la Ville. Il chassa aussi de *Rome Pylade*, fameux Acteur, pour avoir manqué de respect à un Citoyen *Romain*, & parce qu'il se querelloit continuellement avec *Bathylle*, autre Acteur fameux, & dont *Mécène* faisoit grand cas. Mais il ne tarda guères à le rapeller pour faire plaisir au Peuple; & le Comédien, à son retour, au lieu de remercier l'Empereur, lui dit qu'il étoit de son intérêt que les Citoyens fussent divertis par des gens de sa profession, pour les empêcher de réfléchir sur leur situation (*a*).

Il attire à Rome *des Acteurs, mais les retient dans les bornes du devoir.*

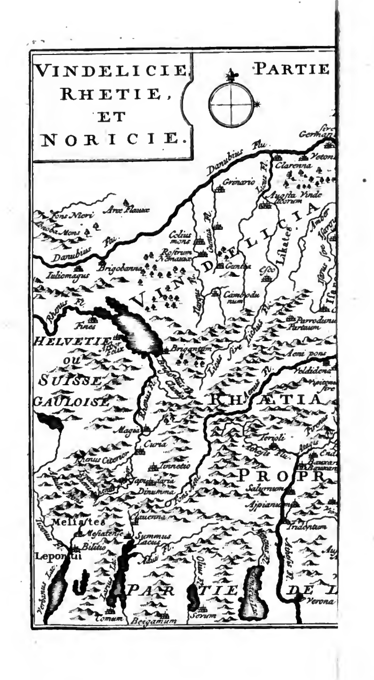
Auguste *va en* Gaule.

L'année suivante, *Auguste* ayant fait élever au Consulat *L. Domitius Ahenobarbus* & *P. Cornélius Scipio*, deux hommes qui lui étoient entièrement dévoués, résolut de quiter *Rome* pour un tems, & de se rendre avec une Armée en *Gaule*. Il s'étoit élevé quelques troubles dans ce Pays par la rapacité de *Libinius Encéladus*, qui, en recevant les taxes, avoit obligé les Habitans à faire des payemens de mois en mois, & leur comptoit quatorze mois par an. Cependant les troubles n'étoient pas de nature à exiger la présence d'un Empereur. Ainsi on assigna à son expédition un autre but, qui étoit de posséder à son aise *Térentia*, ou, comme d'autres l'apellent, *Térentilla*, la femme de son Ami *Mécène*. Car il mena *Térentia* avec lui; & parce que *Mécène* témoignoit être sensible à l'affront qu'*Auguste* lui faisoit, cet Empereur fit *Statilius Taurus* Gouverneur de *Rome* durant son absence, laissant-là son ancien Ami, qui avoit rempli cette Charge avec éloge dans des tems plus orageux. Pour ce qui est d'*Agrippa*, il l'envoya terminer des différends qui s'étoient élevés entre quelques Etats & Princes d'*Asie*.

Lollius *battu par les Gaulois.*

A peine *Auguste* eut-il passé les *Alpes*, que les *Gaulois* mirent bas les armes; mais les *Sicambres*, les *Usipates* & les *Tenctères*, Peuples de *Germanie*, ayant passé le *Rhin*, défirent un Corps nombreux de Cavalerie *Romaine*, & battirent ensuite *M. Lollius*, Proconsul de *Gaule*, à qui ils enlevérent un Etendard. *Lollius*, qui n'étoit pas un grand Capitaine, trouva pour-

(*a*) Dio, Ibid.



VINDELICIE, RHETIE, ET NORICIE.
PARTIE
Danubius Flu.
Clarenna
Grinario
Augusta Vindelicorum
Arae Flaviae
Fons Nicri
Colius mons
Rostrum Nemausus
Brigobanna
Iuliomagus
Danubius Flu.
Gentia
Likates
V I N D E L I C I A
Cambodunum
Rhenus Fl.
Fines
HELVETIE
OU
SUISSE
GAULOISE
Brigantium
Parrodunum
Aeni pons
Rhenus Fl.
R H Æ T I A
Aenus Fl.
Magia
Curia
Teriolis
Rhenus Citerior
Tinnetio
P R O P R
Sabiona
Dinumma
Clavenna
Tridentum
Mesiates
Bilitio
Lepontii
Summus Lacus
Addua Fl.
Ollius Fl.
Athesis Fl.
Verbanus Lac.
PARTIE DE L
Comum
Bergamum
Verona

pourtant moyen, peu de tems après, de recouvrer son honneur, en surprenant les *Germains* pendant qu'ils se croyoient fort en sureté, & en les chassant au-delà du *Rhin*. Quoique tout fût alors tranquille en *Gaule*, *Auguste* y demeura le reste de cette année, & toute l'année suivante, durant laquelle *M. Lucius Drusus Libo*, & *L. Calpurnius Piso*, eurent les Faisceaux Consulaires. Ce Prince n'osoit pas revenir à *Rome*, où sa conduite avec *Terentia* ne pouvoit que le faire regarder avec d'autant plus de mépris, qu'il avoit affecté de vouloir réformer les mœurs, & puni de bien moindres fautes avec une extrême sévérité. Pendant le séjour qu'il fit en *Gaule*, les Habitans vinrent de différens endroits de ce Pays se plaindre d'*Encelade*, dont nous avons dit un mot ci-dessus. Il étoit *Gaulois* de naissance, & avoit été autrefois Esclave de *Jules-César*, qui l'avoit fait prisonnier dans une de ses expéditions contre les *Gaulois*. Ayant été dans la suite affranchi par le Dictateur, il trouva moyen de s'insinuer dans les bonnes graces d'*Auguste*, qui lui donna la Récette générale de toutes les Taxes imposées à ses Compatriotes. Il remplit cette Charge d'une manière si inique & si cruelle, qu'*Auguste*, honteux d'avoir employé un pareil homme, songeoit à le faire servir d'exemple. Mais le rusé *Gaulois* trouva moyen d'appaiser l'Empereur, en lui livrant les sommes prodigieuses qu'il avoit extorquées, & en lui protestant qu'il n'avoit eu d'autre but en réduisant les *Gaulois* à la misère, que de les mettre hors d'état de secouer le joug, & en même tems d'enrichir le Trésor Public. *Auguste*, content de cette apologie, mais bien davantage encore de l'argent qu'il reçut sur le champ, non seulement déclara l'Accusé innocent, mais aprouva même sa conduite, & le maintint en possession de sa Charge (*a*).

Auguste *refuse de redresser les Griefs des Gaulois.*

Dans ce même tems les *Rhétiens* *, ayant fait une incursion en *Italie*, y

Les Rhétiens font une incursion en Italie.

(*a*) Dio, ibid. & Senec. Lud. p. 477.

* *Ptolomée* place les *Rhétiens* entre le *Rhin*, à la hauteur du Lac de *Constance*, apellé par les Anciens *Lacus Brigantinus*, & le *Lychus*, présentement le *Lech*; les *Vindéliciens* entre le *Lychus* & l'*Ænus*, présentement l'*Inn*; & les *Noriciens* entre les *Vindéliciens*, & cette Montagne, ou plutôt cette Chaîne de Montagnes qui s'étend depuis les sources du *Save* & du *Drave* jusqu'aux bords du *Danube*, dans le voisinage de *Vienne*, & que les Anciens désignoient par le nom de *Mons Cetbius*. Mais suivant *Strabon* & *Pline*, dont tous les Géographes modernes préfèrent en ce cas l'autorité à celle de *Ptolomée*, les *Rhétiens* n'habitoient que les *Alpes* & les Vallées qui se trouvent entre ces Montagnes, leur Pays ne s'étendant point au-delà du Lac de *Constance*; la *Vindélicie* alloit depuis ce Lac jusqu'à l'endroit où l'*Inn* se jette dans le *Danube*; & le Pays des *Noriciens* de-là jusqu'aux *Monts Cétbiens*. Les *Vindéliciens* avoient autrefois des Villes considérables, savoir, *Augusta Vindelicorum*, *Juvavium*, ou *Colonia Jovavia*, *Reginum*, ou *Regina Castra*, *Batava Castra*, *Abusena*, *Guntia*, *Campodunum*: *Abudiacum*, *Isinisca*, présentement, *Augsbourg*, *Saltzbourg*, *Ratisbonne*, *Passau*, *Abensperg*, *Guntzperg*, *Kempten*, *Fuessen*, & *Munich*, à présent Capitale de la *Bavière*. *Boiodurum* étoit autrefois la Capitale de ce Pays, & tiroit son nom des *Boiens*, qui, étant chassés de la *Bohème* par les *Marcomans*, dont nous aurons occasion de parler dans la suite, s'établirent dans la *Bavière*. La *Vindélicie* empruntoit son nom des Rivières *Vindo* ou *Vinda*, présentement le *Wert*, & *Lycus*, qui, après en avoir arrosé une grande partie, & avoir coulé, l'un vers l'Orient & l'autre vers l'Occident d'*Augsbourg*, se réunissent à une petite distance de cette Ville, & se perdent ensemble dans le *Danube*. *Venantius Fortunatus* fait mention de ces deux Rivières dans le vers suivant:

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

y commirent d'affreux ravages, passant tous les mâles au fil de l'épée, sans distinction de rang ni d'âge. On ajoute même que quand une femme enceinte tomboit entre leurs mains, ils consultoient leurs Devins pour savoir

Pergis ad Augustam, quam Vindo Lycusque fluentant (1).

Les principales Villes de la *Rhétie*, ou, comme quelques Auteurs écrivent ce nom, *Rétie*, étoient *Tridentum*, *Curia*, *Feltria* & *Belunum*, présentement *Trente*, *Chur*, ou *Coire*, *Feltri*, *Belluno*. Quelques Savans placent *Vérone* dans la *Rhétie*; mais *Strabon* met cette Ville en *Italie*. *Horace* fait mention des victoires remportées par *Tibère* & par son frère *Drusus* sur les *Vindeliciens* & les *Rhétiens*.

Videre Rhæti bella sub Alpibus
Drusum gerentem Vindelici — (2).

Et dans un autre endroit;

Vindelici didicere nuper,
Quid Marte posses; milite nam tuo
Drusus Genaunos, implacidum genus,
Breunosque veloces, & arces
Alpibus impositas tremendis,
Dejecit acer, plus vice simplici.
Major Neronum mox grave prælium
Commisit, immanesque Rhætos
Auspiciis pepulit secundis (3).

Les *Genauni* & les *Breuni* habitoient la *Rhétie*, comme il paroit par *Strabon* (4). Il est bon d'observer ici que quoique la *Rhétie* & la *Vindélicie* fussent deux Pays différens, ils ne formoient cependant qu'une seule Province *Romaine* apellée *Rhétie*: ainsi quand les Anciens parlent de la *Rhétie*, ils ont ordinairement en vue, non seulement la *Rhétie* proprement dite, mais aussi la *Vindélicie*, c'est-à-dire, le Pays situé entre le Lac de *Constance*, le *Danube*, l'*Inn*, & les contrées des *Carniens*, des *Vénètes*, & des *Insubriens*. De-là vient que *Tacite*, faisant mention d'*Augusta Vindelicorum*, l'apelle la plus belle Colonie de la Province de *Rhétie* (5); & *Horace* donne aux *Vindéliciens* le nom de *Rhæti Vindelici*, pour les distinguer des Habitans de la *Rhétie* proprement ainsi nommée (6). Du tems de l'Empereur *Adrien*, ou plutôt de *Dioclétien*, la Province de *Rhétie* fut partagée en deux, dont la prémière s'apelloit *Rhætia prima*, & comprenoit la *Rhétie* proprement dite. L'autre étoit la *Vindelicia*, & s'apelloit *Rhætia secunda*: la Capitale de la prémière étoit *Curia*, & celle de l'autre *Augusta Vindelicorum* (7). *Noricum*, autrefois un Royaume (8), & dans la suite une Province *Romaine*, étoit entre le *Danube* & les *Alpes Noricæ* dans le voisinage de *Trente*, depuis l'*Inn* jusqu'aux Monts *Cétiens*, qui servoient de bornes à ce Pays du côté de la *Pannonie*; desorte que l'ancien *Noricum* comprenoit une grande partie de l'*Autriche*, l'Archevêché de *Saltzbourg*, & toute la *Stirie* & la *Carinthie*. Ce Pays fut dans la suite, probablement du tems de *Dioclétien* (9) partagé en deux Provinces, favoir, le *Noricum Ripense*, apellé ainsi à cause qu'il s'étendoit le long du *Danube*, qui le séparoit de la *Germanie* proprement dite; & le *Noricum Méditerraneum*, qui étoit à quelque distance de ce Fleuve. Les Villes les plus considérables du *Noricum Ripense* étoient, *Jovavum*, ou *Jovavia*, *Boiodurum*, *Lentia*, *Ovilia*. ou *Ovilabis*, & *Lauriacum* ou *Laureacum*, présentement *Saltzbourg*, *Innstadt*, *Lintz*, *Wels* & *Lorch*; celles du *Noricum Mediterraneum*, *Pons Æni*, *Viscelli* ou *Viscellæ*, *Graviacis*, *Aguntum*, *Teurnia*, & *Solva*, présentement *Inspruch*, *Weltz*, *Gurch Innichen*, & *Villach*. *Lauriacum*, étoit la Capitale de la prémière Province, & *Solva*, ensevelie depuis longtems sous ses propres ruïnes, la Capitale de l'autre (10).

(1) Venant. Fortunat. de S. Martino, L. IV.
(2) Horat. L. IV. Ode 4.
(3) Idem L. IV. Ode. 14.
(4) Strab. L. IV. p. 142.
(5) Tacit. Germ. c. 41.
(6) Horat. L. IV. Ode 4.
(7) Vid. Velser L. III. Rer. Boi. p. 91. & L. IV. Rer. Aug. p. 295. & Paul. Warnefred. L. II. de Gest. Longobard.
(8) Vell. Patercul. L. XI. c. 109. Sueton. in Tiber. c. 16.
(9) Thom. Reinef. Inscript. p. 32.
(10) Gruter. Inscript. p. 537. Num. L.

voir si elle portoit dans son sein une fille ou un garçon, & qu'en cas que les Devins assurassent que c'étoit un garçon, les barbares *Rhétiens* massacroient la Mère à l'instant même. *Drusus*, le second fils de *Livie*, fut envoyé contre cette terrible Nation. Le jeune *Romain*, qui avoit de grandes qualités pour le Métier de la guerre, se conduisit en cette occasion avec une prudence fort supérieure à son âge; car après avoir su engager les Ennemis à une action, il remporta sur eux une victoire complette. Ceux d'entre eux qui échappérent au carnage, se joignirent aux *Vindéliciens*, & prirent le chemin de la *Gaule*, dans le dessein d'entrer à main armée dans cette Province. Mais *Auguste*, sur le prémier avis qu'il eut de leur marche, détacha *Tibère*, qui l'avoit accompagné en *Gaule*, avec quelques Légions choisies, pour achever l'ouvrage que *Drusus* avoit commencé. *Tibère* ne fut pas moins heureux que son frère; car ayant fait passer à ses Troupes le Lac de *Constance*, il chargea brusquement les Ennemis, les mit en fuite, & s'empara de toutes leurs Places fortes. C'est ainsi que les *Vindéliciens*, les *Rhétiens*, & les *Noriciens*, trois des plus redoutables Peuples de la *Germanie*, furent subjugués par la valeur de *Drusus* & de *Tibère* (a). Ce dernier, pour s'assurer de leur fidélité, planta deux Colonies en *Vindélicie*, & ouvrit de-là une route en *Noricum* & dans la *Rhétie*. Il donna à une des Villes, qui fut bâtie pour la défense de ses Colonies, le nom de *Drusomagus*, d'après son Père *Drusus*; & à l'autre, celui *Augusta Vindelicorum*, d'après *Auguste*. Ces Villes sont connues présentement sous les Noms de *Mimmingben* & d'*Augsbourgh*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Drusus *les met en fuite.*

Les Vindéliciens, *les* Rhétiens, & *les* Noriciens *subjugués.*

Année après le Déluge 2989. Avant J. C. 10. De Rome 738.

Pendant qu'*Auguste* & ses deux beaux-fils se distinguoient ainsi en *Gaule* & en *Germanie*, *Agrippa* rendoit de signalés services dans l'*Orient*. A son arrivée dans la Province d'*Asie* proprement ainsi nommée, *Hérode* Roi de *Judée* vint au-devant de lui, & traita magnifiquement, lui & ceux qui l'accompagnoient. Après lui avoir fait voir toutes les nouvelles Villes & Forteresses qu'il avoit bâties, *Sébaste*, *Césarée*, &c. il le conduisit à *Jérusalem*. A une petite distance de la Ville, le Peuple vint le recevoir en procession solemnelle, & l'accompagna avec de grandes acclamations. Après s'être arrêté quelques jours pour voir ce qu'il y avoit de plus curieux dans cette Capitale, il offrit une Hécatombe, régala tout le Peuple, & se rendit au Port où sa Flotte l'attendoit pour le ramener en *Ionie* avant l'Hiver (b). Au commencement du Printems, il fut obligé de quiter l'*Ionie*, & d'aller appaiser quelques troubles qui s'étoient élevés dans le *Bosphore Cimmérien* (c). Car *Asander*, Roi de ce Pays, étant venu à mourir sans postérité, avoit laissé sa Couronne à *Dynamis*, de qui il la tenoit, cette Reine étant fille de *Pharnace*, fils de *Mithridate*. Un certain *Scribonius*, natif d'*Asie*, qui se disoit petit-fils de *Mithridate*, & qui prétendoit avoir été nommé Successeur d'*Asander* par l'Empereur, épousa *Dynamis*, & s'empara du Trône. Mais *Agrippa*, sachant que c'étoit un Imposteur, envoya *Polémon*, que les *Romains* avoient fait Roi de *Pont*, & de la *Petite Armé-*

*Exploits d'*Agrippa *dans l'*Orient.

Il marche contre les Bosphoriens.

(a) Dio, ibid. p. 536. Sueton. in Octav. Vell. Patercul. L. II. c. 39. Horat. L. IV. Od. 4.
(b) Joseph. Antiq. L. XVI. c. 2.
(c) Vid. supr. T. VI. p. 617.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Arménie, pour le chasser de ses Etats. Avant l'arrivée de *Polémon*, les *Bosphoriens* eux-mêmes, ayant apris que *Scribonius* étoit un misérable Avanturier, l'avoient mis à mort. Cependant ils ne voulurent point se soumettre à *Polémon*, & après avoir été défaits en bataille rangée, ils continuérent à se défendre, & commencérent même à donner de l'embarras aux *Romains*. Sur l'avis qu'*Agrippa* en reçut, ce Général marcha avec toutes ses forces au secours de *Polémon*, & fut suivi de près par *Hérode*, qui lui amena une Flotte considérable, avec un bon Corps de Troupes de débarquement. Le Prince *Juif* s'étoit rendu d'abord à *Mitylène*, de-là à *Byzance*, & enfin à *Sinope*, Ville du Royaume de *Pont*. *Agrippa* fut charmé de sa venue, ayant également besoin de Forces de terre & de mer; car les *Bosphoriens* avoient armé une quantité prodigieuse de Vaisseaux, & occupoient tous les défilés par où les *Romains* devoient passer. Mais avec le secours d'*Hérode*, il s'ouvrit une route jusques dans le cœur du Pays ennemi, & après avoir subjugué les *Bosphoriens*, il obligea *Dynamis* à épouser *Polémon*. Il donna à ce nouvel époux de la Reine le Royaume de *Bosphore*, & ce don ayant été confirmé par *Auguste*, *Polémon* posséda non seulement le Pays que nous venons de nommer, mais outre cela encore le *Pont*, & la *Petite Arménie*. Cependant il n'eut pas tout le Royaume de *Pont*, mais seulement cette partie qui étoit voisine de la *Cappadoce*, & qui fut distinguée dans la suite par le nom de *Pontus Polémonaicus*. *Agrippa*, après avoir pris les arrangemens nécessaires dans le *Bosphore*, retourna par la *Paphlagonie*, la *Cappadoce*, & la *Phrygie*, à *Ephèse* en *Ionie*. *Hérode* l'accompagna dans ce voyage, & obtint plusieurs graces en faveur des Peuples dont ils traversérent les Pays; & quand ils furent arrivés en *Ionie*, ce Roi eut non seulement l'honneur de faire redresser une infinité de griefs, dont les *Juifs* répandus par toute l'*Asie*, & les Iles voisines, se plaignoient, mais aussi celui de leur obtenir plus d'immunités & de privilèges qu'ils n'avoient jamais eu sous les Rois de *Syrie*, ou les *Romains* (*a*).

Hérode lui améne un puissant secours.

Julie pense se noyer.

Julie, femme d'*Agrippa*, ayant suivi son mari dans cette expédition, essuya de cruelles fatigues, & pensa même se noyer dans le *Scamandre*, en passant ce Fleuve pendant une nuit que les eaux en avoient été tout-à-coup grossies par une grande pluye. Les Habitans d'*Ilion*, dont le Territoire étoit arrosé par le *Scamandre*, ignoroient sa venue; cependant *Agrippa* fut si irrité, que, contre toutes les règles de la justice, il les condamna à une amende de 100000 *Drachmes* pour ne l'avoir point secourue. Ceux d'*Ilion*, n'osant point paroître devant *Agrippa*, engagérent *Nicolas* de *Damas*, qui se trouvoit en ce tems-là dans leur Ville, à faire ensorte qu'*Hérode* parlât à *Agrippa* en leur faveur. Le Monarque *Juif* se prêta volontiers à leur demande, & obtint du Général *Romain* la révocation de la sentence prononcée (*b*). D'*Ephèse Agrippa* passa à *Samos*, & *Hérode* ayant pris congé de lui, s'en retourna en *Judée*, où il fut reçu avec des témoignages de joie

Hérode rend un service signalé à ceux d'Ilion.

(*a*) Dio, ibid. p. 538. Joseph. Antiq. L. XVI. c. 3, 4, 5. Oros. L. VI. c. 18.

(*b*) Nicol. Damascen. de vita sua in Excerpt. ad Henric. Vales. p. 418. Joseph. ibid.

joie proportionnés aux services importans qu'il avoit rendus à la Nation dans l'*Asie Mineure* (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Auguste, qui étoit toujours en *Gaule*, ayant apris l'heureux succès des Armes *Romaines* dans le *Bosphore Cimmérien*, fit ordonner par un Decret qu'*Agrippa*, à son retour, entreroit à *Rome* en triomphe (*b*). *Lépidus* le Triumvir étant venu à mourir cette même année, *Auguste* prit pour lui-même la Charge de Souverain-Pontife, vacante par sa mort (*c*). Il garda cette Dignité jusqu'à la fin de sa vie, ce que firent pareillement tous ses Successeurs, *Chrétiens* & *Payens*, jusqu'au tems de l'Empereur *Gratien*. Ce Prince, ayant succédé à son Père *Valentinien* l'An de l'*Ere Chrétienne* 375, & regardant comme une chose indigne d'un *Chrétien* zèlé tel qu'il étoit, de porter le nom de Souverain-Pontife de la Réligion *Payenne*, refusa ce titre, en quoi il fut imité par tous ceux qui gouvernérent l'Empire *Romain* après lui (*d*). Cette même année fut aussi marquée par la mort de *Vedius Pollio*, fameux dans l'Histoire par la cruauté avec laquelle il traitoit ses Esclaves, dont il punissoit les moindres fautes en les faisant jetter dans ses Viviers pour engraisser ses Poissons, connus sous le nom de *Muræna*. Comme il avoit été élevé par *Auguste* de la condition de fils d'un Affranchi au rang de Chevalier *Romain*, il nomma ce Prince son héritier, & lui donna, outre une magnifique Campagne, apellée *Pausilype*, qu'il avoit aux environs de *Pouzzole*, sa Maison en Ville, qui étoit une des plus magnifiques de *Rome*. Cependant *Auguste* la fit abattre, & bâtit au même endroit un superbe Portique, qui fut apellé, par son ordre, le Portique de *Livie*, à l'honneur de l'Impératrice (*e*).

Auguste *Souverain-Pontife.*

L'année suivante, sous le Consulat de *Cn. Cornélius Lentulus* & de *M. Licinius Crassus*, les *Ligures Comati*, qui habitoient cette partie des *Alpes* qui est du côté de la Mer, furent subjugués, & leur Pays réduit en Province *Romaine*. *Auguste*, après avoir pacifié les troubles dans la *Gaule*, bridé les incursions des *Germains*, & assujetti presque tous les Peuples qui habitoient les *Alpes*, laissa *Drusus* avec une Armée sur les bords du *Rhin*, & revint à *Rome* vers la fin de cette année, ou au commencement de l'année suivante, durant laquelle son beau-fils *Tibère-Claude-Néron*, & *P. Quintilius Varus*, eurent les Faisceaux Consulaires. Comme il avoit été absent près de trois ans, il fut reçu du Peuple avec de grandes démonstrations de joie. Mais on ne put jamais l'engager à accepter quelqu'un des honneurs que les *Pères Conscrits*, les uns par crainte, & les autres par flaterie, jugérent à propos de lui décerner. Il ne voulut pas même permettre que le peuple vînt à sa rencontre, mais, suivant sa coutume, il entra en Ville de nuit. Le lendemain tout le monde se rendit à son Palais, car c'est ainsi que s'apelloit sa Maison, à cause qu'elle étoit située sur le *Palatium*, ou Mont *Palatin*. *Auguste* fit un accueil obligeant aux Grands & aux Petits, & alla ensuite, accompagné d'un grand nombre de Sénateurs & de Chevaliers,

Les Ligures Comati subjugués. Auguste *retourne à* Rome.

(*a*) Joseph. Antiq. L. XVI. c. 3, 4, 5.
(*b*) Dio, ibid. c. 5.
(*c*) Sueton. ibid. c. 31. Dio, ibid. p. 540.
(*d*) Zozimus L. IV.
(*e*) Plin. L. IX. c. 23. Dio, ibid. Senec. L. III, de Ira. Ovid. Fast. L. I.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

liers, & d'une multitude infinie de Peuple, au Capitole, & s'étant prosterné devant la Statue de *Jupiter Capitolin*, il prit la Couronne de laurier qui entouroit ses faisceaux, & la déposa aux piés de ce Dieu. Peu de jours après il assembla le Sénat; mais ne se trouvant pas en état de haranguer l'Assemblée, à cause d'un rhûme violent, qu'il avoit pris sur la route en revenant à *Rome*, il donna au Questeur un Papier, qui contenoit le détail de tout ce qu'il avoit fait depuis son départ, & dont cet Officier fit la Lecture aux Sénateurs.

Ses Réglemens par rapport aux Soldats.

L'Empire n'ayant été agité cette année d'aucuns troubles, ni domestiques, ni étrangers, *Auguste* employa son loisir à faire un grand nombre d'excellentes Loix, qui furent observées pendant bien du tems par ses Successeurs. Il en publia une entre autres par laquelle il étoit statué, au grand contentement des Habitans d'*Italie*, qu'à l'avenir les services des Vétérans ne seroient plus payés en terres, mais en argent. On peut voir par les Eclogues de *Virgile*, à quels inconvéniens étoit sujette, la prémière de ces deux manières de récompenser les Soldats. Par la même loi, il fixoit le tems que chaque Corps devoit servir, la paye à recevoir durant le tems du service, & les sommes qui seroient comptées à ceux qui continueroient à servir au-de-là du terme prescrit par la Loi. Les Gardes de l'Empereur qu'on désignoit par le nom de *Cohortes Prétoriennes*, devoient, en vertu de cette Loi, servir douze ans, avant que de pouvoir demander leur démission, & les autres Corps quatre ans de plus. Les prémiers avoient chaque jour par tête 12 sols monnoie d'*Angleterre*, & les derniers, 5 sols. Si on leur refusoit leur démission, quand le tems de leur service étoit expiré, ou qu'ils consentissent volontairement à rester dans l'Armée, ils étoient censés Vétérans, & comme tels dispensés de toute autre fonction que de celle de combattre; encore cette dernière obligation ne leur étoit-elle imposée que durant l'espace de 5 ans; après quoi on leur donnoit, outre leur congé, 5000 *Drachmes* par tête, s'ils avoient servi dans les Cohortes Prétoriennes, & 3000 à chaque Légionaire. Quelques années après, *Auguste* prolongea le tems du service, tant pour les uns que pour les autres, de 4 ans (*a*). Pour donner un nouveau lustre à la Noblesse, & l'attacher davantage à ses intérêts, il n'exigea des jeunes Patriciens qui aspiroient aux Charges Militaires, qu'une année de service, au-lieu que ce terme étoit bien plus long du tems de la République. A cette distinction il en ajouta une autre en faveur des fils des Sénateurs, auxquels il permit d'avoir une place dans le Sénat, & de porter le *Laticlavium* (qui étoit un habillement affecté aux prémiers Magistrats, & aux principaux Officiers de l'Armée) à l'âge de 17 ans, au-lieu qu'auparavant cet honneur leur étoit interdit, à moins qu'ils n'eussent atteint leur 26. année.

Il réforme le Calendrier.

Cette année, *Auguste*, en qualité de Souverain-Pontife, corrigea une erreur grossière qui s'étoit glissée dans le Calendrier. Car les Pontifes ayant depuis 36 ans, c'est-à-dire, depuis la réformation du Calendrier par *Jules-César*, fait une Année Bissextile de 3 ans en 3 ans, au-lieu de faire la chose

(*a*) Dio, L. LIV. p. 539. & L. LV. p. 555, 556. Lips. Excurs. in Tacit. Annal. prim.

LA PANNONIE,
MESIE, DACIE
et
L'ILLYRIE.

chose à chaque quatrième année, 12 jours avoient été insérés au-lieu de 9, ce qui formoit une erreur de 3 jours. Pour remédier à cet abus, *Auguste* ordonna, prémièrement, que pour les 12 prémières années il n'y auroit point d'Année Bissextile; &, en second lieu, qu'au bout de ces 12 ans, les Années Bissextiles seroient de 4 ans en 4 ans (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Quand *Auguste* fit cette correction, le Sénat & le Peuple déclarérent par un Décret, que desormais le Mois de *Sextilis* s'apelleroit *Auguste*, nom qu'il a conservé jusqu'à ce jour. S'il en faut croire *Suétone*, ce fut *Auguste* lui-même qui donna son nom au Mois de *Sextilis*, qu'il préféra à cet égard au Mois de *Septembre*, dans lequel il étoit né, à cause qu'il avoit dans le Mois de *Sextilis*, reçu pour la prémière fois les Faisceaux Consulaires, & remporté d'ailleurs plusieurs victoires signalées (*b*). Mais les termes mêmes du Décret du Sénat sont rapportés par *Macrobe* (*c*), qui fait aussi mention du Décret du Peuple, avec cette particularité, que la Loi fut proposée par *Pacuvius*. Vers la fin de cette année *Agrippa*, ayant réglé les affaires de l'*Orient*, & laissé *Sentius Saturninus* & *Titus Volumnius* pour gouverner, l'un la *Syrie*, & l'autre la *Phénicie*, se rendit à *Rome* avec *Antipater* fils ainé d'*Hérode*. *Auguste* reçut son Favori avec toutes les marques possibles d'affection, & voulut qu'il fît son entrée dans la Capitale en triomphe; mais *Agrippa* refusa cet honneur, attribuant, suivant sa coutume, toute la gloire de ses exploits à l'Empereur, sous les auspices duquel il avoit combattu. Ce refus fut la principale cause qui fit que les Triomphes, autrefois si recherchés par les *Romains*, cessérent d'être en usage, les autres Généraux imitant *Agrippa*, & ne voulant pas briguer un honneur qu'il sembloit mépriser (*d*). Cependant *Auguste* prorogea de cinq ans son Autorité Tribunitienne, les cinq ans pour lesquels cette Autorité lui avoit été accordée, étant sur le point d'expirer, & l'envoya ensuite avec une puissante Armée en *Pannonie* *, ou une nouvelle guerre commençoit à s'allumer. *Agrippa* quita *Rome* au commencement du Consulat de *M. Valérius Messala Barbatus*, & de *P. Sulpicius Quirinus*, ou, comme d'autres l'apellent, *Cirinus*. Le prémier qui fut le Père de la fameuse *Messaline*, étant venu à mourir

Agrippa refuse le Triomphe.

(*a*) Sueton. in Octav. c. 31. Plin. L. XVIII. c. 25.
(*b*) Sueton. ibid.
(*c*) Macrob. Saturnal. L. I. c. 12.
(*d*) Dio, ibid. p. 541.

* La *Pannonie* étoit bornée à l'Orient par la *Haute Mœsie*, à l'Occident par le Pays de *Noricum*, au Midi par la *Dalmatie*, & au Nord par le *Danube* (1); desorte que la *Pannonie* comprenoit la *Carniole*, la *Croatie*, le *Windisch Marck*, une partie de l'*Autriche*, une partie de la *Hongrie*, toute l'*Esclavonie* & la *Bosnie*, & une partie de la *Servie*. Elle étoit autrefois divisée en *Haute* & *Basse Pannonie*. La prémière contenoit la *Carniole*, la *Croatie*, le *Windisch Marck*, & une partie de l'*Autriche*; & l'autre, la *Bosnie*, l'*Esclavonie*, & cette partie de la *Hongrie* qui est entre le *Danube*, le *Drave* & le *Raab*; desorte qu'à peine le tiers du Royaume de *Hongrie* se trouvoit dans l'ancienne *Pannonie*. Les principales Villes de ce Pays étoient *Ségesta*, *Amona*, Colonie *Romaine*, *Nauportum*, *Vindoniana*, ou *Vindebona*, *Scarabantia*, *Sirmium* sur le *Save*, & *Taurunum*, présentement *Siseck*, *Unterlaubach*, *Oberlaubach*, *Vienne*, *Scarbing*, *Simach*, & *Belgrade*. *Sirmium* étoit la Capitale de la *Pannonie*. Quelques Géographes placent *Stridon*, la Ville natale de *St. Jérôme*, dans la *Pannonie*, d'autres dans la *Dalmatie*; mais *St. Jérôme* lui-même en fait une Ville frontière de la *Dalmatie* & de la *Pannonie* (2).

(1) Plin. L. III. c. 25. Dio, L. XLIX. P. 413. Strab. L. VII. p. 217. Jornandes de Reb. Gest. p. 50.
(2) Hieronym. Catalog. Script. Ecclesiast.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

mourir quelque tems après son élection, eut pour Successeur *Caius Valgius*, homme d'un grand sçavoir, (*a*), qui, avant la fin de l'année, résigna les Faisceaux Consulaires à *Caius Caninius Rébilus*. Les *Pannoniens* furent si effrayés du seul nom d'*Agrippa*, qu'à son aproche ils lui envoyérent des Députés, qui avoient ordre de lui déclarer que leurs Maîtres se soumettoient à toutes les conditions qu'il jugeroit à propos de leur imposer. *Agrippa* les ayant obligés à lui livrer leurs armes & des ôtages, revint en *Italie*, où, dans le tems qu'il traversoit la *Campanie*, il fut attaqué d'une violente maladie, qui en peu de jours le coucha dans le tombeau. *Auguste*, sur la première nouvelle qu'il reçut de son indisposition, quita les Jeux, que ses deux petits-fils *Caius* & *Lucius* donnoient à l'honneur de *Minerve*, & gagna en hâte la *Campanie*, pour assister, s'il étoit possible, son Ami mourant. Mais *Agrippa* expira peu de minutes avant son arrivée; ce qu'*Auguste* n'eut pas plutôt apris, qu'il fondit en *larmes*. Et véritablement sa douleur n'étoit que trop fondée, puisqu'il perdoit d'un seul coup le plus grand Général, & le plus sage Ministre d'Etat de son Siècle, & en même tems l'Ami le plus fidèle & le plus desintéressé qu'il eût au monde. Il fit transporter son Corps à *Rome*, & se chargea de faire lui-même son Oraison funèbre, le cerceuil étant caché à ses yeux par un rideau, apparemment parce qu'il ne lui étoit pas permis en qualité de Souverain-Pontife, de regarder un Corps mort. Les obsèques d'*Agrippa* se firent avec la dernière magnificence, & ses restes furent déposés dans le *Champ de Mars*, où le Sénat avoit permis qu'il fût enterré; mais *Auguste* voulut que le Corps fût mis dans son propre Mausolée près de celui de *Marcellus*, son intention étant de rejoindre après sa mort deux hommes qu'il avoit si tendrement aimés pendant sa vie (*b*).

Mort d'Agrippa.

Ses Descendans.

Agrippa mourut dans sa 51 année, & laissa après lui de sa première femme *Cæcilia Attica*, fille du fameux *Pomponius Atticus*, une fille nommée *Agrippine*, qui épousa *Tibère*. *Julie*, sa troisième femme, lui donna trois fils, savoir *Caius*, *Lucius*, & *Agrippa Posthumus*, ainsi nommé parce qu'il vint au monde après la mort de son Père; & deux filles, *Julie*, qui fut mariée avec *Lucius Paulus*, & *Agrippine*, qui épousa *Germanicus*. *Agrippa* n'eut point d'enfans de sa seconde femme *Marcella*, qu'il répudia pour épouser *Julie*. Il donna ses beaux Jardins, & un Bain qui portoit son nom, au Peuple *Romain*, & à *Auguste*, entre autres choses, la *Chersonnèse Taurique*. Nous ignorons comment il acquit ce Pays, & *Dion* lui-même avoue avoir fait d'inutiles recherches sur ce sujet. Jusqu'alors *Auguste* avoit partagé en quelque sorte son Autorité avec un Ami. Cet Ami étant mort, l'Empereur fit choix de *Tibère*, pour remplacer *Agrippa*, quoique fort contre son gré, à ce que *Dion* nous aprend, ses petits-fils, *Lucius* & *Caius*, étant trop jeunes encore (*c*). Mais avant que de conférer à *Tibère* un degré si supérieur de puissance, il l'obligea à répudier *Agrippine*, qui lui avoit déjà donné un fils, & qui étoit actuellement enceinte, & à épouser *Julie*, dont les desordres n'étoient ignorés ni de *Tibère*, ni d'aucun des jeunes Débau-

Agrippa remplacé par Tibère.

(*a*) Plin. L. XXV. c. 2. Tibull. L. IV. Horat. L. II. Od.

(*b*) Dio, ibid. p. 541.

(*c*) Idem p. 543.

Débauchés de *Rome*, & avoient causé de cruels chagrins à *Agrippa* quelque tems avant sa mort. Cependant *Tibère* obéit sans marquer la moindre répugnance, de peur d'irriter contre lui *Auguste*, qui étoit le seul dans *Rome* qui ne fût pas instruit de la conduite scandaleuse de sa fille.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Immédiatement après la cérémonie du mariage, *Auguste* chargea son nouveau gendre de la commission d'aller faire la guerre aux *Pannoniens*, qui avoient secoué le joug, après avoir reçu la nouvelle de la mort d'*Agrippa*. Mais *Tibère*, avec le secours de leurs Voisins les *Scordisques*, qui étoient restés fidèles aux *Romains*, les mit bientôt à la raison. Les Vaincus livrérent leurs armes, donnérent des ôtages, & mirent les *Romains* en possession de toutes leurs Villes & Fortéresses. *Tibère* leur laissa la vie; mais il abandonna tout leur Pays au pillage; & ayant envoyé l'élite de leur Jeunesse dans d'autres Pays, il s'en retourna à *Rome* la même année, qui fut celle du Consulat de *Q. Ælius Tubéro* & de *Paulus Fabius Maximus*.

Tibère domte les Pannoniens.

Le Sénat, comme on peut aisément le croire, lui décerna, à son retour, de grands honneurs, & entre autres celui du Triomphe. Mais *Auguste* l'obligea à rejetter cette offre des *Pères Conscrits*, & à se contenter des autres marques de distinction, particulières à ceux qui avoient triomphé, comme d'avoir une Place distinguée aux Spectacles publics, & d'y assister en Robe de Triomphe, & une Couronne de Laurier sur la tête. D'un autre côté, son frère cadet *Drusus* se signala par divers exploits contre les *Gaulois* & les *Germains*. Le prémier de ces Peuples pensa se révolter de-nouveau, à l'occasion d'un second Dénombrement que *Drusus* entreprit, afin de mieux règler les contributions annuelles. Les *Gaulois*, qui envisagérent cette espèce de recherche comme ne leur pouvant rien présager de bon, songeoient déjà à reprendre les armes. Mais *Drusus*, instruit de leur dessein, convoqua les Chefs des *Gaulois* pour assister à la consécration d'un Temple bâti à l'honneur de *Jules-César*. Quand ils furent tous assemblés, *Drusus* se conduisit à leur égard d'une manière si obligeante, que non seulement ils renoncérent au projet qu'ils avoient formé de secouer le Joug *Romain*, mais qu'ils convinrent aussi d'ériger un Autel à *Auguste*, & de lui rendre des Honneurs Divins même durant sa vie. Soixante Nations différentes concoururent à l'exécution de ce dessein, chacune d'elles ayant fourni son contingent, & envoyé une Statue pour orner le nouvel Autel, qui fut consacré solemnellement le 1. d'*Août*, & qui devint bientôt très fameux, comme il paroit par les Ecrits de la plupart des Anciens (*a*). On institua à l'honneur du nouveau Dieu des Jeux, à peu près de même nature que les Jeux *Néméens* & *Isthmiques*.

Drusus empêche les Gaulois de se révolter.

Autel érigé à l'honneur d'Auguste à Lyon.

Drusus, n'ayant plus rien à craindre de la part des *Gaulois*, tourna ses armes contre les *Germains*, qui s'avançoient vers le *Rhin* avec la plus formidable Armée qu'on eût jamais vue en ces quartiers. Mais le jeune Héros les défit, non seulement dans le tems qu'une partie de leurs Troupes avoient déjà passé le Fleuve, mais profitant de ce prémier avantage, il entra dans le Pays des *Usipètes*, d'où il se rendit dans celui des *Sicambres*, qui

Exploits de Drusus en Germanie.

(*a*) Strab. L. IV. p. 192. Sueton, Dio, Liv. &c.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

qui s'étoient assemblés sur les bords de l'*Yssel* en Corps d'Armée. Il les défit, ravagea leurs Terres, & réduisit la plupart de leurs Villes en cendres. Suivant après cela le cours du *Rhin*, il s'aprocha de l'*Océan Germanique*, & subjugua les *Frisons*, & encore un autre Peuple, dont le Pays étoit situé entre l'*Amisius* & l'*Albis*, présentement l'*Ems* & l'*Elbe*. Les Troupes souffrirent extrêmement dans toutes ces marches faute de vivres, & le Général lui-même courut plus d'une fois risque de se noyer, le flux & le reflux de l'Océan étant une chose dont il n'avoit pas eu jusqu'alors la moindre idée. A l'aproche de l'Hiver, il mena ses Légions dans la *Frise* Orientale, & les ayant laissées sous le Commandement de ses Lieutenans, il retourna à *Rome*, où il fut honoré de la *Préture*, *Q. Fabius Maximus* & *Julius Antonius* le fils du Triumvir, étant alors Consuls.

Dès le commencement du Printems, *Drusus* quita la Capitale, & ayant rejoint son Armée en *Frise*, marcha de-là dans le Pays des *Tenctères*, qu'il n'eut aucune peine à subjuguer. Il passa ensuite le *Lupias*, présentement la *Lippe*, en *Westphalie*, domta les *Cattes* & les *Chérusques*, étendant ses conquêtes jusqu'aux bords du *Visurgis*, connu à présent sous le nom de *Weser*. Il auroit passé cette Rivière, si le manque de vivres ne l'avoit point obligé à s'en retourner, l'Ennemi ayant détruit ou enlevé tout ce qui auroit pu aider à faire subsister son Armée. Comme il se retiroit, les *Germains* l'attaquérent tout-à-coup dans un defilé, & ayant entouré son Armée, taillérent en pièces un grand nombre de *Romains*. Mais le valeureux *Drusus*, animant ses gens par son exemple plus encore que par ses discours, après une chaude action, qui dura presque tout le jour, mit à la fin les Ennemis en fuite, & leur tua tant de monde, que la terre fut couverte de corps morts, à la distance de quelques milles. *Drusus* trouva dans leur Camp une quantité prodigieuse de chaînes, qu'ils avoient préparées pour les *Romains*; & leur confiance à cet égard avoit été si grande, qu'ils étoient déjà convenus d'avance comment ils partageroient le butin; les *Tenctères* devoient avoir les Chevaux, les *Chérusques* & les *Sicambres* le Bagage, & les *Usipètes* & les *Cattes* les Captifs. *Drusus* fut salué *Empereur* par ses Troupes sur le champ de bataille, où elles lui érigérent un trophée; après quoi ce Général, pour la sureté de ses conquêtes, fit bâtir deux Forts, l'un au confluant de la *Lippe* & de l'*Alme*, l'autre dans le Pays des *Cattes* sur le *Rhin*, & eut soin de faire creuser ce fameux Canal, qui a été longtems connu sous le nom de *Fossa Drusiana*, dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Ces glorieux exploits procurérent à *Drusus*, de retour à *Rome*, les mêmes honneurs que son frère *Tibère* avoit obtenus l'année auparavant; mais *Auguste* ne lui permit pas de triompher, ni même de garder le titre d'*Imperator*, que l'Armée lui avoit donné, ce titre étant devenu particulier au Souverain. *Drusus* aussi-bien que *Tibère* avoient combattu sous les auspices d'*Auguste*, & donné par cela même à ce Prince le droit de s'attribuer tout l'honneur de leurs victoires (*a*). Cette même année *Tibère* remporta de grands avantages sur les Peuples de *Panno-*

Il défait les Forces réunies des Tenctères, *des* Sicambres, *des* Chérusques, &c.

nie

(*a*) Dio, ibid. p. 544. Sueton. in Claud.

nie & de *Dalmatie*, qui s'étoient de nouveau révoltés. Un certain *Vologèse*, *Thrace* de naissance, & Prêtre de *Bacchus*, excita de grands troubles dans cette partie de la *Thrace*, qui étoit sujette à *Rhasciporis*, le fils de *Cotys*, fidèle Allié des *Romains*. *Vologèse* ayant soulevé le Peuple contre ce Prince, qu'il apelloit l'*Esclave de Rome*, défit & tua *Rhasciporis* dans une bataille, mit en fuite son Tuteur *Rhémétalcès*, & ayant ravagé tout le Pays, entra dans la *Chersonnèse* de *Thrace*, pour passer de-là en *Macédoine*. Mais dans ce même tems *Lucius Calpurnius Piso*, un des meilleurs Généraux de son siècle, ayant reçu ordre d'*Auguste* de quiter la *Pamphylie*, qu'il gouvernoit en qualité de Proconsul, & d'aller faire tête à *Vologèse*, arriva en *Thrace*. Il joignit l'Ennemi sur les frontières de la *Macédoine*, & l'attaqua; mais il eut le malheur d'être défait, à cause que ses Soldats n'étoient point accoutumés à la manière de combattre des *Barbares*. Cependant, comme il étoit grand Capitaine, il fit sa retraite en bon ordre, & chargea le lendemain si brusquement les Ennemis, qu'il tailla leur Armée en pièces, poursuivant les fuyards jusqu'en *Thrace* & se rendant ensuite Maître des fertiles Plaines situées entre les Monts *Pangæus* & *Hæmus*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Troubles en Thrace.

Appaisés par L. Calpurnius Piso.

Auguste fut si charmé de cette conquête, qu'il décerna à *Pison*, non pas véritablement un Triomphe, mais tous les honneurs & tous les privilèges qu'on accordoit autrefois à ceux qui avoient triomphé, ordonnant outre cela qu'on rendroit de solemnelles actions de graces aux Dieux pour l'heureux succès qui avoit accompagné ses armes (a). La joie qu'*Auguste* éprouva en cette occasion, fut cruellement tempérée par la mort de sa sœur *Octavie* qui étoit une véritable Héroïne, & le modèle de son Sexe. *Auguste* fit exposer son Corps sur un lit de parade dans un Temple bâti à l'honneur de *Jules-César*, & prononça lui-même l'Oraison funèbre, mais il ne voulut point permettre qu'on rendît à sa mémoire les honneurs que le Sénat lui avoit décernés. Son Corps fut porté au tombeau par ses quatre gendres, les époux des deux *Marcella*, qu'elle avoit eus de son mari *Marcellus*, & des deux *Antonia*, qu'elle avoit données au Triumvir *Antoine*. Elle mourut dans sa 54. année (b).

L'année suivante, *Néro Claudius Drusus*, & *T. Quinctius Crispinus*, étant Consuls, *Auguste*, voulant subjuguer toute la *Germanie*, partit de *Rome* avec ses deux beaux-fils, *Tibère Claude Néron* & *Néro Claudius Drusus*. Quand il fut arrivé sur les bords du *Rhin*, il donna à *Tibère* la commission d'aller attaquer les *Daces*, & à *Drusus* celle d'achever la conquête du reste de la *Germanie*. *Tibère* n'eut aucune peine à subjuguer les *Daces*, dont il transplanta en *Gaule* 40000, après les avoir obligés à lui donner des ôtages. D'un autre côté, *Drusus* ayant passé le *Rhin*, & ensuite, en dépit de toute l'opposition qu'il rencontra, le *Weser*, subjugua tous les Peuples, dont les Pays étoient situés entre le *Rhin* & l'*Elbe*. Après plusieurs tentatives inutiles pour passer ce Fleuve, il érigea divers trophées aux environs, & retourna sur ses pas vers les bords du *Rhin*. *Dion* nous aprend, que pendant qu'il délibéroit en lui-même s'il pénetreroit plus avant dans ces Régions Septen-

Les Daces subjugués par Tibère.

Conquêtes faites par Drusus en Germanie.

(a) Dio, ibid. p. 545. Vell. Patercul. L. II. c. 98. (b) Dio, Ibid. Sueton. in Octav.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Septentrionales, ou s'il feroit de l'*Elbe* la frontière de l'Empire *Romain*, une Femme d'une stature prodigieuse lui apparut, & l'ayant apellé par son nom, lui dit, *Où vous entraîne votre ambition? Le Destin*, ajouta-t-elle, *ne vous permettra point d'aller toujours en avant; retirez-vous donc, & sachez que le terme de vos exploits & de votre vie aproche. Dion* rapporte encore quelques autres présages de la mort de *Drusus*, qui arriva peu de tems après. Car avant que de gagner le *Rhin*, il fut attaqué d'une violente fièvre, qui l'emporta en peu de jours. Sur le prémier avis qu'*Auguste* reçut de la maladie de *Drusus*, il envoya un Exprès à *Tibère* pour l'informer de l'état de la santé de son frère, avec ordre de revenir. *Tibère* se mit aussitôt en chemin, & fit jusqu'à 200 milles de chemin en 24 heures. A son arrivée il le trouva encore en vie, mais prêt à rendre l'ame. Sa mort soudaine donna lieu à un bruit sourd qui se répandit peu de tems après savoir, qu'*Auguste* & *Tibère* l'avoient fait empoisonner. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étoit un Républicain zélé, & avoit marqué en plus d'une occasion qu'il souhaitoit de voir rétablir l'ancienne forme de Gouvernement. Quoiqu'il passât pour être le fils, non de *Claude Néron*, mais d'*Auguste*, il ne laissoit pas de regarder ce dernier comme un Usurpateur, & écrivit à son frère *Tibère* la Lettre suivante, dans le tems qu'ils faisoient la guerre en *Germanie*, l'un & l'autre à la tête d'une puissante Armée: *Les Dieux ont mis en notre pouvoir, de rendre* Rome *heureuse ou misérable:* Auguste *nous a confié les Forces de l'Empire: pouvons-nous en faire un meilleur usage, qu'en rendant à* Rome *son prémier éclat, & son ancienne Liberté? Qu'il est glorieux d'être le Libérateur & le Vengeur de son Pays? Tibère* envoya cette Lettre à *Auguste*, & *Drusus* vint à mourir peu de tems après, de la manière que nous avons rapportée (*a*). Cependant la plupart des Anciens justifient *Auguste* en cette occasion. *Tite-Live*, qui finit ici son Histoire, dit que *Drusus* mourut pour avoir tombé de son cheval: cette chute lui ayant peut-être causé la fièvre, qui le mit au tombeau. *Suétone* assure, qu'*Auguste* ne peut, sans injustice, être soupçonné d'avoir eu part à la mort de *Drusus*, qu'il aimoit tendrement, & qu'il avoit par son Testament nommé son Successeur conjointement avec ses deux petits-fils *Lucius* & *Caius* (*b*). *Tacite*, que nous ne saurions taxer de partialité en faveur d'*Auguste*, ni d'aucun de ses Successeurs, dit que cet Empereur ne fut jamais cruel envers personne de sa propre famille (*c*). *Drusus* étoit un homme d'une vertu sans tâche, sincère, généreux, & ennemi de toute dissimulation. Il n'étoit inférieur, ni en courage, ni en conduite, aux plus grands Capitaines de son siècle, & ne se proposoit d'autre but dans toutes ses expéditions, que la gloire du Nom *Romain*, & l'avantage de sa Patrie. Tous les Historiens conviennent qu'il auroit rétabli le Gouvernement Républicain, & abdiqué la Puissance Souveraine, si elle étoit parvenue entre ses mains. Il mourut à l'âge de trente ans, & laissa après lui de sa femme *Antonia Minor*, fille cadette d'*Antoine* & d'*Octavie*, trois enfans, savoir, *Drusus*, surnommé *Germanicus*,

Sa mort.

Drusus ennemi de la Tyrannie.

Son Caractère.

(*a*) Sueton. in Octav. & Claud. Dio, ubi supr.

(*b*) Sueton. ibid.

(*c*) Tacit. Annal. L. I. c. 6.

eut, *Livilla*, & *Claudius*, qui fuccéda à *Caligula*. Ses Soldats, pour témoigner combien ils étoient fenfibles à la perte d'un Général qu'ils avoient tant chéri, érigerent à fa mémoire un fuperbe Monument fur les bords du *Rhin*. Leur affection ne s'en tint pas-là, ceux d'entre eux qui fe trouvérent à portée, s'étant affemblés annuellement le jour de l'anniverfaire de fa mort, c'eft à-dire, l'11. de *Juillet*, & ayant fait autour de ce Monument des évolutions militaires à l'honneur de l'illuftre défunt (*a*). Pour ce qui eft de fon Corps, il fut tranfporté à *Rome*, & accompagné tout le long du chemin par *Tibère*, les principaux Officiers & Magiftrats des Colonies & Villes municipales, que le Convoi funèbre traverfoit, venant à la rencontre du Convoi depuis une Ville jufqu'à la Ville la plus prochaine. *Augufte*, qui étoit revenu exprès de *Gaule* pour cela, prononça dans le *Cirque Flaminien* une Oraifon funèbre à l'honneur de *Drufus*, dans laquelle il demanda aux Dieux les yeux baignés de larmes, *qu'ils lui accordaffent une mort auffi glorieufe que celle de ce jeune Héros, & qu'ils fiffent marcher fur fes traces les petits-fils qu'ils lui avoient donnés*. *Tibère* fit une autre Oraifon funèbre dans la Place publique, où le Corps étoit expofé, & d'où les Chevaliers *Romains* le portérent fur leurs épaules au *Champ de Mars*, pour y être brulé d'une manière folemnelle. Ses cendres furent dépofées dans le Maufolée d'*Augufte*. Le Sénat, comme on peut aifément fe l'imaginer, n'eut garde de perdre une fi belle occafion de faire fa cour à l'Empereur. On érigea à la mémoire de *Drufus* un Arc de triomphe, & des Statues dans la plupart des grandes Places de *Rome*. Le furnom de *Germanicus* lui fut donné & à fa Poftérité par un Décret du Sénat; & l'on frappa un grand nombre de Médailles avec cette infcription, *de Germanis*, pour perpétuer le fouvenir des victoires qu'il avoit remportées fur les *Germains*. Les *Pères Confcrits* décernerent auffi de grands honneurs à fa Mère *Livie*, & à fa Veuve *Antonia*, héritière de la beauté & de la vertu de fa Mère *Octavie*. *Antonia* refta plongée dans la plus profonde trifteffe jufqu'à fa mort, & ne voulut jamais fe remarier, malgré les preffantes follicitations qu'*Augufte* lui fit plus d'une fois à cet égard (*b*).

Depuis l'Etabliffement de l'Empire Romain, &c.

Honneurs qui lui font rendus après fa mort.

Avant que de reprendre le chemin de la *Gaule*, *Augufte* publia divers nouveaux Règlemens. Les *Pères Confcrits*, remarquant leur peu d'Autorité, s'affembloient rarement & en petit nombre. Pour rémédier à cet abus, *Augufte* fixa certains jours dans chaque mois, auxquels celui d'entre eux, qui, fans pouvoir alléguer une caufe légitime, ne fe feroit point trouvé au Sénat, payeroit une amende confidérable. L'Empereur ftatua, outre cela, que quand les Sénateurs ne feroient qu'en petit nombre, leurs réfolutions n'auroient pas la force d'un *Sénatus-confulte*, ou Décret du Sénat, mais ne pourroient être regardées que comme des *projets de réfolutions*. Il accorda aux Préteurs la prérogative de voter dans le Sénat, & étendit la jurifdiction des Queftèurs, leur donnant la Surintendance de toutes les Villes maritimes d'*Italie*. L'élection des nouveaux Confuls, *C. Marcius Cenfo-*

Nouveaux Règlemens faits par Augufte.

(*a*) Ex Infcript. citat. a Lipfio.

(*b*) Dio, & Sueton. ibid. Val. Max. L. IV. c. 3. Confol. ad Liv. ap. Ovid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Censorinus & *C. Asinius Gallus*, produisit un nouveau Réglement. L'un & l'autre étoient accusés d'avoir acheté leur Dignité en distribuant de l'argent aux Tribus. *Auguste* ne les obligea point à résigner les Faisceaux, mais il ordonna qu'à l'avenir tous les Candidats déposeroient une certaine somme, qui seroit perdue pour eux, s'ils étoient convaincus d'avoir employé quelque moyen illégitime pour parvenir au Consulat. Cette Loi fut, généralement parlant, approuvée, sur-tout des Patriciens; mais il n'en fut pas de-même d'une autre, que l'Empereur fit peu de tems après.

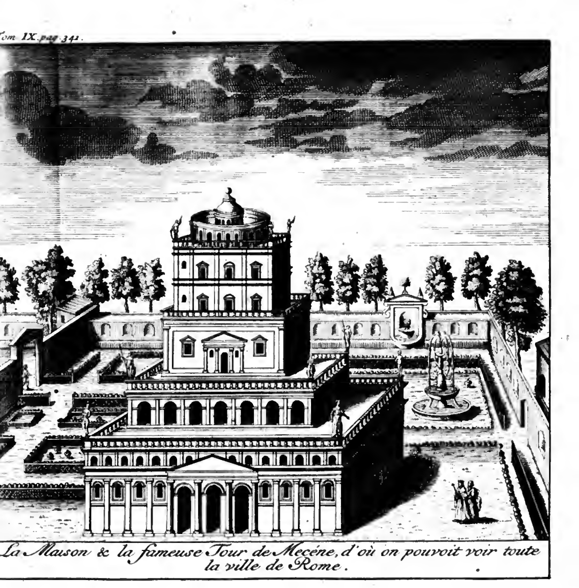
Les dépositions des Esclaves n'avoient jamais été admises à *Rome* dans les Cours de Justice. Mais *Auguste*, pour la sureté de sa personne, quoique sous le prétexte du Bien public, statua par une nouvelle Loi, que quand quelqu'un seroit accusé d'avoir tramé quelque trahison, le témoignage d'un Esclave seroit censé aussi valide que celui d'un Homme Libre. Pour que cette Loi ne fût pas en contradiction manifeste avec l'ancien usage de n'avoir aucun égard à la déposition d'un Esclave contre son Maître, la même Loi ordonnoit qu'on commenceroit par vendre à l'Empereur ou au Public les Esclaves de la Personne accusée. Une si odieuse nouveauté excita de grands murmures; mais l'artificieux *Auguste* trouva moyen de calmer le Peuple par des Jeux & des Spectacles, & sur-tout par des manières populaires, & par un air de douceur & de familiarité. Les Anciens nous ont transmis à cet égard différens traits. Un jour, un simple Légionaire l'ayant prié de plaider sa cause devant une des Cours de Justice, l'Empereur lui dit qu'il étoit trop occupé pour pouvoir plaider lui-même, mais qu'il auroit soin qu'un Orateur plus éloquent que lui s'acquitât de cette commission. Cette réponse, quoique très obligeante, ne satisfit point le Soldat, qui lui dit brusquement, *Me suis-je battu pour vous par Procureur?* L'Empereur charmé de cette repartie, *Ni moi non plus*, repartit-il, *je ne plaiderai point pour vous par Procureur.* Il tint parole, & défendit en personne, au jour marqué, la cause du Légionaire. Il entreprit de-même la défense de la cause d'un autre Citoyen, & la gagna; ce qui irrita tellement l'Accusateur, qu'il manqua de respect à l'Empereur, qui, bien loin d'en témoigner du ressentiment, lui pardonna dans la suite, quand on le déféra à son tribunal, en qualité de Censeur, pour avoir commis diverses fautes, qui méritoient un sévère châtiment. Quoique très bon & très généreux envers ses Amis, il ne leur accorda pas néanmoins de plus grands privilèges qu'à d'autres, & ne voulut jamais les dispenser d'obéir aux Loix de la Justice. Durant tout le tems d'un long Règne, il ne sauva qu'un Criminel, qui lui avoit rendu de grands services; & encore ne le sauva-t-il qu'en engageant l'Accusateur à laisser tomber son action (*a*).

Auguste *se rend extrêmement populaire.*

Il accepte encore l'Autorité Souveraine pour dix ans.

Cette année le second terme de dix ans étant sur le point d'expirer, *Auguste* fit semblant de vouloir abdiquer la Puissance qui lui avoit été confiée, disant qu'il ne se trouvoit plus en état de soutenir un si pesant fardeau; mais il se laissa aisément persuader d'accepter la même Autorité encore pour dix ans. Cette limitation contribua, suivant les Anciens, à sa sureté

(*a*) Sueton. ibid.



La Maison & la fameuse Tour de Mecéne, d'où on pouvoit voir toute la ville de Rome.

té plus que toute autre chose, à cause qu'en recevant cette Autorité du Sénat & du Peuple, il avouoit que la Puissance Souveraine résidoit en ces deux Corps; desorte qu'il leur laissoit toujours quelque espoir de la recouvrer un jour.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Cette grande affaire étant réglée, il résolut de quiter la Capitale, & d'aller subjuguer tous les Peuples qui habitoient la *Germanie*. Son dessein à-la-vérité n'étoit pas de faire la guerre à ces Peuples en personne, mais seulement d'être aussi près des Généraux qu'il employeroit, que sa sureté pourroit le permettre. *Tibère* fut celui sur qui il jetta les yeux, comme étant le Général le plus propre à achever les conquêtes commencées par *Drusus*; mais avant que de le revêtir du Commandement de l'Armée, il l'honnora d'une Ovation, à cause des avantages qu'il avoit remportés en *Germanie* l'année précedente. Peu de tems après le départ de *Tibère*, *Auguste* quita *Rome*, mais au lieu de passer les *Alpes*, comme il avoit fait l'année d'auparavant, il prit la route d'*Aquilée*, & resta tout l'Eté aux environs de cette Ville, ayant avec lui son petit-fils *Caius César*, âgé alors de douze ans. Dans ce même tems *Tibère*, ayant passé le *Rhin* avec une puissante Armée, il parcourut tous les Pays situés entre ce Fleuve & l'*Elbe*, & répandit une telle frayeur dans toutes ces Provinces Septentrionales, que plusieurs d'elles envoyérent des Députés à *Aquilée* pour demander la paix, qu'*Auguste* leur refusa, déclarant, qu'il n'accorderoit cette grace, que quand toutes les Nations de la *Germanie* se réuniroient à la demander. Mais les *Cattes*, ou, suivant d'autres, les *Sicambres*, ne voulurent absolument point se soumettre; desorte que le projet de Paix n'eut pas lieu cette année. Nous verrons dans la suite de cette Histoire, quels ruisseaux de sang il en couta aux *Romains* pour les subjuguer.

Exploits de Tibère en Germanie.

A l'aproche de l'Hiver, *Auguste* reprit le chemin de *Rome* avec son petit-fils *Caius*; mais *Tibère* resta avec les Troupes en *Germanie*, dans l'intention de recommencer les opérations de la guerre, dès-que la Saison permettroit d'entrer en campagne (*a*). *Auguste* fit à son retour un second dénombrement, par lequel il parut, suivant les *Marbres* d'*Ancyre*, que *Rome* avoit dans son sein 4233000 Citoyens (*b*). Pendant qu'il se donnoit ces soins, son Ami *Mécène* vint à mourir, ce qui lui causa un sensible chagrin, quoique leurs liaisons ne fussent plus aussi intimes qu'elles l'avoient été autrefois. Son commerce criminel avec *Térentilla* ne pouvoit que déplaîre à *Mécène*, qui ne croyoit pas avoir mérité de sa part un traitement si offensant. D'un autre côté, *Auguste* ne vouloit souffrir aucune opposition à ses volontés. De-là cette espèce de refroidissement qui eut lieu entre ces deux Amis, avant que la mort les séparât.

Mort de Mécène.

Mécène étoit un beau génie, & le plus grand politique de son tems, comme il paroit par plusieurs sages maximes qu'il prescrivit à *Auguste* au commencement de son Règne. Mais quoiqu'il eût tous les talens nécessaires pour remplir avec éclat les prémiers Postes de l'Etat, il aimoit tant l'aise, & étoit si livré à ses plaisirs, qu'on auroit dit qu'il aspiroit à cette indo-

Son Caractère.

(*a*) Vell. Patercul. L. II. Dio, ibid. p. 551, 552. Sueton. in Octav. p. 178.

(*b*) Vide Gruter. p. 230.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

indolence voluptueuse, dans laquelle les *Epicuriens* font consister le Souverain Bien. La bonté de son naturel, & son indifférence pour des Charges qui auroient exigé de lui le sacrifice de son repos, faisoient qu'il employoit tout son crédit auprès de l'Empereur en faveur des autres, & presque toujours avec succès. *Dion Cassius* rapporte un exemple remarquable de l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit d'*Auguste*, & de la noble hardiesse avec laquelle il osoit s'en prévaloir. Un jour que ce Prince jugeoit quelques Criminels, *Mécène* qui s'apperçut qu'il étoit de mauvaise humeur, & disposé à lâcher la bride à ses inclinations sanguinaires, il s'efforça d'aborder son tribunal; mais n'ayant pu en aprocher à cause de la foule, il lui écrivit un Billet, qui ne contenoit que ces mots: *Descen de ton tribunal, Boucher*, & le lui jette. *Auguste* n'eut pas plutôt le Billet, qu'il se leva, & rompit l'Assemblée, sans prononcer une seule sentence de mort (*a*).

Liberté qu'il prend avec Au- guste.

La protection généreuse que *Mécène* accorda aux Gens de Lettres, & en particulier à *Virgile* & à *Horace*, transmettra son nom à la Postérité la plus reculée. Il encouragea non seulement les Sciences, mais publia, suivant *Priscien* (*b*), *Isidore* (*c*), & *Sénèque* (*d*), divers Ouvrages, qui lui méritérent une place parmi les meilleurs Ecrivains d'un siécle aussi poli que celui d'*Auguste*. Les Ouvrages que les Auteurs que nous venons de nommer, lui attribuent, sont, une *Histoire des Animaux*; un *Journal de la vie* d'Auguste; un *Traité sur la manière d'écrire par abréviation*, que quelques Savans attribuent néanmoins à *Tyron*, Affranchi de *Cicéron*; un autre *Traité sur la nature & sur les différentes espèces de Pierres précieuses*; & deux Tragédies, l'une intitulée *Octavie*, & l'autre *Prométhée*. Mais aucun de ces Ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous. *Horace*, le Prince des Poëtes Lyriques *Latins*, ne survécut pas longtems à son Bienfaiteur; car *Mécène* mourut vers le commencement de *Septembre*, & *Horace* le 27. du Mois de *Novembre* suivant. La renommée de ce grand Poëte durera aussi longtems que ses Ouvrages, qui seront admirés dans tous les siècles. Cette même année *Caius Cæcilius Isidorus* finit ses jours, malgré ses immenses richesses; car il laissa à ses héritiers 4116 Esclaves, 4600 paires de Bœufs, 200057 pièces de Bétail, & plus de trois Millions monnoie d'*Angleterre* en espèces.

Ses Ouvrages.

*Mort d'*Horace.

Aux *Calendes* de *Janvier* de l'année suivante, *Tibère*, qui étoit de retour à *Rome*, obtint pour la seconde fois les Faisceaux Consulaires, conjointement avec *Cn. Calpurnius Piso*, & fut honoré le même jour d'un Triomphe, ce qui étoit un spectacle nouveau pour le Peuple *Romain*. On porta devant lui les boucliers & les armes des *Germains* vaincus, & tous leurs Officiers de marque, qui avoient été faits prisonniers, marchérent, chargés de fers, à côté du Char de triomphe. Avant de partir de *Rome*, il fit les réparations nécessaires au Temple de la *Concorde*, & ordonna que son nom & celui de son frère *Drusus* fussent tracés sur le frontispice de ce superbe Bâtiment. Il consacra ensuite un Temple, que le Sénat avoit érigé à sa Mère *Livie*, qui se trouva en personne à la cérémonie de la consécration.

Triomphe de Tibère.

Il

(*a*) Dio, L. LV. p. 552.
(*b*) Priscian. L. X.
(*c*) Isidor. Orig. L. XIX.
(*d*) Senec. Epist. 91.

Il donna à cette occasion un magnifique festin à tous les Sénateurs, pendant que *Livie* de son côté traitoit toutes les Femmes de distinction.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Au commencement du Printems, il s'en retourna en *Germanie*, mais ne fit rien de remarquable, au moins à en juger par le silence des Historiens. Cette année *Rome* fut affligée d'un incendie terrible, qui réduisit en cendres une partie considérable de la Ville. On soupçonna les débiteurs d'avoir mis le feu en divers endroits dans le dessein de se sauver de la maison de leurs Créanciers. Pour empêcher que de pareils malheurs n'arrivassent à l'avenir, *Auguste* créa de nouveaux Officiers apellés *Curatores Vicorum*, auxquels il fut permis de porter, certains jours, dans le district de leur jurisdiction, la robe particulière aux Magistrats, & de se faire accompagner par deux Licteurs. Les 600 Esclaves, dont les Ediles s'étoient servis jusqu'alors pour éteindre le feu, eurent ordre d'obéir à ces nouveaux Officiers. L'Empereur partagea, dans ce même tems, la Ville en quatorze quartiers, dont l'inspection fut confiée aux *Curatores Vicorum*, aux Tribuns du Peuple, & aux Préteurs (*a*).

Curatores Vicorum *établis par* Auguste.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Caius Antistius Vetus* & de *D. Loelius Balbus*, *Lucius César* eut la hardiesse de demander à *Auguste* en plein théatre, que son frère ainé *Caius César* fût nommé Consul pour l'année d'après. L'Empereur, aussi offensé que surpris d'une demande faite si mal-à-propos, répondit qu'il espéroit ne se jamais trouver dans l'obligation d'élever au Consulat quelqu'un, qui n'eût pas vingt ans. *Lucius*, aulieu de rentrer en lui-même, redoubla ses instances en faveur de son frère, & força à la fin l'Empereur à lui dire avec émotion, & à haute voix, *Qu'une Charge de cette importance requéroit un homme capable de tenir en bride ses passions, & de gouverner une multitude légère & indocile.* Cependant son affection pour les deux frères, qu'il regardoit comme ses propres enfans, les ayant adoptés dans la Famille *Julienne*, & le nom de *Césars*, triompherent en quelque sorte de sa raison; car il accorda à *Caius* la Prêtrise, une place dans le Sénat, & le privilège d'avoir place parmi les Sénateurs à tous les Spectacles ; mais pour mettre en même tems un frein à l'ambition des deux frères, il conféra à *Tibère* la Puissance Tribunitienne pour l'espace de cinq ans.

Demande hardie de Lucius César.

A peine *Tibère* eut-il reçu ce nouveau degré d'Autorité, qu'au grand étonnement de tout le monde, il demanda à *Auguste* la permission de se retirer à *Rhodes*. Les Anciens alléguent différentes raisons d'une résolution si brusque, *Tibère* donna pour prétexte le désir de s'apliquer à l'étude de la Philosophie, & de l'Eloquence, ces deux Sciences étant enseignées en ce tems-là à *Rhodes*, par de fameux Professeurs. Mais *Suétone* assure que la conduite scandaleuse de sa femme *Julie*, qui n'étoit ignorée de personne, le détermina à se retirer, pour n'être pas un témoin oculaire de ses honteux déréglemens (*b*). *Velléius Paterculus*, vil adulateur de *Tibère*, dit qu'il s'en alla pour n'être point dans le chemin des jeunes *Césars* (*c*), imitant en cela

Tibère *demande la permission de se retirer.*

(*a*) Dio, Ibid. p. 556, 557.
(*b*) Sueton. in Tiber. c. 10.
(*c*) Vell. Patercul. L. II. c. 99.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

cela l'exemple d'*Agrippa*, qui avoit pris le parti de se retirer à *Mitylène*, dans le tems que *Marcellus* commençoit à prétendre aux prémiers Emplois de la République. Suivant *Dion*, *Tibère* fut piqué de la prédilection qu'*Auguste* témoignoit pour ses deux petits-fils, & sur-tout de ce qu'il les avoit déclarés *Princes des jeunes* Romains *, ce qui déconcertoit entièrement ses projets ambitieux, & lui ôtoit tout espoir d'obtenir jamais la Puissance Souveraine, l'unique objet de ses vœux (*a*). Mais quel qu'ait été le motif de cette démarche, sans que les remontrances ni même les larmes de sa Mère *Livie* fussent capables de le fléchir, il demanda à *Auguste* la permission de se retirer, qui lui fut refusée. L'Empereur fit plus; car non seulement il joignit ses représentations à celles de *Livie* pour le faire changer de sentiment, mais voyant qu'il ne gagnoit rien sur lui, il se plaignit au Sénat de se trouver à la veille d'être abandonné par un homme, dont il s'étoit promis du secours dans le Gouvernement de la République. A la fin *Tibère*, persistant toujours dans sa demande, qu'*Auguste* continuoit à lui refuser, se renferma dans son apartement, & y passa quatre jours entiers sans prendre la moindre nourriture. De peur de le perdre tout-à-fait, l'Empereur lui accorda alors la grace tant souhaitée de pouvoir partir. A peine *Tibère* en eut-il reçu la permission, qu'il prit la route d'*Ostie*, sans dire un seul mot, le long du chemin, à ceux qui l'accompagnérent jusqu'à l'endroit où il devoit s'embarquer (*b*). *Dion* nous aprend, qu'avant de prendre congé de *Livie* & d'*Auguste*, il ouvrit son Testament, & le lut en leur présence (*c*). Après son départ d'*Ostie*, il côtoya les bords de la *Campanie*, & resta quelque tems dans cette Province, sur la nouvelle qu'il avoit reçue qu'*Auguste* ne se portoit nullement bien. Mais le bruit s'étant répandu qu'il attendoit la nouvelle de la mort d'*Auguste*, il mit d'abord en mer, quoiqu'il fît un grand vent, & se rendit à *Rhodes*, où il mena au commencement une vie extrêmement retirée. On ne le voyoit qu'aux Ecoles & aux Académies, presque sans aucune suite, conversant familièrement avec les *Grecs*, & évitant tout air de grandeur, tant dans sa maison, que dans son équipage. Cependant il ne laissa point d'exercer la Puissance Tribunitienne dont il étoit revêtu; car une dispute s'étant élevée un jour dans l'Ecole de *Théodore* le *Gadaréen*, dont il étoit constamment l'auditeur, il s'en-

Qui lui est refusée.

Mais accordee ensuite.

Sa manière de vivre à Rhodes.

(*a*) Dio, in Excerpt. p. 662.
(*b*) Sueton. ibid.
(*c*) Dio, in Excerpt. Vales. p. 665.

* Les prémiers Empereurs *Romains* donnoient ce titre à leurs enfans, ou à ceux qu'ils avoient nommés héritiers de l'Empire. L'enfant qui étoit honoré de ce titre, avoit sous son commandement tous les enfans des Patriciens de *Rome*: il étoit à leur tête quand ils faisoient leurs exercices militaires dans le *Champ de Mars*, & dans d'autres occasions pareilles. Sous le Gouvernement Républicain les enfans des Familles les plus distinguées s'apelloient *Principes Juventutis* & *Principes Equitum* (1), parce qu'ils étoient censés *Equites* ou *Chevaliers*, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'âge requis pour pouvoir aspirer aux Charges. Les *Principes Juventutis* étoient distingués des autres par une robe triomphale (2). Sur le revers d'une Médaille de l'Empereur *Sévère*, qui est parvenue jusqu'à nous, sont représentés trois jeunes Garçons à cheval, & l'un d'eux dans une attitude de commandement, avec cette légende, *Princip. Juvent.* ce qui prouve que le *Princeps Juventutis* avoit quelque espèce d'autorité sur la jeune Noblesse.

(1) Liv. L. XLII. c. 61. & Juvenal. Satyr. IV. v. 32.
(2) Tacit. Annal. L. XII. c. 5.

s'entremit pour terminer la conteſtation. Mais un des Diſputans, le croyant trop partial, refuſa non ſeulement d'acquieſcer à ſa déciſion, mais le traita même d'une manière outrageante; ce qui l'irrita tellement, qu'il alla mettre chez lui l'habit affecté à la Dignité de Tribun, & étant retourné à l'endroit où la ſcène s'étoit paſſée, fit citer le Philoſophe qui l'avoit inſulté, & donna ordre qu'on le menât en priſon (*a*). *Velléius*, indigne flateur des *Céſars*, & particulièrement de *Tibère*, aſſure que ce Prince parut plus grand dans ſa retraite, que s'il avoit été à la tête des Affaires; que tous les Proconſuls & les Gouverneurs, qui paſſoient dans l'*Orient*, lui alloient faire leur cour, & faiſoient baiſſer leurs Faiſceaux devant lui; qu'il gagna l'affection & l'eſtime de tous les *Grecs*, &c (*b*). Mais tous les autres Écrivains diſent que ne ſe trouvant pas en état de cacher plus longtems ſes vices, les Habitans de l'Ile le haïrent, & le mépriſérent davantage de jour en jour, les *Nemauſiens* ayant même renverſé ſes Statues, & défiguré ſes Portraits. *Caius Céſar* paſſa par-là quelque tems après. Dans un repas d'Amis dont il fut, la converſation tomba ſur *Tibère*; & quelqu'un de la compagnie adreſſant la parole à *Caius*, *Il ne faut*, lui dit-il, *de votre part qu'un ſeul mot, & vous aurez à l'inſtant la tête de l'Exilé.* Ce nom d'*Exilé* convenoit ſans doute à *Tibère*; car quoiqu'il ſe fût retiré volontairement à *Rhodes*, il ne laiſſa pas d'y reſter longtems contre ſon gré. Las d'être hors de *Rome*, il déclara publiquement qu'il avoit quité cette Ville, uniquement pour ne pas donner d'ombrage à *Caius* & à *Lucius*. Auſſi, dès-que ces petits-fils d'*Auguſte* eurent été élevés aux prémières Dignités, il demanda par Lettre à ce Prince la permiſſion de revenir pour voir ſes Amis. Mais cette grace lui fut abſolument refuſée, & l'Empereur lui fit ſavoir qu'il ne devoit point ſe mettre en peine de ſes Amis, qu'il avoit eu tant d'empreſſement à quiter. Ainſi il reſta à *Rhodes* malgré lui, & ce ne fut qu'au bout de ſept ans qu'*Auguſte* conſentit à ſon retour (*c*). Ce Prince fut lui-même Conſul, cette année, & eut pour Collègue *Cornélius Sylla*. Il reprit les Faiſceaux Conſulaires après avoir été 17 ans ſans les avoir, dans la vue ſimplement, à ce qu'on peut conjecturer, de rendre la cérémonie de donner la *Robe Virile* à ſon petit-fils *Caius* plus ſolemnelle; car il le préſenta en perſonne au Sénat, lui donna la *Robe Virile* lui-même avec les cérémonies accoutumées, & le nomma au Conſulat. Cependant, comme il n'étoit âgé que de 15 ans, il ne devoit remplir cette Charge que dans cinq ans à compter depuis le jour qu'il fut préſenté au Sénat (*d*).

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

Auguſte lui refuſe la permiſſion de revenir à Rome.

Cette même année, *Auguſte* réduiſit à 200000 le nombre de ceux à qui on fourniſſoit du blé aux dépens du Public, & corrigea ainſi l'abus qui s'étoit introduit depuis quelques années de donner du blé indifféremment à tous ceux qui en demandoient. Il n'arriva rien de remarquable en *Italie* les deux années ſuivantes. Pendant la prémière année les Faiſceaux Conſulaires furent entre les mains de *C. Calviſius Sabinus* & de *L. Paſſiénus Rufus*,

(*a*) Sueton. ibid. Quintilian. L. III. c. 1. Dio, ibid.
(*b*) Vell. Patercul. ibid.
(*c*) Gruter. Inſcript. 231.
(*d*) Dio, Sueton. ibid.

Treizième Consulat d'Auguste.

fus, qui eurent pour Successeurs *P. Cornélius Lentulus* & *M. Valérius Messalinus*. L'année suivante *Auguste* se réserva de nouveau la Dignité de Consul, & prit pour Collègue *M. Plautius Sylvanus*, ou *Silanus*. *Lucius*, le plus jeune de ses petits-fils, ayant atteint l'âge de recevoir la Robe Virile, *Auguste* lui fit le même honneur qu'il avoit fait trois ans auparavant à son frère *Caius*. Plusieurs Médailles, frappées à cette occasion, sont parvenues jusqu'à nous. Les têtes des deux frères sont représentées d'un côté, & le revers porte cette légende, Caius & Lucius Césars, *les fils* d'Auguste, *désignés Consuls*, *Princes de la Jeunesse*. Mais pendant qu'*Auguste* combloit de graces ses petits-fils, il en agissoit tout autrement à l'égard de leur Mère. Les galanteries, ou, pour parler plus exactement, les scandaleuses débauches de *Julie* avoient été depuis quelques années le sujet de toutes les conversations. Mais *Auguste* avoit le malheur commun à la plupart des Princes, qui sont presque toujours instruits les derniers, des choses qui les intéressent le plus. Il croyoit bien que sa conduite n'étoit pas fort régulière, mais il ne pouvoit pas s'imaginer qu'elle eût donné dans d'aussi affreux débordemens, que ceux dont elle se trouvoit coupable. L'affliction qu'il en ressentit fut telle qu'il se renferma dans son Palais, où il passa plusieurs jours à déplorer son malheur, sans voir aucun de ses plus intimes Amis. Il écrivit même une Lettre au Sénat pour faire part aux *Pères Conscrits* de la prostitution de sa fille: imprudence qu'il n'auroit pas eue, à ce qu'il avoua dans la suite, si *Agrippa* & *Mécène* avoient été encore en vie.

Exil de Julie.

Dans les prémiers transports de sa fureur il résolut de faire mourir *Julie*; mais il changea ensuite de sentiment, & se contenta de l'envoyer en exil à *Pandataire*, Ile déserte sur la côte de *Campanie*, connue présentement sous le nom de *Santa Maria*. Sa Mère *Scribonie*, qu'*Auguste* avoit répudiée le même jour qu'elle vint au Monde, c'est-à-dire, 38 ans auparavant, l'accompagna jusqu'à l'endroit de son exil, & ne l'abandonna jamais dans la suite. Pour rendre le bannissement de *Julie* plus triste encore pour elle, *Auguste* lui défendit l'usage du vin, & en général tout ce qui pourroit lui faire plaisir en fait de mêts ou d'habits. Par un ordre exprès de l'Empereur, aucune personne, de quelque condition que ce fût, ne pouvoit la venir voir sans la permission de son Père.

Et de sa fille du même nom.

Peu de tems après sa fille ainée, nommée aussi *Julie*, qu'elle avoit eue d'*Agrippa*, & qui étoit mariée à *L. Paulus*, étant convaincue des mêmes crimes que sa Mère, fut confinée dans l'Ile de *Trinière*, présentement *Tremiti*, dans la *Mer Adriatique* (*a*).

Plusieurs de ceux, qui avoient été complices des débauches de *Julie*, partagérent aussi son châtiment. *Sempronius Gracchus*, *T. Quinctius Crispinus*, *C. Claudius*, & *L. Scipio*, tous Patriciens de la prémière distinction, furent condamnés à un bannissement perpétuel. Mais *Julius Antonius* *, le

(*a*) Vell. Patercul. c. 100. Dio, ibid. p. 555.

* *Julius Antonius* étoit un Homme de Lettres. Il composa un Poëme intitulé *Diomedea*, qui contenoit X Livres. C'est à lui qu'*Horace* adresse la II. Ode de son IV. Livre. Il laissa un fils en bas-âge, qu'*Auguste* envoya en exil à *Marseille*, sous prétexte de l'y faire instruire par quelques fameux Maîtres, qui se trouvoient alors dans cette Ville. Il mourut sans postérité, & en lui fut éteinte la Famille *Antonia*.

le fils du Triumvir, & divers autres, furent punis de mort par ordre de l'Empereur. Quelques Ecrivains disent qu'*Auguste* profita de cette occasion pour se défaire d'un grand nombre de *Romains*, qui lui donnoient de l'ombrage. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il y eut beaucoup d'illustres *Romains* mis à mort, sous prétexte d'avoir eu part aux bonnes graces de *Julie*. Sa principale Confidente, nommée *Phébé*, se tua elle-même avant que d'avoir été condamnée. Quand *Auguste* reçut la nouvelle de sa mort, il ne put s'empêcher d'admirer son courage, & de souhaiter que *Phébé* eût été sa fille plutôt que *Julie*, insinuant par-là, qu'il auroit été charmé que *Julie* eût eu le courage de finir ses jours de la même manière. L'exil de *Julie* causa probablement une sensible joie à *Tibère*; mais comme c'étoit le plus dissimulé de tous les hommes, il joua le personnage de son Avocat, &, feignant d'être fort touché de son sort, il écrivit plusieurs Lettres à *Auguste*, pour le supplier de vouloir pardonner à sa fille. Mais l'Empereur fut inflexible jusqu'à l'heure de sa mort, & poussa même en quelque sorte son ressentiment au-delà du tombeau; car il ordonna par son Testament, que *Julie* ne seroit pas déposée après sa mort dans le Tombeau des *Césars*, qu'elle avoit deshonorés pendant sa vie. Pour ce qui est de *Tibère*, *Auguste* l'obligea à la répudier, malgré l'attachement & la tendresse qu'il feignoit d'avoir pour elle, avec une dissimulation digne de lui (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Plusieurs illustres Romains bannis ou mis à mort à son occasion.

Auguste, pour se distraire sur ses malheurs domestiques, donna les plus magnifiques Jeux qu'on eût vus jusqu'alors dans *Rome*, & qui, outre l'avantage de la magnificence, eurent encore celui de la nouveauté. Il fit creuser un Canal long de 1800 pas, & large de 200. Autour de ce Canal, dans lequel on eut soin de conduire l'Eau *Flaminia*, fut bâti un Amphithéatre, qui pouvoit contenir une multitude prodigieuse de Spectateurs. Et véritablement le concours en fut si grand, que l'Empereur se trouva obligé de placer des Gardes dans tous les quartiers de la Ville, afin d'empêcher que des Voleurs ne profitassent de cette occasion pour piller les maisons vuides & abandonnées. *Auguste* avoit souvent donné au Peuple des Combats de Lions, de Tigres, d'Eléphans, &c. Mais ici le Canal parut tout-à-coup couvert de Crocodiles, qu'on avoit fait venir des bords du *Nil*, & dont il y en eut 36 de tués par des *Egyptiens*. Ce Spectacle, absolument nouveau, fit un plaisir extrême au Peuple, qui cependant fut plus charmé encore d'une Bataille Navale, qui succéda au Combat dont il vient d'être fait mention. Car de chaque bout du Canal on vit partir une Flotte, l'une bâtie à la manière des *Grecs*, & l'autre à celle des *Perses*. Les Flottes en vinrent à une action; & comme l'engagement étoit sérieux, la plupart des Combattans étant des Criminels condamnés à mort, il y eut bien du sang répandu (*b*).

Jeux magnifiques donnés par Auguste.

Au milieu de ces divertissemens, *Auguste* reçut la nouvelle que les *Arméniens*, après s'être ligués avec les *Parthes*, avoient chassé *Artabaze*, & mis *Tigrane* sur le Trône. L'Empereur, craignant les suites d'une union entre

Troubles en Arménie.

(*a*) Sueton. Dio, ibid.

(*b*) Sueton. ibid. Ovid. de Arte L. I. Monum. Ancyran. apud Gruter. ibid.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

Caius Céſar envoyé dans l'Orient.

entre ces Puiſſances, ne ſut d'abord quelles meſures prendre pour arrêter les progrès d'une guerre, qui menaçoit tout l'Orient. Il ne pouvoit pas ſe rendre ſur les lieux en perſonne, étant déjà trop avancé en âge. Son deſſein n'étoit pas de rapeller *Tibère*, qui ſe trouvoit à *Rhodes*. D'un autre côté, il n'oſoit confier le Commandement de l'Armée qu'à l'un ou l'autre de ſes proches parens. A la fin, après avoir bien balancé, il ſe détermina à envoyer dans l'*Orient* ſon petit-fils *Caius*, qui venoit d'entrer dans ſa 19. année *; mais avant ſon départ, pour le faire conſidérer davantage, il l'honora du titre de *Proconſul*, & lui fit épouſer *Lollia Paulina*, fille ou nièce de *M. Lollius*, Officier d'un mérite diſtingué, & qu'il nomma pour commander ſous lui (*a*).

Avant que le jeune Général ſortît de *Rome*, *Auguſte*, qui ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer au ſuccès de ſon entrepriſe, le fit devancer par un Géographe, nommé *Denys*, qui eut ordre de parcourir le Pays, qui devoit probablement devenir le théatre de la guerre (*b*). Nous ignorons ſi ce Géographe fut le fameux *Denys* d'*Halicarnaſſe*, ou un autre *Denys*, fils de *Diogène*, qui publia un Ouvrage ſur les *Dimenſions de la Terre* (*c*). Les Anciens ne ſont pas d'accord au ſujet de la commiſſion dont *Caius* fut chargé. Suivant *Tacite*, il eut l'*Arménie* pour ſon Département (*d*); mais, s'il en faut croire *Velléius Paterculus*, il fut envoyé en *Syrie* (*e*). *Suétone* dit qu'il fut nommé Gouverneur de l'*Orient* (*f*); *Oroſe* affirme qu'*Auguſte* le chargea du ſoin d'aller régler les affaires de l'*Égypte* & de la *Syrie* (*g*); & *Pline* cite un Livre écrit par le Roi *Juba*, dans lequel il eſt fait mention de l'expédition de *Caius* en *Arabie* (*h*); mais il ajoute que le jeune Prince forma ſeulement le projet d'envahir ce Pays, & n'en vint point à l'exécution (*i*). Dans ce même tems *Phrabate*, Roi des *Parthes*, ayant

(*a*) Zonar. ex Dion. Sueton in Claud. c. 26. Plin. L. IX. c. 35. Solin. c. 53.
(*b*) Plin. L. VI. c. 27.
(*c*) Marcian. Heracleota Peripl. L. I.
(*d*) Tacit. Annal. L. II. c. 48.
(*e*) Vell. Patercul. L. II. c. 101.
(*f*) Sueton. in Tib. c. 12.
(*g*) Oroſ. L. VII. c. 3.
(*h*) Plin. L. VI. c. 27.
(*i*) Idem ibid. c. 28.

* Dans le tems que *Caius* ſe préparoit à entreprendre cette expédition, *Ovide* compoſa ſon 1. Livre de *l'Art d'Aimer*, comme il paroit par les vers ſuivans:

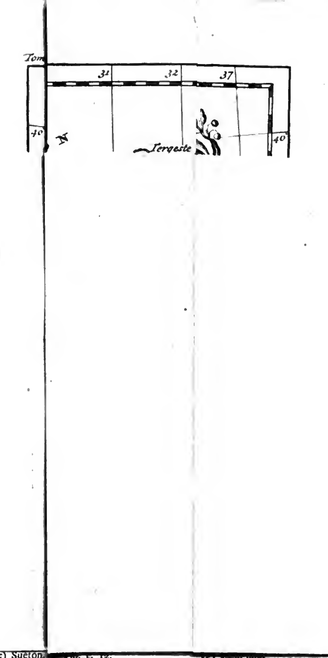
Ecce parat Cæſar domito quod defuit orbi
Addere: nunc, Oriens ultime, noſter eris.
Parthe, dabis pœnas: Craſſi gaudete ſepulti,
Signaque barbaricas non bene paſſa manus.
Ultor adeſt, primiſque ducem profitetur ab annis;
Bellaque non puero tractat agenda puer.

Et quelques lignes plus bas:

Auſpiciis anniſque patris, puer, arma movebis,
Et vinces annis auſpiciiſque patris.
Tale rudimentum tanto ſub nomine debes;
Nunc juvenum princeps, deinde future ſenum (1).

Ovide ſe trompe dans ce qu'il prédit au ſujet de *Caius*, mais il marque exactement l'année de ſon âge; car *Auguſte* avoit 19 ans quand il ſe mit pour la prémière fois à la tête de ſon Armée, comme il paroit par les *Marbres d'Ancyre*, qui contiennent en abrégé les principales actions de ſa vie; & *Caius* entroit dans ſa 19. année, quand il commença à faire des préparatifs pour ſon expédition contre les *Parthes*.

(1) Ovid. de Arte. L. I.



(c) Sueton. ... c. 12.
(d) Idem ibid.

(g) Idem ibid.
(b) Sueton. in Octav. c. 93.



[illegible] contre les Parthes.

(1) Ovid. de Arte. L. I.

ayant apris qu'on faisoit de formidables préparatifs en différens endroits de l'Empire; & ne doutant pas qu'ils ne fussent destinés contre lui, il écrivit à *Auguste* une Lettre fort soumise; mais comme il différa, sous divers prétextes, de retirer ses Troupes d'*Arménie*, ce qu'*Auguste*, en réponse à sa Lettre, lui avoit ordonné de faire sans délai, *Caius* dirigea sa marche vers l'*Arménie* (a). Il aborda, en chemin faisant, à *Chio* (b), ou, à ce que *Suétone* prétend, à *Samos* (c); ce que *Tibère* n'eut pas plutôt apris, qu'il alla lui rendre ses respects. *Caius* le reçut très froidement, son Gouverneur *M. Lollius*, qui haïssoit *Tibère*, ayant prévenu son Elève contre lui (d). Ce détail est de *Suétone*; mais *Velléius*, toujours accoutumé à parler favorablement de *Tibère*, assure que *Caius* le reçut avec de grandes marques d'estime, & de soumission (e). Ce qu'il y a de vrai, c'est que le Tribunat de *Tibère* étant venu à expirer vers ce même tems, il demanda à l'Empereur la permission de revenir à *Rome*, & reçut de ce Prince la réponse que nous avons rapportée ci-dessus: desorte qu'il fut obligé de rester à *Rhodes*, comme dans un lieu d'exil. Cependant sa Mère *Livie*, qui avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'Empereur, réussit enfin à faire déclarer *Tibère* Lieutenant d'*Auguste* dans l'Ile de *Rhodes*. Mais, par un motif de prudence, il ne voulut point se prévaloir de cette espèce de faveur; & s'étant, en quelque sorte, caché au centre de l'Ile, pour éviter les complimens des Magistrats & des Officiers, qui étoient envoyés dans quelqu'une des Provinces de l'*Orient*, il mena une vie extrêmement retirée (f). A cette précaution il en ajouta encore une autre, qui fut de prier *Auguste* par Lettre, de lui donner un Surveillant, qui éclairât toutes ses démarches, & qui rendît compte, non seulement de ses actions, mais même de ses paroles (g).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Tibère va le saluer.

Disgrace de Tibère.

Mais pour revenir à *Caius César*, de *Samos* ou de *Chio* il se rendit en *Syrie*, où toutes les Forces *Romaines* qui se trouvoient dans l'*Orient*, & celles des Alliés de *Rome*, étoient assemblées, & prêtes à marcher. *Suétone* dit qu'il traversa la *Judée*, mais qu'il ne voulut rendre aucun culte au Dieu des *Juifs* dans le Temple de *Jérusalem*, en quoi *Auguste* l'aprouva beaucoup (h). Dès-qu'il fut arrivé en *Syrie*, il se mit en marche vers les frontières de *Parthie*. A son aproche, *Phrahate*, se défiant de ses Sujets, qui lui portoient une haine mortelle, envoya des Députés pour négocier un Traité de Paix. Le jeune Général fit un accueil très obligeant aux Ambassadeurs; & il fut convenu que *Caius* & *Phrahate* auroient une entrevue dans une Ile formée par l'*Euphrate*. Au jour marqué ils se rendirent à l'endroit où devoit se tenir la Conférence, chacun d'eux étant accompagné du même nombre de Gardes, pendant que les deux Armées, rangées en ordre de bataille, couvroient les bords opposés du Fleuve. *Caius* demanda que *Phrahate* renonçât à toutes ses prétentions sur l'*Arménie*, à quoi ce Prince consentit sur le champ. Ainsi le Traité fut conclu, & la Paix faite, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins. L'amitié entre les *Romains* & les

Phrahate envoie des Ambassadeurs à Caius.

Paix conclue entre Caius & Phrahate.

(a) Dio, Legat. 39. in Excerpt. ab Ursino.
(b) Xiphil. & Zonar. ex Dion.
(c) Sueton. in Tib. c. 12.
(d) Idem ibid.
(e) Vell. Patercul. L. II. c. 101.
(f) Sueton. ibid. c. 12.
(g) Idem ibid.
(h) Sueton. in Octav. c. 93.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

les *Parthes* étant rétablie, *Caius* donna dans son Camp un festin à *Phrahate*, qui lui rendit la pareille dans le sien. Cette particularité est rapportée par *Velléius Paterculus*, qui étoit alors Tribun Militaire dans l'Armée de *Caius* (*a*). Le même Historien assure que le Roi des *Parthes* informa *Caius*, dans une conférence particulière qu'il eut avec lui, que son Gouverneur *M. Lollius* le trahissoit, s'étant non seulement laissé gagner par lui-même à force d'argent, mais ayant outre cela amassé d'immenses sommes, en levant des contributions, à l'insu de son Maître, dans toutes les Provinces de l'*Orient*. Le jeune Prince, allarmé de cette confidence, défendit à *Lollius* de paroître devant lui. Peu de jours après, *Lollius* mourut, sans que *Velléius* entreprenne de décider si ce fut de maladie, ou de mort violente (*b*). *Pline* & *Solin* disent qu'il termina ses jours par le secours du poison; mais aucun des Anciens n'attribue sa mort à *Caius*, quoiqu'il méritât d'être puni avec la dernière sévérité, s'il étoit coupable du crime que *Phrahate* lui imputoit. Il fut remplacé par *Publius Quirinus*, qui passoit pour un très bon Général. Aussi *Auguste* avoit-il récompensé ses Services d'abord par la Dignité de Consul, & dans la suite par un Triomphe, ou plutôt une Ovation, pour avoir chassé de leurs retraites les *Hamonades*, Peuple de *Cilicie* (*c*). Il réconcilia *Caius* avec *Tibère*, comme nous le verrons dans la suite.

M. Lollius accusé de trahison.

A peine le Traité de Paix entre les *Romains* & les *Parthes* fut-il conclu, qu'*Artabaze*, qu'*Auguste* avoit placé sur le Trône d'*Arménie*, vint à mourir. *Tigrane*, que les *Parthes* avoient élu à sa place, envoya à *Auguste* de riches présens, accompagnés d'une Lettre très soumise, dans laquelle, sans se donner le titre de Roi, il demandoit la Couronne comme une grace. L'Empereur, charmé d'appaiser les troubles de l'*Orient*, accepta ses présens, & lui ordonna d'aller trouver *Caius* en *Syrie*, pour y recevoir la Couronne de ses mains (*d*). *Auguste*, pour perpétuer la mémoire de cette expédition, & la gloire du jeune *Caius*, fit frapper diverses Médailles, ou Pièces de monnoie, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. Ces Pièces représentent, d'un côté l'*Arménie*, en attitude de Supliante, & sur le revers les noms d'*Auguste* & de *Caius César*.

Tigrane fait Roi d'Arménie.

Naissance de CHRIST. Année après le Déluge 1999. De Rome 748.

Le Temple de *Janus* étant fermé *, & toutes les Provinces de l'Empire Ro-

(*a*) Vell. Patercul. L. II. c. 101.
(*b*) Idem ibid.
(*c*) Tacit. Annal. L. III. c. 48.
(*d*) Dio, in Excerpt. ab Fulv. Ursin. Sext. Ruf. in Breviario.

* Depuis le tems de *Romulus*, jusqu'au Règne d'*Auguste*, le Temple de *Janus* n'avoit été fermé que deux fois, savoir, durant le paisible Règne de *Numa*, & après la prémière *Guerre Punique* (1). *Auguste* le fit fermer trois fois; savoir, après avoir vaincu *Antoine* & *Cléopatre*; quatre ans aprés, à son retour de la guerre qu'il avoit soutenue contre les *Cantabres* en *Espagne*; & quelques années avant la naissance de notre SAUVEUR. *Horace*, qui mourut sept ans auparavant, parle dans sa dernière Ode de la victoire d'*Auguste* sur les *Sicambres*, & observe que le Temple de *Janus* étoit fermé alors. *Orose* dit qu'après qu'*Auguste* l'eut fait fermer pour la troisième fois, ce Temple ne fut ouvert que douze ans après (2). Mais *F. Noris* est de sentiment, qu'il fut ouvert à l'occasion de l'expédition de *Caius* contre les *Parthes*. D'où il conclut, prémièrement contre *Orose*, que le Temple en question

(1) Liv. L. I. Plut. in Numa.
(2) Oros. L. VI. c. 22. p. 397.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Romain, peut-être même tous les Peuples de la Terre jouïssant d'une profonde tranquillité, *Le Prince de Paix & Sauveur du Monde*, revêtit notre nature, & nâquit d'une Vierge dans la Ville de *Bethléhem*, où *Joseph* & *Marie* s'étoient rendus en conséquence d'un Decret d'*Auguste* *. L'examen des circonstances particulières de cet Evènement miraculeux, aussi-bien que de tous les autres Mystères de la Religion *Chrétienne*, appartient proprement aux Auteurs Ecclésiastiques. Ainsi c'est à leurs Ouvrages que nous renvoyons nos Lecteurs sur cet intéressant article.

Mort du Roi Hérode, & partage de son Royaume.

L'année suivante *Cassius Cornélius Lentulus*, & *L. Calpurnius Piso* furent élevés au Consulat, & eurent pour successeurs *Caius César*, quoiqu'alors en *Syrie* †, & *L. Æmilius Paulus*. Durant leur Magistrature il n'arriva rien de remarquable en *Italie*, ni dans les Pays qui étoient dans une dépendance plus ou moins étroite de *Rome*, excepté la mort du Roi *Hérode*, dont la fin fut aussi funeste, que sa conduite avoit été odieuse. *Auguste* donna la moitié de son Royaume à *Archélaüs*, & partagea l'autre moitié entre ses deux frères, *Antipas* & *Philippe*, comme nous l'avons rapporté au long dans notre Histoire des *Juifs* (a). Sous le Consulat de *Caius*, *Auguste* finit son

(a) Hic supr. T. VII. p. 253.

question ne resta point fermé douze ans; & secondement, contre la plupart des Historiens & des Chronologistes, que notre SAUVEUR vint au monde avant que la guerre s'allumât dans l'*Orient*; car il nâquit, au sentiment de tous les Pères, dans le tems que tout le Monde étoit en paix. D'un autre côté, *Tacite* affirme qu'après qu'*Auguste* eut fait ouvrir les portes du Temple de *Janus* pour la troisième fois, on ne les ferma plus jusqu'au Règne de *Vespasien* (1). Mais comme il n'y eut ni guerre déclarée, ni hostilités commises entre les *Romains* & les *Parthes*, nous avons peine à croire que le Temple de *Janus* ait été ouvert à cette occasion.

* En vertu de ce Decret, qui étant général pour tout l'Empire *Romain*, fut exécuté cette année en *Judée*, *Joseph*, & *Marie* furent obligés de venir de *Nazareth* en *Galilée*, lieu de leur demeure, à *Bethléhem*, la Ville de *David*, à laquelle ils apartenoient, comme étant de la Famille de *David*. Toutes les fois qu'il se faisoit un Dénombrement à *Rome*, les Censeurs enrégistroient tous les Citoyens *Romains*, leurs Femmes, leurs Enfans, leur âge, leur profession, & leurs biens: *Censoris officium erat*, dit *Florus* (2), *omnia patrimonii, dignitatis, ætatis, artium, officiorum, discrimina in tabulas referre*; & *Cicéron* (3), *Censores populi ævitates, soboles, familias, pecuniasque censento.* *Auguste* fut le prémier qui étendit le Dénombrement aux Provinces dans lesquelles ceux, qui étoient chargés de cette commission, observoient probablement la même méthode que les Censeurs suivoient à *Rome*. A-la-vérité aucun des Anciens ne fait mention de ce Dénombrement général; mais *Tacite* (4), *Suétone* (5), & *Dion Cassius* (6), nous aprennent, qu'*Auguste* laissa après lui un Livre contenant un détail exact des taxes & des revenus de toutes les Provinces de l'Empire *Romain*, ce qui suppose un Dénombrement général. Outre cela, *S. Justin* (7), & *Tertullien* (8) renvoient très souvent les *Gentils* aux Régîtres du Dénombrement fait en cette occasion, & qui subsistoient encore de leur tems.

† Tous les Anciens affirment unanimement, que *Caius* ne se trouvoit pas à *Rome* quand il fut élevé au Consulat, & qu'il remplit la Charge de Consul dans l'*Orient*. Ainsi il y a lieu d'être surpris, que *Josèphe* dise, qu'*Auguste* renvoya la décision du différent qui s'étoit élevé, après la mort d'*Hérode*, au sujet de la Succession, entre *Archélaüs* & *Antipas*, à un Conseil, dont *Caius César*, qui se trouvoit en ce tems-là à *Rome*, devoit être le Président.

(1) In Henric. Noris Cenotaph. Pisan. C. & L. Cæsar. Venet. 1681. p. 199, 200.
(2) Flor. L. I. c. 6.
(3) Cic. de Legibus L. III.
(4) Tacit. Annal. L. I. c. 11.
(5) In Octav. c. 10.
(6) Dio, L. LVI. p. 591.
(7) Justin. Apolog.
(8) Tertullian. in Marc. L. IV.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

son année climactérique, c'est-à-dire, la 63. année de son âge, & écrivit, à cette occasion, à son petit-fils en *Syrie*, la Lettre suivante: *Votre présence, mon cher* Caius, *est l'objet continuel de mes plus ardens desirs; & la seule idée d'être loin de vous m'est insupportable. Quand aurai-je le plaisir de vous revoir, & de vous embrasser tendrement? Si vous aviez été ici, j'aurois célébré avec un redoublement de joie mon jour de naissance; car vous savez que je viens d'achever la 63 année de ma vie: année redoutable pour les vieillards. Veuillent les Dieux que j'emploie à l'avantage de la République le tems qui me reste encore à vivre! & puissent-ils continuer à répandre sur vous leurs bénédictions, jusqu'à ce qu'ils jugent à propos de m'ôter, & de vous mettre à ma place* (*a*)!

Tibère obtient la permission de revenir à Rome.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *P. Alphinus Varus* & de *P. Vinucius*, *Tibère* obtint enfin la permission de revenir à *Rome*, *Caius*, à la décision duquel *Auguste* s'en étoit rapporté sur ce sujet, y ayant consenti; mais quoiqu'il eût cédé en cette occasion aux importunités de *Livie*, & aux sollicitations de son Gouverneur *Quirinus*, il ne consentit cependant au retour de *Tibère*, qu'à condition qu'il ne rempliroit aucune Charge dans la République (*b*). *Suétone* raporte que quand le Vaisseau, par lequel il reçut la nouvelle de son rapel, parut à la vue des côtes, il se promenoit sur le bord de la Mer avec un fameux Astrologue nommé *Thrasylle*, qui l'avertit que le Vaisseau, qu'il voyoit de loin, lui apportoit de bonnes nouvelles. La soudaine aparition du Vaisseau sauva la vie à *Thrasylle*; car *Tibère* avoit pris dans ce tems-là même la résolution de le faire jetter dans la Mer, parce qu'il commençoit à se défier de lui, après avoir vécu ensemble pendant quelques années dans la plus intime familiarité. Il différa l'exécution de son dessein jusqu'à l'arrivée du Vaisseau; & comme la prédiction de l'Astrologue se trouva accomplie, il l'embrassa tendrement, & fit toujours dans la suite grand cas de lui, quoiqu'il se piquât d'être lui-même fort habile en Astrologie (*c*). De retour à *Rome* il se retira dans les jardins de *Mécène*, & y mena une vie privée, se bornant à rendre quelques services à ses amis, mais sans se mêler des affaires (*d*). Peu de tems après, il se vit délivré des objets de son envie; car *Lucius César*, jeune-homme à très médiocres talens, mourut cette année à *Marseille*, d'où il devoit se rendre en *Espagne*, par ordre de son Grand-père, qui vouloit l'accoutumer à une vie militaire, dans un climat étranger (*e*). Quelques Auteurs soupçonnent *Livie* de l'avoir fait empoisonner; car sa mort fut si subite, que tout le monde témoigna en être surpris; & d'ailleurs l'art de préparer les poisons étoit alors, non seulement porté à un grand point de perfection, mais aussi très commun à *Rome*. Son Corps fut transporté de *Marseille* par mer dans un des Ports d'*Italie*, & de-là à *Rome*, sur les épaules des Tribuns Militaires, & des Décurions des Colonies & des Villes Municipales. A *Rome* le corps fut exposé sur un lit de parade durant plusieurs jours dans la *Place publique*, où il fut gardé par les Chevaliers *Romains*, qui avoient fait

Mort de Lucius César.

présent

(*a*) Aul. Gell. Noct. Attic. L. XV. c. 7.
(*b*) Sueton. in Tib. c. 13.
(*c*) Idem. ibid. c. 14. Xiphilin. ex Dion.
(*d*) Plin. L. IV. c. ult. Vell. Patercul. L. II. c. 102.
(*e*) Tacit. Annal. L. I. c. 3. Sueton. in Octav. c. 65. Zonar. ex Dion.

présent au défunt d'une javeline d'argent, dans le tems qu'il prit la *robe virile*. La javeline fut suspendue dans l'endroit où les Sénateurs avoient accoutumé de tenir leur assemblée, & le corps brulé d'une manière solemnelle, probablement dans le *Champ de Mars*. Les cendres furent, suivant toutes les apparences, déposées dans le Mausolée d'*Auguste*; Monument des *Césars*. L'Empereur sentit vivement la perte d'un petit-fils qu'il avoit si tendrement aimé; & *Tibère*, paroissant extrêmement touché de la mort de *Lucius*, changea tellement les dispositions d'*Auguste* à son égard, que ce Prince l'auroit adopté, à ce que *Velléius* assure, si *Tibère* lui-même n'avoit refusé cet honneur, de peur de donner quelque ombrage à *Caius* (*a*) *.

Tibère *regagne les bonnes graces* d'Auguste.

Sous le Consulat suivant de *L. Ælius Lamia* & *M. Servilius*, le fameux Temple de la Mère des Dieux à *Rome* fut réduit en cendres; mais les flammes, qui ne respectérent point la Statue de la Déesse, épargnérent celle de la Vestale *Claudia*. Cette Vestale ayant été accusée autrefois d'un commerce incestueux, donna, dit-on, une preuve miraculeuse de son innocence, en tirant à terre avec sa ceinture le Vaisseau où l'on avoit embarqué la Statue de *Cybèle*, pour la transporter à *Rome*. Ce Vaisseau avoit échoué à la hauteur d'*Ostie* (*b*). Les Auteurs *Romains* parlent beaucoup de ce prétendu miracle, qui est élégamment décrit par *Ovide* & par *Silius Italicus* (*c*).

La Numidie *se révolte, mais est subjuguée de-nouveau.*

Durant le Consulat de *Sextus Ælius Catus* & de *C. Sentius Saturninus* †, la *Numidie*, autrefois subjuguée & réduite en Province *Romaine* par *Jules-César*, se révolta, mais fut bientôt mise à la raison par *Passienus* & *Cossus*, qu'*Auguste* revêtit à leur retour, de tous les privilèges particuliers à ceux qui avoient obtenu l'honneur du Triomphe (*d*), le Triomphe même n'étant plus guères en usage. Mais les troubles qui s'élevérent de-nouveau cette année en *Arménie*, ne furent pas si faciles à appaiser: les *Parthes*, nonobstant le Traité conclu entre eux & les *Romains*, envahirent ce Royaume avec une nombreuse Armée. *Caius*, qui étoit encore en *Syrie*, marcha aussitôt à eux, & ayant pénétré avec son Armée jusqu'au cœur de l'*Arménie*, parut tout-à-coup devant *Artaxate*. A son arrivée un certain *Addon*,

Les Parthes *attaquent l'*Arménie.

(*a*) Vell. Patercul. L. II. c. 103.
(*b*) Val. Max. L. I. c. 6. Liv. L. XXXIX. &c.
(*c*) Ovid. Fast. L. IV. Sil. Ital. L. XVI.
(*d*) Vell. Patercul. L. II. c. 104.

* *Alphinus Varus* s'étoit élevé d'une naissance basse aux prémières Charges de l'Etat. *Horace* fait mention de lui dans la III. Satyre de son 1. Livre:

Ut Alphinus vaver omni
Abjecto instrumento artis, clausaque taberna,
Sutor erat.

Acron fait sur ce passage le commentaire suivant. *Alphinus* étoit natif de *Crémone*, & Cordonnier de profession, mais quitant son métier, il s'attacha à l'étude du Droit *Romain* sous le fameux Jurisconsulte *Servius Sulpicius*. Les progrès étonnans, qu'il fit dans cette Science, lui valurent les prémiers Postes de la République; & étant venu à mourir il fut enterré aux dépens du Public: distinction qui ne s'accordoit qu'à des personnes d'un mérite éminent.

† Au retour d'*Agrippa* de l'Orient, *Sentius Saturninus* & *Titus Volumnius* furent nommés pour le remplacer dans le Gouvernement de la *Syrie* & de la *Phénicie*. Quelques Auteurs prétendent que *Saturninus* fut Gouverneur de la Province, & que *Volumnius* servit sous lui comme son Lieutenant, ou plutôt en qualité de Procurateur d'*Auguste*; mais *Josephe* parle de lui, comme ayant été revêtu de la même commission que *Saturninus* (1).

(1) Joseph. Antiq. L. XVI. c. 12. 13.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Caius César blessé.

Addon, que quelques Historiens apellent *Domnes*, Gouverneur de la Place, lui envoya des Députés pour l'inviter à une conférence, sous prétexte d'avoir quelque chose d'important à lui communiquer. *Caius*, ne soupçonnant aucune trahison, accepta l'invitation; mais *Addon*, ou *Ador* comme *Strabon* le nomme, ayant attiré le jeune Général, durant la conférence, tout près des remparts, le blessa, & se retira d'abord dans la Ville: perfidie, qui irrita tellement les *Romains*, qu'ils attaquérent sur le champ la Ville de tous côtés, l'emportérent d'assaut, & passérent le Traître avec toute sa Garnison au fil de l'épée (*a*) *.

La blessure ne fut point mortelle; cependant elle affoiblit *Caius* au point, qu'après avoir chassé les *Parthes* d'*Arménie*, & placé *Ariobarzane*, *Méde* de naissance, sur le Trône, il ne mena plus qu'une vie indolente, laissant la direction de tout aux Officiers qui servoient sous lui. *Auguste*, instruit de ce changement, & souhaitant avec ardeur de revoir un petit-fils qui lui étoit si cher, le rapella à *Rome*; mais *Caius*, charmé de la douceur du climat, & entouré de flateurs, qui se prêtoient servilement à ses inclinations vicieuses, demanda la permission de rester en *Syrie*, déclarant qu'il aimoit mieux passer sa vie dans quelque endroit reculé de la Terre, que de revenir à *Rome*. Cette réponse fit un chagrin mortel à *Auguste*, qui, pour l'engager à prendre le chemin de l'*Italie*, lui écrivit qu'il pourroit y vivre absolument comme il voudroit. Cette promesse détermina *Caius* à s'embarquer pour la *Lycie*; mais étant arrivé à *Limyre*, Ville de ce Pays, il y mourut peu de tems après dans sa 24. année (*b*) †.

Sa mort.

C'est ainsi qu'*Auguste*, dans l'espace de 18 mois, perdit ses deux petits-fils, qu'il avoit adoptés, & qui devoient être ses Successeurs. La mort de

Caius

(*a*) Vell. Patercul. L. II. c. 102. Strabo L. XI. p. 529. Zonar. ex Dion.

(*b*) Vell. Patercul. ibid.

* *Florus* rapporte cet évènement de la manière suivante. *Domitius*, auquel le Roi de *Parthie* avoit conféré le Gouvernement d'*Artaxate*, feignant de s'être révolté, vint trouver *Caius*, & lui remit un Ecrit, où, disoit-il, étoit contenu un détail exact de tous les trésors du Roi; mais tandis que *Caius* parcouroit des yeux cette espèce de Mémoire, le Traître, tirant un poignard de dessous son habit l'en blessa (1). *Sextus Rufus* copie ce récit de *Florus*, &, par une méprise impardonnable ajoute, que les *Parthes*, pour expier une action si noire, donnérent alors pour la prémière fois des Otages à *Octavien*, & rendirent les Drapeaux pris le jour de la défaite de *Crassus* (2).

† *Tacite* dit qu'il mourut de sa blessure, en revenant d'*Arménie* (3); & *Sextus Rufus*, qu'il reprit le chemin de la *Syrie*, & qu'il mourut dans ce Pays; mais *Suétone*, *Dion Cassius*, & *Velléius Paterculus*, qui servoit sous *Caius*, assurent qu'il finit ses jours à *Limyre* en *Lycie*. *Auguste* fut vivement touché de sa mort, & se plaignit d'*Asinius Pollio*, un de ses favoris, parce qu'il avoit donné un festin, peu de tems après que la nouvelle de la mort de *Caius* étoit arrivée. *Je donnai un repas tout pareil*, répondit *Pollion*, *dans le tems que je perdis mon fils* Arterius; *& peut-on exiger plus de tristesse d'un Ami que d'un Père* (4)? Le Corps de *Caius* fut transporté à *Rome*, où on lui fit de pompeuses obséques. *Bellon* assure avoir vu le Tombeau, & l'Epitaphe de *C. Cæsar* à *Hama* en *Syrie* (5); mais il est manifeste que ses os ont été enterrés à *Rome*, puisqu'on peut lire encore de nos jours son Epitaphe dans l'*Eglise des Apôtres*, derrière l'ancien Temple de *Minerve*: *Ossa C. Cæsaris Augusti F. Principis Juventutis* (6).

(1) Flor. L. IV. c. ult.
(2) Sext. Ruf. in Breviar.
(3) Tacit. Annal. L. I. c. 3.
(4) Senec. in Proem. L. IV. de Controver.
(5) Bellon. Observ. L. II.
(6) Gruter. Inscript. 235.

Caius fut, aussi-bien que celle de *Lucius*, imputée à *Livie*, dont tous les souhaits n'avoient d'autre objet, que de voir parvenir à l'Empire son fils *Tibère*. La douleur d'*Auguste* fut inexprimable. *Livie* & *Tibère* mirent tout en œuvre pour le consoler; & ce fut à cette occasion que l'artificieuse *Livie*, qui avoit acquis un pouvoir absolu sur l'esprit de son mari, l'engagea à adopter son fils *Tibère*. Cependant il adopta en même tems *Agrippa Posthumus*, le troisième fils d'*Agrippa* & de *Julie*, dont il n'avoit jusqu'alors fait aucun cas. Il obligea pareillement *Tibère* à adopter *Germanicus*, le fils de son frère *Drusus*, quoiqu'il eût lui-même un fils; desorte que la joie que *Tibère* ressentit, en se voyant à la fin adopté dans la Famille des *Césars*, fut extrêmement tempérée par une si mortifiante préférence. Son neveu *Germanicus* étoit devenu par-là petit-fils de l'Empereur; pendant que cet honneur étoit refusé à son propre fils *Drusus* (a). Ces trois adoptions différentes se firent le même jour, savoir, le 5. des *Calendes de Juillet*; & c'est une chose qui mérite d'être observée, qu'*Auguste*, en adoptant *Tibère*, jura solemnellement en présence du Peuple, *Qu'il l'adoptoit pour le bien de la République* (b). Il lui conféra en même tems la Puissance Tribunitienne pour cinq ans, suivant quelques Historiens (c), mais pour dix ans suivant d'autres (d).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Tibère *adopté par* Auguste, & Germanicus *par* Tibère.

Pendant qu'*Auguste* fortifioit ainsi son Autorité par l'adoption de *Tibère* & d'*Agrippa*, on découvrit une Conspiration dangereuse, à la tête de laquelle se trouvoit *Cornélius Cinna*, petit-fils de *Pompée*. Comme plusieurs personnes du prémier rang étoient engagées dans la Conjuration, *Auguste* ne sut comment se conduire dans une affaire si délicate. Il craignoit que la rigueur n'irritât les parens des Coupables, & que la clémence n'enhardît d'autres à conspirer contre lui. Il passa plusieurs nuits dans cette perplexité, sans pouvoir prendre le moindre repos, ni en venir à une résolution. A la fin *Livie* tira de lui l'aveu du sujet de son inquiétude. *Dion Cassius* raporte une conférence qu'elle eut, à ce qu'il prétend, avec l'Empereur, mais qui paroit être de son invention (e). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle le convainquit par un grand nombre d'argumens, que dans une conjoncture aussi épineuse, le parti de la clémence étoit préférable à celui de la rigueur. Conformément à cet avis, *Auguste* fit venir *Cinna*, & l'ayant fait entrer dans son cabinet, lui nomma tous ses Complices, & lui prouva qu'il étoit instruit du lieu, du tems, & de toutes les circonstances dont les Conjurés étoient convenus dans leur dernière entrevue. *Cinna* fut frappé comme d'un coup de foudre; mais son étonnement redoubla, quand *Auguste*, au-lieu d'éclater en reproches, se contenta de lui rapeller le souvenir des graces, dont il l'avoit comblé, ajoutant qu'il lui pardonnoit de bon cœur, & pour l'amour de lui à tous ceux qu'il avoit engagés dans son complot; *& pour vous prouver*, dit-il, *que je ne conserve aucune inimitié, contre vous, je vous nomme Consul pour l'année prochaine.*

Conjuration de Cinna.

Auguste *lui pardonne.*

Cette conduite généreuse fit une si profonde impression sur l'ame de *Cinna*

(a) Vell. Patercul. L. II. c. 102.
(b) Idem ibid. & c. 104. Sueton. in Tiber. c. 21.
(c) Sueton. ibid. c. 16.
(d) Dio, L. LV. p. 556.
(e) Idem ibid. p. 557.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

na, que dès-lors, jusqu'au dernier moment de sa vie, il resta inviolablement attaché aux intérêts d'*Auguste* & de sa famille (*a*). Ce fut dans ce même tems, & peut-être à cette occasion, que le Peuple lui offrit le titre de *Dominus*, c'est-à-dire, de *Seigneur* ou de *Maître*. Mais il refusa ce titre, & publia même un Edit, par lequel il étoit défendu de lui donner jamais ce nom, qui étoit particulier aux Maîtres rélativement à leurs Esclaves, & par cela même injurieux à lui & au Peuple *Romain* (*b*). Vers la fin de cette année, le Peuple le pria instamment de rapeller sa fille *Julie*; mais il répondit, *Que le feu & l'eau se recontreroient plutôt ensemble*; & comme, malgré son refus, les Citoyens insistoient encore, il leur souhaita, dans un transport de colère, *d'avoir de telles femmes & de telles filles*.

L'exil de Julie adouci.

Cependant il consentit à la fin à changer le lieu de son exil, & à lui permettre de passer de l'Ile en Terre-ferme; mais il ne voulut jamais souffrir qu'elle revînt à *Rome* (*c*).

Au commencement de l'année suivante, sous le Consulat de *Cn. Cornélius Cinna*, qui avoit conspiré contre *Auguste*, & de *L. Valérius Messala*, *Tibère* fut envoyé en *Germanie*, pour achever la conquête de ce Pays, & tenir sous le joug les différens Peuples que son frère *Drusus* & lui avoient domtés quelques années auparavant. *C. Sentius Saturninus*, qui venoit de sortir de charge en qualité de Consul, fut nommé par *Auguste* pour commander sous lui, comme connoissant parfaitement ce Pays, où il avoit autrefois servi sous *Auguste*.

Exploits de Tibère en Germanie.

L'Historien *Velléius Paterculus* accompagna *Tibère* dans cette expédition, & servit comme *præfectus equitum*: poste que son Père avoit eu, & dans lequel il le remplaça après sa mort. Il nous aprend que *Tibère*, étant entré en *Germanie*, envahit le Pays des *Caninéfates*, à présent la Province d'*Utrecht*; que de-là il s'avança contre les *Attuates* & les *Bructères*, c'est-à-dire, le Peuple du Territoire de *Munster*, qu'il vainquit sans peine; que les *Chérusques*, Peuples des Duchés de *Brunswic* & de *Lunebourg*, se soumirent à son aproche, qu'il se rendit maître de toutes les Contrées situées le long du *Visurgis* & du *Lupias*, présentement le *Weser* & la *Lippe*; & qu'ayant mis ses Troupes en quartiers d'Hiver sur les bords du *Lupias*, il s'en retourna à *Rome* vers la fin du Mois de *Décembre*, où il fut reçu avec de grandes acclamations (*d*).

Famine à Rome.

Cette même année & l'année suivante *Rome* fut affligée d'une si terrible famine, que tous les Etrangers, Gladiateurs, Athlètes, & Esclaves, à l'exception des Médecins & des Maîtres d'école, furent obligés de se retirer au moins à la distance de 80 milles de la Capitale, *Auguste* lui-même ayant renvoyé la plus grande partie de ses Esclaves & des Domestiques de sa Maison. Ce Prince redoubla à cette occasion ses largesses, faisant distribuer chaque semaine une certaine quantité de blé aux Citoyens indigens, après avoir eu soin qu'on en aportât de *Sicile*, de *Sardaigne*, & des Contrées voisines, aux dépens du Public. Grace à cette précaution, les Riches

(*a*) Dio, L. LV. p. 556. Senec. de Clement. L. I. c. 9. p. 318, 319.

(*b*) Sueton. in Octav. c. 53. Xiphil. L. LV.

(*c*) Sueton. & Dio, ibid.

(*d*) Vell. Patercul. L. II. c. 104, 105, 106.

ches mêmes purent acheter du blé à un prix raisonnable. Le Peuple, pénétré de reconnoissance, voulut lui décerner encore de nouveaux honneurs, qu'il refusa absolument.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Auguste reçut cette année une Ambassade solemnelle de la part des *Parthes*, qui, las de se voir exposés à des guerres continuelles par les prétentions des différens Rivaux qui aspiroient à la Couronne, eurent à la fin recours à *Auguste* & lui demandérent de leur donner un Roi. L'Empereur, très satisfait de cette demande, nomma au Trône *Vonone*, un des fils de *Phrabate*, qui avoit été envoyé à *Rome*, comme nous l'avons observé ci-dessus, & recommanda ce Prince, non seulement aux Ambassadeurs *Parthes*, mais aussi aux Gouverneurs *Romains* dans l'*Orient*. La Noblesse *Parthe* le reçut avec de grandes démonstrations de joie, & le reconnut pour Roi: évènement qui fit autant de plaisir à *Auguste*, que s'il avoit subjugué ce Peuple belliqueux (*a*).

Auguste *place Vonone sur le Trône de Parthie.*

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *M. Æmilius Lépidus* & de *L. Arruntius*, *Tibère* se rendit en *Germanie*, où il poussa ses conquêtes avec une étonnante rapidité, s'il en faut croire *Velléius*, son Historien, ou, pour mieux dire, son Panegyriste. Il subjugua prémiérement les *Chauci* *, le Peuple le plus nombreux de toute la *Germanie* & ensuite les *Longobardi* ou *Lombardi*, qui surpassoient en férocité tous les Habitans de ce vaste Continent. Il fit la conquête de tous les Pays situés entre le *Rhin* & l'*Elbe*, pendant que sa Flotte répandoit la terreur parmi les Nations valeureuses qui habitoient les bords de l'Océan. En un mot, les Aigles *Romaines* furent rédoutées par des Peuples qui, avant l'arrivée de *Tibère*, ignoroient qu'il y eût des *Romains* au monde. Tel est le détail que *Velléius* nous donne des exploits de *Tibère* (*b*), mais un autre Ecrivain plus sincère, avoue bien que *Tibère* parcourut tous les Pays entre l'*Albis* & le *Visurgis*; mais il ajoute que ce Prince ne fit rien de mémorable; ce qui n'empêcha point qu'*Auguste* & lui ne fussent honorés du titre d'*Imperator*, à cause des prétendus succès de cette campagne, & que *Sentius Saturninus* n'obtînt tous les privilèges attachés à l'honneur du Triomphe (*c*).

Conquêtes de Tibère en Germanie.

Pendant que *Tibère* faisoit la guerre en *Germanie*, *Cornelius Cossus* combattoit en *Mauritanie* les *Gétules*, qui, après s'être rebellés contre le Roi *Juba*, avoient massacré tous les *Romains* établis dans leur Pays, & commis les plus terribles ravages dans les Provinces soumises à ce Roi. Mais *Cossus* marcha à eux, & après les avoir défaits, les obligea à en passer par les conditions qu'il voulut leur imposer: succès qui lui valurent aussi les privilèges affectés à ceux qui avoient triomphé.

Agrippa

(*a*) Strabo L. XVI. p. 748. Tacit. Annal. L. II. c. 2. Joseph. Antiq. p. 620.

(*b*) Vell. Patercul. ibid.

(*c*) Dio, L. LIV. p. 557.

* Les *Chauci* habitoient la *Frise Orientale*, le Comté d'*Oldenbourg*, & une partie de l'Archevêché de *Brême*: Les *Longobardi*, ou *Langobardi*, cette partie du Marquisat de *Brandebourg* qu'on apelle présentement la *moyenne Marche*, & qui est situé entre l'*Elbe* & l'*Oder*: Les *Semnones*, une partie du *Holstein* & de la *Silésie*; & les *Hermunduri*, une partie du *Voitland*, de la *Misnie*, de la *Haute Saxe*, & du Landgraviat de *Thuringe*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Agrippa-Posthumus *disgracié & banni.*

Agrippa-Posthumus ayant encouru cette année la disgrace de son Grand-père *Auguste*, fut relegué dans l'Ile de *Planasie*, présentement *Planosa*, dans la Mer *Méditerranée*. Quelques Auteurs disent qu'*Auguste* conçut une haine mortelle contre lui, à cause qu'il menoit une vie scandaleuse, ce qui lui paroissoit être un deshonneur pour sa Famille. C'est ce qui lui fit dire plus d'une fois, quand on parloit en sa présence d'*Agrippa* ou des deux *Julies*, *O si j'avois vécu sans femme, ou que je fusse mort sans laisser d'enfans!* Mais *Tacite* attribue uniquement la disgrace du jeune *Agrippa* aux artifices de l'ambitieuse *Livie*, qui étoit bien aise d'écarter le seul homme qui pût se trouver dans le chemin de son fils. Comme *Auguste*, dit cet Historien, se trouvoit alors fort avancé en âge, *Livie* avoit pris un tel ascendant sur lui, que par complaisance il relegua dans l'Ile de *Planasie* le seul petit-fils qui lui restât, & auquel on ne pouvoit faire d'autre reproche que d'être prévenu en faveur de lui-même, le tout sans génie ni talens (*a*).

Tibère *envoyé contre* Maroboduus *Roi des* Marcomans.

L'année suivante *A. Licinius Nerva* & *Q. Cæcilius Metellus* eurent les Faisceaux Consulaires, & *Rome* se trouva sur les bras trois terribles guerres, l'une en *Germanie*, l'autre en *Pannonie*, & la troisième en *Dalmatie*. En *Germanie*, *Maroboduus* Roi des *Marcomans* *, Prince d'un force extraordinaire, ce qui étoit un grand mérite parmi les *Germains*, & distingué d'ailleurs par son courage, & par son habileté dans le métier de la Guerre, ayant mis sur pié une Armée de 70000 Fantassins, & de 4000 Chevaux, menaçoit d'une invasion, non seulement les Pays conquis en dernier lieu par *Tibère*, mais l'*Italie* même. *Tibère*, qu'*Auguste* chargea du soin de cette guerre, ne fut pas plutôt arrivé en *Illyrie*, qu'il partagea ses nombreuses forces en deux Corps. Il donna le Commandement de l'un à *C. Sentius Saturninus*, qui, après avoir traversé le Pays des *Cattes*, & s'être ouvert une route dans la Forêt d'*Hercynies* †, mena ses Légions jusqu'aux frontières du Pays des *Marcomans*, apellés *Boiobœmi* par les Anciens. Pour ce qui est de *Tibère*, il ne paroissoit guères se foucier d'entrer en lice avec le Roi des *Marcomans*; car, sous différens prétextes, il resta en *Illyrie*, comme s'il avoit peur de l'Ennemi, ou qu'il voulût traîner la guerre

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 1.

* Les *Marcomans* habitoient prémièrement le Pays situé entre le *Rhin*, le *Danube* & le *Necker*. De-là ils passérent avec les *Herudes* & les *Sédusiens* dans la *Bohème*, où ils s'établirent, après en avoir chassé les *Boyens*. *Velléius* marque en détail ce qui a rapport à cette transplantation, qui se fit sous la conduite de *Marobode* (1). Ils se rendirent aussi maîtres de la *Moravie*, mais ils furent chassés de *Bohème* par les *Esclavons*, dont les descendans occupent encore aujourd'hui ce Royaume.

† *Jules-César* parle de cette Forêt en ces termes: *Elle a neuf grandes journées de large; car on ne la peut distinguer autrement, parce que les* Allemans *n'ont point de mesure certaine pour compter les lieues. Elle commence vers l'*Alsace *& la* Suisse, *& s'étend le long du* Danube *jusqu'en la* Transilvanie, *d'où elle retourne à main gauche, sans qu'on en ait découvert le bout, quoiqu'on l'ait côtoyée l'espace de soixante journées* (2). *Méla* donne à cette Forêt une prodigieuse longueur: car, suivant lui, elle s'étendoit depuis le *Rhin* jusqu'au Pays des anciens *Sarmates*, qui forme à présent une partie considérable de la *Moscovie*. Dans la suite la Forêt d'*Hercynies* a été défrichée en plusieurs endroits, & habitée par différens Peuples. La Forêt *Noire*, & la Forêt de *Bohème* étoient autrefois des parties de la Forêt *Hercynienne*.

(1) Vell. Paterc. L. II. c. 108. (2) Comment. L. VI. c. 25.

guerre en longueur. *Auguste* étoit vieux, & *Tibère* sentoit combien, en cas qu'il vînt à mourir, il lui seroit avantageux de se trouver à la tête d'une puissante Armée. Quoi qu'il en soit, il passa une grande partie de l'Eté dans l'inaction, quoiqu'il eût sous ses ordres un Corps nombreux & bien discipliné. Dans ce même tems *M. Valérius Messalinus* ayant, par ordre d'*Auguste*, mené les Troupes, qu'il commandoit dans la *Dalmatie* & dans la *Pannonie*, au secours de *Tibère*, les Habitans de ces deux Pays profitérent de l'occasion pour recouvrer leur Liberté. Chacun de ces Peuples avoit un Chef nommé *Bato*; & par un second trait de conformité, chacun de ces Chefs leva une Armée de 100000 Fantassins, & de 9000 Chevaux. Avec des forces si prodigieuses, ils commencérent par exterminer tous les *Romains* établis en *Pannonie* ou en *Dalmatie*, ravagérent les Pays voisins sujets aux *Romains*, & portérent le fer & le feu jusques dans le sein de la *Macédoine*. Les deux Chefs étoient convenus d'agir conjointement ou séparément, suivant l'exigence du cas & de ne mettre bas les armes qu'après avoir délivré leurs Pays, & toute la *Germanie*, d'un joug odieux.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les Dalmates & les Pannoniens se révoltent.

Une révolte si soudaine, & si dangereuse, remplit *Rome* de terreur. L'Empereur, ayant assemblé le Sénat, déclara aux *Pères Conscrits*, que si on ne levoit pas sur le champ une nouvelle Armée, ils verroient peut-être dans dix jours l'Ennemi aux portes de *Rome*. Les Vétérans reçurent aussitôt ordre de retourner à leurs Drapeaux, & on admit dans les Légions, non seulement les Affranchis, mais même jusqu'aux Esclaves. Par ces moyens on eut bientôt mis sur pié une nombreuse Armée, dont le Commandement fut donné à *Germanicus* fils de *Drusus*, & neveu de *Tibère*, jeune-homme d'un mérite supérieur. *Auguste* quita la Capitale de l'Empire, & alla résider à *Ariminum*, d'où il pouvoit envoyer avec plus de facilité & de promtitude ses ordres aux deux Généraux, afin de les aider à soutenir une guerre plus dangereuse qu'aucune de celles où il s'étoit trouvé; car les Troupes de l'Ennemi étoient nombreuses, bien disciplinées, & à une si petite distance de l'*Italie*, qu'en cas que *Tibère* ou *Germanicus* eussent le malheur d'être défaits, *Rome* même auroit couru risque d'être prise (*a*). Aussitôt que *Tibère* eut apris que *Germanicus* avoit été nommé pour faire tête aux *Pannoniens* & aux *Dalmates*, il tourna ses armes contre eux, dans l'espérance de les subjuguer avant l'arrivée de *Germanicus*, qu'il commençoit à regarder comme son Rival, & auquel il souhaitoit d'enlever la gloire qui pouvoit lui revenir de cette expédition. Dans cette vue il alla camper dans le Pays qui séparoit la *Pannonie* du Royaume de *Marobodius*, pour empêcher la jonction des *Pannoniens* & des *Marcomans*. Mais en ce tems-là-même *Bato* le *Pannonien* mit le siège devant *Sirmium* *; & quoique défait

Germanicus nommé pour leur faire tête.

Tibère va les attaquer.

(*a*) Dio, L. LV. p. 569, & seq.

* *Sirmium*, présentement *Sirmish*, étoit autrefois la Capitale de la *Pannonie inférieure*. Les Empereurs publiérent dans cette Ville plusieurs Loix, qui ont été recueillies avec bien de la peine par *Jaques Godefroi*. L'Empereur *Probus* fut tué à *Sirmium*, & *Théodose* y fut salué Empereur par la Garnison *Romaine*. L'Empereur *Décius* vint au monde dans un Village

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

défait par *Cæcina Severus*, Gouverneur de *Mœſie*, il recruta ſon Armée, & obligea *Cæcina* à ne plus tenir la campagne. D'un autre côté, *Bato* le *Dalmate* aſſiégea *Salone* *, & quoique bleſſé à l'attaque de cette Place, il marcha à la rencontre de *Meſſalinus*, que *Tibère* avoit détaché contre lui, & le mit en fuite. Le Général *Romain* paſſa, en ſe retirant par quelques défilés, où il ſe vit entouré de tous côtés par l'Ennnmi. Cependant il trouva moyen de ſe tirer de ce mauvais pas ſans perdre un ſeul homme: trait d'habileté, que *Velléius* repréſente comme méritant un Triomphe; mais *Dion Caſſius* aſſure que *Tibère* atribua uniquement la choſe à la générofité de *Bato*, & qu'il en témoigna dans la ſuite ſa reconnoiſſance à ce Général. Quoi qu'il en ſoit, les deux Généraux ennemis réunirent leurs forces peu de tems après, & ayant occupé le Mont *Almus* dans le voiſinage de *Sirmium*, ils tinrent cette Place bloquée, & mirent une grande étendue de Pays ſous contribution. *Tibère* détacha contre eux un petit Roi de *Thrace*, nommé *Rhymétalces*, qui remporta à-la-vérité quelques avantages, ſans pouvoir néanmoins les déloger, quoiqu'*A. Cæcina*, Gouverneur de *Mœſie*, l'eût joint avec un Corps nombreux de Troupes *Romaines* (*a*). A la fin *Tibère*, qui n'avoit agi juſqu'alors que par ſes Lieutenans, marcha en perſonne aux Ennemis, qui jugérent à propos de ne le point attendre. Ils partagérent toutes leurs forces en pluſieurs petits Corps, & ſe retirérent par différens chemins en *Macédoine*, commettant les plus affreux ravages dans les Pays qu'ils traverſoient. Comme l'Hiver aprochoit, *Tibère* ne voulut pas les pourſuivre; mais *Rhymétalces* & ſon frère *Raſcipolis*, à la tête des *Thraces* auxiliaires, les talonnérent de près, & les ayant joints ſur les confins de la *Macédoine*, leur tuérent quelques milliers d'hommes (*b*). Tels furent les exploits de *Tibère* durant cette campagne. La deſcription que *Velléius* en fait, paroit manifeſtement être l'ouvrage d'un Adulateur, & nullement celui d'un Hiſtorien (*c*). Pour ce qui eſt de *Germanicus*, il n'entra pas en *Dalmatie* cette année. A l'entrée de l'Hiver, *Tibère*, ſuivant ſa coutume, retourna à *Rome*, où *M. Furius Camillus* & *Sextus Nonius Quinctilianus* furent, peu de tems après, élevés au Conſulat. Durant leur Magiſtrature, il vint des Ambaſſadeurs à *Rome*, tant de la part des *Juifs* que de celle des *Samaritains*, pour accuſer *Archélaüs*, auquel *Auguſte* avoit donné la moitié du Royaume de ſon Père *Hérode*, ſous le nom d'*Ethnarchie*, de tyrannie

(*a*) Dio, L. LV. p. 569—571. Vell. Patercul. L. II. c. 114.

(*b*) Dio, Ibid.

(*c*) Vell. Patercul. Ibid.

lage apellé *Budalie* ou *Bubalie* dans le voiſinage de cette Ville. *Pline* la place près du confluent du *Save* & d'une autre Rivière, qu'il apelle le *Bacuntius* (1).

* *Salone*, une des principales Villes de l'*Illyrie*, étoit ſituée ſur les bords de la Mer *Adriatique*, à une petite diſtance de la Ville de *Spalatro*. Elle devint dans la ſuite une Colonie *Romaine*, comme il paroit par pluſieurs Médailles & Inſcriptions, dans leſquelles elle eſt apellée, quelquefois *Colonia Julia*, d'autrefois *Colonia Martia*, & d'autrefois *Colonia Claudia Auguſta*. *Lucain* en fait mention dans le vers ſuivant:

Qua Maris Adriaci longas ferit unda Salonas (2).

L'Empereur *Dioclétien* naquit à *Salone*, & s'y retira après avoir abdiqué l'Empire.

(1) Plin. L. III. c. 25.

(2) Lucan. L. IV. vers. 404.

rannie & d'oppreſſion. *Archélaüs* ayant été cité pour ſe juſtifier, & ne ſe trouvant point en état de répondre aux Chefs d'accuſation qui lui étoient intentés, l'Empereur le dépoſa, confiſqua ſes biens, & l'envoya en exil à *Vienne* en *France*, où il finit ſes jours. *Archélaüs* étant banni, *Auguſte* nomma *Publius Sulpitius Quirinius* (qui, ſuivant la manière *Grecque* d'écrire ce nom (*a*), eſt apellé par St. Luc *Cyrénius*) pour gouverner la *Syrie*, & s'emparer de tous les Pays qu'*Archélaüs* avoit tenus ſous ſon obéiſſance, c'eſt-à-dire, la *Judée*, l'*Idumée*, & la *Samarie*, & les réduire en Province *Romaine*. Un Chevalier *Romain*, nommé *Coponius* fut envoyé avec lui, ſous le titre de Procurateur de la *Judée*. Ces deux Officiers étant arrivés à *Jéruſalem*, ſaiſirent tous les effets & tous les tréſors d'*Archélaüs*, conformément à la ſentence rendue contre lui par *Auguſte*. Ils firent auſſi divers changemens dans la Police des *Juifs*. *Coponius* ſe chargea, au nom d'*Auguſte*, de l'adminiſtration des affaires, quoiqu'avec une autorité ſubordonnée à celle du Gouverneur de *Syrie*, la *Judée* ne formant qu'une partie de cette Province. Ce fut alors que le Droit de vie & de mort fut ôté aux *Juifs*. Toutes les taxes ne ſe payérent plus qu'à l'Empereur, & les *Juifs* purent tenir le même langage qu'ils tinrent quelques années après, *Nous n'avons d'autre Roi que* Céſar (*b*). Mais nous avons vu dans un autre endroit (*c*), de quels troubles ce changement de Gouvernement fut accompagné. Pendant le ſéjour que *Cyrénius*, ou *Quirinius*, fit en *Judée*, il dépoſa le Grand-Prêtre *Joazar*, fils de *Bœthus*, & nomma *Ananus*, fils de *Seth*, pour remplir la Charge de Souverain-Sacrificateur, que le nouveau Pontife garda pendant pluſieurs années (*d*).

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

Archélaüs *dépoſé & banni.*

La Judée *réduite en Province* Romaine.

Au commencement du Printems, *Tibère* & *Germanicus* ouvrirent la campagne, le prémier contre les *Pannoniens*, & le ſecond contre les *Dalmates*. Il ne paroit pas que *Tibère* fit grand'choſe; mais *Germanicus* obligea les *Dalmates* à ſe ſauver derrière les murs de leurs Villes & de leurs Forteresſes, dont quelques-unes furent priſes. Dans le tems qu'il aſſiégeoit une de leurs Places, & que rebuté par la réſiſtance qu'il rencontroit, il étoit prêt à ſe retirer, un *Germain*, nommé *Pulion*, jetta une énorme pierre contre la muraille avec tant de force, qu'un creneau tomba du coup, amenant avec lui un Soldat, qui s'en étoit fait un appui: ce qui effraya tellement la Garniſon, qu'elle ſe retira dans la Citadelle, qui ſe rendit peu de tems après. Pendant qu'ils avoient en tête le redoutable *Germanicus*, pour ſurcroit de malheur une cruelle famine, accompagnée de différentes maladies épidémiques, commença à ravager leur Pays. *Bato*, Chef des *Dalmates*, prit, dans cette extrémité, la réſolution de ſe ſoumetre & envoya pour cet effet des Députés à *Tibère*, qui leur fit un acceuil très obligeant, à eux, & à *Bato* lui-même, quand il vint le trouver le lendemain. Le Général *Romain* lui demanda du haut de ſon tribunal, *Ce qui l'avoit engagé à ſe révolter, & à perſiſter ſi longtems dans ſa rebellion contre les* Romains? *Les* Romains *mêmes*,

Exploits de Germanicus.

Les Dalmates *ſubjugués.*

(*a*) Strabo L. XII. p. 569.
(*b*) Dio, L. LV. p. 561. Joſeph. Antiq. L. XVII. c. 15, & de Bell. Jud. L. II. Lightfoot in Joh. c. 18. v. 31.
(*c*) Supr. T. VII. p. 257.
(*d*) Joſeph. Antiq. L. XVIII. c. 3.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

mes, répondit *Bato*, *qui, au-lieu de Bergers pour nous conduire & nous défendre, nous envoyent des Loups pour nous dévorer.* Le traitement favorable qu'il reçut de *Tibère*, fit sur lui une si profonde impression, qu'il consentit sans peine à tourner ses armes contre son Allié, qu'il défit entièrement. Peu de tems après il eut l'inhumanité de le faire mourir, ayant trouvé moyen de se le faire livrer par la Garnison d'un Château, où l'infortuné *Pannonien* s'étoit retiré après la bataille. Sa mort détermina la plupart des *Pannoniens* à mettre bas les armes. Comme cependant l'esprit de révolte règnoit encore dans le Pays jusqu'à un certain point, *Sylvanus* fut laissé en *Pannonie* avec un bon Corps de Troupes (*a*).

Auguste n'eut pas plutôt apris la nouvelle, que des deux Chefs ennemis, l'un étoit mort, & que l'autre avoit épousé les intérêts de *Rome*, qu'il quita *Ariminum*, & reprit le chemin de la Capitale, où il essuya de grandes plaintes de la part des Chevaliers. Ces plaintes rouloient sur la Loi qu'il avoit fait publier depuis quelques années, au sujet de ceux qui vivoient dans le Célibat. Les Chevaliers, dont l'aversion pour le Mariage venoit de leurs déréglemens, comme cela arrive d'ordinaire, demandoient que la Loi en question fût abolie. Aussitôt *Auguste* fit assembler tout l'Ordre des Chevaliers, & ordonna que ceux qui étoient mariés, fussent séparés de ceux qui ne l'étoient pas. Ces derniers s'étant trouvés en bien plus grand nombre que les autres, il adressa prémièrement la parole à ceux qui avoient obéi à sa Loi, & leur dit, *Qu'ils avoient seuls répondu aux vues de la Nature & du Gouvernement Civil: Que le but de la différence des Sexes étoit d'empêcher l'extinction du Genre Humain: Que l'Espèce ne pouvoit point subsister sans enfans, & que le seul moyen honnête d'en avoir étoit de se marier.* Il ajouta, qu'eux seuls méritoient le nom d'*Hommes* & de *Pères*, & il leur promit des Charges qu'ils pourroient transmettre à leurs descendans. Le discours qu'il tint aux autres, fut tout différent: *Je ne sais*, leur dit-il, *quel nom vous donner. Je ne puis pas vous apeller* Hommes, *puisque vous n'avez rien fait encore de viril;* ni Citoyens, *puisqu'il ne tient pas à vous que la Société ne périsse;* ni Romains, *votre intention paroissant être d'en détruire la race & le nom: mais par quelque titre que je vous désigne, il est certain que votre crime en égale plusieurs autres pris ensemble. Vous êtes coupables de meurtre, en empêchant que ceux qui naîtroient de vous, ne voient la lumière; d'impiété, en détruisant les noms & les honneurs de vos Ancêtres; de sacrilège, en laissant périr le Genre-Humain, ouvrage des Dieux. En restant dans le Célibat, vous renversez, autant que vous le pouvez, les Temples & les Autels; vous dissolvez le Gouvernement en n'en respectant point les Loix; vous trahissez votre Patrie, en la rendant déserte & stérile; & vous dépeuplez la Ville d'Habitans.* Il ajouta qu'il savoit que leur Célibat n'étoit rien moins que l'effet de leur continence, & que la vie libertine qu'ils menoient, ne devoit être soufferte dans aucun Gouvernement Civil. Après avoir fini son discours, il doubla les récompenses & les privilèges de ceux qui avoient des enfans, & condamna à de grosses amendes les Chevaliers non mariés, en leur accordant néanmoins le

Auguste *encourage le Mariage.*

Son discours aux Chevaliers non mariés.

(*a*) Dio, L. LVI. p. 570, 571. Vell. Patercul. ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

La Loi Papia-Poppæa.

le terme d'un an, avec promesse que s'ils se marioient pendant cet intervalle, l'amende n'auroit point lieu. Cette Loi obligeoit tous les Hommes à se marier avant un certain âge, accordoit de grands privilèges à ceux qui avoient des enfans, & imposoit des amendes considérables à ceux qui restoient dans le Célibat. On l'apella la Loi *Papia Poppæa*, à cause qu'elle fut publiée sous le Consulat de *M. Papius Mutilus* & de *Q. Poppæus Secundus*, auxquels les Consuls de cette année *C. Sulpicius Camerinus*, *C. Poppæus Sabinus* avoient résigné les Faisceaux, après les avoir eu seulement pendant six mois. On l'apella aussi la Loi *Julia*, en considération de ce qu'elle avoit été publiée par ordre d'*Auguste*, dont la Famille portoit ce nom. Pour encourager davantage encore le Mariage, *Auguste* abrogea la Loi *Voconia* *, qui défendoit aux Femmes mariées d'hériter au-delà d'une certaine somme: cependant, pour montrer qu'il respectoit tout ce qui avoit un air de vertu, il accorda aux Filles qui faisoient vœu de Virginité, les mêmes récompenses & les mêmes privilèges qu'aux Mères (*a*).

Nouveaux troubles en Dalmatie & en Pannonie.

Pendant que ceci se passoit à *Rome*, le même *Bato*, qui s'étoit soumis l'année d'auparavant, excita de nouveaux troubles en *Dalmatie* & en *Pannonie*, sans que nous puissions dire s'il tint cette conduite à l'occasion de quelque sujet de mécontentement, ou par un effet de son inconstance naturelle. *Germanicus*, qui avoit déjà acquis une parfaite connoissance du Pays, & de la manière de combattre des Habitans, eut ordre de mener contre eux les mê-

(*a*) Dio, L. LVI. p. 573—578.

* Rien n'étoit plus commun, avant la publication de cette Loi, que de voir des hommes laisser tout leur bien par Testament à leurs femmes. Une des Loix des XII. *Tables* autorisoit tous les Citoyens à nommer héritier de leurs biens qui ils vouloient, sans aucune restriction. On s'apperçut dans la suite que cette Loi avoit ses inconvéniens, & qu'elle augmentoit la facilité d'un sexe, qui ne résiste pas opiniâtrement à l'intérêt. D'un autre côté, on voyoit souvent des femmes, devenues par héritage plus riches que leurs époux, les traiter avec mépris. Pour rémédier à ce mal, *Q. Voconius*, Tribun du Peuple, proposa une nouvelle Loi, qui passa enfin dans les *Comices*. Les principaux articles de cette Loi étoient, 1. Qu'aucun Citoyen n'auroit à faire une femme son héritière, quand même ce seroit sa fille unique. 2. Le bien, qu'une fille devoit hériter après la mort de son Père, devoit être proportionné à ce que son Père laissoit en mourant, & pouvoit tout au plus aller au quart. 3. Les legs ne devoient jamais excéder la moitié de l'héritage (1). Cette Loi Testamentaire avoit été précédée d'une autre, que *C. Furius*, Tribun du Peuple, avoit fait passer, & qui fut apellée à cause de cela la *Loi Furia*. Elle défendoit, suivant *Ulpien*, *Pomponius* & *Justinien*, à tout Citoyen *Romain* de faire à quelqu'un un leg de la valeur de plus de mille as, & condamnoit en même tems le Légataire à payer quatre fois la somme qu'il avoit reçue au-dessus de ce qui étoit stipulé par la Loi; desorte que la Loi *Voconia* ne pouvoit être regardée que comme un suplément à celle-ci, qui apparemment ne s'observoit plus du tems de *Q. Voconius*. *Caton* le Censeur fit, en faveur de la *Loi Voconia* une barangue, qu'il inséra dans son Livre *de Originibus*, & qui existoit encore du tems de *Tite-Live*. On en peut voir encore quelques fragmens dans *Aulu-Gelle*. *Cicéron* fixe la naissance de la Loi *Voconia* à l'An de *Rome* 584, sous le Consulat de *Q. Marcius Philippus* & de *Cn. Servilius Cæpio* (2). Depuis ce tems elle continua à être observée jusqu'au Règne d'*Auguste*, qui la révoqua en faveur de *Livie*, à laquelle, à ce que *Dion Cassius* nous aprend, il vouloit faire de grands avantages par testament; mais ce que cet Historien dit de la *Loi Voconia*, est si ambigu, que bien des Jurisconsultes n'ont su quel sens y donner.

(1) Cic. de Finibus, & Verrina. I. Aul. Gell. Noct. Attic. L. XX. c. 10. Pedian. in Var. 2.

(2) Cic. de Senect.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

mêmes Légions qu'il avoit commandées l'année précédente. Il ouvrit la campagne par le siége de *Rhætinum*, Ville forte en *Dalmatie*, dans lequel il pensa périr avec la plus grande partie de son Armée; car les Habitans ayant abandonné la Ville après une feinte résistance, & s'étant retirés dans la Citadelle, *Germanicus*, à la tête de ses Légions, entra dans la Place, dans le dessein d'attaquer la Citadelle; mais dans le tems que les *Romains* dressoient leurs échelles, ils se virent tout-à-coup entourés de flammes, les Habitans ayant rempli leurs maisons de toutes sortes de matières combustibles avant de les abandonner, & donné la commission à quelques déterminés d'y mettre le feu dès-que les *Romains* seroient entrés. Les Legionaires pour s'éloigner du feu, s'aprochérent de la Citadelle, qui étoit à quelque distance des maisons; mais c'étoit éviter un genre de mort pour en rencontrer un autre: les Assiégés les ayant accablés du haut de la Citadelle de tant de pierres & de traits, que la terre fut en moins de rien couverte de corps morts. Les *Romains*, dans cette extrémité, entreprirent d'escalader la Forteresse, mais ils éprouvérent une résistance qui les découragea. Ainsi il ne leur resta d'autre ressource, que de se sauver à travers les flammes, ce qu'ils entreprirent; mais plusieurs d'entre eux eurent le malheur d'être suffoqués par la fumée, ou dévorés par le feu. Pendant la nuit les Assiégés abandonnérent la Forteresse qui commençoit à prendre feu, & se retirérent dans les Forêts voisines. *Germanicus*, après avoir attendu que la Ville & la Citadelle fussent consumées, mena ses Légions vers *Sérétium*, autre Ville considérable du même Pays, qu'il investit, & dont il se rendit maître en peu de tems, quoique *Tibère* eût fait l'année d'auparavant de vains efforts pour la prendre. Animé par cet heureux succès, il partagea son Armée en différens petits corps; & comme l'Ennemi n'osoit paroître en campagne, il s'empara de la plupart de ses Forteresses.

Les Troupes de Germanicus en grand danger.

Il prend plusieurs Villes.

Dans ce même tems *Auguste*, impatient de voir la fin de cette guerre, ordonna à *Tibère* de seconder les opérations militaires de *Germanicus*. *Tibère*, sans s'amuser à attaquer des Places, marcha droit à *Bato*, qui avoit sous ses ordres un nombreux Corps de *Pannoniens* & de *Dalmates*; & l'ayant joint dans le voisinage d'*Andrium* ou *Andétrium* *, Forteresse située sur un Rocher escarpé & presque inaccessible, il lui présenta la bataille; mais *Bato* se retira dans le Château, & posta ses Troupes sur les sommets des Montagnes voisines, où il crut que l'Ennemi n'oseroit point l'attaquer. *Tibère* s'avança hardiment à travers les défilés des Montagnes jusqu'au pié du Rocher sur lequel la Ville d'*Andétrium* étoit située, dans l'intention d'assié-

Le siége d'Andétrium.

* Cette Ville est apellée *Andécrium* par *Ptolomée*, *Andérium* par *Dion Cassius*; mais son vrai nom étoit *Andétrium*, comme il paroît par l'Inscription suivante:

Item viam Gabiniam
Ab Salonis Andetrium aperuit
& munit per Leg. VII. (1).

Pline l'apelle aussi *Andécrium* (2); mais *Strabon*, *Andétrium*. Elle étoit entourée de tous côtés de profondes vallées, & de torrens, qui la rendoient inaccessible (3). On la nomme présentement *Clissa* (4).

(1) Spon. Miscell. Erud. Antiq. p. 179.
(2) Plin. L. III. c. 22.
(3) Dio, L. LVI. p. 579.
(4) Spon. in Itiner. L. II. p. 82

d'assiéger cette Place: mais sa surprise fut extrême, quand il se vit entouré de tous côtés par les *Dalmates*, qui étant descendus des Montagnes, s'étoient rendus maîtres des défilés. Il crut avoir trouvé à *Andétrium*, les *Fourches Caudines*; & surement il n'y auroit eu aucun moyen d'échaper, ni pour lui, ni pour son Armée, si les *Dalmates* avoient eu autant de courage & de valeur, que les *Samnites* en eurent autrefois en pareille occasion; mais dans le tems que *Tibère* comptoit tout perdu, les Ennemis, saisis d'une terreur panique, abandonnérent leurs postes, & gagnant en desordre le haut de leurs Montagnes, laissérent les avenues ouvertes au Général *Romain*, qui s'avança alors jusqu'au pié du Rocher, sur lequel le Château étoit bâti, & somma la Place de se rendre. *Bato*, ne se fiant pas à ses gens, prêta l'oreille aux offres qui lui furent faites, & étant sorti de nuit du Château, alla trouver *Tibère*, qui le reçut très favorablement, & lui permit de se retirer en quelque endroit de la Terre qu'il voudroit, après avoir promis solemnellement de ne jamais porter les armes contre les *Romains*. Mais la Garnison d'*Andétrium* continua encore à se défendre, & cette Forteresse ne fut prise qu'après avoir repoussé divers assauts, qui coutérent la vie à un grand nombre de *Romains*. A la fin, les Assiégés capitulérent, & se rendirent à des conditions honorables, que *Tibère* observa religieusement (a). Dans ce même tems *Germanicus* se rendit maître d'*Arduba*, Place aussi forte qu'*Andétrium*, & défendue par une nombreuse Garnison; mais la réduction de cette importante Place fut plus dûe à la desunion des Habitans, qu'à la valeur des *Romains*; car la plupart des Citoyens voulant se soumettre au joug, plusieurs femmes, ne pouvant suporter l'idée de la servitude, se joignirent à quelques Déserteurs *Romains*, & massacrérent leurs maris. Cet accès de fureur n'empêcha point que ceux qui vouloient rendre la Ville, ne la livrassent aux *Romains*, & fut suivi d'un autre accès plus affreux encore: car ces femmes, auxquelles la seule idée de l'esclavage avoit paru insupportable, ne voulant pas survivre à la perte réelle de leur Liberté, se précipitérent du haut des remparts, ou, ayant mis le feu à leurs maisons, périrent avec leurs enfans dans les flammes. Les deux Généraux *Romains* réunirent ensuite leurs forces, & rétablirent la tranquillité dans tous les endroits de la *Dalmatie* & de la *Pannonie* qu'ils traversérent, en obligeant les Habitans à mettre bas les armes, & à reprendre leurs premières occupations.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Bato se soumet.

Arduba prise par Germanicus.

La guerre étant ainsi finie, au grand contentement d'*Auguste*, *Tibère* & *Germanicus* retournérent à *Rome*, où le Sénat leur décerna deux Arcs de triomphe, qui devoient leur être érigés en *Pannonie*, & ornés de magnifiques trophées. Le titre d'*Imperator* fut conféré à *Auguste*, & *Germanicus* eut le privilège de pouvoir demander le Consulat avant l'âge prescrit par les Loix, & de voter dans le Sénat avant les Sénateurs Consulaires. Pour ce qui est de *Tibère*, il fut résolu que son fils *Drusus*, quoiqu'il n'eût pas été de l'expédition, seroit admis dans le Sénat, & donneroit sa voix, après avoir rempli la Charge de Questeur, avant ceux qui avoient été Préteurs. Les Lieutenans, tant de *Tibère* que de *Germanicus*, eurent pour récompense tous

Fin de la guerre.

Honneurs décernés à Germanicus & à Tibère.

(a) Dio, L. LVI. p. 578—581.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

tous les privilèges, dont jouïssoient ceux qui avoient rempli la Préture (a).

Mais la joie que la conquête entière de la *Pannonie* & de la *Dalmatie* causoit à *Rome*, fut cruellement tempérée par la nouvelle de la défaite totale de *Quintilius Varus*: nouvelle qui vint à *Rome* cinq jours après l'arrivée de *Tibère* & de *Germanicus*. *Quintilius Varus* descendoit, comme s'exprime *Velléius Paterculus*, d'une famille qui étoit plus illustre que noble. Il avoit gouverné la *Syrie*, & s'étoit rendu de-là en *Germanie*, pour tenir dans le devoir les Peuples qui y avoient été subjugués en dernier lieu par les *Romains*. Quand il vint prémièrement en *Syrie*, cette Province, dit *Velleius*, étoit riche & lui pauvre; & quand il en sortit, elle se trouva pauvre, & lui riche. Il tint la même conduite en *Germanie*, chargea les Habitans de taxes, & vendit aux plus offrans les Charges que ses Prédécesseurs avoient toujours données aux principaux du Pays, ou bien à ceux qui s'étoient signalés par leur attachement pour les *Romains*. Avant la venue de *Varus*, les *Germains* avoient commencé à porter le joug avec moins de répugnance; ils avoient abandonné leurs Forêts, bâti quelques Villes, où ils vivoient sous la protection des *Romains*; & perdant peu à peu leur naturel sauvage, ils s'étoient apliqués depuis quelque tems à l'Agriculture. Mais les extorsions & les rapines du nouveau Gouverneur, rallumérent dans cette Nation valeureuse son ancien amour pour la Liberté, & lui inspirérent un ardent désir de secouer un joug devenu insupportable.

Quintilius Varus irrite les Germains, par ses extorsions.

Il y avoit parmi les *Germains* un Jeune-homme d'un mérite distingué, nommé *Arminius*. Il étoit fils de *Ségimer*, un des plus puissans Seigneurs des *Cattes*, qui avoit servi avec beaucoup de réputation dans les Armées *Romaines*, & été honoré par *Auguste* du titre de *Chevalier*, & de tous les privilèges attachés à la qualité de *Citoyen Romain*. Mais son amour pour sa Patrie l'emportant sur sa reconnoissance, il résolut de profiter du mécontentement général de ses Compatriotes pour les remettre en Liberté. Dans cette vue, il trama une conspiration contre les *Romains*, par le moyen de ses Amis & de ses Emissaires, avec les Chefs de tous les Peuples qui habitoient entre le *Rhin* & l'*Elbe*; & ensuite, pour éloigner *Varus* des bords du prémier de ces Fleuves, qui facilitoit l'arrivée des secours, qui lui venoient des *Gaules*, il lui insinua adroitement qu'il devroit se montrer aux Habitans des Provinces les plus éloignées, leur administrer la Justice, & les accoutumer par son exemple à vivre à la manière des *Romains*, ce qui, disoit-il, contribueroit plus efficacement à les tenir dans la soumission, que les Armes *Romaines* mêmes. Comme *Varus* étoit un homme indolent, & qui aimoit ses aises, il donna dans le piège, & quitant les environs du *Rhin* il se rendit dans le Pays des *Chérusques*. Là il fit son unique affaire de civiliser les *Barbares*, en introduisant parmi eux les Loix & les Coutumes des *Romains*. Il passoit son tems à juger des Causes Civiles, desorte que sa tente étoit devenue en quelque sorte le tribunal d'un Préteur. Et véritablement cette dernière Charge convenoit davantage à *Varus*, que celle de Général, non qu'il manquât de courage; mais il aimoit, comme nous l'avons

Arminius excite les Germains à la révolte.

Sa perfidie.

(a) Dio, & Vell. Patercul. ibid.

l'avons dit, ses aises, & étoit dans l'idée, que les *Barbares* seroient plus facilement domptés par de bonnes Loix, que par une nombreuse Armée. Dans ce même tems la conspiration étant sur le point d'éclater, & les *Germains* disposés à prendre les armes au prémier signal, *Arminius*, sous prétexte que les grands-chemins étoient infestés de Brigands, & que la fidélité de quelques Villes commençoit à lui devenir suspecte, engagea *Varus* à envoyer des Détachemens de différens côtés, ce qui affoiblit considérablement son Armée. Aussitôt quelques Nations, dont les Pays étoient éloignés de l'endroit où se trouvoit *Varus*, se révoltérent, par le conseil d'*Arminius*, pendant que celles dont il traversoit le Pays, feignoient d'être prêtes à marcher au secours des *Romains*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Varus & ses Soldats entourés de tous côtés.

A peine *Varus* eut-il reçu la prémiere nouvelle de cette révolte, qu'il se mit en chemin avec trois Légions, un bon Corps de Cavalerie, & six Cohortes, accompagné d'*Arminius*, & de son Père *Ségimer*, qui, sous prétexte de leur servir de guides, les menérent dans une épaisse Forêt, entourée de tous côtés de hauteurs escarpées, & de terres marécageuses. Les Légionaires tâchérent en abattant des arbres, de s'ouvrir un passage dans la Forêt; mais pendant qu'ils s'occupoient à cet ouvrage, un grand Corps de *Germains* parut tout-à-coup, lança sur eux une infinité de traits, & leur tua bien du Monde avant qu'ils eussent le tems de se mettre en défense. Cependant ils se rangérent enfin en ordre de bataille, autant que le terrain put le permettre; mais une violente pluie ayant, durant ces entrefaites, rendu leurs armes en quelque sorte inutiles, & le nombre des *Barbares* augmentant continuellement, ils s'efforcérent de gagner un Vallée voisine, dont les avenues se trouvérent aussi occupées par l'Ennemi: ainsi ils furent obligés de rester toute cette nuit, & le lendemain, exposés aux traits dont on les accabloit de toutes parts. Dans cette extrémité, *Varus*, croyant tout perdu, & étant dangereusement blessé, se tua de sa propre épée, à l'exemple de son Père & de son Grand-père, qui avoient l'un & l'autre terminé eux-mêmes leurs jours, le prémier après la Bataille de *Philippes*, & l'autre après celle de *Pharsale*, où, suivant quelques Historiens après la défaite de *Domitius* en *Afrique*. Presque tous les principaux Officiers, ne voulant point survivre à leur Général, ni être faits prisonniers par les *Barbares*, se donnérent la mort. La plus grande partie de la Cavalerie s'ouvrit une route à travers l'Ennemi l'épée à la main, & se sauva. *Vala Numonius*, un des Lieutenans de *Varus*, ayant abandonné l'Infanterie qu'il commandoit, gagna les bords du *Rhin*, où peu de tems après il finit sa vie comme un Déserteur; mais notre Auteur ne marque point de quelle manière. Un autre Lieutenant-Général, nommé *Césonius*, après la retraite de la Cavalerie, & la mort de la plupart des Officiers de marque, opina qu'il falloit se rendre à discrétion; mais cet avis lui couta cher; car son procès lui ayant été fait sur le champ par les Officiers de l'Armée, il fut condamné à mort & exécuté: tant les lâches étoient en horreur dans les Armées *Romaines*. Vers l'entrée de la nuit, l'Ennemi se mit à piller le bagage; & comme dans ce même tems les trompettes des *Romains* se firent entendre, apparemment pour rassembler ceux qui étoient dispersés çà & là dans la

Varus & la plupart de ses Officiers se tuent eux-mêmes.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

La plupart des Légionaires taillés en pièces.

Année après le Déluge 2010 Avant J. C. 11.

De Rome 759.

Douleur d'Auguste, en recevant la nouvelle de cette perte.

La tête de Varus *envoyée à* Rome.

Forêt, les *Barbares* s'imaginérent qu'*Asprénas* qui avoit son quartier à une petite distance de-là, étoit venu au secours de ses Compatriotes; ainsi après avoir pillé le bagage, ils se retirérent pendant la nuit, & laissérent au peu de Légionaires qui survécurent à cette fatale journée, l'occasion de se sauver par la fuite. Les *Romains* perdirent presque trois Légions & six Cohortes, la plus terrible perte, s'il en faut croire *Velléius*, que les *Romains* eussent essuyée depuis la défaite de *Crassus* par les *Parthes* (*a*). Les Légions qui périrent en cette occassion, étoient les plus braves & les mieux disciplinées de tout l'Empire; aussi la nouvelle de leur défaite causa-t-elle à *Rome* une consternation générale. Pour ce qui est d'*Auguste*, la douleur qu'il en ressentit fut telle, qu'il déchira ses vêtemens, & comme un insensé alla donner de la tête contre la muraille, en criant, *Varus, rens-moi mes Légions*. Sa douleur parut également vive durant plusieurs mois; car il se laissa croître les cheveux & la barbe, & donna toutes les marques d'une profonde tristesse.

Cependant, quelque forte que fût son affliction, elle ne l'empêcha pas de pourvoir à la fureté de *Rome* & de l'*Italie*: il fit placer des Gardes dans tous les quartiers de la Ville pour prévenir les tumultes, & obligea tous les jeunes *Romains* à venir s'enrôler, en déclarant qu'il feroit punir de mort ceux qui refuseroient d'obéir: il voua aussi *les grands Jeux* à *Jupiter*, comme cela s'étoit pratiqué dans les guerres contre les *Marses* & les *Cimbres*. Quelque tems après qu'on eut reçu à *Rome* la nouvelle de la défaite de l'Armée de *Quintilius Varus*, la tête de cet infortuné Général fut envoyée à *Auguste* par *Maroboduus* Roi des *Marcomans*. L'Histoire ne dit point quel fut le motif qui le détermina à faire ce présent; mais de ce que la tête de *Varus* avoit été en son pouvoir, on inféra à *Rome* qu'il avoit contribué à la destruction de l'Armée *Romaine*. Quoiqu'il en soit, l'Empereur, malgré le peu de sujet qu'il avoit d'être content de *Varus*, fit déposer sa tête d'une maniére honorable dans le tombeau de ses Ancêtres (*b*). *Dion* nous aprend que dans le tems que la prémiére nouvelle du sort de *Varus* & de ses Troupes arriva à *Rome*, tout le monde comptoit que les *Germains* passeroient le *Rhin*, & attaqueroient à-la-fois la *Gaule* & l'*Italie*; mais que la frayeur qu'une pareille attente devoit produire, fut extrémement diminuée, quand on sut que *Lucius Asprénas*, neveu de *Varus*, gardoit les bords du *Rhin*, & que les *Barbares* ne songeoient pas à mettre à profit les avantages qu'ils venoient de remporter. Cependant, comme l'Empereur imputoit la destruction de l'Armée à la colère des Dieux, & ajoutoit foi aux prétendus prodiges *, qui lui avoient été rapportés, ses frayeurs ne furent entiérement calmées que l'année suivante, quand *Tibère*,

(*a*) Dio, Ibid. p. 582—585. Vell. Patercul. L. II. c. 117. Tacit. Annal. L. I. c. 62.

(*b*) Dio, Ibid. Sueton. in Octav. p. 182.

* Le Temple de *Mars* fut frappé de la foudre; un essaim de Cigales parut au-dessus de la Ville, & fut dispersé par des Hirondelles; de grands Rochers tombérent du sommet des *Alpes*, & il sortit du feu de la terre en différens endroits. Une Statue de la *Victoire* sur les confins de la *Germanie*, qui avoit la face vers ce Pays, changea de situation, & se tourna vers l'*Italie*. Ces prétendus prodiges causérent au vieux Empereur une véritable inquiétude, qui ne cessa que l'année suivante quand *Tibère* entra en *Germanie* à la tête d'une puissante Armée.

re, après l'élection des nouveaux Consuls, *P. Cornélius Dolabella*, & *C. Junius Silanus*, pénétra en *Germanie*, & obligea les Rebelles, quoiqu'enhardis par leur dernière victoire, à s'éloigner des bords du *Rhin*. *Velleius Paterculus* dit qu'il força *Arminius* à prendre la fuite, & qu'il mit tout à feu & à sang dans les Pays des *Cattes* & des *Chérusques*; en un mot, qu'il vengea pleinement la mort de *Varus*, & le massacre de ses Légions (*a*). Mais *Dion Cassius* tient un langage bien différent. Suivant cet Historien, *Tibère* n'osa pas même s'éloigner des bords du *Rhin*, de peur de donner dans quelque embuscade. Vers la fin de l'année il célébra dans son Camp, par des Jeux publics, le jour de naissance d'*Auguste*, & reprit ensuite le chemin de *Rome* (*b*). Cette même année, l'ingénieux & célèbre Poëte *Ovide* fut relegué à *Tomos* *, pour avoir vu quelque action indécente & scandaleuse d'*Auguste*, qui, malgré son âge avancé, n'avoit pas encore renoncé aux vices de sa Jeunesse. C'est à cette cause que le Poëte atribue sa disgrace: *Pourquoi*, dit-il, *ai-je vu ce que je n'aurois point dû voir? Pourquoi mes yeux se sont-ils rendus criminels* (*c*)? †. Il est bien clair que c'étoit par crainte qu'il n'en disoit pas davantage ‡. Le prétexte qu'*Auguste*

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Tibère *envoyé en* Germanie.

Le Poëte Ovide *banni.*

(*a*) Vell. Patercul. ibid. (*b*) Dio, ibid. p. 586. (*c*) Ovid. Trist. L. II. ad August.

* *Tomor*, *Tomi*, ou *Tomis*, Capitale de la *Basse Mæsie*, étoit située sur les bords du *Pont Euxin*. Car la *Mæsie* s'étendoit depuis le confluent du *Save* & du *Danube* jusqu'au *Pont-Euxin*, étant bornée au Midi par les Montagnes de *Dalmatie*, & au Nord par le Mont *Hæmus*, & étoit divisée en *Haute* & *Basse Mæsie*. La prémière contenoit tout le Pays entre la *Moravie* & le confluent du *Danube* & du *Save*; & la dernière le reste du Pays jusqu'au *Pont-Euxin*; desorte que la *Haute Mæsie* comprenoit la *Bosnie* & la *Servie*, & la *Basse* la *Bulgarie*. Les Anciens désignoient par le Nom de *Pont* cette partie de la *Basse Mæsie*, qui étoit bornée par le *Pont-Euxin*. C'est ce qui fait qu'ils apellent *Tomi* une Ville de *Pont*, quoiqu'elle n'appartînt pas au Royaume de *Pont* proprement ainsi nommé, que nous avons décrit dans un autre endroit (1). Suivant *Niger* l'ancienne Ville de *Tomor* est à présent apellée *Constantia*; suivant *Cælius Calcagninus*, *Tomiswar*; suivant *Giofanius*, *Kiow*, ou *Kiovia*, à cause qu'il y a dans le voisinage de cette dernière Ville un Lac, que les Habitans du Pays apellent *Oviduve-Jezero*, c'est-à-dire, le Lac d'*Ovide*. L'étymologie du nom de *Tomos* se trouve dans le Distique suivant d'*Ovide*:

Inde Tomos dictus locus hic, quia fertur in illo
Membra soror fratris consecuisse sui (2).

Le Poëte parle de *Médée*.

† Voici ses propres paroles:

Cur aliquid vidi? cur noxia lumina feci?
Cur imprudenti cognita culpa mihi?

‡ *Auguste*, quoique déjà avancé en âge, n'avoit pas encore renoncé à l'amour, & s'étoit même oublié au point d'avoir publiquement pour Maîtresse une Dame de la prémière distinction, dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous. Le mari de cette Dame, par crainte ou par complaisance, feignit longtems d'ignorer cette intrigue: à la fin, quand il n'y eut plus moyen de dissimuler, il fit confidence de son chagrin à un certain *Athénodore*, qui avoit été Précepteur de *Tibère*, & dont *Auguste* faisoit grand cas. Peu de tems après, *Auguste* envoya une litière à la Dame pour la quérir. *Athénodore*, qui se trouvoit alors par hazard avec le mari, mit les habits de la Dame, se plaça dans sa litière, & se fit transporter dans l'appartement de l'Empereur. On peut juger de l'étonnement de ce Prince, quand, au-lieu de sa Maîtresse, il vit sortir tout-à-coup de la litière, un homme avec une épée nue à la main; mais *Athénodore*, s'étant fait con-

(1) V. d. supr. T. VI. p. 562. (2) Ovid. Trist. L. III. Eleg. 9.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

guste prit pour le bannir, fut qu'*Ovide* avoit composé un Livre séducteur sur l'*Art d'aimer*; c'est ce qui a fait dire à *Sidonius Apollinaris*, & à quelques autres, que la disgrace d'*Ovide* vint de ce que sa Muse avoit été trop licentieuse: idée que ce Poëte indique lui-même en divers endroits de ses Ouvrages, par complaisance pour *Auguste*, & pour empêcher qu'on ne s'avisât de rechercher la véritable cause. Mais il est bien certain qu'il fut en grande faveur longtems après avoir publié ses Livres sur l'*Art d'aimer*. D'ailleurs il n'y a pas la moindre apparence, que l'Empereur auroit voulu punir si sévèrement le Poëte pour avoir publié quelques vers libres, après en avoir composé lui-même d'infiniment plus scandaleux, & dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous. Pour ce qui est de *Julie*, fille d'*Auguste*, son exil avoit précédé de plusieurs années celui d'*Ovide*, & tous les complices de ses débauches avoient été châtiés avec la dernière rigueur. Mais quelle que puisse avoir été la cause de sa disgrace, il fut relegué dans un affreux séjour, où il ne fit que languir jusqu'à l'heure de sa mort, sans avoir pu obtenir de l'Empereur, ni par de touchantes Lettres, ni par l'intercession de ses Amis, d'adoucir sa Sentence, en l'envoyant dans un Climat un peu plus doux *.

L'an-

conoître aussitôt: *Vous voyez*, lui dit-il, *à quels dangers une passion qui convient si peu à votre âge, vous expose: un Ennemi auroit pu profiter de cette occasion pour priver la République d'un Prince si digne d'être aimé.* *Auguste* prit l'avis en bonne part; mais nous ignorons s'il en profita (1). Quelques Ecrivains prétendent que cette avanture donna lieu à la disgrace d'*Ovide*, qui, ayant un libre accès auprès de l'Empereur, fut peut-être témoin oculaire de la frayeur & de la surprise de ce Prince: conjecture que nous n'osons, ni admettre, ni rejetter.

* *Ovide* vint au monde sous le Consulat de *Hirtius* & de *Pansa*, & par conséquent avoit 50 ans passés quand il fut banni: c'est ce qu'il exprime par les vers suivans:

Postque meos ortus Pisæa vinctus oliva,
Abstulerat decies præmia victor eques;
Cum maris Euxini positos ad læva Tomitas
Quærere me læsi principis ira jubet (2).

C'est-à-dire, comme il le marque plus clairement encore dans son Livre *in Ibin*, qu'il écrivit contre ses Accusateurs immédiatement après son arrivée au lieu de son bannissement;

Tempus ad hoc lustris mihi jam bis quinque peractis.

Car par une méprise assez considérable, il confond fréquemment les *Olympiades*, qui contenoient l'espace de quatre ans, avec les *Lustres Romains*, qui en contenoient cinq. S'il n'avoit vécu que dix *Olympiades*, il n'auroit eu que 40 ans. Dans son III. Livre des *Tristes*, il dit avoir passé son prémier Hiver, c'est-à-dire la prémière année dans le lieu de son bannissement; car il avoit passé l'Hiver d'auparavant à faire le voyage;

Frigora jam zephyri minuunt; annoque peracto
Longior antiquis visa Meotis hyems:
Impositamque sibi quæ non bene pertulit Hellen,
Tempora nocturnis æqua diurna facit (3).

Il parle dans le VI. Livre de la seconde année de son exil:

Ut patria careo, bis frugibus area trita est;
Dissiluit nudo pressa bis uva pede (4).

Dans son V. Livre il fait mention du commencement de son troisième Hiver dans le *Pont*:

Ut sumus in Ponto, ter frigore constitit Ister;
Facta est Euxini dura ter unda maris (5).

Dans

(1) Zonar. L. X. sub fin.
(2) Tristium L. IV. Eleg. ultim.
(3) Idem Trist. L. III. Eleg. 12.
(4) Idem L. VI. ibid. Eleg. 4.
(5) Eleg. 10.

L'année suivante, sous le Consulat de *M. Æmilius Lepidus* & de *T. Statilius Taurus*, *Auguste* fit publier un Edit, portant défense à tout Astrologue ou Devin, de faire, soit en particulier, soit en public, quelque prédiction au sujet de la mort de qui que ce fût; non qu'il craignît pour lui-même, dit notre Historien, car il avoit fait calculer sa nativité; mais à cause des troubles que ces Imposteurs avoient occasionés dans plusieurs Familles nobles. Il renouvella aussi l'interdiction faite à tous ceux de l'Ordre des Chevaliers, de combattre en public pour divertir les Spectateurs, sous peine d'infamie, de confiscation de biens, & même de mort. Il étendit ses soins jusqu'aux Provinces éloignées, ordonnant de n'accorder aucun honneur public aux Gouverneurs, que soixante jours après leur départ. Les airs impérieux que quelques Proconsuls & Propréteurs avoient pris, produisirent cet Edit. Comme il y eut cette année seize personnes qui sollicitérent la Préture, *Auguste*, ne voulant mécontenter aucun des Prétendans les nomma tous à cette Dignité; mais l'année suivante il réduisit leur nombre à douze. Il éleva *Drusus*, que *Tibère* avoit eu de sa prémière femme *Vipsanie Agrippine*, à la Questure, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge prescrit par les Loix, & nomma *Germanicus* Consul pour l'année suivante (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Après avoir fait ces différens arrangemens, il envoya *Germanicus* & *Tibère* en *Germanie* à la tête de deux puissantes Armées, mais durant toute la campagne ces Généraux ne firent rien de remarquable: ils passérent l'Eté sur les bords du *Rhin*, se contentant d'empêcher les *Germains* de passer dans la *Gaule*. Vers le milieu de l'Automne il repassérent les *Alpes*, & retour-

Tibère & Germanicus envoyés en Germanie.

(*a*) Dio, ibid. p. 586.

Dans son III. Livre *de Ponto*, il parle du quatrième hiver de son exil:
Hic me pugnantem cum frigore, cumque sagittis,
Cumque meo fato, quarta fatigat hyems (1).

La V. Elégie de son IV. Livre de *Ponto* est adressée à *Sextus Pompéius*, qui, conjointement avec *Sextus Apuléius* étoit Consul l'année qu'*Auguste* mourut; & dans l'Elégie suivante, il fait mention de la mort d'*Auguste*, & de celle de *Fabius Maximus*, comme il paroit par le témoignage de *Tacite* (2), mourut la 1. année du Règne de *Tibère*. *Ovide* avoit passé alors la cinquième année de son bannissement, & étoit dans la sixième:
In Scythia nobis quinquennis Olympias acta est,
Jam tempus lustri transit in alterius.

Cette sixième année est aussi indiquée au commencement de la X. Elégie:
Hæc mihi Cimmerio bis tertia ducitur æstas
Littore, pellitos inter agenda Getas.

Et dans la XIII. adressée à *Carus*:
— sed me jam, Care, nivali,
Sexta relegatum bruma sub axe videt.

Il parle dans la même Elégie d'un Poëme qu'il avoit composé sur l'Apothéose d'*Auguste* dans la Langue des *Gètes*;
Ah pudet, & Getico scripsi sermone libellum,
Structaque sunt nostris barbara verba modis.
Et placui, gratare mihi, cœpique poeta
Inter inhumanos nomen habere Getas.

Il mourut la septième, ou, suivant d'autres, la huitième année de son exil, & fut enterré près de la Ville de *Tomos* (3).

(1) Eleg. 2. (2) Tacit. Annal. L. I. c. 5. (3) Hieronym. in Chronico.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

retournèrent à *Rome*, sans avoir seulement entrepris de subjuguer quelques-uns des Provinces qui s'étoient révoltées. A leur retour *Auguste* honora *Tibère*, nous ignorons pour quelle raison, d'un Triomphe, qu'il lui avoit refusé dans un tems où il l'avoit bien mieux mérité (*a*).

Triomphe de Tibère.

Auguste ne se trouvant plus en état à cause de son grand âge, de soutenir seul le poids des Affaires de l'Empire, s'associa *Tibère* comme Collégue, & lui accorda une Autorité plus étendue qu'il n'avoit fait à son gendre & fidèle Ministre *Agrippa*. Le Decret que les *Pères Conscrits* passérent à la requisition de l'Empereur en faveur de *Tibère*, étoit conçu en ces termes: *A la requisition du Peuple de* Rome, *nous accordons à* Caius Julius César Tiberius *la même Autorité sur les Provinces & sur toutes les Armées de l'Empire* Romain, *qu'*Auguste *a eüe, qu'il a encore, & dont nous prions les Dieux qu'il reste encore longtems en possession* (*b*). Ce Decret, qui mettoit *Tibère*, en quelque sorte de niveau avec *Auguste*, fut proposé, suivant *Suétone*, par les Consuls (*c*), apparemment par ordre d'*Auguste*. L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Germanicus Cæsar* & de *Fontéius Capito*, cet Empereur ordonna par un Edit; que tous les Auteurs d'Ecrits satyriques, attaquant la réputation de qui que ce fût, seroient traités comme coupables de haute trahison, & punis de mort. Sous le Gouvernement Républicain, dit *Tacite*, on punissoit les actions, mais les paroles étoient libres; & *Auguste* fut le prémier qui abolit cette distinction (*d*). Par le même Edit, les Ediles dans *Rome*, & les Gouverneurs dans les Colonies & dans les Villes Municipales, étoient obligés de faire une exacte récherche de tous les Libelles, d'avoir soin qu'ils fussent consumés par les flammes, & d'en poursuivre les Auteurs avec la dernière rigueur. Par ce moyen la licence des Ecrivains satyriques fut reprimée: mais du remède à un petit inconvénient résulta un mal affreux: quelques-uns des Successeurs d'*Auguste* ayant fait usage de l'Edit en question pour détruire un grand nombre de Gens de bien, qui leur étoient odieux à d'autres égards.

Tibère *associé à l'Empire.*

Auguste *recommande le Sénat à* Tibère. *&* Germanicus *au Sénat.*

Vers la fin de cette année *Auguste* écrivit deux Lettres, l'une au Sénat, pour recommander *Germanicus* aux *Pères Conscrits*, & l'autre à *Tibère* pour lui recommander le Sénat; ce qui fut regardé comme une déclaration ouverte de la part d'*Auguste*, qu'il donnoit à *Tibère* la même puissance sur le Sénat, qu'il avoit possédée lui-même; mais qu'il vouloit que tous les autres sans en excepter ceux de sa famille, fussent soumis aux ordres de ce vénérable Corps. Dans sa Lettre au Sénat, il pria les *Pères Conscrits* de ne lui plus venir faire leur cour, ajoutant qu'il espéroit qu'ils voudroient bien à leur tour, le dispenser de se rendre au Sénat, son âge avancé l'empéchant de remplir ce devoir. Il leur demanda en même tems, de vouloir nommer vingt Membres de leur Assemblée, afin qu'il pût conférer avec eux sur toutes les matières rélatives au Gouvernement de l'Etat. Les Sénateurs consentirent volontiers à cette proposition, & statuérent que toute résolution, qu'il prendroit avec les vingt Sénateurs, les Consuls en

(*a*) Sueton. Dio. ibid.
(*b*) Vell. Patercul. L. II. c. 121.
(*c*) Sueton. in Tiber. & Tacit. Annal. L. I. c.
(*d*) Tacit. Annal. L. I.

en charge, les Consuls élus, & son Fils adoptif, auroit la même force que si elle avoit été prise en plein Sénat (a). L'année suivante, sous le Consulat de *C. Silius* & de *L. Munacius Plancus*, son quatrième terme de dix ans étant sur le point d'expirer, il accepta, quoiqu'avec répugnance, suivant *Dion Cassius*, le Gouvernement de la République pour dix ans de plus, & renouvella en même tems la Puissance Tribunitienne en faveur de *Tibère* pour le même nombre d'années (b). A l'égard de *Drusus*, fils de *Tibère*, il lui permit d'aspirer au Consulat dans deux ans, quoiqu'il n'eût pas encore été Préteur; mais comme lui & *Germanicus* avoient Séance dans le Sénat, & qu'on devoit naturellement supposer que leurs sentimens étoient les mêmes que ceux d'*Auguste*, auxquels aucun des *Pères Conscrits* n'auroit osé s'opposer, il leur ordonna de ne point voter, & même de ne point témoigner de quel avis ils étoient sur des sujets débattus par les Sénateurs.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Le terme de dix ans renouvellé pour la cinquième fois.

Auguste ayant règlé ainsi ses affaires domestiques, & fait son Testament, qu'il remit entre les mains des *Vestales*, résolut de faire encore une tentative contre les *Germains*, & d'essayer s'il n'y auroit pas moyen de venger la mort de *Varus*, & la perte de ses Légions. Dans cette vue il mit sur pié deux nombreuses Armées, l'une sous les ordres de *Tibère*, & l'autre sous ceux de *Germanicus*. Le dernier eut la commission de se rendre en *Gaule*, & d'envahir les Pays qui, à l'instigation d'*Arminius*, s'étoient soustraits à l'obéissance des *Romains*. Pour *Tibère*, il devoit mener son Armée en *Illyrie*, & pénétrer de ce côté-là dans le Royaume de *Maroboduus*, que les *Romains* n'avoient pas encore subjugué. Cependant *Auguste* le garda à *Rome* toute cette année, & une partie de l'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Sextus Pompéius* & de *Sextus Apuléius*. Le prémier étoit petit-fils du fameux *Sextus Pompéius* dont nous avons décrit la guerre contre *Auguste* dans ce Tome de notre Histoire: son Collègue *Apuleius* étoit un des principaux Favoris d'*Auguste*; & l'on assure que ce fut à sa sollicitation que cet Empereur changea en bannissement la sentence de mort qu'il avoit prononcée contre *Ovide*. Durant leur Magistrature, *Auguste*, après s'être associé *Tibère* en qualité de Censeur, fit un troisième Dénombrement, par lequel il parut que le nombre des Citoyens de *Rome* montoit à quatre millions cent trente-sept mille, en comptant les femmes & les enfans (c). *Eusèbe* en fait monter le nombre à 9370000, ayant égard apparemment dans son calcul à ceux qui se trouvoient dans la Ville & dans les Provinces (d).

Germanicus envoyé en Germanie.

Auguste *fait un troisième dénombrement.*

Pendant que la cérémonie du Dénombrement se faisoit dans le *Champ de Mars*, une Aigle vola plusieurs fois autour d'*Auguste*, & alla ensuite se percher sur un Temple voisin au-dessus de la prémière lettre du nom d'*Agrippa*. Cet accident fut regardé par la Multitude comme un présage de la fin prochaine d'*Auguste*, & ce Prince y donna lui-même cette interprétation. Ainsi il chargea son Collègue *Tibère* de faire les vœux ordinaires *pour le salut de l'Etat, & la prospérité des Citoyens*, disant qu'il ne vouloit point

Prodiges qui présagent sa mort.

(a) Dio, ibid. p. 588.
(b) Idem ibid.
(c) Sueton. L. II. c. 97. Gruter. Inscript. p. 230.
(d) Euseb. in Chron.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

point faire des vœux, dont il n'auroit pas le tems de s'acquiter (*a*). Divers autres prodiges le confirmérent dans cette idée. La prémière lettre de son nom dans une Inscription gravée sur le piedestal d'une de ses Statues, fut frappée de la foudre; & les Devins qu'on consulta sur ce sujet, déclarérent qu'il n'avoit plus que cent jours à vivre, la Lettre C. désignant ce nombre chez les *Latins*. Ils ajoutérent, qu'après sa mort il seroit mis au nombre des Dieux, le mot *æsar*, qui étoit la partie de son nom qui restoit, signifiant un *Dieu* dans le Langage *Etrusque* (*b*). A ces deux présages *Dion Cassius* en ajoute un troisiéme plus marqué encore selon lui. C'étoit un usage établi depuis la mort de *Jules-César*, de placer aux Jeux publics sa chaire avec une couronne au-dessus. *Auguste* avoit accoutumé de s'asseoir dans cette chaire, quand il assistoit aux Jeux; mais s'étant trouvée vuide cette année à la célébration des Jeux représentés à l'honneur d'*Auguste*, un Fou s'y plaça, & mit la couronne sur sa tête; d'où l'on inféra que la Puissance Souveraine, désignée par la couronne, passeroit bientôt en d'autres mains (*c*). Dans ce même tems, *Auguste* écrivit un abrégé des principales actions de sa vie, qu'il fit graver sur l'airain, & mettre sur son tombeau (*d*). Une grande partie de ce respectable Monument nous a été transmise dans le *Marmor Ancyranum*, & se trouve parmi les *Inscriptions* du Savant que nous indiquons (*e*).

Les Romains renoncent à l'idée de recouvrer jamais leur Liberté.

Comme la santé & les forces d'*Auguste* alloient de jour en jour en diminuant, & qu'il étoit visible que sa fin aprochoit, quelques personnes commencérent à parler de rendre à la République sa prémière Liberté; mais la plus grande partie, craignant les funestes suites d'une Guerre Civile, fut d'avis qu'il falloit se soumettre à celui qu'*Auguste* jugeroit à propos de leur donner pour Maître. Tous les zèlés Républicains avoient péri dans les Batailles de *Philippes* & d'*Actium*; leurs Descendans portoient le joug depuis longtems, & il ne restoit presque plus en vie aucun *Romain* qui se souvînt d'avoir vu sa Patrie dans un état de Liberté. Le Peuple, d'un autre côté, n'étoit plus qu'une vile Populace, qui n'avoit aucun sentiment d'honneur, ni de vertu. Ainsi les zèlés Républicains dont le nombre étoit fort petit, renonçant à toute espérance de voir jamais l'ancienne Liberté rétablie, résolurent de se soumettre au Successeur qu'*Auguste* voudroit nommer, & de supporter patiemment des maux qu'ils ne pouvoient ni empêcher, ni guérir (*f*).

Auguste va à Naples.

Comme, après bien des délais, il étoit plus que tems que *Tibère* partît pour l'*Illyrie*, *Auguste*, au grand étonnement de tout le monde, déclara qu'il avoit dessein de l'accompagner jusqu'à *Bénévent*, & de se rendre de-là à *Naples* en *Campanie*, pour assister aux Jeux solemnels qui devoient y être donnés le jour de sa naissance. Il sentoit que ses forces alloient en diminuant, & il se flata que l'air sain de *Campanie*, particulièrement celui de *Naples*, où plusieurs *Romains* se rendoient en ce tems-là pour recouvrer

(*a*) Sueton. ibid.
(*b*) Idem ibid. Dio, L. VI. p. 589.
(*c*) Dio, ibid.
(*d*) Sueton. L. II. c. ult. Dio, ibid. p. 591.
(*e*) Gruter. Inscript. p. 220.
(*f*) Tacit. Annal. L. I.

vrer leur santé, pourroit le rétablir. Ce fut-là probablement le vrai motif de ce voyage, quoiqu'il ne jugeât pas à propos de l'avouer. Il fut sur la route de la meilleure humeur du monde, étant accompagné de sa chère *Livie*, qui, à ce qu'on peut facilement s'imaginer, n'avoit garde de le quiter dans une conjoncture aussi délicate. Il prit congé de *Tibère* à *Bénévent*, & continua son chemin vers *Naples*, dont les Habitans le reçurent avec toutes les démonstrations possibles de joie. Après qu'il eut passé quelque tems dans cette Ville, & assisté aux Jeux publics, il fut attaqué d'une Diarrhée, maladie dangereuse pour une personne de son âge. Il résolut donc de profiter des forces qui lui restoient encore pour regagner *Rome*, mais son mal augmentant pendant le voyage, en dépit de tous les remèdes que ses Médecins, dont il étoit accompagné, lui prescrivoient, il fut obligé de s'arrêter à *Nole* en *Campanie*, & d'y garder le lit.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il tombe malade.

Dans ce même tems *Livie*, sachant que l'Empereur n'avoit plus que très peu de tems à vivre, depêcha Messager sur Messager à *Tibère*, pour l'informer de la santé d'*Auguste*, & le presser de revenir au-plutôt. *Tibère*, à la réception des Lettres de sa Mère, partit d'abord, & vola à *Nole*, non, dit *Velléius*, par quelque vue d'intérêt, mais uniquement par tendresse pour *Auguste*, qu'il trouva vivant, suivant cet Auteur, & avec lequel il eut plus d'une conférence. Dans une de ces conférences, l'Empereur mourant, après l'avoir publiquement déclaré son Successeur, éxigea de lui qu'il maintînt ce qu'il avoit fait, & qu'il suivît la même méthode que lui dans le gouvernement de l'Empire (*a*). Mais *Tacite* assure qu'on n'a jamais bien su si *Tibère*, en arrivant à *Nole*, trouva l'Empereur mort, ou encore en vie, *Livie* ayant fait occuper toutes les avenues du Palais, par des Soldats, & fait répandre de tems en tems des nouvelles favorables de la santé de l'Empereur. Il ajoute qu'après que cette Femme artificieuse eut bien pris toutes ses mesures, dans un seul & même moment on publia le mort d'*Auguste*, & l'avènement de *Tibère* à l'Empire (*b*). Mais pour revenir à *Auguste*, quand il vit la mort de près, il la regarda avec plus d'intrépidité qu'on n'en auroit dû attendre de la part d'un homme qui n'avoit jamais eu ce coup d'œil en campagne. Il s'entretint gayement avec ses plus intimes Amis, leur donnant de bons conseils rélativement à leurs affaires particulières, & à celles du Public. En parlant de ses propres actions, il leur dit qu'*il avoit trouvé* Rome *de brique*, *mais qu'il la laissoit de marbre*, faisant moins allusion, dit *Dion Cassius*, à la magnificence des Bâtimens, qu'à la Majesté, à la grandeur & à la fermeté de l'Empire. Quand il sentit que ses forces alloient l'abandonner, il se fit donner un miroir, & s'étant fait accommoder les cheveux, à la manière des Acteurs, il demanda à ses Amis d'une voix languissante, *S'il avoit bien joué son rôle;* & sur la réponse qu'ils lui firent, *qu'oui*; *Cela étant*, repliqua-t-il, *battez des mains*, *car j'ai achevé mon rôle*. Ensuite fixant les yeux sur *Livie*, qui le tenoit entre ses bras, il témoigna souhaiter *qu'elle se souvînt de leur mariage*, *& des liens qui avoient si longtems tenu leurs cœurs unis*; après quoi il rendit tranquillement l'esprit (*c*).

Tibère *mandé par* Livie.

Ainsi

(*a*) Vell. Patercul. L. II. c. 128.
(*b*) Tacit. Annal. L. I. c. 5.
(*c*) Sueton. ibid. c. 98. Vell. Patercul. ibid. Dio, ibid. p. 590.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il meurt à Nole.

Années après le Déluge 2014. Après J. C. 15. De Rome 763.

Livie soupçonnée d'avoir hâté sa mort.

Ainsi mourut le fameux *Auguste*, le 19. du Mois d'*Août*, qui avoit été apellé ainsi d'après lui, le même jour qu'il avoit commencé les fonctions de son prémier Consulat. Il avoit vécu 75 ans 10 mois & 26 jours, & régné depuis son prémier Consulat 56 ans, & depuis la Journée d'*Actium* seulement 43. *Tacite* & *Dion Cassius* rapportent une circonstance tout-à-fait remarquable de sa mort; savoir, qu'il mourût dans la même Ville, dans la même maison, & dans la même chambre où son Père *Octavien* étoit mort (*a*). On soupçonna *Livie* d'avoir hâté la fin de l'Empereur, parce qu'elle craignoit qu'à son retour à *Rome* il ne se reconciliât avec son petit-fils *Agrippa Posthumus*, qu'il avoit été voir quelques mois auparavant. Pour cet effet il s'étoit rendu dans l'Ile de *Planasie*, uniquement avec *Fabius Maximus*, à l'insu de *Livie*, de *Tibère*, & de ses plus intimes Favoris. *Fabius* en fit confidence à sa Femme *Martia*, & celle-ci à *Livie*, qui ne put s'empêcher d'en faire des reproches à l'Empereur. *Fabius* fut la victime de son indiscrétion: car étant allé saluer *Auguste* le lendemain, ce Prince le bannit pour jamais de sa présence, en lui disant *un éternel adieu*: exil auquel *Fabius* fut si sensible, qu'il se tua lui-même peu de tems après (*b*). Dans l'entrevue d'*Auguste* & de son petit-fils *Agrippa*, il y eut beaucoup de larmes répandues de part & d'autre, & beaucoup de témoignages de tendresse; d'où il y avoit lieu d'espérer que l'infortuné Jeune-homme rentreroit dans la maison de son Ayeul. C'est ce que *Livie* appréhendoit, & pour parer le coup, elle hâta, suivant plus d'un Auteur, la mort de son époux par le moyen de quelques figues empoisonnées (*c*). Le Corps de l'Empereur fut porté de *Nole* à *Bovilles* dans le voisinage de *Rome*, sur les épaules des principaux Magistrats des Colonies & des Villes municipales, qui se trouvoient sur la route. A *Bovilles* il fut reçu par les Chevaliers *Romains*, qui le transportérent à *Rome*, & l'exposérent dans le Portique du Palais Impérial sur le Mont *Palatin*.

Tibère, en vertu de la Puissance Tribunitienne dont il étoit revêtu, assembla le Sénat, mais il ne voulut point permettre que cette Assemblée fît autre chose que ce qui pouvoit avoir rapport aux Obsèques d'*Auguste*. Prémièrement le Testament de ce Prince fut remis aux *Pères Conscrits* par les *Vestales*, & lu à haute voix par *Polybe*, un des Affranchis d'*Auguste*. Voici comment cette Pièce commençoit: *Puisqu'il a plû aux Dieux de me priver de mes petits-fils* Caius & Lucius, *je déclare* Tibère *mon Héritier* &c.*.

Par

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 5. Dio, ibid. p. 589.

(*b*) Tacit. Annal. ibid.

(*c*) Tacit. Annal. ibid. Anonym. de Vita August. & L. de Garrulit. Oros. Zonar.

* Il paroit par ce préambule, qu'*Auguste* n'auroit jamais nommé *Tibère* son Successeur, si seulement un de ces deux jeunes Princes étoit resté en vie. Quelques Ecrivains assurent qu'*Auguste* connoissoit très-bien les inclinations tyranniques de *Tibère*, & que dans son lit de mort il ne put s'empêcher de plaindre le Peuple *Romain*, *Miserum Populum Romanum, qui sub tam lentis Maxillis erit.* Mais, dira-t-on, quel motif l'engagea donc à remettre les rênes de l'Empire entre les mains d'un homme qu'il jugeoit lui-même indigne de les tenir? Quelques Auteurs répondent à cette question, que la nomination de *Tibère* à l'Empire fut l'ouvrage de sa Mère *Livie*, qui s'étoit renduë entièrement maitresse de l'esprit d'*Auguste*: d'autres disent que ce Prince, par un rafinement d'amour-propre, vouloit se faire regreter, en se donnant un mauvais Successeur. Mais *Suétone* avoue n'avoir jamais pu croire, qu'un Prince aussi prudent

qu'*Au-*

Par le même Testament *Tibère* & *Livie* étoient institués ses héritiers, & *Livie* adoptée en la Famille des *Jules*, & honorée du nom d'*Augusta*. Ses petits-fils & leurs descendans étoient apellés au second degré; & dans le troisième les Grands de la Ville; non par amitié, dit *Tacite*, car il les haïssoit presque tous, mais par ostentation. Il légua au Peuple 400000 grands *Sesterces*; à la Populace 35000; à chaque Soldat des Gardes Prétoriennes 1000 petits *Sesterces*, & à chaque Légionaire 300.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Son Testament. Ses Legs. Quatre Ecrits de sa façon.

Son Testament ayant été lu, *Drusus* produisit aux *Pères Conscrits* quatre petits Livres écrits par l'Empereur défunt. Le prémier de ces Ouvrages contenoit quelques Règlemens rélatifs à la cèrémonie de ses Obsèques. Le second étoit proprement un journal des plus mémorables actions de sa vie, qu'il fit graver sur les colomnes d'airain qui soutenoient le frontispice de son Mausolée. Une grande partie de ce Journal a été conservée à la Postérité sur un ancien marbre trouvé dans la Ville d'*Ancyre* (*a*). Le troisième Livre comprenoit un abrégé des Forces & des Revenus de l'Empire, l'état de la Marine, celui des Dépenses, &c. Ce Régistre, si l'on peut y donner ce nom, étoit tout écrit de la main de l'Empereur. Le quatrième Ouvrage consistoit en un receuil d'instructions pour l'usage de *Tibère*, & les autres Magistrats de la République, auxquels il déconseilloit d'entreprendre de nouvelles conquêtes (*b*). Mais, dit *Tacite*, il seroit difficile de savoir si ce conseil lui fut suggéré par son affection pour les *Romains*, ou

(*a*) Gruter. Inscript. p. 130.

(*b*) Dio, Sueton. ibid.

qu'*Auguste*, ait pu agir par un semblable motif dans une affaire de cette importance. Suivant lui, cet Empereur, après avoir pesé les vices & les vertus de *Tibère*, jugea que ces dernières emportoient la balance. En conséquence de ce jugement, il déclara solemnellement, quand il l'adopta, qu'il ne se proposoit en cette occasion que l'avantage de la République. Il le dépeignit plus d'une fois dans ses Lettres comme un grand Général, & l'unique Soutien de *Rome*. *Suétone* rapporte quelques passages de ces Lettres: *Adieu*, dit-il, dans une d'elles, *mon cher* Tibère, *puissiez-vous être heureux dans vos entreprises, combattant, comme vous faites, pour moi & pour les Muses: Je serai très satisfait, si j'ai autant de bonheur que vous avez d'habileté & de valeur. Portez-vous bien, & prenez soin de vos quartiers d'Eté. Je ne saurois assez admirer la prudence avec laquelle vous avez sçu vous conduire au milieu de ce relâchement de Discipline & de lâcheté, qui ont infecté l'Armée; & ceux qui ont eu l'honneur de vous accompagner, reconnoissent unanimement, qu'il n'y a point d'homme au Monde à qui ce vers:*

Unus homo nobis vigilando restituit rem,

convienne mieux qu'à vous.

Et dans une autre Lettre: *Toutes les fois que je songe à quelque affaire importante, ou qu'il m'arrive quelque chose d'embarrassant, je sens d'abord le besoin que j'ai de mon cher* Tibère, *dont la prudence pourroit nous tirer des plus grands dangers. Je tremble toutes les fois qu'on me dit que par vos travaux continuels vous altérez votre santé. Permettez-moi donc de vous suplier de vous ménager davantage à l'avenir, si vous ne voulez pas que la prémière nouvelle de votre maladie ne donne le coup de mort à votre Mère & à moi, & n'expose le Peuple* Romain *au risque de perdre son Empire. Je ne fais aucun cas de ma santé, à moins que vous ne vous portiez bien* (1). Il paroit clairement par ces Lettres, qu'*Auguste* aimoit sincèrement *Tibère*, qu'il le regardoit comme le seul homme capable de soutenir la Dignité Impériale, & qu'ainsi il ne fit pas choix de lui par complaisance pour *Livie*, ou dans la vue rafinée de se faire valoir par la comparaison qu'on feroit de lui & de son Successeur.

(1) Sueton. in Tiber.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

ou par la crainte jalouse que ses Successeurs n'acquissent plus de gloire que lui par leurs exploits (*a*). Après cela on parla des honneurs qu'on lui rendroit. *Asinius Gallus* fut d'avis que le Convoi passât par la porte du Triomphe: *Lucius Arruntius* proposa que les titres des Loix qu'il avoit faites, & les noms des Nations, qu'il avoit vaincues, fussent portés devant son Corps:

Diversité d'avis des Sénateurs au sujet des Honneurs funèbres.

quelques Sénateurs furent de sentiment, que le jour de ses funerailles tous les Magistrats & tous les Chevaliers portassent des anneaux de fer au-lieu d'anneaux d'or, en signe d'affliction, & que, pour éterniser sa mémoire, non seulement le mois de *Sextilis*, mais aussi tout le tems qu'il avoit vécu, fût désigné par son nom, & apellé *Seculum Augustum*, c'est-à-dire, *le Siècle d'Auguste*. *Valérius Messala*, perdant de vue l'état de la question, ajouta que tous les ans on renouvelleroit le ferment de fidélité à *Tibère*. Ce Prince, surpris d'une proposition à laquelle il ne s'attendoit pas, lui demanda si c'étoit par son ordre qu'il parloit ainsi? *Je parle*, répondit *Messala*, par un nouveau tour de flaterie, *de mon Chef, & dans les choses où il s'agit de l'intérêt public, je ne prendrai jamais d'autre conseil que le mien propre; s'en offense qui voudra* (*b*). A la fin les Sénateurs convinrent de porter sur leurs épaules le Corps d'*Auguste* au bucher; mais *Tibère* s'y opposa, & avertit même le Peuple par un Edit de ne pas faire comme aux Obsèques de *Jules-César*, qu'il avoit troublées par son trop de zèle, & de ne se point obstiner à vouloir que le Corps d'*Auguste* fût brûlé dans le *Marché* plutôt que dans le *Champ de Mars*, qui étoit le lieu destiné pour cette cérémonie. Les funerailles se firent néanmoins avec la dernière magnificence. *Drusus* monta à la Tribune aux Harangues, & lut un éloge concis de l'Empereur défunt. *Tibère* prononça dans la Place publique son Oraison funèbre, qui fut reçue avec de grands aplaudissemens, qu'elle méritoit à juste titre, étant un chef-d'œuvre en son genre (*c*).

Son Corps brulé dans le Champ de Mars.

Quand le feu fut mis au bucher, on lâcha une Aigle du haut du bucher, comme pour porter son ame dans le Ciel. *Livie* & quelques-uns des principaux de *Rome* d'entre les Chevaliers restérent cinq jours dans le *Champ de Mars*, pour rassembler les cendres & les os, que les flammes avoient épargnés. *Livie* mit le tout dans une urne d'or, qu'elle déposa dans le superbe Mausolée qu'*Auguste* avoit déjà fait bâtir depuis longtems dans un Bôcage entre le *Tibre* & la *Voye Flaminia*. Il fut ordonné que les hommes méneroient deuil sur lui suivant la coutume, c'est-à-dire, environ trois semaines; mais les femmes une année entière, apparemment pour l'amour de *Livie*.

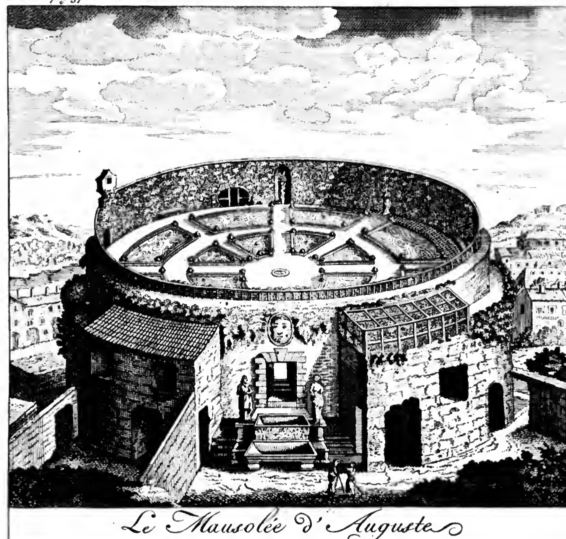
On lui décerne des honneurs Divins.

Les funerailles d'*Auguste* étant achevées, on lui décerna un Temple & le Culte Divin. La maison où il étoit né, celle où il étoit mort, & la plupart de celles qu'il avoit habitées, furent changées en Sanctuaires. *Livie*, qui s'apelloit alors *Julia Augusta*, voulut être à la tête des Prêtresses de la nouvelle Divinité; & fit présent de 10000 grands *Sesterces* à un Sénateur, nommé *Numerius Atticus*, qui affirma solemnellement par serment, qu'il avoit vu l'Ame d'*Auguste* s'élever vers le Ciel. Cette fable, qui n'étoit qu'une copie de celle que *Julius Proculus* avoit publiée plusieurs siècles au-

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 11. (*b*) Idem ibid. (*c*) Dio, L. LVI. p. 598.



Le Mausolée d'Auguste.



Le Mausolée d'Auguste

auparavant concernant *Romulus*, fut bientôt répandue & adoptée dans toutes les Provinces de l'Empire *Romain*: on érigea par-tout des Temples au Prince déifié, & un nouvel ordre de Prêtres fut institué à son honneur. *Tibère* lui consacra un Sanctuaire dans son propre Palais, &, choisit vingt & un Prêtres parmi les Sénateurs, se mettant lui-même, son fils *Drusus*, & son neveu *Germanicus*, du nombre des prémiers (*a*). Ce ne fut point par un principe de piété ou d'affection pour *Auguste*, comme le remarque très bien *Tacite*, que *Tibère* contribua à faire mettre ce Prince au rang des Dieux, mais parce qu'il étoit de son intérêt qu'on regardât comme sacrées toutes les loix & toutes les actions de celui qui l'avoit nommé son Successeur. Outre cela, en favorisant cette espèce de superstition, il fortifioit sa propre Autorité, qui ne pouvoit guères lui être contestée par des hommes qui adoroient un Prince, par lequel ils avoient été réduits en esclavage.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Son Caractère.

Auguste étoit un homme d'un jugement exquis, & d'une grande pénétration; il avoit un talent particulier pour les affaires, & un art merveilleux de profiter des conjonctures, & de tirer parti des qualités des autres. Dans les tems de la République, où la valeur & l'éloquence menoient aux prémiers Emplois, il n'auroit surement pas fait son chemin; car il n'étoit rien moins que brave; & pour ce qui est de son éloquence, *Tacite* la représente comme aisée, & telle qu'il convient à un Prince de l'avoir; mais cet Historien ajoute qu'elle n'étoit nullement propre à émouvoir des Républicains. Il ne s'ouvrit pas une route au Trône, son Grand-oncle *Jules-César* lui en ayant déjà frayé le chemin. Il eut à-la-vérité de puissans obstacles à surmonter, & il en vint à bout. Mais ses victoires furent l'ouvrage d'autrui. C'est ainsi que par la bravoure d'*Antoine* il défit *Brutus* & *Cassius*, & qu'il vainquit ensuite *Antoine* par le moyen d'*Agrippa*. Au reste il n'eut pas besoin de baucoup d'habileté pour tenir les rênes de l'Empire, dès-qu'il les eut une fois en main, presque aucun Républicain zélé n'ayant survêcu aux Journées de *Philippes* & d'*Actium*, & à tant de sanglantes Proscriptions. Naturellement vindicatif & cruel, il fit par un motif de haine bien des choses basses, dont *César* auroit été incapable. Nous ne trouvons aucun exemple de sa clémence, tant vantée, qu'après qu'il eut sacrifié à son caractère ombrageux tous ceux qu'il croyoit avoir sujet de craindre. Quand il se vit maître absolu de l'Etat, qu'il eut étouffé dans les *Romains* jusqu'à l'amour de la Liberté, & fait massacrer inhumainement ceux qui auroient pû le troubler dans la possession de sa Puissance usurpée, il gouverna avec une extrême douceur, & remplit tous les devoirs d'un excellent Prince; ce qui donna lieu à ce mot fameux, *Qu'il auroit été à souhaiter qu'il ne fût jamais venu au monde, ou qu'il ne fût jamais mort.* Comme aucun crime ne lui faisoit peur, nous osons croire que si la chose avoit été nécessaire, il n'auroit pas été plus scrupuleux sur les moyens de conserver son Pouvoir, qu'il ne l'avoit été sur ceux qu'il avoit mis en œuvre pour l'acquérir. Il feignit à-la-vérité, une ou deux fois, de vouloir abdiquer la Souveraineté; mais s'il avoit eu réellement ce dessein, il n'au-

(*a*) Dio, ibid. p. 598—600. Tacit. ibid. c. 11, 15. 18.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

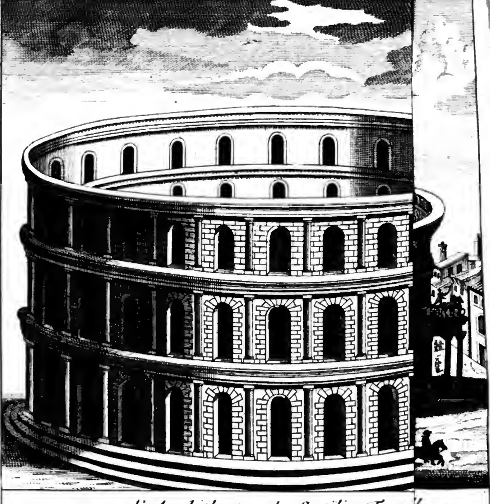
n'auroit pas, par une longue suite de Successeurs, ôté au Peuple *Romain* jusqu'à la possibilité de recouvrer jamais sa Liberté. Quand il n'eut plus d'héritiers de son propre sang, dont il se souciât, il adopta les fils de sa femme, & leurs fils; ce qui montroit clairement, qu'il vouloit perpétuer l'esclavage, & étendre son usurpation au-delà du tombeau. Quelques Auteurs disent pour l'excuser, que les maux de l'Etat étoient incurables, & que la République avoit absolument besoin d'un Chef. Mais *Auguste* lui-même en avoit jugé autrement; car en offrant de résigner sa Puissance, il témoigna que le rétablissement du Gouvernement Républicain lui paroissoit une chose praticable. *Drusus*, frère de *Tibère*, déclara être dans cette intention; & *Tibère* lui-même tint ce généreux langage, après être parvenu à l'Empire. *Auguste* auroit pu, par son Autorité absolue, ramener la République à sa prémière institution. En ce cas, il se seroit servi de sa Puissance d'une manière glorieuse, & auroit réparé en quelque sorte l'outrage qu'il avoit fait à sa Patrie, en l'asservissant. Mais au-lieu d'en agir ainsi, il fit tout ce qui dépendoit de lui pour perpétuer l'esclavage; & pour rendre ses Successeurs aussi absolus que lui-même. *Dion Cassius* fait sur ce sujet une réflexion que nous ne saurions passer sous silence, savoir, qu'*Auguste* auroit mérité d'être regardé comme un des meilleurs Princes qui ayent jamais régné, s'il n'avoit point usurpé l'Autorité Souveraine, mais qu'elle lui eût été transmise par ses Ancêtres. D'autres Ecrivains ne sont pas tout-à-fait dans les mêmes idées, & n'oseroient pas décider que les sages Loix qu'il publia, & la douceur avec laquelle il gouverna, après que son Autorité fut bien établie, ayent suffi pour expier son usurpation, & tous les crimes qui l'accompagnérent *.

La

* Quand on reçut à *Rome* la nouvelle de la mort d'*Auguste*, cet évènement donna lieu à différens discours, & à plusieurs observations sur son sujet, dont nous croyons devoir faire part à nos Lecteurs, qui pourront voir par là ce que pensoient de lui ses Amis & ses Ennemis. Au reste, ce qu'on va lire est tiré d'un des plus judicieux Ecrivains de l'Antiquité (1). ,, Plusieurs admiroient des cas fortuits: Que le dernier jour de sa vie étoit le même que celui auquel il avoit été la prémière fois désigné Consul; qu'il avoit fini sa vie dans la même Ville, dans la même maison, & dans la même chambre que son Père *Octavien*; qu'il avoit égalé le nombre des Consulats de *Valerius Corvinus* & de *Caius Marius*; qu'il avoit exercé 37 ans la puissance du Tribunat; qu'il avoit été proclamé 21. fois *Imperator*; outre tant d'autres honneurs multipliés en sa personne, ou inventés tout exprès en sa faveur. Mais les Politiques examinoient bien autrement sa vie. Ses Admirateurs disoient que sa piété filiale envers *César*, la nécessité des affaires, & l'impuissance des Loix, l'avoient embarqué dans une Guerre Civile; qu'il avoit consenti à beaucoup d'actions violentes d'*Antoine* & de *Lépidus* pour se venger des meurtriers de son Père; que *Lépidus* s'étant abatardi dans l'oisiveté de la vie privée, & *Antoine* s'étant abruti par les débauches, la République, déchirée par la discorde de ses Citoyens, n'avoit plus d'autre remède que d'être gouvernée par un seul: qu'*Auguste* n'avoit pourtant jamais pris le titre de *Roi* ni de *Dictateur*, mais seulement le nom de *Prince du Sénat*; que l'Empire lui étoit obligé d'être environné de l'Océan & de Fleuves très éloignés; que les Provinces, les Légions, les Armées de mer, étoient bien unies ensemble, les Citoyens obéissans aux Loix, les Alliés dans le respect, & la Ville embellie de Superbes Edifices; qu'à-la-vérité il avoit quelquefois employé la force & la rigueur, mais rarement, & toujours pour tenir le reste en paix. Ceux qui pensoient moins favorablement de l'Empereur défunt, disoient au contraire, Que la piété *alléguée* d'un fils envers son Père, & les besoins de la République, n'avoient été que des prétextes; que, par un désir effrené de régner, un Jeune-homme de fortune privée avoit corrompu les vieux Soldats à force de

,, dons,

(1) Tacit. l. I. c. 9.



l'Amphitheatre de Statilius Taurus.

„ dons, levé une Armée, & débauché les Légions du Consul *Décimus Brutus*, sous couleur de se réconcilier avec le parti de *Pompée*; qu'après avoir extorqué du Sénat les ornemens & l'autorité de Préteur, & s'être saisi des Troupes d'*Hirtius* & de *Pansa*, qui venoient d'être tués, soit par les Ennemis, ou par la perfidie du jeune *César*, (car on crut que *Pansa* étoit mort d'un appareil empoisonné mis à sa blessure, & *Hirtius* de la main de ses propres Soldats) il s'étoit fait créer Consul malgré le Sénat, & avoit tourné contre la République les armes, qu'il avoit prises pour elle contre *Antoine*. On lui attribuoit la proscription des Citoyens, & la donation des Terres des Alliés, blamée de ceux mêmes à qui elles tombérent en partage. Il est vrai, disoit-on, que la mort de *Cassius* & des deux *Brutus* est une juste vengeance de celle de son Pére, quoiqu'il eût été plus glorieux de sacrifier sa haine particulière à l'intérêt public: mais le jeune *Pompée* a été trompé par une paix simulée, & *Lépidus* par un faux semblant d'amitié. *Antoine* leurré par les Traités de *Tarente* & de *Brindes*, & par son mariage avec la sœur d'*Auguste*, a payé de sa vie cette frauduleuse alliance. Il est venu ensuite une paix, mais une paix sangiante, signalée par les supplices des *Varrons*, des *Egnaces*, & des *Jules* à *Rome*, & par les défaites de *Lollius* & de *Varus* en *Germanie*. On n'épargnoit pas même sa vie domestique. On lui reprochoit d'avoir enlevé une femme enceinte à son mari, & de s'être moqué de la Religion, en demandant aux Pontifes s'il lui étoit permis de l'épouser avant qu'elle fût accouchée; d'avoir souffert le luxe de *Quintus Atédius* & de *Védius Pollio* ses favoris; & de s'être laissé gouverner par *Livie*, dont la domination avoit été un joug pour la République, & plus encore pour la Maison des *Césars*; de s'être égalé en toutes choses aux Dieux, ayant voulu avoir comme eux des Temples, des Images, des Prêtres, & des Pontifes; que du reste il n'avoit point pris *Tibère* pour son Successeur par aucune tendresse qu'il eût pour lui, ni par aucun soin de l'intérêt public, mais seulement pour augmenter sa gloire par la comparaison, qu'il savoit qu'on feroit de lui avec un Prince dont il connoissoit l'orgueil & la cruauté ".

Tels étoient les sentimens des *Romains* au sujet de l'Empereur défunt. Mais après tout il faut avouer qu'*Auguste*, soit que nous l'envisagions comme Suprême Magistrat de la République, ou comme Citoyen dans sa vie domestique, avoit plusieurs qualités excellentes, & que peu d'hommes ont possédées à un degré aussi éminent que lui. Nous en allons faire ici le tableau, auquel nous ajouterons celui de ses défauts, afin de mettre nos Lecteurs mieux en état de porter un jugement exact du fameux *Auguste*.

Prémièrement, quand son Autorité fut une fois bien établie, il s'apliqua entièrement à redresser les griefs publics, à reprimer les desordres que l'insolence de la Soldatesque avoit introduits durant les Guerres Civiles, à affermir la paix dans toutes les Provinces, & à rendre ses Sujets heureux. Il ne se peut rien de plus beau que les sentimens dont il témoignoit être animé. *Je souhaite*, dit-il dans un de ses Edits, *de pouvoir établir la République solidement, & d'obtenir pour fruit de mes peines, d'être regardé comme l'Auteur d'un si excellent ouvrage; & je tiens pour un grand bonheur, d'emporter avec moi dans le tombeau l'espérance que la République, de la manière dont je l'ai fondée, continuera toujours à être dans un état florissant.* Quelques Ecrivains assurent qu'il auroit résigné son Autorité après sa prémière maladie, ou du moins qu'à sa mort il auroit rendu la Liberté à sa Patrie, s'il n'avoit pas été convaincu que d'autres se feroient mis sur les rangs, & auroient précipité la République dans de nouveaux troubles. Il fit plusieurs excellentes Loix pour la réformation des Mœurs; & l'on peut dire avec vérité, que jamais la vertu ne fut plus encouragée que sous son Régne. Ses Loix contre le Luxe, la Corruption par argent, l'Adultère, & toute sorte d'impureté, produisirent un grand changement dans la Ville, où le vice avoit marché longtems à visage découvert & tête levée. Après qu'il eut réformé les Mœurs des Citoyens, il s'apliqua à embellir la Ville. Pour cet effet il fit bâtir divers Edifices publics, dont les principaux étoient, le *Forum*, ou *Cour de Justice*, le Temple de *Mars le Vengeur*, le Temple d'*Apollon dans le Palais*, le Temple de *Jupiter qui lance la foudre*, dans le Capitole, le Portique de *Lucius* & de *Caius*, les Palais de *Livie* & d'*Octavie*, & le Théatre de *Marcellus*. Il répara plusieurs Temples, & en rebâtit d'autres, qui avoient été détruits par le tems ou par le feu, enrichissant les uns & les autres de magnifiques présens. Il donna au Temple de *Jupiter Capitolin*, pour ne rien dire des autres, en une fois jusqu'à 16000 livres pesant

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

d'Or, sans compter plusieurs Pierres précieuses, le tout montant à la valeur de cinquante millions de Sesterces. Il exhorta plus d'une fois les plus riches Citoyens, à réparer ou à ériger quelque Monument qui pût servir à embellir la Ville; & ce fut à sa sollicitation que *Marcius Philippus* fit bâtir le Temple d'*Hercules Musarum*, *L. Cornificius*, le Temple de *Diane*, *Asinius Pollio* la *Cour de la Liberté*, *Munatius Plancus* le Temple de *Saturne*, *Cornélius Balbus* un Théatre, *Statilius Taurus* un Amphithéatre, & *Marcus Agrippa* un grand nombre d'Edifices superbes. Pour garantir la Ville, ainsi embellie, des incendies & des inondations dont elle avoit auparavant éprouvé plus d'une fois les funestes effets, il la partagea en quatorze Quartiers, établissant pour chaque Quartier un Magistrat particulier, & un des principaux Citoyens pour chaque Rue. Des Gardes devoient patrouiller toute la nuit pour veiller au feu & à la sureté des Maisons & des Rues. Comme il étoit souvent arrivé, que les Quartiers les plus bas de la Ville avoient été inondés par les eaux du *Tibre*, il fit nettoyer & agrandir le lit de ce Fleuve, qui étoit rempli d'ordures & de décombres de maisons; & pour que la Ville fût plus accessible de tous côtés, il se chargea de réparer la *Voye Flaminia* jusqu'à *Ariminum*, laissant le reste des grands-chemins à racommoder à ceux qui avoient triomphé, les fraix que ces derniers faisoient en cette occasion, se payant des dépouilles de l'Ennemi.

Il témoigna toujours un grand respect pour le Nom *Romain*, & n'accordoit qu'avec beaucoup de réserve les Droits de Citoyens à des Etrangers. Nous pouvons alléguer sur ce sujet deux exemples frappans. *Tibère* l'ayant prié d'accorder le Droit de Bourgeoisie à un certain *Grec*, qui étoit un de ses Cliens, il lui écrivit en réponse; *qu'il ne lui accorderoit pas sa demande, à moins qu'il ne vînt lui-même pour lui en faire sentir la Justice*. *Livie* ayant pareillement exigé cette grace en faveur d'un *Gaulois*, il refusa la chose, mais il exemta le *Gaulois* du tribut qu'il avoit accoutumé de payer, ajoutant *qu'il aimoit mieux diminuer le revenu public, que prostituer l'honneur du Nom* Romain. Sa vénération pour la mémoire des Héros, qui avoient contribué à reculer les frontières de l'Empire, l'engagea à faire réparer tous leurs Monumens, & à placer leurs Statues dans les deux portiques de la grande Place qui portoit son nom. Il déclara à cette occasion par un Edit, *Qu'il avoit dessein de les proposer comme un modèle, tant à lui-même, qu'aux Princes qui lui succèderoient.*

Comme il n'avoit presque aucun talent pour la Guerre, il ne commanda l'Armée en personne que deux fois contre un Ennemi étranger, savoir, en *Dalmatie*, étant encore fort jeune, & dans son expédition contre les *Cantabres*. Il fit les autres guerres par ses Lieutenans, qui subjuguérent sous ses auspices les *Cantabres*, les *Dalmates*, les *Pannoniens*, les *Illyriens*, les *Rhætiens*, les *Salasses*, & les *Germains*, qui habitoient les Pays situés entre l'*Elbe* & le *Rhin*. Il avoit pour maxime, qu'il ne falloit jamais entreprendre une guerre, ni risquer une bataille, que quand il y avoit beaucoup plus à espérer qu'à craindre: *car ceux qui hazardent considérablement*, disoit-il, *pour gagner peu de chose, ressemblent à des hommes qui pêcheroient avec des hameçons d'or, dont la perte ne feroit surement point réparée par ce qu'ils pourroient attraper.* Une de ses règles étoit, que l'étourderie & la précipitation devoient être regardées comme les deux plus grands défauts qu'un Général pût avoir, & on lui entendit dire à cet égard plus d'une fois, *Festina lenté.* Il tenoit sévèrement la main à l'observation de la Discipline Militaire, ne permettant que difficilement, même à ses Lieutenans, de quiter le Camp, & de venir à *Rome:* encore falloit-il que les Troupes fussent en quartiers d'Hiver. Un Chevalier *Romain* ayant fait couper les pouces à deux de ses fils pour les mettre hors d'état de servir, il le condamna à être vendu pour Esclave, & confisqua son bien. Il licentia la dixième Légion, uniquement pour avoir témoigné quelque répugnance à obéir à ses ordres, & en renvoya d'autres sans leur accorder les récompenses duës aux Vétérans, seulement pour avoir demandé leur congé. Si dans un engagement quelque Cohorte ou Légion lâchoit le pié, ou même étoit mise en desordre, il la faisoit décimer. Les Centurions & les Tribuns Militaires, qui abandonnoient leurs postes, étoient exécutés sur le champ. Quand leurs fautes étoient légères, il se contentoit de les faire tenir tout le jour devant son Prétoire, quelquefois avec de longues perches entre les mains. Après les Guerres Civiles il n'apella jamais ceux qui servoient sous lui *Camarades*, mais seulement *Soldats*, & ne voulut pas souffrir que les enfans de sa femme leur donnassent un autre nom, regardant comme une chose incompatible avec la Discipline Militaire, & avec la grandeur de sa Maison, de traiter les Soldats avec plus de familiarité.

Il

Il n'étoit pas moins soigneux dans l'administration de la Justice; car non seulement il établit des Juges d'une probité connue, mais il fut aussi lui-même très assidu à écouter des plaidoyers, donnant quelquefois une partie de la nuit à cette occupation. Quand quelque indisposition l'arrêtoit dans son Palais, il faisoit venir les Parties devant lui, considérant le devoir d'administrer la Justice comme indispensablement attaché à la condition d'un Prince. A toute heure il étoit prêt à donner audience au moindre de ses Sujets. Quelqu'un lui ayant présenté un jour une requête, d'un air craintif, il dit fort plaisamment, *qu'il lui avoit remis sa requête, précisément comme s'il avoit présenté quelque chose à un Eléphant.*

Pour qu'on pût avoir plus librement recours à lui, il évitoit tout air de faste. Dans cette vue, quand il entroit dans quelque Ville, ou qu'il en sortoit, c'étoit presque toujours de nuit, afin de ne causer aucun embarras aux Habitans. Il n'entroit jamais dans le Sénat sans saluer tous les Sénateurs par leur nom, & en s'en allant il prenoit congé d'eux de la même manière. Il assista aux festins tant publics que particuliers, & ne renonça à cette coutume, que quand il commença à être avancé en âge, & à ne pouvoir plus souffrir l'agitation & le bruit. Il abhorroit tellement le titre de *Dominus*, ou *Seigneur*, qu'il fit défendre par un Edit, qui comprenoit jusqu'à ses enfans, & leurs descendans, que qui que ce fût n'auroit à le désigner par ce nom. Dans les assemblées, qui se tenoient pour l'Election des Magistrats, il votoit dans sa Tribu comme un simple Particulier; & dans les Cours de Justice il permettoit non seulement qu'on l'interrogeât, mais même il ne trouvoit pas mauvais que les Juges & les Avôcats de la Partie adverse recusassent sa déposition. Ses Favoris, quoique très considérés à *Rome*, étoient soumis aux Loix comme tous les autres Citoyens, & il ne vouloit pas même les recommander aux Juges. De tous les Criminels accusés en Justice de son tems, il n'en sauva qu'un seul, qui lui avoit découvert une conspiration tramée contre sa personne; encore ne le sauva-t-il qu'en engageant son Accusateur à ne pas poursuivre son action. Les Anciens rapportent divers exemples de sa clémence, dans le tems qu'il possédoit une Autorité absolue. Un certain *Junius Novatus* publia contre lui, au nom du jeune *Agrippa*, une Lettre remplie d'invectives: offense dont *Auguste* ne le punit, qu'en lui imposant une petite amende. Un certain *Cassius Patavinus* eut la hardiesse de déclarer en public qu'il ne lui *manquoit ni la volonté ni le courage de délivrer* Rome *de son nouveau Monarque*; & *Auguste* borna son ressentiment à lui ordonner de sortir de *Rome*. *Æmilius Ælianus* ayant été accusé, entre autres choses, d'avoir parlé de lui avec un extrême mépris, l'Empereur se tournant du côté de l'Accusateur, & feignant d'être transporté de colère, *Je voudrois de tout mon cœur*, lui dit-il, *que vous pussiez prouver ce que vous avancez: en ce cas, je convaincrois* Ælianus *que j'ai une langue aussi bien que lui, & que je puis dire de lui, le double de ce qu'il peut avoir dit de moi.* *Tibère* s'étant plaint aussi dans une Lettre qu'il lui écrivit, de l'insolence d'*Ælianus*, il lui fit cette réponse: *Mon cher* Tibère, *ne vous abandonnez pas trop à votre indignation; méprisons les paroles, & tenons-nous pour heureux qu'on ne puisse pas nous faire de plus grand mal.*

Pour ce qui est de sa libéralité, elle ne connoissoit point de bornes; il fournissoit constamment du blé à plus de 100000 familles, & la distribution s'en faisoit de mois en mois. Il partagea souvent parmi le Peuple de prodigieuses sommes, donnant quelquefois jusqu'à 400 *Sesterces* par tête, sans en excepter même les enfans. Il étoit toujours disposé à prêter sans intérêt telle somme qu'on vouloit, pourvu qu'il fût nanti du double de la valeur de la somme prêtée. Quand il fit publier la Loi, qui excluoit du Sénat ceux dont le bien ne montoit pas à 1200000 *Sesterces*, par compassion pour plusieurs Familles nobles, il fit présent à chacune d'elles de ce qui leur manquoit pour completter cette somme. Il donna au Peuple, en son propre nom, 24 Spectacles, qui lui coûtérent un argent infini & 23 pour d'autres Magistrats, qui étoient absens, ou hors d'état d'en soutenir la dépense.

Tel étoit *Auguste*, considéré comme suprême Magistrat. Dans sa vie domestique, ce Prince nous est représenté par *Suétone*, comme un Père tendre, un Ami fidèle, & un Maître doux, & en même tems févère. Il éleva sa fille, & les enfans qu'elle eut, avec un soin extrême, ne permettant qu'à des gens sages & vertueux d'en aprocher. Il servit lui-même de Précepteur à ses petits-fils, sur lesquels il avoit fondé de grandes espérances; mais il se trouva cruellement trompé dans son attente, comme nous l'avons vu dans l'histoire de son Règne. On pouvoit compter sur son amitié; car il récompensoit non seulement les ser-

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

vices que ses Amis lui rendoient, mais il supportoit aussi leurs défauts. De tous ceux qu'il honora de son affection, aucun ne reçut de sa part un mauvais traitement, excepté *Salvidiénus Rufus*, & le fameux Poëte *Cornélius Gallus*, qui l'avoient mérité. Ses autres Favoris vécurent toujours honorablement & dans l'opulence. Pour ce qui est de ses Domestiques, il éleva à des Charges, & combla de richesses ceux d'entre eux qui se conduisirent bien. Il fit mourir un de ses Affranchis, nommé *Proculus*, à cause qu'il avoit des intrigues criminelles avec des femmes mariées. *Thallus*, un autre de ses Affranchis, & son Sécrétaire, qui avoit révélé quelques secrets pour la somme de 500 *Denarii*, eut les jambes cassées par son ordre. Il fit jetter dans une Rivière plusieurs des Domestiques de son petit-fils *Caius*, pour avoir levé de l'argent dans la Province de leur Maître à son insu. Se promenant un jour à l'écart avec un autre de ses Affranchis, nommé *Dioméde*, un Sanglier vint tout-à-coup à eux. *Dioméde* prit la fuite, & laissa *Auguste* se tirer d'affaire comme il pourroit: lâcheté dont ce Prince ne fit que rire.

Il s'apliqua, dès sa prémière jeunesse, à l'étude de l'Eloquence & des autres Arts Libéraux. Durant la guerre de *Modène*, il ne passa point de jour, malgré les affaires dont il étoit accablé, sans lire, écrire, & déclamer. Il composa plusieurs Livres sur divers sujets; savoir, *une réponse au* Caton *de* Brutus; *des exhortations à l'étude de la Philosophie*, *l'Histoire de sa Vie* jusqu'à la guerre contre les *Cantabres*, en XIII. Livres; un Poëme Epique intitulé *Sicile*, & un Livre d'Epigrammes. Il avoit commencé une Tragédie en stile magnifique; mais sentant qu'il ne lui seroit pas possible de soutenir ce stile, il effaça ce qu'il avoit écrit. Quelques-uns de ses Amis lui ayant demandé ce qu'étoit devenu *Ajax*, qui formoit le sujet de sa Pièce, il répondit, *Ajax s'est tué avec une éponge.* Quoiqu'il entendit très bien le *Grec*, il ne parloit pas facilement cette Langue; & quand il devoit composer quelque chose en *Grec*, il couchoit par écrit en *Latin* ce qu'il vouloit dire, & chargeoit ensuite quelque autre de la traduction. En lisant les Auteurs, tant *Latins* que *Grecs*, il faisoit principalement attention aux préceptes & aux exemples qui pourroient être d'usage à lui-même ou à ses Amis. Quand il trouvoit quelque règle de conduite, il la transcrivoit de sa propre main, & l'envoyoit à ses Domestiques, aux Gouverneurs de Provinces, ou aux Magistrats de la Ville, suivant le besoin que les uns ou les autres pouvoient en avoir. Il lui arriva même quelquefois d'écrire au Sénat des Livres entiers, qu'il recommandoit ensuite au Peuple par une proclamation. Sa générosité envers les Gens de Lettres étoit très grande. De-là tant d'illustres Ecrivains, dont les Ouvrages font autant de preuves du goût & de la libéralité d'*Auguste*.

Mais ses vertus n'étoient rien moins que pures. Il s'abandonna aux plus honteuses voluptés, & la vieillesse même n'eut pas le pouvoir de le corriger à cet égard. Les Loix sévères qu'il avoit faites lui-même contre l'Adultère, & les liens sacrés de l'Amitié furent également incapables de l'empêcher de tomber dans ce crime: témoin son intrigue avec la femme de *Mécène*. C'étoit une imprudence impardonnable à un aussi grand Politique, de violer journellement ses propres Loix, particulièrement après avoir déclaré hautement, en condamnant à mort ceux qui s'étoient rendus coupables d'Adultère, qu'il regardoit ce crime comme indigne de pardon. *Marc-Antoine*, dans une des Lettres qu'il lui écrivit avant qu'ils se brouillassent, le raille sur ses intrigues avec plusieurs Femmes mariées de la prémière distinction, qu'il nomme. Ses Amis, pour excuser une conduite si scandaleuse, disoient qu'il caressoit les Dames, pour être instruit par leur moyen des complots de leurs maris. On prétend qu'il répudia sa femme *Scribonie* par complaisance pour une de ses Concubines, qu'elle avoit offensée. *Livie* se conduisit plus finement: elle se prêta à ses inclinations vicieuses, & eut même soin de lui procurer des Maîtresses. Plusieurs de ses Amis se chargérent pareillement d'une si indigne commission; ce qui donna lieu à de sanglantes Satyres. *Marc-Antoine* lui reprocha d'avoir gagné les bonnes graces de son Grand-Oncle *Jules-César* aux dépens de son innocence, & son frère *Lucius Antonius* l'accusa de s'être abandonné, pendant le séjour qu'il fit en *Espagne*, à *A. Hirtius*, qui fut dans la suite Consul, pour la somme de 300000 *Sesterces*. On raconte à cette occasion, que le Peuple, non seulement interpréta à son deshonneur, mais témoigna même goûter infiniment, le passage d'une Comédie, où un des Acteurs dit en parlant d'un Prêtre de *Cybèle*, battant son tambour, *vide ut cinædus orbem digito temperet*? Quelques Ecrivains l'ont aussi représenté comme

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

me avide des meubles d'autrui, & particulièrement de Vases *Corinthiens*; & ajoutant que du tems de la Proscription, on trouva ces mots écrits au bas de sa Statue, *Pater Argentarius, ego Corinthiarius*, c'est-à-dire, *mon Père faisoit commerce d'Argent, & moi de Vases* Corinthiens; car on prétendoit que plusieurs personnes avoient été proscrites à cause de leur Vaisselle, & que son Père avoit été Banquier. Nous avons vu que ce dernier article étoit une calomnie, son Père ayant été élevé de bonne heure aux prémières Charges de la République. Pour ce qui est du desir immodéré d'avoir des ameublemens superbes, *Suétone* le justifie à cet égard, en assurant que les meubles de sa maison, qui se voyoient encore de son tems, n'étoient pas même assez riches pour un Particulier qui auroit eu un peu de goût. Cet Historien ajoute, qu'à la prise d'*Alexandrie*, de tous les ameublemens de *Cléopatre* il ne se réserva qu'une coupe de porcelaine. Il aimoit beaucoup à jouer aux Dez, ce qui donna lieu au Distique suivant, qui fut fait durant la Guerre de *Sicile*.

Postquam bis classe victus naves perdidit,
Aliquando ut vincat ludit assidue aleam.

C'est-à-dire, *Ayant perdu deux fois sa Flotte sur mer, il joue tout le long du jour, pour gagner au moins une fois*. *Suetone* assure qu'il ne jouoit que pour s'amuser, & cite sur ce sujet une de ses Lettres à *Tibère*, dans laquelle il lui dit qu'il avoit passé agréablement la Fête de *Minerve*, & joué aux Dez chaque jour. *Votre frère*, ajouta-t-il, perdoit beaucoup au commencement, il se remit ensuite. Il m'en a couté 20000 *Sesterces*; mais si j'avois exigé tout ce qui m'étoit dû, ou gardé tout ce que j'ai donné, j'en aurois gagné plus de 50000. Naturellement superstitieux, il ajoutoit foi aux Songes, & au Vol des Oiseaux. Si le matin on lui donnoit un de ses souliers au-lieu de l'autre, il se croyoit menacé de quelque malheur. S'il pleuvoit quand il alloit entreprendre un voyage, il interprétoit ce accident comme lui annonçant un prompt retour. Il ne vouloit jamais se mettre en chemin le lendemain des *Nundinæ*, ni entreprendre quelque affaire importante le jour des *Nones*. Il avoit tellement peur du tonnerre & des éclairs, qu'il faisoit porter par-tout avec lui une peau le Vache marine, comme une espèce de préservatif; cependant, pour plus de sureté, dès-qu'il croyoit avoir lieu d'appréhender quelque orage, il se retiroit dans un caveau, ou dans quelque autre lieu souterrain.

Telles furent les bonnes & les mauvaises qualités d'*Auguste*. Durant la Guerre Civile, il n'y eut point de crime trop noir pour lui; mais après que par des proscriptions & des assassinats, il eut exterminé tous ceux qui lui donnoient le moindre ombrage, il gouverna l'Etat avec sagesse & avec modération. Son Règne fut long & tranquille & pendant cette longue tranquillité on eut occasion d'oublier les calamités de la Guerre, & de regarder *Auguste* comme l'Auteur de la prospérité dont on jouissoit. D'un autre côté, le caractère odieux de ses Successeurs contribua infiniment à le faire regreter.





HISTOIRE DU REGNE

de *TIBERIUS, NERO, CESAR.*

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Tibère. Agrippa *assassiné.*

LA prémière action du Règne de *Tibère* fut le meurtre du jeune *Agrippa*, que le nouvel Empereur fit tuer par un Tribun Militaire, avant qu'il permît que la mort d'*Auguste* fût rendue publique. *Tibère* ne dit rien de cette exécution au Sénat, & auroit voulu qu'on crût qu'*Auguste* avoit ordonné au Tribun de tuer *Agrippa*, au prémier avis qu'il auroit de sa mort. Pour donner à ceci un air de vérité, quand le Tribun, suivant la coutume, vint informer *Tibère* que ses ordres avoient été exécutés, ce Prince lui répondit qu'il ne lui avoit rien ordonné, & qu'il rendroit compte au Sénat de ce qu'il venoit de faire. Ce langage allarma extrêmement *Crispus Sallustius* *, qui étoit instruit de tous les secrets de *Tibère*, & qui avoit lui-même en-

* *Crispus Sallustius*, de l'Ordre des Chevaliers, étoit petit-neveu du fameux Historien *Caius Salustius*, qui l'avoit adopté. Il n'auroit tenu qu'à lui de s'élever aux prémières Charges de l'Etat ; mais à l'imitation de *Mécène*, qu'il s'étoit proposé pour modéle, il se contenta du titre de Chevalier *Romain*, quoiqu'il surpassât en crédit & en richesses plusieurs Personnages Consulaires & honorés de Triomphes. Durant la vie de *Mécène*, il devint le second Favori d'*Auguste*, & à la mort de ce fidèle Conseiller, il fut le Confident, prémièrement de l'Empereur, & ensuite de son Successeur *Tibère*. Il se piquoit de magnificence, & portoit le luxe & la dépense aussi loin que *Mécène* même; mais il étoit capable d'entreprendre & d'exécuter des choses difficiles, & cachoit un grand fond d'activité sous un air d'indolence (1).

(1) Tacit. Annal. L. I.

envoyé l'ordre au Tribun. Il favoit qu'il n'étoit pas moins dangereux de dire la vérité, & de charger l'Empereur, que de justifier l'Empereur, & s'accuser soi-même. Dans cette perplexité il s'adressa à *Livie*, & lui conseilla de *ne divulger en aucune façon les secrets du Palais, les avis des Ministres, ou les services de la Soldatesque*, ajoutant *que* Tibère *devoit bien se garder d'affoiblir l'Autorité Souveraine, en rapportant tout au Sénat, le despotisme étant de nature à ne pouvoir résider que dans la personne d'un seul* (a). *Livie* profita du conseil de *Salluste* & il ne fut plus question du meurtre d'*Agrippa* *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Aussitôt que la mort d'*Auguste* fut sue à *Rome*, les Consuls, les Sénateurs, & les Chevaliers, coururent à l'envi à la servitude, pour nous exprimer avec *Tacite*. Ils composérent tous si bien leur extérieur, que sans paroître joyeux de la mort d'*Auguste*, ni tristes de l'avènement de *Tibère*, ils entremêloient les larmes avec la joie, & les regrets avec l'adulation. Les deux Consuls *Sextus Pompéius* & *Sextus Apuléius*, prêtérent les prémiers le serment de fidélité à *Tibère*, & le reçurent après, en son nom, comme en celui du Sénat, de la Milice, & du Peuple. Car *Tibère* affectoit de commencer toutes les fonctions publiques par le Ministère des Consuls, comme si l'ancienne République eût subsisté encore, & qu'il eût été en suspens s'il devoit accepter l'Empire. L'Edit même, par lequel il convoquoit le Sénat, étoit court & humble, disant qu'il n'usoit de ce droit qu'en vertu du pouvoir de Tribun qu'il avoit reçu d'*Auguste*. Ce langage si modeste ne l'avoit pas empêché néanmoins dès qu'*Auguste* fut mort, de donner le mot aux Cohortes Prétoriennes, d'aller au Sénat accompagné de Gardes, & d'écrire aux Armées comme celui qui venoit de succéder à l'Empire. Son but en prenant ce stile, étoit de s'assurer de la fidélité des Troupes répandues en différentes Provinces, & qui auroient pu se déclarer pour *Germanicus*, qui se trouvoit actuellement en *Allemagne*, à la tête de sept Légions, & d'un grand Corps d'Auxiliaires. Mais il en agit d'une manière toute différente avec le Sénat. Quand les *Pères Conscrits* lui offrirent l'Autorité Souveraine, il feignit de n'en pas vouloir, quoiqu'il s'en fût déjà emparé, & entama un discours artificieux sur la grandeur de l'Empire *Romain*, & sur sa propre incapacité; disant, *Que le Divin Génie d'*Auguste *étoit seul capable de soutenir un pareil Emploi; que pour lui, il savoit par expérience, ayant déjà eu quelque part au Gouvernement avec* Auguste, *de combien*

Modestie affectée de Tibère.

(a) Tacit. Annal. L. I. c. 6. Dio, L. LVI. p. 590.

* *Suétone* dit qu'*Agrippa* fut tué par un Tribun Militaire, qui, avant que d'en venir à l'exécution, lui fit la lecture de l'ordre qu'il avoit reçu à cet égard. Cet ordre, ajoute l'Auteur que nous venons de nommer, fut donné par *Auguste* en mourant; ou par *Livie*, au nom de ce Prince, à l'insu de *Tibère*, ou de concert avec lui; car les sentimens sont partagés sur tous ces articles (1). Mais *Tacite* affirme expressément, qu'*Auguste* ne songea jamais à faire répandre son propre sang; & d'ailleurs il n'y a pas la moindre apparence, qu'il ait voulu sacrifier son petit-fils aux intérêts du fils de sa femme. Ainsi l'on peut soupçonner *Livie* & *Tibère* d'avoir immolé cette victime à leur ambition. Quoique l'Assassin qui devoit faire le coup, fût un homme hardi & fort, & qu'il eût trouvé *Agrippa* desarmé, il ne put cependant venir à bout de le tuer qu'avec bien de la peine. En sa personne fut éteinte la Famille d'*Auguste*.

(1) Sueton. in Tiber. c. 22.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

bien de difficultés & de dangers la Puissance Souveraine étoit environnée. Que puisque la Ville se trouvoit peuplée d'un grand nombre d'illustres Citoyens, il n'étoit pas juste de le charger seul du fardeau, &c. Quand il eut achevé de parler, les Sénateurs, qui craignoient sur toutes choses de paroître avoir compris ce qu'il venoit de dire, fondirent en larmes, & s'étant jettés à ses piés, embrassérent ses genoux, le supliant de la manière du monde la plus servile & la plus basse, de ne les point abandonner, & de prendre en main les rênes du Gouvernement, que lui seul étoit capable de tenir. *Tibère*, feignant de se rendre à leurs sollicitations, *Il m'est impossible*, leur dit-il, *de soutenir seul tout le poids du Gouvernement; mais si vous voulez m'en confier une partie, j'en prendrai l'administration.* Alors *Asinius Gallus* * s'étant levé, lui adressa la parole en ces termes: *Hé bien, quelle partie veux-tu? Tibère*, surpris de cette demande, resta d'abord interdit; mais s'étant remis, il répondit *qu'il lui siéroit mal de choisir une partie de ce dont il aimeroit mieux être déchargé tout-à-fait. Asinius*, qui reconnut à son visage qu'il étoit piqué, repliqua, que la demande qu'il venoit de faire, ne tendoit point à partager ce qui ne pouvoit être séparé, mais à lui faire avouer que la République n'étant qu'un seul Corps, ne devoit aussi être gouvernée que par un seul Esprit. Et, après avoir loué *Auguste*, il pria *Tibère* de se souvenir de ses victoires, & de tout ce qu'il avoit fait de glorieux en tems de paix &c. Mais tout cela n'adoucit point un Prince qui le haïssoit de longue main, comme un homme qu'il soupçonnoit avoir épousé *Vipsania*, fille d'*Agrippa*, autrefois sa femme, pour s'élever au-dessus d'une condition privée. Ainsi il résolut de profiter de la prémière occasion, qui se présenteroit, pour se défaire de lui. *Lucius Arruntius* †, *Quintus Hatérius*, & *Mamercus Scaurus* l'offensérent pareillement;

* *Asinius Gallus* étoit fils du fameux *Asinius Pollio*, Favori d'*Auguste*, & le grand Protecteur des Sciences & des Gens de Lettres. Il avoit été Consul onze ans auparavant avec *Caius Marcius Censorinus*, & avoit aussi rempli la Charge de Triumvir *Monetalis*, ou *Inspecteur de la Monnoie*, comme il paroit par une des Médailles d'*Auguste*, dont le revers porte cette légende, *C. Asinius Gallus* III. vir A. A. A. F. F. c'est-à-dire, *Triumvir auro, argento, ære, flando, feriundo.* Au commencement la Charge d'Inspecteur de la Monnoie étoit annexée au Consulat, deux Sénateurs étant pour cet effet associés aux Consuls; mais dans la suite les Chefs de la République furent dispensés de ce soin, & l'on nomma, quelquefois deux, d'autres fois trois, & d'autres fois quatre Personnes pour avoir la direction de la Monnoie. On les nommoit, suivant leur nombre, *Duumviri*, *Triumviri*, *Quatuorviri Monetales*, *æris*, *argenti*, *auri flatores* (1). Ces Magistrats sont quelquefois décrits sur des Médailles, qui étoient apparemment la Monnoie courante, en ces mots. *Cur. X. Fl.* c'est-à-dire, *Curatores denariorum flandorum*, & ils furent apellés ainsi jusqu'à la création des *Triumviri Monetales*. Mais pour revenir à *Asinius Gallus*, *Suétone* lui attribue une espèce de parallèle entre *Cicéron* & son Père *Asinius Pollio*. Comme il y donnoit la préférence à son Père, l'Empereur *Claude* publia un Livre, qu'il intitula, *Défense de* Cicéron *contre les Ecrits de* Gallus.

† *A. Lucius Arruntius* descendoit d'une ancienne & noble Famille, avoit des talens extraordinaires, possédoit de grands biens, & étoit fort considéré du Peuple. *Auguste* connoissoit son mérite. Dans un des derniers entretiens de sa vie, parlant de ceux qui refuseroient l'Empire, bien-que très capables de le gouverner; ou qui n'en étant pas capables, y

(1) Pompon. L. II, de Origin. Juris.

ment; *Arruntius*, par un discours qui avoit beaucoup de rapport avec celui de *Gallus*; *Hirtius*, en lui demandant, *jusqu'à quand il souffriroit que la République fût sans Chef?* & *Scaurus*, pour avoir dit, par manière de raillerie, *qu'il y avoit lieu d'espérer que* Tibère *se rendroit enfin aux prières du Sénat, puisqu'il ne s'étoit pas opposé par son droit de Tribun, à la proposition faite par les Consuls en sa faveur.* Ces plaisanteries hors de saison, qui marquoient clairement que ces illustres Citoyens avoient pénétré les intentions de *Tibère*, leur coutérent cher; car il les sacrifia tous dans la suite, sous divers prétextes, à son ombrageuse politique. D'autres Sénateurs parlérent plus hardiment encore; & cependant il ne paroit pas que *Tibère* se soit vangé d'eux. Apparemment qu'il n'avoient, ni assez de naissance, ni assez de talens, pour qu'il ait eu lieu de les redouter. Un d'eux, las de l'ambiguité de ses réponses, par lesquelles il tenoit en suspens le Sénat, qui restoit prosterné à ses piés, s'écria, *Que* Tibère *accepte l'Empire, ou qu'il déclare en termes formels qu'il n'en veut pas.* Un autre, lui adressant la parole, *Bien des gens*, dit-il, *exécutent lentement ce qu'ils promettent fort vite; mais vous promettez lentement ce que vous avez déjà exécuté (a).* Et véritablement, il règnoit déjà, s'étant emparé de toutes les prérogatives attachées à la Puissance Souveraine, immédiatement après la mort d'*Auguste*; mais dans son procédé mystérieux avec le Sénat, il avoit deux vues. La prémière étoit de faire croire qu'il avoit été élu par la République, plutôt qu'introduit par les artifices d'une femme, & par l'adoption d'un vieillard affoibli par l'âge. Le second but, qu'il se proposoit, étoit de découvrir la bonne ou mauvaise volonté des Grands, & de discerner ses Amis d'avec ceux qui ne l'étoient pas (b). A la fin, faisant semblant de ne pouvoir plus tenir contre les instances des *Pères Conscrits*, & tout en se plaignant de la pesanteur du fardeau qu'on lui imposoit, il se rendit peu-à-peu, & accepta enfin le Gouvernement, mais de façon pourtant à faire espérer qu'il abdiqueroit un jour sa Puissance. Voici en quels termes, il s'exprima. *J'accepte l'Empire, & le garderai jusqu'à ce que vous*, Pères Conscrits, *jugiez vous-mêmes, suivant votre prudence, qu'il sera tems que je me repose dans ma vieillesse.*

Hardiesse de quelques Sénateurs.

Il accepte l'Empire.

Ainsi fut élevé à l'Empire *Tibérius Claudius Drusus Néro*, *. dans la

56.

(a) Tacit. Annal. c. 11, 12. Sueton. ibid. Dio, L. LVII. p. 602. (b) Tacit. ibid.

y voudroient pourtant monter; ou qui en feroient tout ensemble dignes & desireux; cet Empereur avoit dit que *M. Lépidus* en étoit digne sans le désirer; qu'*Asinius* le desiroit sans le mériter; & qu'*Arruntius n'en étoit pas indigne, & ne manqueroit pas de s'en saisir, s'il en trouvoit l'occasion* (1). On convient qu'il parla ainsi des deux prémiers; mais quelques-uns ont mis *Cnée Pison* au-lieu d'*Arruntius*; & tous, excepté *Lépidus*, périrent depuis, pour divers crimes que *Tibère* leur imputa (2).

* La Famille, dont *Tibère* descendoit, étoit une des plus illustres de *Rome*. Elle étoit originaire de *Règilles*, Ville des *Sabins*, d'où, suivant quelques Ecrivains, elle se transplanta à *Rome*, du tems de *Romulus*, à la requisition de *Titus Tatius*, qui règnoit conjointement avec lui; mais, suivant d'autres que nous avons suivis (3), sous le quatrième Consulat de *Poplicola*, quand elle vint à *Rome* sous la conduite d'*Attius Clausus*, Chef de la Famille, & fut reçue au nombre des Maisons Patriciennes par le Sénat, qui lui assigna quelques arpens de terre au-delà de l'*Anio*, & un sépulcre au-dessous du *Capitole*. *Attius* Clau-

(1) Tacit. Annal. ibid. (2) Idem ibid. (3) Supr. T. VIII. p. 3[illegible].

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

56. année, & révêtu par le Sénat & par le Peuple du même pouvoir despotique, qu'*Auguste* avoit possédé. *Tibère* n'eut pas plutôt accepté l'Empire,

Claufus amena avec lui 5000 Familles, tant de ses Amis, que de ceux qui dépendoient de lui, & changea, à son arrivée, son nom en celui d'*Appius Claudius*. Dans la suite sa Famille fut honorée de 28 Consulats, de 5 Dictatures, de 7 Censures, de 6 Triomphes, & de 2 Ovations. Ceux de cette Maison furent distingués les uns des autres par plusieurs noms & surnoms, mais ils convinrent entre eux de ne plus jamais porter le nom de *Lucius*, qui étoit commun dans leur Famille, à cause que deux de ce nom avoient été condamnés à mort & exécutés, & de prendre à la place celui de *Neron*, qui en *Sabin* signifie *fort & vaillant*. De cette même Famille étoient *Appius Cæcus*, *Appius Claudius Caudex*, *Appius Claudius Nero*, *Appius Claudius* le Décemvir, *Appius Claudius Drusus*, *Appius Claudius Pulcher*, dont nous avons parlé au long en divers endroits de cet Ouvrage. De la même Maison étoient les deux fameuses *Claudies*, dont l'une tira après elle un Vaisseau échoué, où étoit l'image de *Cybèle*; l'autre fut accusée de haute trahison devant le Peuple, ce qui jusqu'alors n'étoit arrivé à aucune femme, pour avoir dit, en passant dans un endroit, où la foule étoit si grande que son Chariot ne pouvoit avancer, *Je voudrois que mon frère* Pulcher *fût encore en vie, pour nettoyer la Ville de cette populace*; car *Claudius Pulcher*, comme nous l'avons vu (1), en étant venu sur mer aux mains avec les *Carthaginois*, contre l'avis de ses Officiers, perdit jusqu'à 90 Galères, & 28000 hommes, tant tués, que noyés ou faits prisonniers. *P. Claudius*, l'Ennemi déclaré de *Cicéron*, étoit aussi de cette Famille; mais pour obtenir le Tribunat, & se servir de la puissance que cette Charge lui donneroit pour se venger de l'Orateur *Romain*, il renonça à sa Noblesse, & se fit adopter par un Plébéïen de la moindre sorte. Tous les autres furent Patriciens, & zélés défenseurs des prérogatives de cet Ordre. *Tibère* descendoit des *Claudii*, tant du côté de son Père, qui devoit la naissance à *Tiberius Nero*, fils d'*Appius Cæcus*, que du côté de sa Mère, qui étoit fille d'*Appius Pulcher*, frère de ce *Tiberius Nero* que nous venons de nommer. Il étoit aussi allié à la Famille des *Livii*, par l'adoption du Grand-père de sa Mère. Cette Famille à-la-vérité étoit Plébéïenne, mais honorée néanmoins de huit Consulats, de deux Censures, d'une Dictature, & de trois Triomphes. Nous pouvons mettre au nombre des Héros, que la Famille en question fournit à la République *Livius Salinator*, & *Livius Drusus*: nous avons parlé du prémier dans un autre endroit (2): pour ce qui est de *Livius Drusus*, il tua un Général ennemi, nommé *Drausus*, & ce fut en mémoire de cet exploit, qu'il transmit à sa postérité le nom de *Drusus*. Pendant sa Préture il recouvra, suivant quelques Auteurs, & rapporta l'or qui avoit été donné aux *Sénonois*, dans le tems qu'ils assiégeoient le *Capitole*. Le Père de *Tibère* avoit été Questeur de *Jules César*, & commandoit sa Flotte dans la Guerre d'*Alexandrie*. Ses services furent récompensés, d'abord par la Charge de Souverain-Pontife à la place de *Publius Scipio*, & ensuite par le Commandement des Colonies qui furent envoyées dans les *Gaules*. Cependant, quand le Dictateur fut assassiné, dans le tems que la plupart des Sénateurs vouloient qu'on passât un Acte d'amnistie pour le passé, *Tibère* proposa d'accorder des récompenses aux Tyrannicides. Dans la Guerre de *Pérouse*, il prit le parti de *Lucius Antonius* contre *Octavien*, & fut le seul qui restât fidèle à *Lucius* jusqu'à la fin, quoique tout le monde l'abandonnât. Quand la Ville de *Pérouse* se rendit, il trouva moyen de se sauver, d'abord à *Preneste*, & de-là en *Campanie*, où il arma les Esclaves, dans le dessein de se défendre contre *Octavien*; mais ses Troupes, mal disciplinées ayant pris la fuite à l'aproche des Légions victorieuses de ce Général, il fut obligé de se réfugier en *Sicile*, où il ne resta guères, étant mécontent de *Pompée*, qui ne vouloit, ni l'admettre en sa présence, ni permettre qu'il fit porter les Faisceaux devant lui, quoique le tems de sa Préture ne fût pas encore expiré. De *Sicile* il passa en *Grèce*, où *Marc-Antoine* lui fit l'acceuil le plus obligeant, & l'entretint d'une manière convenable à son rang, jusqu'à la conclusion de la Paix entre *Antoine*, *Octavien*, & *Pompée*. Etant revenu ensuite à *Rome* en vertu de l'amnistie générale, *Auguste* l'obligea à répudier sa femme *Livie Drusille*, qu'il avoit envie d'épouser, quoiqu'elle eût déjà donné plusieurs enfans à son mari, entre autres Ti-

(1) Supr. ibid. (2) Idem ibid.

pire, que les Sénateurs, pour gagner les bonnes graces de leur nouveau Souverain, songérent à combler sa Mère d'honneurs extraordinaires. Les uns vouloient lui décerner le titre de *Mère* par excellence, d'autres celui de *Mère de la Patrie*, & presque tous proposérent que le Nom de *Tibère* fût accompagné de la qualité de *Fils de* Livie. Mais cet Empereur, jaloux de la gloire de sa Mère, répondit qu'il falloit épargner les honneurs aux Femmes, & que pour lui il useroit de la même modération en ceux qui lui seroient conférés. Il ne voulut pas même qu'on décernât à *Livie* un Licteur, & il empêcha qu'on ne dressât un autel en mémoire de ce qu'elle venoit d'être adoptée dans la Famille des *Jules*; & qu'on lui rendît aucun autre honneur semblable. C'est ainsi que, dès le commencement de son Règne, il paya de la plus noire ingratitude une Mère, à qui seule il devoit sa grandeur, ne voulant pas apparemment paroître avoir obligation de l'Empire aux intrigues d'une femme (a). Il fut aussi cruel époux, que fils

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Son ingratitude envers sa Mère.

(a) Idem ibid.

Tibère, & qu'elle fût actuellement enceinte. Il mourut peu de tems après, laissant deux fils, *Tibère*, & *Drusus*, surnommé *Néron*.

Quelques Ecrivains disent que *Tibère* nâquit à *Fundi*, Ville des *Ausoniens*; mais les Historiens les plus dignes de foi assurent qu'il nâquit à *Rome* sur le Mont *Palatin*, le seizième jour avant les *Calendes de Décembre*, *M. Æmilius Lépidus* étant alors Consul pour la seconde fois avec *L. Munatius Plancus*. Il se trouva exposé pendant son enfance à de grands dangers, ses parens l'ayant pris avec eux durant leur fuite & leur exil; on prétend même que sa Mère *Livie*, en parcourant la *Sicile* & la *Grèce*, le porta entre ses bras une grande partie du chemin. Quelque tems après son retour à *Rome*, un Sénateur, nommé *M. Gallius*, l'adopta par son Testament, & l'institua son héritier. *Tibère* accepta le bien, mais refusa de prendre le nom de son Bienfaiteur, à cause qu'il avoit été autrefois Ennemi zèlé du Parti Républicain Il fit l'Oraison funèbre de son Père à l'âge de neuf ans, & la pièce fut fort admirée. Quand *Auguste* triompha à l'occasion de la journée d'*Actium*, il l'accompagna à cheval avec *Marcellus* fils d'*Octavie*. Dans la suite il commanda quelques jeunes Patriciens au Tournoi apellé *Treye*, qui se donnoit dans le Cirque, présida aux Jeux institués en mémoire de la Victoire d'*Actium*, & donna plusieurs Combats de Gladiateurs, à l'honneur de son Père *Tibère*, & de son Grand-père *Drusus*. Dans un de ces Combats il engagea, pour la somme de 300000 *Sesterces*, quelques Gladiateurs, qui avoient été dispensés de l'obligation de combattre, à se remettre sur les rangs. Il régala le Peuple de plusieurs autres Spectacles magnifiques, en partie aux dépens de sa Mère, & en partie à ceux de son Beau-père. Il épousa en prémières nôces *Agrippine*, fille d'*Agrippa*, & petite-fille du fameux *Titus Pomponius Atticus*, de laquelle il eut *Drusus*; mais quoiqu'elle fût de-nouveau enceinte, il fut obligé de la répudier, & d'épouser *Julie*, fille d'*Auguste*, dont il eut un fils, qui mourut en bas âge. *Julie* avoit, durant la vie de son prémier époux, témoigné une passion extréme pour *Tibère*; mais après leur mariage elle ne lui témoigna que du mépris, & fut, à ce qu'on prétend, par sa conduite scandaleuse, la principale cause de sa retraite soudaine dans l'Ile de *Rhodes*. Il servit d'abord sous *Auguste* en qualité de Tribun Miliraire dans la guerre contre les *Cantabres*. Peu de tems après il eut le Commandement en Chef de l'Armée qui passa en *Arménie* pour y placer *Tigrane* sur le Trône. A son retour de cette expédition, *Auguste* lui conféra la Préture, & le prit avec lui en *Gaule*, d'où il l'envoya contre les *Rhétiens* & les *Vindéliciens*, qu'il subjugua. Il ne fut pas moins heureux dans ses expéditions contre les *Pannoniens* & les *Germains*, qu'il obligea de lui demander la paix. *Auguste* récompensa ses victoires par l'honneur d'un Triomphe, qu'il obtint durant son second Consulat. Mais étant au plus haut point de son élévation, il se retira à *Rhodes*, d'où il revint sept ans après. Il commanda ensuite des Armées, fut associé à l'Empire avec *Auguste*, & fut enfin le principal héritier de ce Prince (1).

(1) Sueton. in Tiber. & Dio, L. LV.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

fils ingrat. *Julie*, après avoir passé plusieurs années en exil dans l'Ile de *Pandataire*, avoit eu la permission de demeurer à *Rhège*, dont le séjour étoit un peu plus agréable. *Tibère*, durant la vie d'*Auguste*, avoit témoigné sentir beaucoup de tendresse & de compassion pour cette malheureuse femme, & s'étoit plus d'une fois intéressé en sa faveur pour obtenir son rapel. Mais à peine eut-il été déclaré Empereur, qu'il lui retrancha la petite pension que son Père lui avoit assignée pour sa subsistance, desorte que cette Princesse infortunée mourut enfin de pauvreté & de misère dans la quinzième année de son bannissement * (*a*). Dans ce même tems *Sempronius Gracchus*, un des Favoris de *Julie*, qui avoit été relegué par *Auguste* dans l'Ile de *Cercine*, fut mis à mort par ordre de *Tibère*. *Gracchus* descendoit d'une des plus illustres Familles de *Rome*, & avoit beaucoup d'esprit, une grande éloquence, & les manières du monde les plus engageantes. Tant de qualités brillantes avoient charmé *Julie*, qui s'étoit abandonnée à lui dans le tems qu'elle étoit encore femme d'*Agrippa*. L'intrigue continua après que *Tibère* l'eut épousée ; & l'on prétendoit même que non content de la perdre d'honneur, il l'irritoit encore contre son mari, & étoit auteur des Lettres qu'elle écrivoit à son Père pour faire tomber *Tibère* en disgrace. Quoi qu'il eût passé quatorze ans en exil dans l'Ile de *Cercine*, *Tibère*, croyant que la punition n'égaloit pas le crime, envoya ou ordonna à *Lucius Asprenas*, Proconsul d'*Afrique*, d'envoyer une troupe d'Assassins pour le tuer. Les Soldats qui vinrent pour s'acquiter de cette commission, le trouvérent sur le haut du rivage. Quoiqu'il ne s'attendît à rien de bon de leur part, il alla tranquillement au-devant d'eux, & leur demanda un peu de tems pour écrire sa dernière volonté à *Alliaria* sa femme; après quoi il leur présenta la tête avec une constance digne du nom de *Sempronius*, qu'il ne laissoit pas d'avoir deshonoré par un goût honteux pour la débauche. Quelques Auteurs ont écrit que ces Soldats ne furent pas envoyés de *Rome*, mais par *Lucius Asprenas*, Proconsul d'*Afrique*, sur qui *Tibère* se flatoit de faire retomber le soupçon & la haine de ce meurtre (*b*).

Mort de Julie.

Sempronius Gracchus, un des Favoris de Julie, tué par ordre de Tibère.

Un des principaux soins du nouvel Empereur, au commencement de son Règne, fut de tâcher d'engager dans ses intérêts son neveu *Germanicus*, que ses grandes qualités, & son caractère aimable avoient rendu l'idole du Peuple & des Soldats. Pour cet effet, quoiqu'il n'aimât nullement *Germanicus*, & qu'il eût défendu au Sénat de conférer quelque honneur particulier

Il tâche d'engager Germanicus dans ses intérêts.

(*a*) Idem ibid. c. 53. Sueton. L. III. c. 11. (*b*) Tacit. ibid. c. 53.

* *Auguste* ne l'avoit releguée que dans la Ville de *Rhège*, mais *Tibère* ne voulut pas même lui permettre de sortir de la maison où elle demeuroit, ni souffrir qu'aucun des Habitans eût le moindre commerce avec elle. Il lui ôta, suivant *Suétone* (1), la petite pension qu'*Auguste* lui avoit accordée pour son entretien, sous prétexte de vouloir observer religieusement la dernière volonté de l'Empereur, qui dans son Testament n'avoit fait aucune mention de *Julie*. Mais *Dion Cassius* nous aprend (2) qu'il lui laissa un petit leg, quoiqu'il eût ordonné qu'on n'enterrât, ni elle, ni sa fille, dans son Mausolée; & *Tacite* dit que *Tibère* la fit périr de misère, s'imaginant que l'éloignement du lieu de son exil déroberoit la connoissance de sa mort (3).

(1) Sueton. Ibid. c. 5. (2) Dio, L. LVI. (3) Tacit. Annal. L. I.

culier à sa Mère, il demanda pour son neveu le pouvoir de Proconsul, & lui envoya le Décret par des Sénateurs, qui furent aussi chargés de le consoler de la mort d'*Auguste* (*a*) *. Il nomma ensuite douze Préteurs, parmi lesquels se trouvérent *Velléius Paterculus* l'Historien, & son frère. Le Sénat le pria d'en créer davantage; mais comme ce nombre avoit été établi par *Auguste*, il protesta avec serment qu'il ne le passeroit jamais. Le Peuple avoit joui jusqu'alors du privilège de nommer ses Magistrats, ou du moins il avoit partagé cette prérogative avec l'Empereur, une moitié étant créée par le Chef de l'Empire, & l'autre moitié par les Tribus assemblées dans le *Champ de Mars* †; mais *Tibère*, dans les prémières Elections, les dépouilla de leur ancien droit, qu'il transféra au Sénat. Le Peuple en murmura sans rien faire de plus; & le Sénat, de son côté, fut très content de se voir délivré par là de la nécessité honteuse de faire des prières & des largesses au Peuple, pour avoir sa faveur dans les Elections (*b*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

A peine *Tibère* eut-il pris possession de la Puissance Souveraine, qu'il reçut la nouvelle que les Armées en *Pannonie* & en *Germanie* s'étoient révoltées. Il y avoit en *Pannonie* trois Légions logées ensemble dans un même Camp, sous le Commandement de *Junius Blesus*, qui ayant apris la mort d'*Auguste*, & l'avènement de *Tibère*, avoit interrompu les exercices journaliers de la Milice, soit en signe de deuil, ou pour marque de réjouïssance. Ce relâchement commença à dégoûter les Soldats du travail & de la discipline, & à leur faire aimer le plaisir & l'oisiveté, & leur donna le loisir de s'entre-quereller, & de prêter l'oreille à des discours séditieux. Le principal auteur de ces discours étoit un certain *Percennius*, autrefois Chef d'une

L'Armée de Pannonie se révolte.

(*a*) Idem ibid. (*b*) Idem ibid. Dio, L. LIV.

* Trois ans auparavant, *Germanicus* avoit été revêtu par *Auguste* de la Puissance Proconsulaire, à ce que *Dion* nous aprend. Ainsi il faut que cette Puissance, telle que *Tibère* la demandoit pour lui, ait été pour tout le tems de sa vie. En vertu de cette nouvelle Dignité, *Germanicus* avoit une Autorité presque absolue sur toutes les Forces des *Romains*, tant dans les Provinces que dans la Ville, & étoit proprement Généralissime des Forces de l'Empire.

† *Suétone* dit que *Jules-César partagea la prérogative de créer les Magistrats avec le Peuple, excepté dans l'Election des Consuls*, la moitié des Magistrats étant à sa nomination. Quand il s'agissoit de procéder à l'Election, il envoyoit aux Tribus des Billets conçus en ces termes: *Je vous recommande tel ou tel, afin que par votre suffrage il puisse être élevé à telle ou telle Charge* (1). Le même Ecrivain nous aprend dans la vie d'*Auguste*, qu'il rendit aux Assemblées du Peuple leurs anciens droits, après avoir fait plusieurs sévères Loix pour empêcher qu'on n'obtînt des Emplois par des moyens illicites. Mais les Savans ne sont point d'accord si par le terme d'*anciens droits*, *Suétone* a entendu les droits dont le Peuple jouïssoit dans les heureux tems de Liberté, ou seulement le privilège de nommer la moitié des Magistrats (2). Pour ce qui est des Consuls, ils étoient tous deux nommés par *César* le Dictateur, & dans la suite par *Auguste*, du moins pendant les prémières années de son Règne. *Dion* semble insinuer que *Tibère* nommoit les Consuls, permettant au Sénat d'élire les autres Magistrats, dont il ne laissoit pas de recommander tel ou tel. D'un autre côté, *Tacite* assure que par rapport aux Elections Consulaires, les Historiens de ce tems-là s'accordent si peu, qu'on n'en sauroit rien dire de certain: les discours de *Tibère* sur ce sujet ayant d'ailleurs toujours été réservés & mystérieux (3).

(1) Sueton. in Julio. c. 41. (3) Tacit. Annal. L. I. in fine.
(2) Lipsius in Annal. Tacit. L. I. Littera E.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

d'une Bande de Valets de Théatre. Devenu depuis simple Soldat, & naturellement insolent, il fit usage de cette espéce d'éloquence qu'il avoit acquise à force d'entendre déclamer des Histrions *. Cet homme débaucha peu à peu ses camarades par des entretiens nocturnes, & après que les plus sages s'étoient retirés, il assembloit tous les plus mutins. Enfin, plusieurs autres encore, qui poussoient à la sédition, s'étant joints à lui, il leur fit un jour la Harangue suivante.

Harangue de Percennius.

Pourquoi obéissons-nous comme des Esclaves à un petit nombre de Centurions & de Tribuns? Quand aurons-nous le courage de faire entendre nos raisons, & de nous adresser au nouveau Prince, ou par prières, ou par menaces, pendant que son Autorité chancelle encore? Depuis tant d'années nous avons assez souffert, pour devoir être las d'une si lâche patience. On ne nous sçait aucun gré de trente ou quarante ans de service, quoiqu'outre la vieillesse nous ayons la plupart le corps mutilé & déchiré de blessures. Ceux mêmes d'entre nous qui ont été licentiés, ne voient point la fin de leur misère, puisques retenus sous le Drapeau ils endurent tous les mêmes maux, sans autre avantage que celui de porter le nom honorable de Vétérans †. *Que si quelques-uns d'eux survivent à tant de travaux, on les envoie dans des Terres éloignées, où, sous le nom de récompense, on leur donne à cultiver des Marais, ou des Rochers à défricher. Le Métier de la Guerre est de lui-même pénible & infructueux; on achette leur vie à dix Asses par jour, sur quoi ils doivent se fournir d'habits, d'armes, de tentes, & payer à des Centurions cruels l'exemtion des Factions militaires. Les coups de nos Officiers, les blessures, la rigueur de l'Hiver, les travaux insupportables de l'Eté, une guerre cruelle, une paix stérile, sont des maux sans fin, auxquels ils n'y a d'autre remède, que de ne se plus enrôler qu'à condition de gagner chacun un* denier Romain ‡, *d'être renvoyés chez nous au bout*

* Dans le Cirque, & dans les endroits où l'on représentoit des Pièces Dramatiques, il y avoit du tems des *Romains* divers Partis, dont les uns favorisoient un Acteur & les autres un autre: les Partis opposés en venoient souvent aux coups, & quelquefois la scène étoit ensanglantée. *Suétone* nous aprend que l'Empereur *Néron* se divertissoit beaucoup à voir ces sortes de combats d'un endroit élevé où il se plaçoit. Quand ceux qui se querelloient, en étoient aux mains, il prenoit plaisir à leur jetter des pierres & des morceaux de bois, dont il blessa un jour un Préteur à la tête (1).

† Du tems de la République on apelloit *Vétérans*, ceux qui avoient servi vingt ans, après quoi il leur étoit permis de se retirer, à ce que *Suidas* nous aprend. Cette espèce de congé s'apelloit *Missio.* Sous les Empereurs, les Soldats qui avoient servi vingt ans, restoient sous les Drapeaux jusqu'à ce qu'ils eussent reçu la récompense dûe à leurs services passés; mais ils n'étoient obligés à autre chose qu'à combattre, si l'occasion s'en présentoit. Cette exemtion des travaux militaires s'apelloit *exauctoratio.* Suivant *Suétone*, *Tibère* licentioit rarement ses Vétérans, afin de gagner par leur mort les récompenses, qui leur étoient dûes, ne se payant point à leurs héritiers (2). Le même Ecrivain assure que *Caligula*, en faisant la revue de son Armée, licentia divers Centurions, qui avoient presque fini le tems de leur service, sous prétexte qu'ils n'étoient plus en etat de porter les armes (3). Il paroit par-là que ces deux Princes tinrent une conduite diamétralement opposée, dans la même vue, qui étoit de priver leurs Soldats du salaire, qui leur étoit dû.

‡ Le *Denier Romain* étoit une Pièce d'argent, qu'on frappa pour la prémière fois l'An de *Rome* 484, sous le Consulat de *Q. Oguinius Gallus* & de *Q. Fabius Pictor*. Cette Pièce valoit

(1) Sueton. in Ner. c. 26. (2) Sueton. in Tib. c. 78. (3) Ibid. in Calig. c. 44.

bout de seize ans de service, & de recevoir notre récompense en argent dans le Camp même où nous aurons servi. Quoi! les Soldats des Gardes, qui ont chacun deux deniers *par jour, & leur congé après seize ans, en font-ils plus que nous? je n'en parle point par envie, ni par mépris; mais au moins nous pouvons dire à notre bonneur, qu'étant ici parmi des Nations féroces, nous voyons de nos tentes les Ennemis à découvert.*

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Cette Harangue fut reçue avec de grands aplaudissemens. Les uns montroient les marques des coups qu'ils avoient reçus de leurs Officiers; les autres, leurs cheveux blancs, ou leurs habits usés. Enfin, ils en vinrent à ce point de fureur, qu'ils voulurent unir les trois Légions en une; mais la jalousie y mit obstacle, chacun prétendant cet honneur pour sa Légion. Ils s'avisérent alors d'un autre expédient, qui fut de mettre les trois Aigles pêle-mêle avec les Enseignes des Cohortes, & de dresser sur un amas de gazon un tribunal *, pour le nouveau Général qu'ils avoient dessein d'élire. *Blésus* arrive sur ces entrefaites, arrête par le bras tous ceux qu'il rencontre, & leur fait de sanglans reproches: *Trempez plutôt vos mains dans mon sang*, leur-dit-il, *il y aura moins de crime & d'infamie à tuer votre Général qu'à vous revolter contre votre Prince. Ou je vous retiendrai dans l'obeissance, si vous me laissez la vie; ou je bâterai votre repentir, si vous me l'ôtez.*

Blésus tâche de les appaiser.

Cependant ils continuoient toujours le travail, qui leur alloit déjà jusqu'à la poitrine, lorsque vaincus par sa fermeté ils abandonnérent l'entreprise. *Blésus*, qui possédoit éminemment le talent de la parole, leur représenta *Que leurs demandes ne devoient pas être portées à l'Empereur par la voie de la sédition; que jamais leurs Devanciers n'en avoient fait de semblables aux anciens Généraux, ni eux-mêmes au Divin* Auguste: *Que c'étoit mal prendre son tems, que de charger de nouveaux soucis un Prince accablé d'affaires dans le commencement de son Règne: Que si pourtant ils vouloient tenter en pleine paix ce que les*

valoit au commencement dix *asses*, & étoit marquée à cause de cela d'un X. Elle subit dans la suite divers changemens; mais du tems de *Tibère* elle valoit seize *asses*, ainsi les Révoltés demandoient proprement que leur paye fût haussée de dix *asses* à seize. *Lipse*, dit dans ses Notes sur *Tacite*, que le *Denier* ne valoit au tems dont il s'agit, que douze *asses*; mais il se trompe, comme on en sera convaincu, si l'on consulte les savantes Observations de *Gronovius* sur la Monnoie des Anciens (1). La paye du soldat ne fut d'abord que de cinq *asses* par jour; mais elle fut doublée dans la suite, nous ignorons en quel tems. De ces dix *asses* devoient se payer les habits, les armes, &c. ce qui étoit contraire à la Loi publiée par *Gracchus*, qui ordonnoit, que les Soldats fussent pourvus de tout aux dépens du Public. Cette Loi fut probablement révoquée, quand la paye fut haussée. Cependant *Ælius Lampridius* dit dans la vie d'*Alexandre Sevère*, que ce Prince fit *donner à ses Soldats des souliers, des bottes, des robes, & des manteaux.*

* Le Tribunal d'où les Empereurs haranguoient leur Troupes, étoit en ce tems-là, & fut encore plusieurs siécles après, simplement de gazon. *Flavius Vopiscus*, parlant de l'élévation de *Probus* à l'Empire, *Toute l'Armée*, dit-il, *cria* Probus; *Nous saluons* Probus *Empereur. Ils dressérent ensuite un Tribunal de gazon* &c. Cette coutume étoit pareillement établie parmi les Nations étrangères, particulièrement en *Bretagne*, à ce que *Xiphilin* atteste. Cet Auteur, parlant d'une fameuse Reine, dit *qu'elle monta sur un Tribunal de gazon, dressé à la manière des* Romains. Les anciens Poëtes font très souvent mention de ces sortes de tribunaux (2).

(1) Gronov. Pecun. Vet. L. III. c. 2. (2) Stat. in Syl. Lucan. L. V. & Claud. de Bell. Getica.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

les Vainqueurs mêmes des Guerres Civiles n'avoient oſé prétendre, il ne falloit point pour cela violer la Diſcipline en prenant les armes. Pourquoi, ajouta-t-il, *ne pas nommer des Députés, dont vous pouvez dreſſer les inſtructions?* A ces mots ils s'écrient tous, que le fils de *Blæſus*, qui étoit un de leurs Tribuns, prît donc cette commiſſion, & demandât pour eux le congé au bout de ſeize ans, & qu'ils lui feroient ſavoir le reſte, dès-que ce prémier point ſeroit accordé.

Cependant, les *Manipules*, ou Compagnies qui avoient été envoyées à *Neuport* *, avant cette ſédition, pour réparer les chemins & les ponts, & pour d'autres travaux, ayant apris ce qui s'étoit paſſé au Camp, arrachent les Enſeignes, ſaccagent les lieux circonvoiſins, & *Neuport* même; bafouent, & aſſomment de coups les Centurions qui vouloient les retenir.

Ils maltraitent Rufus.

Leur colère ſe déchargea principalement ſur *Aufidiénus Rufus*, de ſimple Soldat devenu Centurion, & puis Maréchal de Camp †. Après l'avoir tiré par force de ſon chariot, ils le chargent de bagage, & le font marcher à la tête du Bataillon, lui demandant par moquerie, s'il n'étoit pas bien-aiſe de faire tant de chemin à pié. Car *Rufus* étoit un homme infatigable, qui remettoit en uſage l'ancienne Diſcipline, & avoit ſouffert lui-même ce qu'il ordonnoit. L'arrivée de ces Mutins renouvelle la ſédition, & courant çà & là ils ravagent le pays d'alentour. A leur retour, *Blæſus* (à qui les Centurions & un bon nombre de Légionaires obéiſſoient encore) les fait battre de Verges, & mettre en priſon ‡. Mais les Complices de leur révolte volent à leur ſecours, enfoncent les priſons, & délivrent les priſonniers.

Diſcours ſéditieux de Vibulénus.

La ſédition étant devenue par là plus furieuſe, & plus générale, un ſimple Soldat, nommé *Vibulénus*, étant porté ſur les épaules de ſes

* *Nauportum* étoit une Ville de la *Pannonie Supérieure*, que *Strabon*, qui l'apelle *Nauportus*, place dans le Pays des *Tauriſques*, à 350 ſtades d'*Aquilée*. On l'apelloit ainſi d'après le *Nauportus*, ſur les bords duquel elle étoit bâtie (1). *Cluvier* eſt de ſentiment, que *Nauportum* étoit au même endroit où ſe trouve à préſent la Ville d'*Oberlaubach* en *Carniole*.

† La Charge de *Præfectus Caſtrorum* (termes que nous avons rendus par ceux de *Maréchal de Camp*) étoit nouvelle, & inſtituée probablement par *Auguſte*; car il n'en eſt fait mention par aucun Auteur antérieur au tems de ce Prince. Le *Præfectus Caſtrorum* marquoit le terrain où l'Armée devoit camper, aſſignoit les quartiers, & dirigeoit les Ouvriers, quand ils élévoient des remparts, creuſoient des foſſés, &c. Tous les chariots, les inſtrumens Militaires, &c. étoient auſſi confiés à ſes ſoins (2). Chaque Légion avoit ſon *Præfectus Caſtrorum*, au moins quand elles campoient ſéparément; car *Tacite*, parlant d'un certain *Pænius Poſthumius*, l'apelle *Præfectus Caſtrorum ſecundæ legionis* (3). Le même Ecrivain paroit les placer au-deſſus des Tribuns; car en décrivant une Entrée Triomphante de *Vitellius*, il dit que les Aigles furent précédées par les *Præfecti Caſtrorum*; qu'enſuite venoient les Tribuns, & après les Tribuns les principaux Centurions (4). *Veſpaſius Pollio*, Grand-père de l'Empereur *Veſpaſien*, étoit *Præfectus Caſtrorum*. Mais il ne faut pas confondre, comme a fait un Auteur moderne, que *Lipſe* réfute, cet Emploi avec celui de *Præfectus Prætorii*, qui étoit un Officier d'un rang bien plus élévé.

‡ Il paroit manifeſtement par ce paſſage, que les *Romains* bâtiſſoient des priſons dans leur Camp. La même choſe eſt démontrée par ces deux vers de *Juvenal*:

Inde fides arti, ſonuit ſi dextera ferro
Lævaque, ſi longe caſtrorum in carcere manſit (5).

Quand l'Armée décampoit, ces Criminels la ſuivoient chargés de fers.

(1) Plin. L. III. c. 18. & Vell. Patercul. L. XI. c. 110.
(2) Veget. L. XI. c. 10.
(3) Tacit. Annal. L. XIV.
(4) Tacit. Hiſtor. L. II.
(5) Juvenal. Satyr. 6.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

ses compagnons devant le tribunal de *Blésus*, parla à ceux qui avoient délivré les prisonniers en ces termes: *Je ne saurois assez louer le zèle que vous avez témoigné pour des compagnons innocens & malheureux. Vous leur avez rendu la Liberté; mais qui me rendra mon frère, qui vous étant envoyé par l'Armée de* Germanie *pour nos intérêts communs, a été égorgé cette nuit par des Gladiateurs* *, *que* Blésus *entretient exprès pour nous exterminer tous?* Puis se tournant vers *Blésus*, *Où as-tu*, lui dit-il, *fait jetter son corps? Les Ennemis mêmes ne refusent pas la sépulture. Dès-que j'aurai contenté ma douleur par mes baisers & par mes larmes, fai-moi tuer aussi, j'y consens, pourvu qu'on nous ensévelisse mon frère & moi, comme des gens que l'on a massacrés, non point pour être coupables d'aucun crime, mais pour avoir défendu la cause des Légions.* Il animoit ce discours par des sanglots, & par les coups qu'il se donnoit au visage & sur l'estomac; puis écartant ceux qui le soulevoient sur leurs épaules, il se jette soudainement aux piés des Assistans, & les excite si bien à la pitié & à la vengeance, qu'une partie des Soldats se saisit des Gladiateurs de *Blésus*, & l'autre de ses Domestiques, plusieurs autres allant çà & là chercher le corps de leur camarade. Par bonheur on découvrit, que *Vibulénus* n'avoit jamais eu de frère, sans quoi le Général auroit été sûrement tué. Cependant les Séditieux ne laissérent pas de chasser les Tribuns, & le Maréchal de Camp, & de piller leur bagage, pendant qu'ils s'enfuyoient. Ils massacrérent même le Centurion *Lucilius*, qu'ils apelloient par sobriquet *cedo alteram*, parce qu'à mesure qu'il rompoit un bâton de sarment sur le dos de quelque Soldat, il en demandoit toujours un autre, & ensuite un troisième †. Les autres Centurions se cachérent, excepté *Julius Clémens*, qui fut conservé, comme étant un homme propre à bien exécuter les commissions des Soldats. Un autre Centurion, surnommé par sobriquet *Sirpicus* ‡, pensa donner lieu à une querelle sanglante entre deux Légions, savoir la quinzième & la huitième; celle-ci vouloit sa mort, au-lieu que l'autre le protégeoit; mais la neuvième Légion fit ensorte, tant par prières que par menaces, que ce différend n'eut point de suites (*a*).

Ils attaquent leurs Officiers.

Drusus *envoyé pour appaiser le tumulte.*

Tibère n'eut pas plutôt reçu avis de cette révolte, qu'il dépêcha aux Légions

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 16——30.

* La plupart des Gouverneurs des Provinces, les Généraux, & autres Personnes d'un rang éminent, entretenoient un grand nombre de Gladiateurs, pour les faire combattre devant le Peuple. Ainsi il ne faut pas s'imaginer, que les Gladiateurs dont il est ici question, étoient enrôlés dans les Légions; ils appartenoient au Général, & point à l'Armée.

† Nous trouvons un autre exemple d'un sobriquet formé de plusieurs mots, dans la *Vie de l'Empereur Aurélien* écrite par *Flavius Vopiscus*. Cet Historien dit que comme il y avoit dans l'Armée deux *Auréliens*, l'un & l'autre Tribuns, les Soldats, par voie de distinction, apelloient celui qui parvint dans la suite à l'Empire, *Aurélianus Manu ad ferrum*, parce qu'il étoit toujours prêt à dégainer.

‡ Le mot de *Sirpicus* vient apparemment de l'ancien verbe *Sirpare*, qui signifie *lier*, & est employé dans ce sens par *Varron* (1). Le Centurion fut peut-être surnommé *Sirpicus* parce qu'il avoit souvent ce mot à la bouche; peut-être aussi parce qu'il usoit de beaucoup de sévérité envers les Soldats, & que pour la moindre faute il les faisoit lier, & mettre en prison.

(1) Varro. L. IV. Ling. Latin.

Légions rebelles son fils *Drusus*, à la tête des Cohortes Prétoriennes, d'une grande partie de sa Cavalerie, & de l'élite de sa Garde *Allemande* *. Les Cohortes Prétoriennes furent renforcées en cette occasion d'une recrue de Soldats choisis. Les principaux de ceux qui accompagnérent *Drusus*, & qui devoient l'aider à ramener les esprits, étoient *Cnéius Lentulus*, Officier d'un mérite distingué, *Ælius Séjanus*, qui exerçoit la Charge de Préfet du Prétoire, c'est-à-dire, de Commandant des Gardes Prétoriennes †, conjointement avec son Père *Strabon*. *Séjan* avoit été fait Gouverneur du jeune Prince, & étoit tout-à-fait propre à l'assister de ses Conseils dans la commission délicate dont il étoit chargé.

Comment il est reçu.

Lorsque *Drusus* aprocha du Camp, les Légions allérent au-devant de lui par respect, mais sans témoigner la joie accoutumée, ni jetter aucun cri d'allegresse, & avec une contenance, qui, quoique triste, montroit plus d'audace que de repentir. Aussitôt que *Drusus* fut entré, il fit placer des Sentinelles aux portes, & poser des Corps de Garde en certains endroits du Camp; après quoi, se tenant debout sur le tribunal, il leur fit signe de garder le silence, & leur lut à haute voix la Lettre de son Père.

Lettre de Tibère.

Tibère y disoit en substance, *Qu'il auroit un soin particulier des vaillantes Légions, qui l'avoient aidé à soutenir plusieurs guerres: que dès-que sa douleur de la mort d'*Auguste *lui donneroit quelque relâche, il proposeroit leurs demandes au Sénat: Qu'en attendant il leur envoyoit son fils, pour leur accorder sans remise tout ce qui pouvoit être accordé sur le champ: Et que le reste devoit passer par les mains du Sénat, à qui il ne seroit pas juste d'ôter la gloire de récompenser, ni l'Autorité de punir.*

Leurs demandes.

Quand *Drusus* eut achevé de lire la Lettre de son Père, le Centurion *Julius Clémens*, que l'assemblée avoit chargé de porter la parole, commença par la prétention que les Soldats avoient d'être renvoyés au bout de seize ans, avec une récompense en argent; il exigea de plus, que la paye fût d'un *Denier Romain* par jour, & que les *Vétérans* ne fussent plus retenus sous les Enseignes.

La réponse de Drusus *les irrite.*

Drusus répondit, que ces demandes excédoient les bornes de son pouvoir, & qu'ainsi il falloit les renvoyer au Sénat & à son Père. A ces mots la Multitude s'écria, *Qu'est-il donc venu faire ici, puisqu'il n'a le pouvoir, ni d'augmenter la paye des Soldats, ni de soulager leurs peines, pendant que chacun a le droit de les battre & de les faire mourir? Autrefois* Tibè-

* *Suétone* dit qu'*Auguste*, après la défaite de *Varus*, qui fut taillé en pièces en *Allemagne* avec trois Légions, licentia sa Garde *Allemande* (1). Mais *Tibère* remit apparemment ce Corps sur pié dès-le commencement de son Règne.

† Le mot *Latin*, *Prætorium*, signifioit au commencement le quartier qu'un Général occupoit dans un Camp, le titre de *Prætor* ayant été donné, dans les prémiers tems de la République indistinctement à tous les Magistrats, tant Civils que Militaires. Du tems des Empereurs, on entendoit par le mot de *Prætorium* le quartier de l'Empereur dans le Camp, & sa maison dans la Ville: ainsi *in Prætorium accipi* signifioit, *être enrôlé parmi les Soldats Prétoriens*, c'est-à-dire, parmi les Gardes de l'Empereur (2). *Auguste* fut le prémier, à ce que *Dion* nous aprend (3), qui conféra le titre de *Præfectus Prætorii* au Commandant de ses Gardes. Les *Præfecti Prætorii* sous *Constantin le Grand* & ses Successeurs, furent les prémiers Officiers de l'Empire, & eurent des fonctions entièrement différentes de celles des *Præfecti Prætorii* établis par *Auguste*.

(1) Sueton. in Aug. c. 49. (2) Tacit. Histor. L. IV. c. 48. (3) Dio, L. LV. p. 555.

Tibère éludoit les demandes des Légions, en les renvoyant à Auguste, *& son fils se sert aujourd'hui des mêmes artifices. Ne nous enverra-t-on jamais que des enfans qui ont leur Père? Chose étrange, que l'Empereur ne renvoie au Sénat que ce qui concerne la récompense des Soldats! Pourquoi ne pas consulter aussi le Sénat toutes les fois qu'on veut donner un combat, ou nous punir de mort? Est-il juste que les récompenses ne soient distribuées que du consentement de tant de maîtres, & qu'au contraire chaque Officier ait droit de nous châtier à sa fantaisie, sans en rendre compte à personne?* Ayant parlé ainsi, ils quitent le tribunal, & menacent tous ceux qu'ils rencontrent de la Garde de *Drusus*, ou de ses Amis, pour avoir un sujet de querelle. Ils en vouloient sur-tout à *Cnéus Lentulus*, qu'ils soupçonnoient d'exciter *Drusus* à mépriser leur mutinerie. Peu de tems après, comme il sortoit d'avec *Drusus*, & que pour éviter le danger qu'il prévoyoit, il se retiroit au quartier d'Hiver, ils l'environnent, & lui demandent où il alloit, & s'il retournoit à *Rome*, pour s'opposer encore là aux intérêts des Légions. Et il alloit être assommé à coups de pierres, si la Milice que *Drusus* avoit amenée, ne l'eût arraché de leurs mains déjà tout sanglant.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Ils insultent Cn. Lentulus.

Comme ces furieux paroissoient résolus à ne plus garder de mesures, *Drusus* s'attendoit à voir la nuit suivante souillée de quelque horrible attentat. Mais l'ignorance & la Superstition calmérent tout, & ramenérent la tranquillité dans le Camp. La Lune, dans un tems clair & serein, s'obscurcit *, peu à peu & perdit enfin toute sa lumière. Les Soldats, qui ignoroient la cause naturelle de ce phénomène, s'imaginérent aussitôt que les Dieux étoient irrités de leur desobéissance, & commencérent à témoigner quelque repentir. *Drusus* ne manqua pas de profiter de cette disposition. Il fait apeller *Julius Clémens*, & quelques autres qui avoient du pouvoir sur l'esprit de la Multitude, & leur ordonne de se mêler parmi les Mutins, & d'essayer s'il n'y auroit pas moyen de les calmer. Ces Emissaires réussirent parfaitement dans leur commission. Ils engagérent d'abord les Légionaires à abandonner les Vétérans, & les trois Légions à se séparer. Après cela, comme le sentiment de leur devoir rentroit dans leur cœur peu à peu, ceux qui gardoient les portes, & qui tenoient *Drusus* en quelque sorte assiégé, se retirent, & remettent à leur place les Aigles, qu'ils avoient mises ensemble au commencement de la sédition (*a*).

Ils sont effrayés par une Eclipse, & rentrent dans les bornes de l'obéissance.

Dès le point du jour, *Drusus* convoque l'Assemblée, où, quoiqu'il n'eût pas de talent pour haranguer, il ne laissa pas de parler avec cet air de grandeur, qu'imprime la haute naissance. Il condamna le passé, & aprouva le présent. On délibéra ensuite dans un Conseil de Guerre, sur la conduite qu'il falloit tenir à l'égard des Révoltés: les uns vouloient qu'on les traitât avec douceur, jusqu'au retour des Députés que *Drusus* leur avoit permis d'envoyer à *Tibère:* les autres disoient qu'il falloit exécuter sur le champ les Chefs de la sédition. *Drusus*, dont le naturel panchoit beaucoup à la sévérité, suivit ce dernier avis. Il fit venir devant son tribunal *Vibulénus*

(*a*) Idem ibid.

* Cette Eclipse totale arriva, suivant *Usher*, le 27. de *Septembre*, à 5 heures du matin.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les Auteurs de la révolte condamnés & exécutés.

lénus & *Percennius*, & commande qu'on les tuât. Quelques Auteurs disent qu'ils furent tués secrettement, & enterrés dans la tente de *Drusus*; & d'autres, que leurs corps furent jettés hors du Camp, pour servir d'exemple. On fit ensuite la recherche des autres Boutefeux de la sédition, & plusieurs fuyant çà & là furent tués par les Centurions & par les Soldats des Gardes, quelques-uns furent livrés par leurs propres camarades pour gage de leur fidélité. L'inquiétude des Mutins étoit augmentée par des pluyes continuelles & par des orages si furieux, qu'ils n'osoient sortir de leurs tentes. Ainsi, frappés de l'idée que le courroux des Dieux duroit encore, ils crurent qu'il n'y avoit d'autre remède à leurs maux, que d'abandonner un Camp prophane, & de retourner à leurs Garnisons. La huitième Légion partit la prémière, & fut bientôt suivie de la quinzième. La neuvième auroit voulu qu'on attendît la réponse de *Tibère*; mais épouvantée de se voir seule, elle prit le parti de suivre les deux autres. *Drusus*, voyant la tranquillité rétablie, retourna à *Rome* pour informer *Tibère* du succès de sa commission, dont il eut l'obligation au hazard beaucoup plus qu'à son habileté (a).

Les Légions se révoltent en Germanie.

Presque en même tems, & pour les mêmes causes, les Légions en *Germanie* se révoltérent, & leur révolte fut d'autant plus terrible, qu'elles étoient en plus grand nombre. Il y avoit deux Armées campées sur le bord du *Rhin*, l'une apellée *supérieure* ou *d'en haut*, que commandoit *Caius Silius*; & l'autre dite *l'inférieure*, ou *d'en bas*, sous les ordres d'*Aulus Cécina*. Toutes deux avoient pour Général *Germanicus*, qui alors étoit occupé dans les *Gaules* à recueillir les tributs. Ceux qui obéissoient à *Silius*, attendoient à se déclarer, qu'ils eussent vu le succès qu'auroit la sédition de l'Armée de *Cécina*. Cette dernière, composée de quatre Légions, savoir, la prémière, la cinquième, la vingtième, & la vingt & unième, campoit sur la frontière des *Ubiens* *. Dès-que la nouvelle de la mort d'*Au-*

(a) Idem ibid.

* Les *Ubiens* habitoient, du tems de *César*, au-delà du *Rhin* comme il paroit par ses *Commentaires* où il parle d'eux en ces termes. „ La *Suève* a d'un côté près de 150 lieues „ de Pays désert, & de l'autre est bornée par les *Ubiens*, qui ont été autrefois fort puis- „ sans; desorte que les *Suèves* n'ont pu les chasser, mais ils n'ont pas laissé de les affoiblir „ beaucoup, & de les rendre tributaires. Ils sont un peu plus polis que le reste des *Alle-* „ *mands*, à cause du voisinage des *Gaules*, dont ils ont pris les mœurs & les coutumes; ou- „ tre qu'il y a grand commerce chez eux (1) ". Et dans un autre endroit. „ Les *Ubiens*, „ qui étoient les seuls d'entre tous ces Peuples, qui lui avoient envoyé des Ambassadeurs „ & des Otages, le pressoient de les venir secourir contre les *Suèves*, ou du moins de „ passer le *Rhin* pour faire montre de ses forces, parce que la réputation des *Romains* étoit „ si grande, depuis la défaite d'*Arioviste* en leur dernière victoire, que leur seule alliance „ pouvoit servir de protection jusqu'au fond de l'*Allemagne*. Ils lui offroient grand nombre „ de Vaisseaux pour son passage (2) ". Ce fut principalement pour l'amour d'eux que *Cesar* resolut de passer le *Rhin*; mais comme il crut qu'il y auroit du danger à transporter son Armée de l'autre côté dans des Barques, & que la chose d'ailleurs ne lui parut pas convenable à la dignité du Nom *Romain*, il bâtit le fameux *Pont*, dont la description se trouve dans ses *Commentaires*. Les *Ubiens* continuant à rester fidèles aux *Romains*, & étant à cause de cela même sans cesse harassés par leurs Voisins, *Rome* leur permit de s'établir sur l'autre bord du *Rhin*. Cette transplantation arriva, suivant *Strabon*, sous le Règne d'*Augus-*

(1) Comment. L. IV. c. 3.   (2) Idem ibid. c. 16.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

d'*Auguste* fut sue, les Soldats des nouvelles recrues, accoutumés à la vie de *Rome*, & par conséquent peu contens des travaux de la guerre, commencérent à débiter, Que le tems étoit venu, que les Vétérans devoient demander d'être licentiés; les nouveaux, une plus grosse paye; & tous ensemble un adoucissement à leurs peines. *Nous ne pourrons jamais*, disoient-ils, *trouver une occasion plus favorable pour nous venger de la cruauté des Centurions: le sort de* Rome *est entre nos mains: C'est nous qui avons agrandi l'Empire; & c'est à nous que les* Césars *doivent le surnom glorieux de* Germaniques. Comme *Cécina*, au-lieu de faire valoir son Autorité, témoigna de la crainte, les Mutins se jettérent sur les Centurions (objets de leur haine); & après les avoir terrassés donnérent à chacun soixante coups de bâton, pour égaler le nombre des Centurions de chaque Légion *. Enfin, ils les jettérent demi-morts hors du Camp, ou dans le *Rhin*. Un d'eux, nommé *Septimius*, se sauva dans le tribunal de *Cécina*; mais ce Général fut obligé de l'abandonner à une Multitude forcenée. *Cassius Chéréa*, qui depuis éternisa son nom par le meurtre de *Caligula*, s'ouvrit un passage l'épée à la main. Dès-lors on n'obéit plus ni aux Tribuns, ni aux Maréchaux de Camp: les Mutins posoient eux-mêmes les Sentinelles & les Corps de Garde, & ordonnoient tout ce que le besoin présent exigeoit.

Leurs demandes.

Ils maltraitent leurs Centurions.

Pendant que *Germanicus* étoit, comme nous l'avons dit, occupé dans les *Gaules* à recevoir les tributs, on lui apporta la nouvelle du tumulte des Légions; ce qui le détermina à partir précipitamment pour y aller mettre ordre. Les Légions, quand il aprocha du Camp, vinrent au-devant de lui d'un air mécontent. Aussitôt qu'il fut entré, le Camp commença à retentir de cris hideux. Quelques Soldats lui prenant la main, comme pour la baiser, mettoient ses doigts dans leur bouche, pour lui faire sentir qu'ils n'avoient plus de dents; d'autres lui montroient leurs cheveux blancs, & leurs blessures, &c. Comme ils étoient tous pêle-mêle, *Germanicus* leur commanda de se ranger par Compagnies, sous prétexte qu'ils en entendroient mieux sa réponse, & de séparer leurs Drapeaux, pour pouvoir mieux discerner chaque Cohorte par son Enseigne. Ils obéirent, mais lentement & de mauvaise grace. Alors, commençant son discours par les louan-

Germanicus tâche de les mettre à la raison.

te; car cet Ecrivain, parlant des *Tréviriens*, ajoute, *Ils avoient pour voisins les* Ubiens, *qu'*Agrippa, *conformément à leurs desirs, plaça de l'autre côté du* Rhin (1). *Dion Cassius* fait mention de deux expéditions d'*Agrippa* dans les *Gaules*; la prémière sous son prémier Consulat, & la seconde, dix-huit ans après, sous le Consulat de *C. Sentius* & de *Q. Lucrétius* (2). Il y a apparence que la transplantation des *Ubiens* se fit pendant sa prémière expédition; car ce fut alors, à ce que *Dion* nous aprend, qu'il bâtit un pont sur le *Rhin*. *Tacite*, parlant des *Ubiens*, dit qu'ils vinrent s'établir de l'autre côté du *Rhin*, non pour y être observés, mais pour en garder eux-mêmes les bords contre le reste des *Germains*. Le Pays qui leur fut assigné, comprenoit la plus grande partie du présent Duché de *Juliers*, & presque tout l'Archevêché de *Cologne*.

* Il y avoit dans une Légion complette 30 *Manipules* ou Compagnies: chaque Compagnie consistoit en 120 hommes, & étoit partagée en deux Bandes, ou, comme les Anciens les apelloient, *Ordres*; chaque *Ordre* montoit à 60 hommes, & avoit son Centurion; desorte qu'il se trouvoit 60 Centurions dans chaque Légion (3).

(1) Strab. L. IV. p. 134.
(2) Dio, L. XLVIII. & LIV.
(3) Lips. de Militia Rom. L. II. Dial. 5. & 8. & Dion. Hal. L. IX.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

louanges d'*Auguste*, il descendit à celles de *Tibère*, mais sur-tout aux grands exploits qu'il avoit faits avec eux-mêmes en *Allemagne*. Il leur étala aussi le consentement universel de l'*Italie*, la fidélité des *Gaules*, & la concorde de toutes les Provinces de l'Empire. Tout cela fut écouté avec silence; mais quand il vint à leur demander où étoit leur obéissance, qu'étoit devenue l'ancienne Discipline, & ce qu'ils avoient fait de leurs Tribuns & de leurs Centurions? la scène changea tout-à-coup: ils se dépouillent presque tous, pour lui montrer, par manière de reproche, les cicatrices de leurs blessures, ou les meurtrissures des coups de leurs Capitaines; puis parlant tous à la fois, ils se plaignent du peu de paye qu'on leur donne; du prix des exemtions qu'on leur vend, des corvées qu'on leur impose, &c. Les *Vétérans*, qui avoient trente ou quarante ans de service, crioient bien plus fort, priant *Germanicus* d'avoir pitié d'eux, & de ne pas laisser mourir dans les exercices d'un si rude métier, ni aussi dans la pauvreté, des gens usés de fatigues & de vieillesse. Il y en eut même, qui lui demandérent le legs d'*Auguste*, & qui, faisant des vœux pour son bonheur, témoignérent vouloir l'aider à se saisir de l'Empire. A ces mots *Germanicus*, frappé d'horreur, se jette en bas de son Tribunal, & veut sortir du Camp; mais ils l'arrêtent en tournant la pointe de leurs armes contre lui, avec menace de le percer, s'il ne remonte. Le généreux *Germanicus* proteste alors, qu'il mourra plutôt que de manquer à son devoir, & il se seroit passé son épée à travers le Corps, si ceux qui étoient à ses côtés, ne lui avoient pas retenu la main. Quelques-uns des plus reculés lui criérent *frappe donc*; & un Soldat, nommé *Calusidius*, lui présenta son épée nue, disant, *prenez celle-ci*, Germanicus, *elle est peut-être plus pointue que la vôtre*; ce qui parut cruel à ces furieux mêmes, & fournit occasion aux Amis de *Germanicus* de l'emporter dans sa tente.

Ils lui exposent leurs sujets de plainte.

Et lui offrent l'Empire. Qu'il refuse généreusement.

Dès-qu'il y fut, il délibéra avec ses Amis sur le remède qu'il falloit apliquer à un mal si pressant. Car il étoit averti, que les Mutins songeoient à envoyer des Députés à l'Armée de *Silius*, pour l'entraîner à la revolte; qu'ils avoient intention de piller la Ville des *Ubiens* *; & que les *Germains*, informés de ce qui se passoit, se préparoient à ravager les *Gaules*, dès que les Légions auroient abandonné les bords du *Rhin*. Tout bien examiné, il fut résolu de supposer des Lettres de *Tibère*, par où ce Prince accordoit le congé à ceux qui avoient servi vingt ans; déclaroit Volontaires ceux qui en avoient servi seize, les retenant seulement sous un Drapeau particulier, exemts de toute faction, excepté de repousser l'Ennemi; & ordonnoit

Il suppose des Lettres de Tibère, qui leur accordoit leurs demandes.

* C'est-à-dire *Cologne*, qui devint dans la suite une Colonie *Romaine*, & qui fut peuplée par des *Vétérans* sous le Consulat de *C. Antistius* & de *M. Suilius*, à la sollicitation d'*Agrippine*, fille de *Germanicus*, & femme de l'Empereur *Claude* qui y vint au monde. Ce fut d'après elle qu'elle fut apelle *Colonia Agrippinensis*, & dans la suite *Agrippine*; ce qui a donné lieu de révoquer en doute, si le nom de la Ville en question lui venoit d'*Agrippine* ou de son Grand-père *Agrippa*, qui fit passer le *Rhin* aux *Ubiens*. Mais *Lipse* observe sur ce sujet, que si *Agrippa* avoit été Fondateur de la Ville, on l'auroit nommée *Colonia Agrippensis*, & point *Agrippinensis*. Nous ignorons comment elle fut apellée avant que de devenir une Colonie *Romaine*; car *Tacite* la nomme toujours *la Ville des Ubiens*.

donnoit de leur payer au double le legs d'*Auguste*. Les Mutins, se doutant bien de la ruse, demandérent, que tout cela fût exécuté sur le champ. Les Tribuns expédiérent aussitôt le congé; mais comme le payement se remettoit au quartier d'Hiver, la cinquième & la vingt-uniéme Légion ne voulurent point retourner dans leurs Garnisons, & *Germanicus* fut obligé de les payer de l'argent qu'il avoit apporté pour son voyage, & de celui, que ses Amis lui prêtérent. *Cécina* ramena chez les *Ubiens* la prémiére & la vingtiéme Légion. Durant ces entrefaites, *Germanicus* étant allé trouver l'Armée d'en haut, la seconde, la treiziéme & la seiziéme Légion lui prêtérent le serment sans hésiter; & la quatorziéme ayant un peu balancé, il lui offrit de l'argent & son congé, quoiqu'elle ne le demandât pas.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Et paye quelques Légions de son propre argent.

La sédition alloit recommencer par la malice des Vétérans * des Légions mutinées, qui étoient en Garnison dans le Pays des *Causses* †, si elle n'eût été un peu arrêtée par le suplice de deux Soldats, que le Maréchal de Camp *Mennius* fit mourir, quoiqu'il n'en eût pas le pouvoir ‡. Cependant l'émeute s'échaufant, il prit la fuite, & se cacha; mais ayant été découvert, il apella son courage à son secours. „ Ce n'est pas à moi, *dit-il*, que „ vous faites violence, c'est à *Germanicus* votre Général, & à *Tibère* votre légitime Prince ". Et là dessus les voyant étonnés, il leur arrache leur Enseigne, & tourne droit vers le *Rhin*, criant qu'il tiendroit pour déserteur quiconque quiteroit son rang; si bien qu'ils revinrent tous au quartier d'Hiver, tout troublés, & sans avoir osé rien entreprendre.

Quelques Vétérans dans le Pays des Causses se révoltent.

Dans ce même tems des Députés de *Tibère*, ou du Sénat, envoyés probablement pour appaiser la sédition, vinrent trouver *Germanicus* à *l'Autel des* Ubiens ‡, ce qui donna lieu à de nouveaux troubles. La prémiére & la

Nouveaux troubles.

* Les Vétérans formoient un Corps à part, & avoient leur Etendard particulier, apellé *Vexillum*; ce qui les a fait désigner par le nom de *Vexillarii*, & aussi d'*Emeriti*, à cause qu'ils n'avoient d'autre obligation à remplir que celle de combattre. Ils restoient dans cet état, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu les récompenses qui leur étoient dues, & leur congé final; que les Empereurs différoient quelquefois de plusieurs années, pour profiter du fruit de leurs travaux.

† Les *Causses* habitoient la *Frise Orientale*, & quelques Pays voisins. Voici comment *Tacite* décrit la situation de leur Pays, & leurs mœurs. „ La *Germanie*, dit-il, s'étend fort „ loin vers le Nord. D'abord on rencontre la Nation des *Causses*, qui, quoiqu'ils occu- „ pent une partie de la *Frise*, ne laissent pas de posséder une grande étendue de Pays, qui „ qui sépare la *Frise* du Pays des *Cattes*. C'est le Peuple le plus généreux de la *Germanie*, „ puisqu'il aime mieux maintenir sa grandeur par la justice que par la violence. Ils vivent „ tranquillement, exemts de l'ambition d'augmenter leurs possessions, & d'étendre leur do- „ mination. Ils ne donnent occasion à aucune guerre, & sans opprimer qui que ce soit, „ ils se sont rendus supérieurs à tous (1)". Cependant ils chassérent les *Ansibariens*, & s'emparérent non seulement de leur Pays, mais firent aussi des incursions dans la *Basse Germanie*, à ce que *Tacite* lui-même atteste dans un autre endroit (2).

‡ Le Droit de vie & de mort résidoit au commencement dans la seule personne du Commandant en Chef de toute l'Armée, mais il fut donné dans la suite par *Auguste* à ses Lieutenans, & par les autres Empereurs aux Proconsuls, aux Propréteurs, & à tous les Gouverneurs de Provinces. Mais jamais, ni les Maréchaux de Camp, ni les Tribuns, ni quelque autre Officier inférieur, n'eurent un pareil droit.

‡ Cet Autel avoit probablement été élevé à l'honneur d'*Auguste*, & n'étoit, à ce qu'il paroit,

(1) Tacit. de Morib. German. c. 35. (2) Idem Annal. L. XIII. c. 55. & Hist. L. V. c. 19.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

la vingtième Légion, qui hivernoient en cet endroit avec les Vétérans nouvellement licentiés, & retenus sous le Drapeau, soupçonnerent que ces Députés avoient charge de révoquer tout ce que leur mutinerie avoit extorqué. Ce Decret imaginaire fut attribué par les Séditieux à *Munatius Plancus*, Homme Consulaire, & Chef de la Députation. Vers le minuit, ils s'avisérent de demander l'Etendard, qui se gardoit dans le logis de *Germanicus*. Ils y courent en foule, & ayant rencontré *Plancus*, & voulu le mal-traiter, ils ne lui laissent d'autre ressource, que de se jetter dans le quartier de la prémière Légion, & de s'en faire un azile en embrassant l'Aigle & les Drapeaux. Avec tout cela le Camp *Romain* auroit été souillé du sang d'un Ambassadeur du Peuple *Romain*, si l'Enseigne *Calpurnius* n'eût détourné ce coup par sa résistance.

Le lendemain, de grand matin, *Germanicus* entre au Camp, & fait asseoir *Plancus* dans son tribunal; après quoi, s'étant plaint dans les termes les plus forts des horribles désordres de la nuit précédente, il explique le sujet de la venue des Députés, & déplore le cruel outrage fait à *Plancus*, & la honte, dont la Légion venoit de se couvrir, en violant en sa personne le Droit sacré des Ambassadeurs. En achevant son discours, qui surprit plus l'Assemblée qu'il ne l'appaisa, *Germanicus* congédia les Députés, & les fit escorter par la Cavalerie auxiliaire. Ses Amis lui conseillérent alors de renvoyer sa femme *Agrippine*, qui l'avoit accompagné avec son fils *Claudius*, & qui étoit actuellement enceinte. *Agrippine* avoit de la répugnance à le quiter, & alléguoit pour raison, qu'une petite-fille d'*Auguste* ne devoit point craindre les dangers. Mais *Germanicus*, après l'avoir embrassée tendrement, la fit enfin résoudre à s'en aller. Comme elle étoit accompagnée de plusieurs Dames de la prémière distinction, femmes des principaux Officiers de l'Armée, qui, à ce qu'il paroit, accompagnoient, en ces tems-là, leurs maris dans toutes leurs expéditions militaires, les adieux touchans de tant de personnes qui se séparoient, attirérent de tous côtés un grand nombre de Soldats. C'étoit un triste spectacle, de voir la femme d'un Général, en équipage de fugitive, portant un petit enfant entre ses bras, & environnée de plusieurs autres femmes éplorées, qu'elle amenoit avec elle. A cette vue, les plus obstinés furent touchés de honte & de compassion. Mais ces deux passions agirent bien plus fortement encore sur eux, quand ils aprirent, qu'*Agrippine* alloit à *Trèves*, chercher un azile parmi des Etrangers. Les uns courent après elle, & la conjurent de vouloir rester avec eux; les autres vont demander son retour à *Germanicus*. Ce Général résolut de profiter de cette disposition. Pour cet effet, il leur dépeignit dans une longue & touchante harangue, avec les couleurs les plus vives, l'atrocité de leur conduite, & leur arracha l'aveu que tous ses reproches étoient fondés, mais qu'ayant un sincère repentir de leur faute,

Il renvoie Agrippine *& son fils* Claudius.

Leur départ touche les Soldats. Germanicus *profite de leur disposition.*

roit, qu'à une petite distance de *Cologne*. *Cluvier* est de sentiment, que la Ville de *Bonne*, apellée par les Anciens *Bonna*, fut bâtie au même endroit où se trouvoit cet Autel. Mais *Lipse*, & quelques autres Savans, ont prouvé par divers passages de *Tacite*, que *l'Autel des Ubiens* étoit dans le voisinage de *Cologne*, c'est-à-dire, à la distance de plusieurs milles de *Bonne*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

te., ils le ſuplioient de punir les auteurs de la dernière ſédition, qui les avoient ſéduits, & qu'ils offroient de marcher ſur le champ à l'Ennemi, pourvu qu'il rapellât ſa femme & ſon fils. *Germanicus*, les trouvant entièrement changés, leur répondit que ſon fils reviendroit; mais qu'à l'égard d'*Agrippine*, cela ne ſe pouvoit pas, d'un côté, parce qu'elle étoit trop près de ſon terme, & de l'autre, parce que la ſaiſon étoit trop avancée. Pour ce qui eſt de la punition des auteurs de la révolte, ajouta-t-il, je vous en laiſſe le ſoin.

Ils puniſſent eux-mêmes les Chefs de la ſédition.

A peine eut-il achevé ces mots, que les Légionaires courent ſaiſir les coupables, & les aménent liés à *Caius Cétronius*, Chef de la prémière Légion, qui en fit juſtice de la manière ſuivante. Les Légions environnoient ſon tribunal, l'épée à la main; un Tribun leur montroit d'en-haut le Soldat accuſé; & ſi l'Aſſemblée le proclamoit coupable, on le jettoit en-bas pour être taillé en pièces par ſes compagnons. Ainſi toute la haine de ce maſſacre retomboit ſur eux. Les Vétérans ſuivirent cet exemple, & peu après furent envoyés dans la *Rhétie*, ſous prétexte de défendre la Province contre l'invaſion des *Suèves*. *Germanicus* fit enſuite une recherche de la conduite des Centurions, & les interrogea tous l'un après l'autre; chacun d'eux lui diſoit ſon nom, ſa patrie, ſon ordre, le tems qu'il avoit ſervi, & ce qu'il avoit fait dans les combats; & ceux qui avoient été honorés de quelque préſent militaire, le lui montroient. Si les Tribuns, ou la Légion, rendoient bon témoignage de leur probité, ils reſtoient dans leur emploi: au contraire, il dégradoit ceux que l'on accuſoit unanimement d'avarice ou de cruauté. Voilà comment cette ſédition fut appaiſée.

Deux Légions perſiſtent dans leur révolte. *Germanicus ſe prépare à les aller combattre.*

Mais ce qui reſtoit à faire à l'égard de la cinquième & de la vingt & unième Légions, n'étoit pas de moindre importance. Elles hivernoient à 60 milles de-là en un lieu apellé *Vetera*, c'eſt-à-dire, *le vieux Camp* *, & il n'y avoit point de crime atroce qu'elles n'euſſent commis. *Germanicus* réſolut donc de mener contre elles les Légions qui étoient rentrées dans leur devoir, & de leur livrer bataille, ſi elles perſiſtoient dans leur révolte. Dans cette vue, il fit préparer des Vaiſſeaux ſur le *Rhin*, & raſſembla ſes Troupes; mais avant que de les embarquer, voulant donner aux Mutins le tems de revenir à eux, il écrivit une Lettre à *Cécina* qui les commandoit, pour l'avertir qu'il avoit réſolu de les paſſer tous au fil de l'épée, s'ils ne puniſſoient pas eux-mêmes les coupables avant ſon arrivée. *Cécina* lit ces Lettres en ſecret aux principaux Officiers, & à quelques autres qui n'avoient point trempé dans la ſédition, & les conjure enſuite

* Cet endroit fût apparemment nommé *le vieux Camp*, après que les *Romains* eurent formé un nouveau Camp dans le Pays des *Ubiens*, ou de leurs voiſins les *Vangiones*. *Tacite* fait ſouvent mention de ce Camp dans ſon *Hiſtoire* (1); d'où *Cluvier* inſère que ce n'étoit pas un ſimple Camp, mais une Ville conſidérable, bâtie à l'occaſion du ſéjour que les *Romains* y firent. Comme il étoit à 60 milles du Camp entre *Cologne* & *Bonne*, le Géographe que nous venons de citer, croit que la Ville de *Santen* ſe trouve au même endroit où étoit le vieux Camp: opinion, dit-il, où il eſt confirmé par la deſcription que *Tacite* fait de ce Camp (2), & qui s'accorde parfaitement avec la ſituation de *Santen*.

(1) Tacit. Hiſt. L. IV, c, 18, & c, 21, & alib. (2) Idem ibid. c. 22.

suite de se garantir de la mort qui les attendoit. Ces Officiers sondent les Soldats, qu'ils croient être propres à l'exécution de leur dessein, & voyant que la plus grande partie des Légions se tenoit dans le devoir, ils conviennent avec *Cécina* du tems qu'ils prendront pour mettre à mort les plus séditieux. Le signal donné, ils vont fondre sur les Factieux, & les égorgent dans leurs tentes.

Mais elles le préviennent en punissent elles-mêmes les Chefs de la révolte.

Ce n'est point par des Ennemis que se fait le massacre; c'est par des gens qui le jour même mangeoient encore ensemble, & qui la nuit d'auparavant couchoient en même lit. Ce n'est par-tout que cris, que blessures, que sang répandu. La lassitude seule mit fin à la tuérie. Un moment après, *Germanicus* entre dans le Camp, & voyant tant de corps étendus sur la place, dit, les yeux remplis de larmes: *Ce n'est pas là un remède, mais une boucherie.* Son prémier soin ensuite fut de faire bruler les corps de ceux qui venoient d'être tués, & de célébrer leurs obsèques avec la pompe accoutumée (*a*). Ainsi fut appaisée une dangereuse sédition, la Discipline Militaire rétablie, & l'Autorité de *Tibère* affermie, par l'habileté & le courage du valeureux *Germanicus*.

Générosité de Germanicus.

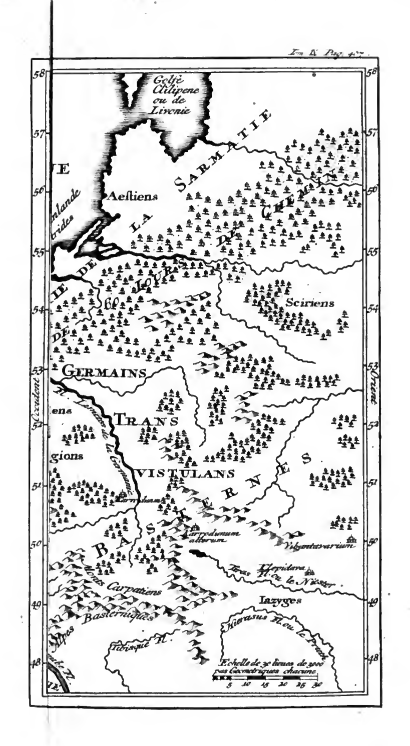
La générosité, qu'il fit paroître en cette occasion, est quelque chose d'admirable. S'il avoit seulement voulu se prêter aux vœux ardens des Légions, il auroit pu s'emparer de cette Autorité pour lui-même; car il étoit également adoré par les Soldats & par le Peuple, tant à cause de son mérite personnel, que de celui de son Père *Drusus*, dont la mémoire étoit chère à tout vrai *Romain*. Ce grand-homme auroit sûrement rendu la Liberté à sa Patrie, s'il étoit parvenu à l'Empire; & personne ne doutoit que la Lettre, qu'il écrivit à son frère *Tibère*, & par laquelle il témoignoit souhaiter qu'*Auguste* abdiquât la Souveraine Puissance, n'eût été la cause de sa mort. On avoit conçu de *Germanicus* les mêmes espérances: de-là cette ardeur pour son élévation, à laquelle personne ne s'opposoit que lui seul. Nous verrons bientôt de quelle manière *Tibère* récompensa cet attachement inviolable à sa personne & à ses intérêts *.

Il envahit la Germanie.

Immédiatement après que la sédition fut calmée, ceux des Vétérans & des Légionaires qui n'y avoient point trempé, pour donner à *Germanicus* de

(*a*) Tacit. Annal. L. I. c. 40—51. Dio, L. LVII. p. 604. &c.

* *Tacite* dit que *Tibère* fut fort blâmé à *Rome*, de ce qu'il n'alloit pas en personne appaiser la révolte. „ La rébellion, disoit-on, a pris trop de forces, pour pouvoir être arrêtée „ par deux jeunes Princes. Que ne va-t-il lui-même reprimer la révolte par son pouvoir „ absolu? Il a seul en main le droit de punir & de récompenser. Que de Voyages *Auguste* n'a-t-il point faits en *Germanie*, même dans un âge avancé! *Tibère*, bien plus jeune, „ restera-t-il dans l'inaction à *Rome*, où il ne fait autre chose que critiquer les avis des Sé„ nateurs?" *Tibère*, quoiqu'il n'ignorât pas ces discours, ne voulut cependant point quitter la Capitale, où il croyoit sa présence absolument nécessaire. D'ailleurs il ne savoit à quelle Armée aller d'abord; & craignoit d'irriter celle qu'il visiteroit la dernière. Ainsi, pour les traiter également, & maintenir la Majesté Impériale, qui est toujours plus respectable dans l'éloignement, il envoya à l'une son fils naturel, & à l'autre son fils adoptif. Il considéroit de plus, que les jeunes Princes pourroient réserver plusieurs articles, pour qu'il les réglât, ce qui étoit toujours gagner du tems; & que si les Mutins méprisoient leur Autorité, la sienne restoit encore, au-lieu que si cette dernière étoit bravée dans les prémiers transports de leur fureur, il n'y auroit plus de remède. Cependant, pour faire cesser les plaintes, il feignit d'avoir dessein de visiter les Armées rebelles, nomma ceux de sa suite, & fit équiper une Flotte; mais en alléguant tantôt des affaires, & tantôt l'aproche de l'Hiver, il trompa tout le monde.


Golfe Clilipene ou de Livenie
LA SARMATIE
DE CHEMIN
Aestiens
DE JOURS
DE
GERMAINS
Sciriens
TRANS VISTULANS
BASTERNES
Monts Carpatiens
Alpes Basterniques
Tibisque Fl.
Iazyges
Tiras Fl. ou le Niester
Hierasus Fl. ou le Pruth
Carrodunum alterum
Vibantavarium
Occident
Orient
gions
ens
Echelle de 30 lieues de 3000 pas Geometriques chacune
5 10 15 20 25 30
58
57
56
55
54
53
52
51
50
49
48

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

de nouvelles preuves de leur fidélité, lui demandérent de les mener à l'Ennemi, que la mort d'*Auguste* & leurs divisions laissoient tranquille. *Germanicus* y consentit, & ayant fait dresser un pont sur le *Rhin*, passa 12000 Légionaires, 26 Cohortes des Alliés, & 8 *Alæ* * de Cavalerie. Ce Corps traversa la Forêt † *Cesia*, & quelques autres Bois. Pendant qu'il étoit en marche, *Germanicus* aprit que les *Allemans* célébroient cette nuit-là une espéce de Fête, & qu'ils devoient la passer en réjouïssance solemnelle. *Cécina* eut ordre d'avancer avec des Cohortes sans bagage, & d'ouvrir une route dans la Forêt. Les Légions suivent de près, & entrent dans les Villages des *Marses*, dans le tems que les Habitans étoient plongés dans l'ivresse ou dans le sommeil. Pour faire plus de dégat, *Germanicus* divisa en quatre Bataillons ses Troupes, qui mirent le Pays à feu & à sang, sans épargner ni âge, ni sexe, ni lieux sacrés, ni lieux prophanes. Le fameux Temple de *Tanfana* ‡, Dieu tutélaire des *Germains*, fut rasé jusqu'aux fondemens. En un mot, 50 milles de Pays furent cruellement ravagés, sans que de la part des *Romains* il y eût un seul homme tué, ni même blessé (*a*). Ce massacre réveilla les *Bructères* ‡, les *Tubantes* §, & les *Usipètes*

Et met tout à feu & à sang dans le Pays des Marses.

(a) Idem ibid. c. 49—51.

* Une *ala*, que nous apellons un Escadron, consistoit en 300 Chevaux, & étoit partagée en *turmæ* & en *decuriæ*: chaque *turma* étoit de 30 Chevaux, & chaque *decuria* de 10; desorte qu'il y avoit dans chaque *ala* 10 *turmæ*, & dans chaque *turma* 3 *decuriæ*.

† La Forêt *Césia* étoit une partie de celle d'*Hercynies*, & est placée par *Cluvier* en partie dans le Duché de *Clèves*, en partie en *Westphalie* entre *Wesel* & *Koefeld*. Quelques Critiques modernes pensent que les anciens *Germains* n'apelloient pas cette Forêt *Césia* (car c'est-là, disent-ils, un nom *Latin*) mais *Hesia*, d'après *Hésus*, le Dieu de la Guerre parmi eux, & parmi les *Gaulois*.

‡ *Gronovius* dérive le nom de cette Divinité *Germaine* des mots *tan*, ou *than*, signifiant dans la Langue du Pays un *Sapin*, & *facbna* ou *fan*, qui dans l'ancien Langage *Gotho-Teuton* veut dire *Seigneur* ou *Dieu*; desorte que *Tanfana* signifie *le Seigneur* ou *le Dieu des Sapins*. Cet Auteur conclut de-là que le *Tanfana* des *Germains* étoit le même Dieu que le *Sylvanus* des *Romains*, & que le nom de *Tanfana* lui fut donné à cause que son Temple étoit dans une Forêt de *Sapins* (1), comme *Jupiter* s'apelloit *Fagutalis*, d'après un Bôcage de Hêtres qui lui étoit consacré, le mot *Latin*, *fagus*, signifiant un *Hêtre* (2). *Lipse* dérive le nom de *Tanfana* du mot *taenfanct*, signifiant la *prémière cause des choses*; si bien que suivant lui les *Germains* adoroient l'Être Suprême sous le nom de *Tanfana*.

‡ Les *Bructères* sont placés par la plupart des Géographes à une petite distance des *Frisons*, entre l'*Ems* & cette étendue d'eau connue sous le nom de *Zuiderzée*. Voici ce que *Tacite* en dit. „ Près des *Tenctères* demeuroient les *Bructères*, dont les *Chamaviens* & les „ *Angrivariens* occupérent le Pays, après en avoir chassé, & avoir entièrement exterminé „ les *Bructères*, avec le secours des Peuples voisins, soit par haine pour leur orgueil, ou „ par le desir du butin, ou bien par une faveur particulière des Dieux envers les *Romains*, „ &c. Puissent les Dieux perpétuer parmi ces Nations, sinon l'amour pour nous, du moins „ l'animosité des unes pour les autres, la fortune ne pouvant point nous rendre de service „ plus signalé, qu'en semant la division parmi nos Ennemis ". Nous ignorons absolument en quel tems ce massacre général des *Bructères* est arrivé. Car ce Peuple subsistoit encore sous le Règne de *Tibère*, & plusieurs années après le tems de *Tacite*, mais probablement à une plus grande distance du *Rhin*. *Euménius* & *Nazarius* font mention d'eux dans leurs Panégyriques de *Constantin*; & il en est aussi parlé dans *Claudien* (3). Il faut donc que le massacre n'ait pas été si général que *Tacite* le suppose (4).

§ Les *Tubantes* possédoient une grande partie de la *Westphalie*. *Cluvier* met l'ancienne Ville

(1) Vid. Gron. in Tacit.
(2) Plin. L. XVI. c. 10. & ult.
(3) Claud. 4. Consul. Honor. v. 450.
(4) Tacit. de Mot. Germ. c. 33.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Plusieurs Peuples de Germanie attaquent les Romains dans leur retraite, mais sont défaits.

tes *, qui s'allérent camper dans des Bois, par où l'Armée devoit passer à son retour. Ils ne branlérent point qu'ils ne vissent le gros de l'Armée engagé dans la Forêt; & d'abord escarmouchant légérement sur le front & les aîles, ils fondirent avec toutes leurs forces sur l'Arrière-garde, & sur les Cohortes armées à la légère, qu'ils mirent en desordre. Alors *Germanicus*, poussant son cheval vers la vingtième Légion, cria de toute sa force, que l'heure étoit venue d'effacer la tâche de la sédition. A ces mots, les Légionaires chargent l'Ennemi avec tant de valeur, qu'ils le repoussent jusques dans la Plaine, & le taillent en pièces. En même tems, l'Avant-garde fort du Bois, & va se retrancher. Après cela le chemin fut libre, & les Soldats retournérent à leur quartier d'hiver, chargés de butin (*a*). Le bruit de ces exploits parvint bientôt à *Rome*, & y causa un joie générale. Pour ce qui est de *Tibère*, quoique charmé de savoir la révolte étouffée, & les commencemens de son Règne immortalisés par des succès si éclatans, il ne laissoit pas d'éprouver quelque mélange d'inquiétude. *Germanicus*, en licentiant entièrement les Vétérans, en abrégeant le terme du service des autres Soldats, & en distribuant de l'argent à tous, s'étoit concilié l'affection de l'Armée, & avoit outre cela acquis beaucoup de gloire dans sa dernière expédition. Tout ceci faisoit de la peine à un Prince ombrageux. Cependant il cacha avec soin ses sentimens à cet égard, racontant les exploits de son neveu au Sénat avec beaucoup d'emphase. Il parla moins de *Drusus*, & du succès de son voyage en *Illyrie*, mais ce fût avec plus de franchise & d'amitié (*b*). En un mot, il parla de *Germanicus*, comme un Orateur, & de *Drusus* comme un Père. Pour gagner l'affection des Légions de *Pannonie*, il leur accorda tout ce que *Germanicus* avoit accordé aux siennes.

Tibère jaloux de la gloire de Germanicus.

Conduite louable de Tibère au commencement de son Règne. Sa modestie.

Les troubles de *Germanie*, & de *Pannonie*, joints à l'extrême vénération que les Soldats, aussi-bien que le Peuple, avoient pour *Germanicus*, obligérent *Tibère* à déguiser des vices, qui dans la suite ne parurent que trop. Il agit en un grand nombre d'occasions comme un Prince véritablement bon & généreux. De tous les honneurs extraordinaires qui lui furent offerts, il n'en accepta que très peu, & de la moindre sorte. Il défendit qu'on lui décernât des Prêtres ou des Temples, ou qu'on lui érigeât des Statues sans sa permission, qu'il n'accorda que rarement, encore ne fut-ce qu'à condition qu'elles ne seroient point placées parmi celles des Dieux, mais qu'elles serviroient d'ornemens à leurs Temples. Il refusa le titre de *Père de la Patrie*, & ne prit jamais le nom d'*Auguste*, quoiqu'il fût héréditaire,

(*a*) Idem ibid. c. 52, 53. (*b*) Idem ibid. c. 54.

Ville de *Téclie* mentionée par *Ptolomée*, présentement *Teklenbourg*, sur les frontières des *Tubantes* & des *Chamaviens*.

* Les *Usipites*, *Usipiens*, ou *Usipètes*, sont placés par quelques Géographes entre le *Rhin* & le Pays de *Hesse*. Du tems de *César*, ils étoient voisins des *Sicambres* & des *Tenctères*. *Dion Cassius* semble les mettre entre le *Rhin* & la *Lippe*, & les *Sicambres* au-de-là de la dernière de ces Rivières; car en décrivant l'expédition de *Drusus* en *Germanie*, il dit que ce Général passa le *Rhin*, & qu'ayant subjugué les *Usipètes*, il fit construire un pont sur la *Lippe*, & entra dans le Pays des *Sicambres* (1).

(1) Dio, L. LIV. p. 544.

ditaire, que dans ses Lettres à des Potentats étrangers. Il marqua une extrême aversion pour la flaterie. Si, en conversation particulière, ou dans un discours public, on lui donnoit quelque louange, il interrompoit non seulement celui qui parloit, mais il lui témoignoit aussi son mécontentement. Quelqu'un l'ayant apellé *Seigneur*, il le pria de ne se plus moquer de lui. Un autre désignant ses fonctions par l'épithète de *Sacrées*, il lui dit de changer ce titre en celui d'*Onéreuses*. Il ne voulut jamais permettre au Sénat de s'engager par serment à l'observation de toutes ses Ordonnances, alléguant l'instabilité des choses humaines, & la proportion qu'il y avoit entre le danger de tomber, & le degré d'élévation où l'on se trouvoit. Il souffrit patiemment qu'on le déchirât par des discours & par des libelles disant, *Que, dans une Ville libre, les pensées & les langues des Habitans devoient être libres aussi;* & quand le Sénat voulut faire le procès à quelques-uns de ceux qui avoient publié des Satyres contre lui, il refusa son consentement, disant, *Nous n'avons pas le loisir de nous amuser à de pareilles bagatelles; si vous ouvrez une fois la porte à de telles informations, vous n'aurez autre chose à faire; car sous ce prétexte chacun se vengera de ses Ennemis, en les dénonçant comme auteurs de libelles.*

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Sa patience.

Sa conduite envers le Sénat étoit très respectueuse, rien d'important n'étant conclu sans l'avis & le consentement de cette Assemblée. Il remit aux *Pères Conscrits* le soin de lever les Tributs, de réparer les Edifices publics, de lever & de licentier du monde, de faire passer en revue les Légions & les Auxiliaires, de prolonger le tems des Commissions, de répondre aux Lettres des Rois, &c. Il n'entra jamais dans l'Assemblée du Sénat avec quelque espèce de cortège, qu'une seule fois, qu'il y fut apporté en litière, à cause de quelque indisposition; après quoi ceux qui l'avoient porté, eurent de lui sur le champ l'ordre de se retirer. Dans le Sénat, chaque Membre avoit la liberté de dire sa pensée. Un jour qu'il fut d'un autre avis que *Q. Hatérius*: *Je vous prie de me pardonner*, dit-il, *si, en qualité de Sénateur je vous parle avec plus de liberté qu'à l'ordinaire.* Se tournant ensuite vers l'Assemblée il ajouta: *Pères Conscrits, ce que je dis à présent, je l'ai déjà dit plusieurs fois: un Prince bon & sage, auquel vous avez confié un pouvoir si absolu, doit non seulement rendre service au Sénat, & au Corps de la Ville, mais aussi à chaque Citoyen.* Si dans le Sénat on prenoit quelque résolution contraire à son sentiment, il n'en témoignoit aucun mécontentement. Le pouvoir qu'il laissoit aux Consuls étoit si étendu, que quelques Ambassadeurs d'*Afrique* eurent recours à eux, leur demandant une promte réponse, à cause que *César*, à qui ils s'étoient adressés, les renvoyoit de jour en jour. Quand les Consuls venoient au Sénat, au Théatre, ou en quelque autre endroit où il étoit, il se levoit toujours, & leur faisoit place s'il les rencontroit en rue. Il assistoit fréquemment aux procès qui se plaidoient devant des Cours de justice, sur-tout s'il y avoit lieu de croire que le Criminel pourroit échapper par faveur. Il paroissoit alors tout-à-coup, & remettoit devant les yeux aux Juges la sainteté des Loix.

Sa conduite respectueuse envers le Sénat.

Et envers les Consuls.

Il s'apliqua avec un soin extrême à la réformation des Mœurs, & fit plusieurs Règlemens excellens, par lesquels il modéra les dépenses excessi-

Il s'aplique à la

 ves

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Réformation des Mœurs.

Sa frugalité.

ves qu'on faisoit en Jeux & en Spectacles, diminua les gages des Acteurs, & réduisit les Acteurs à un certain nombre. Le prix des Vases *Corinthiens* devenant plus excessif de jour en jour, & le luxe des Festins ayant été porté à un tel excès qu'on payoit jusqu'à 30000 *Sesterces* pour trois Barbeaux, il se plaignit de ces desordres au Sénat, & fit passer une Loi destinée à règler le prix des Denrées. Pour ce qui est des Auberges & des Cabarets, qui étoient en grand nombre à *Rome*, ils furent tous suprimés par ordre de *Tibère*; & pour autoriser l'épargne & la frugalité par son exemple, dans ses plus grands festins, il faisoit servir des viandes préparées & découpées la veille, contre la coutume en usage alors, disant, que *chaque partie avoit le même goût que le tout*. Pour arrêter les progrès du vice, il chassa de *Rome* plusieurs jeunes Patriciens, & aussi quelques Femmes de distinction, qui étoient fameuses par leurs débauches; & il fit revivre en même tems une ancienne Loi, qui autorisoit tous les Parens à punir leurs filles, quand même elles seroient mariées, si par leurs desordres elles faisoient honte à leurs familles. Il fut même si sévère sur ce sujet, que, par une Proclamation, il défendit jusqu'aux baisers, qui, suivant la coutume, se donnoient pour s'entre-saluer. Il marqua beaucoup de répugnance à charger le Peuple de nouveaux impôts; & quand quelques Gouverneurs de Provinces lui conseillérent de hausser les taxes, il répondit, *Qu'un bon Berger devoit tondre ses brebis, mais point les écorcher*; & bien loin de suivre leur avis, il diminua les tributs, que les Habitans des Provinces payoient annuellement (*a*). Telle fut la conduite de *Tibère* dans le tems que sa puissance étoit encore chancelante; mais nous le verrons bientôt jetter le masque, & s'abandonner sans réserve aux mêmes vices qu'il avoit paru détester. Revenons au brave *Germanicus*.

Il diminue les taxes.

L'année suivante, sous le Consulat de *Drusus Cesar* & de *Caius Norbanus*, *Germanicus* fit de grands préparatifs, dans le dessein de poursuivre la guerre contre les *Germains*, & de venger la mort de *Varus*, & la défaite de ses Légions. Il ne songeoit pas à la vérité à entreprendre quelque chose avant l'Eté; mais ayant apris, que les Ennemis étoient extrêmement divisés entre eux, il se détermina à faire, dès l'entrée du Printems, une invasion dans le Pays des *Cattes* *. Les brouilleries dont *Germanicus* résolut de

(*a*) Suet. in Tiber. c. 26—36. Tacit. ibid.

* Les *Cattes* possédoient une partie du Duché de *Brunswick*, de l'Evêché de *Hillesheim*, des Pays de *Thuringe* & de *Hesse*, du Territoire de *Fulden*, & des Comtés de *Schauvemberg*, *Waldeck* & *Mansfeld*. *Tacite* parle d'eux en ces termes. „ Le Pays des *Cattes* „ commence à la Forêt d'*Hercynies*, & ne consiste pas tant en plaines marécageuses que „ celui des autres Peuples de *Germanie*, mais en hauteurs, qui tiennent l'une à l'autre, „ & qui, après s'être élévées tout-à-coup, ont du côté opposé une pente aisée. Ces Peu„ ples ont le corps plus fort que le reste des *Germains*, la mine plus fière, & l'esprit plus „ vigoureux; d'ailleurs beaucoup d'adresse & de conduite; car ils savent choisir leurs Chefs „ & leur obéir, garder leurs rangs, prendre les occasions, ménager leurs forces, ordon„ ner de jour, se fortifier la nuit; s'assurer sur la valeur plus que sur la fortune; & ce qui „ est étonnant pour des *Barbares*, & un effet de la Discipline, faire plus de fondement „ sur la personne du Chef que sur celle du Soldat. Toute leur force est dans l'Infanterie „ qu'ils chargent d'outils & de provisions outre leurs armes. Les autres vont au combat, „ ceux-ci à la guerre. Aussi ne s'amusent-ils pas à escarmoucher comme la Cavalerie, qui

„ est

de profiter, étoient causées par la mesintelligence qui régnoit entre *Arminius* & *Segeste*. Nous avons déja eu occasion de parler du prémier, qui fut le principal auteur de la révolte ou *Varus* périt avec ses Légions. Le dernier, Ami sincère & fidèle des *Romains*, avoit donné avis à *Varus* de ce qui se tramoit, & lui avoit conseillé de s'assurer de lui-même, d'*Arminius*, & des autres Chefs, assurant que quand la Multitude se verroit sans Chefs, elle n'oseroit rien entreprendre. Mais le Général *Romain* méprisa ce conseil, ce qui lui couta cher. *Ségeste*, quoique forcé à joindre ses Compatriotes dans la révolte, ne laissa pas de rester brouillé avec *Arminius*; d'autant plus que leurs animosités venoient d'être augmentées par une querelle domestique, *Arminius* ayant enlevé la fille de *Ségeste*, nommée *Thusneldis*, & l'ayant épousée, quoique déja fiancée à un autre. Cet attentat produisit une rupture déclarée entre les deux Chefs, ce que *Germanicus* n'eut pas plutôt apris, qu'il donna à *Cécina* 4 Légions, 5000 Soldats auxiliaires, & quelques Compagnies de *Germains* levés à la hâte endeçà le *Rhin*. Il prit avec soi un pareil nombre de Légions, mais une fois autant d'Alliés, & arriva si promtement chez les *Cattes*, que les Vieillards, les Femmes, & les Enfans, furent d'abord ou tués, ou faits prisonniers. La plus grande partie de la Jeunesse passa à la nage le Fleuve *Adrana* *, & tâcha d'empêcher les *Romains* d'y bâtir un pont; mais leurs efforts s'étant trouvés inutiles, quelques-uns d'eux se soumirent à *Germanicus*, pendant que les autres se retirérent dans les Bois. Les *Romains*, après avoir brulé *Mattium* † leur Capitale, & ravagé le Plat-Pays, rebroussérent chemin vers

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Germanicus envahit & ravage le Pays des Cattes.

„ est aussi prête à fuir qu'à combattre. Ils savent que la précipitation est sœur de la crainte, & la considération voisine de la constance". *Tacite* ajoute qu'une coutume, pratiquée seulement par quelques Particuliers chez les autres Peuples de *Germanie*, étoit généralement en usage parmi les *Cattes*; savoir de se laisser croître le poil & la barbe jusqu'à ce qu'ils eussent tué quelque Ennemi. Ce n'étoit qu'alors qu'ils se découvroient le visage, comme s'ils n'avoient osé paroître auparavant. Les plus vaillans même portent des ceps pour marque d'ignominie, jusqu'à ce qu'ils ayent mérité d'être libres par la mort de quelqu'un de leurs Ennemis (1). Cependant comme *Germanicus* les attaqua à l'improviste, ils furent contraints de se soumettre, ou de se sauver dans les Bois, c'est-à-dire, dans la Forêt d'*Hercynies*, qui servoit de limite à leur Pays.

* L'*Adrana*, présentement l'*Eder*, dans la *Hesse*, arrose le Comté de *Waldeck*, & se jette dans le *Fulda* ou *Fulden*, environ deux milles au-dessus de *Cassel*.

† *Tacite* apelle en cet endroit *Mattium* la Capitale des *Cattes*, mais dans un autre endroit (2) il distingue les *Mattiens* des *Cattes*. *L'Armée*, dit-il, *étoit composée de* Cattes, *d'*Usipiens, *& de* Mattiens. Leur Pays, suivant la description des anciens Géographes, étoit renfermé de tous côtés par les Territoires des *Cattes*; ce qui a fait qu'on les a très-souvent confondus ensemble. *Cluvier* & *Cellarius* croient que la situation de *Mattium*, ou *Mattiacum*, comme *Ptolomée* l'apelle, s'accorde avec celle de la Ville de *Marpourg*. *Pline* fait mention des Bains chauds de *Mattium* (3), que tous les Géographes modernes prennent pour les mêmes que ceux de *Wisbaden* vis-à-vis de *Mayence*, ou *Moguntiacum*, comme l'apelloient les Anciens; desorte que les Territoires des *Cattes* s'étendoient au moins jusqu'au *Rhin*, & à l'*Eder*. Nous ne saurions dire avec certitude, si ce Fleuve leur servoit de borne. *Tacite* dit que les *Mattiens* de son tems étoient Amis des *Romains*. La *grandeur Romaine*, dit-il, *a porté ses conquêtes au-delà du* Rhin, *qui étoit l'ancienne borne de notre Empire*. Ainsi les *Mattiens*, quoiqu'ils demeurent parmi nos Ennemis, ne laissent pas d'avoir l'inclination *Romaine* (4).

(1) Tacit. de Mor. Germ. 30, 31.
(2) Tacit. Histor. L. IV. c. 37.
(3) Plin. L. XXXI. c. 20.
(4) Tacit. de Mor. Germ. c. 29.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

vers le *Rhin*, ſans que, les Ennemis oſaſſent les charger en queue. Les *Chéruſques* avoient bien eu envie de ſecourir les *Cattes*, mais ils eurent peur de *Cécina*, qui les obſervoit. Les *Marſes* *, moins prudens, attaquérent *Germanicus*, mais ils furent battus (*a*).

A peine *Germanicus* eut-il gagné ſon Camp, qu'on y vit arriver des Députés de la part de *Ségeſte*, pour demander du ſecours contre *Arminius*, qui le tenoit aſſiégé dans ſon Camp. A la tête de l'Ambaſſade étoit *Ségimond*, fils de *Ségeſte*, à qui quoiqu'il ſe fût déclaré Ennemi des *Romains*, *Germanicus* fit un acceuil extrêmement obligeant: cependant, comme il ne pouvoit pas compter ſur ſa fidélité, il l'envoya enſuite avec eſcorte ſur la frontière des *Gaules* †. Pour ce qui eſt de ſa demande, il la lui accorda volontiers; car ſans perdre de tems, il alla arracher *Ségeſte* des mains de ſes Ennemis, après les avoir mis en fuite. Les *Romains* firent à cette occaſion un grand nombre de priſonniers, parmi leſquels ſe trouva *Thuſnel-dis*, femme d'*Arminius*, & fille de *Ségeſte*, laquelle avoit donné principalement occaſion à la rupture entre les deux plus illuſtres Familles du Pays ‡. Elle étoit alors enceinte, paroiſſoit n'avoir d'inquiétude que pour l'enfant, qu'elle portoit dans ſes flancs, & qui devoit naître dans l'eſclavage. Son propre ſort, elle le ſubiſſoit avec un courage héroïque, ſans répandre une larme, ni proférer un ſeul mot, qui ſentît la ſupliante. On trouva auſſi les dépouilles de la défaite de *Varus*, qui étoient tombées en partage à la plupart de ces priſonniers.

Va attaquer Arminius. Défait ce Général & prend ſa femme priſonniére.

Armi-

(*a*) Idem ibid. c. 56.

* Une partie de la *Weſtphalie* & de l'Evêché de *Paderborn* formoient, ſuivant la plupart de nos Géographes modernes, l'ancienne demeure des *Marſes*.

† *Ségimond* avoit de grandes obligations aux *Romains*, qui l'avoient créé Prêtre de l'Autel des *Ubiens*, dont nous avons parlé ci-deſſus; mais quand ſes Compatriotes ſe révoltérent il avoit rompu les bandelettes ſacrées, & étoit venu joindre les Révoltés. Auſſi ne fut-ce qu'avec une extrême répugnance qu'il ſe chargea de la commiſſion d'aller demander du ſecours à *Germanicus*, qui le reçut très bien, ſans lui permettre pourtant de rejoindre ſes Compatriotes. *Tacite* ne marque point ce qu'il devint dans la ſuite: mais *Strabon* le nomme parmi les illuſtres Captifs qui précédérent le Char de *Germanicus*, quand il entra en triomphe à *Rome* (1). S'il n'alla pas joindre une ſeconde fois les Rebelles, *Germanicus* viola le Droit des Gens à ſon égard, en le traitant comme priſonnier, quoiqu'il fût revêtu du caractère d'Ambaſſadeur.

‡ *Tacite* dit que les *Germains* menoient avec eux à la guerre leurs femmes & leurs enfans & qu'ils les plaçoient dans le voiſinage du champ de bataille, afin de pouvoir entendre les cris de ce qu'ils avoient de plus cher au monde, & d'être animés par-là à bien faire leur devoir. Leurs Armées, après avoir déjà lâché le pié, ont été quelquefois ralliées par le cri des femmes, qui venoient ſe préſenter aux coups, & montrer leur captivité prochaine, que leurs Guerriers craignoient plus pour elles que pour eux-mêmes. Quand quelques-uns d'eux étoient aſſez bleſſés pour être hors d'état de continuer le combat, ils ſe retiroient vers leurs Mères, ou vers leurs femmes, qui ſuçoient leurs plaies. Les filles, parmi eux, n'aportoient rien en mariage à leurs maris, mais ceux-ci donnoient à celles qu'ils devoient épouſer, un couple de Bœufs pour la charrue, un cheval tout enharnaché, un bouclier, une lance, & une épée. La fiancée donnoit auſſi de ſon côté quelques armes. Voilà leur lien conjugal, leurs auſpices, leur hyménée. Les Bœufs, les armes, & le cheval, ſignifient qu'elle n'eſt point apellée à une vie oiſive, mais à être compagne des travaux de ſon mari, & à partager ſon ſort dans la Paix & dans la Guerre (2).

(1) Strab. L. VII.

(2) Tacit. ibid. c. 7. & 18.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Arminius ayant été mis en fuite, *Ségeste* jugea qu'il étoit de son devoir d'aller saluer son Libérateur. Après les prémiers complimens, *Ségeste* fit, quoique modestement, l'énumération des services qu'il avoit rendus à la République, & par lesquels il s'étoit attiré la haine d'*Arminius*; offrit sa médiation pour terminer les différends entre les *Romains* & ses Compatriotes, & recommanda son fils & sa fille à la clémence du Vainqueur. *La faute du prémier*, ajouta-t-il, *vient de sa jeunesse, & l'autre, quoique femme* d'Arminius, *est pourtant fille de* Ségeste. *Germanicus* lui répondit avec douceur, que ses enfans, ni ses proches, n'avoient rien à craindre, & promit de lui faire donner une demeure honorable dans une ancienne Province *Romaine*. Il ramena ensuite son Armée dans son prémier Camp, où la femme d'*Arminius* accoucha d'un fils * (*a*).

Discours de Ségeste à Germanicus.

Dans ce même tems *Arminius*, au désespoir de la perte de sa femme qu'il aimoit tendrement, & du sort de son enfant condamné à l'esclavage, même avant que d'avoir vu le jour, courut çà & là sollicitant les *Chérusques* à prendre les armes contre *Germanicus*, & à marcher plutôt avec lui dans le chemin de la Liberté & de la Gloire, qu'avec *Ségeste* dans celui de l'Esclavage & du Deshonneur. De pareils discours, soutenus de son crédit, réveillérent nonseulement les *Chérusques*, mais encore tous les Peuples d'alentour. *Inguiomer*, Oncle parternel d'*Arminius*, & jusqu'alors Ami zèlé des *Romains*, se déclara aussi pour son neveu, & le joignit avec tout ce qu'il put rassembler de forces. *Germanicus*, pour faire une diversion, détacha *Cécina* avec 40 Cohortes, du côté de l'*Ems*, avec ordre de traverser le Pays des *Bructériens*. *Pédon* † mena la Cavalerie par les confins de la *Frise* ‡. Pour *Germanicus*, il s'embarqua avec 4 Légions, & se rendit au bord de l'*Ems*, où la Cavalerie, l'Infanterie, & la Flotte arrivérent en même tems. Quand les Légions traversérent le Pays des *Causses*, les Habitans en état de porter les armes offrirent de les accompagner. Les *Bructériens*, à l'aproche de *Germanicus*, mirent le feu à leurs maisons, & voulurent

Arminius soulève les Nations voisines contre les Romains.

Germanicus se met en chemin pour les combattre.

(*a*) Idem. c. 57, 58.

* *Tacite* dit qu'il fut élévé à *Ravenne*, & promet de raconter dans un autre endroit les malheurs qui lui arrivérent. Les Pères *Catrou* & *Rouillé* font la même promesse dans leur Histoire *Romaine*. Si *Tacite* a tenu parole, il faut qu'il l'ait fait dans un Ouvrage qui n'est point parvenu jusqu'à nous. Ainsi nous aurons une double obligation à ces savans Ecrivains, s'ils dégagent leur promesse.

† Nous n'ignorons si ce *Pédon* étoit *Pedo Albinovanus*, ou *Pédo Pompéius*. *Sénèque* parle du prémier comme d'un Homme de grand mérite (1), & *Ovide* dépeint l'autre comme un excellent Poëte. Quelques fragmens de son Livre intitulé *De Navigatione Germanici*, sont parvenus jusqu'à notre tems (2). L'Elégie qu'il composa sur la mort de *Drusus*, & qui a pour titre *Livie*, est un chef-d'œuvre en son genre, & digne d'un Poëte divin, comme *Ovide* l'apelle (3). *Joseph Scaliger* lui attribue une Elégie sur la mort de *Mécène*, & est à cet égard le seul de son avis. *Vossius* suppose qu'il composa aussi des Epigrammes, & fonde cette conjecture sur une Epigramme de *Martial* (4).

‡ Le Pays des *Frisons* étoit partagé en deux parties, distinguées par les noms de *grande* & de *petite*. La première étoit entre les embouchures du *Rhin* & du *Wéser*. L'autre s'étendoit le long de la côte de l'Océan au-delà du *Rhin*, nous ignorons jusqu'où.

(1) Seneca in Lud. de Morte Claud.
(2) Senec. Suasor. 1.
(3) Ovid. in Pont. Eleg. ult.
(4) Mart. L. II. Epigr. 77.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

lurent ſe ſauver; mais ils furent défaits par *L. Stertinius*, que *Germanicus* avoit détaché. Cet Officier eut le bonheur de trouver parmi les morts & le butin, l'Aigle de la dix-neuvième Légion, qui s'étoit perdue à la mort de *Varus*. Toute l'Armée *Romaine* s'avança enſuite juſqu'aux dernières limites de la Province des *Bructériens*, & ravagea l'étendue de Pays qui eſt entre l'*Ems*, & la *Lippe*. Comme on n'étoit pas loin de la Forêt de *Teutberg* *, où l'on diſoit que les os des Légions de *Varus* étoient encore ſans ſépulture, il prit envie à *Germanicus* de rendre à ces triſtes reliques les derniers devoirs. *Cécina* fut envoyé devant, pour reconnoître les avenues des Bois, & pour dreſſer des ponts dans les Marécages. Le reſte de l'Armée ſuivit en bon ordre.

La prémière choſe que les *Romains* rencontrérent, fut le Camp de *Varus*, remarquable par la largeur de ſon enceinte. Un peu plus avant, on voyoit un retranchement à demi-ruïné, entouré d'un foſſé preſque rempli, où l'on jugea que s'étoient ralliés les débris de l'Armée rompue. Au milieu du champ paroiſſoient des carcaſſes & des os ſecs & blanchiſſans, diſperſés ou entaſſés, ſelon que les Soldats avoient fuï ou réſiſté. Dans les Bois d'alentour, on trouvoit des Autels où ces *Barbares* avoient égorgé les Tribuns & les Capitaines, qu'ils avoient fait priſonniers. Ceux qui s'étoient ſauvés du combat, ou des fers, racontoient les particularités de cette funeſte journée. Là, diſoient-ils, *périrent les Chefs des Légions, nous perdîmes ici nos Aigles. Ce fut-là que* Varus *reçut la prémière bleſſure, & là qu'il ſe tua. Voici où* Arminius *haranguoit; c'eſt ici qu'il fit planter des gibets pour les priſonniers, &c.* Tant d'objets touchans partagérent le cœur des *Romains* entre la douleur & le déſir de la vengeance. Ils commencérent par raſſembler les os épars çà & là, & les enterrérent enſuite dans une profonde foſſe, ſix ans après la défaite de *Varus*; & *Germanicus* mit le prémier gazon de ce commun tombeau †. Ayant rendu ainſi les derniers devoirs à leurs Compatriotes, ils ſortirent de ce triſte lieu, & pleins de fureur contre l'auteur de tant de maux, ils ſe mirent à pour-

Germanicus *& ſon Armée rendent les derniers devoirs à* Varus *& à ſes Légions.*

* La Forêt de *Teutberg* eſt en *Weſtphalie*, entre l'*Ems* & la *Lippe*. Les Habitans du Pays indiquent encore l'endroit où *Varus* fut taillé en pièces avec ſes Légions. C'eſt une Plaine ſituée dans le voiſinage d'une Ville nommée *Horn*, & qu'on apelle *Winfeldt*; mot qui ſignifie dans la Langue du Pays, *Champ de bataille gagné*.

† Ce pieux devoir rempli par *Germanicus* & par ſon Armée, ne plut point à *Tibère*, ſoit dit *Tacite*, qu'il aimât à interprêter en mal toutes les actions de *Germanicus*, ou qu'il craignît que la vue de tant de *Romains* maſſacrés par l'Ennemi, ne décourageât ſes Troupes. Outre qu'un Général d'Armée revêtu, comme *Germanicus* l'étoit de la Prêtriſe Augurale, & deſtiné au Miniſtère des Cérémonies de la Religion, n'avoit pas dû mettre la main à des choſes funèbres. Ce fut pour cette dernière raiſon qu'*Auguſte*, étant Souverain-Pontiſe, prononça l'Oraiſon funèbre de *Marcellus*, ſéparé du corps par un voile, à ce que *Suétone* nous aprend, pour n'être pas ſouillé par la vue d'un corps mort. *Plutarque* dit que *Sylla* répudia ſa femme *Métella* peu de tems avant qu'elle vint à mourir, & qu'il la fit tranſporter après ſa mort dans une autre maiſon, parce qu'étant alors Pontiſe, & revêtu de la Prêtriſe Augurale, il ne lui étoit point permis de ſe mêler le moins du monde de tout ce qui pouvoit avoir rapport à des obſéques (1), mais nous ne ſaurions croire que le mécontentement de *Tibère* eut ſa ſource dans un principe de Religion; car il n'étoit rien moins que ſcrupuleux. Mais il craignit apparemment que *Germanicus*, par une action ſi populaire, ne ſe conciliât trop l'affection des Soldats & du Peuple *Romain*.

(1) Plut. in Sylla.

poursuivre *Arminius*, qui à leur aproche se posta le long de la Forêt. Mais tout-à-coup il fit tourner tête à ses Troupes, & donna le signal aux Soldats qu'il avoit cachés dans les Bois. La Cavalerie *Romaine*, étonnée de voir de nouveaux Ennemis, se mit en desarroi, & les Cohortes qui venoient à son secours, embarrassées de la foule des fuyards qui tomboient sur elles, prirent l'épouvante; & dans cette confusion, l'Ennemi alloit pousser les *Romains* dans un Marais, si *Germanicus* ne se fût avisé de ranger ses Légions en bataille. *Arminius*, ne voulant rien risquer contre des Légions fraîches, se retira en bon ordre, laissant les *Romains* maîtres du champ de bataille. D'un autre côté, *Germanicus*, qui étoit trop prudent pour songer à poursuivre l'Ennemi dans des Bois dont les sentiers étoient inconnus à ses Soldats, ramena son Armée vers l'*Ems*, où il s'embarqua avec 4 Légions. Il ordonna à *Cécina* de conduire les 4 autres par terre, & envoya la Cavalerie du côté de la Mer, avec ordre de suivre le rivage jusqu'au *Rhin*. Quoique *Cécina* prît un chemin qui lui étoit fort connu, *Germanicus* ne laissa pas de l'avertir de s'arrêter le moins qu'il pourroit au passage des *Longs Ponts* *. *Cécina* fit toute la diligence possible, mais fut pourtant dévancé par *Arminius*. La chaussée traversoit de grands Marais, entourés de tous côtés de Bois & de hauteurs. *Arminius* avoit eu soin de garnir les Bois d'un bon nombre de Troupes, qui attaquérent les Légions avec tant de fureur, qu'elles commencérent à plier; & elles auroient couru risque d'être entièrement défaites, si heureusement pour les *Romains*, la nuit n'avoit pas mis fin au combat. Les *Germains*, sans prendre même alors aucun repos, firent une ouverture dans les Montagnes d'alentour pour en faire écouler les eaux sur le Camp des *Romains*, & noyer en même tems leurs travaux. On peut juger quelle triste nuit l'Armée passa. *Cécina* eut outre cela un songe effrayant: il lui parut de voir & d'ouïr *Quintilius Varus* sortant du fond de ces Marais tout couvert de sang, qui lui tendoit la main comme pour l'apeller à son secours; mais que bien loin de lui accorder sa demande, il l'avoit repoussé. Depuis 40 ans que *Cécina* faisoit la guerre, comme Soldat, ou comme Capitaine, il avoit éprouvé bien des fois la bonne & la mauvaise fortune, & étoit devenu très intrépide par cette expérience. Ainsi, ayant examiné de sang froid tout ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture présente, il résolut à la fin d'attaquer les *Barbares* le lendemain, de les obliger à se retirer dans leurs Bois, & de les y tenir en quelque sorte assiégés, jusqu'à ce qu'il eût fait passer le bagage avec les blessés. Il donna l'Aile droite à la cinquième Légion; l'Aile gauche à la vingt & unième; l'Avant-

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il poursuit Arminius. *Qui d'abord remporte quelque avantage, mais est à la fin obligé de se retirer.*

Cécina *est attaqué par* Arminius.

Et se trouve réduit à de tristes extrémités.

* *Tacite* dit que cette chaussée fut faite autrefois par *L. Domitius*, qui, suivant cet Auteur, pénétra plus avant en *Germanie* qu'aucun *Romain* n'avoit fait avant lui, ce qui lui valut les privilèges d'un Triomphe. D'où nous inférons que ce *Domitius* doit avoir été le Grand-Père de *Néron*; car *Suétone*, dans la vie de cet Empereur, assure que son Grand-Père *Lucius Domitius* n'étoit pas moins fameux par son adresse à mener des Chariots, que par les honneurs du Triomphe, que son expédition en *Germanie* lui avoit procurés (1). Cette chaussée, suivant *Lipse*, traversoit les Marais qui sont entre *Lingen*, *Wedden* & *Coeverden*. On en voit encore quelques restes (2).

(1) In Neron. c. 4. (2) Lipf. in hunc loc. Tacit.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

l'Avant-garde à la prémière; & l'Arrière-garde à la vingtième. A la pointe du jour, les Légions ordonnées sur les Ailes, abandonnérent leur poste, & allérent se ranger en bataille au-delà du Marais. *Cécina* jugea à propos de les suivre; mais le bagage étant arrêté dans la boue, & les Soldats, qui ne gardoient plus de rang, occupés uniquement du soin de se sauver, *Arminius* profita de cet embarras pour commencer l'attaque. Il mena donc ses Soldats à la charge, en criant plusieurs fois, *Voici un second* Varus; *le même sort l'attend, lui, & ses Légions.* En achevant ces mots, il fend les Bataillons *Romains* avec l'élite de ses Troupes, & donne principalement sur les chevaux, qui venant à glisser sur leur propre sang, & sur le limon du Marais, jettoient leurs Cavaliers par terre, & renversoient ensuite tous ceux qu'ils rencontroient. *Cécina* fit en cette occasion des prodiges de valeur; mais son cheval ayant été tué sous lui, il auroit été pris, si la prémière Légion n'étoit point accourue à son secours. L'avidité des Ennemis, qui aimérent mieux le butin que le carnage, sauva les Légions, en leur donnant moyen de se retirer vers la fin du jour, dans une Plaine dont le terrain étoit ferme & solide.

Les Romains *sauvés par l'avidité de l'Ennemi.*

Terreur panique dans le Camp des Romains.

Les Légionaires, accablés de lassitude, commencérent alors à goûter quelque repos, mais qui ne dura guères, ayant été interrompu par un accident, qui répandit une consternation générale dans le Camp. Par hazard un cheval échapé, effarouché par des cris, renverse quelques-uns de ceux qu'il rencontre. Tout le Camp en prend l'allarme, dans l'idée que c'étoit une irruption des *Germains*. On court aux portes pour se sauver, & sur-tout à la *Décumane*, qui étoit la plus éloignée de l'Ennemi. *Cécina* reconnut que c'étoit une terreur panique; mais ne pouvant retenir les Soldats, ni par Autorité, ni par prières, il se coucha à travers la porte. L'horreur qu'ils eurent de passer sur le corps de leur Général, les arrêta: & dans ce même tems les Tribuns & les Centurions vinrent leur dire, que c'étoit une fausse allarme.

Cécina les ayant assemblés ensuite dans la place d'armes, les pria de bien considérer la conjoncture présente des affaires; qu'il ne restoit plus de salut que dans les armes, mais qu'il falloit les manier avec prudence; que le parti le plus sûr étoit de demeurer dans le Camp, jusqu'à ce que les *Germains* approchassent de plus près, leurrés par l'espérance de vaincre. Ceux-ci, par l'avis d'*Inguiomer*, vinrent dès le lendemain, attaquer les retranchemens des *Romains*, qu'ils comptoient tous, excepté *Arminius*, de forcer sans peine. Ce Général, aussi habile que vaillant, vouloit qu'on laissât sortir les ennemis en campagne, pour les enfermer une seconde fois en des lieux marécageux. Mais l'avis d'*Inguiomer* ayant prévalu, les *Germains*, aussitôt qu'il fit jour, sortent de leurs Bois, & arrivés au Camp des *Romains*, jettent des fascines dans le fossé pour monter à la palissade, où il ne parut d'abord que très peu de Soldats: mais dès que les ennemis se furent attachés au rempart, *Cécina* fait sonner la charge. Les *Germains*, qui s'attendoient à vaincre sans peine un petit nombre de gens, qu'ils croyoient à demi-desarmés, surpris du son des trompettes, & de l'éclat des armes, prirent honteusement la fuite. Les *Romains* les poursuivirent, &

Les Germains *mis en fuite.*

& en firent un terrible carnage. *Arminius* & son Oncle se retirerent du combat, le prémier sain & sauf, mais l'autre dangereusement blessé. Après quoi les *Germains*, aussi destitués d'habileté dans le malheur, que de modération dans la prospérité, ne se montrerent plus; desorte que *Cécina* continua tranquillement sa marche jusqu'aux bords du *Rhin* (a).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Conduite courageuse d'Agrippine.

Cependant, il couroit un bruit, que les *Romains* étoient défaits, & que les *Germains* venoient fondre sur les *Gaules*: & l'on étoit sur le point de rompre le pont du *Rhin*, si *Agrippine* ne se fût opposée à cette lâcheté. Cette illustre *Romaine* eut peu de tems après la satisfaction de voir revenir les Légions, qu'on prétendoit avoir eu le même sort que celles de *Varus*, épuisées de fatigues, à la vérité, mais victorieuses. Elle se tint, avec son fils *Caligula*, à l'entrée du pont, pour louer & remercier les Légions à mesure qu'elles passoient; après quoi, pendant l'absence de son mari elle distribua aux Soldats, suivant qu'ils étoient pauvres ou malades, des habits ou des médicamens. Une conduite si ferme & si genereuse, ne plut nullement à *Tibère*. „ Ce n'est pas contre des étrangers, dit-il, qu'*Agrippine* se munit de la faveur des gens de guerre: elle a déjà donné plus „ d'une preuve de ses vues ambitieuses, en promenant son fils par le „ Camp, en habit de simple Soldat, & sous le nom de *César Caligula* ". *Séjan*, qui connoissoit le naturel ombrageux de *Tibère*, & qui nourrissoit déjà des desseins ambitieux dont l'exécution demandoit la perte de la famille de *Germanicus*, eut soin d'entretenir ces soupçons, & excita dans l'ame de l'Empereur une haine irréconciliable contre *Agrippine*.

Soupçons de Tibère.

Dans ce même tems *Germanicus*, ayant mené les quatre Légions, qui étoient sous ses ordres, jusqu'à l'Ocean, en leur faisant descendre l'*Ems*, trouva le projet de retourner par mer jusqu'au *Rhin* impraticable, à cause que ses Vaisseaux étoient trop chargés. Pour remedier à cet inconvénient, il donna à *Publius Vitellius* la seconde & la quatorzième Légions à ramener par terre. Mais cette marche couta la vie à un grand nombre de *Romains*, dont les uns périrent dans les sables mouvans, & les autres dans les Ondes. Du commencement, *Vitellius*, qui cotoyoit le rivage, eut assez beau chemin; mais depuis que le Soleil fut à l'Equinoxe (tems auquel l'Océan s'enfle davantage) toute la campagne fut inondée, & les deux Légions en danger d'être submergées. *Vitellius* se retira sur une éminence avec les débris de son monde, qui y passerent la nuit sans feu, sans provisions, & sans tentes. Le lendemain ils se retrouverent à sec, les eaux s'étant entièrement retirées; & *Vitellius* se hâta de gagner cet endroit des bords de l'*Usingis*, où, suivant quelques Écrivains judicieux, se trouve actuellement la Ville de *Groningue*. *Germanicus* ayant conduit sa Flotte à ce même endroit, y fit embarquer les deux Légions, dans le tems que le bruit couroit par tout qu'elles étoient péries. Après avoir gagné l'embouchure du *Rhin*, elles se rendirent par terre à la Ville des *Ubiens*, c'est-à-dire, à *Cologne*.

Danger où se trouvent deux Légions.

Germanicus, à son arrivée dans cette Ville, y trouva *Ségimer*, frère de *Ségeste*,

Ségimer se joint aux Romains.

(a) Tacit. Annal. L. I. c. 60—69. Dio, L. LVII. p. 615. & seq.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Ségeste, avec son fils *Sesithacus*, qui étoient venus contracter alliance avec les *Romains*. Le Père, quoiqu'un des principaux Auteurs de la révolte, reçut un acceuil obligeant de la part de *Germanicus*; mais ce ne fut pas sans peine que ce Général gagna sur lui-même de pardonner au fils, qui, à ce qu'on disoit, avoit traité ignominieusement le corps de *Varus*. Cette expédition couta bien du monde à *Germanicus*. La plupart de ceux, qui en revinrent, n'avoient ni armes, ni bagage, ni chevaux, &c. Mais le nom de *Germanicus* étoit déjà si connu, que les *Gaules*, les *Espagnes*, & l'*Italie*, lui offrirent à l'envi tout ce dont il pourroit avoir besoin. Ce Général n'accepta que des armes & des chevaux, résolu d'assister les Soldats de son argent. Nous verrons dans la suite le succès qu'il eut dans sa première expédition : revenons à présent à *Tibère*.

Tibère affecte des manières populaires.

Quoique cet Empereur ombrageux fût jaloux de la gloire de *Germanicus*, il ne laissa pas de confirmer le titre d'*Imperator*, que les Légions lui avoient donné, & décerna les ornemens du Triomphe à *Aulus Cecina*, à *Lucius Apronius*, & à *Caius Silius*, trois de ses Lieutenans qui s'étoient extrêmement distingués. Pour se concilier l'affection du Peuple, que *Germanicus* sembloit s'être attirée, il affecta des manières populaires, rejettant les titres pompeux que le Sénat lui offroit, secourant généreusement ceux qui étoient dans le besoin, & déchargeant les habitans de *Rome* & des Provinces de plusieurs impôts, dont *Auguste* les avoit chargés. Un Sénateur, nommé *Pius Aurélius*, implora le secours du Sénat, pour être dédommagé de la perte de sa maison, ruinée par la structure des chemins publics. Les Préteurs, qui avoient alors la direction des finances, s'y opposèrent. Mais *Tibère*, qui, à ce que *Tacite* assure, se plaisoit à exercer sa Libéralité dans les choses, qui lui faisoient honneur (vertu, qu'il garda longtems après avoir dépouillé toutes les autres) fit restituer à *Aurélius* le prix de sa maison. *Propertius Celer*, Prétorien, qui demandoit la permission de renoncer à la dignité de Sénateur à cause de sa pauvreté, reçut de *Tibère* mille grands Sesterces, après que ce Prince eut appris, que c'étoit le Père de *Celer* qui avoit ruiné sa famille.

La même année le *Tibre* enflé par les pluyes continuelles, avoit inondé les lieux bas de la Ville. Le soin de remedier aux débordemens du fleuve fut commis, suivant *Dion*, à cinq Sénateurs, mais suivant *Tacite*, seulement à *Ateius Capito* & à *L. Arruntius*. Ces Magistrats étoient d'avis, qu'il falloit détourner le cours des rivières, dont les eaux servoient à grossir celles du *Tibre*; mais l'exécution de ce projet fut arrêtée par le Sénat, qui résolut de laisser les choses comme la nature les avoit faites, ce qui, disoient quelques-uns des Pères Conscrits, étoit le meilleur parti qu'on pût prendre dans les choses naturelles. Sur les plaintes, que firent l'*Achaïe*, & la *Macédoine* il fut ordonné, qu'elles seroient déchargées, pour le présent, du gouvernement des Proconsuls, & régies par l'Empereur *. Il paroit

* L'*Achaïe* & la *Macédoine* furent dans la suite rendues au Sénat par l'Empereur *Caius* (1). Aussi trouvons-nous dans le livre des *Actes*, que *Gallion* étoit Proconsul de l'*Achaïe* vers la fin du règne de ce Prince (2).

(1) Dio, ibid. p. 258.

(2) Act. XVIII, v. 12.

paroit clairement par là, que le Gouvernement des Propréteurs, qui commandoient dans les Provinces immédiatement sujettes à l'Empereur, étoit plus doux que celui des Proconsuls, qui gouvernoient les Provinces Sénatoriales; mais nous ignorons en quoi consistoit proprement la différence.

Il remet en usage la Loi de Leze-Majesté.

La même année que *Tibère* fit tant d'actes de bonté apparente, il eut soin d'empêcher qu'on n'y fût trompé, en remettant en usage la Loi de Leze-Majesté, qu'il étendit jusqu'aux Ecrits satyriques & aux discours: Loi exécrable aux yeux de tout le monde, puisqu'elle condamnoit comme coupables de Haute-Trahison ceux qui disoient ou écrivoient quelque chose dont l'Empereur pouvoit s'offenser. Dans les tems de la République, dit *Tacite*, on punissoit les actions, mais jamais les paroles. *Auguste* fut le prémier, comme nous l'avons marqué ci-dessus, qui comprit les paroles dans cette Loi; & *Tibère*, piqué de certains vers d'Auteurs anonymes, qui lui reprochoient sa cruauté, son orgueil, & son ingratitude envers sa Mère *, jugea nécessaire de renouveller cette terrible Loi, qui fit répandre tant de sang sous son règne, & sous celui de ses Successeurs. Le Préteur *Pompeius Macer* lui ayant demandé, si, dans l'exercice de sa charge, il devoit poursuivre les faiseurs de libelles comme coupables de Haute-Trahison, il répondit, *Il faut que les loix soient exécutées.* Dès que cette réponse de *Tibère* fut sçue, on intenta accusation à plusieurs personnes, l'Empereur ayant des émissaires & des espions répandus dans toute la Ville. Quelques-uns de ces miserables accuserent un Chevalier *Romain*, nommé *Falanius* d'avoir admis dans sa maison, où il y avoit un Autel érigé en l'honneur d'*Auguste*, parmi les adorateurs de ce Prince déifié, un certain *Cassius*, Pantomime deshonoré par ses débauches; & d'avoir vendu avec ses jardins une statue d'*Auguste* qui y étoit. On imputa à un autre Chevalier *Romain*, nommé *Rubrius*, d'avoir violé la divinité de cet Empereur par un parjure. *Tibère* informé de ces procedures, écrivit aux Consuls: Qu'on n'avoit point décerné le ciel à son père, pour faire servir son culte de prétexte à la ruine des Citoyens; que *Cassius* avoit accoutumé d'assister avec ceux de son mêtier aux *Jeux* que *Livie* avoit consacrés à la mémoire d'*Auguste*; que de laisser ses images, ainsi que celles des autres Dieux, dans

Deux Chevaliers Romains *accusés & absous.*

* Voici quels étoient ces vers:

Asper & immitis, breviter vis omnia dicam?
Dispeream si te mater amare potest.
Non es eques. Quare? non sunt tibi millia centum:
Omnia si quæras, & Rhodus exilium est.
Aurea mutasti Saturni sæcula, Cæsar:
Incolumi nam te ferrea semper erunt.
Fastidit vinum, quia jam sitit ipse cruorem:
Tam bibit hunc avide, quam bibit ante merum.
Adspice felicem sibi, non tibi, Romule, Syllam:
Et Marium, si vis, adspice, sed reducem.
Nec non Antoni civilia bella moventis,
Nec semel infectas adspice cæde manus.
Et dic, Roma perit: regnabit sanguine multo
Ad regnum quisquis venit ab exilio (1).

(1) Sueton. in Tiber. c. 59.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

dans les maisons & les jardins qu'on vendoit n'étoit point une chose, qui regardoit la Religion; que le parjure de *Rubrius* ne devoit pas être estimé plus énorme, que le nom de *Jupiter* juré à faux; & que c'étoit aux Dieux à venger leurs injures. Par ses réponses, judicieuses en elles-mêmes, *Tibère* cherchoit à détourner la haine, que le renouvellement d'une Loi odieuse ne pouvoit manquer de lui attirer.

Mais malgré tous ses artifices, on s'apperçut bientôt, qu'il se reservoit avec plaisir le droit de faire valoir ces sortes d'informations, quand il le jugeroit à propos; car peu de tems après *Granius Marcellus*, Préteur, ou plutôt Propréteur de *Bithynie*, ayant été accusé de Leze-Majesté par *Cæpio Crispinus*, son propre Questeur, *Tibère*, s'oubliant lui-même, s'emporta jusqu'à vouloir condamner l'accusé, sans autre examen. On imputoit à *Marcellus* d'avoir parlé de l'Empereur d'une manière outrageante; & pour rendre ce crime plus croyable, l'accusateur choisit tout ce que le Prince avoit commis en sa vie de plus odieux. Il ajouta, que *Marcellus* avoit placé sa statue plus haut que celle des *Césars*; & qu'après avoir abbattu la tête à une statue d'*Auguste*, il y avoit mis la tête de *Tibère* à la place. A ces mots, *Tibère*, rompant le silence, s'écria tout haut, que dans cette affaire il diroit son avis en plein Sénat, & avec serment. Malgré sa colere, *Cneus Piso* lui demanda: *Et vous*, César, *en quelle place opinerez-vous? Si vous parlez le prémier, je n'aurai qu'à vous suivre; mais si vous opinez après les autres, je crains fort que mon avis ne soit contraire au vôtre.* Cette question piqua *Tibère* au vif; cependant il s'adoucit tout-à-coup par la honte, qu'il eut de s'être emporté inconsidérément, & permit que l'accusé fût absous du crime de Leze Majesté * (*a*).

Tibère se trahit par un transport de colère.

Ce n'étoit point par un principe de Religion, ou de vénération pour *Auguste*, que *Tibère* vouloit punir les offenses commises contre sa divinité, mais parce qu'il craignoit d'éprouver lui-même quelque jour de pareils affronts. Nous verrons dans la suite de cette Histoire, jusqu'à quel point d'extravagance on porta le respect pour les statues & les images d'*Auguste* & des autres Empereurs, & à combien d'informations, & de châtimens le culte, qu'on leur rendit, donna lieu. La licence du Théatre, qui avoit commencé l'année précedente, se déchaina plus violemment alors. La Ville se trouvoit divisée en plusieurs partis, dont l'un protegeoit un Acteur, & l'autre un autre. Ces partis en venoient quelquefois aux coups, & changeoient le lieu du spectacle en champ de bataille; dans une de ces mêlées, il y eut non seulement quelques gens du Peuple de tués, mais aussi des

Licence du Théatre.

(*a*) Tacit. Ibid. c. 73, 74.

* Il fut condamné, à ce que dit *Suétone*. „ Dans ce même tems, dit cet Historien, le „ Préteur lui ayant demandé s'il vouloit que les Juges examinassent les causes de Haute-„ Trahison, il répondit, *Il faut que les Loix ayent leur cours*; & dès-lors elles furent exe-„ cutées avec la derniere rigueur. Quelqu'un ayant été accusé d'avoir ôté la tête d'une „ Statue d'*Auguste*, dans le dessein de mettre une autre tête à la place, l'affaire fut portée „ devant le Sénat; & comme le fait n'étoit pas clair, on eut recours à la torture. Le cri-„ minel ayant été condamné, ce genre de calomnie devint de jour en jour plus dange-„ reux, &c." L'accusé, dont il est ici question, ne peut avoir été que *Granius Marcellus*.

des Soldats, & un Centurion. Le Tribun d'une Cohorte Prétorienne, qui vouloit repousser les insultes que la populace faisoit aux Magistrats, fut blessé. Le Sénat crut devoir prendre connoissance de ces desordres, pour en arrêter le cours. La pluralité fut d'avis d'autoriser les Préteurs à faire battre de verges les Histrions, qui, à ce qu'il y a lieu de supposer, étoient les principaux Auteurs de tous ces troubles. Mais *Haterius Agrippa*, Tribun du Peuple, s'y opposa, alleguant qu'*Auguste* avoit déclaré les Acteurs exemts du fouët; & de fait cet Empereur, qui aimoit beaucoup ces sortes de Spectacles, avoit, à ce que *Suétone* atteste (*a*), borné la puissance de punir les Acteurs, que par une ancienne Loi, les Magistrats avoient exercée sur eux, en tous lieux & en tout tems. *Asinius Gallus* reprit le Tribun avec aigreur, ce qui n'empêcha pas que l'opposition de ce dernier ne prévalut par respect pour *Auguste*, dont *Tibère* faisoit scrupule d'enfraindre les ordonnances.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Pour réprimer l'insolence des Acteurs, le Sénat fit plusieurs Loix. Leurs gages furent diminués; & il fut statué de plus: Que les Sénateurs ne leur rendroient plus visite; que les Chevaliers *Romains* ne les accompagneroient plus par les rues; & qu'ils ne pourroient jouer que sur le Théatre. Ce Decret étoit devenu absolument nécessaire par l'empressement avec lequel les Patriciens faisoient leur cour à de vils Histrions; car non seulement le Peuple, mais aussi des Chevaliers & des Sénateurs, à ce que *Pline* assure (*b*), les alloient voir assidûment, & les accompagnoient par tout. De là le titre d'*Esclaves des Pantomimes* (*c*), par lequel *Seneque* désigne les Nobles de son tems. Ils jouoient non seulement sur le Théatre, mais aussi dans des maisons particulières, des jardins, &c. attirant après eux une grande foule de monde, & amassant par ces moyens d'immenses richesses. Le but des Decrets, dont nous venons de parler, fut donc d'humilier leur orgueuil, & de réprimer cette insolence, que les honneurs, & les richesses ne manquent guères de produire dans des gens de rien. Pour ce qui est des spectateurs, les Préteurs furent autorisés à condamner au bannissement ceux d'entre eux qui feroient la moindre insolence (*d*).

Loix pour reprimer l'insolence des Acteurs.

Cette année *Tibère* paya les legs qu'*Auguste* avoit faits au Peuple, mais ne pût s'empêcher de mêler à une Action juste & généreuse une autre également basse & cruelle; car comme il ne paroissoit pas se hâter de remplir l'engagement, qui lui étoit imposé par la dernière volonté de son prédecesseur, un plaisant voyant passer un enterrement, s'approcha du cercueil, & après avoir fait semblant de parler à l'oreille au mort, dit tout haut, *Souvenez-vous de faire savoir à* Auguste, *que les legs, qu'il a faits au Peuple* Romain, *ne sont pas encore payés.* Cette raillerie ayant été rapportée à *Tibère*, ce Prince fit venir le mauvais plaisant; & après lui avoir payé tout ce qui lui revenoit, il ordonna qu'on le mît à mort sur le champ, disant, Qu'il n'avoit qu'à aller lui-même trouver *Auguste*, pour donner à ce Prince des nouvelles plus fraîches encore que celles, qui lui avoient été apportées par le mort. Cependant,

Tibère punit de mort une plaisanterie.

(*a*) Sueton. in Aug. c. 45.
(*b*) Plin. L. XXIX.
(*c*) Senec. Epist. 47.
(*d*) Tacit. ibid. c. 77.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

pendant, il paya tous les legs, peu de jours après (*a*). La même année, le Peuple ayant témoigné souhaiter d'être déchargé de l'impôt du centième, établi depuis les guerres civiles, *Tibère* déclara, que le Trésor Militaire * subsistoit par cette taxe, & que la République ne pourroit pas même suffire au payement de la Milice, si les Vétérans étoient renvoyés avant vingt ans de service accomplis. Par là fut revoquée la promesse du congé au bout de seize ans, que les Légions mutinées avoient extorquée peu auparavant (*b*). Revenons à *Germanicus*.

Germanicus *entreprend une nouvelle expédition en* Germanie.

Ce vaillant Prince passa l'Hiver, *Sisenna Statilius* & *Lucius Scribonius Libo* étant Consuls, à faire les préparatifs nécessaires pour une autre expédition en *Germanie*. Comme il se proposoit de réduire ce vaste Pays sous l'obéïssance des *Romains*, il examina les méthodes qu'il avoit suivies jusqu'alors, & les causes, qui avoient fait échouer ses entreprises. Il trouva par cet examen, que les *Germains* tiroient de grands avantages de leurs Bois, de leurs Marais, de la courte durée de l'Été, & de la longeur de l'Hiver, que ce qui désoloit ses Soldats étoit principalement la fatigue du chemin, qu'il pouvoit leur épargner en les transportant par mer. Il résolut donc de s'en tenir à ce dernier expédient, qui lui procuroit d'ailleurs le moyen de commencer la campagne de meilleure heure & d'attaquer l'Ennemi dans le tems qu'il ne s'y attendroit pas. Dans cette vue, il fit travailler avec toute la diligence possible à la construction de 1000 Navires †, de différentes sortes. L'Ile de *Batavie* ‡ fut choisie pour le rendez-vous de l'Armée, à cause

(*a*) Sueton. In Tiber. c. 57. (*b*) Tacit. Ibid. c. 78.

* Ce fond est apellé par *Suétone*, *Ærarium Militare*. „ Afin que les Soldats, dit cet Ecrivain en parlant d'*Auguste*, étant licentiés, ne fussent pas tentés par la pauvreté d'exciter des troubles, il assigna à chacun d'eux un certain revenu, suivant le tems & la qualité de leur service; & pour que ce revenu ne manquât point, il établit un trésor militaire, & imposa de nouvelles taxes (1)". La surintendance de ce fonds fut confiée à trois personnes, qu'on choisissoit, à ce que *Dion* nous apprend (2), par le sort, & qui restoient trois ans en charge. On les apelloit *Præfecti*, *Surintendans du Trésor Militaire*, à ce qui paroit par l'inscription suivante d'un ancien marbre trouvé dans le *Samnium*. *L. Neratio C. F. Vol. Proculo Præ. Ærari. Militaris.*

† Quelques-uns de ces Navires, dit *Tacite*, avoient la poupe & la proüe étroites, & le ventre larges, pour résister mieux à la violence des vagues; les autres avoient le fond plat, pour pouvoir aborder, lorsque la marée seroit basse; plusieurs étoient à double timon, pour prendre terre des deux côtés, sans perdre de tems à tourner. *Tacite* décrit ces Vaisseaux dans son Ouvrage, intitulé *Germanie*, & dans son Histoire, où il les apelle *Cameræ* (3).

‡ Voici la description que *Tacite* fait de l'Ile des *Bataves:* Le *Rhin*, dit-il, qui par tout ailleurs n'a qu'un Canal, ou du moins n'est coupé que d'Iles fort petites, se sépare à l'entrée de la *Batavie*, comme en deux Rivières, dont l'une, qui traverse l'*Allemagne*, garde son nom & la rapidité de son cours, jusqu'à ce qu'elle se perde dans l'Océan: l'autre qui borde la *Gaule*, est plus large & plus paisible, & ceux du Pays l'apellent *Wabal*; nom qu'elle change encore en celui de *Meuse*, par la vaste embouchure de laquelle elle va se décharger aussi dans l'Océan. Desorte que, suivant *Tacite*, l'Ile des *Bataves* avoit pour bornes, l'Océan, le *Rhin*, & le *Wabal*. *César* l'étend jusqu'à la *Meuse* (4); mais *Pline* s'accorde avec *Tacite* (5). Cependant l'Ile en question étoit plus grande du tems de *Tacite*, que de celui de *César*, *Drusus*, Père de *Germanicus*, ayant, par un nouveau Canal, fait couler les eaux du *Rhin* dans l'Océan au Nord de l'ancienne embouchure de ce Fleuve. L'ancien Canal s'étant desséché ensuite, l'Ile des *Bataves* s'étendit jusqu'au nouveau Canal (6).

(1) Sueton. In Aug. c. 49.
(2) Dio, L. LV. p. 565.
(3) Tacit. Hist. L. III.
(4) Comment. L. IV. c. 10.
(5) Plin. L. IV. c. 15.
(6) Cellar. Geogr. Antiq. L. II.

caule qu'elle étoit facile à aborder, & commode pour assembler les Troupes.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Pendant que ces Vaisseaux mettoient à la voile, *Germanicus* envoya *Silius*, son Lieutenant, avec un camp volant faire une irruption dans le Pays des *Cattes*; & alla lui-même avec 6 Légions secourir un Fort bâti sur la *Lippe*, que les Ennemis assiégeoient. Les pluyes, qui survinrent, empêchérent *Silius* de rien faire & tous les exploits de cet Officier se bornérent à enlever la femme & la fille d'*Arpus*, Prince des *Cattes*, avec un peu de butin. *Germanicus* n'eut pas le tems de livrer combat aux assiégeans, qui se sauvérent au bruit de sa venue. Comme, en se retirant, ils avoient démoli le tombeau dressé aux Légions de *Varus*, & un ancien Autel consacré à *Drusus* *, il rebâtit l'Autel & pour rendre plus d'honneur à son père, fit des courses à l'entour avec ses Légions, suivant une coutume en usage depuis longtems †. Pour le tombeau, il ne trouva pas à propos d'en dresser un autre, mais il fit fortifier par de nouveaux ouvrages tout l'espace qu'il y avoit entre le Fort, dont l'Ennemi venoit de lever le siège, l'*Aliso*, présentement l'*Yssel*, & le *Rhin* ‖.

Il embarque son Armée.

Dans ce même tems la Flotte étant arrivée à l'Ile des *Bataves*, on embarqua les vivres, les machines de guerre, & toute l'Armée, & les Vaisseaux entrérent dans le Canal que *Drusus* avoit fait tirer entre le *Rhin* & l'*Yssel*, & qui s'apelloit d'après lui *Fossa Drusiana*, ou le *Canal de* Drusus ‡.

Le pieux Général ne manqua pas d'invoquer en cet endroit les manes de

* *Dion* & *Suétone* attestent, qu'il y eut un Monument érigé en l'honneur de *Drusus* sur les bords du *Rhin*. Quelques Auteurs placent l'Autel, dont il est parlé ici, près de ce Monument, & tous deux dans le voisinage de *Mayence*; mais il paroit clairement par ce passage de *Tacite*, que l'Autel n'étoit pas sur le bord du *Rhin*, mais entre ce fleuve & la *Lippe*.

† La cérémonie de célébrer les funerailles des grands hommes par des courses étoit déjà en usage du tems d'*Homère*, & est décrite par la plupart des anciens Poëtes, & entre autres par *Statius* (1). *Tite-Live* dit, que les *Carthaginois* pratiquoient la même cérémonie (2).

‖ Quelques Commentateurs prétendent qu'*Aliso* étoit le nom du Fort, & lisent le passage de *Tacite* ainsi; *cuncta inter Castellum Alisonem, & Rhenum*, &c. mais suivant *Vertranius*, *Freinshemius* & *Lipse*, il faut lire, *cuncta inter Castellum, Alisonem, & Rhenum*; ce qui s'accorde mieux avec le témoignage de *Dion Cassius*, qui dit, que *Drusus* bâtit un Fort au confluant du *Lupias* & de l'*Aliso* (3). Ce dernier fleuve est connu présentement sous le nom d'*Ems*, & passe à un petite distance de la Ville de *Paderborne*.

‡ La *Fossa Drusiana* étoit destinée principalement à faciliter le transport des Troupes *Romaines* du *Rhin* dans le *Zuider-zée*, & de là dans l'Océan. Par le moyen de ce nouveau Canal, le *Rhin* eut trois branches, & se déchargea dans l'Océan par trois embouchures différentes, dont la plus septentrionale s'apelloit *Ostium Flevum*, l'occidentale *Ostium Helium*, & celle du milieu *Ostium Medium*, ou *Ostium Rheni*. *César*, en décrivant le cours du *Rhin*, dit, qu'il se jette dans l'Océan par plusieurs embouchures; mais il y a apparence qu'il fut induit en erreur par de faux rapports, ou qu'il prit quelques canaux creusés pour l'écoulement des eaux, pour autant d'embouchures du *Rhin*. Les Géographes de son tems savoient très bien, que le *Rhin* se déchargeoit dans l'Océan seulement par deux embouchures; car *Strabon*, qui soutient ce sentiment, le confirme par l'autorité d'*Asinius Pollio*, contemporain de *César* (4). De là l'épithète de *bicornis* que *Virgile* donne au *Rhin*. *Tacite* & *Mele*, qui écrivirent après le tems de *Drusus*, ne font mention que de deux embouchures, savoir l'*Ostium Flevum* & l'*Ostium Helium*, celle du milieu ne leur ayant point paru assez considérable.

(1) Stat. L. VI.
(2) Liv. L. XXXV.
(3) Dio, L. LIV.
(4) Strab. L. IV. p. 133.

Arrive à l'embouchure de l'Ems.

Trouve Arminius *sur le bord du* Wefer.

de fon père, & de les fupplier de favorifer les deffeins d'un fils, qui fuivoit fon exemple & fes traces. De-là il navigea heureufement par les Lacs *, & par l'Ocean jufqu'à l'embouchure de l'*Ems* †, où il n'eut pas plutôt débarqué fes Troupes, qu'il prit avec elles le chemin du *Vifurgis*, ou *Wefer*. Comme il campoit fur les bords de ce Fleuve, on lui apporta la nouvelle de la révolte des *Angrivariens* ‖, qu'il avoit laiffés derrière. Mais *Stertinius*, qui y fut envoyé avec de la Cavalerie & de l'Infanterie armée à la légère, ne tarda guères à venger cette perfidie par le fer & par le feu.

Dans ce même tems le fameux *Arminius* fe préfenta fur le rivage ‡ avec les autres grands du Pays, & après avoir appris, que *Germanicus* étoit arrivé, demanda la permiffion de parler à fon frère. Ce frère s'appelloit *Flavius*, & fervoit dans l'Armée *Romaine*, fort eftimé pour fa fidélité, & pour avoir perdu un œil dans un combat, fous le commandement de *Tibère*. *Germanicus* ayant confenti à l'entrevue, *Flavius* alla trouver *Arminius*, qui renvoyant tous ceux de fa fuite, le pria de faire pareillement retirer les archers, qui bordoient le rivage. Quand ils furent feuls, *Par quel accident*, dit *Arminius*, *êtes vous devenu borgne? Flavius* lui ayant marqué en quel lieu & en quelle action il avoit perdu fon œil; *Et quelle recompenfe*, demanda *Arminius*, *avez-vous reçue pour vous dédommager d'une pareille perte? Ma paye a été augmentée*, répondit *Flavius*, *& l'on m'a fait préfent d'un Collier, d'une Couronne, & de quelques autres marques d'honneur Militaires*. A ces mots, *Arminius* fe moqua de lui de s'être fait efclave à fi bon marché. *Flavius* allegua la Majefté de l'Empire, la puiffance de l'Empereur, la féverité des *Romains* envers les vaincus, & leur clémence envers ceux qui fe foumettoient volontairement; enfin le traitement généreux qu'on faifoit à fa femme & à fon fils, &c. *Arminius*, d'un autre côté, infifta fur l'amour de la Patrie, fur l'ancienne Liberté *Germanique*, fur la réverence due aux Dieux tutélaires du Pays, & le conjura au nom de fa

* Il paroit manifeftement par ce paffage de *Tacite*, qu'il y avoit autrefois plufieurs Lacs dans ce Pays, quoiqu'à préfent il n'y en ait qu'un feul, favoir le *Zuider zée*.

† *Tacite* taxe en cet endroit *Germanicus* d'avoir commis deux fautes. L'une d'avoir débarqué fes Troupes trop près de l'embouchure du fleuve, ce qui fit que les Alliés furent furpris par le reflux, & qu'il y eut plufieurs Soldats de noyés. L'autre faute étoit, d'avoir débarqué fon monde à main gauche, au-lieu qu'il falloit aller à main droite: bevue, qui fit perdre plufieurs jours à bâtir des ponts pour le paffage de l'Armée. Nous avouons que *Germanicus*, peu au fait du flux & du reflux de l'Océan, a pu commettre la prémière de ces deux fautes; mais l'autre nous paroit fi groffière, que nous aurions de la peine à croire que l'Officier le plus ignorant de fon Armée en ait été capable. Ainfi, fans entrer dans une difcuffion ennuyeufe fur ce paffage, nous dirons fimplement, qu'il doit y avoir ici quelque erreur de Copifte.

‖ Les *Angrivariens* avoient fouvent changé de demeure, à ce que *Tacite* nous aprend (1); mais en ce tems-là, ils habitoient entre l'*Ems* & le *Wefer*. Quelques Géographes modernes penfent, qu'ils poffedoient une partie de la Province d'*Overyffel*, du Comté de *Benthem*, & du Diocèfe de *Paderborne*.

‡ Le *Vifurgis*, comme *Lipfe* l'obferve fur cet endroit, eft en grand' partie redevable de fa réputation à *Tacite*, & cet Hiftorien à fon tour, a la même obligation au *Vifurgis*; car ce fut dans un Monaftère, bâti fur le bord de ce fleuve, qu'on trouva les cinq prémiers livres de fes Annales, qu'on croyoit perdus.

(1) Tacit. de Mor. Germ. c. 33.

sa mère, qui joignoit ses prières aux siennes, de vouloir plutôt servir de Général à sa Nation, que d'y passer à jamais pour un déserteur, & pour un traître. De-là venant de part & d'autre aux reproches & aux injures, la rivière, qui les separoit, ne les eut pas empêchés de se battre, si *Stertinius* accourant au bruit n'eût retenu *Flavius*, qui demandoit déjà son cheval & ses armes. A l'autre bord on voyoit *Arminius*, qui défioit les *Romains* au combat; car il mêloit à sa langue maternelle quelques mots *Latins*, qu'il avoit appris en servant parmi les *Romains*, en qualité de Commandant des Troupes Auxiliaires de son Pays (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Le lendemain les *Allemans* se rangérent en bataille au-delà du *Weser*. Mais *Germanicus*, ne croyant pas qu'il fût de la prudence de les attaquer, fit passer à gué sa Cavalerie, sous la conduite de *Stertinius* & d'*Emilius*, qui s'écartérent fort l'un de l'autre, pour séparer les forces de l'Ennemi. *Cariovalda*, Général des *Bataves*, passa à l'endroit le plus rapide; les *Chérusques* firent semblant de fuir, & l'attirérent ainsi dans une plaine environnée de Bois, où il fut tué, après avoir fait des prodiges de valeur. Beaucoup de Noblesse *Batave* tomba à ses côtés; & le reste ne se sauva que par sa résistance vigoureuse, ou par le secours de la Cavalerie *Romaine*.

Les Bataves attirés dans une embuscade par les Germains.

Germanicus, qui, durant cette escarmouche, avoit passé le *Weser*, eut avis par un transfuge, qu'*Arminius*, renforcé par plusieurs Peuples de *Germanie*, avoit résolu d'attaquer son Camp pendant la nuit. Ce rapport parut d'autant plus vraisemblable, qu'on voyoit déjà des feux, & que les coureurs assuroient, qu'ils avoient entendu les hennissemens des chevaux, & le bruit confus, comme d'une multitude qui marche en foule, & précipitamment. Dans une conjoncture si dangereuse, *Germanicus* voulut découvrir les sentimens de ses Soldats. Mais comment faire, pour en juger sûrement? Les Tribuns & les Centurions, dit-il en soi-même, rapportent plutôt ce qui doit réjouir, que ce qui est. Ainsi pour connoître à fond les dispositions de ses Soldats, il sortit du Prétoire pendant la nuit, & suivi d'un seul homme, il enfila, par de petits chemins détournés, les rues du Camp, s'arrêta à toutes les tentes, & s'entendit donner les plus sincères louanges. Dans ce même tems, un des Ennemis, qui savoit la langue *Latine*, pousse son cheval vers le Camp des *Romains*, & criant à haute voix, promet de la part d'*Arminius*, à chaque Soldat, qui se rendroit à lui, cent sesterces par jour, tant que la guerre dureroit, & à tous des femmes, & des terres pour vivre commodément le reste de leurs jours. Ces offres ne servirent qu'à irriter les Légions: que le jour vienne seulement, dirent elles, & nous aurons des terres; pour ce qui est des femmes *Germaines*, nous n'en recevrons pas, mais nous les prendrons.

Germanicus passe le Weser.

Comment il découvre les sentimens de ses Soldats.

Vers la troisième veille de la nuit, l'Ennemi vint pour assaillir le Camp des *Romains*, mais s'abstint de tirer quand il vit les remparts bordés de Cohortes. Le lendemain de grand matin, *Germanicus* convoqua l'assemblée, & déclara qu'il étoit résolu de finir une pénible guerre par une bataille décisive; il rappella à ses Troupes le souvenir des avantages qu'ils avoient

Germanicus harangue ses Troupes.

(*a*) Tacit. ibid. c. 5—10.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

avoient dans une action, par leurs armes, & par leur manière de combattre, & répréfenta les *Germains* comme affreux à voir, & bons pour un prémier effort; mais comme fuccombant aux moindres bleffures, & prenant la fuite, fans fe foucier, ni de leurs Généraux, ni de leur propre réputation. Il termina fon difcours par une exhortation générale, qu'il adreffa à fes gens, de méttre fin à tant de voyages fatiguans, tant par mer que par terre, en fubjuguant ces mêmes Pays, dont fon Pere, & fon Oncle avoient déjà fait la conquête. Sa harangue produifit fon effet, & fut reçue avec de grandes acclamations.

Arminius, d'un autre côté, ne manqua pas d'animer fes Soldats à faire leur devoir, & à maintenir la Liberté qu'ils avoient reçue de leurs ancêtres, en préferant la mort à l'Efclavage. En achevant ces mots, il les mena dans un lieu appellé *Idiftavife* *, qui étoit borné d'un côté par le *Wefer*, & de l'autre par des collines. Derrière cette plaine s'élevoit une Forêt, dont les arbres étoient hauts & toufus, mais avoient des efpaces vuides entre les troncs. Les *Germains* occupérent la plaine & l'entrée de la Forêt, au-lieu que les *Chérufques* fe poftérent au haut des Montagnes, pour venir fondre fur les *Romains*, lorfque l'action feroit engagée. *Germanicus* ne fut pas plutôt entré dans la plaine avec fon Armée rangée en ordre de bataille, qu'il vit les *Chérufques* defcendre des hauteurs. Auffitôt il commande aux mieux montés de la Cavalerie de les aller charger en flanc, & à *Stertinius* de les inveftir par derrière †. L'Infanterie *Romaine* s'étant avancée en même tems, les *Germains* n'en purent foutenir le choc: deux de leurs bataillons prennent la fuite tout à rebours l'un de l'autre; ceux, qui étoient dans les Bois, fe fauvent dans la plaine; & ceux; qui occupoient la plaine, fe jettent dans les Bois. Les *Chérufques*, qui tenoient le milieu, furent chaffés des Montagnes à la vue d'*Arminius*, qui tout couvert de fang foutenoit encore le combat de fa voix, & de fa main. Il auroit même rompu les Archers *Romains*, fur lefquels il s'étoit acharné, fi les Cohortes des *Gaulois*, des *Rétiens*, & des *Vindéliciens*, ne les euffent fecourus. Il ne laiffa pas de paffer au travers des *Romains*, & de fe fauver par la vîteffe de fon cheval, après s'être barbouillé le vifage de fang, afin de n'être point reconnu. Quelques Auteurs ont écrit, que les *Cauffes*, qui fervoient dans l'Armée de *Germanicus* comme Auxiliaires, le reconnurent, mais voulurent bien le laiffer évader. *Inguiomer* fe fauva par une pareille adreffe, ou réfolution; le refte fut taillé en pièces, ou fe noya en voulant paffer le *Wefer* à la nâge. La tuérie dura depuis le matin jufqu'au foir, & par l'efpace de dix milles tout fut couvert d'armes enfanglantées & de morts. Parmi leurs dépouilles on trouva des chaines, qu'ils avoient

Il en vient aux mains avec les Ennemis.

Défaite terrible des Germains.

* *Lipfe*, qui examina avec grand foin, & autant de plaifir, les endroits décrits ici par *Tacite*, prend la plaine d'*Indiftavife* pour celle qui commence à un village apellé *Vegefack*, environ deux milles d'*Allemagne*, de *Brême*, & qui s'étend vers la mer entre des Collines & le *Wéfer*.

† *Tacite* dit, que dans le tems que les Troupes marchoient à l'Ennemi, on vit paffer huit Aigles, qui volant vers la Forêt, y entrérent; & qu'à cet heureux augure *Germanicus* s'écria: *Suivons ces oifeaux; ce font les Dieux tutelaires de nos Légions.*

avoient apportées pour les *Romains*, comme certains de la victoire. Après être revenus de la poursuite, les Soldats proclamérent, sur le champ de bataille, *Tibère Impérator*, comme ayant combattu sous ses Auspices, & élevérent un tertre, sur lequel ils plantérent en forme de trophée les armes des vaincus, avec leurs noms écrits au bas (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les *Germains*, quoique vaincus, & déjà déterminés à quiter leur Pays, & à chercher une retraite au-delà de l'*Elbe*, furent si irrités de ce monument de leur défaite, qu'ils coururent aux armes, Peuple, Noblesse, jeunes & vieux, & fondirent sur les *Romains*, qui étoient en marche, & les mirent en désordre. Ayant ensuite été répoussés, ils allérent camper dans une plaine, située entre une rivière & des Bois, qui étoient environnés d'un profond Marais, horsmis un côté où les *Angrivariens* avoient élevé un large rempart, qui les séparoit des *Chérusques*. Leur Infanterie se posta là, mais la Cavalerie se cacha dans les taillis les plus proches, pour investir les Légions par derrière, sitôt qu'elles seroient entrées dans les Bois

Seconde bataille.

Germanicus instruit de leur dessein, & de toutes les mesures qu'ils avoient prises, donna sa Cavalerie à *Sejus Tubero*, son Lieutenant, avec ordre de la ranger dans la plaine; & il disposa son Infanterie de telle sorte, qu'une partie entrât de plein pied dans la Forêt, & que l'autre attaquât le rempart. Ceux, qui avoient à s'emparer des lieux unis, n'y trouvérent point de difficultés; mais les autres qui avoient à forcer le rempart, combattirent d'abord avec un extrême desavantage. A la fin, par le moyen des Frondeurs & des Archers la muraille fut emportée. Ce poste pris, *Germanicus* entra dans la Forêt avec les Cohortes Prétoriennes. On y combattit tête à tête; car les *Allemans* ne pouvoient reculer à cause du Marais, qu'ils avoient derrière; ni les *Romains*, à cause de la rivière & des Montagnes, qui les renfermoient. *Arminius* commençoit à perdre ses forces, tant par la fatigue du combat, qu'à cause d'une blessure qu'il avoit reçue; & ce fut là une des causes de la défaite de ses compatriotes. En vain *Inguiomer* fit-il des prodiges de valeur; la victoire se déclara pour les *Romains*. *Germanicus* ôta son casque pour être mieux reconnu, & exhorta les siens à faire main basse: *Point de prisonniers*, crioit-il: *la guerre ne finira jamais que ces perfides Nations ne soient entièrement exterminées.* Cependant, vers le soir, il retira du combat une Légion, pour travailler aux logemens; les autres se foulérent du sang des Ennemis jusqu'à la nuit. Cette seconde victoire fut entièrement due à l'Infanterie, la Cavalerie ne s'étant nullement distinguée. *Germanicus*, après avoir loué publiquement ses Légions victorieuses, fit dresser un trophée d'armes avec cette magnifique inscription: L'ARMEE DE L'EMPEREUR TIBERE TRIOMPHANTE DES NATIONS, QUI SONT ENTRE L'ELBE ET LE RHIN, A CONSACRE' CE MONUMENT A MARS, A JUPITER ET A AUGUSTE. Il n'y mit point son nom, soit pour se soustraire à l'envie, ou parce qu'il crut, que le souvenir même de la victoire lui rendoit un témoignage assez glorieux. Il ordonna ensuite à *Stertinius* d'aller contre les *Angrivariens*, qui, par une promte sou-

Les Germains défaits de nouveau.

(*a*) Tacit. ibid. c. 11—13.

Depuis Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

ſoumiſſion, conjurerent à tems l'orage qui les menaçoit. *Germanicus*, auſſi généreux que vaillant, leur pardonna, & leur permit de vivre ſuivant leurs loix, ſous la protection de *Rome* (*a*).

Germanicus eſſuye une violente tempête ſur Mer.

L'Eté étant déja fort avancé, une partie des Légions fut renvoyée par terre dans les quartiers d'hyver; *Germanicus* s'embarqua avec l'autre ſur l'*Ems*, pour s'en retourner par l'Océan. D'abord la mer fut aſſez tranquille, & le vent favorable; mais tout-à-coup vint une grêle épaiſſe, mêlée de vents impétueux, qui ſouffloient de tous côtés, & par leſquels la Flotte, forte de mille Vaiſſeaux, fut bientôt diſperſée. Une partie des Vaiſſeaux fut engloutie dans les ondes, & l'autre jettée en des Iles écartées & deſertes, où les Soldats moururent de faim, à la reſérve de quelques-uns, qui vêcurent de la chair des chevaux noyés, dont le rivage étoit comme parſemé. Car on avoit été obligé de jetter en mer, non ſeulement les armes & le bagage, mais auſſi les chevaux, pour décharger les Vaiſſeaux. La ſeule Galère de *Germanicus* aborda ſur les terres des *Cauſſes*, où

Son extrême douleur.

courant jour & nuit par les rochers, dont cette côte eſt bordée, pour voir ce que ſa flotte étoit devenue, il s'accuſoit d'être l'auteur de la triſte ſituation de ſes compatriotes; & ſa douleur fut telle, que ſes amis eurent bien de la peine à l'empêcher de ſe précipiter dans la mer. Enfin, le vent étant devenu favorable, quelques Navires revinrent avec la marée, les uns preſque ſans rames, & n'ayant pour toutes voiles que des habits étendus; les autres ſi délabrés, qu'il fallut les trainer au Port attachés à ceux, qui étoient plus entiers. *Germanicus* les fit radouber à la hâte, & les envoya dans les Iles voiſines, pour receuillir le débris du naufrage. Par ce moyen, la plupart des Soldats eurent le bonheur de rejoindre leur Général. Les *Angrivariens*, qui s'étoient ſoumis depuis peu, en rendirent beaucoup, qu'ils avoient rachetés des Peuples plus voiſins de l'Océan; & quelques-uns que la tempête avoit pouſſés ſur les côtes de la *Grande-Bretagne*, furent rendus par les petits Princes du Pays (*b*) *.

Il envahit le Pays des Marſes, & recouvre une des Aigles de Varus.

La nouvelle de ce naufrage fit reprendre courage aux *Cattes*, & les détermina à courir aux armes; mais *Caius Silius* détaché avec 30000 Fantaſſins, & 3000 Chevaux, les tint en reſpect. *Germanicus* alla en perſonne, à la tête d'un corps plus nombreux, fondre ſur les *Marſes* †, dont le Général *Malovendus*, qui depuis peu s'étoit venu rendre aux *Romains*, avoit déclaré que l'Aigle d'une des Légions de *Varus* étoit enfouïe en terre, dans un Bois tout proche, & gardée par très peu de gens. *Germanicus*, charmé de cette nouvelle, dépêcha ſur le champ deux partis, l'un pour faire face aux Ennemis, & les attirer hors de leur poſte; & l'autre, pour les inveſtir par derrière, & fouiller en terre. Le ſuccès répondit entièrement à ſon attente,

(*a*) Tacit. ibid. c. 21, 22. (*b*) Idem ibid. c. 23, 24.

* *Tacite* dit, que ceux qui revinrent de plus loin, racontérent à leurs compagnons les plus étranges merveilles; ils avoient vu, diſoient-ils, des oiſeaux, des poiſſons monſtrueux, & des animaux qui ténoient de l'homme & de la bête. Les Voyageurs ſont ſujets à faire de pareils contes.

† Avant que *Druſus* eut fait creuſer le Canal, dont nous avons parlé ci-deſſus, les *Marſes* habitoient une partie du *Veluwe* & *Zutphen*, *Aernhem*, *Grol*, *Breevoort*; mais dans la ſuite ils changérent de demeure, & de nom, s'étant fait apeller *Marſaces* ou *Marſattes*.

attente, le Pays Ennemi ayant non seulement été ravagé, mais l'Aigle aussi ramenée en Triomphe. Après ces exploits, qui réparoient en quelque sorte les disgraces de la mer, le Général *Romain* alla mettre ses Troupes en quartiers d'Hiver sur les Frontières des *Gaules* (a). Et pour que rien ne manquât à l'allegresse des Soldats, il fit payer à chaque Légionaire la valeur de ce qu'il assuroit avoir perdu. Dans ce même tems *Tibère*, jaloux de la gloire que son neveu s'étoit acquise par tant de victoires, résolut de le séparer de ces Légions, dont il avoit sçu se concilier l'affection. Dans cette vue, il l'invitoit incessamment à venir jouïr du Triomphe qu'il lui avoit décerné, lui écrivant, qu'il avoit couru assez de dangers; qu'il avoit gagné des batailles, mais qu'il lui étoit aussi arrivé des malheurs, quoiqu'il n'y eût point de sa faute; que pour lui, *Auguste* l'ayant envoyé neuf fois en *Allemagne*, il y avoit plus fait par la prudence que par la force; que c'étoit par là qu'il avoit réduit les *Sicambriens*, & qu'il avoit obligé les *Suèves*, & *Marobodius* Roi des *Marcomans* à recevoir la paix: il ajouta, qu'on pouvoit abandonner les *Chérusques* & les autres Nations Barbares d'*Allemagne* à leurs dissentions domestiques.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il est rapellé par Tibère.

Germanicus, en réponse à ces Lettres, pria l'Empereur de lui accorder encore un an pour achever son entreprise; mais *Tibère* fut inflexible; & pour l'engager à revenir, il lui offrit un second Consulat, ajoutant, que si la guerre avoit encore à durer, il devoit laisser quelque chose à faire à son frère *Drusus*, qui, n'ayant plus d'autres Ennemis, ne pouvoit mériter l'honneur du Triomphe qu'en *Allemagne*. *Germanicus* n'insista pas davantage, quoiqu'il s'apperçût bien de la jalousie de *Tibère*, qui lui déroboit une gloire toute acquise. Ainsi il partit pour *Rome* avec sa femme & ses enfans. Mais avant que de parler de la réception que lui firent *Tibère* & le Peuple *Romain*, nous dirons un mot de ce qui s'étoit passé à *Rome*, pendant qu'il se signaloit par d'immortels exploits en *Allemagne*.

Part pour Rome.

Tibère avoit renouvellé l'année précédente, comme nous l'avons rapporté, la Loi de Leze-Majesté, qui devint bientôt funeste à *Libon Drusus*: car il fut non-seulement condamné, mais ses biens furent aussi partagés entre ses Accusateurs: ce qui étoit, comme s'exprime *Ammien Marcellin*, sonner la trompette pour appeller des Délateurs. *Lucius Scribonius Libo Drusus*, qui descendoit de la famille *Scribonia*, une des plus illustres de *Rome*, étoit petit-fils de *Pompée le Grand*, neveu de *Scribonia*, qui avoit été femme d'*Auguste*, & proche parent des *Césars*. Un Sénateur, nommé *Firmius Catus*, qui savoit que *Tibère* haïssoit *Libon*, à cause que ce dernier étoit d'aussi bonne famille que lui, songea à gagner l'amitié de l'Empereur en servant sa haine. Dans cette vue il se lia étroitement avec *Libon*, qui étoit un jeune homme imprudent, & lui conseilla de s'adresser aux *Chaldéens*, & d'avoir recours aux secrets de la Magie, pour savoir s'il ne seroit pas revêtu, quelque jour, de la Souveraine Puissance, à laquelle, disoit le perfide *Firmius*, il avoit autant de droit que la famille de *Tibère*. Comme il n'en falloit pas davantage pour pouvoir l'accuser de Haute-Trahison,

Libon Drusus accusé de Haute-Trahison.

(a) Tacit. ibid. c. 2

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

hison, *Firmius* s'adressa à *Flaccus Vescularius*, Chevalier *Romain*, qui avoit grand accès auprès de *Tibère*, pour avoir audience du Prince. *Tibère* ne méprisa point l'avis, mais ne voulut cependant s'expliquer avec *Catus* que par l'entremise de *Flaccus*. Pour mieux tromper l'accusé, *Tibère*, par une dissimulation, dont lui seul étoit capable, l'honora de la Préture, l'admit souvent à sa Table, & conversa familièrement avec lui. A la fin, *Libon* consulta un certain *Junius*, qui faisoit profession d'évoquer les ombres des morts, & de connoître l'avenir par leur moyen. Le prétendu Magicien déclara la chose à *Fulcinius Trio*, célébre Délateur, qui courut aussitôt aux Consuls, leur demandant d'assembler le Sénat, auquel il avoit à communiquer une affaire de la dernière importance. Les *Pères Conscrits*, ne doutant pas, que *Tibère* ne fût du sécret, ne manquérent pas de s'assembler au tems marqué par les Consuls, & virent paroitre devant eux *Libon* en habit de Suppliant, & les yeux baignés de larmes. L'Empereur, qui étoit présent à cette scène, le reçut sans aucun signe de compassion. Ensuite, il lut les accusations, & les noms de leurs auteurs, avec tant de retenue, qu'on ne s'apperçut point, qu'il voulût attenuer, ni exagerer les crimes. Cette lecture étant achevée, quatre accusateurs savoir *Firmius Catus*, *Fulcinius Trio*, *Fonteius Agrippa*, & *Caius Vibius*, produisirent contre lui des articles si extravagans, qu'ils étoient plus dignes de pitié que de châtiment. Un de ces articles, qui pourra servir d'échantillon, consistoit à avoir demandé aux Devins, s'il seroit un jour assez riche pour couvrir d'argent le grand chemin d'*Appius* jusqu'à *Brunduse*? *Vibius* produisit un papier contenant les noms des *Césars*, c'est-à-dire, *Tibère*, *Drusus* & *Germanicus*, & ceux de quelques Sénateurs, avec des signes mystérieux, & des caractères magiques. *Libon* niant que cet écrit fût de sa main, il fut dit, que ses Esclaves, qui reconnoissoient sa main, seroient appliqués à la question. Mais comme il étoit défendu par un ancien arrêt du Sénat de la donner aux Esclaves pour les faire déposer contre leur Maitre, *Tibère* s'avisa d'une nouvelle jurisprudence, qui fut de vendre ces Esclaves au Procureur Fiscal, afin que changeant de Maitre, ils pussent déposer sans contrevenir à la Loi. Cet indigne subterfuge fut pour la première fois mis en usage par *Auguste*, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son procès lui est fait devant le Sénat.

Articles produits contre lui.

Le malheureux *Libon*, inferant de cette démarche, que *Tibère* avoit résolu sa perte, supplia les *Pères Conscrits* de renvoyer au lendemain la décision de son affaire; cette demande lui ayant été accordée, il retourna en sa maison, & envoya *Publius Quirinius* au Prince pour interceder en sa faveur. *Quirinius* étoit proche parent de *Libon*, & fort consideré de *Tibère*, auquel il avoit rendu un signalé service, en le remettant bien avec *Caius César*, durant son séjour dans l'Ile de *Rhodes*. Mais plus sensible à une légère offense qu'à une grande obligation, il fit un accueil glacé à *Quirinius*, & lui répondit simplement, qu'il devoit s'adresser au Sénat. Cette réponse fut interprétée par *Libon* comme un arrêt de mort. Cependant, dissimulant sa crainte, il fit préparer un grand festin, afin de passer agréablement avec ses Amis la dernière nuit de sa vie. Mais à peine se fut-on mis à Table, qu'une bande de Soldats environna la maison, en affectant de faire du

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

du bruit, & de jetter de grands cris, qui effrayérent tellement les convives, qu'ils ſe ſauvérent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. *Libon*, perſuadé qu'on en vouloit à ſa vie, tira ſon épée, & l'ayant offerte à ſes Eſclaves, il les pria de terminer ſes malheurs; mais ces pauvres gens, ſaiſis de peur, renverſérent en reculant la Table & la lumière; & ce fut durant cette obſcurité que *Libon* ſe perça de deux coups. Ses Affranchis accoururent au bruit, qu'il fit en tombant; & les Soldats, l'ayant vû mort, ſe retirérent; car ils avoient été envoyés pour l'épouvanter au point qu'il terminât lui-même ſes jours, *Tibère* eſpérant par ce moyen de s'épargner la haine que le ſupplice d'un ſi illuſtre Citoyen, ne manqueroit pas de lui attirer.

Il ſe tue lui-même.

L'accuſation ne laiſſa pas d'être pourſuivie, tout comme s'il avoit vêcu encore, & l'Artificieux *Tibère* jura, que bien que *Libon* fût coupable, il auroit demandé ſa grace au Sénat, s'il ne ſe fût pas hâté de mourir. Le Sénat le déclara coupable de Haute-Trahiſon, & ſon bien fut partagé entre ſes Accuſateurs. Les Délateurs de Dignité Sénatoriale (car les principaux membres de la plus auguſte aſſemblée de l'Empire n'avoient pas honte de s'avilir par un ſi infame métier) furent, ſans obſerver les formalités ordinaires, nommés Préteurs pour l'année ſuivante. C'étoit un moyen ſûr de multiplier ces monſtres de la ſociété, qu'on vit dans la ſuite élevés aux prémières Dignités de l'Etat.

Il eſt déclaré coupable de Haute-Trahiſon par le Sénat après ſa mort.

On peut facilement s'imaginer que le ſervile Sénat ne laiſſa point échaper une ſi heureuſe occaſion de faire ſa cour en notant d'infamie le prétendu Criminel. *Cotta Meſſalinus* propoſa que l'image de *Libon* ne fût jamais portée aux funerailles de ſes parens; *Cneius Lentulus*, que perſonne de la maiſon *Scribonia* ne prît déſormais le ſurnom de *Druſus*; *Pomponius Flaccus*, que l'on fit des Actions de graces aux Dieux; *Lucius Publius*, *Gallus Aſinius*, *Papius Mutilus*, & *Lucius Apronius*, que l'on portât des Offrandes à *Jupiter*, à *Mars*, & à la Concorde; & que le 13 de Septembre, jour de la mort de *Libon*, fût fêté tous les ans (*a*). Telle fut, dès le commencement même du règne de *Tibère*, la baſſeſſe d'un Sénat, autréfois ſi reſpectable.

Lâcheté du Sénat.

Et ce ne fut pas aſſez pour les *Pères Conſcrits* d'avoir condamné *Libon*; ils firent, outre cela un Décret, portant ordre à tous les Magiciens, Aſtrologues, & Devins, de ſortir de l'*Italie*. Un d'eux, nommé *L. Pituanius*, que *Libon* avoit principalement conſulté, fut précipité du Capitole; & *Publius Martius*, de la même profeſſion, fut pareillement condamné à mort, & exécuté hors de la porte *Eſquiline*.

Les Aſtrologues chaſſés de l'Italie.

Dans la prémière Séance, qui ſe tint après, *Quintus Hatérius*, Exconſul, & *Octavius Fronto*, Expréteur, propoſérent d'arrêter les progrès du luxe; & à leur requiſition il fut ordonné qu'à l'avenir la Table ne ſeroit plus ſervie en vaiſſelle d'or, ni les hommes vêtus de ſoye *Indienne*. *Fronton* alla plus loin, demandant un réglement pour la vaiſſelle d'argent, & contre la ſuperfluité des meubles & des valets. Mais *Gallus Aſinius* oppoſa à ces remontrances divers argumens plauſibles en faveur du luxe, & fut ſoutenu par *Tibère* lui-même, qui dit, qu'il n'étoit pas encore tems de penſer

L'uſage de la Vaiſſelle d'or défendu.

(*a*) Tacit. ibid. c. 27—32.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Discours hardi de L. Piso.

penser à la réformation, & que, si les mœurs venoient à empirer la République ne manqueroit pas de Réformateur, faisant allusion apparemment à sa charge de Censeur perpétuel. Comme il arrivoit souvent aux Sénateurs de s'écarter du sujet de la délibération, quand ils croyoient que le bien public exigeoit cette irrégularité, *Lucius Piso*, qui avoit conservé encore de beaux restes de l'esprit Républicain, se plaignit de la corruption des Juges, & de la cruauté des Délateurs, qui menaçoient tout le monde de leurs accusations, protestant qu'il alloit se retirer dans quelque village, éloigné: en achevant ces paroles il sortit du Sénat. Mais *Tibère*, quoique piqué au vif, étouffa son ressentiment, & ayant suivi *Pison*, l'adoucit par des paroles caressantes, & invita ses parens à joindre leurs priéres aux siennes, pour le faire demeurer; ce qu'ils firent.

Peu de tems après, *Pison* donna une autre preuve de fermeté; car il appella en justice *Urgulanie*, femme de la prémiére distinction, & que la faveur de l'Impératrice avoit rendue de la derniére insolence. *Pison* la fit citer pour dette devant le Préteur; mais bien loin d'obéir à cette citation elle se fit porter au Palais de l'Empereur comme dans un azile, que *Pison* n'auroit cependant point respecté. *Tibère*, pour terminer ce différend obligea la favorite à aller trouver le Préteur, & promit en même tems à sa Mère, qu'il iroit lui-même au Tribunal de ce Juge pour recommander *Urgulanie*. Le jour que l'affaire devoit se décider, l'Empereur sortit de son Palais, avec ordre à ses gardes de ne suivre que de loin; marchant d'un air composé, & si lentement, que la sentence, qui condamnoit *Urgulanie* à payer, se trouva prononcée, avant que *Tibère* arrivât. La somme fut fournie par l'Impératrice *. On exalta fort la conduite que *Tibère* tint en cette occasion, aussi bien que la générosité qu'il témoigna envers quelques Sénateurs, en les mettant en état de soutenir la Dignité de leur rang. Cependant il rejetta avec hauteur la demande de *Marcus Hortalus*, Petit-fils du fameux Orateur *Hortensius*, qui, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, avoit reçu d'*Auguste* 1000 grands Sesterces, afin de pouvoir se marier, & empêcher par là l'extinction d'une illustre famille. Comme il avoit actuellement quatre enfans, il les plaça devant la porte de la sale, où le Sénat s'assembloit, & les montrant aux *Pères Conscrits*, conjura, par un discours touchant, l'Empereur & eux, de garantir de la misére, les descendans de tant de Consuls & de Dictateurs, auxquels il n'avoit donné le jour que pour complaire aux desirs du Divin *Auguste*. Les *Pères Conscrits*, touchés de compassion, lui auroient volontiers accordé sa demande; mais *Tibère* s'y opposa, disant, que s'ils vouloient aider tous ceux, qui se trouvoient dans le besoin, & entretenir leurs enfans, l'Etat périroit bientôt; que de pareilles libéralités encourageroient la paresse, &c. Plusieurs des Sénateurs condamnérent ce refus par leur silence, ce que *Tibère* n'eut pas plutôt remarqué, qu'après avoir été un peu de tems sans parler

Générosité de Tibère envers quelques Sénateurs.

Il refuse de secourir dans sa misère le Sénateur M. Hortalus.

* *Tacite* dit, qu'*Urgulanie* se donnoit des airs si hautains, qu'elle refusa de venir témoigner dans une affaire, qui se jugeoit au Sénat; desorte qu'on fut obligé de lui envoyer un Préteur pour l'interroger chez elle, quoique de tout tems les Vestales même eussent comparu devant les Juges.

parler, il dit, que sa réponse s'adressoit en particulier à *Hortalus*, mais que si le Sénat le jugeoit à propos, il donneroit à chacun de ses fils 200 grands Sesterces. Tout le Sénat l'en remercia, mais *Hortalus* se tût, irrité du discours de l'Empereur, & n'ayant pas oublié encore dans sa misére la grandeur de ses ancêtres; ce qui choqua tellement le vindicatif *Tibère*, qu'il ne fit jamais d'autre bien à lui ou à sa famille (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Audace d'un Affranchi de Posthume Agrippa.

Cette même année, un Esclave de *Posthume Agrippa* nommé *Clémens*, pensa allumer une Guerre Civile dans le sein de l'*Italie*. Comme il étoit de même âge que son Maître, auquel il ressembloit d'ailleurs de visage, il prit aussi son nom, & fit semer par ses complices le bruit, qu'*Agrippa* étoit encore en vie. Ce bruit se répandit jusqu'à *Rome*, & y produisit d'autant plus d'effet, qu'on croyoit le prétendu *Agrippa* déja arrivé à *Ostie*. *Tibère*, instruit de tout par ses Emissaires, ne sçut d'abord quel parti prendre. D'un côté, il avoit honte de craindre un vil Esclave; & de l'autre, il étoit persuadé, qu'il ne falloit rien négliger. Dans cette perplexité, il eut recours à *Sallustius Crispus*, le même qu'il avoit employé pour se défaire d'*Agrippa*. *Crispus* choisit deux de ses Cliens (selon quelques-uns c'étoient des Soldats) pour aller trouver *Clémens*, & lui offrir de l'argent, après avoir témoigné un zèle extrême pour ses intérêts. Ils s'acquitérent habilement de cette commission, & ayant sçu gagner la confiance du faux *Agrippa*, ils prirent main forte une nuit, & s'étant saisis de lui, ils l'amenérent à *Rome*, & jusque dans le Palais de *Tibère*. On prétend qu'étant interrogé par l'Empereur, *Comment il étoit devenu* Agrippa? il répondit, *précisément comme tu es devenu Empereur*. Quoique *Tibère* l'eût en son pouvoir, ce Prince, par crainte ou par politique, ne le fit point exécuter en public, mais ordonna qu'on le tuât dans quelque endroit reculé du Palais, & que son Corps fût emporté secrettement. Et quoique plusieurs de la Maison de l'Empereur, & divers, tant Sénateurs que Chevaliers, fussent accusés de l'avoir assisté de conseil & d'argent, il ne s'en fit point de recherche (*b*).

Il est pris.

Et exécuté secretement.

Vers la fin de l'année, on dressa un Arc de Triomphe auprès du Temple de *Saturne*, en mémoire des Aigles des Légions de *Varus* recouvrées par *Germanicus*: on dédia un Temple à la *Fortune Valeureuse* dans les Jardins, que *César* avoit laissés au Peuple *Romain*; une Chapelle à la famille des *Jules*; & des Statues à *Auguste* dans un lieu proche de *Rome* apellé *Bovilles*, autrement *la Bouïlle*.

Reception que Tibère *fait à* Germanicus.

Dans ce même tems *Germanicus* arriva à *Rome* avec sa femme & ses enfans, & fut reçu par *Tibère* avec toutes les démonstrations apparentes d'affection & d'amitié; il le félicita sur ses dangers passés, témoigna être charmé de sa conduite, vanta ses exploits, & avec la plus profonde dissimulation le recommanda au Sénat comme digne des plus grands honneurs. Le Triomphe, qui lui avoit été décerné, fut renvoyé jusqu'à l'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Caius Cœlius*, ou comme quelques Historiens l'apellent, *Cæcilius Rufus*, & *Lucius Pomponius Flaccus*.

Son Triomphe.

Durant

(*a*) Tacit. ibid. c. 37, 38.

(*b*) Tacit. ibid. c. 39-40. Dio, L. LVII. p. 613. Sueton. in Tiber. c. 25.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Durant leur Magistrature, *Germanicus* triompha le 26 *May* des *Cattes*, de *Angrivariens*, des *Cherusques*, & de tous les autres Peuples qui habitoient entre le *Rhin* & l'*Elbe*. *Germanicus*, à la vérité, n'avoit pas étendu ses conquêtes jusqu au dernier de ces Fleuves; mais l'Empereur, pour le dédommager du tort qu'il lui avoit fait, en l'arrêtant dans la carrière de ses victoires, considéra comme achevées des conquêtes, qu'il auroit sûrement faites. Le Triomphe, honneur qui étoit devenu rare, fut de la dernière magnificence. Le Char du Vainqueur étoit précedé de divers tableaux, qui représentoient des Montagnes, des Fleuves, & des Batailles, & d'un nombre prodigieux de captifs chargés de chaînes. La femme d'*Arminius*, portant son fils entre ses bras, servoit aussi d'ornement à la cérémonie. Mais ce qui charma le plus les Spectateurs, fut la bonne mine de *Germanicus*, & la gentillesse de ses cinq enfans, qui remplissoient son Char, savoir, *Néron*, *Drusus*, & *Caius*, & de ses deux filles, *Agrippine* & *Drusille*. *Tibère*, pour rendre la Solemnité complette, & la joie des Spectateurs plus générale, donna à la populace, au nom de *Germanicus*, 300 Sesterces par tête, & se nomma son Collègue au Consulat pour l'année suivante.

Tibère se détermine à le perdre.

Ces démonstrations d'amitié furent néanmoins suspectes à bien des gens, qui se rappellérent avec chagrin que l'affection du Peuple avoit été funeste à *Drusus*, Père de *Germanicus*, que son Oncle *Marcellus*, les délices du Peuple, avoit été enlevé à la fleur de son âge, & que les favoris du Peuple *Romain* avoient toujours été malheureux. Ces craintes n'étoient nullement mal-fondées; car *Tibère*, jaloux de la gloire du jeune Prince, & de l'attachement extraordinaire que le Peuple & les Soldats avoient pour lui, s'étoit déjà déterminé à le perdre. Pendant qu'il cherchoit quelque occasion favorable pour exécuter ce dessein, il s'en offrit une d'elle-même.

Archélaüs *, Roi de *Cappadoce*, étoit haï de *Tibère*, pour ne lui avoir pas rendu de devoirs durant sa retraite à *Rhodes* †. Cet Empereur, souhaitant de venger cet ancien sujet de plainte, fit inviter par sa Mère *Archélaüs* à *Rome*. Les Lettres, que cette artificieuse Princesse écrivit pour cet

* *Torrentius*, *Riccioli* & *Salien* confondent *Archélaüs*, Roi de *Cappadoce* avec *Archélaüs*, fils d'*Hérode*, Roi de *Judée*. Ce qui les a induits en erreur est un passage de *Suétone*, qui dans la vie de *Tibère* dit, qu'il plaida la cause d'*Archélaüs* & que ce fut son coup d'essai en fait d'éloquence. Cette cause, suivant les Auteurs que nous venons de nommer, étoit celle d'*Archélaüs* fils d'*Hérode* au sujet du Testament de ce Roi (1). Mais il paroit clairement par les témoignages de *Josèphe* & de *Dion Cassius*, que *Tibère* se trouvoit à *Rhodes* durant ce procès. Le dernier de ces Ecrivains affirme même en termes exprès, que *Tibère* entreprit la défense d'*Archélaüs* contre ses propres sujets, & que ce Roi s'attira dans la suite la haine de son défenseur, parce qu'il parut le négliger pendant sa disgrace (2). Il étoit petit-fils du fameux *Archélaüs*, qui commanda les Troupes de *Mithridate le Grand*, Roi de *Pont*, contre les *Romains*, & qui se rangea ensuite du parti de *Luculle*. Sa fille *Glaphyra* épousa en prémières nôces *Alexandre*, & dans la suite son frère *Archélaüs*, tous deux fils d'*Hérode* (3).

† Ce ne fut ni par ingratitude, ni par air de mépris, à ce que *Tacite* assure, qu'*Archélaüs* ne vint pas rendre ses devoirs à *Tibère*; mais par le conseil des amis qu'il avoit à la cour d'*Auguste*, & qui étoient en état de juger de la conduite qu'il devoit tenir en cette occasion, pour ne pas déplaire à l'Empereur.

(1) Hic sup. T. VII. p.248. (2) Dio, L. LVII. (3) Hic sup. T. VII. p. 258.

cet effet au Roi de *Cappadoce*, contenoient de fortes assurances, que son fils lui pardonneroit volontiers, s'il venoit implorer sa clémence. *Archélaüs* vint en diligence, & fut non seulement très mal reçu, mais même cité comme un criminel devant le Sénat. Le chagrin, que ce Prince infortuné eut d'un d'un procédé si perfide & si cruel, fit sur lui une si vive impression, qu'il en mourut de douleur ou qu'il abrégea ses propres jours (*a*). Quelque tems après la *Cappadoce* fut réduite en Province *Romaine*, ce qui mit *Tibère* en état de décharger la Ville de *Rome* de la moitié de l'impôt du centième: soulagement, dont le Peuple ne jouït pas longtems (*b*). Vers le même tems *Antiochus* Roi de *Comagène*, & *Philopator* Roi de *Cilicie*, étant venus à mourir, la discorde se mit parmi leurs sujets, les uns voulant un Roi, & les autres préférant la domination *Romaine*. Les Provinces de *Syrie* & de *Judée* demandérent quelque diminution des tributs, dont elles étoient accablées (*c*). Les *Parthes* n'étoient pas tranquilles non plus. Ce Peuple valeureux, après avoir chassé *Vonone*, qu'ils avoient demandé pour Roi à *Auguste*, venoit de placer sur le Trône un Prince de la Maison des *Arsacides*, mais en ce tems-là, suivant *Josèphe*, Roi des *Mèdes* (*d*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Troubles dans l'Orient.

Ces différens troubles, dont l'Orient étoit agité, servirent beaucoup à l'exécution du pernicieux dessein de *Tibère*, qui représenta au Sénat, que pour les calmer, il ne falloit pas moins que la sagesse & l'habileté de *Germanicus*; que pour lui, il étoit déjà dans le déclin de l'âge; & que son fils *Drusus* étoit encore trop jeune. Aussitôt le gouvernement de toutes les Provinces de l'Orient fut décerné à *Germanicus*, avec un pouvoir plus étendu qu'aucun Gouverneur eût reçu depuis *Pompée le Grand*. Mais pour contrebalancer cette Autorité extraordinaire, *Tibère* avoit déjà eu soin d'ôter le gouvernement de la *Syrie* à *Creticus Silanus*, dont la fille étoit fiancée à *Néron*, fils ainé de *Germanicus*, & avoit mis à sa place *Cnéius Piso* *, homme violent, & si enorgueilli de la Noblesse & des richesses de sa femme *Plancine* †, qu'il vouloit à peine céder à *Tibère*, & qu'il se regardoit comme au-dessus de *Germanicus* & de *Drusus*: en un mot, *Cnéius* étoit à tous égards l'homme du monde le plus propre à exécuter le noir dessein que *Tibère* avoit conçu. Sa femme *Plancine*, plus insolente encore que

Le Gouvernement des Provinces de l'Orient décerné à Germanicus.

Cneius Piso nommé au Gouvernement de la Syrie.

(*a*) Tacit. ibid. c. 41. Dio, L. LVII. p. 613. Noris Epoch. p. 142. Strab. L. VII. p. 291, 292.
(*b*) Dio, L. LX.
(*c*) Tacit. ibid. c. 42, 43. Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 3.
(*d*) Annal. L. II. c. 1. Joseph. ibid.

* *Cnéius Piso* étoit fils de *Cnéius Calpurnius Piso*, qui, comme nous l'avons vu ci-dessus, avoit soutenu vaillamment le parti de la République contre *Jules-César* en *Afrique*. Il suivit ensuite celui de *Brutus* & de *Cassius*; & ayant après cela obtenu la permission de s'en retourner à *Rome*, il ne daigna pas seulement briguer une charge, & n'en auroit exercé aucune, si *Auguste* ne l'eût prié d'accepter le Consulat. *Festus* dit, que la famille *Calpurnia* prétendoit tirer son origine d'un certain *Calpus* ou *Calphus*, fils de *Numa Pompilius* (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que cette famille étoit une des plus anciennes & des plus illustres de *Rome* & nullement inférieure à la famille *Claudia*, dont *Tibère* descendoit.

† *Plancine* étoit la fille ou la nièce du fameux *Munatius Plancus*, dont il a été fait mention en différens endroits de cet ouvrage. *Dion Cassius* l'apelle *Munatia Plancina*, & c'est aussi le nom qui lui est donné dans une inscription, qui se voit encore à *Rome* dans le Palais, qui appartient à présent à la famille des *Chigi*.

(1) Fest. in Voce Calphurnius.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

que lui, reçut des instructions secrètes de *Livie*, avec ordre d'insulter *Agrippine* en toute occasion *.

Avant que *Germanicus* partit de *Rome*, *Drusus* fut envoyé en *Illyrie*, à l'occasion d'une guerre terrible, qui s'y alluma entre *Maroboduus*, Roi des *Suèves*, & de quelques autres Peuples, d'un côté, & les *Chérusque* de l'autre, sous la conduite du vaillant *Arminius*. *Maroboduus* fut vaincu, & obligé de se sauver dans le Pays des *Marcomans*, d'où il envoya implorer le secours de *Tibère* par des Ambassadeurs. L'Empereur répondit, que c'étoit une chose surprenante, qu'il eût recours aux *Romains*, & qu'il leur demandât de l'aider contre les *Chérusques*, puisqu'il n'avoit fourni aucun secours aux *Romains*, dans le tems qu'ils faisoient la guerre au même Ennemi. Cependant, il profita de la conjonctûre, pour éloigner de *Rome* son fils *Drusus*, qui lui paroissoit trop sensible aux plaisirs, que lui procuroit le séjour de la Capitale, & pour le mettre dans l'obligation de s'accoutumer aux travaux de la guerre, & de se concilier l'affection des Soldats. Nous verrons bientôt quel succès il eut dans cette expédition.

Drusus envoyé en Illyrie.

Terrible tremblement de terre en Asie.

Dans cette même année, douze Villes célébres d'*Asie* furent renversées par un tremblement de terre, savoir, *Sardes*, *Magnésie*, qui est au pié du Mont *Sipyle*, *Mosthène*, *Egée*, *Hierocésarée*; *Mirine*, *Cimes* ou *Cumes*, *Philadelphie*, *Tmole*, *Temnis*, *Apollonie*, & *Hyrcanie*. A ces Villes, nommées par *Tacite*, *Eusèbe* ajoute *Ephèse* (*a*). *Pline* (*b*) & *Strabon* (*c*), font particulièrement mention de cet évènement, l'apellant le plus terrible tremblement de terre, qui ait jamais été senti †. Ce malheur arriva de nuit, desorte qu'il fut impossible de se sauver à la campagne. La plupart des habitans furent écrasés sous les ruïnes de leurs maisons. On raconte, dit *Tacite*, que de hautes Montagnes furent applanies, & des plaines élevées en Montagnes, & qu'on vit sortir des feux du sein de la terre. *Phlegon le Trallien*, qui a laissé à la postérité un détail exact de cet affreux évènement,

(*a*) Euseb. Chron. p. 201. (*b*) Plin. L. II. c. 84. (*c*) Strab. L. XII. p. 579.

* *Tacite* affirme, que toute la Cour étoit partagée entre *Drusus* & *Germanicus*. *Tibère* aimoit *Drusus*, parce que c'étoit son propre fils; au lieu que *Germanicus* n'étoit son fils que par adoption. Mais presque tous les autres aimoient d'avantage *Germanicus*; d'un côté, à cause de l'aversion que *Tibère* avoit pour lui; & de l'autre, à cause de son extraction maternelle. *Germanicus* & *Drusus* étoient fils de deux frères, & par conséquent de même famille par rapport à leurs Pères. Mais du côté de sa Mère, *Germanicus* avoit *Marc-Antoine* pour Ayeul, & *Auguste* pour grand-Oncle; au-lieu que le Bisayeul de *Drusus*, *Pomponius Atticus* n'étoit qu'un simple Chevalier *Romain*: Outre qu'*Agrippine* surpassoit infiniment en mérite *Livie* femme de *Drusus*. Pour les deux frères, ils vivoient dans une parfaite union, sans épouser les passions de leurs parens & de leurs domestiques (1).

† *Orose* affirme, que ce tremblement de terre est le même que celui que nos Evangélistes attestent être arrivé à la mort de notre Sauveur; méprise grossière! car il est certain que le tremblement de terre, qui fit tant de mal en *Asie*, arriva la quatrième année du régne de *Tibère*, & qu'ainsi elle fut antérieure à l'autre au moins de 14 ans. Suivant *Eusèbe*, notre Sauveur fut crucifié la quatrième année de la 202 *Olympiade*; au-lieu que le tremblement de terre, qui fut si funeste à l'*Asie*, arriva, suivant le même Auteur, la seconde année de la 199 *Olympiade*. *Orose* souhaitoit de confirmer les récits des Auteurs sacrés par le témoignage des Historiens *Grecs*, & *Romains*; & c'est ce desir, louable en lui-même, mais quelquefois imprudent, qui l'a induit en erreur.

(1) Tacit. ibid.

ment, dit que plusieurs Villes de *Pont*, de *Sicile*, & de *Calabre*, furent extrêmement endommagées, & ajoute, que la terre s'étant ouverte en plusieurs endroits, on apperçut des corps monstrueux. Une dent, qui avoit appartenu à l'un de ces corps, & qui se trouva avoir un pié de long, fut présentée à *Tibère*. Ce Prince, surpris de cette merveille, ne voulut pas permettre néanmoins que tout le corps fût déterré, disant, qu'il regardoit comme un grand crime de troubler le repos des morts. Cependant, pour la rareté du fait, il ordonna qu'on gravât une tête proportionnée à la dent, qu'on lui avoit apportée, & qu'il eut soin, de faire remettre au même endroit d'où elle avoit été tirée (*a*).

Traits de générosité de Tibère.

Le tremblement de terre, dont nous venons de parler, fournit à l'Empereur l'occasion de donner d'éclatantes marques de générosité: car non seulement il déchargea les habitans des Villes ruïnées du payement des taxes pour cinq ans, mais il leur fit présent outre cela de sommes considérables pour rebâtir leurs maisons. Il donna à ceux de *Sardes* 100000 grands Sesterces, & aux autres Villes à proportion de leurs besoins. Pour être mieux informé de l'état des choses, & pouvoir ainsi remédier à tout, il envoya sur les lieux le Sénateur *Marcius Aletus* du rang des Prétoriens. Car il aimoit, comme *Tacite* le remarque fort bien, à être libéral dans des occasions honnêtes, vertu qu'il conserva longtems, même après avoir renoncé à toutes les autres. Les habitans des Villes, rebâties par sa libéralité, érigérent à leur Bienfaiteur commun un Colosse dans la place publique, entouré des Statues de leurs douze Villes, comme un monument durable de leur reconnoissance (*b*).

Sa libéralité envers des particuliers.

L'honneur, que *Tibère* venoit d'acquérir par un procedé si généreux, fut encore augmenté par sa libéralité envers plusieurs particuliers. Il donna l'opulente succession d'une Affranchie, nommée *Emilia Musa*, morte sans héritiers, à *Emilius Lepidus*, qui, à cause de son nom, sembloit être de ses parens *, quoiqu'elle appartînt à son Fisc; & celle de *Patuleius*, riche Chevalier *Romain*, qui lui en avoit laissé une partie, à *Marcus Servilius*,

(*a*) Phlegon. Trallian. de Reb. Mirabil. c. 13, 14.

(*b*) Tacit. ibid. c. 47. Dio, L. LVII. p. 614. Phleg. Mir. c. 13.

* *Tacite* ne dit pas qu'*Emilia Musa* fût une Affranchie; mais nous l'inferons de son nom, qui est *Grec* en partie: car nous ne trouvons dans l'Histoire aucun exemple, par lequel il paroisse, qu'un *Romain* ait pris un Nom *Grec*. Elle s'apelloit apparemment *Emilia*, d'après quelqu'un de la famille de ce nom, auquel elle avoit appartenu. Peut-être étoit-elle parente du fameux *Antonius Musa*, Affranchi & Médecin d'*Auguste*. Comme elle mourut sans avoir fait Testament, dans la supposition qu'elle étoit une Affranchie, & qu'elle n'avoit point de parens, son bien, par la Loi, revenoit à son ancien Maître, ou à ceux de son sang. *Si Libertus intestato decesserit, Patronum, aut filium, nepotemve ejus ad successionem vocari indubitatum est* (1), dit *Julien*; & *Ulpien*, *Liberto intestato mortuo, primum suis deferri hereditatem verum est: si hi non fuerint, tunc Patrono* (2). Mais quel droit le Fisc avoit-il à son bien? Il paroit par ce passage de *Tacite*, & par les loix, que nous venons de citer, que si une Affranchie n'avoit point de parens qui lui survécussent, & que la famille de son ancien Maître fût éteinte, son bien revenoit au Prince. Dans le cas présent, *Emilius Lepidus*, en qualité de proche parent de l'ancien Maître de *Musa* reclamoit le bien, qui lui fut laissé par *Tibère*, quoique son droit ne fût pas clair.

(1) Leg. 13. de bon Libert.

(2) Leg. 2. de Suis hered.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

lius, parce qu'il avoit appris que *Patuléius* l'avoit inſtitué ſon Héritier par un Teſtament précédent fait en bonne forme. Jamais il ne voulut accepter de legs que de ſes intimes Amis. Ses bontés étoient généralement parlant, bien placées. Car ſi, d'un côté, il ſoulageoit volontiers la pauvreté des Sénateurs, qui n'y étoient pas tombés par leur faute, de l'autre, il excluoit ſans miséricorde du Sénat ceux qui s'étoient ruinés par le luxe & par la débauche; de ce nombre furent *Vibidius Varro*, *Marius Nepos*, *Appius Appianus*, *Cornelius Sylla*, *Quintus Vitellius*, & *Attilius Buta*. Ce dernier étoit un homme livré à ſes plaiſirs, qui paſſoit les nuits à faire la débauche, & le jour à dormir. Ce train de vie l'ayant précipité dans la miſère, il eut recours à la libéralité de l'Empereur; mais ce Prince rejetta ſa demande, en lui répondant ſimplement, *qu'il avoit veillé trop tard* (a).

Apuleia Varilia *accuſée de Haute-Trahiſon. Conduite de* Tibère *en cette occaſion.*

Les applaudiſſemens, que *Tibère* mérita par un grand nombre de bienfaits très bien placés, lui auroient été donnés de meilleur cœur, s'il n'avoit pas encouragé les Délateurs, qui faiſoient trembler les plus illuſtres perſonnages de *Rome* par la crainte d'être accuſés par eux du crime de Leze-Majeſté. *Apuléia Varilia*, petite-fille de la ſœur d'*Auguſte* *, fut accuſée d'avoir fait des railleries du Divin *Auguſte*, de *Tibère* & de *Livie*, & de s'être ſouillée d'adultère, elle, qui étoit ſi proche parente des *Céſars* †. *Tibère* admit l'accuſation, mais témoigna une extrême modération dans le cours du procès. Il dit ſur l'article de l'adultère, que ce crime devoit être jugé par la Loi *Julia*, ce qui inſinuoit, que ce n'étoit pas un crime de Leze-Majeſté. Quant aux autres Chefs d'accuſation, il fut d'avis, qu'il falloit uſer de diſtinction: *Si Apuléia*, dit-il, *a proferé des diſcours impies contre la Divinité d'*Auguſte, *elle mérite d'être condamnée; mais ce qu'elle peut avoir dit de moi, je ne veux pas qu'il en ſoit parlé.* Un des Conſuls lui demanda alors de quelle manière on devoit en uſer pour ce qui concernoit les diſcours injurieux à la réputation de ſa Mère? *Tibère* ne fit alors aucune réponſe à cette queſtion; mais à la prémière ſéance du Sénat, il demanda au nom de *Livie*, que perſonne ne ſouffrît pour avoir mal parlé d'elle:

A

(a) Tacit. c. 48. Dio, ibid.

* *Auguſte* avoit eu deux ſœurs, ſavoir, *Octavia Major*, & *Octavia Minor*; mais aucun Hiſtorien ne marque par quelle de ces deux ſœurs *Auguſte* ſe trouvoit Oncle de *Varilia*. Il ne paroit pas non plus, qu'*Octavia Minor* ait jamais été mariée. L'autre ſœur épouſa *Marcellus*, & eut de lui deux filles, *Marcella Major* & *Marcella Minor*. Une d'elles, à ce que nous inférons d'un paſſage de *Dion Caſſius*, fut mariée dans la famille *Apuléia*. Car cet Auteur apelle *Sextus Apuléius*, qui étoit Conſul l'an qu'*Auguſte* mourut Συγγενῆ Αὐγούστου, *parent* d'Auguſte (1). Si l'on admet cette conjecture, *Apuléia Varilia* doit avoir été fille d'un *Apuléius*, & d'une des filles d'*Octavia Major*.

† *Auguſte* donna, à ce que *Tacite* nous aprend (2), au commerce criminel entre homme & femme, le nom odieux de ſacrilège & de trahiſon; & comme ſa fille & ſa petite-fille étoient des proſtituées, il condamna comme coupables de Haute-Trahiſon tous leurs galans. Cette eſpèce de trahiſon, à ce que *Tacite* paroit inſinuer, étoit limitée à la maiſon, qui étoit ſur le Trône, & au ſang des *Céſars*; car cet Ecrivain dit, que *Varilia*, étant proche parente de l'Empereur, & coupable d'adultère, fut accuſée de Haute-Trahiſon. *Auguſte* trouvoit ſon compte à déclarer traitres les amans des deux *Julies*; car comme ces amans étoient en grand nombre & puiſſans, il trouva moyen de ſe défaire de bien de Citoyens, qui lui donnoient de l'ombrage.

(1) Dio. L. LXV, LXVI. (2) Annal. L. V.

A l'égard de la peine de l'adultère, que *Varilia* avoit encourue, il fut d'avis de l'adoucir, & que ses parens pourroient la releguer à 300 milles de *Rome*. *Manlius*, son corrupteur, fut banni de l'*Italie* & de l'*Afrique* (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Cette même année *Tacfarinas*, *Numide* de Nation, qui avoit servi parmi les Auxiliaires *Romains*, ayant engagé ses compatriotes, & quelques Peuples voisins à se révolter, fut défait en bataille rangée par *Furius Camillus*, Proconsul d'*Afrique*, qui avoit passé jusqu'alors pour très neuf dans le métier de la guerre. Cette victoire, que *Camille* remporta avec une seule Légion, & un petit corps d'Auxiliaires, ce qui n'étoit qu'une poignée de monde en comparaison des Troupes Ennemies, lui procura les ornemens du Triomphe: honneur, qui ne l'exposa point à la jalousie du Prince, parce qu'il se gouverna toujours avec modestie (*b*).

Tacfarinas *défait en Afrique par* Furius Camillus.

Cette même année mourut, suivant *Eusébe* (*c*), dans le lieu de son exil le fameux *Ovide*, &, suivant *St. Jérôme* (*d*), l'Historien *Tite-Live*, à *Padoüe*, sa Ville natale. On prétend que *Livie* avoit dessein de donner ce beau génie pour Précepteur à *Claude*, frère cadet de *Germanicus*; mais que la mort de *Tite-Live* empêcha l'exécution de ce projet. Il fut le dernier des illustres Ecrivains, qui servirent d'ornement à la Cour d'*Auguste*, & qui rendront le siècle de ce Prince à jamais mémorable. C'est à lui que nous devons principalement les matériaux de cette Histoire: service, dont nous lui témoignerons notre reconnoissance, en repétant ici ce que *Sénèque* a dit de lui il y a déjà bien des siècles, *Que le génie de* Tite-Live *égaloit la Grandeur & la Majesté de l'Empire* Romain (*e*).

*Mort d'*Ovide *& de* Tite-Live.

Vers la fin de l'année *Germanicus* partit pour l'Orient, avec sa femme *Agrippine*, & son fils *Caius*, surnommé *Caligula*. Après avoir essuyé deux tempêtes l'une dans la mer *Adriatique*, & l'autre dans la mer *Ionienne*, il arriva en *Dalmatie*, où il avoit dessein de se rendre pour y voir son frère *Drusus*, qui avoit été envoyé dans ce Pays, comme nous l'avons vû cidessus. Il se rendit ensuite à *Nicopolis*, qu'*Auguste* avoit bâtie en mémoire de la journée d'*Actium*. Etant là, il commença son second Consulat, ayant pour Collègue *Tibère*, devenu Consul pour la troisième fois. L'Empereur garda cette Dignité jusqu'aux ides de *May*, & la resigna alors à *L. Seius Tubéro*, qui avoit servi sous *Germanicus* en qualité de Lieutenant (*f*). *Germanicus* passa quelques jours à *Nicopolis* pour radouber ses Vaisseaux, & visita en même tems le Golphe d'*Actium*, les dépouilles consacrées par *Auguste*, & le Camp d'*Antoine*, son grand Oncle. De là, il passa à *Athènes*, où il fut reçu avec des honneurs exquis *. Après avoir traversé l'*Eubée*, il vint

Germanicus *part pour l'Orient.*

(*a*) C. 49, 50.
(*b*) Idem c. 52, 53.
(*c*) Euseb. in Chron.
(*d*) Hier. in Chron.
(*e*) Senec. Rhetor.
(*f*) Tacit. ibid. c. 53. Sueton. in Tiber. c. 26. Onuphr. in Fast. p. 189.

* Les *Athéniens* reçurent *Germanicus* avec les marques de la plus haute estime, & pour le flatter plus sensiblement, firent porter devant lui des tableaux, qui représentoient les grands exploits de ses ancêtres. Par là, pour nous exprimer avec *Tacite*, ils donnérent un air de dignité à leurs flatteries. D'un autre côté, *Germanicus* ne voulut être accompagné que d'un seul garde, pour être consideré comme un de leurs Citoyens. *Antoine* tint pré-

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

vint à *Lesbos*, où *Agrippine* accoucha de son dernier enfant, qui fut *Julie*. Cotoyant ensuite l'*Asie*, il visita *Périnthe* & *Byzance*, Villes de la *Thrace*, d'où il entra dans le détroit de la Propontide, & puis vint aborder à l'embouchure du *Pont-Euxin*, poussé par le désir de voir ces anciens Lieux tant vantés par la renommée. Au retour, il voulut voir les Cérémonies Religieuses, qui se pratiquoient en *Samothrace*, & dont nous avons fait mention dans notre description de cette Isle (*a*); mais les vents contraires l'empêchérent de satisfaire une si louable curiosité. Ces vents l'obligérent de naviger vers *Troye*, Ville célébre par ses malheurs, puis, regagnant la côte d'*Asie*, il vint à *Colophone*, pour consulter l'Oracle d'*Apollon* le *Clarien*, dont nous avons parlé au long dans un autre endroit (*b*). Le prétre, qui rendoit les Oracles de la part d'*Apollon*, prédit la mort de *Germanicus*, à ce qu'on assure, mais en termes énigmatiques & obscurs (*c*).

Pison & sa femme partent pour la Syrie.

Cependant, *Pison* & sa femme *Plancine*, impatiens d'exécuter leur funeste dessein, avoient quitté *Rome*. *Pison* ne fut pas plutôt arrivé à *Athènes*, qu'il y fit une harangue, dont tout le monde eut lieu d'être indigné. Il blâma indirectement *Germanicus* d'avoir blessé la Majesté de l'Empire, en traitant avec trop de civilité, non pas les *Athéniens*, qui, à son dire, ne subsistoient plus, mais un vil ramas de diverses Nations *. Après n'avoir fait à *Athènes* que très peu de séjour, il se hâta de gagner la *Syrie* avant *Germanicus*. Dans cette vue il prit la route la plus courte, & parut à la hauteur de *Rhodes* peu de tems après que *Germanicus* y fut arrivé; mais, ayant été surpris par une violente tempête avant que d'avoir pû gagner le port, son Vaisseau auroit été poussé contre des rochers, si *Germanicus*, quoique bien informé du discours fait aux *Athéniens*, n'avoit pas envoyé des Galéres à son secours. *Pison*, peu touché de cette attention, resta à peine un jour avec *Germanicus*, & se rembarqua, pour se rendre le prémier en *Syrie*. Dès qu'il y fut, il s'attacha à gagner les moindres Soldats par ses largesses; il chassa les vieux Centurions, & les Tribuns sévéres, & mit en leur place ses propres domestiques, ou des séditieux, ce qui répandit l'oisiveté dans le Camp, la licence dans les villes, & le brigandage à la campagne. Par cette criminelle indulgence *Pison* se concilia tellement l'affection de la multitude, qu'elle lui donna le titre de *Père des Légions*.

Germanicus empêche qu'ils ne fassent naufrage.

Pison brigue lâchement l'affection des Soldats.

D'un autre côté *Plancine*, oubliant la modestie qui est un des ornemens de son sexe, montoit souvent à cheval, assistoit aux revues, & parloit insolemment d'*Agrippine* & de *Germanicus*. Pour ce qui est des Officiers, on eut

(*a*) Hic supr. T. V. p. 534. & suiv. (*b*) Supr. ibid. (*c*) Tacit. ibid. c. 53, 54.

précisément la même conduite envers les *Athéniens*, durant le séjour qu'il fit dans leur Ville, & *Tibère* envers les *Rhodiens*, conversant avec eux comme s'ils avoient été ses égaux (1).

* *Pison* n'étoit guères d'accord avec lui-même dans son insolente harangue: d'un côté il ne vouloit pas reconnoître les Habitans d'*Athènes* pour les descendans des anciens *Athéniens*; & de l'autre, il leur imputoit tous les crimes, dont les anciens *Athéniens* s'étoient rendus coupables. Il étoit aussi, à ce que *Tacite* nous apprend, animé contre eux, parce qu'ils n'avoient pas accordé à ses priéres la grace d'un certain *Théophile* condamné comme faussaire par l'*Aréopage*.

(1) Sueton. in Tiber. c. 11.

eut soin de leur dire à l'oreille, que s'ils vouloient plaire à *Tibère*, ils ne devoient point faire la cour à *Germanicus*, ni à sa femme. Ce jeune Prince étoit instruit de tout. Cependant, sans s'arrêter à venger les outrages qui lui étoient faits par *Pison* & par *Plancine*, il se hâta d'arriver en *Arménie*, où, du consentement des Grands du Pays, il mit sur le Trône *Zenon*, fils de *Polemon*, Roi de *Pont*, Ami & Allié des *Romains*. D'*Arménie* il passa en *Cappadoce*, & de là dans la *Comagène*, reduisant l'un & l'autre de ces Royaumes en Provinces de l'Empire *Romain*. Il nomma au Gouvernement de la prémière de ces Provinces *Quintus Veranius*, & *Quintus Servæus* à celui de la seconde.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Germanicus place Zenon sur le Trône d'Arménie, & reduit les Royaumes de Cappadoce & de Comagène en Provinces Romaines.

Le plaisir, que ces différens arrangemens purent procurer à *Germanicus*, fut extrêmement tempéré par la conduite hautaine de *Pison*, qui ayant ordre de mener en personne, ou d'envoyer par son fils une partie des Légions en *Arménie*, n'avoit fait ni l'un ni l'autre. Enfin, ils se rendirent tous deux à *Cirre*, Ville de *Syrie*, & y eurent une entrevue, où *Germanicus* n'admit qu'un petit nombre de ses plus intimes Amis. Il reprocha à *Pison* son procedé envers lui, & se plaignit de sa conduite, aussi bien que de celle de sa femme, & de leur fils. *Pison* feignit d'être surpris de ce qu'il venoit d'entendre; mais ne fit que d'orgueilleuses excuses, de sorte qu'ils se séparérent Ennemis déclarés. Dès-lors, *Pison* n'alla plus que rarement aux assemblées, où *Germanicus* présidoit; & quand il s'y rendoit, ce n'étoit que pour le contredire. Peu de tems après, il donna une preuve bien marquée de sa mauvaise volonté. Car dans un festin, chés le Roi des *Nabatheens* *, voyant présenter des Couronnes de grand poids à *Germanicus* & à *Agrippine*, & d'autres fort légères au reste des conviés, il jetta la sienne d'un air de mépris, & après avoir invectivé contre le luxe, il se retira en prononçant ces paroles: Rome *abhorre un luxe si scandaleux; je croyois être invité à un festin donné pour le fils d'un Prince* Romain, *& pas à celui d'un Roi* Parthe. *Germanicus* fut piqué au vif d'un procedé aussi insolent; mais la douceur naturelle de son caractère l'empêcha d'éclater.

Conduite insolente de Pison.

Vers ce même tems, arrivérent des Ambassadeurs des *Parthes*, qui dirent, qu'*Artaban*, leur Roi, désiroit fort de renouveller l'Alliance avec les *Romains*; mais qu'en attendant il prioit *Germanicus* de ne pas tenir davantage *Vonone* en *Syrie*, de peur que la commodité du voisinage ne lui donnat moyen d'allumer une guerre civile en *Parthie*. *Germanicus* renouvella l'ancienne Alliance, & relégua *Vonone* à *Pompeiopolis*, Ville maritime de *Cilicie*, moins par égard pour la demande d'*Artaban*, qu'afin de l'éloigner de *Pison*, dont il avoit sçu gagner l'amitié en faisant de riches présens à *Plancine* (a). *Dion Cassius* ne fait pas la moindre mention de cette année, qui fut la prémière que *Germanicus* passa dans l'Orient.

Germanicus renouvelle l'ancienne Alliance avec les Parthes.

L'année,

(a) Tacit. ibid. c. 55—59.

* Le Pays des *Nabathéens* s'étendoit, suivant *St. Jérôme*, depuis l'*Euphrate* jusqu'à la *Mer Rouge* (1); desorte qu'il comprenoit l'*Arabie* déserte, & une grande partie de l'*Arabie Pétrée*. La Capitale des Nabathéens étoit *Petra*, qui donne son nom à l'*Arabie Pétrée* (2). *S. Jérôme* croit qu'ils s'apelloient *Nabathéens* d'après *Nabaioth*, fils d'*Ismaël*.

(1) Quæst. in Genes. 25.

(2) Strab. L. XVI. p. 534.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il va voir les antiquités d'Egypte.

L'année suivante, sous le Consulat de *Marcus Silanus* & de *Lucius Norbanus*, *Germanicus* se rendit en *Egypte* pour voir les antiquités de ce fameux Pays. Son voyage fut un bonheur pour les Habitans de ce Royaume; car à son arrivée il fit ouvrir les Gréniers Publics, pour que le blé fût à meilleur marché. Il n'avoit pas cru, que la défense faite par *Auguste*, s'étendît jusqu'à lui; & cependant l'ombrageux *Tibère*, dans une Lettre qu'il lui écrivit, le blâma fortement, d'avoir osé se rendre dans cette Province, après qu'*Auguste* en avoit interdit l'entrée à tout Sénateur ou Chevalier *Romain*, sans une permission expresse de sa part (*a*).

Marobodius & Catualde chassés de leurs Etats.

Pendant que *Germanicus* passoit agréablement son tems en *Egypte*, *Drusus* semoit la discorde parmi les *Allemans*, & rendoit par là de grands services à l'Empire. Car par ce moyen *Maroboduus*, Roi des *Suèves*, fut chassé cette année de ses Etats, & obligé de passer les dix-huit dernières années de sa vie à *Ravenne* en *Italie*, où les *Romains*, qui redoutoient sa puissance, le virent avec plus de plaisir que dans le sein de son Royaume. *Catualde*, que *Drusus* avoit excité sous main contre lui, eut le même sort. Il implora le secours des *Romains*, qui l'envoyérent à *Fréjus*, Colonie de la *Gaule Narbonnoise*. Les Barbares, qui avoient accompagné l'un & l'autre, furent transferés au-delà du *Danube*, de peur qu'étant répandus en des Provinces paisibles, ils n'y excitassent du trouble. On leur donna un Roi de la Nation des *Quades* *, nommé *Vannius*, avec le Pays, qui est entre les rivières de *Mare* & de *Cuse*. Ce Prince gouverna ses nouveaux sujets durant l'espace de trente ans; mais au bout de ce terme il fut chassé de son Royaume.

Rhescuporis trompé par Tibère.

Tibère employa les mêmes artifices contre *Rhescuporis*, Roi de *Thrace*, qui, après avoir assassiné *Cotys* †, son neveu, s'étoit emparé de cette partie du Royaume, qu'*Auguste* lui avoit donné. Pour tromper *Rhescuporis*, *Tibère* eut recours à *Pomponius Flaccus* ‡, qu'il revêtit du Gouvernement de *Mœsie*,

(*a*) Tacit. ibid. c. 59. Sueton. in Tiber. c. 5.

* Le Pays des *Quades* étoit autrefois borné par la *Bohême*, le *Danube*, & la Rivière de *Mare*. Mais dans la suite, les bornes en furent reculées jusqu'aux Montagnes des *Sarmates* dans le voisinage d'*Erlaw* en *Hongrie*. Nous aurons plus d'une occasion d'en parler dans la suite.

† *Cotys* étoit le fils de *Rhemétalcès*. Ce Prince étant venu à mourir, son Royaume fut partagé par *Auguste* entre son fils *Cotys* & son frère *Rhescuporis*, comme nous l'avons rapporté au long dans notre Histoire de *Thrace* (1). *Cotys*, quoique *Thrace*, avoit du goût pour la Poësie, comme il paroit par la neuvième Elégie du troisième Livre *de Ponto*, qu'*Ovide* adressa à ce Prince, dans le Royaume duquel il se trouvoit relegué.

‡ *Ovide* fait mention de *Pomponius Flaccus* dans une de ses Epitres qu'il adresse à *Græcinus*

Præfuit his, Græcine, locis modo Flaccus, & illo
Ripa ferox Istri sub duce tuta fuit.
Hic tenuit Mysos gentes in pace fideli;
Hic arcu fisos terruit ense Getas (2).

C'étoit un bon Soldat, mais un méchant homme. Nous avons rapporté ci-dessus la proposition qu'il fit pour noter d'infamie la mémoire de *Libon Drusus*. Le gouvernement de *Mœsie* ne lui fut donné que pour lui faciliter le moyen de trahir *Rhescuporis*, qui, après avoir lâchement assassiné son neveu, méritoit bien de trouver des Amis de la trempe de *Flaccus*. Ce dernier reçut de *Tibère*, pour récompense de sa Trahison, le gouvernement de *Syrie*, & mourut revêtu de cette dignité (3).

(1) Hic supr. T. VI. p. 665. (2) Ovid. de Pont. L. III. Eleg. 9. (3) Tacit. L. IV.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Mœsie, parce qu'étant fort ami de ce Roi, il lui feroit plus facile de le trahir. *Flaccus* exécuta parfaitement bien l'indigne commission dont il étoit chargé: car l'ayant attiré sur les terres des *Romains*, il le fit apprehender, & l'envoya sous une bonne escorte à *Rome*. Etant là, il fut accusé devant le Sénat par la veuve de *Cotys*, & relegué à *Alexandrie*, où on l'assassina, sous prétexte qu'il avoit voulu se sauver. Cette partie de la *Thrace*, qu'il avoit possedée, fut partagée de nouveau entre *Rhemétalcès*, le fils de *Rhescuporis*, & les fils de *Cotys*. Mais comme ceux-ci étoient en bas âge, l'administration de leur Etat fut donnée à *Trébellienus Rufus*, Ex-préteur. Vers ce même tems *Vonone*, qui avoit été relegué à *Pompeiopolis* en *Cilicie*, ayant essayé de se sauver, fut tué par un Vétéran, nommé *Remmius*, qui l'avoit eu en garde *.

Germanicus revient d'Egypte.

Durant ces entrefaites *Germanicus*, après avoir contenté sa curiosité en voyant toutes les antiquités d'*Egypte*, revint en *Syrie*, où, il trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés, revoqués, ou changés. Il en fit une si rude reprimande à *Pison*, que celui-ci, malgré son audace naturelle, fortifiée encore par la protection de *Tibère*, fut sur le point de quiter la *Syrie*, & d'abandonner son Gouvernement. Mais pendant qu'il se préparoit à partir, *Germanicus* tomba malade; ainsi il résolut d'attendre à quoi cette maladie aboutiroit. Le jeune Prince ayant bientôt recouvré sa prémière santé, le Peuple d'*Antioche*, qui l'adoroit, en témoigna sa joye par des Actions de graces aux Dieux & des Sacrifices. A la vue de ces témoignages d'affection, *Pison*, n'étant plus maitre de sa fureur, envoye ses Licteurs, qui chassent les victimes, renversent les autels, & dispersent le Peuple assemblé pour célébrer cette espèce de fête: entreprise hardie, & dont *Pison* lui-même sentit si bien les conséquences, qu'il partit d'*Antioche* & se retira à *Séleucie*. Peu de tems après son départ, *Germanicus* retomba malade; & la persuasion, où il étoit, que *Pison* l'avoit fait empoisonner, ne contribua pas peu à augmenter sa maladie. Quelques-uns de ses domestiques

Tombe malade, mais recouvre d'abord la santé.

Il retombe malade.

* Les anciens ne sont pas d'accord sur les circonstances de la mort de ce Prince infortuné. *Tacite* dit, qu'ayant corrompu ses gardes, il essaya de se sauver en *Arménie*, pour aller de là vers les *Albaniens* & les *Hénioques* chez le Roi des *Scythes*, son parent; que, dans cette vue, il fit une partie de chasse, & s'écarta des lieux maritimes, courant à toute bride pour gagner le fleuve *Pirame*. Mais comme au prémier avis de sa fuite les Habitans du lieu avoient rompu le pont, & que d'ailleurs il ne pouvoit passer à gué, *Vibius Fronto*, Général de la Cavalerie, l'atteignit. Peu de tems après *Remmius*, qui l'avoit eu en garde, arrive, & feignant d'être transporté de colère, lui passe son épée au travers du Corps. Cet emportement simulé ne trompa personne, & ne servit qu'à confirmer le soupçon qu'on avoit déjà, que *Remmius* s'étoit laissé gagner par le Prince pour conniver à son évasion, & qu'ensuite il l'avoit tué pour que la chose ne fût point découverte (1). Suivant ce récit, *Tibère* n'eut aucune part au meurtre de *Vonone*. Mais *Suétone* en accuse uniquement cet Empereur. *Vonone*, dit cet Historien, ayant été chassé de son Royaume, emporta avec lui à *Antioche* de grandes richesses, & y vécut quelque tems en sûreté, à ce qu'il croyoit, sous la protection du Peuple *Romain*; mais à la fin, contre tout droit, il fut tué par ordre de l'Empereur (2). L'autorité de *Tacite* nous paroît devoir être préférée en cette occasion, cet Auteur n'étant nullement enclin à disculper *Tibère*, & n'en agissant ainsi que quand le respect dû à la vérité l'y oblige.

(1) Tacit. ibid. c. 68. (2) Sueton. in Tiber. c. 49.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

mestiques eurent l'imprudence de lui rapporter, qu'on avoit trouvé dans les planchers & dans les parois de son Palais des ossemens de cadavres déterrés, des charmes, des sortileges, & le nom de *Germanicus* gravé sur des lames de plomb. Ces rapports, joints au soin que *Pison* avoit d'envoyer des gens pour épier les progrès de la maladie, redoublérent l'anxiété de *Germanicus*. „ Si, disoit-il, on assiége la porte de ma chambre, s'il „ faut, que mes Ennemis ayent le plaisir de me voir mourir, que ne fe„ ra-t-on pas, après ma mort, à ma femme & à mes enfans? Le Poison „ semble trop lent à *Pison*; & comme il attend avec impatience l'heure „ d'être seul à la tête de la Province & des Légions, il a recours aux en„ chantemens & aux sortiléges ". Dans le plus fort de son ressentiment, il écrivit à *Pison* une Lettre par laquelle il renonçoit à son amitié. Quelques Auteurs ajoutent, qu'il lui ordonna aussi de sortir de la Province. Quoiqu'il en soit à ce dernier égard, *Pison* s'embarqua, mais fit aller son Vaisseau lentement, pour être plutôt de retour, si la mort de *Germanicus* le rappelloit en *Syrie*.

Son discours à ses Amis.

Dans ce même tems, la violence du mal paroissant un peu diminuée, les Amis du jeune Prince l'entretinrent de l'espérance qu'ils avoient de le voir bientôt rétabli. Mais leur joie fut de peu de durée; & l'infortuné *Germanicus*, sentant que sa fin approchoit, les fit venir, & leur parla en ces termes: „ Quand même je mourrois de mort naturelle, j'aurois enco„ re un juste sujet de me plaindre des Dieux, de me ravir, en la fleur de „ ma jeunesse, à mon Père, à ma Mère, à mes Enfans, & à ma Patrie. „ Maintenant que je suis enlevé par la perfidie de *Pison* & de *Plancine*, je „ vous fais les dépositaires de ma dernière volonté. Rapportez à mon Pè„ re & à mon Frère toutes les violences & les trahisons qu'on m'a fai„ tes, & comme je finis une misérable vie par un cruel genre de mort. „ Ceux, qui fondoient leurs espérances sur ma fortune, ou qui tiennent „ à moi par les liens du sang; que dis-je? Ceux-là mêmes, qui par le „ passé envioient ma gloire, seront touchés de compassion en apprenant, „ que j'ai péri par la main d'une femme, après être échapé de tant de „ guerres & de batailles. Ainsi, mes Amis, vous aurez lieu de porter vos „ plaintes au Sénat. Le principal devoir de l'amitié n'est pas de se répan„ dre en lamentations, mais de se souvenir de ceux qu'on a aimés durant „ leur vie, & d'exécuter ce qu'ils ont ordonné en mourant. Si vous avez „ eu plus d'attachement pour moi que pour ma fortune, vous vengerez „ ma mort. Montrez au Peuple *Romain* la petite-fille d'*Auguste* & nos six „ Enfans *. La compassion sera du côté des Accusateurs; & si les Accu„ sés

* *Germanicus* eut d'*Agrippine* neuf enfans: *Néron*, *Drusus*, *Caius* surnommé *Caligula*, trois autres fils, qui moururent en bas-âge, & trois filles, nées successivement dans l'espace de trois ans, savoir, *Agrippine*, Mère de *Néron*, *Drusille*, & *Liville*, plus connue sous le nom de *Julie*. Un des fils, qui mourut jeune, étoit un si charmant enfant, que *Livie* le fit peindre en *Cupidon*, & consacra le tableau dans le Temple de *Venus Capitolina*, d'où il fut transféré dans l'appartement d'*Auguste*, qui ne pouvoit s'empêcher de le baiser toutes les fois qu'il le voyoit (1).

(1) Sueton. in Calig. c. 7.

„ ses alléguent pour leur défense les ordres secrets du Prince, ils ne seront „ ni crus, ni laissés impunis ". Les Amis serrant la main du mourant jurérent, qu'ils perdroient la vie plutôt que le dessein de venger sa mort. *Germanicus* s'étant ensuite tourné vers sa femme, la conjura par le souvenir de leur mariage, & par l'intérêt de leurs Enfans communs, de domter son humeur hautaine, de subir son malheur sans murmurer; &, quand elle seroit de retour à *Rome*, de ne point irriter par une vaine émulation ceux qui avoient le pouvoir en main. Après ces paroles, qu'il prononça à haute voix, il lui dit quelques mots à l'oreille, qu'on crut être un avertissement de se défier de *Tibère*. Quoiqu'il en soit, immédiatement après avoir donné cet avis, il tomba en foiblesse, & rendit presque aussi-tôt l'esprit, au regret inexprimable de la Province & de tous les Pays voisins. Ses funerailles se firent sans pompe. Son Corps, avant que d'être porté au bucher, fut exposé tout nû dans la place d'*Antioche*, où il devoit être brulé. *Tacite* dit, qu'on n'a jamais sçu au vrai, si l'on y apperçut des marques de poison: ceux, qui virent le Corps, parlant sur ce sujet diversement, suivant qu'ils avoient de la compassion pour *Germanicus*, ou de l'attachement pour *Pison*. Mais s'il en faut croire *Suétone*, son Corps fut tout couvert de tâches noires & bleues, l'écume lui sortit de la bouche, & son cœur fut trouvé entier parmi ses cendres, sans avoir rien souffert par l'action des flammes (*a*); car les Naturalistes de ce tems-là étoient de sentiment, que le cœur, dès qu'il est le moins du monde infecté de poison, ne sauroit être consumé par le feu (*b*). Les cendres furent soigneusement recceuillies par *Agrippine*, & renfermées dans une Urne pour être transportées à *Rome*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Ses Conseils à Agrippine.

Sa mort.

S'il fut empoisonné.

Telle fut la triste fin du fameux *Germanicus César*, dans la trente-quatrième année de son âge: Prince aussi fameux par ses exploits Militaires, que par d'autres grandes qualités. Les *Romains* étoient si prévenus en faveur de son mérite & de ses vertus, qu'ils déclarérent ouvertement en plusieurs occasions, que depuis *Scipion* l'*Africain*, les Dieux n'avoient pas accordé à *Rome* un pareil Citoyen. Il étoit, dit *Tacite*, également vénérable, & par sa préstance, & par son parler, & il n'y avoit jamais le moindre mêlange d'orgueuil dans son air toujours Majestueux. Sa complaisance pour tout le monde, son humanité même envers ses Ennemis, sa clémence, sa modération, & ses manières obligeantes, lui gagnérent les cœurs, non seulement des *Romains*, mais aussi des Barbares, qui, tout Ennemis qu'ils étoient de *Rome*, ne purent s'empêcher de répandre des larmes en apprenant la nouvelle de la mort de *Germanicus*. Quelques-uns d'eux, qui s'entre-faisoient la guerre, ou qui avoient pris les armes contre l'Empire *Romain*, suspendirent leurs hostilités pendant quelque tems, pour pleurer une perte, qu'ils regardoient comme irréparable. Il y eut même divers Princes, parmi eux, qui se firent couper la barbe, & raser la tête à leurs femmes, ce qui étoit la marque de la plus profonde affliction. L'arrogant Monarque des *Parthes*, se priva pendant quelque tems du plaisir de la chasse,

Son Caractère.

Il est universellement regretté.

(*a*) Tacit. ibid. c. 73. Suet. in Calig. c. 1. Plin. L. XI. c. 37. (*b*) Vid. Plin. ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

se, & ne se trouva à aucun des festins donnés par les Seigneurs de sa cour: témoignage de tristesse, qui n'avoit lieu que dans les plus grands malheurs. Pour ce qui est des habitans d'*Antioche*, ils poussérent la douleur jusqu'à l'impieté; car ayant appris que *Germanicus* étoit mort, ils lancérent des pierres contre leurs Temples, renversérent leurs autels, jettérent leurs Dieux domestiques hors de leurs maisons, &c. & la fureur même de quelques-uns alla au point, qu'ils exposérent leurs enfans nouveaux-nés, & les abandonnérent. Etranges, mais coupables marques d'affliction! Il est plus aisé de concevoir que d'exprimer la consternation que la nouvelle de sa mort répandit dans *Rome*, où il étoit cheri des grands & des petits *. Le prémier bruit de sa maladie allarma toute la Ville; mais dans le tems que les habitans flottoient entre la crainte & l'espérance, il se répandit pendant la nuit un bruit, on ne sait comment, qu'il étoit rétabli. Le Peuple, transporté de joye, courut aussi-tôt au Capitole pour y offrir des victimes, & s'y acquitter des vœux faits pour son rétablissement. *Tibère*, éveillé par les cris de joye, eut la mortification d'entendre repeter plusieurs fois dans les rues ces mots, *Salva Roma*, *Salva Patria*, *Salvus* Germanicus; Rome *est sauvée; le Pays est en sureté*; Germanicus *se porte bien.* Mais cette allégresse fit bientôt place à la plus profonde affliction. La nouvelle certaine de sa mort étant arrivée le lendemain, toute la Ville retentit de cris, de plaintes, & de lamentations. Sans aucun ordre de la part du Prince, ni du Sénat, les Cours de justice, les maisons des particuliers, & les boutiques furent fermées, & les rues les plus fréquentées devinrent tout-à-coup un désert. L'Empereur tâcha de modérer les témoignages publics de douleur par plus d'un Edit; mais inutilement: ceux-là mêmes, qui se conduisoient avec le plus de circonspection, ayant continué à mener deuil, quoiqu'invités à partager les plaisirs que procuroient les Fêtes du mois de *Décembre* (*a*). *Germanicus* fut d'autant plus regretté, que tout le monde étoit persuadé, que ce jeune Héros avoit été empoisonné par *Pison* à l'instigation de *Tibère* & de *Livie*, les deux seules personnes dans tout l'Empire *Romain*, dit *Dion* (*b*), qui ne furent point touchées d'une perte si sensible & si générale †.

Douleur du Peuple Romain.

Le

(*a*) Sueton. in Calig. c. 6. (*b*) Dio, L. LVII. c. 615.

* Il étoit tellement aimé dans tous les lieux de l'Empire *Romain*, que quand il arrivoit en quelque endroit, il couroit risque d'être étouffé par la foule, qui s'empressoit autour de lui (1). A son retour d'*Allemagne*, après qu'il eut appaisé les Légions mutinées, toutes les Cohortes Prétoriennes vinrent au devant de lui, quoiqu'il n'y en eût que deux de commandées pour cela. Pour ce qui est du Peuple, le chemin en étoit parsemé jusqu'à la distance de 20 milles (2). Il étoit adoré de tout le monde, dit *Tacite* (3), non seulement à cause de ses bonnes qualités, mais aussi pour l'amour de son Père *Drusus*, que tous les *Romains* regardoient comme disposé à rétablir l'ancien Gouvernement, s'il parvenoit jamais à l'Empire. On attendoit la même chose de *Germanicus*.

† *Germanicus* étoit non seulement un excellent Général, mais aussi un Orateur éloquent; &, si *Ovide* dit vrai, un des meilleurs Poëtes de son siècle (4). Il s'exprimoit facilement

&c.

(1) Tacit. ibid. c. 4.
(2) Idem ibid. c. 8.
(3) Annal. L. I. c. 33.
(4) Fast. L. I. v. 23.

Depuis l'Etablissements de l'Empire Romain, &c.

Le Gouvernement de la *Syrie* étant venu à vaquer par la mort de *Germanicus*, & par la fuite de *Pison*, les Lieutenans Généraux, qui commandoient les Légions, & quelques Sénateurs, qui étoient à *Antioche*, donnérent l'administration de cette Province à *Cnéius Sentius*. Celui-ci, à la requisition de *Vitellius* & de *Véranius*, deux illustres Sénateurs, & Amis de *Germanicus*, fit apprehender sur le champ, & partir pour *Rome Martine*, une fameuse empoisonneuse, que *Plancine* aimoit beaucoup.

Joie de Pison en apprenant la mort de Germanicus.

Cependant, *Pison* ayant appris la nouvelle de la mort de *Germanicus* par un courier, qui le joignit en l'Ile de *Cô*, fit immoler un grand nombre de victimes, & rendit des actions de grace publiques aux Dieux pour une faveur si signalée. *Plancine* témoigna son contentement d'une façon plus insolente encore ayant, dès ce jour-là même quitté le deuil de sa sœur, & pris un habit galant. Les Centurions de l'Armée, que *Pison* avoit commandée en *Syrie*, exhortérent ce Général à reprendre le Gouvernement de la Province, dont on l'avoit dépouillé injustement. *Pison* crut devoir mettre l'affaire en déliberation, & consulter ses Amis sur le parti qu'il devoit prendre, de se rendre à *Rome*, ou de revenir en *Syrie*. Son fils *Marcus Piso* fut pour le prémier de ces sentimens; mais *Domitius Celer*, Ami intime de *Pison*, se déclara pour l'autre, & son avis l'emporta. Mais comme *Pison* ne doutoit pas que la démarche, qu'il se proposoit de faire, n'allumât en *Syrie*, une guerre civile entre *Sentius*, & lui, il écrivit à *Tibère* une Lettre remplie d'invectives contre la conduite, le luxe, & l'orgueuil de *Germanicus*; il s'étendit sur l'injustice que ce jeune Prince lui avoit faite en le chassant de son Gouvernement, & finit sa Lettre en informant l'Empereur du dessein où il étoit de rentrer dans sa Province & de reprendre le commandement de l'Armée, pour servir l'Empereur avec la même fidélité qu'auparavant. En même tems, il fit embarquer *Domitius*, à bord d'une Galère

Il se détermine à rentrer dans son Gouvernement.

& avec élégance, tant en *Grec* qu'en *Latin*, & plaida plusieurs causes avec beaucoup d'applaudissement (1). Il donna une preuve de ses talens pour la Poësie, en composant quelques Comédies *Grecques* qu'il publia. *St. Jérôme* & *Lactance* affirment, qu'il traduisit en *Latin* un traité d'Astronomie écrit en *Grec* par *Aratus*, sous le titre de *Phænomena*. Mais *Vossius* & *Rutgersius* attribuent cette version à l'Empereur *Domitien*, qui prit le titre de *Germanicus* comme nous le verrons dans la suite. Ce qui lui concilia principalement l'affection des *Romains* & des étrangers, fut la douceur extrême de son caractère, son affabilité, & sa complaisance, même pour les moindres Citoyens: conduite, qui n'étoit point affectée, & qui avoit son principe dans le désir sincère, dont il étoit animé, de faire plaisir à tout le monde. *Auguste* étoit si charmé de ses bonnes qualités, que, suivant *Suétone* (2), il fut longtems en suspens, s'il le déclareroit son Successeur, où s'il le feroit adopter par *Tibère*. Peu de tems après sa mort, *Tibère* s'abandonna à toutes sortes de crautés, ce qui fit d'autant plus regretter *Germanicus*, qu'on étoit persuadé, que si ce Prince avoit vécu, l'Empereur ne se feroit pas plongé dans de si odieux excès (3). Nous avons rapporté ci dessus ses exploits Militaires. Ainsi nous ajouterons simplement ici, qu'après sa mort les Habitans d'*Antioche*, le comparérent à *Alexandre le Grand*, pour la beauté, pour l'âge, pour le genre de mort en Pays étranger, &c. en concluant, que si son Autorité n'avoit pas été limitée, il auroit égalé ce grand guerrier par ses conquêtes, après l'avoir surpassé en clémence, en modération, & en prudence (4). Et véritablement, s'il n'avoit point été arrêté au milieu de sa carrière, il auroit subjugué toute l'*Allemagne*.

(1) Sueton. ibid. c. 3.
(2) Idem ibid. c. 4.
(3) Idem ibid. c. 5.
(4) Tacit. Annal. L. III. c. 73.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Galère, avec ordre de passer en *Syrie*, rassembla en un Corps tous les déserteurs, qui venoient le joindre en très grand nombre, & ayant fait passer ses Vaisseaux jusqu'en Terre ferme, eut le bonheur de surprendre un Régiment de nouveaux Soldats levés par ordre de *Sentius*. Il eut soin aussi de demander du secours aux petits Princes de la *Cilicie*. Par ces moyens, ayant à sa disposition un nombreux Corps de Troupes, il remit en mer, & rencontra vers la côte de *Lycie* & de *Pamphylie* l'Escadre, qui portoit *Agrippine*. On prit d'abord les armes de part & d'autre; mais comme la crainte fut reciproque, l'attaque ne consista qu'en injures. *Vibius Marsus*, qui commandoit les Galères d'*Agrippine*, somma *Pison* de venir défendre sa cause à *Rome*: sommation, à laquelle *Pison* ne répondit que par une raillerie, proferée avec un air de mépris. Les deux Flottes continuèrent ensuite leur chemin, l'une vers l'*Italie*, & l'autre vers la *Cilicie*. *Pison* fit une descente sur la côte de ce dernier Pays, & s'empara d'une forteresse peu éloignée des frontières de *Syrie*; ce que *Sentius* n'eut pas plutôt appris, qu'il y vola à la tête de ses Légions, défit les Troupes de *Pison* dès la prémière attaque, l'obligea lui-même à se sauver dans la Forteresse, & le réduisit bientôt au point d'offrir à rendre la Place, à condition qu'il lui fût permis d'y rester, jusqu'à ce que l'Empereur eût déclaré à qui il donnoit le Gouvernement de la Province. Mais il ne pût obtenir autre chose qu'un passeport & des Vaisseaux pour aller à *Rome* (a).

Il est forcé d'abandonner la Syrie.

Pendant que l'Orient étoit ainsi agité de troubles, le Sénat de *Rome* ne s'occupoit qu'à décerner de nouveaux honneurs à *Germanicus*, dans le dessein d'immortaliser la mémoire d'un Prince si cheri, & si digne de l'être. Il fut résolu, que son nom seroit inseré dans les Hymnes, que chanteroient les Prêtres *Saliens* *; que dans les Cérémonies des Prêtres d'*Auguste* †, on lui poseroit le siège d'Ivoire, & la Couronne de chène par dessus; que dans les Jeux du Cirque, son Effigie, faite d'Ivoire, marcheroit la prémière: honneur particulier aux Dieux, & aux hommes déïfiés; que nul ne succéderoit à sa dignité d'Augure, qui ne fût de la maison des *Césars*; qu'à *Rome*, en *Allemagne*, sur le bord du *Rhin*, & en *Syrie*, sur le mont *Amanus*, on lui érigeroit des Arcs de Triomphe avec des Inscriptions, qui feroient mention

Honneurs décernés par le Sénat à Germanicus.

(a) Tacit. c. 74——82.

* Cet honneur étoit particulier aux Dieux: car jusqu'alors il n'y avoit que leurs Noms qui fussent chantés par les Prêtres *Saliens*. Dans la suite *M. Antonin*, le Philosophe, ordonna que le même honneur fût rendu à son fils *Verus*, à ce que *Spartien* nous apprend (1).

† On regardoit comme une marque particulière d'honneur à *Rome*, quand quelqu'un avoit aux spectacles une place qui lui étoit affectée. Cet honneur fut dans la suite encore augmenté par la flatterie, & s'étendit, non seulement aux absens, mais même aux morts. *P. Valérius Poplicola*, qui fut fait Dictateur l'an de *Rome* 409, obtint le prémier l'honneur d'avoir une place distinguée, quoique absent. Cette place fut donnée dans le Cirque, non seulement à lui, mais aussi à sa postérité (2). *Jules-César*, *M. Marcellus*, & d'autres, jouïrent dans la suite de la même distinction, avec cette différence, qu'on plaça dans le Cirque, même après leur mort, des Chaires Curules avec des Couronnes d'or (3). L'Empereur *Sévère* fit mettre trois Chaires pareilles sur le Théatre en mémoire de *Pertinax* (4). On décerna apparemment un siège d'Ivoire à *Germanicus* sur chacun des trois Théatres.

(1) Spart. in M. Anton. Philosoph.
(2) Liv. L. II.
(3) Dio, L. XLIV.
(4) Xiphil. L. III.

tion de ses exploits, & de sa mort au service de la République; qu'on lui dresseroit un tombeau à *Antioche*, où son corps avoit été brulé, & un tribunal à *Epidaphné*, où il avoit fini ses jours *. On auroit peine à compter toutes les statues, & tous les autels, qui lui furent dédiés. Comme on songeoit à lui décerner un bouclier d'or de grandeur extraordinaire †, pour être placé parmi ceux des Pères de l'Eloquence, *Tibère* s'y opposa, disant, qu'il lui en consacreroit un fait comme les autres, à cause que l'Eloquence ne se mesuroit point par la fortune; & que ce seroit assez d'honneur à son fils d'être mis au rang des anciens Orateurs. L'Ordre des Chevaliers, pour honorer la mémoire de *Germanicus*, donna le nom de ce Prince à l'Escadron, qui avoit celui de *Juniens*, & statua que desormais le 18 de *Juillet* son image seroit portée à la tête de leur Corps (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Au plus fort de l'affliction publique *Livie*, appellée aussi *Liville*, sœur de *Germanicus*, & femme de *Drusus*, accoucha de deux enfans mâles. *Tibère* fut si charmé de cet évènement, qu'il ne pût s'abstenir de dire en plein Sénat, qu'un tel bonheur n'étoit jamais arrivé à *Rome*, à personne de son rang. Mais ce fut un nouveau sujet de douleur pour le Peuple, de voir augmenter par là l'éloignement où la famille de *Germanicus* étoit du Trône (*b*).

Livilla accouche de deux enfans mâles.

Cette même année, la débauche des femmes fut refrenée par de séveres

Loix contre la débauche des femmes.

(*a*) Tacit. ibid. c. 83. (*b*) Idem c. 84.

* *Tacite* dit, qu'il mourut à *Epidaphné*, endroit fameux dans le voisinage d'*Antioche*, dont nous avons parlé dans notre Histoire de *Syrie*; mais tous les autres Historiens s'accordent à affirmer, qu'il finit ses jours dans la Ville d'*Antioche* (1).

† C'étoit une ancienne coutume parmi les *Romains*, d'ériger les effigies des grands hommes dans leurs Temples, & dans d'autres endroits. C'est ainsi que l'effigie de *Scipion l'Africain* fut érigée dans le Temple de *Jupiter Capitolin*, & celle de *Caton* le Censeur dans la maison où le Sénat s'assembloit, à ce qu'atteste *Valère Maxime* (2). *Auguste* fit dresser dans ce même endroit les effigies de tous les *Romains*, qui, avant son tems, s'étoient éminemment distingués dans les Arts, assignant une place particulière à chaque profession. *Tacite* nous apprend, que l'Effigie d'*Hortensius* fut placée parmi celles des Orateurs. Les *Pères Conscrits* décernérent le même honneur à *Germanicus*, comme à un des grands Maîtres de l'Art de parler. Les Anciens apelloient ces effigies des boucliers (3), parce qu'elles étoient gravées en or, en argent, ou en cuivre, sur des plaques façonnées comme des boucliers. C'est-là le sentiment ordinaire; mais, suivant quelques Auteurs, ces effigies ne doivent point être apellées *Clypei*, mais *Clupea*, comme qui diroit, *Ouvrage de Gravure*, ce mot étant dérivé de l'ancien verbe *Cluere*, qui signifie *graver*: *Pline* rejette cette Etymologie comme une fausse subtilité: *Scutis qualibus ad Trojam pugnatum est*, dit il, *continebantur Imagines, unde & nomen habuere Clypeorum, non, ut perversa Grammaticorum subtilitas voluit, a cluendo.* Cependant *Tite-Live* les apelle *Clupea*. *Clupea*, dit-il, *de Columnis dempsit* (4). Il est souvent fait mention de ces boucliers dans les anciennes Inscriptions: En voici une citée par *Lipse*: *Huic. Decuriones. Funus. Publicum. Statuam. Equestrem. Clypeum. Argenteum. Locum. Sepulturæ. Decreverunt.* Ces boucliers contenoient quelquefois uniquement le nom des personnes, par qui & à l'honneur desquelles ils étoient consacrés (5). Quelquefois cet honneur leur étoit rendu par des particuliers, sans ordre du Sénat: car *Pline* parlant d'*Appius Claudius*, qui fut Consul l'an de *Rome* 259, dit, qu'il fut le prémier, qui quoique simple particulier, érigea en public, & consacra les boucliers de ses Ancêtres (6).

(1) Dio, L. LVII. p. 615. Suet. in Tib. c. 5. &c.
(2) Val. Max. L. VIII. c. 15.
(3) Plin. L. III. c. 7. Suet. in Domit. Capitol. in Antonin. Trebel. in Claud. Liv. L. IX. Phil. Leg. ad Cai.
(4) Liv. L. X.
(5) Phil. Jud. ubi supr.
(6) Lips. in Excurs. in Lib. II. Annal. Tacit. Litera N.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

res Loix. Le Sénat défendit à toutes celles qui avoient pour ayeul, pour père, ou pour mari, un Chevalier *Romain*, de se prostituer. Cette défense se fit à l'occasion d'une Dame de famille Prétorianne, nommée *Vistilie*, qui avoit déclaré devant les Ediles, qu'elle vouloit être femme publique, s'autorisant d'une ancienne Loi, faite dans l'idée qu'un pareil aveu étoit un assez grand châtiment pour les femmes impudiques. Les *Pères Conscrits*, craignant que d'autres femmes de distinction ne fussent tentées d'imiter un exemple si scandaleux, publiérent la défense, dont nous venons de parler, & réleguérent *Vistilie* dans l'Ile de *Seriphe*.

Les Cérémonies Judaïques *&* Egyptiennes *abolies à* Rome.

Le Sénat prit aussi des mesures pour abolir les Cérémonies des *Juifs* & des *Egyptiens*, & ordonna par un Decret, que 4000 personnes, de race d'Affranchis, infectées, dit *Tacite*, de cette superstition, & en état de servir, seroient transportées en l'Ile de *Sardaigne*, pour faire tête aux voleurs du Pays, comme gens, que le mauvais air pourroit emporter, sans qu'on eût lieu de les regretter *. Pour tous les autres, ils eurent ordre de

* *Josèphe* se plaint de cette rigueur; car, suivant lui, les 4000 hommes envoyés en *Sardaigne* étoient tous *Juifs*. *Suétone* s'accorde avec *Josèphe*. *Tibère*, dit cet Historien, abolit les Cérémonies *Egyptiennes* & *Judaïques*, obligeant ceux, qui étoient adonnés à ces sortes de superstitions de jetter au feu tout ce qui servoit à leurs rites. Il enrôla la jeunesse *Juive*, & la relegua dans les Provinces les plus mal saines de tout l'Empire, obligeant le reste de la Nation à sortir de *Rome* sous peine de subir un éternel esclavage (1). Cette expulsion des *Juifs* fut occasionnée par un Imposteur de cette Nation, qui, ayant été obligé de quiter sa patrie pour avoir violé quelqu'une des loix, se retira à *Rome*, où il entreprit de faire des Proselytes. S'étant associé pour cet effet avec trois autres hommes de sa trempe, il détermina *Fulvie*, la femme de *Saturnin*, Dame de la prémière distinction, à embrasser la Religion *Judaïque*. La nouvelle convertie, qui étoit riche, fit un magnifique présent de pourpre & d'or au Temple de *Jérusalem*, & remit ce présent entre les mains de ses convertisseurs; mais ceux-ci gardérent le tout pour eux-mêmes, au-lieu de l'envoyer à *Jérusalem*. *Fulvie*, ayant sçu leur friponnerie, en avertit son mari, qui instruisit l'Empereur. De là le sévère Decret, en vertu duquel plusieurs milliers de *Juifs* furent transportés en *Sardaigne*, & tout le reste chassé de *Rome*. *Josèphe* ajoute, que ceux qui refusérent de servir dans l'Armée *Romaine*, furent sévérement punis (2).

Dans ce même tems les *Egyptiens* furent bannis de *Rome*, & leurs rites entièrement supprimés. Ces rites avoient déjà été défendus par *Auguste* (3); mais dans le tems, dont nous parlons, l'interdiction fut renouvellée, & rendue plus forte, à l'occasion d'une scandaleuse Histoire, rapportée au long par *Josèphe*. Un jeune Chevalier *Romain*, nommé *Decius Mundus*, étant devenu amoureux d'une Dame de la prémière qualité nommée *Pauline*, & n'ayant pû, même par l'offre de 200000 Drachmes qu'il lui fit, l'engager à répondre à sa passion, eut recours aux Prêtres de la Déesse *Isis*. Ces Imposteurs feignirent que le Dieu *Anubis*, dont *Pauline* réveroit extrêmement le culte, vouloit passer la nuit avec elle dans le Temple. Il en couta à *Mundus* 25000 Drachmes, qu'il donna aux Prêtres, avec promesse de leur en compter encore autant, quand ils auroient exécuté leur promesse. *Pauline* se tint si honorée de la distinction qu'*Anubis* vouloit bien lui accorder, qu'elle s'en vanta à ses amies, & n'en fit pas même un mystère à son mari. Ainsi elle se rendit au Temple, & à la faveur de l'obscurité, son Amant, qu'elle croyoit le Dieu *Anubis*, passa la nuit avec elle. Le lendemain elle alla trouver son mari, lui dit ce qui s'étoit passé, & continua de s'en glorifier avec ses amies. Trois jours après *Mundus* la rencontra par hazard, & lui dit: *Je vous ai bien de l'obligation d'avoir refusé les* 200000 *Drachmes, que je voulois vous donner, & de m'avoir accordé, non sous le nom de* Mundus, *mais sous celui d'*Anubis, *des faveurs, que j'aurois volontiers achetées à ce prix.* A ces mots *Pauline*, sentant tout ce qu'il

(1) Suet. in Tib. c. 36. (2) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 5. (3) Dio, L. LIV. p. 548.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

de sortir de *Rome*, & de toute l'*Italie*, si, dans un tems marqué, ils ne renonçoient pas à leurs Cérémonies (*a*). Cette même année *Tibere* donna plusieurs marques de générosité, qu'il ne faut point passer sous silence. *Occia*, qui avoit rempli la charge de supérieure des *Vestales*, pendant 57 ans avec une extrême sagesse, étant venue à mourir, il représenta au Sénat, qu'il falloit la remplacer. *Fonteius Agrippa* & *Asinius Pollio* offrirent leurs filles. Celle du dernier fut préférée, à cause que son père & sa mère vivoient en bonne intelligence; au-lieu que la mère de sa rivale avoit été repudiée. Cependant, afin de réparer ce que cette préference pouvoit avoir d'offensant, l'Empereur donna à la fille de *Fonteius* 1000 grands sesterces pour sa dôt.

Traits de générosité de Tibère.

Le Peuple se plaignant de la cherté des vivres, il fixa le prix du blé, & pour dédommager le vendeur, il promit de lui payer deux *Nummi*, c'est-à-dire, la valeur de quatorze sous monnoye d'*Angleterre* par boisseau. On lui offrit de nouveau par reconnoissance, le titre de *Père de la Patrie*, mais il rejetta cette offre, & reprit en même tems très aigrement ceux, qui l'appelloient *Seigneur*, montrant par là, dit *Tacite*, que, quoiqu'il craînît la liberté, il ne pouvoit pas néanmoins souffrir la flatterie. Le même Historien assure avoir trouvé dans les Ecrivains, & dans les mémoires des Sénateurs de ce tems-là, qu'on lut dans le Sénat des Lettres d'*Adgandestre*, Prince des *Cattes*, qui promettoit la mort d'*Arminius*, si on lui envoyoit de quoi l'empoisonner; & que *Tibère* lui fit répondre, que le Peuple *Romain* se vengeoit de ses ennemis à force ouverte, & point par trahison: par où, ajoute *Tacite*, cet Empereur égala sa gloire à celle de ces anciens Capitaines *Romains*, qui, bien loin de consentir à l'empoisonnement du Roi *Pyrrhus*, lui découvrirent le perfide. Cependant *Arminius*, après avoir chassé *Maroboduus*, & obligé les *Romains* à se retirer, eut pour derniers ennemis ses propres parens qui, pour se maintenir en possession de leur liberté contre lui-même, l'assassinérent dans la 37 année de son âge. *Tacite* l'appelle avec raison le Libérateur de l'*Allemagne*; car ce fut sous ses ordres que les *Allemans* secouérent le joug *Romain*, & se maintinrent longtems dans un état d'indépendance, en dépit de tous les efforts que firent les Généraux *Romains* pour les subjuguer de nouveau. Il commanda les Troupes de son Pays durant l'espace de douze ans, &, quoique défait plus d'une fois, recommença toujours la guerre avec la même ardeur. Ses compatriotes célébroient encore, du tems de *Tacite*, ses louanges par leurs chansons

Mort d'Arminius.

(*a*) Tacit. Ibid. c. 85.

qu'il y avoit de cruel dans l'outrage qu'elle venoit d'essuyer, fondit en larmes, déchira ses habits, instruisit son mari de ce qui lui étoit arrivé, & le conjura de ne pas laisser un si grand crime impuni. *Mundus* alla aussitôt trouver l'Empereur, à qui il raconta l'affaire. *Tibère*, après s'être exactement informé de tout, fit crucifier les Prêtres d'*Isis*, & avec eux *Idé*, affranchie du Père de *Mundus*, qui lui avoit conseillé de s'adresser aux Prêtres: conseil, dont elle avoit été payée par un présent de 50000 Drachmes. Le Temple d'*Anubis* fut détruit, & la statue de ce Dieu jettée dans le *Tibre*. Pour ce qui est de *Mundus*, *Tibère* se contenta de l'envoyer en exil, ayant égard à la violence de sa passion, qui étoit telle, que, sans le conseil d'*Idé*, *Mundus* se feroit laissé mourir de faim (1).

(1) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 4.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Agrippine *arrive en Italie avec les cendres de son mari.*

chansons (*a*). *Pline* observe, que le 8 du mois de *Juillet* de cette même année il se forma une nouvelle Ile près de celle de *Délos* dans l'*Archipel* (*b*).

Au commencement de l'année suivante, qui fut celle du Consulat de *M. Valérius Messalinus* & de *M. Aurelius Cotta*, *Agrippine* arriva à *Brunduse* avec les cendres de son époux, & fut, quand elle mit pied à terre, reçue avec les marques de la plus profonde affliction par les habitans de cette Ville, & par ceux de toutes les Villes voisines, qui s'étoient rendus à *Brunduse* pour lui témoigner combien ils étoient touchés de sa douleur. A peine parut-elle sur le rivage avec ses deux enfans, *Caius* & *Julie*, portant les cendres de son époux, & tenant les yeux baissés, que tous ceux, qui se trouvoient présens, fondirent en larmes. On n'entendoit de tous côtés que des cris & des lamentations, les étrangers étant aussi émus que les parens mêmes à la vue d'un objet si touchant.

Tibère avoit envoyé au devant d'*Agrippine* deux Cohortes Prétoriennes, avec ordre aux Magistrats de la *Pouille*, de la *Calabre*, & de la *Campanie*, de rendre les derniers devoirs à la mémoire de son fils. Les Centurions & les Tribuns portoient les cendres sur leurs épaules, précedés des Enseignes sans parure, & des Faisceaux renversés *. Dans toutes les Colonies, par où le Convoi passoit, le Peuple vêtu de noir, & les Chevaliers avec leurs robes de pourpre, bruloient des parfums, & d'autres matières, qui servent aux funérailles des Grands. A mesure que la procession approchoit davantage de *Rome*, le concours du Peuple devenoit plus grand. *Drusus* fut jusqu'à *Terracine*, avec quatre des enfans de *Germanicus*, qui étoient restés à *Rome*, & *Claude* leur Oncle paternel. Les Consuls, qui avoient déja commencé l'exercice de leur charge, le Sénat, & une grande partie du Peuple, se répandirent çà & là, sans garder aucun ordre de marche, chacun pleurant *Germanicus* comme il lui plaisoit; car la Flatterie n'avoit point de part à ce deuil. *Tibère* & sa mère s'abstinrent de paroître en public, croyant, que ce seroit déroger à la Majesté, s'ils pleuroient publiquement, ou peut-être de peur qu'on n'apperçut sur leurs visages une partie de la joie dont leurs cœurs étoient remplis †.

Les

(*a*) Tacit. ibid. c. 88. (*b*) Plin. L. II. c. 87.

* Cette coutûme de porter les Faisceaux renversés en signe de deuil, est indiquée dans une Elégie que *Pédon* adresse à *Livie*.

Quos primum vidi fasces, in funere vidi,
Et vidi versos, indiciumque mali.

Et par *Stace*.

—— versis ducunt insignibus ipsi
Grajugenæ reges (1).

Les Soldats renversoient aussi leurs armes, comme il paroit par la procession funèbre, que *Virgile* décrit à l'occasion de la mort de *Pallas:*

—— Tum mæsta phalanx Teucrique sequuntur,
Tyrrhenique duces, & versis Arcades armis (2).

Personne n'ignore, que *Virgile* introduit dans son Poëme les coutumes en usage à *Rome*.

† *Tacite* dit, n'avoir pû trouver, ni dans les Régîtres de la Ville, ni dans aucun Historien, qu'*Antonia*, Mère de *Germanicus*, ait rendu aucun devoir particulier à la mémoire

(1) Stat. Thebaid. L. VI. (2) Æneid. L. XI. v. 92, 93.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les cendres de *Germanicus* furent déposées dans le tombeau d'*Auguste*. Toutes les rues de la Ville étoient pleines de monde. Les Soldats, le Peuple, & les Magistrats, crioient à l'envi, que tout étoit perdu sans ressource, comme s'ils avoient tous oublié à quel Maitre ils se trouvoient soumis. Mais rien ne piqua *Tibère* plus au vif, que l'affection du Peuple pour *Agrippine*, qu'on appelloit hautement *l'honneur de la Patrie*, *l'unique reste de l'ancienne probité*, *& le seul véritable sang d'*Auguste: la plupart de ceux, qui tenoient ce langage, priant outre cela les Dieux, de faire survivre ses enfans à leurs Ennemis.

Tibère tâche de mettre fin aux regrets par un Edit.

Pour mettre fin à des regrets, qui auroient pû durer encore longtems, *Tibère* remontra par un Edit, Que les pleurs & les plaintes avoient été de saison, lorsque la douleur étoit recente; mais qu'il étoit bien juste de bannir enfin la tristesse, comme avoient fait *César* à la mort de sa fille unique, & *Auguste* à celle de ses petits-fils; que le Peuple *Romain* avoit toujours soutenu constamment la défaite de ses Armées, la mort de ses Généraux, & l'extinction entière de plusieurs familles nobles; que les Princes étoient mortels, au lieu que l'Empire étoit éternel; qu'ainsi il exhortoit les Citoyens à reprendre leurs fonctions ordinaires, & leur gayeté pour les Jeux *Megaléfiens*, qui approchoient.

Réponse artificieuse de Drusus à Cn. Pison.

Tout le monde se conforma à cet Edit, au moins en apparence. *Drusus*, qui s'étoit rendu à *Rome* pour assister aux funerailles, partit pour aller joindre l'Armée d'*Illyrie*. A peine fut-il arrivé dans ce Pays, que *Pison* l'y vint joindre, espérant de lui plus de protection, pour l'avoir défait d'un rival, que de haine, pour lui avoir ôté un frère. Dès leur prémière entrevue, *Drusus* lui dit, que si ce qu'on publioit étoit véritable, il seroit le prémier à poursuivre la vengeance dûe aux manes de *Germanicus*; mais qu'il souhaitoit que tout cela se trouvât faux, & que la mort de ce Prince ne fût funeste à personne. Il lui tint ce langage en public, & s'abstint de lui parler en secret. Cette précaution, jointe à la réponse artificieuse que nous venons de rapporter, parut à tout le monde être l'effet des Conseils de *Tibère*, *Drusus* étant trop jeune & trop franc pour inventer des ruses de vieillard.

Le jeune *Pison*, que son père avoit envoyé à *Rome*, avec des instructions, pour disposer l'esprit du Prince en sa faveur, fut reçu par *Tibère* d'une manière obligeante, & honoré des présens, qu'on accordoit ordinairement aux fils des Gouverneurs, quand ils revenoient de leurs Provinces. *Tibère* en agit ainsi pour paroitre impartial. Dans ce même tems, on reçut à *Rome* la nouvelle, que la célébre empoisonneuse *Martine*, que *Cneius Sentius* envoyoit à *Rome*, étoit morte subitement à *Brunduse*, & qu'on lui avoit trouvé du poison caché dans les frisons de ses cheveux, sans qu'il parût sur son Corps aucune marque, qui pût la faire soupçonner de s'être empoisonnée. On n'a jamais sçu, si sa mort fut accidentelle, ou une

re de son fils, quoiqu'*Agrippine*, *Drusus*, & *Claude*, y soient nommés avec les autres parens. Peut-être qu'elle en fut empêchée par quelque indisposition, ou que succombant à sa douleur, elle n'eut pas le courage de voir les funerailles de son fils; ou bien, elle resta en sa maison, afin que son affliction parût du même genre que celle de *Tibère* & de *Livie*, & qu'on crût, que c'étoit à l'exemple de la Mère, que l'Ayeule & l'Oncle ne sortoient point du Palais.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

une suite des ordres de *Tibère*, ou de *Pison*. Sa mort priva les Amis de *Germanicus*, d'une preuve, que l'intime liaison qu'il y avoit eu entre *Martine* & la femme de *Pison* auroit pû leur fournir.

Cn. Piso arrive à Rome.

Peu de tems après *Pison* arriva à *Rome* avec *Plancine*. En passant par *Narni*, il s'étoit embarqué sur le *Nar*, & vint aborder en plein jour au tombeau des *Césars*. Cette hardiesse irrita d'autant plus le Peuple, que *Plancine* & lui parurent avec un air content; lui, accompagné de grand nombre de domestiques; & elle de quantité de femmes à sa suite. Leur maison, qui regardoit sur la grande place étoit ornée au dehors de lauriers & de guirlandes; & le soir de leur arrivée ils donnérent à leurs Amis un grand festin, qui dura bien avant dans la nuit. Dès le lendemain, *Vitellius*, *Veranius*, & quelques autres, qui avoient accompagné *Germanicus*, intentérent accusation à *Pison* devant l'Empereur, qui, après avoir ouï les plaintes des uns, & la défense de l'autre, renvoya l'affaire au Sénat.

Est accusé.

Discours de Tibère au Sénat sur cette affaire.

Quand les *Pères Conscrits* s'assemblérent pour entamer un si interessant procès, *Tibère* fit un discours étudié & dit, „ Que *Pison* avoit été l'Ami & „ le Lieutenant d'*Auguste*, & que ce n'étoit pas moins par l'avis du Sénat, „ que par le sien, qu'il avoit été envoyé avec *Germanicus*, pour gouver- „ ner l'Orient. Qu'il s'agissoit d'examiner sans prévention, s'il étoit vrai „ qu'il eût irrité le jeune Prince par des actes de desobéissance, & qu'il „ se fût réjoui de sa mort, ou qu'il en fût l'Auteur. Si vous le trouvez „ coupable, ajouta l'Empereur, d'avoir passé les bornes de sa charge, s'il „ a désobei à son Général, s'il s'est réjoui de sa mort & de ma douleur, „ je le bannirai de ma maison, je me vengerai de lui comme parent, & „ non point comme Prince. Mais s'il se trouve coupable d'un crime, qui „ mérite d'être puni pour la mort du moindre des hommes, vengez les „ enfans de *Germanicus*, & leur Ayeul. Mais sur tout n'oubliez pas d'exa- „ miner s'il a corrompu la Discipline Militaire; s'il a tâché de gagner „ l'affection des Soldats, pour s'en servir à quelque entreprise; s'il a em- „ ployé la voye des armes, pour rentrer dans la Province; ou si ce n'est „ point une invention ou une exagération de ses Accusateurs, qui me pa- „ roissent trop animés. Car à quel dessein dépouiller le Corps de *Germa-* „ *nicus*, & l'exposer tout nû aux yeux du Peuple? Pourquoi publier jus- „ que dans les Pays étrangers, qu'il a été empoisonné, si cela est encore „ incertain? Je pleure mon fils; mais je n'empêche point que l'Accusé „ ne dise tout ce qui peut servir à sa justification. Que ceux, que la „ parenté, l'amitié, ou la reconnoissance, ont donnés à *Pison* pour Avo- „ cats, ne craignent point d'employer toute leur éloquence en sa faveur. „ J'exhorte ses Accusateurs à travailler de leur côté avec le même courage".

Chefs d'accusation intentés à Pison.

Les Chefs d'accusation, qu'on produisit contre *Pison*, furent qu'il avoit corrompu le commun des Soldats par tant d'indulgence & de licence, que tous les Bandits de l'Armée l'appelloient le Père des Légions: qu'au contraire, il avoit cruellement traité les meilleurs Officiers, & sur tout les Amis & les domestiques de *Germanicus*; enfin, qu'il avoit fait mourir ce Prince, & pris les armes contre la République, desorte que pour le faire venir en justice, il avoit fallu lui donner bataille.

Pison

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Pison se défendit foiblement sur tous ces articles; & il n'y eut que celui de l'empoisonnement, qui véritablement ne fut pas bien prouvé. Cependant, comme les *Pères Conscrits* regardoient comme une chose certaine, que *Germanicus* n'étoit pas mort de mort naturelle, & que dans ce même tems, on entendit le Peuple crier à la porte du Sénat, que si *Pison* étoit renvoyé absous, il ne seroit pas exemt pour cela de la peine dûe à ses crimes, l'Ennemi de *Germanicus* auroit dès-lors fini ses jours d'une manière honteuse. Mais les ordres, que *Tibère* donna, de remettre en leur place les statues de *Pison*, que le Peuple venoit d'abbattre, & traînoit déjà aux *Gémonies*, endroit où l'on exécutoit les criminels, suspendirent la décision finale du procès, *Pison* étant rentré dans sa litière, fut reconduit en sa maison par le Chef d'une Cohorte Prétorienne; ce qui fut interpreté différemment, les uns disant, que c'étoit pour le garantir de la fureur de la populace, & les autres pour lui annoncer la mort.

Pison abandonné par sa femme Plancine.

La haine n'étoit pas moindre contre *Plancine*, mais sa faveur étoit plus grande. Tant qu'il y eut quelque espérance pour *Pison*, elle lui protesta, vouloir partager sa fortune, & même sa mort; mais si-tôt qu'elle eut obtenu sa grace par la protection sécrete de l'Impératrice, elle commença peu à peu à se retirer de son mari, & à se défendre séparément; ce que *Pison* prit pour un signe assuré de sa mort. Son fils ne laissa pas de l'engager encore à comparoître devant le Sénat, & d'essayer s'il pourroit émouvoir la compassion des *Pères Conscrits*, ou celle de *Tibère*. Mais le Sénat s'étant montré inéxorable, & l'Empereur lui ayant paru sans colère & sans pitié, il se fit ramener en sa maison, comme s'il avoit eu dessein de travailler encore à sa défense. Il écrivit à *Tibère* une Lettre fort courte, qu'il donna cachetée à un Affranchi. Il se baigna ensuite, suivant la coutûme des *Romains*, & soupa à son ordinaire. Enfin, sa femme étant sortie de sa chambre, sur la fin de la nuit, il fit fermer les portes, &, le jour venu, on le trouva égorgé, & son poignard à terre. *Tacite* ajoute, qu'il se souvenoit d'avoir ouï dire à des vieillards, qu'on avoit vû souvent entre les mains de *Pison* des Papiers, qui étoient des Lettres de *Tibère*, & des ordres contre *Germanicus*, que *Séjan* l'avoit empêché de produire en plein Sénat, en le repaissant de vaines espérances. Ils disoient aussi qu'il ne s'étoit pas tué lui-même, & que *Tibère* lui avoit envoyé un exécuteur. L'Historien, que nous citons, ne donne pour certain ni l'un ni l'autre de ces faits, mais déclare n'avoir pas cru pouvoir se dispenser de les rapporter *.

Sa mort.

Tibère, craignant qu'on ne le soupçonnât d'avoir fait tuer *Pison*, de peur qu'il ne l'accusât d'être son complice, interrogea ses domestiques en plein Sénat sur les circonstances de sa mort, & lût ensuite une Lettre, que *Pison*

* *Suétone* dit, qu'il pensa être mis en pièces par la populace, & qu'il fut condamné à mort par le Sénat (1). S'il en faut croire *Dion*, il fut introduit dans le Sénat par *Tibère* lui-même, qui demanda qu'on lui accordât du tems pour préparer sa défense; & *Pison* se tua lui-même. Mais suivant *Tacite*, il ne fut condamné qu'après sa mort.

(1) Sueton. in Calig. c. 2.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

son lui avoit écrite, pour implorer sa protection en faveur de ses fils. Ces derniers furent déclarés par l'Empereur n'avoir eu aucune part à la conduite de leur père, quelle que cette conduite pût avoir été. Un de ses fils étoit resté à *Rome*, & par conséquent ne pouvoit avoir eu aucune part à la faute de son père; l'autre, à la vérité, avoit accompagné *Pison* en *Syrie*, & servi sous lui dans la guerre, que ce méchant homme venoit d'allumer dans cette Province. Mais *Tibère* ne voulut pas permettre que cet article fût tourné en accusation, à cause, disoit-il, que ce fils ne pouvoit pas désobéir aux ordres de son père. Pour ce qui est de *Plancine*, que tout le monde croyoit plus coupable encore que son mari, l'Empereur déclara ouvertement, non sans rougir, qu'il n'avoit pû refuser aux instantes sollicitations de sa mère de plaider pour elle. *Vitellius* & *Véranius* ne laissérent point pour cela de poursuivre leur accusation; mais après avoir réduit au silence ceux qui défendoient la cause de *Plancine*, le servile Sénat ne laissa pas d'absoudre l'insolente favorite de *Livie*. *Aurelius Cotta*, qui opina le prémier, dit, qu'il falloit rayer des Fastes le nom de *Pison*, confisquer une partie de ses biens, & donner l'autre à son jeune fils, à la charge de changer le nom de *Cnéius*; ajoutant, que l'aîné seroit dégradé de tous honneurs, & relegué pour dix ans, avec 50000 grands sesterces qu'on lui donneroit pour vivre: & que la grace de *Plancine* seroit accordée aux prières de l'Impératrice. *Tibère* modéra beaucoup la rigueur de cet avis, ne voulant pas, que le nom de *Pison* fût rayé des Fastes, puisqu'on y laissoit bien celui de *Marc-Antoine*, qui avoit fait la guerre à sa patrie; & celui de *Julius Antonius*, qui avoit déshonoré la maison d'*Auguste* par un adultere. Et quant au fils aîné de *Pison*, il le délivra de toute ignominie, & lui laissa tous les biens de son père. Il rejetta aussi l'avis de *Valérius Messalinus*, & de *Cécina Sevérus*, dont le prémier vouloit, qu'on mît une statue d'or dans le Temple de *Mars le Vengeur*; & l'autre, qu'on dressât un Autel à la Vengeance: disant, que de pareils monumens étoient destinés à conserver le souvenir des victoires gagnées sur des Etrangers; au-lieu qu'il falloit ensevelir les malheurs domestiques dans l'oubli *. Comme l'Empereur avoit été obligé de favoriser trop ouvertement *Plancine* & ses enfans, pour avoir un air d'impartialité, il proposa dans le Sénat, peu de jours après que toute l'affaire fut terminée, d'accorder des recompenses à *Vitellius*, *Véranius*, & *Servoeus*, qui avoient accusé *Pison*. L'avis fut unanimement approuvé, & la dignité de Pontife accordée à chacun d'eux (*a*). La mort de *Germanicus* ayant été ainsi vengée, *Drusus*, qui étoit revenu d'*Illyrie*, pour assister au procès, fut honoré d'une Ovation, qui lui avoit déjà été décernée l'année d'auparavant, pour avoir pacifié l'*Allemagne*, mais qu'il avoit renvoyée jusqu'après la décision de l'affaire de *Pison*. *Vipsania*, sa mère

Tibère favorise Plancine.

Le Sénat absout Plancine.

Tibère protege les enfans de Pison & sa mémoire.

Mort de Vipsania, mère de Drusus.

(*a*) Tacit. L. III. c. 1—19.

* *Messalinus* ajouta à son avis, qu'on feroit des remercimens à *Tibère*, à *Livie*, à *Antonia*, à *Agrippine*, & à *Drusus*, pour avoir vengé la mort de *Germanicus*. Sur quoi *L. Asprenas* lui demanda devant tout le Sénat, s'il avoit oublié *Claude* à dessein. *Messalinus*, pour toute réponse, ajouta alors le nom de *Claude*. Ceci fait voir combien peu *Claude* étoit consideré. Et véritablement il ne méritoit guères de l'être. Cependant, malgré la foiblesse, tant de son Ame que de son Corps, nous le verrons bientôt Maître de l'Empire *Romain*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

mère, mourut peu de jours après, & fut, dit *Tacite*, la feule de tous les enfans d'*Agrippa*, qui mourut de mort naturelle *.

Tacfarinas recommence la guerre, mais est défait.

La même année *Tacfarinas*, qui avoit été défait quelque tems auparavant par *Furius Camillus*, renouvella la guerre en *Afrique*, mais fut obligé par *L. Apronius*, qui avoit fuccédé à *Camille*, de regagner fes Montagnes. Une Cohorte *Romaine* ayant à cette occafion lâché le pié dès la prémière attaque, le Proconful fit décimer cet indigne Corps: févérité, qui produifit un fi bon effet, que 500 Vétérans, feulement, défirent les mêmes Troupes de *Tacfarinas*. Ces Troupes s'étant raffemblées, *Apronius Céfianus*, fils du Proconful, marcha à elles, les combattit, & leur ôta l'envie & le moyen de reparoître en campagne.

Procès intenté à Emilia Lépida.

En ce même tems, *Emilia Lepida*, qui outre la fplendeur de fa maifon, avoit *Lucius Sylla*, & *Cnéius Pompeius* pour bifayeux, fut accufée de fuppofition de part, par *Publius Quirinius*, fon mari, homme riche & fans enfans. On l'accufoit auffi d'adultère, d'empoifonnement, & de demandes faites aux Aftrologues touchant la maifon de l'Empereur, ce qui étoit un crime Capital. Son frère *Manius Lépidus* entreprit fa défenfe. Pour *Tibère*, il fe conduifit dans ce procès avec une fi profonde diffimulation, qu'il n'y eut pas moyen de pénétrer fes fentimens. Il commença par prier le Sénat de ne point toucher au crime de Leze-Majefté, & engagea le Confulaire *M. Servilius*, & les autres témoins à déclarer ce qu'il avoit comme voulu taire. Il ne voulut point permettre qu'on mît à la torture les Efclaves de *Lépida*, pour favoir d'eux ce qui pouvoit avoir rapport au crime de Haute-Trahifon. Enfin, il difpenfa *Drufus* de dire le prémier fon avis, ainfi qu'il devoit faire en qualité de Conful défigné.

Les Efclaves de *Lépida* ayant été appliqués à la queftion, avouérent que leur Maîtreffe avoit non-feulement trompé fon Mari par un enfant fuppofé, mais avoit auffi voulu l'empoifonner. Ainfi elle fut condamnée à un banniffement perpétuel. Cependant, il fut accordé à la prière de *Scaurus*, qui avoit eu une fille d'elle, avant fon mariage avec *Quirinius*, ou, après en avoir été répudiée, que fes biens lui feroient laiffés. Après qu'elle eut été condamnée, *Tibère* déclara aux Sénateurs, qu'il favoit des Efclaves de *Quirinius*, que *Lépida* avoit effayé de fe défaire de lui par le poifon (*a*). *Suetone* affure, qu'elle avoit commis les crimes, dont on la chargeoit, vingt & deux ans auparavant; mais *Tacite* dit fimplement, qu'elle fut attaquée en juftice par fon Mari, immédiatement après l'avoir répudiée; ce

(*a*) Tacit. ibid. c. 22, 23. Sueton. in Tiber. c. 49.

* *Agrippa* eut trois femmes, favoir, *Pomponia*, la fille d'*Atticus*, *Marcella*, la fille d'*Octavie*, & *Julie*. *Pomponia* lui donna *Vipfania* Mère de *Drufus*, dont *Tacite* parle ici. Il eut auffi des enfans de *Marcella*, à ce qu'affirme *Suétone*; mais comme nous n'en trouvons fait mention en aucun endroit, nous inférons de ce filence, qu'ils doivent n'avoir guères vécu. Il eut de *Julie* cinq enfans, *Caius* & *Lucius Céfars*, *Agrippa Pofthumus*, *Agrippine* & *Julie*. On prétend que *Caius* & *Lucius* furent empoifonnés; *Agrippine* périt de faim, & *Pofthumus Agrippa* par l'épée. Pour ce qui eft de *Julie*, elle mourut de mort naturelle, au rapport de *Tacite* même (1), qui affure ici, que ce genre de mort fut particulier à la feule *Vipfania*.

(1) Annal. L. IV.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

ce qui toucha de compassion tous les Citoyens, quelque coupable qu'elle fût.

La sévérité de la Loi Papia-Poppea tempérée.

Cette année, *Tibère* adoucit la rigueur de la Loi *Papia-Poppea*, qui condamnoit à des amendes considérables ceux qui gardoient le Célibat jusqu'à un certain âge. Quoique ces amendes tournassent au profit du Fisc, *Tibère* nomma cinq personnages Consulaires, cinq qui avoient été Préteurs, avec dix autres Sénateurs, pour examiner tous les réglemens faits avant son tems contre le Célibat; & sur le rapport qu'ils lui firent, modéra la rigueur de la Loi, en diminuant beaucoup l'amende. Cet adoucissement fut très agréable dans une Ville, où, suivant *Tacite*, on étoit alors aussi tourmenté par les Loix, qu'on l'avoit été auparavant par les crimes.

Vers la fin de cette année, *Néron*, fils aîné de *Germanicus*, lequel avoit 17 ans accomplis, obtint du Sénat, à la sollicitation de *Tibère*, qu'il pourroit obtenir la Questure cinq ans avant le tems préscrit par les Loix. Avec la Questure on lui décerna la dignité de Pontife; & la prémière fois qu'il parut en public avec la robe virile, *Tibère* fit distribuer de l'argent & du blé au menu Peuple, qui tressailloit de joie de voir un fils de *Germanicus* déjà dans les Charges. Cette joie fut encore augmentée par son mariage avec *Julie*, fille de *Drusus*. Mais si ce mariage fut généralement approuvé, on murmura fort de celui qui se contracta entre la fille de *Séjan* & le jeune *Drusus*, fils de *Claude*, qui succéda à *Caligula*. La noblesse de la famille *Claudia* sembloit souillée par une si basse Alliance. Mais peu de jours après *Drusus* mourut étranglé d'une poire qu'il jettoit en se jouant, & qu'il reçut dans la bouche (*a*).

Mort de Drusus neveu de Germanicus.

Tibère va en Campanie.

L'année suivante fut celle du quatrième Consulat de *Tibère*, & du second Consulat de *Drusus*; mais cet Empereur, peu de tems après avoir repris les Faisceaux Consulaires, sous prétexte d'indisposition, se retira en *Campanie*, soit pour s'accoutumer insensiblement à vivre hors de *Rome*, ou pour laisser à *Drusus* seul l'honneur de remplir l'éminente charge de Consul. A peine fut-il parti, qu'il écrivit au Sénat, que *Tacfarinas* vénoit d'exciter de nouveaux troubles en *Afrique*, & qu'ainsi il falloit élire un Proconsul entendu au mêtier de la guerre. Les *Perès Conscrits*, au-lieu de nommer eux-mêmes un pareil Proconsul, comme la Lettre de *Tibère* sembloit les y autoriser, résolurent de laisser ce choix au Prince. A cette occasion *Severus Cécina* fit un discours contre tout Magistrat qui menoit sa femme avec lui en sa Province; mais *Valerius Messalinus*, & *Drusus* lui-même ne s'étant pas trouvés de son avis, la défense, qu'il vouloit introduire à cet égard, n'eut point lieu *. La prémière fois que le Sénat se rassembla, cette

(*a*) Tacit. ibid. c. 29. Sueton. in Claud. c. 27.

* *Cécina* ouvrit son avis par déclarer, qu'il vivoit heureux avec sa femme, dont il avoit six enfans; & qu'il ne conseilloit rien qu'il n'eût observé lui-même, puisqu'il n'avoit jamais mené sa femme dans aucune des Provinces, où il avoit servi durant quarante ans. Il ajouta, que ce n'étoit pas sans raison, que la chose avoit été défendue, que la compagnie des femmes ne donnoit que de l'embarras, soit en paix, soit en guerre; que leur luxe corrompoit les mœurs, & que leur frayeur retardoit les entreprises; que ce sexe n'étoit pas seulement incapable de travail, mais encore cruel, ambitieux, & voulant absolument dominer: qu'on voyoit des femmes marcher parmi des Cohortes, & commander aux Centurions; qu'une venoit de présider aux revues & aux exercices des Soldats; que lorsque leurs maris étoient

cette Compagnie reçut de la part de *Tibère* une Lettre, dans laquelle cet Empereur, après s'être plaint, de ce qu'on le chargeoit de tous les foins du Gouvernement, donnoit le choix de *M. Lépidus* ou de *Junius Bléfus* pour le Proconfulat d'*Afrique*.. Le choix tomba fur *Bléfus*, *Lépidus* s'étant excufé, en alléguant fon peu de fanté, fa fille prête à fe marier, & le bas âge de fes autres enfans. Il y avoit encore une autre raifon, que tout le monde dévinoit, quoiqu'on ne la dît pas, favoir que *Bléfus* étoit Oncle de *Séjan*, & par conféquent avoit plus de faveur (*a*).

Depuis l'Etabliffement de l'Empire Romain, &c.

La bonté extrême, avec laquelle *Drufus* gouverna durant l'abfence de fon père, encouragea quelques Sénateurs à le prier de vouloir redreffer un abus, qui étoit devenu infupportable. Les ftatues des Empereurs étoient devenues autant de Sanctuaires; & il n'y avoit qu'à en embraffer une, pour être en droit d'infulter tout le monde. Les Affranchis & les Efclaves mêmes fe faifoient craindre de leurs Maîtres, qu'ils offenfoient de gayeté de cœur. Un Sénateur, nommé *Seftius*, parla fortement contre un fi horrible abus, à l'occafion des ménaces qu'ofoit lui faire une certaine *Annia Rufilla*. Cette femme, qu'il avoit convaincue de fauffeté devant les Juges, lui difoit des infolences à la porte du Sénat, & en peine place. Pour

Statues des Empereurs devenues des Sanctuaires.

(*a*) Tacit. ibid. c. 35.

étoient accufés de Pèculat, elles s'y trouvoient toujours mêlées; que dès qu'elles entroient dans une Province, les plus fcelerats s'adreffoient à elles, comme à celles qui entreprenoient volontiers de méchantes affaires, & qui venoient à bout de tout: qu'on les attendoit à la fortie, pour leur préfenter des requêtes, & qu'il y avoit comme deux Prétoires, mais avec cette différence, qu'elles fe faifoient mieux obéir que leurs maris. Qu'autrefois les Loix *Oppiennes*, & quelques autres, leur avoient mis un frein, mais qu'elles avoient fi bien rompu ces liens, qu'elles gouvernoient maintenant, non feulement leurs maifons, mais encore les tribunaux de Judicature, & les Armées. Quelques Sénateurs approuvérent cet avis; mais la plupart en parurent mécontens. *Valerius Meffalinus*, prenant la parole au nom de ces derniers, répondit: Que l'on avoit changé très à propos beaucoup de chofes trop févères des anciens, attendu que la Ville n'étoit plus, comme autrefois, agitée de guerres, ni environnée de Provinces Ennemies. Véritablement, difoit-il, il faut aller à la guerre fans embarras; mais lorfqu'on en revient, qu'y a-t-il de plus honnête que de gouter le repos avec fa femme? On m'en citera quelques-unes, qui n'ont pas réfifté à l'ambition, ni à l'avarice; mais leurs maris mêmes n'y ont-ils pas été fujets, & ceffe-t on pour cela d'envoyer des Magiftrats dans les Provinces? On me dira, que ce font leurs femmes, qui les ont corrompus; mais tous ceux, qui n'en ont point, font-ils fans reproche? Les Loix *Oppiennes* étoient autrefois de faifon, mais on les a depuis modérées, parce qu'on l'a jugé néceffaire. Quand la femme paffe les bornes du devoir, c'eft plus la faute du mari, que la fienne. D'ailleurs, eft-il jufte que pour un ou deux maris trop faciles, on nous ôte à tous les compagnes de notre bonne & mauvaife fortune? outre que c'eft abandonner un fexe foible à lui-même. Car fi la préfence des maris n'eft pas une garde fuffifante, que fera-ce quand une abfence de plufieurs années les féparera de leurs femmes, comme par un divorce? Il eft bon de remédier aux defordres des Provinces, mais il ne faut pas que cela faffe oublier ceux de *Rome*. *Drufus* applaudit à cette harangue, & ajouta en faveur de fon mariage; que très fouvent les Princes étoient obligés de vifiter les Provinces les plus éloignées; qu'*Augufte* avoit mené plufieurs fois *Livie* en Orient & en Occident; que pour lui, il étoit allé en *Illyrie*, & iroit encore dans d'autres Pays, fi le fervice du Public l'exigeoit; mais que ce ne feroit pas fans chagrin, fi on l'arrachoit toujours d'entre les bras d'une femme, qu'il aimoit tendrement, & dont il avoit eu tant d'Enfans. Ces raifons, fi on peut leur donner ce nom, firent rejetter le fentiment de *Cécina* (1).

(1) Tacit. c. 34.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Drusus remedie à cet abus.

Pour arrêter le cours de ce desordre, *Drusus* fit citer *Rufilla* à comparoître devant son tribunal, & l'ayant trouvée coupable d'avoir injurié *Sestius* à l'ombre de la statue de l'Empereur, il ordonna qu'elle fût menée en prison. Cet exemple de sévérité, joint au châtiment que subirent deux Chevaliers *Romains*, nommés *Considius Ægius* & *Célius Cursor* pour avoir accusé faussement de Leze-Majesté le Préteur *Magius Cecilianus*, fit beaucoup d'honneur à *Drusus* dans l'esprit du Peuple, qui lui pardonna la vie trop dissipée qu'il menoit; car il passoit le jour à voir des Spectacles de Gladiateurs, & la nuit à se divertir de quelque autre manière.

*Procès d'*Antistius Verus.

Il est condamné.

Dans ce même tems *Tibère*, irrité contre les Juges qui venoient d'absoudre d'adultere *Antistius Vérus*, l'un des plus grands Seigneurs de *Macédoine*, le rappella à *Rome*, pour se purger du crime de Leze-Majesté, comme complice du dessein que *Rhescuporis* avoit eu de faire la guerre aux *Romains*, après qu'il eut tué son neveu *Cotys*. Outre l'interdiction du feu & de l'eau, il fut ordonné qu'il feroit envoyé dans une Ile, qui n'eût point de commerce, ni avec la *Thrace*, ni avec la *Macédoine*. Cette clause fut ajoutée par les Juges, ou pour mieux dire, par *Tibère*, à cause des troubles, dont la *Thrace* commençoit à être agitée. Car les *Odrysiens*, & d'autres Peuples guerriers de la *Thrace*, peu satisfaits du Gouvernement de *Rhémetalcès*, auquel *Tibère* avoit donné cette partie de la *Thrace*, que son père *Rhescuporis* avoit possédée, & moins encore de l'administration de *Trébellienus Rufus*, que *Tibère* avoit nommé tuteur des fils de *Cotys*, durant leur minorité, se révoltérent ouvertement; &, après avoir commis les plus terribles ravages, assiegérent *Rhémetalcès* dans la Ville de *Philippopolis*. Mais comme la désunion ne tarda guères à se mettre entre eux, *Publius Velleius*, que quelques Auteurs prétendent être le même que *Velleius Paterculus* (*a*), marcha à eux de la Province voisine, où il commandoit, les défit, & les obligea à lever le siége, sans qu'il eût perdu un seul homme (*b*).

Révolte en Thrace *étouffée.*

Les Gaulois *se révoltent.*

En la même année les *Gaulois*, ne pouvant plus supporter le joug des Tributs qui leur étoient imposés, entreprirent de se soustraire à l'obéissance des *Romains*. Leurs Chefs étoient *Julius Florus*, natif de *Tréves* & *Julius Sacrovir*, originaire d'*Autun*. Les habitans de *Tours* & d'*Angers* furent les prémiers à prendre les armes. Ceux-ci furent bientôt mis à la raison par *Acilius Aviola*, qui fit venir en diligence une Cohorte de la garnison de *Lyon*. Il vint aussi à bout de *Tours* avec la milice Légionaire, que lui envoya *Visellius Varro*, Lieutenant de l'Empereur dans la *Basse-Allemagne*. *Julius Florus*, ayant inutilement travaillé à corrompre un Regiment de Cavalerie levé à *Tréves*, ne pût engager que quelques gens ramassés à prendre les armes, avec lesquels il se jetta dans la Forêt d'*Ardennes*. *Julius Indus*, son compatriote & son ennemi particulier, alla l'y attaquer, & le défit. *Florus* échapa aux Vainqueurs; mais après s'être tenu caché en des endroits inconnus, voyant tous les passages occupés, il se tua de sa propre main. Telle fut la fin de la révolte de *Tréves*. Elle fut plus opiniâtre à *Autun*. *Sacrovir* s'étoit emparé de cette Ville, où toute la Noblesse

Julius Florus *est défait & se tue lui-même.*

(*a*) Voss. Hist. Lat. L. I. c. 24.

(*b*) Tacit. ibid. c. 36, 37.

blesse des *Gaules* apprenoient les Arts Libéraux, pour obliger par ce gage les parens & les Amis de cette jeunesse à suivre son parti. Une contestation, qui s'éleva entre les deux Généraux *Romains*, touchant le commandement de l'Armée, lui donna le tems de bien prendre ses mesures. A la fin *Varron*, qui étoit âgé & infirme, ceda le commandement à *Silius*, plus jeune & plus vigoureux que lui. Ce dernier marcha à grandes journées du côté d'*Autun*, & rencontra *Sacrovir* à douze milles de cette Ville. Les deux armées n'attendirent guères à en venir à une action, dans laquelle les *Gaulois* furent défaits. Leur Chef se sauva prémièrement à *Autun*; mais craignant d'être livré aux *Romains*, il alla avec ses plus fidèles Amis se refugier dans un château près de cette Ville. Comme il ne s'y trouvoit pas encore en fureté, il se tua, & son exemple fut imité par ses Amis après avoir mis le feu au château, pour se réduire tous en cendres. *Tacite* observe, que quand la nouvelle de la révolte des *Gaulois* vint à *Rome*, les plus gens de bien s'en affligérent pour l'amour de la Patrie; mais que plusieurs s'en réjouirent en haine du Gouvernement, & parce qu'ils désiroient une révolution, quelque mal qu'il pût leur en arriver (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Sacrovir se tue lui-même.

Quand la tranquillité fut retablie, *Tibère* écrivit au Sénat le commencement & la fin de cette guerre, sans rien ajouter ni ôter à la vérité du fait, disant seulement que ses Lieutenans avoient contribué à ce bon succès par leur fidélité & par leur valeur, & lui par ses Conseils. Il disoit aussi, que lui, ni son fils, n'étoient point sortis de *Rome*, parce qu'il ne convenoit point à la grandeur de l'Empire, ni à la Majesté du Prince, d'abandonner sa Capitale: que maintenant qu'il n'y avoit plus lieu de croire, que l'Etat eût rien à craindre, il iroit volontiers mettre ordre aux affaires de cette Province. Le Sénat décerna à cette occasion des vœux & des prières pour son retour, avec d'autres honneurs; mais *Cornelius Dolabella*, insigne flatteur, fut d'avis qu'il falloit décerner une Ovation à *Tibère*, pour le jour qu'il entreroit à *Rome*. Cette ridicule proposition donna lieu à une Lettre de l'Empereur, dans laquelle ce Prince disoit, qu'après avoir domté des Nations belliqueuses & reçu ou refusé tant de Triomphes en sa jeunesse, il n'étoit pas assez dépourvû de gloire, que de vouloir en sa vieillesse, accepter de vains honneurs pour une promenade faite dans le voisinage de *Rome*.

Raisons de Tibère pour n'avoir pas été en personne mettre les révoltés à la raison.

Cette même année *Publius Sulpicius Quirinius*, que *S. Luc* appelle *Cyrénius*, étant venu à mourir à *Rome*, *Tibère* demanda par Lettre au Sénat de lui faire des funerailles publiques. Il étoit natif de *Lanuvium*, Ville municipale. Mais quoique d'une naissance assez basse, il s'étoit élevé par sa valeur aux prémiers postes de l'Armée, & avoit été honoré par *Auguste*, prémièrement du Consulat, & peu après du Triomphe, pour s'être emparé des Forts, que les *Homonades* tenoient dans la *Cilicie*. Etant gouverneur de *Caius César*, durant son séjour en *Arménie*, il avoit aussi rendu service à *Tibère*, qui demeuroit alors à *Rhodes*, en le reconciliant avec le jeune *Caius*. Quand *Archélaüs*, fils d'*Hérode*, fut déposé par *Auguste*, *Quirinius* eut

Funerailles publiques faites à P. Quirinius.

(*a*) Tacit. ibid. c. 40—47.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

eut le Gouvernement de la *Syrie* avec ordre de s'emparer de tout le Pays, qui avoit appartenu à *Archélaüs*, & de le reduire en Province *Romaine*; ce qu'il fit, taxant les *Juifs* à proportion de leurs biens, comme *Sentius Saturninus* l'avoit fait onze ans auparavant.

Le Sénat accorda à *Quirinius* les funerailles que *Tibère* demandoit pour lui, quoique sa personne ne fût nullement agréable aux *Pères Conscrits*, à cause de l'accusation intentée contre *Lépida*, comme nous l'avons dit, & de son avarice sordide (*a*). *Drusus* étant tombé malade sur la fin de l'année, *Caius Lutorius Priscus*, Chevalier *Romain*, dans l'idée que la maladie seroit mortelle, avoit composé une élegie sur sa mort, & par une vanité de Poëte, avoit lû cette pièce dans la maison de *P. Pétronius*, en présence de *Vitellia*, belle mère de ce Sénateur, & de quelques autres Dames de la prémiére distinction. Comme *Rome* fourmilloit de Délateurs, le Poëte fut bientôt accusé devant le Sénat: toutes les Dames, qui avoient été présentes à la lecture de l'élegie, ayant été citées pour rendre témoignage contre lui, avouérent la vérité de ce qu'on lui imputoit, à l'exception de *Vitellia*, qui soutint hardiment qu'elle n'avoit rien ouï. Comme on ajouta plus de foi à celles, qui déposoient contre l'accusé, *Hatérius Agrippa*, désigné Consul opina à la mort. *Lépidus* fut d'avis, qu'il falloit confisquer ses biens, & le condamner à un bannissement perpétuel. Cet avis n'ayant été suivi que du seul Consulaire *Rubellius Blandus*, & tous les autres s'étant rangés à celui d'*Agrippa*, *Lutorius* fut mené en prison, & aussi-tôt exécuté. A quel indigne état d'Esclave *Rome* ne se trouvoit-elle point réduite! Car le vrai crime de *Lutorius* étoit, suivant toutes les apparences, d'avoir composé une élegie sur la mort de *Germanicus*, qui avoit été tellement admirée, que *Tibère* même s'étoit trouvé dans l'obligation de l'en recompenser (*b*).

C. Lutorius Priscus cité en justice.

Condamné à mort & exécuté.

L'Empereur, qui se trouvoit encore en *Campanie*, se conduisit en cette occasion avec sa dissimulation ordinaire; car dans une Lettre, qu'il écrivit aux *Pères Conscrits*, il loua le zèle qu'ils avoient témoigné en punissant les plus légéres offenses faites au Prince; mais il les supplia en même tems, de ne se pas hâter si fort à l'avenir de punir des paroles: Il donna des éloges à *Lépidus*, sans blamer *Agrippa*. Le peu de satisfaction que *Tibère* marqua de l'exécution précipitée de *Priscus*, produisit un fameux Décret du Sénat, par lequel il fut ordonné, que les arrêts de mort ne seroient portés au Gréfe *, qu'après neuf jours accomplis. Mais aucun criminel ne tira

Son exécution précipitée produit un fameux Décret.

(*a*) Tacit. ibid. c. 48. Strab. L. XII. Dio, L. LVII. Joseph. Antiq. L. I. & II.

(*b*) Tacit. ibid. c. 49. Dio, L. LVII. p. 616, 617.

* C'étoit dans ce Gréfe qu'on gardoit les Régitres publics, & les Décrets du Sénat lesquels, tant qu'ils n'étoient pas encore enrégitrés, ne s'apelloient simplement que *les Ordres du Sénat*, comme il paroit par les témoignages de *Cicéron*, de *Dion Cassius*, & de plusieurs autres. Le Décret, dont nous avons parlé dans le texte, fut observé par *Caligula*, même rélativement à ceux qu'il avoit lui-même condamnés à mort (1), & vraisemblablement par tous les Empereurs suivans, jusqu'au tems de *Théodose le Grand*, qui accorda aux condamnés 20 jours de plus (2), soit qu'ils l'eussent été par le Prince ou par le Sénat (3). On objecto

(1) Senec. de Tranq. c. 14. p. 311. (2) In L. si Vindicari de Poenis. (3) Sid. L. I. Epist. 7.

tira avantage de ce Décret sous le régne de *Tibère*, qui ne se laissoit point adoucir par le tems (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

L'année suivante, sous le Consulat de *Sulpitius Galba* & de *Décimus Haterius Agrippa*, un des Ediles, nommé *Caius Bibulus*, proposa de faire quelques réglemens contre le luxe, qui étoit devenu excessif. La proposition fut appuyée par les autres Ediles, qui marquérent en détail le mal même, & les suites qu'il devoit naturellement avoir. Les *Pères Conscrits*, renvoyerent l'affaire à *Tibère*, qui leur écrivit sur ce sujet une Lettre, dont voici l'abregé. Il commença par louer le zèle des Ediles, & avoua, que le mal, dont ils se plaignoient, exigeoit nécessairement un promt remède.

Tibère refuse de se charger du soin de reformer le luxe.

„ Mais, disoit-il, comment l'appliquer ce remède si nécessaire? Si je fais „ quelque réglement sur ce sujet, & que j'ordonne des peines, les mêmes „ gens, qui se plaignent des abus, crieront qu'on veut tout bouleverser, „ qu'on cherche à ruiner les familles illustres, & que personne ne sera „ exemt de la recherche des Délateurs ". Il finit sa Lettre en disant, que si quelque Magistrat se sentoit assez d'esprit & de courage, pour empêcher que le mal n'allât plus loin, il accepteroit volontiers son secours. Pour moi, ajouta-t-il, mon dessein n'est pas de me faire mal à propos de nouveaux Ennemis; & après avoir eu pour le bien de l'Etat des querelles dangereuses, il est bien raisonnable que je m'en épargne d'inutiles. Après la lecture de cette Lettre, le Sénat commanda aux Ediles de laisser les choses comme elles étoient.

Le Tribunat accordé à Drusus.

Peu de tems après *Tibère*, à qui la conduite, qu'il venoit de tenir, acquit la réputation de Prince moderé (*b*), écrivit au Sénat une autre Lettre, dans laquelle il demanda le Tribunat pour *Drusus*. Comme le Sénat s'étoit attendu à cette demande, il avoit prémédité sa réponse pour flatter le Prince avec plus de délicatesse. On décerna des statues au père & au fils, des autels aux Dieux, des Arcs &c. *M. Silanus* proposa, de ne plus dater les actes publics & particuliers sous le nom des Consuls, mais d'y apposer le nom de ceux qui à l'avenir exerceroient la puissance du Tribunat.

(*a*) Tacit. c. 51. Dio, ibid. p. 617. Suet. in Tib. c. 75. (*b*) Tacit. ibid. c. 52—55.

jecte contre ce que nous venons de dire un passage de *Quintilien*, qui vivoit vers ce même tems: cet Auteur dit, *Que la loi, qui défendoit qu'on exécutât un criminel, à moins qu'il n'y eut un intervalle de 30 jours entre la condamnation & l'exécution, étoit sagement établie, l'Accusateur ayant pû se tromper* (1). *Calpurnius Flaccus*, qui écrivit longtems avant *Théodose*, s'exprime en ces termes, *Que le supplice d'un Ravisseur soit differé de 30 jours* (2). La seule solution, que nous puissions apporter à cette difficulté, est que les Copistes ont commis ici une de ces fautes qu'ils ont mille fois commises en d'autres occasions. Peut-être qu'en transcrivant les discours de *Calpurnius* & de *Quintilien*, durant le règne de *Théodose*, ou après ce tems-là, ils inférérent le nombre fixé par la Loi, que ce Prince avoit faite. *Baronius* prétend, que le délai de dix jours devoit avoir lieu pour tous ceux qui étoient condamnés à mort dans toute l'étendue de l'Empire, & infere de là, que *Pilate* viola cette Loi en faisant mourir d'abord notre Sauveur (3). Mais *Godefroi* prouve très bien dans son commentaire sur le Code *Théodosien*, que ni le Décret de *Tibère*, ni la Loi de *Théodose*, ne s'étendit aux Magistrats dans les Provinces avant le tems de *Nicephore Botoniate*, qui imposa à tous les Juges & à tous les Magistrats l'obligation de se conformer à la Loi de *Théodose* (4).

(1) Declam. 303.
(2) Declam. 217.
(3) Annal. 14.
(4) Cod. Th. Tom. III. p. 307.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Avilissement du Sénat.

nat. *Hatérius Agrippa* se rendit encore plus ridicule, en proposant de graver en Lettres d'or les Décrets de ce jour-là. C'est ainsi que les Membres d'un Sénat, qui avoit autrefois décidé du sort des Rois, donné & ôté des Empires, étoient devenus peu à peu une Troupe d'Esclaves, & des objets de mépris, non seulement aux yeux des Peuples étrangers, mais même de ce Prince, dont ils vouloient captiver la faveur par de lâches flatteries. *Drusus*, qui étoit alors en *Campanie*, probablement avec son père, écrivit au Sénat une Lettre de remerciment pour la puissance du Tribunat, que cette compagnie lui avoit accordée, mais ne vint pas à *Rome* pour en être revêtu, comme on l'avoit espéré.

Peu de tems après *Servius Magulinensis*, auquel, en qualité de Prêtre de *Jupiter*, il n'étoit point permis de quitter l'*Italie*, ni même de passer une nuit hors de *Rome*, demanda le Gouvernement d'*Asie*. L'Augure *Lentulus* & quelques autres s'y étant opposés, il fut résolu d'en laisser la décision à l'Empereur. Celui-ci, sans répondre à cette question, modéra les honneurs décernés à *Drusus* au sujet du Tribunat, & traita d'impertinente la proposition de graver ce Décret en Lettres d'or, contre la coutûme.

Le nombre des aziles diminué.

Vers ce même tems la licence des aziles étoit parvenue à tel point dans la *Grèce*, que la plupart des Villes en établissoient où elles vouloient. Les Temples se remplissoient d'Esclaves révoltés contre leurs maitres; de débiteurs qui se défendoient contre leurs créanciers; & de gens accusés de crimes Capitaux. Le Sénat ordonna que ces Villes enverroient leurs titres avec leurs Députés; & tout bien examiné, cette assemblée fit divers arrêts, où parlant avec respect du culte des Dieux, elle ne laissoit pas de modérer les Privilèges de leurs Temples, avec commandement à toutes ces Villes de faire graver la présente ordonnance en des Tables d'airain, qui seroient suspendues dans les Temples de la *Grèce* (*a*). *Suétone* dit que, *Tibère* supprima tous les aziles dans toute l'étendue de l'Empire *Romain* (*b*).

Maladie de Livie.

Pendant que ceci se passoit, *Livie* tomba dangereusement malade, ce qui obligea *Tibère* de hâter son retour à *Rome*, la mère & le fils vivant encore bien ensemble, ou du moins cachant reciproquement leur haine. Car, peu auparavant, *Livie*, dédiant une statue à *Auguste*, avoit mis le nom de son fils après le sien, de quoi l'on croyoit *Tibère* piqué au vif, comme d'un affront fait à la Majesté du Prince, quoiqu'il n'en eût rien témoigné. A l'occasion de la maladie de l'Impératrice, le Sénat décerna des prières, & la célébration des grands Jeux, pour obtenir des Dieux son rétablissement; & les *Pères Conscrits* firent paroitre dans cette conjoncture une si basse adulation, que *Tibère* lui-même en eut honte pour eux (*c*). La prémière fois que le Sénat se rassembla, *Caius Silanus*, Proconsul d'*Asie*, *Cæsius Cordus*, Proconsul de *Crète*, & *Lucius Ennius*, Chevalier *Romain*, furent accusés, les deux prémiers de Peculat, & l'autre de Leze-Majesté, pour avoir converti une statue du Prince en monnoye. A l'accusation de Peculat, intentée à *Silanus* & à *Cordus*, fut ajoutée celle de Haute-Trahison, afin d'empêcher leurs parens & leurs Amis de plaider en leur faveur. Ils furent, l'un & l'autre, trouvés

(*a*) Tacit. ibid. c. 55. (*b*) Sueton. in Tiber. c. 37. (*c*) Idem c. 64.

vés coupables d'extorsion, & condamnés à un bannissement perpétuel, avec confiscation de leurs biens. Mais *Cneius Lentulus* ayant proposé de laisser au fils de *Silanus* les biens venus de sa mère *Cornélie*, qui étoit apparentée aux *Césars*, *Tibère* y consentit; & ajouta, que l'Ile de *Giare*, dans laquelle *Silanus* étoit relegué, étant affreuse, on pourroit changer le lieu de son exil, & releguer le criminel dans l'Ile de *Cythère*; que cette grace ne devoit pas se refuser à un homme de la famille *Junia*, ni aux prières de sa sœur *Torquata*, dont la vertu égaloit celle des anciennes Vestales. Les Sénateurs se rangérent à cet avis, qui n'étoit cependant, à le bien prendre, qu'un artifice, pour cacher ce qu'il y avoit d'odieux dans la conduite qu'il venoit de tenir à l'égard du malheureux Proconsul *. Il n'est pas dit en quel endroit *Cordus* fut relegué. Pour ce qui est de *L. Ennius*, l'Empereur jugea l'accusation ridicule, & ne voulut point permettre qu'on l'intentât. Sur quoi *Ateius Capito*, affectant un air de Liberté, s'écria, que l'Empereur empiétoit sur les Privilèges du Sénat; que c'étoit bien assez que le Prince étouffât son propre ressentiment, sans ôter au Sénat le pouvoir de punir les offenses faites à la République. De pareils traits de flatterie arrachérent plusieurs fois à *Tibère*, au sortir du Sénat, cette exclamation, *Que ces hommes aiment la Servitude!* Le deshonneur, que *Capiton* se fit en cette occasion, fut d'autant plus grand, qu'il avilit non seulement la dignité de Sénateur, mais aussi son propre caractère †, (*a*) qui jusqu'alors avoit été très estimé.

Infame flatterie de Capiton.

La

(a) Tacit. ibid. c. 66—71.

* *Silanus* fut indignement traité dans ce procès. Les meilleurs Avocats de l'*Asie* plaidérent contre lui, & l'accusérent d'extorsion dans son Gouvernement. *Mamercus Scaurus*, Consulaire, *Junius Otho*, Préteur, & *Brutidius Niger*, Edile, ajoutérent à ce Chef d'accusation celui de Lèze-Majesté. *Gellius Poplicola*, Questeur de *Silanus*, & *Paconius*, son Lieutenant, augmentérent le nombre des Accusateurs. Comme on lui imputoit de s'être rendu coupable de Haute-Trahison, personne n'osa plaider sa cause. Il fut donc obligé de parler pour lui-même quoiqu'il ne possédât nullement ce talent. D'ailleurs, étant accablé des interrogations de *Tibère*, dont le geste & la voix le troubloient également, il n'avoit, ni le tems, ni la hardiesse de répondre, & souvent même confessoit ce qu'il auroit pu nier, de peur que le Prince n'eût du dépit de l'avoir interrogé en vain. Pour lui ôter tout moyen de se sauver, ses Esclaves avoient été par ordre de l'Empereur, vendus au Procureur Fiscal, pour pouvoir être appliqués à la Question.

† *Attéius Capito* étoit un des plus savans Jurisconsultes de son tems. Tout ce que nous savons de sa Généalogie, c'est que son Grand-pére servit sous *Sylla*, en qualité de Centurion, & que son Père parvint à la Préture. *Gellius*, *Macrobe*, & *Festus*, lui attribuent plusieurs Ouvragés, savoir, un Commentaire sur les Loix des douze Tables, cent & vingt Livres *de Jure*, dix Livres *de Jure Pontificum*, dix *de Jure Sacerdotum*, un Traité *sur le devoir d'un Sénateur*, & un volume d'*Oeuvres mêlées*. Mais il avilit, dit *Tacite*, ses belles qualités par un esprit d'adulation. *Auguste* l'honora du Consulat pour l'élever au-dessus d'*Antistius Labeo*, autre Jurisconsulte, très-habile, & d'une probité sans égale. Cependant, *Labeon* obtint la Préture; mais sa vertu l'empêcha de parvenir à de plus éminentes Dignités; desorte qu'il fut aussi aimé du Peuple, que son rival en étoit abhorré. Nous ne trouvons point le nom de *Capiton* dans les Tables Consulaires, quoique *Tacite*, dans l'endroit que nous venons de citer, & *Pomponius* dans son Livre *de Origine Juris* (1), assurent qu'il fut élevé au Consulat; d'où nous inférons, qu'il fut un de ces Consuls qu'on nommoit *Suffecti*, à cause qu'on les substituoit à la place de ceux, qui venoient à mourir, ou qui abdiquoient leur charge. *Pigbius*, fait mention d'un ancien marbre trouvé à *Rome*, qui contenoit cette Inscription; *C. Atein. Capitone. C. Vibio. Posthumo. Cos. Vibius*, fut suivant *Pigbius*, Consul l'an de *Rome* 759.

(1) Pomp. p. 1.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

La condamnation de *Silanus* & de *Cordus* fut suivie d'un débat sur un point de Religion, savoir, en quel Temple on mettroit l'offrande, que les Chevaliers *Romains* avoient vouée à la *Fortune Equestre* pour la santé de l'Impératrice. (Car bien que cette Déesse eut plusieurs Temples dans la Ville, il n'y en avoit aucun qui eût ce surnom. Mais s'en étant trouvé un, qui s'appelloit ainsi à *Antium*, il fut résolu d'y porter le don. A l'occasion de cette discussion, *Tibère*, en qualité de Souverain-Pontife, répondit à une question, qui avoit déjà été agitée auparavant touchant *Servius Magulinensis*, Prêtre de *Jupiter*, en rapportant un Décret des Pontifes, fait sous le régne d'*Auguste*. Ce Décret portoit, Que si le Prêtre de *Jupiter* se trouvoit indisposé, il pourroit avec la permission du grand Pontife, s'absenter de *Rome* pour deux jours, pourvu que ce ne fussent pas des jours de Sacrifice, & que cela n'arrivât pas plus de deux fois en une même année. Ainsi il étoit clair, qu'un Prêtre de *Jupiter* ne pouvoit pas s'absenter un an, ni par conséquent être Gouverneur de Province (*a*). Le Gouvernement de l'*Asie* fut, pour cette raison, refusé à *Magulinensis*, & donné au Consulaire, qui étoit le plus ancien après lui. En ce même tems *Æmilius Lépidus* demanda & obtint la permission de rebâtir & d'embellir à ses propres dépens la Basilique * de *Paul Emile*. D'un autre côté l'Empereur entreprit de rebâtir le Théatre de *Pompée*, qui avoit aussi été consumé par le feu, sans lui ôter le nom de *Pompée*, parce qu'il ne restoit personne de cette famille qui fût assez riche pour faire cette dépense. A cette occasion, il loua fort *Séjan*, dont la vigilance, disoit-il, étoit cause, que le feu n'avoit consumé que ce seul Edifice. Le Sénat, toujours adulateur, ordonna que la statue de *Séjan* seroit placée sur ce Théatre (*b*). *Séneque* affirme (*c*), qu'immédiatement après que cette résolution eut été prise, *Crémutius Cordus*, dont nous parlerons dans la suite, s'écria, *A présent le Théatre de* Pompée *est entièrement détruit.*

Tout Prêtre de Jupiter exclus du Gouvernement des Provinces.

Insolente Ambassade de Tacfarinas à Tibère.

Cette année *Tacfarinas*, quittant de nouveau les déserts, qui lui avoient plus d'une fois servi de retraite, parut tout-à-coup dans les fertiles plaines d'*Afrique* à la tête d'une nombreuse armée. Après avoir commis d'affreux ravages, il envoya une Ambassade à *Tibère*, pour menacer ce Prince d'une guerre éternelle, s'il ne lui accordoit pas des terres pour la subsistance de son armée. *Tacite* dit, que *Tibère* ne fut jamais plus outré d'aucune offense, que lui, ou le Peuple *Romain* eût reçue: Ainsi il ordonna à *Junius Blésus*, qu'il continua pour un an dans le Gouvernement d'*Afrique*, de faire les derniers efforts contre un brigand si audacieux & si méprisable.

(*a*) Tacit. ibid. (*b*) Idem ibid. c. 72. (*c*) Senec. ad Martiam. c. 22.

* Les *Basiliques* étoient originairement de spacieuses sales, dans lesquelles les Rois, de qui ces Edifices tirérent leurs noms, administroient la Justice à leurs Sujets. Les *Romains* donnoient ce nom à une espèce de Cour, qui avoit deux rangées de Colomnes, & deux ailes couvertes de Galeries. *Cicéron* parle de la *Basilique* dont il est fait mention ici (1). Suivant cet Ecrivain, *Æmilius Paulus*, étant *Edile*, commença la construction de cet Edifice, qui fut achevé l'an de *Rome* 730 (2). Mais ayant été réduit en cendres, il fut rebâti vingt ans après par un autre *Emile* (3). C'est cette *Basilique* que *Lépidus* demandoit à embellir.

(1) Ad Attic. L. IV. Epist. 17. (2) Dio, L. XLIX. (3) Idem L. LIV.

ble. *Blésus* le chassa par tout devant lui, & le poursuivit jusque dans des lieux Déserts, où il fit son frère prisonnier; mais *Tacfarinas* lui-même eut le bonheur de se sauver, quoique tous les passages fussent occupés par l'Ennemi. Cependant comme la plupart de ses forces avoient été taillées en pièces, & son frère fait prisonnier, *Tibère* tint cette guerre pour finie, & confirma à *Blésus* le titre d'*Impérator*, que ses Troupes lui avoient donné. Ce Général fut le dernier particulier, qui porta ce titre, dont la famille impériale seule resta en possession depuis ce tems-là *. On lui décerna aussi toutes les marques du Triomphe, *Tibère* ayant déclaré que c'étoit en considération de *Séjan*, dont il étoit l'Oncle, quoique, suivant *Tacite*, *Blésus* eut bien mérité tous les honneurs, qu'on lui avoit accordés (a).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Blésus *le met en fuite.*

Il obtient le titre d'Imperator.

Mort de plusieurs personnages illustres.

Cette année moururent trois personnages illustres, savoir *Ateius Capito*, le plus savant Jurisconsulte de *Rome*, dont nous avons parlé ci-dessus; *Asinius Saloninus*, petit-fils d'*Agrippa*; & *Asinius Pollio*, demi-frère de *Drusus*, & fiancé à une des petites-filles de *Tibère* †; & la fameuse *Junie*, Niece de *Caton* d'*Utique*, sœur de *Brutus* ‡, & femme de *Cassius*, trois des plus zélés défenseurs de la Liberté publique. Elle mourut 64 ans après la journée de *Philippes*, dans laquelle son mari perdit la vie. Comme elle étoit prodigieusement riche, son Testament fit grand bruit; car elle laissa des legs à presque tous les grands de *Rome*, mais rien à *Tibère*, qui, bien loin d'être choqué de cette omission, permit qu'on prononçât son oraison funèbre en public, & qu'on l'honorât d'obsèques convenables à son rang. On porta devant le Corps, suivant la coûtume des *Romains*, les images de vingt des plus illustres familles de *Rome*, auxquelles la défunte étoit apparentée; mais pour ce qui est de celles de *Brutus* & de *Cassius*, elles ne parurent point; ce qui donna occasion au Peuple de faire l'éloge de ces deux Héros (b).

Origine Caractère &c. de Séjan.

Sous le Consulat suivant, qui fut celui de *C. Asinius Gallus* & de *C. Antistius Vetus*, le fameux *Séjan* commença à exécuter les noirs desseins qu'il avoit depuis longtems couvés dans son cœur. Comme ce puissant & ambitieux Ministre doit jouer pendant assez longtems un rôle considérable dans cette Histoire, nous croyons devoir dire ici un mot de son origine &

(a) Tacit. ibid. c. 73, 74. (b) Idem c. 75, 76.

* *Lipse* observe sur cet endroit, que le titre d'*Imperator*, quand on le conferoit au Prince, précédoit son nom, comme *Imp. Cæsar Augustus*, au-lieu qu'il n'étoit mis qu'après les noms des Généraux, comme *Junius Blæsus Imp. M. Tullius Cicero Imp.*

† *Asinius Pollio*, qui avoit été un des favoris d'*Auguste*, eut un fils, apellé *Asinius Gallus*, qui, suivant *Lipse* (1), fut surnommé *Saloninus*, d'après de la Ville de *Salone* en *Dalmatie*, qui fut prise par lui ou sous son Consulat. *Saloninus*, ou comme *Tacite* & *Dion Cassius* l'apellent constamment, *Asinius Gallus*, épousa *Vipsania*, la fille d'*Agrippa*, après que *Tibère* l'eut répudiée. Il eut d'elle plusieurs Enfans, savoir, *Asinius Saloninus*, ou *Asinius Pollio*, qui fut Consul de *Rome* l'an 756, *Asinius Agrippa*, & *Asinius Celer*, que *Pline* apelle un homme Consulaire.

‡ *Junius Silanus*, qui fut Consul avec *Licinius Murena*, épousa *Servilie* sœur de *Caton*, & eut d'elle *Tertia* ou *Tertulla*, & la *Junie* dont il s'agit ici.

(1) Lips. in Tacit. Annal. 3. N. 174.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

& de son caractère. *L. Ælius Sejanus* étoit de *Vulsines* en *Etrurie* *, & fils de *Sejus Strabo*, qui, quoique commandant des Gardes Prétoriennes sous *Auguste*, & au commencement du règne de *Tibère*, n'étoit que simple Chevalier (*a*). Sa Mère descendoit d'une illustre famille, savoir celle de *Junia*, ce *Junius Blésus*, qui commandoit les Légions en *Pannonie* dans le tems qu'*Auguste* vint à mourir, & qui se signala après cela en *Afrique* contre *Tacfarinas*, étant son Oncle maternel. Il avoit d'autres parens dans les charges, & même des frères, qui avoient été Consuls (*b*); mais ceux-ci étoient peut-être de la famille *Ælia*, dans laquelle *Séjan*, à ce que nous conjecturons par son nom, fut probablement adopté. Au commencement du règne de *Tibère*, il fut associé à son Père en qualité de Chef des Gardes Prétoriennes, & dès-lors fort avant dans les bonnes graces du Prince. Aussi resta-t-il seul à la tête de ce Corps, quand son Père fut envoyé en *Egypte*, dont le Gouvernement, par une ordonnance d'*Auguste*, ne se donnoit qu'à de simples Chevaliers. Etant encore fort jeune, il fut soupçonné de s'être prostitué pour de l'argent à *Apicius* †. Pour ce qui est de son caractère, voici le portrait que *Tacite* en fait. „ Il s'insinua, par ses „ artifices, si avant dans l'esprit de *Tibère*, que ce Prince impénétrable à „ tous les autres, ne s'ouvroit qu'à lui seul. Ce qui cependant étoit moins „ l'effet de son industrie, que de la colère des Dieux contre l'Empire, au- „ quel sa chute fut aussi funeste, que son élévation. Il avoit le corps fait „ à la fatigue, avec de la hardiesse, de la dissimulation, & du rafinement „ à calomnier les autres. Il étoit complaisant & orgueilleux au même de- „ gré: modeste à l'extérieur, mais au dedans, enivré d'une violente pas- „ sion de règner, qui le rendoit quelquefois libéral jusqu'à la profusion; „ au-lieu que d'ordinaire il employoit l'adresse & la vigilance: qualités „ dangereuses quand elles ne servent pas à des fins honnêtes ".

Cet

(*a*) Tacit. L. IV. c. 1, Dio, L. LVII. p. 616. (*b*) Vell. Patercul. L. c. 127.

* *Juvenal* fait allusion à *Vulsines*, Patrie de *Séjan*, dans les vers suivans:

——— idem populus, si Nurscia Thusco
Favisset, si oppressa foret secura senectus
Principis, hac ipsa Sejanum diceret hora
Augustum, &c.

Car *Nurscia*, ou, comme d'autres écrivent ce nom, *Nortia*, étoit la Divinité Tutélaire de *Vulsines*, comme il paroit par *Tite-Live* (1).

† Les anciens font mention de trois hommes de ce nom, tous fameux *Epicuriens*. Le prémier vivoit du tems de la République, & il en est parlé dans *Athénée* (2). Le second, qui est celui dont il s'agit ici, vivoit sous les règnes d'*Auguste* & de *Tibère*, & le troisième, à ce qui paroit par *Suidas*, sous le règne de *Trajan*. Le second se distingua le plus par sa friandise; car après avoir dépensé un bien immense en rafinemens de bonne chère, quand il n'eut plus que dix Millions de petits Sesterces, il aima mieux se donner la mort, que de retrancher quelques-unes des dépenses ordinaires de sa table. Tout ce que les Forêts, les Mers, & les Rivières produisoient de plus exquis, étoit, dit *Appien* le Grammairien, journellement servi sur sa table (3). Il est apellé par *Pline*, *Nepotum omnium altissimus Gurges*. *Sénèque*, son contemporain, nous apprend, qu'il composa un Livre sur l'Art de faire la Cuisine (4). Un Traité, *de re culinaria*, fut trouvé par *Albanus Torinus* dans l'Ile de

Magne.

(1) Liv. L. VII.
(2) Athen. L. IV. c. 20.
(3) Idem ibid.
(4) Senec. de Consol. ad Albin.

Cet ambitieux favori, se voyant élevé par son Maître aux prémiers postes de l'Empire, songea à s'élever plus haut encore. La prémière démarche, qu'il fit dans cette vue, fut de gagner l'affection des Gardes Prétoriennes, qui étoient sous son commandement. Jusqu'alors elles avoient été dispersées çà & là aux environs de *Rome*, & dans cette Capitale. *Séjan*, prenant pour prétexte, que des Soldats, épars de cette manière, se débauchoient facilement, obtint permission de l'Empereur de les rassembler en un Camp, afin de leur faire mieux garder la Discipline Militaire. Dès-que ce Camp fut achevé, il s'attacha à se concilier la faveur des Soldats par son affabilité, & sa conduite obligeante; pour ce qui est des Tribuns & des Centurions, ils étoient tous placés de sa main. Après avoir ainsi fait entrer dans ses intérêts ce rédoutable Corps, l'élite des forces *Romaines*, son prémier soin fut de se former un parti dans le Sénat, ce qui ne rencontra pas de grandes difficultés pour un homme, qui disposoit à son gré des revenus & des charges; car aucun Sénateur, quelque distingué qu'il fût par ses talens ou par sa naissance, ne pouvoit rien obtenir que par le canal de *Séjan* (*a*). On prétend, qu'il étoit venu à bout de gagner les femmes de tous les grands de *Rome*, en promettant à chacune d'elles en particulier de l'épouser, quand il seroit en possession de la Puissance Souveraine. Cette promesse les engagea à contribuer à son aggrandissement, & à lui reveler tous les sécrets de leurs maris (*b*). Il eut bien soin aussi de cultiver l'amitié des Affranchis de l'Empereur (*c*). Dans ce même tems *Tibère*, d'ailleurs très habile, au-lieu de diminuer la puissance excessive de son favori, ne cessoit de le nommer dans les discours, qu'il adressoit au Peuple & au Sénat, le compagnon de ses travaux, permettant que ses images fussent revérées dans les places publiques, & même dans les endroits où l'on gardoit les Aigles des Légions (*d*). Car l'image de *Séjan* se trouvoit dans les Drapeaux de toutes les Légions, à l'exception de celles, qui étoient alors en *Syrie*, qui refusérent d'imiter un si honteux exemple (*e*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Mais le projet, que *Séjan* avoit conçu de s'emparer de la Puissance souveraine, rencontra de grands obstacles, quand il fut question de l'exécuter. La famille Impériale étoit nombreuse; le fils de *Tibère* avoit déjà atteint l'âge viril; & l'on pouvoit presque en dire autant des enfans de *Germanicus*, son fils par adoption. Tout ceci n'intimida point *Séjan*. Mais comme il auroit été dangereux de détruire tout d'un coup toute la race Imperiale, il résolut d'y aller par degrés, & de commencer par *Drusus*, qui

Ses desseins contre Drusus.

(*a*) Tacit. L. III. c. 2.
(*b*) Dio, L. LVII. p. 669.
(*c*) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 8.
(*d*) Tacit. L. III. c. 2.
(*e*) Sueton. in Tiber. c. 48.

Maguelonne près de *Montpellier*, en 1529, & imprimé à *Basle* douze ans après sur une autre Copie du même Traité, qui avoit été trouvée cent ans auparavant sous le Pontificat de *Nicolas V*. Le nom de *M. Cælius Apicius* étoit à la tête de l'un & de l'autre de ces Manuscrits; mais *Vossius* prétend, que cet *Apicius* a vécu longtems après le fameux *Epicurien* de ce nom, dont le Livre *de irritamentis Gulæ & de Juscellis*, sont mentionnés par *Sénèque* (1), par *Isidore* de *Seville* (2), & par l'ancien Scholiaste de *Juvenal*.

(1) Senec. ibid.
(2) Isidor. L. XX, de Orig. c. 4.

qui s'étoit en dernier lieu quérellé avec lui *, & lui avoit même donné un soufflet. Après avoir reçu cet affront, *Séjan* examina comment il pourroit s'y prendre pour se venger, & résolut enfin de s'adresser à *Livie*, femme de *Drusus*, & sœur de *Germanicus*. Il feignit de sentir pour elle une violente passion, l'engagea à répondre à ses désirs criminels, & la fit consentir ensuite, sans aucune difficulté, à la mort de son mari. C'est ainsi qu'une femme, qui avoit *Auguste* pour grand Oncle, l'Empereur pour beau-père, & qui étoit Mère de plusieurs enfans, se souilla, elle, ses ancêtres, & ses descendans, & sacrifia sa fortune présente à des espérances criminelles & incertaines, que lui donnoit un adultere étranger; car *Séjan* lui avoit promis de la faire monter sur le Trône en l'épousant. *Eudème*, Médecin & confident de *Livie*, fut admis au sécret, sa profession servant de prétexte aux entretiens fréquens, qu'il avoit avec elle; & *Séjan*, pour convaincre *Livie* de la sincerité de ses intentions, & l'engager par là à se défaire de son mari, répudia *Apicata*, sa femme, quoiqu'il eût eu d'elle trois enfans. Mais le crime de faire périr *Drusus* étoit si noir, que *Livie*, & *Séjan* lui-même, eurent peine à en soutenir l'idée, quand il fut question de l'exécuter (*a*).

Il débauche sa femme.

Dans ce même tems le second fils de *Germanicus*, nommé *Drusus*, ayant pris la robe virile, le Sénat lui décerna les mêmes honneurs qui avoient été décernés à son frère *Neron*. A cette occasion *Tibère* fit le panegyrique de ce jeune homme, comme aussi de son fils *Drusus*, dont il fit valoir particulièrement l'affection pour les enfans de son frère †. Cet éloge ne servit

Il fait empoisonner Drusus.

(*a*) Tacit. L. III. c. 3.

* *Drusus* se plaignoit, & n'avoit certainement pas tort, que dans le tems que lui, fils de l'Empereur, étoit à la fleur de son âge, un autre partageât en quelque sorte l'Autorité Souveraine. *Séjan*, disoit-il, a déjà formé un Camp pour ses Gardes, afin de leur donner ses ordres avec plus de facilité: les Soldats dépendent de lui; sa Statue est dressée sur le Théatre de *Pompée*. Le sang des *Drusus* sera mêlé avec celui de *Séjan* dans ses descendans. Que reste-t-il à faire, sinon de le revêtir de l'Autorité suprême, pendant que le fils de l'Empereur n'a aucune part au Gouvernement?

† *Tacite* dit, que *Tibère*, en finissant son discours, parla aux *Pères Conscrits* du dessein qu'il avoit d'aller visiter les Provinces. Ce Prince prit pour prétexte le besoin de faire de nouvelles levées, pour recruter les Légions, qui restoient vuides, par le renvoi d'une multitude de Vétérans. Il fit aussi le dénombrement des Légions, & des Provinces qu'elles défendoient. Comme ce détail sert à montrer, quelles forces les *Romains* avoient alors, quels Rois pour Alliés, & quelles étoient les bornes de l'Empire, il ne sera pas inutile de l'insérer ici.

Deux Armées navales, l'une à *Misène*, & l'autre à *Ravenne*, gardoient les deux Mers *Italiques*. La côte voisine des *Gaules* étoit défendue par les Galères, qu'*Auguste* avoit prises à la bataille d'*Actium*, & envoyées à *Frejus* avec une Chiourme nombreuse. Mais la principale défense de l'Empire consistoit en huit Légions, qui gardoient le *Rhin* contre l'invasion des *Allemans*, & la mutinerie des *Gaulois*. Trois autres Légions, tenoient en bride l'*Espagne* nouvellement subjuguée. Le Peuple *Romain* avoit donné la *Mauritanie* au Roi *Juba*, & mis deux Légions dans le reste de l'*Afrique*, & deux autres dans l'*Egypte*: & tout ce grand espace qu'il y a depuis la *Syrie* jusqu'à l'*Euphrate*, étoit gardé par quatre Légions. *Rhémetalcès* & les Enfans de *Cotys* possédoient la *Thrace*. Quatre autres Légions campoient sur les bords du *Danube*, deux dans la *Pannonie* & deux dans la *Mœsie*. La *Dalmatie* en avoit aussi deux, qui, de la manière dont ce Pays est situé, servoient de rempart aux autres, & pouvoient en cas de besoin, venir promtement en *Italie*. *Rome* ne laissoit

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

ſervit qu'à irriter la fureur de *Séjan*, qui, ne voulant plus différer l'exécution de ſon exécrable projet, ordonna à *Eudème* de préparer un poiſon lent, pour que la mort du jeune Prince parût être l'effet d'une maladie de langueur. Le poiſon lui fut donné par l'Eunuque *Lygdus*, un de ſes Affranchis, ce qu'on ne ſçut que huit ans après, comme nous le verrons dans la ſuite. *Druſus* languit pendant quelque tems, & mourut enſuite.

Tibère affecte de n'être ébranlé ni de la maladie ni de la mort de ſon fils. Son diſcours au Sénat.

Durant tout le cours de ſa maladie *Tibère* ne montra aucun trouble d'eſprit, affectant, dit *Tacite*, de paroitre inébranlable; & quand il fut mort, cet Empereur, ſans attendre même la cérémonie des funerailles, entra au Sénat, où trouvant les Conſuls aſſis ſur des ſiéges ordinaires, en ſigne de douleur, il les fit ſouvenir de leur dignité, & monter à leurs places. Puis étouſant ſes ſanglots, il dit, „ Qu'il n'ignoroit pas qu'on le pouvoit blamer de s'être préſenté au Sénat dans une douleur ſi recente; que la „ plupart de ceux, qui étoient dans l'affliction, ne voyoient le jour qu'à „ regret, & n'écoutoient qu'avec peine les conſolations de leurs parens, „ ſans que pour cela ils dûſſent être accuſés de foibleſſe; mais que pour „ lui il étoit venu chercher un ſoulagement plus efficace dans le ſein de „ la République ". Il déplora enſuite la ſituation de la famille Impériale, l'âge avancé de ſa Mère, la tendre jeuneſſe de ſes petits-fils, & ſa propre caducité, & demanda, qu'on fit entrer les enfans de *Germanicus*, comme l'unique ſoulagement à ſes maux. Les Conſuls ſortirent pour aller querir *Neron* & *Druſus* & les ayant encouragés, les menérent à l'Empereur.

Il recommande au Sénat les fils de Germanicus.

Ce Prince les prenant par la main, parla au Sénat en ces termes. „ *Pères* „ *Conſcrits*, quand ces enfans eurent perdu leur Père, je les mis entre les „ mains de leur Oncle, & le priai, quoiqu'il fût lui-même Père de famil- „ le, d'en prendre autant de ſoin que des ſiens propres, pour en faire un „ nouvel appui à ſa maiſon, & à la poſtérité des *Céſars*. Maintenant que „ *Druſus* eſt mort, j'ai recours à vous, & vous conjure en préſence des „ Dieux & de la République, de recevoir ſous votre protection les petits- „ fils d'*Auguſte*, & de remplir mon devoir & le votre envers eux ". Se tournant alors vers les deux fils de *Germanicus*: „ Ces Sénateurs, leur dit- „ il, vous tiendront lieu de Péres, mes enfans; vous êtes d'une naiſſance, „ qui fait regarder à la République vos biens, & vos maux comme les ſiens ". Si *Tibère* eût fini là ſon diſcours, toute l'Aſſemblée reſtoit pleine de compaſſion & d'admiration pour lui. Mais comme il ſe mit à repeter une choſe, dont on s'étoit déjà moqué pluſieurs fois, ſavoir, qu'il vouloit rendre le gouvernement aux Conſuls, ou à tout autre qui voudroit s'en charger,

laiſſoit pas cependant d'avoir ſa Milice particulière, compoſée de trois Cohortes entretenues par la Ville, & de neuf compagnies de Gardes. Outre cela, les *Romains* avoient à leur diſpoſition les Galères & les Troupes Auxiliaires de leurs Alliés. On peut juger par cette énumération de la puiſſance de l'Empire *Romain* en ce tems-là.

Pour ce qui eſt du deſſein de *Tibère* d'aller viſiter les Provinces, *Suétone* affirme, que tous les ans il projettoit un pareil voyage, & en ordonnoit les préparatifs. Il permit même un jour qu'on fit des vœux pour ſon bon voyage & ſon heureux retour, ſans ſortir pour cela de *Rome*; ce qui lui fit donner le ſobriquet de *Callipedes*, c'eſt-à-dire, d'un homme, qui ſuivant le proverbe *Grec*, couroit toujours ſans avancer (1).

(1) Sueton. in Tiber. c. 38.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

ger, il ôta toute croyance à ce qu'il avoit même dit de plus véritable & de plus touchant (*a*). Avant que l'Assemblée se séparât, elle décerna les mêmes honneurs à la Mémoire de *Drusus* qui avoient été décernés à celle de *Germanicus*, avec beaucoup d'autres encore, selon la coutûme de la flatterie, qui aime à rencherir. Les obsèques furent pompeuses par la multitude des Images qui y furent portées. On y voyoit *Enée*, fondateur prétendu de la famille des *Jules*; tous les Rois d'*Albe*, & *Romulus* fondateur de *Rome*; ensuite la Noblesse des *Sabins*, *Attus Claudius*, & tous les autres ancêtres de *Drusus*.

Honneurs décernés à Drusus.
Ses obsèques.

Tibère prononça lui-même l'Oraison funèbre de son fils que le Sénat & le Peuple écoutérent avec un air de profonde tristesse, pour mieux cacher la joye sécrete qu'ils avoient de voir la maison de *Germanicus* rapprochée du Trône. D'ailleurs, *Drusus* étoit généralement haï, tout le monde le regardant comme un homme cruel *, passionné, & adonné à toute sorte de débauche †. Cependant, il avoit vécu en bonne intelligence avec *Germanicus*, après la mort duquel il s'étoit toujours montré bien intentionné en faveur de ses enfans. Il laissa après lui deux fils jumeaux, dont l'un ne lui survecut guères; l'autre, nommé *Tiberius Nero Gemellus*, vecut jusqu'au règne de *Caius*, qui le fit mourir. *Tibère*, s'il en faut croire *Suétone* (*b*), les méprisoit l'un & l'autre, doutant qu'ils fussent réellement fils de *Drusus*. Immediatement après la cérémonie des funerailles, l'Empereur reprit ses occupations ordinaires, & répondit aux Ambassadeurs des *Troyens*, qui vinrent le complimenter sur la perte de son fils, qu'il prenoit aussi beaucoup,

Ses Descendans.

(*a*) Tacit. ibid. c. 8.

(*b*) Sueton. in Tiber. c. 62.

* *Tacite* & *Dion Cassius* rapportent divers traits de la cruauté de *Drusus*. Le prémier de ces Ecrivains assure, qu'un jour, qu'il présidoit à un spectacle de Gladiateurs, qu'il donnoit au Peuple conjointement avec *Germanicus*, il témoigna tant de plaisir à voir couler le sang des combattans, que son Père ne pût s'empêcher de lui en faire des reproches. *Dion Cassius* dit, que des épées bien affilées s'apelloient *Gladii Drusiani*. Celui, qui donnoit un spectacle de Gladiateurs, examinoit, à ce que *Lipse* observe, les armes des combattans, avant qu'ils en vinssent aux mains; & *Drusus* n'approuvoit en pareille occasion que des sabres bien affilés. De là l'épithète de *Drusiani*. *M. Antonin* en agit dans la suite d'une manière bien plus humaine, en n'approuvant, en pareille occasion, que des épées émoussées, & incapables de faire de profondes blessures. Outre cela, *Drusus* étoit suivant *Dion*, extrêmement colère, & prêt à frapper indistinctement tous ceux qui l'offensoient.

Ce fut cette disposition qui lui fit donner le sobriquet de *Castor*, que les Anciens regardoient comme un grand Batteur de son métier.

† *Tacite* dit, qu'à l'occasion de la mort de *Drusus* il courut un bruit, que *Tibère*, à l'instigation de *Lygdus*, présenta le poison à son fils. L'*Eunuque*, suivant ce bruit, avoit rapporté en grand secret à l'Empereur, que son fils vouloit l'empoisonner, & qu'il se gardât bien du prémier coup qu'on lui serviroit à boire, lorsqu'il mangeroit chez *Drusus*; que *Tibère*, en conséquence de cet avis, avoit au commencement du repas, donné son verre à *Drusus*, qui ne se doutant de rien l'avoit vuidé sans façon; comme font les jeunes gens; ce qui augmentant le soupçon avoit fait croire, que pressé de la honte de se voir decouvert & de la crainte d'être puni, il s'étoit donné la mort, qu'il préparoit à son Père. Notre Historien rejette ce narré comme entièrement fabuleux. Car qui est l'homme, dit-il, de prudence médiocre, qui voulût présenter de sa propre main du poison à son fils, sans l'avoir ouï. Il auroit, sans doute, fait appliquer à la question celui, qui lui avoit servi à boire, pour savoir l'Auteur de cet attentat.

coup de part au malheur qu'ils avoient eu de perdre un aussi vaillant homme qu'*Hector* (*a*).

Depuis l'Etablissements de l'Empire Romain, &c.

Quand *Séjan* vit les meurtriers de *Drusus* impunis, il songea à se défaire des fils de *Germanicus*, dont la succession à l'Empire étoit infaillible. Comme la voye du Poison avoit de grandes difficultés, il commença par reveiller l'ancienne haine que *Livie* portoit à *Agrippine*, en portant d'un autre côté ceux, qui avoient le plus d'accès auprès d'*Agrippine*, à irriter sans cesse son humeur hautaine par des discours & des conseils violens.

Séjan *songe à détruire* Agrippine *& ses enfans.*

Cependant, *Tibère* cherchoit sa consolation dans l'expédition des affaires. A sa requisition, le Sénat déchargea pour trois ans de Tributs la Ville de *Cibira* en *Asie*, & celle d'*Egire* en *Grèce*, toutes deux ruinées par un tremblement de terre. *Vibius Serenus*, Proconsul de l'*Espagne Ultérieure*, convaincu de Gouvernement arbitraire dans sa Province, fut relegué en l'Ile d'*Amorgos*. Mais *Carsius Sacerdos* & *Caius Gracchus* *, accusés d'avoir fourni du blé à *Tacfarinas*, furent absous (*b*).

Vibius Serenus *accusé & condamné.*

Cette année enfin, après plusieurs plaintes faites par les Préteurs contre les Boufons & les Comédiens, & presque toujours inutilement, *Tibère* déclara au Sénat, que ces acteurs faisoient en public beaucoup de choses, qui tendoient à la sédition, & qu'allant par les maisons, ils y corrompoient les mœurs par leurs saletés; que la danse des *Osques*, la même que l'*Atellane*, dont nous avons parlé ci-dessus (*c*), étoit devenue si dissolue, & avec cela tellement à la mode, qu'il n'y avoit plus que l'Autorité du Sénat, qui la pût reprimer. Sur ces plaintes de l'Empereur, les baladins & les farceurs furent chassés de l'*Italie* (*d*), avec défense, s'il en faut croire *Dion Cassius* (*e*), d'exercer leur profession dans aucun endroit de l'Empire.

Les farceurs chassés de l'Italie.

Cette même année la mort ravit à l'Empereur un des deux jumeaux de *Drusus*, & un Ami, dont la perte ne lui fût pas moins sensible que celle de son petit-fils. C'étoit *Lucilius Longus*, le compagnon de sa bonne & de sa mauvaise fortune; & l'unique de tous les Sénateurs, qui l'avoient suivi dans sa retraite à *Rhodes*. C'est pourquoi, bien que ce fût un homme nouveau, le Sénat lui décerna des funerailles de Censeur, & une statue, qui lui seroit dressée aux dépens du public dans la place d'*Auguste*. Car toutes les affaires se passoient encore par le Sénat, & *Lucilius Capito*, Procurateur de l'Empereur en *Asie*, fut obligé d'y venir défendre sa cause contre les accusations de cette Province: *Tibère* protestant avec serment, qu'il ne lui avoit donné d'autre commission que de recevoir ses revenus particuliers, & de commander à ses Esclaves; & que s'il avoit usurpé l'Autorité de

Lucilius Capito *condamné.*

(*a*) Sueton. ibid. c. 52.
(*b*) Idem ibid. c. 13.
(*c*) Hic supr. T. VIII. p. 241.
(*d*) Tacit. ibid. c. 14. Sueton. in Tib. c. 37.
(*e*) Dio, L. LVII. p. 617.

* *Caius Gracchus* étoit fils de *Sempronius Gracchus*, qui, en punition de ses amours avec *Julie*, avoit été relegué par *Auguste* dans l'Ile de *Cercine*, où il fut assassiné dans la suite par ordre de *Tibère*. Quand il quita l'*Italie*, il prit avec lui son fils *Caius* qui fut élevé dans le lieu de son exil parmi des bannis, & des gens qui n'avoient aucune connoissance des arts libéraux. Depuis il gagna sa vie à trafiquer en *Afrique* & en *Sicile*. Mais nonobstant la bassesse de sa profession, la splendeur de son origine l'auroit perdu, si *Elius Lamia*, & *Lucius Apronius*, successivement Proconsuls d'*Afrique*, n'eussent protegé son innocence.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Temple decerné à Tibère.

de Préteur, il avoit outrepassé ses ordres. De sorte qu'après les informations faites, l'accusé fut condamné. En reconnoissance de la bonne justice, que le Prince leur avoit rendue en cette affaire, & l'année précédente dans celle de *Silanus*, les Villes de l'*Asie* décernérent un Temple à *Tibère*, à *Livie*, & au Sénat, qui l'ayant accepté en furent remerciés par *Néron*, dont la harangue fut écoutée avec d'autant plus de joye, qu'on croyoit voir & entendre *Germanicus* même (*a*). Ce Temple fut bâti à *Smyrne*, & achevé trois ans après (*b*). Vers la fin de cette année *Servius Maluginensis* étant venu à mourir, *Tibère* proposa d'élire un Prêtre de *Jupiter* en sa place. Cette prétrise fut donnée au fils de *Maluginensis*, & *Cornélie* nommée supérieure des Vestales à la place de *Scantia*, qui étoit pareillement venue à mourir. La nouvelle supérieure fut regalée d'un don de deux mille grands Sesterces, & le même arrêt portoit, que *Livie* seroit assise parmi les Vestales toutes les fois qu'elle viendroit au Théatre (*c*), dont la place, à ce que *Suétone* nous apprend, étoit vis-à-vis du Tribunal du Préteur (*d*), aucune Dame, de quelque rang qu'elle pût être n'ayant de place particuliere, mais toutes étant assises ensemble pêle-mêle, dans un endroit séparé de celui où étoient les hommes, en conséquence des reglemens faits à cet égard par *Auguste*.

Tibère témoigne un manque d'affection pour les enfans de Germanicus.

L'année suivante, *Sergius Cornelius Cethegus* & *L. Visellius Varro* étant Consuls, les Pontifes, & à leur exemple les autres Prêtres, firent des vœux pour l'Empereur & recommanderent en même tems aux Dieux *Neron* & *Drusus*. *Tibère*, irrité de ce qu'on le mettoit dans une espece d'égalité avec deux enfans, envoya querir les Pontifes & leur demanda, s'ils en avoient agi ainsi pour obeir aux prieres, ou aux menaces d'*Agrippine*; & quoiqu'ils niassent qu'*Agrippine* eût la moindre part à cette affaire, il leur fit une reprimande. Ce Prince adressa ensuite un discours au Sénat pour l'avertir de prendre garde à ne point enorgueillir les jeunes gens par des honneurs au-dessus de leur âge & de leur mérite.

Sejan, qui ne perdoit aucune occasion d'animer *Tibère* contre *Agrippine*, profita de celle-ci pour insinuer à l'Empereur, que *Rome* étoit partagée en deux factions, dont l'une se déclaroit hautement pour *Agrippine*, & qu'il n'y avoit d'autre reméde à ce mal, que de punir de mort un ou deux des plus mutins. *Tibère*, trompé par son perfide favori, résolut aussi-tôt d'exterminer tous les partisans de la maison de *Germanicus*, dont les principaux étoient *C. Silius* & *Titius Sabinus*. Ce fut par eux qu'on jugea à propos de commencer. Quelques autres causes, indépendantes de l'attachement de *Silius* aux intérêts d'*Agrippine*, contribuérent à sa perte. Il avoit commandé pendant sept ans une puissante Armée, & obtenu, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, les honneurs du Triomphe, comme une récompense de ses exploits en *Allemagne*; ce fut à lui que l'Empire eut l'obligation de la défaite de *Sacrovir*. Mais il s'étoit trop vanté d'avoir contenu ses Soldats dans l'obéissance, pendant que d'autres Légions s'étoient

Caius Silius accusé.

(*a*) Tacit. L. III. c. 15.
(*b*) Dio, L. LVII. p. 607.
(*c*) Tacit. ibid. c. 16.
(*d*) Sueton. in Aug. c. 41.

soient révoltées. Ces Discours avoient aigri l'Empereur, qui, mortifié de ne pouvoir pas payer un si grand service, se détermina à s'en venger. La femme de *Silius*, nommée *Sosia Galla*, contribua aussi beaucoup à sa ruine, par les liaisons d'amitié qu'il y avoit entre *Agrippine* & elle. On les attaqua donc tous deux, en laissant *Sabinus* pour une autre fois. Le Consul *Varron* les prit à partie, pour faire plaisir à *Séjan*, & accusa * *Silius* d'avoir été longtems sans avertir de la révolte de *Sacrovir*, parce qu'il en étoit complice; & d'avoir abusé de sa victoire par des concussions. L'avarice & les rapines de sa femme lui furent aussi objectées. *Silius*, pour ne point prendre une peine inutile, se contenta de marquer en peu de mots, qu'il n'ignoroit pas d'où partoit le coup. Ils furent tous deux déclarés coupables de Leze-Majesté. *Silius* prévint sa condamnation par une mort volontaire; ce qui n'empêcha point que ses biens ne fussent confisqués, contre la coutûme constante d'*Auguste*, qui laissoit le bien aux enfans de ceux qui mouroient avant qu'il y eût de sentence prononcée contre eux, soit que leur mort fût naturelle ou volontaire. Sa femme *Sosia* fut bannie, à la requisition d'*Asinius Gallus*, qui vouloit aussi, que l'on confisquât la moitié de ses biens, & qu'on laissât l'autre moitié à ses enfans. *Marcus Lépidus* opina à ne donner que la quatrième partie de ses biens aux accusateurs, conformément à la Loi, & à laisser tout le reste aux enfans. Notre Historien ne dit pas quel de ces deux avis l'emporta. *Cotta Messalinus* proposa, à cette occasion, qu'il fût ordonné par le Sénat, que les Magistrats envoyés dans les Provinces seroient punis pour les crimes de leurs femmes, comme s'ils les avoient commis eux-mêmes. Comme *Ulpien* fait mention de ce Décret, nous avons cru pouvoir supposer qu'il fut fait cette année, quoique cet Ecrivain en parle comme déjà passé quelques années auparavant.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il prévient sa condamnation par une mort volontaire.

On entama ensuite le procès de *Calpurnius Piso*, que *Quintus Granius* accusoit de lui avoir tenu en secret des discours offensans pour l'Empereur, d'avoir du poison dans sa maison, & d'entrer au Sénat avec un poignard sous sa robe. Ce dernier Article fut supprimé, comme trop énorme pour être crû. Les autres crimes, qu'on lui imputoit, n'étoient pas moins faux; mais heureusement pour lui, il mourut de mort naturelle, avant que d'avoir été condamné †.

Chefs d'accusation intentés à Calpurnius Piso.

Dans ce même tems, on porta plainte devant le Sénat contre *Cassius Séverus* ‡, qui, aprés avoir été relegué dans l'Ile de *Crète*, en punition de

Cassius Séverus relegué dans l'Ile de Seriphe.

* *Tacite* dit, que *Silius* ayant demandé du délai jusqu'à ce que son Accusateur eût fini son Consulat, *Tibère* s'y opposa, alleguant pour raison de son refus, que si les Magistrats ordinaires avoient le droit d'apeller en Justice des particuliers, il ne falloit pas ôter ce droit aux Consuls, dont les veilles assuroient le repos de l'Empire.

† *L. Calpurnius Piso*, homme ferme & courageux, avoit, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, menacé de quiter *Rome*, & de se retirer dans quelque coin de la terre, pour se soustraire à la malice des Délateurs. *Tibère* souffrit non seulement ce trait de vivacité, mais tâcha même d'adoucir *Pison* par de bonnes paroles. Dans la suite ce même *Romain* attaqua *Urgulanie* en Justice, & ne se désista point de son droit, quoique le Palais même de l'Empereur servît d'azile à *Urgulanie*. *Tibère* dissimula encore, mais ne pardonna pas ce nouveau trait d'audace.

‡ *Auguste* fut le prémier, comme nous l'avons observé qui rangea des écrits & de simples

de ses écrits satyriques, n'étoit pas devenu plus sage dans le lieu de son exil. Ainsi il fut confiné pour le reste de ses jours dans l'Ile inhabitable de *Sériphe*, dont nous avons donné la description dans un autre endroit (*a*).

Plautius Silvanus *prévient sa condamnation par une mort volontaire.*

Environ le même tems le Prêteur *Plautius Silvanus* précipita sa femme *Apronia* par une des fenêtres de son apartement. *L. Apronius*, son beau-pére, le mena devant l'Empereur auquel il répondit tout troublé que la chose étoit arrivée pendant qu'il dormoit, comme si sa femme s'étoit précipitée de son propre mouvement. *Tibère*, sans perdre de tems va chez *Silvanus* & visite sa chambre, où se voyoient les traces d'une personne trainée par force. Le Sénat, auquel ce Prince en fit son rapport, donna aussi-tôt des juges au criminel. *Urgulanie*, son ayeule, favorite de *Livie*, voyant qu'il n'y auroit pas moyen de sauver son petit-fils, lui envoya un poignard, à ce qu'on crut par le conseil de *Tibère*. C'étoit lui conseiller tacitement de prévenir sa condamnation. Mais *Silvanus*, n'ayant pas le courage de se plonger le poignard dans le sein, se fit ouvrir les veines. Après sa mort, *Numantine*, sa prémière femme, qu'il avoit repudiée pour épouser *Apronia*, fut accusée de lui avoir troublé l'esprit par sortilege & par poison; mais les juges la déclarérent innocente (*b*).

Tacfarinas *défait & tué.*

Cette année délivra enfin les *Romains* de la longue guerre, qu'ils avoient eue contre *Tacfarinas*, qui fut défait & tué par *P. Dolabella*, Proconsul d'*Afrique*, avec le secours de *Ptolemée*, Successeur de son père *Juba* au Trône de *Mauritanie*. Le Proconsul demanda les ornemens du Triomphe, qu'on avoit accordés aux trois Généraux précédens qui avoient été chargés du soin de cette guerre, mais *Tibère* lui refusa sa demande par complaisance pour *Séjan*, qui craignoit de voir éclipser la gloire de son Oncle *Blésus*. *Dolabella* revint à *Rome* avec un grand nombre d'illustres prisonniers, parmi lesquels se trouvoit le fils de *Tacfarinas*. Il avoit même à sa suite des Ambassadeurs, que les *Garamantes* envoyoient au Sénat pour demander pardon d'avoir assisté le Prince *Numide*. Et comme *Ptolemée* avoit donné des preuves de son affection pour le Peuple *Romain* pendant cette guerre, les *Pères Conscrits* lui envoyérent par un Sénateur, le Sceptre d'Ivoire & la Robe Triomphale: présens, que la République faisoit autrefois aux Rois,

(*a*) Supr. T. V. p. 503.

(*b*) Tacit. ibid. c. 15——22.

ples discours dans la classe des choses par lesquelles en pouvoit se rendre coupable de Haute-Trahison. Ce qui l'engagea principalement à en agir ainsi fut l'insolence de *Cassius Severus*, qui avoit déchiré dans ses écrits les personnages les plus Illustres de *Rome*, tant de l'un que de l'autre sexe. C'étoit un homme de néant, mais bon Orateur. Outre ses Satyres, il composa aussi une Histoire, citée par *Suétone* (1) & par *Tertullien* (2). *Sénèque* parle de lui avec éloge (3). *Tacite* nous apprend, qu'il passa le reste de sa vie parmi les cailloux de l'Ile de *Sériphe*, ce qui s'accorde avec ce que nous lisons dans *Eusèbe*, savoir, que *Cassius Severus*, fameux Orateur, mourut de misère la vingt & sixième année de son exil, ayant été reduit à une telle pauvreté, qu'il n'avoit pas même de quoi couvrir sa nudité (4). Suivant *St. Jérôme*, il mourut de misère la huitième année de son exil (5).

(1) In Vitell. c. 2.
(2) Tertul. in Apolog.
(3) Controvers. 3. lnit.
(4) In Chron.
(5) Hier. in Chron.

Rois, qui étoient ses Amis & ses Alliés (*a*). La même année un certain *Titus Curtisius*, autrefois Soldat des Gardes pensa allumer une guerre civile, en invitant tous les Esclaves à la Liberté par des placards affichés publiquement. Mais ce tumulte fut heureusement étouffé dans sa naissance, *Curtisius*, & ses principaux partisans, ayant été pris, & menés de *Brindes*, où la scene se passoit à *Rome*, dont les habitans étoient dans la dernière consternation, à cause du nombre prodigieux de leurs Esclaves (*b*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Guerre étouffée dans sa naissance.

Durant le même Consulat, on vit un exemple de cruauté inouie, qui pourroit seul suffire pour faire détester à jamais la mémoire & le regne de *Tibère*. *Vibius Sérenus*, Proconsul de l'*Espagne Ultérieure*, fut condamné, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, comme coupable de malversation, & relegué dans l'Ile d'*Amorgos*. Ce malheureux Proconsul fut ramené du lieu de son exil à *Rome*, étant accusé par son fils de crime de Leze-Majesté. Le Père parut devant le Sénat avec un visage hideux, un habit tout sale, & des fers aux mains, pendant que son fils, avec un visage gai, & des habits très-propres, faisoit en même tems le dénonciateur & le témoin, disant, que son père avoit conspiré contre le Prince, & envoyé des gens dans les Gaules pour y allumer la guerre. Il chargea aussi *Cécilius Cornutus*, Prétorien d'avoir fourni de l'argent aux conspirateurs. *Cornutus*, quoiqu'innocent, ne sçut pas plutôt qu'on l'accusoit, que se regardant déjà comme perdu, il se tua lui-même. Mais *Sérenus*, se tournant vers son fils, & secouant ses chaines, implora la vengeance des Dieux, & les pria, les yeux baignés de larmes, de permettre qu'il retournât à son exil, pour être loin d'une Ville, où il se faisoit de pareilles procédures; & de punir quelque jour un fils si dénaturé. Il protesta aussi, que *Cornutus* étoit innocent, & avoit pris l'épouvante sur de faux bruits; & qu'il seroit aisé de savoir la vérité, si on lui nommoit les autres complices, n'étant pas croyable, que s'il eût eu la pensée de tuer le Prince, il eut eu assez d'un compagnon. Le fils nomma alors *Cneius Lentulus* & *Seius Tubero*, qui étoient les principaux de la Ville, & Amis intimes de *Tibère*: *Lentulus* d'un âge décrepit, & *Tuberon* d'une santé ruinée. L'Empereur rougit en les entendant nommer. Quand *Lentulus* apprit, qu'on l'accusoit d'avoir voulu assassiner le Prince, & brouiller l'Etat, il fit un grand éclat de rire: aussi fut-il absous sur le champ par l'Empereur, qui déclara à cette occasion, *qu'il ne méritoit pas de vivre s'il étoit haï de* Lentulus *même* (*c*). L'innocence de *Tubéron* fut aussi reconnue. Les Esclaves de *Sérenus* ayant été appliqués à la question, leur déposition tourna à la confusion de son fils, qui, troublé de l'horreur de son crime, & outre cela, effrayé de la voix publique, qui le condamnoit aux peines des parricides, s'enfuit à *Ravenne*.

Vibius Sérenus accusé par son propre fils.

Cependant *Tibère*, toujours irrité contre *Sérenus*, qui s'étoit énoncé en plus d'une occasion d'une manière trop hardie à son gré, & en particulier dans une Lettre écrite huit ans auparavant *, obligea le fils à revenir, & à

Caractère vindicatif de Tibère.

(*a*) Tacit. ibid. c. 23—27. (*b*) Idem ibid. c. 27. (*c*) Dio, L. LVIII. p. 630, 631.

* *Tacite* assure, qu'après la condamnation de *Libo Drusus*, *Serenus* avoit reproché à l'Empereur par Lettres, qu'un aussi grand service que celui qu'il lui avoit rendu, étoit demeuré

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

à pourſuivre ſon accuſation. On ne pût rien prouver contre l'accuſé, qui ne laiſſa point d'être condamné à mort à la pluralité des voix. L'Empereur, pour détourner de deſſus lui-même la haine qu'une ſentence ſi inique ne pouvoit manquer de lui attirer donna la vie à *Sérenus. Aſinius Gallus* ayant opiné alors à le confiner dans l'Ile de *Giare*, ou dans celle de *Denuze*, l'Empereur rejetta pareillement cet avis, à cauſe que ces Iles manquoient d'eau, & qu'il falloit accorder l'uſage des choſes néceſſaires pour vivre à celui, à qui l'on accordoit la vie. Ainſi *Sérenus* fut renvoyé dans l'Ile d'*Amorgos* (*a*). A l'occaſion de la mort volontaire de *Cornutus* on propoſa dans le Sénat de ne plus donner de recompenſe aux accuſateurs, quand les accuſés ſe feroient fait mourir avant que d'être condamnés. La choſe parut raiſonnable, & alloit être approuvée; mais *Tibère*, jettant le maſque, prit hautement le parti des accuſateurs, diſant, que ſi cela paſſoit, les Loix feroient inutiles, & la République en danger de périr; & qu'il valoit mieux abolir les Loix, que d'ôter le ſalaire à ceux, qui en étoient les gardiens. C'eſt ainſi, ajoute *Tacite*, que les Délateurs, qu'on n'a jamais punis avec aſſez de rigueur, étoient invités & encouragés par des recompenſes (*b*).

Tibère *prend le parti des Accuſateurs.*

La même année on fit le procès à *Caius Cominius*, Chevalier *Romain*, à *Publius Silius*, autrefois Queſteur de *Germanicus*, & au Sénateur *Catus Firmius*. *Cominius* avoit écrit une ſatire contre le Prince, qui lui pardonna néanmoins à la ſollicitation de ſon frère, qui étoit Sénateur. *Silius*, convaincu d'avoir pris de l'argent pour une affaire, qu'il avoit à juger, fut ſeulement banni par le Sénat hors de l'*Italie*; mais cette ſentence ayant paru trop douce à l'Empereur, il voulut abſolument que le coupable fût relegué dans une Ile, déclarant avec ferment, que cet avis ne lui étoit dicté que par l'interêt public. Cette rigueur, qui fut blâmée alors, tourna dans la ſuite à la louange de *Tibère*: car *Silius* étant retourné à *Rome* ſous le règne de *Claude*, dont il poſſeda longtems la faveur, fit ſentir les effets de ſa venalité. *Catus Firmius* fut auſſi condamné par le Sénat à vuider l'*Italie* pour avoir accuſé fauſſement ſa ſœur du crime de Leze-Majeſté. Mais comme il avoit rendu l'important ſervice de trahir *Libon*, après l'avoir trompé par des apparences d'amitié, *Tibère*, qui n'avoit garde d'alleguer un ſi indigne motif, fit valoir quelques autres raiſons, & lui ſauva le banniſſement, en permettant, pourtant qu'il fût chaſſé du Sénat (*c*).

Plusieurs perſonnes accuſées.

Accuſation intentée à Crémutius Cordus.

Tacite commence l'Hiſtoire de l'année ſuivante, qui fut celle du Conſulat de *Coſſius Cornélius Lentulus* & de *M. Aſinius Agrippa*, par l'accuſation intentée à *Cremutius Cordus*, célèbre Hiſtorien, dont tout le crime étoit d'avoir loué *Brutus*, & d'avoir appellé *Caſſius le dernier des* Romains: éloge, que *Brutus* avoit pareillement donné à ce généreux Républicain. Il fut attaqué par *Satrius Secundus* & *Pinarius Natta*, tous deux créatures de *Séjan*.

(*a*) Tacit. Ibid. c. 28-30. (*b*) Idem c. 30, 31. (*c*) Idem c. 31.

meuré ſans récompenſe, aoutant quelques expreſſions trop hardies pour les oreilles d'un Prince ſuperbe & pointilleux. Dans le détail, que notre Hiſtorien nous a donné de ce fameux procès, il ne nomme point *Serenus* parmi les Accuſateurs, quoiqu'il paroiſſe par le paſſage qu'on vient de lire, qu'il joua un des principaux roles en cette occaſion.

Séjan. Cette circonstance lui parut funeste; & quand il auroit pû après cela conserver encore quelque espérance, l'air indigné de *Tibère* la lui auroit entièrement ôtée. Ainsi se jugeant perdu sans ressource, il fit au Sénat un discours digne d'un Citoyen *Romain* *, & s'étant retiré chez lui, il s'y laissa mourir de faim. Le Sénat condamna ses Livres à être brulés par les Ediles; mais ils furent cachés, & lûs, du tems même de *Tibère*, & plusieurs siècles après. Témoignage de la folie de ceux, qui croyent pouvoir, par une précaution présente, dérober à la postérité la connoissance des choses qu'ils veulent qu'elle ignore. Car bien loin de réussir dans leur dessein, les Ecrivains deviennent plus célebres par la punition; & les Princes, qui les ont fait périr, n'ont fait qu'augmenter leur gloire, &

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il se laisse mourir de faim.

* „ On me fait, *Pères Conscrits*, dit-il, un crime de mes paroles, parce que mes actions sont innocentes; encore ces paroles ne font-elles ni contre le Prince, ni contre sa Mère, qui sont les seules personnes comprises dans la Loi de Leze-Majesté. On dit que j'ai loué *Brutus & Cassius*, mais quel mal y trouve-t-on, puisque de tous ceux, qui ont écrit, ce qu'ils ont fait, nul n'en a jamais parlé qu'avec honneur? *Tite-Live*, si célèbre par son éloquence, & par sa candeur, a donné tant de louanges à *Pompée*, qu'*Auguste* l'en apelloit le *Pompeien*, sans que cela alterât leur amitié. Bien loin d'apeller *Scipion l'Africain*, ce même *Cassius*, & ce même *Brutus*, voleurs & parricides, qui sont les noms qu'on leur donne maintenant, il parle souvent d'eux comme d'autant de grands personnages. Les écrits d'*Asinius Pollio* en font une mention très honorable, & *Messala Corvinus* se glorifioit d'avoir eu *Cassius* pour Général. Cependant ils ont acquis tous deux de grands biens, & reçu de grands honneurs. Le Dictateur *Cesar* ne répondit au Livre de *Cicéron*, qui élevoit *Caton* jusqu'au Ciel, que par un autre écrit, comme s'il eût parlé devant les Juges. Les Lettres d'*Antoine* & les Harangues de *Brutus* sont pleines de calomnies & de traits piquans contre *Auguste*, & les vers de *Bibaculus* & de *Catulle*, de railleries sanglantes contre les *Césars*; & cependant le Divin *Jules*, & le Divin *Auguste* même, n'en firent aucun semblant, soit par modération ou par prudence. Car se fâcher contre la médisance, c'est avouer qu'elle a raison. Je ne parle point des *Grecs*, dont la licence même n'a jamais été punie. Si quelqu'un s'est vengé, ce n'a été que par des paroles. Au reste, il a toujours été permis de parler de ceux, que la mort a dérobés à la haine & à la faveur, sans que la calomnie y ait rien trouvé à mordre. Fais-je des harangues au Peuple pour lui faire prendre les armes en faveur de *Cassius* & de *Brutus*, comme s'ils étoient encore à donner la Bataille de *Philippes*? Si depuis 70 ans qu'ils sont morts, ils vivent encore par leurs images, que le vainqueur même n'a pas voulu détruire, pourquoi les Historiens ont-ils tort de conserver aussi leur mémoire? La postérité rend à chacun la gloire qui lui est due, & si l'on me fait mourir, je suis assuré, que l'on ne parlera jamais de *Cassius* & de *Brutus*, que l'on ne se souvienne aussi de moi ". Quoique cette Apologie fût sans replique, l'accusé, après l'avoir prononcée, retourna chez lui, & s'y laissa mourir de faim. Ce que *Cordus* dit ici des Statues de *Cassius* & de *Brutus*, est confirmé par *Plutarque*, qui dit, qu'*Auguste* eut soin qu'on rendît aux deux Chefs du Parti Républicain, après leur mort, les mêmes honneurs qui leur avoient été accordés pendant leur vie, & rapporte à cette occasion la particularité suivante: *Auguste* passant un jour par la Ville de *Milan* dans la *Gaule Cisalpine*, vit une Statue de *Brutus* excellemment bien travaillée. Il s'arrêta aussitôt, & ayant mandé les Magistrats de la Ville, il leur reprocha d'honorer ses Ennemis. Les Magistrats, troublés par ce reproche, tachérent chacun en particulier de se justifier en rejettant la faute sur le reste de leur Corps. *Auguste*, qui paroissoit ne se point payer de cette excuse montrant du doigt la Statue, leur demanda d'un air févère, *Si ce n'étoit pas là son Ennemi qu'ils avoient reçu dans le cœur de leur Ville?* A ces mots, les Magistrats, plus confus que jamais, gardérent un profond silence. Mais *Auguste* les ayant rassurés par un souris, loua leur constance envers les amis, quoique dans l'adversité; & ordonna que la statue restât en même endroit, où il l'avoit trouvée (1).

(1) Plut. in Bruto.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

& que se deshonorer eux-mêmes (*a*). Mais le tems a fait ce que toute l'Autorité de l'Empereur ne pouvoit faire; & *Seneque* est le seul qui nous aît transmis quelques petits fragmens de l'Histoire de *Cremutius Cordus* (*b*). Cette année fut si féconde en accusations, que dans les jours mêmes des *Féries Latines*, *Calpurnius Salvianus* alla accuser *Sextus Marius*, au Tribunal de *Drusus*, qui prenoit les auspices de sa charge de Gouverneur de *Rome*. *Tibère* blâma si hautement cette action, qu'elle lui attira une sentence de bannissement de la part du Sénat. On imputa aux *Cyzicéniens* d'avoir négligé le culte d'*Auguste*, qui étoit établi dans leur Ville, & d'avoir commis des violences contre quelques Citoyens *Romains* *. En punition de ce double crime, ils furent dépouillés de leur Liberté, qui leur avoit été autrefois accordée en considération de la valeur, dont ils avoient donné des preuves durant la guerre contre *Mithridate* (*c*). *Fonteius Capito*, auparavant Proconsul d'*Asie*, fut absous des crimes, que *Vibius Sérenus* lui avoit faussement imputés, sans que ce dernier subît pour cela quelque châtiment. Car plus un Délateur faisoit d'accusations, plus sa personne étoit inviolable & sacrée; au contraire ceux, qui n'étoient pas dangereux en ce métier, étoient abandonnés à la justice, comme inutiles (*d*).

Les habitans de Cyzique dépouillés de leur Liberté.

Environ le même tems l'*Espagne Ulterieure* ayant fait demander par ses Envoyés, la permission de bâtir un Temple à *Tibère* & à sa mère, comme avoit fait l'*Asie*, *Tibère* profita de cette occasion pour refuter ceux, qui le taxoient de s'être laissé aller aux sentimens d'une orgueuilleuse ambition: „ Je sçai dit-il, que pour ne m'être pas opposé à la demande des Villes „ de l'*Asie*, l'on m'a accusé d'inconstance. Je veux donc, *Pères Conscrits*, „ vous dire aujourd'hui la cause de mon prémier silence, & la résolution „ que j'ai prise pour l'avenir. Comme le divin *Auguste* n'avoit point em- „ pêché ceux de *Pergame*, de lui dédier un Temple, à lui & à la Ville „ de *Rome* †, je suivis d'autant plus volontiers son exemple, moi, qui me „ fais

Sage discours de Tibère.

(*a*) Tacit. ibid. c. 34. Dio, L. LVII. p. 619. Senec. ad Marc. c. 22. Cassiod. Chron. Alex. p. 492.
(*b*) Senec. in Suas. de mort Cic.
(*c*) Tacit. ibid. c. 36. Suet. in Tib. c. 37. Dio, L. LVII. p. 619.
(*d*) Tacit. ibid.

* Ceux de *Cyzique* avoient commencé à bâtir un Temple à *Auguste*, mais ne songeoient pas à le finir. Outre cela, ils avoient commis des violences contre quelques Citoyens *Romains* (1). Ils s'étoient déjà rendus coupables de cette dernière faute sous le règne d'*Auguste*, qui les priva à cette occasion de leur Liberté, dont ils furent pourtant remis en possession peu de tems après (2). Dans la guerre contre *Mithridate*, ils soutinrent un siège, comme nous l'avons vû dans notre Histoire du Royaume de *Pont*, avec une valeur incroyable. Les services signalés, qu'ils avoient rendus à la République se trouvérent tout-à-coup effacés par cette nouvelle accusation (3). Il ne paroit point qu'ils récouvrérent jamais leur Liberté; d'où nous concluons, que *Strabon* étoit mort, ou avoit mis la dernière main à son ouvrage avant cette année, qui fut l'onzième du règne de *Tibère*, puisqu'il écrit, que la Ville de *Cyzique* étoit libre de son tems (4).

† Quoique du tems d'*Auguste* on érigeât des Temples jusqu'en l'honneur des Proconsuls, & des Gouverneurs de Provinces, *Auguste* cependant, à ce que *Suétone* nous apprend, ne voulut

(1) Sueton. in Tiber. c. 37.
(2) Dio, L. LIV.
(3) Tacit. c. 36. Dio, L. LVII.
(4) Strab. L. XII.

„ fais une Loi de l'imiter en tout, que le Sénat partageoit cet honneur „ avec moi. Mais comme il est pardonnable de l'avoir accepté une fois, „ il y auroit de la vanité à se laisser rendre un culte divin par toutes les „ autres Provinces. D'ailleurs la gloire d'*Auguste* s'anéantiroit si la flatte- „ rie décernoit un pareil culte indifféremment à d'autres. Je vous décla- „ re, que je suis mortel, & que je ne fais que les fonctions d'un hom- „ me, c'est bien assez pour moi de tenir ici, la prémière place; & la „ postérité fera beaucoup d'honneur à ma mémoire, si elle me rend té- „ moignage d'avoir été digne de mes ancêtres, Prince vigilant, constant, „ intrépide dans les dangers, & qui n'a jamais craint de se faire Enne- „ mis les particuliers, ni les grands, lorsqu'il a fallu défendre l'intérêt pu- „ blic. Ce sont là les Temples & les monumens que je veux m'ériger „ dans vos cœurs. Car les Temples, qui sont élevés en l'honneur des „ Princes, sont aussi méprisés que des Sépulcres, si la postérité a de la „ haine pour eux. Je prie donc les Dieux de me donner jusqu'à la fin de „ ma vie un esprit tranquille, & l'intelligence nécessaire du droit divin & „ humain; & conjure les Citoyens & les Alliés d'honorer de leur bon „ souvenir, & de leurs louanges, mon nom, & mes actions après ma „ mort". Ainsi parla *Tibère*. Ses raisonnemens, quoique très judicieux en eux-mêmes, ne furent pas interpretés favorablement par tout le monde. Son refus d'accepter des honneurs divins fut appellé par quelques-uns modestie, par plusieurs défiance, & par d'autres manque de cœur. Mais de quelque motif qu'il ait été animé, il continua toujours dans la suite à refuser ces sortes d'honneurs (*a*)

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Cependant *Séjan*, aveuglé de sa fortune, & d'ailleurs importuné de *Livie*, qui lui demandoit l'accomplissement du mariage promis dans le tems que

Séjan demande la jeune Livie en mariage.

(*a*) Tacit. ibid. c. 37, 38.

voulut jamais permettre qu'on lui en bâtît un à lui seul, mais conjointement à lui & à la Ville de *Rome*. C'est ainsi que le Temple, dont *Tibère* fait ici mention, fut bâti à *Pergame* par les Villes d'*Asie*, & consacré à *Rome* & à *Auguste*. La représentation de ce Temple se voit sur plusieurs médailles qui sont parvenues jusqu'à nous, avec cette légende: *Com. Asiæ. Rom. & Aug.* c'est-à-dire, *Les Communautés d'*Asie à Rome *& à* Auguste (1). Ceux de *Smyrne* érigérent prémièrement un Temple à la Ville de *Rome* l'an de cette Ville 558 (2): leur exemple fut suivi environ vingt-quatre ans après par les habitans d'*Alabanda*, Ville de *Carie* (3). Dans la suite, on dédia un Temple à la Ville de *Rome* & à *Venus* dans *Rome* même. *Prudence* parle de ce Temple en ces termes:

——— colitur nam sanguine & ipsa
More deæ, nomenque loci ceu numen habetur:
Æque urbis Venerisque pari se culmine tollunt
Templa, simul geminis adolentur thura deabus.

Le même Poëte adresse dans un autre endroit la parole à la Ville de *Rome*, comme à une Déesse:

Exaudi, regina tui pulcherrima mundi,
Inter sydereos Roma recepta polos.

Claudien place ce Temple sur le Mont *Palatin*.

Conveniunt ad tecta deæ, quæ candida lucent.
Monte Palatino, &c.

Dit ce Poëte en parlant du Temple consacré à la Ville de *Rome* (4).

(1) Dio, L. LI. ad Annal. 725.
(2) Tacit. c. 56.
(3) Liv. L. XLIII.
(4) Claudian. de Laud. Stilic. L. II.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Réponse de Tibère.

que *Drusus* étoit encore en vie, présenta un mémoire à *Tibère*, pour lui dire, que s'il destinoit un Epoux à *Livie*, il le prioit de se souvenir d'un Ami qu'il avoit déjà comblé de marques d'affection; que comme *Auguste*, à ce qu'on disoit, avoit déliberé autrefois de donner sa fille à quelque Chevalier *Romain*, il aspiroit à la gloire de lui être allié, afin de garantir sa maison des persécutions d'*Agrippine*. *Tibère*, après quelques éloges donnés à la fidelité de *Séjan*, & l'énumeration des biens qu'il lui avoit faits, demanda du tems, comme s'il eût eu dessein de penser à cette affaire, & répondit ensuite, en adressant la parole à *Séjan*: „ Les particuliers ne „ songent qu'à leur interêt; mais il n'en est pas ainsi des Princes, qui doi„ vent faire leur point capital de la réputation. Il me seroit aisé d'alle„ guer pour excuse, que c'est à *Livie* de voir, si après avoir été la fem„ me de *Drusus*, elle doit se remarier ou rester veuve, ou bien, qu'il „ faut s'adresser à sa mère & à son ayeule, qui, comme plus proches que „ moi, sont plus en droit de la conseiller: mais j'en userai plus franchement „ avec toi. Prémièrement, *Agrippine* se déchaineroit avec bien plus de „ violence après ton mariage, qui diviseroit la maison des *Césars* comme „ en deux factions. La jalousie de ces femmes fait déja tant d'éclat, & „ leur querelle rompt l'union de mes petits-fils; que fera-ce donc si ce ma„ riage y met encore le feu. Tu te trompes, mon Ami, si tu crois pou„ voir demeurer dans la condition présente. Crois-tu, que *Livie*, qui a „ eu pour Maris *Caius César*, & puis *Drusus*, ait l'esprit assez modéré, „ pour se contenter de passer le reste de sa vie avec un Chevalier *Ro„ main?* Et quand, après une si haute alliance, je te laisserois mener une „ vie privée, ceux qui ont vû le frère de *Livie*, son pére, & nos ancê„ tres, dans les dignités suprémes, le pourroient-ils souffrir? Tu dis, que „ tu ne veux pas monter plus haut, je le crois; mais les Grands, & les „ Magistrats même, qui te font la cour malgré que tu en ayes, ne se „ cachent point de dire, qu'il y a longtems que tu es sorti du rang des „ Chevaliers *Romains*, & que tu surpasses beaucoup les favoris de mon „ père; & l'envie, qu'on te porte, est cause qu'on murmure aussi contre „ moi. *Auguste* eut quelque dessein de donner sa fille à un Chevalier *Ro„ main*, il est vrai, & il n'y a pas de quoi s'en étonner. Car ayant l'es„ prit rempli de mille soucis, & prévoyant, qu'il alloit élever infiniment „ au-dessus des autres celui qu'il honoreroit d'une telle alliance, il pensa „ à *C. Proculeius* *, & à quelques autres Chevaliers, à cause de leur vie „ tranquille, & ennemie de l'embarras des affaires. Mais si je me règle „ sur l'exemple d'*Auguste*, tu m'avoueras que je dois m'arrêter à sa réso„ lution plutôt qu'à son doute, puisqu'il maria sa fille à *Marcus Agrippa*, „ &

* *Caius Proculéius* étoit frère de *Varro Murena*, qui conspira contre *Auguste*. Leur sœur épousa *Mécène* (1). Ses deux frères, *Scipion* & *Murena*, ayant perdu leurs biens durant les Guerres Civiles, il ne se reserva qu'un tiers de ses possessions, & leur donna le reste: trait de genérosité, dont *Horace* fait mention dans les deux vers suivans:

Vivet extento Proculeius ævo
Notus in fratres animi paterni.

(1) Dio, L. LIV.

„ & qu'il me la donna ensuite. Voilà ce que l'amitié, que j'ai pour toi, „ ne m'a point permis de te cacher; au reste, je ne m'opposerai jamais à „ tes desirs, ni à ceux de *Livie*. Quant à ce que je roule dans mon es„ prit, & aux liaisons étroites, que je me propose d'avoir avec toi, je „ n'en ferai aucune mention à présent. Il suffit de te dire, qu'il n'y a rien „ de si haut dont tu ne sois digne, & pour tes bonnes qualités, & pour „ ton zèle envers moi; & que dans les occasions j'en rendrai bon témoi„ gnage, soit dans le Sénat, ou devant le Peuple ".

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Séjan, qui connoissoit le naturel soupçonneux de l'Empereur, fut allarmé de cette réponse: ainsi, renoncant à son projet d'épouser *Livie*, il pria *Tibère* de se guérir de l'ombrage qu'il pourroit avoir pris de lui, & de ne point écouter les rapports de ses envieux. Plus il reflechissoit sur la réponse de *Tibère*, plus il craignoit un revers. Il ne savoit sur tout, comment se conduire à l'égard de ce grand nombre de personnes, de différent rang, qui venoient tous les jours lui faire leur cour. Refuser de les recevoir auroit affoibli son credit; & s'il avoit reçu des visites continuelles, il auroit fourni des armes à la calomnie. Dans cet embarras, il imagina l'expédient de porter *Tibère* à s'éloigner de *Rome*, & à passer le reste de ses jours en des lieux agréables. Il prévoyoit, que par ce moyen les audiences du Prince dépendroient de lui; que les dépêches passeroient presque toutes par ses mains; que *Tibère*, étant sur le déclin de l'âge s'appesantiroit dans la solitude, & se déchargeroit plus volontiers sur lui des soins de l'Empire; & enfin, que l'envie diminueroit, quand on ne verroit plus chez lui cette foule de monde. Il commença donc à se plaindre de l'embarras des affaires, & de l'importunité des audiences; il loua le repos & la solitude, où sans s'exposer à l'envie & au blâme, on pouvoit expédier de grandes affaires plus commodément qu'à *Rome*. Une cause, qui fut plaidée ces jours-là, acheva de resoudre *Tibère* à s'absenter du Sénat. *Votienus Montanus* * personnage célèbre par son esprit, étant accusé d'avoir tenu de mauvais discours de l'Empereur, un certain *Emilius*, homme de guerre, pour donner plus de poids à sa déposition, comme témoin, rapporta les propres termes de l'accusé. Les Sénateurs s'efforcérent de lui fermer la bouche par leurs clameurs; mais comme *Emilius* haussoit la voix à proportion du bruit qui se faisoit, *Tibère* ouit toutes les médisances dont on le déchiroit sécretement: & il en fut si outré, qu'il protesta, qu'il s'en purgeroit sur l'heure devant eux, ou du moins dans la prémière assemblée du Peuple. *Votienus* fut condamné, &, suivant *Eusèbe* (*a*), relegué dans les Iles *Baléares*. Dans ce même tems *Aquilie*, femme de la prémière distinction, accusée d'adultere, fut envoyée en exil, & *Apidius Mérula* degradé du rang de Sénateur, pour n'avoir pas juré sur les Actes d'*Auguste* (*b*).

Séjan propose à l'Empereur de quitter Rome.

But de ce Conseil.

Votienus Montanus accusé & condamné.

Ensuite

(*a*) Euseb. in Chron. (*b*) Tacit. ibid. c. 41, 42.

* *Votienus Montanus* est dépeint par *Sénèque* comme un célebre Orateur (1), & par *Ovide* comme un bon Poète:

Quique vel imparibus numeris, Montane, vel æquis
Sufficis, & gemino carmine nomen habes.

(1) Senec. L. V. Controver. 7.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Ambassadeurs des Lacédémoniens *& des* Messéniens.

Ensuite furent ouïs les Députés des *Lacedémoniens* & des *Messeniens*, au sujet du Temple de *Diane Limenitide*, qui, par arrêt du Sénat, fut adjugé aux derniers (*a*). Les *Segestains* demandérent, que le Temple de *Venus Erycine*, tombé de vieillesse, fût réparé. *Tibère*, qui regardoit les *Segestains* comme ayant aussi pour ancêtres les *Troyens*, se chargea volontiers de ce soin. On donna après cela audience aux députés de *Marseille*, qui demandoient la permission de recueillir la succession de *Vulcatius Moscus*, qui s'étant refugié chez eux, depuis son exil, avoit laissé ses biens à leur République. Et cela leur fut accordé.

Mort de quelques illustres Romains.

Trois illustres *Romains* moururent cette année, savoir, *Cneius Lentulus*, *Lucius Domitius*, & *Lucius Antonius*. *Lentulus* avoit été honoré du Consulat, & des ornemens du Triomphe pour avoir remporté plus d'une victoire sur les *Getules*. Il s'étoit également distingué par la patience avec laquelle il avoit soutenu la pauvreté, & la modération qu'il avoit fait paroître ensuite en possédant de grandes richesses, acquises par des voyes légitimes. *Domitius* étoit fils de *Lucius Domitius*, qui ayant été condamné comme complice de la mort de *Jules César*, quoique très innocent à cet égard, alla joindre *Brutus* & *Cassius*, qui étoient de ses parens, & resta avec eux jusqu'à leur mort; après quoi il garda le commandement de la Flotte, que ces fameux Républicains lui avoient donnée longtems auparavant. A la fin, quand le parti de la République se trouva entiérement ruiné, il remit la Flotte, qui étoit sous ses ordres, à *Marc-Antoine*, & fut le seul de tous ceux, qui avoient été condamnés comme ayant eu part au meurtre de *Jules César*, qui obtint la permission de s'en retourner dans sa patrie, où il fut élevé aux prémières charges. Quand la guerre civile s'alluma entre *Antoine* & *Octavien*, le prémier le fit son Lieutenant; mais comme la conduite de ce Triumvir ne fut pas telle à son gré qu'il la souhaitoit, il alla trouver *Auguste*, & mourut peu de jours après (*b*). Son fils, dont *Tacite* parle ici, passa l'*Elbe* avec quelques Légions, & pénétra dans l'*Allemagne* plus avant que pas un des précedens Généraux; ce qui lui procura les ornemens du Triomphe. Il épousa *Antonia*, la plus jeune, ou, suivant *Suétone* (*c*), l'ainée des filles d'*Octavie*, & eut d'elle *Cnéius Domitius*, père de l'Empereur *Néron*. *Lucius Antonius*, qui mourut aussi vers ce même tems, étoit fils de *Julius Antonius*, qu'*Auguste* fit mourir comme complice des débauches de *Julie*. Après la mort du Pére, le fils, tout jeune encore, fut envoyé à *Marseille*, pour couvrir son exil du prétexte spécieux de ses études. Cependant, comme il étoit petit-fils d'*Octavie*, sa mort fut honorée par un arrêt du Sénat, qui ordonna que ses os seroient mis dans le tombeau des *Octaves* (*d*).

Lucius Piso *Gouverneur de l'Espagne* Citérieure *tué par un Paysan.*

Sous les mêmes Consuls *Lucius Piso*, Gouverneur de l'*Espagne Citérieure*, voyageant par le Pays, fut attaqué par un Paysan & tué du prémier coup. L'assassin, par la vitesse de son cheval, ayant gagné les bois, & marchant par des lieux écartés, échappa à la diligence de ceux qui le poursuivoient.

(*a*) Tacit. ibid. c. 43.
(*b*) Sueton. in Ner. c. 3.
(*c*) Idem ibid. c. 5.
(*d*) Tacit. ibid. c. 44.

suivoient. Mais son Cheval ayant été pris, il fut bientôt trouvé, & appliqué à la question pour l'obliger à déclarer ses complices. Au milieu des tourmens, il s'écria en son langage, qu'on le torturoit inutilement, & qu'il n'y avoit point de douleur capable de lui arracher le nom de quelqu'un de ses compagnons. Le lendemain, quand on le ramena à la torture, il se donna une secousse, qui fit quitter prise à ses bourreaux, & se heurta la tête contre un mur avec tant de roideur, qu'il en mourut à l'instant (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

L'année suivante, sous le Consulat de *Lentulus Getulicus*, fils de ce *Cnéius Lentulus* dont nous avons fait mention ci-dessus, & de *Caius Calvisius Sabinus*, les ornemens du Triomphe furent accordés à *Poppéus Sabinus* pour avoir défait certains Peuples de la *Thrace*, qui avoient pris les armes dans le dessein de chasser les *Romains* de leur Pays. Après une vigoureuse resistance, ils furent obligés de se soumettre. Cette même année la Discorde commença à regner ouvertement dans la famille Impériale. *Claudia Pulchra*, cousine d'*Agrippine*, ayant été accusée par *Domitius Afer* d'adultere avec *Furnius*, comme aussi d'avoir préparé du poison pour le Prince & employé des sortilèges, *Agrippine*, toujours violente, court au Palais, & par hazard trouve *Tibère*, qui sacrifioit à *Auguste*. „ Il ne convient pas, „ lui dit-elle, à la même personne d'immoler des victimes au divin *Auguste*, & de persécuter ses enfans; son divin esprit n'est pas dans ses „ statues, mais dans les images formées, comme moi, de son céleste sang. „ Je suis au fait: c'est moi qu'on attaque sous le nom de *Pulchra*, dont le „ seul crime est de s'être attachée à mes interêts, faute de s'être souve-„ nue de *Sosia*, qui a été envoyée en exil pour le même sujet". *Tibère*, quoique piqué au vif, se contenta de lui citer un vers *Grec*, dont le sens étoit, que sa mauvaise humeur venoit de ce qu'elle ne regnoit pas. *Pulchra* & *Furnius* furent condamnés, en dépit de toutes les remontrances d'*Agrippine*.

Poppéus Sabinus *defait les* Thraces.

Agrippine *fait des reproches à* Tibère.

Quelque tems après, *Agrippine*, étant tombée malade, *Tibère* vint la visiter. Après un assez long silence, & bien des pleurs, elle conjura l'Empereur d'avoir pitié de sa situation, & de lui donner un mari, qui pût la proteger, elle & les enfans de *Germanicus*, contre la malice de leurs Ennemis. Mais *Tibère*, qui n'ignoroit pas à quel degré de puissance seroit nécessairement élevé celui, qui épouseroit la veuve de *Germanicus*, se retira sans lui répondre, quoiqu'elle l'en priât avec instance. *Séjan*, pour animer de plus en plus *Agrippine* contre l'Empereur, la fit avertir secretement, sous prétexte d'amitié, que ce Prince songeoit à l'empoisonner, & qu'elle ne devoit plus aller manger avec *Tibère*. Comme *Agrippine* ne savoit point dissimuler, étant un jour à Table auprès de lui, elle ne daigna pas répondre à ce qu'il lui disoit, ni toucher à pas un des mêts, & comme il s'en apperçut, après avoir loué des fruits qu'on venoit de servir, il lui en présenta de sa main. Mais *Agrippine*, confirmée par là dans ses soupçons, rendit le fruit aux valets, sans en avoir goûté. *Tibère*, toujours reservé, ne dit rien devant la compagnie, mais s'adressant à sa mère, il lui dit à l'oreille, *Ne vous étonnez pas que je traite avec rigueur une femme, qui*

Elle demande un mari.

Est trompée par des Agens secrets de Séjan.

(*a*) Tacit. ibid. c. 45, 46.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

qui me soupçonne d'être empoisonneur. C'est ce qui donna lieu au bruit qui courut, que l'on songeoit à faire périr *Agrippine*, & que *Tibère*, n'osant pas agir ouvertement, cherchoit à s'en défaire par une voye secrete.

Pour étouffer ce bruit, l'Empereur assista assidûment au Sénat, & durant plusieurs jours, il ne fit que donner tour à tour audience aux députés d'onze Villes de l'*Asie*, qui disputoient à l'envi à qui bâtiroit le Temple décerné en dernier lieu à *Tibère*. Ceux de *Smyrne*, quand les voix eurent été recueillies dans le Sénat, eurent la préference *. *Vibius Marsus* proposa à cette occasion, de donner pour adjoint à *M. Lépidus*, à qui la Province d'*Asie* étoit échue, un Sénateur qui se chargeât du soin de faire bâtir ce Temple; mais comme *Lépidus*, par modestie, refusoit d'en choisir un, on fit tirer au sort les Prétoriens, & la commission échut à *Valérius Naso* (*a*).

Tibère *abandonne* Rome. Année après le Déluge 2011. Après J. C. 26. De Rome 774.

Cette année enfin, qui étoit la douzième de son regne, *Tibère* exécuta le dessein de quitter *Rome*, qu'il avoit conçu depuis longtems. Le prétexte de son départ fut, qu'il alloit dans la *Campanie* dédier un Temple à *Jupiter* dans *Capoue*, & un autre à *Auguste* dans *Nole*; mais son vrai but étoit de passer ses jours loin de *Rome*. La plupart des Historiens, qui ont écrit avant *Tacite*, attribuent cette résolution de l'Empereur aux insinuations artificieuses

(*a*) Tacit. Ibid. c. 53——57.

* Onze Villes se disputoient cet honneur. Elles alleguoient presque toutes leur antiquité, & l'affection qu'elles avoient témoignée au Peuple *Romain*, lorsqu'il étoit en guerre contre *Persée*, *Aristonique* & d'autres Rois. Mais les *Hipépéens*, les *Tralliens*, les *Magnésiens*, & ceux de *Laodicée* furent également exclus, comme hors d'état de faire cette dépense. Les *Troyens* représentérent inutilement que leur Ville étoit la Mère de *Rome*. On balança un peu sur ce que dirent ceux d'*Halicarnasse*, que depuis 1200 ans leur Ville n'avoit senti aucun tremblement de terre, & qu'ils creuseroient les fondemens du Temple dans un roc. *Pergame* apportoit les même raisons, mais on crut, qu'elle devoit être contente du Temple d'*Auguste*. On jugea aussi qu'*Ephèse* & *Milet* étoient assez occupées de vaquer aux cérémonies de *Diane* & d'*Apollon*. Il ne restoit donc que *Sardes* ou *Smyrne* à choisir. *Sardes* produisit un Décret des *Toscans*, qui reconnoissoient, qu'ils venoient du même sang que les *Sardiens*. *Atys*, fils d'*Hercule* & d'*Omphale*, eut, comme nous l'avons vu dans notre Histoire de *Lydie*, deux fils, nommés *Lydus* & *Tyrrhenus*. Le prémier resta dans son Pays, qui fut apellé d'après lui *Lydie*. L'autre alla s'établir en *Etrurie*, où ceux, qui l'avoient suivi, furent désignés par le nom de *Tyrrhéniens*. Ils tâchérent aussi de faire valoir l'opulence des anciens *Lydiens*; les Colonies envoyées en *Grèce* sous la conduite de *Pélops*; leur ligue avec *Rome* durant la guerre contre la *Macedoine*, &c. L'origine, qu'ils s'attribuent ici, ne s'accorde pas exactement avec le témoignage de *Denys* d'*Halicarnasse*, & de *Velléjus Paterculus* (1). Ceux de *Smyrne* n'oubliérent pas de faire valoir la gloire de leur Antiquité & celle de leurs Fondateurs, dont nous avons parlé au long dans notre Histoire d'*Asie*. Mais ils insistérent principalement sur le secours qu'ils avoient accordé au Peuple *Romain*, non seulement dans les guerres étrangères, mais aussi dans celles qu'il avoit eu à soutenir au milieu de l'*Italie*; qu'ils étoient les prémiers, qui avoient dédié un Temple à la Ville de *Rome*, en un tems que la République étoit déjà florissante, mais pas encore élevée au dernier période de grandeur, puisque *Carthage* subsistoit encore, & que l'*Asie* avoit plusieurs Rois fort puissans. Ils apelloient même à témoin le Dictateur *Sylla*, comme, dans un Hiver très rigoureux, son Armée périssant de froid, parce qu'elle manquoit de Vétemens, leurs Citoyens aprenant cette nouvelle dans leur assemblée, se dépouillérent aussitôt pour envoyer leurs habits aux Légions *Romaines*. Ce dernier trait frappa tellement les Sénateurs, que leur demande leur fut accordée à la grande pluralité des voix (2).

(1) Dion. Hal. L. I. Vell. Pat. L. I.

(2) Tacit. c. 55, 56.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

artificieuses de *Séjan*; mais comme après la mort de ce favori, il fut encore six ans dans la même retraite, notre Historien soupçonne quelque autre motif plus puissant, savoir, de cacher dans des lieux solitaires ses débauches & sa cruauté *. Plusieurs crurent que *Tibère*, en sa vieillesse avoit honte de sa maigreur, de sa taille courbée, de sa tête chauve, & de son visage boutonné, & tout frotté d'onguens †. Durant son séjour à *Rhodes*, il s'étoit fait une habitude de vivre retiré, & de dérober la connoissance de ses plaisirs. Il y en eut aussi qui prétendirent, qu'il s'absenta à cause de sa mère, avec laquelle il ne vouloit point partager l'Autorité Souveraine, & qu'il ne pouvoit pas en exclurre tout-à-fait, ayant reçu l'Empire d'elle ‡. De

* Pour ce qui est de ses débauches, *Suétone* assure que dans sa jeunesse il étoit si fort adonné à la boisson, qu'au-lieu de l'apeller *Tiberius Claudius Nero*, on lui avoit donné le surnom de *Biberius Caldius Mero*. Ayant été revêtu ensuite de la Puissance Souveraine, il passa, dans le tems même qu'il réformoit les mœurs, une nuit & deux jours en partie de débauche avec *Pomponius Flaccus* & *L. Piso*. L'un d'eux obtint pour récompense d'un si grand service rendu à la République, la Province de *Syrie*, & l'autre le Gouvernement de *Rome*; & quand le Prince parloit d'eux dans ses Lettres, il les apelloit *jucundissimos & omnium bororum amicos*. Ayant été invité à souper chez un vieux débauché nommé *Sextius Gallus*, qu'*Auguste* avoit noté d'infamie, & sévèrement reprimandé dans le Sénat, il accepta l'invitation, à condition qu'on feroit les choses sur l'ancien pié & que les conviés feroient servis à table par des vierges nues. Il préféra un homme de basse extraction, qui briguoit la Questure, à divers Compétiteurs d'une naissance distinguée, par la seule raison, qu'il avoit le talent de boire une prodigieuse quantité de Vin à un seul repas. Il fit présent de 200000 Sesterces à *Asellius Sabinus* pour avoir composé un Dialogue entre le Champignon, le Beca-figue, l'Huitre, & la Grive, qui étoient tous ses mêts favoris (1). Pour ce qui est de sa lubricité, les excès en étoient si infames, qu'on a peine à y ajouter foi. Nous n'avons garde de souiller notre Histoire par l'affreux détail où *Suétone* entre à cet égard. Il suffira d'en rapporter un seul échantillon. Un tableau infame, peint par le fameux *Parrhasius*, & représentant *Atalante* & *Méléagre*, ajant été laissé par Testament à l'Empereur, à condition que s'il ne vouloit pas du tableau, on lui compteroit un Million de Sesterces, il le préféra non seulement à cette prodigieuse somme, mais le fit aussi mettre dans son apartement (2).

† Voici la description que *Suétone* fait de sa personne: Il étoit robuste, & d'une taille au-dessus de la médiocre; il avoit la poitrine & les épaules larges, & les membres bien proportionnés. Il se servoit le plus souvent de sa main gauche, dans les jointures de laquelle il avoit tant de force, qu'il traversoit d'un doigt une pomme verte & parfaitement saine. Ses Cheveux étoient passablement longs, ce qui étoit particulier à la famille des *Claudes*. Il avoit le visage gracieux, quoique couvert de pustules, & les yeux grands; & il voyoit dans l'obscurité, au moins pendant quelques minutes, & quand il ne faisoit que de s'éveiller. Il se courboit, principalement quand il se promenoit & avoit presque toujours le regard sévère. Ces différens défauts n'avoient pas échapé à *Auguste*, qui, pour les excuser, représenta plus d'une fois au Sénat & au Peuple, que c'étoient des imperfections purement corporelles. Il se porta presque toujours bien durant tout le cours de son règne, quoique depuis la trentième année de son âge, il eût vécu à sa fantaisie, & sans s'embarrasser des conseils de ses Médecins (3).

‡ *Livie* l'ayant sollicité instamment de placer un homme, qui venoit d'être fait Citoyen de *Rome*, au nombre des décuries, il lui refusa cette grace absolument, à moins qu'on ne marquât dans le Régitre, *Que la chose lui avoit été extorquée par sa Mère*. Ce procédé irrita *Livie* au point, qu'elle fit voir à tout le monde des Lettres, qu'*Auguste* lui avoit écrites autrefois, & dans lesquelles ce Prince se plaignoit du mauvais naturel de *Tibère*. Ce dernier à son tour, piqué au vif de ce que des Lettres, si injurieuses pour lui, étoient rendues

(1) Suet. ibid. c. 42. (2) Idem ibid. (3) Idem ibid. c. 68.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

De quelque motif qu'il ait été animé, il est certain qu'il ne revint jamais à *Rome* durant le reste de son regne. Il partit accompagné de peu de gens, entre lesquels il n'y avoit d'illustres que *Cocceius Nerva* Sénateur Consulaire, & versé dans le Droit, & deux Chevaliers *Romains*, *Séjanus* & *Curtius Atticus* *; les autres étoient des savans, & presque tous des *Grecs*, dont la conversation étoit amusante (*a*). *Suetone* affirme, qu'il laissa ordre, que, pendant son absence, personne n'eût à le venir trouver, & que, sur la route, il ne voulut donner audience à personne (*b*). A son départ, les Astrologues publiérent, qu'il étoit sorti de *Rome* sous une constellation, qui marquoit qu'il n'y rentreroit jamais, & qu'il n'étoit pas éloigné de sa fin. Ils ne mentirent point en ce qu'ils disoient, que *Tibere* ne retourneroit jamais à *Rome*, mais ils se trompérent sur l'autre article, puisqu'il vecut encore onze ans après (*c*). Il s'en fallut peu néanmoins que leurs conjectures touchant la mort prochaine de *Tibère* ne fussent vérifiées. Car un jour, qu'il mangeoit dans la grotte d'une maison appellée *la Caverne* †, l'entrée de cette grotte fondit tout à coup, & écrasa quelques-uns de ceux, qui servoient à Table. Ceux, qui étoient du repas, saisis de peur, prirent aussi-tôt la fuite; mais *Séjan*, se courbant sur le Corps de *Tibère*, soutint de

Séjan s'expose à être ecrasé pour sauver la vie à Tibère.

(*a*) Tacit. ibid. c. 57, 58. (*b*) Sueton. ibid. c. 40. (*c*) Tacit. ibid.

dues publiques, quita *Rome*, pour s'éloigner d'une Mère, qui lui étoit odieuse (1). *Tacite* ne fait aucune mention de ces Lettres, mais dit seulement, que *Livie* prétendoit partager un Empire, que son fils ne devoit qu'à elle.

* *Curtius Atticus* étoit un des principaux favoris de *Tibère*, & sa faveur fut la cause de sa ruïne, par la jalousie que *Séjan* conçut de son pouvoir. C'est à lui qu'*Ovide* adresse deux Elegies, savoir, la quatrième & la septième *de Ponto*.

† *Sénèque* dit, que les *Romains*, généralement parlant, aimoient à avoir leurs maisons de campagne dans le voisinage de quelque caverne, dans laquelle ils se retiroient souvent, sur tout en Eté. Ce même Historien a décrit exactement deux cavernes attenant la maison de campagne de *Vatia*: celle dont il s'agit ici, étoit, suivant l'Historien que nous venons de citer, entre *Amyclée* & les Montagnes de *Fondi*, c'est-à-dire, entre *Caiète* & *Terracine*, car c'étoit entre ces deux Places que se trouvoit *Amyclée*, qui donna son nom à la Mer voisine. *Pline* (2), & *Solin* (3) attestent, que le Territoire d'*Amyclée* étoit si infesté de serpens, que les habitans furent obligés d'abandonner leurs demeures. *Virgile* fait mention de cette Ville:

——— ditissimus agri
Qui fuit Ausonidum, & tacitis regnavit Amyclis.

dit ce Poëte (4). Il désigne *Amyclée* par l'épithète de *tacita*, *silentieuse*, soit parce qu'elle avoit été bâtie par les *Lacédémoniens*, qui n'étoient pas grands parleurs, ou à cause d'une Loi établie dans cette Ville, par laquelle il étoit défendu sous de sévères peines de faire mention de l'approche de quelque Ennemi. Ce sont-là les conjectures de *Servius* dans son Commentaire sur cet endroit de l'*Enéide*. Ce savant ajoute, qu'avant que cette Loi eût été publiée, la Ville étoit continuellement allarmée par de faux rapports, que l'Ennemi étoit aux portes; mais cette admirable précaution perdit à la fin *Amyclée*, personne n'ayant osé donner avis de l'approche de l'Ennemi, quand il vint tout de bon. C'est à quoi *Silius* fait allusion par ces mots:

—— quasque evertere silentia, Amyclæ (5).

& *Lucilius*, cité par *Servius*, *Il faut que je parle, car le silence perdit* Amyclée. Cette Ville fut bâtie par une Colonie d'une autre Ville du même nom en *Laconie* (6).

(1) Suet. ibid. c. 51.
(2) L. III. c. 5.
(3) Solin. de Ital. c. 2.
(4) L. X. v. 564.
(5) L. VIII. v. 529.
(6) Solin. ibid.

de ses épaules le poids de la voute. Ce service le rendit plus puissant que jamais, & quoiqu'il donnât des conseils pernicieux, *Tibère* prit une entière confiance en lui.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il rend Néron odieux à Tibère.

Ce détestable favori se servit de ce redoublement d'affection pour détruire la maison de *Germanicus*, qui seule pouvoit traverser ses desseins ambitieux. Il commença par attaquer *Néron* fils aîné de *Germanicus*, & par conséquent le plus proche héritier de l'Empire. *Néron*, quoique très modéré pour son âge, ne laissoit pas d'oublier assez souvent ce que la conjoncture présente exigeoit de lui, à force d'entendre les discours de ses Affranchis & de ses Domestiques, qui, par un desir prématuré de s'avancer l'animoient à marquer du courage. Ils lui disoient, que le Peuple *Romain* & les Armées n'attendoient que cela pour se déclarer en sa faveur; que *Séjan* n'oseroit jamais faire la moindre résistance, lui, qui insultoit maintenant la patience d'un vieillard, & la timidité d'un jeune homme. Comme le jeune Prince prêtoit l'oreille à de pareilles sugestions, il lui échapoit quelquefois des paroles imprudentes, que les espions, qu'on tenoit auprès de lui rapportoient d'abord à l'Empereur, qui ne lui permettoit pas même de se justifier. Il étoit trahi aussi par sa femme *Julie*, fille de *Drusus* & de *Livie*, qui informoit sa mère, par l'entremise de *Séjan*, non seulement de ses discours, mais même de ses rêves & de ses soupirs. D'un autre côté *Séjan* tendoit un piége à *Drusus*, en lui faisant espérer l'Empire, s'il travailloit à la ruine de son aîné, dont la fortune étoit déja bien ébranlée *. *Tibère*, prévenu contre *Néron*, même par ceux qui passoient pour être ses meilleurs Amis, le regardoit de travers, lui tournant également à crime ses paroles & son silence. *Séjan*, après avoir animé ainsi l'Empereur, consulta ses Amis sur les moyens de l'irriter aussi contre *Drusus* & *Agrippine*, afin d'envelopper toute la famille de *Germanicus* dans la même ruine (*a*). Nous verrons bientôt de quelle manière il s'y prit pour exécuter son noir projet.

Il cherche les moyens de perdre toute la famille de Germanicus.

Vers la fin de cette même année moururent deux hommes de grande considération, *Asinius Agrippa*, de maison plus illustre qu'ancienne, & qui n'avoit point degéneré de ses ancêtres †; & *Quintus Hatérius*, de famille de Sénateurs, & qui s'étoit rendu célèbre par son éloquence. Mais ses écrits, comme *Tacite* le remarque, ne soutinrent pas la réputation qu'il eut durant sa vie. Car l'agrément de son ton de voix, & le geste, dont il accompagnoit ses discours, étant morts avec lui, ses ouvrages s'en ressentirent ‡ (*b*). Cette année *Ponce Pilate* fut nommé par *Tibère* au Gouverne-

(*a*) Tacit. ibid. c. 60. (*b*) Idem c. 61.

* *Drusus* fut poussé à agir contre son frère, non seulement par un principe d'ambition, & par cette sorte de jalousie, qui ne se rencontre que trop souvent entre des frères, mais aussi par la préférence trop marquée qu'*Agrippine* accordoit à *Néron* (1).

† *Asinius Agrippa* étoit fils d'*Asinius Gallus*, dont nous avons parlé ci-dessus, & petit-fils du fameux *Asinius Pollio*, un des principaux favoris d'*Auguste*, qui l'éleva à de grands honneurs, quoique la famille *Asinia* eût fait une assez médiocre figure jusqu'alors. Voilà pourquoi *Tacite* dit qu'*Asinius Agrippa* étoit d'une maison plus illustre qu'ancienne.

‡ *Sénèque* fait aussi mention de *Quintus Haterius*, & le met au nombre des Orateurs, dont la

(1) Tacit. ibid. c. 60.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

vernement de la *Judée* à la place de *Valérius Gratus* (*a*). On peut voir dans *Philon* (*b*), & dans notre Histoire des *Juifs* (*c*), de quelle manière il se conduisit pendant les dix ans qu'il Gouverna la *Judée*.

Cinquante mille personnes écrasées ou mutilées par la chute d'un amphithéâtre.

L'année suivante, sous le Consulat de *M. Licinius Crassus* & de *Lucius Calpurnius Piso*, un certain *Atilius*, de race d'affranchis, s'avisa de donner un spectacle de Gladiateurs à *Fidenes*. Une prodigieuse multitude d'habitans accourut de *Rome* à ce spectacle, avec d'autant plus d'ardeur que, depuis le Règne de *Tibère*, ils avoient été privés de ces sortes de divertissemens. Mais par malheur, les fondemens de l'amphithéatre, qu'*Atilius*, avoit fait bâtir, ne s'étant pas trouvés assez forts, l'édifice, à force d'être chargé de monde, vint à fondre, & écrasa ou mutila jusqu'à 50000 personnes (*d*). *Suétone* dit, qu'il périt 20000 ames en cette occasion (*e*). Les Grands de *Rome* ouvrirent leurs maisons, & fournirent généreusement les choses nécessaires aux estropiés; de sorte, dit *Tacite*, que ce jour-là, on eut un spectacle pareil à celui qu'offroient autrefois les anciens *Romains*, qui, après les grandes batailles, prenoient soin de la guérison & de la nourriture des blessés. Suivant *Suétone*, *Tibère*, à la reception de cette fatale nouvelle, quitta sur le champ *Caprées*, & passa en terre-ferme, où il permit à tout le monde de l'aborder; mais, s'il en faut croire *Tacite*, il ne s'étoit pas encore retiré dans cette Ile, & se trouvoit actuellement à *Capoue* ou à *Nole*. *Atilius*, qui, par avarice avoit bâti son amphithéatre de façon qu'il vint à manquer, fut envoyé en exil; & le Sénat ordonna par un Décret, qu'à l'avenir personne ne pourroit donner de spectacle au Peuple, sans avoir quatre cens mille sesterces de bien (*f*).

Quartier de Rome reduit en cendres. Générosité de Tibère, en cette occasion.

Ce malheur fut suivi de près par un autre, le feu ayant entièrement réduit en cendres un quartier de la Ville, appellé le mont *Célius*. *Tibère*, pour consoler ceux qui demeuroient en ce quartier-là, leur fournit de l'argent à proportion du dommage qu'ils avoient reçu. *Les Pères Conscrits*, lui en firent des remercimens dans le Sénat, & ordonnérent, que le mont *Celius* seroit à l'avenir appellé le mont *Auguste*, à cause que le feu avoit épargné une statue de *Tibère*, qui étoit dans la maison du Sénateur *Junius*, quoiqu'il eût consumé tout ce qui étoit alentour *.

Mais si la promte assistance des Grands, & la libéralité du Prince, avoient consolé le Peuple dans ces deux calamités consécutives, la licence des Délateurs, dont le nombre croissoit de jour en jour, causoit d'autant plus de douleur, que personne n'y apportoit de remède. *Quintilius Varus*, homme

(*a*) Joseph. Antiq L. XVIII. c. 3.
(*b*) Philo Legat. ad Caium.
(*c*) Hic supr. T. VII. p. 317.
(*d*) Tacit. ibid. c. 62.
(*e*) Sueton. ibid. c. 40.
(*f*) Tacit. ibid c. 63.

la plus grande partie du mérite consiste dans l'extérieur. *Eusèbe* l'appelle un Orateur *Populaire*, & ajoute, qu'après avoir vécu honorablement il mourut dans sa 90 année (1).

* *Suétone* dit, que la Libéralité de *Tibère* en cette occasion, n'eut sa source que dans un principe de vanité; ce qui parut par le changement de nom du Mont *Célius*. Mais comme il paroît par un nombre infini d'exemples, que *Tibère* haïssoit tout air d'ostentation, nous préférons sur ce sujet l'Autorité de *Tacite* à celle de *Suétone*.

(1) La Chron.

homme riche, & même parent de l'Empereur *, fut accusé par *Domitius Afer*, le même qui avoit fait condamner *Claudia Pulchra*, mère de *Varus*. Cet infame Délateur avoit, à ce qu'il paroit, dissipé la recompense de l'accusation précedente. Ainsi, pour en gagner une autre, il resolut de perdre *Varus*, qui possédoit de grands biens. La surprise & la terreur augmentérent, quand on vit *Publius Dolabella*, illustre par ses ancêtres, & parent de *Varus*, se joindre à *Afer* contre son propre sang. Le Sénat fut si indigné de cette infamie, qu'il arrêta la procédure, sous prétexte de vouloir attendre la retour de l'Empereur (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Délateurs plus à craindre que jamais.

Dans ce même tems *Tibère*, après avoir dédié les Temples en *Campanie*, se retira à la fin à *Caprées*, Ile séparée de l'extrémité du Promontoire de *Surrente* par un bras de mer de trois milles de large. L'Hiver y est fort temperé, à cause d'une Montagne, qui arrête la violence des vents. En Eté les chaleurs n'y sont point incommodes, parce que les zephirs y soufflent; & comme on y découvre la mer de tous côtés, cette Ile regardoit aussi sur un très beau Pays, avant que l'embrasement du mont *Vésuve* eut changé la face de ces lieux: d'ailleurs, elle étoit entourée de toutes parts de rochers inaccessibles; & d'une mer profonde & sans ports; de sorte qu'il n'y avoit pas moyen d'aborder à l'Ile sans être vû de ceux qui faisoient la garde †; & cette dernière considération fut probablement une des principales qui détermina *Tibère* à choisir cette retraite. Ce Prince y fit son séjour dans douze maisons différentes, dont quelques-unes avoient apparemment été bâties par ordre d'*Auguste*, qui, charmé de ce lieu, l'avoit, suivant *Dion Cassius* (*b*), achetté des *Napolitains*. C'est dans cette demeure que *Tibère* passa les dix dernières années de sa vie dans des desordres, qui devroient être ensevelis dans un éternel oubli; le détail, que *Suétone* nous a transmis à cet égard, étant également scandaleux & indigne d'un Historien.

Tibère *se retire à* Caprées.

Il se plonge dans les plus honteuses débauches.

Ce fut dans cette obscure retraite, qu'il renonça entièrement aux soins qu'il avoit autrefois eus pour la République, & pour l'administration de la Justice. Mais continuant à ajouter foi aux rapports, il devint plus défiant que jamais. *Rome* étoit pleine d'espions & de Délateurs, qui ruinoient chaque jour quelque famille. Si un homme de mérite témoignoit quelque zèle pour la gloire de l'Empire, *Tibère* le soupçonnoit d'abord d'y aspirer. Si quelque autre prononçoit le mot de Liberté, on l'accusoit de songer à rétablir le Gouvernement Républicain. Louer quelque ancien *Romain* passoit

(*a*) Tacit. ibid. c. 66.

(*b*) Dio, L. LII. p. 495.

* *Quintilius Varus* étoit probablement fils du Général de ce nom, qui fut taillé en pièces avec les Légions *Romaines* en *Germanie*. Il épousa une des filles de *Germanicus* (1). D'ailleurs, il étoit fils de *Claudia Pulchra*, que *Tacite* apelle Cousine d'*Agrippine*, & ainsi doublement apparenté à l'Empereur.

† *Suétone* dit, que peu de jours après son arrivée dans l'Ile de *Caprées*, un Pêcheur lui apporta un barbeau, d'une grandeur extraordinaire; mais que l'Empereur, au-lieu de récompense, le fit inhumainement maltraiter, à cause de l'idée effrayante que la venue de cet homme avoit excitée en lui, en abordant dans des endroits, qu'il avoit jugé être inaccessibles (2).

(1) Senec. L. 3. Controvers. 3.

(2) Sueton. ibid. c. 60.

Debuts de l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

soit pour un crime Capital; pleurer *Auguste* c'étoit se plaindre de *Tibère*, &c. Chaque action recevoit quelque sinistre interprétation; les plus innoçens discours marquoient clairement de mauvais desseins; un silence discret cachoit de pernicieuses intentions; la joye trahissoit l'espérance de la mort prochaine de l'Empereur; la tristesse portoit envie à sa prospérité, & la crainte étoit l'effet des remords. De sorte que pour mériter d'être puni de mort, il suffisoit de parler, de se taire, de témoigner de la joye, de paroître triste, d'esperer ou de craindre. Mais la malice de *Séjan* avoit principalement pour objets *Agrippine* & *Néron*, auxquels il fit donner des Gardes, qui tenoient comme régitre de toutes leurs actions, de toutes leurs paroles, & de tous les messages, qui alloient & venoient. On eut soin aussi de suborner quelques-uns de leurs Amis, qui leur conseillérent de s'enfuir vers les Légions d'*Allemagne*, ou d'appeller à leur secours le Peuple & le Sénat, en embrassant la statue d'*Auguste*, qui étoit au milieu du grand-marché. Et quoiqu'ils ne prêtassent point l'oreille à ce conseil, on affirmoit pourtant hardiment qu'ils étoient sur le point de l'exécuter (*a*).

Trahison brassée contre Titius Sabinus.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Junius Silanus* & de *Silius Nerva*, commença d'une manière funeste. *Titius Sabinus*, illustre Chevalier *Romain*, fut trainé en prison, quoiqu'il n'eût commis d'autre crime que d'avoir conservé un attachement déclaré pour la famille de *Germanicus*. Un certain *Latinius Latiaris* s'étant insinué dans son amitié pour le mieux trahir, parla d'abord à *Sabinus* de choses indifférentes: il loua ensuite sa fidélité envers la maison de *Germanicus*, & plaignit le sort d'*Agrippine* & de *Néron*. *Sabinus* attendri versa des larmes, & lâchant la bride à son ressentiment, détesta l'orgueuil, la cruauté, & les espérances criminelles de *Séjan*, & n'épargna pas même *Tibère*. Comme il ne manquoit plus au traitre que des témoins pour perdre celui, qui venoit de donner dans le piége, il plaça trois Sénateurs, qui étoient du complot, entre le toit & le plancher de son appartement: cache aussi honteuse, que la trame même étoit détestable. Ces Sénateurs, nommés *Porcius Cato*, *Petilius Rufus*, & *Marcus Opsius*, tous Prétoriens, aspiroient au Consulat; or comme il n'y avoit pas moyen d'y parvenir sans la faveur de *Séjan*, & que cette faveur ne pouvoit s'acquérir que par un crime, ils se laissérent employer à ce perfide manege. *Latiaris* alla trouver *Sabinus*, & l'engagea aisément à venir dans sa chambre, sous prétexte d'avoir quelque chose à lui communiquer. La conversation fut telle que les trois témoins pouvoient la souhaiter. Ainsi, dès que *Sabinus* se fut retiré, ils dresserent un mémoire contenant le recit de ce qui venoit de se passer. *Tibère* écrivit sur le champ au Sénat, pour demander à cette compagnie une promte vengeance du dessein que *Sabinus* avoit formé d'attenter à sa vie. Le prétendu criminel fut à l'instant même condamné à mort, & exécuté le même jour, quoique ce fût le prémier de l'an, & un grand jour de fête parmi les *Romains* *. Son supplice causa une consternation générale; toute confiance étoit

Il est condamné & éxécuté.

(*a*) Suet. Ibid. c. 67.

* *Sabinus*, dit *Tacite*, fut trainé au supplice, criant, quoiqu'on lui serrât la gorge avec sa robe, dont on lui avoit enveloppé la tête, que c'étoit donc ainsi qu'on célébroit le prémier

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

étoit comme bannie; & l'on apprehendoit jusqu'aux choses muettes & inanimées. Dès que *Tibère* eut appris l'exécution de *Sabinus*, il envoya une Lettre au *Sénat*, pour remercier les *Pères Conscrits* d'avoir puni cet Ennemi public: ajoutant, qu'il vivoit dans une perpétuelle inquiétude, à cause des embûches qu'il avoit à craindre de la part de ses Ennemis. Il ne nommoit personne; mais on ne doutoit pas que ce ne fût d'*Agrippine* & de *Néron* qu'il vouloit parler. Les auteurs de la mort de *Sabinus* reçurent dans la suite la juste récompense de leur crime. Quelques-uns d'eux périrent misérablement sous le regne de l'Empereur *Caius*, & d'autres sous *Tibère* lui-même; car quoique ce Prince ne voulût pas qu'on entreprît de ruiner les Ministres de sa cruauté, il ne laissoit pas de les sacrifier assez souvent, soit qu'à la fin il se lassât de les proteger; ou que les nouveaux, qui se présentoient de jour à l'autre, lui rendissent les anciens inutiles (a).

Sort de ses Accusateurs.

Après que la Lettre de *Tibère* eut été lue dans le Sénat, *Asinius Gallus* proposa de demander au Prince, qu'il déclarât ceux, qui lui étoient suspects, afin que le Sénat l'en délivrât. L'Empereur fut piqué au vif de cette proposition, qui sembloit le taxer de dissimulation. Cependant il étouffa son ressentiment pour un tems, *Séjan* ayant tâché de l'appaiser, non par affection pour *Gallus*, mais à cause qu'il savoit que la colere de *Tibère* étoit redoutable à proportion qu'elle étoit retenue.

Les Frisons se révoltent & défont L. Apronius.

En la même année les *Frisons*, ne pouvant plus supporter la Tyrannie des *Romains*, qui les gouvernoient, secouerent le joug, & défirent *L. Apronius*, qui fut détaché contre eux avec de nombreuses forces *. Mais *Tibère*

(a) Tacit. ibid. c. 68–70. Dio, L. LVIII. p. 621.

mier jour de l'an, & que l'on sacrifioit à *Séjan*. De quelque côté qu'il jettât les yeux, on prenoit la fuite; on évitoit les rues & les places par où il passoit. Quelques-uns retournoient sur leurs pas, & se montroient de nouveau, craignant qu'on ne leur fit un crime d'avoir eu peur. Le Décret, passé quelques années auparavant, & par lequel un répit de dix jours étoit accordé à ceux qui venoient d'être condamnés à mort, ne fut point observé en cette occasion. La fidélité du chien de *Sabinus* contribua à rendre sa mort encore plus célèbre. Cet animal accompagna son Maître jusqu'au-lieu de son supplice; & quand ensuite le Corps de *Sabinus* fut précipité dans le *Tibre*, le chien s'y jetta aussi, & y périt (1). *Pline* assure, que cette particularité fut insérée dans les Régitres de la Ville (2).

* Les *Frisons*, dit *Tacite*, se révoltérent, par désespoir, plutôt que par infidélité. Comme ils étoient pauvres, *Drusus* leur avoit imposé pour tribut, de fournir seulement des cuirs de Bœuf, pour l'usage des Soldats, sans en spécifier la grandeur, ni l'épaisseur. Mais *Olennius*, étant devenu leur Gouverneur, prétendit que ces cuirs devoient être de la grandeur des peaux de leurs taureaux sauvages. Le bétail, qu'ils élevoient dans leurs champs, étant petit, ils ne purent satisfaire à la condition prescrite. Ainsi on commença par saisir leurs bœufs; ensuite on prit leurs terres; & quand ils n'eurent plus de quoi payer, on les contraignit de livrer leurs femmes & leurs enfans pour esclaves. Après avoir demandé justice en vain, ils se la firent par la guerre, dont le signal fut d'attacher à un gibet les Soldats établis pour exiger le tribut. *Olennius* se retira dans un Château voisin, qui étoit pourvu d'une bonne Garnison de *Romains* & d'Auxiliaires.

Lucius Apronius, Gouverneur de la *Basse Allemagne*, averti de ce soulevement, embarqua sur le *Rhin* quelques Cohortes, avec l'élite de la Cavalerie & de l'Infanterie Auxiliaire. Mais lorsqu'il entra dans la *Frise*, les rebelles, qui avoient assiégé le Château, s'étoient déjà retirés, pour aller à sa rencontre. *Apronius*, les voyant venir à lui en ordre

(1) Dio, L. LVIII. p. 622. (2) L. VIII. c. 40.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

bère aima mieux dissimuler la perte, que l'Empire venoit d'essuyer, que de confier le commandement d'une Armée à quelque habile Général. A la vérité le Sénat s'assembla à cette occasion; mais au-lieu de déliberer sur une affaire de cette importance, les *Pères Conscrits* se contentérent de décerner des statues à *Tibère* & à *Séjan*, n'étant nullement touchés du deshonneur de l'Empire. Car chacun d'eux ne se soucioit que de son propre mal, & n'y remedioit que par la flatterie. Ils importunérent extrêmement le Prince & son favori pour les engager à se laisser voir au Peuple; mais tout ce qu'ils purent gagner sur eux fut de se montrer sur le rivage de la *Campanie*, après avoir quitté l'Ile de *Caprées* pour quelques jours. Les Sénateurs & les Chevaliers accoururent avec une grande partie du Peuple. Mais ce qu'on aura peine à croire, c'est que ces mouvemens empressés avoient principalement pour objet *Séjan*, dont l'abord étoit bien plus difficile que celui du Prince. Ce favori devint encore plus orgueuilleux à force de voir tous les Grands prosternés à ses pieds comme des Esclaves. On voyoit sur le rivage, pêle-mêle avec toutes sortes de gens, des Sénateurs & des Chevaliers, qui attendoient jour & nuit, selon que les portiers leur étoient favorables, ou contraires, jusqu'à ce qu'ils fussent admis, ou renvoyés avec défense d'attendre davantage. De sorte que plusieurs revinrent à *Rome* tout tremblans, parce que *Séjan* n'avoit pas daigné les voir; & quelques autres, avec une fausse joye, faute de prévoir, que l'amitié de ce favori leur feroit fatale. Pour ce qui est de *Tibère*, après avoir fait épouser, en sa présence à *Cneius Domitius* *, *Agrippine*, fille de *Germanicus*,

Tibère *rétourne pour quelques jours en terre ferme.*

dre de bataille, ordonna à ses Auxiliaires, soutenus de quelque Cavalerie *Romaine*, de les charger. Les *Frisons* soutinrent non seulement l'attaque, mais repoussérent même leurs Ennemis, & ensuite jusqu'à cinq Cohortes envoyées successivement au secours des Troupes *Romaines*. *Apronius* fit partir alors tout le reste de la Cavalerie. Mais ce Corps ayant été renversé par les fuyards, avant que d'avoir pu joindre l'Ennemi, *Cethegus Labeo*, Chef de la cinquième Légion, fut détaché à la tête du reste des Auxillaires. Cet Officier, plus malheureux encore que ceux, qui avoient marché à l'Ennemi avant lui, se vit sur le point d'être abandonné par les siens; mais les Légions & en particulier la sienne, qui accourut la prémière, ramenérent la Victoire dans le Camp des *Romains*. Les *Frisons* néanmoins se retirérent en si bon ordre, que le Général *Romain* ne resta pas même assez longtems sur le champ de bataille pour enterrer ses morts, quoiqu'il y eût parmi eux des Officiers de marque. Outre ceux, qui périrent en cette occasion, 900 *Romains* furent taillés en pièces dans le bois de *Badubenne*; 400 autres, qui s'étoient saisis d'une maison de campagne de *Cruptorix*, s'étoient entretués, de peur de tomber entre les mains des Ennemis. *Tibère* ne voulut point venger cette défaite, de peur d'être obligé d'employer un bon Général. Desorte que les *Frisons* gardérent leur Liberté jusqu'au règne suivant (1).

* *Cn. Domitius* descendoit d'une ancienne famille, & étoit outre cela apparenté aux *Césars*; car il étoit le fils de *L. Domitius*, dont nous avons parlé ci-dessus. & d'*Antonia Major*, fille d'*Octavie* & de *Marc-Antoine*; desorte qu'*Auguste* étoit son Grand-oncle. Il eut d'*Agrippine* l'Empereur *Néron*, & mérita, à ce que *Suétone* assure, d'être Père d'un aussi détestable Prince. Etant jeune encore il fit un tour dans l'Orient avec *Caius César*, & y tua un de ses Affranchis, uniquement parce qu'il refusoit de boire outre mesure. De retour à *Rome*, il fit passer exprès son char sur le Corps d'un Enfant, & l'écrasa. Au milieu du grand marché il arracha un œil à un Chevalier *Romain*, qui le reprenoit avec un peu trop de liberté. Pendant qu'il fut Préteur, il priva ceux, qui avoient remporté le prix de la course,

(1) Annal. L. IV. c. 72, 73.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

manicus, & ordonné que les nôces fussent célébrées à *Rome*, il reprit le chemin de son Ile (*a*). Cette même année mourut *Julie*, petite-fille d'*Auguste*, par qui, après qu'elle eut épousé *Æmilius Paulus*, elle fut, à cause de sa conduite scandaleuse, releguée dans l'Ile de *Trimère*, où elle mourut après un exil de vingt ans.

Mort & Caractère de Livie.

L'année suivante, sous le Consulat de *L. Rubellius Geminus* & de *Caius Fusius Geminus* *, mourut *Livie* mère de *Tibère*, appellée communément dans les anciennes inscriptions *Julia Augusta*, à cause qu'elle étoit entrée par adoption dans la famille des *Jules*. Nous avons déjà parlé de son origine & de son mariage avec *Auguste*, dont elle n'eut point d'enfans; mais par le mariage de *Germanicus* & d'*Agrippine*, son sang vint à être mêlé avec celui d'*Auguste*, en la personne de leurs arrière-neveux. Elle eut un empire absolu sur l'esprit d'*Auguste*, & conserva cet Empire, dit *Dion Cassius*, par un promt acquiescement à sa volonté, sans témoigner jamais la moindre envie de savoir ce qu'il vouloit lui cacher, ni aucune jalousie au sujet de ses infidélités (*b*). En elle se trouvoient réunies la sagesse de son mari & la dissimulation de son fils. Sa passion pour la grandeur de ses enfans fut telle, qu'on la soupçonna avec raison d'avoir exterminé la famille de son Epoux pour parvenir à son but. Car on l'accusa d'avoir fait mourir *Marcellus*, *Caius* & *Lucius Césars*, *Agrippa Posthumus*, & *Auguste* lui-même, dont on croit qu'elle hâta la fin. Elle se montra toujours mortelle Ennemie de *Julie*, fille d'*Auguste*. Il y eut souvent de la mesintelligence entre elle & son fils, à cause qu'elle prétendoit partager une puissance qu'elle lui avoit procurée, & dont il ne vouloit rien ceder. Ce Prince avertit plus d'une fois sa mère, de ne se pas mêler d'affaires d'Etat, parce qu'elles étoient au-dessus de la portée d'une femme. Il évitoit sa conversation, sur tout en particulier, afin qu'on ne s'imaginât pas qu'il se laissoit gouverner par ses conseils. Ayant appris, qu'à l'occasion d'un embrasement elle s'étoit jettée parmi le Peuple, encourageant les Citoyens & les Soldats à faire tout leur possible pour arrêter la fureur des flammes, comme elle avoit coutume d'en agir du tems d'*Auguste*, il l'en reprit assez aigrement (*c*). Ce ne fut que par degrés qu'il parvint à l'odieux excès de haïr sa propre mère (*d*). Au moins il est certain, que durant les trois derniè-

Ingratitude de Tibère à son égard.

(*a*) Tacit. ibid. c. 71—75.
(*b*) Dio, L. LVII. p. 619.
(*c*) Sueton. ibid. c. 50.
(*d*) Idem c. 51. Dio, L. LVII. p. 603.

course, de la récompense qui leur étoit due. Vers la fin du règne de *Tibère*, il fut accusé de trahison, d'adultère, & d'inceste avec sa sœur *Lépida*. Mais *Tibère* étant venu à mourir, il échappa au châtiment qu'il méritoit. Il mourut sous l'Empereur *Caius* d'une Hydropisie. Quand ses Amis le complimentérent sur la naissance de son fils *Néron*, il répondit, qu'il ne pouvoit naître d'*Agrippine* & de lui que quelque chose de funeste à la République (1).

* Le Consulat des deux *Gemini* est fameux dans l'Histoire Ecclésiastique, plusieurs des anciens Auteurs *Chrétiens*, ayant été de sentiment, que notre Sauveur fut crucifié durant leur Magistrature: opinion, qui n'a présentement que très-peu de partisans. *Aulus Plautius*, & *L. Nonius Asprenas*, furent substitués aux deux *Gemini* le 15 de *Juillet*, à ce qui paroit par les Inscriptions de *Gruter* (2), & par l'*Epistola Consularis* du Cardinal *Noris*, imprimée à *Bologne* en 1682 (3).

(1) Sueton. in Ner. c. 5. & 6. (2) Inscript. p. 1087. (3) Nor. Epist. Consul. p. 10.

Depuis l'Établissement de l'Empire Romain, &c.

dernières années de la vie de sa mère, il ne la vit qu'une fois, & cela pendant fort peu de tems. Quand elle fut morte, il feignit de vouloir lui venir rendre les derniers devoirs. Mais comme il n'arrivoit pas, le corps commença à se pourrir, & les obséques se firent sans que *Tibère* y assistât. Ce Prince écrivit dans la suite une Lettre au Sénat pour s'excuser de n'être pas venu, en ayant été empêché par la multitude des affaires. Il ne voulut point permettre qu'on lui rendît aucun honneur divin, sous prétexte qu'elle même l'avoit expressément défendu. Dans un endroit de la même Lettre, il condamnoit le soin, que certaines gens prénoient de plaire aux femmes, désignant le Consul *Fusius*, qui avoit le Talent de s'insinuer dans leur esprit, & de plaisanter finement. Outre qu'il avoit coutume de faire de *Tibère* même des railleries piquantes, dont le souvenir est éternel chez les Princes (*a*). L'Empereur persécuta tous les Amis de *Livie*, & en particulier ceux qu'elle avoit chargés du soin de ses funerailles.* Il retrancha aussi une partie des honneurs que le Sénat avoit décernés à sa mémoire, & supprima son Testament qui ne fut exécuté que sous *Caius*, qui lui fit décerner des honneurs divins (*b*). Elle mourut, suivant *Pline* (*c*), dans la 82 année de son âge. *Dion* lui donne quatre ans de plus (*d*).

Il devient plus cruel après la mort de Livie.

Quoique *Tibère* n'eût pas laissé trop de pouvoir à sa mère, il évitoit de la choquer ouvertement, à cause des obligations qu'il lui avoit; de sorte que par le credit de l'Impératrice plus d'une victime fut dérobée à la fureur de *Séjan*, qui n'osoit pas entrer en concurrence avec la mère du Prince. Mais *Livie* étant morte, *Tibère* & son favori s'échappérent tous deux, comme n'ayant plus de bride, qui les retînt. On envoya d'abord des Lettres au Sénat contre *Agrippine* & *Neron*, qu'on croyoit avoir été retenues par *Livie*. Quoiqu'elles fussent pleines d'aigreur, *Néron* cependant n'y étoit accusé d'aucun crime d'Etat, mais seulement de s'être livré à de honteuses voluptés. Comme la chasteté d'*Agrippine* étoit au-dessus de tout soupçon, on se plaignoit de son air fier, & de son humeur hautaine & inflexible. Ces Lettres ayant été lues dans le Sénat, il y eut d'abord un assez long silence. A la fin quelques-uns de ces Sénateurs, qui ne pouvoient s'avancer que par une aveugle complaisance, demandérent que le contenu des Lettres fût examiné. La plupart des Magistrats ne savoient à quoi se resoudre; car quelque fortes que fussent les expressions de *Tibère*, il laissoit tout le reste à deviner. Obligés cependant de se déterminer, ils se rangérent à l'avis de *Junius Rusticus*, qui, ayant été choisi par l'Empereur pour tenir regître des actes du Sénat, étoit tenu à cause de cela même pour bien instruit de ses intentions. Cet homme, par un mouvement fatal (car il n'avoit jamais donné aucune marque de générosité) ou par une fausse prudence, qui lui faisoit oublier le danger présent qui le menaçoit, non content de se ranger du côté de ceux qui n'osoient se déclarer, conseilla aux Consuls de différer le rapport de cette affaire, disant, que les choses pouvoient changer de face de jour à autre, & qu'il falloit donner à un vieillard

Lettre de Tibère *au Sénat contre* Agrippine & Néron.

(*a*) Tacit. Annal. L. V. c. 1.
(*b*) Suet. ibid. & Lipf. in Tacit. Annal. 5. Not. 5.
(*c*) Plin. L. XIV. c. 16.
(*d*) Dio. L. LVIII. p. 621.

lard courroucé, le tems de se répentir. En même tems le Peuple portant les statues d'*Agrippine* & de *Néron*, environnoit le lieu de l'assemblée, & faisant des vœux pour la vie de l'Empereur, crioit que les Lettres étoient supposées, & que l'on machinoit la ruine de sa famille à son insçu. Ainsi il ne se passa rien de funeste ce jour-là. Il couroit cependant des copies de quelques avis qu'on feignoit avoir été prononcés par des Consulaires contre *Séjan*, plusieurs se livrant au desir d'écrire des libelles, avec d'autant plus de licence qu'on ne les connoissoit pas. *Séjan*, que cette malice de ses Ennemis mettoit au désespoir, écrivit au Sénat une Lettre fulminante, dans laquelle il reprochoit à cette compagnie d'avoir méprisé la douleur du Prince, en prêtant l'oreille à des harangues séditieuses, & en se mêlant de faire de nouvelles loix, &c. Il finissoit sa Lettre par dire, qu'il ne restoit plus rien à faire qu'à prendre les armes, & à mettre à la tête des armées ceux, dont les images avoient déjà été portées pour Enseignes. *Tibère* écrivit une seconde Lettre au Sénat, pour se plaindre des *Pères Conscrits*, de *Rusticus*, & du Peuple, d'avoir bravé son Autorité, déclarant en même tems, qu'il se reservoit la connoissance de cette affaire. Le Sénat, sans déliberer un instant, lui manda, que c'étoit bien leur intention de le venger de ses Ennemis, & que s'ils ne le faisoient pas, ce n'étoit que parce que l'Autorité du Prince les en empêchoit (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Lettre de Séjan au Sénat.

Nous sommes très fâchés de ne pouvoir pas donner à nos Lecteurs un détail exact des injustes procedés de l'Empereur & du Sénat contre l'infortunée *Agrippine* & ses enfans, parce qu'il se trouve ici un vuide de trois ans dans les Annales de *Tacite*. Ainsi, au sujet du bannissement d'*Agrippine*, & de ses deux fils *Néron* & *Drusus*, de la disgrace & de l'exécution de *Séjan*, des crimes & de la mort de *Liville*, veuve de *Drusus*, & bellefille de *Tibère*, &c. nous sommes obligés d'avoir recours à d'autres Ecrivains, nullement comparables à *Tacite*.

Agrippine fut releguée dans l'Ile de *Pandataire*, connue présentement sous le nom de *Santa Maria*, vis-à-vis de *Terracine*. Cette Princesse, n'ayant pû s'empêcher d'éclater en reproches contre *Tibère*, le Centurion, à la garde duquel elle étoit commise, lui donna tant de coups au visage qu'elle en perdit un œil (*b*). *Néron*, son fils ainé, fut relegué dans l'Ile de *Pontie*, présentement *Ponza*, dans le voisinage de *Pandataire*; & *Drusus*, son second fils, fut déclaré Ennemi de l'Etat, & détenu prisonnier dans un coin du Palais. *Néron* mourut peu de tems après dans le lieu de son exil. Quelques Auteurs disent que ce fut de misere; mais d'autres prétendent, que le jeune Prince, effrayé à la vue du bourreau, qu'il vit entrer dans son appartement avec les instrumens de son supplice, comme s'il avoit été envoyé par le Sénat, se laissa volontairement mourir de faim (*c*). *Agrippine* & *Drusus* vêcurent encore quatre ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an de *Christ* 33, & périrent d'une manière tragique comme nous le verrons en son lieu. *Cn. Lentulus Getulicus* fut nommé cette année Général des Légions dans la *Haute Allemagne*, & conserva cette charge pendant l'espace de dix ans (*d*).

Condamnation d'Agrippine & de Néron.

Sous

(*a*) Tacit. Annal. L. V. c. 2-5.
(*b*) Suet. ibid. c. 54.
(*c*) Idem c. 53.
(*d*) Dio, L. LIII. p. 657.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Sous le Consulat suivant, qui fut celui de *L. Cassius Longinus* & de *M. Vinicius* *, le Sénat décerna des honneurs extraordinaires à *Séjan*. Il fut ordonné, entre autres choses, que son jour de naissance seroit célèbré annuellement, qu'on lui dresseroit des statues dans tous les quartiers de la Ville; qu'on offriroit pour sa conservation des vœux & des sacrifices, &c. En un mot, il devint, après la condamnation d'*Agrippine* & de ses enfans, si puissant & si redoutable, qu'il fut plus respecté & plus craint que *Tibère* lui-même. Comme il étoit l'unique canal des graces, les gens de guerre, les Sénateurs, & les Grands de l'Empire, recherchoient à l'envi sa protection, sans qu'aucun d'eux osât informer l'Empereur des desseins ambitieux de son Ministre (*a*). Cependant ce Prince commença à la fin à concevoir à cet égard quelques soupçons. *Josephe* nous apprend, qu'*Antonia*, veuve de son frère *Drusus*, ayant été exactement informée des desseins & des pratiques secretes de *Séjan*, en instruisit l'Empereur par une Lettre, qu'elle lui fit rendre à *Caprées* par *Pallas*, un de ses plus fidèles domestiques, le même qui devint si fameux dans la suite sous l'Empereur *Claude* (*b*). *Tibère* profita de l'avis, & songea aux moyens de se garantir du danger qui le menaçoit. Les Cohortes Prétoriennes, dont la plupart des Officiers devoient leurs postes à *Séjan*, étoient plus dans les intérêts de ce favori, que dans ceux du Souverain. La même chose pouvoit se dire du Sénat; & ceux qui entouroient l'Empereur, étoient autant d'espions aux gages du Ministre; de sorte que *Tibère* se trouvoit detenu dans une espèce de captivité. Mais il surmonta toutes les difficultés avec une incroyable habileté, à laquelle il aima mieux avoir recours qu'à la force ouverte: car il craignoit, qu'en employant cette dernière voye, *Séjan* ne fit un coup de désespoir. Le prémier moyen qu'il mit en œuvre fut de l'éloigner de *Caprées*. Dans cette vue, il déclara, qu'il se chargeroit du Consulat l'année suivante, & choisit *Séjan* pour son Collegue. Cet insolent favori fut trop charmé de cette distinction pour sentir le piège. Vraisemblablement l'Empereur le créa en même tems Sénateur; car cinq ans auparavant, quand ce Prince quitta *Rome*, *Séjan* n'étoit que Chevalier, & nous ne trouvons dans toute l'Histoire *Romaine* aucun exemple, par lequel il paroisse, qu'un simple Chevalier ait été honoré de la dignité Consulaire.

Tibère *commence à avoir des soupçons contre lui.*

Il le nomme son Collegue au Consulat.

Vers la fin de l'année *Tibère* dépêcha *Séjan* à *Rome* pour y prendre possession de sa nouvelle dignité aux Calendes de *Janvier*; mais le Prince ne quitta point son Ile, où il entra dans l'exercice de son cinquième Consulat, qu'il garda jusqu'au quinzieme de *May*, l'ayant resigné alors à *Faustus Cornelius Sylla* (*c*) †. Comme l'Empereur continuoit toujours à témoigner

(*a*) Dio, L. LVIII. p. 653.
(*b*) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 8.
(*c*) Suet. ibid. c. 26. Nor. Ep. Conf. p. 13. Grut. Inscript. p. 1087.

* *Tibère* fit épouser à ces deux Consuls deux filles de *Germanicus*. *Vinicius* eut *Julie*, & *Cassius Drusille*, qui joua un si infame rôle sous le règne de son frère *Claude*, qui l'enleva à son mari (1). *C. Cassius Longinus*, & *L. Nævius Surdinus*, leur furent substitués en qualité de Consuls (2). Dans une ancienne Inscription, citée par *Spon*, *Vinicius* est apellé *Venicius* (3).

† Comme le nom de *Séjan* fut rayé des Tables Consulaires, plusieurs Chronologistes ne marquent

(1) Suet. in Calig. c. 24. (2) Noris ibid. (3) Spon. p. 14.

moigner la même affection à *Séjan*, le Sénat s'occupa la plus grande partie de cette année à lui décerner de nouveaux honneurs. Son nom fut ajouté à celui de *Tibère* dans toutes les inſcriptions ; on lui érigea de nouvelles ſtatues, aux pieds deſquelles il y eut pluſieurs victimes d'immolées. Le Conſulat fut continué à *Tibère* & à lui pour l'eſpace de cinq ans : depuis le matin juſqu'au ſoir ſa maiſon étoit remplie des prémiers de *Rome*, qui venoient lui faire leur cour. En ſon abſence, ils la faiſoient à ſes Affranchis & à ſes Eſclaves ; de ſorte, comme le remarque très bien *Dion*, qu'on auroit pris *Tibère* pour le Prince de ſa petite Ile, & *Séjan* pour le Souverain de *Rome*. On prétend, qu'il arriva en ce tems-là divers prodiges, qui annoncerent la chute prochaine de ce favori ; mais ſi une Divinité, dit nôtre Hiſtorien, avoit revélé ce qui arriva peu de tems après, perſonne n'auroit voulu le croire (*a*).

Nouveaux honneurs décernés à Séjan.

Dans ce même tems, *Tibère*, pour ſonder la diſpoſition du Sénat & du Peuple, & découvrir les partiſans de *Séjan*, écrivit pluſieurs Lettres, dans leſquelles il diſoit aux *Pères Conſcrits*, tantôt qu'il étoit fort indiſpoſé, & tantôt qu'il ſe portoit parfaitement bien, & qu'il avoit deſſein de revenir dans peu à *Rome*. Quelques unes de ces Lettres blamoient *Séjan*, & d'autres lui donnoient des louanges. Cette conduite étonna le Miniſtre & ſes Amis, qui commencerent à l'abandonner, dès qu'ils virent diminuer ſon crédit. Cependant le Sénat lui donna le pouvoir Proconſulaire, lorſqu'il reſigna le Conſulat ; ce qu'il fit, ſuivant quelques Auteurs, le 8. ſuivant d'autres le 15. de *May*, à *Sextidius Catullinus*. *Tibère* mit, à cette occaſion, *Séjan* & ſon fils au nombre des Pontifes, mais ne voulut abſolument point permettre à ce Miniſtre de retourner dans l'Ile de *Caprées*. Le prétexte, dit *Dion Caſſius*, que *Sejan* alleguoit pour obtenir cette permiſſion, étoit le deſir de voir ſa future épouſe, probablement *Liville*, veuve de *Druſus*, qui étoit indiſpoſée ; mais ſon vrai deſſein étoit de s'aſſurer de la perſonne du Prince, dont les gardes étoient abſolument à ſa dévotion. *Tibère*, pour le tenir lui & le Sénat également en ſuſpens, ne répondit autre choſe aux ſollicitations réiterées qui lui furent faites à cet égard, ſi non qu'il comptoit lui-même de venir dans peu à *Rome* (*b*). Dans ce même tems il commença à combler d'honneurs *Caius*, ſurnommé *Caligula*, le ſeul fils de *Germanicus* & d'*Agrippine*, qui fût encore en vie. Il avoit accompagné ſon grand-père à *Caprées*, & cachoit ſous un exterieur modeſte & doux un caractère cruel & ſauvage. Il ſavoit ſi bien diſſimuler ſes ſentimens, que quand ſa Mère & ſes deux frères furent condamnés, il ne lui échappa pas un mot, ni même un ſoupir, quoiqu'on mît en uſage toutes ſortes d'artifices pour lui arracher quelque marque de reſſentiment. Il fit ſon-

Quelques uns de ſes Amis l'abandonnent.

Tibère lui refuſe la permiſſion de revenir à Caprées.

Caractère de Caius Caligula.

(*a*) Dio, ibid. p. 623, 624.   (*b*) Idem ibid. p. 625.

marquent pour cette année que le ſeul nom de *Tibère*. Ce Prince & *Séjan* réſignérent, avant la fin de l'année Conſulaire, les Faiſceaux, l'un à *Fauſtus Cornélius Sylla*, l'autre à *Sextidius Catullinus* (1), qui furent remplacés par *L. Fulcinius Trio*, & par *L. Pomponius Secundus*. Le prémier garda le Conſulat juſqu'à la fin de l'année ; mais *Pomponius* le réſigna aux Calendes d'*Octobre* à *P. Maximus Regulus* (2).

(1) Grut. p. 1087.   (2) Vid. Pagi, An. 30.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

son unique étude du caractère de *Tibère*, dans l'intention de s'y prêter en tout. Il imitoit ses regards, ses expressions, & jusqu'à sa manière de se mettre. Aussi l'Orateur *Passienus* a-t-il remarqué sur son sujet, *qu'il n'y eut jamais de meilleur Esclave, ni de plus mauvais Maître*. *Tibère* le fit cette année Augure, à la place de son frère *Drusus*, & l'éleva, avant qu'il fût entré dans l'exercice de cette charge, à la dignité de Pontife d'*Auguste*, lui prodiguant les plus grands éloges, comme s'il avoit eu dessein de le déclarer son héritier & son successeur. Un si étrange changement de scène fut un coup de foudre pour *Séjan*. Ce favori disgracié ne pouvoit se pardonner à lui-même de n'avoir point pris les armes, dans le tems qu'il étoit revêtu de la puissance Consulaire: il regrettoit tant d'occasions favorables qu'il avoit eues de s'assurer de la personne du Prince, & de s'emparer de l'Empire. Il auroit bien voulu faire encore quelque chose de pareil; mais la grande joye, que le Peuple fit paroitre à l'occasion des honneurs accordés à *Caius*, l'en empêcha. Il eut outre cela la mortification de voir plusieurs de ses Amis dépouillés de leurs charges, & remplacés par ses Ennemis. Mais rien ne le piqua plus au vif qu'une Lettre, que *Tibère* écrivit au Sénat au sujet de la mort de *Néron*, & dans laquelle il nomma *Séjan* sans un mot d'éloge. Il jugea aussi, que c'étoit principalement lui que l'Empereur avoit eu en vue dans un ordre qu'il envoya au Sénat, de renouveller & de faire exécuter le Décret, qui défendoit de rendre des honneurs divins à un simple mortel; car on immoloit par-tout des victimes devant les statues de *Séjan*; & l'arrogance de ce Ministre étoit montée à tel point, qu'il grossissoit le nombre de ses adorateurs, & offroit des Sacrifices à lui-même (*a*).

Tibère *le comble d'honneurs:*

Le crédit de Séjan *diminué.*

Après tant de marques de froideur de l'Empereur envers son favori, plusieurs de ceux, qui avoient fait profession d'être de ses Amis, se retirerent, pour n'être point enveloppés dans sa disgrace. La foule de ses adorateurs diminua de jour en jour, quand il sortoit, ceux qui l'accompagnoient, étoient en petit nombre, & pas d'un rang fort distingué: il n'étoit plus question de lui dans le Sénat, &c. *Tibère*, qui jusqu'alors avoit craint que le Sénat & le Peuple ne se déclarassent pour *Séjan*, ne sçut pas plutôt ce qui se passoit à *Rome*, qu'il résolut d'exterminer ce favori & tous ses partisans. Cependant, pour se conduire avec prudence dans une affaire si délicate, & empêcher que *Séjan* ne se mît en défense, il feignit de vouloir l'élever au Tribunat. Mais dans le même tems il donna secretement le commandement des Gardes Prétoriennes à *Nervius Sertorius Macro*, dont il étoit sûr. *Macron* fut dépêché au Sénat avec une Lettre, dont il savoit le contenu; & le Prince eut bien soin de l'instruire, avant son départ, sur la manière dont il devoit se conduire à l'égard de *Séjan* & du Sénat. *Macron* entra à *Rome* de nuit, & alla d'abord communiquer ses ordres au Consul *P. Memmius Regulus*, qui avoit été substitué à *L. Pomponius Secundus*; car l'autre Consul, *L. Fulcinius Trio*, étoit Ami de *Séjan*. *Regulus* assembla le Sénat de grand matin dans le Palais, où *Séjan* vint accompagné, suivant

Tibère *prend la résolution de le perdre.*

Il écrit au Sénat.

(*a*) Dio, ibid. p. 625, 626.

suivant sa coutume, d'un détachement des Gardes Prétoriennes. Comme il entroit dans le Palais, il fut d'autant plus surpris de voir *Macron*, que cet Officier ne lui avoit apporté aucune Lettre de la part de l'Empereur; mais *Macron*, l'ayant accosté, lui dit à l'oreille qu'il étoit venu pour rendre au Sénat des Lettres, dans lesquelles l'Empereur prioit les *Pères Conscrits* de lui conferer le Tribunat. *Séjan*, ravi de cette nouvelle entra dans le Palais, & alla prendre sa place au Temple d'*Apollon*, où la plupart des Sénateurs se trouvoient déjà. Dans ce même tems *Macron*, après avoir montré aux Soldats des Gardes Prétoriennes sa commission de l'Empereur, qui l'avoit nommé pour les commander à la place de *Séjan*, & leur avoir dit, que *Tibère* avoit ordonné qu'on leur distribuât une somme considérable, prit possession de sa nouvelle charge, en leur ordonnant de retourner à leur Camp, qui étoit hors des remparts de la Ville. A leur place *Gracinus Laco*, qui étoit du secret, & qui commandoit les *Vigiles*, c'est-à-dire, les Troupes destinées à veiller la nuit, & à empêcher les desordres, mit un détachement de son monde aux portes du Temple.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Précaution que Tibère prend en cette occasion.

Dès que les *Pères Conscrits* furent assemblés, *Macron* parut devant eux, tenant en main la Lettre de l'Empereur, qu'il n'eut pas plutôt présentée aux Consuls, qu'il se retira, dans le dessein de gagner au plutôt le Camp, pour prévenir par sa présence quelque soulevement en faveur de *Séjan*. *Regulus* se mit à lire à haute voix la Lettre, qui étoit fort longue, & tournée avec beaucoup d'art & de malice. Car après un long préambule sur d'autres sujets, il disoit un mot de plainte contre *Séjan*, & revenoit ensuite à d'autres affaires: puis suivoient de nouvelles plaintes, mais sans aucune aigreur; de sorte que *Séjan* n'avoit pas encore grand sujet de s'effrayer. Mais quand à la fin *Regulus* eut lû un ordre de l'Empereur de faire exécuter deux de ses plus intimes Amis, qui étoient instruits de ses ambitieux & perfides desseins, il fut si épouvanté qu'il ne pût pas proferer un seul mot en leur faveur. Avant que d'être revenu de la prémière impression de terreur que ces ordres funestes avoient faite sur lui, il ouït avec la consternation, qu'on peut se figurer, un autre article rélatif à lui-même, & par lequel l'Empereur ordonnoit aux *Pères Conscrits* de s'assurer de sa personne. Aussitôt les Tribuns & les Préteurs, quittant leurs siéges, se placérent auprès de lui, pour l'empêcher de se sauver, & d'exciter ensuite des troubles (*a*).

Tibère ordonne qu'on s'assure de lui.

Suétone nous apprend, que *Tibère* témoigna dans cette Lettre un manque de courage entiérement indigne d'un Prince, demandant entre autres choses au Sénat, de lui envoyer un des Consuls avec une escorte de Soldats, pour conduire à *Rome* un pauvre vieillard abandonné de tout le monde. Le même Auteur ajoute, que par un effet de cette même lâcheté, il avoit donné un ordre secret à *Macron* de relacher *Drusus*, en cas de soulevement, & de présenter non seulement ce Prince au Sénat & au Peuple, mais même de le déclarer Empereur. Il avoit plusieurs Vaisseaux prêts à mettre en Mer, en cas que ses affaires prissent un mauvais tour à *Rome*. Il

(*a*) Dio, ibid. p. 626, 627. Juvenal. Satyr. 10. v. 71. 95.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il est abandonné de tous.

Il passoit la plus grande partie de son tems sur le sommet d'un haut rocher, afin d'être averti par des signaux, dont il étoit convenu, de ce qui se passoit dans la Capitale, craignant que des messagers ne le trompassent, ou du moins ne lui apportassent point les nouvelles avec la vîtesse nécessaire (*a*). *Sénèque* affirme, que dans le tems que le Consul lisoit la Lettre, un globe de feu fut vû dans l'air, & se dissipa un instant après (*b*); fidèle image de ce qui se passoit dans le Sénat. Car au commencement les *Pères Conscrits*, ne doutant point que l'Empereur ne demandât dans sa Lettre la Puissance Tribunitienne pour *Séjan*, vinrent avec empressement le féliciter. Mais à peine eurent-ils été détrompés par la fatale Lettre, qu'ils l'abandonnérent tous, aucun membre d'une si nombreuse assemblée n'osant dire un mot pour sa défense. Ceux-là même qui par hazard se trouvoient assis prés de lui, quittant leur place, allérent s'asseoir ailleurs, de peur qu'on ne les soupçonnât d'être de ses Amis.

A la lecture du dernier article, tout le Temple retentit d'imprécations, & d'invectives contre un homme, qui, peu d'instans auparavant, étoit adoré comme favori de l'Empereur. Quoique tous les Sénateurs se fussent déclarés contre lui, cependant, comme il avoit dans leur corps beaucoup de parens & d'Amis, le Consul *Regulus* ne proposa point de le condamner à mort, ni même ne receuillit pas les suffrages de l'assemblée. Il se contenta de demander l'avis de quelques membres, qu'il regardoit comme impartiaux; & voyant qu'ils opinoient à le faire mettre en prison, il l'y mena lui-même, accompagné de *Gracinus Laco* & de tous les Magistrats. Exemple frappant des vicissitudes de la Fortune, & de l'instabilité des grandeurs humaines! Quelle différence entre *Séjan* gouvernant l'Empire avec une Autorité Souveraine, élevant aux honneurs, ou condamnant au dernier supplice, ceux qu'il jugeoit à propos, & le même favori chargé de chaines! S'il avoit réussi dans son entreprise, & fait passer le Trône Impérial dans sa famille, on auroit vû des Poëtes & des Historiens célèbrer ses louanges, & exalter sa libéralité, sa politique, & toutes les autres qualités, qui entrent dans les Panegyriques de *César* & d'*Auguste*. Mais *Séjan* manqua son coup, & par conséquent ne doit être regardé que comme un miserable traitre. Les crimes de *César* & d'*Auguste* furent justifiés par le succès; aussi obtinrent-ils toutes sortes d'éloges.

Et mené en prison.

Insulté par le Peuple.

Mais pour revenir à *Séjan*, il fut suivi depuis le Palais jusqu'à la prison, par une multitude innombrable de Peuple, qui le chargeoit de maledictions, & de reproches. Sa confusion fut si grande, qu'il se couvrit le visage de sa Robe; mais les Gardes, qui l'accompagnoient, l'obligérent à se faire voir à des Citoyens, ravis de jouïr de son humiliation, & d'insulter à un homme qui avoit si longtems bravé tout le monde. Dans ce même tems la populace renversa & mit en pièces toutes ses statues, ces mêmes statues, qui peu d'heures auparavant avoient été adorées. Le même jour le Sénat s'assembla une seconde fois dans le Temple de la *Concorde*, près de la prison. Les *Pères Conscrits* trouvant que, grace aux soins de *Macron*,

Condamné & exécuté.

(*a*) Suet. ibid. c. 65. (*b*) Senec. Nat. Quæstion. L. I. c. 1.

Macron, de *Gracinus*, & du Consul *Regulus*, la plus parfaite tranquillité regnoit dans la Ville, prononcérent une sentence de mort contre *Ælius Séjanus*, atteint & convaincu de Haute-Trahison. La sentence fut exécutée le même jour, c'est à-dire, le dix-septième d'*Octobre*, nonobstant la loi faite en dernier lieu, qui accordoit dix jours de repit au criminel après sa condamnation. Son Corps fut exposé aux *Scalæ Gemoniæ*, & abandonné ensuite à la fureur de la populace, qui le traina trois jours consécutifs par les rues de *Rome*, & le déchira en tant de pièces, que le Bourreau pût trouver à peine un membre entier pour le jetter dans le *Tibre*, suivant la coutume (*a*) *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Massacre général des Amis de Séjan.

La mort de *Séjan* fut suivie du massacre général de tous ses Amis. *Tibère*, après avoir pendant plusieurs années détruit tous ceux qui étoient odieux à son détestable favori, n'extermina pas avec moins d'ardeur tous ceux que son favori avoit aimés. Il n'épargna aucun de ceux qui furent accusés d'avoir eu intelligence avec *Séjan*, & la chose du monde la plus fortuite, ou la plus puerile, suffisoit pour démontrer cette intelligence. Toutes les rues de *Rome* étoient couvertes de cadavres épars, ou remplies de cadavres élevés en monceaux: on massacroit des personnes de tous les rangs, sans distinction d'âge, ni de sexe, & l'on jettoit leurs Corps dans les rues: il n'étoit permis à aucun de leurs parens d'approcher de ces Corps, ni même de les regarder; & quand, à cause de l'infection, on fut obligé de les jetter dans le *Tibre*, personne n'eut le courage de leur rendre les derniers devoirs. Parmi tous ceux qui périrent en cette occasion, *Junius Blésus*, Oncle de *Séjan*, dont nous avons déja fait mention plus d'une fois, paroit n'avoir point échappé au massacre général, ayant été accusé de divers crimes (*b*). *Publius Vitellius*, qu'on accusoit d'avoir employé les deniers publics à procurer une révolution, fut néanmoins simplement remis entre les mains de son frère *Lucius*, père d'*Aulus Vitellius*, qui fut dans la suite Empereur. *Publius*, regrettant la Liberté, & voyant que par des délais affectés on renvoyoit la décision de son affaire de jour à autre demanda un canif, sous prétexte de vouloir écrire, & s'en donna quelques coups dans les veines, mais sans effet. Cependant, il mourut avant de voir la fin de son procès, de tristesse, & conserva par sa mort son bien à sa famille (*c*). Il laissa, à ce qu'il paroit, quelques écrits; car nous le trouvons cité par *Tertullien* (*d*). *Pomponius Secundus*, qui avoit resigné, peu de tems auparavant, les Faisceaux Consulaires à *P. Memmius Regulus*, fut pareillement accusé de crime de Leze-Majesté, à cause qu'*Ælius Gallus*, qui étoit Ami de *Séjan*, avoit, après l'exécution de ce traitre, cherché un azile dans les jardins de *Pomponius*, comme dans un lieu de sûreté. Cependant, il ne fut point mis en prison, mais seulement confié à la garde de son frère *Quintus Pomponius*, qui lui servit

Junius Blésus mis à mort.

Accusation intentée à Publius Vitellius.

Et Pomponius Secundus.

(*a*) Dio, ibid. p. 627, 629. Senec. de Tranquil. c. 11. Juvenal. Satyr. 10.
(*b*) Tacit. Annal. L. V. c. 7.
(*c*) Idem ibid. c. 8. Suet. in Vitel. c. 2. & 3.
(*d*) Tertul. Apologet.

* La puissance de *Séjan*, sa disgrace & sa chute, l'inconstance de la multitude, & l'instabilité des grandeurs humaines, ont été décrites avec beaucoup d'élégance & de goût par *Juvenal* dans sa dixième Satyre, à laquelle nous renvoyons nos Lecteurs.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

vit de caution. Comme *Pomponius* étoit naturellement gay, il soutint son malheur avec fermeté: de sorte qu'il survecut à *Tibère*, & fut remis en Liberté par son successeur *Caius*. C'est, suivant *Vossius*, le même *Pomponius*, auquel ses victoires sur les *Cattes*, obtinrent l'honneur d'un Triomphe sous le règne suivant. Si *Pomponius* fut detenu prisonnier pendant tout le tems que *Tibère* vêcut après la mort de *Séjan*, c'est-à-dire, sept ans, uniquement à cause de quelques liaisons apparentes d'amitié entre lui & un Ami de *Séjan*, on peut juger avec quelle sévérité les parens & les partisans déclarés de ce malheureux favori furent traités (*a*).

Exécution des enfans de Séjan.

Séjan laissoit trois enfans, dont le fils aîné avoit déjà été exécuté, à ce que *Tacite* semble insinuer; mais la lacune qui se trouve dans les Annales de cet admirable Historien nous a dérobé la connoissance des particularités de cet évènement. Il restoit encore de cette famille abhorrée un fils & une fille, que le Sénat, nonobstant leur extrême jeunesse, fit condamner à mort, & mener en prison; le garçon comprenoit de quoi il étoit question; mais la fille avoit si peu d'idées du sort, qui la menaçoit, qu'elle demanda plus d'une fois où on la conduisoit; & que si elle avoit commis une faute, on n'avoit qu'à lui donner le fouet, & qu'elle feroit plus sage à l'avenir. Mais le Sénat, sans égard pour son âge ou pour son innocence, la fit étrangler en prison avec son frère, & leurs Corps, après avoir été exposés aux *Scalæ Gemoniæ*, furent trainés par la Ville, & ensuite jettés dans le *Tibre*. Quelques Ecrivains de ce tems là assurent, que comme c'étoit une chose inouie de punir une vierge de mort, le Bourreau viola la fille de *Séjan* avant de l'étrangler * (*b*).

Tibère plus cruel que jamais.

Tout le monde espéroit, qu'après l'exécution de *Séjan* & de ses complices, le règne de *Tibère* deviendroit plus doux, la plupart des cruautés, qui deshonoroient ce règne, ayant été mises sur le compte de l'odieux favori. Mais les *Romains* se trouvérent malheureusement trompés dans leur attente, *Tibère* ayant, depuis ce tems-là, comme déclaré la guerre à ses sujets, & s'étant livré sans reserve à toutes sortes de vices, même la rapacité, pour laquelle jusqu'alors il n'avoit point paru avoir le moindre penchant. La vertu la plus pure, & les plus sages précautions étoient également inutiles, les conjectures de l'Empereur suffisant pour condamner ceux auxquels ces conjectures, quelque mal fondées qu'elles fussent, n'étoient pas favorables. Ce Prince redoutoit les principaux membres du Sénat, & en immoloit chaque jour quelques-uns à son caractère ombrageux: Ses Amis & ses Ennemis lui étoient également suspects. Il craignoit

Il n'épargne personne.

(*a*) Tacit. ibid. & L. LIX. p. 644. (*b*) Idem ibid. c. 9.

* Le mot de *Virgo*, dans la loi qui défendoit de mettre une Vierge à mort, signifioit une fille ou femme au-dessous de tel âge, soit qu'elle fût Vierge ou non, mais les graves Sénateurs, par une chicane digne d'eux, entendirent par *Virgo* une *Vierge proprement dite*. Par une infame subtilité du même genre, les Triumvirs, à ce que nous apprend *Dion Cassius*, pour ne point paroître transgresser la Loi qui défendoit de mettre des Enfans à mort, firent, avant l'exécution, mettre une robe virile à un enfant, qu'ils avoient condamné au dernier supplice (1).

(1) Dio, L. XLVII.

craignoit si fort de confier de l'Autorité à quelqu'un, que plusieurs de ceux, qu'il avoit nommés Gouverneurs de Provinces, n'eurent jamais la permission de se rendre à leurs Gouvernemens; de sorte que de grandes Provinces restérent plusieurs années comme abandonnées à la merci des Peuples Barbares, *Tibère* aimant mieux souffrir des insultes de la part des Ennemis de l'Empire, que de mettre quelque *Romain* en état de venger un pareil affront.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Est informé du secret de la mort de Drusus.

Cette même année *Apicata*, que *Séjan* avoit repudiée dans l'espérance d'épouser *Livie* ou *Liville* veuve de *Drusus*, voyant les Corps de ses enfans exposés à la vue du public parmi ceux des autres criminels, écrivit une Lettre à *Tibère*, pour l'informer de la manière dont *Drusus* étoit mort, dans la seule vue de le tourmenter, & se tua ensuite elle-même. *Tibère*, qui avoit attribué la mort de son fils à son intemperance, fut si transporté de rage quand il apprit que *Liville* & *Séjan* l'avoient empoisonné, qu'il résolut d'exterminer tous ceux qui avoient jamais témoigné la moindre amitié à l'un ou à l'autre (*a*). *Suétone* assure, qu'il s'appliqua tellement à l'examen de cette affaire, que quelqu'un lui étant venu dire, dans le tems qu'il recevoit les dépositions de quelques témoins, qu'un habitant de *Rhodes*, qu'il avoit souvent invité par ses Lettres de le venir voir, étoit arrivé, il ordonna qu'on l'appliquât à la question, n'ayant alors l'esprit rempli que d'idées de vengeance & de tourmens. Le même Ecrivain ajoute, que dans la suite, quand il revint à lui, il commanda que le *Rhodien* fût expédié sécretement, de peur qu'il ne divulguât ce qui lui étoit arrivé (*b*). Ceux qu'il condamnoit dans l'Ile de *Caprées*, étoient précipités du haut d'un rocher dans la mer; & pour qu'il ne leur fût pas possible de se sauver, quelques mariniers se rendoient d'avance à l'endroit, où ils devoient tomber, & les achevoient à coups de rames. Il ne permettoit pas que quelqu'un fût exécuté, qu'après lui avoir fait souffrir les tourmens les plus recherchés que la cruauté même soit capable d'inventer: car il regardoit la mort comme une punition si légère, qu'ayant appris qu'un de ses prisonniers, appellé *Carnulius*, s'étoit tué lui-même, il s'écria, *Carnulius m'a échapé*. Un autre de ses prisonniers le suppliant de hâter son exécution, *Non*, répondit *Tibère*, *Nous ne sommes pas encore assez bons Amis pour cela* (*c*). Mais nonobstant l'extrême sévérité qui éclatoit dans tous les châtimens qu'il faisoit infliger, il auroit pardonné à *Liville*, en considération de sa mère *Antonia*, si cette dernière ne s'y étoit elle-même opposée; de sorte que la veuve de *Drusus* mourut cette année de faim par ordre de *Tibère* (*d*).

Divers Traits de sa cruauté.

Liville condamnée à mourir de faim.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Cn. Domitius Abénobarbus* & de *Furius Camillus Scribonianus* *, le Sénat deshonora de plus d'une manière

(*a*) Dio, ibid. p. 628.
(*b*) Suet. Ibid. c. 62.
(*c*) Idem ibid.
(*d*) Dio, ibid. p. 628.

* *Domitius*, le même qui épousa *Agrippine* fille de *Germanicus*, resta Consul toute l'année. *Aulus Vitellius*, Oncle de l'Empereur de ce nom, fut son Collègue depuis le prémier de *Juillet* jusqu'à sa mort (1). Nous trouvons le nom de *Cnéius Domitius Abénobarbus* dans une ancienne Inscription citée par *Gruter* (2), où il est dit avoir été Consul l'année

(1) Suet. in Vit. c. 2. Nor. Epist. Con. p. 15. (2) P. 2015.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

manière la mémoire de *Liville*, & donna aussi un Décret, en vertu duquel les richesses de *Séjan* devoient être transportées du Trésor Public dans celui de l'Empereur. La proposition en fut faite par *Scipion*, *Silanus* & *Cassius*, les principaux du Sénat, qui s'exprimérent tous dans les mêmes termes, & avec un air de zèle. *Tagonius Gallus* proposa, qu'il plût à *Tibère* de se choisir vingt Sénateurs, qui seroient armés, pour garder sa personne & la défendre, toutes les fois qu'il viendroit au Sénat. L'Empereur, qui étoit trop prudent pour accorder des armes aux Sénateurs, remercia les *Pères Conscrits* de ce témoignage d'affection; mais rejetta, & tourna même en ridicule la proposition, aussi bien que celui qui en étoit l'Auteur, ajoutant dans sa Lettre, qu'il ne croyoit pas sa vie assez importante pour la conserver à un pareil prix. *Junius Gallio* proposa, que les Soldats des Gardes Prétoriennes, après avoir fini le tems de leur service, eussent le Privilege de s'asseoir au Théatre parmi les Chevaliers *Romains*. Cette nouveauté déplut extrêmement à *Tibère*, qui dans la Lettre qu'il écrivit à cette occasion au Sénat, demanda de quoi *Gallion* se mêloit de prétendre déterminer les recompenses que l'Empereur auroit à accorder à ses Soldats? Le pauvre adulateur n'avoit cependant aucune mauvaise intention; mais comme *Tibère* comprit que sa proposition ne pouvoit servir qu'à corrompre la Discipline Militaire, il le fit chasser du Sénat, & bannir d'*Italie*. *Gallion* choisit l'Ile de *Lesbos* pour le lieu de son exil; mais le Sénat, jugeant qu'il seroit trop bien là, le rappella, & le confina dans la maison d'un Magistrat. Dans la même Lettre l'Empereur demandoit la mort de *Sextus Paconianus*, qui avoit tramé avec *Séjan* la perte de *Caligula*; mais il se sauva pour un tems en découvrant entièrement le complot, & en nommant tous ceux qui y avoient part. *Latinus Latiaris*, dont nous avons dépeint le détestable caractère, se trouvoit du nombre. C'étoit un des plus odieux Délateurs qu'il y eût dans *Rome*. Aussi fut-ce une joye générale quand on le vit condamné & exécuté. *Cotta Messalinus*, le Sénateur le plus empressé à offrir à *Tibère* des occasions d'assouvir sa cruauté, fut aussi accusé. *Paconianus* lui imputoit d'avoir parlé avec mépris de *Caligula*, de *Livia Augusta*, & de *Tibère* lui-même *; & le tout fut prouvé par le témoignage des prémiers de *Rome*. Mais *Cotta* en ayant appellé à *Tibère*, ce Prince écrivit en faveur du criminel une Lettre dans laquelle, après avoir raconté de quelle manière il s'étoit lié d'amitié avec *Cotta*, & tous les services que cet Ami lui

Differentes propositions faites dans le Sénat.

La proposition de Gallion *choque* Tibère.

Salaire de sa flatterie.

Cotta Messalinus *accusé & absous par la faveur de* Tibère.

née qui suivit celle du cinquième Consulat de *Tibère*; mais le nom de son Collègue est effacé de l'Inscription, aussi bien que d'une autre faite cette année à *Terni*: ce qui nous donne quelque lieu de conjecturer, que ce Collègue étoit le même *Furius Camillus*, qui se rebella dans la suite contre l'Empereur *Claude* (1).

* Il avoit dépeint *Caligula* comme coupable des plus honteuses débauches; en célébrant avec les Prêtres le jour de naissance de *Livie*, Mère de l'Empereur, il avoit parlé d'elle, & de *Tibère* lui-même, avec mépris: en se plaignant du crédit, que *Manius Lépidus* & *Lucius Arruntius*, avec qui il étoit en procès touchant une somme d'argent, avoient dans le Sénat, il dit: *Ils seront soutenus par le Sénat, mais moi je le serai par mon petit ami* Tibère. Tels étoient les crimes qu'on lui imputoit, & qui auroient surement été funestes à tout autre. Mais les services, qu'il avoit rendus à la cruauté de son maître, lui valurent sa grace.

(1) Suet. in Claud. c. 13.

lui avoit rendus, il supplioit les *Pères Conscrits* de ne point tourner en crimes des paroles mal comprises, & des contes faits dans un repas *. Aussitôt *Cotta* fut non seulement absous, mais le Sénateur *Cecilianus*, qui étoit le principal témoin contre lui, subit le même châtiment, qui avoit été autrefois infligé aux accusateurs de *Lucius Arruntius*, homme d'une vertu distinguée, mais il n'est dit en aucun endroit quel fut proprement ce châtiment. Ensuite on passa au procès de *Quintus Servœus*, & de *Minutius Thermus*, que *Tibère* déclaroit avoir été complices de la trahison de *Séjan*, avec ordre au Sénateur *Caius Sestius* de faire part au Sénat de ce qu'il lui avoit écrit. *Sestius* entreprit donc l'accusation; car dans ces funestes tems les plus illustres membres du Sénat n'avoient pas honte, comme *Tacite* l'observe, de s'avilir jusqu'à devenir des Délateurs, les uns à visage découvert, & les autres sécretement, mais tous sans aucun égard pour les liens du sang & de l'amitié; la distinction de parent & d'étranger étoit abolie. Quelque chose qu'on pût dire, soit dans la place publique, soit en conversation particulière, on couroit risque d'être accusé de trahison. *Mutius* & *Servœus* furent condamnés, mais ils se sauvérent en servant de témoins contre d'autres, savoir *Julius Africanus* & *Seius Quadratus*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Autres personnes de distinction accusées.

Dans le tems que tout le monde faisoit profession de n'avoir eu aucune liaison d'amitié avec *Séjan*, un Chevalier *Romain*, nommé *Marcus Terentius*, ayant été accusé de ce crime, s'en reconnut coupable devant le Sénat, & fit sur ce sujet un discours, qui mérite de trouver place ici: „ Peut „ être, dit-il, que la prudence voudroit, *Pères Conscrits*, que je niasse le „ crime, qu'on m'impute. Mais, en arrive ce qui pourra, je ne puis, „ ni ne veux le nier. Je déclare donc publiquement, que j'ai été un des „ Amis de *Séjan*, que j'ai recherché son amitié, & que je me suis fait un „ honneur de l'avoir acquise. Qu'y avoit-il en tout cela que de naturel? „ Je voyois *Séjan* avec son père à la tête des Gardes Prétoriennes, & „ gouvernant ensuite l'Etat & l'Armée sous la double rélation de prémier „ Ministre & de Général: Ses parens & ses Amis parvenoient aux plus „ éminentes Dignités; il suffisoit d'être bien avec *Séjan* pour obtenir des „ faveurs de *Tibère*; d'un autre côté, on ne lui déplaisoit pas impuné- „ ment. Vous me dispenserés d'en produire des exemples. Ainsi ce n'é- „ toit pas à *Séjan* le *Volsinien* à qui nous faisions la cour, mais à *Séjan* „ allié aux familles des *Claudes* & des *Jules*; à *Séjan*, votre gendre, O *Cé-* „ *sar*,

Noble Apologie de Marcus Terentius.

* Le commencement de sa lettre avoit quelque chose de remarquable: *Que vous écrire*, Pères Conscrits, *& en quels termes dans un tems tel que celui-ci? Si je le fais, puissent les Dieux me condamner à de plus accablantes inquiétudes que celles sous le poids desquelles je succombe chaque jour.* Ce Tableau, qu'il fait de sa propre situation, est frappant. *Tibère* a beau se retirer à *Caprées*, les Furies vengeresses l'y viennent trouver. Malgré ses nombreuses Armées, ses Gardes Prétoriennes, & sa puissance sans bornes; il craint à tout moment quelque Assassin, & par conséquent est plus misérable que le plus misérable de ses sujets. Ses malheurs augmentent à proportion des malheureux qu'il fait. Les débauches, dans lesquelles il se plongeoit, n'avoient pas assez de pouvoir pour charmer sa frayeur & ses remords. Des particuliers, quelque menacés qu'ils fussent, n'avoient pourtant à craindre que certaines choses & certaines personnes; au-lieu que *Tibère* craignoit tout, excepté de faire du mal, c'est-à-dire, excepté la cause de la cruelle situation où il se trouvoit.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

„ *sar*, votre Collègue au Consulat, votre favori, & chargé sous vous de „ l'administration de l'Empire. Il ne nous appartient pas de juger celui, „ que vous trouvez à propos d'élever au-dessus du reste des *Romains*. C'est „ à vous que les Dieux ont laissé le droit de regler tout, & à nous la gloi- „ re de l'obéissance. Nous ne discernons que l'apparence des choses; nous „ voyons qui sont ceux que vous comblez de biens & d'honneurs, à qui „ vous remettez le pouvoir de nous secourir ou de nous opprimer; & l'on „ ne sauroit nier que *Séjan* n'ait été revêtu de ce pouvoir. Ne fixons pas „ nos regards, *Pères Conscrits*, sur le dernier jour de *Sejan*; mais souve- „ nons nous, que pendant seize ans nous avons adoré des gens de sa sui- „ te, tels qu'un *Satrius* & un *Pomponius*, & regardé comme un honneur „ d'être connus de ses Portiers & de ses Affranchis. Je ne fais ici mention „ que de ceux qui n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Qu'on „ punisse les complices de ses attentats contre la vie du Prince; rien n'est „ plus juste, mais pour nous, qui n'avons eu avec *Sejan* que de sim- „ ples liaisons d'amitié, vous ne sauriez, *César*, nous condamner, sans „ vous condamner vous-même ".

Qui est absous.

La généreuse liberté de ce discours, & la joie que les Sénateurs sentoient à la vue d'un homme, qui osoit dire à haute voix ce qu'ils pensoient tous dans leurs cœurs, firent sur eux une telle impression, que *Terentius* fut absous, & ses accusateurs condamnés, les uns au bannissement, & les autres au dernier supplice (*a*). *Tibère* lui-même approuva la conduite que le Sénat venoit de tenir en cette occasion, apparemment par ce qu'il n'osoit point blamer une Apologie aussi vraye & aussi généreuse que celle de *Terentius*. Mais il n'est pas si facile de déviner ce qui l'engagea à dissimuler un affront, que lui fit en ce tems-là le Préteur *L. Sejanus*, probablement un des parens du Ministre disgracié. Car ce Préteur, donnant au Peuple divers spectacles en conséquence de sa charge, n'employa que des personnages chauves, & fit reconduire les spectateurs chez eux par cinq mille garçons, qui avoient tous la tête rase, & des torches à la main. Personne ne doute que le dessein du Préteur ne fût de se moquer de *Tibère*, qui étoit chauve; mais ce Prince témoigna aussi peu de ressentiment de cette malice, que s'il l'avoit entièrement ignorée (*b*).

Tibère sacrifie ses propres Amis.

Peu de tems après *Tibère* écrivit au Sénat une Lettre de plainte contre *Sextus Vestilius*, Expréteur, & qui avoit toujours été de ses Amis. Il l'accusoit d'avoir composé une satyre contre *Caligula*. Le ressentiment de *Tibère*, qui commença par défendre sa Table à *Vestilius*, affligea ce dernier au point, qu'il résolut de se donner la mort. Pour cet effet, s'étant ouvert les veines d'une main foible & tremblante, (car il étoit vieux) il se fit appliquer des bandages aux ouvertures, & implora par une Lettre la clémence du Prince; mais *Tibère* lui ayant fait une réponse dictée par la colere, il ôta les bandages, & perdit bientôt la vie avec son sang.

Les femmes même ne se trouvoient pas à couvert de la malice des Délateurs. Comme on ne pouvoit pas leur imputer d'aspirer à la Puissance Sou-

(*a*) Tacit. ibid. c. 7, 8.

(*b*) Dio, L. LVIII. p. 633.

Souveraine, leurs larmes devinrent des crimes de Leze-Majesté, & *Vitia*, mere de *C. Fusius Geminus*, qui avoit été Consul trois ans auparavant, fut condamnée & exécutée dans un âge avancé, pour avoir pleuré la mort de son fils condamné par le Sénat. Cette même année, *Vescularius Flaccus* & *Julius Marinus*, deux des plus anciens Amis de *Tibère*, qui l'avoient suivi à *Rhodes*, & accompagné à *Caprées*, furent mis à mort par ordre de ce Prince. Le prémier avoit joué le principal rôle dans le procès & la condamnation de *Libo Drusus*, & l'autre avoit été employé par *Sejan* pour perdre *Curtius Atticus*, dont nous avons parlé ci-dessus. Cette année mourut *Lucius Piso*, qui ayant remplacé *Taurus Statilius* en qualité de Gouverneur de *Rome*, s'acquitta si bien de cette importante charge, que par un Décret du Sénat il fut honoré d'obséques solemnelles. Ses exploits guerriers en *Thrace* lui avoient valu un Triomphe; & quoique généralement estimé & aimé, il mourut de mort naturelle à quatre-vingts ans: chose rare, dit notre Historien, pour un homme distingué par de grands Talens, & une illustre Origine * (*a*). Un Tribun du Peuple, nommé *Quinctilianus*, fit ensuite une proposition au Sénat, touchant un Livre de la *Sibylle*, que *Caninius Gallus*, membre du Collège des Quindecemvirs, avoit demandé de pouvoir ajouter au reste des ouvrages de cette Prophéteſſe. Le Sénat y consentit par un Décret; mais dans une Lettre, que *Tibère* écrivit sur ce sujet au Sénat, il ordonna, qu'avant de passer outre, les Quindecemvirs examinassent le Livre en question †.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Mort de Lucius Piso.

Cette année la cherté du blé causa quelques mouvemens parmi le Peuple, dont le mécontentement éclatoit par des plaintes. *Tibère*, allarmé de cette

(*a*) Suet. ibid. c. 10, 11.

* *Tacite* dit, que *Pison* gouverna *Rome* pendant 20 ans: cela étant, la charge de Gouverneur de la Capitale doit lui avoir été conférée par *Auguste*; car il mourut la 18. année du règne de *Tibère*. Mais *Pline* 1) & *Suétone* (2) affirment en termes exprès, qu'il fut créé Gouverneur de *Rome* par *Tibère*, pour avoir passé avec lui à boire une nuit & deux jours, ou bien deux jours & deux nuits, suivant *Pline*. Ainsi nous concluons avec *Lipse*, qu'il s'est glissé quelque faute dans le texte de *Tacite* & qu'apparemment il faut lire 10 au lieu de 20, à cause que *Pomponius Flaccus*, qui se trouva avec *Pison* à cette fameuse partie de débauche, fut à cette occasion revêtu du Gouvernement de la *Syrie*, qu'il avoit possédé 10 ans quand *Pison* vint à mourir (3).

† Dans sa Lettre, il reprend avec douceur *Quinctilianus*, comme trop jeune encore pour être bien instruit des anciennes coutumes, mais blâme hautement *Gallus* d'avoir proposé au Sénat de recevoir un Livre, dont l'Auteur étoit inconnu, parmi les Livres Prophétiques de la Sibylle: il lui dit, que versé comme il l'étoit dans la connoissance des Cérémonies sacrées, il n'auroit pas dû hazarder une pareille démarche, sans l'avis de ses Collègues, & même des autres Prêtres. Il rappella aussi aux Sénateurs le souvenir de la conduite d'*Auguste*, qui avoit supprimé un grand nombre de prédictions faussement attribuées à la Sibylle. A la reception de cette Lettre, le Sénat, sans égard pour son propre Décret, ordonna que le Livre fût examiné par le Collège des Quindecemvirs. Nous ignorons ce que ce Collège décida. Nous avons vu en parcourant le règne d'*Auguste*, que ce Prince avoit rassemblé une grande quantité de Prophéties écrites par des Auteurs inconnus, *Grecs* & *Latins*, & en avoit fait réduire en cendres plus de 2000 volumes, ne conservant que quelques piéces choisies, qu'il fit déposer sous le piédestal d'*Apollon Palatin* (4).

(1) Plin. L. XIV.
(2) Suet. ibid. c. 42.
(3) Vid. Lipf. in hunc locum Tacit.
(4) Suet. in Aug. c. 31.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

cette hardiesse, écrivit une Lettre au Sénat, dans laquelle il blamoit cette Compagnie & les Magistrats de n'avoir point tenu la populace en bride par leur Autorité. Les *Pères Conscrits*, pour réparer leur faute, publiérent un Edit sévére contre tous les perturbateurs du repos public; ce qui rétablit la tranquillité dans la Ville. Vers la fin de l'année, trois Chevaliers *Romains*, savoir, *Geminus*, *Pompeius*, & *Julius Celsus*, furent accusés de Haute-Trahison, & condamnés. *Geminus* avoit été Ami de *Séjan*, sans tremper pourtant dans ses desseins. Cependant, il fut exécuté avec *Pompeius*; mais *Celsus*, en passant ses chaines par dessus sa tête, & en les tirant de toutes ses forces, se cassa le cou, & s'épargna par ce moyen l'infamie d'une exécution publique (*a*). Cette même année *Tibère*, ayant traversé le bras de mer qui sépare *Caprées* de *Surrentum*, cotoya les bords de la *Campanie*, & étant entré dans le *Tibre*, comme s'il avoit eu dessein de se rendre à *Rome*, vint jusqu'aux jardins, qui étoient le long de ce fleuve; mais n'avança pas plus loin, honteux des cruautés & des débauches dont il s'étoit souillé, & impatient de regagner sa solitude cherie, qui lui permettoit de se livrer sans reserve aux plus infames voluptés (*b*).

Trois Chevaliers Romains *condamnés.*

Les filles de Drusus *mariées.*

Tibère *demande une Garde.*

Les Consuls suivans furent *Servius Sulpicius Galba* *, & *L. Cornelius Sylla Felix*. Cette année *Tibère* maria ses deux petites-filles, donnant *Drusille* à *Lucius Cassius*, & *Julie* à *Marcus Vinicius*. Il écrivit à cette occasion au Sénat un éloge abregé des deux maris; puis passant aux causes de son absence, & à la haine qu'il s'étoit attirée par son zèle pour la République, il demanda que *Macron*, Chef des Gardes Prétoriennes, avec quelques Tribuns & Centurions, l'accompagnassent toujours dans le Sénat. Les *Pères Conscrits* consentirent à la demande sans aucune restriction par rapport au nombre & à la qualité des gardes qui pourroient l'accompagner (*c*). Ils passérent même un Décret, en vertu duquel, toutes les fois que le Prince viendroit au Sénat, on auroit soin de fouiller les Sénateurs, pour empêcher qu'ils ne cachassent des armes sous leurs robes (*d*). Mais cette recherche n'eut jamais lieu, *Tibère*, n'ayant plus mis le pied dans *Rome*; & s'il en approcha quelquefois, ce n'étoit que par des chemins détournés; après quoi il s'en éloignoit aussitôt, comme un homme qui n'ose se montrer.

Les débiteurs ayant excité de grands troubles cette année, l'Empereur, pour leur soulagement, déclara vouloir prêter sans intérêt, pour le terme de trois ans, jusqu'à cent mille grands Sesterces, pourvu que les emprunteurs

(*a*) Suet. ibid. 13, 14.
(*b*) Tacit. Annal. L. VI. c. 1. Suet. in Tib. c. 72.
(*c*) Tacit. ibid. c. 15.
(*d*) Dio, L. LVIII. p. 633.

* *Servius Sulpicius Galba* parvint dans la suite à l'Empire. *Suétone* observe, qu'il remplaça comme Consul *Cn. Domitius* Père de *Néron*, & qu'il eut pour Successeur *Salvius Otho*, Père de l'Empereur du même nom. Le nom d'*Othon* ne se trouvant pas dans les Tables Consulaires, *Onuphrius*, *Cassiodore*, & le savant Cardinal *Noris*, en concluent, qu'il fut substitué à *Galba*. *Lucius Vitellius*, un des Consuls pour l'année suivante, fut Père d'*Aulus Vitellius*, qui monta pareillement sur le Trône Impérial, & succeda à *Othon*. Dans le tems que *Galba* étoit Consul, *Tibère* le fit venir un jour; & après l'avoir sondé sur différentes matières, il lui dit à la fin en *Grec*: Galba, *tu goûteras aussi de l'Empire*, signifiant par-là que son règne seroit fort court (1).

(1) Tacit. ibid. c. 20.

teurs engageassent chacun en fonds de terre la valeur du double de ce qui leur seroit prêté. Mais cette libéralité ne diminua aucunement la haine que l'Empereur s'étoit attirée par ses cruautés, plusieurs personnages illustres ayant été exécutés cette année, & plusieurs autres bannis sur de simples soupçons. Entre autres *Confidius Proculus*, dans le tems qu'il célébroit le jour de sa naissance, sans se douter de rien, fut tout-à-coup enlevé, mené au Sénat, condamné à mort, & exécuté sur le champ. *Pompeia Macrina* fut bannie; son mari & son beau-père, deux hommes de grande distinction parmi les *Grecs*, furent mis à mort; mais son propre père, illustre Chevalier *Romain*, & son frère, autrefois Préteur, prévinrent leur exécution par une mort volontaire. Le crime, dont on les accusoit, étoit, que le mari de *Macrina* étant descendu de *Théophane*, qui avoit été un des confidens de *Pompée le Grand*, ils avoient tous rendu des honneurs divins à cet illustre *Grec*. La mort de *Sextus Marius*, le plus riche homme qu'il y eût en *Espagne*, fit un tort infini à *Tibère*; car quoiqu'il fût accusé d'inceste avec sa fille, & qu'en punition de ce prétendu crime il eût été précipité du Roc *Tarpeien*, personne ne douta que ses richesses n'eussent causé son malheur, *Tibère* s'étant saisi de ses mines d'or, quoique la confiscation en appartînt au Public. Tant de sanglantes exécutions, bien loin d'assouvir la cruauté de l'Empereur, ne servirent au contraire qu'à irriter davantage son naturel féroce. Car cette même année il commanda de mettre à mort tous les prisonniers, qui se trouvoient accusés d'avoir eu quelque liaison avec *Séjan* (*a*). Il y eut jusqu'à vingt de ces malheureux d'égorgés en un jour, & entre autres plusieurs femmes & enfans; leurs corps furent exposés aux *Scalæ Gemoniæ*, & de là trainés par la Ville avec des crocs de fer, pour être jettés ensuite dans le *Tibre*. La boucherie, dit *Tacite*, fut générale. On vit étendus sur le pavé les Corps d'une infinité de personnes de l'un & de l'autre sexe, de tous âges, & de toutes conditions, les uns dispersés çà & là, les autres par monceaux, sans qu'il fût permis de pleurer, ni aux parens, ni aux Amis, dont les Soldats, qui faisoient la garde, épioient la contenance & la douleur. A mesure que les Corps pourissoient, on les trainoit dans le *Tibre*; mais quand le flot les rejettoit sur la rive, personne n'osoit les brûler, ni même les toucher; tant la crainte avoit interrompu le commerce & les devoirs de la vie civile.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Autres traits de sa cruauté.

Massacre général de tous les Amis de Séjan.

Entre autres victimes que la fureur de *Tibère* s'immola cette année, nous pouvons compter trois des plus illustres personnes de l'Empire, *Asinius Gallus*, *Drusus*, le fils de *Germanicus*, la célébre *Agrippine*. Nous avons parlé ci-dessus d'*Asinius Gallus* (*b*) *. Il étoit fils du fameux *Asinius Pollio*, un des principaux favoris d'*Auguste*, & épousa *Vipsania* la fille d'*Agrippa*, après

(*a*) Tacit. ibid. c. 19.

(*b*) Vid. hic supr. ad Not. * p. 467.

* *Lipse* croit que cet *Asinius Gallus* étoit le fils d'*Asinius Pollio*, qui fut surnommé *Saloninus*, & sur la naissance duquel *Virgile* composa sa fameuse Eclogue *Sicelides Musæ*, &c. Il avoue qu'aucun Historien ne donne à *Asinius* le surnom de *Saloninus*, mais fonde son opinion sur l'Autorité de *Servius*, qui dit en termes exprès, que *Saloninus* mourut peu de tems après être venu au Monde; *nam ipsum puerum inter ipsa primordia periisse manifestum est*, dit ce Commentateur.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

après que *Tibère* l'eut répudiée pour épouser *Julie*, desorte que ses fils étoient frères de *Drusus*, que *Tibère* avoit eu de *Vipsania*, neveux d'*Agrippine*, & proches parens des *Césars*. *Tibère* le haïssoit depuis longtems à cause de son mariage avec *Vipsania*, mais par un effet de sa dissimulation ordinaire, il cacha sa haine jusqu'à cette année, peut-être même l'auroit-il cachée plus longtems, si *Gallus* ne lui avoit point été dépêché par le Sénat, on ne sait pas à quelle occasion. Il lui fit un accueil très obligeant, mais écrivit en même tems au Sénat, pour demander sa condamnation; si bien que le même jour, que l'Empereur le reçut à sa Table comme son Ami, il le fit condamner comme un traitre à *Rome*, d'où un Préteur fut envoyé pour assister à l'exécution de la sentence. Cependant, le tyran inhumain ne voulut point permettre qu'il fût depêché sur le champ; mais le fit garder à vue, & de près, pour qu'il n'eût aucun moyen de terminer ses malheurs par une mort volontaire. Il mourut à la fin faute d'alimens, après avoir langui trois ans. *Tibère* interrogé, si on lui donneroit la sepulture, n'eut pas honte de le permettre comme par grace (*a*). *Drusus* mourut ensuite, aussi de faim, après s'être sustenté neuf jours des fournitures de son matelas: nourriture aussi misérable que la faim même. Le cruel *Tibère*, dont la vengeance n'étoit pas satisfaite par la mort de son petit-fils, lui fit encore des reproches dans le tems qu'il ne pouvoit plus lui faire de mal, & fit lire dans le Sénat un journal de tout ce qu'il avoit fait & dit depuis plusieurs années. Car il y avoit eu des gens gagés, pour recueillir avec soin les paroles, les gestes, les soupirs, & les plus secrets murmures de *Drusus*. La lecture de ce journal glaça d'horreur ceux qui l'entendirent. En effet c'étoit une chose horrible, qu'un Ayeul eût pu faire dresser, & ensuite publier un pareil recueil. On auroit peine à y ajouter foi, si les lettres du Centurion *Actius*, & de l'Affranchi *Didymus* ne marquoient expressément les noms des Esclaves, qui avoient fait quelque insulte à *Drusus*. Un d'eux l'avoit repoussé, dans le tems qu'il sortoit de sa chambre; & un autre lui avoit donné des allarmes: le tout, afin de lui arracher quelque plainte contre *Tibère*. Le Centurion raconta même dans le Sénat, comme quelque chose de beau, les discours insolens qu'il avoit tenus à *Drusus*, & les paroles que ce Prince avoit proférées dans les agonies de la faim. Il dit, que ce Prince faisant semblant d'avoir l'esprit troublé avoit prononcé des imprécations contre *Tibère*; mais qu'ayant après cela perdu toute espérance, il avoit imploré, d'un air posé, la vengeance des Dieux, les suppliant de permettre que celui, qui avoit fait mourir la femme de son fils, le fils de son frère, & ses petits neveux, & rempli de sang toute sa maison, payât à leurs ancètres, & à leurs descendans le salaire de tant de meurtres. Les Sénateurs interrompirent la lecture de ces imprécations, feignant d'en avoir horreur. Mais la vraye cause de leur agitation étoit le Spectacle qu'offroit à leurs yeux un petit-fils de *Tibère*, assommé de coups par un Centurion, & par des Esclaves, & demandant en vain les derniers alimens (*b*). La mort du fils fut suivie de près par celle

Dissimulation de Tibère.

*Mort d'A*sinius Gallus.

Mort de Drusus. *Indigne conduite de* Tibère *à son égard.*

*Mort d'A*grippine.

(*a*) Tacit. ibid. c. 23. Dio, L. LVIII. p. 622. (*b*) Idem ibid. c. 23, 24.

celle de la mère, qui arriva le 17 d'*Octobre*. On s'étoit assûré de la personne d'*Agrippine* avant la disgrace de *Séjan*, dont l'exécution avoit fait espérer à cette Princesse infortunée que son fils & elle alloient être traités avec plus de douceur; mais voyant qu'on ne relâchoit rien à son égard de la prémière rigueur, elle se laissa mourir de faim. *Suétone* affirme, qu'après qu'elle eut pris la résolution de terminer ainsi ses jours, *Tibère* lui fit ouvrir la bouche, & prendre de la nourriture par force (a). Mais *Tacite* avoue ne pouvoir pas décider si elle mourut volontairement, ou si, par ordre de *Tibère*, on cessa de lui fournir des alimens. Quoiqu'il en soit, sa mort n'appaisa point la fureur du tyran, qui lui imputa divers crimes abominables, & entre autres de s'être rendue coupable d'adultere avec *Asinius Gallus*, dont la mort avoit été la seule cause qu'elle s'étoit ennuyée de vivre. Mais cette infame calomnie ne fit aucun tort à la réputation d'*Agrippine*, dont la chasteté étoit connue, & qui n'avoit d'autre passion que celle de regner. *Tibère* remarqua dans sa Lettre au Sénat, comme une chose digne de trouver place dans l'Histoire, qu'*Agrippine* étoit morte à pareil jour que *Séjan* avoit été exécuté deux ans auparavant; & fit valoir comme une grace, qu'elle n'eût pas été étranglée, ni jettée à la voirie. Une clémence si rare lui attira des remercimens de la part du Sénat, qui ordonna que le 17 *Octobre*, jour de la mort d'*Agrippine* & de *Séjan*, on porteroit annuellement une offrande à *Jupiter Capitolin* (b).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Tibère tâche de noircir sa réputation.

La perte d'*Agrippine* entraina celle de sa mortelle ennemie *Plancine*, veuve de *Cneius Piso*. Outre plusieurs autres crimes, dont elle étoit coupable, on l'accusoit d'avoir empoisonné *Germanicus*. Dans le tems que son mari périt, elle échappa, partie par la protection de l'Impératrice *Livie*, & en partie par la haine implacable qu'*Agrippine* avoit pour elle. Mais sitôt que la faveur de l'une, & la persécution de l'autre eurent cessé, la justice eut son tour, & *Plancine*, convaincue, que les choses dont on la chargeoit, ne feroient pas difficiles à prouver, exécuta de sa propre main une vengeance, qui étoit plutôt trop tardive que trop sévére.

Plancine se tue elle-même.

Peu de tems après, *Cocceius Nerva*, un des plus habiles Jurisconsultes de *Rome*, prit la résolution de mourir, quoiqu'il fût en pleine santé, & dans une fortune florissante. Il avoit été Consul deux ans auparavant, & s'étoit retiré à *Caprées* avec *Tibère* qui l'aimoit beaucoup; de sorte que naturellement il n'auroit pas dû être dégouté de la vie. Dès que l'Empereur eut connoissance du funeste dessein que *Nerva* avoit formé, il alla le trouver, & lui remontra, que bien que sa conscience ne lui reprochât rien à son égard, ce ne laisseroit pas d'être une tâche à sa réputation, si le plus intime de ses Amis abandonnoit la vie, sans avoir aucun sujet de désirer la mort. Mais nonobstant ces remontrances, *Nerva* persista dans sa résolution, & se laissa mourir de faim.

Mort de Cocceius Nerva.

Vers la fin de cette année moururent trois illustres Citoyens *Ælius Lamia*, *Manius Lépidus*, & *Pomponius Flaccus*. *Lamia* avoit eu pendant plusieurs années le Gouvernement de *Syrie*, sans qu'il lui eût été permis d'y aller. Après

D'Ælius Lamia, M. Lépidus, &c.

(a) Suet. ibid. c. 53.

(b) Tacit. ibid. c. 25, 26. Suet. ibid. c. 53.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Après la mort de *L. Piso*, décedé l'année précedente, *Tibère* lui avoit conferé la charge de Gouverneur de *Rome*. Des funerailles publiques furent décernées à *Lamia* par le Sénat (*a*). Il eut pour successeur dans sa dernière charge *C. Cossus*, qui, quoique grand yvrogne, ne revela jamais un secret, à ce que *Sénèque* nous apprend (*b*). Aussi *Tibère* l'admit-il au nombre de ses plus intimes Conseillers. *Lépidus* étoit un des plus dignes Citoyens qu'il y eût dans *Rome*; nous avons déja rapporté plus d'un trait de sa sagesse & de sa modération. *Auguste* disoit de lui, qu'il étoit très propre à avoir en main la Puissance Souveraine, mais qu'il ne s'en soucioit pas. *Pomponius Flaccus* fut élevé d'abord par *Tibère* au Gouvernement de *Mœsie*, où il trahit & fit apprehender *Rhescuporis*. Il fut dans la suite Propréteur de *Syrie*, soit en payement de sa perfidie, ou à cause du service rendu au Public par sa fameuse partie de débauche avec *L. Piso* & *Tibère*. Cette année *Claudia*, fille de *Marcus Silanus*, Sénateur distingué par une naissance illustre, & une grande éloquence, épousa *Caius Caligula*, le seul fils de *Germanicus* qui restât en vie. Le Peuple fut aussi charmé de ce mariage, que mécontent de celui de *Julie*, fille de *Drusus*, & veuve de *Néron*, qui s'avilit jusqu'à épouser *Rubellius Blandus*, dont le grand-Père étoit un simple Chevalier *Romain* de *Tivoli* (*c*).

Christ crucifié.

Cette année, la trente-troisième de l'Ere Chrétienne, & la dix-neuvième du règne de *Tibère*, notre Sauveur fut crucifié, selon les meilleurs Chronologistes; *Phlegon*, Affranchi de l'Empereur *Adrien*, qui composa seize livres sur les Olympiades, semble indiquer l'obscurité, qui arriva à sa mort: Voici comment il s'exprime: *Il arriva la plus grande & la plus remarquable Eclipse qui ait jamais été connue: à la sixième heure le jour fut tout-à-coup changé en nuit, & l'on vit distinctement les étoiles: dans ce même tems un tremblement de terre renversa en* Bithynie *un grand nombre de maisons dans la Ville de* Nicée. Cette obscurité, que *Phlegon* appelle une Eclipse, arriva, suivant lui, dans la quatrième année de la 202 Olympiade, qui prit fin vers le milieu de la présente année (*d*).

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Paulus Fabius Persicus*, ou, comme quelques Auteurs l'appellent, *Prisius*, & de *L. Vitellius*, plusieurs personnages éminens périrent, par leurs propres mains, ou par celles du Bourreau. De ce nombre furent *Pomponius Labeo*, & *Marcus Emilius Scaurus*. Le prémier, autrefois Gouverneur de *Mœsie*, ayant été chargé de Peculat, & d'autres crimes, prévint sa condamnation en s'ouvrant les veines, & sa femme *Praxea* suivit son exemple. Le dernier, Orateur éloquent, d'une naissance distinguée, mais débauché de profession, fut accusé par *Servilius* & par *Cornelius* d'adultere avec *Livie*, veuve de *Drusus*, & d'avoir offert des sacrifices magiques; mais son vrai crime étoit la haine que *Macron* lui portoit, car *Macron*, qui se trouvoit alors en grande faveur, & qui égaloit *Séjan* en méchanceté, prévint *Tibère* contre lui, en affirmant à ce Prince, que *Scaurus*, dans une Tragédie de sa façon,

Plusieurs personnes accusées.

(*a*) Tacit. ibid. c. 27.
(*b*) Senec. Epist. 87.
(*c*) Tacit. ibid. c. 27.
(*d*) Orig. contra Celsum, p. 89. & 99. Edit. Græc.

çon, avoit fait de lui un portrait affreux sous le nom d'*Atrée*. Mais le prétendu criminel, prévint sa condamnation, en se tuant lui-même. Sa femme lui en donna le conseil, & fut la compagne de sa mort (a). *Servilius* & *Cornelius*, ses accusateurs, furent peu de tems après relegués en des Iles, parce qu'ils avoient pris de l'argent de *Varius Ligur*, pour se désister de leur accusation. *Abudius Ruso*, auparavant Edile, fut chassé de *Rome*, pour avoir voulu faire un crime à *Lentulus Getulicus*, sous lequel il avoit commandé une Légion, de ce qu'il avoit destiné sa fille pour le fils de *Séjan*. *Getulicus* étoit alors à la tête des Légions d'*Allemagne*, qui l'aimoient beaucoup à cause de sa clémence, & ne manquoit pas de credit auprès de l'Armée voisine, par le moyen de *Lucius Apronius*, son beau-père, qui la commandoit. C'est pourquoi, l'on tenoit pour constant, qu'il avoit osé écrire à *Tibère*, „ Qu'il ne s'étoit allié avec *Séjan*, que par son conseil; „ qu'il s'étoit pû tromper tout aussi bien que lui, & qu'ayant tous deux „ fait la même faute, l'un ne devoit pas être plus coupable que l'autre: „ que sa fidélité avoit été inébranlable, & resteroit telle, pourvû qu'on „ ne lui dressât point d'embuches: qu'il ne recevroit un successeur que „ comme l'avant-coureur de sa mort. Qu'il n'y avoit point d'autre ac- „ cord à faire, sinon que son Gouvernement lui demeurât; & tout „ le reste à *Tibère* ".

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Accusation intentée à Lentulus Getulicus.

Sa Lettre hardie à Tibère.

Quelque étrange que soit ce procédé, il y a cependant apparence que *Getulicus* le tint; car il fut le seul de tous les alliés de *Séjan* qui resta en vie, & même en faveur. *Tibère*, sentant combien il étoit haï, & ses affaires se maintenant plus par la réputation que par la force, ne voulut point attaquer un homme, qui avoit le pouvoir & le courage nécessaires pour se défendre (b). Cette année, suivant *Dion Cassius*, ou quatre ans auparavant, suivant *Tacite*, pendant que *Drusus* vivoit encore, un jeune homme se donna pour *Drusus*, fils de *Germanicus*. Il parut d'abord dans les Iles *Cyclades*, & puis dans la terre-ferme voisine, accompagné de quelques Affranchis de l'Empereur, & d'un grand nombre de curieux, qui accouroient de toutes parts pour le voir. Quand la nouvelle en vint à *Poppeus Sabinus*, Gouverneur de la *Grèce*, & de la *Macedoine*, où il se trouvoit actuellement, il se rendit en hâte à *Nicopolis*, Colonie *Romaine*, pour empêcher que cette imposture n'eût quelque fâcheuse suite. Etant-là il apprit, que le faux *Drusus*, après plusieurs interrogations s'étoit dit fils de *Marcus Silanus*; & que la plupart de ceux, qui l'avoient suivi, l'ayant abandonné, il s'étoit embarqué comme s'il eût eu dessein d'aller en *Italie*. C'est, dit *Tacite*, ce que *Sabinus* écrivit à *Tibère*, & nous n'en savons pas davantage (c). Mais *Dion Cassius* ajoute, que l'imposteur, en faveur duquel plusieurs Villes se déclarérent, se feroit rendu en *Syrie*, & y auroit été probablement reconnu par les Armées de son prétendu père, s'il n'avoit pas été reconnu, saisi, & envoyé à *Tibère* (d). Le même Ecrivain assure, que cette année la 20 du règne de *Tibère*, qui finissoit le dix-

Faux Drusus.

Les deux Consuls de cette année mis à mort.

(a) Tacit. Ibid. c. 29.
(b) Idem ibid. c. 30.
(c) Tacit. Annal. L. V. c. 10.
(d) Dio, L. LVIII. p. 637.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

dix-neuvieme d'*Août*, fut solemnisée par les Consuls, qui offrirent à cette occasion des sacrifices accompagnés de vœux. L'Empereur, interprétant leur action, comme s'ils avoient prétendu lui continuer la Puissance Souveraine pour un nouveau terme de dix ans, les fit accuser, condamner, & exécuter (*a*). Ce que *Dion* dit ici des Consuls de cette année, ne doit pas être entendu de ceux que nous venons de nommer, mais de deux autres qui les remplacérent, puis qu'il paroit par les témoignages de *Tacite* & de *Suétone*, que *L. Vitellius*, pere de l'Empereur *Aulus Vitellius*, fut envoyé l'année suivante en *Syrie*, pour gouverner cette Province. Nous aurons plus d'une occasion de parler de lui sous le regne suivant *.

Plusieurs personnes de distinction mises à mort.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *Cestius Gallus* & de *M. Servilius Nonianus*, *Tibère*, dont la cruauté ne pouvoit être ni calmée par le tems, ni assouvie par le nombre des victimes, continua à sacrifier à sa vengeance bien d'autres victimes encore. Les plus distingués de ceux, qui périrent cette année, étoient *Fulcinius Trio*, *Granius Martianus*, *Tatius Gratianus*, *Trebellienus Rufus*, & *Sextius Paconianus*. *Trion*, qui avoit été Consul l'année que *Séjan* fut exécuté, étant accusé d'avoir sçu les perfides desseins de ce Ministre, fit son Testament, dans lequel il insera une longue liste de tous les crimes de *Macron*, & des principaux Affranchis de l'Empereur, sans épargner ce Prince lui-même, qu'il nommoit un vieux radoteur, & un misérable banni, à cause de sa longue absence. Ce détail deshonorant fut supprimé par les héritiers de *Trion*; mais *Tibère*, qui n'étoit plus susceptible de honte, ordonna d'en faire la lecture en plein Sénat, soit pour montrer, qu'il avoit la grandeur d'ame de souffrir de pareilles libertés, ou pour apprendre à ses propres dépens la vérité, que la flatterie déguise; & tous les crimes de *Séjan*, qu'il avoit longtems ignorés.

Le

(*a*) Dio, L. LVIII. p. 656.

* *Tacite* affirme, que sous le Consulat de *Fabius* & de *Vitellius*, après une longue suite de siècles, le *Phenix* parut en *Egypte*, & fournit aux Savans de quoi exercer leur esprit. A cette occasion, il nous apprend, „ que ceux, qui ont fait la description de cet oiseau, „ disent unanimement, que c'est un animal consacré au Soleil, & qui a le bec & le pluma- „ ge tout différent de celui des autres oiseaux. Quant à la durée de sa vie, ils en parlent „ diversement, mais selon la plus commune opinion, elle est de 500 ans. Il y en a qui „ assurent qu'elle va à 1460. On tient, qu'il n'y en a jamais qu'un au Monde, & que le „ prémier qui s'y vit, fut sous le règne de *Sesostris*; & le second sous celui d'*Amasis*. On „ ajoute, que du tems de *Ptolémée*, le troisième des *Macédoniens*, qui ont régné en *Egypte*, il vint à *Héliopolis* un troisième *Phenix*, accompagné d'une multitude d'oiseaux de „ toutes sortes, attirés par la nouveauté de sa figure. Mais tout cela est douteux à cause „ de son antiquité. Depuis *Ptolémée* jusqu'à *Tibère*, il n'y a pas 250 ans: & pour cette „ raison plusieurs ont cru, que ce n'étoit point le véritable *Phénix* d'*Arabie*, puisqu'il n'a- „ voit point les qualités que les Anciens lui attribuent. Car on dit, que lorsqu'il ache- „ ve le nombre de ses années, & que sa fin approche, il dresse son nid dans son Pays na- „ tal, & que de ce nid, par une vertu générative, renait un autre *Phenix*, dont le pré- „ mier soin, dès qu'il est grand, est d'enterrer son Père: ce qu'il fait avec un instinct mer- „ veilleux. Il amasse pour cela une certaine quantité de Mirrhe, qu'il va quérir fort loin „ pour éprouver ses forces; & quand il se trouve en état de pouvoir porter un fardeau, „ il charge sur son dos le Corps de son Père, & le porte jusque sur l'autel du Soleil, où „ il est réduit en cendres (1) ". Tels étoient les sentimens des Anciens au sujet de cet oiseau fabuleux.

(1) Tacit. ibid. c. 28.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Le Sénateur *Granius Martianus*, accusé de Leze-Majesté par *Caius Gracchus*, choisit une mort volontaire *; & le Prétorien *Tatius Gratianus* fut condamné au dernier supplice pour le même crime. *Trebellienus Rufus* & *Sextius Paconianus* eurent une fin toute pareille, le prémier s'étant tué lui-même, & l'autre ayant été étranglé en prison, pour des vers qu'il y avoit faits contre *Tibère* (*a*). Vers la fin de l'année mourut *Poppeus Sabinus*, personnage de médiocre naissance, qui avoit gouverné les deux *Mœsies*, la *Macédoine* & l'*Achaïe* (*b*), pendant une longue suite d'années. Il avoit obtenu le Consulat & l'honneur du Triomphe par la faveur d'*Auguste* & de *Tibère* plûtôt que par aucune qualité excellente, qui fût en lui, mais seulement, dit *Tacite*, parce qu'il n'étoit ni au-dessus, ni au-dessous des affaires (*c*). Les Provinces, dont il avoit eu le Gouvernement, furent données à *C. Memmius Regulus* (*d*). Pour ce qui est des troubles, qui s'élevérent cette année en *Arménie*, en *Parthie* & en *Cilicie*, nos Lecteurs en trouveront le détail dans les Histoires de ces Royaumes. L'année suivante, sous le Consulat de *Q. Plautius* & de *Sextus Papinius Allenius*, les supplices allérent leur train ordinaire. *Lucius Arusεius*, & divers autres, furent condamnés & exécutés. A peine y fit on réflexion, tant on étoit accoutumé à voir des exécutions: Mais tout le monde fut effrayé de la mort de *Vibulenus Agrippa*, Chevalier *Romain*, qui, si-tôt que ses accusateurs eurent achevé de parler, avala tout à la vue du Sénat, du poison, qu'il tenoit caché dans sa robe. Il tomba moribond à l'instant même, tant le poison étoit violent. Mais on ne laissa pas de le trainer à la hâte en prison, où il fut étranglé, quoiqu'il eût déjà rendu l'esprit (*e*). Le Consulaire *C. Galba*, & les deux *Blésus* se firent mourir volontairement; le prémier après avoir reçu un ordre de *Tibère*, de ne point tirer au sort pour le Gouvernement d'une Province; les deux autres parce que les sacerdoces, qui leur avoient été destinés, venoient d'être conferés à d'autres, comme s'ils eussent été vacans; ce qu'ils prirent pour un ordre de mourir. *Tigrane*, petit-fils d'*Hérode* Roi de *Judée*, par son père *Alexandre*, & d'*Archélaus* Roi de *Cappadoce*, par sa mère *Glaphyra* (*f*), & qui avoit regné lui-même quelque tems en *Arménie*, fut accusé comme un simple particulier, & sans égard à la dignité Royale, condamné & exécuté (*g*). Ce Prince, & son frère aîné *Alexandre*, avoient renoncé au *Judaïsme*, & embrassé la Religion Payenne, par complaisance pour leur

Tigrane mis à mort.

grand

(*a*) Tacit. ibid. c. 38, 39. Dio, p. 626.
(*b*) Idem ibid. Dio, p. 637.
(*c*) Idem ibid.
(*d*) Dio, ibid.
(*e*) Tacit. c. 40. Dio, p 634. Suet. in Tiber. c. 61.
(*f*) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 7.
(*g*) Tacit. ibid. c. 40.

* Il étoit très naturel que les *Romains*, n'étant pas éclairés encore des lumières de l'Evangile, préférassent une mort volontaire à un supplice forcé. Car en ce dernier cas leurs biens étoient confisqués. Leurs Corps étoient exposés aux insultes de la populace; trainés par les rues avec des crocs de fer, & jettés dans le *Tibre*. Aucun criminel, de quelque rang qu'il fût, pas même les femmes, ne pouvoient obtenir d'exception à cet égard. Au-lieu que ceux qui par une mort volontaire, prévenoient leur condamnation, avoient l'avantage d'être enterrés; leur Testament étoit valide, & leurs biens passoient à leurs enfans (1).

(1) Tacit. ibid. c. 29. Dio, L. LVIII. p. 630. Suet. in Tib. c. 61.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Libéralité de Tibère.

grand-père *Archélaüs*. *Agrippa*, leur cousin Germain, fut, au mois de *Septembre*, mis en prison, où il resta jusqu'à la mort de *Tibère*. Cette même année, la Capitale souffrit beaucoup par une inondation du Tibre, & par un embrasement, qui consuma cette partie du Cirque qui étoit contigue au Mont *Aventin*, avec tous les bâtimens, qui se trouvoient sur le Mont même. Ce malheur tourna à la gloire du Prince, par le don qu'il fit de mille grands sesterces aux propriétaires des maisons brulées: libéralité d'autant plus agréable au Peuple, que *Tibère* dépensoit peu en bâtimens particuliers *. Pour faire l'estimation de la perte que chaque propriétaire avoit soufferte, *Tibère* nomma ses quatre gendres, *Cneius Domitius*, *Cassius Longinus*, *Marcus Vinicius*, & *Rubellius Blandus*, auxquels les Consuls associérent *P. Petronius* (*a*). Les Auteurs Ecclésiastiques affirment, que cette année ou l'année précedente, *Ponce Pilate* écrivit à *Tibère* un détail de la Passion, de la Resurrection, & des miracles de notre Sauveur, ajoutant, que le nombre de ses Disciples augmentoit de jour en jour, & qu'on le tenoit pour un Dieu. L'Empereur, disent-ils, communiqua le tout au Sénat, & déclara, qu'à son avis Christ devoit être mis au rang des Dieux: le Sénat s'opposa à cette proposition, & par un édit bannit même de *Rome* tous les Chrétiens. Mais *Tibère* ayant par un autre édit menacé leurs Ennemis du dernier supplice, la persécution cessa, & le nombre des croyans augmenta considérablement en *Judée* & à *Rome* (*b*). Nous laissons au Lecteur impartial à juger, si ce recit s'accorde avec l'esprit servile du Sénat.

Les Consuls suivans, & les derniers sous *Tibère*, furent *Cneius Acerronius Proculus*, & *Caius Pontius Nigrinus*, ou, comme *Suétone* l'appelle, *Niger*. L'Empereur étoit alors dans sa soixante & dix-huitième année, sans avoir jamais été malade depuis son avenement à l'Empire, quoiqu'il se fût toujours moqué des ordonnances des Médecins. A la fin il se trouva indisposé à *Astura*, comme il s'en retournoit des environs de *Rome* † à *Caprées*.

(*a*) Tacit. ibid. c. 45.

(*b*) Tertul. in Apol. c. 5. & 21. Eufeb. in Chron. & Hist. Ecclef. L. II. c. 2. Gildas.

* *Tacite* ajoute, qu'il ne fit jamais que deux Edifices pour le Public, le Temple d'*Auguste*, & la scène du Théatre de *Pompée*. Encore ne les dédia-t-il pas, quand ils furent achevés, soit à cause de sa vieillesse, ou parce qu'il méprisoit le faste (1). *Suétone* ne s'accorde pas tout-à-fait en cette occasion avec *Tacite*. Durant tout le tems qu'il fut Empereur, dit cet Ecrivain, il ne bâtit rien de grand, ni de magnifique. Il ne mit point la dernière main au Temple d'*Auguste*, ni à la scène du Théatre de *Pompée*, les seuls ouvrages publics qu'il eût entrépris (2). *Caligula*, dit le même Historien, acheva le Temple d'*Auguste*, & l'Amphithéatre de *Pompée*, que *Tibère* avoit commencés (3).

† Vers la fin de l'année précédente, *Tibère* avoit fait quelque séjour à *Tusculum*, & s'étoit approché jusqu'à la distance de six milles de la Capitale. A son retour en *Campanie*, il se trouva mal à *Astura*. *Suétone* dit, qu'un prodige lui fit abandonner le voisinage de *Rome*: car un serpent, qu'il avoit accoutumé à venir prendre sa nourriture de sa propre main, fut trouvé un matin à demi dévoré par des fourmis. Sur quoi les Devins lui conseillérent d'éviter la multitude; & ce conseil lui fit prendre le chemin de la *Campanie*. *Tacite* ne dit rien de pareil, & affirme simplement, que *Tibère*, après avoir bien des fois changé de lieu, s'arrêta au Cap de *Misène*, dans une maison de plaisance, qui avoit autrefois appartenu à *Luculle*.

(1) Tacit. ibid. c. 45. (2) Suet. ibid. c. 47. (3) Idem in Calig. c. 21.

Caprées. Il s'avança jusqu'à *Circée*, où pour cacher son indisposition, il assista non seulement aux Jeux militaires, qu'on y célébroit, mais tua lui-même un sanglier à coups de traits. De *Circée* il se rendit à *Misene*; &, sentant que ses forces commençoient à l'abandonner, il s'arrêta dans une maison de campagne, que le fameux *Luculle* avoit possédée autrefois. Quoique les forces & la vie l'abandonnassent déjà, la dissimulation ne le quitta point pour cela. On lui voyoit le même courage, la même contenance, & la même circonspection en tout ce qu'il disoit. La maladie de l'Empereur n'interrompit point les exécutions à *Rome*. *Acutia*, autrefois femme de *P. Vitellius*, ayant été accusée de Leze-Majesté par *Lelius Balbus*, fut condamnée. Quelque tems auprès, *Albucilla*, fameuse par le nombre de ses galans, & par son mariage avec *Satrius Secundus*, le dénonciateur de la conjuration de *Séjan*, fut accusée d'avoir consulté des Magiciens sur la vie du Prince. On impliqua dans son crime, comme ses complices & ses adulteres, *Cneius Domitius*, *Vibius Marsus*, & *Lucius Arruntius*, trois personnages distingués par leur naissance & par leurs emplois. Comme il parut par les pièces produites au Sénat, que *Macron* avoit présidé à l'examen des témoins, & à la torture des Esclaves, & que parmi ces pièces il n'y avoit aucune Lettre de *Tibère* contre les accusés, les *Pères Conscrits* soupçonnérent que *Macron*, Ennemi mortel d'*Arruntius*, avoit ourdi cette trame à l'insçu de l'Empereur. Cependant ce généreux *Romain* consentit à mourir. Ses Amis s'efforcérent de le détourner de cette résolution, en lui représentant, qu'on attendoit de jour à autre la nouvelle de la mort de *Tibère*, mais reçurent de lui la réponse suivante: „ Toutes choses ne sont „ pas également bienséantes à tous. J'ai assez vêcu, & ne me repens „ que d'avoir passé ma vieillesse parmi les inquiétudes, les persécutions „ & les dangers, toujours haï de quelque favori, autrefois de *Séjan*, & „ à présent de *Macron*. Tout le sujet, que je leur en ai donné est d'avoir haï les méchans. Véritablement, je puis me dérober à la cruauté „ du Prince, qui n'a plus que très peu de tems à vivre: mais comment „ me garantir de la jeunesse de celui, qui va lui succeder? Si *Tibère*, après „ une longue expérience, s'est laissé corrompre à la licence de l'Empire „ absolu, *Caius César*, qui est à peine sorti de l'enfance, & qui a été „ nourri à l'école des crimes, deviendra-t-il meilleur à celle de *Macron*? „ ce même *Macron*, qui ayant été choisi pour opprimer *Séjan*, parce „ qu'il est pire que lui, a déjà désolé la République, par un plus grand „ nombre de calamités. Je prévois une servitude plus dure encore, & par „ conséquent, je veux me délivrer tout ensemble de la douleur du passé, „ & de la crainte des maux, qui sont à la veille d'arriver ". En achevant ces mots, il se coupa les veines. La suite ne vérifia que trop sa prédiction (a).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Lucius Aruntius accusé.

Sa harangue à ses Amis.

Telle fut la fin de *Lucius Arruntius*, que sa naissance, sa fortune, & ses Talens, élevoient assés au-dessus du reste des *Romains*, pour qu'*Auguste*, dès le commencement de son regne, le jugeât digne d'avoir en main la Puissance Souveraine.

Sa mort.

Domi-

(a) Tacit. ibid. c. 48.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Domitius, en feignant de travailler à sa défense, & *Marsus*, en paroissant déterminé à se laisser mourir de faim, survécurent à *Tibère*, & échapérent au danger, dont ils étoient menacés. Pour ce qui est d'*Albucilla*, elle tâcha de se tuer; mais le coup ayant manqué, elle fut menée & exécutée en prison. Les complices de ses débauches, savoir, *Grafidius Sacerdos*, Prétorien, & *Pontius Fregellanus* Sénateur, furent pareillement punis, l'un ayant été envoyé en exil, & l'autre chassé du Sénat. Vers ce même tems, *Sextus Papinius*, de famille Consulaire, probablement le fils de *Sextus Papinius*, qui avoit été Consul l'année précédente, se précipita d'un endroit extrêmement élevé, pour se dérober aux sollicitations impures de sa propre Mère, qui, ayant à cette occasion été accusée dans le Sénat, fut bannie de *Rome* pour dix ans, jusqu'à ce que son autre fils eût passé les prémiers feux de la jeunesse (*a*).

La maladie de Tibère l'empêche de retourner à Caprées.

Cependant *Tibère*, ayant lû dans les Regîtres du Sénat, que quelques prisonniers avoient été absous, à cause qu'il s'étoit contenté de dire, qu'il y avoit des informations contre eux, sans nommer les témoins, résolut de de retourner à *Caprées*, pour y venger, comme dans un lieu de fureté l'affront qu'il venoit de recevoir; mais le mauvais tems & sa maladie le retinrent malgré lui à *Misene* (*b*). Il se flattoit néanmoins de recouvrer sa prémière santé, fondé sur les prédictions de *Thrasylle* *, ce fameux Astrologue l'ayant assuré, qu'il vivroit encore dix ans. Plusieurs prisonniers dûrent la vie à cette prédiction (*c*), qui fit conclurre à *Tibère*, qu'il auroit bien le tems de les faire mourir. Un fameux Médecin, nommé *Chariclès*, voulant découvrir si l'Empereur approchoit de sa fin, prit un jour congé de lui pour aller vaquer à ses affaires, & lui tâta le pouls sous prétexte de lui vouloir baiser la main. *Tibère*, pénétrant sa pensée, fit couvrir la Table, où il demeura plus longtems qu'à l'ordinaire, comme si c'eût été pour faire plus d'honneur à son Ami qui partoit. Après le repas, il n'oublia

Il déguise son mal.

(*a*) Tacit. ibid. c. 49.
(*b*) Suet. in Tiber. c. 73.
(*c*) Dio, L. LVIII. p. 638.

* Durant le séjour que *Tibère* fit à *Rhodes*, il s'appliqua principalement à l'étude de l'Astrologie Judiciaire sous *Thrasylle*, dont il avoit éprouvé l'habileté de la manière suivante. Il l'avoit fait monter au faîte de sa maison (qui étoit sur un roc au bord de la Mer) & l'avoit consulté sur divers évènemens. *Thrasylle*, après l'avoir contenté sur toutes ses questions, lui déclara qu'il parviendroit dans peu à l'Empire, & lui fit bien des prédictions, que l'évènement justifia. *Tibère* lui demanda alors, s'il n'avoit point fait son Horoscope, & si ce jour-là même ne feroit bon ou mauvais pour lui? Il faut que le Lecteur sache, que *Tibère*, quand il jugeoit que le Devin, qu'il avoit consulté, étoit un trompeur ou un ignorant, le faisoit jetter du haut du roc, sur lequel la maison étoit bâtie. *Thrasylle*, à l'ouïe de la question captieuse, qui venoit de lui être faite, contempla les astres, & mesura les distances des Planètes. Il commença ensuite à douter, puis à frémir, & plus il considéra son thême avec attention, plus il demeura interdit. Enfin, il s'écria, qu'il étoit menacé d'un grand danger, & qu'il y alloit même de sa vie. Alors *Tibère*, l'embrassant le félicita d'avoir prévu ce danger, & prenant ses réponses pour autant d'Oracles, le reçut au nombre de ses plus intimes Amis (1). *Tibère* lui même étoit, dit-on, versé dans l'Astrologie; ce qui n'empêcha pas qu'il ne mourût, s'il en faut croire *Dion Cassius* (2), dix ans plutôt qu'il n'avoit cru.

(1) Tacit. Annal. L. VI. c. 20.
(2) Dio, L. LVIII. p. 635.

blia point son ancienne coûtume; car se tenant debout au milieu de la sale avec un Officier près de lui, il appella tous les conviés par leur nom, & prit congé de chacun d'eux en particulier, comme s'il avoit été en parfaite santé. Toutefois *Chariclès* assura *Macron*, que *Tibère* baissoit, & ne vivroit pas plus de deux jours. Cet avis donna lieu à un grand nombre de conférences secretes, & l'on dépêcha des couriers vers les Généraux des Armées (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Tibère ne laissoit point d'enfans. Il avoit à la vérité un petit-fils, fils de *Drusus*, nommé *Tibère Néron*, & surnommé *Gemellus* à cause d'un frère venu au monde en même tems que lui, & qui étoit mort en bas âge. *Caius*, surnommé *Caligula*, étoit aussi son petit-fils, mais seulement par adoption, étant le fils de *Germanicus*, qu'il avoit adopté par ordre d'*Auguste*. Ainsi il balança fort entre eux sur le choix de son successeur. Le fils de *Drusus* lui étoit plus proche, & plus cher, mais l'âge lui manquoit: au lieu que *Caligula* étoit dans toute la force de la jeunesse, & fort aimé du Peuple; ce qui le rendoit odieux à son grand-père. Dans cette perplexité, l'Empereur songea à *Claude*, qui étoit d'un âge mûr, & d'un bon naturel; mais son peu d'esprit & de vigueur lui en ôta la pensée. Il craignoit d'ailleurs, que le nom des *Césars*, & la mémoire d'*Auguste* ne tombassent dans le mépris, s'il prenoit un successeur hors de leur maison. Car il ne se soucioit pas tant de gagner l'affection présente, que de perpétuer la gloire de sa propre famille. Enfin, ne sachant à quoi se resoudre, il abandonna au Destin une affaire, dont la foiblesse de son Corps l'empêchoit de surmonter les difficultés (*b*). Ce détail est de *Tacite*. Suivant *Dion Cassius*, *Tibère* nomma *Caius* son successeur, dans l'espérance que cruel & arrogant comme il étoit, il effaceroit le souvenir des crimes de son grand-père, & qu'il acheveroit d'exterminer la Noblesse *Romaine*; car on lui entendit dire plus d'une fois, que *Priam* avoit été un Prince heureux de survivre à tous ses Sujets, & de voir périr avec lui son Royaume & toute sa race; & qu'en la personne de *Caligula* il avoit élevé un Serpent pour le Peuple *Romain*, & un *Phaeton* pour le reste de la terre (*c*). Mais, quoiqu'en dise l'Historien, que nous venons de citer, nous ne saurions croire, que jamais rien de pareil soit monté dans l'esprit de *Tibère*; & nous osons hardiment affirmer que quand même il auroit eu de telles pensées, il se seroit bien gardé de les manifester. *Suétone* assure, que deux ans avant sa mort il fit son Testament, dont il y eut deux copies, l'une écrite de sa propre main, & l'autre de celle d'un de ses Affranchis, mais toutes deux de même teneur. Ceux, qui avoient servi de témoins, n'étoient distingués, ni par leur rang, ni par leur naissance. Par ce Testament, il laissoit sa succession à *Caius* fils de *Germanicus*, & à *Tibère* fils de *Drusus*, en portion égale, & en les substituant l'un à l'autre en cas de mort (*d*). Ce partage, au sentiment d'un Critique moderne, dont le nom seul fait l'éloge (*e*), ne regardoit pas tant les biens de l'Empereur,

Il balance sur le choix de son Successeur.

Diversité de sentimens au sujet de son Testament.

(*a*) Tacit. ibid. c. 50. Sueton. in Tiber. c. 72, 73. Dio, L. LVIII. p. 633.
(*b*) Tacit. ibid. c. 46.
(*c*) Dio, ibid. p. 636.
(*d*) Suet. ibid. c. 76.
(*e*) Casaubon p. 433.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

pereur, que l'Empire même; car Dion Cassius dit en termes exprès, que le Prince laissa par son Testament l'Empire au jeune Tibère aussi; qu'il prit soin que sa dernière volonté fût bien connue, & que même il la fit lire par Macron dans le Sénat (a). De même Suétone, dans la vie de Caligula, affirme que le Sénat & le Peuple déclarérent unanimement Caligula seul Empereur, contre le Testament formel de Tibère, qui ne l'avoit fait que Cohéritier de l'Empire, avec un autre de ses petits-fils (b). Philon Juif assure, que le jeune Tibère fut Cohéritier de Caius; & ajoute, que Tibère, s'il avoit vêcu plus longtems, auroit fait mourir Caius, & laissé tout l'Empire à son petit-fils (c). Agrippa, qui dans la suite fut Roi de Judée, étant venu voir Tibère durant son séjour à Caprées, cet Empereur lui recommanda son petit-fils Tibère, & fut piqué au vif de ce qu'il faisoit plus sa cour à Caius qu'à lui. Six mois après, il le fit trainer en prison, quoiqu'à son arrivée il l'eût reçu avec beaucoup d'amitié, à cause que, dans une conversation particulière avec Caius, il avoit souhaité que le jeune Tibère mourût bientôt, & ne se trouvât plus en son chemin (d). Ainsi Caius, qui connoissoit les sentimens de Tibère, mit tout en œuvre pour s'assurer l'Empire par d'autres moyens. Il s'avilit même jusqu'à rechercher la faveur d'Ennia Nævia, femme de Macron, à laquelle il promit qu'il l'épouseroit, dès qu'il seroit parvenu à la Puissance Souveraine. Son but en ceci étoit d'engager dans ses intérêts Macron même, qui avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de l'Empereur (e). Tacite & Dion Cassius disent, qu'après la mort de Claudie, qui avoit été fiancée à Caligula, Macron lui-même, pour faire sa cour à ce Prince, obligea sa femme à lui sacrifier son honneur (f). Mais s'il en faut croire Philon, Macron ignora entièrement l'intrigue de sa femme, & n'eut pas même le moindre soupçon à cet égard. Le même Auteur ajoute, que Tibère, qu'aucun homme ne surpassa jamais en sagacité & en pénétration, regardant Caius comme incapable de gouverner un si vaste Empire, & comme haïssant toute la race des Claudes, c'est-à-dire, tous ses parens du côté de son père, & par conséquent le jeune Tibère, l'auroit fait mourir, au-lieu de le nommer son successeur, si Macron ne l'avoit pas détourné de ce dessein, en protestant à l'Empereur que Caius avoit réellement du respect & de l'affection pour son petit-fils Tibère (g). La prévention & l'attachement de Macron pour Caius n'avoient point échapé à l'Empereur, qui lui en fit un jour des reproches, disant, *qu'il abandonnoit le soleil couchant, pour adorer le soleil levant*. En d'autres occasions, il dit à la traverse certains mots, qui marquoient qu'il prévoyoit ce qui arriveroit après sa mort *. Un jour que Caligula, à l'occasion de quelque

Caius servi par Macron.

(a) Dio, L. LIX. p. 640.
(b) Suet. in Calig. c. 14.
(c) Phil. Legat. p. 1002. 1004.
(d) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 7.
(e) Suet. in Calig. c. 12.
(f) Tacit. c. 45. Dio, L. LVIII. p. 639.
(g) Philo Legat. c. 4. p. 997, 998.

* Joseph assure, que Tibère, souhaitant de connoître par quelque pronostic, auquel de ses petits-fils les Dieux réservoient l'Empire, dit à Evode, l'un de ses Affranchis, qu'il avoit envie de voir ses deux petits-fils le lendemain de grand matin. Dans l'idée, que celui qui viendroit le prémier, seroit son Successeur, il ordonna au Gouverneur du jeune Tibère

que discours, se moquoit du Dictateur *Sylla*, *Tibère* prédit, qu'il auroit tous les vices de *Sylla*, & aucune de ses vertus. Une autre fois, à l'occasion de quelque dispute entre les deux jeunes Princes, *Tibère* embrassa en pleurant le plus jeune de ses petits-fils, & voyant *Caligula* le regarder de travers: *Tu le tueras*, lui dit-il, *& tu seras tué par un autre* (*a*). Cette prédiction étoit moins fondée sur son habileté en Astrologie, comme *Dion* semble l'avoir cru (*b*), que sur sa profonde connoissance du cœur humain.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Sa mort prédite par Tibère.

Se hâte trop d'être reconnu Empereur.

Le 16. de *Mars*, l'Empereur se trouva si mal qu'on le crut sur le point de rendre l'esprit. Aussitôt *Caligula*, environné d'une foule de Monde, qui le félicitoit, commença à se montrer en public, pour être reconnu Empereur; mais on lui vint annoncer tout-à-coup, que la vue & la parole étoient revenues à *Tibère*, & qu'il apelloit ses gens, pour lui donner quelque restaurant. Cette nouvelle fut un coup de foudre: chacun fait le triste, ou l'ignorant; & *Caligula*, tout interdit, n'attendit plus que la mort. Mais *Macron*, sans montrer aucun trouble, fait retirer la compagnie, & commande qu'on étouffe le vieillard à force de le charger de couvertures (*c*). *Sénèque*, cité par *Suétone*, dit, que *Tibère*, sentant que sa fin approchoit, tira son anneau de son doigt, & le tint assez longtems en sa main, comme s'il avoit eu dessein de le donner à quelqu'un, qu'il le remit ensuite: & qu'après avoir resté assez longtems sans mouvement, la main gauche fermée, il apella tout-à-coup quelqu'un de ses Serviteurs, & que personne ne lui ayant répondu, il se leva; mais les forces lui ayant manqué, il tomba en bas du lit, & rendit l'esprit (*d*). D'autres affirment, que *Caius* lui donna non-seulement un poison lent, qui le mina insensiblement, mais qu'ayant commandé qu'on lui ôtât l'anneau du doigt, sur quelque résistance que *Tibère* fit, il l'étouffa à l'instant même avec un oreiller; ils ajoutent, qu'un de ses Affranchis, à la vue d'une action si cruelle jetta un cri d'horreur; ce qui irrita *Caius* contre lui au point, qu'il le fit crucifier sur le champ. Ce récit, dit *Suétone*, ne paroit pas destitué de vraisemblance, puisque divers Auteurs attestent, que *Caius* se vanta dans la suite, que pour venger la mort de sa mère & de ses frères, il étoit entré un jour, un poignard à la main, dans l'apartement de *Tibère*, dans le tems que ce Prince dormoit; mais que touché

Mort de Tibère. Année après le Déluge 3036. De Christ 37. De Rome 785.

(*a*) Tacit. c. 46. Dio, L. LVIII. p. 636.
(*b*) Dio, ibid. p. 636.
(*c*) Tacit. c. 50. Dio, ibid. p. 639.
(*d*) Suet. ibid. c. 73.

bère de lui amener son petit-fils le lendemain à la pointe du jour, & à *Evode* d'introduire celui des deux Princes, qui arriveroit le prémier. Malgré cette précaution, *Caius* se présenta le prémier, & n'eut pas plutôt été introduit par *Evode*, que *Tibère* fondit en larmes. Un moment après il informa *Caius* que les Dieux lui réservoient l'Empire, & lui recommanda son autre petit-fils, que ces mêmes Dieux privoient d'une Autorité, qui lui étoit due par droit de succession. *Caius* fit de belles promesses, sans avoir la moindre intention de les tenir; & l'Empereur, l'ayant nommé son Successeur, mourut peu de jours après (1). Suivant ce récit, qui nous paroit très fabuleux, *Tibère* laissa l'Empire à *Caius* seul; suivant *Dion Cassius* & *Suétone*, à *Caius* & à *Tibère* conjointement; & suivant *Tacite*, ni à l'un, ni à l'autre, mais à la décision du Destin, c'est-à-dire, à celui, auquel le Destin le réservoit. L'Autorité de *Tacite*, toujours de grand poids, l'est sur-tout ici, tous les Historiens ayant dépeint *Tibère* comme un vrai fataliste.

(1) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 8.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

touché de compassion, il avoit jetté le poignard, & s'étoit retiré; que *Tibère* le vit, mais ne fit semblant de rien. Cette dernière particularité nous fait envisager tout le récit comme fabuleux, & comme inventé par *Caius* lui-même, ou par les Ecrivains qui nous l'ont transmis. Ce n'est pas que *Caligula*, ne fût assez cruel pour assassiner son grand-père, mais il manquoit de courage, au moins à en juger par le caractère que *Tacite* & d'autres Auteurs lui donnent. *Tibère* mourut, suivant *Tacite* (*a*) & *Suétone* (*b*), le 16. de *Mars*, mais suivant *Dion Cassius* (*c*), le 26. du même Mois; desorte qu'il régna après la mort d'*Auguste*, 22. ans, 6. mois, & 26. jours, ou 10. jours de plus, à ce que prétend *Dion*. Il avoit commencé sa 78. année, 4. mois, & 9. ou tout au plus 19. jours auparavant (*d*).

Joie du Peuple Romain à la nouvelle de sa mort.

Quoique, l'année précédente, il eut fait un présent considérable à ceux qui avoient souffert par l'incendie, la nouvelle de sa mort ne laissa pas d'être reçue avec de grands témoignages de joie, la populace parcourant les rues, en criant à haute voix, *jettés le Tyran dans le* Tibre, ou bien en conjurant notre Mère commune, la *Terre*, & les Dieux infernaux, de le placer parmi les Impies. Il y en eut, qui parlérent de trainer son Corps aux *Gemonies*, irrités non seulement par ses cruautés passées, mais aussi par une exécution faite après sa mort. Nous avons vu ci-dessus, qu'il étoit ordonné par un Décret, qu'aucun criminel ne seroit mis à mort, que le dixième jour après sa sentence prononcée. Ce terme étant venu à expirer, à l'égard de plusieurs, le même jour que la nouvelle de la mort de *Tibère* fut apportée à *Rome*, ils demandérent instamment un délai, ne doutant pas que *Caius* ne leur accordât la vie. Mais comme ce nouvel Empereur étoit absent, & qu'il n'y avoit à *Rome* personne, qui fût en droit de prendre sur lui ce délai, les Géoliers étranglérent leurs prisonniers, & firent exposer les Corps aux *Gémonies*: action cruelle, qui redoubla la haine du Peuple contre *Tibère*, comme si sa cruauté lui avoit survécu (*e*). La plupart des prisonniers, qui eurent le tems d'implorer la clémence de *Caligula*, furent remis en Liberté (*f*). Le Corps de l'Empereur défunt fut porté par les Soldats, apparemment des Gardes Prétoriennes, de *Misène* à *Rome*, où il fut brulé avec les Cérémonies ordinaires. *Caius*, qui n'avoit pas quité le Corps, prononça une oraison funèbre, dans laquelle il parla peu de *Tibère*, mais exalta beaucoup *Auguste* & *Germanicus*, sans s'oublier lui-même. Il avoit auparavant écrit au Sénat, pour informer cette compagnie de la mort de *Tibère*, & de son avènement à l'Empire, & pour demander en même tems, qu'elle décernât à *Tibère* les honneurs, qui avoient été autrefois accordés à *Auguste*. Mais les *Pères Conscrits*, qui n'étoient pas encore au fait de l'humeur du nouveau Souverain, renvoyérent la décision de cette affaire jusqu'à son arrivée, & firent très bien, car dès-qu'il fut venu, sans songer davantage à ce qu'il avoit écrit, il fit porter le Corps en Ville de nuit, & ordonna qu'on le brulât sans pompe extraordinaire (*g*).

Son Corps est porté à Rome.

Pour

(*a*) Tacit. ibid. c. 59.
(*b*) Suet. ibid. c. 73.
(*c*) Dio, L. LVIII. p. 639.
(*d*) Tacit. c. 51. Dio, ibid. p. 630.
(*e*) Suet. ibid. c. 75.
(*f*) Dio, L. LVIII. p. 633.
(*g*) Idem L. LIX. p. 642.

Pour se former une idée du caractère de *Tibère*, il suffira de se rapeller le détail que nous avons donné des principales actions de sa vie. Cependant, nous ajouterons à ce détail les paroles, par lesquelles *Tacite* termine l'Histoire de son règne. *Tibère*, dit cet excellent Historien, vécut sans reproche tant qu'il fut homme privé, ou qu'il commanda les Armées sous *Auguste*. Adroit à cacher ses vices sous une modestie feinte, tant que *Germanicus* & *Drusus* restérent en vie: mêlé de bien & de mal, jusqu'à la mort de sa Mère; cruel à l'excès, mais secret dans ses plaisirs infames, tant qu'il aima ou redouta *Séjan*; enfin, abimé dans tous les crimes, & dans toutes les plus monstrueuses voluptés, lorsqu'ayant banni la pudeur & la crainte, il ne suivit plus que son mauvais naturel (*a*) *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Son caractère peint par Tacite.

Plusieurs Ecrivains d'un mérite distingué fleurirent sous son règne. Pour ne point interrompre le fil de notre Histoire, nous insérerons dans une Note †, ce que nous savons de plus intéressant sur leur sujet.

(*a*) Tacit. ibid. c. 51.

* Nous ajouterons ici quelques observations sur *Tibère*, que nous avons trouvées dans les Anciens. Il aimoit, suivant *Suetone*, les Arts libéraux, parloit éloquemment, & imitoit dans ses écrits *Messala Corvinus*, Orateur fameux; mais son excessive délicatesse, ou plutôt son affectation, rendoit son stile embarrassé & obscur; c'est ce qui faisoit qu'il parloit mieux sur le champ, que quand il s'y étoit préparé. Il composa une Ode, qui fut fort admirée, & dont le titre étoit, *Plainte sur la mort de* Lucius César; & plusieurs autres pièces *Grecques* dans le goût de celles d'*Euphorion*, de *Rhianus*, & de *Parthenius*, Poëtes qu'il estimoit beaucoup, & dont il fit placer les Statues dans les Bibliothèques publiques parmi celles des plus fameux Auteurs. Il savoit à fond toutes les fables des Poëtes, & se divertissoit quelquefois à faire aux Grammairiens les questions suivantes, ou autres pareilles; qui étoit la Mère d'*Hecube*? Quel nom les filles d'honneur de la Cour de *Lycomède* donnoient-elles à *Achille*? Quelle chanson chantoient les *Sirènes*? &c. Il parloit la langue *Grecque* avec une extrême facilité, mais en faisoit rarement usage. Dans ses discours au Sénat, il évitoit si soigneusement les mots *Grecs*, qu'un jour devant se servir du mot de *Monopole*, il demanda excuse aux *Pères Conscrits* de la liberté qu'il prenoit d'employer un terme étranger. Ayant lu dans un Décret du Sénat le mot d'*Embleme*, il dit aux Sénateurs de mettre un mot *Latin* à la place, ou d'exprimer la chose par une circonlocution (1). Dès son enfance, on apperçut en lui des marques d'un caractère cruel, & intraitable; c'est ce qui fit dire plus d'une fois à *Theodorus Gadareus*, qui lui avoit enseigné les prémiers élemens des sciences; que ce Prince étoit *une Masse de Terre Glaise paitrie de sang* (2). La plupart des Anciens, qui parlent de lui, assurent, que quoiqu'il ne pût pas souffrir d'opposition, il ne laissoit pas d'abhorrer la flatterie, & que souvent même il avoit honte des soumissions serviles du Sénat. Il étoit également dangereux, dit *Tacite*, de n'user d'aucune flatterie, & d'en faire trop usage, *Adulatione, quæ perinde anceps si nulla, & ubi nimia est:* & dans un autre endroit; *libertatem metuebat, adulationem oderat.* Les grands talens, dont il étoit doué, lui auroient fait jouer un beau rôle, dans les tems de la République; & suivant toutes les apparences, après avoir rempli dignement les prémières charges de l'Etat, il auroit laissé après lui une haute réputation d'habileté & de sagesse. Mais ayant, malheureusement pour lui & pour son Pays, été revêtu d'une Puissance absolue, il lâcha la bride à ses passions; & le même homme, qui auroit été un excellent Membre d'un Etat libre, devint un exécrable Tyran. Si l'Yvresse du Pouvoir absolu a produit de pareils effets sur *Tibère*, qui étoit si habile, que n'a-t-on pas à craindre de ce même Pouvoir en d'autres mains?

† Nous commencerons par *Velléius Paterculus*. Il ne nous reste plus qu'une partie de son Histoire. Cette partie comprend l'ancienne Histoire des *Grecs*, & celle des *Romains* depuis

(1) Suet. ibid. c. 70. (2) Idem ibid. c. 57.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

depuis la défaite de *Persée* jusqu'à la dix-septième année du règne de *Tibère*. Il paroit avoir observé les loix de la candeur en tout, excepté en ce qui concerne les *Césars*, en faveur desquels il altère indignement la vérité, ou même la supprime entièrement. Ce qu'il dit de *Tibère*, est moins une Histoire, qu'un Panégyrique dégoutant. *Semper magnæ fortunæ comes est adulatio*, dit-il, *La flatterie s'attache constamment à la grandeur*: s'il falloit justifier la vérité de cette maxime par des exemples, il ne feroit pas possible d'en choisir un plus frappant que celui que cet Historien nous fournit lui-même. Il taxe *Germanicus* de Poltronnerie, pendant qu'il dépeint comme des Héros d'autres guerriers, qui ne méritent pas d'être comparés avec ce Prince valeureux. Son grand Héros, après *Tibère*, est *Séjan*, dont il ne prévoyoit point la chute dans le tems qu'il lui prodiguoit des éloges. Quelques Auteurs croyent, que *Velléius* fut enveloppé dans la disgrace de *Séjan*, & périt, sinon comme complice, du moins comme Ami du traitre, qu'il avoit si bassement loué: il mit la dernière main à son ouvrage sous le Consulat de *M. Vinicius*, auquel il le dédia, c'est-à-dire, dans la 17. année du règne de *Tibère*, à ce qu'il assure lui-même (1), & 27. ans après que ce Prince eut été adopté par *Auguste*. Il étoit originaire de *Campanie*, & descendoit par sa Mère du fameux *Décius Magus*, qui ayant été condamné par le Sénat de *Capoue* à être remis entre les mains d'*Annibal* à cause de son attachement extrême aux intérêts des *Romains*, fut envoyé à *Carthage*; mais heureusement pour lui une tempête obligea le Vaisseau, qui le portoit, à relacher en *Egypte*; où *Ptolemée*, le prit sous sa protection. Son Grand-père paternel étoit aussi de *Campanie*, mais fut élevé à plusieurs postes de confiance, d'abord par *Pompée le Grand*, & ensuite par *Brutus*, sous qui il servit. Lui-même servit neuf ans sous *Tibère*, prémièrement comme Tribun Militaire en *Thrace* & en *Macédoine*, & dans la suite comme Chef de la Cavalerie Légionaire en *Allemagne*. Pour ce qui est de ses emplois Civils, il fut honoré de la Questure, de la Préture, & probablement du Consulat, ayant été favori, non seulement de *Séjan*, mais aussi de *Tibère* (2).

Valerius Maximus, qui nous a laissé une collection des actions & dits mémorables des anciens, commença à écrire vers la fin du règne de *Tibère*, après la chute de *Séjan*, comme il paroit par son propre témoignage. Son stile, qui n'est pas aussi pur, que le siècle, dans lequel on suppose qu'il a vécu, semble l'exiger, a fait soupçonner que ses écrits sont beaucoup plus nouveaux. Ce soupçon est fondé sur une règle, que bien des gens révoquent en doute, savoir, que tous les Auteurs du siècle d'*Auguste* ont bien écrit. *Vossius* prétend que l'ouvrage, qui passe sous le nom de *Valerius Maximus* n'est qu'un simple abrégé de cet Auteur, fait par un certain *Julius Paris*. Nous ignorons en quel tems ce prétendu Abréviateur peut avoir vécu; mais la plupart des Savans lui attribuent le traité des noms *Romains*, qui est à la suite des neuf Livres de *Valerius Maximus* (3).

Strabon, dont les dix-sept Livres sur la Géographie méritent l'admiration des connoisseurs, remarque dans son seizième Livre, que le Royaume de *Comagène* venoit d'être réduit en Province *Romaine*. Cette réduction arriva, selon les meilleurs Chronologistes, la dix-huitième année de l'Ere *Chrétienne*, & la cinquième du règne de *Tibère*; desorte qu'il y a lieu de supposer que *Strabon*, qui étoit alors fort vieux, cessa d'écrire & de vivre avant la mort de *Tibère*. Il composa d'autres ouvrages, mais dont aucun n'est parvenu jusqu'à nous.

Denys le Géographe, qui fit une description de la terre en vers *Grecs*, mourut, suivant *Vossius*, sous le règne de *Tibère*. Car cet Auteur est de sentiment que le *Denys*, dont il est ici question, est le même que celui qui fut envoyé dans l'Orient par *Auguste* (4), afin de faire une description de ce Pays pour l'usage de *Caius César*, qu'*Auguste* employa, étoit natif de la Ville de *Corax*, apellée aussi *Alexandrie & Antioche*, & située entre le *Tigre* & l'*Eulée*. Il fut le prémier, dit *Pline*, qui composa une description de toute la terre. S'il en faut croire *Scaliger*, cette description, qui est parvenue jusqu'à nous, n'est pas l'ouvrage de ce *Denys*, mais d'un autre Géographe du même nom, qui vivoit sous le règne de *Sévère*. *Saumaise* attribue la description, dont nous parlons, à un *Denys*, contemporain de *Marc-Auréle*; & il promet (5) de démontrer son sentiment par des preuves sans réplique, dans une nouvelle Edition de *Denys*, qu'il avoit dessein de donner au public. Cette promesse est de l'an 1620; mais dans ses notes sur *Solin*, publiées en 1629, parlant par occasion de *Denys* le Géographe, il dit, qu'il vivoit sous l'Empereur *Sévère*, sans plus parler de

(1) Vell. Paterc. L. II. c. 126.
(2) Vid. VoT. Hist. Lat. L. I. c. 24.
(3) Idem ibid. c. 24.
(4) Plin. L. VI. c. 27.
(5) Spart. p. 131.

de ses argumens invincibles, ni dire un mot des raisons, qui l'avoient fait changer d'avis (1). Dans un autre endroit (2), il tâche de prouver, que ce Géographe n'avoit point vécu du tems d'*Auguste*. *Suidas* fait mention de trois *Géographes* nommés *Denys*, l'un natif de *Corinthe*, l'autre de *Milet*, & le troisième de *Rhodes* ou de *Samos* (3). Sans entrer plus avant dans cette discussion, nous dirons simplement, qu'*Eustate*, *Vossius*, le *P. Pagi*, & le Cardinal *Noris*, se trompent incontestablement en faisant *Denys* contemporain d'*Auguste*, puisque, comme *Saumaise* le remarque très bien, ce Géographe parle de certaines choses, qui n'arrivérent que sous le règne de *Domitien* (4). *Phedre*, qui traduisit en vers *Latins* les fables d'*Esope*, étoit, suivant *Vossius* (5), *Thrace* d'origine, & Affranchi d'*Auguste*. Il mourut sous le règne de *Tibère*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Thrasylle l'Astrologue, dont nous avons parlé ci-dessus, étoit versé dans plusieurs autres Sciences, particulièrement dans la Philosophie de *Platon*. *Jonsius* lui attribue un ouvrage cité par quelques Anciens, sur la Généalogie de *Platon* (6). D'autres le font Auteur de quelques Livres de Médecine cités par *Pline*. L'Empereur *Julien* affirme, que *Thrasylle* se fit valoir davantage encore par ses écrits, que par son crédit sur *Tibère* (7). *Jonsius* dit, que *Thrasylle* fut mis à mort par ordre de *Tibère*, la seconde année du règne de ce Prince (8). Mais il paroit clairement par le témoignage de *Dion Cassius*, que *Thrasylle* mourut de mort naturelle la 36 année de l'Ere *Chrétienne*, c'est-à-dire, un an avant *Tibère* (9).

L. Fenestrella, Poëte & Historien, mourut vers la fin du même règne. Il paroit avoir été fort estimé des Anciens (10); mais quelques Savans sont d'opinion, qu'aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à notre tems. Le traité des Magistrats *Romains*, qui porte son nom, est de plus nouvelle date, & passe pour l'ouvrage d'un *Florentin*, nommé *Andrea Domenico Flocco*.

Verrius Flaccus, fameux Grammairien, & Précepteur de *Caius* & de *Lucius Césars*, mourut pendant le règne de *Tibère*, dans un âge fort avancé (11). Il composa, suivant *Aulu-Gelle* (12), divers Livres *de choses mémorables*, & un Livre de la signification des mots, que cet écrivain cite souvent (13). Nous avons quelques fragmens de plusieurs de ses ouvrages, cités quelquefois par *Macrobe*, & très souvent par *Pline*. Il écrivit un Livre de *Fastes*, & un Catalogue de tous les Consuls *Romains* jusqu'à son tems. Ce Catalogue fut gravé en marbre, & dressé dans la Place publique à *Préneste* (14). La plupart des Savans croyent que les fragmens des Fastes, qui se voyent encore dans le Capitole à *Rome*, sont les mêmes que ceux de *Préneste*; mais ils n'apportent en faveur de cette opinion que de simples conjectures. Les *Fasti Capitolini*, outre les noms des Consuls, marquent les triomphes, plusieurs évènemens rélatifs à l'Histoire, & aussi les années de *Rome*; mais ils diffèrent d'un an avec *Varron*, que la plupart des Auteurs suivent. Nous pourrions ajouter aux Ecrivains, que nous venons d'indiquer, un grand nombre d'autres, qui vécurent sous le règne de *Tibère*, suivant *Vossius* & *Jonsius*. Mais comme leurs ouvrages sont perdus depuis longtems, nous épargnerons à nos Lecteurs un détail inutile.

Comme les *RR. PP. Catrou* & *Rouillé* n'ont pas continué encore leur Histoire *Romaine* au-delà du règne de *Tibère*, les Loix de la justice & de la reconnoissance nous obligent à avouer ici, que nous avons profité de leurs lumières. Les savans matériaux, qu'ils ont rassemblés avec une peine infinie, nous ont été de très grand usage, & nous auroient servi bien plus encore, si l'exactitude des citations nous avoit dispensés de la nécessité de consulter les Originaux. Nous reconnoissons aussi avoir de grandes obligations à *M. Hooke*, qui s'est attaché aux Guides, que l'Antiquité lui a fournis, avec la plus sévère exactitude, ce que nous n'avons garde de dire des deux Jésuites que nous venons de nommer, de *Vertot*, ni de *Rollin*, qui, à l'exemple des Auteurs de leur Nation, paroissent se plaire à embellir leurs narrations de circonstances inconnues aux Anciens, ce qui, en d'autres termes, est falsifier l'Histoire, & en faire un Roman.

(1) Salmas. in Solin. p. 628.
(2) Ibid. p. 411.
(3) Suid. p. 747.
(4) Salmas. ubi supr.
(5) Voss. Poët. Latin. c. 2.
(6) De Script. Hist. Philos. L. XVIII. Genev. Anni 1634.
(7) Julian. August. ad Themist.
(8) Jonss. ibid. L. III. c. 3.
(9) Dio, L. LVIII. p. 633.
(10) Plin. L. XXXIII. c. 11. Hier. in Chron.
(11) Suet. Gram. c. 17.
(12) L. IV. c. 5.
(13) L. V. c. 17, 18. & L. XVI. c. 14.
(14) Suet. ibid.



HISTOIRE DU REGNE

De CAIUS CALIGULA CESAR.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

COmme *Caius*, ſurnommé *Caligula* *, étoit extrêmement aimé du Sénat & du Peuple à cauſe du mérite extraordinaire de ſon Père *Ger-*

* *Caius*, dit *Tacite*, né dans le Camp, & élevé dans le ſein des Légions, fut ſurnommé *Caligula*, parce qu'il portoit ordinairement des Bottines, comme les Soldats, pour ſe concilier leur affection (1). Le ſurnom de *Caligula*, dit *Suétone* (2), lui fut donné dans le Camp par les Légions, à cauſe qu'il avoit vécu parmi elles, habillé comme un ſimple Soldat. Ce genre d'éducation l'avoit rendu ſi cher aux Légions, qu'un ſoulevement, arrivé après la mort d'*Auguſte*, fut appaiſé ſur le champ par ſa ſeule préſence. Les deux Hiſtoriens, que nous venons de citer, ne ſont point d'accord ſur le lieu de ſa naiſſance. *Caius Céſar*, dit *Suétone* (3), nâquit le dernier d'*Août*, ſon Père & *C. Fontéius Capito* étant Conſuls, c'eſt-à-dire, la 12 année de l'Ere *Chrétienne*. Pour ce qui eſt du lieu de ſa naiſſance, continue le même Auteur, on n'en peut rien dire, à cauſe de la grande diverſité de ſentimens qu'il y a ſur ce ſujet. *Cn. Lentulus Getulicus* affirme, qu'il nâquit à *Tivoli*. *Pline* lui donne pour terre natale la Ville d'*Ambitarinum*, ſituée au confluant du *Rhin* & de la *Moſelle*; & pour confirmer ſon ſentiment, il ajoute, qu'on voit encore des autels dans cette Ville avec cette Inſcription; OB AGRIPPINÆ PUERPERIUM. *Pour l'heureux accouchement d'*Agrippine. Les deux vers ſuivans s'accordent auſſi avec l'opinion commune, qu'il nâquit dans l'endroit où les Légions étoient en quartiers d'Hiver.

In caſtris natus, patriis nutritus in armis,
Jam deſignati principis omen erat.

Mais

(1) Tacit. Annal. L. I. c. 35. (2) Suet. ibid. c. 9. (3) Idem c. 8.

Germanicus, & des traitemens cruels que ce grand homme & sa famille avoient essuyés. Dès qu'on reçut la nouvelle, que ce Prince venoit de *Misene* avec le Corps de l'Empereur défunt, un nombre infini de personnes, de tout rang, & de tout âge, se hâta d'aller au devant de lui. A son entrée en Ville, il fut reçu avec toutes les démonstrations possibles de la plus sincere joje. Le Sénat s'assembla sur le champ, & déclara, conjointement avec le Peuple, qui étoit entré dans la sale où les *Pères Conscrits* tenoient leurs séances, *Caius* Empereur, contre la teneur expresse du Testa-

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Caius Caligu'a César *déclaré Empereur.*

Mais je trouve dans les Régîtres publics, qu'il vint au Monde à *Antium*. *Pline* reproche à *Getulicus* de s'être écarté de la vérité pour flatter un Prince jeune & ambitieux, en lui assignant pour lieu de sa naissance une Ville consacrée à *Hercule*. C'est ce qui lui étoit d'autant plus facile, qu'*Agrippine* étoit accouchée l'année d'auparavant à *Tivoli* d'un fils aussi appellé *Caius César*. Pour ce qui est du recit de *Pline*, il est facile à refuter: ceux, qui ont écrit l'Histoire d'*Auguste*, assurant formellement, que *Caius* nâquit avant que *Germanicus* fût envoyé dans les *Gaules*, après que son Consulat fut expiré. L'inscription des autels ne prouve rien non plus, puisqu'*Agrippine* accoucha de deux filles dans le Pays en question; & le mot de *Puerperium* peut s'entendre de l'un & de l'autre sexe. Outre, qu'anciennement, les filles s'apelloient *Puera*, & les garçons *Puelli* Une autre preuve nous est fournie par une Lettre d'*Auguste* à sa petite-fille *Agrippine*, écrite quelques mois avant sa mort au sujet de ce *Caius* (car *Agrippine* n'avoit point alors d'autre fils de ce nom) & conçue en ces termes: *Hier j'ai ordonné à* Talarius *&* à Asellus *de porter le petit* Caius *ici, sous le bon plaisir des Dieux, le 17 de May. Je le fais accompagner d'un Médecin, que* Germanicus *peut garder, s'il le veut, comme je le lui ai marqué. Adieu, ma chère* Agrippine, *ayez soin de votre santé, afin de vous porter bien, quand vous reverrez votre mari.* Il paroit clairement par cette Lettre, que *Caius* étoit alors en *Italie*; & qu'il ne pouvoit pas être né dans un Pays, où il fut transporté à l'âge de moins de deux ans. Ce même argument refute les vers, d'autant plus qu'on en ignore l'Auteur. Ainsi nous ne pouvons qu'acquiescer au témoignage des Régîtres publics. De plus, *Caius* eut toujours une extrême prédilection pour *Antium*; & étant las du séjour de *Rome*, il songea même à faire de la prémière de ces places le siège de son Empire (1). Ces argumens, qui sont de *Suétone*, ne paroissent pas à *Lipse* de fort grand poids. *Tacite* & *Pline* ignoroient-ils ce qui étoit contenu dans les Actes publics? Pouvons-nous supposer qu'un Ecrivain aussi exact que *Tacite*, auroit affirmé positivement, sans consulter les Régîtres publics que *Caius* étoit né dans le Camp? Tout le monde convient, que *Germanicus* fut envoyé en *Allemagne*, immédiatement après la défaite de *Varus* & de ses Légions, & qu'il y resta jusqu'à son Consulat, ayant repris alors le chemin de *Rome*; mais il n'est dit en aucun endroit, que sa femme *Agrippine* l'ait accompagné dans ce voyage. Peut-être étoit-elle alors enceinte de *Caius*, & qu'elle resta à cause de cela en *Allemagne* pendant le Consulat de son mari. Par rapport aux Régîtres publics, peut-être qu'un autre fils, portant le même nom, leur nâquit à *Antium*; car ils eurent en tout neuf enfans, dont trois moururent en bas âge. Le surnom de *Caligula*, qui fut donné à *Caius* par les Légions quelque tems après sa naissance, ne fut pas, à ce que nous croyons, ajouté dans les Régîtres à son nom Ainsi *Suétone* pourroit fort bien avoir pris un autre *Caius* pour celui-ci. Mais il n'est pas possible qu'il ait été transporté de *Rome*, à l'âge de deux ans, dans un Pays où il étoit né. Pourquoi pas? *Agrippine* ne pouvoit-elle pas être accouchée de *Caius* en *Allemagne*, puis venir à *Rome*, & revenir ensuite en *Allemagne*? Nous sommes surpris que *Suétone*, fasse usage d'un si foible argument. *Caius* à-la vérité, préfera *Antium* à tous les autres endroits: mais *Tibère* n'en fit-il pas de même à l'égard de *Caprées*, & *Auguste* à l'égard de *Tivoli* & de *Lanuvium*? Peut-on inférer de là quelque chose touchant le lieu de leur naissance? Quelqu'ait été l'Auteur des vers que nous avons cités, ils furent publiés à l'occasion de l'avènement de *Caius* à l'Empire; & il n'est pas possible que le Poëte ait ignoré le lieu de la naissance du nouvel Empereur. Ces raisons nous engagent à préférer à l'autorité de *Suétone* celle de *Tacite*, soutenue des témoignages de *Pline*, d'*Athénée* & de *Sextus Victor* (2).

(1) Suet. ibid. c. 8.

(2) Lipf. in Excurf. in L. I. Annal.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Testament de *Tibère*: car suivant ce Testament, *Caius* & son petit-fils *Tibère*, qui étoit encore mineur, devoient partager la Puissance Souveraine.

Honneurs rendus à la memoire de sa mère & de ses frères.

L'allegresse, qu'excita son avenement au Trône Impérial ne fut pas renfermée dans les étroites bornes de *Rome* & de l'*Italie*, mais s'étendit jusqu'aux Provinces les plus éloignées; de sorte que dans l'espace de trois mois, on immola dans l'enceinte de l'Empire, à cette occasion, jusqu'à 160000 Victimes (*a*). Dès qu'il eut rendu les derniers devoirs à son grand-Père, il gagna en hâte les Iles* de *Pandataire* & de *Pontie*, où il rassembla les os & les cendres de sa mère & de son frère *Néron*, les apporta à *Rome*, & les fit déposer solemnellement dans le Mausolée d'*Auguste* (*b*). Les Inscriptions, qu'il fit graver à cette occasion, se voyent encore de nos jours (*c*); & il paroit par les medailles d'*Agrippine*, qui sont parvenues jusqu'à nous (*d*), qu'il honora cette Princesse du titre d'*Augusta*. Tous les Décrets du Sénat passés contre eux, & contre *Drusus*, qui étoit mort à *Rome*, furent cassés (*e*). Une superbe maison de plaisance, dans laquelle *Agrippine* avoit été detenue quelque tems prisonnière, fut rasée jusqu'aux fondemens, afin qu'il ne restât aucun monument de ses malheurs (*f*). Le Sénat décerna, à la requisition de l'Empereur, des sacrifices annuels en mémoire de sa Mère & de ses frères; des Jeux solemnels dans le Cirque furent institués en l'honneur d'*Agrippine*, dont l'image devoit être portée dans ces Jeux parmi celles des Dieux. Enfin, il fut statué par un Décret du Sénat, que le mois de *Septembre* seroit nommé dans la suite *Germanicus*. Après avoir signalé ainsi sa pieté envers son père, sa mère, & ses frères, il honora sa grand-mère *Antonia* du nom d'*Augusta*, la créa Prêtresse d'*Auguste*, lui accorda tous les privileges des Vestales, & toutes les marques de distinction, qui avoient jamais été conferées à *Livie*, soit par *Auguste*, soit par *Tibère* (*g*). Il donna aussi les prérogatives attachées à la qualité de Vestale à ses sœurs *Agrippine*, *Drusille* & *Liville* ou *Julie* *, & ordonna d'ajouter leurs noms au sien dans tous les sermens solemnels avec cette clause, *Je n'ai pas plus d'affection pour moi-même, ni pour mes enfans, que j'en ai pour* Caius César *& pour ses sœurs*: A la tête de tous les actes publics il y avoit ces mots, *Puisse cet acte contribuer au bonheur de* Caius César *& de ses sœurs* (*h*). Toutes les pièces relatives au procès intenté à sa Mère & à ses frères, furent portées dans la grande place, & consumées par les flammes en sa présence, après qu'il eut pris les Dieux à témoin, qu'il n'avoit jamais jetté les yeux sur ces papiers pour les lire. Il fit cette déclaration pour rassurer ceux, qui pouvoient avoir contribué aux infortunes de

Son amour pour sa grand-mère & pour ses sœurs.

(*a*) Dio, L. LIX. p. 640—644. Suet. in Calig. c. 14.
(*b*) Dio, p. 642. Suet. c. 14.
(*c*) Gruter. p. 237.
(*d*) Spanh. L. VII. p. 612.
(*e*) Dio, ibid.
(*f*) Senec. de Ira L. IV. c. 21.
(*g*) Dio, p. 641, 646. Suet. c. 15.
(*h*) Suet. & Dio, ibid.

* *Caius* n'avoit suivant *Suétone*, que trois sœurs, *Agrippine*, *Drusille* & *Liville*. Ainsi *Liville* & *Julie* sont une seule & même personne. *Julie*, la plus jeune des filles de *Germanicus*, nâquit l'an 17 de l'Ere *Chrétienne*, & épousa *Marcus Vinicius* 16 ans après (1).

(1) Tacit. Annal. L. II. c. 54. & L. VI. c. 15.

de sa famille (a). Cependant, comme dans la suite aucun de ceux, qui se trouvoient dans le cas, ne fut épargné, tout le monde crut, qu'il n'avoit brûlé que des copies, & gardé les originaux (b).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Le même jour qu'il fit son entrée dans *Rome*, il vouloit remettre en Liberté *Agrippa*, petit-fils du Roi *Hérode*, que *Tibère* avoit fait mettre en prison environ depuis six mois. Mais sa grand-mère *Antonia*, quoique amie d'*Agrippa*, lui conseilla de ne se pas hâter si fort, de peur de paroître insulter à la mémoire de son grand-père (c). Quelques jours après ce Prince, & tous les autres prisonniers d'Etat, recouvrerent leur Liberté. De ce nombre étoit *L. Pomponius Secundus*, dont nous avons parlé ci-dessus. Il avoit passé sept ans en prison. Les exilés furent rappellés, ce qui causa une joye générale. Mais rien ne charma davantage la Noblesse & le Peuple, que la déclaration solemnelle qu'il fit, qu'il ne souffriroit plus qu'on accusât quelqu'un de trahison, ces sortes d'accusations ayant plongé un grand nombre d'anciennes familles dans des calamités sans fin. Il donna peu de tems après une preuve bien frappante de la sincerité de ses intentions à cet égard; car sur l'avis qu'on lui donna, qu'on tramoit une conspiration contre lui, il se contenta de répondre, qu'il n'en croyoit rien, *Que n'ayant rien fait qui pût lui attirer la haine de quelqu'un, il n'ajoutoit aucune foi aux délateurs* (d).

Remet en liberté Agrippa & tous les prisonniers d'Etat.

Quoique le Testament de *Tibère* eût été déclaré nul par le Sénat, *Caligula* ne laissa pas d'en exécuter ponctuellement tous les articles, excepté celui qui concernoit le jeune *Tibère*. Il eut les mêmes égards pour le Testament de *Livie*, supprimé par ordre de l'Empereur défunt, faisant payer tous les legs, qu'il augmenta de plusieurs sommes considérables, qui furent distribuées au Peuple *Romain* & aux Soldats (e). Dans le prémier discours qu'il fit aux *Pères Conscrits*, il s'engagea à gouverner avec justice & avec douceur, & à suivre leurs conseils comme leur enfant & leur pupile. Conformément à cette promesse, il renouvella & fit publier les institutions d'*Auguste*, à l'observation desquelles *Tibère* n'avoit point tenu la main. Il donna aux Magistrats la faculté de juger en dernier ressort, & tâcha même de rétablir l'ancienne Méthode des élections par les suffrages du Peuple. Le Sénat vouloit le nommer Consul, immédiatement après qu'il auroit achevé la cérémonie des obséques de son grand-père; mais il ne voulut accepter cette dignité qu'après que *Proculus* & *Nigrinus* seroient sortis de charge, ce qui ne devoit être qu'au mois de *Juillet* (f). En attendant, il s'appliqua avec les Consuls & le Sénat à reformer divers abus, qui s'étoient glissés dans l'administration des affaires. Il fit la revue des Chevaliers *Romains*, & ordonna qu'on ôtât leurs anneaux & leurs chevaux à ceux qui furent trouvés coupables de quelque crime; il crut suffisamment punir des fautes plus légéres, en sautant, dans la lecture, les noms de ceux, qui avoient commis ces fautes. Il opina à faire jetter dans la mer les

Sa modération apparente.

(a) Suet. & Dio, ibid.
(b) Dio, ibid. p. 641, 642.
(c) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 8.
(d) Dio, p. 642—644. Suet. c. 15.
(e) Idem c. 16. Dio, p. 640.
(f) Dio, ibid. p. 644.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

les inventeurs de Voluptés abominables ; mais sur quelques représentations, qui lui furent faites à cet égard, il se contenta de les bannir de *Rome*. Tout le monde eut la permission de garder & de lire les Livres de *Titus Labienus*, de *Cremutius Cordus*, & de *Cassius Severus*, qui avoient été supprimés par le Sénat sous le regne de *Tibère*. Il abolit aussi divers impôts, qui avoient été introduits, & exigés à la rigueur, durant ce même regne (*a*). Tel fut l'heureux debut du Gouvernement de *Caligula*, dont on peut dire avec vérité, que jamais Prince ne parvint au Trône dans des circonstances plus favorables, ou plus au contentement général des Sujets.

Caius se charge du Consulat.

Au mois de *Juillet*, *Caius* commença les fonctions de son prémier Consulat, & s'associa comme Collègue son Oncle *Claude*, qui étoit âgé alors de 46 ans. La foiblesse, tant de son Corps, que de son Ame, avoit mis tout le monde dans l'idée, qu'il ne seroit jamais capable, de remplir quelque charge (*b*). On dit, que quand il se rendit la prémière fois à la place publique précedé des Faisceaux, une âigle se percha sur son épaule, ce qui fut interprété comme un pronostic de sa grandeur future (*c*). Le même jour *Caius*, dans une harangue qu'il fit au Sénat, parla avec beaucoup de véhemence contre les desordres du Gouvernement précédent, promit de n'y point tomber, & protesta solemnellement, qu'il n'avoit rien tant à cœur que le bonheur des sujets, que les Dieux avoient confiés à ses soins. Le Sénat statua par un Décret, que cette harangue seroit lue annuellement en public, sans doute pour lui rappeller le souvenir des engagemens qu'il avoit contractés, & lui imposer une nouvelle obligation de les remplir (*d*).

Sa Harangue au Sénat.

Le dernier d'*Août*, qui étoit son jour de naissance, il regala le Peuple des plus magnifiques spectacles, qu'on eût vûs à *Rome* ; & à cette occasion on mit, pour la première fois, des Coussins sur les siéges des Sénateurs, qui avoient été assis jusqu'alors dans le Sénat & au Théatre sur de simples bancs (*e*). Depuis ce tems il ne se passa presque point de jour qu'il n'y eût quelque spectacle, ce qui engageoit *Caius* à d'excessives dépenses. Durant son Consulat, il rendit le Royaume de *Comagène*, qui avoit été réduit en Province *Romaine* 18 ans auparavant, à *Antiochus* fils de cet *Antiochus*, qui avoit été chassé de ses Etats par *Tibère*, ordonnant en même tems, qu'on lui payât cent millions de sesterces, c'est-à-dire, environ un million, monnoye d'*Angleterre*, comme une restitution des revenus de son Royaume, qui lui avoient été injustement retenus depuis si longtems (*f*). *Antiochus*, par reconnoissance donna deux de ses noms à une Ville de *Comagene*, l'appellant *Césarea Germanica* (*g*). Nous avons parlé de sa générosité envers *Agrippa* dans notre Histoire des *Juifs*. Ainsi nous nous bornerons à observer ici, qu'il lui confera la Tetrarchie de son Oncle *Philippe*, avec le titre de Roi; mais qu'il garda pour lui-même le reste de la *Judée*, où il envoya cette année *Marcellus* en qualité de Gouverneur à la place de *Ponce Pilate*, que *Lucius Vitellius*, Gouverneur de *Syrie*,

Sa générosité envers Antiochus Roi de Comagene.

(*a*) Suet. ibid. c. 16.
(*b*) Dio, ibid. p. 644. & Suet. in Claud. c. 7.
(*c*) Suet. ibid.
(*d*) Dio, ibid.
(*e*) Idem p. 645.
(*f*) Dio, ibid. Suet. ibid. c. 16.
(*g*) Noris de Epochis Macedonum p. 476.

Syrie, avoit fait partir pour *Rome*, afin d'y répondre aux plaintes des *Juifs*, qu'il avoit cruellement tyrannisés (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il ne se distingua pas moins par sa générosité envers d'autres personnes. Le feu ayant devoré plusieurs maisons dans *Rome*, au commencement de son regne, il dédommagea les propriétaires. Il fit présent de 80000 Sesterces à une affranchie, qui avoit soutenu les tourmens les plus cruels sans rien avouer à la charge de son Patron. Le Sénat, pour témoigner combien il étoit touché de tant de bontés, décerna à *Caius* un bouclier d'or, sur lequel son image devoit être representée, & qui seroit porté annuellement au Capitole par les Collèges des Prêtres, les Sénateurs suivant la procession, que les enfans des Patriciens, tant de l'un que de l'autre sexe, devoient aussi accompagner, en chantant des hymnes à sa louange. Il fut ordonné de plus, que le jour de son avenement à l'Empire seroit desormais appellé *Palilie*, comme si *Rome* avoit été fondée de nouveau ce jour là (*b*). Après avoir fait les fonctions de Consul deux mois & douze jours, c'est-à-dire, jusqu'au 12 de *Septembre*, *Caius* resigna les Faisceaux à ceux qui avoient été nommés par *Tibère* pour le reste de l'année (*c*). Nous ignorons leurs Noms.

Et envers d'autres.

Ce fut probablement vers ce même tems que *Caius* écrivit à *Lucius Vitellius*, Gouverneur de *Syrie*, de faire la paix avec *Artaban*, Roi des *Parthes*. *Suétone* affirme dans un endroit, que *Vitellius* employa divers artifices, pour attirer *Artaban* à une conference (*d*), & dans un autre endroit, que le Monarque des *Parthes*, qui avoit toujours haï & méprisé *Tibère*, rechercha de son propre mouvement l'amitié de *Caius* (*e*). S'il en faut croire *Dion Cassius*, ce Prince avoit déjà passé l'*Euphrate*, & étoit sur le point d'envahir la *Syrie*, lorsque *Vitellius*, marchant brusquement à lui, l'obligea à traiter (*f*). Quoiqu'il en soit, *Artaban* & *Vitellius* eurent une entrevue sur un pont construit sur l'*Euphrate*, chacun d'eux étant accompagné d'un certain nombre de gardes; & firent un traité, dont les conditions étoient fort avantageuses aux *Romains* (*g*). *Artaban* consentit même à donner en ôtage un de ses fils (*h*), ou du moins un jeune homme de la prémière distinction nommé *Darius* (*i*), probablement de la race des *Arsacides*, qu'il envoya quelque tems après à *Rome* avec un *Juif*, nommé *Eléazar*, haut de sept coudées (*k*). La négociation étant finie, *Hérode Antipas*, Tetrarque de *Galilée*, donna un superbe festin à *Artaban* & à *Vitellius*, sous un riche pavillon, dressé sur des barques au milieu du fleuve (*l*), *Suétone* (*m*) & *Dion Cassius* (*n*) disent, qu'*Artaban* passa l'*Euphrate*, adora les Aigles *Romaines*, & baisa les images d'*Auguste* & de *Caius César*. *Hérode* dépêcha sur le champ des messagers, pour porter à l'Empereur la nouvelle de ce qui

(*a*) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 5.
(*b*) Suet. ibid. c. 16.
(*c*) Dio, L. LIX. p. 645.
(*d*) Suet. in Vitell. c. 2.
(*e*) Suet. in Calig. c. 14.
(*f*) Dio, L. LIX. p. 661.
(*g*) Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 6.
(*h*) Dio, ibid.
(*i*) Joseph. Antiq. ibid.
(*k*) Idem ibid.
(*l*) Idem ibid.
(*m*) Suet. in Calig. c. 14. & in Vitell. c. 2.
(*n*) Dio, ibid. p. 661.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

qui venoit de se passer. Comme ces messagers arrivérent avant ceux de *Vitellius*, *Caius* reçut froidement ces derniers, disant, qu'*Hérode* l'avoit déjà informé de tout; ce qui produisit une mesintelligence entre le Tetrarque de *Galilée* & *Vitellius* (*a*).

Il tombe malade.

Après que *Caius* eut regné heureusement pendant l'espace d'environ huit mois, il fut attaqué d'une violente maladie, causée par son intemperance & par ses débauches. Il avoit été fort sobre durant la vie de *Tibère*; mais à la mort de cet Empereur, il changea de manière de vivre, & se plongea dans la débauche; ce qui affecta tellement sa constitution, que vers la fin d'*Octobre* il tomba dangereusement malade. Comme c'étoit en cette saison de l'année que la plupart des Marchands étrangers s'en retournoient chez eux, la nouvelle de l'indisposition de l'Empereur fut portée bientôt dans toutes les Provinces de l'Empire, & répandit par tout une consternation générale (*b*). Son Palais à *Rome* étoit entouré jour & nuit d'un nombre infini de personnes, de tout rang, qui venoient s'informer de sa santé. Plusieurs passérent des nuits entières aux portes du Palais; & il y en eut même, qui se dévouérent pour lui, & qui firent afficher dans les rues, qu'ils promettoient pourvû que les Dieux lui rendissent la santé, de combattre parmi les Gladiateurs. A la fin, il guérit, au contentement inexprimable de tous ses sujets: on immola des victimes sans nombre, par manière d'action de grace aux Dieux pour une faveur si signalée. Que les pauvres humains sont aveugles! & qu'ils savent peu ce qui leur est réellement avantageux! Ce Prince, si tendrement aimé, & que tout le monde regardoit comme le modèle d'un bon Souverain, changea tout-à-coup de caractère, ou bien découvrit un caractère, qu'il avoit soigneusement tenu caché jusqu'alors. Quelques Auteurs prétendent, que la maladie avoit affecté son cerveau; car depuis ce tems-là il fut sujet à des insomnies. Jamais il ne dormoit plus de trois heures par nuit; & toujours d'un sommeil inquiet, qu'interrompoient souvent des songes effrayans; desorte qu'il passoit une partie considérable de la nuit, assis dans son lit; ou bien il se promenoit dans les Galeries de son Palais, attendant le jour avec impatience. Il sentoit si bien lui-même, dit *Suétone* (*c*), la foiblesse de son esprit, qu'il résolut un jour de se retirer des affaires. Pendant son enfance, il lui arriva souvent d'être attaqué du haut-mal; & dans sa jeunesse, quoique laborieux & capable de travaux, il tomboit de tems en tems en foiblesse. D'autres attribuent l'étrange changement, qu'on remarqua en lui, à un philtre, que lui donna sa femme *Cesonie*. Mais quelle qu'ait été la cause d'un si triste changement, il est certain, que depuis le tems de sa maladie jusqu'à l'heure de sa mort, il se conduisit comme un insensé: le reste de son regne n'ayant été qu'un enchainement de vices exécrables, d'extravagances monstrueuses, & de choses si ridicules, qu'il n'est presque pas possible de les raconter avec la dignité, qui convient à l'Histoire.

Douleur du Peuple à cause de sa maladie.

Joie causée par sa guérison.

Il change étrangement.

A son avenement au Trône il ne voulut aucun titre d'honneur; mais après son rétablissement, il les prit tous en un jour, quoiqu'*Auguste* ne les eût

(*a*) Joseph. Antiq. ubi supr.
(*b*) Philo Legat. ad Caium, p. 994, 995.
(*c*) Suet. Ibid. c. 50.

eût acceptés que l'un après l'autre, & que *Tibère* eût refusé la plupart jusqu'à la fin (*a*). C'étoient apparemment les titres d'*Auguste*, d'*Empereur*, de *Souverain Pontife*, de *Tribun Perpétuel*. Il paroit par plusieurs médailles (*b*), qui sont parvenues jusqu'à nous, qu'il porta tous ces titres avant son second Consulat; mais pour ce qui est de celui de Pére de la Patrie, il ne s'en para que la troisiéme année de son Tribunat (*c*). Aux titres, que nous venons d'indiquer, il ajouta les surnoms suivans, s'appellant lui-même, *Le très pieux*, *le fils du Camp*, *le père des armées*, *le très gracieux*, *le très puissant* César (*d*). Cette année *Tibère*, fils de *Drusus*, étant entré dans sa 18. année, prit la robe virile. A cette occasion *Caius*, après bien des protestations d'amitié pour le jeune Prince, l'adopta d'abord, & le déclara ensuite Prince de la jeunesse *Romaine*. Mais l'infortuné *Tibère* ne jouit pas longtems de ce double honneur, *Caius* n'ayant pas eu honte de le faire mourir peu de jours après avoir déclaré solemnellement, que sa vie lui étoit aussi chere que la sienne propre, & qu'il l'aimeroit toujours comme son enfant. *Philon* assure, qu'il ne l'adopta que dans la seule vue d'avoir sur lui une Puissance aussi absolue que celle que les loix *Romaines* accordoient aux parens sur leurs enfans (*e*). Quoiqu'il en soit à peine l'eut-il adopté, qu'il fit savoir au jeune Prince par quelques Officiers de ses Gardes, qu'il devoit se tuer de sa propre main, aucune personne d'un rang inferieur ne devant répandre le sang d'un Prince de la famille Impériale. Cet ordre fut un coup de foudre pour l'infortuné *Tibère*. Comme il étoit d'un caractère doux, & qu'il n'avoit jamais assisté à des exécutions, ni même à des combats de Gladiateurs, il présenta la gorge à l'Officier le plus proche de lui, & ensuite à tous les autres, les priant, les yeux baignés de larmes, d'exécuter l'ordre cruel, dont ils étoient chargés. Mais comme ils refusérent tous de lui rendre ce triste service, le jeune Prince tira à la fin son épée; & comme il ignoroit où il devoit se frapper, il les supplia de vouloir au moins lui indiquer l'endroit où il pourroit se porter un coup mortel. Les émissaires de l'Empereur eurent cette complaisance, & bientôt après occasion d'aller annoncer à leur Maitre, que *Tibère* venoit d'exécuter ses ordres (*f*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il prend divers titres d'honneur.

Il fait savoir au Jeune Tibère, qu'il ait à se tuer lui-même.

Pour justifier ce prémier acte de cruauté, qui fut bientôt suivi de plusieurs autres, *Caius* prétendit, que *Tibère*, durant sa maladie, avoit souhaité sa mort (*g*); & que de crainte d'être empoisonné, il avoit pris un antidote, qu'il avoit appellé, *Un antidote contre* César. Mais ce prétendu antidote étoit seulement un remède contre une toux fâcheuse, dont il étoit incommodé depuis longtems (*h*). C'est ainsi qu'il se défit du seul Prince, auquel on auroit pû avoir recours, en cas que dans la suite on fût devenu mécontent de son Gouvernement. Pour ce qui est de son Oncle *Claude*, il le regardoit comme incapable d'aucune Charge, ce qui étoit réellement vrai; ainsi il l'épargna, comme il l'avoua publiquement, pour lui servir de jouet.

La

(*a*) Dio, ibid. p. 641.
(*b*) Goltz. p. 38.
(*c*) Idem p. 39.
(*d*) Suet. ibid. c. 22.
(*e*) Philo. Legat. p. 995.
(*f*) Idem ibid. p. 996. Suet. c. 23. Dio, L. LIX. p. 645.
(*g*) Dio. ibid. p. 646.
(*h*) Suet. c. 23.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il s'abandonne entierement au crime.

La mort de *Tibère* l'ayant délivré du seul frein, qui pût le retenir, il se livra sans reserve aux passions les plus violentes, & commença à agir en Ennemi déclaré du genre humain, en Tyran parfait, ou plutôt, comme *Suétone* l'appelle, en monstre furieux (*a*). Peu de tems après son rétablissement, il obligea tous ceux qui durant sa maladie s'étoient engagés à combattre parmi les Gladiateurs, à tenir parole; & comme l'un d'eux marquoit quelque repugnance à cet égard, il le fit orner comme une victime, & le livra à une troupe de jeunes garnemens, qui, après l'avoir maltraité d'une manière inhumaine, le trainérent par les rues, lui disant de s'acquitter de son vœu, & enfin terminérent ses tourmens, en le précipitant d'un endroit extrémement élevé (*b*).

Mort de sa grand-mère Antonia.

Sa grand-mère *Antonia*, vénérable par son âge, & d'une origine illustre, étant fille de *Marc-Antoine*, niece d'*Auguste*, belle-sœur de *Tibère*, & mère de *Drusus*, lui ayant fait quelques remontrances, il fut si irrité de cette liberté, qu'il la reduisit à la nécessité de se tuer elle-même (*c*); soit par un ordre exprès, ou seulement par la conduite qu'il tint à son égard. Cette Princesse demandant un jour à lui parler en particulier, il refusa cette grace, & ordonna que *Macron* fût présent durant tout le tems qu'elle resta avec lui. Une autre fois, qu'elle voulut lui donner quelque avis, il l'interrompit dans un transport de rage, lui ordonnant de se souvenir, qu'*il pouvoit faire ce qu'il vouloit, à qui il vouloit*. Il y a lieu de supposer que tant d'indignités & d'affronts hâtérent la mort d'*Antonia*. Quelques Auteurs, à la vérité, affirment qu'il la fit empoisonner (*d*): crime, que *Philon* n'auroit point passé sous silence, s'il avoit réellement été commis. Il ne lui fit rendre aucun honneur après sa mort, & vit la cérémonie des obsèques d'une des fenêtres de son Palais, de l'air du monde le plus indifférent (*e*). *Dion Cassius* fixe la mort de *Silanus*, beau-père de l'Empereur, à cette année; mais suivant *Philon*, elle n'arriva qu'après celle de *Macron*. Ce fut dans cette même année, ou l'année d'auparavant, que l'Empereur *Néron* vint au monde, le quinzième du mois de *Décembre*, & environ vers le même tems *Josephe* l'Historien. Les Consuls suivans furent, *M. Aquilius Julianus*, & *P. Nonius Asprenas* (*f*). Ils avoient été nommés par *Tibere*; & *Caius* ne jugea pas à propos de revoquer cette nomination (*g*). Au commencement de cette année le Sénat, & les Consuls s'engagérent par un serment solemnel à observer toutes les loix & toutes les constitutions d'*Auguste* & de *Caius*, sans faire aucune mention de celles de *Tibère*; & cette omission devint une coutume qui fut constamment observée dans la suite.

Calamités prochaines prédites par un Esclave.

A l'occasion de quelques vœux solemnels des Sénateurs en faveur de *Caius* & de ses sœurs, un Esclave, à ce que *Dion Cassius* nous apprend, nommé *Macaon*, s'étant placé sur le lit de *Jupiter Capitolin*, prédit plusieurs calamités affreuses; & quand il eut achevé de parler, il tua d'abord un petit chien, qu'il avoit apporté avec lui, & ensuite se donna la mort à lui-même. Cette

(*a*) Suet. ibid. c. 43.
(*b*) Idem c. 27. Dio, p. 645.
(*c*) Dio, ibid.
(*d*) Suet. c. 23.
(*e*) Idem ibid.
(*f*) Dio, p. 646. Noris Ep. Con.
(*g*) Noris ibid.

Cette année *Caius* fit *Soëme* Prince des *Arabes Ituréens*, donna la petite *Armenie*, & immédiatement après une partie de l'*Arabie* à *Cotys*, Roi de *Thrace*; & à son cousin *Rhemetalces*, cette partie de la *Thrace* que *Cotys* avoit possédée: il donna à *Polemon* les territoires de *Pont*, qui avoient appartenu à son père *Polemon* (a). *Suétone* dit, que *Caius*, ayant fait cette année *Flavius Vespasianus* Edile, & s'étant un jour mis en colère de ce qu'il n'avoit pas soin que les rues fussent tenues nettes, ce qui faisoit partie de sa charge, il commanda à quelques Soldats de sa garde de frotter de boue l'habit brodé de l'Edile. Cet accident fut interprété comme un présage de la grandeur future de *Vespasien* (b), apparemment après son avenement à l'Empire.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Dion Cassius & *Suétone* nous ont transmis un affreux détail des cruautés, dont ce sanguinaire idiot se souilla la seconde année de son regne. Un jour, remarquant qu'il n'y avoit point de criminels condamnés à combattre contre les bêtes sauvages, comme cela étoit en usage alors à *Rome*, il commanda que quelques-uns de ceux, qui s'étoient déjà rendus sur les lieux pour assister au spectacle, fussent jettés à ces bêtes après leur avoir auparavant fait arracher la langue, pour n'être pas incommodé de leurs cris. Pour s'épargner une partie de la dépense qu'il falloit faire pour nourrir des animaux, dont la férocité n'égaloit pas la sienne, il visitoit fréquemment les prisons, & faisant ranger devant lui dans une galerie tous les prisonniers, il commandoit que plusieurs d'entre eux fussent jettes aux bêtes, sans examiner s'ils étoient coupables ou non. Un jour qu'ils étoient ainsi rangés en sa présence, il ordonna qu'on prît *à calvo ad calvum*, c'est-à-dire, depuis tel, qui a la tête chauve, jusqu'à tel autre, chauve aussi, les indiquant l'un & l'autre du doigt. Plusieurs vieillards, personnes infirmes, ou autres, qui se trouvoient dans un état de pauvreté, éprouvérent le même sort, le Tyran inhumain prétendant rendre par là service au Public, qu'il délivroit d'autant de misérables, qui étoient à charge à la societé. Un Chevalier *Romain*, qu'il avoit fait jetter aux bêtes sauvages, s'étant écrié, qu'il étoit innocent, il ordonna qu'on lui arrachât la langue, & qu'on le rejettât ensuite. Ordinairement il obligeoit les parens, quoiqu'ils n'eussent commis aucune faute, à assister à l'exécution de leurs enfans, & les faisoit presque toujours assassiner dans leurs maisons la nuit d'après. Un d'eux, ayant fait semblant d'être malade, l'Empereur lui envoya sa propre littiere (c). Il fit trainer en prison le fils d'un illustre Chevalier *Romain*, nommé *Pastor*, sans aucune autre raison, que parce qu'il étoit grand & bienfait; & comme le père de ce malheureux jeune homme vint sur le champ interceder en sa faveur, le monstre, au-lieu d'être touché de ses supplications & de ses larmes, commanda que le fils fût exécuté à l'instant même. Quand on lui vint annoncer, que la chose étoit faite, pour insulter à la Nature, il invita le père à dîner avec lui le jour même, & le força, en le menaçant de faire essuyer le même traitement à son autre fils, s'il témoignoit quelque tristesse, à boire jusqu'à l'excès, & même à donner des marques

Divers traits de sa cruauté.

(a) Dio, ibid. p. 649.
(b) Suet. in Vesp. c. 5.
(c) Suet. c. 26, 27. Dio, p. 647.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

ques de joye, qui n'auroient pas même convenu à un homme de son âge & de son rang, en tout autre tems (*a*).

Intrépidité de Caninius Julus.

Un certain *Caninius Julus* lui ayant conseillé en particulier de changer de conduite, il lui dit, dans le tems qu'il se retiroit, *Pour que vous ne vous repaissiez pas*, Caninius, *de vaines espérances*, *j'ai déjà signé votre sentence de mort*. *Je vous remercie*, répondit tranquillement *Caninius*, *Prince clément*, *de m'avoir accordé cette faveur*. Comme le Décret du Sénat, qui laissoit aux personnes condamnées un repit de 10 jours, fut observé en cette occasion, l'intrépide *Caninius* ne donna, durant tout cet intervalle, aucun signe de frayeur; jusque-là, que le Centurion, qui vint au terme marqué pour être témoin de l'exécution, le trouva jouant aux echecs. Quand le Bourreau parut, il se leva d'un air content embrassa ses Amis, & prit congé d'eux en leur disant, qu'il sauroit dans peu si l'Ame est immortelle ou non; qu'à l'article même de la mort, il feroit particulièrement attention à la manière dont l'Ame se sépare du Corps, & qu'après sa mort, il reviendroit pour leur dire quel est proprement l'état des Ames dégagées des liens du Corps. En achevant ces mots, il présenta la gorge au Bourreau (*b*).

L'Empereur, si l'on peut donner ce titre à un imbecille forcené, assistoit en personne à la plupart des exécutions, faisant remplir d'une éponge la bouche de ceux qui mouroient en public, pour qu'ils ne lui pussent pas reprocher sa barbarie (*c*). Il permettoit rarement qu'on expédiât quelqu'un promptement, voulant, suivant son expression favorite, *qu'ils se sentissent mourir*. Dans le tems qu'il étoit à Table, il faisoit souvent appliquer à la torture en sa présence des criminels, & quelquefois aussi des personnes innocentes; d'autres fois il faisoit couper des têtes par un Soldat, qui s'en acquittoit fort adroitement. Il lui arriva un jour, par quelque équivoque dans les noms, de faire exécuter une personne pour une autre; & quand on vint l'avertir qu'il s'étoit trompé, *Cela n'est rien*, dit-il, *Ils sont tous deux également coupables*. Cinq des Gladiateurs, qu'on appelloit *Rhetiarii* à cause qu'une partie de leurs armes consistoit en un filet, s'étant laissés vaincre par un pareil nombre de *Secutores*, qui étoient leurs Antagonistes, il donna ordre qu'on les tuât; mais un d'eux ayant repris ses armes, tua tous les vainqueurs. Par une bizarerie inconcevable, *Caligula* s'avisa de de traiter cette action de cruelle, & de charger d'imprécations tous ceux qui avoient eu la dureté de cœur d'en être les témoins.

Comme il se piquoit de bien faire des armes, un fameux Gladiateur, avec lequel il s'étoit souvent mesuré, par manière de divertissement, feignant d'être vaincu, tomba à ses pieds, suivant la coûtume des Gladiateurs qui s'avouoient vaincus. Mais ce trait de flatterie lui coûta cher; car *Caius*, profitant de sa chute, le poignarda; après quoi une branche de palmier, symbole de la victoire, à la main, il courut de tous côtés, avec un air de Triomphe. Un soir en soupant, il fit tout-à-coup un grand éclat de rire. Les Consuls, qui se trouvoient assis près de lui, le prièrent respectueusement de leur faire part du sujet de sa joye: *Ce qui me rejouit si fort*, dit-il, *c'est*

(*a*) Senec. de Ira. L. II. c. 33. (*b*) Idem ibid. c. 14. (*c*) Idem ibid. c. 19.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

c'est que je n'ai qu'à faire le moindre signe, pour qu'on vous coupe la gorge à tous deux. Une victime ayant été amenée à l'autel, dans le tems qu'on alloit l'immoler, il parut tout-à-coup en habits sacerdotaux, & levant la hache comme s'il avoit eu dessein de tuer la victime, il cassa la tête au Prêtre, qui étoit à côté de lui. Ayant demandé à quelqu'un, qui avoit été banni par *Tibère*, & qu'il venoit de rappeller, à quoi il s'amusoit dans le lieu de son exil, il conclut de la réponse, que lui fit l'exilé, *Qu'il supplioit les Dieux de hâter l'avenement de* Caius *à l'Empire*, que tous les bannis faisoient au ciel de semblables prières à son égard; & il n'en fallut pas davantage, pour qu'il dépêchât sur le champ des Officiers, avec ordre de passer au fil de l'épée tous les exilés, en quelque lieu de son Empire qu'ils se trouvassent (*a*). A ces traits de cruauté & à un nombre infini d'autres, rapportés au long par *Suétone* & par *Dion Cassius*, le dernier ajoute la mort de *Macron* & de sa femme, que *Caius* condamna à finir eux-mêmes leurs jours. Cependant, il devoit à *Macron* la vie & l'Empire, & il lui avoit promis le Gouvernement de l'*Egypte*, le poste le plus éminent auquel un Chevalier pût aspirer. Mais au-lieu de dégager sa promesse, il ordonna à lui & à sa femme, s'il en faut croire quelques Historiens (*b*), de se tuer eux-mêmes. Avec eux furent exterminés tous leurs enfans, & jusqu'à leurs Esclaves, desorte que de toute cette famille il ne resta pas une ame en vie. Il est bien vrai que *Macron*, à en juger par le portrait que *Tacite* fait de lui, méritoit bien une fin tragique, mais point de la part de *Caius*. La vraye cause de sa mort, fut, suivant *Philon*, l'air d'Autorité qu'il prenoit en conséquence des services qu'il avoit rendus à son Maître; mais *Caius* l'accusa d'autres crimes, & prétendit, qu'il avoit voulu partager avec lui le Pouvoir Souverain (*c*).

Mort de Macron & de sa femme.

Le tyran sacrifia ensuite à sa fureur *M. Silanus*, dont il avoit épousé la fille sous le règne de *Tibère*, homme d'une illustre origine, & estimé de tout le monde à cause de sa probité & de ses lumières. Il avoit pris la liberté de donner quelques avis à l'Empereur sur sa conduite; mais celui-ci, qui regardoit comme ses Ennemis personnels tous ceux qui desapprouvoient ses actions, résolut de profiter de la prémière occasion pour se défaire d'un censeur incommode. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Un jour il lui prit envie d'aller faire un tour en mer; *Silanus*, qui ne pouvoit pas souffrir l'agitation du Vaisseau, demanda d'être dispensé de l'accompagner. *Caius*, tournant cette demande en Chef d'accusation, affirma, qu'il ne vouloit rester à terre que dans le dessein de s'emparer de l'Autorité Souveraine, en cas qu'il périt sur mer; & sous cet indigne prétexte, il l'obligea à se couper la gorge avec un rasoir (*d*) *.

La

(*a*) Sueton. ibid. c. 30—34.
(*b*) Philo. Legat. p. 1000.
(*c*) Idem p. 1001. Dio, ibid. p. 647.
(*d*) Dio, ibid. p. 646. Suet. c. 23.

* *Julius Grecinus*, Père du fameux *Agricola*, avoit reçu, peu de tems auparavant, ordre de la part de *Caius* d'accuser *Silanus*, & avoit été mis à mort pour n'avoir point voulu se charger de cette infame commission. Ce *Grecinus* étoit un Sénateur également distingué par sa probité & par son éloquence (1). *Sénèque* fait souvent mention de lui, & dit, que n'ayant pas

(1) Tacit. Vit. Agricol. c. 4.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

Mort de Silanus.

La mort de *Silanus* fut ſuivie de celle de pluſieurs perſonnes de la prémière diſtinction, qu'il condamna comme complices de la mort de ſa mère & de ſes frères; quoique ſon vrai motif fût le deſſein de s'emparer de leurs biens, la plus grande partie de l'immenſe tréſor de *Tibère* étant déjà diſſipée. Cette même année vers le mois de *Juillet*, mourut ſa ſœur *Druſille*. Cinq ans auparavant, *Tibère* l'avoit donnée en mariage à *L. Caſſius Longinus*, auquel *Caius* l'avoit enlevée peu de tems après. Depuis ce tems, il vêcut publiquement avec elle comme avec ſa femme, &, durant ſa maladie, il la nomma héritière de l'Empire (*a*). S'il en faut croire *Suétone*, il avoit entretenu avec elle avant ſon mariage, auſſi bien qu'avec ſes autres ſœurs, un commerce criminel. Quand elle mourut, elle étoit, ſuivant *Dion Caſſius* (*b*), la femme de *M. Lepidus*. Cet Hiſtorien donne un détail circonſtancié des honneurs extraordinaires que *Caius* lui décerna après ſa mort. Elle fut miſe d'abord au rang des Dieux, & appellée la Déeſſe *Druſille:* titre impie, qu'elle porte ſur quelques médailles *Grecques*, qui ſont parvenues juſqu'à nous (*c*). Un Sénateur, nommé *Livius Geminus*, déclara en plein Sénat avec ferment, qu'il l'avoit vue montant vers le ciel (*d*). *Sénèque* le raille agréablement ſur cette viſion; ce qui ne l'empêcha pas d'aimer mieux adorer la divinité de *Druſille*, que d'encourir la haine du Prince. La paſſion de *Caius* pour ſa ſœur, ne parut pas moins folle après la mort de *Druſille*, qu'elle avoit été infame durant ſa vie. Il ſortit de *Rome* ſur le champ; & après avoir erré quelque tems çà & là en *Campanie*, il paſſa en *Sicile*, où il donna pluſieurs ſpectacles magnifiques, & fit d'exceſſives dépenſes pour réparer les murs de *Syracuſe*, & quelques Temples qui tomboient en ruine. Il tourna en ridicule pluſieurs choſes que les *Siciliens* regardoient comme autant de miracles; mais il eut une telle peur de la fumée & du bruit du mont *Etna*, qu'il gagna *Meſſine* durant la nuit, n'ayant pas le courage d'attendre le jour (*e*). Si quelqu'un marquoit de la joye, c'étoit à cauſe de la mort de *Druſille;* s'il marquoit de la triſteſſe, c'étoit à cauſe des honneurs divins qu'on lui rendoit: ainſi on ne ſavoit comment règler ſon extérieur, la joye & la triſteſſe paſſant également pour des crimes d'Etat, & qu'on puniſſoit de mort (*f*).

Druſille meurt & eſt miſe au rang des Dieux.

Douleur de Caius.

Caius

(*a*) Suet. ibid. c. 24.
(*b*) Dio, ibid. p. 648.
(*c*) Vid. Goltz. p. 39.
(*d*) Dio, ibid.
(*e*) Senec. ibid. Suet. c. 51.
(*f*) Senec. ad Polyb. c. 36. Suet. c. 24.

pas de quoi ſubvenir aux frais des ſpectacles publics, qu'il étoit obligé de donner en vertu de ſa charge, un certain *Fabius Perſicus*, homme riche mais peu eſtimé, lui envoya pour cet effet une ſomme conſidérable; qu'il refuſa ce préſent répondant à ſes Amis, qui blâmoient ſon refus, *voudriez-vous que j'acceptaſſe une faveur d'un homme dont je ne voudrois point accepter un repas? Rubelius*, qui avoit été Conſul, mais qui ne valoit pas mieux que *Perſicus*, lui envoya une ſomme plus conſidérable encore que n'avoit fait celui-ci. Il rejetta pareillement cette offre; & comme *Rubelius* le preſſoit de ne point faire de difficulté à cet égard, il le pria à ſon tour de l'excuſer, diſant, *Qu'il n'avoit rien accepté non plus de* Perſicus (1). Le même Auteur dit dans un autre endroit (2), qu'il fut tué par ordre de *Caius*. Il compoſa un Livre ſur l'agriculture (3). *Pline* le met auſſi au nombre des Auteurs (4).

(1) Senec. de Ben. L. II. c. 21.
(2) Idem Epiſt. 29.
(3) Columel. L. I. c. 1.
(4) Plin. in Hiſt. L. XIV, XV.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Caius étoit toujours resté veuf depuis la mort de *Junie*, fille de *Silanus*. Mais *C. Calpurnius Piso* ayant épousé *Livia Oristilla*, l'invita à ses nôces. *Caius* y vint, & trouvant la mariée à son gré, ordonna qu'on la menât à son Palais, où il l'épousa; mais il la répudia peu de jours après, & dans l'espace de deux ans, ou, suivant d'autres de deux mois, il envoya *Pison* & elle en exil, sous prétexte qu'ils s'étoient donné des témoignages d'affection (*a*). Peu de tems après il épousa *Lollia Paulina*, petite-fille de *M. Lollius*, qu'*Auguste*, comme nous l'avons vû dans un autre endroit, avoit nommé Gouverneur de *Caius César*, lorsqu'il envoya ce jeune Prince dans l'Orient. *Lollia* étoit actuellement femme de *C. Memmius Regulus*, Gouverneur de *Macédoine*, & d'*Achaie*; mais *Caius* ayant appris par hazard, que la grand-mère de *Lollia* avoit été fameuse pour sa beauté, il la fit querir sur le champ, & l'épousa (*b*) *; mais il la répudia presque aussitôt, avec menace de la faire mourir, si elle rejoignoit son prémier époux, ou se marioit avec quelque autre (*c*). Nous aurons occasion de parler d'elle dans l'Histoire du règne suivant. Personne n'osant s'opposer aux volontés de ce monstre alteré de sang, quoiqu'il y eût tous les jours de nouveaux meurtres commis par ses ordres; il commença à se regarder lui-même comme étant d'une condition supérieure au reste des mortels. Voici un des argumens sur lesquels il fondoit cette admirable prétention. Comme ceux, aux soins de qui les moutons & les bœufs sont confiés, ne sont eux-mémes, ni bœufs ni moutons, mais d'une nature infiniment supérieure à celle de ces animaux; de même ceux, qui sont établis sur tous les hommes, ne doivent pas être regardés comme des hommes, mais réverés à l'égal des Dieux (*d*). Il donna la prémière marque d'extravagance à cet égard dans un festin, où il regaloit quelques Rois étrangers, qui étoient venus lui rendre hommage. A l'occasion d'une dispute qui s'éleva entre ces Princes sur la noblesse de leur origine, *Caius* se leva brusquement, & prononça un vers qu'*Homère* met dans la bouche d'*Ulysse*, & dont le sens est, *Qu'il n'y ait sur la Terre qu'un Roi, & un Seigneur*; & à l'instant même il voulut changer le Gouvernement en Monarchie. Mais sur ce qu'on lui représenta, qu'il se trouvoit déjà au-dessus de tous les Monarques de la Terre, il commença dès-lors à exiger les honneurs qu'on rendoit aux demi-dieux, tels qu'*Hercule*, *Bacchus*, *Tryphon*, &c. Quelquefois il paroissoit avec une peau de lion sur les épaules, & une massue à la main, pour représenter *Hercule*; quelquefois avec des aîles aux pieds, & un caducée à la main comme *Mercure*, &c. Mais il se dégouta bientôt d'un culte trop subalterne, & s'arrogea les honneurs qu'on rendoit à *Apollon*, à *Mars*, & à *Jupiter* lui-même. Il fit même abbattre les têtes de leurs statues, & mettre la sienne à la place. Un de ses plaisirs étoit d'aller s'asseoir

Ses mariages.

Son Orgueil & sa Folie.

Il s'arroge des honneurs divins.

(*a*) Suet. ibid. c. 25. Dio, ibid. p. 646.
(*b*) Suet. ibid. Dio, p. 648. Euseb. Chron.
(*c*) Suet. & Dio, ibid.
(*d*) Philo, p. 1002.

* *Lollia Paulina* étoit aussi une beauté. *Pline* dit, qu'il l'avoit vue parée d'une grande quantité de perles & d'émeraudes, qui avoient autrefois appartenu à son Grand-père *M. Lollius* (1).

(1) Plin. L. IX. c. 35.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

seoir entre les statues de *Castor* & de *Pollux*, afin de recevoir les vœux qu'on venoit leur offrir. Il fit aggrandir son Palais, & en étendit une aîle jusqu'au Temple de ces deux Divinités de la Fable, auquel il eut soin de donner la forme d'un portique, afin que les Dieux eux-mêmes, à ce qu'il disoit quelquefois, pussent lui servir de portiers. Sa Divinité changeoit souvent de sexe, étant tantôt mâle, & tantôt femelle; car *Caius*, après avoir été *Jupiter*, ou *Mars*, ou *Neptune*, ou *Apollon*, vouloit aussi, de tems en tems, être *Venus*, &c. Mais sur tout, il aimoit à être appellé *Jupiter*, le Chef des Dieux du *Paganisme*; & pour qu'on le regardât comme tel, il avoit fait imiter la foudre & les éclairs. Quand la prétendue foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel, en accompagnant cette action du défi impie, qui se trouve dans *Homere*, *Si vous m'ôtez d'ici, je vous ôterai de là.* Il se rendoit fréquemment au Temple de *Jupiter Capitolin*, & se plaçant près de la statue de ce Dieu, il lui parloit quelquefois à l'oreille, & feignoit ensuite d'écouter ce que *Jupiter* lui répondoit. Il lui arriva plus d'une fois de se mettre en colère contre ce Dieu, qu'il menaça un jour de *le renvoyer en* Grèce *. Enfin cédant à l'importunité des Dieux, à ce qu'il disoit follement, qui souhaitoient qu'il les honorât de sa compagnie, il joignit son Palais au Capitole par une Galerie; & peu de tems après, pour être moins éloigné d'eux encore, il fit poser les fondemens d'un nouveau Palais dans le parvis du Capitole (*a*).

Son Impiété.

Il institue des Prêtres en l'honneur de sa propre Divinité.

Son orgueuil, sa folie, & son impieté allérent dans la suite au point, qu'il fit bâtir & consacra un Temple à sa propre Divinité. Ce Temple fut orné d'une statue d'or, qui représentoit au naturel le nouveau Dieu, & qu'on revêtoit chaque jour d'une robe pareille à celle que *Caius* portoit ce jour-là. Il institua pareillement des Prêtres & des Prêtresses pour officier dans son nouveau Temple, les prémiers de *Rome*, (tant alloit loin la bassesse de ces tems-là) employant des sommes immenses pour achetter une

fi

(*a*) Sueton. ibid. c. 22. & 52. Dio, ibid. p. 660, 661. Philo. p. 1003.

* *Dion Cassius* dit qu'un *Gaulois*, le voyant un jour assis sur un Trône, paré de quelques Symboles, qui donnoient à connoître, que ce jour-là il étoit *Jupiter*, ne pût s'empêcher de faire un éclat de rire. *Caius* s'en étant apperçu, le fit venir, & lui demanda, *pour qui me prenez-vous? Pour un grand fou*, répondit naïvement le *Gaulois*. Cette insulte, qui auroit couté la vie à un Sénateur, ou à un Chevalier, fut dissimulée par *Caius*, qui regardoit apparemment comme une chose au-dessous de lui de se venger d'un homme de rien, le *Gaulois* étant un Cordonnier de profession (1). Il fit dépouiller les Temples de la *Grèce* de leurs Statues, tableaux, ornemens, &c. & fit transporter le tout à *Rome*, pour en embellir son Temple, son Palais, sa maison de campagne & ses jardins (2). Il ordonna aussi que la fameuse Statue de *Jupiter Olympien*, de la façon de *Phidias*, &, en grande vénération parmi les *Grecs*, fût transportée à *Rome*. On raconte que le Vaisseau, destiné à ce transport, fut consumé par la foudre, & que toutes les fois qu'on voulut emporter la Statue, on entendit un bruit pareil à celui que font des gens qui se moquent d'une vaine entreprise. *Memmius Regulus*, Gouverneur de la *Grèce*, qui avoit été chargé de la commission de lui faire parvenir cette Statue, écrivit à *Caius*, qu'il ne lui étoit pas possible d'exécuter ses ordres à cause de quelques prodiges, & parce que les ouvriers lui avoient déclaré que la Statue, si on la changeoit de place, tomberoit en pièces. L'Empereur, que cette opposition à ses volontés, mit en fureur, éclata en menaces contre *Jupiter*, & auroit fait mourir *Memmius*, s'il n'avoit pas été tué lui-même (3).

(1) Dio, ibid. p. 660, 661.
(2) Philo Legat. 1004. Joseph. Antiq. L. XIX. c. 1.
(3) Dio, p. 662. Joseph. Antiq. Ibid.

si indigne Prêtrise; car *Caius* la vendoit si cher, que son Oncle *Claude*, n'ayant pas de quoi payer la somme de huit millions de sesterces, qu'il se vit obligé d'emprunter à cette occasion, fit vendre tous ses effets en public au plus offrant (*a*). Les sacrifices, que ses Prêtres lui offroient chaque jour, consistoient en Paons, en Faisans, en Poules de *Numidie*, &c. Et comme si tant d'extravagances n'eussent pas suffi encore, il devint dans la suite son propre Prêtre, & éleva au rang de Prêtresse de sa Divinité sa femme *Césonie*, qu'il épousa l'année suivante. Son Cheval fut aussi honoré du même sacerdoce; & l'on ne sauroit nier que le Prêtre ne convînt très bien au Dieu (*b*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Temples bâtis & sacrifices offerts à Caius.

Outre le Temple, qu'il se bâtit à lui-même dans son Palais, le Sénat lui en décerna un autre, qui ne fut achevé que l'année suivante (*c*). Il se fit aussi ériger un Temple à *Milet*, qui pût servir pour toute l'*Asie*; & comme cet Edifice ne fut point achevé dans le tems qu'il s'y étoit attendu, il commanda, qu'un magnifique Temple, que les Villes d'*Asie* faisoient actuellement bâtir à *Milet* en l'honneur d'*Apollon*, fut consacré à lui-même (*d*). Plusieurs Peuples érigérent des Temples & des Autels à cette nouvelle Divinité, lui immolérent des victimes, & jurérent par son nom (*e*). Les habitans d'*Alexandrie* se distinguérent sur tout en cette occasion. Mais les *Juifs*, qui se trouvoient parmi eux, refusérent de plier les genoux devant une si extravagante Idole, ce qui leur attira de la part des *Alexandrins* les cruelles persécutions, que nous avons décrites, dans l'Histoire de cette Nation. Les *Juifs*, ainsi opprimés, dépêchérent des Ambassadeurs à *Rome*, pour exposer leurs souffrances aux yeux de *Caius*, & implorer sa protection. A la tête de cette Ambassade se trouvoit le fameux *Philon*, qui nous en donne un détail fort curieux, comme nous l'avons fait après lui dans notre Histoire des *Juifs*, à laquelle nous renvoyons nos Lecteurs.

Cette horrible persécution arriva la seconde année du regne de *Caligula*, & la trente-neuvième de l'Ere Chrétienne, dans le tems que l'*Egypte* étoit Gouvernée par un Chevalier *Romain* nommé *Avilius Flaccus*, à la coupable connivence duquel les *Juifs* d'*Alexandrie* dûrent principalement les malheurs qui leur tombérent en partage en cette occasion. *Flaccus* avoit Gouverné ce Pays d'une manière digne d'éloge, pendant les cinq derniéres années de *Tibère*, qui avoit une considération particulière pour lui. Mais, après la mort de ce Prince, & la venue de *Caligula* au Trône, il changea de conduite, négligea l'administration de la justice, & ne s'attacha qu'à gagner l'affection des *Alexandrins*, esperant de se concilier par ce moyen la bienveillance de l'Empereur, dont il craignoit d'avoir encouru la haine, parce qu'il n'avoit eu aucun attachement pour la maison de *Germanicus*: il le soupçonnoit même d'avoir beaucoup contribué à la disgrace & à la mort d'*Agrippine* mère de *Caligula*.

Détail abregé de la persécution des Juifs à Alexandrie, & de l'Ambassade de Philon à Caligula.

Avilius Flaccus tâche de gagner l'affection des Alexandrins.

Trois *Egyptiens*, *Denys*, *Lampon*, & *Isidore*, qui avoient haï mortellement

(*a*) Suet. in Claud. c. 9.
(*b*) Idem in Calig. c. 22. Dio, p. 660. Senec. de Ira L. IV. c. 22.
(*c*) Dio, in Excerpt. Vales. p. 673.
(*d*) Idem ibid. p. 670, 671.
(*e*) Joseph. Bell. Judaïc. L. II. c. 17.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

ment *Flaccus* dans le tems qu'il veilloit au maintien des Loix, ayant démêlé ses frayeurs, lui remontrérent avec un faux air d'amitié, que le moyen le plus certain de plaire aux *Alexandrins* étoit d'abandonner les *Juifs*, dont plusieurs milliers faisoient leur demeure dans la Ville d'*Alexandrie*, à la merci des *Egyptiens*, qui avoient toujours eu en horreur la Nation *Judaique*. *Flaccus* fut d'autant plus charmé de ce conseil, qu'il crut en le suivant faire sa cour à l'Empereur, dont les *Juifs* s'étoient attirés l'indignation en refusant de reconnoitre sa prétendue Divinité. D'ailleurs *Flaccus* n'étoit pas Ami des *Juifs*; car ayant l'année précedente, dès le prémier mois du Gouvernement de *Caligula*, décerné à ce Monarque tous les honneurs que leur Religion pouvoit permettre, & remis en main à *Flaccus* copie de cette résolution, ce dernier, au-lieu de l'envoyer à *Rome*, comme il l'avoit promis, la garda, & exposa par ce trait de malice les *Juifs* au ressentiment de l'Empereur (*a*).

Se montre Ennemi des Juifs.

Agrippa, que *Caligula* avoit remis en liberté, & déclaré Roi de la *Tetrarchie*, que son Oncle *Philippe* avoit possédée, comme nous l'avons vû dans notre Histoire des *Juifs* (*b*), arriva durant ces entrefaites à *Alexandrie*, pour se rendre de là dans ses nouveaux Etats. La précaution, qu'il avoit prise de n'entrer dans cette Capitale que de nuit, n'empêcha pas la Populace de s'attrouper & de lui faire des insolences (*c*). Comme *Flaccus* ne se donna pas le moindre mouvement pour arrêter ce desordre, le Peuple, enhardi par cette espece de consentement, demanda à grands cris, qu'on plaçât dans les Oratoires des *Juifs* les statues de *Caius*, qui étoient en grand nombre, tant à *Alexandrie* que dans le reste de l'*Egypte*. *Flaccus* ayant paru approuver cette proposition, la multitude entra tumultuairement dans les Oratoires, en détruisit quelques-uns de fond en comble, & mit le feu à d'autres. La brutale haine de ces furieux ruina en cette occasion plusieurs superbes Monumens érigés à l'honneur des *Juifs* par ordre des Empereurs. Ils dressérent dans une des principales *Synagogues* une statue de *Cuivre*, qui devoit représenter *Caius*, quoiqu'elle eût été consacrée auparavant à *Cléopatre*, grand-mère de la dernière Reine de ce nom. Cette statue étoit sur un char attelé de quatre chevaux, & ne faisoit guéres honneur à *Caius*, après avoir été dédiée à une femme: mais les *Alexandrins* ne songeoient pas tant à ce qui pouvoit faire réellement honneur à *Caius*, qu'à tromper ce Prince par des apparences de zèle, & à contenter la haine qu'ils portoient aux *Juifs*. Ils avoient soin d'informer l'Empereur de tout ce qui se passoit chaque jour; & l'on assure qu'il lisoit avec un plaisir infini ce qu'ils lui mandoient à cet égard, son amour propre étant l'interprête de tous les mouvemens que les *Alexandrins* se donnoient en cette occasion (*d*). L'exemple de la Capitale fut suivi par toutes les autres Villes d'*Egypte*: Pays, qui renfermoit alors dans son sein un million de *Juifs*, & un très grand nombre d'Oratoires, dont les plus grands & les plus beaux s'appellent *Synagogues*, c'est-à-dire, Assemblée (*e*). Tous ces

Le Roi Agrippa insulté par la Populace d'Alexandrie.

Les Alexandrins détruisent les Oratoires des Juifs ou les prophanent en y érigeant la statue de Caius.

(*a*) Phil. in Flacc. p. 968—1009.
(*b*) Supr. Tom. VII. p. 342.
(*c*) Idem ibid. p. 343. in Not.
(*d*) Phil. in Legat. c. 9.
(*e*) Euseb. Chron. p. 27, 28.

ces édifices furent renversés, réduits en cendres, ou prophanés par des statues de l'Empereur.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Peu de jours après que les *Juifs* eurent été ainsi privés de leurs Oratoires, *Flaccus*, par un Edit, déclara étrangers tous ceux d'entre eux qui étoient établis à *Alexandrie*, sans leur donner le tems de prouver qu'ils avoient le droit de bourgeoisie: droit, dont on les laissoit depuis longtems joüir tranquillement (*a*). Les *Juifs*, qui n'ont jamais souffert patiemment les torts, qu'ils ont pu prévenir ou venger, firent, suivant toutes les apparences, des efforts pour maintenir leurs Privilèges; ce qui causa vraisemblablement, quoique *Philon* passe la chose sous silence, de grands troubles. Car les *Alexandrins* les considérant comme des gens que l'Empereur abandonnoit à leur merci, profitérent de cette occasion pour laisser un libre cours à leur haine pour un Peuple, qu'ils avoient toujours regardé comme l'Ennemi du reste du Genre-Humain. La Ville d'*Alexandrie* étoit divisée en ce tems-là en cinq quartiers, qui tiroient leurs noms des cinq prémières lettres de l'Alphabet. Il y avoit des *Juifs* dans chacun de ces quartiers; mais deux en particulier n'étoient habités que par cette Nation, & s'appelloient à cause de cela les quartiers des *Juifs*. Ces malheureux furent chassés par une Populace forcenée de toutes les autres parties de la Ville, & renfermés dans un seul quartier. Leurs maisons, qu'on les contraignit d'abandonner, furent abandonnées au pillage, & leurs biens confisqués, comme s'ils avoient été vaincus en guerre. Ceux, qui commettoient ces violences, ne ressembloient pas, dit *Philon*, à des voleurs qui profitent de l'obscurité de la nuit, mais s'approprioient les biens des *Juifs* à la face du Soleil, & étaloient ouvertement leur butin avec autant de confiance, que s'ils l'avoient acquis par achat ou par héritage. Ils partageoient même entre eux au milieu du marché ce qu'ils venoient de ravir; & ce partage se faisoit souvent en présence de ceux qu'ils avoient dépouillés, à l'égard desquels la moquerie étoit ordinairement jointe à la violence.

Les Juifs d'Alexandrie déclarés étrangers par un Edit de Flaccus.

Tous les Juifs renfermés dans un quartier de la Ville.

Comme *Flaccus* ne se donnoit aucun mouvement pour arrêter le cours de ces troubles, la populace ouvrit par force les boutiques des Marchands *Juifs*, qui étoient alors fermées à l'occasion de la mort de *Drusille*, sœur de l'Empereur, & vendit au plus offrant tout ce qu'elle y trouva. Les *Juifs* étant ainsi réduits à la dernière misére, chassés de leurs demeures, & renfermés dans un coin de la Ville, leurs Ennemis se flattoient sans doute de les voir bientôt périr. Car le lieu, où ils se trouvoient confinés, étoit si étroit, que la plupart devoient passer la nuit en plein air; d'ailleurs, ils manquoient de vivres, ceux, qui venoient de les réduire à un si misérable état, ne leur ayant point permis d'en emporter avec eux. Mais quand la faim commença à surmonter la crainte, plusieurs trouvérent moyen de gagner, ou le rivage de la mer, ou quelques lieux écartés, qui servoient de Cimetieres; mais ceux, qu'on put saisir, furent mis à mort, après avoir été cruellement maltraités, & l'on traîna honteusement leurs Corps par les rues de la Ville. Les *Juifs*, qui, ignorant ce qui se passoit, revenoient de leurs maisons de campagne, éprouvérent le même sort, plusieurs

Horribles cruautés exercées contre les Juifs.

(*a*) Philo in Flacc. p. 972, 973.

torturer. Quelques Jeux, en usage chez les *Romains*, mais qui avoient aussi été introduits en *Egypte*, ne suspendirent qu'en partie tant d'actes de fureur. Les femmes, qu'on soupçonnoit d'être *Juives*, furent menées par la populace au marché, où on les exposa toutes nues aux yeux du public. Celles, qui prouvoient qu'elles n'étoient point *Juives*, étoient relâchées sur le champ: mais les *Juives* ne pouvoient obtenir leur Liberté qu'en mangeant du Porc: sans quoi, après leur avoir fait souffrir mille morts, on leur en infligeoit une dernière plus cruelle qu'aucune des autres.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Divers Juifs torturés & mis en croix.

Telle fut la déplorable situation des *Juifs* d'*Alexandrie*, durant l'espace de près de deux Mois: car la persécution continua jusqu'à la fête des Tabernacles. *Philon*, des écrits duquel nous avons tiré tout ce recit, partagea sans doute, en cette occasion, les malheurs de sa Nation, étant alors aussi à *Alexandrie*. Nous le soupçonnons bien de n'avoir rien diminué de la vérité & sommes convaincus d'ailleurs, que les *Juifs* auront bien fourni à la cruauté des *Alexandrins* quelque sujet qu'il a trouvé à propos de passer sous silence. Le Roi *Agrippa*, dont l'arrivée fut comme le signal du tumulte, ne resta apparemment pas longtems dans une Ville, où il avoit été si mal reçu. Cependant, durant le séjour qu'il fit dans cette capitale, il fut informé de la résolution, que les *Juifs* d'*Alexandrie* avoient prise ci-devant à l'honneur de *Caius*, & trouva moyen d'en avoir une Copie, qu'il envoya d'abord à *Rome*, avec un détail de sa conduite de *Flaccus*, qui avoit supprimé cette pièce. *Caius*, instruit de ce trait d'infidélité, envoya sur le champ un Officier nommé *Bassus*, avec une troupe de Soldats, pour s'assurer de la personne de *Flaccus*. *Bassus* arriva en peu de jours à *Alexandrie*, & ayant mis pied à terre durant la nuit, demanda où étoit le Chef des Troupes, qui se trouvoient dans la Ville. Un Soldat qu'il rencontra en rue, lui dit, que le Commandant soupoit ce soir avec *Flaccus* chez un des Citoyens nommé *Etienne*. Aussitôt l'Officier dépêcha un de ses Soldats, déguisé en esclave, pour épier la maison où *Flaccus* devoit souper. Le Soldat s'acquita adroitement de sa commission, & rapporta à son retour, qu'il n'y avoit point de gens de guerre autour de la maison, & que le Gouverneur n'avoit avec lui que quelques-uns de ses Domestiques. Sur ces informations, *Bassus* se mit aussitôt en chemin, fit entourer la maison par une partie de son monde, & marcha avec le reste droit à la salle du festin, où, non sans frayeur de la part des convives, il se rendit maître de la personne de *Flaccus*, & le mena prisonnier à son bord. Dès-que *Flaccus* apperçut l'Officier, il tâcha de s'évader; mais se voyant entouré tout-à-coup de gens armés, il se laissa saisir sans faire la moindre résistance. Quand la nouvelle de la détention de leur Persécuteur parvint aux oreilles des *Juifs*, qui se trouvoient toujours renfermés dans le même endroit, ils n'osérent pas y ajouter foi, & crurent que c'étoit un piège qu'on leur tendoit. Cependant, inférant du tumulte & du bruit qu'ils entendoient pendant la nuit, qu'il étoit arrivé quelque chose d'extraordinaire, plusieurs d'eux sortirent furtivement de leur quartier, &, à leur retour, vinrent apporter la grande nouvelle, que *Flaccus* avoit été appréhendé. Aussitôt ce Peuple infortuné rendit à haute voix de solemnelles actions de graces à Dieu, & passa le reste de la nuit à entonner

Disgrace de Flaccus.

Il est fait prisonnier & mené à Rome.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

des Cantiques de délivrance. Au retour de la lumière, ils se rendirent tous au bord de la Mer, pour y payer à leur Libérateur de nouveaux hommages. *Bassus*, qui mit à la voile peu de tems après, eut un très fâcheux voyage, mais arriva enfin avec son Prisonnier à *Rome*, où ce dernier eut le surcroît de chagrin de se voir accuser par *Isidore* & *Lampon*, ceux-là mêmes qui par de perfides conseils l'avoient engagé à persécuter les *Juifs*. Mais son grand Ennemi étoit l'Empereur lui-même, qui, ayant pris la qualité de Juge, l'envoya en exil, & confisqua tous ses biens à son propre profit. *Lépidus*, son intime Ami, & en grand crédit à la Cour, ne put obtenir pour lui d'autre grace, sinon qu'il seroit relegué à *Andros*, & point à *Gyare*, la plus affreuse Ile de l'*Archipel*. On le montra dans le lieu de son exil aux Habitans du Pays, qui eurent ordre de le bien garder. Peu de mois après il acheta un petit bien de campagne, où il mena une vie fort retirée, jusqu'à ce qu'il fut tué par ordre de *Caius*, avec quelques autres exilés. Il se défendit vaillamment contre ceux qui avoient la commission de le massacrer: mais à la fin il succomba sous leurs coups (*a*).

Il est, envoyé en exil.

Et tué.

Les maux des *Juifs* d'*Alexandrie* survécurent à l'Autorité de *Flaccus*. Les mauvais traitemens, qu'on leur avoit fait essuyer, continuérent, les Magistrats d'*Alexandrie* refusant de reconnoître les *Juifs* pour Citoyens, à cause que *Flaccus* les avoit déclarés étrangers. Pour terminer ce différend, les deux partis résolurent d'envoyer des Députés à *Rome* pour remettre à l'Empereur la décision de ce procès. *Philon* fut à la tête de la députation des *Juifs*, & le fameux *Apion* eut la commission d'aller plaider la cause des *Alexandrins*. *Philon* étoit un *Juif* de race sacerdotale, & sortoit d'une des principales Maisons d'*Alexandrie*, où son frère étoit *Alabarque*, ou Chef de sa Nation (*b*). *Josèphe* l'appelle un homme extraordinaire à tous égards (*c*); & véritablement ses écrits étoient admirés, non seulement par les *Juifs*, mais aussi par les *Chrétiens* & les *Payens*. A une profonde connoissance de tout ce qui concernoit sa Nation & sa Religion, il joignoit celle des principes de la Philosophie de *Platon* & de *Pythagore*. Il s'étoit sur-tout attaché à l'étude de *Platon*, & cela avec tant de succès, qu'on mettoit en problême à *Alexandrie*, qui des deux étoit le Maître ou le Disciple. Les Philosophes de son tems l'appelloient le *Platon Juif* (*d*). *Apion* pareillement se distinguoit par ses lumières. Il étoit, suivant quelques Auteurs, natif d'*Oasis* en *Egypte*; mais, suivant d'autres originaire de l'Ile de *Crete*. Quoiqu'il en soit, il fut honoré du droit de Bourgeoisie à *Alexandrie*, & passa à cause de cela pour *Alexandrin* (*e*). Quelques écrivains l'appellent *Pleistonicus*, ce qui signifie *fameux par plusieurs victoires* (*f*); mais nous ignorons à quelle occasion ce nom peut lui avoir été donné. *Suidas* le nomme *Mochthur*, peut-être au-lieu de *Mochterus*, qui veut dire laborieux (*g*). Il étoit homme de Lettres de profession. *Jules Africain* assure qu'il n'y eut jamais de Savant plus avide d'acquerir de nouvelles

Philon *envoyé en Ambassade à* Caius.

(*a*) Phil. in Flacc. p. 976—982.
(*b*) Eufeb. L. II. c. 4. Joseph. Antiq. L. XVIII. c. 11.
(*c*) Idem ibid. c. 8.
(*d*) Hier. de Vir. Illust. & Ep. 84. c. 11. Phot. 105.
(*e*) Hier. ibid. Suid. p. 327.
(*f*) Gell. L. V. c. 14. & L. VI. c. 8. Plin. L. XXXVII. c. 5.
(*g*) Suid. p. 355.

les connoissances, ni qui eût fait de plus grandes découvertes en fait d'Antiquités (*a*). *Didyme*, fameux Savant d'*Alexandrie*, eut soin de son éducation, & ses prémiers maîtres furent *Apollonius* & *Euphanor* (*b*). Il enseigna la Rhétorique à *Rome* sous les regnes de *Tibère* & de *Claude*, & passoit pour un homme très versé dans l'Histoire *Grecque*. Son stile étoit beau & coulant, mais plus orné, à ce qu'on prétend, que ne le permet l'exacte vérité (*c*). Il parcourut toutes les Villes de la *Grèce*, à ce que *Pline* nous apprend (*d*), au commencement du regne de *Claude*, & passa par tout pour un second *Homère*. *Séneque* néanmoins ne paroît pas avoir fait grand cas de son savoir, qui, suivant lui, ne consistoit, principalement qu'en bagatelles. Nous renvoyons à une note ce que nous avons à dire de ses ouvrages & de ceux de *Philon* *.

Suivant

(*a*) Euseb. Præp. Evang. L. X. c. 10.
(*b*) Suid. ibid.
(*c*) Idem ibid.
(*d*) Plin. Præf. & Senec. Epist. 88.

* *Philon* composa cinq Livres sur les maux que les *Juifs* éprouvérent durant le regne de *Caius*, & appella ces Livres par *Ironie les vertus de* Caius, dont la folie & les actions criminelles y sont décrites au long (1. *Eusébe* regarde comme le prémier de ces cinq Livres ce qui est parvenu jusqu'à nous sous le titre d'*Ambassade de* Philon *à* Caius (2). *Photius* l'appelle *Caius blamé* (3). Le second des Livres en question, est, suivant les deux Auteurs que nous venons de nommer, celui qu'on désigne ordinairement par le titre de *Philon contre Flaccus*, & que *Photius* appelle, *Flaccus accusé* (4). Il semble néanmoins que le Livre contre *Flaccus* ait été écrit avant celui de l'*Ambassade*; puisqu'il dit lui-même à la fin de ce dernier (5), avoir déjà décrit les calamités des *Juifs* d'*Alexandrie*: calamités, qui servent de sujet à son Ouvrage contre *Flaccus*. Les trois autres Livres sont perdus depuis longtems, *Photius* lui-même ne paroissant avoir connu que les deux dont nous venons de parler (6). On assure, que *Philon* en fit la lecture sous le regne de *Claude* en plein Sénat, & après avoir été écouté avec admiration, il eut ordre de les déposer dans la Bibliothèque publique (7). Il semble que *Philon*, dans son Livre contre *Flaccus*, adressa la parole à l'Empereur *Claude*. *St. Jérôme* fait mention de plusieurs Livres écrits par *Philon*; mais (ce qui est tout-à-fait étrange) ne parle point de ces deux-ci. Le Lecteur pourra trouver dans *Eusébe* (8) & *St. Jérôme* (9), une liste de ses autres Ouvrages sur l'Ecriture Sainte, & de diverses autres pièces. Le prémier de ces Auteurs loue fort la sublimité de ses idées dans l'explication des Livres sacrés (10); & *Origene* affirme, que la plupart de ses Livres sur la Loi de *Moyse*, étoient fort estimés des connoisseurs (11). *Photius* au contraire pense, que souvent il néglige le sens naturel pour en trouver un autre plus figuré (12). Le même Ecrivain remarque, que *Philon* a très fréquemment des Notions contraires aux principes de sa Religion, & qu'il témoignoit ne pas trop desaprouver l'honneur superstitieux qu'on rendoit à *Auguste*. *St. Jérôme* lui attribue l'explication *Grecque* des noms propres contenus dans le Pentateuque & dans les Prophétes (13). Quelques Savans le font Auteur d'une Histoire *Latine*, qui contient les principaux évenemens depuis la création du monde jusqu'au regne de *Saül*; mais d'autres envisagent cette production, dans laquelle l'Autorité de l'Ecriture Sainte n'est guères respectée, comme indigne de *Philon* (14). *St. Jérôme* dit, que quelques anciens Ecrivains attribuent à *Philon* le Livre de la Sagesse (15: mais l'impossibilité de cette supposition a été démontrée de nos jours (16). On prétend, que sous le regne de *Claude* il fit connoissance à *Rome*, & même des liaisons d'amitié avec l'Apôtre St.

(1) Euseb. L. I. c. 5. & 18.
(2) Idem ibid. c. 5. & 6.
(3) Phot. c. 105.
(4) Euseb. & Phot. ibid.
(5) Philo in Legat. p. 1043.
(6) Voss. Hist. Græc. L. II. c. 7.
(7) Euseb. L. II. c. 18.
(8) Idem ibid.
(9) Hier. de Vir. Illustr. c. 11.
(10) Idem ibid.
(11) Orig. in Matt. p. 369.
(12) Phot. c. 105.
(13) Hier. Nom. Hebr. c. 3.
(14) Voss ibid. L. II. c. 7.
(15) Hier. Epist. 115.
(16) Du Pin Réponse aux Remarques de P. de S. Vanne.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Suivant *Josèphe* chacun des partis envoya trois Députés, mais cinq suivant *Philon*, qui étoit lui-même à la tête de l'Ambassade des *Juifs*, & au témoignage duquel par conséquent il est plus naturel de se fier; à moins que nous n'adoptions le sentiment d'un Ecrivain moderne (a), qui tâche de concilier *Philon* avec *Josèphe*, en supposant, qu'il vint encore dans la suite quatre Députés, deux de la part des *Juifs*, & autant de celle des *Alexandrins*. Ce fut au milieu de l'Hiver qu'ils partirent d'*Alexandrie*; & quand ils furent à *Rome* ils se virent obligés d'attendre que *Caius* fût revenu des *Gaules*, c'est-à-dire, jusqu'au trente & unième d'*Août*. Les Députés *Juifs* profitérent de cet intervalle, pour envoyer par la médiation du Roi *Agrippa*, qui étoit alors à *Rome*, un Mémoire à l'Empereur, dans lequel ils lui répresentoient leur déplorable situation, & l'assuroient de leur fidelité. Lorsque ce Prince fut de retour à *Rome*, les Députés *Alexandrins* gagnérent par de grandes sommes d'argent, & par des promesses plus grandes encore, le fameux *Hélicon*, natif d'*Egypte* & d'une illustre origine, qui avoit été Esclave, mais actuellement un des Favoris de *Caius*. Les Députés *Juifs* tachérent à leur tour de le gagner; mais il ne voulut, ni se prêter à leurs désirs, ni même les écouter. Ne pouvant faire autrement, ils se déterminé-

Ils arrivent à Rome & envoyent un Mémoire à l'Empereur.

(a) Tillemont. p. 806.

St. Pierre (1). *Photius* ajoute à cette fable (2), qu'il embrassa la Religion *Chrétienne*, & que dans la suite, il l'abjura à l'occasion de quelque sujet de mécontentement. Mais le silence général de tous les autres Historiens sur ces articles nous en fait révoquer en doute la vérité.

Apion composa divers Livres (3), dont il n'y en a qu'un seul que les Anciens ayent cité, savoir, son Histoire d'*Egypte*, qui contenoit un détail de toutes les curiosités & antiquités de ce Pays. *Eusèbe* (4) & *Tatien* (5) citent quelques endroits tirés du cinquième Livre de ses Oeuvres, qui vraisemblablement est le dernier. Tous les *Alexandrins* haïssant mortellement les *Juifs*, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'*Apion* ait farci ses écrits de calomnies, que *Josèphe* refute très savamment dans une pièce composée contre lui, & contre d'autres Auteurs Payens, & qui est intitulée *Réponse à* Apion. Comme plusieurs personnes qui paroissoient révoquer en doute la vérité de bien de choses qu'il avance dans ses Antiquités *Judaïques*, alleguoient, que si le Peuple *Juif* étoit si ancien & si fameux, que *Josèphe* le prétendoit, les Historiens *Grecs* en auroient sûrement fait mention, il composa encore un Ouvrage, dans lequel il démontra, que divers Auteurs avoient fait mention des *Juifs*, réfutant outre cela les calomnies répandues contre eux par leurs Ennemis, & en particulier par *Apion*. *Eusèbe* (6) & *St. Jérôme* (7) donnent à cet Ouvrage le nom d'Antiquités *Judaïques*. *Apion* ne déchira pas seulement les *Juifs* dans son Histoire d'*Egypte*, mais composa encore un Livre dont ils étoient seuls le sujet (8), rempli de calomnies ridicules que *Josèphe* refuta après avoir mis la dernière main à ses Antiquités. *Apion* lui-même après s'être moqué de la Circoncision d'une manière scandaleuse, fut contraint par une maladie de s'y soumettre; mais par une punition divine, dit *Josèphe*, il mourut peu de tems après de la blessure, en souffrant d'horribles douleurs (9). Le fameux accident d'un esclave, nommé *Androclès*, qui fut nourri durant l'espace de trois ans, par un Lion, qu'il avoit guéri d'une blessure, & dont il fut reconnu à la vue de toute la Ville de *Rome*, dans le tems qu'on l'amenoit pour en être dévoré, doit être arrivé vers le tems dont il s'agit: car *Apion*, cité par *Aulu-Gelle* (10), assure en avoir été le témoin oculaire; & ajoute, que le Lion fut conservé, & l'esclave remis en Liberté.

(1) Euseb. & Hier. ibid.
(2) Phot. c. 105.
(3) Suid. p. 365. Aul. Gell. p. 246. Plin. L. XXXVII. c. 5.
(4) Euseb. Præp. Evang. L. X. c. 12.
(5) Tatian. Orat. ad Græc. p. 172.
(6) Euseb. Præp. Evang. L. III. c. 9.
(7) Hier. Vir. Illust. c. 13.
(8) Euseb. p. 409. Just. Orat. ad Græc. p. 9[illegible].
(9) Joseph. in Ap. L. II.
(10) Aul. Gell. L. V. c. 14.

minérent enfin à s'adresser directement à l'Empereur, & dressérent un Mémoire, qui n'étoit qu'un abregé d'une longue harangue, qu'ils lui avoient déjà fait tenir par l'entremise d'*Agrippa*. Ils lui présentérent ce Mémoire dans le Champ de *Mars*, dans le tems qu'il sortoit des jardins de sa mère *Agrippine*. *Caius* reçut les Députés d'un air riant, & leur marqua par un signe de sa main, qu'il seroit de leurs Amis; il ordonna même à *Homulus*, Introducteur des Ambassadeurs, de leur notifier, qu'il leur donneroit audience le plutôt qu'il lui seroit possible. Une reception si favorable fit conclurre à bien des gens, que les *Juifs* gagnéroient leur procès, & triomphéroient de leurs Ennemis, mais *Philon*, qui connoissoit trop bien le monde pour se fier à de belles paroles, & à des apparences souvent trompeuses, craignit plus qu'il n'espera, & raisonna ainsi en lui même: Il y a ici des Députés de plusieurs Pays de la Terre, & pourquoi l'Empereur nous distingueroit-il favorablement? Il sait bien que nous sommes *Juifs*, & par conséquent que nous nous tiendrions pour fort heureux, si l'on nous traitoit sur un pied d'égalité avec les autres Peuples. *Caius* est, suivant toutes les apparences, Ami des *Alexandrins*, & c'est pour l'amour d'eux qu'il veut terminer l'affaire. Je serois charmé qu'il voulût seulement être impartial.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Ils font tenir un Mémoire à l'Empereur.

Philon ne se fie point à des belles apparences.

Durant ces entrefaites *Caius*, quittant *Rome*, alla visiter un de ses Palais, qui étoit situé sur le bord de la mer. Les Députés *Juifs* le suivirent, dans l'espérance qu'il les feroit appeller, pour les entendre. Ce fut à *Pouzzole* qu'ils apprirent le danger où ils se trouvoient, non seulement de perdre leur procès contre les *Alexandrins*, mais aussi de voir exterminer leur Nation, *Petrone*, Gouverneur de *Syrie*, ayant reçu ordre de l'Empereur d'ériger sa statue dans le Temple de *Jérusalem*. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour *Philon*, qui auroit quitté l'*Italie* avec ses collégues, s'il n'avoit pas craint de donner sujet à ses compatriotes de lui reprocher sa lâcheté. Cependant la frayeur conçue à l'occasion de l'érection de la statue de *Caius* fut de peu de durée, & *Philon* eut audience du Prince. Mais à peine parut-il avec ses condéputés en présence de l'Empereur, qu'ils virent à son air irrité qu'ils trouveroient en lui un Accusateur plutôt qu'un Juge. Car sa partialité parut d'abord dans tout son jour. Il se trouvoit alors à une petite distance de la Capitale, & avoit passé quelques jours à deux maisons de campagne, voisines, à ce qui paroit l'une de l'autre, & qui avoient appartenu autrefois à *Mecenas* & à *Lamius*. Ayant fait ouvrir les Jardins des deux maisons, & les appartemens pour les visiter, il manda les Députés *Juifs* & *Alexandrins*. Dès que *Philon*, & ses collégues abordérent l'Empereur, ils se jettérent à ses pieds, en lui donnant les titres d'*Impérator* & d'*Auguste*. *Caius*, nonobstant cet hommage, les reçut de façon à leur faire perdre toute espérance. Car il leur dit avec un visage irrité: n'êtes-vous pas de mortels Ennemis des Dieux, puisque vous avez l'impudence de contester une Divinité, que tout le monde reconnoit, & d'opposer à *Caius* un Dieu que vous n'osez pas même nommer? Levant ensuite les mains au Ciel, il se mit à vomir d'horribles blasphêmes. Les Députés *Alexandrins* ne purent dissimuler leur joye, & prodiguerent à *Caius* tous les attributs de la Divinité. *Isidore* dit entre autres choses à ce Prince, que les *Juifs* le haïssoient mortellement; à ces mots ils

Il obtient audience.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

s'écriérent tous d'une voix, qu'on les calomnioit; qu'ils avoient offert mille & mille sacrifices pour la prospérité de *Caius* & de l'Empire; & que, lorsqu'ils avoient arrosé les autels du sang de leurs victimes, ils ne mangeoient pas, comme la plupart des Peuples, la chair des animaux immolée, mais faisoient consumer le tout par le feu; & c'est, ajoutérent-ils, ce que nous avons pratiqué en trois occasions remarquables, à votre avénement à l'Empire, au retour de votre santé, après cette maladie qui causa de si vives inquiétudes à tant de Peuples, & enfin, pour l'heureux succès de vos armes en *Germanie*. Vous offriez des sacrifices, répondit *Caius*, je le veux; mais ce n'étoit pas à moi; & quel honneur pouvoit me revenir de ce que vous faisiez pour un autre? Ces blasphêmes, dit *Philon*, nous firént frémir. Cependant *Caius* couroit d'un apartement à l'autre, blâmant ce qu'il y trouvoit de défectueux, & ordonnant qu'on y fit les réparations nécessaires. Il visita de cette manière tous les coins & recoins des deux Maisons, les *Juifs* étant obligés de courir après lui, & de servir d'objets de moquerie à tous les assistans, & particuliérement à leurs Ennemis. Et véritablement, ajoute *Philon*, le tout avoit bien plus l'air d'une ridicule farce, que d'une audience sérieuse. Mais comme leur sort dépendoit de ce Tyran, qui étoit à la fois leur Ennemi & leur Juge, il ne leur resta d'autre parti à prendre que celui de la soumission & du silence. Après que *Caius* eut donné quelques ordres rélatifs à ses bâtimens, il se tourna du côté des *Juifs*, & leur demanda gravement, pourquoi ils se faisoient un si grand scrupule de manger du Porc? A ces mots tous ceux qui étoient présens firent (la plupart par une espéce d'adulation), un si grand éclat de rire, que quelques-uns des Officiers de *Caius* en furent choqués, trouvant que c'étoit manquer de respect au Prince. Les *Juifs* répondirent à la demande de l'Empereur, que chaque Peuple avoit ses mœurs & ses coutumes, & qu'il y avoit aussi certaines choses, dont l'usage étoit défendu à leurs Ennemis. Certain Peuple, par exemple, direntils, s'abstient de manger de l'Agneau: je n'ai garde d'y trouver à redire, repliqua *Caius*: car c'est une viande fade. Ce Prince, quelques momens après, leur demanda brusquement, surquoi ils fondoient leur droit au titre de Bourgeois d'*Alexandrie*? Aussitôt ils se mirent à lui exposer leurs raisons, qu'il trouva si fortes, que ne pouvant les refuter, il se leva, sans attendre qu'ils eussent achevé de parler, il se rendit à pas précipités dans une grande Sale, dont, après s'y être promené quelques instans, il fit fermer les fenêtres. Revenant ensuite vers les Députés *Juifs*, il leur demanda d'un air plus posé, ce qu'ils avoient à lui remontrer? mais au-lieu de les écouter, il les quita de nouveau, & se rendit en hâte dans un autre apartement, pour y voir divers tableaux des plus fameux Peintres de l'Antiquité. Comme les *Juifs* ne pouvoient, en considérant la manière dont ils étoient traités, s'attendre qu'à une sentence de mort, ils implorérent ardemment le secours de Dieu. Leurs Priéres furent exaucées; & *Caius*, sans leur plus faire aucune insultante question, les congédia, disant, ces gens-ci sont moins méchans, qu'ignorans & malheureux de ne pas croire que je sois un Dieu. Les députés *Juifs* partirent, & regardérent comme une espece de miracle de s'être tirés d'un si mauvais pas;

non,

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

non, dit *Philon*, qu'ils n'eussent été charmés de subir les supplices les plus cruels, s'ils avoient pû contribuer par là au bien de leur Religion, mais parce que leur mort auroit été suivie infailliblement de la perte totale de ceux qui les avoient envoyés. Pour ce qui concerne le sujet même de leur Ambassade, ils ne pouvoient guéres se promettre une sentence favorable de la part d'un Juge, qui ne daignoit pas les écouter, & qui étoit extrêmement irrité contre eux, parce qu'ils étoient le seul Peuple de la terre qui refusât de reconnoître sa Divinité. Ils restérent dans la Ville, attendant avec toute l'anxiété imaginable la décision de leur affaire: le sort de toute la Nation dépendant de la sentence que *Caius* pourroit prononcer (*a*). *Josèphe* semble parler d'une autre audience que l'Empereur donna aux deux partis, dans laquelle *Apion* s'emporta violemment contre les *Juifs*, & produisit bien des choses à leur charge. Mais le principal Chef d'accusation étoit, que tous les autres Peuples érigeoient des Temples & des Autels à l'honneur de *Caius*, & les *Juifs* seuls avoient l'audace de ne vouloir ni lui consacrer des statues, ni jurer par lui. *Philon* ayant commencé à vouloir justifier sa Nation, *Caius* lui imposa silence, & lui ordonna d'un air menaçant de s'en aller. Aussitôt *Philon*, s'étant tourné du côté de ses condéputés, *Puisque* Caius *est contre nous*, leur dit-il, *Dieu sera pour nous* (*b*). Nous ne trouvons en aucun endroit de l'Histoire quelle fut enfin la décision de ce Prince. Tout ce que nous savons est que durant tout le tems de son regne les *Juifs* furent cruellement persécutés par les *Alexandrins* (*c*); & qu'*Alexandre Lysimaque*, frère de *Philon*, & *Alabarque* des *Juifs* d'*Alexandrie*, fut mis en prison par ordre de *Caius*, où il resta jusqu'à ce que *Claude* le fit remettre en liberté. A l'avenement de ce dernier Prince à l'Empire, les *Juifs*, malgré leur patience tant vantée, coururent aux armes, ce qui causa un desordre affreux dans *Alexandrie*. *Claude*, dès le prémier avis qu'il reçut de ces troubles, écrivit au Gouverneur d'*Égypte*, qu'il eut à les appaiser; après quoi, à la sollicitation des Rois *Agrippa* & *Hérode*, il envoya à *Alexandrie* un Edit, par lequel tous les Priviléges, que les *Juifs* avoient jamais eus, furent confirmés, & tout ce que *Caius* avoit statué à leur égard, déclaré nul (*d*).

Son second Consulat.

L'année suivante *Caius* reprit les Faisceaux Consulaires, & eut pour Collegue *Lucius Apronius Césianus* *, mais il ne les garda que trente jours (*e*). En entrant dans l'exercice de cette charge, & en l'abdiquant, il prêta les fer-

(*a*) Phil. ibid. p. 1019—1043.
(*b*) Joseph. Antiq. L. XXIII. c. 10.
(*c*) Idem L. XIX. c. 4.
(*d*) Idem ibid.
(*e*) Dio, p. 649. Suet. c. 17. Tacit. Annal. L. VI. c. 4. Noris Ep. Con. p. 28.

* *Césianus* garda le Consulat jusqu'au Mois de *Juillet* avec *Sanvinus*, ou plutôt *Sanguinius Maximus*, Gouverneur de *Rome*, qui avoit été substitué à *Caius*. *Sanguinius* avoit été aussi Consul sous *Tibère*, sans que nous puissions marquer en quelle année (1). *Cn. Domitius Corbulo* fut pareillement Consul vers ce même tems, c'est-à-dire, depuis le 1 de *Juillet* (2), jusqu'au 2 ou 4 de *Septembre*, *Caius* ayant alors déposé honteusement les deux Consuls (3). Le Collègue de *Corbulon* fut si touché de cet affront, qu'il se tua lui-même. *Caius* nomma à sa place un Orateur célébre, nommé *Domitius Afer* (4).

(1) Dio, L. LIX. p. 651.
(2) Goltz. Fast. p. 238.
(3) Dio, ibid. p. 665. Suet. c. 25.
(4) Goltz. ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

fermens ordinaires, comme un simple particulier. Mais dans le tems qu'il affectoit ainsi d'être populaire, il remplissoit la Ville de sang & de carnage, faisant traîner en prison, & ensuite exécuter, les mêmes personnes, qui avoient été remises en Liberté par ses ordres à son avenement au Trône (*a*). Comme le Peuple n'assistoit pas aux spectacles, qu'il donnoit chaque jour, avec l'assiduité requise, il commanda qu'on tînt les magazins à blé fermés, dans le dessein de faire mourir de faim les habitans, qui eurent bientôt plus d'un sujet de le regarder comme leur mortel Ennemi.

Sa haine pour le Peuple Romain.

Un jour il fit chasser par ses Gardes tous les spectateurs du Cirque: violence, qui fut cause que bien des personnes furent étouffées dans la foule, & entre autres, plus de vingt Chevaliers, & autant de Dames de la prémière distinction. Une autre fois, parce que les spectateurs ne s'étoient point déclarés pour les Gladiateurs qu'il favorisoit, il fit ôter les voiles, qui couvroient l'Amphithéatre, & exposant par là les spectateurs à l'ardeur des rayons du Soleil, il menaça de faire mourir sur le champ ceux qui bougeroient de leur place (*b*).

Son vœu inhumain.

Un jour, que les acclamations des Citoyens, qui assistoient avec lui à un spectacle, ne s'accordérent pas avec les siennes, il forma le vœu inhumain de souhaiter, *que le Peuple* Romain *n'eût qu'une tête* pour pouvoir l'abbattre d'un seul coup. Il témoignoit souvent qu'il seroit charmé de voir arriver quelque grande calamité, comme si ce n'étoit point déjà une calamité assez grande pour les *Romains* que de se trouver sous la domination d'un monstre pareil. Il envioit à *Auguste* le massacre d'une Armée, & à *Tibère* le désastre de *Fidenes*, où 50000 personnes périrent ou furent mutilées par la chute de l'Amphithéatre. En un mot, il se déclara ouvertement l'Ennemi de ses sujets, ayant souvent à la bouche ce mot d'un ancien Poëte tragique, *Oderint dum metuant*; *Qu'ils me haïssent s'ils veulent, pourvu qu'ils me craignent.* D'un autre côté ses sujets, ne le considérant plus comme leur légitime Souverain, mais comme leur mortel Ennemi, prirent un jour le parti de se lever, & de laisser là de magnifiques Spectacles, qui lui avoient couté un argent infini; ce qui l'irrita tellement, que sur le champ il sortit de *Rome*, & se retira en *Campanie* d'où il ne revint qu'à la fête de sa sœur *Drusille*, qu'il célébra solemnellement (*c*).

Son extravagance à l'égard de son Cheval Incitatus.

C'est à cette année que les Historiens rapportent les attentions insensées qu'il avoit pour un de ses Chevaux, nommé *Incitatus*, qu'il invitoit souvent à sa Table, qu'il nourrissoit d'avoine dorée, & à qui il offroit du vin délicieux dans des coupes d'or. L'Ecurie de ce Cheval étoit toute de marbre, sa mangeoire d'Ivoire, & son licou parsemé de perles. Pour le garantir des injures de l'air, on lui avoit fait des couvertes de pourpre; & en général, tout ce qui pouvoit être en quelque sorte à son usage, avoit le même air de magnificence. Tant de soins extraordinaires pour un Cheval ne surprendront que ceux qui ignorent, que ce Cheval étoit membre du Collége des Prêtres de *Caius*, & en cette qualité, Collègue de *Claude*, de *Césonie*, & de tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans *Rome*. L'Empereur l'auroit même élevé au Consulat, s'il avoit vêcu plus longtems (*d*).

Jus-

(*a*) Dio, ibid. p. 649.
(*b*) Sueton. c. 26.
(*c*) Dio, p. 650. Suet. c. 30.
(*d*) Dio, ibid. Suet. c. 55.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Jusqu'ici *Caius* avoit desapprouvé la conduite de *Tibère*, & paru content lorsqu'il entendoit blâmer ce Prince. Mais cette année, s'étant rendu un jour au Sénat, il dit aux *Pères Conscrits*, que lui, qui étoit Empereur, avoit le droit de censurer les actions de son prédécesseur; mais qu'il trouvoit étrange, qu'ils prissent la même liberté, & qu'ils s'ingerassent de desapprouver ce qui avoit été fait par leur Maitre & leur Souverain. Vous le traitez de Tyran, dit-il, pour avoir fait mourir plusieurs dignes Citoyens, sans considerer que vous êtes tous ses complices, aucun d'eux n'ayant été exécuté qu'en conséquence d'un de vos Décrets. Après l'avoir tant honoré durant sa vie, il ne vous convient guères d'insulter à sa mémoire. Votre procédé m'apprend ce que j'ai à attendre de vous après ma mort. Après quelques autres réflexions dans le même goût, & avoir traité tous les Sénateurs de satellites de *Séjan*, d'Ennemis de sa mère & de ses frères, de vils Esclaves, & d'indignes flatteurs, il termina son discours en introduisant *Tibère*, qui s'adressoit à lui en ces termes: „ Vous n'avez rien dit, o *Caius*, dont je ne „ sois convaincu par une longue expérience; meprisez les donc comme „ des gens, qui ne méritent ni votre estime, ni votre affection, & traitez-les avec sévérité. Ils vous haïssent tous dans le fond du cœur, souhaitent votre mort, & vous assassineroient s'ils le pouvoient impunément. Ainsi renoncez au vain projet de gagner leur amitié, moquez-vous de leur impuissante rage, & ne songez qu'à votre conservation. „ Tout ce qui peut contribuer à vous faire obtenir ce but, est juste. Par „ ce moyen vous n'aurez rien à craindre, vous jouirez en toute sureté des „ agrémens de votre condition, & ils vous honoreront; car ils n'ont pas „ le courage de faire autrement. Si vous prétendez vous concilier leur „ amitié, vous pourrez peut-être vous acquerir une vaine réputation qui „ s'évanouïra avec vous; mais il faudra que vous renonciez à votre pouvoir, ce qui leur fournira l'occasion d'attenter à vos jours: Un Prince „ n'est honoré qu'aussi longtems qu'il est craint; dès qu'on cesse de le „ craindre, il tombe dans le mépris; & malheur au Souverain dont les „ Sujets sont plus puissans que lui (a) ". Cette harangue finie, *Caius* renouvella la Loi de Leze-Majesté, & étant sorti du Sénat, se retira sur le champ à la campagne. La consternation des Sénateurs à l'ouie d'un si étrange discours, fut inconcevable. Car qui d'entre eux n'avoit point déclamé contre *Tibère*? Ainsi, comme frappés de la foudre, il ne leur fut pas possible de former quelque résolution ce jour-là; mais le lendemain, ils exaltérent jusqu'au ciel par de longs panégyriques la clémence & les autres vertus de *Caius*, qui avoit eu la générosité de ne pas laisser un libre cours à son juste ressentiment: ils ordonnérent ensuite par un Décret, que le jour, que l'Empereur avoit fait cette mémorable harangue, feroit célébré annuellement par des victimes & des sacrifices comme un jour de Fête; & comblérent de bien d'autres honneurs encore un Prince, qui venoit de donner de si frappantes preuves de son bon Naturel. De pareilles louan-

Son étrange discours au Sénat.

Il renouvelle la Loi de Leze-Majesté.

Lâcheté du Sénat.

(a) Dio, ibid. p. 652. Suet. c. 30.

Depuis l'Establissement de l'Empire Romain, &c.

louanges auroient paru à tout autre une cruelle satyre. Mais la folle ambition est credule: *Caius* fut charmé de ces honneurs & de ces éloges; ce qui n'empêcha point qu'il ne fit mourir dans la suite plusieurs de ceux qui avoient dit du mal de *Tibère*, quoiqu'il ne pût souffrir aucun de ceux, qui en disoient du bien (*a*).

Caius fait batir un Pont sur la mer. Folie de cette entreprise.

Cette même année est aussi remarquable par le fameux ouvrage que *Caius* entreprit à *Pouzzole*. Pour faire montre de sa puissance, il donna ordre qu'on rassemblât un nombre infini de bateaux, & qu'on les disposât tous entre *Baies* & *Pouzzole*, pour en former un pont sur la mer, les bateaux étant bien attachés l'un à l'autre. Il y eut tant de bâtimens employés à cette ridicule entreprise, qu'il n'en resta point pour transporter du blé à *Rome*, ce qui causa une famine qui dura jusqu'au règne de *Claude* (*b*). *Sénèque* assure, que quand *Caius* fut tué, il n'y avoit pas assez de blé dans les Magazins pour nourrir le Peuple durant huit jours (*c*). Après que les bateaux eurent été bien joints & attachés ensemble, on mit par dessus des planches, & le tout fut couvert de terre. Pour augmenter l'étonnement, qu'un si prodigieux ouvrage devoit naturellement causer, il fit venir un nombre infini d'ouvriers & d'artisans, qui bâtirent, avec une diligence incroyable des maisons, & d'autres logemens, pour l'Empereur, & pour ceux de sa suite. On eut soin de faire venir dans ces nouveaux édifices de l'eau douce par des conduits qui s'étendoient jusqu'en terre ferme; *Caius* se plaisant particulièrement à réussir dans des choses, qui paroissoient impossibles à tout autre. Quand on eut mis la dernière main à cet étrange pont, *Caius* s'y rendit avec tous les principaux de *Rome*, étant accompagné d'un nombre infini de spectateurs attirés par la curiosité. A son arrivée à *Baies* il offrit des sacrifices solemnels aux Dieux, & particulièrement à l'*Envie*, pour que les autres Divinités ne fussent pas trop jalouses de voir leur gloire éclipsée par la sienne. Ensuite revêtu d'une magnifique robe d'or, & armé du Corcelet d'*Alexandre le Grand*, une Couronne civique sur la tête, & suivi de tous les grands Officiers de son Armée, & de toute la Noblesse de *Rome*, il se rendit à cheval, d'un air sottement majestueux, de *Baies* à *Pouzzole*. Il demeura dans cette dernière Ville le reste du jour, & la nuit suivante, qui fut éclairée, par son ordre, d'une infinité de torches & de lanternes, placées en divers endroits du pont & des montagnes voisines. Le rivage fut aussi éclairé à une grande distance, de sorte que, pour un insensé comme lui, *Caligula* n'avoit pas tout-à-fait tort de se vanter d'avoir changé la nuit en jour, & la mer en terre ferme. Le lendemain il parut en habit particulier à ceux qui se disputoient le prix de la course dans le Cirque. Son char étoit attelé de deux magnifiques chevaux: Il avoit avec lui le jeune *Darius*, ôtage des *Parthes*, un Escadron de ses Gardes, revêtus d'armes éclatantes, & une quantité prodigieuse de courtisans, aussi dans des Chariots. Ce fut avec cet appareil qu'il reprit le chemin de *Baies*; mais s'étant arrêté au milieu du pont, où un

(*a*) Dio, ibid.
(*b*) Idem p. 652. Suet. c. 37. Joseph. Antiq. L. XIX. c. 1.
(*c*) Senec. de Brevit. Vitæ, c. 18.

un Trône superbe étoit dressé, il fit une harangue à la louange d'un aussi merveilleux exploit que celui de faire marcher des chevaux sur la mer, aussi bien que des peines prises par ses ouvriers & ses Soldats parmi lesquels il fit distribuer de grandes sommes d'argent. Il passa tout le jour & la nuit suivante en cet endroit ne songeant qu'à se divertir & à faire bonne chere avec ses Amis. Mais quand il commença à se sentir échauffé de vin, pour se signaler par quelque exploit mémorable avant que de quitter le pont, il fit saisir tout-à-coup, & jetter dans la mer un grand nombre de personnes, sans distinction d'Amis, ou d'Ennemis, de nobles ou de roturiers. Ceux, qui tâchérent de regagner les bateaux à la nâge, furent repoussés par ordre de l'Empereur, de sorte qu'il s'en noya beaucoup; cependant la plupart se sauverent, la mer ayant, durant tout ce tems, été fort calme, ce que *Caius* attribua au respect de *Neptune* pour une Divinité plus puissante que lui (a). Après tant de beaux exploits, *Caius* revint à *Rome*, où il fit une entrée triomphante, pour avoir, à ce qu'il disoit, vaincu la Nature même. Immédiatement après son départ, le pont, à ce que *Dion Cassius* semble insinuer (b), fut rompu, & chaque Vaisseau rendu à son proprietaire. Ce fut à de pareilles entreprises, qui n'étoient absolument d'aucune utilité, que *Caius* dépensa, dans l'espace de deux ans, outre ses revenus ordinaires, le Trésor immense de dix-huit millions, monnoye d'*Angleterre*, que *Tibère* avoit laissé. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur le motif qui le porta à une si extravagante entreprise *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il fait jetter plusieurs personnes dans la mer.

Pour avoir de l'argent, il eut recours à des moyens aussi injustes qu'extraordinaires. Il ne reconnoissoit pour Citoyen de *Rome*, aucun de ceux, dont le droit de bourgeoisie étoit exprimé par ces mots, *A lui & à sa postérité*, à moins qu'il ne fût fils de celui, auquel le droit en question avoit été accordé, le mot de postérité ne devant point s'étendre, suivant lui, au delà d'un degré; si bien que la plupart des Citoyens *Romains* furent obligés de racheter les privilèges attachés à ce titre. Il déclara nuls les Testamens de tous ceux, qui, depuis le commencement du règne de *Tibère*, n'avoient pas nommé ce Prince, ou lui, parmi leurs héritiers. Aussitôt plusieurs personnes le mirent dans leur Testament, ce qu'il n'eut pas plutôt appris, qu'il fit mourir les plus riches, sous différens prétextes, pour avoir plutôt son legs. On lui entendit même dire un jour, que ceux, qui continuoient à vivre, étoient bien hardis de le priver si longtems de son héritage. Tout, jusqu'aux alimens les plus nécessaires, étoit chargé d'im-

Son avarice & ses actions énormes.

(a) Dio, p. 653. Suet. c. 37, 39. Joseph. Senec. Brevit. Vit. c. 18. Antiq. L. XVIII. c. 6. & L. XIX. c. 1. (b) Dio, ibid.

* Suivant quelques-uns de ces Auteurs, ce pont fut bâti à l'imitation de celui de *Xerxès* sur l'*Hellespont*. D'autres disent, qu'ayant dessein d'attaquer l'*Allemagne* & l'*Angleterre*, il vouloit répandre la terreur par quelque chose d'étonnant, mais *Suétone* affirme, qu'étant enfant, il avoit ouï dire à son Grand-père, que *Caius* s'étoit déterminé à cette entreprise en conséquence d'une prédiction du célèbre *Thrasylle*. Cet Astrologue, trouvant *Tibère* irrésolu sur le choix d'un Successeur, quoique plus porté pour son petit-fils, que pour *Caius*, lui avoit dit, *Il sera aussi difficile à* Caius *d'être Empereur, que de passer en chariot sur le Golphe de* Baïes. Le Grand-père de *Suétone* vivoit sous *Caius*, & tenoit l'anecdote de bon lieu (1).

(1) Suet. c. 19.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Il change son Palais en lieu infame & en Académie de Jeux.

d'impôts. Dans tous les procès d'intérêt, il éxigeoit pour lui la quatorzième partie de la somme en dispute, & imposoit de terribles amendes à ceux qui étoient convaincus d'avoir terminé leur différend à l'amiable. En vertu d'une Loi de sa façon, tous les artisans, laboureurs, &c. devoient payer chaque jour au Trésor la huitième partie de leur gain. Cette Loi comprenoit jusqu'aux prostituées, & ce Prince n'eut pas honte même de faire de son Palais un lieu infame, où il entretenoit un grand nombre de filles de joye, & où alloit qui vouloit. Il recevoit l'argent en personne, & faisoit mettre les noms de ces chalands dans des Regîtres, comme d'autant d'hommes bien affectionés à *César*. Il encouragea aussi les Académies de jeux, & en établit une dans le sein de son Palais. Un jour, dans le tems qu'il jouoit, il vit passer par hazard deux Chevaliers *Romains* très riches. Aussitôt il les fit apprehender, & confisquer leurs biens; après quoi revenant au jeu avec un air content, il se vanta de n'avoir jamais fait un meilleur coup. Une autre fois, ayant besoin d'argent pour son enjeu, il sortit, & fit tuer plusieurs riches Patriciens: revenant ensuite, il dit à la compagnie, que tandis qu'ils jouoient pour une bagatelle, il avoit gagné 600000 sesterces. Il exposoit ordinairement en vente les effets des personnes condamnées, & obligeoit ceux, qui possédoient de grands biens, à acheter ces effets au prix qu'il jugeoit à propos d'y mettre: prix, si exorbitant, que plusieurs familles nobles furent par ce moyen réduites à la dernière pauvreté. Il força, pour ne citer qu'un exemple, *Apollonius Saturninus*, un des plus riches Citoyens qu'il y eût dans *Rome*, à payer neuf millions de sesterces pour treize Gladiateurs, qu'il exposa en vente avec tout ce qui appartenoit à l'Amphithéatre. Une fille lui étant née vers ce même tems, il se plaignit publiquement de sa pauvreté, non seulement comme Empereur, mais aussi comme père. Tout le monde fit des présens à l'enfant; mais *Caius* prit le tout, & le dépensa à son ordinaire (a). Le crime de Leze-Majesté, que ce monstre renouvella, fut une source intarissable de revenus pour lui. *Dion Cassius* fait l'énumération d'une grande quantité de Citoyens, auxquels leur opulence couta la vie; & dit, qu'un Préteur, nommé *Junius Priscus*, qui avoit été exécuté sous quelque faux prétexte, ne s'étant pas trouvé aussi riche que *Caius* avoit cru, ce Prince s'écria; *On m'a trompé*; Junius *n'étoit pas coupable* *. *Lucius Vitellius*, Gouverneur de *Syrie*,

(a) Suet. c. 38——43.

* *Dion Cassius* marque en cet endroit, comment *Domitius Afer* s'y prit pour n'être point condamné. Il étoit, dit *Tacite* (1), plus fameux par son éloquence que par sa probité. Il avoit été sous *Tibère* un zelé Délateur, & avoit plaidé contre *Claudia Pulchra*, parente & favorite d'*Agrippine*. Ce ne fut pourtant point cette considération qui irrita *Caius* contre lui. Comme il n'y avoit sur la terre, dans son idée, que le seul *Afer* qui pût lui disputer le prix de l'éloquence, il résolut de se défaire d'un si insolent rival. *Afer* érigea cette année une Statue à l'Empereur avec une inscription, dont le sens étoit, que ce Prince avoit, à l'âge de 27. ans, pour la seconde fois les Faisceaux Consulaires. Il prétendoit lui faire un compliment; mais *Caius*, qui ne demandoit qu'un prétexte pour lui ôter la vie, interpréta cette inscription comme un reproche sur sa jeunesse,

(1) Tacit. Annal. L. VI. c. 52.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Syrie, avoit amassé beaucoup d'argent dans cette Province, & outre cela, s'étoit fait beaucoup aimer des Soldats. Il n'en fallut pas davantage pour obliger *Caius* à le rappeller, dans le dessein de le faire mourir sous prétexte, que, par sa négligence, les *Parthes* avoient chassé *Tiridate* du Royaume d'*Armenie*, qui lui avoit été donné par *Tibère*. *Vitellius* ne manquoit nullement de talens, s'étoit extrêmement distingué dans l'Armée, & avoit, dit *Tacite* (a), gouverné des Provinces avec l'intégrité d'un ancien *Romain*. Mais la frayeur, que lui causa *Caligula*, le métamorphosa en vil Esclave, & le rendit un modéle d'infamie en fait d'adulation. Car la prémiére fois que *Caius* daigna l'admettre en sa présence, il parut devant lui en habit très modeste, & l'aborda avec les cérémonies en usage parmi les *Romains*, quand ils s'approchoient de leurs Dieux, c'est-à-dire, qu'après s'être couvert la tête d'un voile, il se prosterna en terre devant lui (b). *Caius* fut si charmé de cette marque de respect, que non seulement il lui pardonna, mais qu'il l'admit même au nombre de ses plus intimes Amis. Car *Vitellius* fut le prémier, qui introduisit parmi les *Romains* la coûtume d'aborder les Empereurs, de la même manière que les *Parthes* & autres Peuples Orientaux abordoient leurs Monarques (c). Nous aurons occasion dans la suite de cette Histoire de rapporter divers traits de sa servile soumission. Son Successeur au Gouvernement de *Syrie* fut *P. Pétronius*, dont il sera fait mention en son lieu. Ce fut vers ce même tems que *Séneque* pensa perdre la vie pour avoir plaidé une cause dans le Sénat avec un applaudissement général. *Caius*, qui se croyoit l'Orateur le plus éloquent de son tems, s'en trouva

L. Vitellius perd sa réputation pour sauver sa vie.

(a) Annal. L. VI. c. 32.
(b) Suet. in Vit. c. 2.
(c) Dio, ibid. p. 661. Philo Legat. p. 1008. Suet. ibid.

se, qui, suivant les Loix, ne lui permettoit pas encore d'aspirer au Consulat. Ainsi il entreprit lui-même d'être son Accusateur, & prononça contre lui un long discours, qu'il avoit pris la peine de composer. *Afer*, au-lieu de faire quelque réponse, qui ne pouvoit servir qu'à hâter sa condamnation, éleva jusqu'aux cieux l'éloquence du Prince, admira la justesse de ses expressions, répeta les plus beaux passages, &c. Quand on lui ordonna de se défendre, au lieu de refuter les argumens de l'Empereur, il se jetta à ses piés, le reconnut pour son maître en fait d'éloquence, & déclara, que la vie lui étoit amère depuis qu'il se voyoit enlever la gloire, dont il s'étoit piqué jusqu'à présent, d'être le meilleur Orateur de son siècle. *Caius* fut si charmé de ce prétendu trait d'humilité, qu'il éleva cette même année *Afer* au Consulat. *Calixte*, un des Affranchis de *Caius*, qu'*Afer* avoit mis dans ses intérêts, & qui lui rendit un grand service en cette occasion, ayant pris un jour la liberté de demander à l'Empereur pourquoi il avoit témoigné tant d'animosité contre un homme qu'il savoit bien n'être pas coupable, ce Prince lui répondit, *Aurois-je perdu la peine que j'avois prise à composer un si beau discours* (1)? *Philon* place dans cette annee le massacre des exilés, & dit, qu'une nuit, que les Furies vengeresses troubloient le répos de *Caius*, ce Prince songea que la situation des bannis étoit plus tranquille que la sienne. Pour rémédier à cette espece de desordre, dès-que le jour commença à luire, il fit une liste des principaux exilés, & chargea divers Officiers de se transporter sur les lieux & de les faire tous mourir, ce qui mit en deuil toutes les plus considérables familles de *Rome*. *Flaccus*, qui avoit été Gouverneur d'*Egypte*, & qui venoit d'être relegué depuis quelques-mois dans l'Ile d'*Andros*, se trouvoit à la tête de cette terrible liste (2). *Eusebe* fixe l'exécution, dont nous venons de parler, à la dernière année du règne de *Caius* (3); mais *Philon* la place avant la disgrace de *Lépidus*, qui arriva cette année (4).

(1) Dio, ibid. p. 644, 645.
(2) Philo in Flacc. p. 990, 991.
(3) Euseb. in Chron.
(4) Idem ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

trouva si choqué, qu'il auroit fait tuer sur le champ cette espece de rival, si quelqu'un de ses courtisans ne lui avoit point protesté, que *Séneque* étoit attaqué d'une maladie, qui le coucheroit bientôt dans le tombeau * (*a*).

Caius *dépose les deux Consuls.*

Le dernier d'*Août*, qui étoit son jour de naissance, les Consuls oubliérent de faire avertir le Peuple, que ce jour devoit être celébré comme un jour de fête: & cet oubli irrita *Caius* au point, qu'il les déposa le 2 de *Septembre*, & fit mettre en piéces leurs Faisceaux. Cet affront mortifia tellement l'un d'eux, que ne pouvant y survivre, il se donna la mort. Le prétexte, que *Caius* prit pour les dépouiller si ignominieusement de leur charge, étoit qu'ils avoient célébré le 2 de *Septembre*, anniversaire de la bataille d'*Actium*, comme un jour de fête. C'étoit, à la vérité, la coutûme; mais l'Empereur, qui descendoit d'*Auguste* par sa mère *Agrippine*, & d'*Antoine* par sa grand-mère *Antonia*, avoit dit d'avance à ses confidens, que les Consuls lui fourniroient ce jour-là un heureux prétexte de se venger d'eux, puisqu'ils oublieroient de célébrer la victoire d'*Auguste*, ou qu'ils solemniseroient la défaite d'*Antoine* (*b*). Ce fut ce dernier crime qui les fit déposer. La Ville se trouva alors trois jours sans Consuls, c'est-à-dire, le 3 le 4 & le 5 de *Septembre* (*c*); mais le 6 *Domitius Afer*, & un autre, dont le nom n'a point été transmis jusqu'à nous, furent élevés à cette dignité. *Caius* défendit ensuite de solemniser à l'avenir les victoires remportées par *Auguste* en *Sicile* & à *Actium*, disant, qu'elles avoient été funestes au Peuple *Romain*, quoiqu'il publiât en même tems, que sa mère *Agrippine* n'étoit point fille d'*Agrippa*, mais d'*Auguste*, qui l'avoit eue de sa propre fille *Julie*. C'est ainsi qu'il aima mieux deshonorer la mémoire de son grand-père, & devoir son origine à un abominable inceste, que d'être petit-fils d'*Agrippa*, dont la famille ne lui paroissoit pas assez illustre † (*d*). *Dion Cassius* observe en cet endroit, que *Caius*, jaloux du pouvoir & du courage de *L. Piso*, Proconsul d'*Afrique*, & probablement fils de ce *Pison*, qui empoisonna *Germanicus*, le dépouilla, lui & ses Suc-

*Il défend de célébrer à l'avenir les victoires d'*Auguste.

(*a*) Dio, ibid. p. 655.
(*b*) Dio. ibid.
(*c*) Suet. ibid. c. 26.
(*d*) Suet. c. 23.

* *Caius* méprisoit l'éloquence de *Sénéque*, quoique fort admirée alors, apellant ses écrits *des grains de sable qui ne tiennent point ensemble*. Ce Prince possédoit lui-même le talent de la parole & s'énonçoit avec facilité sur-tout quand il plaidoit contre quelqu'un. Sa voix étoit si sonore, & sa prononciation si distincte qu'on l'entendoit à une grande distance. Il aimoit beaucoup à faire des réponses par écrit aux Orateurs, qui avoient été applaudis. Il Il lui arriva très souvent de plaider dans le Sénat pour ou contre des personnes de distinction, qui étoient accusées, ne se laissant pas gouverner en ces sortes d'occasions par la haine ou par l'amitié, mais par le sujet. Car il ne demandoit pas mieux que d'accuser un Ami, ou de défendre un Ennemi, pourvu qu'il eût occasion de briller. Toutes les fois qu'il devoit haranguer il invitoit, par une proclamation publique, tous les Chevaliers à le venir entendre; & ces derniers ne manquoient jamais de lui donner des louanges, qu'il méritoit ordinairement, sur-tout quand il faisoit l'Accusateur (1).

† Il parloit ordinairement avec mépris, non seulement d'*Agrippa*, mais de sa Grand mère *Livia Augusta*, l'apellant *Ulyssem Stolatum*, c'est-à-dire, *Ulysse en Cotillon*. Dans une Lettre au Sénat, il affirma qu'*Aufidius Lingo*, Grand-père maternel de *Livie*, n'avoit été qu'un simple Décurion, quoiqu'il parût par les Régitres publics, qu'il avoit rempli des postes très considérables à *Rome* (2).

(1) Suet. c. 53.
(2) Suet. c. 23.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Successeurs, du commandement de la Légion, qui avoit ses quartiers dans cette Province, & des *Numides* auxiliaires, & confera ce commandement à un Lieutenant Général. Ces Lieutenans devinrent peu à peu bien plus puissans que les Proconsuls, & furent appellés dans les siècles suivans *Comtes d'*Afrique (*a*). Ce changement avoit été introduit, suivant *Tatite* (*b*), un ou deux ans auparavant, dans le tems que *M. Silanus* étoit Proconsul d'*Afrique*. Il feroit assez difficile de savoir qui de ces deux Auteurs a raison; mais, par bonheur, la chose est peu importante.

*Origine des Comtes d'*Afrique.

Il se prépare à faire une Expedition en Allemagne.

Vers la fin de cette année, *Caius* entreprit une expédition dans les *Gaules*, sous prétexte de s'aller opposer aux incursions des *Allemans*, qui n'en faisoient pas; mais son vrai motif étoit de s'enrichir des dépouilles des *Gaulois*, & ensuite de celles des *Espagnols*. Il n'avoit pas dit un mot de ce projet, quand allant un jour à *Mevanie*, endroit situé dans le voisinge de *Rome*, pour voir la rivière & la forêt de *Clitumne*, quelqu'un lui conseilla de rendre complet le nombre des *Bataves* qui servoient dans ses Gardes. Aussitôt il lui prend envie de faire la guerre aux *Allemans*, & sans autre délibération, ordonne d'assembler un grand nombre de Légions, & d'auxiliaires, avec tout ce qui étoit nécessaire pour leur entretien. Ses ordres ayant été exécutés avec une vîtesse surprenante, il se mit d'abord en marche, avançant quelquefois avec tant de diligence, que les Cohortes Prétoriennes étoient obligées de charger leurs drapeaux sur leurs chevaux de somme; & d'autrefois si lentement, qu'on auroit dit, qu'il se promenoit pour son plaisir. Il fit la plus grande partie du chemin en littiere, que huit hommes portoient sur leurs épaules; & en conséquence des ordres qu'il avoit donnés d'avance à cet égard, toute sa route se trouva applanie, & bien arrosée pour qu'il ne fût pas incommodé de la poussiere. Il fut accompagné dans cette expédition par *Hérode* Roi de *Batanée*, & par *Antiochus* Roi de *Comagene*, & suivi d'un nombre infini de Gladiateurs, de Comédiens, de Boufons, de Prostituées (*c*) &c. Quand il arriva à l'endroit, où étoient campées les Légions, qui gardoient les bords du *Rhin*, il fit la revue de ses forces, qui montoient à 200000, ou 250000 hommes. Pour acquerir la réputation d'être un observateur rigoureux de la discipline militaire, il renvoya avec mépris plusieurs vieux Officiers, qui avoient fini leur tems, sous prétexte qu'ils n'étoient plus en état de supporter les travaux de la guerre, mais réellement afin de se décharger de l'obligation de leur payer les recompenses dues aux Vétérans (*d*).

Sa marche.

Il passa le *Rhin*; mais après avoir avancé quelques milles dans le Pays, il s'en retourna, sans avoir tué, ni même vû un seul Ennemi, quoiqu'à en juger par ses préparatifs, on eût cru, qu'il ne se proposoit pas moins que de conquerir toute l'*Allemagne*. *Tacite* dit, qu'un certain *Brinio* ou *Brenno*, Prince des *Caninefates*, se moqua hautement de cette extravagante expédition de *Caius* (*e*). Et véritablement il n'eut pas tort. Car dans le

(*a*) Dio, ibid. p. 656.
(*b*) Tacit. Hist. L. IV. c. 48.
(*c*) Dio, p. 656. Suet. c. 43.
(*d*) Suet. c. 44. Dio, p. 657, 658.
(*e*) Hist. L. IV. c. 15.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

le tems que ce Héros, qui devoit exterminer les barbares, passoit dans son char par une allée étroite, & que ses Troupes rompoient leurs rangs pour le laisser passer, quelqu'un s'étant avisé de dire, *Quel malheur pour nous si l'Ennemi nous attaquoit à présent*. Il fut si effrayé à l'ouie de ces mots, qu'il sortit en hâte de son char, monta à Cheval, & regagna le pont, dans le dessein de repasser le fleuve; mais ayant trouvé le pont plein de monde & de bagage, il se fit transporter de mains en mains par dessus toutes les têtes, s'imaginant ne pouvoir pas se dérober assez vîte à la poursuite de l'Ennemi (*a*). Quand il fut revenu de sa frayeur, & bien assuré qu'il n'y avoit rien à craindre, il ordonna à quelques Soldats *Allemans* de ses Gardes de passer le *Rhin*, & après s'être cachés quelque tems dans une forêt voisine, de sortir de l'endroit où ils se seroient mis en embuscade, en faisant bien du bruit; le tout, afin que l'allarme, que ce bruit causeroit, pût donner occasion qu'on lui annonçât l'approche de l'Ennemi. Cette ridicule comédie ayant été ainsi jouée, notre Héros, qui se trouvoit à Table quand on vint lui apporter la nouvelle du péril qui menaçoit l'armée *Romaine*, alla en hâte se mettre à la tête d'une partie de la Cavalerie Prétorienne, passa le fleuve, & s'avança jusque dans la forêt, où il employa le reste du jour à abbattre des arbres pour s'ériger des Trophées. A son retour, il traita de poltrons ceux qui ne l'avoient point suivi, mais donna aux compagnons de sa victoire une nouvelle espèce de couronnes, qu'il appella *Coronas exploratorias*. Cette expédition, quoique très glorieuse, ne contentant pas encore son ardeur martiale, il résolut de signaler sa valeur par un exploit plus difficile encore. Dans cette vue il fit emmener secretement quelques enfans, qu'il gardoit comme ôtages, avec ordre qu'on vînt ensuite lui annoncer qu'ils s'étoient sauvés. A la reception de cette nouvelle il monte à Cheval, poursuit les prétendus fugitifs avec un détachement de Cavalerie, & les ramene chargés de chaînes. Après ce valeureux exploit, il écrivit une Lettre aux *Pères Conscrits*, pour se plaindre d'eux & du Peuple, qui se livroient aux plaisirs, pendant que *César* s'exposoit aux plus grands dangers pour leur sureté. Un autre exploit glorieux de sa façon, fut d'avoir reçu sous sa protection *Adminius*, qui ayant été exilé par son Père *Cinobelinus*, un des Rois de *Bretagne*, vint chercher un azile dans son Camp. *Caius* le reçut; & cette action lui parut si mémorable, qu'il écrivit sur le champ au Sénat des Lettres, qui n'auroient pas été plus orgueilleuses, quand même il auroit eu l'avantage de subjuger toute l'Ile. Le courier, porteur de ces Lettres, eut ordre d'aller directement au Palais en traversant la grande place, & de ne les remettre qu'aux Consuls, en présence du Sénat assemblé dans le Temple de *Mars*. Dans ce même tems il se fit proclamer sept fois Empeureur par ses Troupes victorieuses sur les bords du *Rhin* (*b*).

Sa frayeur.

Ses Exploits.

Ses orgueilleuses Lettres au Sénat.

Ses extortions & cruautés dans les Gaules.

Les *Gaulois* se seroient regardés comme très heureux, s'il ne leur avoit point fait plus de mal qu'à l'Ennemi. Mais son avarice, égale à sa prodigalité, lui fit pratiquer des extortions inouies à l'égard de ce malheureux Peuple. Peu content des présens considérables, qu'il extorqua des Villes &

(*a*) Suet. Ibid. c. 44. & 51.

(*b*) Idem c. 4—46, Dio, p. 657.

& des particuliers, il fit accuser de trahison les plus riches habitans de la Province, pour confisquer leurs biens, qu'il vendit en personne, obligeant tels ou tels d'en payer le prix qu'il jugeoit à propos d'y mettre. Ayant perdu un jour une somme prodigieuse aux dés, il se fit apporter les regîtres du dénombrement, & après avoir marqué sur une liste les noms de ceux qui possedoient le plus de bien dans la Province, il ordonna qu'on les mît à mort sur le champ, & s'empara de tous leurs effets (*a*).

La conspiration de Lépidus & de Getulicus.

Vers ce même tems on découvrit une conspiration contre *Caius*, réelle suivant les uns, mais imaginaire suivant d'autres *. On accusa *Lépidus* & *Gétulicus* d'en être les Auteurs. Ce dernier avoit commandé les Légions en *Allemagne* durant l'espace de dix ans, *Tibère*, comme nous l'avons vû dans l'Histoire du règne de ce Prince, n'ayant pas osé le rappeller. Mais il fut condamné à mort par *Caius*, dit *Dion* (*b*), pour aucun autre crime que parce qu'il étoit cheri du Soldat. Il subsiste encore actuellement quelques monumens des Sacrifices qui furent offerts le 27 d'*Octobre*, en forme d'actions de graces aux Dieux, pour l'heureuse découverte, dit l'Inscription, des mauvais desseins de *Cn. Lentulus Gétulicus* (*c*). Sa charge fut conferée à *Sulpicius Galba*, dans la suite Empereur, qui, dès le lendemain de son arrivée au Camp donna des preuves signalées de son zèle pour la Discipline militaire; mais c'est de quoi nous aurons occasion de parler dans l'Histoire de son règne. *M. Æmilius Lépidus*, qu'on croit avoir été fils de *Julie*, petite-fille d'*Auguste*, & sœur d'*Agrippine* Mère de *Caius* (*d*), fut traité aussi comme coupable de Haute-Trahison, un Tribun, nommé *Décimus*, ayant eu la commission de lui couper la tête (*e*) †. Vers ce même tems *Caius* condamna ses deux Sœurs, *Agrippine* & *Liville* ou *Julie*, comme coupables d'adultere avec *Lépidus*, & complices de ses desseins; & les relegua dans l'Ile de *Pontie*, ajoutant avec menace, *Qu'il avoit des épées aussi bien que des Iles* (*f*). Il écrivit ensuite une Lettre au Sénat, pour informer cette compagnie du risque qu'il avoit couru, se plaigant amerement de ses sœurs, qu'il n'eut pas honte de charger des crimes les plus odieux. Il envoya trois dagues à *Rome* pour y être consacrées à *Mars le Vengeur*, avec une inscription, qui marquoit, qu'elles avoient été destinées à l'assassiner; & il obligea

Agrippine & Liville *releguées par* Caius.

(*a*) Dio, ibid. p. 657.
(*b*) Idem ibid.
(*c*) Grut. p. 117.
(*d*) Tacit. Annal. L. IV. c. 30.
(*e*) Dio, p. 648. Senec. Ep. 4.
(*f*) Suet. c. 29. Dio, p. 657.

* *Dion Cassius* traite cette conjuration d'imaginaire (1); mais *Suétone* en soutient la réalité (2). *Lipse* prétend que ce fut le même complot, que *Tacite* dit avoir été découvert à *Caius* par *Anicius Cerialis* (3).

† *M. Lépidus* étoit fort aimé de *Caius*, & même trop, si *Dion* ne le confond pas avec *M. Lepidus Mnester*, le boufon, avec qui *Caius* entretenoit un commerce scandaleux (4). *Æmilius* avoit été élevé par l'Empereur aux prémières charges avant l'âge prescrit par les Loix. Quelques Historiens assurent même, que *Caius* avoit promis de le nommer son Successeur. Tant de marques d'affection de la part du Prince n'empêchérent point *Lépidus* de débaucher ses deux sœurs *Agrippine* & *Liville*, espérant apparemment de faciliter son avénement à l'Empire par cette familiarité avec les sœurs de l'Empereur.

(1) Dio, ibid. p. 657.
(2) Suet. in Claud. c. 9.
(3) Tacit. Annal. L. XXVI. c. 17.
(4) Suet. c. 36.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

obligea *Agrippine*, qui se trouvoit alors dans les *Gaules*, de transporter avec elle à *Rome* l'urne où étoient les os de *Lépidus*. Il vendit tous les meubles, joyaux, Esclaves, & même jusqu'aux Affranchis de ses sœurs, après leur condamnation. Comme il s'étoit déjà dégradé en présidant à la vente, il fixa aussi le prix des choses qui devoient se vendre, & obligea les *Gaulois* à les achetter. Cette espèce de trafic rendant beaucoup, il donna ordre qu'on lui envoyât tous les meubles du Palais Impérial, les robes de *Marc-Antoine*, d'*Auguste*, de sa mère *Agrippine*, & de quelques autres personnes de la famille Impériale. Il y eut tant de chariots & de bêtes de somme employées à transporter le tout d'*Italie* dans les *Gaules*, que faute de chevaux pour faire aller les moulins, suivant la coûtume de ces tems-là, *Rome* pensa manquer de pain (*a*). Mais nonobstant les sommes immenses qu'il amassa par de si indignes moyens, *Caius* avoit toujours besoin d'argent, étant aussi prodigue dans ses dépenses *, qu'injuste dans ses extortions.

Moyens dont il se sert pour lever de l'argent dans les Gaules.

Quand la mort de *Lépidus* & de *Getulicus* furent sues à *Rome*, *Flavius Vespasianus*, qui étoit alors Préteur, & qui devint Empereur dans la suite, voulant se concilier l'amitié de *Caius*, proposa de faire jetter les Corps des Conspirateurs dans le *Tibre*, & de les priver par conséquent de l'honneur de

(*a*) Suet. ibid. c. 29.

* En fait de luxe, dit *Suétone* (1), & d'extravagance, il surpassa tous ses contemporains. Il prenoit des bains d'huiles mêlées de parfums de grand prix. Dans ses repas il faisoit quelquefois dissoudre des perles magnifiques dans du vinaigre pour se donner un air de magnificence. D'autresfois il faisoit mettre sur sa table des plats d'or vuides, qu'il distribuoit ensuite aux conviés, disant, qu'à la table de *César* les mêts devoient être d'or. Il se divertit plusieurs jours de suite à jetter au Peuple du haut d'une tour des sommes considérables. Il fit bâtir des Galères de Cèdre, dont les proues d'Ivoire étoient ornées de pierres précieuses, les voiles d'étoffes de Soye, les Cabines spacieuses, & garnies de vignes & d'arbres fruitiers, à l'ombre desquels il dînoit souvent, en cotoyant les bords de la *Campanie*. Dans tous les Edifices qu'il faisoit construire, il ne consultoit que son goût, & ne considéroit comme digne de lui que ce qui paroissoit impossible. Il éleva des Colomnes & des tours en mer, applanit des Montagnes, combla des Vallées &c. (2): *Josèphe* observe, que la seule chose qu'il entreprit, digne d'un Prince, c'est-à-dire, utile au Public, fut un Port, qu'il commença dans le voisinage de *Rhège* pour la sureté des Vaisseaux qui transportoient du blé d'*Alexandrie* à *Rome*; mais il laissa l'ouvrage imparfait (3). *Suétone* (4) fait l'énumeration de divers ouvrages qu'il entreprit, tous inutiles au Public, excepté un magnifique Aqueduc, auquel *Claude* fit mettre la dernière main 14 ans après. *Frontin* parle d'un autre Aqueduc de *Caius*. Ce même Prince fit venir d'*Egypte* un Obélisque, que *Suétone* apelle le grand Obélisque (5), & le plaça dans le Cirque sur le Mont *Vatican*. Le Vaisseau, qui servit à ce transport, étoit le plus grand qui eût encore paru en mer jusqu'au tems de *Pline*, qui assure, qu'il ne falloit pas moins de quatre hommes pour embrasser le mât (6). Il forma le dessein de rebâtir le Palais de *Polycrate* à *Samos*, de finir le Temple d'*Apollon* à *Milet*, & de fonder une nouvelle Ville au haut des *Alpes*; mais son projet favori étoit de percer l'Isthme de *Corinthe*, & de joindre par ce moyen les deux mers: projet qui ne lui réussit pas mieux qu'à ceux qui en tentèrent l'exécution après lui (7). *Séneque* fait mention d'une immense somme qu'il dépensa en un repas (8): & *Pline* parle d'un festin superbe, qu'il donna à quinze conviés dans le creux d'un Platane, creusé en forme d'apartement (9).

(1) Suet. ibid. c. 37.
(2) Idem c. 29.
(3) Joseph. Antiq. L. XIX. c. 2.
(4) Suet. c. 21.
(5) Suet. in Claud. c. 20.
(6) Plin. L. XXVI. c. 40.
(7) Plin. L. IV. c. 4. Suet. c. 21.
(8) Senec. ad Hely. c. 9.
(9) Plin. L. XII. c. 1.

de la sepulture. Le Sénat n'avoit garde de laisser échapper une occasion si favorable de combler le Prince de nouveaux honneurs. On lui décerna donc une Ovation, & son Oncle *Claude* lui fut député, avec plusieurs des Principaux de *Rome*, pour le féliciter d'avoir découvert une conspiration si dangereuse, & d'en avoir puni les Auteurs. Mais *Caius*, peu content d'une simple Ovation, & du petit nombre des députés, fit ordonner à quelques-uns d'eux, avant même qu'ils missent le pié dans les *Gaules*, de s'en retourner sur leurs pas, & reçut les autres très-froidement. Il fut surtout choqué de l'envoi de son Oncle, comme s'il avoit eu besoin d'un Gouverneur. Cependant il ne le renvoya pas, mais le traita avec le dernier mépris (*a*). *Suétone* même assure, qu'au moment de son arrivée il le fit jetter dans une riviere (*b*). Le Sénat, instruit de sa colère, lui décerna de plus grands honneurs, & lui envoya une plus nombreuse députation. Celle-ci fut très bien reçue, l'Empereur ayant même été au-devant des Députés (*c*). Dans ce même tems on continuoit à *Rome* à faire le procès aux Amis des sœurs de *Caius*, & de ceux qui avoient été exécutés comme complices de la dernière conspiration. Plusieurs, tant Ediles que Préteurs, furent obligés d'abdiquer leurs charges, & de comparoître devant le Sénat en habit de criminels. Entre autres *Sophronius Tigellinus*, dont nous aurons plus d'une occasion de parler sous le regne de *Néron*, fut banni pour avoir vêcu trop familièrement avec *Agrippine*. C'est ainsi que le Sénat se prêtoit aux inclinations cruelles d'un Prince naturellement mauvais, & qui, à ce que tout le monde croyoit, prêtoit l'oreille aux conseils pernicieux des Rois *Agrippa* & *Antiochus*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Le Sénat lui décerne de nouveaux honneurs.

Caius, après la condamnation de ses sœurs, répudia sa femme *Lollia Paulina* pour épouser *Milonia Cæsonia*, qui n'étoit ni jeune ni belle, & qui avoit déjà eu trois enfans d'un autre mari, qui étoit encore en vie. Elle ne laissoit pas d'avoir le talent de gagner l'amitié de ceux avec qui elle conversoit. Aussi *Caius* l'aima-t-il entièrement, & plus qu'il ne fit jamais aucune autre femme * (*d*). Il l'épousa, suivant *Suétone*, le même jour qu'elle accoucha d'une fille (*e*). Mais *Dion* dit, qu'il l'épousa environ un mois avant ses couches (*f*). Il donna à l'enfant le nom de *Julia Drusilla*, la porta aux Temples de toutes les Déesses qu'il y avoit dans *Rome*, & la mit entre les bras de *Minerve*, comme s'il prétendoit en confier l'éducation

Il épouse Césonie.

(*a*) Dio, ibid. p. 658.
(*b*) Suet. in Claud. c. 9.
(*c*) Dio, ibid.
(*d*) Dio, p. 658. Suet. c. 25.
(*e*) Suet. ibid.
(*f*) Dio, ibid.

* *Césonie* étoit fille de *Vestilie*, qui, s'il en faut croire *Pline* (1), accoucha de deux enfans à sept Mois de grossesse, d'un autre enfant à onze Mois, & de *Césonie* à huit Mois. Tous ces enfans restérent en vie, & se portérent très bien. *Suétone* affirme, que *Césonie* gagna & conserva l'affection de *Caius* par sa monstrueuse lubricité (2). Après la mort de son prémier mari, on la soupçonna d'avoir donné à *Caius* un Philtre, qui avoit été la cause de ce dérangement de raison, dont les suites furent si funestes. Que ce soupçon ait été fondé ou non, les Conspirateurs en prirent prétexte pour la tuer, elle & sa fille, après le meurtre de *Caius* (3). Cet Empereur, à ce que dit *Suétone*, la montra souvent à ses Soldats habillée comme eux, & à ses Amis, toute nue (4).

(1) L. VII. c. 5.
(2) C. 25.
(3) Joseph. ibid. c. 2. Juven. Satyr. 6. v. 615.
(4) C. 25.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

Sa baſſeſſe d'Ame.

tion à cette puiſſante Déeſſe (*a*). Il la poſa auſſi aux pieds de *Jupiter Capitolin*, diſant, qu'elle appartenoit en commun à lui & à *Jupiter*, & prenant tous les hommes pour juges de cette queſtion, de quel de ces deux pères elle tiroit une plus illuſtre origine (*b*). Mais rien ne prouvoit mieux qu'elle étoit fille de *Caius* (ſa mère ſans cela n'étant pas fort renommée pour ſa chaſteté) que ſon naturel féroce, dont elle donna bientôt des marques en égratignant le viſage aux petits enfans qui jouoient avec elle (*c*). A ſa naiſſance *Caius*, comme nous l'avons indiqué ci-deſſus, ſe plaignit de ſa pauvreté, & obligea le Peuple à lui fournir pour l'éducation & pour la dot de ſa fille de prodigieuſes ſommes, qu'il convertit toutes à ſon propre uſage. Il déclara pareillement par un Edit, que le prémier de *Janvier* il recevroit ſes Etrennes, ce qu'il fit, ſe tenant dans le Veſtibule de ſon Palais, pendant que le Peuple & la Nobleſſe verſoient à pleines mains leurs dons devant lui (*d*). *Auguſte* avoit pratiqué autrefois quelque choſe de pareil, conformément à la coûtume des *Romains*, mais nullement par un principe d'avarice comme *Caius*, dont la paſſion pour les richeſſes étoit telle, qu'il aimoit à marcher pieds nuds, & même à ſe rouler ſur des monceaux d'or (*e*).

Galba défait les Allemans.

Cette année les *Allemans*, qui probablement avoient raſſemblé leurs forces pour faire tête à *Caius*, firent une incurſion dans les *Gaules*, mais furent repouſſés par *Galba* avec tant de promtitude & de vigueur, que l'Empereur, quoique baſſement jaloux de tout mérite, ne put s'empêcher de louer & de recompenſer *Galba* & ſes Troupes. Pour ce qui eſt de la gloire de cet exploit, *Caius*, qui ſe trouvoit alors dans les *Gaules*, ſe l'attribua à lui ſeul. Dans la Lettre, qu'il écrivit à cette occaſion au Sénat, & qu'il envoya enveloppée d'une branche de laurier, Symbole de la victoire, il ſe vantoit d'avoir, par une défaite totale, mis les ennemis hors d'état de troubler à l'avenir la tranquillité des *Gaules* (*f*). *Veſpaſien*, en ce tems-là Préteur, demanda la permiſſion de donner au Peuple des Jeux extraordinaires pour célébrer une victoire ſi ſignalée (*g*) *.

Cette même année *Hérode Antipas* fut dépouillé par *Caius* de la Tetrarchie de *Galilée*, & relegué à *Lyon*, à ce que *Joſéphe* dit dans un endroit (*h*), ou envoyé en *Eſpagne*, à ce qu'il aſſure dans un autre (*i*). Il ſe pourroit auſſi que *Caius*, qui vint cette année dans les *Gaules* avec *Agrippa*, ordonna à *Hérode* de ſe rendre de *Lyon* en *Eſpagne*, où il mourut. Il avoit poſſédé ſa Tetrarchie pendant 48 ans, & avoit bâti pendant cet intervalle, dans le plus bel endroit de la *Galilée*, une Ville, qu'il nomma *Tiberiade*,

(*a*) Dio, in Excerpt. Vales. p. 673. Suet. ibid.
(*b*) Joſeph. Antiq. L. XIX. c. 1.
(*c*) Suet. ibid.
(*d*) Idem ibid.
(*e*) Idem c. 42.
(*f*) Perſius Satyr. 6.
(*g*) Suet. in Veſp. c. 2.
(*h*) Antiq. L. XVIII. c. 9.
(*i*) Idem de Bello Jud. L. II. c. 16.

* Ce fut peut-être à cette occaſion qu'arriva ce que nous liſons dans *Suétone*, ſavoir, que *Caius*, immédiatement après avoir reçu la nouvelle que les *Allemans* étoient en marche, fit prendre tous les Vaiſſeaux, dont on pût s'emparer, dans le deſſein de paſſer dans l'Orient, où il pourroit regner ſur pluſieurs Provinces, quoique *Rome* & toute l'*Italie* fuſſent entre les mains de l'Ennemi (1).

(1) Suet. ibid. c. 51.

Deput. l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

de d'après *Tibère*. Nous avons parlé de ses actions & de la cause de sa disgrace dans notre Histoire des *Juifs*.

L'année suivante *Caius* fut Consul sans Collegue durant les douze prémiers jours, non à dessein, mais parce qu'il ignoroit la mort de celui qui lui avoit été associé comme Collegue, & qui mourut peu de jours avant le tems qu'il devoit commencer les fonctions de sa charge (*a*). *Caius* commença son troisième Consulat à *Lyon*; & ce fut probablement à cette occasion qu'il donna les magnifiques Jeux décrits par *Dion Cassius* & par *Suetone*. Il ordonna aussi dans ce même tems un combat solemnel d'éloquence, tant en *Grec* qu'en *Latin*, obligeant ceux, qui étoient vaincus, à recompenser leurs vainqueurs. Ceux, qui firent tout-à-fait mal, furent condamnés à effacer avec une éponge, & même avec leur langue, ce qu'ils avoient écrit, à moins qu'ils n'aimassent mieux être fouettés comme de mauvais écoliers, ou être jettés dans le *Rhône* (*b*). C'est ce qui a fait dire à un ancien Poëte de quelqu'un, qui avoit peur, qu'il trembloit comme un Orateur prêt à déclamer à *Lyon* devant l'autel d'*Auguste* (*c*). En parcourant le regne de ce Prince, nous avons parlé de son autel à *Lyon*, & des Jeux qu'on célébroit annuellement dans cette Ville à son honneur.

Jeux donnés par Caius à Lyon.

Caius ne garda les Faisceaux Consulaires que 12 jours; & quand la nouvelle, qu'il avoit abdiqué sa charge, fut portée à *Rome*, on le remplaça par deux nouveaux Consuls, probablement *Publicola* & *Nerva* *. En vertu du prémier décret qu'ils firent, il fut statué, qu'à l'avenir l'anniversaire de la mort de *Tibère* & de *Drusille* feroit célébré de la même manière que celui de la mort d'*Auguste*. *Caius* avoit exigé cette distinction dans une Lettre aux nouveaux Consuls (*d*). Ce Prince debuta cette année par le meurtre de *Ptolemée* Roi de *Mauritanie*, & cousin Germain de son père *Germanicus* †. Il l'avoit invité à venir à sa cour, & l'avoit reçu avec de grandes démonstrations d'amitié; mais remarquant un jour à un spectacle, que l'éclat de sa pourpre attiroit sur lui les yeux de tous les Spectateurs, il le fit arrêter sur le champ, vraisemblablement par jalousie, l'envoya en exil, & le fit assassiner en chemin (*e*). *Dion Cassius* prétend, qu'il ne fut tué que parce qu'il possedoit des biens immenses (*f*). Quoiqu'il en soit, les *Mauritaniens* n'eurent pas

Méurtre de Ptolémée Roi de Mauritanie.

(*a*) Dio, ibid. p. 653. Suet. c. 17.
(*b*) Suet. c. 20.
(*c*) Juven. Satyr. 1.
(*d*) Dio, p. 659.
(*e*) Suet. c. 35.
(*f*) Dio, p. 659.

* *Onuphrius* prétend que c'étoient-là les deux Consuls de cette année, à cause que *S. Prosper* affirme qu'ils avoient été Consuls l'année précédente, durant laquelle, suivant le sentiment général de tous les Chronologistes, les Faisceaux Consulaires furent entre les mains de *Caius César*, & de *L. Apronius Cæsianus*. Le même Auteur assure, que *Sex. Nonius Celer* & *Junius Quinctilianus*, que *Frontin* place (1) en qualité de Consuls entre l'année 38. & l'année 39. de l'Ere *Chrétienne*, remplirent cette Dignité depuis le 1. de *Juillet* jusqu'à la fin de cette année (2).

† Il étoit fils de *Cléopatre Sélène*, fille d'*Antoine* & de la fameuse *Cléopatre*, comme *Germanicus* étoit fils d'*Antonia*, fille du même *Antoine*. *Juba*, Père de *Ptolémée* fut prémièrement Roi de *Mauritanie*, en échange de laquelle *Auguste* lui donna une partie de la *Gétulie*, & les Pays possédés autrefois par *Boccus* (3).

(1) Front. in Aquæd. p. 119.
(2) Onuphr. in Fast. p. 298.
(3) Dio, L. LV. p. 567. Tacit. Annal. c. 5. & 23.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

pas plutôt reçu la nouvelle de sa mort qu'ils se révoltérent, à l'instigation d'*Edemon*, un des Affranchis du feu Roi, qui souhaitoit de venger le meurtre de son maître. Le Tyran fit pareillement arrêter *Mithridate* Roi d'*Arménie*, qu'il se contenta d'envoyer en exil. Nous aurons occasion de parler de ce Prince dans l'Histoire du regne suivant.

Mémorable Expédition de Caius contre la Bretagne.

Caius, avant que de quitter les *Gaules*, déclara, qu'il avoit dessein d'envahir la *Bretagne*, & ordonna pour cet effet que ses Troupes se rendissent de toutes parts sur les côtes des *Gaules* vis-à-vis de cette Ile. Dès qu'il se fut rendu sur les lieux, il rassembla son monde sur le rivage, s'embarqua dans une superbe Galère, & s'étant tant soit peu éloigné de la côte, s'en retourna brusquement. Il donna ordre ensuite, qu'on disposât les machines de guerre de la manière qu'il falloit pour l'attaque, que le son de toutes les trompettes se fit entendre, & qu'on donnât le signal de la bataille. Les Officiers ni les Soldats ne comprenoient rien à son dessein, quand à la fin il leur commanda de ramasser les coquilles, dont le rivage étoit parsemé, & d'en remplir leurs poches & leurs casques, disant, *Voilà les dépouilles de l'Ocean, dues au Palais, dues au Capitole.* Pour recompenser ses Soldats de leur Victoire, il leur fit distribuer quelque argent pour se divertir; & afin d'immortaliser le souvenir d'un exploit si glorieux, il fit bâtir une haute tour, sur le modèle du Phare d'*Alexandrie*, & pour le même usage (*a*). Un Auteur moderne (*b*) prétend que la tour bâtie en cette occasion est la même que celle qui se trouve à l'entrée du port de *Boulogne*, & que les habitans du Païs appellent *la tour d'ordre*.

Sa Folie mêlée d'ambition.

Caius, craignant que le Triomphe, qu'il venoit de mériter, ne fût pas assez magnifique, écrivit à quelques-uns de ses Officiers à *Rome* de lui préparer un Triomphe qui surpassât en magnificence tout ce qu'on avoit jamais vû en ce genre. Avant que de quitter les *Gaules*, il choisit les hommes de la plus haute stature qu'il y eût dans la Province, sans distinction de rang ni de naissance, pour orner son entrée Triomphante, leur donnant des noms *Allemans*, & les obligeant à apprendre la langue de ce Peuple, qu'il venoit de vaincre, à se laisser croître les cheveux, & à les teindre en blond, afin de ressembler à des *Allemans*. Il commanda aussi que les Galères, avec lesquelles lui & ses principaux Officiers avoient mis en mer, fussent menées à *Rome*. La plupart y furent transportées par terre (*c*).

Son cruel dessein.

Avant que de quitter les *Gaules*, il lui prit envie de faire passer au fil de l'épée les Légions qui s'étoient mutinées après la mort d'*Auguste*, & qui avoient assiegé en quelque sorte son Père *Germanicus*, & lui-même encore en bas âge. Ses Officiers eurent toutes les peines du monde à le détourner de l'exécution d'un si imprudent dessein, & à faire ensorte qu'il se contentât de decimer des coupables, dont le crime avoit déjà été pardonné depuis plusieurs années. Les Légions, dont il s'agit, s'étant rassemblées sans armes par ses ordres, il les fit entourer de tous côtés par de la Cavalerie. Il n'en fallut pas davantage pour leur faire soupçonner le dessein du Prince. Ainsi plusieurs Légionaires se sauvérent pour aller prendre leurs armes, bien résolus

(*a*) Suet. c. 46. Dio, p. 659. (*b*) Buch. de Belg. L. IV. c. 12. (*c*) Suet. c. 47.

résolus de vendre chérement leur vie, en cas qu'on leur en voulût; ce que le lâche *Caligula* n'eut pas plutôt remarqué, qu'il renvoya l'assemblée, & prit la fuite, se hâtant de gagner la Capitale, dans le dessein de se venger du Sénat. La cause de sa colère contre les *Pères Conscrits* étoit qu'ils ne lui avoient point décerné de Triomphe, quoiqu'il eût déclaré l'année d'auparavant, qu'ils n'avoient pas le moindre droit de lui décerner des honneurs, & qu'il les châtieroit avec la dernière sévérité, s'ils prenoient quelque liberté pareille (*a*). Ils se trouvérent cruellement embarrassés comment se conduire au sujet de sa prétendue conquête de la *Bretagne*. Le complimenter sur sa Victoire, c'étoit se moquer de lui; d'un autre côté, ils apprenoient de toutes parts que *Caius* parloit sérieusement de son exploit comme de quelque chose de beau. Nous ne trouvons nulle part à quel expédient ils eurent recours. *Suétone* dit seulement, qu'ils lui envoyérent une ambassade, composée de tous les membres les plus distingués de leur Corps, pour le supplier de hâter son retour. Les Députés le rencontrerent en chemin, pas remis encore de sa dernière frayeur, & l'invitérent de l'air du monde le plus soumis à se rendre au plutôt à *Rome*. *Je viendrai*, répondit *Caius*, *je viendrai*, *& je porterai ceci avec moi*. En prononçant ces derniers mots, il mit la main sur la garde de son épée. Il déclara ensuite par un Edit, qu'il fit afficher en divers endroits de la Capitale, qu'il reviendroit, mais que ce ne seroit que pour les Chevaliers & le Peuple; qu'à l'égard des Sénateurs, il ne seroit à l'avenir pour eux, ni Prince, ni Citoyen. Quand il ne se trouva plus qu'à une petite distance de *Rome*, il fit défendre aux Sénateurs de venir à sa rencontre. Cependant il ne voulut point faire son entrée dans la Ville en Triomphe, mais se contenta d'une Ovation, qu'il fixa au dernier d'*Août*, qui étoit son jour de naissance, quatre mois & quelques jours avant sa mort (*b*). Dès-lors il prit la résolution d'extirper le Sénat, & il auroit exécuté cet abominable dessein, s'il n'avoit point été prévenu par la mort. Durant les quatre mois qu'il resta encore en vie, il fit inhumainement massacrer divers Sénateurs, & un d'eux entre autres, parce qu'étant obligé d'assister à l'exécution de son fils, il avoit demandé la permission de fermer les yeux (*c*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Il part pour Rome.

Il menace le Sénat.

Il se répandit un bruit, vers la fin de sa vie, qu'il avoit formé le dessein d'exterminer la plus grande partie de l'Ordre des Sénateurs & de celui des Chevaliers & de transferer après cela le siège de son Empire à *Antium*, & de là à *Alexandrie*. Ce bruit fut confirmé après sa mort, par deux livres qu'on trouva dans son cabinet, dont l'un avoit pour titre *Gladius*, *l'épée*, l'autre *Pugio*, *le poignard*, & qui contenoient tous deux les noms de plusieurs personnages éminens, dont il avoit résolu de se défaire (*d*). Ces livres furent confiés à la garde de *Protogène*, un des Ministres de ses cruautés (*e*). On trouva outre cela une caisse remplie de divers poisons, qui ayant été jettés dans la mer par ordre de *Claude*, infectérent les eaux, & firent périr un nombre infini de poissons (*f*). Il ne laissa pas de se reconcilier

Divers traits de sa cruauté.

(*a*) Suet. c. 48.
(*b*) Idem c. 49.
(*c*) Idem c. 27. Dio, p. 660.
(*d*) Idem c. 49.
(*e*) Dio, ibid.
(*f*) Suet. ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

lier jusqu'à un certain point avec le Sénat à l'occasion suivante: *Protogène*, son grand favori, s'étant rendu un jour au Sénat, sous prétexte d'avoir quelque ordre du Prince à communiquer, & tous les Sénateurs s'attroupant autour de lui pour lui faire leur cour, il fixa les yeux sur *Scribonius Proculus*, & d'un ton irrité, *Comment*, lui dit-il, *osez-vous paraître devant moi, vous qui êtes un ennemi de* César? A ces mots, tous les Sénateurs se jettent sur le coupable, le percent de mille coups, & le font jetter ensuite à la Populace, qui le déchira en pièces; *Caius* regardant ce spectacle avec un plaisir indicible (*a*). *Suétone* dit, que ce digne Sénateur fut ainsi massacré, uniquement pour contenter une fantaisie, qui avoit pris à *Caius*, de voir un Sénateur mis en pièces; & comme l'idée de *Proculus* s'offrit la première, ce fut sur lui que le choix tomba. Sa cruauté ne fut même assouvie, qu'après qu'on lui eut apporté les membres & les entrailles de l'innocente victime. Charmé de ce spectacle, aussi bien que de la promtitude avec laquelle le Sénat l'avoit vengé de son prétendu Ennemi, il déclara par un Edit, qu'il étoit reconcilié avec ce Corps (*b*), & le Sénat, à son tour, pour reconnoitre une si grande faveur, l'honora du titre de *Héros*, & quelquefois de celui de *Dieu:* flatterie scandaleuse, qui le rendit si fou d'honneurs divins, qu'il condamna au travail des mines des personnes de la première distinction qui avoient négligé d'invoquer son celeste génie. Il y en eut même qui pour de prétendues offenses commises contre sa divinité, furent déchirés de coups, & puis sciés en deux *.

Légèreté & inconstance de Caius.

Dion Cassius, après un long détail d'actes de cruauté, d'arrogance, d'avarice, d'impudicité, &c. observe en cet endroit, que c'étoit quelque chose de prodigieux que la legereté & l'inconstance de son caractère: „ Quelquefois, dit-il, ce Prince aimoit à voir son Palais rempli de monde, & peu de tems après, il ne vouloit pas même voir ses plus intimes „ Amis: il étoit mécontent, quand on lui demandoit quelque grace, & „ plus encore quand personne ne se présentoit pour en demander. Tantôt „ il expédioit une affaire sur le champ, & tantôt il renvoyoit de jour en „ jour à finir les affaires les plus pressantes: il dissipoit avec une prodigalité incroyable des sommes immenses, & amassoit de nouvelles sommes „ avec la plus sordide avarice: quelquefois il prenoit plaisir à entendre „ parler librement, & abhorroit la flatterie; mais tout-à-coup il changeoit „ de goût à l'un & à l'autre de ces égards: il pardonna souvent des cri-

„ mes

(*a*) Suet. c. 28. Dio, p. 660. (*b*) Suet. ibid.

* *Pline* rapporte, que la dernière fois qu'il quita *Rome*, en allant par mer d'*Astura* à *Antium*, sa Galère, qui étoit accompagnée de plusieurs Vaisseaux du même genre, s'arrêta tout-à-coup; & que tandis que les autres Galères continuoient leur chemin, la sienne resta immobile en dépit de tous les efforts de 400. rameurs. Plusieurs Matelots se jettérent à la nage pour tacher de trouver la cause d'un aussi étrange effet. Après y avoir bien regardé ils découvrirent un petit poisson, de la longueur d'un demi-pié, qui paroissoit être de l'espèce des poissons à coquille, attaché à la quille de la Galère Impériale. C'est le poisson que les *Grecs* apellent *echeneis* & les *Latins remora*. On l'apporta à *Caius*, qui, au-lieu de sentir sa folie de vouloir s'égaler aux Dieux en puissance, se mit dans un fureur inexprimable contre une si petite créature, qui avoit osé arrêter un Dieu aussi puissant que lui (1).

(1) Plin. L. XXXI. c. 1.

„ mes énormes, & condamna à mort des hommes, que personne n'accu-
„ soit. Quelques-uns de ses favoris furent comblés d'honneurs & de ri-
„ chesses; & d'autres traités avec le dernier mépris, sans qu'on aît ja-
„ mais pû déviner la cause de cette distinction (*a*)": en un mot, il étoit si changeant, & si peu d'accord avec lui-même, que ses plus intimes Amis ne savoient ce qu'il falloit faire ou dire pour lui plaire (*b*) *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Conspiration contre Caius.

L'année suivante *Caius* se chargea du Consulat pour la quatriéme fois, mais ne le garda que jusqu'au 7 de *Janvier*, qu'il resigna les Faisceaux à *Quintus Pomponius Secundus*. *Rome* avoit gémi alors depuis près de quatre ans, sous le joug d'un détestable tyran, qui reçut enfin sa juste recompense. *Cassius Cherea*, Tribun d'une Cohorte Prétorienne, qui s'étoit extrêmement distingué au commencement du regne de *Tibère*, dans le tems que les Légions d'*Allemagne* s'étoient revoltées, se mit à la tête de quelques conjurés. Aussi distingué par sa probité, que par sa valeur, *Cherea* fut le prémier qui conçut le dessein de purger la terre d'un monstre tel que *Caius*. Il avoit déjà pris la résolution de resigner sa charge, & de passer à l'écart le reste de ses jours, quand l'Empereur lui donna la commission de recueillir les taxes; car tout, quelque nom qu'il pût avoir, payoit des taxes, que l'Empereur ne faisoit point lever par des Péagers, mais par des Tribuns & des Centurions des Cohortes Prétoriennes. *Cherea*, qui étoit naturellement enclin à la pitié, remplit cette commission bien plus au contentement du Peuple que de *Caius*, dont il eut à cette occasion bien des insultes à essuyer. Quoique *Cherea* fût un homme de la plus haute valeur, il avoit dit *Senèque* (*c*), quelque chose d'efféminé dans le ton de la voix. *Caius*, étant en colère contre lui, fit sur ce sujet quelque mauvaise plaisanterie, & lui avoua, qu'il le regardoit comme plus propre à converser avec des femmes qu'à commander à des hommes. Quand c'étoit son tour de venir demander la parole, l'Empereur lui donnoit toujours quelque mot obscene, ou le nom de quelque fameuse prostituée; de sorte que les Soldats ne pouvoient s'empêcher de rire quand il leur portoit la parole, & se divertissoient quelquefois entre eux à déviner quel seroit le mot du Guet. Mais *Cherea*, qui n'étoit pas homme à boire de pareils affronts, se détermina à convaincre l'Empereur, que c'étoit à tort qu'il le soupçonnoit de manquer de courage. Il fit part de son dessein à quelques-uns de ses plus intimes Amis, n'attendant qu'une occasion favorable pour l'exécuter.

Cassius Cherea *se met à la tête de quelques conjurés.*

Dans ce même tems un Sénateur de grande distinction, nommé *Propedius*,

(*a*) Dio, ibid. p. 661. (*b*) Idem p. 641—644. (*c*) Senec. ad Ser. c. 18.

* Tout ceci s'accorde parfaitement avec le témoignage de *Philon*, qui connoissoit très bien l'humeur de *Caius*. On ne pouvoit compter en aucune manière, dit cet Ecrivain, sur la bienveillance & l'amitié qu'il témoignoit. Après avoir accordé une grace, il la révoquoit aussitôt; ses bienfaits étoient même souvent les Précurseurs des plus grands maux. Souvent il faisoit mettre en Liberté des prisonnniers, ordonnant un instant après qu'on les traînât de nouveau en prison, en leur faisant dire, qu'à présent ils n'avoient plus de grace à espérer. Il en exila plusieurs, qui s'attendoient à une mort cruelle, mais les fit exécuter ensuite dans le lieu de leur exil. Il réduisit quelques-uns de ses favoris à la dernière misère, pour qu'ils ne fussent pas tentés de se retirer. Ainsi ses faveurs devenoient à la fin funestes, & n'étoient pas moins redoutables que sa haine (1).

(1) Philo, Legat. p. 1039.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

dius, fut accuſé par un certain *Timidius* d'avoir proferé des diſcours injurieux contre *Caius*. Une fameuſe Comedienne, nommée *Quintilie*, devoit ſervir de témoin; mais quand il fut queſtion de rendre ſa dépoſition devant les Juges, elle déclara n'avoir rien entendu: ſur quoi *Timidius* ayant exigé qu'elle fût appliquée à la queſtion, *Caius* ordonna à *Cherea* d'aſſiſter à cette eſpèce d'examen. *Joſèphe* affirme, que le tyran aimoit à charger *Cherea* de ſemblables commiſſions, dans l'idée, que pour ne point témoigner de foibleſſe, il feroit donner la torture avec la dernière rigueur (*a*). Jamais ſituation ne fut plus embarraſſante que celle où *Cherea* ſe trouvoit. Car *Quintilie* étoit inſtruite de la conjuration; ainſi il avoit lieu de craindre que les tourmens ne lui arrachaſſent l'aveu de ce qu'elle ſavoit; d'un autre côté, s'il la faiſoit peu ſouffrir, il auroit été lui-même la victime de ſes ménagemens. Mais *Quintilie* le tira elle-même de peine; car rencontrant un des conjurés dans le tems qu'on la menoit à la torture; elle lui marcha ſur le pied, donnant à entendre par ce ſigne, qu'aucun tourment ne lui arracheroit ſon ſecret. Auſſi ſoutint-elle la queſtion avec une fermeté ſans égale, ſans qu'il lui échapât un ſeul mot contre *Propedius*, ou les autres conſpirateurs, quoiqu'elle eût été miſe en tel état, que *Caius* même, à qui on l'amena enſuite, touché de pitié, lui fit donner une ſomme d'argent, & renvoya *Propedius* abſous. Pour ce qui eſt de *Cherea*, la fermeté de *Quintilie*, & les tourmens qu'elle avoit ſoufferts, firent une telle impreſſion ſur lui, qu'il alla ſur le champ communiquer ſon deſſein à *Papinius* & à *Clemens*, le prémier Tribun, comme lui, d'une des Cohortes Prétoriennes, & l'autre Chef de tout le Corps, les animant à lui prêter la main pour délivrer *Rome* d'un ſanguinaire tyran qui ne les employoit plus comme Officiers de ſes Gardes, mais comme des Bourreaux. Ils approuvérent tous deux le projet; mais *Clemens* ayant demandé d'être diſpenſé d'avoir part à l'exécution, promit de les aſſiſter de ſes Conſeils; après quoi prenant congé d'eux, il les laiſſa dans la cruelle apprehenſion qu'il n'allât les déceler *. C'eſt ce qui obligea *Cherea* à avoir recours au plutôt à *Cornelius Sabinus*, auſſi Tribun d'une Cohorte Prétorienne, dont il connoiſſoit le courage, & l'amour pour la Liberté. *Sabinus* avoit déja roulé le même projet dans ſon eſprit, mais n'en avoit encore fait part à perſonne. Ainſi il épouſa volontiers le reſſentiment de *Cherea*, & alla ſonder avec lui *Annius Minucianus*, ou, comme d'autres l'appellent, *Vinicianus*, Sénateur d'un grand mérite, & mortellement haï de *Caius*, auquel il étoit ſuſpect à cauſe des

Fermeté de Quintilie.

Il gagne plusieurs personnes de diſtinction.

(*a*) Joſeph. Antiq. L. XIX. c. 1.

* *Clemens* paroit n'avoir eu aucune part à l'exécution de ce deſſein; puiſque *Mucien*, en donnant après ſa mort le commandement des Gardes Prétoriennes à ſon fils *Clemens Arretinus*, lui dit, que ſon Père avoit honorablement rempli la même charge ſous le règne de *Caius* (1). Et cependant *Dion Caſſius* met au nombre des Conſpirateurs, *Calinus*, un des Affranchis de *Caius*, & le Chef des Gardes Prétoriennes (2). *Suétone* affirme, que la conjuration s'exécuta de concert avec les principaux, tant des Affranchis de l'Empereur, que des Officiers de ſes Gardes, qui s'y prêtérent d'autant plus volontiers, qu'ils étoient ſuſpects au Prince depuis la conjuration de *Lépidus* (3). Pour ce qui eſt des Affranchis, *Joſèphe* dit, que *Calixte*, le plus riche de tous, favoriſa la conſpiration, dans la crainte que *Caius* ne le fit mourir pour avoir ſon bien (4).

(1) Tacit. Hiſt. L. IV. c. 68.
(2) Dio, L. LIX. p. 662.
(3) Suet. c. 56.
(4) Joſeph. ibid.

des liaisons d'amitié qu'il avoit toujours entretenues avec *Lépidus*. Après les prémiers complimens, *Minucianus* demanda à *Cherea*, *Quelle est la parole aujourd'hui? Vous n'avez qu'à me donner*, lui répondit *Cherea*, *pour parole* la Liberté, *& il y aura bientôt moyen de remedier à nos griefs particuliers & aux calamités publiques*. A ces mots, que *Cherea* prononça avec véhémence, *Minucianus* l'embrassa, loua son dessein, & l'ayant exhorté à l'exécuter, s'engagea à l'aider de ses conseils & de son bras *.

Son intrépidité.

Le nombre des conjurés augmentoit de jour en jour, ce qui retarda l'exécution du projet, plusieurs de ceux qui y avoient part, craignant de se perdre avec toute leur famille, si la chose venoit à manquer. Il n'y auroit, disoient-ils, point de grace à esperer d'un barbare tyran, qui saura bien se précautionner dans la suite contre de pareilles entreprises. Attendons quelque occasion sûre. *Cherea* ne goûtoit nullement de pareils discours; toute occasion lui paroissoit favorable: comme il n'étoit en aucune manière suspect à *Caius*, il offrit de tuer ce Prince, dans le tems qu'il se rendroit au Capitole pour présenter des sacrifices aux Dieux en faveur de sa fille, ou bien quand il assisteroit dans son Palais à de certaines cérémonies religieuses qu'il avoit lui-même instituées. Il auroit voulu le précipiter du haut en bas d'un endroit extrêmement élevé, d'où il avoit coûtume de jetter de l'argent à la populace; mais les autres conjurés, ne croyant pas pouvoir user de trop de précaution, n'approuvérent aucun de ces expédiens. Cependant ils convinrent à la fin d'exécuter leur entreprise durant les Jeux, qui devoient être donnés en l'honneur d'*Auguste* dans le Palais le vingt & unième de *Janvier*, & les trois jours suivans; car après ces Jeux, *Caius* devoit quitter *Rome*, & se rendre à *Alexandrie*, probablement pour piller l'*Egypte*, comme il avoit pillé les autres Provinces de l'Empire †.

Nonobstant la résolution, prise dans leur dernière entrevue, ils voulurent encore differer; mais *Cherea*, ayant convoqué ses Amis le troisiéme jour des Jeux, les exhorta à ne point laisser échaper l'occasion qui se présentoit, insista sur les dangers que leur irrésolution traineroit à sa suite, & par un discours rempli de sentimens nobles & généreux, leur inspira tant de courage, qu'ils résolurent unanimement d'exécuter l'entreprise dès le lendemain. Heureusement *Cherea* étoit ce jour-là de garde, & devoit, par cela même, recevoir la parole de l'Empereur l'épée au côté (a) ‡.

Caius

(a) Joseph. Antiq. L. XIX. c. 1.

* *Josèphe* dit, que *Cherea* entrant vers ce même tems dans le *Sénat*, apparemment pour accompagner *Caius* (car il n'étoit point Sénateur,) il entendit une voix, qui lui parut sortir d'entre la foule, & qui, par les mots qu'elle lui adressa, l'encourageoit à achever son dessein, qui ne pouvoit qu'être agréable aux Dieux. Il eut d'abord peur que quelqu'un de ses complices ne l'eût trahi; mais dans la suite il ne douta pas, que ce n'eût été quelqu'un de ses Amis, ou quelque Divinité, qui l'avoit animé à délivrer au plutôt *Rome* de son Tyran (1).

† Ce fut peut-être à ces Jeux, que *Caius*, transporté de fureur contre *Jupiter*, dont le tonnerre l'empêchoit d'entendre les Acteurs, vomit d'horribles Blasphémes contre les cieux, & défia *Jupiter* lui-même, par ces mots, *Abime moi, ou je t'abimerai* (2). Cette monstrueuse Impiété, dit *Sénèque*, inspira vraisemblablement un redoublement de courage aux conjurés.

‡ *Dion Cassius* assure, que le 24. de *Janvier*, jour que *Caius* fut tué, un *Egyptien*, nommé

(1) Joseph. ibid.

(2) Senec, de Ira. L. I. c. 16.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les conjurés fixent un jour pour tuer Caius.

Caius vint ce jour, le 24 de *Janvier*, au Théatre de meilleure heure que de coûtume, &, ce qui ne lui étoit pas ordinaire non plus, parut affable & de bonne humeur. Après avoir sacrifié à *Auguste*, en l'honneur duquel les Jeux étoient donnés, il prit sa place, ayant ses Amis & ses Favoris autour de lui, & *Cherea* avec les autres Officiers, qui se trouvoient aussi être de garde ce jour-là, à quelque distance derrière lui. Quand on eut commencé les Jeux, un certain *Bathybius*, qui avoit été Préteur, s'étant trouvé par hazard assis à côté d'un Consulaire de ses Amis, nommé *Cluvitus* (car il n'y avoit point de distinction de places à ces Jeux) lui demanda à voix basse, *S'il n'avoit rien appris de nouveau? Rien du tout*, répondit *Cluvitus: Cela étant*, repliqua *Bathybius*, *je puis vous dire une chose, que vous ignorez peut-être, c'est que dans la pièce d'aujourd'hui sera representée la mort d'un tyran. Cluvitus* lui repartit par un vers d'*Homère*, dont le sens est: *Silence, de peur que quelqu'un des* Grecs *ne nous entende* (*a*). Les Historiens ont observé, que ce fut ce jour, que *Philippe*, Roi de *Macedoine*, fut tué par *Pausanias*, comme il entroit au Théatre pour voir la même tragédie qu'on représenta devant *Caius* (*b*). Une autre pièce, dont les regions infernales formoient le sujet, devoit être representée le soir (*c*); car *Caius*, qui aimoit beaucoup ces sortes de spectacles, avoit déclaré, que comme c'étoit le dernier jour, les Jeux dureroient toute la nuit, dans le dessein, à ce qu'on croyoit, de paroître sur le Théatre, & d'y danser: chose qu'il se piquoit de faire parfaitement bien † (*d*).

Vers l'heure de midi, qui étoit celle où l'Empereur se retiroit pour se baigner & prendre quelque nourriture, *Cherea* sortit dans l'intention de le tuer quand il passeroit du Théatre à son appartement. Mais *Caius*, contre sa coutûme, ne témoigna aucune envie de quitter les Jeux, disant, que puis-

(*a*) Idem ibid.
(*b*) Idem ibid. & Suet. c. 57.
(*c*) Suet. ibid.
(*d*) Dio, p. 663.

mé *Apollone*, fut amené au Prince, ayant été envoyé d'*Egypte* à *Rome*, parce qu'il avoit prédit la mort de l'Empereur. *Caius* n'ayant pas alors le loisir de l'examiner, ordonna qu'on eût soin de le bien garder jusqu'après les Jeux. Mais comme il fut tué dans le même tems, l'*Egyptien* ne resta qu'un seul jour en prison (1). *Suétone* fait mention de divers prodiges, qui étoient autant d'avertissemens de la fin prochaine de l'Empereur. Entre autres choses remarquables à cet égard, il rapporte, que *Caius* étant averti par l'Oracle à *Antium* d'être sur ses gardes contre *Cassius*, envoya sur le champ des Assassins pour tuer *Cassius Longinus*, en ce tems-là Proconsul d'*Asie*, ne se souvenant pas que *Cherea* s'apelloit aussi *Cassius* (2).

† Il dansoit, dit *Suétone*, faisoit des armes, & menoit un Chariot, parfaitement bien; & ce n'étoit pas seulement sur le Théatre qu'il aimoit à danser, mais aussi en particulier devant ses Amis. Une nuit, que la fureur de la danse le prit, il fit reveiller, & amener au Palais par ses Gardes trois graves Consulaires. Ces Sénateurs, ayant été conduits dans une Sale, attendoient à chaque instant un arrêt de mort, lorsqu'ils entendirent tout-à-coup le son d'un grand nombre d'instrumens de musique, & virent arriver l'Empereur, qui se mit à danser devant eux. Quand il fut las, il se retira, & leur fit dire, qu'ils pouvoient s'en retourner chez eux. Il prenoit tant de plaisir à voir danser le fameux Boufon *Mnester*, qu'il punit sévérement ceux qui le troubloient le moins du monde: un Chevalier *Romain* ayant fait quelque bruit pendant que *Mnester* dansoit, *Caius* lui fit dire par un Centurion de partir sur le champ pour *Ostie*, & d'y attendre une Lettre, qui lui seroit envoyée dans peu pour *Ptolémée* Roi de *Mauritanie*. Le Chevalier obéit, passa en *Afrique*, & présenta la Lettre à *Ptolémée*, qui ne pût s'empêcher de rire en la lisant; car elle ne contenoit que ces mots; *Ne faites au porteur de la présente ni bien ni mal* (3).

(1) Dio, p. 663.
(2) Suet. c. 57.
(3) Idem c. 54.

puisque c'étoit le dernier jour des Jeux, il en vouloit voir la fin, avant de se baigner. En achevant ces mots, il ordonna qu'on lui apportât quelques rafraichissemens, qu'il partagea avec ceux, qui étoient autour de lui, & entre autres avec *Pomponius Secundus*, Consul en charge, qui étoit à ses pieds, qu'il baisoit actuellement. *Minucianus*, qui se trouvoit aussi là, & qui avoit vû sortir *Cherea*, se leva pour aller avertir ce Tribun de la résolution de l'Empereur. Mais *Caius* l'arrêtant par la robe, *Restez*, dit-il, *mes Amis, vous sortirez avec moi. Minucianus*, comme par respect, se remit à sa place; mais peu de tems après, il sortit, sans que *Caius*, qui s'imaginoit que c'étoit pour quelque nécessité, fit aucun effort pour le retenir. Il trouva *Cherea* à l'entrée du Théatre, & lui fit part de la résolution de l'Empereur. L'intrépide Tribun se détermina aussitôt à tuer ce Prince en plein Théatre. *Minucianus* approuva le dessein, dont il instruisit d'abord les conspirateurs, qui étoient au Théatre. Ces derniers n'attendoient que le signal, quand ils virent arriver *Cherea*. Mais dans le tems qu'il s'avançoit déjà du côté de *Caius*, on l'avertit, qu'à la sollicitation d'*Ampronas*, & de quelques autres, qui étoient instruits de la conjuration, l'Empereur avoit changé d'avis, & alloit sortir. A l'instant même les conspirateurs se rassemblérent, & sous prétexte de faire place au Prince, écartérent ceux qui auroient pû le secourir. *Caius* sortit à la fin, son Oncle *Claude* & *M. Vinicius*, qui avoit épousé sa sœur *Julie*, marchant devant lui, avec plusieurs autres personnes de la première distinction. En arrivant au Palais, au-lieu d'aller droit à son appartement, comme il faisoit ordinairement, & de suivre ses Officiers, il entra tout-à-coup dans une Galerie, qui menoit à une Sale, où il y avoit quelques jeunes danseurs, qui lui étoient envoyés d'*Asie*, & qui ne faisoient que d'arriver. Il fut si content d'eux, qu'il les auroit menés avec lui au Théatre pour les voir danser, si le plus habile d'entre eux ne s'étoit plaint qu'il avoit froid, demandant la permission de se chaufer auparavant (*a*). Pendant qu'il causoit avec les jeunes *Asiatiques*, *Cherea* vint lui demander la parole, & *Caius*, suivant sa coutûme, lui en donna une relative à son prétendu caractère lâche & efféminé. *Cherea* lui fit une réponse insultante; & tirant en même tems l'épée, il l'en blessa au cou. Quoique la blessure ne se trouvât pas mortelle, nous ne saurions adopter la conjecture de quelques Ecrivains qui prétendent, que *Cherea* ne voulut point l'achever d'un seul coup, pour qu'il eût le tems de souffrir (*b*). *Caius*, étonné de l'audace du Tribun, n'eut pas la présence d'esprit de crier au secours; cependant, il tâcha de prendre la fuite; mais *Cornelius Sabinus*, l'ayant poussé de façon qu'il tomba sur ses génoux, *Cherea*, d'un second coup, lui cassa la machoire; après quoi les autres conspirateurs s'étant jettés sur lui, l'achevérent avec trente blessures. On lui entendit dire plusieurs fois, *Je suis encore en vie*, pendant que les conspirateurs disoient de leur côté; *Repetez*, *Repetez le coup;* qui étoit le signal dont on étoit convenu. *Aquila* fut celui qui lui donna le coup de mort. Quelques-uns des conjurés prirent plaisir à déchirer son Corps, après qu'il eut rendu l'esprit; & l'on assure même qu'il y en eut parmi eux, qui con-

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Caius *assassiné.* Année après le Déluge 2040. De Christ. 40. De Rome 789.

(*a*) Joseph. ibid. Suet. c. 58. Dio, p. 663. (*b*) Joseph. ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

coupérent & mangérent quelques morceaux de sa chair (*a*) *.

Telle fut la fin de *Caius César Caligula*, quatrième Empereur de *Rome*, Prince si détestablement mauvais, dit *Sénèque* que la Nature sembloit ne l'avoir produit que pour faire voir, quels pouvoient être les funestes effets des plus grands vices, soutenus de la plus grande Autorité (*b*). Il fut tué le 24 de *Janvier*; de sorte qu'il ne regna que 3 ans, 9 mois, & 28 jours, suivant ceux qui rapportent la mort de *Tibère* au 26 de *Mars*; ou 3 ans, 10 mois, & 8 jours, si nous supposons, avec quelques Chronologistes, qu'il commença à regner le 16 jour du dit mois. Il avoit vécu, suivant *Suétone* (*c*), 29 ans; mais selon d'autres, 28 ans, 4 mois, & 24 jours (*d*). Nous parlerons dans l'Histoire du regne suivant des desordres qui accompagnerent sa mort. Son Corps resta à l'endroit où il avoit été assassiné, jusque bien avant dans la nuit. On le transporta alors dans les Jardins *Lamiens*, où ayant été à moitié reduit en cendres sur un bucher fait à la hâte, il fut enterré, sans la moindre cérémonie. Les derniers devoirs lui furent rendus, suivant les Auteurs *Romains*, par sa femme *Césonie*; mais, suivant *Josèphe*, par le Roi *Agrippa*, qui sensible aux obligations qu'il lui avoit, fit emporter le corps, pour le dérober au ressentiment de la Populace. Quelque tems après ses sœurs, étant revenues du lieu de leur exil, procurérent aux restes de *Caius* des obsèques plus honorables.

Son Corps enterré sans aucune cérémonie.

Suétone affirme comme une chose dont tout le monde étoit persuadé, que ceux qui avoient soin des Jardins *Lamiens*, furent tourmentés d'affreuses apparitions aussi longtems que le corps y resta; & que dans l'appartement, où les conjurés l'assassinérent, on entendit un bruit affreux, toutes les nuits, jusqu'à ce qu'il eût été détruit par le feu jusqu'aux fondemens (*e*). *Cherea*, pour exterminer toute la race du tyran, envoya la nuit d'après le meurtre de *Caius* un Centurion, ou plutôt un Tribun, nommé *Julius Lupus*, pour tuer sa femme *Césonie*, & avec elle sa fille unique, encore en bas âge. Le Tribun poignarda la mère, & ayant pris l'enfant hors du berceau, lui cassa la tête contre un mur (*f*). Le Sénat, même après que *Claude* eut été élevé à l'Empire, proposa de déclarer infame la mémoire de *Caius*. *Claude*, qui étoit son Oncle, n'y vouloit point consentir; mais il ne laissa pas d'ordonner, qu'on abbattît toutes les statues de son prédécesseur, qu'on cassât tous ses actes, & qu'on refondît toutes les pièces de monnoye, qui portoient son image, afin que son nom & ses traits fussent, s'il étoit possible, ignorés des siècles à venir (*g*).

HIS-

(*a*) Dio, p. 663.
(*b*) Senec de Ira.
(*c*) Suet. c. 59.
(*d*) Clem. Strom. L. I. p. 539. Eutrop, in vit. Claud.
(*e*) Suet. c. 59.
(*f*) Idem ibid. Dio, p. 663. Joseph. ibid. c. 2.
(*g*) Joseph. ibid. Dio, p. 667.

* Quelques Auteurs cités par *Suétone* (1), affirment que dans le tems qu'il causoit avec les jeunes *Asiatiques*, *Cherea* vint par derrière, & lui porta un coup mortel, à la tête, disant: *Souvien-toi de ceci*; après quoi *Cornelius Sabinus* le perça de part en part. D'autres, cités par le même Historien, disent, que *Sabinus*, venant prendre la parole, & *Caligula* lui ayant donné pour mot *Jupiter*, *Cherea* s'écria, *Souvenez vous en bien*: sur quoi *Caius* s'étant tourné, *Cherea* lui emporta la Machoire d'un seul coup, & le fit tomber à terre. Les autres conjurés tombérent sur lui ensuite. & l'eurent bientôt achevé (1).

(1) Idem ibid.



HISTOIRE DU REGNE

De TIBERIUS CLAUDIUS DRUSUS CESAR.

COmme nous n'avons eu jusqu'ici aucune occasion de parler de *Claude*, qui succeda à son neveu, après avoir toujours mené une vie extrêmement retirée, il sera à propos de faire préceder son regne d'un détail de sa naissance & de son éducation, de ses bonnes & de ses mauvaises qualités, comme aussi de ses femmes, de ses enfans, & de ses Affranchis, dont il sera plus d'une fois fait mention dans la suite. *Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.*

Claude naquit à *Lyon* le prémier d'*Août*, sous le Consulat de *Julus Antonius*, & de *Fabius Africanus*, si bien qu'il parvint au Trône Impérial à l'âge de 50 ans (*a*). Il s'appelloit *Tiberius Claudius Nero Drusus Germanicus* (*b*). A son avenement à l'Empire, il prit les noms de *César* & d'*Auguste*, ce que firent pareillement ses Successeurs. Par là le nom de *César* qui étoit particulier à la famille des *Jules*, devint un titre de dignité, & fut donné aux héritiers présomptifs de l'Empire; au-lieu que celui d'*Auguste* marquoit le Pouvoir Souverain. Pour ce qui est du nom de *Julius*, il ne fut plus pris dans la suite par aucun des Empereurs (*c*). *Claude* étoit, par sa Mère *Antonia*, petit-fils de *Marc-Antoine* & d'*Octavie*, la sœur d'*Auguste*, & par son Père *Drusus*, qui mourut en *Allemagne*, petit-fils de *Li-* *Naissance, Education &c. de Claude.*

via

(*a*) Suet. in Claud. c. 2. (*b*) Suet. ibid. Dio, p. 665. (*c*) Vid. Goltz. p. 140.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

via Auguſta, & par conſéquent neveu de *Tibère*, frère de *Germanicus*, & Oncle de *Caius*. Perſonne n'avoit cru qu'il feroit revêtu quelque jour de la Puiſſance Souveraine, tout autre, ſuivant l'expreſſion de *Tacite*, paroiſſant plutôt deſtiné à obtenir l'Empire, que celui auquel la Fortune, ou pour mieux dire, la Providence le deſtinoit (*a*). Ayant été maladif tout le tems de ſon enfance, il fut ſi affoibli par là, tant du côté du corps que de l'eſprit, qu'on le tint pour incapable de remplir jamais quelque charge. Longtems après être parvenu à l'âge de diſcrétion, il reſta ſoumis à un Gouverneur, qui avoit été autrefois valet de chambre, & qui le châtioit ſévérement pour la moindre bagatelle. Sa mère *Antonia* l'appelloit ordinairement *un Monſtre à figure humaine, que la Nature n'avoit fait qu'ébaucher*; & quand elle reprochoit à quelqu'un ſa ſtupidité, ſa phraſe étoit, *Vous êtes auſſi bête que mon fils* Claude: Sa grand mère *Livie* ne pouvoit pas ſeulement ſupporter ſa vue: ſon neveu *Caligula*, après avoir ôté la vie à tant de perſonnes, auxquelles il tenoit par les liens du ſang, ne l'épargna qu'en qualité d'imbecille. *Auguſte*, *Liville*, ſœur de *Caius*, & toute la famille de *Claude*, l'enviſageoient du même œil *: quand *Auguſte* vouloit

Mépriſé par tous ſes parens.

(*a*) Tacit. L. III. c. 18.

* *Suétone*, pour faire voir quelle opinion *Auguſte* avoit de *Claude*, cite pluſieurs Lettres de cet Empereur à *Livie* touchant ce fils de *Druſus*: *J'ai délibéré*, dit-il dans une de ces Lettres, *ma chère* Livie, *avec* Tibère, *ſur ce que nous ferons de* Claude *à la ſolemnité de* Mars. *Nous ſommes tous deux d'avis, que, pour peu que ſa foibleſſe le permette, il faut l'élever par les mêmes degrés, par leſquels ſon frère a paſſé, mais s'il ſe trouve que par quelque défaut, ſoit dans ſon ame, ſoit dans ſon corps, ce deſſein ſoit impraticable, nous ne devons pas fournir au monde l'occaſion de ſe moquer de lui & de nous. Je croi qu'il ne ſeroit pas mauvais de le charger à la ſolemnité prochaine de* Mars, *du ſoin de regaler les Prêtres, à condition qu'il ſe laiſſe diriger par le fils de* Silanus *ſon parent, qui l'empêchera de ſe donner quelque ridicule. Mais je ne prétens abſolument point, qu'il voye les Jeux du Cirque de quelque endroit élevé, parce qu'il y ſeroit trop expoſé à la vue de tout le Théatre. Je ne veux pas non plus, qu'à l'occaſion des* Feries Latines *il accompagne ſon frère au Mont* Albain; *& pour ce qui regarde le Gouvernement de la Ville pendant l'abſence de ſon frère, je ne le trouve nullement propre à un pareil emploi. Il s'agit donc, ma chère* Livie, *de prendre une réſolution finale ſur ſon ſujet, & de décider ſi nous l'éleverons à quelque poſte ou non. Vous pouvez montrer, ſi vous le voulez, cette partie de ma Lettre à* Antonia. Dans une autre Lettre il s'exprime ainſi: *Durant votre abſence j'inviterai toujours le jeune* Tibère *à ma table, afin de l'exemter de l'obligation de ſouper avec ſon* Sulpitius *& ſon* Athénodore. *Je ſouhaiterois que le pauvre enfant ſongeât en fait de manière de s'habiller & de ſe mettre, à imiter quelque bon modèle; car quoiqu'il ne ſoit pas fort eſtimé par des gens de ſens, il ne laiſſe pas d'avoir quelque Nobleſſe de ſentimens.* Et dans une troiſième Lettre: *Que je meure, ma chère* Livie, *ſi je puis vous exprimer combien je ſuis ſurpris de la déclamation de votre neveu* Tibère. *C'eſt une choſe étonnante, qu'un jeune homme, qui parle ſi mal, écrive, & déclame ſi bien. Auguſte*, qui connoiſſoit ſon peu de génie, ne lui conféra que la charge d'Augure, & dans ſon Teſtament ne lui laiſſa qu'un Legs de 800 Seſterces. Son Oncle *Tibère* lui accorda les ornemens du Conſulat, mais ne lui permit jamais de remplir la charge; & quand le jeune Prince lui demanda un emploi effectif, il lui écrivit, qu'il lui feroit donner avant les *Saturnales* 40 pièces d'or, qu'il pourroit employer, comme il voudroit, aux *Sigillaires*, qui étoit une eſpece de foire, qui ſuivoit les *Saturnales*, & dont le nom venoit de certaines petites poupées, qu'on y vendoit, & qui s'apelloient en *Latin Sigilla*. *Claude*, convainçu par cette réponſe, qu'il n'y avoit point de charge à eſpérer pour lui, ſe mit à mener une vie retirée, paſſant ſon tems avec des gens au-deſſous de lui, ſoit dans des Jardins qu'il avoit dans les Fauxbourgs, ſoit à ſa maiſon de plaiſance en *Campanie*, & ne faiſant que jouer

&

vouloit lui donner un nom obligeant, il l'appelloit *Misellus*; *Pauvre enfant* (*a*). Ainsi méprisé par tous ses parens, il devint le jouet de toute la cour *, & fut traité, même par les Affranchis de son Oncle & de son Neveu sans la moindre ombre de respect †. Il manquoit non seulement tout-à-fait de Talens, mais étoit outre cela extrêmement timide; de sorte qu'il n'y avoit point d'accident si petit, point d'homme, de femme, d'esclave, ou d'enfant, si méprisables, qu'il n'en eût quelquefois peur; & dès que la frayeur l'avoit une fois saisi, il ne lui étoit plus possible de faire le moindre usage de sa raison. Ce caractère craintif venoit de son éducation; car il n'avoit passé son enfance & sa jeunesse qu'avec des femmes & des Affranchis, dont il avoit été le jouet & l'esclave (*b*). Il publia, quand il fut parvenu au Trône, que sous les regnes de *Tibère* & de *Caius*, il avoit contrefait l'innocent afin d'échapper à leur cruauté; mais la conduite, qu'il tint dans la suite, prouve que son imbécillité n'étoit que trop réelle (*c*). *Suétone*, l'accuse d'avoir été naturellement cruel (*d*), au-lieu que d'autres attribuent à ses femmes & à ses Favoris le grand nombre d'exécutions sanglantes, dont nous ferons mention dans l'Histoire de son regne. Quoiqu'il eût de grands défauts, ce n'étoit cependant pas un mauvais Prince, comparé à *Tibère* ou à *Caius* (*e*). Depuis son enfance, il s'appliqua aux Arts liberaux, & il parut en plus d'une occasion qu'il y avoit fait des progrès (*f*). Il réussit aussi dans l'éloquence, & quand il y mettoit de la peine, & du tems, il composoit d'assez belles pièces (*g*). Il entendoit

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Sa timidité.

Son savoir.

(*a*) Suet. c. 2 & 3.
(*b*) Dio, ibid.
(*c*) Suet. c. 38.
(*d*) Idem c. 34.
(*e*) Dio, L. LX. p. 665. Aur. Vict. c. 4.
(*f*) Suet. c. 3.
(*g*) Tacit. Annal. L. XIII. c. 3.

& boire. Cependant le Sénat, en considération de sa haute naissance, fit un Décret, en vertu duquel il fut admis comme surnumeraire au nombre des Prêtres d'*Auguste*, quoique cette charge n'eût jamais été donnée que par le sort; le même Décret portoit qu'une de ses maisons, qui avoit été dévorée par les flammes, seroit rebâtie aux dépens du Public; & qu'il auroit voix dans le Sénat comme un des Consulaires. Mais ce Décret n'eut pas lieu quant à l'exécution, *Tibère* ayant allegué la petitesse de son génie, & promis de le dédommager de la perte que lui avoit causé le feu. Ce Prince néanmoins le mit dans son Testament au nombre de ses Héritiers, & lui laissa un legs d'environ deux Millions de Sesterces (1).

* *Suétone* dit, que s'il lui arrivoit de venir à table dans le tems que les autres conviés avoient déjà pris leurs places, personne ne lui faisoit la moindre civilité, mais que tous les assistans se divertissoient à le voir courir pour trouver place; quand, suivant sa coutume, il faisoit un somme après le repas, on lui jettoit des noyaux d'Olive, on lui donnoit quelque coup de verge ou de fouet; quelquefois, pendant qu'il dormoit, on lui mettoit ses sandales sur les mains afin qu'en se réveillant en sursaut, il pût s'en donner dans le visage (2).

† Il étoit, comme le remarque *Dion Cassius*, si méprisé, que, nonobstant sa naissance illustre, il ne parvint que jusqu'au rang de simple Chevalier avant l'âge de 46 ans, son neveu *Caius* l'ayant alors créé Sénateur, dans le dessein de l'honorer du Consulat (3). Ce fut cependant à ce mépris qu'il dut son avenement à l'Empire. Car sûrement *Caius* ne l'auroit pas épargné, s'il l'avoit cru capable d'y jamais aspirer (4). D'ailleurs, les indignes traitemens, qu'il avoit essuyés si longtems, touchérent de compassion le Peuple & les Soldats, & lui procurérent leur affection (5).

(1) Idem c. 2—7. Dio, p. 665.
(2) Suet. c. 5.
(3) Dio, p. 644.
(4) Idem p. 658.
(5) Aurel. Vict. c. 3.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

doit bien le *Latin* & le *Grec*, fit divers Livres *, & ajouta trois Lettres à l'ancien alphabet †, qui ne restérent en usage que durant son regne (*a*). *Séneque* recommande ses ouvrages, & parle de lui comme d'un protecteur des sciences (*b*). A l'égard de sa figure, il étoit grand & bienfait; mais il avoit la mine desagréable, l'action souvent peu décente, la voix basse, & la prononciation embarrassée (*c*). Ces défauts, joints à son begayement & à un mouvement involontaire de sa tête, furent, suivant *Dion Cassius*, les suites des infirmités qu'il eut durant son enfance & sa prémière jeunesse (*d*).

Son extérieur.

Ses femmes & ses enfans.

Sa femme, quand il parvint à l'Empire, étoit *Valeria Messalina*, sa cousine, dont nous aurons plus d'une fois occasion de parler. Il avoit déjà d'elle une fille, nommée *Octavie*, qui épousa dans la suite *Néron*. Peu de jours après son avenement au Trône, sa femme *Messaline* accoucha d'un fils, nommé d'abord *Claudius Tiberius Germanicus*, & ensuite *Britannicus César* (*e*). Sa seconde femme, *Ælia Petina*, qu'il repudia, lui donna une fille,

(*a*) Senec. c. 41.
(*b*) Senec. Lud. in Claud.
(*c*) Idem ibid.
(*d*) Dio, c. 60, p. 665.
(*e*) Suet. c. 27. Dio, p. 548.

* A la sollicitation du fameux *Tite-Live*, & avec le secours de *Sulpicius Flavus* (*Tite-Live* étant venu à mourir avant qu'il commencât son Ouvrage) il écrivit en XLIII. Livres l'Histoire *Romaine*, depuis la mort de *César* le Dictateur jusqu'à son tems. Il y parloit fort librement, & en fut plus d'une fois repris par sa Mère *Antonia* & par sa Grand-mère *Livie*. Il publia aussi *Sa propre vie* en sept volumes qui étoient écrits avec plus d'élégance que de jugement (1), & une *défense de* Cicéron *contre* Gallus, où, suivant *Suétone* (2), il y avoit du favoir. Il fit en public la Lecture de son Histoire, la soumettant au jugement de ses Auditeurs. Il faisoit grand cas de la langue *Grecque*, la parloit coulamment, & composa en cette langue l'Histoire des *Tyrrhéniens* en XX. Livres, & celle des *Carthaginois* en VIII. Pour rendre ses Histoires plus célèbres, il ajouta une nouvelle Ecole à celle qui étoit déjà à *Alexandrie*, l'apella de son nom, & ordonna que ses Histoires *Grecques*, fussent lues dans les deux Ecoles (3).

† *Tacite*, *Quintilien*, & *Varron*, conviennent, que *Claude* ajouta trois Lettres à l'Alphabet *Latin*, dont deux nous sont connues, savoir le *Digamma Eolique*, & l'*Antisigma*; la prémière de ces Lettres étoit un F renversé, comme, Ⅎ, & avoit le même son que l'V; par ex. *terminaⅎit*, *ampliaⅎitque*, *Diⅎi Augusti*, &c. L'*antisigma* tenoit lieu du ψ des *Grecs*, c'est-à-dire de PS. & s'écrivoit ainsi Ɔ(. Le *sigma* des anciens *Grecs* ressembloit à notre C; ce qui engagea *Claude* à donner à sa nouvelle Lettre composée de deux *Sigmas* adossés ƆC l'un contre l'autre, le nom d'*antisigma*. Pour ce qui est de la troisième Lettre, nous sommes dans l'ignorance à son égard. Quelques Auteurs assurent que c'étoit la Diphthongue *ai*, qu'on trouve dans la plupart des Inscriptions du tems de *Claude*, comme *Antoniai*, *Divai*, &c. Mais il est indubitable, que cette *Diphthongue* avoit été en usage longtems avant son règne. D'autres ont inferé mal-à-propos d'un passage de *Velius Longus*, que la Lettre en question servoit uniquement à adoucir le son trop rude de la lettre R. Suivant d'autres, ce doit avoir été la lettre X; mais *Isidore* prouve clairement, que cette lettre fut inventée, & mise en usage sous le règne d'*Auguste* (4). Le φ des *Grecs* a, comme *Quintilien* l'observe un son différent du PH des *Latins*; c'est ce qui a donné lieu de conjecturer, que *Claude* inventa une Lettre, qui répondoit au φ des *Grecs*. Ce Prince, dans le tems qu'il n'étoit encore que simple particulier, publia un Livre, sur la nécessité de faire usage de ces lettres; quand il fut parvenu à l'Empire, cette obligation acquit force de loi; mais à peine eut-il fermé les yeux, qu'on cessa de s'en servir, quoique dans les tems de *Suétone* & de *Tacite*, on les voyoit encore sur des Tables de cuivre, où l'on gravoit les Décrets du Sénat pour les publier (5).

(1) Suet. c. 41.
(2) Idem ibid.
(3) Idem c. 42.
(4) Isidor. de Orig.
(5) Suet. c. 41. Tacit. L. XI. c. 14.

fille, qu'il fit épouser prémièrement à *Pompeius Magnus*, & après cela à *Faustus Sylla*, tous deux descendus d'illustres ancêtres. Sa prémière femme, *Plautia Urgulanilla*, lui donna *Drusus*, & une fille nommée *Claudie*. *Drusus* mourut à *Pompeii*, de la manière que nous avons rapportée ci-dessus. Pour ce qui est de *Claudie*, quoiqu'elle fût venue au monde cinq mois avant que *Claude* repudiât sa mère, ce Prince ne voulut pas néanmoins la reconnoître pour sa fille; mais soupçonnant qu'elle étoit l'enfant d'un de ses Affranchis, nommé *Boter*, il la fit exposer toute nue, après le divorce, devant la porte de sa mère (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Ses Affranchis.

Messaline & *Agrippine*, qu'il épousa après la mort de celle-là, exercerent un Empire absolu sur *Claude* (*b*), disposant des honneurs, des emplois, des armées &c. comme elles, & les Affranchis du Prince, qui n'étoient pas moins puissans que lui, le jugeoient à propos. Parmi ces derniers, les principaux Favoris de *Claude* étoient *Possidès* l'Ennuque, *Felix*, *Harpocras*, *Polybe*, & plus que tous les autres *Narcisse* & *Pallas* *. Nous pouvons ajouter à ce nombre *Calliste*, ou comme d'autres l'appellent, *Calixte*, homme adroit & rusé †. Complice de la conspiration contre *Caius*, comme

(*a*) Suet. ibid.

(*b*) Suet. c. 29.

* *Suétone* dit, que *Claude*, dans le Triomphe, dont il fut honoré à l'occasion de ses mémorables exploits contre les *Bretons*, donna, comme marque de distinction, une lance à *Possidès*; mais aucun Historien ne nous apprend ce qu'il avoit fait pour mériter cette grace. *Félix* étoit frère de *Pallas*, grand favori de *Claude*, &, en fait de pouvoir, le prémier de l'Empire. Il est apellé par la plupart des Ecrivains *Claudius Felix*, mais par *Tacite*, *Antonius Felix*, parce qu'il fut d'abord l'Esclave d'*Antonia*, Mère de *Claude*, & dans la suite de *Claude* lui-même, dont il prit aussi le nom, quand il obtint sa Liberté. *Claude* l'éleva aux prémiers postes de l'Armée, & l'honora du Gouvernement de la *Judée*, de la *Galilée*, de *Samarie* & de *Pérée*, c'est-à-dire du Pays situé au-delà du *Jourdain* (1). *Suétone* observe, que de la condition d'Esclave, il s'éleva au point de devenir l'époux de trois Reines, ou, pour mieux dire, de trois Princesses de sang Royal. Une d'elles fut *Drusille* fille d'*Agrippa*, qu'il engagea, par le moyen d'un Magicien, nommé *Simon*, à abandonner son mari, *Azize*, Roi des *Eméséniens*, & à l'épouser (2). En épousant *Felix*, elle renonça, suivant *Josèphe*, à la Religion *Judaïque*, qu'*Azize* avoit embrassée par complaisance pour elle. *St. Luc* néanmoins la désigne par le titre de *Juive* (3). *Felix* épousa une petite-fille de *Juba* Roi de *Mauritanie* (4). Nous ignorons le nom de la troisième Princesse. *Claude* accorda à *Harpocras*, autre favori, le Privilège de se faire porter en littière, & de donner des Jeux au Peuple, ce qui avoit été défendu par *Tibère*. *Polybe* étoit un savant homme, qui avoit contribué à diriger les études de *Claude*, qui le considéroit tellement qu'il le faisoit quelquefois marcher entre les deux Consuls (5). Nous parlerons dans la suite de *Narcisse* & de *Pallas*.

† *Calliste* avoit été l'Esclave d'un simple particulier, qui le vendit à *Caius*, mais qui fut obligé dans la suite à acheter sa faveur à un plus haut prix qu'il n'avoit tiré de sa vente (6). On le vit même plus d'une fois briguer la permission d'être admis en la présence d'un homme, qui avoit porté autrefois ses fers. Un fameux Médecin de ce tems-là, nommé *Scribonius Largus*, lui adressa un ouvrage, dans lequel il lui donnoit le titre de *Caius Julius Callistus* (7). *Suétone*, en parlant des Affranchis de *Claude*, ne fait point mention de *Calliste*, qui joua pourtant un grand rôle sous ce règne; mais nomme un certain *Harpocras*, dont presque aucun autre Auteur ne parle. C'est ce qui a donné lieu de conjectu-ret,

(1) Suet. c. 28. Joseph. Antiq. L. XIX. c. 5.
(2) Idem ibid.
(3) Act. XXIV. vs. 24.
(4) Idem ibid.
(5) Suet. ibid.
(6) Senec. Epist. 97.
(7) Tacit. Annal. L. II.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

me nous l'avons vû ci-dessus, il avoit gagné les bonnes graces de *Claude*, en lui disant, que *Caius* s'étoit voulu servir de lui pour l'empoisonner; mais que sous différens prétextes il avoit renvoyé la chose de jour en jour (*a*). L'emploi de *Calixte* consistoit à recevoir les requêtes, qu'on adressoit à l'Empereur; *Narcisse* étoit le sécretaire de *Claude*, & *Pallas* avoit l'administration des finances. Ces trois hommes partageoient entre eux la Puissance Souveraine (*b*). Chacun d'eux étoit, à ce que *Pline* assure (*c*), plus riche que *Crassus* n'avoit jamais été, & plus que l'Empereur même. Car ce Prince, s'étant plaint un jour de sa pauvreté, on lui dit, qu'il seroit assez riche, s'il pouvoit engager ses Affranchis à partager leurs biens avec lui (*d*). Après cette espece de digression touchant *Claude*, & ceux qui le gouvernoient, nous allons reprendre le fil de notre Histoire.

Allarme que la mort de Caius cause à Rome.

La nouvelle inattendue de la mort de *Caius*, qui vint à *Rome* dans le tems que le Peuple etoit occupé à voir un Spectacle, répandit une consternation générale dans la Ville. Ceux, dont l'emploi étoit de porter la littière de l'Empereur, coururent d'abord à son secours, & furent suivis de près par la bande *Celtique*, qui formoit une partie de sa Garde. Voyant *Caius* sans vie à terre, & déchiré en pièces, ils massacrérent tous ceux qui se trouvérent à portée, sans examiner s'ils avoient été du nombre des Conspirateurs, ou non; & dans ce desordre furent tués *L. Asprenas*, qui avoit été Consul trois ans auparavant, *Norbanus*, sorti d'une des plus illustres familles de *Rome*, *Antéius*, Sénateur de grande distinction, & plusieurs autres, qui étoient seulement venus par curiosité pour savoir si la nouvelle, qui venoit de se répandre, étoit vraye. Pour ce qui est de *Cherea*, il se retira avant que la mort de l'Empereur fût sue, dans la maison de *Germanicus*, & y resta caché avec les principaux Conspirateurs, jusqu'à ce que les *Germains*, dont *Caius* s'étoit concilié l'affection par sa prodigalité, eussent contenté leur prémière fureur. Le Peuple, soupçonnant *Caius* d'avoir fait semer le bruit de sa mort, pour connoître les sentimens du Public, resta tranquillement au Spectacle. Mais cette tranquillité fut suivie d'une cruelle agitation, à l'occasion d'un autre bruit, savoir, que les Gardes de l'Empereur avoient entouré le Théatre, & venoient l'épée à la main immoler les Spectateurs aux manes de leur Maître. Et c'étoit bien leur intention; mais un Héraut, révêtu d'habits de deuil ayant paru tout-à-coup sur le Théatre, & ayant proclamé la mort de l'Empe-

Plusieurs personnes de distinction tuées.

reur

(*a*) Joseph. Antiq. L. XIX. c. 1.
(*b*) Zonar. L. V. Suet. ibid.
(*c*) Plin. L. XXXIII. c. 10.
(*d*) Suet. ibid.

rer, qu'*Harpocras* & *Calliste* étoient un seul & même homme, nous ne saurions adopter ce sentiment, à cause que *Scribonius Largus* le nomme simplement *C. Julius Callistus*. D'ailleurs, *Sénèque* parle dans un endroit de *Calliste* (1), & dans un autre d'*Harpocras* (2), & dit, que ce dernier fut exécuté par ordre de *Claude*. Si un personnage aussi fameux que *Calliste* avoit eu une pareille fin, *Suétone* & *Tacite* en auroient sûrement fait mention. Il se pourroit, que *Suétone* ne le nomme point parmi les Affranchis de *Claude*, parce qu'il étoit proprement un Affranchi de *Caius* (3). Il vivoit encore la huitième année du règne de *Claude*, & mourut peu de tems après (4).

(1) Senec. ubi supr.
(2) Idem Lud. in Claud.
(3) Joseph. Antiq. L. XIX. c. 6.
(4) Tacit. Annal. L. II. c. 27.

reur avec ordre au Peuple de se retirer, & aux Soldats de retourner à leurs quartiers, tout le monde obéit, & la tranquillité se trouva bientôt rétablie. Les Consuls *Q. Pomponius Secundus*. & *Cn. Sentius Saturninus*, s'étant mis à la tête des Gardes de la Ville qui étoient sous leurs ordres, se rendirent Maîtres de la grande-place & du Capitole, & convoquérent le Sénat pour délibérer sur les mesures qu'il convenoit de prendre dans une conjoncture aussi délicate. Pendant que les *Pères Conscrits* étoient assemblés, la populace & la Soldatesque, que *Caius* avoit gagnées par les sommes immenses qu'il leur avoit distribuées, & par les magnifiques Spectacles qu'il avoit donnés presque journellement, demandérent vengeance à haute voix; ce qui effraya tellement les Sénateurs, qu'ils furent sur le point de passer un Décret pour faire appréhender & exécuter les Conspirateurs comme traîtres & Ennemis de la Patrie. Dans ce moment *Valérius Asiaticus*, Sénateur distingué par sa naissance & par son mérite, s'étant levé, parla avec beaucoup de véhémence contre les mesures qu'on alloit prendre, exalta le zèle des valeureux Patriôtes, qui venoient de délivrer leur Pays d'un si cruel Tyran, témoigna leur envier la gloire qu'ils avoient acquise, & exhorta ses Collégues à mépriser les clameurs de la multitude. Ce discours rendit le courage aux *Pères Conscrits*, & les engagea à faire lire au Peuple un Edit, par lequel il étoit ordonné aux Citoyens de reprendre leurs fonctions ordinaires, & aux Soldats de regagner leur Camp. Les conjurés parurent ensuite en Public; & *Sentius Saturninus*, l'un des Consuls, ayant fait sentir dans un discours éloquent, les avantages de la Liberté, encouragea les Sénateurs à reprendre leur ancienne Autorité, & à recommencer à exercer leur pouvoir légitime, en conférant à *Cherea* les honneurs & les récompenses qu'il méritoit pour le service important qu'il avoit rendu à la République. Les *Pères Conscrits*, animés par cette Harangue, résolurent de rendre à *Rome* son ancienne Liberté, & abolir entièrement le nom des *Césars*. Ils employérent tout le jour, & la nuit suivante, à délibérer sur les mesures qu'il falloit prendre pour amener un si grand changement, sans allumer une Guerre Civile dans l'enceinte de la Capitale même; mais, après de longs débats, ils se séparérent sans être convenus de rien. Quand le Sénat se sépara, *Chérea*, que cette Compagnie avoit nommé Commandant des Gardes de la Ville, vint demander la parole aux Consuls, qui lui donnérent pour mot *Liberté*. Jamais honneur pareil n'avoit été rendu aux Consuls depuis l'établissement de la Monarchie (*a*).

Dep is l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les Consuls se rendent Maîtres du Capitole.

Le Sénat se détermine à rendre à Rome son ancienne Liberté.

Dans ce même tems les Soldats qui étoient dans le Camp, prirent des mesures, qui déconcertérent entièrement celles du Sénat. *Claude* avoit été avec *Caius* peu d'instans avant que ce dernier fût tué, & s'étoit retiré dans un apartement du Palais nommé *Hermaum*. A la prémière nouvelle de l'Assassinat, il alla se cacher derrière une tapisserie dans un coin obscur du Palais, d'où il entendit tout le tumulte, & vit même un Soldat de la garde *Allemande* passer près de lui avec la tête d'*Asprenas*, qu'il portoit comme en triomphe. Ce Spectacle augmenta tellement sa frayeur, qu'il

(*a*) Joseph. Antiq. L. XIX. c. 1. & 2. Suet. in Calig. c. 59. Dio, L. LX. p. 664.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

qu'il resta sans mouvement au même endroit, n'osant à peine respirer de peur d'être découvert, jusqu'à ce qu'un Soldat, nommé par les uns *Gratus*, & par d'autres *Epirius*, mais qui s'appelloit probablement *Epirius Gratus*, rodant çà & là dans le Palais pour voir s'il n'y avoit rien à piller, apperçut ses piés, & le tira de sa cachette. *Claude*, ne doutant pas que le Soldat ne lui ôtât la vie, se jetta à ses piés, & lui demanda grace les yeux baignés de larmes. Le Soldat, instruit de la qualité du suppliant, lui accorda non seulement sa demande, mais le salua aussi Empereur, & l'amena à ses camarades, qui, à sa sollicitation, honorérent *Claude* du même titre. Ils le placérent ensuite dans une chaire, & comme ses Serviteurs avoient pris la fuite, ils le portérent sur leurs épaules au Camp, le Peuple, qui s'imaginoit qu'on le conduisoit au supplice, déplorant son sort; car jusqu'alors il n'avoit donné à personne aucun sujet de plainte. Il fut bien reçu dans le Camp; mais comme il étoit naturellement timide, il y passa une mauvaise nuit (*a*). Il n'avoit pas la moindre envie d'accepter la Puissance Souveraine; mais le Roi *Agrippa*, qui venoit de rendre les derniers devoirs à *Claude* arrivant au Camp, & apprenant que l'Armée avoit dessein d'élever *Caius* à l'Empire, alla trouver ce Prince, l'encouragea à profiter de l'occasion, & l'ayant laissé dans cette résolution, s'en retourna chez lui. D'un autre côté, la Soldatesque, sentant que l'Etat ne pouvoit pas subsister longtems sans Empereur, & considérant, qu'il seroit plus avantageux aux gens de guerre d'en donner que d'en recevoir un, dès le lendemain, 25 de *Janvier*, l'Armée prêta serment de fidélité à *Claude*, qui promit aux Soldats 15 grands Sesterces par tête (*b*). Il fut le prémier Empereur, comme *Suétone* l'observe, qui donna de l'argent aux Soldats à son avénement à l'Empire; mais son exemple fut suivi par la plupart de ses Successeurs (*c*). Le Peuple, qui avoit témoigné beaucoup de joie dans l'espérance de recouvrer ses anciens Priviléges, n'apprit pas plutôt que *Claude* venoit d'être déclaré Empereur par l'Armée, qu'il changea de sentiment, approuva l'élection par de grandes acclamations, & déclara hautement, qu'il aimoit mieux obéir à un seul Prince qu'à plusieurs Tyrans.

Le Peuple se joint aux Soldats.

Cependant les *Pères Conscrits* persistoient dans leur résolution de rendre à la République sa prémière Liberté, songeoient même à faire la guerre à *Claude*; mais cette envie leur passa à l'occasion de quelques différens qui s'élevérent entre eux, & comme ils avoient de la peine à s'accorder, ils mandérent le Roi *Agrippa* pour le consulter. *Agrippa* vint, habillé & parfumé, comme s'il n'avoit point sorti de chez lui ce jour-là, & demanda ce qu'étoit devenu *Claude*. La manière, dont il fit cette question, sembloit insinuer qu'il croyoit que ce Prince avoit été tué avec son neveu. Le Sénat lui fit part de ce qui venoit d'arriver, & le pria de dire son avis *. Le

Le Sénat consulte le Roi Agrippa.

(*a*) Suet. in Claud. c. 10. (*b*) Joseph. ibid. (*c*) Suet. ibid.

* *Josèphe* nous apprend, que le Roi *Agrippa* fut mandé en même tems par le Sénat & par *Claude*, & qu'il commença par aller trouver ce dernier, qui l'envoya en son nom au Sénat (1). Ceci ne s'accorde pas autrement avec ce qui se trouve dans ses *Antiquités*, savoir,

(1) Joseph. Bell. Jud. L. II. c. 21.

Le traître protesta, qu'il étoit prêt à sacrifier sa vie pour la gloire de cette Auguste assemblée, & pour la Liberté publique, mais alleguant en même tems un grand nombre de difficultés, & exagerant les maux d'une guerre civile, il les détourna adroitement du projet de prendre les armes. Vous n'êtes, leur dit-il, pas en état de faire tête aux Gardes Prétoriennes; ainsi je vous conseille d'envoyer une députation à *Claude* pour le supplier de ne point accepter la Puissance Souveraine. Il offrit de se charger lui-même de cette commission. Le Sénat accepta l'offre, & le fit accompagner, le même jour, par deux Tribuns du Peuple, *Veranius* & *Bruchus*. Les Tribuns conjurérent *Claude* de se soumettre à l'Autorité du Sénat & du Peuple, lui rappellérent le souvenir des calamités que la République avoit essuyées sous les derniers tyrans, déclarérent que le Sénat avoit résolu à tout prix de recouvrer ses anciens Privilèges, le suppliérent de reflechir sur les maux qu'une guerre civile traîne à sa suite, & sur la fin malheureuse de *Caius* &c. Ce discours fit une profonde impression sur l'ame de *Claude*, qui étoit facile à émouvoir; mais *Agrippa*, dans une audience particulière l'encouragea à profiter de l'occasion, l'instruisit de la perplexité & de l'irrésolution du Sénat, & l'exhorta à prendre en main les rênes de l'Empire, & à faire aux Députés une réponse convenable à la majesté d'un Souverain. *Claude* suivit ce conseil, ce qui causa dans la Ville un trouble extrême, les *Pères Conscrits* ayant déclaré, qu'ils risqueroient plutôt une guerre civile que de se soumettre à la volonté d'un seul. *Claude*, instruit de cette résolution, songeoit de son côté à maintenir son élection par la voye des armes. Durant ces entrefaites le Peuple, ayant entouré le lieu où le Sénat étoit assemblé, demanda avec menace un Empereur, protestant ne vouloir jamais plus reconnoître l'Autorité du Sénat. Un langage si hardi épouvanta les Sénateurs au point, qu'ils se séparérent sur le champ; mais les Consuls les sommerent de s'assembler de nouveau le lendemain avant qu'il fit jour. L'assemblée se trouva peu nombreuse, la plupart des membres s'étant retirés à la campagne, ou dans leurs maisons de peur d'être insultés par la populace.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Députation envoyée à Claude.

Le Sénat trahi par Agrippa.

Le Peuple demande un Empereur.

Pendant que ceux, qui avoient obéi à la sommation des Consuls, déliberoient sur les moyens de traverser les desseins de *Claude*, les Gardes de la Ville, qui étoient les seules Troupes qui fussent sous les ordres du Sénat, se mirent à crier à haute voix, qu'il leur falloit un Empereur; que les *Pères Conscrits* pouvoient choisir qui ils vouloient, mais que leur intention étoit de n'obéir qu'à un Empereur. Cet aveu, qui avoit l'air d'être sincère, mit fin aux délibérations des Sénateurs, qui déclarérent aussitôt *Claude* Empereur avec les cérémonies ordinaires *. Après cette déclaration,

Et est soutenu dans sa demande par les Gardes de la Ville.

voir, qu'*Agrippa* ayant été mandé par le Sénat, vint d'abord, mais feignit d'ignorer ce qui s'étoit passé, tant dans le Palais qu'au Camp, rélativement à *Claude*. Nous l'avons suivi dans ses *Antiquités*, qu'il a écrites les dernières.

* Le Sénat, convainçu que c'étoit un projet chimérique que celui de recouvrer l'ancienne Liberté, résolut d'abord de nommer un Empereur, & de n'en point recevoir un de la main des Soldats. Pour cet effet, on proposa plusieurs sujets, tous plus propres que *Claude* à occuper un poste si éminent. *Josèphe* nomme les trois Sénateurs suivans, personnages d'un mérite distingué; savoir, *Annius Minucianus*, ou *Vinicianus*, *Valerius Asiaticus*, qui

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

tion, les *Pères Conscrits* se hâtérent de gagner le Camp, chacun d'eux s'empressant à faire le prémier sa cour au nouveau Prince. Les Soldats leur firent toutes sortes d'insultes, en blessérent quelques-uns, & auroient tué le Consul *Pomponius Secundus*, qui avoit témoigné le plus de zèle pour le recouvrement de la Liberté, s'ils n'en avoient pas été empêchés par *Claude*, qui reçut les Consuls avec de grands témoignages de respect, & les plaça à ses côtés (*a*).

Claude *déclaré Empereur.*

Claude, ayant été reconnu Empereur, quitta le Camp, accompagné du Sénat & des Gardes Prétoriennes, & étant entré en Ville comme en triomphe, offrit dans le Capitole un sacrifice solemnel aux Dieux, qui l'avoient élevé à l'Empire. Il se rendit ensuite à son Palais, où il convoqua une assemblée de ses Amis pour déliberer avec eux sur la conduite qu'il falloit tenir à l'égard des meurtriers de *Caius*: il étoit ravi de la chose même, mais trouvoit, que l'intérêt commun de tous les Princes demandoit que l'assassinat d'un d'eux ne restât pas impuni. Ainsi de l'avis de ses Amis, il fit condamner & exécuter l'intrepide *Cherea* *, *Lupus*, qui avoit tué *Césonie*, avec sa fille, & un petit nombre d'autres. Il pardonna au reste des coupables, & entre autres à *Cornelius Sabinus*, quoiqu'il eût joué le prémier rôle dans le meurtre de *Caius*; mais ce grand homme, pénétré de douleur d'avoir vû traîner au supplice *Cherea*, & ne voulant pas survivre à un si digne Ami, se tua lui-même (*b*). Après cela l'Empereur fit publier un acte d'oubli concernant tout ce qui pouvoit s'être passé dans le Sénat depuis la mort de *Caius* jusqu'à son avenement à l'Empire, & l'observa si exactement, qu'il éleva même aux prémières charges ceux qui avoient témoigné le plus de zèle pour la cause de la Liberté. Le Sénat lui décerna sur

Cherea *& quelques autres Conspirateurs mis à mort.*

Traits de modestie d'équité &c. de Claude.

(*a*) Joseph. ibid. Dio, p 666. Suet. c. 10. (*b*) Joseph & Dio, ibid.

qui avoit été complice de la conspiration contre *Caius*, & *Camillus Scribonianus*, qui se révolta l'année d'après. *Minucianus* eut pour lui la pluralité des suffrages; mais les Consuls, qui craignoient une guerre Civile, si l'on revêtoit quelqu'autre que *Claude* de la Puissance Souveraine, renvoyérent, sous différens prétextes, la décision finale de cette affaire. Dans ce même tems les Gladiateurs sur lesquels le Sénat comptoit principalement, & les Gardes de la Ville, passérent en foule du côté de *Claude*; desorte que *Minucianus* & les autres renoncérent à une Dignité, dont ils sentoient bien, qu'ils ne pourroient pas rester longtems en possession. *Cherea* fit tout son possible pour arrêter cette désertion de la Soldatesque, mais inutilement; car pendant qu'il exhortoit le petit nombre de ceux, qui étoient restés, à maintenir leur Liberté, au-lieu de l'écouter, ils prirent leurs Drapeaux, & marchérent l'épée à la main jusqu'au Camp des Gardes Prétoriennes, où ils joignirent leurs Compagnons. Le Sénat, se voyant abandonné de tout le monde, déclara enfin *Claude* Empereur, & décerna à ce Prince tous les honneurs annexés à la Dignité Impériale. Cependant *Cherea* & *Sabinus* continuérent à protester, qu'ils se donneroient plutôt la mort que de se soumettre à *Claude* (1).

* *Cherea* mourut avec une fermeté de Héros; mais *Lupus* fit paroître une frayeur extrême, nonobstant le grand exemple qu'il avoit devant les yeux. Comme il ôtoit une partie de ses habits à l'endroit de l'exécution, il se plaignit du froid: *Cherea* tourna en ridicule une plainte si peu de saison, en lui disant, que jamais le froid n'avoit fait de mal à un *loup*, par allusion à son nom (2). Ils furent l'un & l'autre décapités; & les Citoyens de *Rome*, offrant peu de jours après leur exécution les sacrifices ordinaires du mois de *Février*, en l'honneur de leurs Amis trépassés, n'eurent garde d'oublier le généreux *Cherea*, qui les avoit délivrés d'un si détestable Tyran (3).

(1) Joseph. Antiq. c. 3. Dio, p. 655. (2) Idem. ibid. (3) Dio, p. 666.

fur le champ tous les honneurs qui avoient été conférés aux autres Empereurs; mais il en refufa modeftement la plus grande partie, & fit paffer un Décret dans le Sénat, portant défenfe de lui rendre aucun honneur divin, & de l'appeller Dieu. Il donna, peu de jours après qu'il eut été déclaré Empereur, fa fille *Antonia* en mariage à *Cn. Pompeius*, & ne voulut point permettre que le Peuple fit à cette occafion quelques réjouiffances publiques, ni même qu'il célébrât fon jour de naiffance, ni l'anniverfaire de fon avenement au Trône (*a*).

Depuis l'Etabliffement de l'Empire Romain, &c.

A peine eut-il commencé à prendre en main l'Autorité fuprême, qu'il abolit la Loi de Leze-Majefté, qui avoit été une fi féconde fource de maux fous les deux Empereurs précédens. Il rappella en même tems les exilés, diminua les impôts dont *Caius* avoit chargé le Peuple, défendit à tous ceux qui avoient des parens, dans quelque degré que ce pût être, de le nommer parmi leurs Héritiers; rendit les biens, qui avoient été injuftement confifqués par ordre de *Tibère* ou de *Caius*, aux propriétaires, ou à leurs Héritiers; ordonna que toutes les Statues, que *Caius* * avoit enlevées à la *Grèce*, & à d'autres Pays, fuffent reftituées aux Villes, qui en avoient été dépouillées, &c. Ces différens traits de clémence & de juftice lui gagnérent le cœur des Citoyens à tel point, qu'un faux bruit s'étant répandu qu'il avoit été affaffiné, ils s'affemblérent tumultuairement, appellant les Soldats traîtres, & les Sénateurs parricides, & chargeant d'horribles imprécations ceux qu'ils foupçonnoient d'avoir eu part à cet attentat. Ces troubles ne cefférent qu'après que les Magiftrats eurent déclaré de la Tribune aux harangues, que *Claude* étoit fimplement allé faire un tour à *Oftie*, d'où il reviendroit dans peu (*b*). Mais l'attachement que le Peuple marqua pour lui en cette occafion, ne fut pas capable de le guérir de fa timidité naturelle. Ses Amis ne purent jamais l'engager, durant le prémier mois de fon regne, à fe rendre au Sénat, à caufe que *Céfar* le Dictateur y avoit été affaffiné. Il faifoit foigneufement fouiller tous ceux, qu'il admettoit en fa préfence, pour favoir s'ils n'avoient point quelque arme cachée fous leurs habits. Cette efpece d'examen eut lieu, même affés longtems, non feulement à l'égard des hommes, mais auffi à l'égard des femmes & des enfans. Il fe faifoit entourer de fes Gardes toutes les fois qu'il paroiffoit en public; & à fa propre Table, il s'en faifoit fervir, ne fe fiant pas même aux domeftiques de fes propres Amis. Quand un Sénateur fe trouvoit indifpofé, il ne manquoit pas de lui aller rendre vifite; mais avant que d'ofer mettre le pied dans quelque maifon, fes Gar-

Il fe fait aimer du Peuple.

Sa timidité.

(*a*) Dio, ibid. p. 667. (*b*) Suet. c. 12. Dio, p. 669.

* Quand on reçut dans les *Gaules* la nouvelle de la mort de *Caligula*, plufieurs perfonnes de diftinction dans cette Province follicitérent *Servius Sulpicius Galba*, qui commandoit fur le *Rhin*, de profiter de cette occafion pour s'emparer de la Puiffance Souveraine. Les Légions, croyant avoir autant de droit de faire un Empereur que les Gardes Prétoriennes, lui offrirent de le foutenir; mais *Galba* rejetta leurs offres avec indignation, ce qui lui concilia l'affection de *Claude* à un tel point, que ce Prince le confidéra toujours comme un de fes plus fidèles Amis (1).

(1) Suet. in Galb. c. 7.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Il se rend méprisable.

Gardes furetoient dans tous les coins (*a*). Cependant ces ridicules précautions ne le rendirent pas si méprisable aux yeux de la multitude, que la foiblesse & le peu de sens qu'il fit paroître dans l'administration de la justice. Il n'étoit nullement propre à un pareil emploi, & aimoit néanmoins à entendre & à juger les causes les plus difficiles, ce qui ne servoit qu'à l'exposer à la moquerie, & quelquefois même à des insultes, qu'il souffroit avec une patience incroyable. *Suétone* nous apprend, qu'un *Grec* plaidant un jour devant lui, non seulement lui reprocha son ignorance, mais l'appella même en face *vieux fou;* & qu'un Chevalier *Romain*, se croyant lézé par un de ses arrêts, eut l'audace de lui jetter à la tête son canif, qui le blessa à la joue (*b*). Il ne paroît pas qu'il ait vengé de si insolens affronts; ce qui prouve suffisamment l'incroyable foiblesse de son caractère.

La prémière année de son regne, il aggrandit le Royaume d'*Agrippa*, qui avoit puissamment contribué à le mettre en possession de l'Empire, en y ajoutant la *Judée* & la *Samarie*, qui avoient été possédées autrefois par son grand-père *Hérode le Grand*. Il donna à son frère *Hérode* la Principauté de *Chalcis* située au pied du mont *Liban*, & accorda à tous deux l'entrée du Sénat, permettant à *Agrippa* d'y paroître en habit Consulaire, & à *Hérode* en habit de Préteur (*c*). Il rendit aussi à *Mithridate* l'*Iberien* son Royaume, à *Mithridate* le *Cilicien* le Royaume de *Bosphore*, & à *Antiochus* celui de *Comagene*, ces trois Princes ayant été injustement dépouillés de leurs Etats par *Caius* (*d*).

Séneque banni.

Peu de tems après son avenement à l'Empire, il rappella ses deux Nièces, *Agrippine* & *Julie*, de l'Ile de *Pontie*, où elles avoient été releguées par leur frère *Caius*; mais sa femme *Messaline*, qui gouvernoit avec une Autorité absolue, jalouse du crédit que *Julie* avoit déjà acquis, le détermina à la renvoyer cette même année au-lieu de son exil, sous prétexte qu'elle s'étoit rendue coupable d'adultere & de divers autres crimes, que l'envieuse *Messaline* lui imputa, mais dont elle ne produisit jamais la moindre preuve. Le fameux *Séneque* partagea la disgrace de cette infortunée Princesse, ayant été relegué après sa Questure dans l'Ile de *Corse*, sur le simple soupçon d'avoir eu avec elle un commerce criminel (*e*). Les *Romains* remportérent cette année quelques avantages sur les habitans de *Mauritanie*, qui avoient pris les armes pour venger la mort de leur Roi *Ptolemée*, lâchement assassiné par ordre de *Caius* (*f*). Vers le même tems *Sulpitius Galba* défit les *Cattes*, & *P. Gabinius Secundus* les *Marses*, deux Peuples d'*Allemagne*. *Gabinius* après sa victoire eut le bonheur de trouver & de rapporter à *Rome* une des Aigles qui étoient tombées entre les mains des *Allemans* à l'occasion de la défaite de *Varus*. En considération de ces victoires, *Claude* prit les ornemens du Triomphe, & le titre d'*Empereur*. *Gabinius* mit pareillement en fuite les *Causses*, autre Peuple d'*Allemagne*, & pour recompense du service qu'il venoit de rendre à l'Empire, eut la permission de porter le surnom de *Caussien* (*g*).

L'année

(*a*) Suet. c. 35.
(*b*) Idem c. 15.
(*c*) Joseph. Antiq. L. I. c. 4. Dio, p. 670.
(*d*) Joseph. & Dio, ibid.
(*e*) Tacit. Annal. L. II. c. 8. Dio, p. 670.
(*f*) Dio, ibid.
(*g*) Suet. c. 24.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire, Romain, &c.

L'année ſuivante *Claude* accepta pour la ſeconde fois les Faiſceaux Conſulaires, mais ne les garda que deux mois; nous ignorons à qui il les reſigna. Son Collegue *C. Largus* reſta Conſul juſqu'à la fin de l'année. La prémière fois que l'Empereur aſſembla le Sénat en qualité de Conſul, ce Prince obligea tous les Sénateurs, à s'engager par un vœu ſolemnel à l'obſervation de toutes les Loix d'*Auguſte*; prêta lui-même le ſerment à cet égard; mais ne voulut permettre à aucun des Magiſtrats, ni des Sénateurs de s'impoſer quelque obligation rélativement à ſes propres loix (*a*). Cette année, les *Mauritaniens* furent de nouveau battus par *Suétonius Paulinus*, qui étendit ſes conquêtes juſqu'au *Nigris*, qui ſépare l'*Afrique* de l'*Ethiopie*. *Cn. Hoſidius Geta*, qui remplaca *Paulinus* en qualité de Commandant des Légions *Romaines* en *Afrique*, remporta ſur *Salabes*, Général des *Mauritaniens*, deux grandes victoires, qui forcérent tous les habitans du Pays à ſe ſoumettre au joug de l'Empire. *Claude* partagea la *Mauritanie* en deux Provinces, dont l'une fut déſignée par le ſurnom de *Cæſariana*, & l'autre par celui de *Tingitana*, la prémière ayant été nommée ainſi d'après *Céſar*, nom commun à tous les Empereurs, & l'autre d'après *Tingis*, à préſent *Tanger*, Capitale de cette Province. L'une & l'autre furent, par ordre de *Claude*, gouvernées par de Chevaliers *Romains* (*b*) *.

La Mauritanie ſoumiſe & partagée en deux Provinces.

L'Empereur fit cette année une loi, portant ordre à tous ceux, qui étoient nommés par le Sénat au Gouvernement de quelque Province, de partir de *Rome* avant le commencement d'*Avril* (*c*), mais l'année ſuivante il leur permit de reſter juſqu'à la moitié de ce mois. Il publia en même tems un Edit, pour défendre à tous ceux, qu'il revêtiroit de quelque Gouvernement de Province, de l'en remercier dans le Sénat, ſuivant la coûtume, parce qu'ils ne lui avoient aucune obligation, mais qu'au contraire c'étoit lui, qui devoit les remercier de vouloir bien l'aider à porter une partie du fardeau qui lui étoit impoſé (*d*).

L'affreuſe famine, qui déſola cette année la Capitale, détermina *Claude* à faire creuſer un grand Port à l'embouchure du *Tibre*: entrepriſe, dont il vint heureuſement à bout, quoique le Dictateur *Céſar*, s'il en faut croire *Suétone*,

Claude fait un Port à l'embouchure du Tibre.

(*a*) Dio, p. 671.
(*b*) Dio, ibid. Plin. L. V. c. 1.
(*c*) Dio, L. LX. p. 672.
(*d*) Idem ibid.

* *Dion Caſſius* aſſure, que *Geta* pourſuivit les *Mauritaniens* juſqu'au-delà du Mont *Atlas*; & qu'étant dans ces Pays ſablonneux & arides, un Magicien du Pays lui apprit certains charmes, par le moyen deſquels il pourroit avoir de l'eau. *Geta*, quoiqu'aſſez incrédule ſur cet article, ne laiſſa point tant par curioſité, que par néceſſité, d'eſſayer le ſecret, qui lui réuſſit au-delà de ſon attente, le Ciel s'étant auſſitôt couvert de nuages, qui donnérent une quantité prodigieuſe de pluie. Les Barbares, inférant de ce miracle que les Dieux favoriſoient les *Romains*, ſe ſoumirent à *Geta* aux conditions qu'il voulut leur preſcrire (1). S'il en faut croire *Pline*, *Claude* envoya une Colonie à *Tingis*, & apella cette Ville *Julia Traducta* (2). Mais il nous paroit plus vraiſemblable que cette Colonie fut envoyée par *Jules Céſar* puiſque *Strabon* (3), qui vivoit avant le regne de *Claude*, en fait mention. *Voſſius* prétend que *Pline* s'eſt trompé en donnant à *Tingis* en *Afrique* le nom de *Julia Traducta*, qui, ſuivant lui, étoit particulier à la Ville de *Tingis* en *Eſpagne*, bâtie du tems de *Jules Céſar*, & peuplée d'habitans venus de *Tingis* en *Afrique* (4).

(1) Dio, L. LX. p. 671.
(2) Plin. L. V. c. 1.
(3) Strab. L. III. p. 142.
(4) Voſſ. in Hiſt. p. 197.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Suétone, l'eût tentée inutilement plusieurs années auparavant (*a*). L'Ouvrage, dit *Dion Cassius*, étoit digne de la Grandeur *Romaine*; mais les successeurs de *Claude* négligérent d'en prendre soin, desorte que peu après la mort de ce Prince, le Port se trouva bouché par le sable qui s'y étoit amassé (*b*) *. Dans ce même tems, *Claude* entreprit de dessecher le Lac *Fucin*, dans le Pays des *Marses*, & d'en conduire les eaux, par un profond canal dans le *Tibre*, ou plutôt le *Liris*. 30000 hommes furent employés à ce travail durant l'espace d'onze ans, mais sans succès, comme nous le verrons dans la 10. année de son regne.

Impudence de Messaline.

Cette année *Messaline*, & les Affranchis de *Claude* commencérent à abuser de leur pouvoir, pour détruire ceux de la Noblesse, qui leur donnoient quelque ombrage, ou qui avoient le malheur de leur déplaire. La prémiére victime qu'ils s'immolérent fut *Appius Silanus*, homme de la prémiére distinction, & d'une probité reconnue. Il épousa, en prémiéres nôces *Æmilia Lépida*, petite-fille de *Julie* fille d'*Auguste*, & eut d'elle *L. Junius Silanus*, à qui *Claude* avoit fiancé sa fille *Octavie*. Quand *Æmilia Lépida*, vint à mourir, ce qui arriva cette année, *Claude*, qui le regardoit comme un de ses meilleurs Amis, lui fit épouser *Domitia Lépida*, Mère de *Messaline* sa propre femme. Mais par malheur pour lui, l'Imperatrice, dont l'impudicité n'avoit point de bornes, devint amoureuse de lui, & n'eut pas honte de lui déclarer sa passion. *Silanus* rejetta avec horreur ses sollicitations incestueuses, ce qui irrita tellement cette infame Princesse, qu'elle jura sa perte. Voici comment elle s'y prit de concert avec *Narcisse*. Cet Affranchi entra un matin, à la pointe du jour, dans la chambre de l'Empereur, qui étoit encore au lit, & lui dit d'un air effrayé, qu'il avoit songé la nuit, que *Silanus* étoit dans le dessein de tuer l'Empereur ce jour-là même. *Messaline*, qui devoit aussi jouer son rôle dans cette Tragédie, feignant d'être étonnée de ce songe, protesta en avoir fait un tout pareil plusieurs nuits de suite. Durant ces entrefaites, *Silanus*, à qui on avoit fait savoir la veille, qu'il devoit venir trouver l'Empereur à cette heure, entra brusquement; ce qui épouvanta tellement *Claude*, le plus timide de tous les hommes, que, sans autre examen, il ordonna que le coupable fût saisi & exécuté. Le même jour il communiqua au Sénat ce qui venoit de se passer, & rendit publiquement graces à son Affranchi du soin qu'il prenoit de veiller à sa sûreté, même en songe (*c*) †. La mort de *Silanus* allarma

Mort de Silanus.

(*a*) Suet. c. 20. Dio, p. 672.
(*b*) Idem ibid.
(*c*) Suet. c. 37. Dio, p. 674. Tacit. Annal. L. XI. c. 37.

* *Suétone* l'apelle le Port d'*Ostie*, quoiqu'il fût de l'autre côté du *Tibre* vis-à-vis d'*Ostie*, à l'endroit que les habitans du Pays apellent encore actuellement *Il porto*. Le même Auteur nous apprend, que le Vaisseau qui contenoit l'Obélisque, dont nous avons parlé dans l'Histoire du regne précédent, coula à fond à l'entrée de ce Port. L'Obélisque en question venoit d'*Egypte*, & devoit servir de fondement à la tour, qui fut bâtie sur le modèle du *Phare* d'*Alexandrie* (1).

† *Suétone* dit, qu'un homme, qui avoit un procès que *Claude* devoit juger, se défit de la même maniére de sa partie adverse, en le représentant à l'Empereur comme un Assassin, qu'il

(1) Suet. c. 20.

allarma les Patriciens, & leur inſpira la réſolution de ſe défaire d'un Prince foible, ſous le Gouvernement duquel leur vie & leurs biens étoient continuellement à la merci de ſa femme & de ſes Affranchis. *Annius Vinicianus*, ou, comme *Joſèphe* l'appelle, *Minucianus*, qui avoit eu tant de part à la mort de *Caligula*, & que le Sénat auroit revêtu de la Dignité Imperiale, ſi la choſe avoit dépendu de cette Aſſemblée, étoit le Chef de la conſpiration, dans laquelle il engagea *Furius Camillus Scribonianus*, Gouverneur de *Dalmatie*, qui avoit été Conſul dix ans auparavant, & un grand nombre de Chevaliers, & de Sénateurs. *Camille*, qui ſe trouvoit à la tête d'une puiſſante Armée, déclara ouvertement ſon deſſein. Il perſuada aux Troupes, qui étoient ſous ſon commandement, de lui prêter le ferment de fidélité, ſon unique deſſein étant de rendre à *Rome* ſon ancienne Liberté. Comme il connoiſſoit le caractère timide de *Claude*, il lui écrivit dans le même tems une Lettre remplie de reproches, menaçant ce Prince d'une mort cruelle, s'il ne réſignoit pas l'Empire ſur le champ. Cette Lettre produiſit un tel effet ſur *Claude*, qu'il aſſembla d'abord ſes Amis, pour qu'ils décidaſſent s'il remettroit la Puiſſance Souveraine entre les mains de *Camille* ou non? mais ſes frayeurs furent bientôt diſſipées; car les Soldats de *Camille* n'ayant pû, par quelque accident, emporter leurs Drapeaux de l'endroit où ils étoient, quand ils eurent ordre d'aller au-devant de leur nouvel Empereur, commencérent à ſe repentir de leur révolte, & dans l'idée qu'elle leur avoit attiré la colére des Dieux, ils tombérent l'épée à la main ſur leurs Officiers, & les taillérent preſque tous en pièces. *Camille* ſe ſauva dans l'Ile d'*Iſſa* ſur la côte de *Dalmatie*, où il fut poignardé entre les bras de ſa femme *Junie* par un ſimple Soldat, nommé *Volaginius*, après avoir porté le titre d'Empereur pendant cinq jours (*a*). Dès-que la nouvelle de ſa mort fut parvenue à *Rome*, la plupart des conſpirateurs, & entre autres *Vinicianus*, terminérent eux-mêmes leur vie; quelques-uns furent pris & exécutés; & d'autres, en achetant à prix d'argent la faveur de *Meſſaline*, & des Affranchis de l'Empereur, n'eurent, quoique manifeſtement coupables, aucune recherche à eſſuyer, tandis que divers Chevaliers, & Sénateurs, parfaitement innocens, furent, ſous prétexte d'avoir trempé dans la conjuration, dépouillés de leurs biens par *Meſſaline* & par *Narciſſe*; & relegués dans quelque Ile, ou exécutés ſans miſéricorde. *Dion Caſſius* rapporte, qu'un des Affranchis de *Camille*, nommé *Goléſes*, ayant

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

Camille ſe révolte & écrit une Lettre menaçante à Claude.

Eſt abandonné par ſes Soldats. Et tué.

(*a*) Suet. c. 13. Dio, p. 674. Plin. L. III. Epiſt. 16. Tacit. Hiſt. L. II. c. 75.

qu'il avoit vû la nuit d'auparavant prêt à tuer le Prince. Il n'en fallut pas davantage pour que *Claude* prononçât ſur le champ un arrêt de mort, qui fut exécuté à l'inſtant même. Ce n'étoit qu'un excès de frayeur qui portoit *Claude* à de pareilles extrémités, n'étant naturellement rien moins que cruel. Quand il revenoit à lui, il témoignoit ſouvent une vive douleur d'avoir donné de ordres ſanguinaires: quelquefois même il ſavoit ſi peu quels de ce genre il avoit donnés dans le fort de ſon émotion, qu'il demandoit où étoient ceux qu'il avoit fait exécuter. Il y en eut, qu'il fit inviter à dîner le lendemain de leur exécution, & dont la mort, quand on l'en informa, lui arracha des larmes, avec proteſtation, qu'il n'avoit rien commandé de pareil (1).

(1) Suet. c. 37, 39.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

ayant été apprehendé & mené devant le Sénat, y parla avec beaucoup de fermeté. Sur quoi *Narcisse*, qui se trouvoit-là aussi à la suite de l'Empereur, & qui se tenoit derrière ce Prince, fit à l'Affranchi cette question, *Qu'auriez-vous fait, si votre Maître s'étoient rendu maître de l'Empire? Je me serois tenu derrière lui*, répondit *Golèses*, *& me souvenant de ma condition, je n'aurois pas été assez insolent pour parler en sa présence* (a).

Le courage d'*Arrie* a été célébré par la plupart des Anciens Ecrivains. Elle étoit femme de *Cæcina Pætus*, Consulaire, qui étant allé joindre *Camille*, fut pris en *Dalmatie*, & envoyé à *Rome*, pour y être jugé. *Arrie* n'ayant pu obtenir des Soldats la satisfaction d'être avec son époux dans le même Vaisseau, le suivit dans un autre Navire, & en arrivant à *Rome*, y reprocha publiquement à *Junie* de n'avoir guéres aimé son mari, puisqu'elle lui survivoit, après l'avoir vû poignarder entre ses bras. Les Amis d'*Arrie*, inférant delà, qu'elle avoit formé le dessein de ne pas survivre à *Pætus*, la gardérent à vue nuit & jour; mais elle, pour les convaincre que toutes leurs précautions étoient inutiles, se donna de la tête contre un mur avec tant de violence, que ses Amis crurent pendant quelque tems qu'elle étoit morte. Cependant elle en revint; mais trouvant que malgré l'amitié que *Messaline* avoit pour elle, il ne lui seroit pas possible de sauver la vie à son mari, qui, d'un autre côté, n'avoit point le courage de se donner la mort, elle prit un poignard, se le plongea dans le sein, & l'ayant retiré, le présenta à son époux, en disant, *Non dolet, cela ne fait point de mal* (b). *Martial* lui fait dire, *ma blessure ne me cause aucune douleur, mais c'est la votre qui va m'en causer* (c) *. *Othon*, Pére de l'Empereur de ce nom, ayant été nommé pour remplacer *Camille* en qualité de Chef des Troupes en *Dalmatie*, eut le courage de faire couper la tête aux Soldats, qui avoient massacré leurs Officiers; & cette exécution se fit par ses ordres au milieu du Camp, quoiqu'il n'ignorât pas que *Claude* eût approuvé ce qu'ils avoient fait, & eût même donné à quelques-uns d'eux des postes considérables dans l'Armée. Cette conduite déplut à l'Empereur; mais *Othon* ne tarda guéres à regagner ses bonnes graces, en lui découvrant une conspiration tramée contre ses jours par un Chevalier *Romain*, qui fut appréhendé, convainçu, & précipité du Roc *Tarpéien* par les Consuls & les Tribuns du Peuple (d).

Mort d'Arrie.

L'année suivante *Claude*, devenu Consul pour la troisième fois, eut pour Collégue *L. Vitellius*. L'Empereur ne garda cette Dignité, suivant *Suétone*

(a) Dio, p. 675.
(b) Plin. L. III. Epist. 16.
(c) Martial. Epig. L. I. 14.
(d) Suet. in Oth. c. 1. Dio, L. LX. p. 675.

* Cette action d'*Arrie* a été beaucoup vantée par les Anciens, & particuliérement par *Pline* le jeune: Cependant ce judicieux Auteur croit que cette Héroïne s'est rendue principalement recommandable par la force qu'elle eut de surmonter la douleur que lui causoit la mort d'un de ses Enfans, pour que son mari, qui étoit dangereusement malade, & qui aimoit tendrement cet Enfant, n'apprît one si triste nouvelle que quand il seroit parfaitement rétabli. L'intrépidité, qu'elle fit paroitre en mourant, pouvoit venir, dit *Pline*, d'un principe de vanité, & d'amour pour la réputation; mais une tendresse, qu'on étouffe, sans qu'on y soit porté par un motif d'intérêt ou de gloire, est quelque chose d'admirable (1).

(1) Plin. L. III. Epist. 16.

tone (*a*), que deux mois; mais suivant *Dion Cassius*, jusqu'au commencement de *Juillet* (*b*), quand & lui & son Collégue résignérent les Faisceaux à *Décimus Haterius Agrippa*, & à *C. Sulpicius Galba*, comme cela paroît par une ancienne Inscription (*c*). Cette année *Claude* dépouilla les *Lyciens* de leur Liberté, pour les punir d'avoir tué quelques Citoyens *Romains* dans un tumulte(*d*). Leur Pays fut ajouté à la Province de *Pamphylie* (*e*) *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Les deux Julies *mises à mort.*

Vers ce même tems *Messaline*, abusant de l'ascendant qu'elle avoit pris sur son foible Epoux, l'engagea par des insinuations empoisonnées à faire mourir, d'abord sa nièce *Julie*, fille de *Germanicus*, qu'il avoit releguée l'année d'auparavant dans l'Ile de *Pontie*, & ensuite *Julie*, fille de *Drusus*, & petite-fille de *Tibère*: cette dernière étoit aussi nièce de *Claude*, étant fille de sa sœur *Liville*. Elles furent l'une & l'autre condamnées & exécutées, dit *Suétone*, sans qu'il leur fût permis de se défendre, quoiqu'il n'y eût pas la moindre preuve des crimes qu'on leur imputoit (*f*). Cependant la dernière des deux méritoit le sort, qui lui tomba en partage; car elle avoit contribué puissamment, comme nous l'avons observé ci-dessus, à la perte de son mari *Néron*, fils de *Germanicus*. Quand *Claude* abdiqua le Consulat, le Sénat lui décerna les ornemens du Triomphe, qui lui firent naître l'envie de mériter un Triomphe réel.

Claude *a dessein de subjuguer la* Bretagne.

La *Bretagne* fut le Théatre qu'il choisit pour ses exploits guerriers. Quelques Seigneurs *Bretons* ayant abandonné leur Pays pour se dérober à la fureur d'une faction Ennemie, & s'étant refugiés dans les *Gaules*, leurs compatriôtes se plaignirent, avec menace, de ce que les *Romains* leur donnoient azile, & demandérent qu'on les renvoyât. Ce langage hautain fournit un prétexte specieux de leur faire la guerre, *Bericus*, un des fugitifs, ayant déterminé l'Empereur par divers argumens à entreprendre la conquête de cette grande Ile, que jamais aucun *Romain* n'avoit osé attaquer depuis le tems de *César* le Dictateur. A son instigation, *Claude* dépêcha ordre à *Plautius*, qui avoit succedé à *Gabinius* en qualité de Commandant des Troupes dans la *Basse Allemagne*, de passer avec toutes ses forces

(*a*) Suet. c. 14.
(*b*) Dio, p. 679.
(*c*) Onuphr. in Fast. p. 189.
(*d*) Suet. c. 25.
(*e*) Dio, p. 676.
(*f*) Suet. c. 29.

* Les *Lyciens* envoyérent à cette occasion à *Claude* une Ambassade, dont le Chef étoit un de leurs compatriôtes, qui avoit le droit de Bourgeoisie à *Rome*; mais *Claude*, trouvant qu'il n'entendoit pas assez bien la Langue *Latine*, fit rayer son nom du rôle des Citoyens: il en agit de même envers plusieurs autres, qu'il jugea indignes d'être du nombre des *Romains* (1). Il défendit, sous de séveres peines, à tous ceux, qui n'étoient pas Bourgeois de *Rome*, de prendre le nom de quelque famille *Romaine*; & en condamna même quelques-uns à mort, simplement parce qu'ils avoient pris le titre de Bourgeois de *Rome*. Cette rigueur n'empêcha pas néanmoins qu'il n'accordât le droit de Bourgeoisie à un nombre infini d'étrangers, à la recommandation de *Messaline* ou de ses Affranchis. Cette recommandation coutoit fort cher au commencement, mais dans la suite on l'eut à très juste prix (2). C'est ce qui a fait dire à *Séneque*, que si *Claude* avoit vécu plus longtems, il auroit prostitué le droit de Bourgeoisie à tous les *Grecs*, les *Gaulois*, & les *Espagnols* du monde (3). Ce que *Séneque* regardoit comme si absurde fut pratiqué dans la suite par d'autres Empereurs, & très sagement, selon *St. Augustin* (4).

(1) Dio, ibid.
(2) Dio, Suet. ibid.
(3) Senec. Lud. in Claud. p. 476.
(4) Civit Dei, L. V. c. 17.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

forces en *Bretagne*. Cet ordre ne fut nullement du goût des Soldats, qui déclarérent hautement, *Qu'ils ne prétendoient pas faire la guerre hors de l'enceinte du monde*. Auffitôt *Claude* envoya fon Affranchi *Narciffe* pour appaifer cette revolte, & exhorter les Légions à obéir à leur Général. *Narciffe*, pour remplir fa commiffion, voulut haranguer les Légions, mais à peine eut-il ouvert la bouche, qu'elles lui ordonnérent, après l'avoir traité de vil Efclave, de partir fur le champ, & de s'en retourner à *Rome*, pour y affifter aux Mafcarades & aux Spectacles; que par rapport à elles leur intention étoit de fuivre leur Général, fans avoir befoin pour cela de fes harangues. Auffitôt elles fe mirent en marche du côté de la mer; & s'étant embarquées dans les Vaiffeaux, que *Plautius* avoit fait préparer dans cette vue, elles arrivérent en *Bretagne* avant que les habitans euffent le moindre foupçon de leur projet. *Plautius* s'avança jufqu'à la *Thamife*, fans rencontrer prefque aucune oppofition. Mais ne jugeant pas à propos de pénétrer plus avant dans le Pays, il écrivit à *Claude* ce qu'il avoit fait, & le danger qu'il y auroit à vouloir faire davantage. A la reception de cette Lettre, l'Empereur, qui avoit raffemblé un bon nombre de Légions, afin de marcher, s'il le falloit, au fecours de fon Lieutenant en *Bretagne*, s'embarqua à *Oftie*, & fe rendit à *Marfeille* *; de là il marcha par terre jufqu'à *Gefforiacum*, préfentement, à ce qu'on croit, *Boulogne* (*a*). Il partit de cette ville pour la *Bretagne*, & y ayant débarqué fes Troupes alla joindre *Plautius*, qu'il trouva campé fur les bords de la *Thamife*. *Claude* paffa ce fleuve, défit l'Ennemi, & fe rendit maître de plufieurs fortereffes, & entre autres de *Camalodunum*, préfentement *Maldon*, en *Effex*, fuivant *Camden*, où étoit le Palais de *Cynobelinus*, un des Rois *Bretons*. *Vefpafien* fe diftingua beaucoup dans cette expédition; car il fe trouva à trente batailles rangées, fubjugua deux Nations puiffantes, prit plus de vingt places fortes, & fe rendit maître de *Vectis*, ou l'Ile de *Wight* (*b*). *Claude* ayant defarmé les *Bretons*, qui s'étoient foumis, donna le Gouvernement des Provinces conquifes à *Plautius*, avec ordre de continuer à agir, & reprit enfuite le chemin de *Rome*, où il ne fit cependant fon entrée que l'année fuivante. Le Sénat décerna à lui, & à fon fils, le furnom de *Britannique* †.

Plautius paffe en Bretagne.

Et fuivi par Claude.

Ses Conquêtes dans ce Pays.

L'année

(*a*) Bucher. de Belg. p. 147.

(*b*) Suet. In Vefp. c. 4. & In Claud. c. 27. Dio, p. 679. Tacit. Vit. Agr. c. 4.

* *Claude*, avant de partir de *Rome*, laiffa le Gouvernement de la Ville, & le Commandement des Troupes qui y étoient, à *Lucius Vitellius*, Père de l'Empereur de ce nom, & cette année là même Collègue de l'Empereur en qualité de Conful; c'étoit un homme à talens; mais, comme nous l'avons remarqué, un Indigne Adulateur. Il remplit la charge de Régent, dont il fut revêtu pendant l'abfence de *Claude*, de manière à mériter les plus grandes louanges. *Suétone* dit, que l'Empereur différa fon départ de quelques jours, à caufe d'une légère indifpofition, dont *Galba*, qui parvint dans la fuite à l'Empire, étoit attaqué: tant l'Empereur avoit d'affection pour lui depuis qu'il avoit découvert la confpiration, dont nous avons fait mention ci-deffus. *Claude* ayant penfé deux fois faire naufrage depuis *Oftie* jufqu'à *Marfeille*, fe rendit de cette dernière Ville par terre à *Boulogne* (1).

† *Claude* partit de *Rome* pour fon expédition en *Bretagne* vers le commencement de *Juillet*, & y revint au commencement de *Janvier* (2). Il s'arrêta en *Bretagne* peu de jours, dit

(1) Suet. c. 17.

(2) Dio, p. 610.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

L'année ſuivante, *L. Quinctius Criſpinus* étant Conſul pour la ſeconde fois, & ayant pour Collègue *M. Statilius Taurus*, *Claude* fut honoré à *Rome* d'un magnifique Triomphe *; & le Sénat, pour encourager l'Empereur & ſes Lieutenans à pouſſer leurs conquêtes, ſtatua, que tous les traités, qu'ils feroient, auroient la même force que s'ils avoient été faits par le Sénat, & le Peuple *Romain* (*a*). *Claude*, après ſon Triomphe, rendit au Sénat les Provinces d'*Achaïe* & de *Macédoine*, qui depuis ce tems-là, furent de nouveau gouvernées par des Proconſuls (*b*). Il honora pareillement *M. Julius Cottius*, Prince des *Alpes* ſurnommées *Cottiæ*, du titre de Roi, & recula les Frontières de ſes ſtériles Etats (*c*); mais il dépouilla les *Rhodiens* de leur Liberté, pour avoir fait mettre en croix quelques Citoyens *Romains* (*d*). Il revoqua néanmoins lui-même ce châtiment neuf ans après, c'eſt-à-dire, la 53. année de l'Ere Chrétienne (*e*).

Son Triomphe.

Les Conſuls ſuivans furent *M. Vinicius*, que *Claude* nomma à cette dignité, quoiqu'il eût fait mourir ſa femme *Julie* fille de *Germanicus*, & *T. Statilius Taurus Corvinus*. Comme la Ville étoit remplie de Statues, *Claude* défendit qu'on en érigeât de nouvelles dans l'enceinte de la Capitale ſans la permiſſion du Sénat, & eut ſoin d'en faire ôter un bon nombre (*f*). Il châtia ſévérement quelques Gouverneurs de Provinces, qui avoient opprimé les Peuples ſoumis à leurs ordres, & publia en même tems pluſieurs ſages Loix pour empêcher à l'avenir les Gouverneurs de retomber dans la même faute. Il revendiqua la prérogative d'accorder permiſſion aux Sénateurs de ſortir de l'*Italie*, qu'*Auguſte* avoit conferée au Sénat, & obligea les *Pères Conſcrits* à la lui ceder (*g*). Le 1 d'*Août* de cette année vers une

Quelques ſages Loix de Claude.

(*a*) Dio, p. 680.
(*b*) Suet. c. 25.
(*c*) Dio, p. 681.
(*d*) Suet. c. 25.
(*e*) Idem ibid.
(*f*) Dio, ibid.
(*g*) Suet. c. 23. Dio, p. 682.

dit *Suétone* (1): ſeize jours, dit *Dion Caſſius* (2). A ſon retour il s'embarqua ſur le *Pô*, & ayant gagné la *Mer Adriatique*, alla débarquer à *Oſtie* (3). *Suétone* affirme dans un endroit, qu'il quitta l'Iſle ſans y avoir fait répandre une goûte de ſang (4); & dans un autre (5), que *Veſpaſien*, tant ſous *Plautius*, que ſous *Claude* lui-même, donna trente batailles. Ce dernier récit s'accorde avec le témoignage de *Dion Caſſius*, que nous avons pris pour guide. *Eutrope* (6), & *St. Jérôme* (7), fixent à cette année la conquête des *Orcades* Mais ſuivant *Tacite*, ces Iles ne furent pas connues des *Romains* avant le regne de *Veſpaſien* (8). Cette aſſertion eſt manifeſtement refutée par la deſcription du monde que *Pomponius Mela* compoſa durant l'expédition de *Claude* en *Bretagne*, & dans laquelle il fait mention des *Orcades* (9).

* Pour rendre le Spectacle plus frappant par le concours du Peuple, il permit non ſeulement aux Gouverneurs de Provinces de s'y trouver, mais rappella même exprès pour cela divers exilés. Sa femme *Meſſaline*, ſuperbement parée, ſuivit la proceſſion dans un char magnifique. *Claude* monta les degrés du Capitole à genoux, étant ſoutenu par ſes deux gendres. Parmi les dépouilles des vaincus, il plaça une Couronne Navale ſur le ſommet de ſon Palais tout près de la Couronne Civique, comme marque de la victoire qu'il avoit remportée par Mer (10).

(1) Suet. ibid.
(2) Dio, ibid.
(3) Plin. L. III. c. 16.
(4) Suet. ibid.
(5) Idem in Vit. Veſpaſ. c. 4.
(6) Eutrop. in Vit. Claudii.
(7) Hieron. in Chron.
(8) Tacit. in Vit. Agric. c. 10.
(9) Mela L. III. c. 6. & Voſſ. Hiſt. Lat. L. I. c. 25.
(10) Suet. c. 27.

une heure après midi, il y eut une Eclipse Solaire. Comme c'étoit le jour de la naissance de l'Empereur, ce Prince fit avertir le Peuple de ce qui devoit arriver, de peur qu'on ne tirât quelque funeste présage d'un phénomène naturel (*a*).

Vinicius *empoisonné par* Messaline.

Sous le Consulat suivant, qui fut celui de *Valerius Asiaticus* & de *M. Junius Silanus*, mourut *M. Vinicius*, beau-frère de *Claude*, ayant été empoisonné par *Messaline*. C'étoit un homme d'un caractère tranquille, & qui ne se méloit que de ses affaires domestiques; mais *Messaline* conçut pour lui une passion violente, à laquelle il ne voulut point répondre; & ce refus fut cause de sa mort (*b*). *Asinius Gallus*, fils d'*Agrippine*, prémiere femme de *Tibère*, conspira cette année contre l'Empereur, dans le dessein de s'emparer de l'Autorité Souveraine; mais la conspiration ayant été découverte, *Claude* se contenta de l'envoyer en exil, comme un homme, dont il n'avoit rien à craindre, tant à cause de sa figure, qui étoit misérable & contrefaite, que parce qu'il manquoit de sens: car il avoit aspiré à la Souveraineté, sans avoir, ni Amis, ni argent, dans la simple supposition qu'il seroit salué Empereur par tout le monde en considération de sa haute naissance. Cette conduite généreuse de *Claude* lui attira les plus grandes louanges, qu'on lui donna avec d'autant plus de plaisir, que, dans ce même tems, il ordonna par un Décret: Qu'aucun Affranchi n'auroit à paroître en jugement contre son *Patron*. Il autorisa aussi les anciens maîtres à remettre à la chaîne leurs Affranchis, si ces derniers leur donnoient quelque sujet de plainte (*c*) *.

Clémence de Claude.

Claude *Censeur.*

Cette année *Claude* fut Consul pour la quatrième fois avec *Lucius Vitellius*, qui avoit déjà été deux fois honoré du Consulat; mais au bout de deux mois l'Empereur resigna cette dignité, & prit la charge de Censeur, & pour son Collégue le même *Vitellius*, insigne adulateur †. En s'acquittant de cet important emploi, *Claude* fit d'excellentes choses, mais fournit,

(*a*) Dio, p. 682. (*b*) Idem p. 683. (*c*) Idem p. 684. Suet. c. 25.

* *St. Jérôme* affirme (1), que la *Thrace*, qui avoit été jusqu'alors gouvernée par des Rois, fut cette année, la cinquième du regne de *Claude*, & la quarante-septième de l'Ere *Chrétienne*, réduite en Province *Romaine*. *Eusèbe* assure pareillement, que *Rhémétalcès*, Roi de *Thrace*, ayant été tué par sa propre femme, *Claude* fit la conquête de ce Pays. Mais les Auteurs *Grecs* & *Latins*, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, ne font aucune mention de ce mémorable événement.

† Il mit tout en œuvre, dit *Suétone*, pour gagner la faveur de *Claude*. Le voyant aveuglement livré à sa femme *Messaline* & à ses Affranchis, il demanda à cette Princesse, comme une grace singulière, la permission de lui ôter les souliers. *Messaline*, dont la vanité étoit flattée par cette demande, la lui accorda; & *Vitellius*, la prémière fois qu'il s'acquita de cette fonction honorable, emporta un des souliers, qu'il mit dans son sein, n'ayant pas honte de l'en tirer quelquefois pour le baiser. Il adoroit parmi ses Dieux domestiques les images d'or de *Pallas* & de *Narcisse*, Affranchis de l'Empereur regnant. Quand *Claude* donna au Peuple, les Jeux Séculaires, qui ne devoient revenir que dans cent ans, son compliment au Prince fut, *sæpe facias*, *Puissiez-vous célébrer plusieurs fois ces Jeux*! Non seulement *Claude*, mais aussi ses femmes & ses Affranchis, étoient si charmés des flatteries grossières de cet indigne Adulateur, qu'ils élevérent lui & ses fils aux prémières charges de l'Empire. Un d'eux ayant été Consul fut remplacé par son frère (2). Son fils aîné devint Empereur dans la suite.

(1) Hier. in Chron. (2) Suet. in Vit. c. 2.

nit, d'un autre côté, de nombreuses preuves de la petitesse de son génie. Il publia plus de trente Edits en un jour, la plupart ridicules; dans un de ces Edits, par exemple, il avertissoit le Sénat & le Peuple de faire bien nettoyer les Vaisseaux, où ils mettoient leur vin, à cause que la vigne promettoit beaucoup; par un autre Edit il les informoit que le suc de l'if étoit un remède admirable contre la morsure d'une vipere. Quand il fut question d'examiner les mœurs des Chevaliers *Romains*, il renvoya sans châtiment un jeune homme, souillé de plusieurs vices, sans autre raison, que parce que le père du jeune homme lui rendoit bon témoignage. Un autre, infame par ses débauches avec des femmes mariées & non mariées, n'essuya de sa part que cette exhortation: *Soyez plus chaste, ou plus discret; car qu'est-il besoin que nous sachions quelles femmes vous voyez* (*a*)?

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Traits de son incapacité à remplir cette charge.

Cette année fut remarquable par la mort de plusieurs personnes de distinction, que *Claude* fit exécuter à l'instigation de *Messaline*. *Cn. Pompeius Magnus*, qui avoit épousé *Antonia*, fille aînée de l'Empereur, servit de prémière victime. Il étoit d'une illustre famille, quoiqu'il ne descendît point de *Pompée le Grand*. L'ascendant, qu'il avoit sur l'esprit du Prince, sa noblesse, & ses Talens extraordinaires en donnant de l'ombrage à *Messaline*, causérent sa perte. Il fut condamné, & eut la tête coupée par un Soldat, qu'on lui avoit dépêché pour cet effet, sans qu'il sût même qu'on l'accusât (*b*): tant étoit absolue la puissance que *Messaline* avoit usurpée sur son foible & crédule époux. Dans ce même tems *Crassus*, père de *Cn. Pompeius*, & sa mère *Scribonie*, furent mis à mort par ordre de *Claude*, quoique le prémier ressemblât parfaitement à ce Prince, étant comme s'exprime *Séneque*, un aussi grand monstre que lui-même, & par cela même aussi propre que lui à tenir les rênes de l'Empire (*c*). Divers autres personnages d'un rang distingué furent immolés aux ombrages de *Messaline*, & aux frayeurs de *Claude* (*d*). Après la mort de *Pompeius*, l'Empereur maria sa fille *Antonia* à *Cornelius Sylla Faustus* (*e*), frère de *Messaline*, s'il en faut croire *Zonare* (*f*). De ce mariage vint un fils, dont *Claude* ne voulut point permettre qu'on célebrât la naissance par la moindre démonstration de joye. Plusieurs Chevaliers & Sénateurs furent après la mort de *Pompeius* accusés d'avoir conspiré contre la vie du Prince. *Claude* pardonna à ceux d'entre eux qu'il ne redoutoit pas; mais *Valerius Asiaticus* * fut poursuivi

Cn. Pompeius Magnus mis à mort.

Valerius Asiaticus accusé.

(*a*) Suet. c. 16.
(*b*) Suet. c. 29. Dio, p. 679 Senec. Lud. in Claud.
(*c*) Senec. ibid.
(*d*) Idem ibid.
(*e*) Suet. c. 27.
(*f*) Zonar. p. 184.

* *Valerius Asiaticus* étoit natif de *Vienne* dans les *Gaules*, & fort considéré dans cette Province. Il avoit été un des plus intimes Amis de *Caius*; mais ce Prince ayant d'abord débauché sa femme, & s'en étant vanté ensuite en sa présence, le brave *Gaulois* résolut de venger ce double outrage. Aussi ne fit-il pas la moindre difficulté d'entrer dans la conspiration, dont il eut la principale direction, suivant *Tacite*; quoiqu'il n'eût aucune part à l'exécution, à ce qu'assurent *Josephe* & *Dion Cassius*. Quand le Sénat, après le meurtre de *Caligula*, songea à punir les Conspirateurs, *Valerius* s'étant levé, loua l'action, & avoua avoir été instruit du complot. Les *Pères Conscrits*, encouragés par ce langage, non seulement ne condamnérent point les conjurés, mais voulurent même leur décerner des recom-

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

suivi sans misericorde, quoique tout son crime consistât dans la beauté des Jardins de *Luculle*, qu'il possedoit, & dont *Messaline* avoit envie. On lui imputa le dessein de se retirer dans les *Gaules*, pour y exciter ses compatriotes à la révolte; car il étoit natif de *Vienne* dans cette Province, où il avoit de puissans Amis, & un grand nombre de parens. Il fut accusé par *Sosibius*, précepteur de *Britannicus* *, qui n'eut aucune peine à persuader *Claude* de se défaire d'un si dangereux rival. *Crispinus*, Chef des Gardes Prétoriennes, fut dépêché sur le champ avec une bande de Soldats pour l'apprehender à *Baies*. Quand on l'eut ramené à *Rome* chargé de fers, il fut examiné, non dans le Sénat, mais dans l'appartement de l'Empereur, en présence de *Messaline*. Cependant, il plaida sa cause avec tant d'éloquence & d'énergie, qu'il arracha des larmes, même à *Claude* & à *Messaline*. Mais cette femme, craignant que la pitié ne l'emportât chez elle sur les autres passions, sortit de la chambre, & en se retirant, dit à l'oreille à *L. Vitellius*, qu'il ne laissât point échaper l'accusé (*a*). Comme *Valerius* protestoit n'avoir jamais vû auparavant aucun des témoins qu'on produisoit contre lui, *Sosibius*, en amena à la fin un, qu'il avoit eu soin d'avertir, que *Valerius* étoit chauve. Quand le témoin mit le pied dans la chambre, *Sosibius* lui dit: *Montrez moi* Valerius Asiaticus. *Il y a longtems que je le connois, & le voilà*, répondit le témoin, en indiquant un autre homme chauve aussi, qui se trouvoit là par hazard. Quelque stupide que fût *Claude*, il vit bien alors, qu'*Asiaticus* étoit innocent; mais dans ce moment même, *Vitellius* se jetta à ses pieds, & lui ayant rappellé le souvenir des services qu'*Asiaticus* avoit rendus à la République, son attachement pour *Antonia*, mère du Prince, ses exploits dans la dernière expédition en *Bretagne*, &c. le conjura avec larmes de donner une preuve frappante de sa clémence, en laissant à un si digne Citoyen le choix de sa mort. *Claude*, sans aucune délibération, accorda cette étrange grace; ce qui étoit effectivement condamner *Asiaticus*, qui se fit ouvrir les veines (*b*) †. *Messaline*, peu contente d'avoir fait périr *Asiaticus*, suborna quelques

Il est condamné par le perfide Manège de Vitellius.

(*a*) Tacit. ibid. (*b*) Idem c. 2. 3.

récompenses (1). *Valerius* avoit été Consul, l'année d'auparavant, pour la seconde fois, ayant déjà été révêtu de cette Dignité sous le regne précédent.

* C'est apparemment le même *Sosibius*, dont les écrits sont cités par *Arnobe*, *Clement Alexandrin* & *Suidas*. Il avoit reçu ordre de *Messaline* d'avertir *Claude*, que de grandes richesses entre les mains d'un particulier avoient toujours été dangereuses aux Princes; que par cette raison, aussi bien qu'à cause de ses alliances dans les *Gaules*, *Valerius* se trouvoit en état de lui disputer l'Empire; que le Peuple *Romain* avoit une extrême considération pour lui; que le bruit s'étoit déjà répandu dans toutes les Provinces, qu'il avoit dessein de se mettre à la tête des Armées, &c. (2). Ces insinuations aussi malignes, que peu fondées, engagérent *Claude* à prendre les plus cruelles précautions.

† Il fit paroître beaucoup de fermeté, tant durant le cours de son procès, qu'après sa condamnation. Outre le crime de trahison, il fut accusé d'avoir négligé la Discipline Militaire, de vivre en commerce criminel avec *Poppée*, Mère de cette *Poppée*, si fameuse sous le regne de *Néron*, & enfin de se laisser employer aux plus honteux usages. A l'ouïe de ce dernier article, *Asiaticus*, interrompant son Accusateur nommé *Suilius*, *Interroge*, lui dit-il,

(1) Tacit. Annal. L. XI. c. 1. Dio, L. LIX. p. 661. (2) Tacit. ibid.

ques misérables, qui conseillérent à *Poppée*, avec laquelle on le soupçonnoit d'avoir entretenu un commerce criminel, de se tuer elle-même, pour éviter un emprisonnement honteux, dont on la menaçoit. L'Empereur étoit si peu instruit de la malheureuse fin de *Poppée*, que son mari *Scipion* se trouvant quelques jours après à un repas avec lui, le Prince lui demanda pourquoi il n'avoit point amené sa femme? *Scipion* répondit qu'elle étoit morte sans ôser entrer dans un plus grand détail (*a*). Après cela, deux illustres Chevaliers *Romains*, surnommés *Petræ*, furent accusés & condamnés, parce qu'un d'eux avoit fait un songe, qu'on avoit interpreté comme préfageant quelque malheur à *Claude*, ou à l'Empire *.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Comme en ce tems-là les Avocats exigeoient un salaire excessif de ceux pour qui ils plaidoient, & quelquefois même tiroient de l'argent des deux parties, *Caius Silius*, Consul élu, s'étant plaint de cet abus, demanda, conjointement avec tout le Sénat, que la Loi *Cincia* fût renouvellée. Le renouvellement de cette Loi, qui défendoit à tous ceux, qui plaidoient une cause, de recevoir la moindre récompense, rencontra de grandes oppositions de la part des Avocats †. *Claude* se déclara en faveur de ces derniers;

Claude favorise les Avocats.

(*a*) Idem ibid.

dit-il, *ses propres fils*, Suilius, *ils te diront, que je fuis homme.* Après sa condamnation, il se promena, se mit au bain, & soupa comme à l'ordinaire. On lui entendit dire à ses Amis, qu'il y auroit eu plus d'honneur pour lui de périr par la malice de *Tibère*, ou par la fureur de *Claude*, que par les noirs artifices d'une femme, & la basse perfidie d'un infame Sycophante comme *Vitellius*. Après souper, il fit placer son bucher à un autre endroit, pour que la chaleur & la fumée n'endommageassent point ses arbres: il se fit tranquillement ouvrir les veines (1).

* Quelques Auteurs disent, qu'il vit en songe *Claude* couronné d'une guirlande d'épis tournés sans dessus dessous; ce qui fut interpreté comme un préfage de famine; d'autres affirment, que la guirlande, qu'il vit étoit de branches de vigne dont les feuilles avoient déja perdu leur vigueur, ce qui signifioit, que le Prince viendroit à mourir vers la fin de l'Automne. Mais quel que ce songe puisse avoir été, son frère & lui furent sacrifiés principalement, à ce qu'on crut, pour avoir prêté leur maison aux rendez-vous d'*Asiaticus* & de *Poppée*.

† *Silius* allégua les exemples des anciens Orateurs, qui n'avoient exigé d'autre recompense pour leurs plaidoyers, que l'applaudissement des auditeurs, & les louanges de la postérité. En accordant un salaire aux Avocats, dit-il, nous les mettons sur le même pied que les Artisans, & nous avilissons l'éloquence. D'ailleurs si l'art de parler devient un trafic, les Orateurs seront tentés de trahir ceux dont ils ont entrepris la défense; il fomenteront nos inimitiés, nos querelles, &c. comme un moyen de s'enrichir. Si personne ne trouve son avantage à défendre des causes, il n'y en aura presque point: comme les maladies augmentent les revenus des Médecins, de même nos animosités enrichissent les Avocats, qui, par cela même ne manqueront pas de souffler parmi nous le feu de la discorde. Qu'on se rappelle le souvenir de *Caius Asinius*, de *M. Messala*, & en dernier lieu, d'*Aruntius* & d'*Eserninus*, qui parvinrent aux prémières Dignités de l'Etat, par une conduite irréprochable, & une éloquence, qui ne fut jamais mise à prix. Ainsi parla *Silius*. Les Avocats répondirent, que la réputation étoit une belle recompense, mais incertaine; que la profession d'Avocat étoit destinée à l'utilité du genre humain, & servoit de barrière à l'oppression; que le métier de parler ne s'apprenoit pas sans dépense & sans peine; qu'il falloit pour cela négliger ses propres affaires, & s'occuper de celles des autres; que plusieurs gagnoient leur vie à porter les armes, & plusieurs autres en faisant valoir leurs terres; que par rapport à *Asinius*, à *Messala*, &c. ils s'étoient

(1) Tacit. ibid. c. 3.

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, *&c.*

niers; ainſi le Sénat, au-lieu de leur impoſer des amendes, ſe contenta de régler leur ſalaire, qui ne devoit pas excéder 250 écus, & déclara coupables d'extortion ceux qui ne ſeroient point ſatisfaits de cette ſomme (*a*).

Cette même année les *Chéruſques*, qui habitoient le préſent Duché de *Brunſwick*, demandérent un Roi à *Claude*, qui leur envoya *Italus*, fils de *Flavius*, le frère du fameux *Arminius*. *Italus* étoit natif de *Rome*, où il avoit été élevé à la manière des *Romains*; ce qui engagea les *Chéruſques*, quoiqu'ils l'euſſent reçu d'abord avec de grandes démonſtrations de joie, à prendre les armes, & à le chaſſer du Trône. Il fut rétabli dans la ſuite par les *Lombards*, & opprima cruellement ſes ſujets.

Guerres en Allemagne.

Vers ce même tems, *Sanguinius*, Gouverneur de la *Baſſe Allemagne*, étant venu à mourir, les *Cauſſes* firent des incurſions dans cette Province; mais *Cn. Domitius Corbulo*, le plus grand Général de ſon ſiècle, qui avoit remplacé *Sanguinius*, les chaſſa devant lui, & les auroit obligés à ſe ſoumettre au joug *Romain*, ſi *Claude*, qui redoutoit plus *Corbulon* que les *Allemans*, n'avoit pas arrêté ſes progrès, en lui ordonnant de faire repaſſer le *Rhin* à ſes Troupes. *Corbulon* obéit, en diſant ſimplement, que *les Généraux* Romains *étoient heureux autrefois*. Comme il s'étoit donné beaucoup de ſoins pour rétablir la Diſcipline Militaire, qu'il avoit trouvée fort négligée, il employa les Légions, pour les tenir en haleine, à creuſer un Canal, long de 23 milles, entre la *Meuſe* & le *Rhin*, pour recevoir les hautes eaux (*b*). Un Auteur moderne prend ce Canal pour celui qui eſt connu à préſent ſous le nom de *Fliet*, & qui s'étend juſqu'à *Leide* (*c*). L'Empereur honora *Corbulon* des ornemens du Triomphe, quoiqu'il ne lui voulût point permettre, de pouſſer plus loin ſes conquêtes. Il eut pour Succeſſeur *Curtius Rufus*, qui, quoique de baſſe extraction, parvint à la Dignité de Conſul, commanda des Armées, & mourut Proconſul d'*Afrique* * (*d*). Vers la fin

Plautius *revient de* Bretagne.

(*a*) Idem c. 5—8.
(*b*) Idem c. 19, 20.
(*c*) Buch. de Belg. L. IV. c. 11.
(*d*) Tacit. c. 20.

s'étoient enrichis par les Guerres Civiles, ou avoient hérité de grands biens; & qu'ainſi ils pouvoient plaider pour l'honneur ou pour le plaiſir; qu'on auroit dû citer auſſi les exemples de *P. Clodius* & de *Caius Curio*, qui, ſous prétexte que l'étude du droit & de l'éloquence leur avoit beaucoup couté, exigeoient un prix exceſſif pour leurs plaidoyers. Ces conſidérations déterminérent *Claude* à ne point renouveller la Loi *Cincia* (1), ainſi appellée d'après *Cincius*, Tribun du Peuple l'an de *Rome* 549, & renouvellée par *Auguſte*, qui la fit confirmer par un Decret du Sénat (2).

* Il étoit, ſuivant quelques Hiſtoriens, fils d'un Gladiateur. Quand il fut en âge de porter les armes, il accompagna un Queſteur *Romain* en *Afrique*. Se promenant un jour à *Adrumetum*, ſous un portique, une femme de taille giganteſque lui apparut, & lui adreſſa ces paroles: Rufus *tu gouverneras cette Province avec un pouvoir Proconſulaire*. Animé de cette eſpérance, il revint à *Rome*, ou par la libéralité de ſes Amis, & ſes talens, il obtint la Queſture. Dans la ſuite il fut fait Préteur à la recommandation de *Tibère*, qui lui donna cet éloge: Curtius Rufus *me paroit être deſcendu de lui-même*. Il étoit ſuivant *Tacite* auſſi rampant devant ſes ſupérieurs qu'inſolent à l'égard de ſes inférieurs. Il parvint au Conſulat, obtint les honneurs du Triomphe, fut à la fin Proconſul d'*Afrique*; ce qui juſtifia la prédiction qui lui avoit été faite. Ce *Curtius Rufus* eſt, ſuivant quelques Auteurs, l'Hiſtorien qui a transmis à la poſtérité les exploits d'*Alexandre le Grand*. *Voſſius* à la vérité prétend, que l'ouvrage en queſtion fut compoſé ſous le regne de *Veſpaſien*; mais les argumens, qu'il allégue, n'ont pas la moindre force (3).

(1) Tacit. ibid. c. 7. (2) Dio, L. LIV. (3) Voſſ. Hiſt. Lat. L. I. c. 28.

fin de l'année, *Aulus Plautius*, à son retour de *Bretagne*, fut reçu par *Claude* avec de grandes marques de distinction, & honoré d'une Ovation, l'Empereur se trouvant en personne à la cérémonie, & lui cedant la place la plus distinguée (*a*). *P. Ostorius Scapula*, dont nous aurons occasion de parler dans la suite, remplaça *Plautius* en *Bretagne*.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Vers ce même tems on découvrit, qu'un Chevalier *Romain*, nommé *Cnéius Novius*, s'étant mêlé dans la foule de ceux qui venoient faire leur cour à *Claude*, avoit sur lui un poignard. Quand on l'appliqua à la question, il confessa son dessein d'assassiner l'Empereur; mais quelques tourmens, qu'on lui fit souffrir, il ne voulut jamais découvrir ses complices, ni même les motifs, qui l'avoient déterminé à cette entreprise (*b*).

Les Gaulois admis dans le Sénat.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat d'*Aulus Vitellius*, qu'on vit dans la suite parvenir à l'Empire, & de *Lucius Vipsanius Poplicola*, *Claude*, en qualité de Censeur, créa plusieurs nouvelles familles Patriciennes, la plupart de celles que *Romulus*, *L. Brutus*, *Jules César* & *Auguste* avoient élevées à cette Dignité étant entièrement éteintes. Il remplit aussi les places vacantes dans le Sénat de quelques-uns des principaux habitans d'*Autun* dans les *Gaules*, qualifiant les Nobles de cette Province, qui étoient Bourgeois de *Rome*, à aspirer à la Dignité de Sénateur. Il dégrada ceux des Sénateurs, qui s'étoient deshonorés par leur conduite, mais il usa néanmoins envers eux de grands ménagemens, en leur conseillant de résigner volontairement leur Dignité. En considération d'une conduite si sage & si moderée, le Consul *Vipsanius* proposa de décerner à *Claude* le nom de *Père du Sénat*; mais il refusa modestement d'accepter ce titre. Il fit après cela le dénombrement des Citoyens, qui se trouva être de 6900000 (*c*).

Cette année *Claude* fut enfin instruit des desordres de sa femme *Messaline*. Elle étoit fille de *Valerius Messala Barbatus* cousin de l'Empereur, & de *Domitia Lepida*, fille d'*Antoine* & d'*Octavie* sœur d'*Auguste* (*d*). Nous avons rapporté divers traits de sa cruauté, laquelle, quoique grande, n'étoit rien en comparaison de sa monstrueuse impudicité. Son Amant favori étoit *Caius Silius*, le plus bel homme qu'il y eût dans *Rome*, pour qui elle avoit conçu une passion si violente, qu'elle l'obligea à répudier sa femme *Silana*, afin de l'avoir uniquement pour elle. *Silius* apperçut toute la noirceur de son crime, & les malheurs dont il étoit menacé; mais ces mêmes malheurs devoient l'envélopper également, & plus vîte, s'il désobéissoit à *Messaline*. Ainsi il se prêta aux désirs de l'Impératrice, qui ne fit plus aucun mystere de leurs amours, & paroissoit même avoir pris à tâche d'en instruire tout le monde. Quelque tems après, *Silius*, réflechissant sur sa situation, représenta à *Messaline*, qu'ils en avoient trop fait pour attendre la mort du Prince; qu'il n'y avoit que quelque résolution désesperée, qui pût les tirer d'affaire; qu'il avoit des Amis, sur lesquels il pouvoit compter, & qu'il étoit prêt à l'épouser, & à adopter *Britannicus*. Cette proposition, d'une hardiesse sans exemple, & presque incroyable, fut ap-

prouvée

(*a*) Suet. c. 24. Dio, p. 685.
(*b*) Tacit. c. 23.
(*c*) Idem c. 25.
(*d*) Senec. Lud. in Claud. p. 479.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

prouvée par *Messaline*, qui profita, peu de jours après, d'un tour que l'Empereur étoit allé faire à *Ostie* pour assister à un sacrifice, & épousa son Amant avec les solemnités accoutumées en présence du Sénat, de l'Ordre des Chevaliers, de tout le Peuple, & des Soldats. *Tacite*, *Suétone*, & *Dion Cassius*, qui rapportent cet étrange événement, comprenant bien que la postérité auroit peine à croire, que la femme d'un Empereur regnant eût épousé un autre mari dans les formes, & célébré publiquement par des festins cette nouvelle alliance; protestent cependant ne dire en cette occasion que la pure vérité. *Suétone* affirme, que *Messaline* engagea *Claude* lui-même à signer le contract de mariage, comme si cette pièce n'avoit été fabriquée que pour détourner certaines calamités, dont il étoit menacé (*a*). Les parens du Prince, sur-tout ceux d'entre eux qui avoient le plus de crédit sur l'esprit de l'Empereur, furent saisis d'effroi. Ce n'étoit pas un énigme pour eux que le but où tendoit un pareil mariage. D'un côté, quand ils songeoient à la stupidité de *Claude*, à son aveugle attachement pour sa femme, & à toutes les victimes que celle-ci s'étoit immolées, ils n'osoient pas l'informer de son deshonneur, qui n'étoit ignoré que de lui seul. *Calliste* & *Pallas* vouloient qu'on gardât encore le silence sur les desordres de l'Impératrice, & qu'on se contentât de l'empêcher par des menaces secretes d'avoir quelque commerce avec son adultère. *Narcisse* pensa, qu'il y auroit moyen d'instruire l'Empereur de la conduite monstrueuse de sa femme; & ayant persisté dans son sentiment, il engagea, à force de dons & de promesses, *Calpurnie* & *Cléopatre*, deux Courtisanes, fort en faveur auprès de *Claude*, à découvrir à ce Prince ce qui s'étoit passé: commission, dont elles se chargérent d'autant plus volontiers, qu'elles croyoient, que la perte de *Messaline* augmenteroit leur crédit. Ainsi *Calpurnie*, dans le tems que l'Empereur étoit encore à *Ostie*, profita de la prémière occasion qu'elle eut d'être en particulier avec lui, & s'étant jettée à ses piés, s'écria, Messaline *a épousé* Silius; elle demanda en même tems à *Cléopatre*, qui se tenoit exprès à deux pas de-là, si la chose étoit vraye ou non? *Cléopatre* ayant confirmé ce que *Calpurnie* venoit de dire, *Claude*, saisi d'étonnement, fit appeller *Narcisse*, qui lui demanda humblement pardon de ne l'avoir pas instruit plutôt des désordres de sa femme. Il ajouta, qu'il ne lui étoit plus possible de garder le silence, que les nôces de *Silius* & de *Messaline* venoient d'être célébrées publiquement, & que si l'Empereur n'usoit pas de diligence, le nouvel Epoux seroit bientôt Souverain de *Rome*. *Claude* fit venir ensuite ses plus fidèles Amis, savoir, *Turrannius*, qui étoit chargé du soin de fournir la Ville de blé, & *Lucius Geta*, Chef des Gardes Prétoriennes, & les interrogea sur ce qu'il venoit d'apprendre. L'un & l'autre lui ayant déclaré, que rien n'étoit plus vrai, tous ceux, qui se trouvoient autour de *Claude*, le pressérent de se rendre d'abord au Camp, & de pourvoir à sa conservation, en s'assurant des Gardes Prétoriennes. La consternation de *Claude* alla au point, qu'on lui entendit demander plusieurs fois, *Suis-je encore Empereur?* Dans ce même tems *Messaline*

(*a*) Suet. c. 29.

Saline se livroit sans reserve, & sans la moindre inquiétude, à toutes sortes de plaisirs, ne s'imaginant pas qu'il pût y avoir quelqu'un assez hardi pour informer l'Empereur de la scène qu'elle venoit de donner au Public. Comme on étoit alors au milieu de l'*Automne*, elle fit faire dans sa maison une espece de représentation des vendanges, dans laquelle *Silius* jouoit le rôle de *Bacchus*. *Messaline*, un Thryse à la main, & les cheveux épars, étoit une des Bacchantes. Mais au plus fort de leur folle joye, ils reçurent la nouvelle, que *Claude* savoit tout, & alloit arriver pour venger l'outrage qu'il avoit reçu. Toute la compagnie se dispersa çà & là, effrayée comme on peut se l'imaginer. Pour *Messaline*, elle se rendit aux Jardins de *Luculle*; & *Silius*, qui étoit actuellement Préteur, & nommé au Consulat, pour dissimuler sa crainte, reprit les fonctions de son emploi. Après quelques tristes réflexions sur son état, l'Impératrice résolut d'aller hardiment au-devant de *Claude*, dans l'idée que pourvu qu'elle pût obtenir audience, il lui seroit facile de faire sa paix. Pour mieux réussir dans le dessein de fléchir l'Empereur, elle ordonna à son fils *Britannicus* & à sa fille *Octavie*, de la préceder, & d'implorer la clémence de leur père en faveur de sa femme, qu'on avoit calomniée dans son esprit: elle engagea aussi *Vibidie*, la plus ancienne des Vestales, que *Claude* respectoit beaucoup, à faire la même chose; & traversa elle-même la Ville à pied, accompagnée seulement de trois personnes, aucun de ceux, qui la voyoient passer, ne lui témoignant la moindre compassion dans sa disgrace. Quand elle fut hors des portes, ne pouvant point continuer son chemin à pied, & ne trouvant point d'autre voiture, elle se mit seule dans une misérable charrette de jardinier, & se rendit de cette manière à *Ostie*. L'Empereur n'étoit pas encore remis de sa frayeur, & ne faisoit que demander, si *Silius* avoit déja en main la Puissance Souveraine: il témoignoit aussi ne se pas fier à *Geta*, Commandant de ses Gardes. *Narcisse*, qui avoit eu soin d'entretenir cette défiance, suggera à *Claude*, comme un expédient propre à le rassurer, de conférer le Commandement de ses Gardes à un de ses Affranchis pour ce jour-là seulement, & offrit de s'en charger. *Claude* y consentit, & *Narcisse*, actuellement Chef des Gardes, prit place comme tel dans la litière de l'Empereur, afin d'empêcher *L. Vitellius* & *P. Largus Cæcina*, qui étoient dans la même litière, d'interceder en faveur de *Messaline*. En chemin faisant, le Prince se répandoit quelquefois en plaintes amères contre sa femme, & d'autres fois paroissoit avoir pitié d'elle & de leurs enfans communs. *Vitellius* repetoit de tems en tems ces seuls mots, *Ah quel Crime! quelle honte!* paroles, qui pouvoient être interpretées également contre *Messaline* & contre ses accusateurs. *Narcisse* le pressa de s'expliquer, mais inutilement: *Vitellius* répondoit toujours d'une manière équivoque; & *Largus Cæcina* fit précisément comme lui. Ils approchoient de la Ville, quand *Messaline* parut tout à coup sur la route, criant à haute voix, & en versant un torrent de larmes, que *Claude* voulût du moins écouter la mère d'*Octavie* & de *Britannicus*. Pour empêcher que ces paroles ne fissent impression, *Narcisse* se mit à déclamer contre l'impudente audace de *Silius* & les horribles débordemens de *Messaline*, & remit

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Leur sécurité.

Elle tâche d'appaiser Claude.

Conduite de Narcisse.

Messaline *rencontre l'Empereur.*

remit à *Claude* un écrit, contenant le détail de toutes ſes proſtitutions. Comme l'Empereur entroit dans *Rome*, on lui voulut préſenter ſes enfans, mais *Narciſſe* les fit retirer. Il ne pût empêcher néanmoins *Vibidie* de crier, qu'il ne falloit pas condamner l'Impératrice ſans l'entendre; & répondit, qu'elle auroit le tems de ſe juſtifier, & que la Veſtale n'avoit qu'à aller faire ſa charge. Cependant *Claude* demeuroit dans un profond ſilence & *Vitellius* n'avoit aucune part à l'action; deſorte que tout ſe faiſoit par un Affranchi. Par ſon ordre on ouvrit la maiſon de *Silius*, où il mena l'Empereur, & lui fit voir dès l'entrée la ſtatue du père rétablie contre l'arrêt du Sénat. Il lui montra enſuite tous les meubles précieux qui avoient été à la maiſon des *Céſars*; & comme il le vit bien animé, il le conduiſit d'abord au Camp, où *Claude* adreſſa aux Soldats une courte harangue que *Narciſſe* lui avoit dictée. Les Soldats criérent tout d'une voix qu'il falloit punir les coupables. *Silius*, & quelques autres, ayant été amenés devant le Tribunal de l'Empereur, & convaincus d'avoir eu part aux proſtitutions de *Meſſaline*, furent menés au ſupplice. *Silius*, ſans ſonger à ſe défendre, demanda pour toute grace d'être exécuté promtement. *Mneſter*, le Comédien, qui avoit auſſi été un des Amans de *Meſſaline*, fit d'abord compasſion: car déchirant ſes habits, & montrant les marques des coups qu'il avoit reçus, avant que d'avoir voulu ſe rendre aux impures ſollicitations de *Meſſaline*, il pria *Claude* de ſe ſouvenir, qu'il lui avoit commandé d'obéir à l'Impératrice *, & ajouta, que les autres s'étoient laiſſés ſéduire par argent, ou par promeſſes, mais, qu'il avoit manqué à ſon devoir par néceſſité, & que perſonne ne devoit plus apprehender que lui le crédit de *Silius*. Ces raiſons ébranlérent le Prince; mais ſes Affranchis étouffèrent ces mouvemens de juſtice & de pitié, en lui repréſentant, qu'après avoir fait mourir tant d'honnêtes gens, il ſeroit honteux de pardonner à un boufon. *Traulus Montanus* ne fut pas écouté non plus, quoiqu'il eût été forcé d'obéir à *Meſſaline*. C'étoit un jeune Chevalier *Romain*, illuſtre pour ſa beauté & ſa modeſtie, dont cette impudique s'étoit laſſée en un jour: car comme ſes appétits n'avoient point de bornes, elle ſe dégoûtoit auſſi fort aiſément (*a*).

Narciſſe *prend ſoin d'irriter* Claude.

Silius & *quelques autres exécutés.*

Claude *commence à s'appaiſer.*

Après ces exécutions, *Claude* revint dans ſon Palais, où il paſſa la plus grande partie de la nuit en débauche avec ſes Affranchis. Echaufé de vin, il commanda qu'on allât dire à cette *Miſérable*, car c'eſt ainſi qu'il la nomma, qu'elle vînt ſe juſtifier le lendemain. Elle ſe trouvoit alors dans les Jardins de *Luculle*, où, ne pouvant aborder *Claude*, elle compoſoit un diſcours propre à émouvoir la pitié de ce Prince. Mais *Narciſſe*, allarmé du

(*a*) Tacit. c. 30——36. Dio, p. 674. Suet. c. 29. Senec. Lud. in Claud.

* *Meſſaline* n'ayant pu engager *Mneſter*, ni par promeſſes, ni par ménaces, à contenter ſa paſſion, eut enfin recours aux coups, & le fit inhumainement battre de verges, mais inutilement. Cette infame proſtituée, voulant ſe ſatisfaire à tout prix, dit au Comédien, *me refuſeriés-vous ma demande ſi l'Empereur lui-même vous ordonnoit de me l'accorder?* non répondit *Mneſter*, *j'obéirois à l'Empereur.* Auſſitôt *Meſſaline* alla trouver *Claude*, ſe plaignit de *Mneſter*, qui lui refuſoit une bagatelle, & obtint un ordre illimité à ce Comédien de lui complaire en tout (1).

(1) Dio, L. LX.

du meſſage que l'Empereur lui avoit fait faire, ſortit de la chambre pour dire au Tribun & aux Centurions, qui étoient de garde, que l'Empereur commandoit qu'on la fit mourir. Il envoya avec eux *Evode* l'Affranchi, pour prendre garde à tout, & hâter l'exécution. *Meſſaline* fut trouvée couchée par terre, & ſa mère *Lepida* auprès d'elle. L'Affranchi lui notifia d'abord l'arrêt de ſa condamnation, qu'il accompagna d'invectives groſſieres, & telles qu'il convient à un Eſclave d'en prononcer. Sa mère lui conſeilla de réparer la honte de ſa vie par la générosité de ſa mort. *Meſſaline* ayant alors ſaiſi un poignard, eſſaya vainement de s'en frapper d'une main tremblante. Pour terminer ſes frayeurs, le Tribun, ſans dire un ſeul mot, la tua d'un coup d'épée à travers le Corps; & c'eſt ainſi que par une juſte punition, elle périt dans ces mêmes Jardins, qu'elle avoit acquis par un meurtre. De toutes les femmes, célèbres dans l'Hiſtoire par leur impudicité, il n'y en a aucune qui puiſſe lui être comparée (*a*). *Claude* étoit encore à table, quand on vint lui annoncer la mort de *Meſſaline*, ſans rien de plus, qui marquât, ſi elle s'étoit tuée elle-même, ou ſi ſa mort avoit été involontaire. Il ne fit non plus aucune queſtion; mais ayant demandé une coupe de vin, il reſta à table avec ſa gayeté ordinaire, ſans témoigner alors, ni les jours ſuivans, qu'il fût agité de joye, de triſteſſe, ou de quelque autre paſſion, quoiqu'il vît les Ennemis de ſa femme triompher de ſa mort, & ſes enfans pleurer la fin tragique de leur mère (*b*). S'il en faut croire *Suétone*, il demanda même quelques jours après, en ſoupant avec quelques-uns de ſes Amis, pourquoi *Meſſaline* ne ſe trouvoit pas à table? Pluſieurs traits pareils de manque de mémoire, ou plutôt de ſtupidité, ſont rapportés par cet Auteur, & par *Dion Caſſius* (*c*).

Depuis l'Etabliſſement de l'Empire Romain, &c.

Sa mort.

Stupidité de Claude.

Après la mort de *Meſſaline*, *Claude* déclara publiquement, qu'après avoir été ſi malheureux dans ſes mariages, il prétendoit reſter veuf; & il donna même à tout *Romain* la permiſſion de le tuer, s'il ne perſiſtoit pas dans ſa réſolution. Mais nonobſtant une ſi puiſſante précaution, il changea bientôt de ſentiment, & avoua qu'il vouloit ſe remarier. Cette déclaration fit naître un grand différent entre les Affranchis du Prince, chacun d'eux voulant lui donner une femme de ſa main. *Calliſte* lui propoſa *Lollia Paulina*, fille de *M. Lollius* Conſulaire. *Pallas* recommanda *Julie Agrippine*, la fille de *Germanicus*; & *Narciſſe* employa tout ſon crédit en faveur d'*Ælia Petina*, que *Claude* avoit répudiée ſans raiſon légitime. L'Empereur, agité de diverſes penſées, panchoit tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, ſelon le branle qu'on lui donnoit. A la fin ennuyé d'une ſi longue conteſtation, il commanda que chacun vînt dire ſes raiſons en ſa préſence *. Le Prince les écouta avec une extrême attention; mais il fut le

Claude *déclare qu'il veut ſe remarier.*

(*a*) Tacit. c. 37. (*b*) Idem ibid. (*c*) Suet. ibid. Dio, p. 674.

* *Narciſſe* allégua en faveur d'*Ælia Petina* le fruit de leur mariage, ſavoir *Antonia*; & ajouta, qu'en reprenant *Petina*, il ne trouveroit rien de changé dans ſa maiſon, & ne donneroit point de marâtre à *Britannicus* & à *Octavie*. *Calliſte* diſoit au contraire, qu'en recherchant *Petina* après un ſi long Divorce, ce ſeroit le vrai moyen d'augmenter ſon orgueil; qu'il valoit mieux choiſir *Pauline*, qui n'ayant point d'enfans n'auroit point de jalouſie de ceux du Prince, & leur ſerviroit de mère. Mais *Pallas* vantoit par deſſus toutes *Agrip-*

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Est préférée Agrippine à toutes les autres.

le plus frappé des argumens de *Pallas*, fortifiés d'avance par les caresses d'*Agrippine*, qui, sous prétexte de consanguinité, rendoit de fréquentes visites à son Oncle. Cette Princesse, si fameuse dans l'Histoire par son ambition & ses malheurs, étoit fille de *Germanicus* & d'*Agrippine* l'aînée, dont nous avons eu occasion d'exalter le courage & la vertu. *Tibère* la donna en mariage, la quatorzième année de son regne, à *Cn. Domitius Abenobarbus*, dont elle eut un fils nommé *L. Domitius Abenobarbus*, qui succeda à *Claude*, & qui est connu sous le nom de *Neron*. Après la mort de son époux, elle s'abandonna à plus d'un Amant, & fut bannie pour cette raison par son frère *Caligula*. *Claude* la rappella, quand elle épousa son second mari *Crispus Passienus*, qui étoit d'une illustre famille, & qu'elle fit assassiner peu de tems après, pour avoir son bien qu'il lui avoit donné par Testament. Elle avoit un grand ascendant sur l'esprit de *Claude*, même du tems de *Messaline*; & par cela même auroit été immolée, aussi bien que sa sœur *Julie*, au caractère ombrageux de l'Impératrice, si cette Princesse n'avoit pas eu à remplir d'autres desseins, dont l'exécution pressoit davantage (*a*).

Claude n'eut pas plutôt témoigné de la disposition à épouser sa nièce, qu'elle commença à exercer l'Autorité attachée à la qualité de femme de l'Empereur. Son prémier projet fut de marier *Domitius* à *Octavie*, fille de *Claude*, quoique cette Princesse eût été fiancée par son père à *Lucius Silanus*, jeune homme d'une haute naissance, & fort estimé de *Claude*. Cependant comme le foible Empereur manquoit de jugement, & n'étoit capable d'aversion ni d'amitié, qu'autant que ces sentimens lui étoient inspirés par d'autres, *Vitellius*, prévoyant en quelles mains l'Autorité Souveraine alloit passer, se mit, afin de gagner la faveur d'*Agrippine*, à forger des crimes à *Silanus*. Celui-ci avoit une sœur, nommée *Junia Silana*, très-belle, & d'une gayeté extraordinaire. *Vitellius*, alors Censeur, prit occasion de là d'accuser le frère & la sœur d'un commerce incestueux. Son grand argument étoit, que quoique *Junie* fût généralement appellée *Venus*, à cause de sa beauté, *Silanus* lui donnoit le nom de *Junon*, qui étoit en même tems sœur & femme de *Jupiter*. L'infame *Vitellius*, ayant, par cette accusation destituée de tout fondement, prévenu l'Empereur contre *Silanus*, dégrada, en qualité de Censeur, ce jeune *Romain* de la dignité de Sénateur, & l'obligea ensuite à abdiquer sa Préture, quoique le tems, qu'il devoit la garder, expirât le lendemain, & à la remettre pour un jour à *Eprius Marcellus*. *Silanus* étant ainsi noté d'infamie, *Claude* rompit le mariage, ne voulant plus lui donner sa fille (*b*).

Disgrace de Lucius Silanus.

Les Consuls suivans furent *C. Pompeius Longinus Gallus* & *Q. Veranius Nepos*. Quoique *Claude* & *Agrippine* vécussent publiquement comme mari & femme, ils n'osérent pas néanmoins célébrer leurs nôces, à cause qu'il n'y

(*a*) Suet. in Ner. c. 1. & 7. Tacit. c. 12, 13. (*b*) Tacit. L. XII. c. 4. Dio, p. 677. Suet. c. 29.

Agrippine, qui étoit de la famille Impériale, & qui aménoit avec elle un petit-fils de *Germanicus*. Il disoit que c'étoit réunir en quelque sorte la maison des *Césars*, & qu'il ne falloit pas qu'une Princesse comme elle, encore jeune, & en âge d'avoir des enfans portât sa gloire & sa fécondité dans une maison étrangère (1).

(1) Tacit. L. XII. c. 1.

n'y avoit point d'exemple parmi les *Romains* qu'un Oncle eût épousé sa Nièce; mais ce scrupule fut levé par *Vitellius*, qui, ayant fait promettre à *Claude* de se soumettre à l'Autorité du Sénat, & à la voix unanime du Peuple, n'eut aucune peine à faire approuver le mariage par ces deux Ordres de l'Etat. Il y eut même quelques Sénateurs qui déclarérent, que, si l'Empereur différoit plus longtems, ils le contraindroient. *Claude* céda alors; mais il ne voulut pourtant pas que ses nôces fussent célebrées, que prémièrement le Sénat n'eût fait un Décret, qui déclarât à l'avenir légitimes les mariages entre des Oncles & les filles de leurs frères. Mais nonobstant ce Décret, l'exemple de *Claude* ne fut imité que par un Chevalier *Romain*, nommé *Titus Alledius Severus*, dans la vue, à ce que tout le monde crut, de faire par-là sa Cour à *Agrippine*. La loi en question fut revoquée dans la suite par l'Empereur *Nerva*, comme celle, qui permettoit des mariages entre les enfans de frères & de sœurs, le fut par *Théodose le Grand*. Le Lendemain de la publication du Décret du Sénat, *Claude* célébra son mariage avec les solemnités ordinaires; & ce même jour *Silanus* se tua lui-même, sans que nous puissions dire si ce fut volontairement, ou par force. Sa sœur *Junie* fut exilée d'*Italie*; & à sa sentence de condamnation *Claude* ajouta un ordre aux Pontifes de faire des sacrifices expiatoires dans le bois consacré à *Diane*; ce qui donna, dit *Tacite*, grand sujet de rire, de voir punir & expier un inceste supposé, tandis qu'on en commettoit un véritable à la vue de tout le Monde (*a*). Depuis ce tems la Ville prit une nouvelle face, tous les Citoyens, grands & petits, obéissant humblement à une femme, qui, telle que *Messaline*, ne se livroit pas seulement à d'impudiques amours, mais aussi à une avarice insatiable, à une ambition sans bornes, & à une cruauté excessive. Elle gouvernoit tout, & l'Empereur lui-même, avec une Autorité absolue, alloit avec lui au Sénat, se plaçoit à côté de lui sur le même Tribunal dans toutes les Cérémonies publiques, donnoit audience aux Ambassadeurs & aux Princes étrangers, & accompagnoit son mari jusque dans les Cours de Justice, ce qui étoit pour les *Romains* un Spectacle entièrement nouveau (*b*).

Depuis l'Establissement de l'Empire Romain, &c.

Le Sénat & le Peuple approuvent que Claude *épouse* Agrippine.

Pour rendre les commencemens, s'il est permis de parler ainsi, de son regne recommandables, par un air de bonté, elle fit rappeller *Séneque* de son bannissement, & ajouta à cette grace l'honneur de la Préture, afin de l'attacher à sa famille contre celle de *Claude* qui l'avoit offensé par son exil (*c*). Aussi paroit-il par ses écrits, qu'il ne perdit jamais le souvenir de cette injure. Peu de tems après, *Agrippine*, qui alloit toujours à ses fins, engagea à force de promesses *Memmius Pollio*, Consul élu, à faire ensorte, que tous les Sénateurs demandassent à *Claude* de fiancer *Octavie* à *Domitius*. Le Sénat se prêta volontiers à cette démarche; & *Claude*, qui ne démêloit pas les vues ambitieuses de sa femme, consentit d'abord à ce qu'on exigeoit de lui. Ainsi *Domitius* se trouva, par les intrigues de sa Mère, en quelque sorte de niveau avec *Britannicus*. Il étoit né le 15 de *Décembre* l'an 37 de l'Ere *Chrêtienne*; si bien qu'au commencement de cette

Séneque *rappellé d'exil.*

Octavie *fiancée à* Domitius

(*a*) Idem c. 8. Senec. Lud. in Claud. (*b*) Tacit. c. 8. Dio, p. 687. (*c*) Sueton. ibid.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

te année, qui étoit la 49. de la même Ere, il devoit avoir 12 ans (*a*). Ensuite *Agrippine*, aussi implacable dans ses haines, qu'ardente dans ses vues d'ambition, songea à se venger de *Lollia Paulina*, qui lui avoit disputé la main de l'Empereur. Pour cet effet, elle la fit accuser publiquement, d'avoir consulté sur le mariage du Prince les Devins & les Astrologues. *Claude*, sans l'ouïr en sa défense, représenta le prétendu crime au Sénat, & exigea que ses biens fussent confisqués, & elle-même bannie d'*Italie* (*b*). Mais *Agrippine*, peu satisfaite d'un châtiment si doux, dépêcha un Tribun avec ordre de couper la tête à *Pauline*, & de la lui apporter. Le Tribun obéit; & l'on assure qu'*Agrippine* ouvrit de ses propres mains la bouche de sa rivale, afin de s'assurer par la vue de ses dents, qui avoient apparemment quelque chose de particulier, qu'elle étoit morte * (*c*). *Calpurnie*, autre femme de distinction, éprouva aussi la vengeance d'*Agrippine*, à cause que *Claude* avoit loué sa beauté; mais comme ces éloges avoient été donnés sans dessein, la criminelle ne fut point condamnée à mort.

Lollia Paulina *tuée*.

Cette année les Sénateurs de la *Gaule Narbonnoise* obtinrent le Privilège, dont jouïssoient déjà ceux de *Sicile*, de pouvoir se rendre à leurs terres dans cette Province, sans en demander la permission à l'Empereur. Cette même année les Pays d'*Iturée* & de *Judée* furent, à la mort de leurs Rois *Sohème* & *Agrippa*, annexés au Gouvernement de la *Syrie*. Vers la fin de l'année, *Claude* aggrandit la circonférence de *Rome*, & y comprit, suivant *Onuphrius* (*d*), le Mont *Aventin*: *Tacite* observe, qu'en vertu d'une ancienne coûtume, il n'étoit permis d'aggrandir la Ville qu'à ceux qui avoient aggrandi l'Empire (*e*). Les exploits de *Claude* en *Bretagne* furent selon toutes les apparences allegués en cette occasion. Pour ce qui est des troubles, qui s'élevérent cette année dans la *Parthie* & le *Bosphore*, nous en avons parlé au long dans notre Histoire de ces Royaumes †.

Rome *aggrandie*.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *C. Antistius Vetus*, & de *M. Suilius Nervilianus*, l'Affranchi *Pallas*, qui avoit le plus contribué au dernier mariage d'*Agrippine*, avec laquelle il entretenoit actuellement une intri-

(*a*) Sueton. in Ner. c. 6.
(*b*) Tacit. c. 22.
(*c*) Dio, p 686.
(*d*) Onuphr. in Fast. p. 101.
(*e*) Tacit. c. 23.

* *Lollia Paulina* épousa en prémières nôces *Memmius Régulus*, Gouverneur de *Grèce* & de *Macédoine*, auquel elle fut ôtée par *Caligula*, qui la prit pour lui-même. Elle étoit petite-fille de *M. Lollius*, qu'*Auguste* donna pour Gouverneur à *Caius Cæsar*, quand il envoya ce Prince dans l'*Orient*. *Claude*, en représentant au Sénat son prétendu crime, dit aux *Pères Conscrits*, qu'elle étoit d'une illustre origine, que par sa mère elle étoit niéce de *Lucius Volusius*; que *Cotta Messalinus* étoit son grand' Oncle; qu'elle avoit été autrefois mariée avec *Memmius Régulus*, &c. Mais il ne parla point de son mariage avec *Caligula*. Il ajouta, qu'elle couvoit de mauvais desseins, qu'il falloit l'empêcher d'exécuter. Ses biens immenses furent confisqués, & on ne lui laissa qu'environ la valeur de 30000 livres sterling. *Tacite* dit, que le Tribun dépêché par *Agrippine*, avoit ordre de forcer *Pauline* à se tuer elle-même (1).

† *Phlegon*, dont nous aurons occasion de parler dans la suite, dit, que cette année, la 9. du regne de *Claude*, une femme accoucha à *Rome* d'un singe (2).

(1) Idem c. 22.
(2) Phleg. de Reb. Memorabil. c. 22.

intrigue criminelle, engagea *Claude* à adopter, préférablement à son propre fils, *Domitius* en qualité de son fils aîné, parce qu'il avoit trois ans plus que *Britannicus* *. Depuis ce tems *Domitius* porta le nom de *Nero Claudius Cæsar Drusus Germanicus* †. Cette adoption fut ratifiée par un Décret du Sénat, qui conféra à cette occasion à *Agrippine* le superbe titre d'*Augusta*. Cependant il n'y eut personne si insensible, qui ne fut touché de l'infortune de *Britannicus*, qu'*Agrippine* faisoit traiter comme un enfant de 4 ans quoiqu'il en eût 9. Elle ôta d'autour de lui ses anciens Serviteurs, & en fit même mettre à mort quelques-uns, & entre autres son Précepteur *Sosibius*. A mesure qu'elle écartoit ainsi des gens affectionnés au jeune Prince, elle les remplaçoit par d'autres sur qui elle pouvoit compter. Elle ne lui permettoit jamais de sortir de son apartement, ni même d'aller saluer son Père, sous prétexte qu'il avoit l'esprit égaré, & qu'il tomboit du haut mal. Peu de tems après l'adoption de *Neron*, *Britannicus* l'ayant appellé un jour *Abenobarbus*, *Neron* s'en p'aignit hautement comme d'une injure.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Conduite d'Agrippine envers Britannicus.

Cette année *Agrippine*, pour étaler son pouvoir aux yeux des Peuples étrangers, envoya une Colonie de Vétérans en la Ville des *Ubiens*, où elle étoit née, & qu'elle appella de son nom *Colonia Agrippinensis*. Cette Ville est connue à présent sous le nom de *Cologne* (*a*). Vers ce même tems les *Cattes* firent des incursions sur les terres des *Romains*, mais furent repoussés avec grand' perte par *Pomponius Secundus*, qui commandoit les Légions dans la *Haute Allemagne*. Ses victoires procurérent la Liberté à quelques *Romains*, qui étoient restés captifs depuis la défaite de *Varus*. La manière, dont *Pomponius* ménagea cette guerre, détermina le Sénat à lui dé-

Colonia Agrippinensis.

(*a*) Tacit. c. 26. Suet. in Ner. c. 7. Dio, p. 667.

* *Tacite* affirme, que ce fut la prémière adoption qui eût été faite en la famille Patricienne des *Claudiens*, & cela depuis *Attus Clausus*, appellé dans la suite *Appius Claudius*, qui vint s'établir à *Rome*. *Lipse* contredit *Tacite* sur cet article, & a pourtant la bonté d'excuser sa faute, en observant, que *Tibère*, lorsqu'il adopta *Germanicus*, n'étoit pas lui-même de la famille des *Claudes*, mais de celle des *Jules*. Il est étonnant, qu'un si habile homme ait mal entendu *Tacite* dans un endroit où cet Historien s'exprime avec la dernière clarté. *Les Savans remarquoient*, dit-il, *que c'étoit la prémière adoption qui eût été faite en la famille Patricienne des* Claudiens, *&c.* Comment *Lipse* a-t-il pû supposer, que *Germanicus* fut adopté par *Tibère* en la famille des *Claudiens*, puisque ce Prince, fils du propre frère de *Tibère*, étoit de cette famille par sa naissance? D'un autre côté, s'il suppose que *Tibère* l'adopta simplement pour son fils, à quoi bon alléguer une pareille adoption contre ceux, qui remarquent, que la famille des *Claudiens*, s'étoit toujours soutenue par elle-même, depuis son prémier établissement à *Rome* jusqu'à *Domitius Abenobarbus*? D'ailleurs *Tibère* lui-même n'étant plus de la famille des *Claudiens*, mais de celle des *Jules*, comment-a-t-il pu adopter *Germanicur* dans la prémière. Il paroit clairement que *Tacite* n'a point entendu une adoption pareille à celle de *Germanicus*, tant par le texte même de cet Auteur, que par le témoignage de *Suétone*, qui dit, que *Claude*, en adoptant le jeune *Domitius*, déclara publiquement, que jusqu'alors personne n'avoit été adopté dans la famille des *Claudiens* (1).

† *Suétone* rapporte, que quand *Domitius* vint au monde, *Caligula*, sollicité par sa sœur *Agrippine* de donner un nom à l'enfant, jetta les yeux sur *Claude*, & lui donna le nom de ce Prince, qui étoit un objet de mépris. *Agrippine* fut très piquée de cette plaisanterie; mais dans la suite, elle fut charmée que son fils reçût un nom, qui lui avoit tant déplu (2).

(1) Suet. in Claud. c. 39.

(2) Suet. in Ner. c. 6.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

décerner les honneurs du Triomphe. Ce vaillant Capitaine fut aussi un des prémiers Poëtes de son siècle (*a*). Dans ce même tems *Vannius*, que *Drusus* avoit créé Roi des *Suèves* 30 ans auparavant, fut chassé de son Royaume par une faction domestique, *Vangion* & *Sidon* ses neveux, & *Jubilius* Roi des *Hermondures* ayant conspiré contre lui. L'Empereur ne voulut point se mêler de cette querelle, & se contenta d'accorder un azile à *Vannius*, & quelques terres en *Pannonie*. *Vangion* & *Sidon* partagérent entre eux ses Etats, & demeurérent toujours fidèles aux *Romains* (*b*).

Neron prend la Robe Virile.

L'année suivante, *Claude* étant Consul pour la cinquième fois avec *Servius Cornelius Orfitus* *, *Neron*, quoiqu'il n'eût pas encore quatorze ans, prit la robe virile, qui lui conferoit le droit d'aspirer aux honneurs & aux emplois. Le Sénat, ordonna en même tems par un Décret, de concert avec *Claude*, qu'à l'âge de 20 ans *Neron* feroit revêtu du Consulat, & qu'actuellement, en qualité de Consul désigné, il posséderoit le Pouvoir Proconsulaire hors de *Rome*, & feroit appellé Prince de la jeunesse *Romaine*. *Claude* fit ensuite distribuer, au nom de *Neron*, une somme d'argent, tant aux Soldats qu'au Peuple; & pour lui attirer les yeux & l'affection des Spectateurs, il le fit paroître aux Jeux du Cirque, qu'on célébroit alors, en robe de Triomphe, qui étoit un ornement Impérial, pendant que *Britannicus* ne portoit que sa robe d'enfant. Plusieurs Tribuns & Centurions eurent l'imprudence de paroître touchés du malheur de ce jeune Prince; mais on trouva bientôt moyen, sous divers prétextes, de les éloigner du Palais. Quelques-uns des Affranchis de *Britannicus*, notés par leur attachement pour leur maître, furent renvoyés, & d'autres mis à mort, parce qu'ils avoient inspiré au fils de *Claude* des sentimens de haine pour *Neron*, ce qui ne pouvoit avoir que de funestes suites pour l'Etat.

La prémière démarche, qu'*Agrippine* fit ensuite pour parvenir à son but, fut de dépouiller *Lucius Geta* & *Rufus Crispinus* du Commandement des Cohortes Prétoriennes. Elle les supposoit fidèles à la mémoire de *Messaline*, & par cela même pleins d'amitié pour ses enfans. Ainsi elle allegua à l'Empereur, que par l'esprit de division qui regnoit entre les deux Commandans, les Gardes étoient comme partagées en factions: inconvenient, qui n'auroit point lieu si elles étoient sous les ordres d'un seul. Aussitôt *Claude*, sans autre examen, transfera le Commandement des Gardes Prétoriennes à *Burrhus Afranius*, qu'*Agrippine* recommandoit, & qui étoit fort estimé des Soldats, mais très bien instruit, que c'étoit à l'Impératrice qu'il devoit son avancement. Cette Princesse commença alors à prendre des maniè-

Burrhus Afranius nommé Chef des Gardes Prétoriennes.

(*a*) Tacit. c. 28.   (*b*) Idem c. 29.

* *Claude* garda ce Consulat, qui fut le dernier qu'il eut, l'espace de six mois (1). *Onuphrius* ajoute aux autres noms de son Collégue celui de *Scipion* (2); & il y a lieu de supposer que les *Orfiti* étoient de la famille des *Scipions* (3). *C. Minucius*, ou *Minicius Fundanus*, & *C. Verbenius Severus* remplacérent *Claude* & *Orfitus* en qualité de Consuls (4). *Vespasien*, qui fut dans la suite Empereur, eut les Faisceaux Consulaires durant les deux derniers mois de cette année, à ce que dit *Suetone* (5).

(1) Suet. c. 4.
(2) Onuphr. in Fast.
(3) Grut. p. 7.
(4) Onuphr. ibid.
(5) Suet. in Vesp. c. 4.

manières plus hautaines que jamais, entrant dans le Capitole en char: distinction, qui étoit particulière aux Prêtres. Cependant cette espece d'audace ne servit qu'à augmenter le respect que le Peuple avoit pour elle, en qui (chose sans exemple) on admiroit la réunion des qualités de fille d'un *César*, de mère de l'héritier présomtif du Trône, de sœur du dernier Empereur, & de femme de l'Empereur regnant. Vers ce même tems son zélé Serviteur *L. Vitellius* fut accusé de Haute-Trahison par un Sénateur, nommé *Junius Lupus*; & *Claude*, toujours timide, auroit prêté l'oreille à l'accusation, si *Agrippine* n'avoit pas trouvé moyen, plus par menaces que par sollicitations, de tourner tout son ressentiment contre l'Accusateur, qui fut banni, *Vitellius* n'ayant pas exigé de plus sévére châtiment (*a*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Grande famine à Rome.

Il y eut cette année une si grande famine à *Rome*, que la Populace s'assembla tumultuairement autour du Prince, dans le tems qu'il administroit la justice. Sans ses Gardes il auroit été maltraité (*b*), & s'il en faut croire *Suétone*, il pensa même être tué (*c*). Au-lieu de venger cet outrage, il s'appliqua avec tant de soin à fournir la Ville de blé, qu'en moins de quinze jours tout sujet de plainte cessa entièrement. Pour empêcher le même malheur d'arriver encore une fois, il accorda des Priviléges aux Négocians qui envoyoient des Vaisseaux en mer, & promit de les dédommager des pertes qu'ils pourroient essuyer (*d*).

Cette année, la 10. du regne de *Claude*, le Propréteur, *P. Ostorius Scapula*, ayant passé en *Bretagne* *, fut obligé, peu de tems après son arrivée, quoique la saison fût déjà fort avancée, d'aller faire tête aux *Bretons*, qui étoient entrés à main armée sur les terres des Amis, & des Alliés de *Rome*. Le nouveau Général, qui étoit un Officier de mérite, convaincu que les prémiers évenemens de la guerre en régloient ordinairement le succès, par la confiance ou la crainte qu'ils inspiroient à l'Ennemi, se mit en marche avec quelques Cohortes, & défit tout ce qui osa se présenter devant lui. Il désarma ensuite ceux qui lui étoient suspects, afin de n'être point sujet à des allarmes perpétuelles & les ayant environnés de Forts & de Garnisons, il résolut de les renfermer entre les fleuves d'*Antone* & de *Sabrine*. Mais les *Icéniens*, c'est-à-dire, les habitans des Comtés de *Suffolk*, *Norfolk*, *Cambridge*, & *Huntingdon*, furent les prémiers, quoiqu'ils eussent pris d'abord le parti des *Romains*, à vouloir empêcher l'exécution de ce dessein. Leurs voisins se soulevérent à leur exemple; & ils allérent tous camper ensemble en un lieu ceint d'un rempart fait à la hâte, où il n'y avoit qu'une entrée fort étroite pour empêcher l'effort de la Cavalerie. *Ostorius* résolut de les y attaquer, quoiqu'il n'eût point d'autre Infanterie que celle des Alliés, & l'ayant rangée en bataille avec sa Cavalerie, à qui il fit mettre pied à terre, força leurs retranchemens, qu'ils défendirent très vaillamment, ayant perdu toute espérance de fuite & de par-

Les Icéniens défaits.

(*a*) Idem c. 42. (*b*) Idem c. 43. (*c*) Suet. c. 18. (*d*) Idem ibid.

* *Aulus Plautius* quitta la *Bretagne*, & revint à *Rome*, suivant *Dion Cassius*, la 6 année du regne de *Claude*; au-lieu qu'*Ostorius* n'arriva dans cette Ile, comme il paroit par *Tacite*, que 3 ans après. Ainsi il doit y avoir eu un autre Gouverneur de ce Pays entre *Plautius* & *Ostorius*, mais que les Historiens ont apparemment passé sous silence, parce qu'il ne fit rien de mémorable.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

pardon. *M. Ostorius*, fils du Général, gagna dans cette bataille une Couronne Civique, en sauvant la vie à un Citoyen *Romain*.

Les Brigantes *subjugués.*

Après la défaite des *Icéniens*, *Ostorius* s'avança dans le Pays des *Canges*, probablement les Comtés de *Shropshire* & *Cheshire*, qu'il ravagea entièrement. Son Armée n'étoit pas loin de la mer qui regarde l'*Irlande*, lorsqu'il reçut avis d'une sédition parmi les *Brigantes*, c'est-à-dire, les habitans de *Lancashire*, *Yorkshire*, l'Evêché de *Durham*, & les Comtés de *Cumberland* & de *Westmorland*. *Ostorius* se mit aussitôt en marche, ne voulant point faire de nouvelles conquêtes, qu'il n'eût assuré les anciennes. Le tumulte fut appaisé par le supplice des Chefs. Mais les *Silures*, qui habitoient la partie méridionale du Pays de *Galles*, résistérent également à la sévérité & à la clémence. Ainsi le Général *Romain* fut obligé de mener contre eux les Légions. Mais avant de les aller attaquer, il envoya une Colonie de Vétérans à *Camalodunum*, dans l'intention de tenir en respect les Provinces conquises, & d'accoutumer les Alliés aux manières & aux loix des *Romains*. On donna à *Cogidunus*, Roi *Breton*, Ami & Allié de *Rome*, quelques Villes, pour le gagner davantage encore; car c'étoit une coûtume, à ce que *Tacite* observe (*a*), pratiquée de tout tems par les *Romains*, d'employer jusqu'aux Rois comme instrumens pour asservir les Nations. Cette précaution prise, *Ostorius* marcha avec toutes ses forces contre les *Silures*, Peuple valeureux, & enhardi outre cela par la présence de *Caractacus*, qui étoit alors le prémier Capitaine de *Bretagne*. Mais comme il avoit moins de monde que les *Romains*, & en revanche plus de connoissance du Pays, il se retira chez les *Ordoviciens*, où il résolut d'attendre *Ostorius*, en un lieu avantageux, dont les entrées & les issues lui étoient faciles, & difficiles aux *Romains*. Il rangea son Armée en bataille sur des Montagnes escarpées, & du côté qu'on y pouvoit aborder se fit un rempart de cailloux. Au pied couloit un fleuve, qui n'étoit guéable que malaisément, & le rempart étoit bordé d'un nombre prodigieux de guerriers de différentes Nations. Les Chefs de ces Nations animoient leurs gens à bien faire par tous les motifs propres à augmenter leur courage. *Caractacus* disoit, que ce jour feroit le commencement de leur Liberté, ou d'une éternelle servitude, & leur rappelloit le souvenir de ceux qui avoient chassé *César*. Ces paroles furent reçues avec des acclamations militaires, & des fermens que chacun faisoit de vaincre ou de mourir. Cette résolution étonna d'abord le Général *Romain*, qui remarquoit d'ailleurs combien la position des Ennemis étoient avantageuse. Mais comme il vit que ses Soldats demandoient la bataille, & crioient, *Le Courage surmonte toutes les difficultés*, il les mena au combat après avoir reconnu les endroits où le fleuve pouvoit se passer le plus aisément. Il n'eut pas trop de peine à le traverser: mais avant que ses Soldats pussent joindre l'Ennemi, plusieurs furent blessés & tués à coups de trait. A la fin néanmoins les barbares lâchérent le pied, & furent poursuivis par les vainqueurs. La femme de *Caractacus* ayant été faite prisonnière avec sa fille, ses fréres vinrent ensuite se rendre. Pour lui il eut recours à la protection de *Cartismandua*, Reine des *Brigantes*; mais comme les malheureux ne sont en sûreté en aucun endroit, il fut livré

Marginal notes: *Colonie* Romaine *établie à* Camalodunum. — *Les* Romains *marchent contre les* Silures. — Caractacus *s'oppose aux* Romains. — *Il en vient aux mains avec* Ostorius. — *Mais est défait.* — *Livré aux* Romains *par*

(*a*) Tacit. in Vit. Agr. c. 4.

vré à *Ostorius*, suivant *Tacite*, la 9. mais par un calcul plus exact, la 7. année après que la guerre eut été portée en *Bretagne*. Sa renommée avoit passé les mers, & il étoit regardé en *Italie* comme un des grands Capitaines de son tems. Ainsi on n'avoit garde de ne le pas envoyer à *Rome*, où *Claude* le reçut en Triomphe. Les Cohortes Prétoriennes étoient rangées en bataille devant leur Camp. La suite du Prince captif passa la prémière, avec tout le butin qu'il avoit gagné dans les guerres étrangeres. Après venoient ses frères, avec sa femme & sa fille, & enfin lui-même avec une contenance assurée, sans baisser la vue, ni se ravaler comme les autres à d'indignes soumissions. Quand il fut auprès du Tribunal de l'Empereur, il parla en ces termes: „ Si ma modération dans la prospérité avoit été „ aussi grande que ma naissance, ou ma fortune, *Rome* me verroit main- „ tenant son Allié, & non pas son captif, & n'auroit pas dédaigné de re- „ cevoir pour Ami un Prince qui commandoit à plusieurs Peuples. Mon „ sort est changé, & ce changement vous est bien glorieux. J'ai eu ar- „ mes, chevaux, équipage, grandeur, revenus; ne trouvez pas étrange „ que possédant des choses que les hommes adorent, je les aye voulu défen- „ dre: car puisque les *Romains* veulent tout avoir, il falloit se resoudre à „ tout perdre. Si je m'étois rendu d'abord, votre gloire & mon infortune „ en seroient moindres, & si je dois mourir, l'oubli de ma résistance sui- „ vra de près mon supplice; que si vous me conservez, je serai un exem- „ ple éternel de votre clémence ".

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

la Reine des Brigantes & envoyé à Rome.

Son discours à Claude.

Claude, touché du malheur d'un si vaillant homme, & admirant sa grandeur d'ame, lui accorda son pardon & celui de sa famille. Aussi-tôt on leur ôta leurs chaînes, & ils se vinrent prosterner devant l'Impératrice, qui étoit sur un Trône placé à une petite de distance de celui du Prince (a). Un Historien rapporte que *Caractacus*, interrogé sur ce qu'il pensoit de *Rome*, qui étoit alors dans sa plus grande beauté, fit cette réponse sensée: *Je suis étonné, que des hommes, qui ont de si superbes Palais, les quittent pour enlever aux* Bretons *leurs misérables cabanes* (b). Dans le Sénat on exalta jusqu'au Ciel la prise de *Caractacus*, que quelques Sénateurs comparérent à celle de *Syphax* par *Scipion*, & celle de *Persée* par *Paul Emile*. Les ornemens du Triomphe furent décernés à *Ostorius*, qui resta en *Bretagne*.

Qui lui donne la Liberté & la vie.

Jusqu'alors ce Général avoit été favorisé par la fortune; mais dans la suite elle parut lui tourner le dos, soit qu'il se fût rélaché après une si grande victoire, ou que les Ennemis eussent redoublé leurs efforts pour se venger. Ils attaquérent donc les Troupes qu'on avoit laissées chez les *Silures*, & les auroient taillées en pièces, si elles n'avoient pas été secourues à tems. Cependant il y eut un Officier de marque, huit Centurions, & un grand nombre de Soldats de tués. Peu de tems après ils défirent encore quelques *Romains*, qui étoient allés au fourage; ce qui obligea *Ostorius* à faire avancer les Légions, les Soldats armés à la légère n'ayant pas été capables de réparer le desordre. L'arrivée des Légions rendit le courage aux *Romains*, qui eurent enfin l'avantage. Depuis il y eut plusieurs rencontres, la victoire se déclarant tantôt pour l'un & tantôt pour l'autre parti (c). Ce qui irritoit

Avantages remportés sur les Romains.

(a) Tacit. ibid. c. 36, 37. (b) Zonar. p. 76. (c) Tacit. c. 38, 39.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

irritoit le plus les *Silures* étoit que l'Empereur avoit dit, qu'on n'auroit jamais la paix en *Bretagne* qu'on ne les eût exterminés, comme on avoit fait les *Sicambres*, qui furent transportés dans les *Gaules*. Ils surprirent deux Cohortes auxiliaires, que l'avarice des Chefs & le désir du pillage avoient engagées un peu trop avant. Sur ces entrefaites *Ostorius* mourut de déplaisir, & fut remplacé par *Aulus Didius*, qui trouva les affaires en plus mauvais état qu'elles n'étoient auparavant, par la défaite d'une Légion que commandoit *Manlius Valens*. Mais la perte n'étoit pas si grande que le publioit l'Ennemi, & *Didius* lui-même l'augmentoit pour avoir moins de honte si la guerre traînoit en longueur. Cependant sa venue arrêta les courses des *Silures*.

Autres avantages remportés par les Silures.

Venutius ou *Venusius* avoit succédé à la place de *Caractacus*, & à sa réputation. Il demeura dans le parti des *Romains* tant que dura son mariage avec la Reine *Cartismandua*. Cette Princesse étoit fort considérée des *Romains* à cause qu'elle leur avoit livré *Caractacus*. Ainsi comptant sur leur protection, elle abandonna son mari *Venutius*, pour épouser son Ecuyer *Vellocatus*, avec qui elle partagea aussi son Trône. Cette action causa un mécontentement général parmi les *Bretons*, & alluma même une Guerre Civile dans le Pays des *Brigantes*. La Reine trouva moyen d'avoir en sa puissance le frère & les autres parens de *Venutius*. Ce dernier, d'un autre côté, soutenu par les *Brigantes*, qui étoient indignés de la conduite de leur Reine, & ne prétendoient pas être gouvernés par une femme, chassa l'infidèle Princesse de ses Etats. *Cartismandua* eut recours alors à ses Amis les *Romains*, qui lui fournirent de puissans secours. Peu de tems après il se donna une sanglante bataille, dont à la fin l'avantage demeura aux *Romains*. Cependant *Venutius* se maintint en possession du Royaume en dépit de toutes les forces de la Reine & de ses Alliés. Il y eut divers autres engagemens, dans lesquels la perte fut assez égale des deux côtés. A la fin *Didius*, las d'honneurs & chargé d'années, renonça au dessein de rétablir la Reine, & se contenta de faire la guerre par ses Lieutenans, en se tenant sur la défensive. Les choses restérent dans cet état jusqu'à la 7. année du règne de *Neron*, *Didius*, & son Successeur *Veranius* bornant tous leurs soins à garder ce qu'ils avoient. *Veranius* mourut en moins d'un an, & fut remplacé par *Suetonius Paulinus* (a), dont nous rapporterons les exploits, quand l'ordre des tems l'exigera.

La Reine des Brigantes chassée en dépit des Romains.

L'année suivante, *Faustus Sylla*, & *Salvius Otho Titianus* étant Consuls, le Sénat ordonna par un sévére Décret que les Astrologues seroient chassés d'*Italie*; mais la chose n'eut pas de suite. Il fut statué par un autre Décret, que les femmes de condition, qui épouseroient des Esclaves, sans le consentement du Maître auquel l'Esclave appartenoit, seroient réduites en servitude; que si le Maître y consentoit, celle, qui contractoit un pareil mariage, seroit tenue pour Affranchie. *Claude* déclara dans le Sénat, que l'idée de ce Décret étoit de la façon de *Pallas*; surquoi *Bareas Soranus*, Consul élu, proposa qu'on lui donnât les ornemens de Préteur, & un présent d'environ 100000 Livres sterling. *Cornelius Scipio* ajouta, qu'il falloit le remercier d'une manière solemnelle, de ce que tirant son origine des anciens Rois d'*Arcadie*, il n'avoit pas dédaigné de sacrifier, comme Ministre

Décret contre les femmes qui épouseroient des Esclaves.

(a) Tacit. ibid. c. 40. Vit. Agric. c. 14. Hist. L. III. c. 45.

niftre de l'Empereur, fa Dignité aux befoins de l'Etat. L'arrogant Efclave accepta les ornemens de la Préture, comme auffi le Privilége de porter un anneau d'or; mais il ne voulut pas du préfent, & engagea *Claude* à dire aux Sénateurs de fa part, qu'il étoit fatisfait des honneurs, & fouhaitoit de continuer à vivre dans fon ancienne pauvreté. On fit donc un arrêt, qui fut gravé fur l'airain, & expofé en public, pour que perfonne n'ignorât, qu'un Affranchi, riche de plus de fept Millions, vouloit fe tenir dans les bornes de l'ancienne frugalité. C'étoit un compliment, comme *Pline* le jeune le remarque très bien (a), fait par une troupe d'Efclaves à un autre Efclave. C'eft ainfi que le Sénat proftitua lui-même fa Dignité, & les ornemens d'une éminente charge. Ce n'étoit pas affez pour un Corps, autrefois fi vénérable, de combler d'honneurs le Prince même; il falloit encore briguer, par les plus lâches baffeffes, la faveur de fes Efclaves & de fes Affranchis, c'eft-à-dire, de tout ce qu'il y avoit de plus vil fur la face de la terre.

Depuis l'Etabliffement de l'Empire Romain, &c.

Les ornemens de la Préture décernés à Pallas.

Aviliffement du Sénat.

Cette année, *Claude* acheva l'Aqueduc, que *Caligula* avoit commencé 14. ans auparavant, & le confacra, pour nous fervir de l'expreffion en ufage parmi les Anciens, le 1. d'*Août*, qui étoit fon jour de naiffance. Ce doit avoir été un ouvrage magnifique, à en juger par les ruïnes, qui fubfiftent encore avec une infcription, dans laquelle *Claude* eft appellé Empereur pour la 27. fois. 469 perfonnes furent nommées pour avoir foin des réparations de cet Aqueduc; & pour les engager à bien faire leur devoir à cet égard, on leur affigna des penfions confidérables aux dépens du Public.

La même année l'Empereur donna au Peuple le plaifir d'un combat naval, après avoir fait percer auparavant la Montagne qui fépare le Lac *Fucin* de la Rivière de *Lyre*, pour faire éclater davantage la magnificence du Spectacle. 19000 criminels y combattirent fur une centaine de Galères. Pour empêcher les retraites & les fuites, *Claude* fit enfermer un efpace pour fervir de champ de bataille & ne laiffa qu'autant de place qu'il en falloit aux navires pour fe manier commodément. Sur cette enceinte furent rangées les Compagnies des Gardes. Le rivage & les Monts voifins étoient remplis depuis le haut jufqu'en bas en forme d'Amphithéatre, d'une multitude innombrable de Spectateurs. L'Empereur vêtu d'une cotte d'armes, y préfida avec *Agrippine* couverte d'un manteau de drap d'or. Les criminels combattirent en gens de cœur; & on ne les fépara qu'après bien du fang répandu *. On fit écouler enfuite les eaux; & comme il parut que le fond du Lac n'avoit pas été également creufé par tout. Ce défaut fut réparé quelque tems après; & pour affembler une feconde fois le Peuple, on donna au même lieu un combat de Gladiateurs fur des Ponts qu'on y fit dreffer, & enfuite un Banquet Public à l'endroit où étoit la dé-

Combat Naval fur le Lac Fucin.

(a) Plin. L. VIII. Epift. 6.

* *Suetone* dit, que les combattans fur le point d'en venir aux mains, criérent à *Claude*; *Adieu, bon Empereur, nous vous faluons, en allant à la mort*: l'Empereur leur fit une réponfe obligeante, qu'ils interprétérent comme une difpenfe de fe battre. Dans cette idée, ils refuférent de fe charger; ce qui mit *Claude* dans une telle fureur, qu'il les menaça de la mort la plus cruelle, s'ils ne s'entre attaquoient pas à l'inftant même (1).

(1) Sueton. c. 21.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

décharge des eaux, ce qui causa une grande appréhension. Car le Lac se dégorgeant avec impétuosité, emporta tout ce qui étoit devant lui, & ébranla le reste avec un fracas épouvantable. *Agrippine* se servit de la frayeur du Prince pour perdre *Narcisse*, qu'elle accusa de rapine, à cause qu'il avoit eu la conduite de l'ouvrage; mais il lui reprocha de son côté son ambition & ses violences (*a*).

S'il en faut croire *Dion Cassius*, *Narcisse* laissa écouler les eaux dans la vue de couvrir une faute que le désir de convertir à son propre usage les sommes immenses, qui lui avoit été remises pour cet ouvrage, lui avoit fait commettre (*b*); mais il ne marque point quelle étoit cette faute: nous voyons seulement par le recit de *Tacite*, que lorsqu'on fit écouler les eaux, tout le monde s'apperçut, que les ouvriers avoient très-mal rempli leur tâche (*c*). *Suétone* semble insinuer que *Claude* acheva cette vaste entreprise, & vint à bout de dessécher le Lac. *Pline* met pareillement l'entreprise de dessécher le Lac *Fucin* parmi les ouvrages les plus considérables de cet Empereur; mais son Successeur *Neron*, dit-il, négligea d'y tenir la main par un principe d'envie. D'un autre côté, *Dion Cassius* appelle les prodigieuses dépenses, qui furent faites à l'occasion de cet ouvrage, des dépenses inutiles; & *Séneque* affirme, que le Lac *Fucin* étoit encore plein d'eau de son tems, quoique du tems de *Claude* on eût employé des sommes immenses à finir le Canal pour l'écoulement des eaux. Ce Canal étoit taillé dans le roc l'espace de trois milles, s'il en faut croire *Suetone* (*d*). *Spartien* dit, que le Lac en question fut desséché par ordre de l'Empereur *Adrien* (*e*). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se trouve encore dans l'*Abruzze Ultérieure*, où il est connu sous le nom du Lac de *Celano*.

Impudence d'un des Affranchis de Claude.

Vers la fin de l'année les *Bithyniens* envoyérent des Députés à *Rome* pour accuser *Junius Cilo*, leur Gouverneur, d'extortions & de rapines. Il est certain qu'il les avoit cruellement opprimés; mais l'Empereur, après que les Ambassadeurs eurent exposé leurs griefs dans une harangue, n'ayant pas bien compris ce qu'ils venoient de dire, demanda à *Narcisse*, après qu'ils furent sortis, pourquoi ils étoient venus. *Le but de leur voyage*, répondit *Narcisse*, *est de vous témoigner leur reconnoissance de la bonté que vous avez eue de leur donner pour Gouverneur un homme aussi intègre & aussi desinteressé que* Cilon. Aussitôt *Claude* ordonna que le Gouvernement de *Bithynie* fut continué à *Cilon* encore pour deux ans, durant lesquels il acheva de ruïner ce malheureux Peuple (*f*): exemple frappant de la foiblesse du Prince, & de l'impudente hardiesse de ses Affranchis!

Neron épouse Octavie.

Les Consuls suivans furent *Decimus Junius Silanus Torquatus*, & *Hatérius Antonius*. Ce fut durant leur Magistrature, que *Neron*, qui venoit d'entrer dans sa 16. année le 15 de *Decembre*, épousa *Octavie* fille de *Claude*, à laquelle il avoit été fiancé trois ans auparavant. Peu de tems après, pour faire briller son éloquence, il plaida la cause de ceux d'*Ilium*, & obtint pour eux, en qualité d'ancêtres du Peuple *Romain*, une décharge de toute sorte de Tributs. Il fit aussi une harangue en faveur des *Rhodiens*, &

(*a*) Tacit. c. 57. Suet. c. 21, 22.
(*b*) Dio, in Excerpt. Val. p. 678.
(*c*) Tacit. ibid.
(*d*) Suet. c. 20. Plin. L. XXXVI. c. 15.
(*e*) Spart. in Adrian. p. 11.
(*f*) Dio, p. 687.

& engagea *Claude* à les remettre en possession de leur ancienne Liberté. La Ville de *Boulogne*, qui avoit été consumée par un embrasement, obtint une somme considérable en conséquence d'un discours, dans lequel il représenta d'une manière touchante la triste situation des habitans (*a*). Les deux prémières harangues étoient en *Grec*, & la troisième en *Latin*. Vers ce même tems les habitans d'*Apamée*, de *Byzance*, & de l'Ile de *Co*, ayant eu recours au jeune Prince, obtinrent par sa médiation des graces signalées. Les derniers furent exemtés d'impôts pour toujours *, & les autres pour l'espace de cinq ans, en considération des maux qu'ils avoient soufferts depuis peu dans les guerres de la *Thrace* & du *Bosphore* (*b*).

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

Diverses graces accordées à sa requisition.

Cependant *Agrippine* se servoit de l'Autorité du Prince pour exercer impunément ses violences. Dans le dessein de s'emparer des beaux Jardins de *Statilius Taurus*, Sénateur de la prémière distinction, qui avoit été Proconsul en *Afrique*, elle suborna *Tarquitius Priscus*, qui avoit servi sous *Statilius* en qualité de Lieutenant-Général, & l'engagea à accuser le Proconsul d'avoir consulté les Magiciens sur le tems que l'Empereur avoit encore à vivre. *Taurus* se donna la mort, & le Sénat fut tellement indigné de la perte d'un si digne Citoyen, qu'il chassa de son Corps l'Accusateur, en dépit d'*Agrippine* (*c*). *Suetone* prétend, que *Taurus*, ayant tramé une conspiration avec *Asinius Gallus*, gagna divers Affranchis & domestiques de l'Empereur, dans l'intention d'exciter une révolte (*d*), au-lieu que *Tacite*, que nous avons pris pour guide, dit, qu'il fut accusé à cause de ses Jardins, dont *Agrippine* s'empara, comme *Messaline* s'étoit emparée de ceux de *Valerius Asiaticus*. *Claude* avoit souvent déclaré, que ceux, qui étoient chargés de l'administration de ses biens, jouïroient d'une Autorité égale à la sienne, même dans les affaires de leur département. Pour rendre cette déclaration plus authentique, il lui donna force de Loi, en la faisant confirmer par un Décret du Sénat. Ceux, qu'il révêtoit d'un pouvoir si étendu, étoient presque tous de misérables Affranchis. *Claude* accorda en ce même tems une jurisdiction illimitée à l'Ordre des Chevaliers, & précisément telle que la possedoit l'Ordre des Sénateurs (*e*).

Statilius Taurus accusé se tue lui-même.

Claude égale le pouvoir des Affranchis au sien.

Jurisdiction illimitée accordée aux Chevaliers.

L'année suivante, qui fut celle du Consulat de *M. Asinius Marcellus* & de *M. Aciolus Aviola*, il arriva divers prodiges, qui, s'il en faut croire les Anciens, annonçoient une funeste révolution dans l'Empire †. Mais *Agrip-*

(*a*) Tacit. c. 48. Suet. in Ner. c. 6.
(*b*) Tacit. c. 58.
(*c*) Idem c. 59.
(*d*) Sueton. c. 13.
(*e*) Tacit. c. 50.

* Quand *Claude* proposa au Sénat d'exemter les habitans de l'Ile de *Co* de tout impôt, il dit beaucoup de choses sur l'antiquité de leur origine, qu'il rapporta aux Peuples d'*Argos*, ou à *Cœus* père de *Latone*. Il représenta qu'*Esculape* y avoit apporté la Médecine & ajouta que son Médecin *Xénophon* étoit de cette famille, & qu'il falloit accorder à sa prière l'exemtion à ses Citoyens, afin qu'ils pussent habiter en paix une Ile consacrée à un si grand Dieu. Il auroit pû, dit *Tacite*, alleguer encore plusieurs services qu'ils avoient rendus au Peuple *Romain*, & des victoires, où ils avoient beaucoup contribué; mais il n'avoit pas assez de sens pour colorer de quelque motif raisonnable sa partialité en faveur de son Médecin (1). Nous verrons bientôt de quel retour *Xénophon* paya son amitié.

† Les tentes & les drapeaux des Soldats furent brulés du feu du Ciel; un essain d'abeilles

(1) Tacit. c. 61.

l'Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, *&c.*

Agrippine en fut moins allarmée, que d'un mot qui échapa à *Claude* pris de vin, *Que son Destin vouloit qu'il souffrît pendant un tems les desordres de ses femmes, & qu'il leur en fit ensuite porter le châtiment.* Vers le même tems, ayant condamné une femme pour cause d'adultere, il répondit à un de ses Affranchis, qui exaltoit la justice de la sentence, *Je suis destiné à être malheureux dans mes mariages, & à punir des adulteres*, ce qui marquoit clairement, qu'il étoit instruit des amours d'*Agrippine*. Il témoigna aussi visiblement se repentir d'avoir épousé *Agrippine* & adopté *Neron*; car un jour, après avoir embrassé tendrement *Britannicus*, il souhaita de le voir bientôt en âge de prendre la robe virile, ajoutant en *Grec*, *C'est mon amitié pour vous & le désir de voir le Peuple* Romain *gouverné par un véritable* César, *qui me dictent ce souhait* (*a*). Comme tout ce que l'Empereur disoit étoit sur le champ rapporté à *Agrippine*, elle résolut de prévenir son mari; mais de perdre prémièrement *Domitia Lepida*, qui lui donnoit de l'ombrage. Elle étoit fille d'*Antonia* la cadette, petite-niece d'*Auguste*, cousine germaine d'*Agrippine* l'aînée, & sœur de *Cneius Domitius*, jadis époux de l'Impératrice. D'ailleurs, elle ne cedoit guères à *Agrippine*, ni en beauté, ni en richesses, ni en credit, & elles étoient toutes deux infames, impudiques, insolentes, rivales dans leurs vices aussi bien que dans leur fortune. Mais la principale cause de leur inimitié étoit, qui d'elles deux, la tante ou la mère, gouverneroit *Neron*. *Lepida* s'efforçoit de le gagner par des caresses & par des présens, tandis que l'impérieuse *Agrippine* le traitoit avec sévérité, & comme une mère déterminée à ne jamais obéir à son fils, quand même il auroit en main l'Autorité Souveraine. Pour se défaire d'une rivale aussi dangereuse que *Lepida*, elle l'accusa d'avoir employé des Sortileges pour parvenir au mariage de l'Empereur en faisant mourir sa femme, & d'avoir fomenté par sa négligence la revolte des Esclaves en *Calabre*. Pour ces prétendus crimes le servile Sénat la fit mourir, malgré toutes les oppositions de *Narcisse*, à qui la puissance d'*Agrippine* devenoit de plus en plus suspecte (*b*). *Suétone* assure, que *Neron* lui-même fut obligé par sa mère à servir de témoin contre sa tante, quoiqu'il eût beaucoup d'affection pour elle (*c*).

*Il est instruit de la méchanceté d'*Agrippine.

Domitia Lepida *accusée & condamnée.*

Claude *tombe malade.*

Dans ce même tems, *Claude* étant tombé malade se fit porter à *Sinuesse*, pour recouvrer sa santé par la bonté des eaux & de l'air. *Agrippine* voyant l'occasion propre pour exécuter le crime qu'elle avoit médité depuis longtems, eut quelque peine à se déterminer sur le choix du poison qu'elle employeroit. Elle craignoit qu'un poison lent ne donnât à *Claude* le tems de se

(*a*) Idem c. 64. Suet. c. 43. (*b*) Tacit. c. 65. Suet. in Ner. c. 7. (*c*) Idem c. 69. Dio, p. 688.

les se vint poser sur le faîte du Capitole; il nâquit des enfans monstrueux, & un pourceau avec les serres d'un aigle (1). Une Comete parut au Ciel; le tombeau de son père *Drusus* fut frappé de la foudre. On comptoit encore parmi les prodiges la mort de quelqu'un des principaux Magistrats. Car il mourut en fort peu de tems un Questeur, un Edile, un Tribun, un Préteur, & un Consul. La dernière fois qu'il vint au Sénat, il recommanda à son propre fils & à son fils adoptif de vivre en bonne amitié, & pria le Sénat d'avoir soin d'eux: & la dernière fois qu'il administra la justice en Public, il dit au Peuple qu'il touchoit à sa fin (2).

(1) Tacit. c. 64. (2) Idem ibid. & Suet. c. 46.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

se repentir & de rendre l'Empire à son fils; d'un autre côté, elle sentoit que la précipitation pourroit trahir son sécret. Dans cette incertitude elle trouva à propos de choisir un venin qui lui troublât l'esprit, afin qu'il ne pût rien changer dans l'Etat, & qui le minât peu à peu, pour que sa mort parût naturelle. Elle se servit pour cet effet d'une célébre empoisonneuse nommée *Locusta*, qui avoit été condamnée depuis peu pour ce crime. Le poison fut donné à l'Empereur par un Eunuque nommé *Halos*, qui faisoit l'essai des mêts devant lui *, & fut mis dans un plat de champignons. Cependant, soit à cause de sa stupidité, ou à cause qu'il étoit yvre, il ne parut pas ressentir la violence du venin, outre qu'il lui prit un devoyement qui le soulagea. *Agrippine* toute effrayée eut recours alors à *Xénophon* Médecin de l'Empereur, qu'elle avoit gagné auparavant. Ce méchant homme, feignant d'aider le vomissement de *Claude*, lui mit dans le gosier une plume empoisonnée, dont il mourût (a) †. Telle fut la fin de *Caius Tiberius Claudius Nero* le 13. d'*Octobre*, dans la 64. année de son âge, après un regne de 13. ans, 8. mois, & 24. jours, à compter depuis le jour de la mort de *Caius* (b).

Son Caractère.

C'étoit un Prince foible, & qui n'ayant en lui-même aucun principe d'action, se laissoit gouverner par ses femmes & par ses Affranchis. *Tacite* ne laisse pas de lui attribuer du sens dans quelques occasions. *Suétone* le dépeint comme cruel, & dit, qu'il fit mourir 35. Sénateurs, & plus de 300. Chevaliers *Romains*. Mais il est certain que ce Prince ignora lui-même la plupart de ces exécutions; car un Centurion lui étant venu dire un jour, que, **conformément à ses ordres**, il avoit mis à mort un Consulaire qu'il lui nomma, l'Empereur lui répondit, qu'il n'avoit point donné de pareil ordre. Un de ses Affranchis, qui se trouvoit présent, se méla à la conversation, pour dire, que l'Officier avoit bien fait de venger, de son propre mouvement, les outrages faits à la personne de l'Empereur

(a) Tacit. c. 69. Dio, p. 688.   (b) Idem ibid. Dio, p. 689.

* L'emploi de faire l'essai des mêts, inconnu dans la République, fut probablement mis en usage par *Auguste*, à ce que nous conjecturons par l'Epitaphe que voici, & qu'on voit encore à *Rome* de nos jours. *Cenio. Cali. Herodian. Prægustator. Divi. Augusti. Idem. Postea. Villicus. In. Hortis. Sallustianis. Decessit. Nonis. Augustis. M. Cocceio. Nerva. C. Vibio. Rufino. Coss.* *Tibère* suivit à cet égard l'exemple de son Prédecesseur, comme il paroit par l'Inscription suivante: *Ti. Claudius Flamma-Clausus. Ti. Aug. Prægustator.* Tous les autres Empereurs en firent apparemment de même. Cette coutume étoit établie parmi les *Perses*, à ce que *Xénophon* nous apprend (1), & c'est d'eux probablement que les Empereurs *Romains* l'empruntérent.

† Suivant *Tacite*, les particularités de la mort de *Claude* furent bientôt sçues de tout le monde. *Suétone*, d'un autre côté assure, que les Ecrivains ne sont d'accord, ni sur le lieu où il fut empoisonné, ni sur la personne qui lui donna le poison. Les uns, dit cet Auteur, prétendent qu'*Halos* l'empoisonna dans un repas qu'il prenoit au Capitole, d'autres, qu'*Agrippine* lui fit manger dans son Palais un Champignon empoisonné. La même diversité de sentimens, continue *Suétone*, a lieu par rapport aux autres circonstances de sa mort: les uns disant, qu'il rendit l'esprit immédiatement après avoir avalé le poison; au-lieu que, selon d'autres, il passa une cruelle nuit, & mourut à la pointe du jour. Nous avons suivi *Tacite*, que nous croyons avoir pû être mieux instruit touchant les particularités de la mort de *Claude*, qu'aucun autre Ecrivain.

(1) Xenoph. Cyropoed. I.

Depuis l'Etablissement de l'Empire Romain, &c.

pereur & *Claude* acquiesça à cette belle décision (*a*). *Séneque*, dans l'affreuse Satyre qu'il composa contre lui, dit entre autres choses, qu'il se faisoit aussi peu de scrupule de faire mourir un homme que de tuer une mouche (*b*). Mais la haine qu'il portoit à *Claude*, qui l'avoit relegué dans l'Ile de *Corse*, où il resta 8 ans, l'engage souvent à mettre sur le compte de ce Prince les crimes de ceux qui agissoient sous son nom. Suivant *Tacite*, *Dion Cassius*, & *Suétone*, *Claude* avoit plusieurs bonnes qualités. Il étoit modeste, généreux, plein de respect pour les loix de la justice, & sensible à la pitié quand la frayeur ne lui faisoit point perdre l'usage de sa raison. *Séneque*, au contraire, le dépeint comme un monstre, dont les vices n'étoient accompagnés d'aucune ombre de bonne qualité: partialité, qui fait peu d'honneur à sa Philosophie.

Agrippine *affecte une extréme affliction.*

Pendant que *Claude* étoit sans vie dans son apartement, le Sénat, les Consuls, & les Pontifes faisoient des vœux pour son rétablissement. On apportoit des remédes, comme si l'Empereur avoit été encore vivant, afin d'avoir le tems d'assurer l'Empire à *Neron*. *Agrippine*, comme vaincue par la douleur, & cherchant de la consolation dans sa famille, tenoit *Britannicus* embrassé, l'appellant la vive image de son Père, & arrêtoit ses sœurs *Octavie* & *Antonia* par d'autres artifices. Dans ce même tems elle faisoit poster des gardes à toutes les avenues, & avoit soin de répandre de tems en tems le bruit que le Prince se trouvoit mieux. Enfin sur le Midi les portes du Palais furent ouvertes, & *Neron* accompagné de *Burrhus*, Chef des Cohortes Prétoriennes, sortit vers les compagnies qui étoient de garde, & fut reçu avec des acclamations par ordre de *Burrhus*, & mis dans une litière. Il y en eut qui songerent à mettre en sa place *Britannicus*, & qui demandérent où il étoit? mais comme ce Prince étoit retenu dans la chambre de l'Empereur défunt, & qu'ils ne virent leur demande secondée de personne, ils suivirent la foule. *Neron* fut porté au Camp, où, après une petite harangue sur la conjoncture présente, il promit aux Soldats une largesse égale à celle que son Père leur avoit faite, & fut salué Empereur. Cette élection fut ratifiée par le Sénat, & suivie de l'obéïssance des Provinces. On décerna à *Claude* des honeurs divins, & une pompe funèbre semblable à celle d'*Auguste*, *Agrippine* faisant vanité d'imiter la magnificence de *Livie* sa bisayeule. Le Testament de *Claude* ne fut pas lu publiquement, de peur que le Peuple n'éclatât en murmures, en voyant *Neron* préferé à *Britannicus* (*c*).

(*a*) Suet. c. 23.
(*b*) Senec. lud. in Claud. p. 478.
(*c*) Tacit. c. 69. Suet. c. 44.

FIN DU NEUVIEME VOLUME.


005664770





